



JOURNAL

DES SAVANTS

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le JOURNAL DES SAVANTS paraît le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4°, imprimés à l'Imprimerie Nationale.

Le prix de l'abonnement annuel est de 24 francs pour Paris, de 26 francs pour les départements et de 28 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 2 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. DEHÉRAIN, Secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL

DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

NOUVELLE SÉRIE. — 7e ANNÉE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

HACHETTE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

MDCCCCIX

JOURNAL
DES SAVANTS.

JANVIER 1909.

UN SIÈCLE DE L'HISTOIRE DE LA MINIATURE PARISIENNE À PARTIR DU RÈGNE DE SAINT LOUIS.

DR. GEORG GRAF VITZTHUM. *Die Pariser Miniaturmalerei von der Zeit des hl. Ludwig bis zu Philipp von Valois und ihr Verhältnis zur Malerei in Nordwesteuropa.* 1 vol. in-8° avec 50 planches en phototypie. — Leipzig, Quelle et Meyer, 1907.

Lorsque Dante, dans la *Divine Comédie*, met en scène un artiste fameux en Italie par son talent à peindre des miniatures et à décorer des livres, son compatriote Oderisi da Gubbio, il caractérise le genre que cultivait Oderisi en ces termes :

.... Quell' arte
Ch' alluminare è chiamata in Parisi[1].

Il semble ainsi que, pour Dante, le nom de la ville de Paris s'associe tout naturellement à l'idée de l'art même de l'enluminure, comme plus tard, pour les Italiens du XVIe siècle, le souvenir des ateliers d'Arras était rappelé dans le vocable employé pour désigner les plus beaux ouvrages de tapisserie : les *Arazzi*.

Les récentes investigations des érudits ont expliqué et pleinement justifié la réputation dont jouissaient les enlumineurs parisiens à l'époque où vivait Dante. L'examen de nombreux, et souvent très beaux, manuscrits à peintures a démontré, en effet, de la manière la plus décisive, avec quel éclat l'art de la miniature et de l'enluminure était alors cultivé à Paris et dans l'Île-de-France. Les savants et les critiques les plus quali-

[1] *Purgatorio*, canto XI, 80-81.

fiés par leur science et leur sûreté de goût, aussi bien les étrangers[1] que les Français, se sont trouvés d'accord pour proclamer le fait.

Étudier les créations des enlumineurs qui ont fleuri dans la région de Paris, sous saint Louis et ses premiers successeurs, jusque vers le milieu du XIVe siècle, c'est là un sujet aussi vaste qu'attachant.

On ne sera pas surpris si je commence par constater que, sur ce terrain, presque toutes les découvertes ont été faites jusqu'ici par le maître souverain de la science des manuscrits français à miniatures, mon illustre confrère M. Léopold Delisle. Il n'est que juste de mentionner ensuite un homme à l'esprit supérieur, enlevé trop tôt hélas! à la science française, qui lui devait déjà beaucoup, et à ses amis, que charmaient ses exquises qualités d'intelligence et de cœur, M. le pasteur Samuel Berger[2]. D'autres encore de nos compatriotes, comme M. Marcel Poëte[3], sont venus apporter leur pierre à l'édifice. Enfin toutes les notions acquises ont été encore accrues, et surtout rendues plus accessibles au grand public, dans les ouvrages très goûtés de M. Henry Martin, le distingué administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal[4].

Les écrivains français que je viens de citer se sont surtout attachés à étudier l'École parisienne en elle-même, prenant pour principale base de leurs recherches les manuscrits des bibliothèques de Paris. Un jeune savant allemand, le comte Georges Vitzthum, « Privatdocent » à l'Université de Leipzig, a singulièrement élargi la sphère des recherches dans un livre sur « la miniature parisienne depuis le temps de saint Louis jusqu'à Philippe de Valois et ses rapports avec la peinture du Nord-Ouest de l'Europe ». Comme l'annonce ce titre que je traduis, le comte Vitzthum a cherché à déterminer le rôle que la miniature parisienne avait joué dans l'ensemble de la production artistique d'une partie de l'Europe, à l'époque indiquée; il s'est efforcé d'établir à la fois quelle prépondérance elle a exercée a l'égard des régions voisines, provinces de Normandie et de Champagne, Lorraine, Flandre, Pays-Bas, Angleterre, pays rhénans, et aussi quelles influences elle a pu subir et

[1] Voir, par exemple, ce qu'a écrit à ce sujet l'érudit allemand Dr Haseloff, dans l'*Histoire de l'Art*, dirigée par M. André Michel, t. II, 1re partie, p. 330 et suiv.

[2] Je rappellerai notamment, dans l'excellent ouvrage que Samuel Berger a publié sur *La Bible française au moyen âge* (Paris, in-8°), 1884, p. 281-291, le chapitre consacré aux *Écrivains et enlumineurs*.

[3] *Les Primitifs parisiens*, Paris, 1904, in-12.

[4] *Les miniaturistes français*, Paris, 1906, in-8°, et introduction à la *Légende de saint Denis*, publication de la Société de l'histoire de Paris, dont il sera question un peu plus loin.

avec quelles autres écoles d'enluminure il lui est arrivé d'être en contact ou même de se trouver en concurrence.

La préparation de l'ouvrage a été faite avec le plus grand soin. Le comte Vitzthum n'a pas utilisé moins de 351 manuscrits appartenant à 75 bibliothèques ou collections différentes[1], et toujours il a appliqué rigoureusement cette règle excellente, qu'il faut s'imposer, il est vrai, surtout pour les miniatures du xve et du xvie siècle, mais qui n'en est pas moins déjà très importante à suivre pour les productions antérieures, la règle de ne jamais porter un jugement esthétique sur des miniatures qu'après avoir vu de ses propres yeux les originaux et sans se fier uniquement aux photographies.

La mise en œuvre de tant de matériaux exigeait des qualités particulières de finesse et de pénétration. Je ne serais pas toujours d'accord avec l'auteur sur certains points de détail. Je crains, par exemple, que pour les manuscrits de Verdun et de Metz, il n'ait été trop porté à se tourner du côté de l'Est, en regardant vers le Rhin. Mais, dans son ensemble, l'ouvrage du comte Georges Vitzthum est une œuvre qui fait réellement honneur au jeune érudit.

Prenant texte de cette publication, je voudrais résumer, en quelques grands traits rapides, ce que nous savons aujourd'hui du sujet.

L'art de la miniature et de l'enluminure des manuscrits apparaît en pleine floraison à Paris au milieu du règne de saint Louis. A l'année 1250, par exemple, se rapporte l'exécution d'une *Vie et histoire de saint Denys*[2] que la Bibliothèque Nationale doit à la générosité de M. le duc de la Trémoïlle, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et dont les intéressantes peintures ont été soit étudiées, soit publiées par MM. Léopold Delisle[3] et Henri Omont[4].

Au temps du fils de Blanche de Castille, les productions des ateliers

[1] Le texte du livre du comte Georges Vitzthum est terminé par une table des manuscrits vus par l'auteur, donnant pour chaque manuscrit un renvoi aux pages de l'ouvrage où il en est question, disposition qu'on ne saurait trop louer. Le volume est accompagné, en outre, de 50 reproductions de miniatures, choisies avec beaucoup de goût.

[2] Bibl. Nationale, n° 1098 du fonds français des Nouvelles acquisitions.

[3] L. Delisle, *Notice sur un livre à peintures, exécuté en 1250 dans l'abbaye de Saint-Denis. Lettre à M. le duc de la Trémoïlle* (Paris, 1877, in-8°, extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXVIII, 1877, p. 444-476), et *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (Paris, 1880, in-8°), p. 239-255.

[4] *Vie et histoire de saint Denys, reproduction des 30 miniatures du manuscrit français N. A. 1098 de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Berthaud frères, in-8°.

parisiens atteignent souvent une admirable pureté de style jointe à une rare perfection technique. Cette supériorité de l'art de la capitale peut être surtout appréciée dans le célèbre *Petit psautier de saint Louis*, exécuté entre 1253 et 1270 [1] dans lequel le texte, déjà historié lui-même, est précédé d'une série de 78 peintures à pleine page représentant des scènes de la Bible [2]; dans un autre petit *psautier* du même genre exécuté très probablement pour la sœur de saint Louis, Isabelle de France, volume ayant appartenu jadis à Ruskin, lequel eut l'inconcevable barbarie de le mutiler, et qui a trouvé heureusement aujourd'hui un asile plus sûr dans la fameuse collection de M. Henry Yates Thompson [3]; enfin dans deux splendides *Évangéliaires* provenant de la Sainte-Chapelle [4].

Le même style apparaît dans des volumes, d'une richesse presque incroyable quant au nombre des images, qui constituent ce qu'on appelle des *Bibles moralisées* [5], volumes magistralement étudiés par M. L. De-

(1) Bibl. Nationale, ms. latin 10525. — Sur ce ms. voir surtout : Léopold Delisle, *Notice de douze livres royaux du XIIIe et du XIVe siècle* (Paris, 1902, grand in-4°), n° IV (p. 37-42) et fig. IX à XI.

(2) La série entière de ces peintures a été publiée en phototypie par M. Henri Omont, *Psautier de saint Louis. Reproduction des 86 miniatures du manuscrit latin 10525 de la Bibliothèque Nationale* (Paris, Berthaud frères, 1902, petit in-8°).

(3) Toutes les peintures de ce second *psautier* sont reproduites dans un bel album publié aux frais de M. H. Yates Thompson : *A Psalter and Hours executed before 1270 for a lady connected with saint Louis, probably his sister, Isabella of France, founder of the Abbey of Longchamp, now in the collection of Henry Yates Thompson. Described by* S. C. Cockerell (London, printed at the Chiswick-Press, 1905, in-4° oblong). — Cf. sur ce manuscrit : L. Delisle, *Notice de douze livres royaux*, n° V (p. 43-51) et fig. XII. — Haseloff, *Les psautiers de saint Louis*, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LIX (1900), p. 18-42. — Henri Omont, *Psautier de saint Louis* (publication citée à la note précédente), planches LXXXVII-XCII. — Paul Durrieu, *Le Psautier de saint Louis*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1905, t. II, p. 507-510.

(4) Bibl. Nationale, mss. latins 8892 et 17326. — Une réplique du ms. latin 17326, mais de date un peu plus récente, appartient au Musée Britannique, ms. addit. 17341. (Deux fragments de pages de ce dernier volume sont reproduits dans l'ouvrage du comte Vitzthum, pl. V et VI.)

(5) Une de ces *Bibles moralisées* du XIIIe siècle est aujourd'hui partagée en trois morceaux, dispersés entre la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford (Bodley, ms. 270 *b*), la Bibliothèque Nationale de Paris (ms. latin 11560) et le Musée Britannique, à Londres (Harleian 1526-1527). D'un autre exemplaire proviennent les feuillets appartenant aujourd'hui à M. Pierpont Morgan et que M. Delisle a présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 5 avril 1907. Deux autres manuscrits du même genre, l'un avec

lisle [1], et qui sont l'objet, dans l'ouvrage du comte Vitzthum, d'observations nouvelles fort intéressantes [2].

Un admirable exemple de cet art du milieu du XIIIe siècle se trouve encore fourni par une suite de feuillets (45 actuellement connus), d'un format analogue à l'in-quarto, portant peintes sur leurs deux faces des scènes de l'Ancien Testament, depuis la création du monde jusqu'à l'histoire de David, et dont nous donnons un spécimen dans la première de nos deux planches. Les deux derniers de ces feuillets entrèrent en 1882 à la Bibliothèque Nationale [3], grâce au généreux désintéressement de l'amateur bien connu M. Jules Maciet. Ils piquèrent la curiosité, non seulement des médiévistes, mais encore d'un orientaliste comme Charles Schefer, à cause des explications en langue persane qui accompagnent les images [4]. J'ai eu la bonne fortune de retrouver le début de la série de ces peintures dans l'ancienne bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham et de parvenir à reconstituer, au moins en partie, l'histoire des destinées de ces fragments au cours des siècles [5].

J'avais considéré d'abord ces feuillets comme appartenant à une *Bible en images*, mais M. Delisle m'a récemment fait observer que cette suite de tableaux bibliques offrait, pour le cycle des sujets, beaucoup d'analogie avec les peintures qui ouvrent le *Petit psautier de saint Louis* et m'a suggéré l'hypothèse ingénieuse que les tableaux en question avaient pu être en réalité destinés à orner un psautier, sans aucun doute le plus splendide et le plus important des manuscrits de ce genre dont des restes nous soient parvenus.

Ces tableaux bibliques, empreints des doctrines que l'École parisienne tenait en honneur au temps du roi saint Louis [6], paraissent avoir été

texte en latin, l'autre avec texte en français, se trouvent à la Bibliothèque Impériale de Vienne (ms. nos 1179 et 2554).

[1] *Livres d'images destinés à l'instruction religieuse et aux exercices de piété des laïques* (Paris, 1890, in-4°, extrait de l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXI, 1893, p. 213-285 et additions, p. 791-795). — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1907*, p. 187-189.

[2] *Die Pariser Miniaturmalerei*, pages 3 à 14.

[3] N° 2294 du fonds latin des Nouvelles acquisitions.

[4] Cf. L. Delisle, *Bibliothèque Nationale. Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des Nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891. Inventaire alphabétique*, partie I (1891), p. 60-61. — Du même, *Livres d'images*, etc., dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXI, p. 254.

[5] Paul Durrieu, *Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham*, p. 6-8 (Paris, 1889, in-8°, extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, p. 381-432).

[6] Le comte Vitzthum (*op. cit.*, p. 15-16) a cherché à établir des relations entre ces tableaux et des miniatures de

IMPRIMERIE NATIONALE.

de bonne heure transportés en Italie, car une main de scribe italien a ajouté sur les feuillets, au plus tard au XIVe siècle, des explications des sujets en latin. Au commencement du XVIIe siècle, ils se trouvaient arrivés en Pologne et devenus la propriété du cardinal Bernard Maciejowski, évêque de Cracovie (1604-1608). Ce prélat eut l'idée de les offrir en cadeau au shah de Perse Abbas le Grand. Transportés dans les Etats de Shah-Abbas, les feuillets reçurent une nouvelle série de légendes explicatives des images, cette fois en langue perse.

J'ajoute, comme détail curieux, que ce n'est pas le seul psautier splendidement décoré du XIIIe siècle français qui soit ainsi passé en Asie. Un manuscrit de cette espèce fut emporté par Guillaume de Rubruquis, chapelain de la reine Marguerite de Provence, quand celui-ci fut envoyé, en 1253, en ambassade auprès d'un prince tartare qui passait pour s'être converti au christianisme; et les chefs tartares en admirèrent tellement les images, toutes reluisantes d'or, que Guillaume de Rubruquis se vit contraint d'abandonner le livre entre leurs mains[1].

Il est bien à craindre que le psautier laissé aux Tartares ait péri; cependant tout espoir de sa conservation ne serait pas absolument chimérique. Qui sait si nous ne le verrons pas un jour revenir de Chine, de Mandchourie ou du Thibet, de la même manière que les tableaux bibliques de Cheltenham et Paris sont revenus de la Perse.

Après la mort de saint Louis, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'exercice de l'art de la miniature reste toujours aussi florissant dans le cœur de l'Île-de-France. Nous commençons à connaître par les documents quelques noms de ces exécutants ou de ces chefs d'atelier qui vivaient à Paris du métier d'enlumineur. La taxe de Paris pour l'année 1292, publiée jadis par Géraud[2], nous en donne dix-sept[3]. Dès ce moment, nous constatons l'existence de groupements entre plusieurs enlumineurs travaillant de compagnie; ce qui explique comment l'on rencontre souvent, dans les illustrations et les ornements d'un même manuscrit, des inégalités qui dénotent plusieurs mains d'artistes.

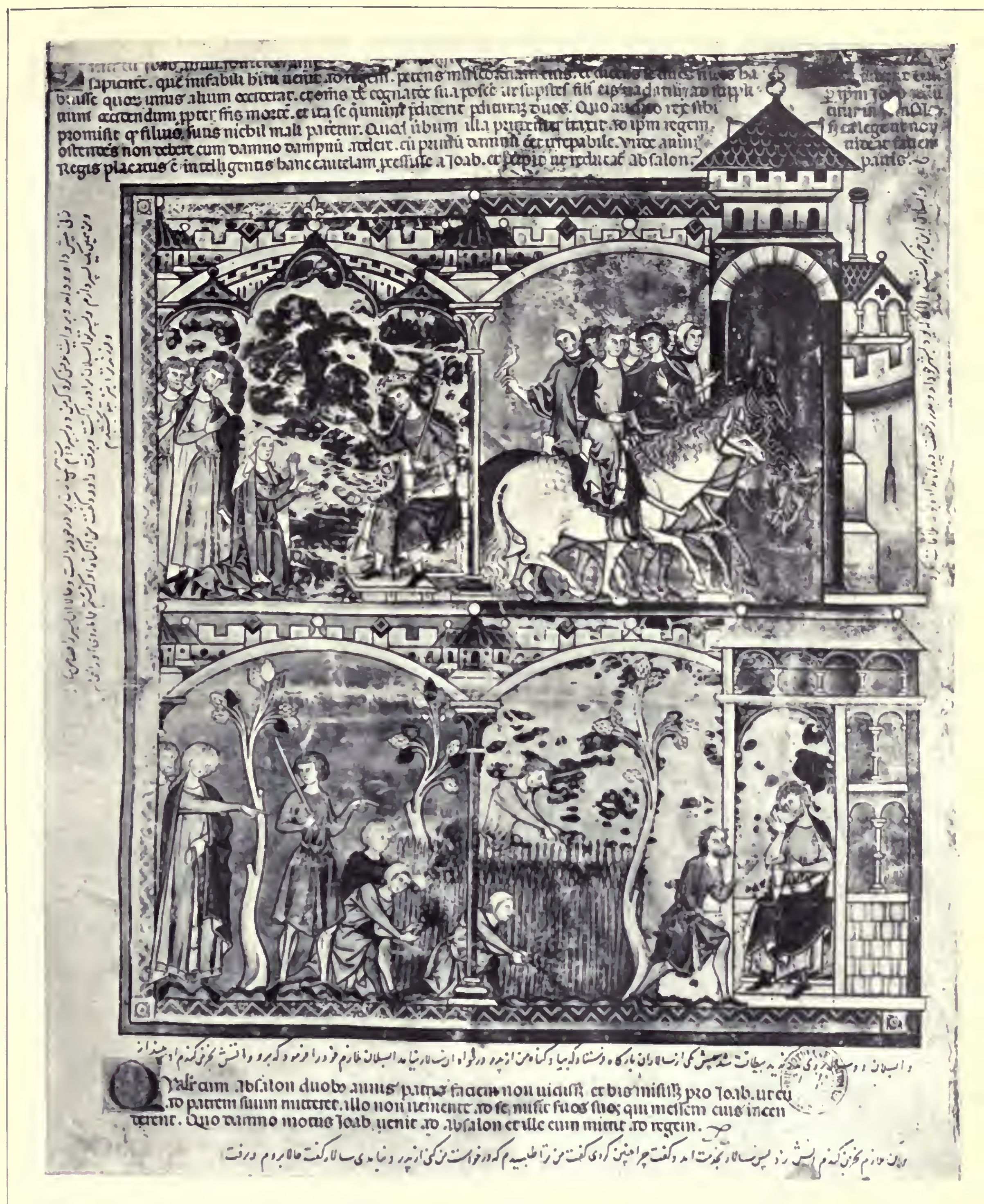
De tous ces gens de métier qui travaillaient à Paris en 1292, celui

manuscrits paraissant avoir été exécutés en Angleterre. Je reste plutôt d'accord avec M. Haseloff, qui les rapproche des images du *Petit psautier de saint Louis* (*Histoire de l'Art*, dirigée par André Michel, t. II, 1re partie, p. 336).

[1] L. Delisle, *Notice de douze livres royaux*, p. 50-51.

[2] H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel, d'après les documents originaux* (Paris, 1887, in-4°, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

[3] Voici leurs noms, d'après l'ouvrage de Géraud : Raoul, Thomas, Jean L'Englois, Grégoire, Courrat (*ou* Conrrat),



Tableaux bibliques, XIIIe siècle.

(Paris, Bibl. Nationale, Nouv. acq. latines 2294, fol. 3 recto.)

Photo Berthaud frères.

Planche I.





MINIATURES D'UN LIVRE ACHETÉ À L'ENLUMINEUR HONORÉ (1288).

(*Décret de Gratien*, n° 558 de la Bibliothèque de Tours.)





MINIATURES D'UN MANUSCRIT COPIÉ PAR THOMAS DE WYMONDUSWOLD (1314).

(Paris, Bibl. Nationale, ms. latin 3893, fol. 157 recto et 352 verso.)

Planche II.

qui payait les impôts les plus élevés était maître Honoré, demeurant rue Erembourc de Brie (aujourd'hui rue Boutebrie), et ayant pour associés son gendre Richard de Verdun et un auxiliaire ou « vallet » appelé Thomassin. Ce maître Honoré semble avoir eu parmi ses confrères une situation de premier plan; il était employé par la Cour de France et reçut en 1296 la somme de 20 livres comme prix de manuscrits qu'il avait enluminés pour le roi Philippe le Bel. M. Delisle a proposé d'attribuer à maître Honoré les illustrations d'un très beau *bréviaire* de la Bibliothèque Nationale [1] provenant du susdit roi Philippe le Bel [2]. Cette opinion, qui a été reprise et appuyée par M. Henry Martin [3], paraît en effet très vraisemblable. Cependant une production plus certaine de l'atelier du maître parisien nous est fournie par un *Décret de Gratien* de la Bibliothèque de Tours [4] qu'une note contemporaine, inscrite sur le volume même par un premier possesseur, nous atteste avoir été acheté en 1288 de maître Honoré, pour le prix relativement élevé de quarante livres parisis [5].

Le *Décret de Gratien* de Tours est orné de 38 petites miniatures d'une finesse exquise, dont le style rappelle beaucoup les images du psautier de saint Louis. Cette œuvre charmante, bien que signalée depuis longtemps [6], est en réalité à peu près inconnue; le comte Vitzthum lui-même ne l'a pas vue; aussi suis-je heureux de pouvoir donner, sur la seconde planche jointe à cet article, la reproduction de deux de ces créations de maître Honoré, grâce à des photographies que je dois à l'amitié de mon confrère de la Société des Antiquaires de France M. Jean-J. Marquet de Vasselot.

Bernar, Baudoin, Nicolas et sa mère et leur « vallet » Guiot, Honoré et son gendre Richard de Verdun et son « vallet » Thomassin, sire Jehan, sire Eude, Climent et un autre Guiot. Cf. Henry Martin, *Les miniaturistes français*, p. 59-60.

(1) Ms. latin 1023. — Deux pages de ce volume sont reproduites dans l'ouvrage du comte Vitzthum, pl. VII et VIII. L'une d'elles a été également donnée par M. Henry Martin, *Les miniaturistes français*, fig. 8.

(2) L. Delisle, *Notice de douze livres royaux*, p. 57.

(3) *Les miniaturistes français*, pages 61 et 62.

(4) N° 558. — Cf. A. Dorange, *Catalogue... des manuscrits de la Bibliothèque de Tours* (Tours, 1875, in-4°), p. 287-288.

(5) « Anno Domini M° CC° LXXX octavo, emi presens Decretum ab Honorato illuminatore, morante Parisius in vico Herenenboc de Bria, precio quadraginta librarum parisiensium. » (Le reste de la note est gratté.)

(6) L'inscription apposée sur le *Décret de Gratien* et visant l'enlumineur Honoré a été relevée et signalée dès 1868 par M. Léopold Delisle, *Notes sur quelques manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXIX (sixième série, t. IV), p. 597 (communication faite à l'Académie des Inscriptions le 27 novembre 1868).

La brillante efflorescence de la miniature parisienne persiste durant la première moitié du XIVe siècle sous les règnes des derniers Capétiens directs et des deux premiers rois de la maison de Valois. Nombreux sont les manuscrits qui attestent la vitalité de l'école. Je me bornerai à citer, comme un des plus remarquables et un des plus intéressants à tous égards, l'exemplaire très richement illustré de la *Légende de saint Denis* par le moine Yves que l'abbé de Saint-Denis près Paris, Gilles de Pontoise, fit exécuter pour être offert en 1317 au roi Philippe le Long[1], et dont la Société de l'histoire de Paris, grâce à un appui qu'elle doit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[2], vient de publier une excellente reproduction intégrale par les soins éclairés de M. Henry Martin[3].

À l'époque où le roi Philippe le Long reçut en don la *Légende de saint Denis*, le gendre et ancien associé de maître Honoré, Richard de Verdun, travaillait encore à Paris, ayant, en 1318, un collaborateur nommé Jean de la Marre qui l'aidait à décorer pour la Sainte-Chapelle de Paris trois grands *Antiphonaires*[4].

Vers le début du XIVe siècle, nous voyons aussi apparaître dans les pièces d'archives, sous Philippe le Bel en 1313, et sous Philippe le Long en 1319, la mention d'un enlumineur en quelque sorte officiel, faisant partie de la maison du roi. Cet enlumineur en titre s'appelait Maciot[5]; et sa femme, qui, comme il est souvent advenu, pouvait l'aider dans ses travaux, se nommait Marote de Compiègne[6].

Mais le grand miniaturiste parisien de la première moitié du

(1) Sur ce manuscrit, voir : Léopold Delisle, *Notice sur un recueil historique présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis,* dans *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXI, 2e partie (1865), p. 249-265.

(2) En 1902, l'Académie des Inscriptions a accordé à la Société de l'histoire de Paris une partie du montant du prix Berger, et c'est à l'aide des fonds provenant de cette récompense que la Société a pu entreprendre et mener à bonne fin sa publication.

(3) *Légende de saint Denis. Reproduction des miniatures du manuscrit original présenté en 1317 au roi Philippe le Long. Introduction et notice des planches par* Henry Martin (Paris, 1908, in-8°, 63 p. de texte et LXXXI planches en phototypie. Publication de la Société de l'histoire de Paris).

(4) A. Vidier, *Notes et documents sur le personnel, les biens et l'administration de la Sainte-Chapelle, du XIIIe au XVe siècle,* dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France,* t. XXVII (1901), p. 339. — Cf. Henry Martin, *Les miniaturistes français,* p. 62-63.

(5) Henry Martin, Introduction à la publication de la *Légende de saint Denis* ci-dessus mentionnée, p. 28-29.

(6) Ce nom de « Compiègne » devait être porté, à Paris, dans la seconde moitié du XIVe siècle, par un autre enlumineur très réputé, Antoine de Compiègne, mort fort âgé entre 1411 et 1414.

xive siècle, celui dont le nom est resté longtemps en honneur, fut Jean Pucelle, que les documents nous montrent en pleine activité de travail au moins depuis 1324 [1].

De précieuses découvertes de M. L. Delisle [2] ont permis d'établir que Jean Pucelle avait coopéré à la décoration, terminée le 30 avril 1327, d'une *Bible* en latin copiée par le calligraphe Robert de Billyng [3] et à celle d'un admirable *Bréviaire* en deux volumes, appelé le *Bréviaire de Belleville* [4].

Pour ces deux manuscrits Jean Pucelle eut des collaborateurs, Jaquet Maci (peut-être le même que Maciot, l'enlumineur en titre du roi), Anciau de Cens ou de Ceus et J. Chevrier. Il est au contraire seul nommé, dans un inventaire du duc Jean de Berry, pour un délicieux petit livre d'Heures ayant probablement appartenu à Bonne de Luxembourg, femme du futur roi Jean, et qui faisait naguère partie des collections de Mme la baronne Adolphe de Rothschild [5]. J'ai eu la rare bonne fortune d'être admis autrefois à jeter un regard rapide sur ce dernier volume, et je puis affirmer que, lorsqu'il sera plus connu, il contribuera grandement à asseoir d'une manière définitive le renom dont Jean Pucelle a joui auprès de ses contemporains et même auprès des amateurs d'une génération plus récente que la sienne.

Une école aussi vivace que l'École parisienne au temps dont nous parlons ne pouvait manquer, étant donnée en outre la suprématie politique de la capitale de la France, d'exercer une grande influence sur les régions voisines. Cette influence, qui du côté de l'Est s'étendit jusqu'au Rhin, est attestée par de très nombreux arguments que l'on peut tirer de l'étude comparative des manuscrits; elle est très reconnaissable, par exemple, dans les deux volumes d'un superbe *Bréviaire de Verdun* fait pour Marguerite de Bar, abbesse de Saint-Maur de Verdun [6], et dans un

[1] Cf. Marcel Poëte, *Les Primitifs parisiens*, p. 29.

[2] L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale* (et *Nationale*), t. I (1868), p. 13. — *Les Livres d'Heures du duc de Berry* (Paris, 1884, in-8°), p. 16-17, publié aussi dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1884, t. I, p. 284-285. — *Notice de douze livres royaux*, p. 73-75 et pl. XIV et XV.

[3] Ms. latin 11935 de la Bibliothèque Nationale. — Une des pages enluminées de ce volume est reproduite dans Henry Martin, *Les miniaturistes français*, fig. 9.

[4] Mss. latins 10483 et 10484. — Cf. L. Delisle, *Notice de douze livres royaux*, n° XI (p. 81-88) et pl. XV-XVII.

[5] L. Delisle, *Notice de douze livres royaux*, n° IX (p. 67-75).

[6] La partie d'hiver de ce *Bréviaire de Verdun* appartient à M. Yates Thompson. L'autre partie est à la Bibliothèque de Verdun, n° 107.

non moins beau *Pontifical de Metz*, exécuté pour Renaud de Bar, évêque de Metz, de 1302 à 1306[1].

Cependant, à dater surtout du début du XIVe siècle, l'École parisienne a une rivale dans une école de miniature qui jette un vif éclat en Angleterre. Des manuscrits splendides sont mis au jour à destination de possesseurs anglais. Un centre de production très important paraît exister en particulier dans la région sise à l'Est de l'Angleterre entre Cambridge et la mer. C'est de cette région que proviennent quelques volumes hors pair, notamment plusieurs *psautiers* de grand format et d'une suprême richesse de décoration, le « *Gorleston Psalter* », à M. C. W. Dyson Perrins, récemment mis en lumière par un des meilleurs connaisseurs en pareille matière, M. Sydney C. Cockerell[2]; l'« *Ormesby Psalter* », de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford[3]; le « *Psautier de la famille de Saint-Omer* », à M. H. Yates Thompson[4]; un autre *psautier* conservé en France à la Bibliothèque de Douai[5], etc. L'efflorescence de cet art, dont les manuscrits qui viennent d'être cités et beaucoup d'autres encore, comme l'étonnant « *Windmill Psalter* » de la collection Pierpont Morgan, nous montrent d'incomparables exemples, s'est-elle cantonnée dans l'Angleterre insulaire? N'aurait-elle pas au contraire franchi la Manche pour impressionner, par la fascination de sa beauté, des enlumineurs travaillant sur le continent? Le comte Vitzthum, dans son livre, s'est préoccupé de la question, en demandant à l'étude de très nombreux volumes des éléments pour la résoudre. Il nous représente l'École parisienne et l'École anglaise en quelque sorte en antagonisme et l'influence de l'une et l'autre École venant se disputer la suprématie dans les contrées placées par leur situation géographique entre les deux centres d'activité, par exemple celles qui composent en partie la moderne Belgique.

(1) Ce *Pontifical de Metz* était naguère la propriété de Sir Th. Brooke, qui en a fait reproduire les peintures dans un beau volume offert par lui au Roxburghe Club (*The Metz pontifical. . ., edited by* E. S. Dewinck, London, 1902, in-folio). Une heureuse disposition testamentaire vient de le faire passer aux mains de l'amateur anglais le plus digne de posséder pareil trésor, M. H. Yates Thompson.

(2) *The Gorleston Psalter. A manuscript of the beginning of the fourteenth century in the library of C. W. Dyson Perrins, described in relation to other East Anglican books of the period by* Sydney C. Cockerell (London, Chiswick Press, 1907, in-folio, avec superbes planches).

(3) Une page en est reproduite dans *The Gorleston Psalter*, pl. XIX.

(4) H. Yates Thompson, *Fac-similes of six pages from a Psalter for a member of the S. Omer Family* (London, 1900, in-folio) et *A lecture on some english illuminated manuscripts* (London, 1902, gr. in-8°), p. 23-25 et pl. XXXI-XXXVI. — Cf. *The Gorleston Psalter*, pl. XV.

(5) N° 171. — Cf. *The Gorleston Psalter*, pl. XVI à XVIII.

Nous sommes ici en présence d'un de ces problèmes de grande envergure que l'histoire de l'art du moyen âge en Occident réserve encore en si grand nombre à ses adeptes. Je ne songe pas à l'aborder dans cet article, car le champ à parcourir serait immense; mais qu'il me soit permis d'indiquer brièvement quelques observations qui me sont personnelles et dont il n'a pas encore été jusqu'ici fait état[1].

La Bibliothèque Royale de Munich possède un très beau *Psautier latin-français*[2], qui paraît avoir appartenu à la reine d'Angleterre, Isabelle de France, femme d'Édouard II. Ce volume passe même pour avoir été fait vers l'époque du mariage de la reine en 1308[3]. Mais on peut le croire un peu plus ancien et faire remonter son exécution jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Par son texte et par sa paléographie, le volume offre incontestablement le caractère d'un manuscrit bien anglais. Il portait jadis une date tracée en travers des marges inférieures des deux derniers feuillets, commençant au verso de l'avant-dernier feuillet et se terminant au recto du dernier. Le dernier feuillet a malheureusement disparu; la date est ainsi mutilée et il n'en reste que la première moitié. Or ce début est ainsi conçu :

Conscript' Lutetie a° Dom. MCC..... [le reste manque].

Le nom de Lutèce, c'est-à-dire Paris, se révèle si surprenant, comme lieu d'exécution d'un volume qui, par tant de liens, se rattache à l'Angleterre, que l'on serait tenté de contester l'authenticité de l'inscription[4]. Après examen de l'original, je la crois absolument véridique. La conclusion qui s'impose, c'est que nous avons, dans le *Psautier latin-français* de Munich, un manuscrit anglais de contenu et de calligraphie et qui cependant a été fait à Paris.

Et l'exemple n'est pas unique.

(1) C'est cependant dès le 23 janvier 1901 que j'ai commencé à signaler ces observations dans une communication faite à la Société des Antiquaires de France. Cf. *Bulletin de la Soc. nationale des Antiquaires de France*, année 1901, p. 79-80.

(2) Codex Gallicus 16.

(3) Sur les raisons qui ont amené à formuler l'hypothèse de cette date, voir L. Delisle, *Notice de douze livres royaux*, p. 63, note 2.

(4) Samuel Berger a proposé de reconnaître, dans le *Psautier latin-français* de Munich, « la copie d'un manuscrit parisien de l'an 1200 » (*La Bible française au moyen âge*, p. 14). Mais il n'avait pas vu lui-même le manuscrit; il n'en parle que d'après une note qui lui avait été envoyée d'Allemagne (*op. cit.*, p. 433). Il ignorait que le dernier feuillet manquait et que, par suite de cette disparition, nous n'avions plus que la première moitié de la date, s'arrêtant après l'indication des années séculaires (12.. et non 1200).

J'ai depuis longtemps remarqué à la Bibliothèque Nationale de Paris, et le comte Vitzthum a longuement étudié à son tour un exemplaire du *Décret de Gratien* orné de charmantes peintures d'une exécution très fine [1]. Le manuscrit se termine par une souscription du copiste qui nous apprend que le manuscrit, terminé le 6 août 1314, a été écrit par un calligraphe anglais nommé Thomas de Wymonduswold [2] :

Explicit [3] liber Decretorum, correctus in textu et apparatu cum paleis historiis et quotis debitis locis positis de manu Thome de Wymonduswold, Anglici, scriptus; et est iste liber domini A. Reg' Archid. [?] Ca.er..... [4] quem Deus custodiat. — Anno Domini millesimo trecentesimo quartodecimo, mense Augusti, sexto die, videlicet die Martis post festum beati Petri apostoli ad Vincula, completa fuerunt ista, videlicet de rubeo scripta [5]; in quo anno supradicto multa in mundo facta sunt mirabilia.

En présence d'une indication aussi nette de la nationalité anglaise du copiste, le comte Vitzthum, ainsi qu'il était très naturel, a considéré le manuscrit comme ayant été fait en Angleterre et a publié deux de ses miniatures [6] comme types de miniatures anglaises, empreintes il est vrai, a-t-il finement remarqué, de caractère français. Je publie à mon tour ici, sur la seconde de mes planches, deux images de ce manuscrit, et je les donne comme spécimens de miniatures PARISIENNES. En effet le

(1) Ms. latin 3893. — Cf. le livre du comte Vitzthum, p. 78-83.

(2) La lecture de la première lettre de la dernière syllabe prête, au premier abord, à un peu d'incertitude. On pourrait être tenté de lire : « Wymondus *l*-*b*old » ou encore « Wymondus *l k*old ». Mais la comparaison avec le *W* initial du nom tranche la question en donnant, d'une manière paléographiquement certaine, la leçon : « Wymondus *w*old ».

(3) La première partie de cette souscription est écrite en rouge, la seconde en noir, et les deux parties sont enchevêtrées ensemble, une ligne de la première phrase, écrite en rouge, alternant avec une ligne de la seconde phrase, tracée en noir.

(4) Ce passage de la partie de l'inscription tracée en rouge a été gratté et sa lecture est devenue très difficile. L'initiale *A* et le nom ou mot *Reg*, suivi d'une abréviation à résoudre, pourraient avoir été mis en surcharge, après coup, sur le grattage. Il semble bien qu'il y ait ensuite : *Archid.* Le mot suivant commence par *Ca*, suivi d'une lettre accompagnée de l'abréviation signifiant *er* au-dessus de la ligne, et paraît se terminer par la finale : *ensis*, en partie abrégée. On a proposé de lire : *Cantuarensis* (comte Vitzthum, *op. cit.*, p. 79); mais la présence de l'abréviation *er* vers le début du mot s'oppose à cette hypothèse. On pourrait, avec plus de raison, songer à *Ca*[*m*]*er*-[*acensis*]; toutefois il serait téméraire de vouloir conclure, dans l'état actuel du manuscrit.

(5) Allusion à la partie de la souscription écrite en rouge, dont deux lignes encadrent en quelque sorte les mots : « videlicet de rubeo scripta », l'une au-dessus, l'autre au-dessous.

(6) *Die Pariser Miniaturmalerei*, planches XVIII et XIX.

calligraphe Thomas de Wymonduswold était bien originaire d'Angleterre; mais ce n'était pas dans son pays natal, c'était *à Paris* qu'il exerçait son métier[1]. Et c'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi, dans sa souscription du manuscrit, il a tenu à mentionner sa nationalité anglaise. L'indication eût été évidemment superflue s'il avait travaillé en Angleterre. Au contraire, immigré en France, il a suivi une coutume maintes fois mise en pratique par les calligraphes qui s'expatriaient, faisant déjà ce que, au xve siècle, devaient faire, à Séville en Espagne, nos compatriotes Pierre de France et Jacques de Paris[2], et en Italie Hugues Commineau, l'habile copiste originaire des environs de Bordeaux qui fut, au Sud des Alpes, si recherché des plus grands bibliophiles de la Péninsule[3].

Autre exemple. J'ai cité plus haut la *Bible* achevée en 1327, sur laquelle M. L. Delisle a découvert la signature collective du fameux enlumineur Jean Pucelle et de ses collaborateurs Jaquet Maci et Anciau de Cens[4]. Pucelle et ses collaborateurs étaient des Parisiens; mais le calligraphe qui a copié le texte de cette Bible portait un nom tout à fait anglais : Robert de Billyng[5].

Mais ce sont surtout les archives de l'Université de Paris, dont les

(1) Il est nommé parmi les libraires et copistes de manuscrits établis à Paris, qui, à la date du 23 septembre 1323, étaient reconnus par l'Université de Paris comme se conformant à ses règles (Archives nationales de Paris, M. 68, n° 6. — Document analysé dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, par Denifle et Châtelain, tome II [1891] sectio prior, p. 273, note 1).

(2) Cf. Paul Durrieu, *Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures*, p. 50 (Paris, 1893, in-8°. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV).

(3) Hugues Commineau revendique à plusieurs reprises sa qualité de *Français*, « ex Francia natus », dans ses signatures des superbes manuscrits qu'il a copiés pour le duc Frédéric d'Urbin et pour Alphonse Ier, roi de Naples (*Bible d'Urbin* à la Bibliothèque du Vatican, et *Ptolémée*, de la Bibl. Nationale de Paris, ms. latin 4802).

(4) On peut noter une assez curieuse ressemblance de rédaction entre la signature collective de Jean Pucelle et de ses collaborateurs dans la *Bible* de 1327 (ms. latin 11935) et la souscription de Thomas de Wymonduswold à la fin du *Décret de Gratien* de 1314 (ms. latin 3893). Signature de Pucelle : « *Ceste lingne de vermeillon que vous vées fu escrite* en l'an de grâce MCCC et XXVII, en un jueudi, darrenier jour d'avril, veille de mai, v^e die. » Souscription de Thomas de Wymonduswold : « Anno Domini millesimo trecentesimo quarto decimo, mense Augusti, sexto die, videlicet die Martis post festum beati Petri apostoli ad Vincula, *completa fuerunt ista, videlicet de rubeo scripta.* » La disposition matérielle, d'autre part, est semblable dans les deux manuscrits pour les souscriptions, qui se composent pareillement de deux parties, écrites l'une en rouge et l'autre en noir, et enchevêtrées l'une avec l'autre.

(5) Billing est en Angleterre, près de Northampton.

documents ont été publiés ou analysés par le P. Denifle et M. Émile Châtelain dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis*[1], qui sont curieuses à interroger à cet égard. Elles mentionnent successivement un certain nombre de libraires ou de copistes de manuscrits établis à Paris et qui eurent depuis 1316 jusqu'à 1350 des rapports avec l'Université. Or, parmi eux, nous voyons défiler toute une série de gens qui sont Anglais de race ou tout au moins de nom. En 1316, Étienne l'Irlandais, Jean d'Angleterre[2] et Guillaume le Grant, « Anglais » (*Anglicus*)[3]; en 1323, Jean de Guyvendale, « Anglais », Nicolas d'Écosse, Nicolas d'Irlande[4], et Thomas de Wymondlkold [Wymonduswold], « Anglais »[5]; en 1335, Jean de Ponton, « Anglais » et peut-être aussi, vu son nom, Nicolas Tirel; en 1338, Jean de Semer, « Anglais », et peut-être aussi Henri de Cornouailles[6]; en 1342, Henri de Neuham, « Anglais »; Gilbert de Hollandia, « Anglais »; Jean « Parvi » c'est-à-dire Jean Petit, « Anglais »; Thomas l'Anglais[7], peut-être, encore Robert « Scoti » et Guillaume « Herberti »[8]; en 1350, Henri de Lechelade, « Anglais », du diocèse de Worcester, et Henri le Franc, de Venna[9], « Anglais »[10].

Au total, de 1316 à 1350, le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, de Denifle et Châtelain, nous fait connaître 92 copistes ou libraires travaillant à Paris; et sur ces 92 confectionneurs de livres, quinze au minimum et peut-être dix-neuf, sont qualifiés d'*Anglais* ou portent des noms anglais. C'est une proportion d'environ seize à vingt pour cent, ce qui est relativement très élevé et infiniment au-dessus, par exemple, de ce que l'on constaterait aujourd'hui, si l'on voulait reprendre une statistique analogue.

Tous ces faits, attestés par des preuves écrites et contemporaines, donnent assurément fort à penser. Bien des manuscrits peut-être existent, copiés par des mains anglaises et même destinés à des Anglais, et que pour ces raisons on attribue à l'Angleterre seule, qui ont pu en réalité être exécutés à Paris, par les calligraphes anglais émigrés en

(1) Paris, 1889-1897, 4 vol. in-4°.

(2) « Stephanus Hybernicus » et « Johannes de Anglia ». *Chartularium Univ. Parisiensis*, t. II, p. 180.

(3) *C. U. P.*, t. II, p. 192.

(4) « Nicolaus de Scotia » et « Nicolaus de Ybernia ».

(5) *C. U. P.*, t. II, p. 273. — J'ai dit plus haut, p. 16, note 2, comment, dans la souscription de Thomas de Wymonduswold à la fin du ms. latin 3893, le *w* initial de la dernière syllabe pourrait être très facilement confondu avec le groupe des lettres *l k*.

(6) « Henricus de Cornubia ».

(7) « Thomas Anglicus ».

(8) Pour tous ces noms, *C. U. P.*, t. II, p, 189 et 530.

(9) Venn-Ottery (Cornouailles)?

(10) *C. U. P.*, t. II, p. 657-658.

France, et avoir été confiés, pours leurs peintures et leurs enluminures, à des artistes de l'Île-de-France.

En tous cas, il y a eu certainement, en ce qui touche à la création des beaux livres, au temps des derniers Capétiens directs et des deux premiers rois de la branche de Valois, des rapports très fréquents et même un mouvement d'hommes, longtemps poursuivi, d'un bord à l'autre de la Manche.

Pour donner en quelques mots rapides ma conclusion personnelle sur le problème que je ne fais qu'effleurer, je crois que, pour l'époque que nous envisageons, il n'y a pas eu à proprement parler antagonisme ou rivalité entre la miniature parisienne et la miniature anglaise, mais que les deux arts se sont développés côte à côte, se pénétrant souvent l'un l'autre, contribuant mutuellement à leur développement par des influences réciproques, comme deux arbres jumeaux qui mêleraient leurs racines et confondraient leurs branches, au point que l'on ne saurait parfois quel tronc a produit quelques-uns des fruits les plus beaux et les plus savoureux.

Paul DURRIEU.

PARMENIANUS,

PRIMAT DONATISTE DE CARTHAGE.

Saint Augustin. *Scriptorum contra Donatistas pars I*, édition Petschenig. 1 vol. in-8°. — Vienne et Leipzig, Tempsky et Freytag, 1908 (volume LI du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* publié par l'Académie des Sciences de Vienne).

PREMIER ARTICLE.

L'Académie de Vienne poursuit régulièrement, depuis plus de quarante ans, la publication de son *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vaste recueil d'éditions critiques, un peu inégal sans doute, mais, dans l'ensemble, très précieux pour l'étude de la littérature chrétienne de langue latine. Périodiquement, cette collection s'enrichit de nouveaux volumes, qui fournissent une base solide aux enquêtes des philologues et des historiens. Depuis quelques années, c'est surtout l'œuvre de saint Augustin qui attire l'attention de l'Académie et bénéficie de son intelligente initiative. Déjà ont paru une quinzaine de volumes, qui contien-

nent la plupart des grands ouvrages d'Augustin. Cependant la série des traités polémiques présentait encore d'importantes lacunes : il y manquait, notamment, tout le groupe des livres contre les Donatistes. Cette lacune sera bientôt comblée. M. Petschenig vient de publier avec beaucoup de soin, après collation des manuscrits, le premier volume d'une édition des traités antidonatistes. À vrai dire, cette recension critique ne modifie que sur des points de détail le texte traditionnel établi jadis par les Bénédictins. Mais ces détails ont leur valeur, surtout pour l'étude de la langue; et, en tout cas, la nouvelle recension critique garantit désormais aux érudits la sûreté du texte, sans laquelle il n'y a point d'interprétations certaines ni de travail fécond.

Ce premier volume de l'édition des traités antidonatistes contient trois ouvrages, tous trois fort importants : le *Psalmus contra partem Donati;* les trois livres *Contra epistulam Parmeniani;* les sept livres *De baptismo*. Le *Psalmus* est un très curieux spécimen, unique en son genre, d'une poésie polémique chrétienne à rythme populaire; il présente un vif intérêt pour l'histoire de la campagne d'Augustin contre le schisme africain et pour l'histoire des origines de notre versification moderne. Le *De baptismo* est le traité le plus complet et le plus richement documenté que nous possédions sur ces controverses relatives au baptême, qui, après avoir troublé l'Afrique chrétienne du temps de Cyprien, ont plus tard, pendant un siècle, constamment mis aux prises les deux Églises rivales. Quant au *Contra epistulam Parmeniani*, il est doublement précieux pour nous. D'abord, c'est le plus ancien des grands ouvrages conservés d'Augustin contre le schisme; c'est l'un des plus importants et des plus vivants. En outre, il contient une réfutation systématique et très précise, avec de nombreux fragments textuels, d'une œuvre célèbre de Parmenianus; par là, il nous permet de restituer en partie et de juger cette œuvre elle-même. L'Académie de Vienne nous avait donné précédemment une bonne édition critique du livre de saint Optat, qui a réfuté avec la même exactitude un autre ouvrage du même Parmenianus[1]. Il est désormais possible de se faire une idée nette des œuvres de ce personnage, qu'on a laissé dans l'ombre, et qui néanmoins a joué un rôle important dans l'Afrique chrétienne de la seconde moitié du IVe siècle. Nous voudrions indiquer ici brièvement, mais avec précision, ce que nous savons de lui ou de ses polémiques, et dans quelle mesure nous avons pu reconstituer ses ouvrages.

[1] Optat de Milev, *Libri VII*, édition Ziwsa, Vienne et Leipzig, 1893 (volume XXVI du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*).

I

Parmi les chefs des Donatistes, si ombrageux dans leur patriotisme africain, Parmenianus est peut-être le seul qui ne fût pas du pays; et cette origine étrangère lui a valu des railleries sans fin de la part des Catholiques, agacés d'entendre toujours leurs adversaires se targuer d'être en Afrique la seule Église nationale[1]. Parmenianus était, de naissance, Espagnol ou Gaulois[2]; on ne peut préciser davantage. Ce sont les hasards de la vie, et surtout les contre-coups de la politique religieuse du temps, qui ont fait de lui un Carthaginois et le primat de l'Église schismatique. En 347, l'empereur Constant avait tenté à son tour de rétablir la paix en Afrique; il avait promulgué un édit d'union, qui eut pour conséquences un soulèvement de fanatiques et une terrible persécution contre les Donatistes[3]. Le résultat visé fut atteint, au moins en apparence, et pour quelque temps. L'unité fut rétablie, par la ruine de l'Église schismatique : l'année suivante, Gratus, l'évêque catholique de Carthage, put dans un concile célébrer avec enthousiasme la victoire de son parti et la restauration de l'Afrique chrétienne[4]. Mais ce triomphe éphémère n'avait été obtenu que par la violence : on avait confisqué les basiliques et les biens des dissidents, on avait massacré leurs bandes de circoncellions[5], on avait frappé ou exilé leurs chefs[6]. Parmi les bannis se trouvait le primat du Donatisme, le farouche et intransigeant Donat de Carthage. Avec ses plus fidèles partisans, il fut relégué ou se réfugia dans une autre province de l'Empire, probablement en Espagne ou en Gaule; c'est là qu'il mourut, vers 355[7]. Selon toute vraisemblance, Parmenianus connut Donat dans son exil, fut séduit par sa doctrine, se rallia à son Église, devint l'un de ses plus fervents disciples; et c'est ainsi qu'à la mort du maître, malgré la tare de son origine étrangère, il put être choisi par les sectaires bannis, pour le remplacer comme évêque de Carthage et comme chef de l'Église schismatique[8].

Pendant plusieurs années, il n'en fut évidemment que le chef hono-

[1] Optat, I, 5 : « quia peregrinus es ». Cf. II, 7; III, 3.

[2] *Ibid.*, II, 7 : « Hispanum aut Gallum ».

[3] *Passio Marculi*, p. 761, Migne; *Passio Maximiani et Isaac*, p. 768, Migne; Optat, III, 1 et 3; Augustin, *Psalmus contra partem Donati*, 145; *Epist.*, 105, 2, 9.

[4] *Concil. Carthag. ann. 348*, *Exord.* et can. 1-2.

[5] Optat, III, 4.

[6] *Ibid.*, II, 15; III, 1 et 4.

[7] Jérôme, *Chron. ad ann. Abr.* 2371 (= 355). — Cf. Optat, II, 15; III, 1 et 3-4.

[8] Optat, II, 7; III, 3; Augustin, *Retract.*, II, 43; *Serm.*, 46, 8, 17.

raire. L'accès de sa ville épiscopale lui était interdit; le Donatisme était toujours proscrit en Afrique, et n'y survivait que dans l'ombre[1]. La situation changea brusquement en 362. Julien venait d'arriver à l'Empire, et inaugurait habilement sa campagne contre le Christianisme, en proclamant la liberté de culte pour tous, en rouvrant les temples et en restaurant les vieilles religions, en lâchant la bride aux hérésies. Les Donatistes saisirent l'occasion. Plusieurs de leurs évêques adressèrent une requête à l'empereur, demandant pour eux aussi la liberté et la restitution de leurs biens[2]. Par un édit solennel, Julien abrogea l'édit de Constant, autorisa les exilés à rentrer en Afrique, et ordonna aux gouverneurs de faire rendre aux schismatiques les immeubles confisqués ou attribués aux Catholiques[3]. Les bannis accoururent et réveillèrent la foi de leurs fidèles, reconstituant partout leurs communautés, revendiquant leurs basiliques devant les tribunaux ou par la force[4]. Une effroyable guerre civile et religieuse se déchaîna sur la contrée, principalement en Numidie et en Maurétanie. Les Circoncellions se remirent en campagne; des bandes armées, souvent conduites par des évêques, parcoururent le pays, saccageant les églises, massacrant ou violentant les Catholiques, convertissant malgré elles des populations entières[5]. C'est dans ces circonstances, aussitôt après l'édit de Julien, que Parmenianus vint à Carthage, où il prit possession de son évêché et inaugura son rôle effectif de chef du parti[6].

Hâtons-nous d'ajouter qu'il fut complètement étranger aux violences de ses turbulents amis. Si l'on en juge par ce que nous disent de lui ses adversaires, il dut être le premier à déplorer ces désordres, qui compromettaient sa cause et contrecarraient sa politique. Nous ne connaissons pas le détail de son œuvre épiscopale et administrative; mais, au témoignage d'Augustin, son action fut décisive[7]. D'ailleurs, les faits sont là pour l'attester. Quand Parmenianus arriva en Afrique, le Donatisme, proscrit depuis quinze ans, dépouillé de tout, réduit à quelques groupes d'obscurs sectaires, n'existait plus comme Église[8]. Trente ans plus tard,

[1] Optat, II, 15.

[2] Optat, II, 16; III, 3; Augustin, *Contra litteras Petiliani*, II, 97, 224; *Epist.*, 93, 4, 12; 105, 2, 9.

[3] Optat, II, 16; Augustin, *Contra litteras Petiliani*, II, 83, 184; 97, 224; *Epist.*, 105, 2, 9; *Cod. Theod.*, XVI, 5, 37.

[4] Optat, II, 17-19; III, 3; VI, 7; Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 12, 19; *Contra litteras Petiliani*, II, 92, 203; *Cod. Theod.*, XVI, 5, 37.

[5] Optat, II, 17-19.

[6] «Isdem paene momentis vester furor in Africam revertitur... Venistis rabidi, venistis irati...» (Optat, II, 17).

[7] «Extulit se superbia Donati, fecit sibi partem; subsequens eum Parmenianus illius confirmavit errorem» (Augustin, *Serm.*, 46, 8, 17).

[8] Optat, II, 15.

à la mort de Parmenianus, l'Église donatiste, fortement organisée dans toutes les provinces africaines, tenait partout tête à l'Église catholique, l'emportait même en Numidie par le nombre des adhérents et des communautés[1]. Evidemment, les circonstances avaient été favorables : partialité de Julien et politique hésitante de ses successeurs, complicité de certains gouverneurs[2], révolte de Firmus, en qui les dissidents trouvèrent un allié[3]. Mais c'est aussi dans l'habileté du chef qu'il faut chercher la raison des progrès du schisme en ces temps-là. Parmenianus a été le restaurateur du Donatisme, qu'il a reconstitué, réorganisé, fortifié. Il sut même imposer peu à peu à ces sectaires, — Circoncellions mis à part, — une assez sévère discipline, qui empêcha le parti de s'émietter, suivant l'usage des dissidents, en petites coteries rivales : nous en trouvons la preuve dans l'échec relatif du schisme rogatiste en Maurétanie[4] et dans l'énergique intervention du primat contre Tyconius[5]. En même temps, Parmenianus augmenta le nombre de ses fidèles par une active propagande, et les affermit dans leur foi en les instruisant, en composant même pour eux des ouvrages d'allure populaire[6]. Il continua si bien l'œuvre de Donat, qu'à son tour il fut considéré comme un fondateur de la secte, et que les Donatistes furent souvent appelés alors les Parménianistes[7].

Il fut, enfin, l'un des principaux polémistes de son parti. Dès son arrivée en Afrique, peut-être dès 362, il entreprit de démontrer au public la légitimité de son Église, et la déchéance irrémédiable de l'Église rivale, dans un grand traité en cinq livres, où il malmenait fort les Catholiques[8]. C'est l'ouvrage qu'a réfuté Optat, vers 366. Quelques années plus tard, il eut à défendre son Église schismatique contre la menace d'un schisme intérieur. Tyconius, un écrivain donatiste de pensée indépendante, qui avait de l'autorité dans son parti, mais qui n'en acceptait pas tous les préjugés, avait osé contester, dans des livres qui firent du bruit, plusieurs principes fondamentaux de la secte. Parme-

[1] *Collat. Carthag.*, I, 165; Augustin, *Epist.*, 129, 6; 209, 2; *Enarr. II in Psalm.*, 21, 26; *Serm. II in Psalm.*, 36, 19.

[2] Optat, II, 18; Augustin, *Epist.*, 87, 8.

[3] Augustin, *Epist.*, 87, 10; *Contra epistulam Parmeniani*, I, 10, 16; 11, 17; *Contra litteras Petiliani*, II, 83, 184; *Passio Salsae*, 13.

[4] Augustin, *Epist.*, 93, 3, 11; 6, 20-21; 8, 24; 11, 49.

[5] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1; *Epist.*, 93, 10, 43-45.

[6] *Praedestinat.*, 43. — Cf. Optat, I, 4 : «tractatus tuos, quos in manibus et in ore multorum esse voluisti.

[7] Augustin, *De haeres.*, 41; *Contra epistulam Parmeniani*, I, 4, 9; *Praedestinat.*, 43.

[8] Optat, I, 5-6.

nianus vit le danger, il n'hésita pas. Dans un important ouvrage qui avait la forme d'une lettre à Tyconius, il essaya de réfuter le téméraire et lui reprocha son inconséquence. Tyconius refusant de s'incliner, le primat le fit condamner, vers 380, par un concile[1]. Dans les deux cas, c'est la raison politique qui avait fait de Parmenianus un polémiste. Sous Julien, au moment où il arrivait en Afrique et commençait la restauration de son Église, il avait compris la nécessité d'en justifier le principe. Plus tard, devant les aveux compromettants de Tyconius, il s'inquiéta du sourd travail de désagrégation qui minait l'Église schismatique : pour en maintenir l'unité et en sauvegarder le principe, il frappa l'un des siens, l'honneur du parti.

On ne connaît pas exactement la date de sa mort. Il avait disparu depuis longtemps, quand Augustin le réfutait, vers l'année 400[2]. D'autre part, dès 392, commencent les attaques contre Primianus, successeur de Parmenianus; et le nouveau primat se rendit odieux à bien des gens dès les premiers mois de son épiscopat[3]. On est donc fondé à placer vers 391 la mort de Parmenianus. Il resta cher aux Donatistes, qui lui devaient tant et qui étaient fiers de lui; d'autant plus que son successeur ne négligea rien pour le faire regretter. Deux ans plus tard, les maladresses de Primianus avaient déjà compromis l'œuvre de son devancier : l'Église schismatique était, à son tour, morcelée par le schisme, et sérieusement affaiblie en face des Catholiques qui prenaient l'offensive.

Sur le caractère de Parmenianus, amis et adversaires étaient d'accord[4]. C'était un fort honnête homme, aimé des siens, respecté de tous; ferme et habile, mais très droit dans sa conduite, étranger à l'intrigue comme à la violence, dédaigneux des faux-fuyants comme des brutalités. Tout ce qu'on lui reprochait dans le camp adverse, c'était d'être intransigeant dans ses idées, et injuste pour les Catholiques qu'il s'obstinait à traiter d'hérétiques[5]. Autant dire qu'on lui reprochait d'être donatiste; ce qui était assez naturel pour le chef du Donatisme. Assurément, il ne sacrifiait rien des principes, des traditions ni des préjugés de son parti, qu'il défendait énergiquement à l'occasion; mais il se mon-

[1] Augustin, *Epist.*, 93, 10, 43-45; *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1.

[2] « Parmeniani quondam episcopi eorum » (Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1); — « si viveret Parmenianus » (*ibid.*, I, 4, 9; II, 3, 7). — Cf. II, 7, 13; 22, 42.

[3] Augustin, *Serm. II in Psalm.*, 36, 19-20; *Contra Cresconium*, IV, 6, 7; *Epist.*, 43, 9, 26.

[4] Optat, I, 4; Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, II, 7, 13.

[5] Optat, I, 5 et 9; II, 14; IV, 9.

trait aussi bienveillant pour les personnes qu'intraitable sur les doctrines. Il consentait à discuter, et croyait pouvoir réfuter ses contradicteurs sans les injurier. Bref, il était aussi conciliant que pouvait l'être le primat d'une secte intransigeante. Cette modération relative était alors une véritable originalité dans le camp des Donatistes; c'était une vertu rare chez leurs chefs, et une force dans la lutte des partis.

Comme son prédécesseur Donat, Parmenianus avait laissé la réputation d'un grand orateur; son éloquence est attestée et célébrée par Augustin lui-même[1]. Pour ces évêques schismatiques, qui s'appuyaient sur la foule dans leur résistance contre le pouvoir civil et contre l'Eglise officielle, c'était une nécessité, un des devoirs de leur charge, que de bien parler; une des causes du discrédit où tomba Primianus et des difficultés qu'il rencontra, paraît avoir été précisément la médiocrité de ses facultés oratoires, son fâcheux mutisme dans les conférences et les conciles. Il ne nous reste aucun discours de Parmenianus, et nous n'avons pas de renseignements explicites sur les caractères de son éloquence. Cependant, on peut l'imaginer, dans une certaine mesure, d'après le style de ses ouvrages polémiques, et d'après quelques mots de ses adversaires catholiques. Une parole autoritaire, à la fois populaire et hautaine; un mélange assez original de formules concises, d'exhortations, de citations bibliques, et d'invectives contre l'autre Église; un langage énergique et sonore, relevé d'images, hérissé d'antithèses, et un peu emphatique. Un contraste surprenant entre l'élévation de la pensée et la violence de l'expression, entre la modération de l'esprit et l'âpreté du ton.

Parmi les ouvrages de Parmenianus, le plus populaire, et peut-être le plus original, est complètement perdu. C'était un recueil de *Psaumes*, composés spécialement pour l'instruction des fidèles, et destinés à être chantés en chœur dans les églises des schismatiques[2]. L'idée n'était pas entièrement neuve. Le rôle prépondérant des Psaumes bibliques dans la liturgie primitive avait de bonne heure suggéré à des hérétiques la pensée d'utiliser ces rythmes, consacrés par une pieuse tradition et très goûtés de la foule, pour la défense ou la propagation de leurs doctrines. Dès le IIe siècle, les Marcionites, les Valentiniens et autres Gnostiques, les Montanistes, avaient eu leurs Psaumes particuliers, imités en apparence de ceux de l'Ancien Testament, mais animés d'un tout

[1] Augustin, *Contra Cresconium*, I, 2, 3.

[2] « Parmenianos a Parmeniano, qui per totam Africam libros contra nos conficiens et novos Psalmos faciens circumibat ». (*Praedestinat.*, 43). — Cf. Augustin, *Epist.*, 55, 18, 34.

IMPRIMERIE NATIONALE.

autre esprit et vibrants de leurs rancunes. Plus tard, les Ariens fabriquèrent, dans la même intention, des chants analogues. Chez les Donatistes, Parmenianus paraît être le premier qui reprit cette idée. Comme instrument de sa propagande, il créa une poésie polémique, d'allure populaire, qui fut adoptée dans la liturgie de la secte. Sous couleur d'instruire les fidèles, il leur contait surtout l'histoire et les querelles du parti, les méfaits de l'autre Église et les raisons qu'on avait de la tenir en suspicion. Ses *Psaumes* se répandirent vite dans les communautés schismatiques, où ils enthousiasmaient la foule : on les chantait en chœur, à gorge déployée, à grand fracas, nous dit-on[1]. Leur succès est attesté par Augustin, qui leur rendit hommage en les imitant : pour combattre l'effet des Psaumes donatistes, il écrivit lui-même son célèbre *Psalmus contra partem Donati*, qui nous donne une idée du genre[2].

Deux ouvrages de Parmenianus nous sont beaucoup mieux connus. On peut en reconstituer, sinon le texte suivi, du moins le contenu, le plan, et bien des passages. C'est le grand traité contre les Catholiques et la *Lettre à Tyconius*. Le premier de ces ouvrages ne peut être ni antérieur à l'année 362, date de l'arrivée de l'auteur en Afrique, ni postérieur à 366, date probable de la réfutation d'Optat : tout porte à croire qu'il a été écrit dès 362 ou 363, au lendemain de l'édit de Julien qui permit à Parmenianus de restaurer son Église, et qui assurait aux dissidents toute liberté de polémique. La *Lettre à Tyconius* a été composée une quinzaine d'années plus tard, vers 378, en réponse aux ouvrages polémiques de Tyconius, publiés de 370 à 375 environ, et avant le concile qui, vers 380, prononça la condamnation de Tyconius.

Paul MONCEAUX.

(1) « Ita ut Donatistae nos reprehendant quod sobrie psallimus in ecclesia divina cantica Prophetarum, cum ipsi ebrietates suas ad canticum Psalmorum humano ingenio compositorum quasi ad tubas exhortationis inflamment » (Augustin, *Epist.*, 55, 18, 34).

(2) Augustin, *Retract.*, I, 19; *Psalmus contra partem Donati*, 1-288.

(*La fin à un prochain cahier*).

LA NAISSANCE DE LA CHANSON DE GESTE.

JOSEPH BÉDIER. *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste.* T. I, Le Cycle de Guillaume d'Orange; t. II, La légende de Girard de Roussillon, La conquête de Bretagne, Ogier de Danemark, Raoul de Cambrai. 2 vol. in-8°. — Paris, Champion, 1908.

PREMIER ARTICLE.

Notre vieille épopée du moyen âge, trop longtemps délaissée et méconnue, prend aujourd'hui sa revanche, et les problèmes qu'elle soulève — problèmes d'histoire générale et d'histoire littéraire — passionnent à bon droit, fascinent même les érudits. C'est une bonne fortune, c'est un charme d'en aborder ou d'en reprendre l'étude en société d'un écrivain aussi gracieux et d'un esprit tout ensemble aussi nourri et aussi personnel que M. Bédier. Lui-même, à l'en croire, n'y est venu que par une pente douce, presque fleurie, et s'il a dogmatisé ensuite quelque peu — oh! le moins possible! — c'est pour mieux goûter ce qu'il aimait, en faisant, à force de *réalisme* (résultat paradoxal), reculer l'histoire devant l'invention poétique. Par histoire, entendez l'événement et le personnage historique que, selon l'opinion régnante, auraient chanté des poètes contemporains.

Disciple de notre maître à tous, Gaston Paris, M. Bédier ne pouvait que prendre auprès de lui son point de départ. Mais à mesure qu'il avançait dans son étude personnelle, il voyait s'ouvrir un horizon tout nouveau, et il se demandait alors de quel mirage il était victime.

Vous saisissez de suite sur le vif ce piquant mélange de déférente modestie, de verve novatrice et de délicieuse malice qui circule à travers tout l'ouvrage. Toute découverte qu'il faisait, il la prenait pour une exception confirmant la doctrine du maître. De proche en proche, de Guillaume d'Orange à Girard de Roussillon, d'Ogier le Danois à Raoul de Cambrai, s'il voyait les exceptions se multiplier, il s'en *amusait* mais ne s'en étonnait pas, puisque « le propre des théories régnantes sur l'épopée française, c'est l'ampleur; elles expliquent aussi bien les chansons de geste et les poèmes homériques, et les poèmes germaniques, et tant d'autres épopées primitives. » Une exception de plus ou de moins, qu'importe! Finalement pourtant, l'exception a été la plus forte,

elle a emporté la règle. La théorie ancienne s'en est allée à vau-l'eau, une théorie nouvelle a émergé. L'auteur ne nous demande pas de l'en croire sur parole. Il entend nous conduire par les mêmes chemins qu'il a suivis, nous y ménager les mêmes surprises, nous y laisser gagner par la même évidence.

Et ainsi nous promène-t-il dans les deux volumes parus sur les routes de pèlerinage de France et d'Italie où, depuis Cambrai jusqu'à Rome, les jongleurs, d'accord avec les moines, ont pu égrener leurs chansons. De temps en temps seulement il convie le lecteur à reprendre haleine en jetant un coup d'œil en arrière, persuadé qu'il apercevra comme lui « la courbe d'une théorie générale ».

Il est impossible d'être plus discret, mais trop de discrétion ne va pas sans danger. Elle expose le critique à se méprendre sur l'opinion vraie d'un auteur qui s'efface à ce point. M. Bédier ne sera-t-il pas malvenu à se plaindre des formules « simplistes et dérisoires » auxquelles il redoute qu'on ne ramène son système? Qu'il s'en console pourtant. La grande valeur de son livre n'en sera pas sérieusement atteinte. Aussi bien réside-t-elle avant tout dans une analyse, fine, délicate jusqu'à la subtilité, éclairée et comme illuminée par une vue neuve, ingénieuse et féconde: les rapports du jongleur et du religieux, du pèlerinage et de la chanson de geste.

C'est par le vaste cycle de Guillaume d'Orange, auquel le premier volume est consacré tout entier, que l'ouvrage débute. Deux questions sont posées: y a-t-il des faits réels qui ont servi de base aux fictions et qui sont antérieurs de trois ou quatre siècles aux poèmes que nous possédons? Peut-on suivre la production épique à la trace jusqu'au IXe siècle et reconstituer les formes successives par lesquelles elle a passé?

Voici d'abord un résumé très bien venu des 24 chansons qui composent le cycle, dans l'ordre où, de temps immémorial, elles ont été groupées: la Geste de Garin de Montglane, l'ancêtre reculé de Guillaume (3 chansons), la geste d'Aymeri, son père, avec la belle épopée de Girard de Viane (8 chansons), enfin la Geste de Guillaume (13 chansons), depuis ses *Enfances* jusqu'à son *Moniage* où sa figure grandit et s'épanouit en chants d'une grande beauté, auxquels M. Bédier paye un légitime tribut d'admiration: la Chevalerie Vivien, les Aliscans et cette chanson de Guillaume qui vient d'être si heureusement retrouvée, la plus ancienne, la plus fruste, mais aussi la plus puissante du cycle.

Je ne retiendrai, pour le moment, de ce brillant résumé, qu'une remarque à laquelle j'attache un grand prix :

Ce ne sont pas des traits individuels qui font la grandeur de ces caractères, ce sont des traits héréditaires et collectifs... Pas un qui se croie meilleur que ses frères : ils ne tirent pas vanité de leur propre prouesse, mais de leur *lignage*, et chacun d'eux s'enorgueillit à contempler dans tous les autres, comme en des miroirs, sa propre image multipliée.

J'avais écrit moi-même (*Origines de l'ancienne France*, III, p. 135) :

L'histoire politique du xe au xiie siècle tient en majeure partie dans l'histoire des lignages. Rien ne justifie mieux le cadre familial, lignager, où nos vieux poètes épiques ont placé leurs héros. C'est la *geste*, c'est la grande famille qu'ils ont chantée.

En d'autres termes, c'est le lignage, ce n'est pas l'individu qui est représenté, qui agit et sent, combat et se dévoue. L'observation s'applique au personnage central du cycle, à Guillaume. Par là même s'efface en partie ou s'affaiblit sa personnalité historique et nous sommes conduits au grave problème de l'historicité du cycle.

Il était admis jusqu'alors que divers personnages réels, sur lesquels on n'était, du reste, nullement d'accord, s'étaient confondus en un seul pour donner naissance au Guillaume épique. M. Bédier les a dénombrés, et il n'a pas trouvé moins de seize Guillaume, tant du Nord que du Midi, normands, provençaux ou auvergnats, comtes, ducs ou vicomtes, qui auraient fourni chacun un ou plusieurs traits de la figure légendaire. Cette figure, les jongleurs la font vivre, à l'époque de Charlemagne, d'une glorieuse existence guerrière, et mourir sous le froc, après un *moniage* qui lui valut d'être canonisée. Nous apprenons, d'autre part, des chroniques monastiques, que saint Guillaume, fêté par l'Église le 28 mai, après avoir servi vaillamment Charlemagne, se retira à l'abbaye d'Aniane et mourut en 806 à Gellone, qu'il avait fondé à proximité et qui prit de lui le nom de Saint-Guilhem-du-Désert.

Un chapitre tout entier de la vie de saint Benoît d'Aniane, écrite en 823 par Ardon[1], est consacré à saint Guillaume. Mais M. Bédier partage l'opinion de M. Pückert qu'il a été fortement interpolé dans l'intérêt d'Aniane, qui, en lutte avec Gellone, soutenait que sa voisine n'avait été à l'origine qu'une *cella* dépendant d'elle. C'est de ce même conflit que

[1] Mabillon, *Acta Sct. Bened.*, IV, 1, 192, chap. 42.

serait sortie la *Vita Sancti Wilhelmi*[1], rédigée vers 1122 pour le compte de Gellone et dont le rédacteur aurait travesti et détourné au profit de cette abbaye toutes les interpolations de la Vie de saint Benoît qu'Aniane s'était permise en faveur de sa cause. Sur un point capital, l'hagiographe a fait plus. Tandis que le récit d'Aniane passait sous silence la carrière chevaleresque de Guillaume, la *Vita* de Gellone en retrace un épisode, qu'elle déclare elle-même faire partie des exploits de ce preux qui sont chantés partout.

L'épisode est purement fabuleux. Il forme le sujet de la chanson de geste, *la Prise d'Orange,* et M. Bédier se demande si ce sont des moines ou des jongleurs qui l'ont inventé. Ce qui me semble importer davantage, c'est qu'il courait dès alors à travers le monde un tel ensemble de chants, soit profanes, soit religieux, célébrant saint Guillaume, qu'il eût fallu un *grand volume*, « *praemaximo proprioque indigerent volumine* »[2], pour relater les exploits qu'ils publient. Il existait donc dès 1122, et, selon toute vraisemblance, dès le XIe siècle, un cycle ou une geste de Guillaume, ce que la découverte de l'archaïque chanson de Guillaume est venue confirmer. La constatation est précieuse et M. Bédier aurait pu insister davantage sur sa grande portée historique[3].

Ce qui le préoccupe surtout, — et visiblement pour les besoins de sa thèse, — c'est de s'enquérir comment les moines ont pu connaître les chansons de geste, les jongleurs connaître les inventions des moines, quel intérêt aussi les premiers pouvaient avoir à inspirer, consacrer et propager les œuvres des seconds. Qu'on ne lui parle pas d'*accident,* de rapports accidentels ayant pu amener ce commerce d'idées et cette association d'intérêts. Ce serait par trop singulier. Mais alors comment donc un monastère isolé du Midi a-t-il pu s'approprier des chants populaires du Nord, et où donc les auteurs ou les remanieurs de ces chants ont-ils appris les circonstances du *Moniage* de Guillaume à Gellone, l'existence dans cette abbaye du bras gigantesque qui lui a fait donner le surnom de Fierbrace, la tradition purement monastique des anges allant au-devant de lui, l'oblation de ses armes, enfin son passage à Aniane? Quelques-unes seulement de ces circonstances pouvaient être connues

[1] Mabillon, IV, I, 72.

[2] Mabillon, IV, I, 75.

[3] Le témoignage d'Orderic Vital (III, p. 5) me paraît tout aussi formel. M. Bédier a tort de le restreindre à la *Prise d'Orange.* Ce n'est pas seulement à propos de l'épisode qu'il emprunte à la *Vita Wilhelmi,* c'est à propos de la vie entière de Guillaume que le chroniqueur en appelle aux chansons de geste, car partout, dit-il, les jongleurs chantent de lui : *vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena.*

par la *Vita* du XII[e] siècle, mais il aurait fallu un Potthast au jongleur pour qu'il les y cherchât. Du reste, nous le savons, le cycle est bien antérieur à la *Vita*. Une seule explication lève tous les doutes: Gellone est une étape, une station importante du grand pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Voilà pourquoi les jongleurs y viennent et sont si bien renseignés; voilà pourquoi, de connivence avec les moines, ils chantent, ils *trouvent* à l'intention des pèlerins.

Que cette explication ait une part de vérité, je le veux bien, mais qu'elle soit la seule possible, c'est une autre affaire. Et d'abord les vrais auteurs et inventeurs des chansons de geste ne peuvent, à mes yeux, avoir été que des hommes instruits, des clercs, qu'ils aient ou non manié l'épée avant de faire résonner la vielle ou de noircir le parchemin. On ne me persuadera jamais que l'auteur de la chanson de Guillaume, de la chanson de Roland, du charroi de Nîmes, ait été un ignorant, un homme du peuple. Clerc, il connaît le latin, il a pu lire sinon les vies locales des saints, du moins les chroniques les plus répandues[1], surtout se servir des chronologies qui faisaient presque office d'almanachs. Ce clerc, en outre, a été en relations suivies, régulières, avec des couvents, et il est allé y chercher — sans cesse il nous le dit — sa documentation.

Il a puisé enfin à une source dont M. Bédier tient trop peu de compte: la tradition populaire, laquelle est tout autre chose que la cantilène. Dire qu'il faut se rallier à la théorie des cantilènes si l'on ne veut admettre que les jongleurs n'ont pu connaître le nom de Guibourc, la femme de Guillaume, que par les moines de Gellone, me paraît un dilemme erroné. Guillaume, le père de Bernard, le beau-père de Wala et de Dhuoda, était certainement un personnage historique propre par ses exploits et le rôle énorme joué par les siens à survivre dans l'imagination populaire. Pourquoi alors le nom de sa femme ne se serait-il pas transmis avec le sien? Et si Guillaume a été pris un jour, par des raisons diverses, comme héros d'épopée, sa femme ne devait-elle pas participer à sa gloire épique, l'imagination du poète s'exercer sur son nom?

Pour en venir aux moines, il n'est pas douteux qu'ils pratiquaient et cultivaient la poésie profane et que, par des poèmes latins, — tel le *Waltharius*, décalque d'une chanson de geste tudesque, — aussi bien

[1] Je relève une inadvertance de M. Bédier : « Un seul texte, dit-il (I, p. 126), indique les deux résidences du saint (Aniane et Gellone), et c'est le récit d'Ardon. » — Il oublie l'emprunt qu'il reconnaît plus loin (p. 146) avoir été fait à ce récit par la Chronique de Moissac.

que par le merveilleux des légendes hagiographiques, ils anticipèrent sur l'œuvre des jongleurs. Non moins certain est-il que dans les couvents du Midi comme dans ceux du Nord, les régions les plus diverses, non seulement de la France, mais de l'étranger, étaient représentées.

Laveleye, au milieu de beaucoup d'exagérations, a noté assez justement l'influence des *moniages* réels sur les chants imaginaires.

La tradition héroïque, dit-il, entre dans les monastères...; elle s'y fixe sous forme de prose latine ou de vers latins; elle en sort sous forme de roman en langue vulgaire... Parmi ces hommes (retirés du monde) il s'en trouve beaucoup qui, se rappelant le passé, se plurent à répéter les faits auxquels ils avaient assisté... À ces récits, l'imagination de quelque moine latiniste s'éveillait; rentré dans sa cellule, il pensait à ce qu'il venait d'entendre; il le gravait dans sa mémoire, puis l'écrivait soit en prose, soit en vers latins. Quand ensuite il rédigeait la chronique du couvent, il y intercalait quelques fragments de ces narrations déjà à moitié mystiques[1].

N'abusons donc pas des pèlerinages, ne tombons pas dans quelque travers qui rappelle même de loin les coquillages de Voltaire. La brillante réfutation que M. Bédier a faite de la théorie des cantilènes n'y perdra rien de sa force, bien au contraire.

Cette théorie, il la prend corps à corps dans le chapitre consacré à Guillaume, comte de Toulouse (I. p. 138 et suiv.). Voici d'abord comment il la définit.

La source première des chansons de geste du XIIe et du XIIIe siècle est dans les chants populaires mérovingiens et carolingiens. Elles ne sont que l'écho affaibli d'une production épique, spontanée et populaire, qui s'est poursuivie sans interruption durant trois ou quatre siècles, pour s'arrêter brusquement à l'avènement des Capétiens (987). Depuis lors il n'y a plus eu que des remanieurs et point de poètes. La chanson de Roland est née cent ans après que l'épopée était morte. Roland, Guillaume, sont des contemporains de Charlemagne chantés par des contemporains, comme il est lui-même le centre et l'âme de l'épopée, qu'il a de son vivant inspirée. Leurs figures épiques ou légendaires ont été ainsi transmises d'âge en âge. Ce sont les récits populaires du VIIIe et du IXe siècle qui forment le tréfonds des romans du XIIe siècle.

Que la théorie régnante soit logique, remarque M. Bédier, nul n'en disconviendra. Si les héros des chansons de geste sont des personnages

[1] Laveleye, *Étude sur la formation des épopées nationales*. Introd. à la *Saga des Niebelungen dans les Eddas*, Paris, 1866, 73-74.

historiques de l'époque franque, comment aurait-on pu attendre jusqu'au XIIe siècle pour chanter leurs exploits et où donc en aurait-on pris la connaissance puisque les plus célèbres d'entre eux, un Roland, un Ogier, sont à peine cités dans quelque bref passage d'un chroniqueur? Ils n'ont donc survécu que grâce à une production épique née de leur temps et recueillie, toute formée, en héritage par la société capétienne.

À cette concession apparente notre auteur ajoute en bon apôtre : Je veux bien que vous ayez raison dans l'ensemble, — nous verrons, nous examinerons; — je crois pourtant que vous pouvez avoir tort en détail, tout au moins pour Guillaume. Il n'est pas, quant à lui, indispensable de supposer une chaîne poétique ininterrompue, reliant ses exploits imaginaires à sa vie réelle, ni davantage de chercher le mobile premier de sa glorification dans l'enthousiasme de ses contemporains. Les moines d'Aniane et de Gellone, qui en avaient fait leur saint et chevaleresque patron, trouvaient grand intérêt à exalter ses hauts faits comme la vertu miraculeuse de ses reliques, et ils étaient en mesure de fournir aux jongleurs du XIe siècle toute la matière de leurs œuvres. Et M. Bédier entreprend de le prouver, mettant en regard, par une analyse habile, les éléments essentiels du Cycle de Guillaume et les données des chroniques ou des annales dont disposaient les moines de Gellone.

Cette preuve serait-elle imparfaite, je n'en tiendrais pas rigueur à M. Bédier. Le point capital, à mes yeux, n'est pas de savoir si une tradition quelconque a pu survivre pendant des siècles et être utilisée par des poètes du XIe, mais si elle a revêtu, dès l'origine, la forme de chants populaires ou spontanés, qui, par une évolution lente, instinctive, se seraient, avant la fin du Xe siècle, cristallisés en chansons de geste. Or c'est l'invraisemblance, l'impossibilité historique de cette seconde hypothèse qui est mise ici en admirable lumière. M. Bédier a démontré, non par des raisonnements, mais par des faits, que la formation spontanée et progressive est un pur mirage, que la chanson de geste ne peut être qu'une œuvre personnelle, conçue et exécutée par un poète, que faute de l'admettre, on se perd, on s'égare dans un dédale de conjectures dont l'ingéniosité érudite fait seule les frais, puisqu'ils manquent de tout point d'appui solide dans des documents positifs. Sur cette voie, il avait été précédé, en éclaireur, par un érudit allemand, M. Becker, dont il cite cette piquante réflexion :

(Il faudrait) supposer que tout comte carolingien avait un reporter épique attaché à ses trousses, lequel, à chacun de ses faits et gestes, composait incontinent un chant héroïque. Quatre comtes, à la tête d'un détachement, font-ils une incursion en pays ennemi? Vite un chant qui la célèbre. En Corse, un comte

IMPRIMERIE NATIONALE.

tombe-t-il dans une bataille contre les Maures? Vite un chant de deuil. Et ces chants se conservent, sont remaniés, s'amalgament entre eux... Le croie qui veut! le croie qui peut!

M. Bédier ne le croit pas et il abonde sur ce sujet en traits incisifs et pénétrants :

N'est-il pas inquiétant, dira-t-il, que pour expliquer la formation de la légende de Guillaume d'Orange le principe créateur supposé de préférence soit l'oubli, la confusion qui aura fait prendre les uns pour les autres des héros primitivement étrangers les uns aux autres, mais de même nom? La légende de chacun d'eux, en ces illustres chants primitifs dont on suppose l'existence, était-elle donc si indistincte, si banale et si piètre qu'elles dussent toutes se réunir par l'effet de confusions inconscientes et par mélange mécanique?

Avec quelle verve aussi, presque comique, il fait l'histoire des 16 Guillaume, ancêtres prétendus du Guillaume épique, et conclut :

La troupe de seize fantoches assemblée par Jonckbloet et ses disciples, c'est depuis longtemps chez les critiques un sport de la réduire. Comme en un jeu de massacre, chaque critique s'est amusé à culbuter trois Guillaume, ou quatre, ou cinq, tantôt le Guillaume au nez postiche et tantôt le Guillaume à la tête d'étoupe; mais un autre redressait aussitôt les fantoches obstinés et parfois la même main qui venait de renverser l'un des deux Fièrebrace relevait pieusement l'autre.

Irons-nous jusqu'à dire que les poètes épiques du XIe siècle n'ont cédé qu'à la suggestion des moines et chanté seulement à leur profit. Je doute que M. Bédier souscrive à une telle formule, mais il la laisse peut-être trop entrevoir au fond de sa pensée, tant il est pénétré de la très grande place que peut revendiquer le pèlerinage dans la naissance de l'épopée. Cette préoccupation, trop exclusive à mon gré, rentre heureusement dans l'ombre en de substantiels chapitres où, à propos du *Couronnement de Louis* et de la *Chanson de Guillaume*, il serre de plus près le mode de composition de nos chansons de geste.

Le *Couronnement de Louis*, qui, d'après son récent éditeur, M. Ernest Langlois, a reçu sa forme actuelle dans l'Île-de-France, au début du XIIe siècle (au plus tard en 1130), est la meilleure pierre de touche de la théorie des cantilènes. Les partisans de cette théorie se sont trouvés en face d'une grave difficulté : où donc les légendes poétiques du Nord et celles du Midi ont-elles pu se rencontrer et fusionner? Le point de rencontre, le voici : c'est le *Couronnement de Louis*. Sous sa forme primitive, il a été le principal pôle d'attraction du Nord, puis, quand la communication entre le cycle septentrional et le cycle du Midi fut établie par le fameux « pont » du *Charroi de Nîmes*, c'est autour du *Couronnement*,

en sa forme renouvelée, que la combinaison essentielle s'opéra. Le produit du mélange, nous l'aurions devant nous : la figure composite de Guillaume d'Orange, formée de six Guillaume, historiques ou pseudo-historiques, dont deux du Nord, deux du Midi, deux d'origine incertaine. Naissance laborieuse, car, pour mettre au monde ce héros à six têtes, à *court* ou *courbe nez* et à *fière brace*, il n'aurait fallu rien de moins que l'amalgame de cinq petits groupes d'au moins dix chants (de 268 vers en moyenne), tous historiques, mais espacés, par les événements contemporains qu'ils relatent, sur plus d'un siècle et demi, allant du couronnement de Louis d'Aquitaine (813) aux faits et gestes de Louis d'Outremer. Quels efforts ont dû dépenser . . . les érudits, pour en arriver là : identifier les hommes et les faits, en fixer la date, relever les disparates, les contradictions, les incohérences, séparer le métal pur de l'alliage vil. Temps perdu hélas! rien, ou presque rien de leurs découvertes ne trouve grâce devant la critique acérée de M. Bédier. Il prouve, point par point, que le *Couronnement de Louis* n'est qu'une fiction romanesque, sans fondement historique, et que les prétendus Guillaume du Nord n'ont jamais existé. À l'écartèlement du poème il oppose son « unité de structure »[1] et sape ainsi par la base la théorie des cantilènes.

Si nos chansons de geste ne sont pas un agglutinat ou un amalgame de chants populaires; elles ne sont pas davantage, en leur forme actuelle, des œuvres originales, elles sont des remaniements. Qu'était-elle donc, l'œuvre originale? Quelle idée nous en ferons-nous? Elle était, dès le principe, une chanson de geste, plus grossière, plus farouche, moins élégante et moins bien ordonnée que les versions qui nous sont parvenues. Elle ne célébrait pas des personnages contemporains, mais des héros d'un passé légendaire. Elle est donc postérieure d'un ou de plusieurs siècles à l'époque où vivaient les hommes dont elle a emprunté les noms. Elle se place en règle au xie et exceptionnellement au xe siècle. — Autant de propositions que M. Bédier, étant donné sa méthode et son genre de discussion, se refuse à formuler, mais qui n'en paraissent pas moins ressortir avec pleine évidence de son exposé critique.

Reste à déterminer quelle a été l'œuvre des remanieurs. Elle a consisté surtout dans l'effort réfléchi d'un artiste qui essaye d'organiser une matière trop riche et trop grossière, d'élaguer, d'alléger, de « composer ». Elle s'est exercée à la surface, et elle a pu respecter d'autant plus complètement le fond du poème ancien et jusqu'aux incohérences qui y faisaient tache, et qui contrastent avec la logique et la belle ordonnance

des écrits du XIIe siècle, qu'il s'agissait de héros légendaires et non de personnages réels ou contemporains, et que le jongleur s'adressait à un auditoire qui se renouvelait sans relache.

Cela étant, les *chorizontes* ont fait entièrement fausse route en prenant de telles incohérences pour des déformations éprouvées au cours des siècles et en s'escrimant à reconstituer l'"œuvre primitive, prétendue franque, dans son unité et sa perfection hypothétiques. Ils ont mis la charrue devant les bœufs, et la découverte de la *Chanson de Guillaume*, « qui est de 30 ou 50 ans plus ancienne que la plus ancienne des autres chansons du cycle », a pu leur dessiller les yeux. N'est-il pas surprenant, en effet, de constater que les discordances et les disparates, loin d'y manquer ou d'y être moindres, y sont plus nombreuses et plus graves que dans les chansons bien postérieures, dérivées de la même source, la *Chevalerie Vivien* par exemple et *Aliscans.* D'autre part l'unité, la cohésion, la complexité du cycle, au lieu de décroître, paraît augmenter à proportion de l'antiquité de la chanson. La vaste parenté du Guillaume épique n'a pas été imaginée après coup sous l'influence de la « tendance cyclique »; elle est aussi vieille que lui.

Dès le principe, l'*unité d'action* se laisse saisir : un thème fondamental très simple, la fidélité quand même d'un vassal payé d'ingratitude par un roi, est exploité par les diverses chansons et les divers poètes, encore bien — aveu précieux à recueillir — que la *Chanson de Guillaume* fasse « des allusions obscures pour nous, à *maints récits légendaires qui ont péri* ». Un seul personnage vraiment historique, Guillaume de Toulouse, moine à Gellone, est mis en scène par les jongleurs de la geste.

Dans les vingt-quatre poèmes, qui forment environ le cinquième du legs épique du moyen âge, à la base de ces récits sans nombre il n'y a nul « élément historique » hormis les quelques traits de la vie de Guillaume de Toulouse que les moines d'Aniane et de Gellone ont fait connaître aux jongleurs de geste.

Voilà le fait capital que M. Bédier s'est efforcé d'établir, le fait qui, lui-même nous le dit, *domine* son livre. Et voilà donc tout ce qui reste de l'« historicité » du cycle de Guillaume. C'est peu, trop peu sans doute, pour entraîner notre conviction, mais assez pour nous ramener à Gellone, à son abbaye et à son pèlerinage.

On avait cru jusqu'ici que les chansons de geste étaient destinées surtout à un auditoire seigneurial, qu'elles étaient chantées dans la grande salle *voutice*, pendant ou après les festins. Pour M. Bédier, le *grand public* auquel elles s'adressaient c'étaient les pèlerins qui se pressaient sans répit

aux sanctuaires les plus vénérés. En voulez-vous des preuves pour le cycle de Guillaume? Partez de Paris et suivez, le *guide* du pèlerin en main, jusqu'aux frontières d'Espagne, les foules bariolées qui se rendent à Saint-Jacques-de-Compostelle. Que voyez-vous donc?

À Paris, les pèlerins s'assemblent à l'hospice de Saint-Jacques et c'est à leur intention qu'a été introduite dans le *Moniage Guillaume* la légende de la *Tombe Issoire*.

La confrérie des jongleurs du Puy-Notre-Dame en Velay est si florissante et si célèbre qu'elle a donné son nom, le *puy*, aux confréries analogues du Nord.

La collégiale de Saint-Julien de Brioude attirait une multitude énorme à la fête du saint (28 août). Aussi est-ce là que, d'après le *Moniage Guillaume* et la *Vita Sancti Wilhelmi*, Guillaume va déposer sa targe, d'après le *Moniage Rainoart*, Rainoart sa massue, d'après la *Prise d'Orange*, Bertrand son écu, toutes reliques qùe vénéreront, dont s'extasieront avec d'autant plus de confiance les flots de pèlerins que Saint Guillaume les attend, ils le savent, à Saint-Guilhem-du-Désert.

À Arles, le cimetière gallo-romain des Aliscamps (*campi Elisi*) ou de l'*Archamp* (*campi aridi*) a été transformé par l'imagination des poètes en champ de bataille où Vivien aurait péri, comme en champ de sépulture mythique et de saint Honorat et d'une partie des morts de Roncevaux.

À chacune des étapes qui se succèdent, à Saint-Gilles, à Gellone, à Narbonne, à Martres-Tolosane, la fable profane et l'office du saint s'entrecroisent et s'enlacent.

La route que vous venez de suivre, — l'ancienne chaussée romaine, devenue voie de pèlerinage, — est jalonnée de chansons de geste à l'instar de bornes milliaires. Leur ligne continue relie les groupes de légendes échelonnées et localisées sur son parcours, comme la route relie les trois grandes stations de Saint-Julien de Brioude, Saint-Honorat-des-Aliscamps et Saint-Guilhem-du-Désert. C'est ainsi que jaillissait de source une poésie mi-religieuse, mi-chevaleresque, vivace et robuste, née de cette exaltation religieuse et guerrière qui transformera les pèlerinages en croisades, alimentée par les moines, épanchée par les jongleurs de geste. M. Bédier va jusqu'à dire que « pas une des chansons et des légendes du cycle de Guillaume n'existerait si par hasard, trois siècles ou plus après la mort de cet homme dans l'abbaye de Gellone, les moines de cette abbaye n'avaient eu le souci d'attirer vers ses reliques les pèlerins de Saint-Gilles de Provence et de Saint-Jacques-de-Compostelle ».

L'assertion vous paraît-elle téméraire, la preuve incomplète pour le

cycle de Guillaume? réservez votre jugement. Vous rendrez les armes, espère l'auteur, quand, prenant une à une toutes les légendes carolingiennes, il vous aura démontré « qu'elles sont en relation chacune avec un certain monastère ou avec un certain pèlerinage, ou, ce qui revient presque au même, avec une certaine foire ».

Ces relations, que M. Bédier s'engage à mettre au jour, il les définissait ainsi dans une étude préliminaire [1] :

Il y a des relations entre la chanson de Gormond et Isembard et l'abbaye et la foire de Saint-Riquier; — entre le roman de Raoul de Cambrai d'une part et l'église et la foire de Saint-Géri de Cambrai, les abbayes d'Homblières de Saint-Michel-en-Thiérache, de Waulsort d'autre part.

Il y a des relations entre la légende d'Ogier le Danois et le monastère de Saint-Faron de Meaux; entre la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* et l'abbaye et la foire de Saint-Denis en France; — entre la chanson de Fierabras et cette même abbaye.

Il y a des relations entre certaines branches de la chanson des Lorrains et les foires de Champagne; — entre la chanson des Saisnes et le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle et de Cologne; — entre la chanson de Renaut de Montauban et ce même pèlerinage prolongé jusqu'à Dortmund, etc..... Il y a des relations entre bien d'autres légendes épiques et bien d'autres monastères que je sais et que je ne sais pas.

Ces propositions expriment, non pas des hypothèses, mais des faits.

Si vaste que soit le programme esquissé, M. Bédier vient de prouver pour le cycle de Guillaume qu'il est homme à le remplir. Il a justifié ainsi la demande de crédit qu'il nous adresse pour ses démonstrations futures.

Jacques FLACH.

(*La fin à un prochain cahier.*)

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

FRAGMENT D'UN REGISTRE DES ENQUÊTEURS DE SAINT LOUIS.

Les procès-verbaux des enquêtes que saint Louis fit exécuter pour constater les abus et les exactions qui avaient été commis dans ses États furent

[1] *La prise de Pampelune et la route de Saint-Jacques-de-Compostelle* (Mélanges Chabaneau), 1907.

déposés au Trésor des chartes, où sont encore conservés la plupart de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, et dont le texte remplit à peu près en entier le tome XXIV du *Recueil des Historiens de la France.*

Le registre d'une enquête faite en Picardie, au cours de l'année 1247 ou 1248, est sorti du dépôt et a disparu depuis plus ou moins longtemps. Ce qui en subsistait au commencement du XIXe siècle tomba entre les mains d'un relieur parisien, que la maison Delalain avait chargé, en 1823, de relier un certain nombre d'exemplaires de la Chrestomathie grecque de Joseph-Victor Le Clerc [1].

C'est ce qui fut reconnu il y a une vingtaine d'années, quand M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, découvrit en Poitou trois exemplaires de la Chrestomathie, couverts chacun d'un double feuillet du registre des enquêtes de Picardie.

Au mois de septembre 1889, je communiquai à l'Académie des Inscriptions la trouvaille de M. Richard, en appelant l'attention sur les exemplaires de la Chrestomathie qui pouvaient avoir été conservés dans les bibliothèques d'écoliers du temps de la Restauration. À mon appel répondit un curé de l'Alsace, M. l'abbé Delsor, propriétaire d'un quatrième exemplaire de la Chrestomathie, recouvert d'un quatrième double feuillet de l'enquête de Picardie. Ces quatre doubles feuillets ont formé, à la Bibliothèque nationale, le petit manuscrit de huit feuillets n° 471 du fonds latin des Nouvelles acquisitions, et le contenu en a été publié dans le tome XXIV du *Recueil des Historiens de la France*, p. 731-744.

Je ne pensais plus aux enquêteurs de saint Louis quand, un de ces derniers jours, mon confrère et ami M. Paul Meyer m'apporta un double feuillet d'un manuscrit du XIIIe siècle qui venait de lui être adressé par M. H. Tyon, surveillant à l'Athénée royal d'Anvers. Le souvenir de la communication que j'avais faite, en 1889, de la trouvaille de M. Alfred Richard était resté dans la mémoire de M. Meyer. Du premier coup d'œil, il avait reconnu une cinquième feuille du registre des enquêteurs de Picardie. L'écriture de ce fragment est de la même main que les feuillets précédemment découverts en Poitou et en Alsace. C'est une fine et régulière minuscule, telle qu'on en voit dans beaucoup de documents administratifs du temps de saint Louis. Le format du registre devait mesurer un peu plus de 24 centimètres de haut sur 16 de large.

Les plaintes consignées sur les fragments nouvellement remis en lumière faisaient partie de deux chapitres intitulés :

In decanatu Sancti Quintini, contra Judeos;
In decanatu Noviomenti, contra Judeos.

Ces deux feuilles ne renferment, en effet, que des plaintes au sujet de

[1] *Chrestomathia ex linguae graecae scriptoribus; secunda editio.* Paris, Delalain, 1823, in-8°.

prêts usuraires faits par des juifs. Il y en a une cinquantaine qui, toutes, commencent par le mot *Conqueritur*, suivi du nom du plaignant.

Les noms des localités habitées par les plaignants sont écrits dans les marges; mais la plupart de ces noms ont disparu par suite de la rognure. J'ai relevé les noms suivants qui n'ont pas tous trouvé place dans le dictionnaire topographique du département de l'Aisne, par Auguste Matton :

Amengni, Laud. dyocesis;
Berlencourt;
Betenci;
Calloué;
Caumont;
Font. domini Thome (*Parrochia de*);
Mares;
Montigni;
Nova villa;
Noviomum;
Roupi (*Parrochia de*);
Salenchi (*Parrochia de*);
Sarmes;
Stoilli (*Parrochia de*).

Voici quelques exemples des plaintes contenues dans le fragment de registre qui va prendre place dans le manuscrit latin 471 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale :

Amengni, Laudunensis dyocesis. — Conqueritur dominus Simon de Amengni, miles, quod a v annis elapsis Dieu aieue extorsit ab eo per usuram solidos c pro sorte IX librarum.

Calloe. — Conqueritur Radulphus Masniers quod, a IIII annis elapsis, Bonevie judeus extorsit ab eo per usuram VII sol. par. ultra sortem, pro sorte XI sol. Testes : major de Calloe, Johannes li Cras, Jacobus Tabernarius.

. . . — Conqueritur Arnulfus Caudrons quod, in anno preterito, Bons Juis Kaluns detulerunt vadia sua quando recesserunt de Salenci, videlicet unum supertunicale de bruneta furratum de cuniculis et unum pellicium leporum, valentia XXXV sol. par., impignorata pro XIIII sol. par., que nunquam rehabuit, et totam sortem solvit dictus Arnulfus. Testes : Renaldus Tue vake, Radulfus li Tarmentiers et alii si necesse fuerit.

. . . — Conqueritur Renaldus clericus dictus Tue vake quod, in anno preterito, okinus judeus abstulit equum suum quando de Salenchi recessit. Testes : Johannes ber, Tyessa la Toneliere et alii.

. . . — Conqueritur Guido de Terlencort quod, in anno preterito, Bons juis abstulit vadia sua quando de Salenchi recessit, videlicet unam tunicam et alia vadia valencia IIII libras par. et dimidiam, impignorata pro XXX libris par., quos (*sic*) predictus Guido solvit, et tamen vadia sua non rehabuit. Testes : Johannes de Cateni et domina Berta de T. . . .

. . . — Conqueritur domina Emmelina de Apelli quod, a VII annis elapsis, Dieu

aieue judeus extorsit ab ea per usuram c sol. par. ultra sortem de sorte xxx librarum. Testes : Eustacius li Ciriers, dominus Radulphus de Vieulaines et alii.

Parrochia de Stoilli. — Conqueritur dominus Guido de Vilari, miles, dominus de Stoilli, quod, a VII annis, Ysaac judeus....

J'ai cru qu'il serait bon de donner une certaine publicité à la trouvaille qui nous arrive de Belgique. Il doit subsister plus de cinq exemplaires de la Chrestomathie de J.-V. Le Clerc qui ont survécu au délaissement du grec dans les lycées et les collèges. Il ne faut pas désespérer d'en rencontrer plusieurs dont la couverture nous rendra peut-être un nouveau témoignage de la sage et douce administration de saint Louis.

L. DELISLE.

LES GROTTES SÉPULCRALES DE CÉPHALONIE.

Les journaux ont annoncé, il y a deux mois, l'importante découverte par l'Éphore général des antiquités en Grèce, M. Kavvadias, de grottes sépulcrales d'époque mycénienne dans l'île de Céphalonie.

Voici quelques détails complémentaires :

C'est à Masarakarta, au Sud d'Argostolion, dans le district de Kranaia, près du lieu où s'élève une tombe à coupole effondrée comme celle d'Orchomène (la *tholos* avait 2 mètres sur 6 mètres, le *dromos* 9 mètres; cf. *Ath. Mitt.*, 1894, 486), à l'endroit dit *σ'τὰ μνήματα* (près des tombes), que se sont trouvées huit grottes artificielles rangées en cercle autour d'un monticule. Un *dromos* donne accès dans chacune d'elles, large de 1 mètre environ. L'entrée est le plus souvent arrondie; parfois, elle offre en bas la coupe d'un parallélogramme, en haut celle d'un triangle. Quelques grottes ne contiennent que deux cellules funéraires creusées dans le roc avec des instruments de fer; d'autres en ont jusqu'à dix; au total, on en a relevé une trentaine dans sept grottes sur huit; l'une, en effet, bien que contenant un crâne et des restes d'os et de vases, ne présente aucune trace de *loculus*. Parmi le contenu des tombes, on signale : de la belle céramique à décor mycénien multicolore, des feuilles d'or provenant de diadèmes ou de fourreaux d'épée, des fibules et des colliers en verre décoré de raies et de spirales, des idoles plates du type cycladique. Un des squelettes présente un intérêt particulier : admirablement conservé, il était couché sur le côté droit, la tête dressée, les jambes légèrement pliées, les mains entre les cuisses. M. Kavvadias y voit une preuve que les morts du début de l'ère mycénienne n'étaient pas, comme on l'a soutenu, rituellement mis en terre en posture repliée (*Hockerstellung*), mais ensevelis dans la position où ils se trouvaient au moment du trépas. Tous les crânes seraient dolichocéphales.

A.-J. REINACH.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MÉMOIRES DE DIPLOMATIQUE.

Les professeurs Karl Brandi, Harry Bresslau et Michael Tangl ont fondé sous le titre d'*Archiv für Urkundenforschung* un recueil périodique de mémoires relatifs à la diplomatique, dont le premier volume a paru en trois fascicules au cours des années 1907 et 1908.

Dans un avant-propos les directeurs rappellent l'importance des actes comme documents historiques, en quelques mots seulement, car personne aujourd'hui ne prétend écrire l'histoire sans avoir recours aux actes; il n'y a pas de partie de l'histoire que ces sortes de documents ne servent à éclairer, et il y a des manifestations de l'activité humaine dont ils sont les seuls témoins. En outre, l'importance de leur témoignage résulte de leur nature même, puisque nous les invoquons pour des faits que ce n'était pas le dessein propre des rédacteurs de constater. Mais il est évident qu'en face de ces actes l'historien doit prendre la même position que faisait le juge quand on les lui présentait comme instruments de preuve : il doit rechercher et établir s'ils sont vrais ou faux. Le mémoire dans lequel le jésuite Daniel van Papenbroeck a le premier posé les principes généraux de la critique diplomatique est intitulé *Propylaeum . . . circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis*. Distinguer les chartes vraies des fausses n'est-ce pas encore aujourd'hui l'objet essentiel de la diplomatique? Et tout en reconnaissant que les diplomatistes de la seconde moitié du XIX[e] siècle ont élargi le domaine de leurs investigations jusqu'à considérer la valeur juridique des actes, on pourra trouver que les directeurs de l'*Archiv für Urkundenforschung* établissent une distinction trop marquée entre l'ancienne diplomatique (*die alte Diplomatik*) et la nouvelle (*die Urkundenwissenschaft*). Car si, par exemple, les diplomatistes se sont mis à étudier l'organisation des chancelleries et leur fonctionnement, la genèse des actes et la suite des opérations qui aboutissent à la rédaction de l'instrument définitif, c'est parce que le seul examen de cet instrument, que nous appelons original, ne suffisait pas, en certains cas, à trancher la question de l'authenticité. Les premiers diplomatistes n'ont guère pris en considération que les actes des souverains; puis on en est venu à l'étude des actes privés, chartes ou notices, ce qui a fait entrer dans le cercle de la diplomatique les formulaires, les minutes, les registres; si bien que la diplomatique a pour objet la critique de tous les documents d'archives; ainsi l'entendent les directeurs du nouvel *Archiv*.

Le premier fascicule s'ouvre par un mémoire de M. K. Brandi intitulé *Der byzantinische Kaiserbrief aus Saint-Denis und die Schrift der frühmittelalterlichen Kanzleien*. Il s'agit du papyrus grec des Archives nationales, K 17, n° 6, fragment d'une lettre d'un empereur, peut-être Michel II, à un souverain français, probablement Louis le Pieux. Cette lettre a été publiée, avec un fac-similé, et commentée par M. Omont dans la *Revue archéologique* en 1892.

Le savant académicien a signalé la souscription *Legimus*, écrite en cinabre, et son imitation dans quatre diplômes de Charles le Chauve. Si sur la lettre même M. Brandi n'ajoute que peu d'observations, il en prend occasion pour passer en revue les actes impériaux jusqu'au xe siècle et en étudier le protocole. Il cherche ensuite à renouer les liens qui rattachent les écritures des chancelleries des rois barbares et l'écriture de la chancellerie romaine à la cursive des rescrits impériaux. Il faut rapprocher du mémoire de M. Brandi celui de M. B. Faass, consacré aux modes de transmission des actes impériaux d'Auguste à Justinien. Par rapport à la forme sous laquelle ils nous sont parvenus, ces actes se répartissent en trois groupes : originaux, copies officielles, autres copies; le troisième groupe comprenant les inscriptions, les papyrus, les codes et les œuvres littéraires.

La diplomatique carolingienne occupe une place importante dans le premier volume de l'*Archiv*. Sous le titre *Die tironischen Noten in den Urkunden der Karolinger*, M. Tangl a donné la lecture raisonnée des notes tironiennes tracées sur les diplômes de Pépin, de Carloman, de Charlemagne, de Louis le Pieux, de Lothaire I[er], de Louis II, de Lothaire II et de Louis le Germanique. Pour Pépin, Carloman et Charlemagne, l'auteur s'est contenté de compléter ou de rectifier les lectures que lui-même avait proposées dans le premier volume des *Diplomata Karolina*. Ainsi, pour le diplôme de Pépin n° 6, il justifie la lecture par un rapprochement avec le Psautier de Wolfenbüttel en notes tironiennes. Pour les n[os] 13 et 27 du même roi, il admet la correction, proposée par M. Jusselin, d'*Hitherius* en *Hithaerius*.

Le déchiffrement des mentions écrites en notes tironiennes dans les diplômes, et auquel ont travaillé en France Julien Havet, MM. Chatelain et Jusselin, a déjà donné des résultats importants sur l'organisation de la chancellerie. M. Tangl montre le parti qu'on en peut tirer. En effet, on admettait jusqu'ici que l'union des deux offices d'archichapelain et d'archichancelier ne s'était faite dans la France orientale que vers 854. Or les notes des diplômes témoignent d'une intervention directe de l'archichapelain dans l'expédition des diplômes, d'une sorte de supériorité de l'archichapelain sur le chancelier, sous Pépin et sous Charlemagne. Sous Louis le Pieux, le rôle du chancelier prit plus d'importance tandis que celui de l'archichapelain en perdait en ce qui concerne la direction de la chancellerie. L'union des deux offices d'archichapelain et d'archichancelier, sous Louis le Germanique, serait non pas une nouveauté, mais un retour à l'organisation du temps de Charlemagne. Peut-être, cependant, est-il exagéré de tenir l'archichapelain pour le chef suprême de la chancellerie au commencement du IXe siècle. Il nous semble que le passage du *De ordine Palatii* où Hincmar a exposé les relations de l'archichapelain et du chancelier, encore qu'un peu vague, ou plutôt à cause de cela même, rend mieux la situation réciproque, peut-être alors mal réglée, des deux officiers : « Apocrisiarius autem, quem nostrates capellanum vel palatii custodem appellant, omnem clerum palatii sub cura et dispositione sua regebat. Cui sociabatur summus cancellarius... » Les notaires

de la chancellerie étant clercs, et l'archichapelain ayant la direction de tout le clergé du palais, il était naturel que l'archichapelain intervînt dans l'administration de la chancellerie. Quoi qu'il en soit, M. Tangl a tiré de l'étude des notes tironiennes des renseignements nouveaux et dont les futurs historiens de la chancellerie carolingienne devront tenir le plus grand compte.

C'est aussi de l'explication des notes qu'il s'agit dans le mémoire de M. Bresslau, *Der Ambasciatorenvermerk in den Urkunden der Karolinger,* où il détermine le sens du mot *ambasciavit,* dont c'est à tort qu'on a fait le synonyme d'*impetravit,* et auquel il convient d'attribuer dans les diplômes le même sens qu'il a dans les autres textes du IXe siècle, savoir, le sens de *nunciavit* ou *retulit.* M. Bresslau accumule les preuves; et sa conclusion nous paraît indiscutable, que les personnages dont le nom est suivi du verbe *ambasciavit* sont non pas nécessairement les mêmes qui ont servi d'intermédiaires entre les destinataires des diplômes et le souverain, non pas ceux qui sont intervenus en faveur des solliciteurs, mais ceux qui ont rapporté au chancelier, de la part du souverain, l'ordre d'expédier un privilège. En d'autres termes, la formule « *Ille* ambasciavit » serait l'équivalent de la formule du XIVe siècle : « ad relationem *illius* ».

L'*Archiv* contient un autre mémoire de M. Bresslau sur les bulles de plomb et d'or à l'époque carolingienne et sous les Ottons : *Zur Lehre von den Siegeln der Karolinger und Ottonen.* Sickel a prétendu que les premiers Carolingiens n'ont jamais scellé leurs actes qu'avec des sceaux de cire et que Louis II d'Italie fut le premier souverain occidental dont la chancellerie ait fait usage de bulles de métal. Giry a fait remarquer que la substitution du mot *bulla* au mot *anulus,* dans la formule de corroboration, impliquait l'usage d'une bulle. M. Bresslau cite neuf diplômes, sans compter une formule, un de Charlemagne, sept de Louis le Pieux et un de Lothaire, dans lesquels on trouve *bulla* au lieu d'*anulus.* M. L. de Grandmaison a étudié les bulles d'or autrefois pendues à des diplômes délivrés par Louis le Pieux et Charles le Chauve à Saint-Martin de Tours. Aux preuves apportées par Giry et M. de Grandmaison, de l'usage de bulles sous Charlemagne et Louis le Pieux, M. Bresslau en ajoute d'autres. Il explique pourquoi, dans un diplôme de Saint-Martin de Tours, scellé d'une bulle d'or, ce sceau est annoncé par le mot *anulus.* Et on ne lira pas avec moins d'intérêt le commentaire qu'il fait d'une formule de privilège de protection d'un juif rapprochée de la lettre d'Agobard à Louis le Pieux contre les Juifs, dans laquelle sont mentionnés des préceptes impériaux scellés de sceaux d'or, c'est-à-dire de bulles d'or. Mais il ne nous paraît pas qu'on puisse affirmer qu'aucune bulle de Charlemagne ne nous est parvenue, à moins qu'on n'entende par là qu'aucune bulle ne nous a été conservée encore attachée à un original. A quel empereur, en effet, rapporterait-on la célèbre bulle de plomb du Cabinet des médailles aux légendes D N KAR IMP P F PP AVG, et RENOVAT(*io*) ROMANI IMP(*erii*), publiée pour la première fois par Le Blanc en 1692, et en dernier lieu dans le *Catalogue des plombs* de la Bibliothèque Nationale sous le n° 995? La com-

paraison avec les bulles de Charles le Gros, d'un module plus grand, ne permet pas de songer à ce dernier empereur. On ne peut hésiter qu'entre Charlemagne et Charles le Chauve; il y a, certes, des analogies entre la bulle du Cabinet des médailles et celle de Charles le Chauve, roi, autrefois conservée à Saint-Martin de Tours; mais celle-ci, autant que le dessin que nous en avons permet d'en juger, était d'un module plus grand; elle était aussi un peu plus large que celle de Louis le Pieux. Le module des bulles carolingiennes a toujours été s'augmentant. En outre, la ressemblance de la coiffure de l'empereur Charles sur la bulle du Cabinet des médailles, avec la coiffure du même empereur sur la mosaïque du Latran avant la restauration de 1625, nous incline à croire que l'attribution de cette bulle à Charlemagne est exacte.

Deux autres mémoires complètent le premier volume de l'*Archiv für Urkundenforschung*, l'un de M. Rudolf von Heckel intitulé *Das päpstliche und sicilische Registerwesen*, avec un chapitre, qui est un *excursus*, sur les registres de la chancellerie royale de France au XIIIe siècle et sur les registres d'Alphonse de Poitiers, l'autre de M. F. Salis intitulé *Die Schweriner Fälschungen* dans lequel on démontre la fausseté d'un certain nombre de privilèges de l'église de Schwerin. MAURICE PROU.

NOUVELLES DIVERSES.

Congrès d'archéologie du Caire. — Le 2e Congrès archéologique se réunira en Egypte en avril 1909 sous les auspices de S. A. le Khédive. Un Comité d'organisation a été formé des membres de diverses commissions et institutions scientifiques siégeant en Égypte. Un Comité exécutif choisi dans le sein du Comité d'organisation et composé de MM. Maspero, président, Borchardt, Breccia, Chassinat, Innes, Lacau, a été chargé spécialement de la préparation du Congrès.

Le Congrès tiendra une session préliminaire à Alexandrie les mercredi et jeudi, 7 et 8 avril 1909. Il sera ouvert officiellement au Caire le samedi 10 et y tiendra ses séances du lundi 12 au jeudi 15 avril inclusivement.

Le nombre des sections a été fixé à six pour la session du Caire.

Un programme de travaux a été proposé pour chacune de ces sections, afin d'inviter les adhérents à traiter de préférence des questions qui se rattachent aux rapports des pays classiques, la Grèce et Rome, avec le pays dans lequel le Congrès se tient, c'est-à-dire avec l'Égypte.

I. Archéologie préclassique. — Civilisations égéennes et mycéniennes, autant que possible dans leurs rapports avec l'Égypte; l'influence que l'Égypte a exercée sur elles et l'influence qu'elles ont exercée sur l'Égypte dans la céramique, la bijouterie, l'orfèvrerie, etc.;

II. Archéologie classique. — 1° Les rapports historiques de l'Égypte et de la Grèce depuis le temps des Pharaons saïtes jusqu'à l'établissement de l'Empire d'Orient; 2° l'Art alexandrin; 3° la littérature, la science, la philosophie alexandrines;

III. Papyrologie. — 1° Les manuscrits des écrivains classiques; 2° Correspondance et pièces d'intérêt domestique ou privé; 3° Actes judiciaires;

IV. Archéologie religieuse. — Le syncrétisme gréco-égyptien, l'hermétisme, le judaïsme et le christianisme en Égypte jusqu'à l'établissement de l'Empire d'Orient;

V. Archéologie byzantine. — 1° L'Égypte byzantine, administration, histoire, coutumes, sectes religieuses; 2° l'Egypte arabe dans ses rapports avec l'Empire byzantin; 3° l'Art copte;

VI. Numismatique et Géographie. — 1° La numismatique grecque, romaine et byzantine de l'Égypte; 2° les divisions géographiques de l'Egypte gréco-romaine; 3° les explorations scientifiques et commerciales des Alexandrins.

Le 15 avril au soir auront lieu du Caire les départs pour les excursions facultatives dans la Haute Égypte, permettant aux congressistes de visiter les monuments de Thèbes et, si les circonstances s'y prêtent, Philæ, Edfou, Dendérah et Abydos. Elles dureront jusqu'au 22 ou 25 avril.

Le voyage se fera par chemin de fer jusqu'à Louxor et au delà de Louxor, et, au retour, si l'état du Nil le permet, par bateau à vapeur de Louxor à Abydos.

Le Comité d'organisation a publié une circulaire donnant des renseignements sur les réductions consenties par les Cies de navigation, l'Administration des Chemins de fer de l'État égyptien et les hôtels d'Alexandrie et du Caire.

Les adhésions et la correspondance relative au Congrès doivent être adressées à la Commission du Congrès archéologique international, au Musée égyptien, au Caire.

École anglaise de Rome. — L'assemblée annuelle de la *British school* de Rome a été tenue à Londres, le 17 novembre 1908, sous la présidence de Sir William Anson. M. J. Baker-Panoyre a lu un rapport sur les travaux du dernier exercice et sur ceux qu'on projette : publication d'un nouveau Catalogue du Musée du Capitole, explorations archéologiques en Sardaigne, fouilles à Malte, notamment.

M. T.-E. Peet a fait ensuite une conférence sur les rapports entre l'Italie et la Grèce à l'époque archaïque (*Athenaeum*, numéro du 5 décembre 1908, p. 728).

Rectification. — Dans un article du *Journal* (1908, p. 591, note 1), M. Grenier avait écrit à propos de la *Storia dei Romani* de M. Gaetano De Sanctis : « Nous n'en voulons signaler qu'une inadvertance : un nom de lieu, *Baoussé-Roussé* (les Roches rouges)... pris pour une indication bibliographique de ville d'édition, peut-être d'éditeur. »

Vérification faite, la brochure citée porte bien comme lieu d'édition : *Fr. Abbo, éditeur, Baoussé-Roussé, près de Menton, 1899.* Nous en donnons acte à M. De Sanctis; la critique n'était pas fondée.

LIVRES NOUVEAUX.

Lycophronis Alexandra, recensuit Eduardus Scheer. Vol. II, scholia continens. 1 vol. in-8°, LXIV-398 p. — Berlin, Weidmann, 1908.

Ce volume complète l'édition de Lycophron, dont le tome premier, contenant le texte de l'*Alexandra*, avec les deux paraphrases et des index, a paru en 1881. M. Édouard Scheer a donc mis vingt-sept ans à le préparer. Cette longue élaboration n'a vraiment rien qui étonne lorsque l'on considère l'immensité de la tâche. M. Scheer, en effet, ne s'est pas proposé seulement de rassembler toutes les scholies de Lycophron qui sont dispersées dans les manuscrits. Il a entrepris de les débrouiller, d'en distinguer la provenance et de les classer. Les prolégomènes qu'il a mis en tête de ce volume résument les résultats de ce formidable labeur, qui fait autant d'honneur à la méthode critique de l'auteur qu'à son admirable patience. Grâce à lui, nous suivons, autant que cela est possible, l'histoire de ce poème, obscur et rebutant, qui a servi de manuel de mythologie dans les écoles grecques et byzantines, et nous voyons comment s'est constitué peu à peu, autour des 1474 vers dont il se compose, le plus étrange amoncellement d'érudition, de pédantisme et de bavardage. L'intérêt de la science exige évidemment que de pareilles besognes soient faites et bien faites. Celle-ci était tellement ingrate qu'il faut accorder double reconnaissance à celui qui s'en est si méthodiquement acquitté.

Maurice Croiset.

Supplementary papers of the American school of classical studies in Rom, II. — New-York, 1908.

Ce recueil contient quatre travaux de nature différente. Il débute par une étude de M. G. H. Allen sur l'avancement des officiers dans l'armée romaine. Il est certain que l'auteur ne se serait point donné la peine de réunir les matériaux qui ont servi de base à sa dissertation s'il avait pu prévoir que M. von Domaszewski publierait, avant lui, un travail beaucoup plus complet sur la question (voir *Journal des Savants*, 1908, p. 603). Le second article, dû à M. C. Densmore Curtis, traite des arcs monumentaux à l'époque romaine ; c'est une classification très soignée, par périodes, des principaux arcs de triomphe connus, avec un grand nombre d'images ; je dis des principaux, car l'auteur en a omis, parmi ceux de Gaule et d'Afrique en particulier, un bon nombre. Cela tient à ce qu'il écarte à dessein tous ceux qui n'ont pas été décrits en détail par des visiteurs modernes et ceux qui n'étaient que des portes de ville : distinction bien factice et, en tout cas, bien difficile à établir dans certains cas. M. Alb. W. van Buren transcrit dans un troisième article le palimpseste du *De Republica* de Cicéron. Enfin M. J. C. Egbert publie un certain nombre d'inscriptions latines de Rome et de l'Italie centrale. Ses lectures ou ses corrections sont accompagnées de bons fac-similés.

R. C.

Lucien Fournereau. *Le Siam ancien* (deuxième partie). 1 vol. in-4° de 140 pages et 47 planches hors texte ; forme la seconde partie du tome XXXI des *Annales du Musée Guimet*. — Paris, Leroux, 1908.

La mission archéologique dont M. Fournereau s'acquitta en 1891-1892

avait pour objet l'étude des localités où s'élevèrent autrefois les capitales successives des Thaïs. L'explorateur avait remonté le Mé-nam depuis Bangkok jusqu'à Kampheng-Phet, où il retrouva des ruines qu'il identifia avec l'ancienne ville de Sajjanâlaya; puis, cinq jours en charrette à buffles à travers la forêt l'avaient amené à Muang-Thani, qui est dans le voisinage de l'antique Sukhotaï (Sukhôdaya); plus au Nord, il était allé jusqu'à Sangkalok (Sangkhaloka); il avait ensuite passé de la rivière de Sukhotaï à la rivière Mé-ping pour redescendre ce dernier cours d'eau en visitant au passage Phixaï (Vijaya) et Phitsanulok (Vishnuloka); après avoir rejoint le Mé-nam à son confluent avec le Mé-ping, il avait pu voir, le long des diverses branches de ce fleuve, les sites de plusieurs cités détruites, dont les plus célèbres sont Lophaburi et Ayuthia.

Dans un premier volume qui parut en 1895, Fournereau avait exposé le résultat de ses recherches, à Bangkok, puis à Sajjanâlaya et Sukhôdaya. Mais la suite de cette publication fut différée; l'auteur tomba malade; il mourut le 17 décembre 1906, après avoir remis à M. Barth un manuscrit et diverses planches. Le manuscrit comprenait une étude sur un temple situé à l'Ouest de Sukhôdaya et une note sur les fours à potier et la céramique des Thaïs; quant à la seconde partie de l'expédition de Fournereau, celle au cours de laquelle il avait visité les villes situées soit au Nord de Sukhôdaya, soit sur le Mé-ping et le bas Mé-nam, elle n'est représentée que par quelques plans géométraux se rapportant à des édifices de Sangkhalok, de Phitsanulok, de Lophaburi et d'Ayuthia.

Tout en déplorant que la mort ait empêché Fournereau de mettre en œuvre les documents qu'il avait encore en mains, il faut remercier M. Barth d'avoir assuré la publication du présent volume; quelque fragmentaire qu'il soit, il contient des renseignements qu'il eût été fâcheux de laisser tomber dans l'oubli. Plus tard sans doute, quelque archéologue reprendra l'intéressante question des anciennes villes des Thaïs et alors les plans d'édifices que Fournereau avait dressés avec sa science d'architecte de profession lui seront utiles.

Dès maintenant d'ailleurs, il est une partie du travail de Fournereau qui peut entrer dans le domaine de la science : c'est la série des cinquante et une gravures au trait estampées sur les dalles de grès d'un étroit couloir dans le temple Vat-si-jum près de Sukhôdaya; elles datent vraisemblablement du XIV[e] siècle et figurent des scènes des existences antérieures du Buddha; elles sont précieuses, non par leur valeur artistique, qui est médiocre, mais par le fait que chacune d'elles est accompagnée d'une légende en langue thaïe qui l'explique; au moyen de ces indications qu'avait traduites le P. Schmitt, M. Feer avait pu établir la concordance de tous ces dessins avec les récits contenus dans le recueil canonique pâli des Jātakas, et il avait constaté que les bas-reliefs se succédaient dans l'ordre même auquel se conforme le livre. Les sculptures découvertes en 1892 par Fournereau, et maintenant publiées, ont une réelle importance pour l'iconographie bouddhique, à laquelle elles fournissent des monuments dont l'interprétation est certaine; elles prennent place dans ce grand recueil des représentations figurées des Jātakas qui nous permet de lire la légende dorée du Bouddhisme aussi bien sur les stūpas de Bharhut et de Sanchi en Inde que ur les parois du Boroboudour à Java ou sur les terres cuites émaillées des pagodes birmanes.

Ed. CHAVANNES.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

11 décembre 1908. M. Henri Cordier communique une lettre de M. le commandant d'Ollone, datée de Chang-Haï, 5 novembre 1908, relatant des fouilles opérées dans le désert d'Ala-Chan, et qui ont amené l'exhumation d'objets divers : anciennes pointes de flèches, poteries, et carreaux de forme très singulière; après M. Chavannes, le commandant d'Ollone a visité Ta-t'ong-fou et le Wou-t'ai-chan. Les bas-reliefs et les statues géantes du Se-tch'ouan sont de la même facture que ceux de Long-men.

18 décembre. M. S. Reinach communique, de la part de M. S. de Ricci, le texte de plusieurs inscriptions grecques et latines découvertes en Égypte, les photographies de portraits peints sur bois d'époque romaine, et celles de deux statues grecques trouvées dans le même pays.

— M. Holleaux expose les résultats des recherches poursuivies à Délos, en 1908, par l'École française d'Athènes, aux frais de M. le duc de Loubat. Les fouilles du sanctuaire d'Apollon ont été entièrement achevées : on y a trouvé, au voisinage de l'Artémision, un amas considérable de céramiques archaïques provenant en partie de l'ancienne nécropole. Au Nord-Est du sanctuaire a été découverte pour la première fois à Délos une fontaine publique, la fontaine de Minoé, déjà connue par les inscriptions. Elle est formée d'un grand bassin où l'on descendait par un escalier. Le port antique a été complètement sondé. On a suivi toute la ligne des quais qui datent de différentes époques et on a pu se rendre compte de l'importance des travaux accomplis pour creuser le port de Délos, qui n'était pas destiné par ses dispositions topographiques naturelles à devenir un grand emporium. On a acquis la certitude que l'Inopos, la rivière de Délos, coulait bien dans le ravin où M. Reinach l'avait reconnue en 1882; M. Cayeux, professeur à l'École des Mines, a pu en reconstituer l'histoire géologique. Le torrent fut capté à une époque assez tardive et transformé en un bassin-réservoir, que l'on a découvert, et qui rappelle, par le plan et les dispositions générales, la fontaine Minoé.

23 décembre. Il est donné lecture d'une lettre de M. S. de Ricci annonçant que M. Reisner, dans des fouilles exécutées en Égypte, aux frais de l'Université Harvard, a découvert le temple funéraire du roi Mykerinos, qui contenait une statue colossale de ce roi et divers objets précieux.

— M. Léon Heuzey fait connaître quelques-uns des résultats obtenus par M. le commandant Cros dans ses fouilles de Tello, en Chaldée. Deux terrasses qui supportaient le temple du dieu Nin-Ghirsou, patron de la cité, ont pu être déterminées avec certitude, grâce à un escalier en dalles de pierre, qui les réunissait et qui portait sur ses degrés l'inscription de Goudéa.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sur la terrasse inférieure, en avant d'une construction rectangulaire et d'une large base en briques, le commandant Cros a découvert tout un gisement de fragments sculptés, appartenant à l'une des sept stèles que Goudéa avait érigées sur différents points du sanctuaire pour représenter les événements de son règne et témoigner de sa piété envers les dieux. On peut citer particulièrement :

1° L'image même de la stèle, des deux côtés de laquelle s'alignent des armes sacrées et d'autres symboles dressés;

2° Plusieurs figures de Goudéa, portant son nom gravé sur son vêtement, coiffé du turban, insigne de son pouvoir, et, dans un exemple, tenant une palme à la main;

3° La fabrication du char divin, dont les roues massives, garnies tout autour d'un cercle de grosses têtes de clous, mais encore inachevées, sont manœuvrées par des génies-forgerons;

4° Un défilé d'étendards que surmontent de curieux symboles, grands oiseaux éployés, lions en marche portant sur leur dos le disque solaire;

5° Une file de captifs, sans doute de la ville d'Anchan dans le pays d'Élam, prise et saccagée par Goudéa;

6° Scène de libation chaldéenne à l'aide d'une aiguière sans anse, tenue des deux mains par le pied et versant le filet liquide sur un arbuste sacré, planté dans un grand vase, sur un autel à deux degrés.

Bien que mises en pièces, sans doute par l'invasion des Élamites, ces représentations et quelques autres, superposées en bandes parallèles, viennent illustrer, en les complétant, les textes de Goudéa, surtout celui des grands cylindres de terre cuite antérieurement rapportés par M. de Sarzec. H. D.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

La présidence de l'Institut sera exercée pendant l'année 1909 par l'Académie des Sciences.

L'Institut a tenu le 6 janvier sa première séance trimestrielle sous la présidence de M. Bouchard. M. A. Mezières a fait un rapport sur le Musée Condé, qui sera prochainement publié dans le *Journal des Savants*. Il a été donné lecture de décrets autorisant l'Institut à accepter le legs Gas (œuvres de bienfaisance et encouragement aux sciences, lettres et arts) et la donation d'ouvrages faite par les héritiers de Mlle Dosne à la Bibliothèque Thiers.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Bureau pour le premier trimestre de 1909. M. Paul HERVIEU, *directeur;* M. Émile FAGUET, *chancelier;* M. THUREAU-DANGIN, *secrétaire perpétuel.*

Réception. M. Francis Charmes a été reçu le 7 janvier 1909 et a lu un discours sur la vie de M. Berthelot, son prédécesseur. M. H. Houssaye, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Bureau pour 1909. M. BOUCHÉ-LECLERCQ, *président;* M. Edmond POTTIER, *vice-président;* M. Georges PERROT, *secrétaire perpétuel.*

Nécrologie. M. Richard PISCHEL, correspondant de l'Académie depuis 1905, est décédé à l'*European General Hospital* de Madras. Il était né à Breslau le 18 janvier 1849; il avait été professeur de sanscrit aux Universités de Kiel, de Halle et depuis 1902 de Berlin. Il était

membre de l'Académie des Sciences de Berlin depuis 1903.

Élections. L'Académie a élu le 11 décembre deux membres titulaires en remplacement de MM. H. Derenbourg et Gaston Boissier, décédés. Pour la première place vacante, au premier tour de scrutin, M. Scheil a obtenu 16 suffrages; M. Psichari, 9; M. Jullian, 4; M. Prou, 3; M. Huart, 1. Au deuxième tour de scrutin M. Scheil, directeur à l'École pratique des Hautes Études, a été élu par 30 suffrages; M. Prou en a obtenu 2 et M. Jullian 1.

Pour la seconde place vacante, au premier tour de scrutin M. Carra de Vaux a obtenu 1 suffrage; M. Cuq, 2; M. Diehl, 5; M. Huart, 1; M. Jullian, 6; M. Prou, 11; M. Psichari, 7. Au second tour de scrutin, M. Jullian a obtenu 16 suffrages, M. Prou, 16; M. Psichari, 1. Au troisième tour de scrutin, M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, a été élu par 18 suffrages; M. Prou en a obtenu 15.

— Dans la séance du 18 décembre, l'Académie a élu correspondants étrangers : MM. Lanman, professeur de sanscrit à l'Université Harvard, à Cambridge (Mass.); Christian Huelsen, secrétaire à l'Institut impérial allemand d'Archéologie, à Rome; De Groot, professeur de langue et littérature chinoises à l'Université de Leyde; Charles Michel, professeur de langue grecque à l'Université de Liège; Jagić, professeur honoraire à l'Université de Vienne; Hinojosa, membre de l'Académie Royale, à Madrid; Rajna, professeur de philologie romane à l'Institut royal d'Études supérieures de Florence.

L'Académie a élu correspondants nationaux : MM. Maurice Demaison, archiviste des Archives communales à Reims, et Roman, à Grenoble.

Fondation Piot. L'Académie a attribué sur les arrérages de cette fondation 1,000 francs à MM. Hébrard et Zeiller pour la continuation de leurs travaux dans le palais de Dioclétien, à Spalato; 500 francs à M. A. Grenier pour ses recherches archéologiques à Bologne; 500 francs à M. Carton pour ses travaux à Bulla Regia (Tunisie).

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Bureau pour 1909. M. Bouchard, *président;* M. Émile Picard, *vice-président;* MM. G. Darboux et Van Tieghem, *secrétaires perpétuels.*

— L'Académie a tenu le 7 décembre 1908 sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Bouchard. L'ordre des lectures était le suivant : allocution de M. le Président; proclamation des prix décernés en 1908; notice historique sur la vie de M. Pierre Duchartre, membre de la Section de botanique, par M. Van Tieghem, secrétaire perpétuel.

Élection. L'Académie a élu le 28 décembre un membre titulaire dans la Section de physique en remplacement de M. Mascart, décédé. La Section présentait en première ligne : M. Vilar; en deuxième ligne : MM. Daniel Berthelot, Branly, Broca, Cotton, Pellat, Perot. Au premier tour de scrutin, M. Vilar a été élu par 34 suffrages, M. Branly en a obtenu 18.

Archéologie préhistorique. M. Ed. Perrier a présenté à l'Académie une note de M. Marcellin Boule sur des ossements humains appartenant au Pléistocène moyen et découverts près de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze). (*Comptes rendus des séances de l'Académie,* t. CXLVII, p. 1349.)

— L'Académie a élu le 21 décembre une Commission des monuments préhistoriques dans le but d'assurer la conservation des gisements d'objets

préhistoriques découverts sur le sol français.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Bureau pour 1909. M. NÉNOT, *président;* M. MASSENET, *vice-président;* M. Henry ROUJON, *secrétaire perpétuel.*

Nécrologie. M. GEVAËRT, associé étranger depuis 1873, est décédé à Bruxelles.

Élection. L'Académie a élu le 26 décembre M. WALTNER, membre de la Section de gravure, en remplacement de M. A. Jacquet, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Bureau pour 1909. M. STOURM, *président;* M. BOUTROUX, *vice-président;* M. Georges PICOT, *secrétaire perpétuel.*

— L'Académie a tenu le 12 décembre 1908 sa *séance publique annuelle* sous la présidence de M. de FOVILLE. L'ordre des lectures était le suivant : discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1908; notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Duchâtel, membre de l'Académie, par M. Georges Picot, secrétaire perpétuel; rapport sur le prix Audiffred (actes de dévouement) par M. F. Rocquain.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Institut de France. Platonis codex Parisinus A. Œuvres philosophiques de Platon, fac-similé en phototypie à la grandeur exacte de l'original du manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et de l'Institut de France (Fondation Debrousse). 2 vol. in-folio. — Paris, Ernest Leroux, 1908. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI.

CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Notizie degli scavi, 5ᵉ série, vol. III. FASCICULE 9. *Région X* (Vénétie). *Padoue :* anneau d'argent très ancien avec légende étrusque. — *Rome :* découverte, près de l'église Sainte-Croix-de-Jérusalem, d'un fragment de sarcophage strié, en marbre, portant le nom d'une femme appartenant à une famille de rang sénatorial (*Cassia Pisonis C. f.*), née le 15 juin 316 et morte le 16 septembre 346; reste bien conservé de la voie Triomphale (inscriptions funéraires). Fouilles au cinquième mille de la voie Appienne (ruines de magnifiques sépultures de la fin de la République ou du commencement de l'Empire, et de l'un des tombeaux qui, du temps de Tite-Live, étaient attribués aux Horaces et aux Curiaces, tués et ensevelis, selon la légende, au cinquième mille de la voie Appienne). Constructions qui, érigées entre l'époque de Trajan et d'Hadrien et celle des Gordiens, semblent être en relation avec l'histoire des postes impériales; Canina n'avait pas reconnu toute l'importance de ces ruines; plan [G. Pinza]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Palestrina :* inscription dédiée à la *Fortuna Primigenia* [G. Gatti]. *Pompéi :* fouilles de décembre 1902 à mars 1905, [A. Sogliano]. Léon DOREZ.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL
DES SAVANTS.

FÉVRIER 1909.

COUP D'ŒIL SUR LES ORIGINES DE LA NATION SERBE.

Ст. Станојевић. Историја Српског Народа. St. Stanoievitch. *Histoire de la nation serbe.* 1 vol. in-8°. Belgrade, Imprimerie M. Stanoievitch, 1908. — Constantin Jireczek. Article *Serbie* (Srbsko) et autres articles relatifs aux Slaves méridionaux, dans l'*Encyclopédie tchèque.* Prague, Librairie Otto, 1905.

Nous n'avons pas dans notre littérature de travail d'ensemble sur l'histoire de la nation serbe, et très rares sont ceux de nos compatriotes qui peuvent — comme l'a fait M. Émile Picot dans son livre sur les *Serbes de Hongrie*[1], — l'étudier d'après les sources indigènes. Les Serbes eux-mêmes n'ont pas encore d'ouvrage vraiment critique sur l'histoire de leur nation. Celui de M. Stanoievitch, dont le titre figure en tête de cet article, est un résumé fort agréable à lire; mais il n'est accompagné d'aucune espèce de référence. L'auteur, depuis 1894, a publié sur divers épisodes de l'histoire du moyen âge des monographies estimées qui permettent d'avoir quelque confiance dans sa méthode[2]. L'article de M. Constantin Jireczek affecte des allures plus scientifiques. On sait avec quelle critique et quelle prudence travaille le savant historien des Bulgares. Si nous sommes bien informés, M. Jireczek a l'intention de reprendre cet article, de le développer et de nous donner une œuvre analogue à son Histoire classique des Bulgares, qui a été éditée tour à tour en tchèque, en allemand, en russe et en bulgare. Nous lui en serons infiniment reconnaissants.

[1] Publiée sans nom d'auteur. Prague, 1873.

[2] L'ouvrage a été publié par souscription. Deux mille exemplaires avaient été souscrits chez les Serbes d'Autriche-Hongrie. Les exemplaires ont, dit-on, été saisis à la douane autrichienne et brûlés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

I

Au point de vue ethnique et linguistique, les Serbes ne forment qu'une seule nationalité avec les Croates; la seule différence qu'il y ait entre eux et les Croates, c'est que ceux-ci sont en général catholiques et emploient l'alphabet latin, tandis que les Serbes proprement dits sont orthodoxes et emploient l'alphabet cyrillique, identique à l'alphabet russe. D'après les récentes recherches du professeur Florinsky de Kiev [1], le chiffre total des Serbocroates dépasse aujourd'hui neuf millions. Ils sont répartis entre quatre groupes politiques : 2,500,000 appartiennent au royaume de Serbie, 235,000 au Montenegro, 1,861,200 à la Bosnie-Herzégovine, 779,000 à la Cisleithanie autrichienne (en Istrie et en Dalmatie) et près de 3 millions à la Hongrie; plus de 500,000 sont sujets de l'Empire Ottoman dans la Vieille Serbie, la Macédoine, le vilayet de Scutari.

Ce nom de Serbes ne se rencontre pas seulement chez les Sud-Slaves. Nous le rencontrons encore chez le petit peuple des Serbes de Lusace, qui habite en Saxe et en Prusse et qui est le dernier débris du grand peuple que les chroniques du moyen âge appelaient Sorabi. Cette identité de noms soulève un problème fort délicat; elle semblerait indiquer une commune origine. Mais la langue des deux groupes ethniques est fort différente. Mis en présence, un Serbe de Belgrade et un Serbe de Bautzen n'arriveraient point à s'entendre, malgré la communauté des racines et le parallélisme linguistique des deux idiomes.

C'est sous le règne de Justinien que les chroniques byzantines mentionnent pour la première fois l'apparition des Slaves (*Σκλαβηνοί*) dans la Péninsule balkanique. Ils poussent des pointes jusqu'aux environs de Dyrrachium, (598) jusqu'à Nich, bientôt jusqu'en Grèce. Peu à peu, ils s'établissent sur le Danube, ils remontent le cours de ses affluents, colonisent la Dalmatie et les îles de l'Adriatique. Dans leurs invasions, ils n'apparaissent pas en un groupe unique commandé par un seul chef. On n'a pas gardé les noms des tribus primitives dont l'ensemble, établi entre Zara et Andrinople, constituait la région appelée par les Grecs *Σκλαβινία*. Ces noms n'apparaissent qu'au xe siècle. Parmi ces tribus, celle des Serbes (*Σέρβλοι*, *Σέρβοι*) joue de bonne heure un rôle prépondérant au Nord-Ouest de la Péninsule. Notre Eginhard les mentionne pour la première fois en 822 : *Sorabos quae*

[1] *La race slave. Statistique et ethnographie* (en russe). Kiev, 1907.

natio magnam Dalmatiæ partem obtinere dicitur. Ils sont partagés en districts dont les chefs s'appellent des joupans (*ζούπανοι*[1]) ou des princes (*ἄρχοντες*); ils mènent une vie guerrière et pastorale. Nous ne savons rien de leur religion durant la période païenne. Le christianisme pénètre chez eux de deux côtés, par la voie romaine, par la voie byzantine; peu à peu le catholicisme prévaut sur les bords de l'Adriatique, l'orthodoxie dans l'intérieur de la Péninsule balkanique. La liturgie slavonne attribuée aux apôtres Cyrille et Méthode devient la liturgie nationale de la plupart des Serbes. Ils ont à lutter, d'un côté, contre les Byzantins qui considèrent ces intrus comme des vassaux, de l'autre, contre leurs congénères, les Bulgares, qui sont déjà solidement organisés.

À dater du VIIIe siècle, nous connaissons les noms d'un certain nombre de princes serbes, noms à physionomie slave, qui n'ont guère d'intérêt que pour les indigènes. Aucun de ceux qui les ont portés n'a laissé une trace considérable dans l'histoire. Au XIe siècle, le centre de gravité des pays serbes est dans la région appelée Dioklitia, qui correspond à peu près au Montenegro actuel. L'un des princes de cette contrée, Michel, obtient des Byzantins, vers 1051, le titre de *protospathère*, autrement dit de porte-glaive, titre honorifique qui fut aussi conféré à des doges de Venise. Ce prince appartenait-il à l'Église grecque ou à l'Église latine? on ne sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que vers 1077, il s'adressa au pape Grégoire VIII pour lui demander le titre de roi, qu'il porte en effet dans les textes occidentaux. Par l'Adriatique, les relations étaient fréquentes avec l'Italie, et la langue serbe, notons-le en passant, a subi plus d'une empreinte italienne. Byzance ne reconnut pas ce titre royal, mais elle accepta le concours du prince serbe et de son fils Bodin dans ses luttes contre les Normands (1081-1085). Bodin eut fort à faire pour tenir tête tantôt aux Byzantins, tantôt aux chefs serbes qui lui disputaient le principat. Sous ses descendants, le centre de gravité de l'État serbe se déplaça en se reportant vers l'Orient dans la région appelée Rasa ou Rachka (dont le centre est aujourd'hui Novi-Bazar)[2]. Les Serbes de cette région obéissaient à des joupans groupés autour d'un grand joupan (*ἀρχιζούπανος, μέγας ζούπανος*) qui étaient officiellement vassaux de Byzance, mais qui cherchaient toutes les occasions de lui échapper. La capitale de la région était la ville de Ras, qui s'appelle au-

[1] Chefs de la joupa ou district. Le mot *joupa* (district) est d'origine incertaine; on le rencontre surtout chez les Tchèques et les Slaves méridionaux.

[2] Cette région doit son nom à la Rachka, affluent de la rive gauche de l'Ibar.

jourd'hui Novi-Bazar, dans la Vieille Serbie, laquelle appartient encore aux Turcs et que les patriotes serbes revendiquent naturellement. C'est du nom de cette ville qu'est venu celui de la Rascia et des Rasciens, en allemand Raizen, qui est parfois donné aux Serbes par les écrivains étrangers. Nous avons déjà expliqué comment, par la mer Adriatique et les villes naguère romaines du littoral, les Serbes s'étaient trouvés en rapport avec la culture italienne lors de la première croisade. Une partie des guerriers européens passa par la Dalmatie, une autre par la vallée de la Morava. L'Occident entra ainsi en rapport avec les Serbes, qui n'eurent guère à se louer de ces visiteurs qui ravagèrent leur pays et qu'ils durent plus d'une fois contenir ou repousser les armes à la main.

Au début du XIIe siècle, les Hongrois annexèrent à leur royaume — par le lien de l'union personnelle — la Dalmatie et la Croatie. Écartés définitivement du littoral adriatique, les Serbes durent diriger vers l'Ouest leur expansion. La province de Rachka (Vieille Serbie) devint le noyau central de leur nationalité. La Bosnie, qui avait fait partie naguère du groupe de la Zeta, c'est-à-dire du Montenegro actuel, s'en détacha et forma un banat [1] indépendant jusqu'au jour où elle fut en partie occupée par les Hongrois (1535), et depuis cette époque les rois de Hongrie prirent le titre de rois de Bosnie, titre auquel les événements récents donnent un regain d'actualité. Nous ne savons pas encore aujourd'hui si la Bosnie, récemment annexée par l'empereur François-Joseph, sera considérée comme territoire d'empire ou si elle fera partie de la couronne de Hongrie. La conquête opérée au XIIe siècle n'eut d'ailleurs qu'un caractère éphémère, et dans la seconde moitié de ce siècle, nous voyons la Bosnie gouvernée par des bans indépendants de la Rascie et vassaux de Constantinople.

Le christianisme était venu dans les pays serbes de deux côtés, de Constantinople et de Rome. Isolée de l'Adriatique, la nation serbe se trouva livrée définitivement aux influences orthodoxes.

II

Au fond, l'histoire de la nation serbe morcelée entre diverses principautés, soumise tantôt à la suprématie de Byzance, tantôt à celle de la Hongrie, tantôt à celle de Venise, n'offre guère d'intérêt jusqu'au moment où apparaît une dynastie nationale, celle des Némanides.

[1] Ban, mot slave d'origine incertaine qui désigne un chef d'État. On dit encore le ban de Croatie.

Dans la seconde moitié du xii[e] siècle, un véritable homme d'État surgit chez les Serbes dans la personne du grand-joupan Nemania (1159-1196). Il était né aux environs de Podogoriça, dans le Montenegro actuel. Il avait d'abord été baptisé par des prêtres catholiques de l'archevêché d'Antivari. Mais quand il alla s'établir dans la Rascie, il passa à l'Église orthodoxe. Vers 1170, il réussit à se faire proclamer grand-joupan, essaya de profiter des luttes entre Venise et Byzance pour se déclarer indépendant, mais dut se résigner à aller rendre hommage à l'empereur Manuel. Après la mort de ce souverain (1180), il échappa de nouveau à la suzeraineté des Grecs, s'allia aux Hongrois et poussa ses armes victorieuses jusqu'au littoral de l'Adriatique. Plus tard, il s'allia aux Bulgares, envoya à l'empereur Frédéric I[er] une mission serbe qui alla jusqu'à Nuremberg et salua en personne l'empereur lorsqu'il passa à Nich, traversant la Péninsule balkanique pour gagner la Terre sainte. Il l'accompagna en guerroyant contre les Grecs jusqu'en Bulgarie au lieu dit la Porte de Trajan[1]. L'empereur Isaac ne lui pardonna pas cette hostilité et après que Frédéric Barberousse fut passé en Asie Mineure, les Grecs envahirent à leur tour les pays serbes; Nemania, vaincu aux environs de Nich, dut faire la paix; son fils Étienne épousa une nièce de l'empereur byzantin. Une fois assuré du côté de Byzance, Nemania arrondit ses domaines au détriment de ses voisins et poussa ses conquêtes jusqu'à l'Adriatique. Son domaine renfermait à la fois des catholiques ressortissant aux diocèses d'Antivari et de Raguse, et un évêché serbe dépendant de l'archevêché d'Ochrida. L'Église serbe commença à entrer en rapport avec les sanctuaires du mont Athos. Nemania fonda le monastère de Studenica (sur l'Ibar, dans la Serbie actuelle), qui existe encore aujourd'hui. En 1196, il abdiqua pour se faire moine, d'abord dans ce monastère, puis au mont Athos au monastère de Khilandar, qu'il avait également fondé et qui appartient toujours aux moines serbes. Un frère de Nemania, Miroslav, qui régnait sur le bassin de la Neretva (Narenta), fit écrire et enluminer par un diacre nommé Gregori un magnifique évangile qui fut conservé pendant des siècles au monastère de Khilandar. En 1896, le roi Alexandre, qui devait périr de façon si tragique, visita le sanctuaire national. Les moines lui firent présent de l'évangile de Miroslav et le jeune roi en fit publier à Vienne, en 1897, une édition fac-similé, exécutée par la maison Angerer et qui ne fut tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires.

[1] Au Sud d'Ichtiman en Bulgarie (Roumélie orientale). Voir sur cette Porte mon livre *La Save, le Danube et le Balkan*, p. 314 (Paris, Plon, 1884).

Ce fut M. Stanoievitch qui fut chargé d'écrire la préface de cette magnifique publication.

Dans le monastère de Khilandar vécut aussi le fils de Nemania, saint Sava, le grand saint national des Serbes. Nemania lui-même finit par entrer dans la vie monastique sous le nom de saint Siméon et, sous ce nom, il est le héros de pieuses légendes. L'une d'entre elles fut écrite par son fils Étienne, surnommé Prvovientchani (c'est-à-dire le premier couronné). Habile diplomate, il trouva tout ensemble le moyen de se faire donner par Rome une couronne royale (d'où son surnom) et de constituer dans ses États un archevêché orthodoxe, dont son frère saint Sava fut l'organisateur et le premier titulaire. L'Église serbe fut dès le début, et elle est encore aujourd'hui, autocéphale. Le règne des successeurs immédiats d'Étienne est peu intéressant. Celui d'Ouroch II (1282-1321) est un des plus longs de l'histoire serbe. Ce roi (kral), marié plusieurs fois, épousa en quatrièmes noces une fille de l'empereur grec Andronic II qui lui apporta en dot quelques districts de la Macédoine septentrionale. Il aida son beau-frère dans les luttes contre les Turcs d'Asie, sans se douter que le jour viendrait bientôt où Grecs et Serbes lutteraient en vain pour défendre la Péninsule contre les envahisseurs exotiques. Ouroch fut célèbre par sa piété et ses bonnes œuvres. Il a gardé dans le peuple serbe le titre de saint roi. La tradition serbe attache un grand intérêt aux fondations pieuses des souverains. Ainsi, le roi Étienne Ouroch III (1321-1351) a reçu le surnom de Dietchanski à cause du monastère de Dietchani qu'il érigea et dont la charte de fondation nous a été conservée[1]. Ces monastères ont été pendant la domination turque de précieux foyers de civilisation et ont puissamment contribué à conserver les traditions nationales.

Le représentant le plus remarquable de la dynastie des Némanides fut Étienne Douchan, qui régna de 1331 à 1355. Il profita de l'anarchie qui sévissait à Byzance pour pousser en Épire, en Thessalie et jusqu'à Salonique ses armes victorieuses. Il porte dans l'histoire le surnom de Fort. En 1346, le jour de Noël, il se fit couronner tsar des Serbes et des Grecs. Ce titre n'avait pas encore été pris par les princes russes, mais il avait été porté dès le IXe siècle par les princes de Bulgarie. Au fond, si l'on s'en rapporte aux origines étymologiques, il n'était guère plus noble que celui de kral : car si tsar représente le nom de César, kral représente celui de Karl, autrement dit de Charlemagne.

[1] Ce monastère existe encore aujourd'hui. Il n'a plus que quatre ou cinq moines. Il est situé au Sud de Petch (Ipek) dans la Vieille Serbie, qui appartient à la Turquie.

Tandis que Douchan guerroyait contre les Grecs, les Turcs mettaient le pied sur le sol de l'Europe et s'établissaient à Gallipoli. Le nouveau tsar comprit le péril, et, si j'en crois M. Jireczek, il négocia avec le Saint-Siège pour se faire nommer « capitaine de la Chrétienté contre les envahisseurs ».

M. Stanoievitch omet ce détail. Est-ce parce qu'il serait peu agréable aux lecteurs orthodoxes auxquels son livre est destiné? Souhaitons vivement que M. Jireczek, dans le travail critique que nous attendons de lui, nous donne les textes justificatifs.

Ce qui constitue aujourd'hui le principal titre de gloire de Douchan, c'est le code qu'il promulgua en 1349 et auquel son nom est resté attaché. Ce texte juridique a été étudié ici même il y a quelques années par M. Dareste [1].

Douchan n'avait que quarante-sept ans quand il mourut. Sous ses successeurs, la Serbie rascienne ne se maintint pas au rang élevé où il l'avait placée. La nation serbe, dans la seconde moitié du XIVe siècle, s'émiette en un certain nombre de principautés. L'un des princes, Vlkachin ou Voukachin, prend le titre pompeux de roi des pays serbes, des Grecs et des contrées occidentales. En 1376, quelques-uns de ces roitelets se coalisent pour une expédition commune contre les Turcs, qui étaient déjà établis à Andrinople et qui menaçaient les frontières des pays serbes.

Le 13 septembre 1371, ils furent complètement défaits à Tchirmen, sur la rive gauche de la Maritsa; les Turcs pénétrèrent en Macédoine et obligèrent tous les princes serbes établis au Sud du Mont Char (Char planina) à reconnaître leur suzeraineté ou à devenir tributaires.

À ce moment, les pays du Nord se groupèrent sous l'autorité d'un roi Bosniaque, Tvrdko. M. Stanoievitch, dans son ouvrage, essaie de raconter parallèlement l'histoire de la Bosnie et des autres pays serbes. Il eût peut-être mieux valu la concentrer tout entière dans un chapitre spécial. À poursuivre l'unité de la race dans des groupes très différents, l'attention se fatigue et l'intérêt se disperse.

Le livre de M. Stanoievitch témoigne assurément d'un sérieux effort; mais il y manque beaucoup de choses : il y manque notamment un index alphabétique qui permettrait de rétablir la situation de chacune des contrées serbes à chaque siècle, un tableau synoptique qui permettrait d'analyser d'un coup d'œil cette situation, de suivre le développe-

[1] Voir le *Journal des Savants*, année 1886, p. 82 et suiv.

ment des dynasties, une série de cartes qui seraient l'illustration nécessaire d'un texte un peu compliqué et difficile à suivre dans tous ses détails.

III

Essayons de résumer l'histoire de la Bosnie en nous aidant de l'important article que M. Jireczek lui a consacrée dans l'*Encyclopédie tchèque*. Les travaux de M. Jireczek ne sont jamais des œuvres de simple vulgarisation; il travaille toujours d'après les sources. La Bosnie, occupée par des Serbes depuis la période des migrations, subit tout d'abord la pénétration des Croates établis sur les bords de l'Adriatique; dès la première moitié du XIe siècle, elle constitua un diocèse catholique (*ecclesia Bosonensis*), soumis tour à tour aux archevêchés de Spalato, d'Antivari et, plus tard, de Raguse; elle était en grande partie catholique; au point de vue politique, elle tomba d'abord dans la sphère d'influence — comme on dit aujourd'hui — de la Croatie et, par suite, de la Hongrie. Chez les chrétiens de Bosnie, catholique sou orthodoxes, se développa de bonne heure l'hérésie des Bogomiles, autrement dit des patarins, et l'on a prétendu que les Bosniaques musulmans descendent d'ancêtres qui ont mieux aimé embrasser le mahométisme que de rentrer dans l'Église officielle, — catholique ou orthodoxe. Les chefs qui gouvernaient la Bosnie, sous la tutelle des rois de Hongrie, s'appelaient *bans*. Le premier dont on sait le nom se nommait Boritch; le premier qui joue un rôle sérieux dans l'histoire, c'est le ban Koulin (1186-1204). C'est à lui que l'on doit le plus ancien document connu en langue sud-slave, un privilège conféré en 1189 aux Ragusains. Son nom vit encore dans les traditions populaires [1]; l'invasion des Tartares en Hongrie donna l'occasion aux Bosniaques de s'émanciper de la tutelle hongroise. Pendant la seconde partie du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe, l'histoire de la province ne présente qu'une longue série de luttes contre les pays voisins. Les religions dominantes paraissent être le catholicisme et l'hérésie des Bogomiles. Les souverains continuent à porter le titre de *bans*.

Peu de temps après la mort de Douchan, au moment où son empire s'affaiblit et se morcelle, apparaît en Bosnie un souverain qui semble reprendre sa tradition. Étienne Tvrdko [2] (1353-1391) appartenait à

[1] Raconter quelque chose en commençant par Koulin répond à notre locution française : remonter au déluge.

[2] Prononcez Tvertko.

la dynastie des Némanides par les femmes; il réussit à mettre la main sur les pays rasciens et, en 1377, il prit le titre de roi. Il s'appelait, en sa langue maternelle, d'un titre un peu long, roi des Serbes, de Bosnie, du littoral et des pays occidentaux. En latin, on l'appelait *banus* Bossine et rex Raxie. Depuis ce temps-là, la Bosnie a prétendu garder le nom de royaume. Le couronnement eut lieu, d'après la tradition, au monastère de Milechevo[1] où reposaient les restes de saint Sava, le grand saint orthodoxe. Cette circonstance a donné lieu de croire que Tvrdko appartenait lui-même à l'orthodoxie.

Malheureusement, Tvrdko ne réussit pas à grouper autour de lui tous les pays serbes. Les Turcs avançaient sans cesse vers le Nord-Ouest. Le 15 juin 1389, ils rencontrèrent dans la plaine de Kosovo (le champ des merles) le prince Lazare, qui régnait sur les pays serbes du bassin de la Morava, et ses deux gendres, Vouk Brankovitch, prince de Pristina et de Prizren, un prince Georges Stracimirovitch, de la famille qui régnait dans la Zeta, et un corps d'armée bosniaque envoyé par le roi Tvrdko. Malgré leur valeur les Serbes succombèrent; le prince Lazare fut tué et enseveli au monastère de Ravanitsa.

Cette bataille de Kosovo a donné lieu à tout un cycle épique d'une grande beauté. Les Serbes, nation poétique par excellence, se sont consolés de leur défaite en exaltant leurs héros, en les idéalisant dans de poétiques légendes. J'ai étudié ici même autrefois le cycle épique de Marko Kralievitch[2]; celui de Kosovo a été, il y a bien longtemps déjà, traduit en français avec beaucoup de talent par feu le baron d'Avril. Il renferme des épisodes très poétiques[3].

La vie politique de la nation serbe ne finit pas immédiatement au lendemain du désastre de Kosovo; morcelée en plusieurs groupes, elle garde encore sous la suzeraineté turque sinon l'indépendance, au moins l'autonomie. Le fils de Lazare, Étienne Lazarevitch, règne de 1389 à 1427, d'abord avec le titre de knez (prince), ensuite avec celui de despote; les petits États, au lieu de se grouper contre l'ennemi commun, gaspillent leurs forces dans des guerres intestines. La veuve de Lazare donne sa fille Olivera en mariage à Bajazet et les fils du héros de Kosovo servent dans l'armée turque à Nicopolis (1396), à Angora (1402).

Les Hongrois s'emparent des villes serbes sur le Danube; les Vénitiens

[1] A 5 kilomètres de Priepolie, dans la Vieille Serbie restée turque.

[2] Voir le *Journal des Savants*, 1905, p. 605 et 642. Ce travail a été reproduit en un petit volume de la *Bibliothèque slave elzévirienne* (Paris, Librairie Ernest Leroux, 1906).

[3] Voir les traductions d'Adolphe d'Avril et de Dozon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

s'attaquent aux régions du Sud-Ouest. Parmi les despotes qui ont joué un rôle dans l'histoire, on peut citer les noms de Georges Brankovitch (1429-1456), de Lazare (1456-1458); on peut y ajouter celui d'Étienne, qui fut le dernier roi de Bosnie. Il mourut en 1463. Rien de douloureux et de confus comme l'histoire de ces dernières luttes de la nationalité serbe; écrasée dans son pays, elle essaya de se reconstituer en partie chez les congénères de Croatie et de Slavonie, de Dalmatie. Ces réfugiés sont connus dans l'histoire sous le nom d'Uscoques, mot qui a passé dans notre langue historique. (Uskok, d'un verbe uskočiti, se sauver, se réfugier, italien Uscocco.) Georges Sand, qui avait entendu parler d'eux à Venise, a donné à l'un de ses romans ce titre qui paraît au premier abord assez mystérieux, *L'Uscoque*.

Belgrade est aujourd'hui la capitale du royaume de Serbie; mais, comme on peut le voir par ce rapide résumé, ce n'est pas sur les bords du Danube, c'est beaucoup plus au Sud, dans les bassins supérieurs de la Drina, de la Morava, et même du Drin, que s'est joué le drame historique de la race serbe.

IV

Nous n'avons pas encore parlé de l'Herzégovine. Cette province, au début de l'histoire, ne porte pas le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui. Parfois indépendante, elle partagea parfois les destinées de la Rascie. L'archevêque saint Sava, fils de Nemania, dont nous avons parlé plus haut, y organise des évêchés orthodoxes. Au XIVe siècle, elle tombe aux mains de la Bosnie. On l'appelle la principauté de Chlm ou de Zachlumie (en latin Chulmo, Chelmo, Chelmania). Les Turcs y pénètrent pour la première fois en 1386, mais ils sont repoussés : la province garde son indépendance jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle. En 1448, un prince de Zachlumie, Étienne Vouktchitch, a l'idée de prendre le titre allemand de Herzog ou duc de Saint-Sava en l'honneur du saint national dont les reliques reposaient dans le monastère de Milechevo dont nous avons parlé. De là vient le nom d'Hercegovina, donné désormais à la province. L'Herzégovine reconnaît au XVe siècle la suzeraineté turque. Cette vassalité ne la sauve pas de la conquête musulmane.

En 1465, la Bosnie est envahie par les Turcs, qui poussent jusqu'aux frontières de la petite république ragusaine. Le premier et dernier Herzog (Herceg en serbe) meurt en léguant à ses États le titre qu'il a imaginé pour eux et que les Turcs lui conservent (Herseg en turc). Un de ses fils

se fait musulman et devient grand vizir sous le nom d'Ahmed Hercegovitch. La province forme désormais un sandjak soumis au beglerbeg de Bosnie.

Reste à dire quelques mots du Montenegro. Ce nom, comme on sait, est la traduction italienne [1] du slave Tsrna Gora, la Montagne noire.

Cette région, au début du moyen âge, est appelée Dioclia (du nom de la ville romaine de Doclea), ou encore Zeta, du nom d'un cours d'eau.

Au début de l'histoire slave, elle apparaît gouvernée par des chefs appelés joupans [2], vassaux de l'empire byzantin. C'est de cette contrée qu'est originaire la famille des Némanides, dont nous avons parlé tout à l'heure. L'archevêque Sava le constitue en diocèse; l'intérieur du pays est de religion orthodoxe; le littoral, de religion romaine. Sur ce sol de la Zeta se rencontrent trois éléments : serbe, italien et albanais.

Les Turcs ne réussissent pas à pénétrer dans ces régions montagneuses et, au xve siècle, en 1456, le prince Étienne Tsrnoievitch devient vassal de la République de Venise avec le titre de capitaine et de voievode. C'est dans un document de l'année 1429 que l'on rencontre pour la première fois le nom de la Tsrna Gora (Montagne noire). À la fin du xve siècle, Tsettinié possédait une imprimerie qui publia les premiers livres sud-slaves, des livres religieux bien entendu. De 1514 à 1528, le Montenegro est gouverné par le fameux Scanderbeg.

Dans la seconde moitié du xvie siècle, la province tombe définitivement sous la suzeraineté ou même sous l'administration directe des Turcs. Mais, grâce au voisinage des Vénitiens, elle réussit souvent à échapper au joug osmanli pour passer sous la tutelle de la Sérénissime République. À dater du xviiie siècle, le Montenegro, gouverné par des métropolitains, attire l'attention de la Russie qui, en 1711, envoie une ambassade à Tsettinié, et, bien avant la résurrection de la Serbie, ce petit pays commence à jouer un rôle dans la politique européenne.

Louis LEGER.

[1] En dialecte vénitien. La forme toscane serait nero.

[2] Sur ce mot joupan, voir plus haut, p. 55.

LA LÉGENDE DE L'ANNEAU DE LA MORTE.

Kr. Nyrop. *Toves Tryllering* (l'Anneau magique de Tove), t. I de la collection « Fortids Sagn og Sange ». In-8°, 110 p. Copenhague, 1907. — Moltke Moe. *Eventyrlige sagn i den ældre historie.* Kristiania, 1906.

Il y a peu de légendes aussi populaires en Danemark que celle de Valdemar et de la petite Tove. On raconte que le roi, — Valdemar Ier le Grand et non Valdemar Atterdag comme on le croit communément, — s'étant pris d'amour pour une jeune fille de Rügen nommée Tove, celle-ci fut victime de la jalousie de la reine, qui de ses propres mains la plongea dans un bain brûlant. Mais l'amour du roi se prolongea d'une façon merveilleuse au delà de la mort. Il continua d'aimer ce corps sans âme, jusqu'au jour où un courtisan découvrit sur le cadavre de Tove un anneau magique et le lui enleva pour le jeter dans le petit lac de Gurre en Seeland. Dès lors le roi s'attacha aux bords de ce lac et y construisit un château...... Nous n'avons pas à dire ici tout le parti que les poètes danois ont tiré de cette légende éminemment romantique : M. Nyrop, s'adressant à des compatriotes, n'y a pas manqué dans son beau livre.

Le résumé qui précède permet d'identifier la légende danoise à celle qui se raconte encore à Aix-la-Chapelle et qui est destinée à expliquer l'affection de Charlemagne pour le lac de Frankenberg[1]. La légende allemande est la source de l'autre : Valdemar a été substitué au grand empereur et Tove à Fastrade. Prenant pour point de départ la version danoise, M. Kr. Nyrop a étudié tout le cycle ; de cette étude est sorti un livre singulièrement attachant, où une érudition variée s'allie à un sens profond de la beauté des légendes et à un remarquable talent d'exposition.

La légende de « l'anneau de la morte » n'a pas pour nous le même attrait vivant que pour les Danois, qui vont chercher sur les bords du lac de Gurre l'émotion produite par un paysage discret et mélancolique où flotte le souvenir d'une femme aimée. Néanmoins il suffit pour nous

[1] On se rappelle le magistral article consacré à ce sujet par G. Paris, dans le *Journal des Savants* (nos de nov.-déc. 1896, p. 637 et 718). Je le citerai d'après la pagination du tirage à part (Paris, Bouillon 1897, in-4°).

y intéresser que cette légende ait été liée, même tardivement, au nom de Charlemagne. Je rappellerai aussi qu'il y eut chez nous un moment, au commencement du XVII[e] siècle, où la question de l'amour de Charlemagne pour la morte prit un certain caractère d'actualité : on ne s'y intéressa pas pour elle-même, mais parce qu'elle intervenait dans la grande querelle de l'Université et des Jésuites.

Étienne Pasquier avait consacré à notre légende un chapitre de ses *Recherches de la France* (l. V, chap. XXXI); il la rapportait d'après Pétrarque d'abord, et aussi d'après un auteur qu'il appelle « Germantian » et que je n'ai pu identifier. Ce chapitre partagea le succès des *Recherches* et c'est à lui que remontent sans doute la plupart des mentions qui ont été faites plus tard de « l'anneau de la morte » par divers polygraphes. Mais il devint une arme entre les mains des Jésuites, qui accusèrent Pasquier de lèse-majesté posthume. Le célèbre avocat fut malmené avec lourdeur par Scipion Dupleix et avec verve par le père Garasse. Les fils Pasquier intervinrent pour défendre la mémoire de leur père et répliquèrent par des arguments fort justes. Cette querelle rentrerait dans une histoire des « gladiateurs de la république des lettres » plutôt que dans une histoire de la légende de Fastrade, et je n'ai pas à y insister ici.

Laissant de côté les chapitres que M. Nyrop a consacrés aux versions allemandes et à Pétrarque, au sujet desquels il est pleinement d'accord avec G. Paris, j'arrive à sa thèse essentielle, qui peut se ramener aux propositions suivantes : les versions scandinaves sont à la fois plus anciennes et plus primitives que les versions allemandes; elles sont plus rapprochées de l'origine, et cette origine est scandinave et plus spécialement norvégienne; la légende de la morte n'a pas eu d'existence antérieure et n'a pas d'existence propre : c'est une simple excroissance d'un conte populaire; elle procède par bourgeonnement d'un épisode du conte connu depuis les frères Grimm sous le nom de « Sneewittchen ».

Cette thèse vient d'être soutenue par deux savants éminents : en effet, au nom de M. Nyrop il faut joindre celui du Norvégien Moltke Moe, folkloriste connu, entre autres publications, par son édition des contes d'Asbjørnsen, dont il a été l'exécuteur testamentaire. M. Moe a exposé tout au long sa théorie en 1906, dans une étude fort érudite qui fait partie d'un grand travail sur l'histoire légendaire de la Norvège[1]; M. Nyrop a examiné les raisons de son devancier et les a faites siennes.

[1] *Eventyrlige sagn i den ældre historie*, meddelt af Moltke Moe, Kristiania, 1906. Fait partie d'une grande publication dirigée par M. Amund Helland (Norges Land og Folk, XX, 2, 5).

Tous deux considèrent les résultats de leurs savantes déductions avec une confiance que je regrette de ne pouvoir partager entièrement.

La version norvégienne de notre légende, autrement dit l'aventure du roi Harald aux beaux cheveux et de la belle Snefrid ou Snjofrid, nous a été transmise par trois anciens textes : 1° l'histoire légendaire intitulée *Agrip af Noregs Konunga sögum*, composée aux alentours de 1190; 2° la *Heimskringla* de Snorre (1220-1230); 3° un grand recueil islandais intitulé *Flateyjarbók*, datant des environs de 1380. Ajoutez y plusieurs allusions éparses dans diverses sagas plus ou moins anciennes.

Le récit de Snorre, dérivant visiblement de celui d'*Agrip*, ne saurait entrer en ligne de compte. La version du *Flateyjarbók* est plus précise et plus claire que celle d'*Agrip*, mais n'en diffère pas essentiellement, de sorte que l'on peut se contenter de considérer ce dernier texte, qui est de deux siècles antérieur à toutes les versions connues[1]. En voici un résumé :

Le roi finnois Svaase, — magicien comme l'étaient plus ou moins tous ses congénères, — réussit, après beaucoup de difficultés, à obtenir du roi Harald que celui-ci vienne le visiter dans sa cabane. La fille de Svaase, la belle Snjofrid, s'avance vers son hôte royal et lui verse une grande coupe d'hydromel. Harald, nous dit le conteur, prit la coupe et il prit aussi la main de la jeune fille, et ce fut comme si une chaleur subite passait dans tout son corps; aussitôt il désira de toutes ses forces la fille de Svaase. Celui-ci exige le mariage et Harald y consent. Il aima éperdument Snjofrid tout le temps qu'elle vécut, et il continua de l'aimer « pendant trois hivers » après sa mort. Il ne songeait qu'à son désespoir et le peuple se désolait de cet égarement. Un personnage nommé Thorleiv Spake y mit fin par la ruse. Il vint trouver le roi et, faisant semblant de flatter sa folie, lui remontra qu'il convenait de donner à la belle morte de nouveaux vêtements, plus riches sans doute et plus dignes d'elle. Mais comme on la transportait pour la changer, il sortit de son corps une puanteur horrible et de la pourriture. On prépara un bûcher, mais avant même qu'on l'eût allumé, le cadavre donna naissance à des crapauds et à toute sorte de vermine, puis se réduisit de lui-même en cendres. Le roi recouvra instantanément toute sa raison.

On a remarqué que ce récit se compose de deux parties dont l'une raconte le sujet proprement dit et dont l'autre est une simple introduction destinée à nous expliquer la passion du roi pour Snjofrid. Nous

(1) G. Paris ignorait l'existence d'*Agrip*. La très courte mention qu'il accorde à la légende de Harald (p. 8) montre qu'il ne connaissait que la *Heimskringla*.

pourrions négliger cette première partie si M. Moe (p. 636 et suiv.) et M. Nyrop (p. 67-68) n'avaient émis à son sujet une hypothèse intéressante pour l'histoire de l'influence exercée en Europe par l'histoire fabuleuse de Gaufrei de Monmouth. Dans la scène où Snjofrid offre au roi une coupe d'hydromel les deux savants scandinaves voient une imitation incontestable de l'épisode célèbre du banquet où Vortigern, buvant au hanap que lui présente Rowena, la fille d'Hengist, et répondant à la salutation de la jeune fille par un « Drink heil », ne songe plus qu'à épouser cette belle païenne, dût-il lui en coûter la province de Kent. Mais ce rapprochement me paraît simplement ingénieux; le récit d'*Agrip* est trop succinct, trop fruste pour se prêter à une comparaison décisive. L'usage d'honorer un hôte en lui faisant offrir à boire par la fille de la maison, — à cela se réduit la scène d'*Agrip*, — est-il spécifiquement germanique et a-t-il été étranger aux Scandinaves du moyen âge? C'est ce qu'il faudrait prouver[1]. Dans son édition du *Roman de Brut* (t. I, p. 331, note), Le Roux de Lincy s'appuyait précisément sur les travaux d'historiens et d'archéologues danois (Suhm, Thorkelin, Abraham) pour montrer que la cérémonie du « drinkel » était connue des peuples du Nord. Et M. Nyrop lui-même, constatant qu'elle a été décrite au XIIIe siècle par l'auteur de *Sone de Nansai* qui l'avait observée en Norvège, n'était pas loin d'admettre qu'en effet elle pouvait être aussi bien scandinave que germanique ou anglo-saxonne (*Romania*, XXXV, p. 561). Du reste aucune « coutume » proprement dite ne se dégage du récit d'*Agrip*, qui n'est pas clair. Ce vieux sorcier de Svaase, qui devait avoir ses desseins sur Harald, me paraît l'avoir attiré chez lui dans une sorte de guet-apens, avec le dessein prémédité de lui faire servir par une belle main un philtre de sa façon, quelque chose comme le *lovendrink* qui lia pour toujours Tristan à Iseult. Cette interprétation, pourtant très légitime, nous écarte beaucoup de la grande scène du banquet donné chez Vortigern lui-même et où celui-ci, le plus naturellement du monde, tombe amoureux de la fille d'Hengist, lequel n'est pas sorcier et n'a préparé aucun philtre.

La seconde partie de l'histoire pèche également par obscurité. Il n'y est fait mention expresse d'aucun talisman. Dans la version d'Enenkel comme dans la *Chronique de Weihenstephan*, le même anneau magique qui a enchaîné le cœur de Charlemagne à celui de sa maîtresse continue d'agir après la mort, et le charme est enlevé avec le talisman. Mais en

[1] Ne pourrait-on pas, si l'on voulait, retrouver une légende analogue à l'origine de la cité de Marseille? Tout le monde connaît l'histoire d'Euxène, racontée par Justin.

quoi consiste au juste le charme dont s'est servi Svaase? Je viens de supposer qu'il s'agit, du moins au début, d'un philtre d'amour; mais on ne voit pas bien comment l'effet de ce philtre viendrait à cesser brusquement. Il est probable que dans la version si gauchement représentée par *Agrip*, l'épisode de la morte comportait un talisman, — anneau ou pierre, — qui tombait à terre au moment où l'on transportait, pour lui changer ses vêtements, le cadavre de Snjofrid. Sur ce point la version du *Flateyjarbók* (1380) est plus explicite : du reste elle présente le même dualisme que la version précédente. La magie de Svaase s'y manifeste par deux fois : d'abord elle illusionne Harald et lui fait voir dans Snefrid la plus belle des femmes; puis, au moment de la mort, on dépose sur le cadavre un précieux tapis appelé « Svaasenaut », — le bijou de Svaase, — et qui est évidemment de la fabrication du magicien. C'est ce tapis qui fut plus tard enlevé sur le conseil d'un sage.

Une fois admis que la version d'*Agrip* comportait aussi un talisman, la marche générale du récit est la même dans tout le cycle. C'est en vain que MM. Moe et Nyrop s'efforcent de nous démontrer la supériorité logique de la version Harald sur les versions Charlemagne (Moe, p. 652; Nyrop, p. 79). Ils se donnent la partie trop belle en opposant la simplicité antique du récit scandinave à la complication des légendes allemandes. Mais cette complication n'est qu'apparente, et nous démêlons à merveille les raisons pour lesquelles tel ou tel clerc a ajouté tel ou tel épisode, introduit le personnage de saint Gilles ou plongé le talisman dans les marécages du lac de Frankenberg. Faut-il rappeler à de savants folkloristes que « rédaction » n'est pas synonyme de « version »? En écartant les détails parasites, nous dégageons facilement une version allemande C, que nous plaçons, comme G. Paris, au même niveau que la version scandinave D (voir le schéma final dressé par G. Paris, *loc. cit.* p. 22.)

Aussi bien n'est-ce pas de l'examen intrinsèque des rapports entre C et D que MM. Moe et Nyrop ont déduit leur théorie de l'origine scandinave. Ils raisonnent ainsi : La tragique aventure de Harald ou de Charlemagne n'est que la transposition de l'épisode final du conte de « Sneewittchen ». Sans doute nous ne pouvons pas prouver que ce conte est d'origine scandinave; mais si nous considérons que le nom de *Snjofrid*, qui est celui de l'épouse d'Harald, ne se retrouve pas ailleurs dans l'ancienne littérature nordique, mais se retrouve précisément dans les contes norvégiens du type « Sneewittchen », cette coïncidence de noms jointe à la ressemblance des sujets nous permettra d'arriver à une quasi-certitude. Seuls des novices auraient l'idée d'objecter que les

plus anciennes variantes que nous possédions de « Sneewittchen » sont d'époque moderne. Ce conte peut être vieux comme le monde.

Je suppose connu de tous le recueil des frères Grimm. Je me bornerai donc à rappeler que la petite Blancheneige, — ou Neigefleur, comme l'appelle Jean Lorrain, — victime de la jalousie inlassable d'une marâtre, est plongée par elle, grâce à certains talismans, dans une série de léthargies dont elle commence par sortir heureusement; mais enfin une moitié de pomme, qu'elle a l'imprudence d'accepter des mains de la mégère, a des conséquences plus graves, et cette fois la léthargie se prolonge; des nains placent la belle endormie dans un cercueil de verre, sur la montagne; on sait comment un fils de roi s'éprend d'elle, l'emporte pour la garder près de lui; comment, à un choc du cercueil, la moitié de pomme tombe de la gorge de Blancheneige, comment enfin celle-ci se réveille et épouse le prince, à la grande confusion de la méchante femme.

Avec une conscience louable, M. Moe a pris soin de mettre sous nos yeux le texte ou la traduction intégrale de toutes les versions de « Sneewittchen » (p. 642-650). Nous pouvons donc nous rendre compte par nous-mêmes qu'elles ne diffèrent pas sensiblement les unes des autres. Elles sont d'une monotonie remarquable; même les versions norvégiennes, où il eût été intéressant de saisir des points de contact avec notre légende, n'offrent rien de particulier. Seule une version albanaise, que M. Nyrop a eu raison de mettre en relief (p. 96-97), semble vraiment s'acheminer de temps à autre vers un récit plus tragique; la couleur en est quelque peu assombrie, mais dans son ossature, ce conte demeure une variante de « Sneewittchen » et non de la légende Harald-Snefrid. Du reste la comparaison minutieuse des versions n'a inspiré à M. Moe que quelques remarques plus subtiles que convaincantes. L'étude des textes ne nous fournissant pas de pont entre la série des légendes et la série des contes, force nous est de reconstruire ce pont par l'effort de notre imagination. Or je reconnais humblement que la mienne est faible. Je ne veux pas contester qu'il y ait entre les deux récits des analogies, ou, pour parler plus exactement, des symétries remarquables. Néanmoins l'hypothèse est onéreuse. Enlever au dernier épisode de « Sneewittchen » toute son introduction, toute l'histoire antérieure, supprimer l'idée d'une vengeance de marâtre, changer une mort apparente en une vie apparente, transformer l'amour subit du prince pour la belle léthargique en un amour désespéré qui se prolonge au delà de la vie, faire du talisman dont la chute ressuscite un talisman dont la chute amène la mort définitive, bref partir d'un conte

IMPRIMERIE NATIONALE.

bleu pour aboutir à une sombre nouvelle, inquiétante comme « le cas de M. Valdemar » : ce travail de transposition, de « retournement », n'est pas impossible en soi; mais il suppose des facultés créatrices peu communes; en suivant cette hypothèse, nous nous trouvons amenés à quitter le folklore scientifique pour évoquer le génie d'un poète dont le nom et les œuvres ont sombré dans la nuit des âges. C'est ce qui arrive précisément à M. Nyrop : en quelques pages dramatiques il nous fait assister à l'éclosion de la légende dans l'âme désolée et fiévreuse d'un scalde inconnu. Ce chapitre IX de son livre est un joli morceau de littérature.

Reste l'argument onomastique : c'est incontestablement le plus fort et le plus précis. Il est certain que le nom de *Snefrid* a une couleur de contes de fées, et il est certain aussi qu'il ne se retrouve que dans le cycle de « Sneewittchen ». Je me permettrai cependant de soumettre aux deux savants scandinaves une ou deux objections qui, sans prétendre à détruire leur hypothèse si ingénieuse, sont cependant de nature à en diminuer la portée :

1° Il est dommage que le nom de *Snefrid* n'ait en lui-même rien de caractéristique et ne soit pas, comme *Cendrillon* ou *Peau d'Âne*, par exemple, indissolublement lié à un conte déterminé, à l'exclusion de tout autre. Des noms comme « Blancheneige », « Blanchefleur », etc., contiennent un compliment banal qui a pu s'adresser au teint de nombreuses héroïnes. Dans notre littérature du moyen âge, mieux épargnée par le temps que la littérature nordique, on compte plusieurs « Blanchefleur » qui figurent dans des romans très divers. Le conte populaire de Snefrid-Sneewittchen a eu du succès et s'est conservé jusqu'à nos jours. N'y a-t-il pas eu d'autres « Snefrid » dans des contes aujourd'hui disparus?

2° Mettons les choses au mieux. Admettons que le nom de *Snefrid* n'ait jamais pu s'appliquer qu'à la jeune léthargique du conte de fées. Avons-nous prouvé par là que la légende de la morte doit dériver *tout entière* de « Sneewittchen »? Nullement. Car une hypothèse reste possible : nous avons reconnu que, malgré des différences essentielles, il existait entre la légende et le conte des ressemblances indéniables; des échanges ont pu se produire et le nom de Snefrid pénétrer dans un récit qui avait une existence indépendante et se promenait peut-être déjà par le monde depuis des siècles.

En somme, si nous considérons les systèmes qui ont été proposés jusqu'à ce jour, depuis M. Pauls jusqu'à M. Nyrop, pour rendre compte de la genèse de notre légende, nous constatons que la préoccupation de plus en plus exclusive, de plus en plus impérieuse des théoriciens a été de vider la lugubre histoire de tout contenu réel et de la faire flotter dans

le ciel bleu des contes de fées. Il se pourrait cependant que la morte aimée par des rois et par des empereurs fût une morte et non une belle au bois dormant. Sans doute une théorie exclusivement réaliste est difficile à soutenir, car le talisman joue un rôle capital dans la légende telle que nous la voyons constituée en Scandinavie et en Allemagne. D'autre part, reconnaissons aussi que jusqu'à ce jour le folklore assez abondant de la « nécrophilie » n'a fourni aucun récit que l'on pût comparer utilement à l'aventure de Harald et de Charlemagne. Voici cependant un récit très ancien qui donnera certainement à réfléchir aux partisans trop exclusifs de la théorie des contes de fées; il se trouve en effet dans le recueil indien des *Jâtakas*, et tout en ressemblant étrangement à la légende qui nous occupe, il s'en distingue par l'absence complète du merveilleux. Ce texte très intéressant vient d'être signalé pour la première fois par un érudit danois, M. Fr. Moth, qui en a communiqué une traduction danoise à M. Nyrop, — malheureusement après que ce dernier eut déjà publié son livre. Bien qu'il ait dû sentir que cette découverte pouvait affaiblir sa thèse, M. Nyrop, sachant que je préparais un compte rendu de *Tores Tryllering*, a eu l'extrême obligeance de me mettre entre les mains la traduction manuscrite de M. Moth[1]. Je n'ose pas trop le remercier d'un acte de désintéressement scientifique qui lui paraît, à lui, tout naturel.

Comme l'épisode des *Jâtakas* n'a encore été utilisé par personne pour l'histoire de notre légende, je crois devoir le résumer :

L'un des disciples de Bouddha est hanté par le souvenir de sa femme qu'il lui a fallu quitter pour mener la vie monacale. Voulant lui enseigner le détachement et l'oubli des affections terrestres, le maître lui a raconté l'histoire suivante dont il a été autrefois témoin et acteur : — Il y avait un roi nommé Assaka, régnant à Totali, qui aimait éperdument son épouse Ubbari : celle-ci surpassait en beauté toutes les autres femmes. Or elle mourut et à sa mort le roi tomba dans une douleur profonde. Il fit placer le cadavre dans un cercueil, le fit embaumer avec de l'huile et des onguents, et le posa sous son lit. Il restait là sans prendre de nourriture, pleurant, insensible à tout le reste. En vain, parents, amis et courtisans l'adjuraient-ils de ne pas s'abandonner au désespoir. Sept jours se passèrent ainsi. . . Alors intervient Bodhisatta (c'est-à-dire Bouddha), à qui une vision divine révèle la situation misé-

[1] Du reste, les *Jâtakas* ont été déjà traduits depuis longtemps dans plusieurs langues européennes modernes. M. Moth donne le renvoi suivant pour l'épisode que je vais analyser (n° 207, *Assaka-Jâtaka*) : *The Jâtaka or stories of the Buddha's former births*, transl. by W. H. D. Rouse, Cambridge, 1895, vol. II.

rable du roi. Il se transporte au palais et réussit à faire sortir le roi de sa chambre en lui promettant de lui montrer le lieu où la défunte reine « a revêtu de nouveau la chair ». Suit une scène étrange, à la fois sublime et barbare, où le saint, dans le parc royal, fait voir au malheureux amant et fait parler devant lui sa propre femme transformée en ver de terre, oublieuse du passé, contente de son incarnation, satisfaite des ordures où elle vit maintenant, satisfaite aussi du nouvel époux qu'elle a trouvé et qui est un ver de terre comme elle... Après cette violente leçon, le roi Assaka se repent, fait éloigner le cadavre qu'il chérissait naguère et se remet à gouverner comme par le passé.

Tel est en résumé l'apologue des *Jâtakas*. S'il se rapproche beaucoup de notre légende, s'il s'en rapproche bien plus que l'épisode final de « Sneewittchen », il en diffère néanmoins par l'absence du merveilleux. Je ne compte pas en effet comme « merveilleuse » la grande scène où Bodhisatta fait cependant parler un ver de terre : c'est simplement une allégorie bouddhique, une terrible leçon de choses, — c'est la mise en action de ces grandes vérités générales sur lesquelles insistent toutes les religions ascétiques : *Memento quia pulvis es... Omnis caro foenum*, etc... Toute cette partie du récit peut, à notre point de vue, se transcrire ainsi : un sage, un saint, qui tient ici la place de saint Gilles et de Turpin et qui la tient plus dignement, car il se comporte vraiment en saint, réussit par ses exhortations à agir sur l'esprit du roi et à le détourner de sa passion pour la morte. Avec cette transposition permise, le récit des *Jâtakas* devient rationnel d'un bout à l'autre : c'est « l'anneau de la morte »... moins l'anneau. D'aucuns penseront que cela suffit pour récuser la version indienne comme étant une pseudo-version. Et je reconnais qu'il serait imprudent d'épiloguer trop longuement sur la trouvaille de M. Moth avant que d'autres chaînons aient été découverts. Mais si l'on admet avec moi une remarquable analogie de dessin entre le récit édifiant des Jâtakas et la légende de Charlemagne, deux hypothèses se présenteront à première vue : 1° la légende merveilleuse préexistait, à peu près telle que nous la connaissons, et l'auteur de l'apologue bouddhique l'a racontée à sa manière, en éliminant tous les éléments féeriques qui eussent été à la fois inutiles et nuisibles à l'édification; 2° notre légende a vraiment vécu à ses débuts sous une forme très réaliste et très simple et a reçu plus tard une forme artistique en s'annexant un élément emprunté au vaste matériel de talismans que les contes féeriques mettaient à la disposition des narrateurs.

E. PHILIPOT.

UN PRÉTENDU PROBLÈME DE NUMISMATIQUE LANGUEDOCIENNE.

À la 45e réunion des délégués des Sociétés savantes de la France, qui eut lieu à Montpellier en 1907, dans la séance du 3 avril 1907, M. Raimbault fit une communication qui est ainsi mentionnée dans le procès-verbal officiel[1] :

M. Raimbault, sous-archiviste des Bouches-du-Rhône, signale un texte des archives de ce département, daté de 1147, où il est fait mention à la fois des monnaies de Saint-Gilles et des monnaies appelées *denarii mangenchi*.

M. Babelon pense qu'il s'agit de monnaies espagnoles.

La première livraison du *Bulletin archéologique* de 1908, qui vient de paraître (novembre 1908), contient, sous la rubrique « Rapports et communications », le mémoire de M. Raimbault. Il est intitulé : « Un problème de numismatique languedocienne[2]. » Dans ce mémoire, l'auteur met sous les yeux du public une reproduction phototypique et une transcription du document de 1147, et il donne son avis sur les solutions proposées pour l'identification de la « monnaie *mangencha* ». Ces solutions sont au nombre de trois :

1° *Mangenc* serait une forme « romane » de *mancusus*, nom d'une monnaie d'or de Barcelone qui avait cours dans le midi de la France au XIIe siècle;

2° *Mangenc* serait une faute de scribe pour *maugenc*, et *maugenc* désignerait la monnaie de Mauguio (Hérault), si célèbre au moyen âge;

3° *Mangenc* serait l'évaluation en argent du droit féodal appelé *mangerum* et *mangerium* dans des textes latins cités par Du Cange.

M. Raimbault démontre parfaitement que la première et la troisième de ces solutions ne sont pas acceptables. Vis-à-vis de la deuxième, il se croit tenu à quelques ménagements. « Si vraiment, dit-il, ce terme s'appliquait à la monnaie melgorienne, le texte que j'étudie aurait encore le mérite de nous faire connaître une désignation populaire inédite, s'éloignant de celles que nous connaissons depuis longtemps : *melgoires*, *mergories*, *merguries*. » M. Raimbault a tort de ne pas abonder en son sens : il ne s'agit pas plus de monnaie de Mauguio que de monnaie de Barcelone, et M. Raimbault l'a démontré péremptoirement. Mais il y a

[1] *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1907, 1re livr., pages LXXIII.

[2] Pages 115-122 et pl. X.

une chose qu'il n'a pas démontrée et qu'il n'a même pas supposé qu'il fût besoin de démontrer (il semble pourtant qu'il aurait fallu commencer par là), c'est qu'il s'agit réellement d'une monnaie. Il a tablé sur une idée préconçue que je me refuse à prendre pour argent comptant.

Étudions minutieusement le texte qui a soulevé le débat. L'expression contentieuse y revient à trois reprises :

1. Malus-Canis cum suo tenimento donat porcum vel .v. solidos egidien[sium][1] et .ii. agnos vel .iiij^or^. solidos, et de annona lopali[2], bona et electa dimidium modium, et pro albergo .ij. solidos et .vj. denarios *magenchos*, et ad festum sancte Marie de februario .j. fogatiam...

2. Petrus de Consac cum suo tenimento donat .j. porcum vel .v. solidos egidien[sium] et .ij. agnos vel .iiij^or^. solidos, et pro albergo .ij. solidos et .vj. denarios *mangenchos* et fogatiam...

3. Barnoinus Audoardus cum suo tenimento, .j. porcum vel .v. solidos egidien[sium] et .ij^os^. agnos vel .iiij^or^. solidos, et pro albergo .ij^os^. solidos, et ad festum sancte Marie de februario .j. fogatiam de .iiij^or^. militibus et .j. gallinam et medallatam vini, et .vj. denarios *mangenchos*.

M. Raimbault n'a pas attaché d'importance au fait que dans l'article 1 le scribe a écrit, non pas *mangenchos*, comme dans les articles 2 et 3, mais *magenchos*. Ce scribe a une magnifique calligraphie, mais l'éditeur reconnaît lui-même qu'il est sujet à de fâcheuses distractions. Relevons ces distractions :

Ligne 2 du fac-similé : *dninata*. — M. Raimbault lit : *domininata*, et il accompagne judicieusement sa lecture d'un *sic*. Le scribe aurait dû écrire : *dnata*, c'est-à-dire : *dominata*.

Ligne 6 : *Poncius Saberus et Bernardus Sabaterus*. — M. Raimbault lit : *Poncius Sab[at]erius et Bernardus Sabaterius*. Mais le premier de ces deux tenanciers doit être identifié avec celui qui est mentionné à la ligne 30 (partie non publiée par M. Raimbault) sous le nom de *Poncius Saberat*. De part et d'autre, comme c'est le cas sujet, il faudrait *Saberutz*.

Ligne 8 : *Baldamus et nepotes sui albergnum .iij^bus^. militibus*. — M. Raimbault a relevé par un *sic* la faute *albergnam* pour *albergum*, mais il a laissé passer *Baldamus*. Ce nom insolite est certainement fautif : le scribe aurait dû écrire : *Baldoinus* ou *Balduinus*.

Lignes 11-12 : *Mansus qui fuit Constantini de Trevils donat duos porcos qui valebant .x. solidos*. — *Valebant* est fautif; d'ailleurs le scribe s'en est aperçu et il a exponctué le *b* : il faut lire *valeant*, ce dont ne s'est pas avisé l'éditeur.

[1] M. Raimbault lit : *egidienses*. Mais si le scribe a écrit une fois en toutes lettres : *egidienses* (ligne 4), c'est que le mot est précédé de : *denarios*. Partout ailleurs, après *solidos*, le scribe écrit avec une abréviation suspensive : *egidien*. Il faut lire *egidiensium* et sous-entendre *denariorum*, conformément à un usage bien connu.

[2] Je reviendrai plus loin sur ce mot.

Ligne 13 : *et pro terris aversis, albergum .iiij^{or}. militibus.* — Le participe *aversus* n'offre aucun sens. Le manuscrit porte : *ausas* avec, au-dessus de l'*a*, quelque chose que M. Raimbault a pris pour le signe abréviatif du groupe *er* et qui est plutôt (sans que je l'affirme catégoriquement) la lettre *s* à forme allongée. En tout cas, le scribe devait avoir sous les yeux, dans son modèle, *aussis*. Sur cette expression, voir l'art. AUSSA de Du Cange et mes *Nouv. essais de philol. franç.*, p. 240, n° 4.

Ligne 17 : *de annona lopali, bona et electa.* — Il n'y a pas d'adjectif *lopalis*, bien que la lecture soit très sûre. Le scribe devait avoir sous les yeux dans son modèle : *legali.*

Ligne 18 : *.j. callinam.* — *Callinam* est une faute pour *gallinam.*

Lignes 23-24 : *Bernardus Torcha-Malas pro cabanda unde adcrevi*[1] *eum.* — La leçon *cabanda*, pour *cabanna*, est due à la confusion faite par le scribe avec quelques mots où un groupe primitif – *nd* – s'assimilait fréquemment en – *nn* –[2].

Ligne 26 : *Maria Tamiseria pro mansione ubi habitat.* — Le scribe a écrit *masione* au lieu de *mansione.*

Ligne 27 : *Rostangnus de Montanacho pro suo estare et pro alio honone.* — *Honone* est une faute pour : *honore.*

En somme, en présence des graphies divergentes *magenchos* et *mangenchos*, il fallait se demander quelle était la bonne leçon et ne pas se prononcer à la venvole en faveur de *mangenchos*. Or, il n'y a pas en provençal d'adjectif *mangenc*, tandis que l'adjectif *magenc*, bien qu'il n'ait pas été relevé dans le *Lexique roman* de Raynouard[3], n'a rien de mystérieux. Il est encore très vivant dans le patois du Languedoc, et il signifie, comme le dit fort bien Mistral dans son *Tresor dou felibrige*, à l'article MAIEN, « de mai, du mois de mai, qui pousse, qui arrive ou appartient au mois de mai ». Dans la charte publiée par M. Raimbault, les sous et deniers destinés à acquitter le droit féodal dit *alberg* ne doivent pas être payés en « monnaie *magencha* », mais « au terme de mai ». Là est la solution du prétendu problème numismatique qui se ramène, en dernière analyse, à une modeste question de grammaire provençale. Le terme de mai est fréquemment mentionné dans les redevances féodales, et l'on pourrait en citer beaucoup d'exemples.

En voici quelques-uns, tirés du *Cartulaire de Conques* :

N° 233. Et habet ipse mansus censum talem : a kalendas .XII. denarios et .IIII. sestarios de civada, et *in madio* .XII. denarios pro receptum et septem de[na]rios per (*lire :* pro) multonem, et in augusto .VIII. denarios pro porcum.

[1] Ici et plus bas (ligne 26) le texte imprimé porte *aderevi* : ce doit être une faute typographique.

[2] Spécialement pour le mot *arpent*, dont les formes latines médiévales flottent constamment entre *aripennus* et *aripendus*.

[3] M. Emil Levy, dans son *Prov. Suppl.-Wörterbuch*, art. MAJENC, cite un exemple de l'expression *buire majenc* « beurre de mai », qu'il a relevée dans le poème des *Auzels cassadors* de Daudé de Pradas.

N° 401. Et habet censum ad kalendas duos solidos de curtos et duas gallinas et duos sestarios de civada, et *in madio* unum multonem, et in augusto duos solidos de curtos et unum porcum.

N° 404. Et dat censum sex denarios ad messiones, et sex ad kalendas, et .I. agnum *in madio*..., et ad kalendas similiter et vestizonem.

Lorsque le droit d'*alberg* se payait à l'époque des moissons, il prenait la qualification de *meissonenc*[1]. Que les sous et les deniers qui servaient à payer la redevance féodale aient pu eux-mêmes être qualifiés à l'aide d'un adjectif tiré du nom du terme où on les versait, ce n'est pas là une hypothèse, mais un fait attesté par un document authentique du XIIe siècle dont les Bénédictins ont donné l'extrait suivant qui, je l'espère, clora le débat :

Rotulus saeculi .XII. de Prioratu S. Pauli de Tartas[2] in Archivis monast. Casae-Dei[3] : Petrus Bernardi dedit... II. sol. Pod. in Maio et Kl., III. sol. pro recetum, et VI. denar. Paschales et Meissoneges et VI. Kalendares et unum agnum et unum recetum Meissoneges cum quatuor dominis... Dono duos mansos, quos habebam in villa quae dicitur Teula, ex quibus exeunt duo agni censi et duo solidi inter Kalendares et Paschales et Maienses et Meisonegs[4].

Nous avons bien là des sous de Noël, des sous de Pâques, des sous de mai et des sous de moisson : personne n'aura l'idée d'y voir quatre espèces de monnaie.

ANTOINE THOMAS.

Note complémentaire. — J'avais relevé depuis longtemps dans la Table du *Cartulaire de Conques*, dressée par l'éditeur G. Desjardins, le terme *magencum*, que G. Desjardins propose avec réserve de corriger en *viagencum*, mais comme la référence a été omise, je n'avais pu retrouver dans le texte même du *Cartulaire* le passage visé à la Table. Mon éminent maître M. Paul Meyer veut bien m'apprendre qu'il s'agit de la charte n° 563, publiée p. 394. Voici ce qu'on y lit :

Donamus similiter el mas de la Crux sex dineirs, *magenco* III et careio III. Ell' apendaria de Connago sex diners de censu donavit Petrus Raimundus. El mas del

[1] Cf. l'article MEISSONENC du glossaire du Cartulaire du Pont-Notre-Dame (*Annales du Midi*, XX [1908], 203).

[2] Tartas (Landes).

[3] La Case-Dieu, abbaye de Prémontré au diocèse d'Auch. Ce *rotulus* de Tartas, conservé dans les archives de l'abbaye de la Case-Dieu, qui paraît bien avoir été une sorte de Cartulaire, est probablement perdu. On n'en trouve aucune mention dans la *Bibliographie générale des cartulaires français* publiée en 1907 par M. Henri Stein.

[4] Du Cange, art. MEISONEGS.

Bosco sex diners, III de *magenco* et III de carreio, donavit similiter Raimundus Revellus.

Il est clair que dans ces deux passages *magencum*, employé substantivement, désigne un droit féodal qui s'acquitte en argent comme le *carreium*, ou charroi. On peut tenir pour plus que vraisemblable que ce droit était ainsi nommé parce qu'on l'acquittait au mois de mai, le droit de charroi étant généralement affecté au transport du vin après les vendanges[1]. En Gascogne, on appelait *magenca* ou *majhenca* le privilège exclusif ou licence de vendre du vin pendant une période d'un mois après le mardi de Pâques, période qui comprenait le plus souvent une partie du mois de mai[2].

Sans parler de *meissonenc* (écrit fautivement *meissoneig*, n° 546), le *Cartulaire de Conques* contient deux autres mots en *-enc* dont l'emploi est analogue. La charte 213 (p. 181) mentionne une redevance de « III solidos de denarios Lemovicanos et octo denarios *obliencos* ». Il suffit de rapprocher cette charte de la charte 400 (p. 296), où on lit : « quatuor denarios pro karrigio et *per oblias* ad kalendas IIII », pour comprendre qu'il s'agit d'argent payé pour les oublies, usage bien connu. Dans la charte 428 (p. 414) figurent « IIII denarios per carrigio et IIII *restoliencos* ». Les deniers dits « restoliencs » devaient être payés au moment où l'on labourait les *restolhs*, ou éteules[3].

LE MUSÉE CONDÉ EN 1908.

Du rapport oral présenté par M. Alfred Mézières, président du Conseil des conservateurs du Musée, à la séance trimestrielle de l'Institut du 6 janvier 1909, nous avons extrait les passages suivants :

Comme les années précédentes, je vous dirai tout d'abord que le Musée Condé rencontre auprès du public une faveur toujours grandissante ; l'affluence des visiteurs au cours de la dernière saison a été plus considérable que de coutume, et les entrées du samedi se sont élevées à 3,166.

La salle de travail, où notre conservateur adjoint M. Macon se tient avec un

[1] Cf. la charte 394 (p. 292) : « VIII solidos qui sunt per carrigium de vino. »

[2] Emil Levy, *Prov. Suppl.-Wörterb.*, art. MAJENC.

[3] Il n'y a aucun fond à faire sur l'art. RESTOLIENCUS de Du Cange ; le grand savant s'est fourvoyé en supposant que dans le *Cartulaire de Conques* les termes *obliencos*, *otonencos* et *restoliencos* désignaient une seule et même chose.

IMPRIMERIE NATIONALE.

dévouement admirable à la disposition des travailleurs, a été assidûment fréquentée; la liste serait trop longue des travaux de l'année auxquels les collections de Chantilly ont fourni une contribution plus ou moins importante; je ne vous parlerai que des principaux, de ceux dont le sujet même a été tiré de Chantilly.

Le 29 avril dernier, un jeune professeur d'histoire au lycée de Bordeaux, M. G. Caudrillier, soutenait brillamment sa thèse de doctorat devant la Faculté des Lettres de Paris. Cette thèse forme un gros volume intitulé *La trahison de Pichegru et les intrigues royalistes dans l'Est avant Fructidor*. Pichegru a-t-il trahi la République et la France? Est-ce à bon droit que la Restauration en a fait un martyr de la cause royale, un nouveau saint de la Légitimité? À cette question, qui depuis un siècle suscita tant de polémiques, M. Caudrillier a trouvé la réponse dans les papiers de l'Émigration conservés à Chantilly. Sa conviction ne s'est formée cependant qu'après un contrôle sévère, une étude patiente des documents contemporains dans les grands dépôts de France et de l'étranger; ce travail sincère, laborieusement poursuivi pendant plusieurs années, nous a valu un livre solidement établi, écrit sans passion, étayé de preuves multiples, bref, un livre de bonne foi.

Pichegru est entré en relations avec le prince de Condé au mois d'août 1795; il est resté en rapports avec lui jusqu'aux premiers mois de 1797. Ce sergent de l'ancien régime que la République avait élevé aux plus hauts grades, qui avait alors la mission de défendre la frontière la plus menacée, prêta cependant l'oreille aux ouvertures, aux suggestions, émanées d'un prince de la famille royale, d'un émigré de la première heure, de l'irréductible ennemi de la Révolution; et il en reçut de l'argent fourni par l'Angleterre. Ceci est acquis à l'histoire. Ce qui n'est pas moins acquis, c'est qu'il essaya vainement de s'arrêter dans cette voie jusqu'au jour où la découverte de sa trahison fit de lui le prisonnier de l'Émigration.

Prisonnier de l'Émigration! Voilà un reproche qu'on ne saurait adresser à un jeune prince français qui traversa noblement cette époque tragique où des âmes également droites voyaient le devoir dans des directions opposées. Notre cher collègue M. Gruyer, toujours infatigable, vient de consacrer un beau volume à *La jeunesse du roi Louis-Philippe, d'après les tableaux et les portraits conservés au Musée Condé*; le livre intéresse l'art autant que l'histoire; la base en est la documentation artistique, représentée par une trentaine de jolies gravures qui nous montrent la famille d'Orléans depuis 1770 jusqu'à 1815. Les faits historiques viennent se grouper autour des portraits du jeune Louis-Philippe depuis son enfance, dès le temps où Mme de Genlis inaugure ce système d'éducation sévère qui aura pour résultat de tremper fortement le corps et l'âme du royal élève, de lui donner la force physique qui lui permettra de traverser les misères de l'exil, la force morale qui ne lui laissera aucune hésitation dans la perception du devoir. « Celui-là, dira Napoléon en 1814, il a toujours aimé la France. »

Ceux d'entre nous qui ont eu l'honneur d'approcher M. le duc d'Aumale se rappellent de quel culte il entourait la mémoire du roi son père. En concevant le sujet de son livre et en l'écrivant, M. Gruyer s'est évidemment inspiré d'un sentiment de piété filiale dont il avait recueilli l'expression sur les lèvres du prince.

Mais ce n'est pas son *Nunc dimittis*... Déjà il a repris contact avec les études qui ont charmé sa vie, et Chantilly lui fournit un nouveau sujet dont je veux

espérer que nous verrons l'heureux achèvement : *Anne de Montmorency et la Renaissance au Musée Condé*.

Vous savez, Messieurs, comme le XVIe siècle est brillamment représenté à Chantilly. Outre les œuvres d'art que M. le duc d'Aumale a recueillies dans la succession des Montmorency et des Condé, sculptures, vitraux, boiseries, il a rassemblé, au cours de sa longue carrière d'amateur, un très grand nombre de documents iconographiques, peintures et dessins. Il y a longtemps déjà que les peintures ont été étudiées et décrites par M. Gruyer. Quant aux dessins, nous avons permis à un éditeur parisien, M. Émile Lévy, d'en entreprendre la très coûteuse publication; il en a reproduit 360 en phototypie dans leurs dimensions exactes. Cette publication est accompagnée de descriptions et de commentaires dus à la plume de M. Étienne Moreau-Nélaton.

Commencée par six acquisitions à la vente Utterson, en 1857, enrichie à différentes reprises, et, notamment, d'une centaine de pièces provenant d'Alexandre Lenoir, que le duc de Sutherland céda en 1876 à M. le duc d'Aumale, la collection des crayons en deux couleurs du Musée Condé doit surtout son importance au riche fonds acheté à lord Carlisle en 1890. Le nombre de ces derniers portraits, conservés à Castle-Howard, dans le Yorkshire, depuis la fin du XVIIIe siècle, était de 311, la plupart appartenant à la première moitié du XVIe siècle. On chercherait en vain dans nos autres dépôts publics des originaux du temps de Louis XII et de François Ier; pour les règnes de Henri II et de François II, même pour les premières années du règne de Charles IX, ils sont fort rares ailleurs qu'à Chantilly. Ce sont de vraies œuvres d'art issues du contact direct des peintres avec la nature. Le XVIe siècle revit dans ces crayons délicats et légers que le génie a marqués de sa griffe; on sent que les personnages ont posé devant l'artiste; la tête seule est complètement terminée, le reste n'est qu'indiqué sommairement; des annotations ou des croquis de détail complètent l'étude. Car ce beau dessin est avant tout une étude; il porte souvent la trace d'un travail subséquent, dont il n'est évidemment que la préparation. La plupart de ces dessins ont servi pour des peintures ou des miniatures; ils ont séjourné dans l'atelier, piqués au mur par une épingle qui a laissé son trou auréolé de rouille dans le papier, ou placés sur une table près des couleurs et des huiles grasses dont le contact a souillé nombre de ces délicats feuillets.

Captivants comme confidences artistiques, ces morceaux sans prétention, quoique si parfaits, deviennent autant de pages d'histoire grâce aux noms écrits en tête du plus grand nombre d'entre eux. Et par qui ont été inscrits ces noms? Par la reine Catherine de Médicis et par ses secrétaires. M. Moreau-Nélaton, qui n'a pas limité son enquête au Musée Condé, a reconnu les mêmes écritures sur des dessins conservés à Florence, à Londres, à Saint-Pétersbourg. Catherine de Médicis a donc eu en sa possession, entre 1560 et 1570, date du récolement général, les archives iconographiques de la cour de France, dispersées au XVIIe siècle sans doute, et dont le morceau le plus important est aujourd'hui à Chantilly.

Si tous ces documents étaient en la possession du souverain, c'est donc qu'ils émanaient des peintres officiels. Nous touchons ici à la question la plus difficile, celle de la personnalité des artistes; l'obscurité qui entoure leur vie s'étend à leurs œuvres. Malgré la célébrité de Perréal et de Jean Clouet, il a été impossible jusqu'ici de mettre avec certitude leur nom sur une peinture, une miniature ou un dessin; il faut

aussi penser à leurs émules, le vieux Bourdichon, l'Italien Nicolas Bodin, dit Modène, Barthélemy Guéty, Godefroy le Batave, Jean Champion. La même obscurité s'étend sur Corneille de Lyon et Denis Guestrac. François Clouet bénéficie d'un peu de lumière, grâce à deux portraits peints qu'il a signés et datés. Si au moins l'on pouvait comparer l'écriture de ces peintres avec les notes dont nos dessins sont couverts! Mais du plus célèbre d'entre eux, François Clouet, on n'a que la signature; des autres, pas même cela. Nous sommes encore impuissants à sortir de cette nuit qu'éclaire à peine, de loin en loin, une pâle lueur. Acceptons avec résignation, pour cette famille d'artisans supérieurs qui gardent obstinément l'anonyme, une raison sociale collective, et, renonçant pour eux à d'orgueilleuses prétentions que leur temps ne connut pas, continuons à laisser s'abriter sous le nom générique de Clouet, emprunté aux plus fameux d'entre eux, ces honnêtes fabricants de peinture brevetés par les rois de France.

La luxueuse publication de M. Lévy dépasse singulièrement les conditions et le format des volumes que nous avons déjà consacrés aux collections du Musée Condé. Le généreux concours de notre Commission administrative nous permet aujourd'hui d'obtenir de cet éditeur un volume de dimensions ordinaires, où le probe et savant travail de M. Moreau-Nélaton sera entièrement reproduit, et nous aurons le plaisir de vous distribuer ce volume dans le courant de l'année prochaine.

Nous n'avons garde d'oublier que notre devoir de conservateurs nous impose la préparation des catalogues des collections qui nous sont confiées. Pour le catalogue des collections d'art, il reste peu de chose à faire. De temps à autre, quelque savante notice publiée par notre cher et éminent confrère, M. Léopold Delisle, peut vous apprendre que l'avancement du catalogue des manuscrits est en bonne voie. Je ne citerai qu'une copieuse étude consacrée à un de nos plus curieux manuscrits, *le Livre de Jean de Stavelot sur Saint-Benoît*, où il a signalé des écrits, jusqu'ici inconnus, dus à la plume de ce religieux bénédictin, qui vivait dans la première partie du xve siècle à l'abbaye de Saint-Laurent de Liège. La verdeur de notre cher collègue et son étonnante puissance de travail, nous permettent d'espérer que, longtemps encore, le Musée Condé pourra profiter de sa science et de ses soins dévoués.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

FOUILLES DE PALESTRINA ET DE MARINO.

Je reçois de M. D. Vaglieri, le savant professeur d'épigraphie à l'Université de Rome, la lettre suivante :

I. Un insigne archeologo tedesco, che ha studiato il Lazio, visitandolo in tutte le sue parti venticinque anni or sono, tornò quest' anno a ripetere le sue peregrinazioni. Con soddisfazione mi affermava di avere constatato dappertutto

un risveglio nell' animo dei paesani, un progresso notevolissimo nell' interesse, nella cura amorosa per i resti e le memorie del passato, sentimenti di cui prima aveva lamentato l'assenza quasi completa.

Il dire *dappertutto* è forse troppo : ma quasi dappertutto è infatti evidentissimo un visibile fermento d' iniziative locali, che mancava ancora qualche anno fa.

Un esempio eloquente è Palestrina, dove certamente e il Fernique, cui dobbiamo lo studio più completo su quelle antichità, e il Blondel, che ci ha dato la migliore pianta dei resti antichi, constaterebbero oggi, a non molti anni di distanza, quella modificazione nei sentimenti, che l'archeologo tedesco ha constatato in tutto il Lazio.

E il tempo e Bonifacio VIII e il cardinale Vitelleschi furono i più terribili nemici delle antichità prenestine. Ma non furono i soli. Quei resti, testimoni di un passato celeberrimo nei fasti della storia, della religione, dell' arte in età più recente sono stati sacrilegamente deturpati. E per avidità di lucro si lasciavono disperdere per tutta Europa i magnifici oggetti dissepolti nella necropoli o nelle ville, sottraendoli alla città, di cui sarebbero stati l'ornamento migliore. Ancora qualche anno fa la grotta del così detto tempio della Fortuna era, com' è noto, elevata all' alto ufficio di cantina. . . e botti ancora deturpavano, nascondendolo, il bel mosaico dai pesci magnifici nel così detto antro delle sorti.

Le condizioni sono in parte ora cambiate e ancor più si modificheranno in avvenire. Del che va reso merito all' *Associazione archeologica prenestina*, sorta per lodevole iniziativa del suo presidente, il cap. Felice Cicerchia, il quale seppe unire i suoi concittadini nell' intento di salvaguardare le antichità locali, ancora esistenti ed altre ricavarne all' ammirazione ed allo studio dei dotti. L'interesse risvegliatosi in tutta la popolazione l'ha mossa a nobile gara nel portare rispetto a quei nobili avanzi di un grande passato e dar loro onorevole stanza e ricetto.

Sono oggi visibili, liberati de ogni ingombro, le due antiche grotte, non naturali, siccome si è creduto, ma artificiali.

Furono fati nuovi scavi nell' ambito dell' antica necropoli e, con l'aiuto del Governo, in Piazza Regina Margherita, nella supposta area sacra, e alla Cortina. Delle scoperte fatte, tra cui notevole una bella e larga scala di travertino a lato dell' odierna cattedrale, ho man mano riferito nelle *Notizie degli Scavi* e tratterò meglio in una memoria più ampia, cui sto attendendo, nella quale mi propongo di dimostrare anzitutto che l'opinione comune, accettata anche dal Fernique e dal Blondel, che tutta l'odierna città sia entro il recinto dell' antico tempio, è errata e che sono errate, o almeno molto dubbie, molte delle denominazioni date ai resti conservati.

Gli oggetti ed i frammenti tornati in luce ed altri acquistati, tra cui belle teste e altri frammenti statuarii, bellissimi frammenti fittili architettonici, vasi dipinti, strigili, armi, specchi graffiti, giuochi, statuine, una bella collezione di pesi, notevole per la metrologia, iscrizioni, sono raccolti nella sala

oramai troppo piccola di un Museo sorto da poco, che attende dal municipio di essere ingrandito con nuovi e migliori locali. Completa la raccolta degli oggetti un certo numero di stampe e di fotografie raffiguranti varie ricostruzioni del tempio ed oggetti colà rinvenuti.

Oggi l'opera attiva dell' Associazione si esplica in un nuovo scavo iniziato nell' area dell' antico foro, nella vigna Scavalli. Purtroppo i risultati non furono quali era lecito sperare, veduti i risultati ottenuti in uno scavo fatto già immediatamente vicino.

Verso la chiesa della Madonna dell' Aquila, cioè presso la via Prenestina tornarono in luce soltanto avanzi di ambienti riscaldati, forse avanzo di bagni, ma ridotti in cattivo stato e già in massima parte esplorati. Sicchè qui lo scavo fu tosto sospeso.

Uno scavo fatto più a norte, dietro l'edificio esplorato pochi anni or sono, subito in prossimità del posto dove, nella prossima vigna Sbardella, venne qualche anno fa tra altro in luce il cippo con l'iscrizione dedicata a P. Arlenio, non ha dato nemmeno grande risultato: si è però riconosciuto un pavimento a grandi lastre, che potrebbe essere forse anche quello dell' antico foro. Ma qui lo scavo deve essere allargato.

Molto ancora resta da fare all' Associazione, giacchè il suo compito è appena iniziato : molto altri scavi si debbono fare, molti probleme si debbono risolvere — capitale quello del limite della supposta area sacra verso mezzogiorno — ; le magnifiche piscine sotto il giardino Barberini, gli antichi monumentali ruderi del seminario attendono la loro viabilitazione, che io m' auguro non tardi.

Chè se un giorno il seminario potrà abbandonare questi ruderi, nei quali in epoca medievale l'autorità ecclesiastica si è insediata, e questi potranno essere isolati, quello sarà il giorno migliore per le antichità prenestine. Allora potremo sperare di poter meglio ammirare uno dei più notevoli monumenti artistici che l'antichità ci ha lasciato e che è magnifico saggio di arte italica dell' epoca sullana.

Esso non potrà mai risorgere nella sua antica magnificenza, ma potrebbe essere anche oggi splendida attrattiva per la gentile cittadella, che, se più non ha l'antica ricchezza e l'antica sontuosità, conserva sempre la sua incantevole posizione in vista di Roma, dei colli Albani e dei Lepini e dei monti Ernici ed in vista del mare sulla lussureggiante pianura.

II. Altro bell' esempio di iniziativa locale abbiamo a Marino.

Già da qualche anno è qui sorto per l'iniziativa dell' ispettore locale Prof. Seccia un Museo comunale, che ha la sua sede propria nel palazzo municipale. Contiene statue, iscrizioni, ed altro e specialmente un' interessante raccolta di oggetti preistorici provenienti da tombe di quel territorio.

Nel 1906 l'ispettore, con mezzi forniti dal Municipio di Marino, fece delle ricerche lungo una strada in località Campofattore. I risultati, sui quali egli ha riferito nelle *Notizie degli Scavi,* furono tali da farlo credere trattarsi

di una villa romana e, per la scoperta di un buon tronco di statua, da fargli sperare buon successo se gli scavi fossero proseguiti. Ed ottenne altri mezzi dal Municipio e dal Governo, per deviare un tratto della strada, scavarlo e proseguire le indagini entro la vigna Liccia.

Trovò varii ambienti con muri di varia costruzione, per lo più a reticolato con ricorsi di mattoni, e con pavimenti a disegno geometrico o in mosaico o a lastrine di marmi colorati. Una stanza era a *suspensurae* per il riscaldamento. Se però era evidente che già in epoca antica gli edifici avevano subito rifacimenti, taluni muri essendo sovrapposti, altri essendo tagliati a livello del pavimento, risultò purtroppo anche evidente che già il terreno era stato rovistato.

Sicchè, come raccolta di materiali antichi, non vi era molto da sperare : e infatti oltre a qualche bel frammento fittile architettonico e a mattoni col bollo, poco si rinvenne. Ma di grande importanza fu lo studio delle rovine stesse, specialmente quando l'ispettore arrivò in vista di fogne notevoli e di un largo spazio pavimentato a grandi lastre, che sembra forse una via e che sembra sboccare su una via, la cui crepidine pare già venuta in luce.

Ora questo fatto e l'esame più accurato del terreno vicino portò l'ispettore ad una conclusione diversa da quella primitiva, di trovarsi cioè non in presenza di una villa, ma di una intera città. Le rovine infatti si estendono ininterrotte sotto le vigne per chilometri.

Occupano la pendice del Monte Crescenzo, colle in magnifica posizione, sporgente dal nucleo dei colli Albani sulla pianura verso Roma che si scorge di fronte, in vista del mare, separato da Castel Gandolfo (Alba Longa ?) da un semplice abbassamento, separato da un altro più profondo dal colle ove sorge oggi Marino, dominato a oriente da Monte Cavo.

Poichè si ignora l'ubicazione sicura dell' antica Castrimoenium, che si sa soltanto essere sorta presso Marino, era naturale che venisse in mente spettare i ruderi a quella città, ricordata solo da Plinio e dal *liber coloniarum*, su cui però le iscrizioni ci danno parecchie notizie.

Senonchè non vorrei arrivare subito a questa conclusione, non sembrandomi ancora del tutto esclusa la possibilità che le rovine spettino a Bovillae. Su ciò però una risposta potranno darla solo gli scavi che, egregiamente diretti dal prof. Seccia, dovranno essere continuati.

Debbo però accennare ancora ad una scoperta. Sotto ai muri, procedendo verso il casino Liccia, si sono notati, scavati nella roccia, buchi circolari di maggiore diametro, buchi più piccoli e canaletti. Evidentemente si tratta di una scoperta identica a quella da me fatta al Palatino, dove riconobbi col Cozza nei buchi più grandi fosse per olle cinerarie, nei più piccoli buchi per pali, nei canaletti canali o per l'incastro delle pareti di capanne innalzate sulle tombe, o per lo scolo delle acque a tutela di queste, nel tutto gli avanzi di una necropoli primitiva.

Les lecteurs du *Journal des Savants* seront reconnaissants à M. Vaglieri de cette intéressante communication. R. C.

DÉCOUVERTES RÉCENTES, RELATIVES AUX ENCEINTES ROMAINES DE LA GAULE.

I. En avril 1907, les travaux, entrepris à l'angle du quai des Orfèvres et du boulevard du Palais, ont amené la découverte d'une partie de muraille. Plusieurs journaux quotidiens ont présenté ces restes comme ceux de l'enceinte romaine et diverses communications ont été faites dans ce sens. En réalité, ce mur était bien postérieur à l'époque romaine.

Plus intéressante est la découverte, dans les derniers jours de mars 1908, d'une section assez longue de l'enceinte romaine, au cours de la démolition des immeubles 18 et 20 de la rue Chanoinesse et 9, 11 et 13 de la rue des Ursins (appartenant à MM. Allez frères). La partie retrouvée s'étendait sur une longueur de 23 m. 35, dont 10 m. 25 ont été examinés par la Commission du Vieux Paris. Trois assises de gros blocs, posés à joints contrariés, sans mortier, formaient un mur épais de 2 mètres environ. La plupart des pierres portaient des trous de louve et de scellement indiquant que ces matériaux provenaient d'un monument plus ancien; un seul bloc présentait une moulure. Les trois assises visibles reposaient sur deux autres cachées dans le sol et sur un terrain de remblai contenant beaucoup de débris céramiques antiques [1]. La partie de l'enceinte découverte est, entre la rue de la Colombe et la rue Chanoinesse, à peu près au milieu de la ligne ponctuée sur le plan que j'ai publié [2].

II. Dans les derniers jours de l'année 1906, les fouilles de la place Saint-Louis, à Beauvais, dirigées par M. Acher, ont fait découvrir une partie de la muraille romaine avec de gros blocs dans les assises et un double cordon de briques traversant le petit appareil. On n'a retrouvé aucune sculpture ou inscription dans cette partie du mur; mais on a recueilli, dans le blocage, des débris de tuyaux et des carreaux d'hypocauste qui paraissent provenir du balnéaire de Saint-Étienne, exploré quelques années auparavant [3].

III. Les travaux exécutés à la cathédrale du Mans par M. Pascal Vérité, architecte de cet édifice, ont permis de déterminer le passage oblique de la muraille romaine sous les grosses colonnes jumelles du sanctuaire [4].

On savait déjà que le rempart antique passait en travers du chœur et on en avait reconnu des amorces importantes sous la quatrième chapelle septen-

[1] *Ville de Paris, 1908; Commission du Vieux Paris*, séance du 11 avril 1908, p. 82 à 84, plan, coupe et 2 pl. en phototypie.

[2] *Les enceintes romaines de la Gaule, étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, 1907, page 79.

[3] V. Leblond et Acher, dans *Le Moniteur de l'Oise* du 26 janvier 1907.

[4] *Bull. monumental*, 1908, p. 158, plan.

trionale; mais les travaux récents démontrent que l'inclinaison du tracé, du Nord-Est vers le Sud-Ouest, était plus accentuée qu'on ne le supposait.

IV. Depuis 1906, M. l'abbé Campion, aidé d'une subvention du Ministère de l'Instruction publique, a dégagé un pan de mur de l'enceinte d'*Aletum* (Saint-Servan). Ce fragment, en petit appareil, lié par un mortier contenant de la brique pilée, menaçait de s'écrouler et a été consolidé par un massif de maçonnerie, construit à la base. On a dégagé, sur une profondeur moyenne de 1 mètre et une longueur de 40 mètres, la partie de la muraille découverte, en 1907, sur le prolongement du bloc précité. Au Nord, la muraille formait un saillant dont la plus grande partie a été entraînée dans la mer. À dix mètres plus loin, à l'Ouest, M. l'abbé Campion a retrouvé les substructions du rempart sur une longueur de 80 mètres. L'épaisseur de ce mur atteint 1 m. 80. Sur un point, il paraît dessiner trois arcs de cercle dont la concavité est tournée vers la mer et qui s'entrecoupent, de telle manière que la partie commune paraît avoir pu servir de base à des tours. Un mur presque rectiligne est tangent aux parties circulaires, qui sont interrompues par la falaise. Je ne connais pas d'autre exemple de cette disposition, qui reste énigmatique, d'autant plus que les flots ont détruit probablement la moitié de la construction.

Un autre fragment long de 10 metres a été reconnu sur la falaise, à l'Ouest.

Le rempart romain a encore été signalé au Sud d'Alet et M. Campion l'a retrouvé sur la place publique de la cité, sous le talus dit des *cent brasses* et sous le mur des chantiers Lenormand. En résumé, cette enceinte est maintenant explorée ou reconnue sur une longueur de 250 mètres.

On a recueilli, dans les fouilles, de nombreuses tuiles à rebord et demi-cylindriques (*tegulae* et *imbrices*), dont quelques-unes étaient recouvertes de mortier; des monnaies de Tetricus, de Constantin et d'Arcadius ont été trouvées à côté de la muraille, mais aucune dans la maçonnerie.

À l'intérieur de la cité, M. l'abbé Campion, secondé par M. Balleyguier, architecte, a dégagé les soubassements d'une porte monumentale dont il reste trois piliers longs de plusieurs mètres et une colonne cylindrique.

V. En 1906 et 1907, des fouilles importantes ont été faites à Périgueux, à l'aide de subventions de l'Administration des Beaux-Arts et de la Ville de Périgueux. On a d'abord dégagé une partie de la courtine, située entre la porte Normande et l'angle saillant à l'Ouest du Château Barrière; ce travail a fait retrouver un bel autel sculpté, dédié à la Mère des Dieux. Puis à l'Est, près de la rue Romaine, la démolition du bâtiment principal de l'ancien Asile des vieillards a permis de dégager l'enceinte sur une longueur de 25 mètres.

La campagne de fouilles de 1907 a été plus importante encore au point de vue de l'enceinte antique, qui a été explorée entre les rues Romaine

IMPRIMERIE NATIONALE.

(porte Romaine) et Turenne (porte Normande), sur une longueur de 300 mètres environ. Les fouilles ont démontré que la construction avait été établie sur une fondation soignée, parfois importante. Entre l'ancien Asile des vieillards et la Manutention militaire, l'enceinte repose sur des substructions et des débris, restes d'habitations incendiées; sous le Château Barrière, un blocage, épais de 2 mètres, servait de base. Plusieurs beaux fragments de sculpture ont été découverts, de même qu'une base de statue portant une dédicace à Mercure.

La Ville de Périgueux a fait exécuter, avec une sage circonspection, des travaux de restauration de la muraille, que l'on pourra étudier maintenant très facilement. Ces intéressantes découvertes ont fait l'objet de rapports rédigés avec soin par M. Ch. Durand[1].

VI. À Gap, en 1906, des fouilles, pratiquées autour de la nouvelle cathédrale, ont amené la découverte de restes de l'ancienne cathédrale, ainsi que de substructions attribuées à une enceinte élevée sous Maximilien Hercule. Tout près de là, on recueillit un fragment de plaque de marbre portant une dédicace à Apollon[2].

J'hésite à conclure de ces faits que l'on a retrouvé avec certitude des restes de l'enceinte antique de Gap. En admettant que les substructions découvertes remontent à une époque très ancienne, pour expliquer l'utilisation postérieure d'un fragment de dédicace à Apollon, il suffit de croire qu'un édifice chrétien fut superposé à un temple païen.

VII. À Avenches (Suisse), on a continué les travaux pour dégager la porte Orientale et une partie de la courtine voisine.

Adrien BLANCHET.

MOSAÏQUES DE SAINT-DÉMÉTRIUS DE SALONIQUE.

Pendant les derniers mois de 1907 et les premiers mois de 1908, d'importants travaux de restauration ont été exécutés dans la vieille église byzantine de Saint-Démétrius de Salonique. Ils ont amené la découverte de curieuses mosaïques, dont M. Papageorgiou publie, dans la *Byzantinische Zeitschrift* d'octobre 1908, des reproductions malheureusement assez insuffi-

[1] *Fouilles de Vésone, compte rendu de 1906,* Périgueux, 1906; *Compte rendu de 1907,* Périgueux, 1908, plans et planches.

[2] G. de Manteyer, *Un dévot d'Apollon dans Gap au IIIe siècle,* dans les *Annales des Alpes,* t. X, 1906, p. 121 à 128.

santes. Les plus remarquables de ces mosaïques se trouvent au-dessus des arcades de la colonnade qui sépare les deux collatéraux de gauche : on y voit représentées, dans les écoinçons, des images de saint Démétrius debout, dans l'attitude de l'orante, ou de la Madone trônant entre deux anges. Entre ces images, des médaillons représentant le Christ, la Vierge, des saints ou des saintes, sont rangés par groupes de deux ou trois au-dessus de la courbe des arcades. Ce qui est plus remarquable, c'est que, dans chacun des écoinçons, on voit, agenouillés au pied des personnages sacrés, ou debout à côté d'eux, des dévots, clercs ou laïques, et des inscriptions placées dans le champ ou au bas de la mosaïque recommandent ces fidèles à la protection de la Vierge ou du saint. Il n'y a donc ici nul thème d'ensemble dans la décoration : chaque panneau semble, ainsi qu'il arrive, au XIII[e] et au XIV[e] siècle, dans certaines églises byzantines de l'Italie du Sud, avoir été exécuté aux frais et pour le salut d'un donateur. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une décoration en mosaïque présente un tel parti.

Une inscription placée au-dessus de l'une des arcades évoque « les temps de Léon » (ἐπὶ χρόνων Λεόντος) et la restauration qui suivit l'incendie de la basilique. Il y a là probablement une allusion à l'incendie qui, à une date généralement fixée à 690, ravagea l'église de Saint-Demétrius; quant à Léon, il est difficile de dire si ce nom désigne un archevêque de Thessalonique, ou plutôt un empereur, soit Léon III (717-740), auquel cas la mise en place de ces images précéderait évidemment l'édit iconoclaste que ce prince rendit en 726, soit Léon VI (886-911), auquel cas l'incendie visé aurait eu lieu au moment de la prise de Thessalonique par les Arabes (904). En tout cas, les trois médaillons qu'accompagne cette inscription semblent bien être de date postérieure au reste de la décoration. L'ensemble, qui fut sans doute restauré après l'incendie, est visiblement d'une époque plus ancienne. Les mosaïques, qui sont fort belles, rappellent les ouvrages du temps de Justinien, avec un art plus savant seulement et une exécution plus soignée que dans les mosaïques du VI[e] siècle connues jusqu'ici.

Des fresques, malheureusement fort effacées, succédaient aux mosaïques au-dessus des quatre dernières arcades ; elles retraçaient les épisodes du martyre de saint Démétrius.

Enfin, sur les pilastres qui flanquent l'entrée du sanctuaire, d'autres mosaïques encore ont été découvertes, représentant saint Serge, saint Démétrius, sainte Sophie, le Christ et la Vierge. À côté de saint Démétrius un empereur est debout, dans lequel une inscription permet de reconnaître le basileus Constant II (642-668).

Il conviendra d'étudier plus attentivement ces mosaïques, qui sont assurément un monument tout à fait remarquable du premier âge d'or de l'art byzantin. Malheureusement les fresques découvertes ont déjà été à nouveau recouvertes de lait de chaux. Il faut espérer que le Gouvernement ottoman tiendra à honneur de traiter mieux les mosaïques; en tout cas, si la présence de ces images semblait absolument intolérable dans une mosquée, il est

indispensable qu'on ne les cache point aux yeux avant que de bonnes photographies à grande échelle et des copies fidèles en aient été faites.

Ch. DIEHL.

NOUVELLES DIVERSES.

Musées et bibliothèques de Grande-Bretagne. — M. Pierpont Morgan a fait don au British Museum d'une collection d'armes préhistoriques, achetée par lui au chanoine Greenwell, de Durham. Cette collection comprend des poignards, des têtes de lance, une cinquantaine d'épées en bronze. Un certain nombre de ces pièces ont été trouvées dans le lit de la Tamise.

— Sir John Williams a fait don à la *Welsh national Library* d'Aberystwich de sa collection comprenant vingt mille volumes et un certain nombre de manuscrits en gallois. Cette collection avait été formée entre 1690 et 1750 par un vicaire du Cardiganshire et son fils. Elle devint et resta jusqu'en 1899 la possession des comtes de Macclesfield qui la conservèrent au château de Shirburn (Oxfordshire). Elle comprend notamment un exemplaire des deux premiers ouvrages imprimés en gallois, « Yny Lhyvyr hwnn » par sir John Price, et un recueil de proverbes gallois par William Salesbury; tous deux datent de 1546. (*The Times, weekly edition*, 1909, p. 57-8).

LIVRES NOUVEAUX.

H. Schaefer. *Priestergräber und andere Grabfunde vom Ende des alten Reiches bis zur griechischen Zeit vom Todtentempel des Ne-User-Rê.* 1 vol. grand in-4°, VIII-185 p., 235 fig., 13 planches. — Leipzig, Hinrichs, 1908.

Le premier volume des fouilles de MM. Borchardt et Schäfer à Abousir a déjà été analysé ici (1907, p. 620). Il avait décrit la pyramide royale, ses annexes, et les tombes des dignitaires de la Ve dynastie, rangées au pied de la Pyramide. Il restait à rendre compte des sépultures privées qui, suivant l'usage constant, se superposèrent alentour dans la suite des siècles. Comme tout le long de cette zone, on trouve d'abord les sépultures de la VIe dynastie, puis celles de la VIIe à la XIIIe et enfin, comme autant de couches successives de terrains mortuaires, les tombes des seconds Thébains, des Saïtes, des Ptolémaïques et des Égyptiens de l'époque romaine.

M. Schäfer, à qui est dû ce second tome, a divisé chronologiquement son sujet, et un excellent plan en couleurs fait comprendre à première vue la répartition des différentes sépultures. Les mastabas de la VIe dynastie, qui constituent la première partie de l'inventaire, sont de dimensions modestes,

comparés aux grands édifices de la Ve. Comme toujours, les nouveaux venus ont inséré leurs «maisons d'éternité» dans les espaces libres, en profitant le plus possible des constructions de leurs devanciers. On peut diviser ces tombes en deux groupes. Signalons dans le premier (t. 1 à 10) les statues des numéros 2 et 5 et la coupole du numéro 3. Des débris de bas-reliefs, de piliers sculptés, des fragments de stèle avec titulatures intéressantes, et les stèles en calcaire des numéros 15, 17 et 19 sont, dans le second groupe (t. 10-20), tout ce que l'on peut rapidement noter dans le compte rendu d'un inventaire aussi copieux que celui-ci.

La série du moyen empire constitue le groupe le plus considérable. Il faut entendre par là toutes les tombes allant de la fin de la VIe dynastie aux seconds Thébains. La description est un modèle de minutie méthodique. D'abord, s'il y a lieu (n°s 6, 8, 17), la construction et les parois internes; puis le sarcophage, quelquefois double (p. 44); on étudie en premier lieu sa structure, avec figures à l'appui; on passe de là, côté par côté, aux peintures qui couvrent les parois, en s'occupant successivement des séries d'offrandes peintes et des textes. Les objets et les signes hiéroglyphiques remarquables sont reproduits à part. Ceci fait, on décrit la momie, les procédés de l'emmaillotement, etc., avec figures pour les spécimens notables (p. 34). Le mobilier funéraire constitue la troisième division. La statuette du défunt est reproduite sous tous ses aspects, et au besoin avec des vignettes spéciales pour les détails de la perruque, du collier, ou l'agencement, en coupe schématique, des pièces de bois qui la constituent ou qui l'ajustent à son socle. Quelques-unes de ces petites images sont remarquables de délicatesse et de fini d'exécution : les statuettes d'Anouankhourt (p. 25), d'Hiroushafhâtep (p. 80), l'anonyme de la page 48, et celles de la page 87. Une prodigieuse quantité de poupées de serviteurs, de réductions d'immeubles ou de flottilles à l'usage d'outre monde accompagne les propriétaires de ces statuettes au tombeau. Chaque sépulture contient ainsi, plus ou moins riche, le jeu réglementaire des jouets funèbres : boucheries, brasseries, cuisines, «ezbèhs», greniers à terrasse. S'il n'y a pas là de types proprement nouveaux, il y a des variantes à l'infini des modèles déjà connus. Les barques sont d'une égale variété : dahabiehs à mâts levés ou baissés, esquifs à tentelet, barques des mystères d'Abydos, aux extrémités relevées comme ces pirogues divinisées «dont la face est la nuque». Signalons particulièrement les navires des tombeaux IV (p. 37), V (p. 69) et les jolis détails de proue et de poupe des figures des pages 97 et 100.

Le mobilier se complète des fournitures habituelles : masques, arcs, bâtons, chevets, sandales, vases à parfums, miroirs, perles, scarabées, plats, pots et vases pour la nourriture et la boisson. Le plus riche de ces tombeaux, celui d'Hirou-shaf-hâtep (p. 44), est un excellent spécimen des sépultures d'importance à cette époque.

Les textes religieux des sarcophages ont été reproduits sur planches spéciales, et dressés par listes méthodiques en un appendice dû à Grapow. Il n'y a pas de chapitres nouveaux. Ceux de la version ordinaire du «Livre des Morts», ceux des *Aelteste Texte* de Lepsius et ceux des Pyramides en forment le répertoire. Ce n'en est pas moins une utile contribution aux résultats fournis par l'Index de Lacau pour l'énorme série des cercueils à textes du Musée du Caire.

Sous le terme de *Spätzeit*, M. Schäfer a groupé toutes les tombes allant de la fin des Ramessides à l'époque romaine. Il n'a pas cru devoir sérier par périodes

distinctes, et il en a donné de fort bons motifs. Il a raison, cependant, quand il signale l'intérêt qu'il y aura à le faire un jour pour l'ensemble des tombes égyptiennes, car on sait trop vaguement les caractéristiques de chacune des séries, surtout à partir de la XXI[e] dynastie. Les objets trouvés à Abousir ne permettent pas, à eux seuls, d'aborder ici cette étude raisonnée. Le second empire thébain n'a donné que très peu (n° 8). Les sépultures réapparaissent en nombre à partir du x[e] siècle environ : quatorze tombeaux saïtes, douze ptolémaïques, et deux peut-être romains (n[os] 16-35). Notons rapidement : pour les sépultures antérieures aux saïtes, les amulettes du tombeau 37; puis, par ordre de date, le sarcophage du numéro 14, un beau masque doré, et une série de ces cartonnages sur toile ou bois, stuqués et dorés, dont le Musée du Caire possède aujourd'hui une merveilleuse série-type.

L'étude de quelques restes de maisons ou d'ateliers termine ce relevé si fidèle et si minutieusement complet. Quatre appendices le complètent. Le premier dresse l'inventaire des textes, comme il a été dit plus haut. Le second, par Luschau, est consacré à la partie anthropologique. Le troisième, signé par le professeur Schweinfurth, étudie les espèces végétales retrouvées dans les mobiliers funéraires. Cette étude est d'un haut intérêt pour l'histoire de la botanique. Le quatrième appendice, enfin, donne une monographie très détaillée des instruments aratoires et usages agricoles des Egyptiens à travers les âges. Un index et un dictionnaire des mots hiéroglyphiques relevés dans le texte complètent ce luxueux inventaire des fouilles d'Abousir.

George Foucart.

Bernard W. Henderson. *Civil war and rebellion in the Roman Empire a. D. 69-70.* 1 vol. in-8°. — Londres, Macmillan and C°, 1908.

Le récit des événements qui suivirent la mort de Néron et qui mirent aux prises, pendant deux années, trois empereurs successifs et presque toutes les troupes de l'Empire romain a déjà été fait maintes fois. La source principale à laquelle on peut puiser pour les connaître est Tacite; il nous a raconté les événements avec un grand luxe de détails; sans lui nous ne saurions à peu près rien de cette longue lutte et des différents épisodes qui l'ont marquée. Mais, sans révoquer en doute ses assertions, ne peut-on pas, particulièrement pour l'histoire militaire de ces campagnes, interpréter les faits autrement que lui, saisir mieux qu'il ne l'a fait les plans des différents généraux, la raison d'être et la succession de leurs opérations, par suite expliquer les succès des uns et les défaites des autres? C'est la question que s'est posée M. Henderson et qu'il s'est donné à tâche de résoudre. Il ne cache pas le peu de confiance que lui inspire Tacite comme tacticien; pour lui, en matière militaire, les informations de l'illustre historien ne représentent guère que des bavardages de camp, des conversations de simples soldats ou de sous-officiers, reproduits de seconde main par un écrivain de premier ordre; c'est de la rhétorique : Tacite n'était pas capable de pénétrer les causes stratégiques qui ont présidé au développement des événements. Cette incapacité de regarder les choses sous leur vrai jour a entraîné les conséquences les plus fâcheuses; il attribue aux généraux des plans impossibles, il ne comprend rien à leur stratégie; des événements liés ensemble sont rapportés comme isolés; le succès ou l'insuccès apparent est le seul criterium des jugements qu'il porte. C'est donc pour remettre les choses à leur place que M. Henderson a entrepris d'écrire son livre, après une étude théorique sérieuse des campagnes

d'Othon, de Vitellius et de Vespasien, et aussi après un examen des lieux qui en ont été le théâtre. Tentative intéressante, qui présente, en effet, sous un nouvel aspect, des faits que nous connaissons depuis longtemps et qui donne, de la sorte, au sujet une sorte de nouveauté, d'autant plus apparente d'ailleurs que l'auteur n'hésite pas à se servir de termes techniques modernes qui frappent le lecteur et l'étonnent un peu tout d'abord. Ainsi avant la première bataille de Bedriac, selon lui, les Vitelliens adoptent une «strategy of penetration», tandis que les Othoniens suivent une «strategy of envelopment». Plus tard Vespasien choisit une «strategy of exhaustion» alors que certains de ses généraux veulent pratiquer une «strategy of annihilation».

Bien entendu, c'est toujours Tacite qui forme la base du récit, mais un Tacite qui, au lieu d'avoir seulement fait office de tribun et peut-être de légat légionnaire, aurait étudié l'art de la guerre dans quelque école d'état-major moderne. Il faudrait être versé soi-même dans les questions militaires pour porter sur ce livre un jugement; je ne m'y risquerai pas. Il me suffira d'en avoir signalé les tendances et l'originalité.

R. C.

Vettii Valentis Anthologiarum libri. Primum edidit Guilelmus Kroll. 1 vol. in-8° de xvii et 420 p. — Berlin, Weidmann, 1908.

L'astrologue Valens d'Antioche (Vettius, Vestius, *Οὐέττιος*, *Ἀέτιος*, — Οὐάλενς, Βάλης), vivait au IIe siècle de notre ère; il écrivit entre les années 161 et 180. Les premiers fragments de ses *Anthologies* furent publiés en 1532 dans les *Astrologica* de Joachim Camerarius (Norimbergae, in-4°). D'autres le furent par Huet, Scaliger, Th. Gale, Dodwell, Selden et, à notre époque, par Riess, qui, en 1890, empruntait à Valens tous les textes attribués à Pétosiris et à Néchepso. Puis vint le *Catalogus codicum astrologorum graecorum,* dont M. Franz Cumont, nos lecteurs le savent, dirige la publication, et qui a fait connaître depuis 1898 de nombreux chapitres de cette vaste compilation, les uns simplement signalés, les autres édités par Fr. Cumont lui-même, Bassi et Martini, Franz Boll, Al. Olivieri et surtout par W. Kroll, qui donna sur l'auteur et sur l'ouvrage des éclaircissements étendus, reproduits en partie dans l'édition annoncée ici. La base de cette édition est le *Vaticanus* 191 et le n° 22 du fonds Selden à la Bodléienne d'Oxford, copie du *Vaticanus* exécutée avant sa mutilation, ainsi que le *Hamburgensis* 94, que Riess a mis à profit. Citons encore, entre autres manuscrits de Valens, le *Marcianus Venetus* 314 pour les livres I et II. La publication de Vettius Valens fera faire un grand pas à l'histoire de l'astrologie grecque, et il est regrettable qu'elle n'ait pas précédé le savant ouvrage de M. Bouché-Leclercq, si complet — quoi qu'il en dise — à d'autres égards. Valens est peu original, il est vrai; il intitule modestement sa compilation Ἀνθολογίαι, mais, et c'est un point sur lequel son éditeur n'a peut-être point assez insisté, il prétend par ses *ἐπιλύσεις* expliquer et résoudre telles questions que ses devanciers, les Zoroastre, les Pétosiris, les Critodème ont exposées en termes mystiques, *μυστικῶς*. Il revient à plusieurs reprises sur cette prétention, qui nous semble justifiée. Au surplus, l'ouvrage de Valens, comme celui de Saumaise *De annis climactericis* qui en est pour ainsi dire le commentaire, n'est pas établi sur un plan méthodique. Sa langue est la *κοινή* et l'éditeur y retrouve aussi celle du *Nouveau Testament.* Riess avait, comme Huet, l'intention de publier Valens, mais il y renonça et passa la main à M. Kroll, qui d'ailleurs, il le dit lui-même, n'a pas voulu consacrer de

longs lustres à ce travail. Néanmoins cette édition rendra de grands services. On y rencontre plusieurs fragments qui ont échappé à l'éditeur de ceux de Pétosiris et de Néchepso. Le texte de Valens a dû subir des mutilations et recevoir des interpolations. Ces dernières ont égaré la critique lorsqu'elle a placé Valens au IVe siècle et même au Ve. Parthey avait publié un index des chapitres qui forment les *Anthologies*. L'éditeur l'a complété et reconstitué dans le *Catalogus* Cumont; il le reproduit avec renvoi aux pages et aux lignes de son édition. Le volume se clôt sur plusieurs tables, notamment celle de la terminologie astrologique dans Valens. Il n'en eût pas coûté beaucoup d'indiquer par un signe les mots qui manquent dans les lexiques. L'éditeur, comme la plupart des hellénistes d'outre-Rhin, supprime la ponctuation dans les énumérations. Qu'on nous permette de protester une fois de plus contre cet usage, qui déroute un peu le lecteur français. Observons en terminant que, page 335, on lit quelques vers d'Orphée, sur lesquels M. Kroll ne s'arrête pas, qui semblent visés dans les *Orphica* (fr. 241 et 294, Abel), mais qui, sauf erreur, étaient restés inconnus. Le fait méritait d'être signalé.

C.-E. Ruelle.

Maurice Besnier. *Les catacombes de Rome*, 290 p., XX pl. hors texte. — Paris, E. Leroux, 1909.

M. Maurice Besnier vient d'écrire sur les catacombes de Rome un livre clair, net, bien documenté, où il a voulu exposer les résultats généraux des travaux archéologiques et critiques dont ces cimetières ont été l'objet depuis un demi-siècle. Il a pleinement atteint son but et nul doute que son ouvrage ne rende service non seulement au grand public lettré et aux visiteurs de la Ville éternelle, mais encore à tous les érudits qui s'occupent de la Rome souterraine et de l'histoire des origines chrétiennes.

Un premier chapitre est consacré à l'exploration des catacombes dans les temps modernes, dont les deux héros furent Antonio Bosio et de Rossi; l'auteur passe ensuite à l'histoire des catacombes dans l'antiquité : à l'époque des persécutions et pendant la période qui suit la paix de l'Église; puis, après avoir tracé un tableau d'ensemble où il indique la répartition topographique et la disposition intérieure des hypogées, il aborde l'étude de diverses nécropoles en les prenant par ordre chronologique et en examinant d'abord les souvenirs qui sont relatifs à saint Paul et à saint Pierre. Il s'arrête successivement aux catacombes de Priscille et de Domitille, qui l'une et l'autre présentent des noms qui rappellent la persécution de Domitien. La grande catacombe du IIIe siècle, celle de Calliste, avec les diverses parties qui s'y rattachent, forme un nouveau chapitre, et les dernières catacombes du IIIe et du IVe siècle, celles de saint Hippolyte, de sainte Agnès, de Commodille, des saints Pierre et Marcellin, de Generosa, terminent cet inventaire des plus instructifs parmi les cimetières chrétiens de Rome. Quelques renseignements précis sur l'histoire et l'emplacement de chaque hypogée accompagnent une description de ses principales régions, des notions sur leur découverte et sur les personnages qui y ont été enterrés. On a ainsi sous la main, exposés en peu de mots mais avec une grande exactitude, tous les détails désirables.

Trois autres chapitres sont réservés à l'art des catacombes, en particulier aux peintures et à la sculpture. M. Besnier porte surtout son attention sur les sujets traités dans les fresques : figures mythologiques, scènes de la vie présente ou future, motifs tirés de l'ancien et du nouveau Testament; il cherche à en démêler le sens, à en expliquer la portée, à en montrer l'originalité.

Le volume est complété par deux appendices, l'un bibliographique, très bien conçu, l'autre contenant un tableau général des catacombes romaines. Vingt planches, dont une carte des environs de Rome avec l'emplacement des cimetières, illustrent l'ouvrage et en font un guide excellent à travers ce sujet si vaste et si intéressant qu'est la Rome souterraine. A. M.

Catalogue de la Bibliothèque de l'Université de Paris, in-8°.— Paris, C. Klincksieck, 1907-1908.

Deux nouveaux fascicules du *Catalogue* de la Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne) viennent d'être publiés par les soins de M. Émile Chatelain, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque. L'un contient la liste des *Cartulaires* imprimés conservés à la Bibliothèque, qui s'élèvent au chiffre de 342; on a choisi comme mot-souche de chaque article le nom géographique de l'abbaye, du chapitre, du prieuré, de l'évêché, de l'hôpital ou de l'église, auquel chaque cartulaire se rapporte, puis on a classé tous ces noms géographiques par ordre alphabétique. — L'autre fascicule du *Catalogue* est intitulé : *Mélanges jubilaires et publications commémoratives*. Il donne la liste des publications relatives : 1° aux anniversaires, fêtes, jubilés de professeurs et de savants, telles que *Mélanges Boissier, Commentationes philologae in honorem Theodori Mommseni*, etc.; 2° aux célébrations de mariages et de naissances; 3° aux hommages posthumes; 4° aux anniversaires, jubilés, centenaires de Sociétés savantes et d'Académies. H. D.

G. Bourgin. *La commune de Soissons et le groupe communal soissonnais*. In-8° de LXXI-495 pages (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. 167). Paris, Champion, 1908.

L'étude des institutions communales avait été quelque peu négligée en France durant ces dernières années, depuis les travaux d'A. Giry et de ses élèves ou ceux de M. Prou. M. Bourgin a repris la tradition interrompue, et sa monographie de la commune de Soissons vient s'ajouter, en bonne place, à celles que MM. Flammermont, Lefranc, Labande, Espinas, etc., avaient déjà consacrées à d'autres villes de la même région ou de régions voisines. Ce qui frappe tout d'abord, quand on ouvre le volume, c'est l'abondance de l'information de l'auteur. Visiblement, il s'est efforcé de connaître tout ce qui avait été écrit sur l'évolution urbaine dans le Nord de la France et dans les pays environnants, — travaux de détail et ouvrages généraux, — pour déterminer la place que devait occuper le mouvement communal soissonnais dans l'ensemble des phénomènes de même ordre. À chaque instant se fait jour une constante et très louable préoccupation de montrer en quoi l'étude des institutions de Soissons peut confirmer ou infirmer quelques-unes des principales théories émises au sujet de notre histoire municipale, et de montrer, d'un autre côté, ce que ces institutions offrent de particulier. Ce qu'il y a de plus caractéristique dans les origines de la commune et ce qui domine toute son évolution, c'est, pour M. Bourgin, qu'elle est essentiellement agricole. Il y a là un fait d'ordre économique au sujet duquel l'auteur développe des vues intéressantes. Mais peut-être eût-il dû s'expliquer davantage sur ce caractère agricole, et introduire quelques distinctions. Soissons est une ville, non pas un village ou une grande agglomération rurale. C'est une ville où il y a un ou plusieurs marchés; M. Bourgin l'a très bien vu et très bien dit. Il est vraisemblable que le principal objet de commerce, ce sont les denrées agricoles. Mais les véritables habitants de la ville n'ont pas dû être des agriculteurs à

IMPRIMERIE NATIONALE.

Soissons plus qu'ailleurs. Qu'il n'y ait pas eu de « droit des marchands » spécial, origine du droit communal, ou, plus tard, existant à côté de ce dernier, c'est une idée sur laquelle M. Bourgin revient à diverses reprises, et qui, pour Soissons du moins, paraît exacte. Cela n'empêche que la population de la ville devait se composer surtout de gens de métiers ou de commerçants, petits industriels ou petits marchands, sur lesquels nous n'avons d'ailleurs que fort peu de renseignements (cf. p. 182-183). En outre, il faut compter les clercs et les personnages divers de l'entourage de l'évêque ou des abbés, car Soissons est surtout une ville ecclésiastique. Il y a eu des comtes de cette ville, mais M. Bourgin montre que leur rôle a toujours été assez effacé par rapport à celui des évêques. C'est peut-être un de ces derniers, Lisiard de Crépy, qui donna à la cité sa charte primitive. Du reste les origines de la commune sont très obscures. Il est à peu près certain qu'il n'y eut pas de révolution violente et d'épisodes dramatiques, comme à Laon, mais nous ne connaissons ni la charte (dont l'existence même est hypothétique) de l'évêque Lisiard, ni les confirmations successives qui en furent faites par les rois Louis VI et Louis VII. Un jugement rendu par Louis VI en faveur de la commune ne fournit que des renseignements bien vagues, et, en réalité, le premier texte précis est la charte de commune que Philippe-Auguste octroya en 1181. M. Bourgin a minutieusement analysé les 20 articles de ce document. Des dépouillements étendus lui ont permis de recueillir des textes assez abondants pour compléter les indications tirées de la charte communale, et pour déterminer, dans la mesure du possible, la manière dont les institutions fonctionnaient dans la pratique. Un certain nombre de points, par exemple ce qui concerne le service militaire, restent néanmoins encore douteux, faute de documents. La commune, comme bien d'autres, disparut au cours du XIVe siècle. Des difficultés financières entravèrent la marche normale de son administration; le développement général de l'autorité monarchique exerce d'autre part son influence sur toutes les cités de la région, et ces deux causes réunies suffisent pour expliquer la substitution progressive des agents royaux aux fonctionnaires municipaux.

La dernière partie du livre de M. Bourgin est consacrée aux « filiales » de Soissons. Il ne s'agit pas seulement des communes rurales du Soissonnais, ou de localités comme Crépy-en-Valois (dont l'histoire est intéressante, parce que c'est, en petit, un centre agricole comme Soissons), mais aussi de villes plus importantes, et dont quelques-unes ont même fait l'objet de travaux spéciaux, comme Senlis, Meaux, Compiègne, Sens, ou même Dijon et diverses communes de Bourgogne, qui toutes ont reçu la charte de Soissons plus ou moins modifiée. Ici encore, pour chacune de ces localités, M. Bourgin a fait des recherches personnelles étendues, donné des indications bibliographiques abondantes, et une histoire sommaire faite autant que possible de première main. Peut-être eût-il mieux valu, pour certaines de ces villes, telles que Sens, qui pourraient être l'objet de monographies spéciales, se borner à l'étude des rapports de leur charte avec celle de Soissons, et ne point aborder une histoire d'ensemble, qui ne peut être que forcément incomplète, même lorsque M. Bourgin a pu utiliser de bons travaux antérieurs, ce qui est le cas pour Senlis par exemple, ou pour Dijon. (Je remarque en passant que M. Bourgin ne paraît pas avoir eu sous les yeux le travail de M. Garnier sur les communes de Bourgogne, qu'il cite p. 349 n. comme n'ayant jamais paru, ce qui est exact, mais qui a été imprimé, et que

certains érudits ont connu à l'état de bonnes feuilles.)

L'ouvrage est suivi de trente-trois pièces justificatives, qu'il est fâcheux de ne pas trouver rangées dans l'ordre chronologique, et publiées conformément aux principes actuels, c'est-à-dire précédées d'une analyse et non d'un simple titre, avec l'indication des sources manuscrites et imprimées placée en tête au lieu d'être rejetée en note. Le n° 11 (dont il existe d'ailleurs de très nombreuses copies) est publié d'après une copie de Dom Grenier, faite d'après un cartulaire, alors que ce dernier lui-même existe. Quant à la table, M. Bourgin y a très justement compris les principaux noms de matières. Je regrette même qu'il n'ait pas été plus loin dans cette voie, et relevé par exemple les titres portés par les magistrats municipaux, ou les termes employés pour désigner diverses redevances (comme sextelage, avalage, etc.). Ces quelques réserves que j'exprime ou ces regrets que je formule ne doivent pas d'ailleurs empêcher de considérer l'ouvrage de M. Bourgin comme l'une des plus intéressantes monographies de communes françaises publiées durant ces dernières années, et surtout comme l'une de celles où se fait le plus vivement sentir l'influence des travaux de synthèse auxquels ont commencé à s'attaquer un certain nombre de savants français et étrangers. R. P.

Adolf Michaelis. *Ein Jahrhundert kunstarchäologischer Entdeckungen.* Zweite Auflage. 1 vol. in-8° de 365 pages. — Leipzig, E.-A. Seemann, 1908.

Le *Journal des Savants* a consacré (1907, p. 258) un article à la première édition de cet ouvrage de M. Michaelis intitulée *Die archäologischen Entdeckungen des neunzehnten Jahrhunderts.* Le livre, en paraissant à nouveau sous une désignation quelque peu différente, n'a reçu que des modifications sans importance portant sur des points volontairement et nécessairement laissés au second plan, la Chaldée et l'Assyrie, l'Égypte, les âges de la pierre et du bronze. Il s'est enrichi d'un beau portrait de sir Charles Newton, à qui les services éminents rendus au British Museum ont valu, de la part des archéologues de tous pays, une reconnaissance assez unanime pour qu'il puisse peut-être paraître inutile de justifier l'admiration que lui a vouée l'auteur par une déclaration germanophile extraite de la lettre dans laquelle Newton, nommé docteur, remerciait la Faculté de philosophie de Strasbourg.

Étienne Michon.

Otto et Else Kern. *Carl Otfried Müller. Lebensbild in Briefen an seine Eltern mit dem Tagebuch seiner italienisch-griechischen Reise.* 1 vol. in-8° de 401 pages.— Berlin, Weidmann, 1908.

Les auteurs, après avoir regretté que Curtius et Ranke soient morts sans avoir élevé à Carl Otfried Müller le monument biographique qu'on attendait d'eux, se réjouissent qu'il y puisse être suppléé par les lettres que lui-même écrivit à ses père et mère depuis qu'il les avait quittés tout jeune pour se rendre au gymnase de Brieg et par le journal de son voyage en Italie et en Grèce adressé à sa femme. « Carl Otfried Muller, disent-ils, nous parle dans ses lettres comme un homme simple et droit, comme le vrai fils d'une famille de pasteur silésien qui, dès son enfance, a pris l'habitude de rendre à ses parents un compte sincère de tout ce qui le touche. » Il me semble que là précisément est le défaut du livre. Il se trouve destiné surtout au cercle restreint de ceux qui s'intéressent à C. O. Müller comme homme. Il demeure forcément plus étranger au large public qui chercherait davantage à connaître en Müller l'historien et l'archéologue.

Il est certes d'un excellent fils de charger chacune de ses lettres de protestations d'affection qu'on sent parties du cœur, de passer la plume à sa femme pour qu'elle embrasse elle-même ses beaux-parents; d'un bon fiancé de vanter les vertus de la jeune fille dont il va faire son épouse; d'un père plein de tendresse d'être tout heureux d'annoncer la naissance de chacun de ses enfants ou d'entretenir leurs grands-parents de leur rougeole; d'un parfait mari de compter comme un des meilleurs jours de son voyage en Grèce celui où sans doute il est arrivé à Delphes, mais où surtout il a reçu le matin une lettre de sa chère femme. Les destinataires des lettres, encore, à coup sûr savaient ce qui leur importait en apprenant que Müller avait eu le mal de mer pour passer en Angleterre et fait d'heureuses emplettes à Londres, ou qu'il avait échappé à un accident de voiture près de Pistoie; ils aimaient à entendre le jeune professeur exposer son budget, faire le tableau de son temps de service, énumérer ses relations avec ses collègues; ils se réjouissaient de pouvoir vivre mieux de sa vie en connaissant le détail de son installation ou le plan de la maison que, marié, il se faisait construire à Göttingue. La chose, à nous, nous est plus indifférente. Sur Paris, par exemple, où il vint en 1822, Müller jugera bon d'instruire ses parents, parce que, en effet, ils y seront sensibles, qu'il s'est promené avec Letronne, Hase, Alexandre de Humboldt, Schweighäuser et Malte-Brun; et sans doute il ne fait que partager l'indifférence de son temps, mais peut-être tout de même eût-il pu trouver autre chose à dire de la cathédrale d'Amiens, sinon qu'elle s'élève gigantesque du milieu de la masse des maisons. Visite-t-il Rome, une raison identique, à savoir qu'il écrit pour sa femme, l'empêchera d'insister sur le côté scientifique de ses occupations, et c'est à peine si l'on notera quelques mots sur la collection d'empreintes de Cades ou sur celle d'orfèvrerie étrusque du marquis Campana. Vainement aussi on attendrait une impression originale et marquante sur l'arrivée à Athènes ou quelque réflexion particulière sur Olympie. Il n'y a guère, dans toute la correspondance, de récit d'événement sortant du cercle intime de la vie familiale que celui d'un mouvement universitaire et populaire survenu à Göttingue en 1831 et que Müller appelle « sa grande semaine ».

Les lettres publiées, et ce sont les éditeurs eux-mêmes qui le font remarquer, ne livrent même pas le secret du détail biographique qui fait que, à son seul nom de baptême de Carl, Müller ajoute, à partir de la fin de 1818, celui d'Otfried, alors que, précisément dans une lettre du 1er décembre de cette même année, il annonce à son père que, pour éviter les confusions avec des homonymes, il signera ses ouvrages, en souvenir de son bisaïeul, Karl Michael Müller.

Étienne MICHON.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

COMMUNICATIONS.

8 janvier 1909. M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. M. Besnier relatant des découvertes que MM. Michaux-Bellaire, chef de la Mission scientifique du Maroc, et Buchet, chargé de mission du Ministère de l'Instruction publique, viennent de faire à Tanger. À l'Est de la ville, le long de la mer, au lieu dit Bou Khachkhach on a retrouvé une nécropole de l'époque romaine. Plusieurs tombeaux de pierre formés d'un fût demi-cylindrique couché horizontalement sur un soubassement massif et adossé à un dé cubique, sont décorés de peintures en partie conservées, qui représentent des guirlandes de feuillage et des animaux. D'autres sépultures consistent en jarres de terre cuite coupées par le milieu et mises bout à bout. Quelques cercueils de basse époque, en plomb, ont été également dégagés. Les fouilles ont ramené à la lumière trois épitaphes, dont celle d'un soldat *sesquiplicarius*, et de grandes tuiles portant l'estampille d'un atelier impérial.

— M. Loth décrit et commente un calendrier gaulois découvert à Coligny.

15 janvier. M. Henri Cordier lit une notice sur la vie et les travaux de M. de Boislisle, son prédécesseur.

22 janvier. M. S. Reinach annonce qu'on a inauguré au Musée de Saint-Germain-en-Laye des collections d'objets de l'époque néolithique, importantes pour l'histoire de la Gaule, de la Scandinavie et de la Russie. Formées par M. le baron de Baye, elles ont été données par lui à l'État et par ce dernier au Musée.

— M. Cagnat communique de la part de M. Alfred Merlin diverses inscriptions récemment découvertes en Tunisie. L'une d'elles, trouvée par M. le commandant Donau, fait connaître un fortin construit au temps de Septime Sévère sur le chemin de Ghadamès.

— M. Roy lit un mémoire sur les deux Jean Cousin. Il établit qu'il y a eu deux artistes de ce nom, le père et le fils, l'un né vers 1490 et mort en 1560, l'autre né vers 1522 et mort en 1594. Le second est l'auteur des dessins du *Livre de fortune*, édité par Ludovic Lalanne.

— M. Salomon Reinach lit un mémoire de MM. Piroutet et Joseph Dechelette relatif aux fouilles faites par l'un d'eux, M. Piroutet, dans un oppidum celtique situé sur la commune de Salins (Jura). Des débris d'amphores grecques et de vases peints ont été recueillis dans les couches stratifiées de cet ancien camp occupé à l'époque hallstattienne.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a reçu le 28 janvier M. Henri Poincaré, qui a lu un discours sur la vie et les œuvres de M. Sully Prudhomme son prédécesseur. M. Frédéric Masson, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Présentation. L'Académie a présenté le 29 janvier à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de langue et littérature arabes, vacante au Collège de France, en première ligne M. Casanova, en deuxième M. René Basset, en troisième M. Blochet.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie a élu le 25 janvier un membre dans la Section de botanique en remplacement de M. Van Tieghem, élu secrétaire perpétuel. La Section présentait en première ligne M. Mangin, en deuxième MM. Bureau, Costantin et Dangeard.

M. Louis Mangin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a été élu au premier tour de scrutin par 32 suffrages; M. Costantin en a obtenu 21, M. Bureau 2 et M. Dangeard 2.

— MM. Zirkel et Kilian ont été élus correspondants de la Section de minéralogie.

— L'Université de Leipzig a invité l'Académie à se faire représenter aux fêtes du 500e anniversaire de sa fondation, qui auront lieu du 28 au 30 juillet 1909.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Ernest Reyer, membre de la Section de composition musicale depuis 1876, est décédé au Lavandou (Var) le 15 janvier 1909. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI.

CLASSE DI SCIENZE MORALI STORICHE E FILOLOGICHE.

Notizie degli scavi, 5e série, vol. III.

Fascicule 10. *Région X* (Vénétie). *Arquà-Petrarca* : découvertes accidentelles sur les bords du petit lac de la Costa (objets préhistoriques). [A. Alfonsi.] — *Région I* (Latium et Campanie). *Ostie* : nouvelles découvertes près du Casone (cave contenant 35 *dolia defossa*; très grande quantité d'estampilles de terre cuite, avec les représentations les plus variées : scènes de cirque, luttes entre un bestiaire et un ours, entre animaux; scènes de comédie; peut-être ont-elles servi à marquer les pains distribués par les *semptemviri epulones*, qui étaient fabriqués dans un grand *pistrinum* voisin de la cave). [A. Pasqui.] — *Pompéi* : fouilles de décembre 1902 à mars 1905 (pentamètre gravé sur l'un des murs de la maison des « Petits Amours dorés » et

qui paraît faire allusion soit au tremblement de terre de l'an 63, soit à la catastrophe de l'an 79; piédestal auquel est adossé un Hermès de marbre de Paros, bel exemple de polychromie; peintures, entre autres représentation de Paris et Hélène à Sparte), 6 fig. [A. Sogiano.] — *Région IV* (Samnium et Sabine). *Cantalupo :* nouvel exemplaire du cachet rare *C. I. L.* XV, 1441. [D. Vaglieri.]

Fascicule 11. *Région XI* (Transpadane). *Milan :* fragments épigraphiques et architectoniques de l'époque romaine. [A. de Marchi.] — *Pavie :* nécropole qui, d'après les monnaies trouvées, peut se placer entre le premier et le quatrième siècle de l'Empire. [G. Patroni.] — *Région X* (Vénétie). *Teolo:* fouilles exécutées au Monte Rosso par la direction du Musée municipal de Padoue (objets de la période énéolithique), fig. [A. Moschetti, F. Cordenons.] — *Région I* (Latium et Campanie). *Castel Porziano :* découverte d'une statue de discobole, en marbre grec des îles, à laquelle il manque la tête et presque tout le bras droit; c'est une copie du Discobole de Miron, probablement exécutée au temps d'Auguste, fig. [G. E. Rizzo]; très importante inscription, contenant mention de la donation, par la communauté des Juifs [d'Ostie], d'un terrain, par elle acquis, à un certain C. Julius Justus, *gerusiarches*, pour y construire son monument funéraire, fig. [E. Ghislanzoni.]

Fascicule 12. *Région X* (Vénétie). *Migliadino San Fidenzio :* inscriptions latines païennes et chrétiennes; — *San Giacomo di Portogruaro :* inscriptions funéraires, fragment d'une pierre sépulcrale sculptée, vases de terre cuite, etc., fig. [G. C. Bertolini.] — *Rome :* inscription commémorant une souscription de 400,000 sesterces par tête, faite par un groupe de représentants de l'aristocratie romaine, à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle p. C., probablement pour la construction d'un édifice public [D. Vaglieri]; inscription gravée sur un puteal de marbre trouvé dans l'ancienne villa Spada, dédiée par Gaionas *δειπνοκρίτης*, rapprochée par Fr. Buecheler de l'inscription funéraire métrique du même Gaionas [G. Gatti]; statue d'une Niobide, découverte sur l'emplacement des Jardins de Salluste et datant de la fin de la République ou du commencement de l'Empire, 4 fig. [G. E. Rizzo]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Naples :* découverte de quelques restes de l'enceinte grecque, 11 fig. et 2 plans. [E. Gàbrici.] — *Région IV* (Samnium et Sabine). *Posta :* découverte d'une pierre votive qui peut se rapporter au sanctuaire de Vacuna; elle fait connaître le nom d'un personnage jusqu'ici inconnu, P. Flavidius L. f., qui fut *praefectus classis*. [N. Persichetti.] — *Gioia dei Marsi :* murs cyclopéens, fig. [A. De Nino.] — *Région II* (Apulie). *Taranto :* hypogée grec de Bellavista, 5 fig. [Q. Quagliati.]

CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Rendiconti, cinquième série, vol. XV (Rome, 1906, in-8°.)

Fascicule 1-2. Felice Tocco, *L'hérésie des Fraticelli et une lettre inédite du bienheureux Giovanni dalle Celle* (ms. Magliabechi XXXI, 65, à la Bibl. nat. de Florence); L. Pigorini, *Antiquités paléolithiques découvertes dans l'île de Capri*; E. Pais, *Les Daunii et les Umbri de la Campanie;* C. Conti-Rossini, *Sur les Habašāt;* Vincenzo Jovine, *Critères artistiques de l'Arioste;* E. Pais, *Sur les plus anciennes relations entre Rome et Athènes.*

Fascicule 3-4. E. Pais, *Sur l'extension du nom des Ausones et de l'Ausonia;* G. B. Siragusa, *D'une représentation probable de l'« Aula Regia » du palais royal*

de Palerme dans une miniature du XIIe siècle (ms. 120 de la Bibl. de la ville de Berne); Carlo Giambelli, *Du traité pseudo-aristotelique intitulé : « Theologia sive Mystica Philosophia »*; Giovanni Niccolini, *La première bataille de Bedriacum et l'embouchure de l'Adda.*

Fascicule 5-6. Ambrogio Ballini, *L'« Upamitibhavaprapañcā Kathā » de Siddharṣi* (suite dans le fasc. 11-12); *Rapport sur le Cabinet national des estampes;* F. de Simone Brouwer, *Georges Zalakostas.*

Fascicule 7-10. Ignazio Guidi, *Coptica;* Carlo Pascal, *Deux épigrammes sur Rome antique;* Giuseppe Castaldi, *Sur un cratère peint dans le style de Saticula;* Roberto Valentini, *Les Invectives de Bartolomeo Facio contre Lorenzo Valla*, tirées du ms. Vat. lat. 7179 et du ms. d'Oxford Balliol 131 (suite dans le fasc. 11-12); Alessandro Colombo, *À propos des relations entre François I Sforza et Florence* (juillet 1451).

Fascicule 11-12. Domenico Comparetti, *Sur l'inscription de la Colonne Trajane; Assemblées de l'Association internationale des Académies tenues à Vienne en 1906*, rapport d'I. Guidi; E. Pais, *Amunclae a serpentibus deletae.*

CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Rendiconti, cinquième série, vol. XVI (Rome, 1907, in-8°.)

Fascicule 1-3. W. Helbig, *La « hasta pura »;* E. Pais, *La prétendue ville d'« Asia » dans le Bruttium et le peuple des « Aminei » près de Sybaris*, fig.; D'Ovidio, E. Monaci, I. Guidi, *Allocutions prononcées à l'occasion du décès de Graziadio Ascoli et de Giosuè Carducci;* G. Valenti, *L'œuvre scientifique de Fedele Lampertico;* Giorgio Pasquali, *Pour l'histoire de la comédie attique.*

Fascicule 4-5. Ernesto Monaci, *Très ancien poème italien sur la légende de saint Alexis* (ms. XXVI. A. 51 de la Bibliothèque communale d'Ascoli Piceno); Alessandro Della Seta, *« Achaioi, Argeioi, Danaoi » dans les poèmes homériques.*

Fascicule 6-8. Luigi Pernier, *Travaux exécutés par la Mission archéologique italienne en Crète, du 2 avril au 12 septembre 1906*, plan et 8 planches; Michelangelo Guidi, *Une Vie grecque de Constantin* (mss. gr. Paris. 1453 et 1608; Vat. gr. 974, 975, 1079; Messan. 26 Brit. Mus. Addit. ms. 19458; fin dans le fasc. 9-12); E. Monaci, *Allocution prononcées à l'occasion du décès de Ludwig Traube;* Paul Lehmann, *Liste des publications de L. Traube;* C. Cipolla, *Clément VI et une question ecclésiastique crétoise;* C. Cipolla, *Recherches de Scipione Maffei sur le texte des « Variae » de Cassiodore;* C. Cipolla, *Lettre de Raban Maur à Notingus, évêque de Vérone* (d'après le ms. de F. Patetta); E. Monaci, *Fragments d'anciens actes sur parchemin à Sutri* (actes notariés du XIIIe au XVIe s. et fragments de mss.); Andrea Finocchiaro-Sartorio, *Fragments juridiques sur parchemin trouvés à Sutri* (lex Lombarda, etc.); R. Valentini, *Notes biographiques et philologiques sur Panormita;* G. Pinza, *Sur un passage de Suétone en rapport avec la statue primitive de Jupiter Feretrius.*

Fascicule 9-12. I. Guidi, *Le recueil de qenê (hymnes) dans le ms. d'Abbadie 145;* A. Della Seta, *Notes de topographie homérique;* G. Corradi, *Les puissances tribunitiennes de l'empereur Trajanus Decius;* L. Pigorini, *Fouilles du Palatin*, 2 fig.; D'Ovidio, *Allocution prononcée à l'occasion du décès de Costantino Nigra;* A. Della Seta, *Le sphinx d'Hagia Triada*, 4 fig.; I. Guidi, *Rapport sur les assemblées de l'Association internationale des Académies tenues à Vienne en 1907.*

Léon Dorez.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MARS 1909.

TÁIN BÓ CÚALNGE.

Die altirische Heldensage, Táin bó Cúalnge, publiée, traduite et annotée par Ernst WINDISCH. In-8°, XCII-1120 p. — Leipzig, Hirzel, 1905 [1].

Les données fondamentales de l'*Enlèvement* [*du taureau divin et*] *des vaches de Cooley* appartiennent exclusivement à la mythologie celtique. Le taureau divin, septième forme d'un pâtre des dieux, n'a jamais existé, pas plus que le grand héros Cûchulainn, demi-dieu, fils du dieu suprême Lug, en gaulois *Lugus*, et d'une femme, Dechtire, sœur ellemême du roi Conchobar. Le nom primitif de Cûchulainn, *Setanta* [2], est évidemment gaulois, puisque l'irlandais ne peut conserver l'*n* immédiatement suivi d'une sourde. *Setanta* = *Setantios* est un nominatif singulier dont le pluriel *Setantii* est le nom d'un peuple gaulois de Grande-Bretagne [3]. Le récit épique des exploits de ce demi-dieu, localisé en Irlande, remonte à une haute antiquité, et il nous a été conservé par les *filid* grâce à l'alliance de leur corporation avec les prêtres chrétiens contre les Druides, qui, vaincus, furent réduits à l'état de vulgaires sorciers.

Quand cette épopée a été mise par écrit pour la première fois, au VIIe siècle de notre ère, les Irlandais étaient chrétiens ; le texte édité par M. Windisch est postérieur de six siècles à cette première rédaction par écrit; le manuscrit le plus ancien et malheureusement incomplet, souvent cité en note par l'érudit professeur, n'est que de cinquante ans antérieur à celui que ce savant celtiste a pris pour base de son édition.

(1) Dans cet article, l'édition Windisch sera indiquée par l'abréviation Wi., le Lebor na hUidre par L. U., l'édition O'Keeffe par O'K.

(2) Ch. VII, Wi., p. 115, l. 928; p. 127, l. 1031; p. 129, l. 1053. Cf. L. U., p. 59, col. 2, l. 5; O'K., p. 17, l. 405: Winifred Faraday, p. 19.

(3) Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1528.

IMPRIMERIE NATIONALE.

De là suit l'introduction d'un certain nombre d'expressions qui attestent le christianisme des scribes.

Tel est le mot *cétáin* « premier jeûne », employé pour désigner le mercredi et rappelant ainsi l'antique usage chrétien de jeûner le mercredi et le vendredi de chaque semaine[1].

On peut citer également *demna* « démons »[2], glose chrétienne intercalée dans le texte après le nom de dieux païens. Un mot tout autant caractéristique est *poc* « baiser[3] », prononciation d'abord galloise, puis irlandaise, du latin *pacem* emprunté au canon de la messe; le prêtre officiant, ayant prononcé les mots *dona nobis pacem*, donne un baiser à son voisin, qui le transmet au suivant et celui-ci fait de même; ainsi tout le clergé se donne le baiser de paix; autrefois les fidèles suivaient l'exemple donné par le clergé, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre se donnaient le baiser de paix.

Quelques expressions sont évidemment empruntées au texte de la Bible. D'une épître de saint Paul vient : *tír tairngire* « terre de promesse »[4]. C'est du chapitre VIII, verset 7, des Actes des Apôtres, qu'a été tiré *Simon drui*[5]; le texte biblique porte dans la Vulgate *Simon magus;* dans les textes latins d'Irlande *magus* est la traduction du mot *drui*[6], « druide ». De même c'est à l'influence de la Bible que sont dus les mots : *bendacht* = « bénédiction »[7], *descibal* = *discipulus*[8], *domnach* « jour du Seigneur », c'est-à-dire du jugement dernier[9].

(1) Cette expression se trouve à la fois dans le livre de Leinster, écrit vers 1150, Wi., p. 345, l. 2472, et dans le L. U., écrit vers 1100, p. 78, col. 1, l. 38; O'K., p. 67, l. 1821.

(2) Ce mot se rencontre pour la première fois au chap. XVII, § 3, édition Wi., p. 367, l. 2584; L. U., p. 79, col. 2, l. 18; O'K., p. 69, l. 1924. On le trouve ensuite au ch. XX, Wi., p. 477, l. 3302; p. 547, l. 3815.

(3) Ch. XIV, Wi., p. 293, l. 2166; p. 301, l. 2226. Ch. XX, p. 515, l. 3584.

(4) Ch. XVII, § 4; Wi., p. 367, l. 2587; L. U., p. 79, col. 2, l. 21, 22; O'K., p. 69, l. 1927. C'est la *terra repromissionis* de saint Paul aux Hébreux, XI, 9, qui est le *tir tairngeri* du manuscrit de Würzburg, p. 33, col. 1, note 23; col. 2, note 2; Whitley Stokes et Strachan, *Thesaurus palaeohibernicus,* t. I, p. 708, l. 30, 31. À comparer dans le *Dindsenchas,* § 4, édit. de Whitley Stokes, *Revue celtique,* t. XV, p. 437, les mots : *a Muig Mell Tire Tairrngire,* « des Champs Élysées de Terre de Promesse » ou « de Terre Promise ».

(5) Ch. XVII, Wi., p. 355, l. 2530; L. U., p. 79, col. 1, l. 5; O'K., p. 68, l. 1574.

(6) Whitley Stokes, *Documents concerning saint Patrick,* p. 282, l. 23; p. 283, l. 14, 26; p. 284, l. 11, 26; p. 285, l. 12; p. 313, l. 13.

(7) Ch. X, Wi., p. 253, l. 1921. Ch. XVI, p. 333, l. 2419; L. U., p. 77, l. 40; O'K., p. 65, l. 1750. Ch. XIX, Wi., p. 425, l. 2944. Ch. XX. Wi., p. 459, l. 3159.

(8) Ch. X, Wi., p. 551, l. 3836.

(9) Ch. XX, Wi., p. 353, l. 3102; cf. Actes, II, 20 : *ἡμέραν κυρίου, dies Domini,* à rapprocher de Première aux Corinthiens, V, 5.

L'influence personnelle de saint Patrice est visible. La doctrine celtique de l'autre vie ne comportait pas de jugement après la mort. Saint Patrice semble avoir, dans ses prédications, insisté avant tout sur le jugement dernier; de là son juron familier; au milieu des Irlandais, il prononçait en vieux-gallois, c'est-à-dire en sa langue maternelle : *mo dé broth* « jugement de mon Dieu »[1]. De là l'expression *debrad*, prononciation irlandaise du *dé broth* de saint Patrice, mise dans la bouche de Cûchulainn[2], sorte de juron équivalent au pardieu, sacrebleu, ventrebleu français; M. Windisch l'a traduit par *bei Gott*[3]. L'origine de *dé broth* et de *debrad* remonte au *τὸ κρῖμα τοῦ Θεοῦ* de saint Paul, épître aux Romains, chap. II, 2, dans la Vulgate *judicium Dei*[4]. Dans *debrad*, *brad* est une notation relativement moderne du vieil-irlandais *bráth*, génitif *brátho*, *brátha*, qui désigne le jugement dernier dans les formules *dia brátha*, « jour du jugement », *di-laithiu brátho* « du jour du jugement »; *illaithiu brátho*, « au jour du jugement », conservés par le manuscrit de Würzbourg[5]; de là en vieil-irlandais : *cubbráth*, « à jamais », *in sempiternum*, littéralement « jusqu'au jugement [dernier][6]. Ainsi s'expliquent dans le *Táin* les formules employées pour dire « toujours »: « jusqu'au jugement [dernier] » *co bráth*[7]; « jusqu'à poitrine du jugement [dernier] » *co brunni in-brátha*[8], *co bruinde in brátha*[9]; « jusqu'à poi-

[1] Voir les textes réunis par M. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 694. À l'époque la plus ancienne, le complément déterminatif se place avant le nom dans les langues celtiques, Whitley Stokes, *Martyrology of Oengus*, p. XXXVII, XXXVIII. J'ai dû la même observation, en ce qui concerne *Dé broth*, à mon savant confrère M. J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, dont la doctrine sur ce point est admise par Sir John Rhys, l'érudit celtiste d'Oxford. Les traductions irlandaises données dans le *Sanas Cormaic* (Whitley Stokes, *Three irish Glossaries*, p. 28) et dans les *Notes on Fiacc's Hymn* (Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. II, p. 414) sont faites à contresens.

[2] Ch. XX, Wi., p. 569, l. 3980.

[3] P. 568.

[4] Cf. *κρισίας τοῦ Θεοῦ*, *judicii Dei*, épître aux Romains, II, 5; *κρίσεως τοῦ Θεοῦ*, *judicii Dei*, 2° aux Thessaloniciens, I, 5.

[5] *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 647, l. 30; p. 664, l. 19, 20; cf. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2° édition, p. 999, note, cf. p. 637 et 231.

[6] Additions aux collections de Tirechan, tirées du Livre d'Armagh, par M. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, p. 346, l. 24; cf. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2° éd., p. 455. On trouve cette formule notée *cubráth* dans le *Senchus Mór*, *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 78, l. 10.

[7] Ch. VI, Wi., p. 87, l. 718; p. 91, l. 741. Ch. VII, L. U., p. 61, col. 2, l. 10; O'K., p. 23, l. 575.

[8] Ch. VII, Wi., p. 147, l. 1208. Ch. VIII, Wi., p. 175, l. 1415. Ch. X, Wi., p. 233, l. 1808-1809. Ch. XIV, Wi., p. 301, l. 2219.

[9] Ch. XIV, Wi., p. 299, l. 2210.

trine de jugement [dernier] et de vie [éternelle] » *co brunni in-brátha ocus betha* [1]. L'adjectif éternel n'est pas exprimé : l'exemple en est donné dans l'évangile de saint Marc, chapitre IX, verset 44, où on lit à l'accusatif ζωήν sans addition de l'adjectif αἰώνιον employé ordinairement ailleurs [2].

À côté de ces traces de christianisme, il y a de nombreuses traces de civilisation romaine dans le vocabulaire du *Táin* :

Caindel = *candela* « chandelle » [3];
Caistel = *castellum* « château » [4];
Carcar = *carcer* « prison » [5];
Carmocal=*carbunculus* « escarboucle » [6];
Cerchaill = *ceruicale* « oreiller » [7];
Clum = *pluma* « plume » [8];
Colcid = *culcita* « matelas » [9];
Corcur = *purpura* « pourpre » [10];
Cristall = *crystallum* « cristal » [11];
Gemm = *gemma* « pierre précieuse » [12];
Lurech = *lorica* « cuirasse » [13];
Pupaill, *pupall* = *papilio* « tente de soldat » [14];
Siric = *sericum* « étoffe de soie » [15].

Enfin la semaine, qui apparaît en l'an 425 de notre ère dans une constitution impériale [16], mais qui avait pénétré dans le monde romain

[1] Ch. XVII, Wi., 347, l. 2487; L. U., p. 78, col. 2, l. 7; O'K., p. 67, l. 1834. Ch. XX, Wi., p. 443, l. 3031; p. 543, l. 3793; p. 573, l. 4016, 4017. Ch. XXIII, Wi., p. 665, l. 4666. Ch. XXIV, Wi., p. 671, l. 4714. Ch. XXV, Wi., p. 721, l. 5084; p. 727, l. 5126. Ch. XXVII, Wi., p. 865, l. 5978.

[2] Mathieu, XIX, 16, 29; XXV, 46; Marc, X, 17, 30; Luc, X, 25; XVIII, 18, 30; Jean, III, 15, 16, 36; V, 24, 39; VI, 27, 40, 47, 55; XVII, 2. Cf. VI, 69; XII, 50; XVII, 3, où d'autres cas apparaissent.

[3] Ch. VI, Wi., p. 61, l. 502; p. 95, l. 778. Ch. XXIII, Wi., p. 851, l. 5957.

[4] Ch. XXV, Wi., p. 811, l. 5600.

[5] Ch. VII, Wi., p. 165, l. 1352.

[6] Ch. XX, Wi., p. 535, l. 3733, 3734.

[7] Ch. I, IV, Wi., p. 2, l. 3, 4; p. 39, l. 298.

[8] Ch XIV, Wi., p. 303, l. 2237.

[9] Ch. II, Wi., p. 15, l. 109.

[10] Ch. II, Wi., p. 11, l. 66.

[11] Ch. XX, Wi., p. 535, l. 3734. Ch. XXV, Wi., p. 811, l. 5608.

[12] Ch. IV, Wi., p. 35, l. 259; L. U., p. 35, col. 2, l. 36; O'K., p. 6, l. 60. Ch. VII, Wi., p. 169, l. 1373. Ch. XVII, Wi., p. 391, l. 3723; L. U., p. 81, col. 1, l. 20; O'K., p. 73, l. 2034. Ch. XX, Wi., p. 535, l. 3733. Ch. XXV, Wi., p. 795, l. 5500; p. 797, l. 5516; p. 803, l. 5552; p. 811, l. 5608.

[13] Ch. XVII, Wi., p. 359, l. 2542; L. U., p. 79, col. 1, l. 18; O'K., p. 68, l. 1884. Ch. XX, Wi., p. 479, l. 3310. Ch. XXV, Wi., p. 721, l. 5075. Ascoli, *Glossario dell' antico irlandese*, p. CLXXXI, a signalé la présence de *lurech* dans un document du XIe siècle, le *Carmen Claustroneoburgense*, H. Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 265.

[14] Ch. VI, Wi., p. 47, l. 390, 394; L. U., p. 56, col. 2, l. 6; O'K., p. 7, l. 156; Wi., p. 77, l. 628; p. 99, l. 804, 809. Ch. VII, Wi., p. 135, l. 1100. Ch. XIX, Wi., p. 425, l. 2934. Ch. XX, Wi., p. 469, l. 3235; p. 489, l. 3375. Ch. XXVII, Wi., p. 841, l. 5808; p. 843, l. 5813.

[15] Ch. XVII, Wi., p. 391, l. 2732; L. U., p. 81, col. 1, l. 30; O'K., p. 73, l. 2043.

[16] Code Théodosien, l. XV, t. V, § 5.

dès le siècle d'Auguste[1], était connue de bonne heure dans les Îles Britanniques, et plusieurs jours y étaient désignés par leurs noms latins[2]. Dans le *Táin*, le lundi s'appelle *lúan* « lune »[3], et le mardi *lá Martai* « jour de Mars »[4], ou tout court *Mairt* « mars »[5].

Beaucoup d'autres expressions latines ont trouvé le même accueil :

Adraim = *adoro* (cf. *adoramus*) « j'adore »[6];
Aer = *aer* « l'air »[7];
Airm ou *arm* = *arma* « armes »[8];
Arget = *argentum* « argent »[9];
Ca[i]r = *quaere* « comment ? »[10];
Cengul = *cingulum* « ceinture »[11];
Circul = *circulum* « cercle »[12];
Corp = *corpus* « corps »[13];
Cubat = *cubitus* « coudée »[14];
Drecoin = *draco, -onis* « dragon »[15];
Fescor = *vesperus* « le soir »[16];
Firmiment = *firmamentum* « ciel »[17];
Fromad, aujourd'hui *fromhadh*, infinitif de *fromhaim* = *probare* « éprouver »[18];

(1) Gundermann, *Die Namen der Wochentage bei den Römern*, dans la *Zeitschrift für deutsche Wortforschung* de Friedrich Kluge, t. I, p. 175.

(2) R. Thurneysen, *Die Namen der Wochentage in den Keltischen Dialecten*, dans le même volume de la même revue, p. 186-191; cf. Schrader, *Reallexicon*, t. II, p. 962-965.

(3) Ch. XVII, Wi., p. 345, l. 2372; L. U., p. 78, col. 1, l. 37; O'K., p. 67, l. 1821. Ch. XIX, Wi., p. 421, l. 2900. Ch. XX, Wi., p. 463, l. 3186. Ch. XXIII, Wi., p. 653, l. 4592; p. 663, l. 4646. Ch. XXIV, Wi., p. 669, l. 4705. Ch. XXV, Wi., p. 712, l. 5012; p. 825, l. 5697.

(4) Ch. XX, Wi., p. 491, l. 3382.

(5) Ch. XX, Wi., p. 501, l. 4138.

(6) Ch. II, Wi., p. 19, l. 143. Ch. VII, Wi., p. 117, l. 941. Ch. X, Wi., p. 241, l. 1855; p. 243, l. 1869.

(7) Ch. VII, Wi., p. 155, l. 1268, 1273. Ch. XVII, Wi., p. 373, l. 2615; L. U., p. 79, col. 2, l. 18; O'K., p. 70, l. 1951. Ch. XX, Wi., p. 521, l. 3617; p. 547, l. 3815. Ch. XXVII, Wi., p. 877, l. 6040.

(8) Ch. VI, Wi., p. 61, l. 505, 510; p. 63, l. 513; p. 85, l. 687; p. 99, l. 797. Ch. VII, Wi., p. 133, l. 1079, 1084, 1087; L. U., p. 61, col. 1, l. 34; O'K., p. 22, l. 557; Wi., p. 135, l. 1093, 1097, 1098, 1101; p. 137, l. 1133; p. 141, l. 1163; p. 151, l. 1249; p. 155, l. 1279, 1280; L. U., p. 62, col. 2, l. 12; O'K., p. 26, l. 663, etc.

(9) Ch. III, Wi., p. 23, l. 174; p. 25, l. 175. Ch. XX, p. 451, l. 3098, etc.

(10) Ch. XX, Wi., p. 497, l. 3433.

(11) Ch. VII, Wi., p. 165, l. 1351; cf. *cenglais* « il lia », p. 161, l. 1324.

(12) Ch. XVII, Wi., p. 381, l. 2645.

(13) Ch. VI, Wi., p. 83, 85, l. 685, 687-690. Ch. XII, Wi., p. 273, l. 2058. Ch. XX, Wi., p. 521, l. 3615; p. 547, l. 3818; p. 542, l. 3832; p. 569, l. 3984.

(14) Ch. XX, Wi., p. 811, l. 5600. Ch. XXVIII, Wi., p. 897, l. 6155.

(15) Ch. IV, Wi., p. 35, l. 266. Ch. XX, Wi., p. 545, l. 3796; p. 555, l. 3870.

(16) Ch. XVII, Wi., p. 377, l. 2626. L. U., p. 80, col. 1, l. 20; O'K., p. 70, l. 1963.

(17) Ch. XXIV, Wi., p. 677, l. 4753; p. 713, l. 5026. Ch. XXVII, Wi., p. 865, l. 5975; p. 877, l. 6040.

(18) Ch. VIII, Wi., p. 195, l. 1568, p. 197, l. 1570. Ch. XX, Wi., p. 497, l. 3421; p. 527, l. 3670, cf. l. 3671.

Grad = *gradus* « degré »[1];
Mebair, aujourd'hui *meabhair* = *memoria* « mémoire »[2];
Mil, génitif *miled* = *miles*, *militis* « soldat »[3];
Mod, « mesure » = *modus* « manière »[4];
Non = *nona*[*hora*], « la neuvième heure du jour »[5];
Opar, *opair*, *aur-opair* = *opera*, cf. *opus*, génitif *operis* = *opesis* « œuvre »[6].
Or = *aurum* = *ausom*, « or »[7];
Pairt = *pars*, génitif *partis*, « part »[8];
Popa = *papa* « père, maître »[9];
Prim = *primus* « premier »[10];
Riagul = *regula* « règle »[11];
Saegal = *seculum* « durée de la vie humaine »[12];
Scribaim = *scribo* « j'écris »[13];
Uar = *hora* « heure[14] ».
Etc.

À cette liste on peut ajouter trois termes géographiques :

German = *Germanus* « Germain »[15];
Grec = *Graecus* « Grec »[16];
Muir Torrian = *Mare Tyrrhenum* « golfe de Lyon » (ou plutôt « golfe Lyon, Λιγύων »[17].

[1] Ch. VII, Wi., p. 123, l. 997.
[2] Ch. XX, Wi., p. 511, l. 3552, 3554. Cf. *mebraigfes* «qui se souviendra», Wi., p. 911, l. 6206.
[3] Ch. VI, Wi., p. 95, l. 775. Ch. XX, Wi., p. 461, l. 3179; p. 481, l. 3313; p. 545, l. 3805. Ch. XXVII, Wi, p. 849, l. 5866.
[4] Ch. IX, Wi., p. 205, l. 1631. Ch. XX, Wi., p. 557, l. 3992; p. 559, l. 3900.
[5] Ch. VIII, Wi., p. 191, l. 1534, 1539. Ch. IX, Wi., p. 221, l. 1735, etc.
[6] Ch. VI, Wi., p. 83, l. 679. Ch. VIII, Wi., p. 175, l. 1412; L. U., p. 64, col. 1, l. 10; O'K., p. 30, l. 785. Ch. XII, Wi., p. 269, l. 2038. Ch. XX, Wi., p. 475, l. 3275. Ch. XXV, Wi., p. 747, l. 5238.
[7] Ch. III, Wi., p. 25, l. 179. Ch. VII, Wi., p. 171, l. 1377. Ch. XVII, Wi., p. 389, l. 3719; L. U., p. 81, col. 1, l. 11; O'K., p. 72, l. 2626. Or se dit en gallois *aur*, en breton *aour*. Il est étrange que le nom celtique de ce métal ait disparu. Le nom celtique du fer *êsarno-* pour *eisarno-* s'est maintenu dans les dialectes néo-celtiques. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 25.
[8] Ch. V, Wi., p. 39, l. 297.
[9] Ch. VI, Wi., p. 67, l. 51; p. 79, l. 642; p. 81, l. 665. Ch. VII, Wi., p. 129, l. 1046; p. 137, l. 1123; p. 147, l. 1211; L. U., p. 61, col. 2, l. 1144; O'K., p. 23, l. 576; p. 24, l. 609. Ch. X, Wi, p. 335, l. 1824; L. U., p. 68, col. 2, l. 12, 17; O'K., p. 44, l. 1161, 1166. Ch. XIV, Wi., p. 297, l. 2197. Ch. XVII, Wi., p. 353, l. 2521; L. U., p. 78, col. 2, l. 41; O'K., p. 68, l. 1866. Ch. XIX, L. U., p. 82, col. 2, l. 9; O'K., p. 77, l. 2149. Ch. XX, Wi., p. 581, l. 4060; p. 585, l. 4092, etc.
[10] Ch. VII, Wi., p. 139, l. 1146. Ch. VIII, Wi., p. 183, l. 1480. Ch. IX, Wi., p. 233, l. 1814. Ch. XVII, Wi., p. 349, l. 2498; p. 375, l. 2623. Ch. XXII, Wi., p. 603, l. 4239. Ch. XXIX, Wi., p. 903, l. 6180.
[11] Ch. XX, Wi., p. 527, l. 3672.
[12] Ch. IX, Wi., p. 227, l. 1769. Ch. XX, Wi., p. 499, l. 3450.
[13] Ch. VI, L. U., p. 58, col. 1, l. 38; O'K., p. 13, l. 313. Ch. VIII, Wi., p. 183, l. 1470.
[14] Ch. VI, Wi., p. 59, l. 487; L. U., p. 57, col. 2, l. 10; O'K., p. 10, l. 239. Ch. XX, Wi., p. 507, l. 3617.
[15] Ch. XX, Wi., p. 585, l. 4109; p. 587, l. 4113; p. 589, l. 4119, 4130, 4132.
[16] Ch. XX, Wi., p. 591, l. 4143.
[17] Ch. XX, Wi., p. 589, l. 4125. Je

Muir Torrian avec *o* = *u* pour un plus ancien *mori Turrenon* offre une notation qu'on trouve aussi dans l'hymne de Fiacc[1] et qui remonte au temps où l'υ du nom de la Τυρρηνῶν θάλασσα ne se prononçait pas encore *i* en Irlande. Sont à comparer les notations *Torrén*[2], *Toirrén*[3].

La transcription du *Pater* latin en lettres grecques au fol. 36 r° du Livre d'Armagh, a été faite au IXe siècle par un Irlandais qui attribuait à l'υ grec la valeur de l'*u* latin; exemples : *τυυμ* = *tuum*, *ρεγνυμ* = *regnum*, *υολυντας* = *uoluntas*, *σιχυτ* = *sicut*, *νοσ7ρυμ* = *nostrum*, *χοτιδιανυμ* = *quotidianum*, etc. La notation *Tirrenum*[4], *Turrhenum*[5], *Tyrrenum*[6] doit être considérée comme postérieure.

Quand au VIIe siècle de notre ère Senchan Torpeist rédigea le *Táin bó Cúalnge*, *German* = *Germanus* n'avait pas encore été supplanté par *Gall* pour désigner les pirates scandinaves. *German* est dans le *Táin* le nom d'un guerrier ennemi contre lequel on lutte[7] et qui n'a aucun rapport avec le *Germanus*, évêque d'Auxerre, connu en Irlande à cause de ses relations avec saint Patrice.

Parmi les mots d'origine latine, il y en a trois qui sont antérieurs à la date où les Irlandais convertis par saint Patrice apprirent à prononcer le *p* initial de ce nom; ce sont *corcur* = *purpura*, *fescor* = *vesperus*, *clum* = *pluma*. Il semble résulter de là que les Irlandais remplacèrent les paillasses par des lits de plume, connurent la pourpre des Romains, le nom latin du soir avant de se convertir au christianisme et de savoir prononcer le *p* initial du nom du célèbre apôtre de l'Irlande; mais *pupall* « tente » est postérieur comme *poc* « baiser » et *popa* « maître », terme de respect.

Parmi les mots latins qui se rencontrent dans le *Táin*, un certain nombre étaient inutiles et avaient des équivalents irlandais; tels sont : *airm*, doublet de *gaisced* « équipement militaire »; *cengal* « ceinture », doublet de *criss*; *firmiment*, doublet de *nem* « ciel »; *mebair*, « mémoire », doublet de *cuman*, etc. Quand les scribes les ont substitués aux termes irlandais correspondants, ce fut l'effet de préoccupations littéraires, pour

ne parle pas de l'Afrique, des Carthaginois, de l'Espagne, de la Germanie, ch. XXV, Wi., p. 819, l. 5662, 5663, 5664; p. 821, l. 5671; ces termes géographiques font défaut dans le Livre de Leanster et n'apparaissent que dans des manuscrits postérieurs.

(1) Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. II, p. 406.

(2) Homélie sur saint Patrice, Whitley Stokes, *The tripartite Life*, t. II, p. 444, l. 4.

(3) *Bethu Patraic*, *ibid.*, t. I, p. 128, l. 11.

(4) Notes sur l'hymne de Fiacc, *ibid.*, t. II, p. 418.

(5) *Bethu Patraic*, *ibid.*, t. I, p. 26.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 134; t. II, p. 446.

(7) Ch. XX, Wi., p. 585, l. 4109.

éviter la répétition de la même expression. Ainsi dans la formule primitive du serment prêté par le roi d'Ulster Conchobar, les deux mots *nem* « ciel », *muir* « mer » étaient chacun répétés deux fois, et *talam* « terre » quatre fois. On a cru qu'il serait plus élégant d'éviter les deux répétitions des mots signifiant « ciel » et « mer »; pour « mer » on a supprimé la répétition par l'emploi du mot irlandais *fairge*, et pour « ciel » on est arrivé au même résultat en empruntant au latin le mot *firmamentum*[1].

Des mots latins qui ont pénétré dans notre texte irlandais aucun n'appartient à la mythologie gréco-romaine. Les noms divins conservés dans notre texte, malgré les efforts faits pour l'expurger, sont tous celtiques. Lug mac Ethlend, dieu suprême et père de Cûchulainn, n'apparaît qu'une fois dans la rédaction conservée par le Livre de Leinster[2]. Mais on le rencontre une fois de plus dans le Lebor na hUidre qui, à ce point de vue, a été moins mutilé[3]. Lug vient panser les blessures de son fils et le guérit, dit le Lebor na hUidre, tandis que le Livre de Leinster supprime le nom du médecin qui soigne avec succès le héros blessé, et, tout en le faisant venir du pays des dieux, *Sid*[4], ne dit pas qu'il fut le père du héros. Le père de Cûchulainn, dans cette version, est Sualtam; Sualtam y est le vrai père de Cûchulainn, non pas seulement son père nourricier, c'est-à-dire le brave homme qui, épousant la mère du demi-dieu, a pris soin de l'enfant que sa femme avait eu d'une précédente union avec un dieu.

Il y a une autre suppression sur laquelle les deux manuscrits s'accordent, c'est celle du concours donné par Lug à Cûchulainn dans le merveilleux exploit que le demi-dieu accomplit sur son char armé de faux quand, tournant trois fois autour de l'armée ennemie, il en massacre une grande partie sans recevoir aucune blessure; mais les deux manuscrits constatent que d'autres textes expliquent ce prodigieux succès par l'intervention de Lug qui combattait aux côtés de Cûchulainn; ces textes conservaient la rédaction primitive.

[1] Ch. XXIV, Wi., p. 677, l. 4752-4757. Je ne parle pas des deux mots irlandais *penning* et *pet* qui ont pénétré dans la leçon du Livre de Leinster, mais non dans celle du Lebor na hUidre. *Pet* « un petit animal favori » peut être en anglais et en irlandais un emprunt au gallois *peth*, « quelque chose, un peu », d'où le dérivé gallois *pethyn* « une petite chose ». Quant au *penning*, le mot est arrivé d'Angleterre en Irlande avec la monnaie que ce mot désigne.

[2] Ch. XVII, Wi., p. 383, l. 2659; L. U., p. 80, col. 2, l. 23, 24; O'K., p. 71, n. 13; Winifred Faraday, p. 93.

[3] L. U., p. 78, col. 1, l. 18-45; col. 2, l. 1; O'K., p. 66, l. 1805-1818; p. 67, l. 1819-1828; Winifred Faraday, p. 84-85; cf. Wi., p. 342, n. 3; p. 343, n. 11.

[4] *Dom chairdib sidchaire*, « de mes

Lug n'est pas le seul dieu celtique qui apparaisse dans le *Táin*. Suivant la leçon conservée par le Livre de Leinster, Cùchulainn, partant pour attaquer l'armée ennemie et monté sur son char armé de faux, reçut de Manannan ou Manandan, fils de l'Océan et roi de la terre de lumière, un vêtement qui rendait invisible[1]. Cormac, dans son glossaire, au IXe siècle, constate que les Irlandais et les Bretons considéraient Manannan comme un dieu[2]. Ce dieu paraît identique au Manawyddan gallois, quoi que l'on puisse dire du *Mabinogi* qui porte le nom de ce dernier personnage[3].

À côté de ces deux divinités masculines le *Táin* nous montre trois déesses : Morrigan, Bodb ou Nemain, et Macha.

Morrigan, appelée aussi Morrigu dans le Livre de Leinster, est dite fille d'*Ernmas*, c'est-à-dire « du meurtrier »[4] dans ce manuscrit; et suivant un passage du Lebor na hUidre, elle aurait été fille du roi Bùan[5], c'est-à-dire « durable », « éternel »[6] ou bon »[7]; bon et durable peuvent être considérés comme deux aspects de la même qualité. Morrigan appartenait comme Ernmas et Lug au groupe divin connu sous le nom collectif de *Túatha Dé Danann*[8], « gens de la déesse Dana ».

Parmi les ennemis de ce groupe, c'est-à-dire parmi les Fomore, on plaçait Nét, dieu de la guerre, qui semble identique à Tethra, dieu des morts[9], dont la femme, Bodb dite aussi *Nemain*, est comptée parmi les gens de la déesse Dana[10]. Le nom de Bodb apparaît souvent dans le *Táin*[11]. On y a relevé deux exemples de Nemain, qui serait un autre nom de la même déesse.

amis qui habitent le *síd*, le pays des dieux », Wi., p. 343, l. 2460; — L. U., p. 80, col. 2, l. 23, 24; O'K., p. 71, note 13; Winifred Faraday, p. 93.

(1) Wi., p. 367, l. 2586-2588, cf. p. 366, n. 5.

(2) Whitley Stokes, *Three irish Glossaries*, p. 31; *Cormac's Glossary*, p. 114.

(3) Voir le *Mabinogi* de Manawyddan, fils de Llyr : J. Rhys et Gwenogvryn Evans, *The text of the Mabinogion*, p. 44-58; traduction anglaise de Lady Guest, *The Mabinogion*, t. III, p. 162-184; traduction française de J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 97-116; cf. John Rhys, *The Hibbert Lectures*, p. 377, 663-668.

(4) Ch. VIII, Wi., p. 185, l. 1491, 1492. Ch. XV, Wi., p. 313, l. 2289. Ch. XVI, Wi., p. 331, l. 2410. Ch. XXVI, Wi., p. 829, l. 5728, 5729.

(5) Ingen Buain in rig. L. U., p. 74, col. 1, l. 32; O'K., p. 59, l. 1611; Winifred Faraday, p. 74.

(6) Wi., *Irische Texte*, t. I, p. 407.

(7) Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 163.

(8) Whitley Stokes, *The second Battle of Moytura*, dans la *Revue celtique*, t. XII, p. 126, 127, 128.

(9) Whitley Stokes, *ibid.*, p. 130, cf. p. 124.

(10) Whitley Stokes, *ibid.*, p. 124.

(11) Ch. XV, Wi., p. 325, l. 2363. Ch. XVII, Wi., p. 361, l. 2554; L. U.,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le *Táin* n'offre qu'un exemple du nom de la déesse Macha[1], qui pour se venger avait infligé aux guerriers d'Ulster la maladie de neuvaine et par là les avait rendus incapables de prendre les armes pour repousser l'armée de la reine Medb. Macha et Bodb étaient comme Morrigan filles d'Ernmas et comme cette déesse elles faisaient partie du groupe divin formé par les gens de la déesse Dana[2].

Au même groupe appartenaient les génies à visage pâle, *bânanaig*, les génies au visage de bouc, *boccanaig*, les fées de la vallée, *geniti glinne*, qui n'osaient approcher du canton habité par le taureau brun de Cooley[3]. Quand le demi-dieu Cùchulainn poussait son cri de guerre, les génies à visage pâle, les génies à visage de bouc, les fées de la vallée lui répondaient[4]; c'étaient encore des gens de la déesse Dana[5].

Les divinités dont nous avons parlé jusqu'ici ont toutes formes humaines, sauf les génies à visage de bouc; elles datent de la période anthropomorphique qu'a précédée une période où les dieux avaient forme d'animaux. C'est de cette période antérieure que date le taureau *donn*, c'est-à-dire brun, de Cooley, dont l'Helvius Donnotaurus contemporain de Jules César[6] avait emprunté le nom. De là un des sens du substantif irlandais *art* signifiant à la fois « ours » comme le gallois *arth*[7] et « dieu »[8]. Les deux sens sont réunis dans le nom de la *Dea Artio* conservé par un monument découvert en Suisse dans le canton de Berne; la déesse y pa-

p. 79, col. 1, l. 29; O'K., p. 69, l. 1895; Wi., p. 381, l. 2645, 2646. Ch. xix, Wi., p. 427, l. 2955. Ch. xxvi, Wi., p. 839, l. 5787. Ch. xxvii, Wi., p. 867, l. 5984; p. 869, l. 6006; p. 871, l. 6015; p. 881, l. 6056. Cf. ch. xvii, Wi., p. 339, l. 2444, où elle est donnée comme identique à Nemain; la mention de cette identité fait défaut dans le L. U., p. 77, col. 2, l. 36; O'K., p. 66, l. 1784. Ch. xxiv, Wi., p. 769, l. 5004. Sur Bodb, voir Hennessy, *The ancient irish goddess of War, Revue celtique*, t. I, p. 35-55.

[1] Ch. xxvi, Wi., p. 841, l. 5799.

[2] Whitley Stokes, *The second Battle of Moytura*, dans la *Revue celtique*, t. XII, p. 127.

[3] Ch. viii, Wi., p. 191, l. 1536-1538.

[4] Ch. xvii, Wi., p. 339, l. 2442-2444; L. U.; p. 77, col. 2, l. 33-35; O'K., p. 66, l. 1782, 1783; Winifred Faraday, p. 83. Ch. xvii, Wi., p. 367, l. 2583, 2584; L. U., p. 79, col. 2, l. 17-19; O' K., p. 69, l. 1922-1926; Winifred Faraday, p. 89. Cf. ch. xx, Wi., p. 477, l. 3301, 3302; p. 547, l. 3814, 3815.

[5] Ch. xx, Wi., p. 477, l. 3301-3303.

[6] *De bello gallico*, l. VII, c. 65, § 2.

[7] Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 19; cf. O' Brien, *An irish-english Dictionary*, Paris, 1768, p. 30; O' Reilly, *An irish-english Dictionary*, 2e éd., p. 39, et *Dictionary of the gaelic language* de la Highland Society, p. 72.

[8] Glossaire de Cormac, Whitley Stokes, *Three irish Glossaries*, p. 2; *Cormac's Glossary*, p. 3.

raît sous la figure d'une femme qu'une ourse accompagne[1]. Mais ici le monument appartient à la période de l'anthropomorphisme.

À une date plus reculée, le culte a eu pour objet des êtres dépourvus de vie qui à la période de l'anthropomorphisme faisaient encore concurrence aux dieux à figure d'animaux et aux dieux à figure humaine. Nous voyons dans le *Táin* Cûchulainn invoquer le ciel, la terre et un cours d'eau appelé Cruinn; aussitôt l'eau, s'élevant jusqu'au sommet des arbres, barre la route à l'armée ennemie[2]. Dans le serment de Conchobar, le cours d'eau invoqué par Cûchulainn est remplacé par la mer : « Le ciel est sur nous, la terre sous nous, la mer autour de nous; si le firmament ne tombe pas avec sa pluie d'étoiles sur la face de la terre et sur les forteresses qu'elle supporte, si la terre en tremblant ne se brise pas, si l'océan sillonné de vagues bleues ne vient pas sur le front chevelu des vivants, je ramènerai les vaches à leurs étables, à leurs enclos, les femmes aux maisons qu'elles habitaient; je le ferai après avoir triomphé dans la lutte, le combat, la bataille[3]. » La même formule est employée par des guerriers auxquels ce roi a confié un poste qu'ils jurent de ne pas quitter[4]. C'était une phraséologie courante; nous la rencontrons dans une circonstance où il ne s'agit pas de serment. Le courrier Mac Roth entend un bruit extraordinaire : « C'est, dit-il, comme si le firmament tombait sur la terre et sur le visage des hommes qui l'habitent, comme si l'océan sillonné de vagues bleues arrivait sur le front chevelu des vivants, ou comme s'il y avait un tremblement de terre[5]. »

La formule du serment prêté par Conchobar et par ses soldats a dû être celle du serment que les Celtes de l'Adriatique prêtèrent au futur conquérant Alexandre, roi de Macédoine, quand ils firent avec lui un traité d'alliance ainsi que Strabon nous l'apprend d'après le récit de Ptolémée, fils de Lagos. Alexandre leur demanda : « Que craignez-vous le plus? » Ils répondirent : « Que le ciel tombe sur nous[6]. » Ce texte ne doit pas être séparé d'un passage de l'*Éthique à Nicomaque*, livre III,

(1) Mommsen, *Inscriptiones Helveticae*, n° 215; *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, n° 5160; Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, n° 901; l'ourse manque; elle est rétablie dans une gravure insérée par M. Salomon Reinach dans le t. XXI de la *Revue celtique*, en regard de la p. 288; cf. du même auteur, *Cultes, mythes et religions*, t. I, 2e éd., p. 31.

(2) Ch. VIII, L. U., p. 67, col. 1, l. 12-17; O'K., p. 39, l. 1030-1036; Winifred Faraday, p. 45, 46.

(3) Ch. XXV, Wi., p. 677, l. 4752-4759.

(4) Ch. XXVII, Wi., p. 865, l. 5973-5979.

(5) Ch. XXV, Wi., p. 718, l. 5025-5029.

(6) Strabon, l. VII, ch. III, § 8, édition E. Müller et F. Dübner (Didot), p. 250, l. 38-43. On peut rapprocher de ce texte le passage de Tite-Live, l. XL, c. 58, où, dans le récit des événements

chap. vii [x] : « Il faudrait être soit fou, soit insensible à la douleur pour ne craindre ni un tremblement de terre, ni les flots, comme, dit-on, les Celtes[1]. » Un des termes du serment prêté par les Celtes au grand roi de Macédoine nous est donné par Ptolémée, les deux autres par l'*Éthique à Nicomaque*. Au chap. xx, Wi., p. 447, l. 3066, le soleil et la lune remplacent le ciel dans le serment demandé par Ferdea.

Outre ces quatre serments dont deux prêtés par Conchobar et ses guerriers, le *Táin* parle de quatre serments qui, prêtés aux dieux, attestent le polythéisme, mais sans nous apprendre de quels dieux il s'agit : « Je jure par les dieux que j'adore. » Tels sont les termes du serment : 1° de Dare, fils de Fiachna, quand il refuse de donner à Medb le taureau brun de Cooley[2]; 2° de Cùchulainn, enfant, quand il prend sous sa protection les autres enfants d'Ulster qui jouent devant le palais du roi[3]; 3° du même quand il menace de mort Etarcomol[4]; 4° d'Etarcomol quand il s'engage à couper la tête de Cûchulainn[5]. Des préoccupations chrétiennes ont fait remplacer dans le livre jaune de Lecan cette formule par d'autres où le polythéisme est banni : « Je jure par le dieu par qui jure mon peuple[6] », « Je jure par le dieu par qui jurent les habitants d'Ulster[7] »; « Je jure », etc.[8] au lieu de dire : « Je jure par les dieux que j'adore », ou : « Je jure par le ciel, la terre et la mer. »

Les Irlandais adoraient le ciel sous le nom de *nem* = *nemos*, et n'avaient pas comme les Grecs et les Romains le dieu appelé en sanscrit *dyãús* « ciel », *dyãus-pitár* « ciel père », en grec *Ζεῦς*, en latin *Jūpiter*, vocatif devenu nominatif, au génitif *Jovis;* ils n'avaient pas ce mot, bien qu'un dérivé de la même racine, le sanscrit *dēvás*, le grec *δῖος*, le latin *dīuos*, le vieil-islandais *Tyr*, le vieux haut-allemand *Zio*, se trouve dans le gaulois *dēuos*, en irlandais *dia*, en breton *doué*, deux langue soù il signifie en général « dieu ».

Les Romains, pour éviter les querelles de religion avec leurs sujets

de l'an 179 avant J.-C., il est dit que les Bastarnes: *caelum in se ruere aiebant.* Je dois cette indication à mon savant confrère M. Jullian. Les Bastarnes étaient Germains, mais ont dû être quelque temps sous la domination des Celtes; ce qui explique pourquoi les Grecs les ont considérés comme Galates. Voir les textes réunis par Zeuss, *Die Deutschen*, p. 128.

[1] *Aristotelis opera omnia*, édition Didot, t. II, p. 32, l. 39-41.

[2] Ch. ii, Wi., p. 19, l. 143.

[3] Ch. vii, Wi., p. 117, l. 940-941.

[4] Ch. x, Wi., p. 241, l. 1855.

[5] Ch. x, Wi., p. 243, l. 1868, 1869.

[6] Ch. xxvii, Livre jaune de Lecan, p. 51, col. 2, l. 33-34; Wi., p. 861, note 2.

[7] Ch. xxvii, Wi., p. 880, note 1.

[8] *Tongu et reliqua*, ch. xix, Livre jaune de Lecan, p. 35, col. 1, l. 18; O'K., p. 78, l. 2192. Ch. xxvii, Livre jaune de Lecan, p. 51, col. 2, l. 22.

grecs et gaulois, ont imaginé de dire que les dieux des Grecs et ceux des Gaulois étaient identiques aux dieux de Rome; ils sont arrivés par là au même résultat politique que les Germains conquérants, quand ceux-ci, abandonnant leurs dieux héréditaires, ont adopté la religion des vaincus, le christianisme, comme ils ont adopté leur langue, le latin. Les Gaulois avaient un dieu de la foudre, *Taranis;* Jules César, leur vainqueur, en fit un Jupiter, bien que le maniement de la foudre ne fût qu'un des attributs de Jupiter. Il a transformé en Mercure le dieu suprême des Celtes, *Lugus*, ce qui n'était pas plus difficile que de confondre Mercure avec le dieu grec Hermès, opération réalisée avant Jules César. Il a imposé aussi la confusion entre *Grannos*, dieu des eaux thermales, et Apollon, dieu solaire, entre *Esus* et Mars, identifié lui-même avec l'Arès grec, entre *Belisama* et Minerve, qu'on avait déjà prétendu reconnaître dans la déesse Athêna des Grecs[1].

Les noms des divinités celtiques et les formules polythéistes attestent que les passages où on les rencontre remontent à une date antérieure à la conversion des Irlandais au christianisme, et des expressions chrétiennes on doit conclure que les passages où on les trouve ont été rédigés depuis la conversion. Tel est l'endroit où il est dit que les combats de Cûchulainn contre l'armée de la reine Medb ont duré du lundi avant le 1er novembre, en irlandais *samain*, jusqu'au premier jeûne, *cét-áin*, c'est-à-dire jusqu'au mercredi après le 1er février, en irlandais *imbulc*[2]. Les passages où *cétáin* fait défaut et où la formule peut être traduite, du lundi commencement de novembre au commencement du printemps[3], ne remontent pas au delà de l'époque où, en Irlande, la semaine romaine a été adoptée. Les exploits de Cûchulainn s'étaient tellement multipliés que, pour les placer, il a fallu donner une durée de trois mois à la maladie des guerriers d'Ulster[4], maladie qui primitivement n'avait duré que quatre jours et cinq nuits, ou cinq jours et quatre nuits.

Quelques expressions attestent qu'à l'époque où a été écrit le livre de Leinster, la prononciation actuelle était déjà établie. Le scribe pour ces mots reproduit tantôt la notation moderne, tantôt la notation vieil-irlandaise du manuscrit qu'il avait à transcrire. Ainsi ses notations de la pré-

(1) *De bello gallico*, l. VI, c. 17.
(2) Ch. XVII, Wi., p. 345, l. 2472-2473; cf. p. 344, n. 4; L. U., p. 78, col. 1, l. 37, 38; O'K., p. 67, l. 1821; Winifred Faraday, p. 84.
(3) Ch. XX, Wi., p. 463, l. 3186; p. 653, l. 4592, 4593. Ch. XXIII, Wi., p. 663, l. 4646. Ch. XXIV, Wi., p. 669, l. 4705. Ch. XXV, Wi., p. 711, l. 5012; p. 825, l. 5697, 5698.
(4) Cf. Wi., p. 344, note 4.

position *cen* « sans » sont intéressantes à relever. Aujourd'hui on écrit *gan* au lieu du *cen* vieil-irlandais [1]. Au chapitre VI du *Táin*, on lit *cen* dans le Lebor na hUidre [2]; la même leçon se trouve au chapitre XXIV dans le Livre de Leinster [3]; mais la leçon moderne *gan* apparaît plusieurs fois dans ce dernier manuscrit [4], et *can*, formule intermédiaire entre *cen* et *gan*, est également attestée par le Livre de Leinster [5]. Est à comparer *seacht* [6], notation moderne de l'archaïque *secht* « sept ».

L'*ó* du vieil-irlandais *dóir* [7], *dóer* [8] « esclave », remplacé par *a* dans la notation moderne *daor*, persiste dans le *Táin* avec la notation *doer*, *dóer* [9] à côté de laquelle on lit, avec *á*, *dáer* [10]. L'*ó* du vieil-irlandais *sóir* « homme libre », aujourd'hui supplanté par *a* dans la notation *saor*, persiste dans le *Táin* avec le superlatif *sóirem* [11] comparable au positif *sóir* du manuscrit de Würzburg, VIIIe siècle [12], mais dans d'autres endroits un *a* est substitué à cet *o* et on lit *saer* [13].

Le nom commun qui veut dire « veau », aujourd'hui *laogh*, a été plus anciennement écrit *lóeg* [14]. C'est une notation qu'on rencontre dans le *Táin* [15], concurremment avec celle où l'*o* de ce mot est supplanté par l'*a* et où on lit *láeg* [16]. On trouve également tantôt l'*ó* archaïque, tantôt l'*á* moderne quand ce nom commun est employé comme nom propre d'homme [17]. *Lóig* a été la notation primitive de ce mot en vieil-irlandais [18].

(1) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 655; Vendryès, *Grammaire du vieil-irlandais*, p. 145.

(2) P. 59, col. 1, l. 24; O'K., p. 16, l. 584.

(3) Wi., p. 667, l. 4693.

(4) Ch. XV, Wi., p. 307, l. 2264. Ch. XIX, Wi., p. 413, l. 2460. Ch. XX, W., p. 445, l. 3042, 3044, 3045.

(5) Ch. I, Wi., p. 7, l. 41. Ch. VII, Wi., p. 113, l. 908, 911; p. 115, l. 931; p. 135, l. 1111.

(6) Ch. XV, Wi., p. 309, l. 2269.

(7) Ms. de Würzburg, p. 27 c, 15; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 675, l. 28.

(8) Priscien de Saint-Gall, p. 97 b; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. II, p. 138, l. 29.

(9) Ch. VI, Wi., p. 51, l. 423. Ch. IX, L. U., p. 68, col. 1, l. 28, 29, 30; O'K., p. 43, l. 1132, 1133, 1134.

(10) Ch. IX, Wi., p. 215, l. 1696; p. 221, l. 1733, 1738; p. 225, l. 1760.

(11) Ch. IX, L. U., p. 68, col. 1, l. 22.

(12) Ms. de Würzburg, 10 a 23; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 558, l. 27-28.

(13) Ch. IX, L. U., p. 68, col. 1, l. 26; O'K., p. 43, l. 1130; Wi., p. 225, l. 1754. Ch. XX, Wi., p. 483, l. 3329.

(14) *Liber hymnorum*, V, 52; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. II, p. 340, l. 3; au génitif *lóig* ibidem.

(15) Ch. II, Wi., p. 13, l. 80.

(16) Ch. XXVIII, Wi., p. 899, l. 6160.

(17) *Lóeg*, ch. XIV, Wi., p. 293, l. 2158. Ch. XVII, Wi., p. 341, l. 3448, etc. *Laeg*, ch. VI, Wi., p. 79, l. 647, etc.

(18) Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 253.

Les autres mots qui ont originairement contenu la diphtongue *oi* peuvent donner lieu à des observations qu'on peut rapprocher de celles qui précèdent; l'*o* de la diphtongue *oi* est tantôt changé en *a*, tantôt conservé.

Cóil[1] « maigre, mince », aujourd'hui *caol*, est dans le *Táin* écrit *cail*[2], *cael*[3].

Cóim[4] « aimable », aujourd'hui *caomh*, est noté *cáem* ou *caem*[5].

Dóini[6], nominatif pluriel de *duine* « homme » en vieil-irlandais, aujourd'hui *daoine*, offre deux notations : *dóene* avec maintien de l'*ó*[7], et *dáine* avec changement de l'*ó* en *á*[8].

Góidel « Irlandais »[9], aujourd'hui *Gaedheal*, *Gaodhal*, *Gaoidheal*, est noté *Gaedel*[10] avec $a = o$.

Moith « tendre »[11], aujourd'hui *maoth*, conserve son *o* dans un passage où il est écrit *moeth*[12], le change en *a* dans deux autres où il est écrit *maeth*[13].

Oin « un »[14], aujourd'hui *aon*, est partout écrit *oen*.

Tóib « côté »[15], aujourd'hui *taobh*, substitue le groupe *ae* au groupe primitif *ói* d'où la notation *taeb*[16].

Ainsi le texte primitif du *Táin* a subi de nombreuses altérations; malgré cela, ce texte, tel que nous l'ont conservé les manuscrits étudiés

(1) Priscien de Saint-Gall, 50 a 24; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. II, p. 104, l. 25.

(2) Ch. x, Wi., p. 253, l. 1923.

(3) Ch. xx, Wi., p. 489, l. 3378.

(4) Ms. de Würzburg, 4 b, 12, 27, 16; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 519, l. 11; p. 674, l. 21.

(5) Ch. iv, Wi., p. 35, l. 256. Ch. vi, Wi., p. 65, l. 530. Ch. viii, Wi., p. 191, l. 1534; p. 193, l. 1554. Ch. xx, Wi., p. 527, l. 3672; p. 529, l. 3680.

(6) *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 31.

(7) Ch. xxix, Wi., p. 907, l. 6198.

(8) Ch. xxv, Wi., p. 789, l. 5470, d'après le ms. Stowe.

(9) Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 113; *Cormac's Glossary*, p. 89; cf. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. viii, note; *Liber hymnorum*, Whitley Stokes, *The tripartite Life*, t. II, p. 382, l. 6.

(10) Ch. vi, Wi., p. 63, l. 522. Ch. ix, Wi., p. 211, l. 1670. Ch. xx, Wi., p. 539, l. 3769, 3771; p. 549, l. 3824.

(11) Ms. de Würzburg, 19 c 1; Whitley Stokes, *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 624, l. 20.

(12) Ch. xvii, Wi., p. 363, l. 2566.

(13) Ch. vii, Wi., p. 151, l. 1249. Ch. xxv, Wi., p. 771, l. 5368.

(14) Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 31, 300, 301.

(15) Ms. de Würzburg, 20 d 13, 21 c 6; *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 631, l. 20; p. 634, l. 26.

(16) Ch. viii, Wi., p. 197, l. 1582. Ch. xv, Wi., p. 321, l. 2330. Cette forme nous est offerte par le livre de Leinster. Les exemples de la forme moderne, à l'accusatif *taoibh*, Wi., p. 891, l. 6114, 6118, sont tirés d'un ms. plus récent.

par M. Windisch, a une énorme importance pour l'étude de la mythologie celtique et de la langue irlandaise.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

LA NAISSANCE DE LA CHANSON DE GESTE.

Joseph Bédier. *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste.* T. I, Le Cycle de Guillaume d'Orange; t. II, La légende de Girard de Roussillon, La conquête de Bretagne, Ogier de Danemark, Raoul de Cambrai. 2 vol. in-8°. — Paris, Champion, 1908.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Une partie des promesses faites a été tenue dans le deuxième volume. Il m'a semblé, après l'avoir lu, que j'avais, dans ce qui précède, exactement interprété la pensée de l'auteur. C'est l'application de la même méthode, c'est la même idée maîtresse qui se déroule, c'est la même critique, minutieuse et subtile, des sources, des hypothèses et des théories. La polémique seulement est devenue, sur l'historicité, plus personnelle et plus vive, trop personnelle même et trop vive, à mon gré. Je n'ai pas à m'y interposer. Ni M. Bédier ni son rude adversaire M. Longnon n'ont besoin de tenants, et peut-être récuseraient-ils un arbitre. Il me suffira de dégager les points saillants de la doctrine que j'expose et de marquer mon accord ou mon dissentiment.

Quatre chansons de geste sont la substance du nouveau volume : Girard de Roussillon, la *Chanson d'Aiquin*, Ogier le Danois et Raoul de Cambrai.

Sous sa forme actuelle, la *Chanson de Girard de Roussillon* ne se place qu'entre 1150 et 1180, et la vie latine même du comte Girard (*vita nobilissimi comitis Girardi de Rossellon*) par un moine de Pothières, que son éditeur M. Paul Meyer datait de la fin du XIe siècle, ne remonterait qu'à la première moitié du XIIe siècle. Mais toutes deux, chanson et vie,

[1] Voir le premier article dans le numéro de janvier 1909, p. 27.

dérivent directement et isolément d'un poème plus ancien perdu pour nous. Il faisait partie de toute une série de légendes poétiques qui a dû éclore au milieu du XIe siècle, pour la plus grande gloire d'abord de sainte Marie-Madeleine de Béthanie, patronne des prisonniers, dont à cette époque le culte et le florissant pèlerinage s'introduisirent à l'abbaye de Vézelay, pour la gloire ensuite de Girard, régent de Provence sous Charles le Chauve, inventeur émérite de reliques, fondateur de Vézelay et de Pothières, dont cette dernière abbaye montrait le tombeau familial (le sien, ceux de sa femme Berthe et de leur enfant Thierry) et dont elle voulait, enviant le succès du pèlerinage de Vézelay, exploiter le renom héroïque et sacré.

Si bien, nous dit M. Bédier, que c'est sainte Marie-Madeleine de Béthanie le véritable *auteur* de la légende de Girard de Roussillon, que c'est au culte de cette sainte qu'un comte d'origine alsacienne est redevable de la gloire d'être devenu dans le Midi un héros d'épopée :

Nous n'aurions ni la chanson de geste ni la vie latine si jadis, à Béthanie, dans la maison de Simon le Lépreux, Marie n'avait répandu le nard sur les pieds de Jésus et ne les avait essuyés de ses cheveux.

M. Paul Meyer avait pleine raison d'affirmer que la chanson est l'œuvre d'un poète du XIe siècle, basée sur une tradition monastique, et nullement un amalgame épique de trois Girard différents; mais M. Bédier va plus loin, il précise, il dit ce qu'était la tradition monastique et à quelles circonstances le poème du XIe siècle doit d'être né. Puis il conclut en lettré :

Loué soit donc l'abbé de Vézelay, Geoffroi, pour avoir eu l'idée, vers l'an 1040, de se procurer les reliques de sainte Marie-Madeleine ! À ce caprice ingénieux la poésie doit ces trois choses admirables : le chant XI de Mireille, la chanson populaire des *Atours de Madeleine* et la légende de Girard de Roussillon.

Avec la *chanson d'Aiquin* le pèlerinage rentre momentanément dans l'ombre. Mais toujours la même fin intéressée est donnée pour mobile à l'œuvre du poète, toujours on dénie à la chanson toute base historique. Le jongleur a chanté aux gages de l'archevêque de Dol, il a imaginé, sur le tard, un tissu de fictions pour défendre les prétentions de cet archevêque à la primatie de Bretagne.

De cette région écartée nous retournons au cœur des pèlerinages, sur les routes qui conduisent les pèlerins jusqu'à Rome, en passant par les stations célèbres de la Novalèse et de Mortara. Ici un double courant sollicite l'esprit de l'observateur, un flux et un reflux, un flux de chan

IMPRIMERIE NATIONALE.

sons de geste que les jongleurs de France introduisent en Italie, un reflux de légendes, de croyances, de faits recueillis sur place qu'ils rapportent chez nous et qui deviennent entre leurs mains la matière de chansons nouvelles.

La Novalèse avait dans sa dépendance l'hospice du mont Cenis, que traversait la principale route de pèlerins. Ne soyons donc pas surpris que la chronique de cette abbaye ait été au XIe siècle un abondant réceptacle de traditions épiques venues du Nord. Fort bien, mais j'aurais voulu que pour une des plus précieuses et des plus curieuses de ces traditions, celle du *Waltharius*, M. Bédier nous eût fait connaître son sentiment sur les rapports de l'épopée germanique et de l'épopée française. Il a trop craint, me semble-il, de se laisser entraîner hors du cercle étroit qu'il s'est tracé, prenant pour centre les chansons que nous possédons du XIIe et du XIIIe siècle, pour circonférence leurs formes primitives du XIe siècle.

Entre Verceil et Pavie, la *via francesca* passe à Mortara, grand rendez-vous des pèlerins, *peregrinorum magnum forum*, lieu doublement célèbre dans la matière épique de France. C'est là que furent vaincus par Charlemagne Désier, roi des Lombards, et Ogier, le vassal rebelle réfugié près de ce roi. C'est là que, dans l'abbaye fondée par saint Albin, évêque d'Angers, était conservée la double et miraculeuse tombe des deux compagnons parfaits Ami et Amile. Deux chansons de geste françaises, de grande beauté, *Ogier le Danois* et *Ami et Amile*, ont-elles donc à Mortara leur patrie d'origine ou tout au moins leur localisation essentielle? Très délicat problème, dont M. Bédier pose aussi finement que savamment les termes, mais qu'à mes yeux il ne résoud pas sans réplique.

Dès le XIe siècle, dans une épître en vers, un moine de Saint-Benoît-sur-Loire, Raoul le Tourtier, rapporte la légende d'Ami et Amile et sait déjà que leurs deux sarcophages miraculeux se trouvent à Mortara près de Verceil [1]. Or il n'est pas douteux que cette épître, aussi bien qu'une *Vita sanctorum Amici et Amelii carissimorum*, presque aussi ancienne et rédigée dans la région de Mortara, procède d'une chanson de geste française. Voici donc un fait étrange, énigmatique : deux héros fabuleux de l'épopée française ont leur tombe fictive dans une abbaye italienne, qui en tire gloire et fortune.

Deux solutions sont proposées de l'énigme. Ou bien les moines de Saint-Albin, possédant dans leur église deux sarcophages antiques accouplés, ont forgé la légende, que des jongleurs français de passage ont

[1] « Est prope Vercellis fundus Mortaria dictus Horum famosos qui cumulat tumulos. »

développée ensuite sous leur inspiration. Ou bien ce sont des jongleurs français qui ont apporté la légende, que les moines ont faite leur et localisée chez eux.

Est-ce l'un? Est-ce l'autre? On ne sait, répond M. Bédier. Pourtant il est facile de deviner sa préférence pour la première solution. Il relève la sainteté des deux compagnons, il note leur fréquente apparition sur la *via francesca*, il insiste sur le caractère hagiographique du *thème primitif*. Ce faisant, ne s'expose-t-il pas au reproche qu'il adresse à ses adversaires? n'entreprend-il pas la tentative vaine de reconstituer l'archétype ou la forme archaïque d'une chanson de geste? Il nous présente la *Chanson d'Ami et Amile* comme étant, dès l'origine, une légende féodale et chrétienne. Je croirais plus volontiers qu'elle est, dans son principe, une glorification laïque du compagnonnage et que la sanctification est venue s'y superposer après coup. Quoi qu'il en soit, nous devons à M. Bédier une preuve nouvelle et éclatante de la vitalité, de l'expansion, du plein épanouissement de la chanson de geste française au XIe siècle.

Un problème non moins délicat est soulevé pour la *Chanson d'Ogier le Danois*. Toute l'historicité du personnage réside dans la rébellion d'un vassal de Carloman, Autcharius, qui chercha, en l'an 772, asile auprès du roi des Lombards et, l'année suivante, combattit à ses côtés contre Charlemagne.

Comment ce personnage a-t-il pu être connu des jongleurs français? Par les moines de Mortara qui ont beaucoup pratiqué et exploité la *Vita Hadriani* (du *Liber pontificalis*), dans laquelle est décrite la lutte de Charlemagne avec Désier et retracé le rôle historique d'Ogier. Mais ce ne fut là que le point de départ de la légende épique :

Cette légende, formée en Italie par l'effort combiné de clercs lombards et de jongleurs français qui exploitaient les pèlerins sur leur route vers Rome, d'autres clercs, ceux de Saint-Faron de Meaux, vont s'en emparer, l'enrichir, et d'autres jongleurs de geste, épousant leur dessein, chanteront désormais saint Ogier de Meaux.

Les moines de Saint-Faron se sont-ils, dès le XIe siècle, approprié la légende italienne dans le petit écrit hagiographique, la *Conversio Otgerii*, qu'ils ont composé à cette époque? Celle-ci procéderait, en ce cas, d'une *Chevalerie Ogier* rapportée d'Italie, de même qu'une *Vita Ogerii*, écrite à Saint-Faron et dont les rapports avec l'épopée sont évidents, peut dériver d'un *Moniage Ogier* perdu. Mais il est possible aussi que *conversio* et *vita* ne reposent que sur une tradition locale, ou sur une tradition

monastique relative à un Ogier quelconque qu'on aura, grâce aux jongleurs revenant d'Italie, identifié avec l'Ogier transfuge, hôte du roi des Lombards. Est-ce l'un ou est-ce l'autre? Je ne sais, répond derechef M. Bédier, et peu me chaut. À quelque parti qu'on se range, c'est de l'alliance des jongleurs français et des moines tant italiens que français qu'est née la figure épique d'Ogier. Cette alliance a même été affirmée par le symbole le plus expressif quand, au XIIe siècle, les moines de Saint-Faron érigèrent à Ogier et à son fidèle compagnon Benoît un somptueux monument, et leur donnèrent pour cortège les principales figures de l'épopée romane (Olivier, Aude, etc.) comme si tous avaient été des hommes de chair et d'os et non des personnages fictifs.

Il me reste quelques doutes, au moins dans le détail, malgré la vive et brillante et pressante argumentation de l'auteur. Ces conjectures entre lesquelles on n'ose choisir épuisent-elles bien le champ des hypothèses? N'est-ce pas aussi une explication un peu simpliste du nom d'Ogier le *Danois* que son prétendu emprunt à la *Chanson de Roland*[1]? Il y a plus, M. Bédier nous assure que les jongleurs français n'ont pu connaître Ogier que par la *Vita Hadriani* et celle-ci que par les moines de Mortara. Acceptons cette dernière assertion, bien qu'elle soit contestable. Mais qu'est-ce donc qui les empêchait de connaître la chronique du moine de Saint-Gall où se trouve en son plein le seul élément historique que M. Bédier a retenu de la *Vita Hadriani* : la rébellion d'Ogier et son asile auprès de Désier? Et alors pourquoi la légende poétique d'Ogier, comme celle d'Ami et Amile, n'aurait-elle pas pu naître en France et être localisée plus tard en Italie? Et n'est-il pas frappant qu'Ogier et Benoît paraissent à ce point des prototypes d'Ami et Amile, que Foucoie de Beauvais puisse dire d'eux au XIe siècle en résumant la *Conversio* :

> . . . O quam pulchrum! par vivere, parque sepulchrum!
> Par fuit et tumulus, par erit et titulus.

J'entends bien l'objection de M. Bédier. C'est donc que vous admettez la théorie des cantilènes? En aucune façon et même pas s'il était vrai, ce qui est fort possible, ne vous déplaise, que le moine de Saint-Gall ait utilisé des chansons de geste en langue tudesque. Nous touchons de nouveau ici aux rapports de l'épopée germanique et de l'épopée romane. M. Bédier n'a pas voulu les envisager. Plus il a de talent et de science, plus je le regrette.

[1] Même explication pour Girard de *Roussillon*.

Passons à Raoul de Cambrai.

L'épopée féodale, a écrit Gaston Paris, s'est dégagée spontanément aux IXe et Xe siècles, dans l'immense et tumultueux chaos où s'est constitué le vrai moyen âge. Elle ne demande ses sujets ni à la tradition ni à l'invention; elle n'en a pas d'autres que les *faits contemporains* qui s'y reflètent sous le jour où les voient les auteurs eux-mêmes.

La chanson de *Raoul de Cambrai* serait un des plus beaux reflets de cette épopée, un des témoignages les plus sûrs de son historicité et de son mode de formation. Elle offrait donc à M. Bédier le terrain le plus propice, mais le plus glissant peut-être aussi et le plus périlleux, pour faire échec à la théorie magistrale. Il est entré hardiment dans la lice et a rompu de brillantes lances contre un des champions les plus preux de cette théorie, M. Auguste Longnon. J'aurais peine à être élu par eux juge du camp, puisque j'ai fait connaître mon opinion d'avance. L'un tient pour la naissance de la chanson primitive au milieu du Xe siècle, en pleins événements contemporains, par un jongleur à la fois chanteur et combattant. L'autre la fait descendre de cent cinquante à deux cents ans, c'est-à-dire la ramène au XIIe siècle, et n'y voit qu'une fiction imaginée dans l'intérêt d'une église, à l'aide de quelques données historiques, déformées et travesties. J'étais arrivé moi-même, il y a quelque vingt ans, après une étude approfondie de la chanson, à la dater du XIe siècle et les motifs que j'avais de le faire n'ont pas été ébranlés par le tournoi dont le livre de M. Bédier est devenu le champ clos.

L'élément historique du poème est de nouveau réduit par notre auteur au strict minimum et, selon moi, au-dessous de la réalité. Appeler la chanson un *farrago de bévues historiques* me paraît excessif. Mais M. Bédier est dans le vrai en soutenant qu'elle ne saurait être l'œuvre d'un poète contemporain, qu'un assez long intervalle la sépare de l'époque où ses héros ont vécu.

Pourquoi et pour qui le jongleur a-t-il chanté? Relisez le poème et vous serez édifié. Le nom d'un saint, inconnu partout ailleurs, dont il n'est trace qu'une seule fois dans tout le surplus de notre épopée, saint Géri de Cambrai, rayonne à travers toute la chanson. C'est par son nom que les serments solennels sont jurés, c'est dans son sanctuaire que sont ensevelis et Raoul et son fils Gauthier, c'est là que sans cesse nous rencontrons dame Alais, la mère de Raoul. Or ce saint avait fondé au VIIe siècle, sur une colline proche de Cambrai, exorcisée par lui, une abbaye qui devint plus tard église collégiale. Au XIe siècle, elle comptait cinquante chanoines et, comme l'atteste une vie du saint

rédigée à cette époque, elle attirait deux fois l'an sur la colline de Saint-Géri une grande affluence de pèlerins et de marchands. Le voilà, le corps religieux qui avait intérêt à faire naître et à publier *urbi et orbi* la légende poétique de Raoul de Cambrai, et n'est-il pas remarquable que la dame Alais, dont la dévotion à saint Géri se manifeste tout le long du poème, se trouve être précisément une des premières bienfaitrices de son église? Elle figure en tête des donateurs dont les libéralités sont confirmées par une charte de l'évêque Liebert († en 1070).

On objectera facilement à M. Bédier que si le théâtre de l'action est à Cambrai, le saint du lieu y doit très naturellement jouer un rôle considérable et que les seigneurs de la région n'ont pu manquer de lui faire de copieuses largesses. Les coïncidences relevées par lui n'en demeurent pas moins frappantes, ni moins évident le grand attrait que la chanson de geste pouvait exercer sur les pèlerins et sur les trafiquants.

Quant à la date, M. Bédier raisonne comme si elle se plaçait à coup sûr au XII[e] siècle. Je me demande vraiment pourquoi. Ne reconnaît-il pas que la chanson du XII[e] siècle qui nous est parvenue n'est qu'un remaniement d'une chanson bien plus ancienne, et oublie-t-il que les témoignages dont il s'est prévalu, la charte de l'évêque Liebert, la vie de saint Géri, sont du siècle précédent! Par la position qu'il prend ainsi il rend infiniment plus forte, à vrai dire presque invincible, l'objection qu'on lui oppose de l'archaïsme des institutions sur lesquelles le poème roule, au lieu que cette objection porte totalement à faux si c'est au XI[e] siècle que la chanson est née.

Quels sont, en effet, les archaïsmes allégués? En premier lieu le caractère personnel de la relation féodale, lequel n'aurait pas survécu au delà du X[e] siècle. D'autre part, le conflit entre le principe de l'hérédité des fiefs et le droit de libre disposition du suzerain, conflit dont toute raison d'être, dit-on, avait disparu après le X[e] siècle, puisque nul ne contestait plus la transmission légale du fief aux héritiers.

Aux historiens de la littérature et de la langue qui raisonnent de la sorte M. Bédier oppose des historiens du droit. Il leur oppose aussi l'argumentation d'un de ses disciples qui, nourri de droit, n'est pas tendre pour les historiens de cette science. « Bien peu, affirme-t-il, se sont préoccupés de comprendre la question qu'ils se proposaient de résoudre. » Voilà qui serait inquiétant, si l'on ne savait la jeunesse présomptueuse.

Quelle est la thèse revendiquée de si haut? Elle se cantonne, je l'ai dit, au XII[e] siècle et de là décide :

1° Que l'hommage personnel s'y rencontrait encore comme aux siècles précédents. — Oui, sans doute, il se rencontrait, mais à titre

d'exception, tandis qu'il est la règle dans la chanson de Raoul et qu'il était la règle dans la réalité historique, non seulement au xe siècle, mais au xie siècle [1];

2° Que si l'hérédité des fiefs était en jeu dans la chanson, celle-ci serait antérieure aux événements du xe siècle qu'elle relate, puisque les fiefs étaient héréditaires, *sauf stipulation contraire*, dès le ixe siècle au moins. — C'est reprendre sous une forme nouvelle la vieille thèse condamnée que l'hérédité des fiefs a été introduite *légalement* au ixe siècle. Mais il faudrait prouver pour y réussir — et on ne le prouve d'aucune manière — que toute reprise du fief qui se rencontre au xe et au xie siècle était basée sur une *convention expresse*, sur une *stipulation spéciale* [2].

Et l'on ajoute : À quoi bon soulever même ces problèmes? Leur discussion est oiseuse, par l'excellente raison qu'il n'est pas la moindre question dans le poème d'une atteinte portée au droit d'hérédité, mais seulement de l'exercice du droit seigneurial de garde des mineurs et du droit de marier la veuve du feudataire.

Il y a là une double erreur. Relativement à Cambrai, c'est bien sur ces deux droits que l'action roule, mais leur exercice n'aurait pu avoir un caractère dramatique si le principe de l'hérédité avait été déjà pleinement acquis. Pour que le droit de garde soit odieux, il faut qu'il se combine avec le droit de mariage, en vue de dépouiller les enfants mineurs, et une telle spoliation n'est réalisable que si leur droit de succession au fief n'est pas encore assez énergique pour leur permettre de rentrer en possession de leur bien.

Quant au Vermandois et malgré tout ce qu'on a pu dire, à grand renfort d'ingéniosité, il s'agit, à coup sûr, de la libre reprise du fief par le suzerain, au mépris du droit de succession des enfants. La chronique de Waulsort n'a rien à y voir. Elle n'est nullement contemporaine de la chanson primitive, puisqu'elle ne date que de la deuxième moitié du xiie siècle, et rien n'est moins certain (M. Bédier l'a reconnu)

[1] Je crois avoir été le premier à en fournir la preuve dans le tome II de mes *Origines de l'ancienne France* (1893). On commença par le contester énergiquement, puis on chercha et trouva des cas exceptionnels et clairsemés dans les siècles postérieurs.

[2] Un excellent érudit, M. Robert Parisot, dans l'ouvrage qu'il publie à l'heure même sous le titre : *Les origines de la Haute Lorraine* (959-1033), prouve tout spécialement pour la Lorraine, haute et basse (c'est de la Basse Lorraine que le Cambrésis faisait partie), que le fief n'était aux xe et xie siècles héréditaire qu'*en fait* et non en droit, sauf à ce que « les feudataires évincés défendissent les armes à la main ce qu'ils considéraient comme leurs biens » (p. 28-30, 174, etc.).

que de la faire dériver de la même source que la chanson. En tout cas, nous n'avons pas à *combiner deux textes*, nous avons à nous en tenir à la Chanson de Raoul, qui est très nette sur ce point et ne laisse prise à aucun doute. Tout le reste n'est qu'hypothèse et conjecture, sur lesquelles on ne peut rien fonder de solide.

Il a fallu se jeter dans des chemins de traverse pour trouver une autre interprétation, que M. Bédier me paraît avoir un peu légèrement contresignée. Qu'elle est singulière, en effet! Dans la pensée du roi ce n'est pas le premier fief vacant, c'est la première *garde* vacante qui aurait été promise. Mais sa parole serait allée au delà de sa pensée et Raoul, s'autorisant de la généralité des termes employés, aurait prétendu *légalement* à un fief vacant, ni plus ni moins que si le roi avait été lié par un formalisme aussi rigoureux que celui des *legis actiones* de Rome!

En résumé, je n'aperçois d'archaïsme ni pour le xe, ni pour le xie siècle; je n'en aperçois que pour le xiie. J'admets, d'autre part, avec M. Bédier, qu'un assez long intervalle sépare la chanson primitive des événements du xe siècle qu'elle célèbre, et je conclus qu'elle ne peut être que du siècle suivant.

J'ai analysé de mon mieux cette œuvre magistrale et subtile qui demande à être maniée d'une main à la fois ferme et légère, ferme pour ne pas trop céder au charme, légère pour n'en pas perdre la fleur. Quant au fruit, chacun y pourra faire d'abondantes récoltes. Le livre est d'une grande richesse de détails. Je n'ai pu donner de cette richesse qu'une très faible idée. J'ai dû m'en tenir aux vues générales. Elles pourraient se ramener, en dernière analyse, aux propositions que voici :

1° Les chansons de geste ne sont pas la fusion, l'amalgame ou l'aboutissant de cantilènes qui, depuis l'époque mérovingienne, auraient célébré les événements contemporains et évolué sans discontinuer jusqu'à l'avènement des Capétiens;

2° Ce sont des inventions de jongleurs, travaillant surtout à la suggestion des corps religieux et en vue, soit des pèlerins qui visitaient les sanctuaires les plus renommés, soit des marchands qui se rendaient aux foires franches, pour attirer les uns et les autres et pour provoquer leurs largesses;

3° Les éléments historiques qui sont entrés dans la composition des poèmes sont extrêmement vagues et chétifs. Ils ont dû être fournis aux jongleurs par des informateurs religieux ou par des monuments locaux;

4° Il n'est pas démontré que la chanson de geste remonte au xe siècle.

Elle n'apparaît vraiment qu'au XIe siècle. Du XIIe siècle, d'autre part, nous ne possédons que des remaniements. Ceux-ci n'ont pas renouvelé la matière épique; ils n'ont que rajeuni la forme.

Je suis d'accord avec M. Bédier sur le point fondamental que nos chansons de geste primitives ne sont pas des œuvres impersonnelles, inconscientes, nées d'une transformation graduelle de chants populaires, corrélative à l'évolution de la langue. C'est chez moi une conviction ancienne et j'ai eu à lutter jadis, comme M. Bédier aujourd'hui, contre la théorie qu'il combat.

Quand j'ai fait, il y a vingt ans, dans mon cours du Collège de France d'abord, puis dans mon livre sur *Les origines de l'ancienne France*, la tentative, qui paraissait audacieuse en face des idées régnantes, d'éclairer les chartes par les chansons de geste, pour tracer un tableau de la société du XIe siècle, on m'a objecté qu'elles doivent refléter un état social bien antérieur puisqu'elles remontent, par la chaîne ininterrompue des cantilènes, jusqu'à l'époque mérovingienne. Le dira-t-on encore après avoir lu le livre de M. Bédier?

Pour ma part, je n'ai jamais compris qu'un poème pût sortir de la collaboration inconsciente des masses.

Une chanson de geste ne saurait pas plus être l'œuvre collective du peuple qu'un caillou roulé n'est l'œuvre du torrent. La transmission populaire peut éliminer, arrondir les angles; elle ne crée pas. Le proverbe même naît de la pensée individuelle que le peuple s'approprie, tout au plus en la simplifiant ou en la déformant par des mots à double entente.

Considérez maintenant à quel point la langue romane était informe, pauvre et malhabile à la fin du IXe siècle, et demandez-vous comment elle aurait pu se prêter, en cet état, à des compositions de quelque haleine. Il fallait plus encore, il fallait que son usage se généralisât, s'universalisât, et que pût naître cette langue commune, cette κοινή dont usent les jongleurs.

Au lieu donc de se clore à l'avènement de la troisième race, c'est alors seulement que peut s'ouvrir l'ère épique de la France romane. Elle se ferme, suivant moi, dans le premier tiers du XIIe siècle, quand commence l'ère littéraire et romanesque de la Table ronde et de l'amour courtois.

Pas plus que M. Bédier, je n'imagine que la chanson de geste soit née d'événements contemporains. Le jongleur n'aurait pu qu'au risque de la hart ou de l'oubliette faire de l'histoire contemporaine. Et s'il ne se privait pas à l'occasion de l'allusion mordante, si la chanson sati-

IMPRIMERIE NATIONALE.

rique aussi a vécu à côté de la chanson de geste, les deux genres ne se sont jamais ni mêlés ni confondus.

Ce qui inspirait le jongleur de la belle époque, c'était la beauté épique des vieux récits et des vieilles légendes; ce qui l'enflammait, c'était l'ardeur des sentiments qu'il partageait avec ses auditeurs, et que, sollicité ou non par des intérêts plus personnels, il poussait jusqu'au paroxysme: la foi jurée, le dévouement jusqu'à la mort au lignage, au compagnon, au seigneur nourricier, le point d'honneur du suzerain protecteur, la glorification de la race franque, dont la douce France est la terre et Charlemagne le grand empereur, le mysticisme guerrier (personnification des armes, du cheval, etc.), la foi aux miracles, l'enthousiasme religieux dans la lutte contre les mécréants.

Il est bien vrai que nous possédons surtout des remaniements assez tardifs. Mais comme les personnages étaient devenus mythiques, comme on crut de moins en moins à leur réalité historique, ces remaniements ne portent ni sur leur figure, ni sur leurs actions essentielles, ni sur le cadre où ils se mouvaient, pas plus que dans les contes qu'a récrits Perrault, il n'a fait disparaître l'ogre, l'inceste, la féerie, etc. On brode sur le vieux fond, on ne l'abolit ni ne le remplace.

Pour clore cette rapide étude, je n'aurai garde d'asséner sur la tête d'un collègue que j'aime la lourde épithète *bahnbrechend*, chère aux germanistes. Nous disons plus simplement en France qu'un livre est original ou qu'il renouvelle un sujet.

Le livre de M. Bédier renouvelle de fond en comble l'histoire des chansons de geste; il est d'une originalité exquise.

Jacques FLACH.

LA LÉGENDE HISTORIQUE DES PREMIERS SIÈCLES DE ROME.

PREMIER ARTICLE.

La légende historique des premiers siècles de Rome est pleine d'une poésie aussi touchante que naïve. Qu'on relise par exemple le récit du combat de la forêt Arsia. Romains et Étrusques ont lutté avec acharnement. Les deux commandants, Aruns et Brutus, sont morts l'un par la

main de l'autre. La bataille a fait rage toute la journée. Et lorsque à la tombée de la nuit les combattants sont rentrés dans leurs camps, le génie de la forêt proclame vainqueurs les Romains parce qu'ils ont perdu un homme de moins. J'ai à peine besoin de rappeler le pathétique émouvant du meurtre de sa sœur par Horace qui rentre vainqueur à Rome après avoir vengé ses frères et avoir assuré à sa patrie par sa victoire sur les Curiaces la suprématie sur les Albains. Et tout le monde se souvient de la figure sanglante du dernier Tarquin, criminel et vaillant, voluptueux et indomptable, et des sénateurs romains qui, immobiles sur leurs chaises curules, dignes et fiers même dans le malheur, se laissent massacrer par les Gaulois, tandis que la jeunesse valide prépare au Capitole une résistance désespérée.

Tout n'est pas certes aussi riche de vie et de poésie dans la pseudo-histoire des premiers siècles de Rome, telle que Tite-Live ou Denys nous l'ont transmise. Loin de là : il y a comme on sait dans le fatras de cette pseudo-histoire d'ennuyeux, de prosaïques, d'interminables contes de luttes intestines et de disputes dans le Sénat ou devant le peuple, où un Valère a toujours la part de médiateur et un Claude celle de provocateur; des récits de bataille d'une navrante platitude où la poésie fait défaut aussi bien que la science militaire et où ce sont souvent les mêmes stratagèmes ou les mêmes manœuvres qui décident de la victoire; une masse de spéculation juridique abstraite et bornée qui se dissimule à peine sous le voile transparent de la narration historique. Mais sur le fond obscur de la pseudo-histoire se détachent d'autant plus nettement çà et là les couleurs brillantes de la légende de Coriolan ou de Virginie, des Horaces ou des Tarquins.

Quelle peut être donc l'origine de ces légendes qui, du moins en partie, pour le sentiment et l'originalité surpassent de beaucoup, comme a observé justement un connaisseur excellent de l'épopée ancienne et moderne, Niebuhr, tout ce qu'a créé plus tard la poésie épique romaine, — y compris les œuvres de Virgile et de Lucain?

On a répondu tout récemment à cette question en affirmant que ces légendes sont en bonne partie de provenance grecque. Par exemple Cincinnatus, qui laisse sa charrue pour aller combattre les Èques, n'est-il pas une « imitation pédestre » de Gordios, ce roi de Phrygie qui, avant de monter sur le trône, a suspendu comme ex-voto le joug de ses bœufs sur l'acropole de Gordion? Virginius qui tue sa fille n'est-il pas tout à fait une copie du roi de Messénie Aristodème? Et la première sécession de la plèbe n'est-elle pas la répétition d'un fait bien connu d'histoire sicilienne? Il suffit, je crois, d'énoncer nettement ces solutions du problème

pour en apercevoir tout de suite l'invraisemblance. Le point de contact entre la légende de Cincinnatus et celle de Gordios c'est que dans les deux légendes il est question d'un homme et d'une charrue. Mais l'élément le plus poétique et le plus humain dans la légende de Cincinnatus, celui qui a fait survivre ce type de paysan magistrat dans la mémoire des peuples civilisés, et auquel le critique qui l'a appelée pédestre n'a rien compris, est précisément sans aucune analogie dans la légende de Gordios. C'est que Cincinnatus n'a pas échangé la charrue contre un royaume, mais il a abandonné avec regret sa femme et le petit champ qu'il travaillait lui-même, et il y est revenu avec empressement peu de jours plus tard après avoir remporté sur les ennemis de Rome, comme suprême magistrat de la République, une des victoires les plus éclatantes que connaisse la légende romaine.

De même dans la légende d'Aristodème, aussi bien que dans celle de Virginie, il s'agit d'un père qui tue sa fille. Mais de tels meurtres ne sont pas rares dans la légende et ne sont pas malheureusement sans exemple dans la réalité de la vie. Pourtant toute la ressemblance entre les deux légendes s'arrête là : il n'y a entre elles rien de commun pour les causes, les circonstances et les effets du meurtre. Ce qui prête à la légende de Virginie sa haute valeur morale et poétique, l'amour magnanime et terrible du père pour la fille qu'il tue pour la sauver du déshonneur, n'a rien à faire avec la légende d'Aristodème. On peut même dire qu'Aristodème ressemble beaucoup plus à Agamemnon ou à Jephté qu'à Virginius. Ainsi une critique qui veut voir à tout prix des répétitions partout où il n'y a que des ressemblances plus ou moins frappantes, devra logiquement considérer Aristodème comme une copie de Jephté.

On peut dire la même chose pour la sécession de la plèbe et l'apologue de Ménénius Agrippa. Des émigrés de Gèle furent, selon Hérodote, reconduits dans leur patrie par Téline, un des ancêtres de Gélon, qui réussit à les persuader au retour au moyen des symboles sacrés de Cérès et de Perséphone. On ne sait ni quand cela est arrivé ni si les émigrés étaient des aristocrates ou des démocrates, ou bien s'il s'agissait simplement d'une lutte entre les membres de l'oligarchie dominante; on ne sait si à cette occasion on a introduit à Gèle des réformes politiques; on ignore si entre les Géléens et les émigrés il y a eu lutte à main armée avant la paix. On voit par là que la ressemblance entre la sécession de Gèle et celle de Rome se réduit à celle qu'il y a dans toutes les luttes politiques où les mécontents abandonnent ou sont contraints à abandonner la patrie, et d'une manière ou de l'autre y reviennent quelque temps après : ce qui est arrivé cent fois dans l'histoire ancienne et dans

la moderne. Affirmer que Ménénius Agrippa ait été copié sur Téline est donc tout à fait arbitraire.

Je ne puis naturellement analyser ici sous ce point de vue toutes les légendes romaines : pour un certain nombre d'entre elles, j'ai tâché de le faire ailleurs de mon mieux. Dans cette analyse, du reste, il faut mettre de côté les Parallèles mineurs et le *De fluviis*, qui sont conservés parmi les œuvres de Plutarque, mais qui, comme on sait, ne lui appartiennent pas. Toutes ou presque toutes, les très nombreuses œuvres historiques grecques qui sont citées dans ces deux écrits ou ne sont pas mentionnées par d'autres sources ou bien sont mentionnées seulement par des auteurs qui ont puisé, paraît-il, à ces deux petits livres mêmes, comme Stobée. Cela suffit à donner des doutes sur les citations dont le pseudo-Plutarque fait bon marché. On s'accorde généralement à n'y voir que l'œuvre d'un faussaire. Prenons par exemple la légende du duel entre trois jumeaux de Tégée et de Phénéos en Arcadie que l'auteur des Parallèles prétend avoir puisée dans les *Arkadika* d'un certain Démaratus. Elle est absolument identique presque dans tous ses détails avec la légende des Horaces et des Curiaces : et il n'y a pas de doute que l'une soit copiée sur l'autre. Or cette légende arcadienne n'était rapportée par aucun historien plus célèbre que le prétendu Démaratus; si on la lisait dans Éphore ou dans Timée, il n'y aurait pas eu besoin d'aller la dénicher chez cet obscur écrivain. Mais il est tout à fait impossible qu'une légende romaine si populaire, si fameuse dans l'antiquité même, soit l'œuvre individuelle d'un annaliste qui l'aurait copiée entièrement dans le livre de Démaratus; outre qu'il est extrêmement invraisemblable qu'un écrivain romain du IIe siècle av. J.-C., qui connaissait à peine les principaux livres historiques des Grecs, ait pris la peine de chercher une œuvre obscure d'un auteur très obscur sur l'histoire, non d'Athènes ou de Sparte, mais de l'Arcadie. C'est donc que Démaratus, l'auteur des *Arkadika*, a copié une légende fameuse de Rome; ou bien, ce qui est encore plus probable, le pseudo-Plutarque a inventé de toutes pièces sa légende et son Démaratus. D'ailleurs le caractère secondaire et récent de la prétendue légende arcadique se trahit même par les noms tout à fait transparents de Critolaos et de Démodiké, qui en sont les héros. Il est évident en effet que le jugement populaire qui a absous Critolaos du crime commis en tuant Démodiké a suggéré au faussaire les noms de ces deux personnages.

Il faut donc rejeter le témoignage d'une source aussi trouble que le pseudo-Plutarque; et ce serait une critique très incohérente celle qui, tout en reconnaissant le peu de valeur des Parallèles et du *De fluviis*, voudrait

y puiser quand même des arguments contre l'originalité de la légende romaine. En même temps il faut prendre garde de chercher de parti pris des traces de dérivation où il n'y a tout au plus que des analogies fondées sur l'identité de la nature humaine et la ressemblance entre les conditions de développement des Grecs et des Romains : analogies qui ne sont ni plus ni moins singulières que celles qu'il y a entre les mythes et les légendes de tous les peuples et en particulier des peuples aryens.

Si l'on analyse avec ces critères la légende historique des premiers siècles de Rome, on voit que les traces d'influence grecque se réduisent à bien peu de chose; on peut même dire qu'elles se réduisent presque à rien. Je ne parle pas, cela va de soi, des mythes sur les origines latines et en particulier du mythe d'Énée, qui est de provenance grecque et conserve très clairement les caractères de cette origine. Pour le reste, on peut citer surtout les deux anecdotes bien connues sur la prise de Gabies, qui sont puisées dans Hérodote, et l'épiphanie des Dioscures à la bataille du Régille, qui répète sans aucun doute leur épiphanie à la bataille de la Sagra. Ces deux anecdotes sont l'œuvre d'annalistes peu scrupuleux et ne sont pas liées organiquement avec l'ensemble des légendes sur les Tarquins. La légende sur l'épiphanie des Dioscures à la Sagra peut avoir pénétré à Rome avec leur culte, qui y a été importé de l'Italie méridionale (soit directement, soit par l'intermédiaire de Tusculum), et il n'y a aucune difficulté à supposer qu'il s'agit d'une élaboration populaire spontanée de la légende grecque. Il peut se faire aussi que certains détails dramatiques de la reconnaissance entre Numitor et Romulus aient été empruntés par Nævius, le premier Romain qui dans une *praetexta* ait développé la légende de Romulus, aux reconnaissances théâtrales de quelque drame grec. Pareillement il est naturel que les annalistes qui ont rapporté des légendes telles que la défaite des Fabii au Créméra ou la fuite de Coriolan chez les Volsques, aient aperçu eux-mêmes les points de contact entre ces légendes et la bataille des Thermopyles ou la fuite de Thémistocle près d'Admète ou de Xerxès; tout comme il n'y a peut-être aucun historien moderne qui ait traité de la mort de Marc Botzaris sans faire allusion à Léonidas. Il est même possible qu'en développant dans leur prose la légende les annalistes aient emprunté aux faits grecs analogues quelques détails de peu d'importance. Il pourrait se faire par exemple que de cette manière les Fabii aient été réduits à environ trois cents et que la rencontre entre Coriolan et Attius Tullius ait été quelque peu remaniée et dramatisée sur le modèle des aventures de Thémistocle.

Mais enfin tout cela n'est qu'une question de détail qui intéresse surtout l'histoire littéraire. Et, en somme, on peut parfaitement établir que la légende historique des premiers siècles de Rome n'est pas d'origine grecque. S'il était nécessaire d'en donner encore une preuve, on n'a qu'à considérer le caractère spécifiquement romain qu'elle montre, non pas dans ses détails, mais dans son essence même. Si l'on fait abstraction de la dictature, la légende de Cincinnatus est réduite au néant. De même sans l'organisation gentilice de l'État romain la légende des Fabii au Crémera ne peut pas même se concevoir, et c'est sur la solide organisation de la famille et le profond respect de l'ancien Romain pour l'honneur de la femme que sont fondées les légendes de Virginie et de Lucrèce.

Cependant si ces légendes ne sont pas l'œuvre des Grecs, elles sont encore moins l'œuvre des annalistes romains. Ces annalistes étaient de piètres écrivains. On peut s'en tenir là-dessus au témoignage d'un juge compétent comme Cicéron. Nous avons du reste leurs fragments qui s'accordent entièrement avec lui. Nous pouvons, en particulier dans le cas de Valère Antiate, nous faire une idée de la nature de leurs inventions : c'était pour la plus grande partie de la rhétorique d'un goût très douteux; c'était de la spéculation juridique ou politique qui méconnaissait tout à fait les conditions réelles de l'âge primitif; c'était de la vanité nationale portée à un excès ridicule qui faisait inventer après chaque défaite romaine une revanche éclatante où on avait assommé les ennemis par dizaines de mille. Il faut du reste avoir une idée bien singulière du développement de la littérature romaine pour attribuer à Valère Antiate ou à Licinius Macer des inventions admirables que n'aurait pas dédaignées Virgile.

Cet ensemble de légendes poétiques qu'on distingue si bien dans la masse de la pseudo-histoire romaine, les annalistes ne l'ont donc pas inventé eux-mêmes ni copié de sources grecques : quelque retouche ou altération qu'ils y aient introduite quant au détail, ils ont dû le puiser dans la tradition orale. Mais c'était une tradition orale d'une ampleur, d'une netteté, d'un poétique, d'une complexité qui ne s'expliqueraient pas s'il s'agissait d'une simple tradition orale. C'est non seulement la légende d'un temple ou d'une famille; c'est dans son ensemble l'histoire poétique d'un peuple. Et on ne peut pas expliquer cette condition de choses d'une manière satisfaisante sans supposer que ces légendes ont été fixées par les chants épiques populaires.

Le premier qui ait relevé l'importance de ces chants dans la formation de l'histoire traditionnelle de Rome, c'est Jacques Perizonius dans ses *Animadversiones historicae* (Amstelaedami, 1685). Après avoir recueilli

les témoignages anciens sur l'épopée romaine, il conclut en ces termes (p. 207) :

Istis proinde apud Romanos tum epularibus canticis de clarorum virorum virtutibus ac rebus gestis, tum maxime funebribus orationibus... multum debet quae superest historia vetustissimorum urbis Romae temporum... sed tamen his ipsis, certe mortuorum laudationibus, non parum quoque vitiatam esse eandem veterem historiam ipsi Romani queruntur.

Après lui, Vico, dans la dernière édition de sa *Nouvelle Science* (1744), affirme que les plus anciens peuples ont parlé à l'origine poétiquement : il ajoute avec une comparaison pittoresque que l'usage de parler poétiquement s'est prolongé longtemps dans l'âge historique, « comme les grands fleuves rapides s'avancent et se répandent beaucoup dans la mer, tout en conservant douces les eaux qu'ils y ont amenées avec la violence de leur cours ». Il croit pourtant que l'analyse de la très ancienne poésie renfermée dans la tradition romaine peut nous conduire à d'importantes découvertes sur l'antiquité. Il donne même un échantillon de ces découvertes, sur lequel du reste il est inutile d'insister ici [1].

(*La suite à un prochain cahier.*)

Gaetano DE SANCTIS.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LES FOUILLES ALLEMANDES AU TURKESTAN.

L'été dernier, j'ai eu la bonne fortune d'entrevoir une partie des trésors rapportés du Tourfan par MM. Grünwedel et von Le Coq et leurs vaillants collaborateurs. Ils sont exposés, ou plutôt déposés provisoirement au Musée ethnographique de Berlin, où plusieurs savants, travaillant sous la direction des explorateurs, s'occupent à les classer et à en préparer la publication, en attendant qu'on trouve à les caser ailleurs, car les Musées royaux regorgent déjà de richesses. Ces sculptures, ces peintures, ces étoffes et ces manuscrits échappent à ma compétence, et un examen superficiel ne me donne pas le

[1] Voir l'édition de Giuseppe Ferrari (Milan, 1844), p. 196 et suiv.

droit d'en parler ici. Si je me hasarde à le faire, c'est pour obéir à un sentiment de gratitude envers M. Pischel, qui a bien voulu me raconter comment furent organisées les expéditions patronnées par le Gouvernement prussien et par l'Académie de Berlin, et surtout envers M. von Le Coq, à l'inépuisable obligeance duquel je dois une des impressions les plus fortes qu'il m'ait été donné d'éprouver devant des reliques du passé. Aussi bien, malgré l'intérêt des rapports, des mémoires et des conférences dont ces découvertes ont fait le sujet [1], leur portée est si considérable, elles ouvrent des horizons si vastes, que l'heure n'est pas venue de porter sur elles un jugement définitif. Dans le *Journal des Débats* du 2 novembre dernier, M. G. Migeon les a présentées au public français, dans un article nourri de faits et d'aperçus généraux sur les courants d'art qu'elles sont appelées à révéler [2]. À un point de vue plus spécial, je voudrais montrer, en quelques mots, ce que l'histoire et l'archéologie musulmanes peuvent attendre des résultats de ces fouilles désormais classiques.

L'historien qui étudie les pays musulmans dans leurs littératures et dans leurs monuments se trouve tôt ou tard en face de problèmes troublants dont ni les unes ni les autres, malgré leurs ressources inépuisables, ne paraissent jamais devoir lui donner la solution. Bien que la conquête ait répandu dans le monde la langue arabe et la religion de Mahomet, les civilisations issues de ce grand effort ne furent arabes et musulmanes que de nom. Sous l'apparente uniformité de l'Islam, les peuples conquis ou annexés restaurèrent partout, en des formes rajeunies, les traditions de leurs vieilles cultures autochtones. On a reconnu depuis longtemps que la civilisation musulmane, sur les bords de la Méditerranée, plonge ses racines dans la culture byzantine, ou plutôt hellénistique, et que plus à l'Est, elle renaît de la culture persane.

À cette évolution s'associe bientôt un groupe ethnique dont le rôle, naguère mal défini, faute de documents précis, apparaît de plus en plus comme essentiel : je veux parler des peuples turcs. À quelque moment qu'on les considère, ces peuples révèlent, à défaut d'un génie très original, une étonnante puissance d'assimilation. Où que l'on jette les yeux dans le vaste monde asiatique, on voit surgir les Turcs entre deux civilisations, présidant aux échanges et créant des courants de l'une à l'autre. Ce phénomène a été mis en évidence par une série de découvertes et de travaux récents sur les empires turcs préislamiques établis dans le Nord de l'Inde, à l'Est de la Perse, en Transoxane, dans le Turkestan, dans la Sibérie et jusqu'en Chine.

Ce que les Ouigours, les Toukioues et d'autres clans fondateurs d'empires

[1] Le dernier mémoire paru est celui de F. W. K. Müller, *Uigurica*, dans les *Abhandlungen der K. Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 24 décembre 1908.

[2] Ces lignes étaient déjà sous presse lorsque a paru, dans le *Journal Asiatique*, 10ᵉ série, XII, p. 319 et suiv., sans nom d'auteur, un excellent compte rendu des fouilles allemandes au Turkestan, qui me paraît être dû à la plume de M. L. Finot.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ont fait autrefois entre les peuples aryens et ceux de l'Extrême-Orient, les Gouzzes, les Turcomans et les tribus congénères le feront, au moyen âge, entre le Turkestan et la Méditerranée. Et l'on n'est pas peu surpris de retrouver, jusque dans l'iconographie et l'épigraphie de l'époque seldjoukide, sous une mince enveloppe arabe et musulmane, des idées et des formes d'art qui nous ramènent, en remontant plusieurs siècles, au Turkestan et jusque vers l'Orkhon. Sans m'arrêter ici à l'épigraphie, que j'étudierai ailleurs[1], je me borne à quelques mots sur l'iconographie.

L'historien dont je parlais tout à l'heure a lu dans tous les manuels que l'Islam interdit les représentations figurées. À l'appui de cette thèse, on lui a cité des textes tirés des traditions canoniques et des recueils de droit, et s'il borne son regard aux rives de la Méditerranée, ce qu'il y voit semble bien lui en démontrer l'exactitude. Mais si sa curiosité le pousse à jeter les yeux sur l'Asie Mineure, sur la Mésopotamie, sur la Perse, sur l'Inde et sur l'Asie centrale à l'époque musulmane, il verra surgir de partout les témoins d'une iconographie aussi riche que variée, dont il cherchera vainement le sens et l'origine dans les sources musulmanes. S'il recourt alors aux travaux modernes sur la défense des images chez les musulmans, il apprendra que cette défense, formulée par les canons, n'est que l'expression d'une antipathie populaire, qui procède à son tour de vieilles superstitions touchant à la magie et à l'envoûtement; que cette aversion superstitieuse entre en lutte avec le goût des arts graphiques, plus ou moins inné à tous les peuples, et que l'une de ces tendances apparaît toujours en raison inverse de l'autre; enfin, que dans la culture musulmane, composé profondément hétérogène, le goût des représentations figurées reparaît partout où il préexistait à l'invasion de l'islamisme. Mais ces notions théoriques ne lui donneront pas la clef de l'origine des motifs iconographiques répandus à profusion dans les arts musulmans : dans les peintures et les miniatures, sur les faïences et les verres émaillés, sur les ivoires et les bronzes, sur les monnaies et les médailles, sur les tapis et les étoffes. Alors, notre savant interrogera les arts préislamiques de l'Asie et de l'Afrique du Nord : l'art hellénistique, l'art byzantin, l'art copte, l'art persan, l'art hindou, peut-être l'art chinois. Cette étude un peu désordonnée lui apprendra beaucoup de choses; elle ne pourra le satisfaire entièrement. Partout il apercevra des ressemblances, il entreverra des rapports possibles; partout aussi il découvrira des lacunes dans la trame de ses déductions. C'est ici que les découvertes du Tourfan seront pour lui comme un trait de lumière. Sans lui donner encore la clef de tous les problèmes obscurs, elles élargiront brusquement le champ de ses recherches, en lui montrant, au cœur de la Haute Asie, et bien avant l'époque où les arts dits *musulmans* fleurissent dans l'Asie occidentale, des motifs iconographiques familiers à ces arts. Un seul exemple fera comprendre ma pensée.

[1] Voir van Berchem et Strzygowski, *Monuments musulmans*, I. *Amid*, et *C. I. A.*, III, *Diwrigi* (sous presse).

Parmi ces motifs, un des plus fréquents représente un homme assis à l'orientale, vêtu d'une ample robe brodée, à larges manches, portant une coiffure ou un diadème, et jouant d'un instrument à cordes qu'il tient horizontalement, la main droite sur les cordes, la gauche sur la touche. Ce motif figure sur des médailles du calife abbasside Muqtadir, au début du xe siècle; on le retrouve, au xiiie siècle, sur des faïences, des verres émaillés et des cuivres damasquinés de Perse et de Mésopotamie, plus tard encore, dans les miniatures et sur les étoffes de la Perse et de l'Asie centrale[1]. Ce motif est connu de l'art sassanide[2], mais je ne crois pas qu'on le retrouve dans les arts anciens du bassin de la Méditerranée. Quelle qu'en soit l'origine, il est oriental, et non occidental; dans les arts musulmans du moins, il est senti et rendu à l'orientale. Or, on le retrouve dans une page enluminée d'un manuscrit manichéen en langue ouigour, provenant d'Idiqut-shahri. Un des personnages de cette délicate miniature est un homme assis sur ses genoux, les jambes repliées, vêtu d'une ample robe à dessins polychromes, coiffé d'une tiare et jouant d'un instrument à cordes qu'il tient comme ses pareils dans les répliques musulmanes[3]. Je ne prétends pas que le joueur de *vīṇā* du manuscrit ouigour soit le prototype direct des joueurs de luth musulmans; je me borne à noter un rapprochement suggestif, quel que soit d'ailleurs le sens de toutes ces figures, qu'il ne saurait être question d'étudier ici.

Pour que ces comparaisons produisent tous leurs fruits, il faut attendre que la publication complète des fouilles du Tourfan en permette l'étude méthodique. J'apprends de bonne source que la Direction des Musées prussiens, qui leur porte l'intérêt le plus éclairé, se propose de leur consacrer quelques beaux volumes. Souhaitons à MM. Grünwedel et von Le Coq et à leurs savants collaborateurs de voir bientôt leurs patients efforts couronnés par un monument digne de leurs découvertes.

Max van BERCHEM.

[1] Pour les monnaies de Muqtadir, voir Nützel (*Zeitschrift für Numismatik*, XXII, p. 259 et suiv.); les autres sources sont trop nombreuses pour être citées ici.

[2] Voir par exemple le décor de la coupe d'argent de la collection Stroganof dans Riegl, *Ein orientalischer Teppich*, fig. 3, p. 16.

[3] Voir A. von Le Coq, *Fragment einer manichäischen Miniatur mit uigurischem Text aus der Ruinenstadt Idikut-Schahri bei Turfan*, avec une planche en couleurs et un spécimen des nouveaux caractères ouigours de l'Imprimerie impériale à Berlin.

LES DÉCOUVERTES DE M. GAUCKLER, AU JANICULE.

L'Académie a connu, par des communications faites en séance et par des relations insérées dans les *Comptes rendus,* les résultats des fouilles qui ont été faites, dans l'hiver 1907-1908, par M. Gauckler, sur le Janicule, dans la villa de M. Wurtz et dans le terrain contigu, appartenant à la Société immobilière du Janicule. Ces fouilles ont conduit à la découverte du *lucus Furrinæ,* où a été tué Caïus Gracchus, et elles ont permis de constater qu'à la fin du second siècle de notre ère le culte de la vieille déesse latine Furrina avait fait place, dans ce ravin boisé, à celui de divinités orientales.

Ces fouilles, qui avaient déjà fait connaître de curieuses inscriptions, ont été reprises, à l'automne de 1908, dans le terrain de la Société immobilière, aux frais de M. Henri Darier, banquier à Genève, sous la direction conjointe de M. Gauckler, promoteur de l'entreprise, de M. Gaston Darier, fils du donateur, et de M. Georges Nicole, fils du savant professeur de Genève. Elles viennent d'aboutir, tout récemment, à des découvertes des plus importantes, dont il importe de réserver l'honneur à ceux qui en sont les vrais auteurs.

La marche régulière des travaux a fait reconnaître que les édifices consacrés aux divinités syriennes formaient un ensemble très complexe. Les ruines du temple principal doivent se trouver dans le parc de M. Wurtz, où, pour le moment, on n'a point l'autorisation de fouiller; mais ce qui indique la place de cet édifice et ce qui en fait prévoir l'importance, c'est l'escalier de marbre blanc qui y donnait accès. Ses premières marches sont encore en place, au haut du terrain que les fouilles ont dégagé. Dans ce terrain, des deux côtés d'une large esplanade, il a été déblayé deux grandes chapelles, dont chacune paraît avoir eu sa destination spéciale et qui toutes deux ont fourni de précieux débris des statues qui y étaient proposées à la vénération des fidèles.

Tout en haut du terrain, à gauche du spectateur tourné vers le fond du ravin, on a trouvé, dans une cachette soigneusement ménagée, une statue de marbre de Dionysos, copie romaine d'un type praxitélien, à laquelle il ne manque que le bout du nez. Ce qu'elle a de particulier, c'est que les mains, le visage et les cheveux étaient tout dorés; la dorure est encore partout adhérente et visible. La pièce où a été ramassée cette statue est attenante à une grande salle, au centre de laquelle se voient des substructions qui sont celles ou d'un autel ou d'une large cuve; mais la grande surprise de la fouille a été de trouver, sous cet autel ou cette cuve, soigneusement couchée sur un lit de terre, à l'abri d'un plafond de tuiles, une statue de bronze doré, qui représente une divinité féminine. Les bras allongés le long du corps, elle a l'aspect d'une momie enveloppée d'une gaine dont le visage seul émerge. Un dragon fait cinq fois le tour de cette gaine, enroulé de gauche à droite, la queue appliquée en arrière contre les talons de la déesse, la tête posée sur le front

de celle-ci. En avant de cette même chapelle ont été recueillis les fragments d'une autre statue, d'une statue en basalte noir, de style égyptisant. Elle représente un jeune dieu, peut-être un Osiris.

De l'autre côté de l'esplanade, faisant face au bâtiment ci-dessus décrit, une autre chapelle, précédée d'une sorte de narthex, et terminée à son fond par une abside. Au centre de cette pièce, les restes de ce qui semble un autel triangulaire. Au fond, une abside, où on a ramassé les débris d'une statue qui paraît être celle d'une divinité masculine, d'un Zeus d'un caractère particulier.

Voici vers quelle explication de cet ensemble inclinerait maintenant M. Gauckler, en attendant que des recherches ultérieures lui permettent des conclusions définitives :

On aurait là un temple syrien dédié au *Jupiter Hierapolitanus* (Hadad), dont la statue aurait trôné dans l'abside de l'édifice de droite, et à sa parèdre *Atergatis*, la *Venus Cœlestis* des Romains, que représenterait l'idole enfermée sous l'autel ou la cuve du bâtiment de gauche; mais il y a une distinction à faire entre les deux constructions. La première aurait été réservée au culte proprement dit. Ce serait la demeure du dieu, où l'on aurait sacrifié sur un autel qui est encore intact. La seconde chapelle aurait été destinée aux cérémonies d'initiation et de consécration. Il y aurait, entre les deux parties, la même différence qu'entre la basilique et le baptistère dans les sanctuaires chrétiens. L'analogie du second monument avec un baptistère se poursuit jusque dans les moindres détails. C'est le plan octogonal de la cella centrale, ce sont les deux vestibules symétriques ménagés l'un pour l'entrée, l'autre pour la sortie, surtout le massif du milieu qui est peut-être une cuve baptismale.

Un texte de Macrobe, *Saturnales*, l. I, cité par M. Gauckler, atteste que, dans le temple d'Hiérapolis, devant le trône du dieu, se dressait l'image d'une divinité féminine, dont le corps était entouré par les replis d'un dragon [1].

Il a été trouvé aussi dans cette enceinte plusieurs tombes sans mobilier funéraire ni inscription qui permettent d'en fixer la date.

G. PERROT.

[1] Il ne faut pas confondre Hiérapolis (aujourd'hui *Maboug*, sur l'Euphrate), avec Héliopolis (*Baalbek*). C'est le temple de Hiérapolis et ses statues de culte que décrit Macrobe. Voici le texte en question : « Hieropolitani praeterea qui sunt gentis Assyriorum, omnes Solis effectus atque virtutes ad unius simulacri barbati speciem redigunt... Ante pedes imago feminea est cujus dextra lævaque sunt signa feminarum; ea cingit flexuoso volumine draco... Signa duo æque feminea quibus ambitur hylem naturamque significant confamulantes, et draconis effigies flexuosum iter sideris monstrat. »

DERNIÈRES FOUILLES DU FORUM.

Le dernier rapport officiel de M. Boni, directeur des fouilles du Forum, a été publié dans les *Notizie* de 1906. Les fouilles ont été poursuivies depuis lors aux points suivants :

1. À la *basilica Aemilia,* du côté Nord-Est. Il a fallu déblayer une grande épaisseur de terres et on n'a pas encore atteint les murs antiques. La fouille a seulement donné une quantité de débris de colonnes et de plaques de revêtement en marbre africain.

2. À la *basilique de Constantin.* Du côté Est, dans la nef latérale Sud, on a dégagé des arcades de briques, qui formaient le soubassement de l'édifice. Du côté Ouest, dans la nef centrale, on a mis au jour un grand débris de la voûte effondrée, aux caissons garnis de stucs. La fouille, très profonde en ce point, semble avoir atteint le niveau primitif; aussi est-il très remarquable qu'elle n'ait rencontré aucune trace des constructions antérieures.

3. À l'*Arc de Titus.* On a découvert, à l'Est de l'Arc, du côté du Colisée, un ensemble de ruines orientées presque rigoureusement selon les points cardinaux. Les fondations sont des murs de grands blocs de tuf, dont l'un est engagé sous le pilier Sud de l'Arc. Le plan du sol antique, sur lequel ces murs posent, est inférieur au niveau actuel de près de quatre mètres. Selon M. Boni, ces ruines seraient les restes du premier temple de Jupiter Stator.

Mais ce qui est surtout important, c'est que les fouilles ont démontré que *la direction même du clivus Palatinus est de date républicaine;* M. Boni en a découvert le niveau primitif et exploré les égouts. Par suite, remontant le clivus, on a l'assurance de rejoindre la porta Mugonia. Même M. Boni ne désespère pas de trouver un nouveau sepulcretum en cette région, à laquelle il faudrait alors rapporter les légendes relatives aux tombeaux des Valerii.

Quant à la question de l'emplacement primitif de l'Arc de Titus, les fouilles actuelles n'ont rien appris.

4. *Entre l'Arc et l'Atrium Vestae.* M. Boni déblaie les ruines d'une maison de date républicaine, en appareil réticulé, à nombreuses chambres exigües, quelques unes encore voûtées; le pavé de mosaïque est conservé. De grosses masses de blocage, coupant ces murs, rejoignent le niveau républicain; elles semblent appartenir à des fondations de date byzantine.

A. PIGANIOL.

UNE STATUETTE ÉGYPTIENNE À CHERCHEL.

On a trouvé récemment en Algérie, à Cherchel, en creusant les fondations d'un bâtiment dans la partie du Sud-Ouest de la ville, une statuette égyptienne haute actuellement de 0 m. 45. Elle est faite d'une pierre noire

identique à celle qui a été employée pour la statue de Thoutmosis découverte jadis dans la même ville. La tête n'existe plus. C'est l'image d'un prêtre vêtu d'une longue robe et portant autour du cou et sur les épaules une peau de panthère. Une inscription hiéroglyphique en deux colonnes est gravée sur le dos. Elle signifie, d'après M. G. Bénédite :

« . . . de Ptah, prêtre des dieux de Haït. . . prophète de Khnoum, dieu de Biou-hor, prophète d'un dieu-faucon, divinité de Sekhetbet, prophète de Soqaris de Haït-horou, scribe de Ptah, chef de l'Atelier (*ʿamt*), prophète de Ptah, maître des travaux du temple de Ptah-Risanbouf, qui est seigneur de Ankh-tooui, chef des secrets du temple de Ptah, [seigneur du] Rostaou [de ceux] du temple d'Hapis, du temple d'Osiris de Saqad. . .

« ... connaissant les secrets du Sud et du Nord, premier prophète de tout dieu, chef des prophètes de tous les dieux et déesses du Sud et du Nord, prince héréditaire, grand prêtre de Ptah, Petoubastit, fils du prince héréditaire, chef des secrets du temple de Ptah-Rostaou de Saqad, Psiphtah, fils de la dame Imhotep. Que ces noms aient la durée du soleil! »

La statuette serait de l'époque ptolémaïque. On sait que Juba II, roi de Maurétanie, qui fit tant pour l'embellissement de Cherchel, avait épousé Cléopâtre Séléné, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre.

R. C.

NOUVELLES DIVERSES.

M. Andreas Galante a découvert au *Staatsarchiv* de Munich un fonds de plus d'un millier de lettres, adressées au prince-évêque de Trente, le cardinal Christoph von Madruz, par des princes, des cardinaux et des personnages ecclésiastiques et relatives au concile de Trente. (*Literarisches Zentralblatt*, 1909, p. 204.)

— Sous la direction de MM. Baumgartner, Meyer von Knonau, Oechsli et Tobler commencera prochainement à Zurich la publication d'une nouvelle collection intitulée : *Schweizer Studien zur Geschichtswissenschaft*. Elle aura principalement pour objet de grouper les thèses de doctorat traitant de l'histoire de la Suisse, de l'histoire générale, et des sciences auxiliaires de l'histoire, présentées aux Universités de Bâle, Berne et Zurich.

École Anglaise d'Athènes. M. R. M. Dawkins a exposé les résultats des fouilles opérées à Sparte dans le temple d'Artémis. On a trouvé plusieurs stèles, dont l'une représente en relief la façade du temple archaïque. Un peu au Sud ont été découverts des vestiges d'un édifice encore plus ancien, qui avait des murs en briques crues et une cella divisée dans sa longueur par un rang de colonnes en bois. Les objets rencontrés au cours des fouilles se com-

posent de terres cuites, d'ivoires et de poteries. (*Athenæum*, 6 février 1909, p. 174.)

Nécrologie. On annonce de Prague le décès de M. Johann von Kelle, qui avait été, de 1857 à 1899, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université allemande de cette ville. Il était l'auteur d'une *Geschichte der deutschen Literatur von der ältesten Zeit bis zum dreizehnten Jahrhundert.*

LIVRES NOUVEAUX.

Gaston Boissier, Gaston Darboux, Alfred Franklin, Georges Picot, Georges Perrot, Henry Roujon. *L'Institut de France*, 2 vol. in-4°. — André Marty et Jules Laurens, 1909.

C'est l'an dernier qu'a paru le volume, publié par la Librairie Laurens, qui a pour titre : *L'Institut de France*, et dont les différentes parties ont été rédigées par les secrétaires perpétuels des cinq Académies. Un autre libraire, M. André Marty, qui a fait ses preuves d'homme de goût, a eu l'idée de reprendre cet ouvrage et de le présenter sous une autre forme aux amateurs de beaux livres richement illustrés. Dans cette nouvelle édition, l'ouvrage, dont le texte n'a point subi de changement, forme deux volumes grand in-4° qui ont été tirés à 125 exemplaires numérotés. L'impression, sur papier à la cuve, est belle et correcte; mais ce qui fait ici la valeur et l'originalité de l'entreprise, c'est les images qui ont été jointes au texte, les reproductions d'anciennes estampes ou de documents de tout genre qui, à divers titres, se rattachent à l'histoire des Académies de l'ancien régime ou à celle des Académies dont la fédération constitue l'Institut. Les deux volumes contiennent en tout 225 documents de ce genre, tous tirés hors texte avec un soin et un succès qui font honneur aux habiles artistes dont M. Marty s'est ménagé le concours; on croirait avoir sous les yeux les originaux mêmes des admirables gravures du XVIIe et du XVIIIe siècle qui nous ont transmis les portraits de nos ancêtres académiques.

Pour donner une idée de l'intérêt que présente cette illustration, nous signalerons quelques pièces prises comme au hasard dans ce répertoire d'un aspect varié. Pour l'histoire des bâtiments, voici de vieux plans du quartier et une pittoresque eau-forte de Callot, avec la tour de Nesle au premier plan, puis plusieurs vues du *Collège des quatre Nations*, tel qu'il était avant la Révolution et avant la construction du pont des Arts. Dans le chapitre consacré à l'Institut considéré dans son ensemble, on remarquera les planches en couleur qui figurent les costumes des membres de l'Institut sous le Directoire et sous le Premier Empire. Aux culottes courtes près, le costume que l'Empereur nous avait donné est encore celui que nous portons. Au titre de l'Académie Française, on rencontre, parmi des portraits de toute beauté, reproduites en fac-similé sur un parchemin jauni auquel est attaché le sceau royal, les lettres patentes données par le roi Louis XIV à l'Académie Française et le texte du privilège accordé pour l'impression du Dictionnaire de l'Académie. Pour ce qui regarde l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, on

trouvera dans ce chapitre, outre les vivantes effigies de plusieurs des membres les plus célèbres de l'ancienne Académie, une photographie d'Ernest Renan encore jeune, qui avait été communiquée par M. Berthelot. J'arrête ici cette revue; mais l'histoire des trois autres Académies n'a pas donné lieu à la transcription de documents moins curieux, qui ont tous été choisis avec goût et reproduits en perfection.

Ce livre, si le prix n'en était si élevé, devrait avoir sa place dans le cabinet de chacun d'entre nous; si nous ne pouvons nous offrir ce luxe, nous serons heureux de le trouver à la bibliothèque de l'Institut, à laquelle M. Marty a offert l'exemplaire qui porte le n° 19.

G. Perrot.

H. Willers. *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien, besonders auf die Funde aus Deutschland und dem Norden hin;* 1 vol. in-4°, 112 pages, 56 figures dans le texte et 8 planches hors texte. — Hanovre et Leipzig, Hahnsche Buchhandlung, 1907.

Ces *Nouvelles recherches sur l'industrie romaine du bronze à Capoue et en Basse Germanie* font suite au travail que le même auteur avait consacré, six ans plus tôt, aux seaux de bronze de Hemmoor (*Die römischen Bronzeeimer von Hemmoor,* Hannover et Leipzig, 1901). M. Willers examine successivement les différentes sortes de vases antiques en bronze que l'on rencontre au delà du Rhin; pour chaque catégorie il dresse la liste des trouvailles, en ajoutant à ses inventaires descriptifs une bibliographie détaillée, une illustration abondante, un relevé des marques de fabrique (p. 85-91), une table des provenances (p. 105-107), une table des musées cités (p. 109-111), qui font de son livre un très précieux instrument d'étude. Il compare ensuite les objets recueillis en Germanie avec ceux d'Italie et particulièrement de Campanie (Musée de Naples). Les découvertes de trésors monétaires (par exemple à Ornavasso, p. 13-18, ou à Franzburg près de Hanovre, p. 100-104) lui donnent d'utiles indications chronologiques. Il résulte de ses enquêtes et de ses confrontations que la Germanie indépendante doit beaucoup plus qu'on ne le croit d'ordinaire au commerce romain. Les seaux et vases de bronze de belle apparence et richement ornés dont se servaient les Germains au premier siècle de l'ère chrétienne venaient, par l'intermédiaire du grand marché d'Aquilée (p. 27-29), des ateliers campaniens; l'identité des formes, des motifs décoratifs, des procédés de fabrication et des signatures d'artisans ne laisse, sur ce point, aucun doute. D'autres vases, d'une technique moins perfectionnée et portant parfois des signatures caractéristiques, sortaient d'ateliers qui s'étaient fondés en province, sur les bords du Rhin, à l'imitation de ceux de la Campanie. Tandis que la poterie gauloise sous l'Empire, comme l'a montré M. Déchelette, inondait l'Italie elle-même de ses produits, c'est au contraire l'industrie italienne du bronze qui alimentait à cette époque, directement ou indirectement, les marchés de la Germanie indépendante. Les recherches de M. Willers ont renouvelé l'un des chapitres les plus importants et les plus mal connus jusqu'ici de l'histoire des relations commerciales du monde romain avec le monde barbare.

Maurice Besnier.

Philologie et linguistique. Mélanges offerts à L. Havet par ses anciens élèves et amis; 1 vol. in-8°. — Paris, Hachette, 1909.

Ce livre est destiné à commémorer le soixantième anniversaire de M. L. Havet; c'est un de ces recueils de mélanges dont la louable coutume s'est

introduite chez nous depuis quelque temps. Naturellement, les divers collaborateurs ont choisi des sujets qui se rapportent, d'une façon ou de l'autre, aux études habituelles de celui qu'ils voulaient fêter. Plaute a fourni à M. Audoin un article sur la *Composition métrique des Cantica* et à M. Bonnet une note intitulée : *Smikrinès, Euclion et Harpagon.* M. P. Thomas a rappelé à propos du *Querolus* un passage du jurisconsulte Ch. Loyseau sur l'abus des justices de village (*Le Querolus et les justices de village*). La prose métrique a fourni à M. Bornecque l'occasion de parler du *Post reditum ad Quirites* et à M. Serruys celle d'étudier *les procédés toniques d'Himerius et les origines du cursus byzantin.* La critique des textes et la grammaire latine sont naturellement plus amplement représentés. M. Cumont apporte une correction à un texte de Saint Augustin (*Adamas, génie manichéen*); M. Monceaux donne le texte complet de *l'Isagoge latine de Marius Victorinus;* M. Delaruelle présente différentes observations sur des textes de Plaute, Térence, Cicéron, etc.; M. Gilles sur *les noms de nombre dans César;* M. Ch. Michel, sur *un passage de Jamblique;* M. P. Lejay parle des *progrès de l'analyse dans la syntaxe latine,* M. Marouzeau de *la forme du parfait passif latin,* M. de Saussure des *Composés latins du type agricola,* etc. Enfin, pour rappeler à M. Havet qu'il a, avant de se spécialiser à la philologie latine, fait connaissance avec d'autres disciplines, on lui a offert quelques articles relatifs à la paléographie grecque (M. Jacob) et à la littérature grecque (MM. Parmentier et Th. Reinach); à la langue celtique (MM. Loth et Vendryès), à l'épigraphie grecque (M. Holleaux) et à l'épigraphie latine (MM. Audollent et Cagnat).

R. C.

M. Winternitz. *Geschichte der Indischen Litteratur.* 2[ter] Halbband. — Leipzig, Amelang, 1908.

M. Winternitz poursuit avec une activité méritoire son œuvre heureusement commencée. Ce nouveau fascicule est consacré à l'Épopée — Mahâbhârata et Râmâyana — et aux Purânas. On y retrouve toutes les qualités qui ont valu au premier volume un accueil empressé. M. Winternitz n'est pas seulement très bien renseigné; il se meut dans cette littérature immense avec l'aisance et la sûreté que donne une connaissance approfondie et familière des textes. Il s'est proposé d'écrire un manuel utile; il a parfaitement adapté à cet objet l'allure, le ton, les dimensions de son livre. Des analyses adroitement présentées y tiennent une place légitime. On y attend moins des nouveautés personnelles, des théories ambitieuses, qu'un tableau exact et documenté des problèmes de l'histoire littéraire, tels qu'ils sont actuellement posés.

Au service de cette tâche l'auteur a mis une information très vaste. L'heure n'est pas venue encore — si elle doit sonner jamais — des conclusions décisives, capables d'ordonner dans leur développement authentique et dans leurs relations réelles la masse des monuments et la cohue confuse des idées et des traditions. A en marquer les caractères propres, à les classer suivant les vues qui ont cours, M. Winternitz apporte un soin et une précision exemplaires. Son œuvre demeurera précieuse pour tous ceux, étudiants ou amateurs, qui sont en quête d'enseignement positif: la circonspection habituelle de ses jugements, dût-elle parfois sembler un peu timide, se justifie par la préoccupation qui a inspiré l'entreprise. Tout le monde, d'ailleurs, pourra lire avec profit et avec agrément un livre écrit en une langue limpide, généralement alerte et simple. E. S.

Cl. Huart. *Les calligraphes et les*

miniaturistes de l'Orient musulman. 1 vol. in-8°. — Paris, E. Leroux, 1908.

Contribution précieuse à l'étude de la calligraphie et de la miniature dans l'Orient musulman, ce livre abonde en renseignements techniques et historiques.

Les nombreuses indications qu'il donne sur les auteurs des inscriptions monumentales des grands édifices de la Turquie et de la Perse sont en grande partie inédites. Ces renseignements sont d'autant plus intéressants qu'on sait que l'épigraphie monumentale constitue un des éléments principaux de la décoration des édifices musulmans.

Les plus célèbres calligraphes que cite M. C. Huart étaient de véritables artistes, dans toute l'acception du mot; excellents décorateurs, ils connaissaient l'ornementation florale et géométrique, la dorure, l'art du relieur, et en Perse, dans le Turkestan et dans l'Inde, toutes les délicatesses de la composition des miniatures et de l'execution des figures. Quelques-uns d'entre eux (Séïd-Féiz-Ullah, Wéli-Eddin, Teknedji-Zadé) paraissent avoir été des architectes de talent; d'autres étaient d'excellents sculpteurs (Ismaïl - Tachdji - Zadé); d'autres gravaient sur pierre dure ou exécutaient les coins des monnaies.

Les princes et quelques souverains même s'appliquèrent à cet art et M. Cl. Huart cite les noms de quelques-uns d'entre eux qui se distinguèrent d'une façon remarquable.

Bien que cet ouvrage soit illustré de dix excellentes planches, on doit regretter que l'illustration n'en soit pas plus abondante. On aurait aimé à y trouver non seulement des exemples de caractères isolés d'écritures, *Naskh*, *Thulut*, *Riqâ*, etc., mais encore des fragments de textes manuscrits, quelques inscriptions de dalles tombales et surtout quelques-unes de ces inscriptions monumentales qui décorent les édifices encore debout de Constantinople, de Brousse, de Tabriz, d'Ispahan, etc., que M. C. Huart cite dans son livre et dont il nous fait connaître les auteurs.

H. Saladin.

Pierre Aubry. *Cent motets du XIIIe siècle, publiés d'après le manuscrit Ed. IV. 6 de Bamberg.* Publication de la Société internationale de musique. Section de Paris. — Paris, Rouart, Lerolle et Cie et Paul Geuthner. 1908, 3 vol. in-4°, dont un de reproductions phototypiques.

Cette publication fera honneur à la Section parisienne de la Société internationale de musique, pour laquelle M. J. Écorcheville prépare un Catalogue du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque nationale avec le concours de l'Institut. L'ouvrage de M. Pierre Aubry constitue une des contributions les plus importantes apportées en ces derniers temps à l'archéologie musicale. Il se divise en trois parties très distinctes. Le tome premier donne une reproduction phototypique du manuscrit original, contenant 64 feuillets ou 128 pages de musique, plus les deux plats de la reliure. La transcription en notation moderne et mise en partition des motets ou airs du XIIIe siècle occupe le volume deuxième en entier. Enfin, dans le tome III, l'auteur a réuni les études et commentaires suggérés par le manuscrit de Bamberg. Ce travail est complété par la reproduction de treize feuillets tirés des plus anciens manuscrits de musique conservés dans les bibliothèques de Wolfenbuettel, de Worcester, de Madrid, de Paris, de Florence, de Londres, de Montpellier, de Turin. Ces phototypies rapprochent ainsi les spécimens les plus variés des anciennes notations musicales et fournissent de précieux points de comparaison avec le manuscrit de Bamberg. Des observations sagaces de l'auteur nous ne retiendrons ici que

deux ou trois points ayant trait à l'histoire générale de la musique religieuse ou profane. M. Pierre Aubry, en annonçant l'intention de publier sous la même forme d'autres manuscrits anciens de même nature, conservés dans les bibliothèques étrangères, expose les raisons qui l'ont déterminé à commencer la série par le recueil de Bamberg. « C'est, dit-il, que les motets qui s'y trouvent contenus représentent la forme la plus parfaite et la plus caractéristique de la composition polyphonique au siècle de saint Louis. Le grand public, quand il entend un motet de Palestrina ou de Roland de Lassus, est assez porté à croire que les maîtres de la Renaissance ont été les créateurs de cette forme d'art. On ignore généralement que c'est aux premières années du XIIIe siècle qu'il faut faire remonter les origines du genre et que, cent ans plus tard, le motet avait déjà considérablement évolué au travers d'incessantes transformations. Vers la fin du siècle, ce genre avait atteint son point de perfection et le type qui est suivi dans le manuscrit de Bamberg représente le motet classique du moyen âge. »

Sur la provenance même du manuscrit l'auteur présente de curieuses constatations. Non seulement le manuscrit est français, bien français, les motets profanes en langue vulgaire du XIIIe siècle le démontrent en toute évidence; mais, de plus, il est parisien et provient très probablement de l'église Notre-Dame de Paris. « C'est à Paris, dit M. Aubry, qu'apparaissent, au début du XIIIe siècle, peut-être même à la fin du siècle précédent, les premières manifestations, historiquement attestées, de la musique sacrée. » L'importance d'une pareille constatation pour l'histoire de l'art ne saurait échapper à personne. Si l'opinion de M. Aubry rencontre encore quelque opposition, l'auteur a réuni des arguments assez sérieux pour lui donner beaucoup de consistance et pour faire admettre provisoirement la thèse résumée en ces quelques mots : « C'est Notre-Dame de Paris qui fut au XIIIe siècle le berceau de la musique moderne, et le manuscrit de Bamberg est un témoin de ces origines. » Nous ne suivrons pas l'éditeur dans tous les développements que l'histoire du passé de l'art musical lui a suggérés; l'énumération des divisions de l'ouvrage donnera du moins une idée de son plan et de son but. Dans un chapitre préliminaire sont exposés l'origine et le développement du motet au XIIIe siècle; puis vient, dans le chapitre premier, la description du manuscrit de Bamberg, avec examen de la notation musicale. Le suivant est réservé aux motets du manuscrit et à des recherches sur leur formation. La troisième partie se rapporte à la rythmique mesurée du XIIIe siècle d'après le volume qui fait l'objet de la publication. Puis est passée en revue la paléographie des motets d'après les treize manuscrits dont la reproduction accompagne le volume. Enfin, le cinquième et dernier chapitre traite de la musique instrumentale et du mélange des instruments et des voix dans les motets du XIIIe siècle.

N'est-il pas étrange de voir dans le même volume destiné à une église les cantiques religieux alterner et se confondre presque avec des chansons profanes, souvent légères, dont le thème unique est l'amour? Aussi, pour l'histoire des mœurs, comme pour celle de la poésie idyllique, ces motets offrent-ils un inépuisable sujet d'études. On suit ces chants joyeux à travers les siècles; on les retrouve presque identiques après de longs intervalles. Toute la poésie populaire et champêtre en découle. La publication de M. Aubry se rattache ainsi intimement à l'étude de la vie et de la poésie populaires, en même temps qu'aux origines de la musique sacrée. J.-J. G.

Jean Gaston. *Une paroisse parisienne avant la Révolution, Saint-Hippolyte.* 1 vol. in-8°. — Paris, Librairie des Saints-Pères, 1908.

M. l'abbé Jean Gaston a eu l'heureuse idée de faire revivre une des églises du vieux Paris disparues depuis plus d'un siècle. Dans une savante étude, bien documentée, il nous présente l'historique de l'église Saint-Hippolyte, d'abord chapelle et succursale de la collégiale de Saint-Marcel, puis paroisse, et comme telle ayant dans ses limites la manufacture royale des Gobelins, enfin supprimée en 1791 et vendue en 1793 37,000 francs à un entrepreneur. Reconstruite au xve siècle, elle avait été décorée de beaux vitraux, qu'admiraient plus tard Mignard et Le Brun, tous deux appelés à diriger les Gobelins. Le Brun lui-même la décora de plusieurs tableaux, donna les dessins de son maître-autel et la fit tendre en 1679, le jour de la Saint-Louis, des plus riches tapisseries de la manufacture. Au siècle suivant, M. de Jullienne, directeur d'une importante fabrique de draps et de tentures, la fit orner d'une suite de tableaux représentant la vie du saint patron. Aussi M. l'abbé Gaston a-t-il fait reproduire le portrait de ce « bienfaiteur insigne » avec celui de plusieurs curés et quelques plans, qui font bien connaître la situation de l'église, dont les derniers débris ont disparu en 1867 pour faire place au boulevard Arago. Il a relaté les difficultés qu'eurent quelques-uns de ses curés avec le chapitre de Saint-Marcel et reproduit des textes concernant des donations et des confréries. Enfin il termine son intéressant ouvrage par un répertoire de plus de six cents actes de baptêmes, de mariages et de décès, survenus à Saint-Hippolyte de 1604 à 1791.

A. Babeau.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

19 février. A propos des fouilles faites par M. Gauckler à Rome (voir ci-dessus, p. 136) M. Dieulafoy met en parallèle l'ensemble des deux temples découverts au Janicule et le monument religieux mazdéen connu dans l'antiquité perse sous le nom de *dâîlyôgâtous*. Dans l'un et l'autre cas, il y a deux sanctuaires distincts et de disposition identique séparés par une vaste cour. En Perse, l'un de ces sanctuaires est l'*izechn-è khane*, maison de prières, où se font les sacrifices symboliques sous les yeux des mazdéens assemblés dans la cour. Le second (*ayâdana*) présente des portes doubles disposées en baïonnettes de sorte qu'il est impossible d'en apercevoir l'intérieur. C'est dans une salle spéciale de l'*ayâdana* que brûle le feu sacré *Bahrâm*.

— M. S. Reinach communique de la part de M. Vassits, conservateur du Musée de Belgrade, un fragment d'un diplôme militaire inédit daté de juin 120. Ce document rectifie le nom du consul de l'an 120 et prouve que la quatrième puissance tribunitienne d'Hadrien se place en cette année. Il ajoute des renseignements intéressants sur le recrutement des cohortes romaines.

— M. S. Reinach communique de la part du même savant un exposé des fouilles faites à Vinča sur le Danube.

— M. S. Reinach communique plusieurs inscriptions latines et grecques ainsi que quelques pages d'un manuscrit en langue nubienne, découvertes en Égypte par M. Seymour de Ricci.

— M. Archambault lit un mémoire sur les sculptures rupestres de la Nouvelle-Calédonie.

— M. Jules Maurice fait une communication sur les discours des orateurs latins des Gaules (*Panegyrici latini*) prononcés à la cour de Constantin et sur l'évolution religieuse sous le règne de cet empereur.

26 février. M. Cagnat annonce de la part de M. Vaglieri la découverte d'un sanctuaire d'une divinité orientale à Ostie. Le prochain fascicule du *Journal* donnera une relation développée de cette découverte.

— M. Clermont-Ganneau présente un petit flacon en albâtre portant une inscription grecque sur la panse, et un sceau en hématite de forme conique portant gravé en caractères araméens archaïques le nom d'Abyehaï, fille de Yanhoum, d'origine probablement juive. Ces objets, destinés au Louvre et au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, ont pu être acquis grâce à un fonds spécial d'acquisition de l'Académie.

— M. René Pichon communique quelques observations sur le huitième *Natalicium* de Paulin de Nole. Il montre que par les arguments qu'il contient en faveur des fêtes religieuses et du culte des martyrs, ce poème est une réponse aux thèses de l'hérésiarque Vigilantius; cette constatation permet de préciser la date à laquelle Vigilantius a commencé à prêcher sa doctrine et d'en mesurer le retentissement dans le monde chrétien.

— M. Adrien Blanchet fait une communication sur l'ancien trésor de l'église Saint-André-le-Bas de Vienne (Isère). Le Musée de Lyon conserve deux camées remarquables : l'un, du IVe siècle, représentant l'empereur Constantin Ier; l'autre, du Xe, saint Nicolas. M. Blanchet démontre que ces camées ornaient une riche croix du moyen âge, conservée dans l'église Saint-André et dont Peiresc fit, en 1612, un croquis accompagné d'une courte notice. Le manuscrit du célèbre érudit provençal contient aussi une description d'un coffret byzantin qui doit avoir disparu en 1793, en même temps que la croix.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. le marquis Costa de Beauregard, membre de l'Académie depuis 1896, est décédé à Paris le 15 février 1909.

Réception. M. Jean Richepin a été reçu le 18 février et a prononcé un discours sur la vie et les œuvres de M. André Theuriet, son prédécesseur. M. Maurice Barrès, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Rectification. Fascicule de février,

page 98, lignes 14 à 16, *lire :* en première ligne, M. René Basset; en deuxième ligne, M. Casanova.

Élection. L'Académie a élu, le 12 février, un membre libre, en remplacement de M. Hamy, décédé. M. Théodore Reinach a été élu par 23 suffrages; M. Fournier en a obtenu 21.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection. L'Académie a élu, le 15 février 1909, M. Jungfleisch membre de la Section de chimie, en remplacement de M. Ditte, décédé.

Présentation. L'Académie a présenté, le 15 février, à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de physique générale vacante au Collège de France : en première ligne, M. Langevin; en deuxième ligne, M. P. Weiss.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Alfred Normand, membre de la Section d'architecture depuis 1890, est décédé à Paris le 2 mars.

Élection. L'Académie a élu, le 20 février, M. Raphaël Collin membre de la Section de peinture, en remplacement de M. Hébert, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. Aschehoug, correspondant de la Section de législation, est décédé à Christiania le 20 janvier 1909.

Présentation. L'Académie a présenté le 27 février à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire d'histoire des religions vacante au collège de France : en première ligne, M. George Foucart, en deuxième ligne, M. Toutain. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Bulletin (Izvèstya). Année 1908. N° 1. V. Rosen, *Notice sur Ch. von Mehren.* Oscar von Lemm, *Mélanges coptes* (en allemand). V. N. Beneÿevitch, *Prière des pères du premier concile œcuménique de Nicée.* — N° 2. *Nécrologie du baron Rosen et liste de ses travaux.* Von Lemm, *Mélanges coptes.* — N° 3. Beneÿevitch, *Liste sinaïte des pères du premier concile de Nicée.* — N° 5. Djavachov, *Histoire du schisme entre la Géorgie et l'Arménie au commencement du VIIe siècle.* — N° 6. Lappo Danilevsky, *Notice sur le professeur V. Antonovitch.* (Antonovitch, professeur à l'Université de Kiev, fut un des meilleurs historiens de la Petite-Russie.) — N° 7. Von Lemm, *Mélanges coptes.* — N° 10. V. Radloff, *Les écritures préislamiques des Turcs dans leurs rapports avec la langue* (en allemand).

Section de langue et de littérature russes. — *Mémoires*, 1907. Tome XII, livre 3. Troubitsyne, *Notice sur Alexandre Nikolaevitch Veselovsky.* (Cet illustre savant, secrétaire de la Section russe, a été comparé à Gaston Paris, dont il fut le corant respond et

l'ami.) Varneke, *Catherine II et la comédie romaine.* A. J. Nikolsky, *Deux miracles de Novogorod.* Peretz, *La première période du théâtre russe.* E. A. Bobrov, *Contribution à l'histoire de la littérature russe au XVIIIe et au XIXe siècle.* V. Schichmarev, *Études sur l'histoire du style poétique.* — Livre 4. P. A. Lavrov, *Les vies et l'office de Saint Naoum d'Ochrida.* Peretz, *Études sur l'histoire du théâtre polonais et russe.* P. A. Syrku, *Notes sur les livres et les manuscrits de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford.* Loparev, *La rhétorique de Cosmos le Grec (1710) et ses exemples empruntés à l'histoire russe.* Tchernychev, *Nekrasov, sa vie et sa mort.* Kozmine, *Nadejdin et sa collaboration à la Revue d'Europe.* Tikhomirov, *Matériaux pour la bibliographie de N. P. Ogarev.*

Cette Section de l'Académie a encore publié les volumes suivants : Œuvres de I. N. Jdanov (2e volume, renfermant des travaux sur Gnieditch, Pouchkine, Meï von Vizine, Bielinsky, Kotliarevsky, Veselovsky, H. N. Maïkov et une bibliographie de Jdanov); le deuxième fascicule de l'*Encyclopédie de philologie slave*, édité par M. Jagić (renferme des études sur l'histoire de la langue russe); le deuxième volume de la *Correspondance de Pouchkine*, édité par M. Saïtov (ce volume renferme les années 1827-1832); la première partie du *Slovenzgisches Wörterbuch* de M. F. Lorentz (ce volume, où le texte slave est imprimé en transcription phonétique, renferme les lettres A-O).

L'Académie a fait paraître le premier fascicule du tome IV de son *Dictionnaire.* Il comprend le début de la lettre K, l'une des plus chargées de l'alphabet slave. L. L.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 5 mars 1908. Kekule, *Les représentations du mythe d'Hélène sortant de l'œuf.* De nouveaux morceaux obligent à une revision de ce qui était admis jusqu'ici.

Séance du 19 mars. Wilamowitz, *La septième Néméenne de Pindare.* Composée en 485 probablement, elle a pour but, outre l'éloge du vainqueur, la justification de la manière dont le poète a traité l'histoire de Néoptolème dans un péan delphique. Or ce péan vient de nous être restitué en grande partie par le papyrus Oxyrynque 841. On peut maintenant interpréter la Néméenne avec sûreté. M. Wilamowitz étudie et discute le texte des deux œuvres, et montre ce que ces œuvres de jeunesse de Pindare nous apprennent sur le développement et les progrès de son génie. — A. von Le Coq, *Un fragment manichéen en langue ouigoure d'Idiqut-Schahri :* édition et étude linguistique.

Séance commune du 29 mars. Zimmer, *Le commerce du vin entre la Gaule occidentale et l'Irlande du Ier au VIIe siècle.* À partir du VIIIe-IXe siècle, le commerce du continent avec l'Irlande a pour intermédiaire la Grande-Bretagne. Mais plus anciennement, il y avait des relations directes par mer entre l'Irlande et les ports situés aux embouchures de la Loire et de la Garonne. Ceci est établi par des témoignages directs et par les souvenirs que le commerce des vins gaulois a laissés dans la langue et la légende en vieil-irlandais.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL
DES SAVANTS.

AVRIL 1909.

L'HELLÉNISTE D'ANSSE DE VILLOISON ET LA CRÉATION D'UNE CHAIRE DE GREC MODERNE AU COLLÈGE DE FRANCE.

J'ai raconté ailleurs [1], et l'on savait en partie déjà [2], comment Villoison obtint en 1799 l'autorisation de faire un cours libre et payant de littérature grecque ancienne et moderne dans une des salles de la Bibliothèque nationale, celle même où Millin faisait en hiver son cours d'archéologie, et comment l'année suivante, à la suite de longues négociations auxquelles fut mêlée Mme de Staël [3], il obtint que son cours de littérature transformé en cours de grec moderne fût rattaché à l'École des langues orientales vivantes, installée à cette époque dans les bâtiments de la Bibliothèque nationale. À partir du mois de décembre 1800, son nom figura sur les programmes et il prit place désormais parmi les professeurs de cette école; mais il y prit place à un rang inférieur. Son traitement n'était que la moitié de celui de ses collègues, et aucun décret n'était venu donner une sanction officielle à son cours, qui conservait ainsi un caractère provisoire.

Il y avait là une situation incertaine et précaire contre laquelle Villoison ne cessa de réclamer pendant quatre ans. Une première satisfaction lui fut donnée au commencement de l'année 1801; Chaptal [4], peu de

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Bulletin de mai-juin 1908, p. 310.

(2) Chardon de la Rochette, *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison*, p. 18. — Étienne Quatremère, article *d'Ansse de Villoison* dans la *Nouvelle biographie universelle.*

(3) *Mme de Staël et l'helléniste d'Ansse de Villoison* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, tome XV, 1908, p. 610 et suivantes).

(4) Chaptal (Jean-Antoine), né en 1756, entré au Conseil d'État après le 18 brumaire, fut nommé ministre 1er pluviôse an IX (21 janvier 1801).

IMPRIMERIE NATIONALE.

temps après son arrivée au ministère, lui accorda une « gratification » de douze cents francs[1]. Mais cela ne pouvait lui suffire. Ruiné pendant la Révolution par le remboursement en assignats des rentes considérables qu'il possédait — il parle dans sa correspondance d'un revenu de vingt-quatre mille francs —, accoutumé à l'aisance, il avait besoin pour vivre de ressources plus grandes que son indemnité et son modeste traitement. On ne doit pas être surpris non plus qu'il ait cherché à s'en procurer. Une première occasion parut se présenter dans le courant de l'été 1801. Le bruit se répandit que Leblond[2], conservateur de la Bibliothèque des Quatre-Nations, — la Bibliothèque Mazarine d'aujourd'hui, — allait donner sa démission. Sans attendre que ce bruit se vérifiât, Villoison résolut de demander la succession de Leblond; mais au lieu de s'adresser au Ministre, le 3 juillet, il écrivit directement, encore qu'il ne le connût pas, au Premier Consul, qui réunissait chaque jour davantage tous les attributs du pouvoir entre ses mains :

Citoyen Premier Consul[3],

Quoique je n'aie nullement l'honneur d'être connu de vous, j'ose prendre la liberté de m'adresser avec la plus ferme confiance au favori des Muses et de la Victoire, au jeune héros qui, mieux que l'Hercule de l'ancienne Grèce, a mérité le titre de Musagète, c'est-à-dire de chef et de conducteur des muses.

Membre dès l'âge de vingt ans[4] de l'Académie des Belles-Lettres de Paris et des douze plus célèbres de l'Europe, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur la littérature grecque, qu'il ne m'appartient pas d'apprécier, je me trouve, à plus de cinquante ans, avoir perdu par les remboursements en papier un patrimoine considérable. Totalement ruiné, je regrette moins, Citoyen Premier Consul, la perte de ma fortune que la facilité de me livrer sans partage à l'étude, ma passion dominante, et la consolation de pouvoir continuer mon ouvrage sur la Grèce ancienne et moderne, fruit de trente ans de travaux opiniâtres, de recherches pénibles et de neuf ans de voyages en Italie, en Allemagne, à Athènes, Thèbes, Corinthe, Argos, Sparte, à Constantinople, Smyrne, Éphèse et dans trente-quatre îles de l'Archipel.

La place de conservateur des livres des Quatre-Nations, qui va être vacante par la démission du citoyen Leblond, me dédommagerait, citoyen Premier Consul, d'une partie de mes pertes, ferait mon bonheur en me procurant un logement au centre des livres et une honnête existence, et me mettant à portée de reprendre mes travaux interrompus par la dure loi de nécessité. Si vous daignez m'accorder

[1] Voir plus loin la lettre au Premier Consul.

[2] Leblond (Gaspard-Michel), né à Caen le 24 novembre 1738, conservateur du cabinet du duc d'Orléans; nommé en 1772 membre de l'Académie des Inscriptions, il était depuis le 23 avril 1791 bibliothécaire de la Bibliothèque des Quatre-Nations. (Cf. A. Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du Palais de l'Institut*, Paris, 1901, in-8°, p. 279.)

[3] *British Museum, Additional Mss.* 23889, fol. 1.

[4] Il aurait fallu dire : vingt-deux ans.

cette grâce, Citoyen Consul, je répéterai sans cesse ce vers de Virgile à Auguste : *Deus nobis haec otia fecit.*

J'ai beaucoup de charges que je dois acquitter, et, pour tout moyen de subsister, une gratification annuelle de douze cents francs, que je tiens de la bonté du citoyen Chaptal, ministre de l'Intérieur, et l'indemnité d'une chaire de professeur de grec moderne à la Bibliothèque nationale; encore, Citoyen Premier Consul, jusqu'à ce que vous ayez arrêté l'organisation définitive de cette chaire provisoire, je ne touche que la moitié du traitement attaché à cette chaire, tandis que mes jeunes confrères, les professeurs d'arabe, de persan, de turc, d'archéologie jouissent de la totalité des appointements.

J'ose donc, Citoyen Premier Consul, vous demander cette place à la Bibliothèque des Quatre-Nations, et vous supplier de vouloir bien vous faire rendre compte de mes travaux et de ma situation par le citoyen Chaptal, ministre de l'Intérieur, par le citoyen consul Lebrun, par le citoyen Fourcroy, conseiller d'État, et par tous les savants français et étrangers qui s'occupent de l'étude si négligée de l'antiquité grecque et latine. Vous mettriez le comble à vos bontés, si vous m'honoriez d'une minute d'audience.

Salut et très profond respect, Citoyen Premier Consul.

Ce 13 messidor an IX. D'ANSSE DE VILLOISON,
rue de Bièvre, n° 22.

Leblond ne donna pas sa démission; il ne devait prendre sa retraite qu'en 1805. Villoison ne put donc lui succéder, mais la lettre qu'il avait écrite ne fut pas inutile; elle le mit en rapport avec Bonaparte, dont il devait devenir le protégé et le commensal[1].

Villoison songea à mettre à profit la faveur dont il jouissait. On s'occupait de la réorganisation de l'enseignement public; il pensa qu'il lui serait facile dans ces circonstances d'obtenir un emploi plus lucratif et plus sûr que le cours de grec qu'il faisait. Le 25 germinal an x, il adressa au Ministre une pétition dans laquelle il lui demandait « une place d'inspecteur des études de la littérature grecque et latine et de l'antiquité dans les écoles centrales ou une chaire de grec ancien et moderne dans quelque école spéciale ou la garde d'une bibliothèque publique, ou enfin tout autre emploi qui le mît à portée d'exister, et de consacrer à l'utilité publique le fruit de quarante années d'études opiniâtres et de voyages longs et pénibles[2] ». Chaptal ne fit pas droit à cette demande, mais quelques jours plus tard Villoison était élu membre de l'Institut[3]; trois mois après, un arrêté des Consuls lui accorda un secours de 1,200 francs[4] et, le 14 décembre 1803, il était nommé membre de la

[1] Il dînait chez les consuls, si l'on en croit Hase, tous les décadis. Lettre du 7 brumaire an x, 30 octobre 1801. (*Briefe von der Wanderung und aus Paris*, Leipzig, 1894, in-8°, p. 66).

[2] Autographe en la possession de M. Robert de Courcel.

[3] 4 floréal an x (24 avril 1802).

[4] 25 thermidor an x (13 août 1802), Arch. nat., AF, IV, plaq. 389. C'est

Légion d'honneur. Cela lui permit de prendre patience; mais il n'attendait pour faire entendre de nouvelles réclamations qu'une occasion favorable. L'établissement de l'Empire [1] la lui offrit; hostile à la forme républicaine, favori du premier Consul, il ne put que voir avec satisfaction le nouvel état de choses; il résolut d'en profiter. La bienveillance de l'Empereur lui était assurée d'avance; il ne douta pas qu'il pût compter sur celle de ses ministres. À peine le nouveau gouvernement était-il constitué qu'il commença ses démarches; il déploya pour les faire aboutir toutes les ressources de sa diplomatie et mit en jeu toutes les influences dont il pouvait disposer. Le British Museum [2] renferme la minute sans date et sans suscription d'une pétition ou « mémoire » destiné évidemment au nouveau Ministre de l'Intérieur, M. de Champagny [3] :

J'ose prendre la liberté de vous supplier humblement de vouloir bien avoir la bonté de rendre mon traitement de la chaire de la Bibliothèque nationale égal à celui de mes jeunes confrères dont tous, excepté le savant Sacy, ont, outre ces appointements, plusieurs places très lucratives et quelques-uns un logement, tels que les citoyens Langlès et Millin, et à celui de Dom Raphaël, qui vient d'être nommé adjoint à cet habile professeur et a déjà cinq mille francs d'indemnité, dès le jour de son entrée.

Daignez observer, C. M., que mes titres littéraires, l'honneur que j'ai d'être membre des douze plus célèbres Académies de l'Europe, mes longs travaux, mes nombreux ouvrages, l'accueil que les savants étrangers et nationaux ont daigné faire à mes efforts, le malheur que j'ai eu de perdre vingt-quatre mille francs de rente de patrimoine par le remboursement en papier, me donnent quelques droits à cette grâce que j'ose attendre de votre bonté et de votre équité.

Ma chaire, C. M., serait infiniment plus utile, si, conformément aux vœux des amateurs nombreux de l'ancienne langue grecque, elle était transférée au Collège de France et organisée sur le pied des autres de ce même établissement à la charge d'enseigner conjointement le grec ancien et le moderne qui s'éclaircissent mutuellement. Cette gradation au Collège de France désirée par une foule de personnes studieuses, et, j'ose le dire, provoquée par l'opinion publique, coûterait très peu en supprimant ma chaire à la Bibliothèque nationale.

Après avoir, on le voit, demandé presque pour la forme que son trai-

évidemment par erreur que Hase écrivait le 30 octobre 1801 que Villoison recevait un traitement de 7,000 francs (*op. laud.*, p. 66).

[1] L'Empire fut proclamé par un sénatus-consulte du 18 mai 1804; mais les ministères ne furent constitués que quatre mois plus tard.

[2] *Additional Mss.* 23889, fol. 145 *b.*

[3] Champagny (J.-B. Nompère de), né à Roanne en 1756, député de la noblesse aux États généraux, appelé au Conseil d'État en 1800, nommé en 1801 ambassadeur à Vienne et, le 20 thermidor an XII (9 août 1804), ministre de l'Intérieur, en remplacement de Chaptal, démissionnaire; mais, en son absence, Portalis remplit l'intérim; — il ne prêta serment que le 13 brumaire an XIII (4 novembre 1804).

tement fût égal à celui de ses collègues, prévoyant que M. de Champagny hésiterait, comme Chaptal et Lucien, à placer sur le pied d'égalité l'enseignement du grec moderne et celui des langues orientales, et comprenant que le seul moyen d'aboutir était la « gradation » de sa chaire dans un autre établissement, il demandait de la transférer au Collège de France, asile naturel des enseignements les plus divers. Il ne connaissait pas M. de Champagny; aussi il ne lui adressa pas directement sa pétition[1]; il l'envoya à de Gérando[2], qui venait d'être nommé secrétaire général du Ministère et avec lequel il était en relation; il ne pouvait douter que la bienveillance du philosophe, homme d'État, alors candidat à l'Institut, ne lui fût acquise; par surcroît cependant, il se fit encore recommander auprès de lui par Mme Dufresnoy[3]. À la pétition était jointe une lettre[4] dans laquelle il priait de Gérando de rappeler au Ministre ses longs travaux, la foule de ses ouvrages, ses voyages en Grèce, en Asie, en Italie, en Allemagne, la perte de ses vingt-quatre mille francs de rente. Il terminait en disant: « Mon sort, ma fortune, mon existence, mon bonheur dépendent de ce que vous direz et du rapport qui sera fait à l'Empereur », et il lui demandait de lui faire obtenir une réponse et une audience.

Une lettre aussi pressante ne pouvait manquer de toucher de Gérando. Villoison fit d'ailleurs agir ses amis, surtout Millin qui, depuis cinq ans confident fidèle de toutes ses entreprises, jouissait en outre d'un grand crédit auprès de Maret[5], secrétaire d'État; aussi l'affaire ne traîna pas et, dès le samedi 17 novembre, le décret[6] qui sanctionnait le trans-

[1] Si toutefois ce n'est pas là une lettre d'envoi, et non le mémoire dont il est question plus loin.

[2] De Gérando (Joseph-Marie), né à Lyon en 1772; proscrit après le siège de Lyon, il revint en France en 1795; suivit deux ans après Camille Jordan en Suisse et en Allemagne, rentra en France après son mariage; se fit connaître par un mémoire sur *Les signes et l'art de penser dans leurs rapports mutuels;* attaché par Lucien au Ministère de l'Intérieur, il en fut nommé secrétaire général par M. de Champagny le 5 novembre 1804 (14 brumaire an XIII).

[3] Dufresnoy (Adélaïde-Gillette Billet), née à Nantes en 1765; mariée à un procureur au Châtelet qui fut ruiné par la Révolution, elle suivit son mari en Italie, où il fut nommé simple greffier; elle est connue par un *Recueil d'élégies* et fut pensionnée par Napoléon.

[4] Cette lettre, qui est datée du 8 novembre 1804 et dont l'adresse a été perdue, était évidemment destinée à de Gérando. L'expression « Je serai flatté de devoir le succès à un philosophe de votre mérite » ne laisse aucun doute à cet égard. Je dois la connaissance de cet autographe à une bienveillante communication de M. Charavay.

[5] Maret (Hugues-Bernard), né à Dijon en 1763, secrétaire d'État.

[6] Arch. nat. AF., IV, plaq. 853, n° 3.

fert de la chaire de grec moderne de l'École des langues orientales au Collège de France fut soumis à la signature de l'Empereur. Le lendemain, de Gérando s'empressa d'informer Villoison que ce décret était signé; en rentrant chez lui, après avoir passé la soirée chez M. de Sainte-Croix, il trouva le billet qui lui annonçait cette heureuse nouvelle et sur-le-champ il en fit part à Millin.

Mon cher ami [1],

Je rentre chez moi avec des douleurs affreuses causées, je crois, par les vents et n'ai que le temps et la force de vous dire en un mot que l'aimable M. de Gérando a l'excessive bonté de m'annoncer qu'il reçoit dans la minute du Ministère de l'Intérieur le décret impérial de la translation de ma chaire. Je serais venu, comme je le devais, vous en faire part, mon cher ami, mais je crains de ne pouvoir pas sortir demain matin. Au reste, j'ai passé la soirée chez mon ami M. de Sainte-Croix, qui partage bien vivement tous mes sentiments et mes vœux, ainsi que ses amis. Je vous prie de faire part de ma nomination à mon ancien ami et collègue M. Dacier..... Si je n'étais pas incommodé, j'irais voir notre savant confrère et président de notre école spéciale, M. Langlès, le prier de ne pas me mettre sur le programme de l'année scholastique qui va commencer [2], ni sur les états du mois prochain. Je toucherai seulement ce mois-ci et le mois arriéré, à moins qu'il ne soit dans le grenier du pape qui arrive. Je vous prie de compter sur ma vive et éternelle reconnaissance, sur la mémoire d'un érudit qui oublie malheureusement presque tout ce qu'il a lu, mais les services jamais, et les marques d'intérêt et d'amitié que vous m'avez prodiguées dans cette occasion, et de faire agréer l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance à votre illustre ami M. Maret.

Ce lundi, à une heure du soir [3].

Les douleurs dont se plaignait Villoison et qui étaient peut-être le premier symptôme du mal dont il allait être atteint ne l'empêchèrent pas, quatre jours après, de se rendre à l'Académie et de prendre part à l'élection de Millin [4]. C'était un titre à la reconnaissance de ce dernier qu'il s'acquérait par là; il devait bientôt avoir l'occasion de s'en prévaloir et de lui demander un nouveau service. Quelque content qu'il pût être de la translation de son cours au Collège de France, Villoison n'était pas entièrement satisfait. Il semble qu'on ne lui avait pas donné le traitement sur lequel il comptait, et il n'avait pas obtenu non plus

[1] Bibl. nat., ms. fr., 1093, fol. 140.

[2] Le nom de Villoison disparut en effet du programme de l'école avec le cours de grec, qui ne fut rétabli qu'en 1815 en faveur de Hase. Cf. Carrière, *Notice historique* (*Mélanges orientaux*, 1883).

[3] Villoison a mis certainement *une heure du soir* au lieu de *une heure du matin*, cette lettre n'ayant pu être écrite que dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19.

[4] 2 frimaire an XIII (23 novembre 1804). *Registre des procès-verbaux*, p. 246.

l'autorisation de joindre à son cours de grec moderne un cours de grec ancien. Il entreprit bientôt de nouvelles démarches pour en obtenir le droit, et c'est à Millin dans cette circonstance qu'il s'adressa encore, en même temps qu'il eut recours à l'appui de Maret, tout puissant auprès de l'Empereur.

Monsieur et cher confrère [1],

Plein de confiance dans votre amitié ardente et active, dont vous m'avez donné des preuves si efficaces, je vous supplie instamment de vouloir bien lire, envoyer et surtout recommander de la manière la plus énergique et la plus forte le mémoire cy-joint et d'accélérer la conclusion de mon affaire que le Ministre, M. de Gérando, M. Barbier de Neufville, M. Amaury-Duval ont fort à cœur. Vous servez plus promptement vos amis que vous-même, vous qui n'avez pas encore votre ratification [2], parce que vous y mettez mille fois plus de zèle et de chaleur. Je me recommande à votre activité et à votre amitié brûlante et vous prie de compter sur celle de votre confrère.

D'Ansse de Villoison.

P.-S. — Tâchez surtout, cher ami, de me faire savoir le jour où M. Maret aura renvoyé mon affaire au Ministre, qui l'attend.

Ce mardi.

Trois jours après, nouveau billet à Millin [3]:

D'Ansse de Villoison, lui écrivait-il, est venu pour embrasser son ami Monsieur Millin, lui faire ses remerciments, le prier de *compter sur sa vive reconnaissance* et d'engager M. Maret et toutes les personnes qui ont du crédit sur l'esprit du Ministre à le prier de terminer promptement cette affaire. Mon ami Monsieur Millin n'obligera pas un ingrat, mais un érudit, qui par état est obligé d'avoir de la mémoire et qui par goût et par inclination aime infiniment Monsieur Millin et désire infiniment de le lui prouver incessamment.

Villoison ne se borna pas là; il alla voir lui-même le Ministre et l'Empereur, comme on le voit par cet autre billet à Millin [4] :

D'Ansse de Villoison est venu pour embrasser son ami et savant confrère Monsieur Millin, et de(!) lui dire qu'il a appris ce matin de l'Empereur et du Ministre que son affaire était heureusement terminée et conformément à ses désirs, que le nouveau décret impérial signé qui rectifie les deux erreurs matérielles [5] de l'expéditionnaire est entre les mains du Ministre. Vous voyez, cher ami, qu'il ne faut jamais désespérer de rien. Recevez tous mes remerciments et faites agréer l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance à Monsieur Maret.

[1] Bibl. nat., Nouv. acq. fr., ms. 24701, fol. 155.

[2] Il s'agit évidemment de la ratification de l'élection de Millin, ce qui montre que ce billet est postérieur au 23 novembre.

[3] Billet sans date. Bibl. nat. Nouv. acq. fr., ms. 24701, fol. 157.

[4] Bibl. nat. Nouv. acq. fr., ms. 24701, fol. 156.

[5] D'après le rapport du Ministre joint au décret impérial, la première

Cette lettre dut être écrite le 5 nivôse an XIII (26 décembre 1804); ce jour-là, en effet, fut signé le décret [1] qui l'autorisait à faire un cours de grec ancien et qui élevait son traitement de cinq mille à six mille francs, comme celui des autres professeurs du Collège de France.

Les vœux de Villoison étaient comblés, mais son état de santé l'empêcha de jouir de son triomphe. Les douleurs dont il se plaignait dans son billet à Millin étaient le prodrome de la maladie dont il était atteint, un ictère aigu qui fit de rapides progrès. Dans une lettre du 8 février [2] où il annonçait à Oberlin sa nomination au Collège de France, il ajoutait que sa maladie seule l'empêchait de répondre aux lettres si tendres et si amicales qu'il lui avait écrites. Mais, robuste comme il l'était, encore dans la force de l'âge, il ne se préoccupa pas de son mal et n'interrompit pas pour cela ses études. Le transfert de sa chaire de langue grecque moderne au Collège de France était bien fait pour le soutenir et l'encourager à les poursuivre.

Cependant le moment approchait où il allait être obligé de les abandonner. Le mois suivant, dans une lettre [3] où il priait Oberlin de faire ses compliments — ce devaient être les derniers — à MM. Schweighäuser père et fils, il terminait sa lettre par ces mots simples, mais où perçait sa tristesse : « Portez-vous mieux que moi. » Loin de diminuer, en effet, la maladie dont il souffrait faisait des progrès; lui qui était si assidu aux séances de l'Académie, cessa d'y venir depuis le 12 pluviôse (1er février 1805). Il y reparut cependant le 15 germinal [4] (6 avril 1805), le jour de l'élection de Gérando. Mais on ne l'y revit plus. Vingt jours après, le 6 floréal (26 avril 1805) il expirait sans être monté dans la chaire qui avait été créée pour lui et qui, avec lui, disparut du Collège de France [5].

Charles JORET.

erreur consistait dans l'oubli de l'autorisation de faire un cours de grec ancien; la seconde erreur était d'avoir attribué à Villoison un traitement de cinq mille au lieu de six mille francs.

(1) Arch. nat., AF, IV, plaq. 876, n° 14.

(2) Bibl. nat., ms. all. 192, fol. 154 *a*.

(3) Lettre du 24 mars 1805, ms. all. 192, fol. 152 *a*.

(4) *Registre des procès-verbaux*, p. 272.

(5) En réalité, elle fut six mois après remplacée par une chaire de langue turque, langue qui, réunie jusque-là au persan, en fut séparée par le décret du 22 brumaire an XIV (12 novembre 1805). [Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, Paris, 1893, in-8°, p. 312.]

PARMENIANUS,

PRIMAT DONATISTE DE CARTHAGE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

SAINT AUGUSTIN. *Scriptorum contra Donatistas pars I*, édition Petschenig. — 1 vol. in-8°. Vienne et Leipzig, Tempsky et Freytag, 1908 (volume LI du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* publié par l'Académie des sciences de Vienne).

II

Le traité contre les Catholiques était, assurément, l'une des œuvres maîtresses de la polémique donatiste. L'importance en est attestée par la longue réplique d'Optat, qui crut devoir y répondre aussitôt, et point par point[2]. D'ailleurs, nous pouvons en apprécier directement la valeur. Optat en cite textuellement d'innombrables fragments, analyse ou résume la plupart des autres passages, suit presque toujours le plan de son adversaire, et, quand parfois il s'en écarte, ne manque pas d'avertir le lecteur[3]. Il suffit de lire avec un peu d'attention la réfutation d'Optat pour en dégager livre par livre, chapitre par chapitre, quelquefois phrase par phrase, tout l'essentiel du traité de Parmenianus.

Ce traité paraît avoir été intitulé *Adversus ecclesiam traditorum*[4]. Il se composait de cinq livres, probablement en forme de sermons (*tractatus*)[5], publiés en une ou plusieurs fois. Il passait en revue les princi-

[1] Voir le premier article dans le cahier de janvier 1909, p. 19.

[2] Optat, I, 4-6.

[3] « Sed video mihi non eo respondendum esse ordine, quo a te dicta sunt singula » (Optat, I, 6). — Cf. I, 7.

[4] Optat, I, 4-6.

[5] « Tractatus tuos » (Optat, I, 4); — « tuis tractatibus... ; in aliis partibus tractatus tui » (I, 5); — « in principio tractatus tui... ; in processu tractatus tui... ; in progressu tractatus tui » (V, 1); — « illa pars tractatus tui » (V, 10); etc. — Le mot *tractatus* avait alors, dans l'Afrique chrétienne, un sens très précis; il désignait les homélies épiscopales : « Tractandi, quod est episcoporum... Episcopalis tractatus probatur ab omnibus sanctitate vestitus, salutatione scilicet geminata. Non enim aliquid incipit episcopus ad populum dicere, nisi primo in nomine Dei populum salutaverit. Similes sunt exitus initiis. Omnis tractatus in ecclesia a nomine Dei incipitur et ejusdem Dei nomine terminatur » (*ibid.*, VII, 6).

IMPRIMERIE NATIONALE.

pales questions de fait, de doctrine ou de discipline, qui séparaient les deux Églises. Mais il n'était pas ordonné suivant une méthode rigoureuse, ni d'après le développement historique du schisme, ni d'après le rapport logique des choses. C'était un recueil de petits traités presque distincts, peut-être publiés à part, puis réunis après coup, qui se complétaient l'un l'autre sans constituer un tout harmonieux. C'est ce qui explique qu'Optat, dans sa réfutation pourtant si précise, ait cru devoir modifier un peu le plan, pour remettre les faits ou les arguments à leur place logique[1].

Dans son premier livre, Parmenianus traitait la question du baptême[2]. Dans le second, il cherchait à définir l'unité de l'Église, et justifiait l'exclusion des hérétiques[3]. Dans le troisième, il flétrissait les *traditeurs*, c'est-à-dire les Catholiques, et développait les raisons pour lesquelles on devait les condamner[4]. Le quatrième livre contenait un réquisitoire contre l'intervention des troupes et les violences des artisans de l'unité religieuse[5]. Le cinquième livre, peut-être une sorte d'appendice, renfermait surtout des citations de l'Écriture avec commentaires et invectives : l'auteur y reproduisait de nombreux versets bibliques, dont les anathèmes lui paraissaient atteindre les Catholiques et ordonner de rompre avec eux[6].

Tel était le dessein général de l'ouvrage. Les analyses et les citations d'Optat nous permettent d'entrer dans le détail, et de déterminer assez exactement le contenu de chacun des livres.

Y avait-il une préface, un préambule, où l'auteur justifiait son entreprise, indiquait son sujet et ses intentions? On pourrait le supposer d'après l'usage du temps. Mais nous n'en avons pas la preuve; et il est significatif que nous n'en trouvions pas trace dans la réfutation d'Optat. Nous voyons, par l'exemple de Petilianus et d'autres, que les Donatistes aimaient assez les exordes *ex abrupto*[7]. Il est donc possible que Parmenianus soit entré brusquement en matière et se soit contenté, comme Petilianus[8], d'une simple salutation aux fidèles.

Le premier livre, qui traitait du baptême[9], débutait d'une façon qui nous paraît singulière : par une comparaison du baptême avec le déluge et la circoncision[10]. Ce thème, où l'on peut être tenté d'abord de ne voir

(1) Optat, I, 6-7.
(2) *Ibid.*, I, 5-6; V, 1.
(3) *Ibid.*, I, 6.
(4) *Ibid.*, I, 5-6.
(5) *Ibid.*, I, 6; III, 4; IV, 1.
(6) *Ibid.*, I, 5-6; IV, 1.
(7) Augustin, *Contra litteras Petiliani*, II, 2, 4.
(8) *Ibid.*, II, 1, 2.
(9) Optat, I, 5-6; V, 1.
(10) *Ibid.*, I, 5; V, 1.

qu'un développement de rhéteur, était un lieu commun de la polémique des Donatistes : l'assimilation de l'Ancienne et de la Nouvelle Loi leur permettait, croyaient-ils, de justifier leur théorie du baptême, et d'exploiter contre leurs adversaires les anathèmes lancés par l'Ancien Testament contre les incirconcis. Dans l'ouvrage de Parmenianus, ce parallèle était suivi d'un éloge de l'initiation chrétienne[1], puis de considérations sur les circonstances et les effets du baptême du Christ dans le Jourdain[2]. L'auteur exposait ensuite la thèse donatiste : il cherchait à démontrer que le sacrement n'est pas valable, s'il est conféré par un indigne[3]. Plus loin, il discutait sur les textes de l'Ecriture relatifs au Syrien Naaman et aux noces célestes[4]. — Voilà, pour ce premier livre, tous les développements dont on relève la trace certaine chez Optat. La matière paraît maigre, et l'exposé fort incomplet; la question a été traitée avec beaucoup plus d'ampleur et de précision par Petilianus ou autres Donatistes. D'où l'on doit conclure sans doute, ou que saint Optat n'a pas résumé toute l'argumentation de son adversaire, ou que Parmenianus, en raison de son origine étrangère, s'intéressait médiocrement aux théories et aux polémiques passionnées des Africains sur la validité du baptême des hérétiques[5].

Dans le second livre, où il exposait la doctrine des dissidents sur l'unité de l'Église[6], le primat donatiste touchait au vif du débat. Il expliquait pourquoi les hérétiques sont hors de l'Église[7], et aux hérétiques il assimilait les schismatiques[8]. Il énumérait et précisait les caractères de la véritable Eglise[9], pour en conclure que la seule Eglise légitime du temps était la sienne[10]. Il alléguait l'existence d'une communauté donatiste à Rome, pour répondre à l'objection de ses adversaires, qui prétendaient être seuls en communion avec les chrétiens d'outre-mer, notamment avec le successeur de saint Pierre[11]. Le livre se terminait par de vives attaques contre les Catholiques[12] : ils étaient comparés aux magiciens Iamnès et Mambrès, mais les Donatistes à Moyse[13].

Jusque-là, l'auteur s'en tenait à la théorie, aux définitions, aux textes de l'Écriture, et n'y mêlait qu'incidemment la réalité historique du

(1) Optat, V, 1-3.
(2) *Ibid.*, I, 8.
(3) *Ibid.*, V, 4; 6-7.
(4) *Ibid.*, V, 9-10.
(5) Optat prétend que Parmenianus était peu au courant des querelles africaines : «per ignorantiam, quia peregrinus es» (I, 5).
(6) Optat, I, 6.
(7) *Ibid.*, I, 5 et 9.
(8) *Ibid.*, I, 10 et 12.
(9) *Ibid.*, II, 2; 8; 10; 13.
(10) *Ibid.*, II, 1 et 11-12.
(11) *Ibid.*, II, 4.
(12) *Ibid.*, II, 7 et 9.
(13) *Ibid.*, VII, 5.

temps. Les deux livres suivants avaient un tout autre caractère : de la question de droit on passait à la question de fait. Le troisième livre prétendait établir que les soi-disant Catholiques étaient des schismatiques, les seuls auteurs responsables du schisme [1]. C'étaient eux qui avaient remis les manuscrits sacrés aux païens pendant la persécution de Dioclétien. Par cette indignité, ils s'étaient souillés à jamais; ils s'étaient mis hors l'Église, eux et leurs héritiers; ils avaient contraint les vrais chrétiens à se séparer d'eux, pour conserver pures la tradition évangélique et la discipline du Christ [2]. Démasqués et rejetés par les « Saints », obstinés dans leur aveuglement coupable, n'espérant plus qu'en la force, ils ont aggravé leur apostasie par un autre crime : ils ont appelé à leur aide le pouvoir séculier, ils ont déchaîné la persécution, ils sont responsables de l'intervention des empereurs et de toutes les violences qui ont suivi [3].

À l'appui de cette assertion, l'auteur alléguait l'histoire récente, presque contemporaine : cette démonstration par les faits, qui tournait sans cesse au réquisitoire, remplissait tout le quatrième livre [4]. L'Église donatiste, c'est-à-dire la véritable, la seule Église catholique, avait été indignement traquée, proscrite; on avait cru l'exterminer. Or ce sont les prétendus Catholiques qui ont fait appel à l'autorité militaire : ils ont lancé les troupes contre les vrais Chrétiens, ils ont applaudi aux massacres [5]. Sous prétexte de rétablir l'unité religieuse, on a déchaîné sur l'Afrique une horrible guerre. Les sinistres artisans de l'unité (*operarii unitatis*), chargés de faire exécuter l'édit de Constant, se sont acquittés de leur mission avec un zèle féroce [6]. Des martyrs donatistes ont succombé en foule [7]. Les soi-disant Catholiques ont donné mainte preuve de leur cruauté [8]. Souillés de crimes, sacrilèges, ils ont perdu tout droit de se considérer comme chrétiens; ils ne peuvent rentrer dans la véritable Église que par la pénitence et un nouveau baptême [9].

Ces livres III et IV, pleins d'allusions à des faits précis, et tout vibrants des passions du temps, étaient assurément la partie la plus vivante et la plus neuve de l'ouvrage, celle qui dut frapper le plus les contemporains. Le cinquième livre dut causer une déception à bien des lecteurs. On n'y trouvait guère que des textes bibliques longuement commentés. L'auteur prétendait y démontrer que les Catholiques étaient

(1) Optat, I, 5-6.
(2) *Ibid.*, I, 5-6; 21; 28; VII, 1.
(3) *Ibid.*, I, 22.
(4) *Ibid.*, I, 6; III, 4; IV, 1.
(5) *Ibid.*, I, 5; IV, 1.
(6) Optat, III, 1; 4-10; VII, 6.
(7) *Ibid.*, III, 6 et 8.
(8) *Ibid.*, II, 14-15; 18-19.
(9) *Ibid.*, III, 11-12; VI, 3-4.

visés ou atteints par les nombreux anathèmes de l'Ancien Testament contre « l'huile et le sacrifice du pêcheur »[1]. Il passait en revue une série de textes d'Isaïe[2], des *Psaumes*[3], de la *Sagesse*[4], de Jérémie[5], de l'*Ecclésiaste*[6]. Les commentaires aboutissaient à cette conclusion, que les Catholiques étaient des pécheurs, qu'on devait les traiter comme tels et rompre avec eux toute relation[7]. Ce dernier livre ne présente guère d'intérêt que pour l'histoire de l'exégèse donatiste. Nous hésitons à croire qu'il ait fait partie de l'ouvrage primitif. Peut-être faut-il y voir un appendice ajouté après coup, une réponse à quelque polémiste catholique.

Quoi qu'il en soit, et malgré les défauts de composition, ce grand traité de Parmenianus fit époque dans l'histoire des controverses entre les deux partis. Il posait nettement la question de droit et la question de fait, au moment même où l'édit de Julien et la résurrection de l'Église donatiste donnaient à ces débats un intérêt très actuel. Il contenait déjà tous les éléments qu'on retrouvera plus tard dans les traités analogues, donatistes ou antidonatistes : les faits historiques s'y mêlaient à la doctrine, l'invective aux citations de l'Écriture. On doit noter surtout la place considérable que tenait l'histoire du schisme, surtout l'histoire contemporaine, dans deux des livres de Parmenianus. Optat et Augustin le suivront très volontiers sur ce terrain.

III

La *Lettre à Tyconius* est d'un ordre tout différent, mais n'offre pas moins d'intérêt : elle nous montre aux prises non plus les représentants des deux Églises rivales, mais deux Donatistes, deux frères ennemis. Avant d'analyser cet ouvrage, que l'on considérait naguère comme entièrement perdu, nous devons indiquer dans quelles circonstances il a été écrit, comment nous pouvons nous en faire une idée assez nette, et dans quelle mesure nous pouvons même le reconstituer.

Quelques années après l'édit de Julien, tandis que l'Église schismatique se réorganisait rapidement et s'étendait en Afrique sous l'habile direction de Parmenianus, Tyconius commença une campagne étrange, qui surprit fort et inquiéta bientôt ses amis. C'était un Donatiste, mais d'un genre très particulier : un laïque, qui se mêlait de théologie et pou-

(1) « De oleo et sacrificio peccatoris » (Optat, I, 5-6; IV, 1).
(2) Optat, IV, 6.
(3) *Ibid.*, IV, 7.
(4) Optat, IV, 8.
(5) *Ibid.*, IV, 9.
(6) *Ibid.*, VII, 4.
(7) *Ibid.*, IV, 5.

vait en remontrer aux évêques; un homme d'étude, qui observait curieusement les querelles d'Églises, et qui, avec l'indépendance de sa pensée, prétendait garder son franc-parler; un philosophe, qui connaissait la Bible comme personne, mais qui l'interprétait à sa façon, sans crainte de heurter les opinions toutes faites, et qui même devait fonder plus tard un célèbre système d'exégèse; un polémiste, enfin, soucieux de la vérité, capable d'avouer que ses adversaires n'avaient pas toujours tort, et de déclarer à ses amis qu'ils n'avaient pas toujours raison. Rare en tout temps, cette liberté d'esprit était un phénomène presque anormal dans une Église de sectaires, où les préjugés et les coups dispensaient généralement de raisonner. En elles-mêmes, les idées de Tyconius, comme ses tendances personnelles, allaient à rétablir en Afrique la paix religieuse, à réconcilier et unifier les deux Églises; en fait, dès qu'il parla, il déchaîna le scandale, la guerre et le schisme.

Ces idées, Tyconius les exposa dans deux ouvrages, où l'histoire se mêlait à la théorie, et la polémique à l'exégèse : le *De bello intestino*, en trois livres, écrit vers 370; les *Expositiones diversarum causarum*, vers 375 [1]. Les deux ouvrages, qui se complétaient l'un l'autre, sont perdus; mais, par Augustin et Parmenianus, nous en connaissons assez bien le contenu. Tyconius raillait l'orgueil et l'intransigeance des Donatistes. Résumant sa pensée en une formule énergique, qui devait être souvent répétée, il disait aux gens de sa secte : « Notre volonté est-elle donc une loi sainte? » [2]. Avec les Catholiques et contre ses amis, il soutenait la thèse de l'universalité de l'Église [3]. C'était une absurdité de croire que le vrai Christianisme s'était maintenu seulement en Afrique; car les fautes de quelques-uns n'avaient pu empêcher la réalisation des promesses divines sur la durée perpétuelle de l'Église dans le monde entier [4]. Avec les Catholiques encore, Tyconius reprochait ironiquement aux Donatistes leurs prétentions au monopole de la sainteté; il objectait que toute l'Église ne pouvait être déchue hors d'Afrique, car personne n'est souillé par les péchés du voisin [5]. Il osait même contester la légitimité du schisme. On devait, disait-il, supporter les coupables et, en tout cas, ne pas rompre avec eux, la séparation des bons et des méchants ne devant se faire qu'au jugement dernier [6]. L'Église donatiste elle-même

[1] Gennadius, *De vir. ill.*, 18.

[2] « Quod volumus sanctum est? » (Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, II, 13, 31; *Epist.*, 93, 4, 14; 10, 43).

[3] Augustin, *Epist.*, 93, 10, 44; *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1.

[4] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1.

[5] Augustin, *Epist.*, 93, 10, 44.

[6] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, III, 3, 17; *Epist.*, 249.

avait dû tolérer et tolérait encore, parmi ses membres, bien des coupables [1]. Sur la question toujours débattue du second baptême, Tyconius démontrait que ses amis n'avaient pas toujours été si intransigeants. Il alléguait des décisions d'anciens synodes [2], notamment celles d'un concile donatiste de deux cent soixante-dix évêques, tenu à Carthage, qui avait autorisé à accueillir les transfuges catholiques sans les rebaptiser. Il citait l'exemple de Deuterius et des évêques de Maurétanie, qui autrefois ne rebaptisaient pas, et qui pourtant avaient toujours été en communion avec Donat le Grand [3]. Bref, sur presque tous les points, cet étrange schismatique donnait raison aux Catholiques. Il n'en persistait pas moins à considérer l'Église de Donat comme la véritable Église. Donc, il s'obstinait à se dire Donatiste, mais en démolissant pièce à pièce tout le système du Donatisme.

On juge de l'émotion que causèrent à ses amis ces déclarations et démonstrations imprévues : l'œuvre de Donat était sapée par la base. Parmenianus comprit qu'il ne pouvait se taire. Mais, avant de frapper le téméraire, il essaya de le ramener par la persuasion. Il le réfuta, vers 378, dans le livre qui nous occupe : l'*Epistula ad Tyconium*.

Cet ouvrage nous est connu par Augustin. Vers l'an 400, on lui en communiqua un exemplaire. Parmenianus était mort depuis une dizaine d'années; mais sa réputation et son autorité restaient grandes dans l'Église donatiste. Sa *Lettre à Tyconius* embarrassait bien des Catholiques, et même, semble-t-il, des évêques. On pressait Augustin de la réfuter. Il s'y décida pour deux raisons : d'abord, il trouvait là l'occasion, cherchée depuis longtemps, de discuter à fond la thèse donatiste; ensuite, il voulait donner la véritable explication de nombreux textes bibliques, qu'on alléguait sans cesse dans les controverses, et que Parmenianus lui paraissait avoir mal interprétés [4]. Il écrivit donc, vers 400, les trois livres *Contra epistulam Parmeniani*, où il fut souvent amené à défendre contre l'ancien primat des schismatiques les idées de Tyconius [5].

Il a réfuté Parmenianus avec la méthode rigoureuse et la précision que nous admirons dans tous ses traités polémiques. Non content de discuter les principales théories et de relever les erreurs d'interprétation,

[1] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, II, 22, 42.

[2] Gennadius, *De vir. ill.*, 18.

[3] Augustin, *Epist.*, 93, 10, 43-44.

[4] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1.

[5] Augustin, *Retract.*, II, 43; *Epist.*, 93, 10, 43; *Contra epist. Parmeniani*, I, 1, 1; 2, 2; II, 13, 31; 22, 42; III, 3, 17; etc.

il s'attache à tout élucider, à ne rien omettre. Il suit d'un bout à l'autre l'argumentation et, presque toujours, le plan de son adversaire, tantôt reproduisant les phrases mêmes du Donatiste, tantôt analysant ses chapitres, recopiant même ses citations bibliques, ne négligeant rien, ne laissant rien dans l'ombre. On n'a jamais poussé plus loin le souci d'y voir clair et la loyauté du débat. De là à transcrire tout entier l'ouvrage à réfuter, il n'y avait plus qu'un pas; et l'on sait qu'Augustin l'a fait dans ses traités contre Petilianus de Constantine ou contre Gaudentius de Thamugadi. Ici, malheureusement, il n'a pas cru devoir aller si loin. Nous ne pouvons donc reconstituer complètement l'*Epistula ad Tyconium;* du moins, nous pouvons en déterminer le contenu, en préciser le plan, en recueillir bien des fragments.

Voici, dans l'ordre même où ils se succédaient, les principaux points de l'argumentation de Parmenianus : un préambule, où était raillée l'inconséquence de Tyconius [1]; une longue réfutation de ses théories sur l'universalité de l'Église [2]; une histoire sommaire du schisme, destinée à démontrer que le Donatisme avait été injustement condamné au temps de Constantin [3], et, dans la suite, encore plus injustement persécuté [4]; une apologie de l'Église dissidente, et du principe d'où elle était sortie [5]; une théorie du baptême [6]; une conclusion sur la nécessité du schisme [7]; enfin, une exhortation à Tyconius [8]. — Entrons maintenant dans le détail.

Dans son préambule, Parmenianus avait beau jeu. La conduite de Tyconius était d'une rare inconséquence : là-dessus, Augustin ne pensera pas autrement que le primat donatiste [9]. Désormais, sur tous les points essentiels, Tyconius était d'accord avec les Catholiques; et cependant, il restait en dehors de leur Église, qui partout, sauf en Afrique, était reconnue de tous. Catholique sans le savoir et sans le vouloir, il s'obstinait à ne pas rompre avec ses amis, à considérer comme la véritable Église cette Église dissidente que condamnait sa doctrine, et que reniaient tous les chrétiens d'outre-mer. C'était donner un éclatant démenti à ses propres idées. Cette attitude singulière s'expliquait sans doute par la

[1] Augustin, *Epist.*, 93, 10, 43-44.

[2] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1; 2, 2; 3, 4-5; 4, 6.

[3] *Ibid.*, I, 4, 7-9; 5, 10; 6, 11.

[4] *Ibid.*, I, 8, 13; 9, 15; 10, 16; 11, 17.

[5] *Ibid.*, I, 14, 21; II, 1, 1-3 et suiv.

[6] *L. cit.*, II, 10, 20-21 et suiv.

[7] *Ibid.*, II, 18, 37 et suiv.; III, 1, 1 et suiv.; *Contra Cresconium*, III, 81, 93; IV, 59, 71.

[8] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, III, 6, 29.

[9] Augustin, *Epist.*, 93, 10, 43-44; *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1.

tyrannie des habitudes, par la crainte des scandales d'une conversion, par l'espoir chimérique d'une réconciliation entre les deux partis, peut-être aussi par l'indifférence dédaigneuse d'un homme de pensée pour des querelles d'Église. Mais c'étaient là des mobiles bien compliqués et difficilement intelligibles pour les foules, même pour les évêques et les politiques, qui s'en tenaient à la constatation du fait brutal : contradiction entre les idées et la conduite de l'homme. Par ses déclarations trop franches et son rêve de réconciliation, Tyconius s'exposait aux coups des deux partis, à commencer par son primat. Et l'inconséquence de l'homme pouvait mettre en défiance contre les théories.

Ce sont ces théories que Parmenianus allait contester dans tout le reste de sa *Lettre*. Et d'abord, il s'attaquait à l'argument capital de Tyconius : Est-il vrai que l'Église du Christ soit nécessairement, et en tout temps, universelle [1] ? Elle l'est en principe, mais non toujours en fait. C'est ce que n'a pas vu Tyconius dans ses raisonnements sur l'universalité du Christianisme. Les Églises d'outre-mer, d'Italie, de Gaule, d'Espagne se sont rendues complices des *traditeurs* africains, en restant en communion avec eux, malgré la double ambassade que leur a envoyée jadis le parti de Donat [2]. De plus, en tout pays, pendant la persécution de Dioclétien, des chrétiens indignes ont livré les Écritures; et néanmoins, sauf en Afrique, on n'a pas rompu avec eux, en dépit des prescriptions très nettes de saint Paul [3]. La condamnation prononcée contre les *traditeurs* africains atteint donc tous leurs complices d'outre-mer [4]. Voilà pourquoi la véritable Église, universelle en principe, n'existe plus que dans le parti de Donat.

Mais, disait-on, le Donatisme a été lui-même condamné par des conciles, et proscrit par des empereurs. — Sans doute, répliquait Parmenianus, mais le Donatisme a été frappé injustement. — À l'appui de cette assertion, l'auteur passait en revue l'histoire du schisme; cette histoire, il la racontait et l'interprétait, naturellement, selon les traditions ou les préjugés de sa secte. Constantin, malgré toute sa bonne volonté, avait été trompé par son entourage, surtout par le plus écouté et le plus perfide de ses conseillers, l'évêque Hosius de Cordoue [5]. Cet Hosius était le moins recommandable des hommes; il avait été condamné solennellement par un concile espagnol, et c'est seulement à force d'intrigues que, plus tard, il s'était fait déclarer innocent par un autre

(1) Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1.
(2) *Ibid.*, I, 2, 2.
(3) *L. cit.*, I, 3, 4-5.
(4) *Ibid.*, I, 4, 6.
(5) *Ibid.*, I, 4, 7.

IMPRIMERIE NATIONALE.

synode [1]. Or, dans les premières enquêtes sur le schisme africain, Parmenianus apercevait partout la main d'Hosius. C'est Hosius qui avait fait acquitter Caecilianus de Carthage par le concile de Rome; c'est Hosius qui avait obtenu les premières mesures de rigueur contre les partisans de Donat; c'est lui surtout qui avait égaré l'opinion dans les Églises d'outremer [2]. Les mêmes intrigues avaient déterminé la sentence du concile d'Arles, puis celle de Constantin [3]. C'est encore à l'instigation d'Hosius qu'avait été lancé le premier édit de persécution, et que les violences avaient commencé [4]. Ainsi, concluait Parmenianus, les lois et les sentences rendues contre le parti de Donat ne prouvent rien, sinon que les prétendus Catholiques ont été de maîtres fourbes, qu'ils ont réussi à égarer les princes et les conciles, qu'ils ont même eu l'impudence de provoquer l'intervention du pouvoir civil. Or la religion ne relève que de la conscience de chacun; les empereurs n'avaient pas à intervenir dans les affaires de l'Église [5]. En vain, l'on allègue comme excuse la nécessité de maintenir l'ordre public, compromis par les querelles religieuses et les méfaits des Circoncellions : les chefs du Donatisme ne sont pas complices de ces exaltés et ne sauraient être rendus responsables de leurs désordres [6]. Donc, rien ne légitime les mesures de répression contre l'Église de Donat : il s'agit d'une persécution véritable, provoquée par l'inconscience et la cruauté des soi-disant Catholiques.

Après ces protestations, ces appels à la liberté du culte et cette histoire assez fantaisiste des origines du schisme, Parmenianus traçait le portrait le plus flatteur de son Église, dont il cherchait à justifier le principe et à établir la légitimité. L'Écriture ordonne de rompre avec les coupables; c'est pour cela que Donat et ses amis ont dû se séparer des apostats et de tous leurs complices d'outre-mer [7]. Depuis ce temps, la véritable Église, celle du Christ et des martyrs, n'existe plus qu'en Afrique, dans le parti de Donat [8]. Seule, l'Église donatiste répond à l'idéal biblique, tel qu'il est défini dans d'innombrables textes sacrés [9]; seule, elle est restée pure, sainte, digne de l'Évangile et de son divin fondateur [10].

Parmenianus exposait ensuite sa théorie du baptême. C'était la doctrine de Cyprien, abandonnée par les Catholiques africains depuis le

[1] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 4, 7-9.
[2] *Ibid.*, I, 5, 10.
[3] *Ibid.*, I, 6, 11.
[4] *Ibid.*, I, 8, 13.
[5] *Ibid.*, I, 9, 15; 10, 16.
[6] *L. cit.*, I, 11, 17.
[7] *Ibid.*, I, 14, 21.
[8] *Ibid.*, II, 1, 1-3.
[9] *Ibid.*, II, 2, 4; 3, 6-7; 4, 8; 5, 10; 6, 11; 7, 12.
[10] *Ibid.*, II, 7, 13; 8, 15; 9, 18.

concile d'Arles, mais fidèlement conservée par les schismatiques. Le baptême ne peut être conféré que dans la véritable Église, et par des mains pures : le sacrement est nul s'il vient d'un hérétique, ou d'un dissident, ou d'un indigne. Or les soi-disant Catholiques sont des indignes et des dissidents. Donc leur prétendu baptême est comme non avenu. S'ils veulent rentrer dans la véritable Église, celle de Donat, on doit les baptiser. Ce n'est pas les astreindre, — comme s'en plaignent parfois les nouveaux convertis, et comme on le répète trop souvent par un abus de langage, — ce n'est pas les astreindre à un second baptême; c'est leur conférer le vrai, l'unique baptême valable, dont ils n'ont eu jusqu'alors que la contrefaçon[1].

Vers la fin de sa *Lettre*, Parmenianus tirait la conclusion logique de toutes les démonstrations précédentes : il montrait que la réconciliation des deux Églises était impossible, tant que les soi-disant Catholiques fermeraient les yeux à la vérité. Il insistait sur la nécessité du schisme, sur le devoir qui s'était imposé jadis, et qui s'imposait encore aux vrais chrétiens, de rompre avec les complices ou les héritiers des apostats[2]. Ses derniers mots contenaient une exhortation à Tyconius, qu'il adjurait de rester fidèle à l'Église de Donat, de ne pas trahir la doctrine et les principes du maître, de supporter avec les Justes la persécution, plutôt que de se joindre aux persécuteurs[3].

Telle était l'*Epistula ad Tyconium*, d'après les indications qu'Augustin nous fournit sur le contenu et sur le cadre; à chaque partie de ce plan correspondent de nombreux fragments. On peut se faire une idée assez précise de l'ensemble et, parfois, du détail. La *Lettre à Tyconius* présente évidemment un vif intérêt, historique, littéraire, psychologique : et en elle-même, et par ce qu'elle nous apprend sur les livres polémiques de Tyconius, sur le rôle de Parmenianus, sur les querelles intérieures de l'Église donatiste.

IV

Ainsi, deux ouvrages importants de Parmenianus, dirigés l'un contre les Catholiques, l'autre contre un Donatiste, peuvent être re-

[1] Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, II, 10, 20-21; 11, 23-24; 12, 26; 13, 27-30; 14, 32; 15, 33; 16, 35; 17, 36.

[2] *Ibid.*, II, 18, 37; 20, 39; 21, 40-41; 22, 42; 23, 43; III, 1, 1; 2, 4; 2, 7; 2, 9; 2, 11; 3, 17-18; 4, 20; 5, 26; *Contra Cresconium*, III, 81, 93; IV, 59, 71.

[3] « Parmenianus in fine *Epistulae* suae exhortatur Tyconium ut in parte Donati permaneat et persecutiones perferat, dicens, etc... » (Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, III, 6, 29.)

constitués en grande partie, et tous deux méritent de prendre place parmi les œuvres les plus considérables de la polémique chrétienne au IVe siècle.

La *Lettre à Tyconius* marque un progrès sensible dans l'art de la composition. Les matières y sont beaucoup mieux ordonnées suivant la succession logique des idées ou des faits; les traits dominants de la démonstration y sont plus nettement mis en valeur. D'ailleurs, ce progrès apparent s'explique surtout peut-être par les dimensions moindres de l'opuscule : les polémistes du temps étaient plus habiles à esquisser un pamphlet qu'à agencer un grand traité. Cette question d'ordonnance mise à part, on retrouve à peu près les mêmes éléments dans les deux ouvrages de Parmenianus : exposé des doctrines donatistes, citations bibliques, invectives contre les Catholiques, faits relatifs à l'histoire du schisme.

Tous ces éléments se mêleront désormais, à des degrés divers, dans toutes les œuvres de la polémique donatiste ou antidonatiste; et il est permis de croire que Parmenianus a exercé une influence directe ou indirecte sur toute cette littérature. Mais un trait lui appartient en propre, ou, du moins, deviendra de plus en plus rare chez les schismatiques africains : c'est une modération relative, qui le porte à ménager les personnes en attaquant les doctrines, à préférer le raisonnement ou les faits aux accusations vagues, les textes ou les arguments aux injures.

Les fragments conservés de Parmenianus permettent aussi, dans une certaine mesure, de le juger comme écrivain. Dans la langue, dans le vocabulaire ou la syntaxe, on ne relève rien de bien particulier, rien qui le distingue de ses contemporains. Il y a plus de personnalité dans son tour d'esprit et dans son style.

Il a le goût de la précision, des textes et des faits. Il n'aime pas à se payer de mots; même quand il reproduit les affirmations et les anathèmes de son parti, il s'efforce d'en apporter une justification rationnelle. Avant de légiférer ou d'excommunier, il tient à se convaincre lui-même qu'il est dans le vrai. Chef d'Église et restaurateur de son Église, il a le sens de la réalité, une mentalité de politique, le goût des solutions pratiques jusque dans son intransigeance de sectaire, une sorte de loyauté intellectuelle et morale qui le rend exigeant pour lui-même et l'empêche d'être complètement dupe de ses théories exclusives. Les instincts de l'homme paraissent ici en opposition avec les doctrines dont la défense lui était imposée par son rôle de grand pontife du Donatisme. C'était l'impression d'Optat et d'Augustin, qui témoignent souvent à leur adver-

saire une déférence plus ou moins involontaire[1]. Aux demi-réserves du langage de Parmenianus, on s'aperçoit qu'il était seulement naturalisé Africain et Donatiste d'occasion.

Dans le détail du style, mêmes contrastes. Tantôt, l'allure calme, les expressions mesurées, l'équilibre harmonieux d'un raisonnement méthodique[2]. Tantôt des formules concises, des traits, des mots de sectaire ou d'inquisiteur[3]. Tantôt, un langage tapageur, des échappées de violence, des accumulations d'images ou d'antithèses[4], de la déclamation, de l'emphase[5]. Il n'est pas impossible que ce style du primat donatiste soit comme un reflet de sa vie : façonné au beau langage, aux modes classiques, dans les écoles de Gaule ou d'Espagne, il dut subir ensuite, à Carthage, l'influence de son nouveau milieu africain et sectaire, des énergumènes qui l'entouraient, et de sa bibliothèque donatiste.

Paul MONCEAUX.

[1] Optat, I, 4; Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, I, 1, 1; II, 7, 13; *Contra Cresconium*, I, 2, 3; *Serm.*, 46, 8, 17.

[2] Par exemple, dans les développements relatifs aux caractères de la véritable Église (Optat, II, 1 et suiv.).

[3] Cf. Optat, I, 22 : «Quod de nobis dicitis : Quid christianis cum regibus? aut quid episcopis cum palatio?» — II, 7 : «Et tamen studio criminandi libenter blasphemare voluisti ut diceres : Nam in illa Ecclesia quis spiritus esse potest, nisi qui pariat filios gehennae?»

[4] «Cumula illa, quae a te paulo ante sunt dicta. Dixisti enim fieri non posse ut in falso baptismate inquinatus abluat, immundus emundet, subplantator erigat, perditus liberet, reus veniam tribuat, damnatus absolvat...» (Optat, I, 10. — Cf. I, 12). — «Parmenianus inani jactantia exultat et dicit : Nunquam divinae Legis censura patietur, ut vivificare quemquam mortuus possit, curare vulneratus, illuminare caecus, vestire nudus, emundare pollutus.» (Augustin, *Contra epistulam Parmeniani*, II, 14, 32.)

[5] «Ad invidiam Catholicis faciendam his locutus es verbis : Neque enim illa Ecclesia dici potest, quae cruentis morsibus pascitur et sanctorum sanguine et carnibus opimatur.» (Optat, II, 14. — Cf. II, 15 et 18.)

BARTHÉLÉMY L'ANGLAIS ET SA DESCRIPTION DE L'ANGLETERRE.

I

Frère Barthélémy, l'auteur du *De proprietatibus rerum*, était-il d'origine anglaise ou française [1]? La question n'est pas dénuée d'intérêt, car le *De proprietatibus* semble bien la plus remarquable encyclopédie que nous ait léguée le XIIIe siècle, la moins encombrée de fatras théologique, et celle dont le succès a été le plus long. Dans une histoire générale des ouvrages de l'esprit, qui étudierait, non pas ceux auxquels nous attribuons le plus de mérite littéraire, mais bien ceux qui ont eu le plus de lecteurs et qui ont exercé le plus d'influence sur la culture, le *De proprietatibus* aurait certainement une place. On ne peut regarder comme curieuses et vaines des recherches consacrées à un auteur dont l'œuvre principale a été classique pendant trois cents ans.

Pour faire de Barthélémy un Français, on allègue le témoignage d'un franciscain pisan, mort en 1401, Albizzi : *Bartholomaeus qui librum edidit de proprietatibus rerum, de provincia Franciae fuit* [2]. Et l'on fait remarquer, comme présomption en faveur de l'origine française de notre auteur, la précision des renseignements que donne le XVe livre du *De proprietatibus* sur quelques parties de la France.

En réalité, le texte d'Albizzi signifie, non pas que Barthélémy fut Français ou sujet du roi de France, mais qu'il était un moine mendiant appartenant à la province de France de l'ordre franciscain. On peut même préciser davantage. Barthélémy appartint à la province de France seulement dans la première partie de sa vie, jusqu'en 1231. C'est avant cette date qu'il dut faire à Paris le grand cours sur la Bible dont parle Salimbene [3] : *totam Bibliam cursorie Parisius legit.* Comme tant d'autres théologiens des ordres mendiants, il était venu à Paris, attiré par les

[1] Cf. Léopold Delisle, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 354; miss Toulmin Smith, dans le *Dictionary of national biography*, t. XXI, s. v. Glanville; V. Cian, dans le *Giornole storico della letteratura italiana*, supplemento 5, Turin, 1902; Alice D. Greenwood, dans *The Cambridge History of English Literature* (1908), t. II, p. 77 et 444.

[2] Cité par Sbaralea, *Supplementum et castigatio ad Scriptores trium ordinum S. Francisci a Waddingo aliisve descriptos* (Rome, 1806), p. 115.

[3] *Chronica Parmensis* (Parme, 1857), p. 48.

écoles de la montagne latine, parce que Paris était alors le foyer le plus ardent de la vie intellectuelle. En 1231, le général de son ordre le transféra de la province de France dans celle de Saxe [1].

Assurément, le *De proprietatibus* contient, sur quelques-unes de nos provinces, sur l'Île-de-France et la Picardie, sur la Flandre et la Lorraine, sur le château de la Rochelle et les goîtreux des Alpes, des renseignements précis qui semblent bien avoir été recueillis par l'auteur lui-même, des « choses vues », aurait dit Hugo. Mais pour les recueillir, était-il nécessaire d'être né en France? Rappelons-nous ce qu'était, au XIIIe siècle, l'existence d'un de ces moines des ordres mendiants. Nulle vie n'a été moins sédentaire. C'est d'eux surtout qu'il est vrai de dire que le moyen âge a été gyrovague, toujours par routes et chemins, chemin de Rome ou de Paris, de Saint-Jacques ou de la Terre-Sainte, du jubilé ou du concile.

II

Il y a, de l'origine anglaise de Barthélémy, une preuve bien curieuse, que l'on n'a pas encore remarquée.

En 1372, « a la requeste et commandement de tres puissant et noble prince Charle, le quint de ce nom, roy de France, frere Jehan Corbichon [2], de l'ordre de saint Augustin, solennel maistre en théologie, translata, mist et exposa le livre des proprietez des choses de latin en françois. » Ainsi s'exprime, dans l'*explicit* du manuscrit de l'Arsenal n° 2886, Jehan de Bihays, maître ès arts, qui en 1472 copia la traduction de Corbechon pour Nicolas de Blanchecourt, barbier-juré et bourgeois de Paris [3]. Jehan de Bihays dit encore : « L'acteur de ce livre des proprietez des choses ne s'est point voulu nommer pour son humilité, afin qu'il ne semblast aux lisans qu'il en eust voulu avoir gloire, *mais il appert par le langaige d'aucuns des chapitres de ce livre qu'il estoit natif du royaume d'Angleterre.* »

Il me paraît hors de doute que l'endroit du *De proprietatibus* où se décélait, pour Jean de Bihays, l'origine anglaise de l'auteur est, au livre XV, le chapitre sur l'Angleterre.

De tous les pays dont il fait la description, c'est à l'Angleterre que

[1] Wadding, *Annales Minorum*, t. II, p. 248 de l'éd. de Rome, 1732.

[2] La vraie forme du nom de ce traducteur est *Corbechon*, comme le prouvent deux ex-libris autographes sur deux manuscrits de la Bibliothèque Mazarine (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, t. I, p. 92).

[3] Cf. Martin, *Cat. des mss de la Bibl. de l'Arsenal*, t. III, p. 142.

Barthélémy décerne les plus grands éloges. Il tient pour véridique la fable accréditée depuis un siècle par le *Brut* de Wace, suivant laquelle les Bretons descendraient des antiques héros de *Troye la Grant*. Il loue, après Isidore de Séville [1], les richesses naturelles de l'Angleterre, ses eaux thermales, ses mines, ses larges rivières, ses troupeaux innombrables de bêtes à laine, qui paissent dans les vastes campagnes, sans peur du loup, car déjà au XIII[e] siècle, il n'y a plus de loups, ou presque plus, en Angleterre [2]. Il rapporte, d'après Bède, les paroles du pape saint Grégoire I[er], dont les yeux d'Italien furent un jour émerveillés par le frais visage, les yeux bleus, les blonds cheveux de *boys* anglais, qu'un marchand d'esclaves vendait sur le marché de Rome : *Vere sunt Angli, quia vultu nitent ut angeli !* [3] Le vieux pape, ce jour-là, pensa avoir vu le visage des anges. Et son cri de surprise nous fait songer de ces ambassadeurs anglais, si jeunes, si beaux, qui, dans les fresques de Carpaccio, viennent demander au roi de Bretagne la main de la princesse Ursule, comme il est dit dans la *Légende dorée*.

Le chapitre de Barthélémy sur l'Angleterre se termine ainsi :

Quidam, describens insulam Anglicanam, metrice sic dixit :

Anglia, terra ferax et fertilis angulus orbis,
Insula praedives, quae toto vix eget orbe
Et cujus totus indiget orbis ope,
Anglia, plena jocis, gens libera, apta jocari,
Libera gens, cui libera mens et libera lingua,
Sed lingua melior liberiorque manus...

Multas alias prosequitur gentis et insulae dignitates, quas hic interponere esset longum.

Ces vers, que citera encore, cent ans après Barthélémy, Ranulf Higden dans son *Polychronicon*, sont pris d'une suite de sept petites pièces élégiaques, qui furent composées, à la fin du XII[e] siècle, par un moine clunisien, Richard le Poitevin [4]. Elles forment un ensemble de 144 vers.

(1) *Etymol.*, XIV, 6.

(2) Cf. *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre* (publication de la Société des anciens textes français), p. 157.

(3) Cette étymologie du nom *Angli*, qui est rapportée par Bède (*Hist. eccl.*, II, 1; Migne, *P. L.*, XCV, 80) et par Jean le Diacre (*Vita S. Gregorii*, I, 21; Migne, *P. L.*, LXXV, 71), a passé de celui-ci à Jacques de Varrazze (*Leg. aur.*, XLVI, p. 190 Grässe), et de Bède à Ranulf Higden (*Polychr.*, I, 39).

(4) Publiées comme *adespota* par Wattenbach, dans le *Neues Archiv*, t. I, p. 901; restituées à Richard le Poitevin par L. Delisle, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXVII, p. 443; étudiées par E. Berger, dans sa monographie *Richard le Poitevin, moine de Cluny, historien et poète*, p. 54. Cf. encore P. Meyer, dans son introduction au *Débat des hérauts d'armes*, p. XIV, et dans *Romania*, t. XVIII, p. 628.

Barthélémy et Ranulf en ont extrait ceux qui leur semblaient particulièrement élogieux pour l'Angleterre. Que disent-ils, ces vers? Ils célèbrent les mérites caractéristiques de la race anglaise, ils la louent d'être libérale dans tous les sens du mot, *libera gens cui libera mens est et libera lingua, liberiorque manus*. Et c'est justice : le libéralisme, le besoin de la liberté et l'art d'en bien user sont des inventions anglaises; la libéralité de l'Angleterre n'est surpassée par nulle autre. Ils la louent aussi d'être sportive et gaie (*Anglia plena jocis*, « the merry England »), et encore, de pouvoir se passer du reste du monde, vivre dans un isolement splendide, alors que le monde ne peut se passer d'elle : et c'est vrai qu'au moyen âge, au moins pour la laine dont on faisait les draps, le continent était tributaire de l'Angleterre.

Nos Français n'ont pas toujours reconnu avec impartialité les mérites de leurs voisins d'outre-Manche. Mais souvent leur anglophobie n'était que trop justifiée. Qu'au milieu de la guerre de Cent Ans, par exemple, un Français détestât les « coués », les « godons », personne ne pourrait lui en faire reproche. Je n'en veux donc nullement à frère Jean Corbechon, « solennel maître en théologie », de s'être échauffé dans son harnais, quand il traduisit l'éloge de l'Angleterre que nous venons de rapporter. Il le traduisit fidèlement, sans en rien retrancher, comme doit faire un bon traducteur. Mais le chapitre terminé, il ne put se contenir : nous l'entendons interrompre son auteur, non sans véhémence, mais non pas non plus sans esprit :

A ce fait, fin l'acteur quant à ce chapitre. Cest acteur monstre bien en ce chapitre quil fut angloys, car il loue fort angleterre a son cuider, car il veut eschever la condicion du prestre qui fut ars pource que il blasmait ses reliques, mais il deust avoir pense que loange de personne en sa propre bouche enlaidist. Et pource dit leuangile saint iehan que les iuifz disoient a ihesu crist que son tesmoingnaige nestoit pas vray pource que il donnoyt tesmoignage de soy mesmes Secondement il cuide louer le pays et il le blasme, car il dit qu'ils descendirent premiers des iaians et puis de bruth et de ceux de troye la grant et puis des saxons, et en disant ainsi il les fait bastars en leur donnant plusieurs peres. Tiercement il parle moult imperfectement en ceste matière, car il laisse la conqueste faicte par le duc guillaume et par les normans qui si vaillamment conquesterent angleterre que encore en demeurent les enseignes [1] en armes et en coustumes et ce ne fut pas a oublier, car moins de honte leur est destre conquist par les françois ou par les

[1] C'est-à-dire signes, preuves, comme dans la locution *à telles enseignes*. La phrase signifie : « il en reste des preuves dans le droit coutumier et dans les armoiries ». Les armes d'Angleterre, de gueules à trois léopards d'or mis l'un sur l'autre, ressemblent, « avec un peu d'ajoustement », à celles de Normandie, qui sont de gueules à deux léopards d'or l'un sur l'autre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

normans que destre conquist par les saxons. Si deust auoir vergoigne ces conquestes laisser pour couurir leur honte, ou se il le tient a honneur, il ne devoit pas oublier la conqueste du duc guillaume[1] dont les roys des angloys portent les armes avec ung peu daioustement[2].

Outre que ce passage me paraît achever de prouver que Barthélémy était bien Anglais, il prend un intérêt singulier du fait qu'il fut écrit pour être lu à Charles V. La traduction du *De proprietatibus* fut exécutée, nous l'avons vu, « du commandement du roy Charle »; dans la plupart des manuscrits de cette traduction, le frontispice représente le roi qui remet l'ouvrage latin de Barthélémy à Jean Corbechon agenouillé devant lui; auprès du roi est une banderole sur laquelle on lit :

Du livre les proprietez
En cler francois vous translatez[3].

L'addition anglophobe que nous avons relevée dans la traduction de Corbechon nous apprend ce qu'on disait des Anglais au Louvre et à l'Université de Paris, en pleine guerre de Cent Ans, au moment des plus grands succès de Charles V, l'année où Duguesclin reprend le Poitou et la Saintonge. On croit y entendre l'écho de propos échangés, dans la « librairie » du roi savant et sage, entre docteurs et hérauts d'armes. C'est une page piquante de l'histoire des relations entre Français et Anglais.

Resterait à examiner si Barthélémy l'Anglais s'appelait vraiment *Glaunville* ou *Glanville*, et s'il appartenait à l'illustre maison des Suffolk, comme l'assurent les érudits anglais du XVIe siècle et comme l'admet avec satisfaction l'annaliste des Mineurs. Je me propose de traiter cette question ailleurs. Il me suffira pour aujourd'hui de dire que je ne crois ni que ce moine fût d'une si noble extraction, ni même qu'il ait porté le nom de Glanville. En somme, les deux grands savants auxquels on doit l'Histoire littéraire des Dominicains, Quétif et Échard, étaient dans le vrai quand ils soutenaient, il y a deux cents ans, que Barthélémy était

(1) Dans l'inventaire des tapisseries de Charles VI, prises au Louvre et dispersées par les Anglais en 1421, en figure une intitulée *Le duc Guillaume qui conquist l'Angleterre*. Un inventaire de Philippe le Bon, rédigé en 1420, en indique une pareille.

(2) Je cite d'après l'édition publiée à Lyon en 1487, par Mathieu Husz. Le passage en question a déjà été reproduit dans la *Zeitschrift für roman. Philol.*, t. XIII, p. 238, mais sans qu'on y ait mis suffisamment en relief, semble-t-il, tout l'intérêt qu'il présente.

(3) Cf. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, t. I, p. 230; Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. LV.

Anglais, non Français; qu'il s'appelait Barthélémy tout court, non Barthélémy de Glanville; qu'il avait été cordelier, non jacobin; qu'il avait vécu au XIIIe siècle, non au XIVe. « Très souvent, sciemment ou non, nous revenons vers les sentiers de notre vieille école française. Notre érudition, nos découvertes sont du vieux neuf. Savetiers, et non cordonniers [1]. »

Paul PERDRIZET.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

EPIGRAPHICA.

INSCRIPTIONS DE CHIOS ET D'ÉRYTHRÉES.

L'Ἀθηνᾶ de 1908 renferme une très importante contribution à l'épigraphie grecque. La première partie du tome XX (fasc. 1-3), parue à Athènes en juin 1908, contient un « Recueil d'inscriptions de Chios et d'Érythrées, formé par Georges Zolotas et publié, après sa mort, par sa fille, Mlle Émilie Zolotas », p. 113-381 et 28 planches. Au fascicule 4 sont insérés des *Addenda et Corrigenda* (p. 509-528), publiés également par Mlle Zolotas. Un grand nombre de ces inscriptions sont conservées au Musée du gymnase grec de Chios, mais Zolotas avait soigneusement relevé la plupart des textes dispersés dans la ville même ou dans la grande île, à laquelle il était passionnément attaché. Directeur pendant vingt ans (1886-1906) du gymnase de Chios, l'un des plus brillants foyers de l'hellénisme dans l'Ionie turque, il avait appris, à l'école de son maître et prédécesseur G. Sourias, à rechercher et défendre tous les vestiges du passé. Le Musée qu'il avait formé et dont il était le gardien jaloux est, avec celui de Samos, la plus importante collection provinciale de l'Empire turc. Il en préparait le catalogue, amoncelant notes sur notes, ajoutant sans cesse aux commentaires; son œuvre est restée inachevée et sa fille a pieusement entrepris de la publier, avec une vaillance à laquelle tous rendront hommage. À l'un et à l'autre nous devons beaucoup de reconnaissance.

Je me bornerai à rappeler, parmi les inscriptions déjà publiées, les deux lettres d'Alexandre (Ch. Michel, 33 et CIG 2214b, *Bull. de corr. hellén.*, III (1879), p. 320; *Ath. Mitth.*, XIII (1888), p. 165).

[1] Camille Jullian, *Revue des études anciennes*, 1908, p. 351.

Parmi les textes inédits j'en signalerai deux qui prendront rang dans la série des inscriptions historiques. P. 195, n° 6, décret d'Érythrées en l'honneur de Πολύκριτος Ἰατροκλέους, qui joua, à Érythrées, un rôle considérable dans la première partie du IIIe siècle avant notre ère, au temps où les Galates ravageaient et rançonnaient l'Asie Mineure. Il est lui-même l'auteur d'un décret, qui nous a été conservé, en l'honneur des stratèges d'Érythrées qui avaient levé la contribution exigée par le chef galate Léonnorios et la lui avaient envoyée (Ch. Michel, 503). Le nouveau décret nous apprend que Polycritos s'était chargé de l'ambassade auprès des barbares (l. 15 et suiv.) : *καὶ τὴν πρὸς τοὺς βαρβάρους πρεσβείαν ὑπομείνας, ἕνεκε τοῦ τοὺς ὁμηρεύοντας τῶμ πολιτῶν εἰς τὴν πόλιν παραγενέσθαι, οὐ μόνον τοὺς ὁμήρους κομισάμενος εἰς τὴν πόλιν ἤγαγεν, ἀλλὰ ταὶ τῶν πολιτῶν οὓς εἶδεν αἰχμαλώτους λυτρωσάμενος διέσωισεν.* Il y a certainement lieu de reprendre maintenant l'étude des deux décrets qui se complètent l'un l'autre[1]. Ils n'ont pas été rendus à la même époque, ainsi que le prouve dans le décret nouveau la mention d'une ambassade au roi Antiochus (l. 42 et suiv.), mais l'examen des problèmes de chronologie et d'histoire que soulève le décret Zolotas m'entraînerait trop loin. J'ajouterai seulement qu'il éclaire d'un jour très vif les difficultés qu'éprouvait souvent la ville à s'approvisionner en blé. Ni les routes de terre, ni les routes de mer n'étaient sûres, et c'était par mer que se faisait le commerce du blé (l. 10-13). Puis l'argent manquait à la cité, qui désignait bien des *σιτῶναι*, mais ceux-ci ne pouvaient conclure leurs marchés (marchés à terme, bien entendu) sans une garantie; la ville étant sans ressources (l. 39 et suiv. : *καὶ τοῖς ἀποδεδειγμένοις σιτώναις οὐ δυναμένων εἰς ὑποθήκην χρημάτων συναχθῆναι*), Polycritos fait l'avance du fonds de garantie (*ἐπηγγείλατο τῶι δήμωι προχρήσειν εἰς ὑποθήκην*. Cf. l. 24 et suiv.; 27 et suiv.). Une année, le prix du médimne de blé monta jusqu'à 60 drachmes (l. 37 et suiv.)[2].

P. 163, n. 3, liste de contributions foncières, de Chios. Le roi Attale

[1] Cf. F. Stähelin, *Geschichte der kleinasiatischen Galater*, 2e édition, Leipzig, 1907, p. 10.

[2] Il va de soi que le prix du médimne de blé pouvait varier considérablement. Au IVe siècle à Athènes, 5 et 6 drachmes sont un prix ordinaire (cf. L. Gernet, *L'approvisionnement d'Athènes en blé au Ve et au IVe siècle*, Paris, 1909, p. 331), mais nous avons l'exemple de prix beaucoup plus élevés : en Égypte, 10 drachmes, 32 drachmes (Aristotelis q. f. *Oeconomica*, 1352 *b*). Pour le IIIe siècle, les prix les plus élevés qui nous fussent connus jusqu'à présent nous étaient fournis par le décret d'Olbia en l'honneur de Protogénès, Ch. Michel, 337, l. 62 et suiv. : le médimne valut jusqu'à 1 χρυσοῦς et 2 τρίται de χρυσοῦς, mais il serait téméraire de proposer une évaluation en drachmes. À Samos, au commencement du IIe siècle, le prix normal est 5 drachmes 2 oboles (Wilamowitz-Moellendorff, *Ein Gesetz von Samos über die Beschaffung von Brotkorn aus öffentlichen Mitteln*, l. 26-27. *Sitzungsberichte... Berlin*, 1904, p. 918). — Pour les prix ordinaires, voir H. Francotte, *L'industrie dans la Grèce ancienne*, I (1900), p. 332 et suiv.

(Attale II ou III) avait, semble-t-il, fait remise d'une partie du tribut qui lui était dû par Chios, à la condition que les sommes seraient employées d'une part *εἰς τὴν τῶν τειχῶν οἰκοδομίαν*, de l'autre *εἰς τὴν τοῦ πυρὸς καῦσιν τοῦ ἐν τῶι γυμνασίωι*. L'inscription nous a conservé la liste des immeubles imposés. J'ai consacré, dans le dernier numéro de la *Revue de philologie*, 1909, p. 13 et suiv., quelques pages à ce texte intéressant et l'on me permettra d'y renvoyer. On a si peu de renseignements sur l'administration du royaume de Pergame que les brèves indications contenues dans l'inscription nouvelle sont les bienvenues. Cf. P. Ghione, *I comuni del regno di Pergamo*, Turin, 1905, extrait des *Memorie della R. Accademia delle Scienze*, LV, p. 67 et suiv.; P. Foucart, *La formation de la province romaine d'Asie*, 1904, p. 10.

On ne sera pas surpris que les inscriptions d'Érythrées soient si nombreuses au Musée de Chios. Ritri, l'ancienne Érythrées, a longtemps servi de carrière aux gens de Chios, qui y trouvaient des pierres pour leurs maisons, du lest pour leurs barques. Je signalerai donc encore le n° 5, p. 190 (décret d'Érythrées du ve siècle, rendu au lendemain d'une révolution et du rétablissement de la démocratie. Voir *Revue de philologie*, 1909, p. 10); le n° 43, p. 233 (décret de proxénie en l'honneur du Rhodien Épikouros). Nous connaissons un assez grand nombre de noms de citoyens ou fonctionnaires érythréens par la longue inscription qui relate des ventes de sacerdoces (Ch. Michel, 829) et l'on en retrouve plusieurs au Musée de Chios, notamment dans des listes dont le texte a besoin d'être revu de près.

Les règlements religieux forment, à Chios, une série assez riche. Parmi les inscriptions inédites, il faut noter le n° 19, p. 220, qui renferme peut-être la plus ancienne mention de l'achat d'un sacerdoce grec. L'inscription remonte certainement au ve siècle.

J'en ai dit assez pour montrer l'importance de la *Συναγωγή* formée par Zolotas. Est-il besoin d'ajouter que Zolotas n'était pas épigraphiste et que toutes ses copies et restitutions, à plus forte raison celles de ses correspondants régionaux, devront être soumises à une revision attentive. Il y aurait mauvaise grâce à relever toutes les lectures fautives. Dans l'article déjà cité de la *Revue de philologie*, j'ai proposé un petit nombre de corrections; je n'en joindrai qu'une ici : n° 44, p. 234, à la première ligne, il faut lire Μην]ὸς Δίου, ἐπὶ σΊεΦανηΦόρου. . . au lieu de *ἐπὶ πρυτάνι]ος Δίου*.

Encore une fois Zolotas et Mlle Zolotas ont rendu un très grand service à l'épigraphie grecque et leur nom ne sera pas oublié. La tâche du savant qui prépare le fascicule 6 du tome XII des *Inscriptiones graecae* se trouve singulièrement facilitée.

Annonçons en terminant la publication prochaine de deux nouveaux fascicules du tome XII :

Fasc. 8. *Inscriptiones insularum maris Thracici et Hellesponti*. — Éditeur Fredrich.

Fasc. 5. Pars altera. *Inscriptiones Teni insulae.* Indices. — Éditeur : Hiller von Gaertringen.

Les deux fascicules sont à l'impression et M. von Wilamowitz-Mœllendorff, dans son rapport à l'Académie des Sciences de Berlin (février 1909), exprime l'espoir qu'ils pourront être achevés cette année.

À l'automne commencera vraisemblablement l'impression du fascicule 1 du tome V : *Inscriptions de Laconie et de Messénie.* Éditeur : Kolbe.

Bernard HAUSSOULLIER.

I. *UN NOUVEAU SANCTUAIRE ORIENTAL À OSTIE.*

M. le professeur Dante Vaglieri a bien voulu nous faire savoir qu'il venait de faire à Ostie une découverte très intéressante pour l'histoire religieuse de Rome.

On a récemment trouvé, nous dit-il, une rue qui se détache de la continuation de la rue des Tombeaux et qui se dirige vers un bel établissement thermal, où a été mise au jour une mosaïque représentant des dieux et des monstres marins. Cette rue a été remaniée à une époque relativement récente, tout au moins dans sa première partie. Elle est bordée de maisons, la plupart refaites aux bas temps, et en particulier d'un édifice qui a été entièrement déblayé, à cause de la forme caractéristique qu'il présentait.

La salle qui le constitue est large de 5 m. 60 et longue de 12 m. 15; l'entrée s'ouvrait non sur la rue elle-même, mais sur le côté oriental de la construction, vers le fond. Elle se compose de trois parties : un couloir central, une *cella*, et deux soubassements maçonnés ou *podia* plus élevés, qui s'étendent le long des murs latéraux du temple, formant des banquettes : c'est proprement la disposition des sanctuaires consacrés à Mithra. Dans la salle d'Ostie, la *cella* est large de 1 m. 90; les deux *podia* latéraux sont inclinés, suivant l'usage, vers la muraille. Au fond, contre le podium septentrional, est un passage où donne la porte; elle ne s'ouvre pas au niveau du passage lui-même, qui est celui de la *cella*, mais au niveau du *podium*, d'où l'on descendait, peut-être au moyen de marches, dans la *cella*.

Le pavement de la première partie de cette *cella* est fait de mosaïque : une inscription, également en mosaïque, apprend qu'il a été établi par un personnage du nom de Fructus. La seconde partie du dallage est constituée par des morceaux de marbre juxtaposés. Au milieu, un peu sur le côté, on a découvert une cavité circulaire de 0 m. 35 de diamètre où était engagé une sorte d'entonnoir en marbre avec un trou à la partie inférieure. Un fragment d'*oscillum* le recouvrait.

Deux inscriptions ont été recueillies dans les déblais : l'une fait mention d'un vœu accompli à la suite d'un ordre de Jupiter Sabazius ; l'autre est dédiée

à *Numini Caelesti.* M. Vaglieri serait assez disposé à croire que ce sanctuaire était non pas un sanctuaire de Mithra, mais un sanctuaire de Sabazius, la forme ordinaire des *Mithraea* ayant pu être admise aussi pour des chapelles consacrées à d'autres cultes orientaux.

II. *UNE INSCRIPTION LATINE SUR BRONZE RELATIVE À LA GUERRE SOCIALE.*

M. Vaglieri nous a signalé pareillement le troisième fascicule du *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, de 1909 (p. 169 et suiv.), où M. le professeur Gatti vient de publier le texte d'une inscription latine très importante. La table de bronze où elle est gravée est aujourd'hui, grâce à M. Gatti qui en a négocié l'acquisition, conservée au musée du Palais des Conservateurs, au Capitole. On y lit deux décrets rendus au camp d'Ascoli par Cn. Pompeius Strabo, père du grand Pompée, alors qu'il commandait, pendant la guerre sociale, les armées romaines concentrées dans le Picenum (664 de Rome). Ces décrets concèdent la cité romaine (*e lege Julia*) et des décorations militaires à des cavaliers d'un escadron auxiliaire, composé d'Espagnols, appelé *turma Salluitana*, du nom de leur patrie *Salduva* ou *Salluva*?, ultérieurement *Caesaraugusta*, aujourd'hui Saragosse. L'*imperator* était assisté d'un conseil de soixante membres formé de sénateurs et d'officiers; nous avons gardé les noms de quarante-huit d'entre eux. De ce nombre est un L. Sergius, très probablement le fameux Catilina, alors tout jeune.

Ce document est aussi intéressant pour l'histoire de Rome que pour l'onomastique ibère. Il nous a semblé utile de le mettre sous les yeux des lecteurs du *Journal*. Il se divise en quatre parties. En tête vient le décret relatif à la concession de la cité romaine; puis l'énumération des membres qui formaient le conseil du général. Suit la liste des trente cavaliers composant l'escadron. L'énumération des décorations concédées termine le texte :

Cn. Pompeius Sex. [fil. imperator infra scriptos] ‖ equites hispanos ceives [romanos esse . . . . . de consilii sententia pronunciauit] ‖ ex lege Iulia. In consilio [fuerunt : ‖ L. Gellius L. f. Tro(mentina), Cn. Octavius Q. f. . . . . ‖ M. f. Ter(etina), P. Attius P. f. Ouf(entina), M. Maiolei(us) M. f. . . . . [Ae]milius . . . . ‖ Ouf(entina), M. Aureli(us) M. f. Vol(tinia), L. Volumni(us) L. f. Ani(ensi), L. . . . . Suc(cusana), T. Pompei(us) . . . . ri(us) f. Vol(tinia), ‖ D. Aebuti(us) D. f. Cor(nelia), M. Teiedi(us) M. f. Pol(lia), C. Fundili(us) C. f. . . . . . . [Se]r(gia), T. Acili(us) T. f. Vel(ina), Cn. Oppi(us) Cn. f. . . . . . [P]aetilli(us) L. f. Vel(ina), ‖ L. Terenti(us) A. f. Vel(ina), T. Terenti(us) A. f. Vel(ina), L. Vetti(us) L. f. Vel(ina), C. Fornasidi(us) C. f. Pol(lia), Cn. Pompei(us) Cn. f. Clu(stumina), Sex. Pompei(us) Sex. f. Clu(stumina), ‖ M. Hostili(us) M. f. Vel(ina), L. Aebuti(us) L. f. Men(enia), Q. Hirtulei(us) L. f. Ser(gia), L. Juni(us) Q. f. Lem(onia),

Q. Rosidi(us) Q. f. Qui(rina), C. Tarquiti(us) L. f. Fal(erna), Q. Marci(us) ‖ L. f. Pap(iria), L. Opeimi(us) Q. f. Hor(atia), L. Instei(us) L. f. Fal(erna), T. Noni(us) T. f. Vel(ina), L. Noni(us) T. f. Vel(ina), C. Herius, C. f. Clu(stumina), L. Ponti(us) T. f. Qui(rina), M. Lucani(us) M. f. ‖ Hor(atia), L. Sergi(us) L. f. Tro(mentina), P. Pedani(us) P. f. A[i]m(ilia), C. Laetori(us) C. f. Vel(ina), A. Fulvi(us) A. f. Tro(mentina), Q. Ampudi(us) Q. f. Aim(ilia), L. Minuci(us) L. f. Vel(ina), ‖ Ti. Veturi(us) T. f. Vel(ina), Cn. Busseni(us) Cn. f. Ste(llatina), T. Petroni(us) P. f. Fab(ia), M' Otacili(us) M' f. Pol(lia), L. Pullienus L. f. Men(enia), M' Aebuti(us) M' f. Pol(lia), P. Salvidienus ‖ L. f. Mai(cia), L. Otacili(us) L. f. Pup(inia).

TURMA SALLUITANA

Sanibelser Adinbigas f.
Illurtibas Bilustibas f.
Estopeles Ordennas f.
T[o]rsinno Austinco f.

Bagarensis

Cacususin Chadar f.

. . . ucenses

. . . . Sosimilus f.
. . . . irsecel(ser) f.
. . . . elgaun f.
. . . . espa[l]ser f.

Ilerdenses

. Otacilius Suisetarten f.
Cn. Cornelius Nesille f.
P. Fabius Enasagin f.

Begensis

Turtumelis Atanscer f.

Segienses

Sosinadem Sosinasae f.
Sosimilus Sosinasae f.
Urgidar Luspanar f.
Gurtarno Biurno f.
Elandus Enneges f.
Agirnes Bennabels(er) f.
Nalbeaden Agerdo f.
Arranes Arbiscar f.
Umargibas Luspangib(as) f.

Ennegensis

Beles Umarbeles f.
Turrinus Adiemels(er) f.
Ordumeles Burdo f.

Libenses

Bastugi[b]as Adime[l]s(er) f.
Umarillun Tabbantu(n) f.

Suconsenses

Belennes Albennes f.
Atullo Tantindals(er) f.

Illuersensis

Balciadin Balabil(lun) f.

Cn. Pompeius Sex. f. imperator ‖ virtutis caussa turmam ‖ Salluitanam donavit in ‖ castreis apud Asculum ‖ corniculo et patella, torque ‖ armilla, palereis et frumen[t]um ‖ duplex. R. C.

FOUILLES DU JANICULE.

M. Gauckler, par une lettre en date du 15 mars, fait connaître à l'Académie les derniers résultats des fouilles qu'il poursuit au Janicule grâce au généreux concours de M. Henri Darier, de Genève, et à la collaboration de MM. Gaston Darier et Georges Nicole. Sa lettre du 8 février avait mis l'Académie au courant des premières découvertes qui, par leur étrangeté, avaient excité un très vif intérêt (voir *Journal des Savants*, n° de mars, p. 136). Depuis lors, les travaux d'excavation, activement poussés en profondeur, ont conduit à se faire une idée de plus en plus exacte du nombre et du caractère des édifices religieux qui se sont succédé dans ce ravin du Janicule.

Sous le premier temple syrien qui avait été dégagé tout d'abord, il a été découvert un second sanctuaire du même genre. C'est à celui-ci qu'ont appartenu et les belles statues que la récente campagne a fait sortir de terre, et les diverses inscriptions et ex-voto trouvés il y a deux ans dans un terrain contigu, celui de la villa Wurts. Les limites de ce second sanctuaire ont été déterminées, grâce à l'exhumation d'alignements d'amphores qui semblent tracer la frontière du terrain consacré. Dans ce même sanctuaire, on a reconnu, très bien conservé, le local destiné aux ablutions rituelles, le *delubrum*, partagé en deux cabinets d'inégale grandeur, dont la destination est très clairement indiquée par les canaux qui y amenaient une eau pure et qui pourvoyaient à l'évacuation des eaux souillées. Il y a là des dispositions très curieuses, dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, et qui rappellent d'une manière frappante celles que l'on rencontre aujourd'hui dans le voisinage des mosquées. Il est intéressant de voir combien, dès lors, dans ces cultes des dieux syriens, prêtres et fidèles attachaient d'importance à la pureté physique.

Le plus ancien des deux temples, celui de Gaïonas, est daté approximativement du règne de Commode par une tuile estampillée qui forme le seuil de la porte des latrines. Cet édifice paraît avoir été plus vaste, mieux construit, plus richement décoré que le sanctuaire du IVe siècle. Celui ci correspondrait à une tentative faite probablement sous Julien l'Apostat, pour restaurer un culte qui venait de subir une première interruption. En tous cas, il n'aurait comporté que des constructions légères et médiocrement soignées. M. Gauckler ne prétend pas avoir encore résolu tous les problèmes qui se sont posés devant lui sur ce chantier des fouilles. Il faut espérer que la patiente attention avec laquelle il étudie toutes les traces de murs et les fragments de toute espèce que les tranchées ont dégagés lui permettra de jeter quelque jour sur maintes de ces questions complexes.

G. PERROT.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE PERSONNEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PÉTERSBOURG.

L'Académie des Sciences de Pétersbourg vient de publier la liste de ses membres depuis sa fondation (1725) jusqu'à l'année 1907. Cette liste a été rédigée par M. B.-L. Modzalewsky. Elle donne les noms, la profession, les dates de naissance et de décès de tous les savants ou Mécènes qui ont appartenu à l'Académie à titre de membres titulaires, honoraires ou correspondants. Moins rigoureuse que l'Institut de France, l'Académie a parfois admis des femmes à figurer sur ses contrôles. Ainsi au XVIIIe siècle on y rencontre la fameuse princesse Dachkov, l'amie et la confidente de Catherine II. Beaucoup plus tard, nous voyons figurer parmi ses correspondants Mme la comtesse Ouvarov, présidente de la Société archéologique de Moscou, et Mme Curie-Slodkowska, la première femme française qui ait été admise à enseigner dans les Facultés de l'État.

Cette liste chronologique, qui forme un volume de plus de 400 pages, est particulièrement intéressante à consulter pour l'histoire du développement de la science en Russie et du rôle qu'y ont joué les étrangers. Le premier président est un Allemand, né à Moscou, Blumentrost; le second un Courlandais, Kayserling; le troisième, un Courlandais (Allemand, bien entendu), Korff; le quatrième, un Livonien, von Brevern. Un nom russe apparaît pour la première fois dans la personne du comte Cyrille Gregorovitch Razoumovsky. Viennent ensuite Nikolaï (Allemand), puis Novosiltsov, Ouvarov, Bloudov, Lücke (Allemand), le comte Dimitri Tolstoï, auquel a succédé en 1889 le grand duc Constantin Constantinovitch, actuellement président. Les noms des savants français sont fort nombreux sur la liste des correspondants. Ainsi parmi les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres nous trouvons sur les contrôles de l'Académie russe, par ordre chronologique, les noms de MM. Louis Leger (1884), Léopold Delisle (1892), Foucart (1893), Senart (1898), Clermont-Ganneau (1899). En revanche, un seul Russe est actuellement correspondant de cette Académie, M. Radlof (M. Radlof, naturalisé Russe, est né à Berlin en 1837).

Le volume, qui se borne à des listes par ordre alphabétique, ne donne malheureusement pas l'état actuel de l'Académie, qui figure d'ailleurs dans tous les annuaires et sur lequel on ne sera peut-être pas fâché d'avoir quelques renseignements.

Le nombre des académiciens titulaires est très peu considérable : 16 pour les sciences, 7 pour la langue et la littérature russe, 13 pour l'histoire et la philosophie, soit en tout 36. Il est vrai qu'en Russie le titre d'académicien ordinaire constitue une véritable fonction : les titulaires touchent une indemnité de 3,000 roubles (environ 7,500 francs).

La Section de littérature proprement dite (qui devrait correspondre à notre Académie Française) ne compte que dix membres, dont le titre et la fonction paraissent purement honorifiques. Louis LEGER.

NOUVELLES DIVERSES.

Nécrologie. À Belgrade est mort récemment M. Milan Militchevitch, membre de l'Académie serbe, correspondant des Académies d'Agram et de Pétersbourg. Il avait publié sur l'ethnographie, le folk-lore et la géographie de la Serbie des ouvrages qui sont restés classiques. Nous citerons particulièrement : *La vie du paysan serbe* (2e édition, 1894), *La principauté de Serbie* (1876), *Le royaume de Serbie* (1884), etc. L.-L.

LIVRES NOUVEAUX.

E. R. Barker. *Buried Herculaneum.* 1 vol. in-8°. — Londres, A. et Ch. Black, 1908.

Herculanum ou mieux Herculaneum a partagé en 79 le sort de Pompéi; mais tandis que cette dernière ville a été aux deux tiers rendue à la lumière, sa compagne d'infortune est encore à peu près entièrement ignorée. On sait que cette différence de traitement tient surtout à la façon dont les deux villes ont été ensevelies; tandis que Pompéi a été enfouie sous les lapilli et les cendres, Herculaneum a été recouverte de boue et ensuite de lave, chaque nouvelle éruption du Vésuve ajoutant au cours des siècles une nouvelle couche à celles que les precédentes avaient déposées. Tout dernièrement, cependant, on a voulu tenter un effort pour faire reprendre les fouilles, depuis si longtemps abandonnées. Un professeur de Cambridge, M. Waldstein avait conçu un vaste plan financier et scientifique, qu'il avait soumis aux souverains, aux grands et aux savants de tous les pays; mais son entreprise ne semble pas près de se réaliser. Il a conté ses projets, ses démarches et ses déboires dans un livre récent : *Herculaneum past, present and future* (Londres, 1908, grand in-8°), où il a en même temps exposé, pour justifier ses efforts, tout ce que l'on sait de la ville. Le volume, plus modeste d'apparence, mais très substantiel de Mlle Barker, procède de la même pensée. De tous côtés on publie depuis quelque temps des guides à Pompéi ou des monographies destinées autant au public curieux qu'aux savants; personne ne parlait d'Herculaneum, qui attire moins les visiteurs. L'oubli est maintenant réparé.

L'introduction du livre de Mlle Barker nous expose brièvement l'histoire de la vie et de la mort d'Herculaneum, — de l'une et de l'autre on sait fort peu de chose, précisément parce que les restes de la cité sont mal connus, — et nous fait connaître les fouilles tentées depuis le XVIIIe siècle. On eût pu developper davantage tout ce chapitre, curieux pour l'histoire de l'archéologie, il y a deux cents ans; la méthode, ou plutôt le manque de méthode qui y présida alors est un des exemples les plus piquants de l'ignorance et de l'inconscience scientifique des pouvoirs publics dans le royaume de Naples à cette époque.

Dans la première partie du livre sont étudiés les monuments fouillés ou plutôt explorés; ce sont, on le sait, le théâtre, une basilique, deux petits temples, tout cela déblayé jadis, au moyen de galeries creusées à travers la cendre durcie et recomblé à peu près, au fur et à mesure qu'on avançait dans le travail; la fameuse villa des Pisons, célèbre par ses manuscrits et ses œuvres d'art; et quelques maisons,

surtout celle d'Argus, que l'on a eu soin de laisser à découvert et que l'on peut visiter aujourd'hui. Les descriptions des premiers de ces monuments et les plans qui les accompagnent dans le livre de M[lle] Barker seront les bienvenus; car, malgré le précieux travail de M. Ruggiero (*Storia degli scavi di Ercolano*), il est assez difficile de trouver tous ces renseignements rassemblés et clairement exposés. Pour la villa des Pisons, depuis que MM. Comparetti et de Petra ont publié leur travail sur la question, la tâche est singulièrement simplifiée.

. La seconde partie traite des trésors d'Herculaneum, c'est-à-dire des papyrus, des sculptures grecques qui proviennent presque toutes de la bibliothèque et de la villa des Pisons, des fresques, du mobilier, des inscriptions. Tout cela est concienciensement décrit et étudié; mais là encore les devanciers avaient bien préparé la besogne à l'auteur. Le livre se termine par une bibliographie très détaillée des ouvrages relatifs à Herculaneum et à ses papyrus, ainsi que des plans qui existent de ses monuments; par des catalogues des bronzes, des marbres et des peintures. D'excellentes reproductions en simili-gravure des statues et des bustes accompagnent et illustrent le texte.

R. C.

Josef Bick. *Wiener Palimpseste*, I, *Cod. Vindobonensis 16*. 1 vol. in-8°. — Vienne, Holder, 1908 (Sitzungsberichte der Kais. Akad. in Wien, Philos.-hist. Klasse, tome 159, mémoire 7).

L'Académie de Vienne a entrepris de publier dans une série de notices speciales la description et l'histoire de tous les palimpsestes conservés à la Bibliothèque impériale, en y joignant des fac-similés où seront reproduites par des procédés photographiques quelques pages de chacun de ces précieux manuscrits, destinées à servir de spécimens. M. Bick nous donne aujourd'hui le premier fascicule de la série; il a pour objet le manuscrit n° 16, qui contient des fragments de Lucain, de Pélagonius, de Dioscoride, et aussi quelques très anciens morceaux de la littérature sacrée. Ce recueil est connu depuis bien long temps (Châtelain, *Paléographie des classiques latins*, II, p. 17); on savait qu'il avait été formé en Irlande et envoyé de là au monastère de Bobbio; mais son histoire ultérieure était plus obscure; M. Bick l'éclaire d'un jour tout nouveau grâce à des recherches dont la précision ne laisse rien à désirer. De Bobbio le manuscrit passa vers l'an 1504 entre les mains de Parrhasius, qui le légua en 1522 à Antoine Seripando; donné par celui-ci à son frère, évêque de Salerne, il prit place en 1563 dans la bibliothèque du cloître des Augustins, à Naples, où Mabillon put encore le voir. Enfin en 1718 il fut transporté à Vienne sur l'ordre de l'empereur Charles VI. Le palimpseste de Lucain (fragments des livres V et VI), collationné vers 1858 par M. Eichenfeld, a été utilisé par les derniers éditeurs, notamment par M. Hosius; ils le font remonter au IV[e] siècle; M. Bick serait plutôt tenté de l'attribuer au V[e], ce qui n'en diminue guère la valeur. Il en donne un déchiffrement intégral en lettres capitales, dont il faut louer la scrupuleuse fidélité; un apparat critique placé au-dessous rectifie, quand il y a lieu, les collations antérieures; je remarque surtout qu'en plusieurs endroits il décharge le copiste de certaines fautes qu'on lui avait inexactement attribuées jusqu'ici pour n'avoir pas examiné le parchemin d'assez près ou avec des moyens d'investigation suffisants (V, 46 *patresq.*; 50 *Phoeia*; VI, 261 *temtla*, 274 *tumulum*). Ces exemples suffiraient à prouver combien l'entreprise de l'Académie de Vienne est non seulement utile, mais nécessaire.

Georges Lafaye.

W. Helbig. *Zur Geschichte der hasta donatica.* — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1908, 46 p., 2 pl. et 6 fig. (Abhandlungen der König. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, Neue Folge. X, 3.)

L'étude de M. Helbig a pour point de départ le désir de contrôler et la nécessité de réformer certaines affirmations contenues dans le travail que M. Steiner a consacré en 1905 aux *dona militaria*. Grâce à un examen minutieux des monnaies et des découvertes archéologiques faites dans les tombes de la période préclassique en Italie, M. Helbig arrive à établir un certain nombre de conclusions intéressantes : la *hasta donatica*, c'est-à-dire la *hasta pura* réservée aux récompenses militaires, au lieu d'avoir commencé à être en usage, comme le pensait M. Steiner, vers le début du dernier quart du IIIe siècle, remonte plus haut que le milieu du Ve siècle avant J.-C. La *hasta* ayant été de tout temps à Rome un attribut de la souveraineté, la *hasta donatica* conférée comme *praemium virtutis* dérive de la lance symbolisant l'*imperium* et le *justum dominium*. Aussi sa forme primitive n'est-elle pas celle d'une lance, ce qu'elle fut plus tard, ce qu'elle était déjà vers le milieu du IIe siècle avant J.-C., mais celle d'un sceptre, du bâton qui procédait de la haste du roi. Elle était au début toute en bois; plus tard elle fut entièrement en fer.

A. M.

Peter Thomsen. *Systematische Bibliographie der Palästina-Literatur*, I. Band, 1895-1904. Un vol. in-8°, XVI-203 pages. — Leipzig et New-York, Rudolf Haupt, 1908.

Donner une bibliographie complète, non plus rangée par ordre alphabétique de noms d'auteurs, mais systématiquement suivant le sujet traité, est une entreprise assez ardue quand il s'agit d'un pays comme la Palestine, qui suscite en tout ordre de sciences des opuscules si nombreux et de valeur si diverse. Pour citer des chiffres : 187 périodiques ont été dépouillés et 2,915 ouvrages — avec indication des prix et des recensions — ou articles ont été enregistrés. L'habileté bibliographique de l'auteur des *Loca Sancta* est venue à bout des difficultés et cette publication rendra de grands services. Chaque division, Généralités, Histoire, Géographie historique et topographique, Archéologie, Nouvelles découvertes archéologiques, Palestine moderne, Géographie, est subdivisée en paragraphes secondaires qui facilitent la recherche. La disposition matérielle présente cependant un défaut : le caractère est grand, mais les interlignes sont trop faibles et contrarient l'examen rapide. Mieux vaudrait adopter un caractère plus petit, et, de fait, les pages 170-184, composées en caractères moins forts, sont beaucoup plus lisibles.

Dans les volumes suivants, qui paraîtront tous les cinq ans, M. P. Thomsen compte ajouter des indications très brèves sur le contenu des ouvrages et articles. Il demande aux auteurs de l'aider dans sa tâche en lui adressant à Dresde, Christianstrasse, 37, leurs publications concernant la Palestine.

René Dussaud.

Le couvent de Saint-Jean de Munster dans les Grisons (Publications de la Société suisse des monuments historiques. Nouvelle série, VI). — Genève, Atar S. A. 1908.

Dans ce nouveau fascicule, MM. Zemp et Dürrer poursuivent et terminent l'étude dont il a été question ici même précédemment [1]. Après un premier travail relatif aux vestiges de l'art carolingien, ils exposent les diverses phases par

[1] Cf. un article de M. P. Vitry, *Journal des Savants*, 1907, p. 339.

lesquelles a passé le monastère de Saint-Jean de 900 à la fin du XV[e] siècle.

Dans le chapitre consacré au *Couvent mixte* (900-1150), les auteurs étudient les conséquences qu'eut le transfert du couvent aux mains de l'évêque de Coire, et notamment l'adoption, fréquente à cette époque, du système mixte, c'est-à-dire la cohabitation dans la même enceinte monacale de religieux et de nonnes. En 1087, probablement à la suite d'une catastrophe, le monastère fut entièrement reconstruit. Seuls l'église carolingienne et quelques murs adjacents demeurèrent intacts. Cette nouvelle bâtisse affecte un caractère militaire, le couvent étant devenu un rempart des Gibelins, durant l'administration de Norpert de Hohenwart, évêque de Coire, partisan de l'empereur Henri IV. De cette époque date un relief de stuc, le *Baptême du Christ,* dont le dessin faible se rattache au cycle des peintures de Reichenau et des enluminures exécutées sous le règne du souverain que nous venons de citer. Une peinture murale, fort détériorée, mais dont les restes ont été relevés avec soin, représente la *Crucifixion* et la *Descente de croix.* Le style de cet ensemble répond à celui des miniatures de Salzbourg, dont M. G. Swarzenski a publié récemment toute une série. Par l'iconographie, il se rapproche du *Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg (1159-1175), tout en lui restant inférieur par le dessin.

Le deuxième chapitre, intitulé *Couvent des nonnes* (*XII[e] siècle*), nous fait assister à une période plus prospère; après la suppression du couvent des hommes, deux nouvelles chapelles furent construites. L'une, placée sous l'invocation de la Sainte Croix, s'élève très haute sur un plan tréflé et jette aujourd'hui encore une note pittoresque dans cette paisible vallée alpestre. L'autre, consacrée à saint Ulrich (en l'honneur d'un des bienfaiteurs du couvent, Ulrich de Tafers) et à saint Nicolas, conserve dans sa coupole des bas-reliefs en stuc représentant les évangélistes et quatre anges. Les figures (datant des années 1166-1170), conçues dans un esprit large et exécutées d'une main habile, produisent un effet d'étrange et imposante grandeur. À leur valeur artistique s'ajoute celle de documents exceptionnels, dont le type ne se retrouve point dans les monuments des contrées avoisinantes. Il faut aller jusqu'à Hildesheim pour découvrir des spécimens semblables de stucs provenant du XII[e] siècle.

Les auteurs de la monographie n'ont pas cru devoir mentionner des spécimens analogues parmi les sculptures en pierre de l'époque. Si nous rapprochions ces stucs des monuments français, nous trouverions des analogies de style frappantes entre eux et les statues du portail de Saint-Trophime d'Arles. L'expression sévère, le geste imposant, les larges plis des draperies indiquent des sources d'inspiration voisines. La recherche avec laquelle est placée l'auréole, à Munster, pour faire valoir le visage, rappelle les nimbes des deux anges dans l'icone byzantine de Sainte-Marie-de-Transtévère (XII[e] siècle) que M. Lauer a fait connaître récemment à la Société des Antiquaires de France [1]. Le disque est soulevé au-dessus des épaules. Quant au décor dont sont accompagnés les arcs cintrés de la voûte, il est composé de feuillage stylisé, de grappes de raisins reproduites au naturel, telles que nous en trouvons dans plusieurs monuments français du temps, par exemple à l'église Saint-Lazare d'Avallon.

Comment expliquer la présence d'œuvres si remarquables dans un ensemble où la plupart des ouvrages

[1] *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France,* 1908, 3[e] trimestre, p. 233 (gravure).

n'attestent point la main d'artistes hors ligne ? La solution d'une telle question ne réside-t-elle pas dans la matière employée ? Ces reliefs de stuc auraient fort bien pu être moulés à l'aide de formes taillées dans le bois que des ouvriers, occupés auparavant dans un centre d'art important, auraient prises avec eux dans leur voyage à travers le massif des Alpes. On comprendrait ainsi que les figures d'ange se reproduisent plusieurs fois à la voûte sous une forme identique et l'on ne s'étonnerait plus de l'infériorité d'une statue de Charlemagne qui décore cette église et provient évidemment des mêmes sculpteurs. Pour individualiser cette figure, les praticiens, obligés de renoncer à l'emploi de leurs modèles, auraient été naturellement réduits aux ressources de leur propre imagination.

Le XIIIe siècle fut la phase la plus brillante de Munster. Cette époque mystique était en général favorable au développement des couvents de nonnes. Les jeunes filles ayant renoncé au monde trouvaient une compensation dans l'adoration du Christ, chevalier céleste, dont la puissance se manifestait souvent par sa réincarnation miraculeuse dans l'hostie. Un tel miracle se serait, dit-on, produit à Munster. Reconnu par le Saint-Siège, il valut au couvent une relique du Saint-Sang dont le culte faillit supprimer celui du patron primitif, saint Jean-Baptiste. Ce fut l'occasion, pour les religieuses, d'élever un nouveau maître-autel (qui a disparu) et de décorer leur église de peintures, dont on a retrouvé quelques fragments. Le *Sacrifice d'Abel*, le *Châtiment de Caïn*, la *Chute d'Adam*, l'*Agneau mystique* constituent un ensemble non point narratif, mais purement symbolique. Au centre, une démonstration des sacrifices qui agréent et déplaisent à l'Éternel, à gauche la rédemption par le sacrifice de l'agneau, à droite le crime et le châtiment de nos premiers parents forment une trilogie dogmatique dont le plan a sans doute été dicté aux peintres par quelque docte clerc. Un *Martyre de saint Étienne* complète cette série, qui date d'une époque voisine de 1280. Il est intéressant d'en rapprocher le style moitié plastique, moitié décoratif de celui qui caractérise les peintures voisines de l'époque carolingienne, et ce travail est facilité par les excellentes planches dont le texte est accompagné.

La monographie de MM. Zemp et Dürrer, faite avec méthode et précision, met en relief l'intérêt général de ces études locales, même lorsqu'elles s'appliquent à des constructions perdues dans les vallées alpestres, où la civilisation, entravée par les rigueurs du climat, n'a pénétré, au moyen âge, qu'à petite dose. Cette situation à l'écart du bruit et au milieu d'habitants paisibles a d'ailleurs contribué à maintenir, à Munster, de vieilles murailles qui aujourd'hui nous livrent leurs secrets.

C. DE MANDACH.

Сборникъ статей посвященныхъ... В. И. Ламанскому. *Recueil d'articles en l'honneur de V.-J. Lamansky à l'occasion du cinquantième anniversaire de ses débuts scientifiques.* 2 vol. in-8°. — Imprimerie de l'Académie, Saint-Pétersbourg, 1907-1908.

Cet ouvrage est analogue au recueil publié en l'honneur de M. V. Jagić dont nous avons rendu compte ici même. Comme la *Festschrift* de M. Jagić, il a pour objet d'honorer un savant professeur à l'occasion du cinquantième anniversaire de ses débuts dans la carrière scientifique. Le recueil Jagić a été publié aux frais des collaborateurs. Le recueil Lamansky est édité à frais communs par la Section russe de l'Académie et par la Faculté des lettres de Saint-Pétersbourg.

M. Vladimir Ivanovitch Lamansky est dans le monde russe un des savants qui

ont représenté avec le plus d'éclat les études slaves; mais tandis que M. Jagič est resté confiné dans les sphères sereines et austères de la philologie, M. Lamansky ne s'est pas interdit l'étude des questions religieuses et politiques et il a soulevé plus d'une susceptibilité. Sauf un livre publié en français sur les Secrets d'État de Venise, Pétersbourg, 1884, il n'a écrit qu'en langue russe. Il ne faut pas s'étonner si son nom est moins connu en dehors des pays slaves que celui de son glorieux émule, et s'il rencontre des sympathies moins cosmopolites.

Nous avons dit combien avait été agitée la vie de M. Jagić, transplanté tour à tour d'Agram à Odessa, d'Odessa à Berlin, de Berlin à Pétersbourg, de Pétersbourg à Vienne. Celle de M. Lamansky a été beaucoup moins complexe. Il est né en 1833 à Pétersbourg et il y a fait toute sa carrière, comme docent ou professeur de philologie slave à l'Université. Il a en outre enseigné la langue et la littérature slavonne et russe à l'Académie théologique de Saint-Pétersbourg. Il est devenu président de la Section ethnographique de la Société de géographie de cette ville, et en 1900 il a été nommé membre de la Section de langue et de littérature russes de l'Académie des Sciences.

Il y a un quart de siècle en 1883, les disciples et les admirateurs de M. Lamansky avaient déjà eu l'idée de celebrer le 25ᵉ anniversaire de sa carrière scientifique en publiant en son honneur un volume de Mélanges. Les compilateurs de ce volume avaient eu l'idée de le faire précéder d'une bibliographie des travaux du maître depuis ses débuts jusqu'en 1883. Les rédacteurs du présent recueil ont eu le très grand tort de ne pas suivre l'exemple de leurs prédécesseurs. Le fait est d'autant plus regrettable que l'activité de M. Lamansky s'est dispersée dans une foule de périodiques difficilement accessibles, surtout à l'étranger. Nous savons qu'il a consacré une grande partie de son activité depuis 1890 à la direction d'un recueil de folk-lore et d'ethnographie, *Jivaïa starina* (l'Antiquité ou la Tradition vivante). Mais il nous est difficile d'être au courant de tous ses travaux.

Au point de vue de la diversité des langues et des collaborateurs, le recueil Lamansky est beaucoup moins varié que celui de M. Jagić, où figuraient des représentants de tous les peuples slaves et même des Français, des Allemands, des Hongrois, des Italiens, des Scandinaves. Les Russes constituent l'immense majorité des collaborateurs. À côté d'eux, figurent quelques représentants des Slaves de l'Occident ou du Midi : MM. Jaromir Čelakovský, Policka Kolař, Kadlec, Vondrak, pour la Bohême; MM. Ljubomir Stajanović et Trojanović, pour la Serbie ; M. Kvacala, pour les pays slovaques. La plupart des mémoires sont relatifs à des questions de philologie, d'autres à des problèmes d'archéologie, d'histoire ou de littérature slaves. M. Lamansky a le droit d'être fier de toutes les sympathies que ses soixante-quinze ans ont groupées autour de lui.

Louis LEGER.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

5 mars. M. Henri Cordier communique une note de M. le capitaine Berthon sur des instruments de musique du Bas Pérou.

— M. le Secrétaire perpétuel annonce que M. Adrien Blanchet offre à l'Académie pour ses archives un document qui intéresse son histoire. C'est une double feuille imprimée à Paris chez la veuve d'Antoine Lambin, quelques semaines après qu'avait été édicté en 1701 le règlement obtenu par l'abbé Bignon, auquel l'Académie dut à peu de chose près la constitution qu'elle a conservée jusqu'à la Révolution. Cette feuille porte comme titre : *Au Roy, fondateur et protecteur de l'Académie royale des médailles et des inscriptions.* Au-dessous le dessin d'un projet de médaille, représentant au droit le buste lauré de Louis XIV accompagné de l'inscription : LUDOVICUS MAGN. FUNDAT. ET PROTEC. : à l'exergue : ACADEM. REG. NUMISMAT. ET INSCRIPT. en deux lignes; au revers un médaillier ouvert, orné de l'écu rond fleurdelisé couronné et placé entre deux palmes.

Ce document porte : Permis d'imprimer, ce 25 septembre 1701, M. R. de Voyer d'Argenson.

— M. L. Massignon lit un mémoire sur le château d'Al-Okhaïder situé à 100 kilomètres à l'Ouest de l'Euphrate, au delà de Kerbéla, — en plein désert shamiyeh. Ce château, dont il a relevé le plan du 31 mars au 3 avril 1908 au cours d'une mission archéologique en Mésopotamie, est fort bien conservé : l'enceinte fortifiée, de 800 mètres de tour, conserve encore ses quatre faces debout, y compris le premier étage, dont le plafond est à 12 mètres du sol. Des détails architecturaux conduisent M. Dieulafoy à le dater des années 550-600 de notre ère. Il est assez curieux de noter que ce château, le spécimen le plus complet qui subsiste des palais sassanides, se trouve en plein pays arabe. Il fut probablement élevé par les princes vassaux de la satrapie de Hirah : et la pureté de son style perse est une preuve de plus de l'influence profonde exercée par l'Iran sur l'Arabie dans les temps antéislamiques.

— M. de Mély communique le texte d'un jugement du 27 juin 1457 qui, conformément à une ordonnance du 1er avril 1426, condamne plusieurs enlumineurs à l'amende pour n'avoir pas signé les œuvres qu'ils avaient mises en vente. Il en résulte que non seulement les miniaturistes ont signé leurs œuvres, mais qu'ils étaient punis quand ils ne le faisaient pas. Une ordonnance du 21 mars 1500 vint de nouveau rendre la chose obligatoire : elle est suivie des signatures des miniaturistes reçus maîtres dans l'année; leurs noms sont accompagnés des marques qu'ils avaient adoptées.

13 mars. M. Paul Foucart lit un mémoire sur la politique des Athéniens dans la Chersonèse de Thrace pendant le IVe siècle.

— M. le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient annonçant que le Gouvernement de l'Indo-Chine a mis à sa disposition un local propre à être aménagé en musée.

— M. Ad. Thiers présente et com-

IMPRIMERIE NATIONALE.

mente une série de dessins sur les édifices religieux byzantins de Constantinople du ve au xive siècle.

— M. Théodore Reinach fait une communication sur une inscription récemment découverte dans l'île d'Amorgos et intéressante pour l'histoire du droit hypothécaire grec. Cette inscription est le plus ancien exemple d'une rente constituée. M. Reinach discute quelques restitutions proposées par les premiers éditeurs et éclaircit le sens de certaines dispositions du texte. Les fonds prêtés à hypothèque rapportaient 10 pour 100, et ne pouvaient être ni remboursés ni réclamés.

19 mars. M. Jean Beck fait une communication sur les mélodies des troubadours et des trouvères français du xie au xive siècle.

26 mars. M. Clermont-Ganneau annonce une importante découverte faite à Nazareth en Galilée. Des fouilles entreprises par le P. Prosper-Marie Viaud, supérieur du couvent franciscain de cette ville, ont permis de retrouver sous l'église actuelle les substructions de l'ancienne basilique des Croisés. On y a recueilli notamment cinq chapiteaux de forme polygonale ornés sur toutes leurs faces de scènes allégoriques ou de sujets évangéliques. M. Clermont-Ganneau communique des photographies de cette suite de hauts reliefs.

— M. Paul Monceaux fait une communication sur l'épigraphie donatiste.

— M. de Lasteyrie communique une note sur la cathédrale de Reims à l'époque carolingienne.

— M. l'abbé Breuil entretient l'Académie des peintures rupestres noires et rouges qu'il a étudiées dans le bassin inférieur de l'Èbre, à Cretas (Aragon) et à Cogul (Lerida). Elles représentent des cerfs, des biches, des bouquetins, des bœufs et même des figures humaines. Sur une scène relevée à Cogul, on voit trois bœufs sauvages pourchassés par deux chasseurs vêtus de robes; sur une autre sont figurés neuf femmes au torse nu, mais portant de longues robes collantes, et un homme de petite taille.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Élections. L'Académie a élu, le 18 mars 1909, M. Raymond Poincaré et M. Brieux en remplacement de MM. Gebhart et Ludovic Halévy, et le 1er avril, M. Jean Aicard et M. René Doumic, en remplacement de MM. François Coppée et Gaston Boissier.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Roschach, correspondant de l'Académie depuis 1899, est décédé à Toulouse le 26 mars 1909.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection. L'Académie a élu, le 22 mars, M. Termier membre de la Section de minéralogie, en remplacement de M. Gaudry, et le 29 mars S. A. S. Albert Ier, Prince de Monaco, associé étranger, en remplacement de Lord Kelvin.

Présentation. L'Académie a présenté le 8 mars à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de physique appliquée aux sciences naturelles vacante au Muséum d'histoire naturelle,

en première ligne M. Jean Becquerel, en deuxième ligne M. Weiss.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Élection. L'Académie a élu, le 13 mars, M. GABRIEL FAURÉ membre de la Section de composition musicale, en remplacement de M. Reyer.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES.

Élection. L'Académie a élu, le 27 mars, M. IMBART DE LA TOUR, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, membre de la Section d'histoire générale, en remplacement de M. A. Luchaire.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes. Tomus quartus, fasc. I. Hunc fasciculum edendum curavit R. Cagnat, auxiliante G. Lafaye. Paris, E. Leroux, 1908.

Fondation Eugène Piot. Monuments et Mémoires. Tome XVI, fasc. 1. Paris, E. Leroux, 1909.

Sommaire. — I. Léon Heuzey. *Une des sept stèles de Goudéa, d'après les découvertes du commandant Cros.* — II. Frédérik Poulsen. *Fragment d'un grand vase funéraire découvert à Délos.* — III. Charles Diehl et Marcel Le Tourneau. *Les mosaïques de Sainte-Sophie de Salonique.* — IV. H.-F. Delaborde et Ph. Lauer. *Un projet de décoration murale inspiré du «Credo» de Joinville.* — V. Raymond Koechlin. *Un retable français du XIVe siècle au Musée de Berlin.* — VI. Gaston Migeon. *Le Tireur d'épine, petit bronze de la Renaissance italienne.*

Ce fascicule contient 12 planches.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI.

CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Notizie degli scavi, 5e série, vol. IV (Rome, 1907, in-4°).

FASCICULE 1. ROME. *Via Salaria* : nombreuses inscriptions funéraires; cachets de briques, dont deux corrigent les lectures ou restitutions données dans *C. I. L.* XV, 510 et 723; — sur le *Corso Pinciano*, au coin de la via Tevere, plusieurs columbaria; plan [D. Vaglieri]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Palestrina* : fouilles de la Société archéologique Prénestine dans la nécropole (objets en terre cuite, bronze, or, os) [D. Vaglieri]. — *Région IV* (Samnium et Sabine). *Bagno* : restes d'un mur cyclopéen [A. de Nino]. — *Région II* (Apulie). *Ordona* (anc. Herdonia) : tombes dauniennes des temps historiques (squelette à jambes repliées; deux vases, une œnochoé et une kylix ne permettent pas de faire remonter les objets découverts plus haut que le VIe-Ve s. a. C.); 6 fig. [Q. Quagliati]. — SICILE. *Gela* (Terranova di Sicilia) : nouveau temple grec archaïque dans la contrée «Molino a vento», non loin des ruines du temple dorique; sur le bord d'un colossal pithos d'argile, le graffito : ΑΘΑΝΑΙΑ, qui paraît donner sous la forme dorique le nom de la divinité à laquelle fut consacré ce temple, vers la fin du VIIe siècle; plan [P. Orsi].

FASCICULE 2. *Région VII* (Étrurie). *Corneto Tarquinia* : nouvelles décou-

vertes dans le domaine dit la Civita, appartenant à l'Administration des hôpitaux de Rome (nécropole primitive de Poggio dell' Impiccato; nombreux ossuaires en argile, particulièrement en forme de casque; casque et calottes de bronze; armes, fibules; objets divers en bronze et en or; etc.); 27 fig. [L. Pernier]. — Rome. *Via del Quirinale,* dans la villa Colonna, cippe des *curatores locorum publicorum* [D. Vaglieri]; — *via di Marmorata :* tuiles provenant des fours des deux Domitius, Tullus et Lucanus, et de ceux de L. Licinius Felix, Plotia Isaurica, Gavia Hamilla, T. Camudenus Atimetus, Statius Marcius Bassus, P. Marcius Crispus ou Crispinus, etc. [G. Gatti]; — *via Portuensis :* cippe de marbre avec inscription grecque mentionnant des *Nymphae Furrinæ;* autre cippe dédié à Jupiter *Malecíabicndis* (?); — *via Salaria;* sur le Corso Pinciano, constructions, tombes, inscriptions funéraires; 2 fig. [D. Vaglieri]; — acquisition par le Musée national de Rome d'un sceau en bronze portant l'inscription : *Instei Tertulli v(iri) cl. et Stefanille Aemilianae cl. f(eminae),* qui servira à rectifier la légende du sceau chrétien mal publiée par Fabretti (*Inscr. Antiq.* cap. VII, p. 536, n° 48) [E. Ghislanzoni]. — *Région II* (Apulie). *Frogaguano :* dépôt de 86 monnaies républicaines d'argent, appartenant à 47 familles et portant le nom de 55 magistrats monétaires différents [Q. Quagliati]. — Sicile. *Palerme :* station préhistorique à l'Acqua dei Corsari; 2 fig. [Emanuele Salinas].

Fascicule 3. *Région X* (Vénétie). *Arquà-Petrarca :* fouilles à la station primitive située près du lac de la Costa [G. Ghirardini]. — *Région VII* (Étrurie). *Chitignano :* bronzes étrusques votifs, fibule et statuette de Jupiter nu, découverts près de Taena [A. Pasqui]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Ostie :* fragment d'inscription mentionnant un don de statuettes à un *corpus traiectus... celi* [D. Vaglieri]; — *Civita Lavinia :* inscriptions votives à Hercule, provenant du temple voisin; fragment de calendrier, etc. [D. Vaglieri]; — *Castel Gandolfo :* inscription funéraire du père d'un *salarius* ou *salariarius* de la 2e légion parthique; — *Gallicano :* cippe de marbre d'un *lictor qui imperatori et consulibus et praetoribus apparuit;* — *Palestrina :* fouilles de la Société archéologique Prénestine : ancienne construction, où l'on a découvert, entre autres objets, un torse de statue virile nue, rappelant l'Ares Ludovisi; 9 fig. [D. Vaglieri]. — *Région IV* (Samnium et Sabine). *San Vittorino :* tombe romaine découverte près de l'ancien *Amiternum ;* lit de bronze en pièces [A. Pasqui].

Fascicule 4. *Région X* (Vénétie). *Este :* fouilles dans la nécropole du Nord; 24 fig. [A. Alfonsi]. — Rome. *Via della Navicella :* découverte de deux bustes; — fouilles entreprises au Palatin pour en rechercher la configuration naturelle et les ouvrages antérieurs à l'empire; découverte d'une nécropole, avec vases cinéraires du type villanovien le plus ancien (env. xe s. a. C.), vases du même type, mais d'une forme et d'une technique plus avancée (ixe s. env.), un skyphos de la seconde moitié du ive siècle, des vases du iiie, iie siècle, etc.; — *via Salaria :* inscription funéraire de Veturia Fedra, négociante en pourpre à Marianae (Corse?); 30 fig. [D. Vaglieri]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Ostie :* constructions antiques; 3 fig. [D. Vaglieri]; — *Marino :* fouilles dans la contrée « Campofattore » (statue en marbre blanc de Carrare, représentant un jeune homme vêtu seulement de l'himation, peut-être un Apollon; etc.); 3 fig. [P. Seccia Cortes].

L. Dorez.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 2 avril 1908. Dressel, *Trouvaille en Égypte d'anciennes monnaies grecques en argent.* Ce sont des objets précieux qui servaient d'objets d'échange avant que l'Égypte ait eu une monnaie. Les monnaies trouvées ne sont pas l'œuvre de Grecs établis en Égypte.

Séance du 23 avril. Burdach, *L'écriture et la conscience linguistique en haut-allemand.* La tradition écrite du haut-allemand est liée avec la réforme carolingienne de l'écriture et tout le mouvement de la renaissance de ce temps. Chercher à exprimer par l'écriture latine les sons de l'allemand devait amener à de nombreux compromis. Le linguiste doit en conséquence tenir le plus grand compte des études de paléographie et de diplomatique faites sur les documents latins.

Séance commune du 30 avril. Pischel, « *Ins Gras beissen* ». Cette expression ne peut être séparée des expressions qui signifient « mordre la poussière », dans les langues romanes et dans l'antiquité classique (Ovide, *Mét.*, IX, 61, *arenas ore memordi*; cf. Homère, *Il.*, II, 417; XI, 748; Virgile, *Én.*, XI, 418; X, 489). La substitution de l'herbe à la poussière vient d'un usage commun aux Indo-Européens, qui se trouve chez les Hindous, les peuples italiques, germaniques et slaves, de prendre l'herbe dans la bouche ou la main en de certaines circonstances. Dès le Ve siècle avant J.-C., la coutume existait dans l'Inde de mordre de l'herbe pour se sauver de la mort; mais elle remonte aux temps védiques. Elle est attestée chez les Latins par le proverbe *herbam do* (*cedo uictoriam*, Servius sur l'*Én.*, VIII, 128; cf. l'abrégé de Festus par Paul, p. 99), ou plus tard, *herbam porrigo* (cf. Pline, *N. H.*, XXII, 8 et VIII, 5; Nonius, p. 317, 4). L'herbe était un signe d'inviolabilité, d'où le nom d'un des féciaux, *uerbenorius* (cf. Festus, p. 321). L'usage existait chez les Germains au temps de Pline. La *chrenecruda*, que l'on doit jeter sur le mort, d'après les lois germaniques, est exactement l'*herba pura* des Latins (Festus, *ib.*, et T. Live, I, 24). Les noms propres comme *Strohmann*, *Strohuistwe*, se rattachent au même ensemble de conceptions.

Séance du 7 mai. Roesthe, *L'accentuation des monosyllabes dans l'ancien vers allemand.* Le vers rimé du moyen âge ne présente de points d'appui à la déclamation individuelle que dans les polysyllabes. Les monosyllabes n'ont d'accentuation marquée que par suite de leur rôle rythmique ou syntactique. Le sens et le sentiment n'exercent à cet égard aucune influence. Encore au XVIIe siècle, l'accentuation des monosyllabes sous l'effet de la déclamation est très incertaine. Il faut descendre jusqu'à Klopstock et à la période du « Sturm und Drang » pour en trouver l'usage régulier. (Paraîtra dans les *Abhandlungen.*)

Séance du 14 mai. Ad. Harnack, *Le prétendu synode d'Antioche de 324/5.* M. Ed. Schwartz a publié d'après le ms. syr. 62 de Paris une lettre d'un synode tenu à Antioche en décembre 324, ou un peu plus tard. D'après cette lettre, un concile, antérieur à celui de Nicée, composé de cinquante-neuf évêques, aurait condamné non seulement l'arianisme, mais Eusèbe de Césarée. L'Orient se serait déjà prononcé quand s'ouvraient les débats de Nicée et Eusèbe y aurait paru en condamné. Un fait aussi important et aussi invraisemblable aurait été caché jusqu'ici. Mais tout dans ce document trahit le faussaire ignorant et naïf. Il parle des 318 Pères, c'est-à-dire des Pères de Nicée; il copie, en paraphrasant légèrement, la conclusion du symbole de Nicée; il suppose qu'Eustathe a excommunié Eusèbe de Césarée pour faire pendant au synode d'Antioche

de 330, où Eusèbe a réellement excommunié Eustathe; il copie les signatures de Nicée; il mêle sans dicernement les faits et les personnages antérieurs et postérieurs à Nicée. Non seulement les expressions sont invraisemblables, comme l'épitète de *θεοτόκος* décernée à Marie, mais la situation que suppose ce prétendu concile est impossible. Comment admettre qu'un obscur évêque d'Isaurie, venu à Antioche dans une periode de troubles et pendant la vacance du siège, ait pris sur lui d'y convoquer et d'y présider les évêques des provinces voisines? On ne peut donc sauver le document en supposant des interpolations. Le faussaire s'est servi des écrits d'Alexandre d'Alexandrie. Il visait Eusèbe de Césarée et voulait «corriger» la condamnation qu'il avait fait porter à Antioche contre Eustathe en intervertissant les rôles. L'intérêt que le fabricant porte aux épithètes divines *ἄτρεπτος καὶ ἀναλλοίωτος*, appliquées à la Trinité entière, indique le temps du monophysisme et des controverses sur l'impassibilité et l'immutabilité de Dieu, soit le VIe ou le VIIe siècle. Schwartz a eu tort également de croire, d'après une pièce du même dossier, que Constantin a d'abord convoqué le concile à Ancyre, puis l'a transféré à Nicée. En réalité, cette pièce veut faire croire à l'existence d'un synode antérieur à Ancyre. C'est le concile d'Ancyre bien connu qui a suggéré cette idée. L'ensemble des documents ne mérite que la condamnation sommaire portée par M. Duchesne, dans son *Histoire ancienne de l'Église*, II, 137. — Koser, *Rapport sur la publication des «Monumenta Germaniae»*. Ont paru: *Scriptores*, t. XXXII, fin de Salimbene; dans les *Scriptores rerum germanicarum*, les *Annales Marbacenses*, par M. Bloch; trois fascicules du *Neues Archiv*.

Séance du 21 mai. Schäfer, *La campagne du roi Lothaire contre la Bohême en 1126*. Étude plus précise des sources et détermination du lieu des événements.

Séance du 4 juin. Ed. Meyer, *La portée de la découverte de l'ancien Orient pour l'appréciation de la méthode historique et la restitution de l'histoire primitive de l'humanité.* On a reconstruit des époques entières desquelles on n'avait auparavant aucun soupçon ni aucun renseignement. Ces résultats démontrent la légitimité et la sûreté de la méthode historique. Le développement des peuples civilisés et les restes que nous avons des anciennes phases de l'évolution de la vie de l'humanité démontrent d'une manière concordante que, vers 5,000 av. J.-C. en chiffres ronds, le développement physique et psychologique de l'homme était assez avancé pour lui permettre de s'engager dans les voies de la civilisation supérieure. La civilisation paléolithique du magdalénien fournit des données plus anciennes. Ce qui précède, la période éolithique, n'appartient plus à l'histoire de l'homme, mais à celle des préludes du développement humain. — G. Möller, *Rapport sur le relevé des inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques gravées sur rocher dans les carrières d'albâtre de Hatnub dans la Moyenne-Égypte.* Texte et traduction; ces inscriptions datent de la IVe à la XIIe dynastie.

Seance du 18 juin. Wilhelm Schulze, *La separation des mots dans les manuscrits gothiques.* Elle a lieu d'après des règles fixes, fondées sur la séparation des syllabes. Les consonnes simples appartiennent à la ligne suivante, parce qu'elles commencent la syllabe. Il en est de même pour les groupes représentés par un signe unique. Dans les groupes, le dernier élément est rattaché à la syllabe suivante. Cependant les groupes muette plus liquide et ceux dont le premier élément est *p* (sûrement *pr*) ont une tendance à être rattachés à la syllabe suivante (*a-kra* chez les Germains de l'Est, *ak-ra* chez les Germains de

l'Ouest, qui prononçaient à peu près *ak-kra*). Les Germains de l'Ouest avaient une tendance à redoubler la consonne devant *j* (*Sunnia*, destinataire d'une lettre de saint Jérôme; *Vallia*, roi en 415-419, cf. *Valameris*, Sid., 2, 225, et *Valila*, *Carm. ep.*, 916, 1). Mais les Ostrogoths d'Italie avaient l'habitude de couper *ak-ra*. On peut se demander si ce n'est pas une influence germanique de ce genre qui fait passer, en latin, de la coupe *tene-brae* à la coupe *teneb-rae* des langues romanes. Ces observations n'ont de valeur que pour l'intérieur du mot simple. Dans le composé, c'est l'étymologie qui règle; de même, dans les formes verbales à redoublement. Dès lors, *ai-waggeljo*, *ai-waggeljons*, attestent, comme E·VHEL·PIS·TO (*C. I. L.*, IX, 394), la prononciation *év* de *ευ* dès cette époque; et aussi *Da-weidis* (Δαυείδ). On voit que l'on a raison de supposer qu'Ulfilas est parti de cette prononciation récente pour adopter le Y grec comme expression du *w* germanique. Ainsi se trouve confirmée la division des syllabes proposée pour *ni-un*. — M. Wellmann, *Pseudodemocritea Vaticana*. Le ms. gr. 299 du Vatican (xve s.) contient, entre autres, un recueil byzantin de recettes pharmaceutiques. Parmi les auteurs cités, on trouve des extraits Δημοκρίτου Ἀβδηρίτου. L'apocryphe était un recueil de recettes pharmaceutiques pour les diverses parties du corps. Il a été rédigé, au plus tard, au IXe siècle. Il est intéressant pour l'histoire de la renommée de Démocrite. Ce nom ne servait pas seulement, à la fin de l'antiquité, à couvrir et à désigner la médecine sympathique et des procédés superstitieux. Il représentait encore une science rationnelle.

Séance du 25 juin. O. Puchstein, *Rapport annuel sur l'Institut archéologique allemand.* Le rapporteur insiste surtout sur les fouilles de Boghaskeui; sur les recherches de M. R. Delbrück relatives aux constructions d'époque républicaine à Rome et dans le Latium (tombeau de Bibulus; temples de Gabies, de Cori, de Tivoli; villa dite de *Mécène*, à Tivoli; temple de la Fortune, à Préneste); sur les fouilles de Numance. À Rome, M. Hülsen a traité de la topographie romaine et M. Dragendorff de l'ancienne civilisation italique. À Athènes, outre les cours ordinaires, des fouilles ont été poursuivies à Tirynthe, près de Kakovatos, la Pylos homérique d'après Dörpfeld, à Pergame, à Leucade. La commission de la Germanie romaine a poursuivi des fouilles sur divers points, notamment à Haltern, Kneblinghausen, Oberaden, Friedberg, près de Niedenstein, près de Detmold, etc.

Séance publique du 2 juillet pour l'anniversaire de Leibniz. H. Diels, *Anciennes et nouvelles luttes pour la liberté de la science.* Galilée, armé du télescope, a détruit les anciennes conceptions établies par Aristote et la théologie, grâce à une série de découvertes positives : explication des taches de la lune par l'existence de montagnes, augmentation du nombre des étoiles fixes, dissolution de la voie lactée en un nombre infini de petites étoiles, reconnaissance des satellites de Jupiter, qui fournit un système semblable au système solaire de Copernic. Or ces découvertes avaient été déjà faites par Leucippe d'Abdère, un élève de l'école d'astronomie et de mathématiques fondée par Thalès à Milet.

À l'aide du simple calcul et de la puissance logique propre aux Éléates, Leucippe soumit le monde à des lois nécessaires et inéluctables. À toute naissance et à toute destruction il assigne des causes mécaniques. Les corps célestes sont pour lui des composés d'atomes. La couleur, la chaleur et autres qualités sont des distinctions secondaires de notre sensibilité et sont soumises à la mesure des quantités. Il y a d'autres mondes que le nôtre. La voie lactée est une accumulation d'étoiles. Les taches de la lune sont produites

par des inégalités de surface. Un aérolithe étant tombé en 468 près d'Abdère, Leucippe y reconnaît des métaux et en conclut que les corps célestes sont des amas de métaux en combustion. Ces découvertes ont été attribuées à Anaxagore. Mais le témoignage de Démocrite, elève de Leucippe et témoin digne de confiance, accuse Anaxagore de plagiat. Anaxagore expia d'ailleurs les idées qu'il avait empruntées. Tant que les données de la science sont restées confinées dans le Nord de l'Europe, les papes ne s'en sont pas inquiétés. De même les résultats de la critique philosophique, historique et religieuse ont laissé l'Église indifférente tant qu'ils sont demeurés le privilège des savants hérétiques et libres penseurs. Le tonnerre a éclaté sur les modernistes, quand des catholiques ont voulu penser et chercher en savants modernes. La pieuse Athènes fit de même, mit à l'index un livre sceptique de l'Abdéritain Protagoras et excommunia Socrate et Anaxagore. Mais les temps de luttes semblables sont des époques fécondes. L'Académie platonicienne est sortie du cachot de Socrate, comme la science moderne de celui de Galilée. On peut croire qu'un jour les modernistes de maintenant seront relevés de leur condamnation, comme a été effacée la mise à l'index des œuvres de Galilée. Cependant Leibniz a bien vu qu'en face d'une puissance morale internationale, les savants isolés et disséminés dans leurs pays sont impuissants. Il a vu la nécessité de s'associer entre savants et de former des Académies. Pie X annonce une Académie catholique. « Trois cents ans après Galilée, on verra l'union des vingt Académies du monde, dont les membres appartiennent aux peuples et aux religions les plus diverses, sous la direction des Nuovi Lincei, se mesurer avec l'institut pontifical rival, et le monde pourra juger si la science est mieux servie par ceux qui marchent sous la bannière de saint Thomas d'Aquin ou par ceux qui honorent avec nous dans Godefroid-Guillaume Leibniz leur père spirituel. » — Le prix Diez, de 1900 marks, est attribué à M. Jules Gilliéron, auteur de l'*Atlas linguistique de la France*.

Séance du 16 juillet. Müller, *Ouigourica*. Anciens textes turcs : un apocryphe chrétien, *L'Adoration des mages*, et les restes d'un sûtra bouddhique. (Réservé aux *Abhandlungen*.) — Sieg et Siegling, *Tocharique, la langue des Indo-Scythes*. Des restes de manuscrits écrits en écriture « brāhmā » contiennent des textes rédigés en deux dialectes inconnus. L'un d'eux, tenu pour mongolique ou turc, est le tocharique, la langue des Indo-Scythes. L'étude des noms de nombre, des noms de parenté et des pronoms prouve que c'était une langue indo-européenne. Transcription et traduction d'un fragment. M. Pischel ajoute quelques remarques sur la phonétique, fait des rapprochements avec la langue des tziganes et note que, comme en bohémien, les désinences nominales sont étrangères en tochaique.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MAI 1909.

EURIPIDE ET SES PLUS RÉCENTS CRITIQUES.

P. Masqueray. *Euripide et ses idées*, 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1908. — Euripide. *Les Bacchantes*, texte grec, édition avec commentaire critique et explicatif, précédée d'une introduction, par Georges Dalmeyda. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1908.

PREMIER ARTICLE.

I

Euripide, on l'a souvent remarqué, est celui des grands tragiques grecs qu'on se lasse le moins d'étudier et qui semble exciter de notre temps le plus vif intérêt. L'année 1908 nous a apporté, comme témoignage nouveau de ce fait, deux ouvrages qui méritent attention : un important volume de critique, *Euripide et ses idées*, de M. Paul Masqueray, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux; et une bonne édition des *Bacchantes*, présentée par M. Georges Dalmeyda à la Faculté des lettres de Paris comme seconde thèse de doctorat; au texte qu'il éditait M. Dalmeyda a joint un commentaire critique, une annotation précise et discrète, et une introduction où sont étudiées, avec finesse et fermeté de jugement, les questions difficiles que soulève l'interprétation morale de cette tragédie.

M. Paul Masqueray est un helléniste connu, qui avait établi sa réputation, il y a treize ans déjà, par une remarquable étude intitulée *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*[1]. Depuis lors, il a su l'entretenir

[1] Paris, Klincksieck, 1895.

IMPRIMERIE NATIONALE.

et l'accroître par divers travaux, notamment par un *Traité de métrique grecque et latine*[1], original et neuf sous sa forme élémentaire, qui a eu l'honneur rare d'être traduit en allemand et introduit dans quelques gymnases d'Outre-Rhin. Son ouvrage sur Euripide est tel qu'on devait l'attendre de lui, c'est-à-dire à la fois savant et personnel. On sent qu'il a été préparé avec un soin extrême, de façon que rien n'y fût énoncé sans preuves à l'appui. L'auteur s'y est proposé de passer en revue ce qu'il appelle les « idées » d'Euripide, entendant par là ses vues esthétiques, ses opinions religieuses et philosophiques, ses jugements et ses impressions sur les choses de son temps et sur celles qui sont de tous les temps, en un mot, tout ce qui le caractérise comme homme et comme poète, aussi bien ses sentiments, ses instincts, ses conceptions idéales, ses désirs et ses inquiétudes que ses idées proprement dites. Il semble que le titre le plus exact eût été : « Euripide et l'esprit de son théâtre. » Mais on sait que ce titre est celui de l'ouvrage si estimé que le regretté Paul Decharme publia en 1892[2]. D'ailleurs, tout en traitant à peu près le même sujet, M. Masqueray a voulu faire autre chose. Decharme avait considéré le théâtre d'Euripide de plus haut; il s'attachait à en définir les traits essentiels : cela lui suffisait, et il a réalisé d'une manière très distinguée ce qu'il s'était proposé. M. Masqueray est à la fois plus soucieux du détail et plus préoccupé de retrouver dans le passé, comme il le dit, « la source vive du présent »[3]. Il a pensé que l'étude d'un poète si divers pouvait être utilement poussée plus loin et en quelque sorte plus fouillée. De là l'étendue de son plan. Après avoir exposé, dans un premier chapitre, ce qu'on sait de la vie et du caractère de l'écrivain ainsi que de son œuvre, il examine successivement, dans les huit autres chapitres, comment Euripide comprend le théâtre, ce qu'il pense des dieux de la mythologie et comment il les représente, ce qu'est chez lui le sens du divin, comment il a traité les personnages des légendes, ses vues sur la condition humaine, sur les femmes, sur les différentes classes de la société, enfin sur la cité. Et chacun de ces chapitres nous met sous les yeux à peu près tout ce qu'on peut relever chez le poète d'opinions, d'allusions ou de suggestions relatives au sujet ainsi circonscrit. Si l'ouvrage était destiné à être consulté comme un répertoire méthodique, il

(1) Paris, Klincksieck, 1899.

(2) Paris, Garnier frères, 1892. En mentionnant ce livre, il est naturel de rappeler aussi le compte rendu qu'en fit ici même M. Henri Weil (*Journal des Savants*, août et octobre 1893; reproduit dans ses *Études sur le drame antique*, Paris, 1897). C'est un des meilleurs morceaux de critique qui aient été écrits sur Euripide.

(3) Introduction, p. IX.

y aurait donc lieu tout d'abord d'en faire ressortir l'utilité documentaire. Mais ce serait en méconnaître gravement l'esprit que de s'arrêter à ce point de vue. Ce que l'auteur a visé, par delà les faits particuliers, c'est la connaissance approfondie, pénétrante et aussi complète que possible de l'âme du poète, et, dans cette âme elle-même, c'est surtout ce qu'il y a découvert « d'éternellement jeune et d'immortellement vivant »[1], c'est-à-dire, en somme, de moderne. Telle a été, si je ne me trompe, son intention principale, et telle est, en tout cas, sa tendance certaine. Elle donne à son livre quelque chose de personnel qui en accroît l'intérêt et le mérite littéraire. La critique proprement dite, c'est-à-dire l'exacte appréciation des choses, en a-t-elle également profité? Sur ce point, quelques réserves, je l'avoue, me paraissent nécessaires. Rechercher trop curieusement chez un ancien ce qu'il peut avoir de relativement moderne, c'est s'exposer au danger de le tirer à nous et de lui faire dire ce que nous voudrions qu'il eût dit. Je ne sais si M. Masqueray, malgré la justesse naturelle de son esprit, s'en est toujours gardé suffisamment.

M. Dalmeyda, en éditant les *Bacchantes*, n'avait pas à parler d'Euripide en général. Et cela d'autant moins que son édition fait suite en quelque sorte à celle que M. Henri Weil a donnée autrefois de *Sept tragédies* du même poète. Elle s'y rattache non seulement par la forme, par l'esprit et par la méthode, mais encore par une tradition de famille qu'on est heureux de voir se perpétuer si dignement. A propos des *Bacchantes*, toutefois, M. Dalmeyda a dû toucher aux idées religieuses d'Euripide. Il l'a fait d'une manière très intéressante. J'aurai à y revenir tout à l'heure. Mais je veux dire auparavant combien l'édition en elle-même mérite d'être bien accueillie. Nous n'avions pas en France d'édition des *Bacchantes* qui représentât l'état actuel de la critique philologique et littéraire. M. Dalmeyda a comblé cette lacune. Il a su, ce qui est le premier devoir d'un éditeur, montrer les difficultés et les incertitudes du texte traditionnel, le discuter, l'éclaircir quand cela était possible, tenter discrètement de le corriger là où les corrections étaient suffisamment vraisemblables, s'abstenir au contraire de celles qui eussent été trop hasardeuses. Ses notes explicatives sont nettes, précises, jamais encombrantes. Ce n'est pas ici le lieu de discuter tel ou tel détail. Disons seulement que l'ensemble est vraiment bon et dans la meilleure tradition de l'érudition française.

Ces deux ouvrages sont de nature à montrer comment Euripide est

[1] Introduction, p. IX.

compris et apprécié aujourd'hui. Je voudrais en prendre occasion pour présenter ici quelques observations à ce sujet. J'aurai ainsi le moyen de les faire mieux connaître l'un et l'autre, sans prétendre toutefois en donner un compte rendu à proprement parler.

II

Lorsqu'on cherche à déterminer l'esprit du théâtre d'Euripide ou ses idées, une question de méthode se pose tout d'abord. Comment distinguer, dans son théâtre, les parties où les personnages sont les porte-paroles du poète de celles où ils parlent en leur propre nom[1]?

En général, la critique française, sans formuler à cet égard de règles bien déterminées, — ce qui peut-être n'est guère possible, — a fait preuve du moins d'une prudence qui semble imposée par la difficulté même du sujet. C'est un mérite qui était déjà très sensible chez Patin. Il ne l'est pas moins dans les appréciations toujours si saines et si justes de M. Henri Weil et dans celles de Decharme. Tous se sont gardés de trop systématiser les opinions du poète. Mais en Angleterre d'abord, puis en Allemagne, une tendance s'est manifestée, depuis une quinzaine d'années, à en faire un corps de doctrine et à lui attribuer par suite un rôle conscient, qu'il aurait joué avec une habileté réfléchie et une volonté soutenue. Il semble qu'on ait pris en cela conseil d'Aristophane. Chacun sait avec quelle verve satirique le poète comique a poursuivi en Euripide l'ennemi des vieilles croyances. Un professeur anglais, M. Verrall, dans deux ouvrages qui ont fait grand bruit[2], et un savant allemand de grand mérite, M. Nestle, dans un gros volume très substantiel[3], ont essayé, l'un et l'autre, de donner à cette appréciation d'un adversaire une forme à la fois érudite et moderne. M. Verrall a entrepris de démontrer que celui qu'il appelle « le champion du rationalisme » (*the soldier of rationalism*) a mis dans chacune de ses pièces une arrière-pensée qui est essentiellement la critique du sujet légendaire qu'il y traite. Si cette pensée, d'après lui, a dû se dissimuler au grand public par prudence

[1] Platon, *Lois*, IV, 9, p. 719 c, a dit des poètes dramatiques en général, mais non sans songer probablement à Euripide : Καὶ τῆς τέχνης οὔσης *μιμήσεως ἀναγκάζεται, ἐναντίως ἀλλήλοις ἀνθρώπους ποιῶν διατιθεμένους, ἐναντία λέγειν αὑτῷ πολλάκις, οἶδε δὲ οὔτ' εἰ ταῦτα οὔτ' εἰ θάτερα ἀληθῆ τῶν λεγομένων*. C'était aussi l'avis de Corneille : « Un poète, dit-il, n'est jamais garant des fantaisies qu'il donne à ses acteurs. » *La Place Royale*, dédicace.

[2] *Euripides the rationalist*, Cambridge, 1895; *Four plays of Euripides*, 1905.

[3] *Euripides der Dichter der griechischen Erklærung*, Stuttgart, 1901.

et nécessité, elle voulait cependant être découverte par les gens avisés. M. Verrall la découvre et prend à tâche de nous la révéler. M. Nestle, avec plus de prudence et des habitudes d'esprit plus scientifiques, aboutit pourtant à des conclusions, sinon identiques, du moins assez voisines. « L'objet de mon livre, disait-il en l'annonçant au public, est d'exposer la philosophie d'Euripide dans son ensemble (*seine Philosophie im Zusammenhang darzustellen*) et de la ramener autant que possible à ses sources. » Si donc l'un de ces critiques fait d'Euripide un combattant, l'autre en fait un philosophe, et, pour le mieux définir comme tel, il l'appelle « le héraut des idées nouvelles dans leur lutte avec la tradition consacrée ». Héraut ou combattant, la différence au fond n'est pas grande.

M. Masqueray est loin d'adopter ces jugements; il reproche même à M. Verrall d'avoir mis dans ses études « trop de fantaisie »[1]. M. Dalmeyda en est bien plus loin encore. Et toutefois, chez l'un et chez l'autre, il m'a semblé qu'on en sentait quelquefois l'influence, à des degrés divers, mais plus qu'il ne serait désirable. Qu'Euripide ait été vivement touché par les nouveautés philosophiques de son temps et que sa raison, comme sa conscience, protestent souvent contre certains traits des légendes qu'il a mises en scène, cela est incontestable ou, pour mieux dire, évident. Mais, ce qui est douteux, c'est que ces protestations dominent telle ou telle pièce au point d'en déterminer la composition et qu'elles puissent légitimement être isolées d'autres éléments dramatiques qui les atténuent. En matière de critique, tout se ramène à une question de mesure. Et sur un sujet aussi délicat que les opinions d'un poète, la mesure est particulièrement difficile à garder.

III

Voir principalement en Euripide, comme l'ont fait MM. Verrall et Nestle, un penseur détaché des croyances traditionnelles, c'est le considérer de parti pris sous un seul aspect. Et, en pareil cas, il est à peu près inévitable qu'on méconnaisse, au profit du penseur, le poète, épris et sincèrement ému de bien des choses que sa raison rejetait ou qu'elle interprétait à sa manière.

Il faut se rappeler pourtant que nul ne s'est donné plus complètement que lui à son art, qu'il en a fait et voulu faire l'occupation unique de sa vie, et qu'il l'a certainement aimé avec passion jusqu'à son dernier

[1] Introduction, p. IX.

jour. Cet attachement serait-il concevable si cet art l'avait mis, autant qu'on le dit, en contradiction douloureuse et constante avec lui-même? Et n'indique-t-il pas au contraire, bien certainement, que son imagination s'est complu dans les légendes qu'il mettait en scène et qu'il y a trouvé en somme une très vive satisfaction? Faut-il donc croire, alors, que le plaisir de la critique sous-entendue a été l'élément principal de cette satisfaction ou qu'il y a eu tout au moins une large part? J'avoue que l'impression produite par ses pièces me paraît tout à fait contraire à cette manière de voir. Et cela, non pas seulement parce qu'un poète constamment inspiré d'une intention de satire eût été incapable de créer la vie avec cette abondance et cette sincérité, mais parce qu'en fait cette prétendue intention ne se manifeste presque jamais dans le dessin général de ses pièces.

Considérons un instant l'*Hippolyte*.

Cette pièce, dit M. Masqueray, se termine-t-elle par une conclusion qui satisfasse notre conscience? En aucune manière. Cependant Euripide s'est abstenu, sauf en un vers unique, de nous faire connaître son opinion[1]! Dans tout le reste du drame, contrairement à ses habitudes, il se borne, par les cris douloureux de ses personnages, leurs regrets, leurs reproches, à nous la faire deviner. Approuve-t-il, blâme-t-il la conduite des déesses qui président à l'action qu'il met en scène? Sans doute il la blâme, et toutes les parties de sa pièce sont orientées en ce sens. Mais il semble presque vouloir que nous tirions la conclusion des faits, sans qu'il nous la formule expressément[2].

Si je cite ce jugement particulièrement, c'est qu'il me paraît très caractéristique. Voilà donc une pièce où Euripide, comme le reconnaît le critique, s'est abstenu de nous faire connaître son opinion, où il semble même éviter de vouloir la formuler; et pourtant cette opinion, nous dit-on, était assez arrêtée dans son esprit, elle a eu même assez d'influence sur la composition du drame pour que « toutes les parties en soient orientées » en vue de la laisser deviner, sinon de l'imposer. Cela revient à dire, en somme, qu'elle aurait été, dans l'œuvre de la création poétique, la pensée organisatrice.

En est-il vraiment ainsi? Je remarque d'abord que l'une au moins des deux déesses, Artémis, est loin de nous être présentée sous un aspect défavorable. Si Euripide la blâme secrètement, comme le pense M. Masqueray, il faut avouer qu'il ne fait rien pour nous le laisser soupçonner.

[1] Le vers ainsi visé est le vers 120 : « Il faut que les dieux soient plus sages que les mortels », Σοφωτέρους γὰρ χρὴ βροτῶν εἶναι θεούς.

[2] Masqueray, *Euripide et ses idées*, p. 125.

Un seul passage dans son rôle pourrait offenser un moderne. C'est celui où elle annonce que pour venger Hippolyte, elle fera périr Adonis. Mais les expressions que le poète lui prête n'ont rien qui appelle l'intérêt sur cette future victime : c'est Aphrodite qu'Artémis veut atteindre en le frappant. Elle fera du mal à l'ennemie commune, elle vengera celui qu'elle n'a pu sauver. Cela est tout à fait conforme à la morale grecque du temps et ne pouvait qu'être approuvé d'un public athénien [1]. Écartons donc ce passage unique. Tout le reste n'est-il pas conçu au contraire de manière à faire aimer la déesse? Qui n'a présente à l'esprit cette admirable scène où elle vient consoler Hippolyte mourant et où sa seule présence adoucit immédiatement ses souffrances? Quel charme délicat s'exhale de ce dialogue si tendre, si grave et si religieux! Et si la déesse y dépouille son antique majesté pour y prendre ce qu'il y a de plus doux et de meilleur dans la femme, peut-on dire que le poète ait voulu ainsi la diminuer ou lui aliéner la faveur de son public?

Aphrodite, il est vrai, nous est présentée sous un tout autre aspect. Elle est vindicative et cruelle. Non seulement elle fait périr Hippolyte, qui l'a offensée, mais elle n'hésite pas à frapper encore les innocents, la malheureuse Phèdre d'abord et même Thésée. « Phèdre gardera son honneur, dit-elle, mais il faut qu'elle meure. Je ne veux pas, pour l'épargner, m'abstenir d'infliger à mes ennemis un châtiment qui importe à ma gloire [2]. » Voilà une déclaration qui nous révolte. Mais, tout d'abord, il est fort douteux qu'elle produisît le même effet sur les contemporains d'Euripide. N'oublions pas que, dans la guerre du Péloponnèse, presque au temps où fut joué l'*Hippolyte*, le peuple athénien, lorsqu'il avait à punir une ville grecque révoltée, n'hésitait pas à vendre en masse sur les marchés d'esclaves les femmes et les enfants, c'est-à-dire à punir de la manière la plus affreuse les innocents avec les coupables. Il me semble donc que si Euripide avait voulu réellement suggérer à son public un sentiment de réprobation contre la conduite d'Aphrodite, ce n'est pas sur l'effet de cette déclaration qu'il aurait pu compter; il aurait dû s'arranger pour que de toute la pièce ressortît l'impression d'une cruauté excessive de la déesse. On ne peut pas dire qu'il en soit ainsi. Si le poète l'a mise en scène dans le prologue, c'est qu'il voulait rendre Phèdre intéressante et sympathique, et cela n'était possible auprès d'un public athénien, peu indulgent aux femmes, qu'à

[1] Platon, *Ménon*, c. 3, p. 71 : *Αὕτη ἐστὶν ἀνδρὸς ἀρετή, ἱκανὸν εἶναι... τοὺς μὲν φίλους εὖ ποιεῖν, τοὺς δ' ἐχθροὺς κακῶς.* Ce n'est pas, il est vrai, le sentiment de Platon, mais c'est la formule du sentiment général.

[2] *Hippolyte*, 50.

la condition de la présenter comme une victime. La colère impitoyable d'Aphrodite était l'excuse nécessaire de la femme infidèle. D'ailleurs, l'idée de cette puissance mystérieuse, annoncée tout d'abord et mêlée ensuite à tous les événements, prêtait à l'action une grandeur religieuse qu'un poète tel qu'Euripide n'avait garde de méconnaître. Il est à remarquer toutefois qu'après la mort de Phèdre, cette intervention d'Aphrodite est à peine marquée. Si le poète avait eu la pensée qu'on lui prête, c'était pourtant dans cette partie du drame qu'il aurait dû la manifester. L'injustice de Thésée à l'égard de son fils devrait nous être représentée clairement comme son œuvre. Or elle apparaît surtout comme une faute imputable au père lui-même. On sait quels reproches terribles lui adresse Artémis : « Ce que je dis, Thésée, te déchire le cœur. Eh bien, contiens-toi pourtant; car il faut que tu entendes encore autre chose et que tu souffres davantage!... Tu as été coupable envers ton fils comme envers moi. Tu n'as voulu attendre ni preuve ni révélation divine, tu ne t'es enquis de rien, tu n'as pris le temps de rien examiner, mais immédiatement tu as lancé ta malédiction sur ton enfant et tu l'as tué[1]! » C'est seulement après cette invective qu'elle ajoute : « Tu as été bien coupable, et pourtant on peut encore être indulgent pour toi. Car, ce qui s'est passé, Cypris l'a voulu, pour assouvir sa colère[2] ». Il était nécessaire qu'Artémis ramenât ici la pensée sur Aphrodite, à la fois parce que le poète veut faire de Thésée un objet non d'horreur, mais de pitié, et parce qu'elle-même a besoin d'expliquer pourquoi elle n'a pas pu empêcher l'événement fatal sans engager un conflit que les habitudes de l'Olympe ne permettaient pas[3]. Mais ce retour réfléchi ne contrebalance pas l'effet dramatique de ce qui précède.

Ce que je veux faire ressortir, c'est que toute la structure de la tragédie me paraît s'expliquer fort naturellement par des intentions uniquement dramatiques, nullement par une pensée philosophique quelconque. Euripide a cherché à faire la pièce qui pouvait le mieux toucher son public; il ne s'est pas soucié de l'instruire ni de le faire penser. Bien entendu, cela ne veut pas dire que l'Aphrodite de la légende fût conforme à l'idée qu'il se faisait personnellement de la divinité. À cet égard, la réflexion du vieux serviteur citée plus haut est digne d'attention. Mais il y a loin d'une réserve ainsi glissée en passant à cette sorte d'obsession que la critique moderne tendrait à attribuer au poète.

[1] *Hippolyte*, 1313-1324. — [2] *Hippolyte*, 1325-1328. — [3] *Hippolyte*, 1328 et suiv.

Il faudrait, pour élucider complètement une question aussi délicate et aussi complexe, soumettre chacune des tragédies d'Euripide à un examen détaillé. Peut-être, s'il nous était possible de le faire, reconnaîtrions-nous que, dans quelques-unes de ces pièces, la pensée philosophique a eu plus d'importance que dans l'*Hippolyte*. Je serais disposé à croire que, dans l'*Ion*, par exemple, dans l'*Électre* plus encore, et probablement aussi dans quelques pièces perdues, la critique de la légende a dû être comprise d'une bonne partie au moins du public et que le poète a voulu qu'elle fût comprise. Encore est-il que, là même, le principal objet qu'il s'est proposé me paraît avoir été en général d'exciter l'intérêt, l'effroi ou la pitié, en un mot de donner aux situations et aux personnages le plus de valeur dramatique possible.

(*La fin à un prochain cahier.*) MAURICE CROISET.

LA LÉGENDE HISTORIQUE DES PREMIERS SIÈCLES DE ROME.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

C'est Niebuhr qui a le mérite d'avoir tâché le premier de préciser scientifiquement la part qui revient aux chants épiques dans la formation de la légende romaine en essayant même d'en reconstruire un certain nombre. Sans doute il n'a pas fait œuvre parfaite. Il a parfois attribué aux aèdes populaires ce qui n'est que l'œuvre de la spéculation annalistique; c'est pourquoi ses reconstructions de chants épiques romains ont besoin, en général, d'être radicalement corrigées. Il a cru en outre que plusieurs de ces chants épiques formaient de vraies épopées. C'est en premier lieu une hypothèse inutile, car on ne voit pas le moyen d'en donner une démonstration tant soit peu plausible; et c'est en outre une hypothèse très invraisemblable; car autant il est facile d'admettre l'existence de chants épiques isolés transmis oralement, autant il est difficile d'admettre l'existence d'une vraie épopée organique qui ne soit pas une œuvre d'art composée à l'aide de l'écriture. C'est du reste une question secondaire: entre plusieurs chants épiques, sans qu'ils constituent

[1] Voir le premier article dans le cahier de mars, p. 126.

IMPRIMERIE NATIONALE.

un poème ou qu'ils soient composés par un même auteur, il peut très bien y avoir une certaine unité par le thème et par la technique, comme il y avait une certaine unité par exemple entre les chants épiques populaires finnois avant que le médecin Lönnrot en eût fabriqué la *Kalewala.*

L'hypothèse de Niebuhr a eu une fortune singulière. On en trouve dans Schwegler[1] une réfutation détaillée qui est basée sur l'ignorance absolue de l'épopée primitive et de ses productions. Après Schwegler, sauf une ou deux exceptions, en général on s'est contenté longtemps de l'oublier; c'est à peine si on l'a rappelée pour la repousser dédaigneusement. On a essayé l'analyse des légendes romaines comme si la possibilité de leur origine poétique n'existait même pas; on a affirmé avec une assurance merveilleuse que tout au plus quelques détails insignifiants pouvaient dériver de cette source. C'est que le romantisme dont Niebuhr s'était nourri était mort, bien mort; et avec ses poètes on croyait devoir enterrer ses philosophes et ses historiens.

Mais il semble à présent (pour me servir de la terminologie du plus grand philosophe du romantisme) qu'après la thèse de Niebuhr et l'antithèse de Schwegler on se rapproche d'une synthèse qui reconnaîtrait la justesse substantielle de la théorie de Niebuhr et se contenterait d'en écarter « il troppo e il vano ». C'est qu'il n'est plus permis d'ignorer les résultats analogues auxquels a abouti l'étude des légendes du moyen âge. Ceux qui croient par exemple avec Rajna[2] et Kurth[3] que les plus belles légendes mérovingiennes doivent leur origine à la chanson de geste seront certainement d'avis que l'on doit penser de même pour une grande partie de l'histoire des premiers siècles de Rome. En ce sens s'exprime Pöhlmann[4]; et le dernier historien de la littérature romaine, M. Schanz, est très explicite sur ce point[5]: « L'histoire romaine, dit-il, nous présente une série des plus belles légendes: ces légendes doivent avoir été l'œuvre de poètes. »

Mais l'origine poétique des plus belles légendes romaines ne nous contraint-elle pas à en nier toute valeur historique? Et si l'on affirme qu'il y a des éléments historiques, n'est-il pas évident qu'on partage sur un champ analogue les illusions que se faisait Schliemann sur l'épopée d'Homère? On peut répondre qu'il n'est pas nécessaire de partager les illusions de Schliemann même pour tâcher de dégager quelques élé-

(1) *Römische Geschichte,* I, p. 53 et suiv.

(2) *Delle origini dell' epopea francese* (Firenze, 1884).

(3) *Histoire poétique des Mérovingiens* (Paris, 1893).

(4) Pöhlmann, *Aus Altertum und Gegenwart,* p. 62.

(5) *Geschichte der röm. Litteratur,* I, p. 25.

ments historiques de la légende héroïque des Grecs, comme ont fait, par exemple, Bethe[1] et tout récemment Gilbert Murray dans son excellent livre *The rise of the Greek epic* et avant eux un historien et critique de premier ordre, Édouard Meyer[2]. Pour moi je suis bien loin de partager, je ne dis pas les illusions de Schliemann, mais les opinions d'Éd. Meyer ou de G. Murray sur l'élément historique de l'épopée grecque. Mais il y a aussi une profonde différence entre les chansons romaines, telles qu'il faut les concevoir, sur le type des chants épiques serbes sur la bataille de Kosowo, et l'épopée homérique, qui n'est plus un produit spontané de l'inspiration populaire, mais une vraie œuvre d'art où le poète tâche de peindre d'une manière conventionnelle, comme a très bien démontré M. Bréal[3], un âge très ancien qu'on considère comme profondément différent de la réalité présente. Je n'oserais pas même affirmer que tout poème épique comporte nécessairement une part de vérité et encore moins qu'il soit toujours possible de dégager la vérité de la fiction. Mais je pense avec Gaston Paris que « la recherche du rapport exact des faits aux traditions épiques est un des objets principaux de la critique des épopées »[4], tout en me rangeant à son opinion que dans cette recherche on ne peut jamais arriver sur le détail à des résultats entièrement satisfaisants. Toutefois quiconque a étudié sous sa direction l'épopée carolingienne sait que la chanson de geste n'est pas dépourvue d'éléments historiques et que, même alors que les sources historiques ne font pas défaut, on peut y puiser parfois des renseignements précieux pour l'histoire. Qu'il me soit permis de renvoyer soit au livre entier de son *Histoire poétique de Charlemagne*, où ce savant a démêlé ce qu'il y a dans cette épopée d'invention et ce qu'il y a de vérité, soit au passage splendide des *Légendes du moyen âge* (p. 61) où, après avoir affirmé que la Chanson de Roland « repose certainement à l'origine sur une connaissance directe des hommes, des faits et des lieux », il en illustre d'une manière si frappante le noyau historique. Sans doute le dernier mot n'a pas été dit sur les origines et sur l'élément historique de l'épopée française; et les deux volumes publiés dernièrement par M. Bédier sur *Les légendes épiques* montrent avec combien de prudence il faut aborder ces difficiles problèmes. Toujours est-il qu'on ne saurait, sans injustice, rabaisser des théories analogues à celles d'Éd. Meyer ou de Gaston Paris au niveau des illusions de Schliemann.

[1] *Neue Jahrbücher*, VII (1901), p. 657 et suiv.; XIII (1904), p. 1 et suiv.

[2] *Geschichte des Altertums*, II, p. 203 et suiv.

[3] *Pour mieux connaître Homère* (Paris, 1906).

[4] *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 6.

De même Niebuhr, tout en reconnaissant naturellement que les poètes ne prenaient aucun souci de l'exactitude chronologique ou généalogique, n'hésite pas à affirmer la haute valeur historique de l'épopée romaine [1] :

Avec Tullus Hostilius (c'est ainsi qu'il s'exprime) commence... un récit dont le fond est historique et d'un tout autre genre que celui qui concerne les temps antérieurs... Il y a ce rapport entre l'histoire poétique et la mythologie, que la première repose toujours et nécessairement sur un fond historique et que la plupart du temps elle prend ses sujets à l'histoire telle qu'elle nous est transmise dans des récits librement conçus [2], tandis que la mythologie emprunte les siens à la religion et à de plus vastes fictions... Pour citer des exemples, Hercule, Romulus, Sigefroi, appartiennent à cette dernière; Aristomène, Brutus et le Cid à l'histoire poétique.

Encore plus explicite si c'était possible est l'illustre historien dans ses *Vorträge* publiés par Isler [3], où il dit que si Romulus et Numa appartiennent à la mythologie, il en est bien autrement des héros des autres chansons épiques; que les lignes fondamentales de ces chansons sont historiques comme dans le *Poema del Cid* et qu'enfin celui qui rejette toute l'histoire romaine plus ancienne *ne sait pas ce qu'il fait*.

Le tort de Niebuhr, c'est d'avoir affirmé, en partant de certains calculs très douteux sur les *saecula*, que l'avènement de Tullus Hostilius marque une date importante dans l'histoire et dans la légende de Rome, de manière qu'il permettrait de distinguer l'épopée historique de l'épopée mythique. En réalité il n'en est rien. La fiction apparaît naturellement dans les chants épiques romains plus abondante lorsqu'ils ont pour argument une époque plus ancienne. Et l'élément historique, qui est nul ou peu s'en faut dans les chants épiques sur Numa Pompilius, s'accroît graduellement vers le ve siècle d'autant que les faits qui ont donné origine aux légendes épiques se rapprochent de l'époque où on a donné à ces légendes la forme sous laquelle elles nous ont été transmises. C'est surtout pour avoir établi à tort cette séparation précise entre épopée historique et épopée mythologique que Niebuhr a exagéré souvent les éléments historiques de la saga. Par exemple dans son commentaire de la légende poétique de Tarquin le Superbe, il affirme comme indubitable que Tarquin était un tyran et qu'il fut le dernier roi de Rome [4],

[1] *Röm. Geschichte,* éd. d'Isler, I, p. 202 et suiv. Je cite d'après la traduction française par de Golbery, I, p. 346 et suiv.

[2] La traduction n'est pas très précise. Le texte allemand porte : « in freier Erzählung überliefert. »

[3] I, p. 12.

[4] *Röm. Geschichte,* éd. d'Isler, I, p. 420.

deux choses dont je doute extrêmement. De même dans son analyse du chant épique de Coriolan il dit que le vivant souvenir de ses exploits ne peut pas reposer sur une invention, que vraiment le héros a dû conduire les Volsques contre Rome et que c'est à sa magnanimité que Rome fut redevable de son salut [1]. Je me contenterais d'affirmer que la chanson de Coriolan conserve le vivant souvenir des luttes acharnées entre Volsques et Romains.

Mais si l'on n'accepte pas la distinction nette établie par Niebuhr entre les chants romains fondés sur la fiction et ceux qui seraient fondés sur l'histoire, comment pourra-t-on distinguer l'élément historique de la fiction? Est-ce qu'on ne court pas le risque de substituer à la critique objective le régime du caprice? Loin de là. Pour reconnaître dans quelle mesure l'élément mythologique proprement dit se rencontre dans les légendes épiques romaines, il n'y a qu'à les comparer à des épopées dont le contenu est principalement fabuleux comme le *Kalewala* [2]. Il ne faut que du bon sens pour s'apercevoir à la lecture du *Kalewala* d'un côté et des chants épiques serbes de l'autre que nous nous trouvons sur des terrains absolument différents. D'un côté les aventures du Sampo et de Wäinämöinen nous transportent dans la mythologie avec ses prodiges merveilleux, son invraisemblance systématique, ses pays de songes et de chimères; de l'autre c'est la vie réelle des hommes, idéalisée tant qu'on veut par le poète. Or, si entre ces deux extrêmes on peut hésiter à assigner une place précise aux Nibelungen ou à l'épopée homérique, on ne peut pas hésiter un moment pour l'épopée romaine. Le prodigieux, le divin y brillent en général par leur absence : c'est à peine si on en rencontre çà et là quelque trace, dans les relations de Numa avec Égérie, dans les visites de la Fortune à Servius Tullius, dans l'épiphanie des Dioscures au Régille, etc. Mais dans son ensemble l'épopée romaine a pour objet un monde absolument humain, dont l'histoire et les vicissitudes n'ont rien de commun avec l'histoire et les vicissitudes du monde des dieux.

La raison de cela est dans l'essence même de la religion romaine. Les dieux romains sont en général, comme l'a très bien observé Usener [3], des dieux spéciaux (Sondergötter), c'est-à-dire des dieux qui sont strictement liés à un ordre déterminé de phénomènes. Ils n'ont pas développé une vraie personnalité, ce qui arrive seulement lorsqu'une divi-

(1) *L. cit.*, II, p. 220.

(2) Je me sers de l'excellente analyse qu'a donné de ce poème Comparetti dans les *Mémoires* de l'Accademia dei Lincei, IVe sér., vol. VIII, 1re partie (1890).

(3) *Göttternamen*, p. 78 et suiv.

nité se détache des phénomènes physiques ou moraux à qui elle doit son origine. Cela explique pourquoi la mythologie romaine est si pauvre en comparaison de la grecque. Il n'était pas possible de forger des mythes durables avec ces divinités aux contours indécis; la matière mythologique devait rester nécessairement flottante, incertaine, au lieu de se cristalliser en mythes doués de vitalité. C'est précisément pour cela que les Romains se sont laissé si facilement octroyer par les Grecs leur mythologie et que les dieux romains se sont entièrement transformés dans les dieux grecs qu'on a identifiés avec eux. À vrai dire ce n'était pas même une transformation; on ne faisait que donner une personnalité à des dieux qui n'en avaient pas.

Rien ne saurait donc justifier l'abus de la mythologie qu'on fait aujourd'hui dans l'étude de la tradition romaine. Les rois, nous dit-on, ne sont que sept divinités. La rébellion de Brutus contre Tarquin le Superbe, c'est une lutte mythique entre dieux. Valerius Publicola, Mucius Scaevola sont eux aussi des divinités. Coriolan est tout simplement le Mars de Corioli. Cependant, avant de risquer des hypothèses si audacieuses, il faudrait se demander dans quel cas on peut reconnaître raisonnablement dans un personnage légendaire un dieu déchu. C'est sans doute lorsqu'il porte un nom divin, lorsqu'il est l'objet d'un culte, lorsque ce que la légende rapporte sur son compte se comprend mieux en le transportant du monde humain au monde des dieux. Je m'explique par un exemple. Le législateur lacédémonien Lycurgue a un nom qui convient parfaitement à un dieu et signifie le faiseur de lumière; il a un temple à Sparte; la légende selon laquelle il a perdu un œil dans une bagarre s'explique très bien s'il était réellement un dieu de la lumière: on sait que ces dieux sont représentés chez les peuples les plus divers avec un seul œil. Les lois de Sparte, qui ne sont pas même des lois écrites, ne peuvent pas être l'œuvre d'un législateur; ce n'est que le droit traditionnel. On s'explique très bien qu'il soit attribué à un auteur divin, car presque tous les peuples ont attribué à l'inspiration médiate ou immédiate d'un dieu leurs lois les plus anciennes. Au contraire, Coriolan a un *cognomen* aussi humain que le nom de Norban; et Marcius est non pas un nom de divinité, mais un nom qu'ont porté réellement plusieurs Romains à l'époque historique. Il n'y a pas la plus petite trace d'un culte en son honneur; il n'y a rien absolument dans sa légende qui devienne plus clair, plus facilement explicable en le transportant parmi les dieux; ne nous attachons pas à des subtilités sur les noms de sa mère et de sa femme, Veturia et Volumnia, car en tout cas ce serait insuffisant, et d'ailleurs ces deux noms sont parfaitement en usage à Rome

parmi les hommes. De même est-ce que, sinon la substance, du moins quelque petit détail de la rébellion de Brutus contre Tarquin deviendrait plus clair, plus explicable dans l'hypothèse de la divinité de Tarquin et de Brutus? Pas le moins du monde. Même l'anecdote selon laquelle Tarquin aurait introduit l'usage des sacrifices humains dans les Compitalia et Brutus l'aurait aboli[1] s'explique très bien par le souvenir de ces sacrifices cruels et par la tendance naturelle à en attribuer l'origine au pire tyran et l'abolition au plus fameux héros de liberté que la tradition rappelait.

Mais s'il faut repousser en bloc et presque sans exception pour la légende romaine cette critique à bon marché qui veut y voir des dieux partout, je ne veux pas nier par là qu'il ne se répande dans cette légende un large courant de fiction; seulement cette fiction n'a rien à faire avec le monde céleste. C'est en bonne partie tout simplement de la fiction poétique; en partie c'est aussi du mythe étymologique ou étiologique. La première ne peut pas, en général, se découvrir directement. Ce dernier, au contraire, n'est pas trop difficile à reconnaître. Par exemple, il est de toute évidence, comme l'a observé Niebuhr[2], que l'origine étrusque des Tarquins n'est qu'un mythe dû à la ressemblance de leur nom avec celui de la ville étrusque de Tarquinii. C'est un mythe qui a autant de valeur que celui qui fait du Troyen Paris le fondateur de la ville de Paris. De même Servius Tullius apparaît dans la légende comme le véritable fondateur de la République; on lui assigne les tribus, les centuries et même les origines du consulat et du tribunat de la plèbe. Mais cette légende, qui se base sur le caractère démocratique qu'on lui attribuait, paraît en rapport avec le mythe de sa naissance (on le dit fils d'une esclave), mythe qui dérive lui-même de son prénom Servius. Ainsi il est fort probable qu'on a aussi attribué abusivement à Servius, par ce procédé d'attraction qui est si fréquent dans la légende, la construction des anciennes murailles de Rome. J'ai été l'un des premiers en Italie à me ranger à l'opinion de Beloch et de Richter, selon laquelle ces murailles ne seraint pas antérieures au IVe siècle, quoique plusieurs savants, entre autres M. Nissen, tiennent encore pour l'opinion traditionnelle[3].

[1] Macrobe, *Saturn.*, I, 7, 34 et suiv.

[2] *Römische Geschichte*, I, p. 308.

[3] Tout récemment M. Graffunder a cru pouvoir affirmer qu'on a commencé à construire ces murailles dans la deuxième moitié du VIe siècle (*Berl. philol. Wochenschrift*, 1908, n° 45, p. 1422). Mais il est difficile d'admettre que Rome, dès le VIe siècle, eût dépassé l'étendue de Capoue (182 hectares). Nissen n'hésite pas à lui attribuer à l'âge des rois 426 hectares (*Ital. Landeskunde*, II, 38) et Meyer, 280 (*Geschichte des Altertums*, V, 135). J'ai cru

Supposons cependant que nous ayons éliminé par une analyse scrupuleuse de la légende romaine ce qui est certainement ou probablement mythe étymologique ou étiologique, pure fiction poétique, redoublement d'un même motif légendaire, altération due à la vanité familiale ou nationale, etc.; nous n'avons pas encore le droit d'affirmer que ce qui reste c'est de l'histoire. Ce pourrait être aussi de la fiction qu'à présent on ne réussit pas à analyser, mais qui peut-être ne résistera pas demain à une analyse plus pénétrante. Naturellement ce serait encore pire de proclamer faux ce dont aujourd'hui on ne peut pas démontrer la vérité et de fonder sur cette négation tout à fait arbitraire des théories qui se révèlent en pratique moins solides que les légendes qu'elles veulent remplacer. Nous nous contenterons de suspendre notre jugement lorsqu'il n'y a pas d'éléments pour juger, en laissant ceux qui ne comprennent rien à la rigueur de la méthode critique appeler réticence ce qui n'est que prudence. Et nous ne considérerons rien comme historique dans la légende sans le contrôle de la recherche topographique, des traditions parallèles, des monuments et des documents.

Je donnerai en peu de mots quelques exemples de l'application de ces critères, en laissant de côté pour le moment le plus important, qui est le dernier. La position près du confluent du Crémèra et du Tibre était merveilleusement choisie pour empêcher la jonction des armées des Fidénates et des Véïens[1]. Or, comme le poète primitif n'était pas un officier d'État-major qui pouvait se poser et résoudre des problèmes militaires exclusivement au point de vue scientifique, il ne fait pas l'ombre d'un doute que cette position près du Crémèra a dû être réellement disputée entre Romains et Étrusques; et puisqu'il est très difficile que l'épopée nationale invente des défaites, du moins lorsqu'elle ne les fait pas suivre immédiatement d'éclatantes revanches, il faut bien croire que les Romains ont été défaits près du Crémèra.

De même, la légende poétique rappelle plusieurs fois et sous des formes assez diverses les luttes entre les Romains et les Èques sur l'Algidus. Or quiconque a parcouru les environs de Rome reconnaîtra, d'accord avec Niese, Nissen et Hülsen, que le pas qui s'ouvre dans le mont Algidus (Cava dell' Aglio) et le mont qui le domine[2] ont dû être nécessairement disputés entre les Romains et les Èques, parce que c'est la

devoir m'en tenir, pour l'étendue de la ville, comme pour son territoire, à des chiffres plus bas que ceux qui sont généralement adoptés.

[1] O. Richter, *Die Fabier am Cremera*, dans l'*Hermes*, XVII (1882), p. 425 et suiv.

[2] Voir surtout Nissen, *Italische Landeskunde*, II, p. 595 et suiv.

route la plus naturelle entre leurs territoires respectifs; cela démontre à l'évidence que la légende de Cincinnatus conserve le souvenir des luttes réelles entre les Romains et les Èques.

Voyons un exemple d'un cas un peu différent. La Curia Hostilia semble prendre son nom non pas des Lares Hostilii [1], ce qui serait bien singulier pour un édifice où se réunissait le Sénat, situé sur le comice, le centre même de la vie politique romaine, mais bien d'un Hostilius. S'il en est ainsi, nous avons raison de croire que c'était un personnage historique ce roi Tullus Hostilius qui est rappelé dans les légendes poétiques relatives aux luttes entre Rome et Albe : d'autant plus que ces légendes semblent tout à fait indépendantes de la tradition qui lui assigne l'origine de la Curia Hostilia. L'argument augmente de force si l'on admet, comme j'ai tâché de le démontrer par des considérations archéologiques et historiques, que le Forum et le Capitole ont été incorporés très anciennement à la ville du Palatin, avant même qu'elle ait embrassé les sept *montes* dont on a fabriqué la ville imaginaire du Septimontium.

Enfin, voilà un cas où nous pouvons comparer avec des résultats positifs deux traditions parallèles [2]. Selon la légende romaine, aussitôt après la chute de Tarquin le Superbe, un prince étrusque, Porsenna, a marché sur Rome, a assiégé les Romains dans leur ville et leur a imposé une paix qu'ils devaient garantir en consignant des otages. Cette légende semble à peine voiler le fait que Porsenna assujettit les Romains. D'autre côté, la tradition étrusque connaissait les luttes entre un roi de Rome, Tarquin, et un aventurier étrusque, Mastarna, qui aurait fini par le supplanter sur le trône. Il est évident qu'il s'agit de deux versions d'une même tradition et que dans la première la vanité nationale a altéré les faits en faveur des Romains en faisant de leurs héros populaires les auteurs de la chute de Tarquin que la tradition étrusque attribuait aux Étrusques. Il faut en déduire qu'un ou plusieurs Tarquins ont régné réellement sur Rome; que c'est absurde d'en faire les représentants d'une invasion étrusque, alors qu'ils en sont les victimes; qu'enfin les Étrusques ont sans doute assujetti pour quelque temps les Romains.

On peut faire plusieurs autres inductions de ce genre. Mais elles ont toutes un défaut qu'on ne saurait éliminer par la seule analyse de la légende. C'est que la légende par elle-même n'a pas de chronologie. Et

[1] Nommés seulement par Fest., p. 102, Müller.

[2] Voir ma note sur Mastarna, *Klio*, II (1902), p. 96 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

alors, qu'importe de savoir si les Romains ont été défaits près du Créméra ou s'ils ont disputé aux Èques le pas de l'Algidus, du moment que nous ne pouvons déterminer même approximativement quand cela est arrivé? La chronologie ne peut s'établir qu'à l'aide des documents. Or, plusieurs savants, comme on sait, pensent qu'à Rome il n'y avait pas de documents authentiques antérieurs à l'invasion gauloise. Les Gaulois, en s'emparant de la ville de Rome, non seulement n'y auraient pas laissé pierre sur pierre, mais pas même lettre sur lettre. Est-ce que cette opinion qu'on professe avec l'assurance d'un dogme est bien fondée et faut-il par suite renoncer à établir au moyen des documents un peu d'ordre chronologique dans la légende romaine? C'est ce que nous verrons dans un autre article.

(*La fin à un prochain cahier.*) GAETANO DE SANCTIS.

LA SOCIÉTÉ ET LA VIE EN FRANCE AU MOYEN ÂGE.

CH.-V. LANGLOIS. *La Société française au XIIIe siècle, d'après dix romans d'aventure.* Un volume in-12. Paris, Hachette et Cie, 1904. — CH.-V. LANGLOIS. *La vie en France au moyen âge, d'après quelques moralistes du temps.* Un volume in-12. Paris, Hachette et Cie, 1908.

En dépit des nombreux textes du moyen âge publiés chaque jour, où se reflètent si visiblement les mœurs et les idées de l'époque qui les a fait naître, la vie de nos aïeux du XIIIe siècle — pour ne citer que cette période de l'histoire de France si féconde et si riche — est encore bien peu connue en dehors du cercle restreint des médiévistes. Quelques monographies bien faites, certains ouvrages de seconde main nous donnent à cet égard des renseignements de valeur diverse, mais à l'exception de l'œuvre surannée et inachevée de Legrand d'Aussy, l'*Histoire de la vie privée des François*, aucun travail d'ensemble n'a été jusqu'ici tenté sur ce sujet. M. Ch.-V. Langlois a voulu combler en partie cette lacune, et par un choix judicieux de productions littéraires et morales des années les plus brillantes du moyen âge, s'est proposé de faire mieux connaître

et mieux apprécier les hommes et les choses d'un temps qui a besoin pour être compris, d'être étudié de près dans les documents de toute nature qu'il nous a laissés.

Un premier volume paru depuis quelques années, *La Société française au XIIIe siècle d'après dix romans d'aventure*, nous promenant à travers les intrigues amoureuses et les exploits chevaleresques des poèmes fantastiques et des contes à transformations multiples, nous a initiés aux mœurs de la haute société du XIIIe siècle, où, à côté d'histoires romanesques relevant du domaine pur de la psychologie, comme *La Chastelaine de Vergy*, ou d'idylles délicieuses rappelant *Daphnis et Chloé*, comme cette promenade d'amoureux du roman de *L'Escoufle*, nous rencontrons parfois des grossièretés et des indélicatesses déconcertantes pour nous.

Un nouveau volume de M. Langlois datant de 1908, *La vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes*, complète son précédent travail. Sous ce titre un peu large qui, en fait, ne s'applique qu'aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, l'auteur a voulu étudier la vie du moyen âge, non plus la vie courtoise, la vie de la haute société telle qu'aiment à la montrer les romanciers de tous les temps et de tous les pays, mais la vie *privée*, la vie des gens de toutes les classes, qui ne se raconte pas, mais se surprend dans les œuvres d'une série d'écrivains, les moralistes; encore dans cette série M. Langlois s'est-il borné aux moralistes ayant écrit en français et néglige-t-il volontairement tous ceux beaucoup plus nombreux qui n'ont usé que de la langue latine. La tâche était délicate et quelque peu ardue, car s'il est relativement aisé de reconstituer les mœurs intimes d'une époque d'après les romans et les contes où la suite du récit met en présence des personnages de tout genre dans les situations les plus diverses, offrant ainsi l'image de ce qui se passe dans l'existence de chaque jour, il n'est pas toujours facile, sans opérer de fortes coupures et sans prendre de grands ménagements, de dégager des banalités courantes et des lieux communs malheureusement trop fréquents dans les écrits des moralistes tout ce qu'ils peuvent contenir d'intéressant, de piquant et de nouveau. Peut-être aurions-nous demandé à M. Langlois de généraliser davantage et de multiplier les rapprochements entre d'autres œuvres et celles qu'il a choisies pour les soumettre à son examen. La comparaison avec les moralistes latins plus anciens n'aurait peut-être pas été inutile non plus, dans une étude où il est nécessaire d'établir un juste départ entre ce qu'il y a d'original chez les auteurs et ce que la tradition a pu leur fournir de conventionnel. Peut-être aussi à côté des satires eussions-nous désiré voir figurer quelques autres écrits élogieux; à propos des

moralistes si nombreux qui, avant et après le *Roman de la Rose*, ont attaqué la femme, n'eût-il pas été séant de rappeler toute cette littérature qui prit à cœur de la défendre? Quoi qu'il en soit, le livre de M. Langlois n'en est pas moins le très bien venu pour la contribution qu'il apporte à l'histoire des mœurs et à l'histoire littéraire du moyen âge.

Les moralistes peuvent se classer en deux sortes : les uns, d'une façon dogmatique, se contentent de légiférer et d'énoncer les règles que doit suivre telle ou telle classe de la société; les autres, plus ardents et plus intéressants, plus nombreux aussi, usent de la forme satirique. A cette dernière catégorie appartient le *Livre des manières* que, sous sa forme actuelle, on attribuait jusqu'ici à Étienne de Fougères, chapelain de Henri II d'Angleterre, puis évêque de Rennes en 1168, mais que M. Langlois donne comme l'œuvre d'un poète anonyme ayant tout à la fois traduit, déformé et interpolé l'original latin de l'évêque de Rennes. Comme dans bien d'autres écrits similaires, la société du moyen âge est tout entière basée dans ce poème sur une sorte de trinité composée du clerc qui prie pour tous, du chevalier qui les défend tous et du vilain qui les nourrit tous, trinité à laquelle devait s'adjoindre plus tard, dans la satire et dans l'imagerie populaires, un quatrième personnage, le robin qui les mange tous, remplacé quelquefois par la mort ou par le diable, qui les emporte tous. L'auteur du *Livre des manières* est sans pitié pour les mœurs dissolues des clercs, pour la cupidité et la brutalité des chevaliers, pour les gains illicites des marchands et des usuriers, pour les ruses et les coquetteries des femmes qui, pour plaire à leurs *drus*, peignent et transforment leur figure

Plus qu'esprevier qui eist de mue,

et usent pour leurs artifices de toilette de fiel de mouton, de graisse de chien et de pâtes épilatoires.

Ces attaques contre les différents *états* se retrouvent un peu partout, entre autres dans les romans de *Carité* et de *Miserere* du Reclus de Molliens. Quant aux satires contre les femmes, elles forment un genre littéraire qui appartient à toutes les civilisations. L'antiquité n'a pas ménagé la femme; le Christianisme et les Pères de l'Eglise, voyant en elle la cause du péché originel, en ont fait une ennemie et un objet de perpétuelle défiance; de là toute cette littérature imprégnée de souvenirs bibliques et de légendes mythologiques, qui bien avant les moralistes du XIIIe siècle met l'homme en garde contre la perversité de sa compagne. Nulle part plus que dans le *Livre des Lamentations* les exemples de la perfidie fémi-

nine n'ont été accumulés avec plus de soin, avec plus de rage vengeresse. Le clerc du nom de Mahieu (Matheolus) qui a composé ce poème en latin était né à Boulogne-sur-Mer; déclaré bigame au sens canonique pour avoir épousé une veuve, il se vit contraint, comme quelques années auparavant son confrère en poésie Adam de la Halle et comme un peu plus tard l'auteur de *Renard le contrefait*, de renoncer à tous les privilèges de *clergie*. Par un sentiment assez inattendu, au lieu d'en vouloir à ses supérieurs ecclésiastiques qui le traitaient ainsi, c'est à sa femme Perrette, à laquelle cependant il rend justice en quelque mesure, c'est à toutes les femmes qu'il s'en prend, et c'est contre elles qu'en 1290 il dirige ses satires mordantes où il peint leurs défauts et leurs vices avec un rare bonheur d'expressions, entremêlant son texte de récits célèbres comme *La Matrone d'Éphèse*, le conte du *Puits*, emprunté au *Roman des Sept sages*, ou l'aventure légendaire d'Aristote chevauché par la maîtresse d'Alexandre, récits auxquels il joint des histoires de tout genre qui ont une saveur de réalisme et semblent bien être, non pas des exemples, mais des anecdotes vécues.

Mis en vers français au XIVe siècle par Jean Le Fèvre, procureur au Parlement de Paris et traducteur d'autres ouvrages latins, le poème de Matheolus eut sous cette nouvelle forme un immense succès. Jean Le Fèvre, en effet, ne se contenta pas de traduire l'œuvre de Matheolus; il en fit une adaptation qu'il rendit plus facile à lire que l'original, l'allongeant parfois et la mettant au goût du jour, y ajoutant une note personnelle vivante et amusante qui permet de la comparer aux meilleurs morceaux du *Miroir de Mariage* et annonce déjà *Les quinze joies de Mariage*, ce chef-d'œuvre du XVe siécle. Jean Le Fèvre alla même plus loin; par un acte de repentir d'avoir mal parlé des femmes, il composa le *Livre de Leesce*, où il réfute les *Lamentations*. Il avait, en effet, beaucoup à se faire pardonner, car, non plus que son original, le traducteur ne montre d'indulgence pour la femme. Contrariante, taquine, querelleuse, curieuse, avide, envieuse, coquette et gloutonne, ce sont là ses moindres défauts; quel que soit son rang social, elle est toujours prête à écouter les galants :

Les femmes qui sont amoureuses
Ont condicions merveilleuses.
Aux villages sont les moins fieres :
Pluseurs se donnent par prieres.
Aus gentilx ne convient que place;
La noble voulentiers soulace,
Mais que soit en lieux convenables.
Femmes de cité sont prenables;

Vaincre les convient par donner,
Car rien ne veulent pardonner;
Toutes sont vaincues par don.
Se j'ai mal dit, j'en quier pardon[1].

Veuves, les femmes dilapident le bien de leurs enfants; vieilles, elles deviennent entremetteuses; mais à tout âge, en toute condition, bavardes au degré suprême, elles ne peuvent garder un secret, comme le montre ce charmant apologue dont La Fontaine a fait sa fable intitulée *Les Femmes et le secret :*

Uns homs s'en volt a l'essay mettre
Et fist a sa femme promettre
Que loyaument le celeroit.
Elle jura que ce feroit.
Il luy dist : « Il m'est advenu,
« J'ay post un euf assés menu. »
Elle traversa la chaucie,
Au matin, ains que fust chaucie.
A sa commere prist a dire :
« Je ne me puis tenir de rire!
« Mon mari de pondre ne cesse;
« Deus eufs a post; or, soit confesse! »
L'autre s'en va a sa voisine
Querir du feu en la cuisine
Et luy dit : « Tu orras merveille,
« Lieve sus et si t'appareille.!
« Il a un home en ceste rue
« Qui pont les eufs comme une grue;
« Quatre eufs a post comme une soingne. »
La tierce doubla la mençoingne.
La chose tant se publia
Et telement multiplia,
Qu'en lui mettoit des eufs cinquante,
Voire en la fin plus de soixante[2].

Après une pareille satire, la conclusion est facile à deviner; le poète se déclare ennemi du mariage, et plutôt que de prendre femme, conseille d'« avoir amies ». N'est-ce point ici le cas de faire voir tout ce que ce pessimisme a de conventionnel et de rappeler que Deschamps, qui, lui aussi, composa une longue diatribe contre les femmes, *Le Miroir de Mariage*, se hâtait dans la vie réelle d'oublier son rôle de pamphlétaire pour conseiller

[1] Page 89 du tome I de l'édition de Van Hamel, donnée dans les publications de la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (1892). — [2] *Loc. cit.*, p. 107-108.

à sa fille, au moment de son mariage, d'être aussi bonne femme et aussi vertueuse épouse que sa mère?

Les femmes n'ont pas seules à se plaindre de Matheolus et de son traducteur; tous les *états* du monde sont en butte à leurs virulentes attaques: les chevaliers pillards, les juges prévaricateurs, les avocats menteurs et prêts à se vendre, les médecins rapaces, les marchands voleurs, les vilains ignorants et jaloux, les prêtres enfin et les religieux oublieux de leurs vœux.

C'est en effet un des lieux communs les plus fréquents de la littérature du moyen âge que la critique des mœurs du clergé, du haut clergé surtout, et de la vie des ordres religieux, dont les richesses étaient un objet d'envie générale. Un ouvrage célèbre du commencement du XIIIe siècle, *La Bible Guyot* (qui se présente dans quelques manuscrits avec une continuation d'un caractère surtout édifiant), a condensé ces satires avec force et méthode. L'auteur, très probablement le trouvère Guyot de Provins, bien connu par ses chansons, était devenu *moine noir*, après avoir comme jongleur fréquenté les cours princières et reçu les dons de protecteurs dont il exagère tout au moins le nombre. Très bien renseigné sur toutes les matières ecclésiastiques, ce moine sybarite, qui se déclare lui-même fort ami de la bonne chère et des chaudes vêtures, ne redoutant rien tant que les austérités, est sévère pour ses frères sans distinction de robe. Il n'hésite pas à reprocher aux moines noirs leur hypocrisie et leur simonie; aux moines blancs de Cîteaux, chez lesquels il fit un noviciat de quatre mois, leur esprit mercantile; aux Chartreux la sévérité de leur règle; aux Pères de Grandmont, leur orgueil et leurs « belles barbes ». Les Prémontrés ne comptent plus et sont ruinés; les Chanoines de S. Augustin ne lui déplaisent pas trop (ils sont « du siècle »); les Templiers sont gens d'argent et gens de guerre, ce qui n'est pas pour agréer à notre auteur; les Hospitaliers ne méritent pas leur nom. Quant aux Chaperons blancs, ce ne sont que truands et fourbes, tout comme les Convers de S. Antoine, qui recueillent des malades et des estropiés pour bénéficier des aumônes et faire métier d'usuriers. Les femmes seules, nonnes et converses, trouvent grâce devant Guyot; il croit de bon goût de s'abstenir en matière si délicate.

Tel n'est point l'avis du seigneur de Brézé, Hugues III, qui dans sa *Bible*, imitation un peu terne de celle de Guyot, ne ménage pas les nonnains, qui

. . . . . ont mesons plusors
Ou l'en parole et fet d'amor
Plus c'on ne fet de Dieu servir;

non plus que les Templiers et les Hospitaliers, qu'il accuse de donner refuge en Terre Sainte aux malfaiteurs et aux meurtriers. Auteur lui aussi de chansons de croisade, le seigneur de Brézé avait séjourné en Orient et, de retour en Europe, aimait à rappeler les plaisirs variés que goûtaient les Croisés en Palestine et les dames belles et accueillantes qu'ils y avaient trouvées. C'est du reste une pensée qui le poursuit, et en écrivant sa *Bible* pour le salut de son âme et pour l'édification des autres, il est surtout troublé en songeant au péché d'amour, car s'il est aisé, dit-il, de se repentir d'avoir aimé une femme laide, combien plus difficile de s'accuser quand il s'agit d'un souvenir « plaisant à remembrer »!

Sous la plume des autres moralistes satiriques, nous trouvons toujours les mêmes reproches adressés aux mêmes catégories de personnes; c'est Guillaume, le clerc normand, ayant vécu au commencement du XIII[e] siècle en Angleterre, qui dans son *Besant de Dieu* laisse apparaître son esprit positif et sa nature brutale, se complaisant aux descriptions et aux représentations réalistes parfois les plus répugnantes; c'est Gervais, ou Géru, du Bus, l'auteur restitué du roman de *Fauvel,* que ses fonctions de clerc notaire de la chancellerie royale n'empêchent pas de rimer à la fin du XIV[e] siècle; c'est enfin l'abbé bénédictin de Saint-Martin de Tournai, Gillon le Muisit, pour lequel M. Langlois se montre un peu bien sévère, et auquel nous pardonnerons sa manière lourde et les banalités de ses poésies en faveur des détails curieux qu'il nous donne sur la vie des étudiants et les allures libres des nonnes, en faveur aussi de ses piquantes révélations sur les bavardages féminins et sur la toilette des dames, leur goût pour les petits chiens et les lapins privés, leurs doléances sur la difficulté de trouver de bons serviteurs et autres plaintes de même genre que les générations se repassent invariablement comme un héritage qui grossit toujours.

Les moralistes didactiques, ceux qui font profession d'enseigner plutôt que de réprimander, n'offrent pas moins matière d'étude à quiconque s'intéresse à la vie et aux mœurs des gens du moyen âge. Un livre des plus curieux à cet égard est celui des *Quatre tens d'age d'homme* qu'écrivit en 1265, à l'âge de 70 ans, le fameux jurisconsulte Philippe de Novare, l'auteur déjà connu du *Livre de Plet* et du récit de la guerre de l'empereur Fréderic et de Jean d'Ibelin, seigneur de Beyrouth, inséré actuellement dans la compilation désignée sous le nom de *Gestes des Chyprois.* Après une longue vie passée en Orient, où il eut l'occasion de déployer ses talents de diplomate, d'homme d'épée, de juriste, d'histo-

rien, de poète même, cet « homme universel », comme le nomme le chroniqueur Florio Bustron, entreprit sur le tard de faire profiter ses contemporains de son expérience de la vie et rédigea le traité des *Quatre tens d'age d'homme*, où il fixe les règles de conduite nécessaires à chacune des périodes de l'existence humaine: l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse. « C'est un des rares ouvrages du moyen âge, nous dit M. Langlois, dont il n'y ait pas lieu de rechercher les sources; il est presque entièrement original, soit que l'auteur exprime des idées personnelles, soit qu'il se fasse l'écho des idées courantes dans la haute société profondément francisée, toute française de son pays et de son temps; d'où l'intérêt exceptionnel du livre. »

Partisan d'une forte discipline, Philippe de Novare est d'avis de plier, le plus tôt possible, le jeune garçon à ses devoirs, et sans se soucier de ses pleurs, d'user à son égard de la réprimande, des verges et de la prison :

Et mout fait bien qui chastoie son anfant destroitement, tandis que il est petiz; et toz jors dit on que l'an doit ploier la verge tandis que ele est graille et tendre; car, puis que ele est grosse et dure, se on la vuet ploier, ele brise. Et se li anfes plore por chastier, ne puet chaloir; car mialz vaut qu'il plort por son bien, que ne feroit se li peres plorast por son mal [1].

On protège ainsi l'enfant contre les défauts inhérents à son âge, entre autres la vantardise et le goût des querelles. Philippe conseille aussi à l'homme de se marier jeune et de fuir les amours capricieuses; il lui demande encore de connaître le prix de l'effort, d'être large, courtois, pieux, d'humeur paisible, se préparant ainsi à la mort. Quant aux femmes, leur éducation doit se borner à s'habituer à l'obéissance et à la bonne tenue. On leur apprendra à coudre et à filer; comme l'Arnolphe de l'*École des femmes*, Philippe les dispense de savoir lire. Elles éviteront plus facilement ainsi de se mal conduire, et, plus tard, devenues vieilles, n'auront pas la honte, pour satisfaire leurs passions séniles, de distribuer à des jeunes gens les petits couteaux, gages d'amour de leurs amants de jadis.

Négligées et quelque peu dédaignées par Philippe de Novare, qui, d'Orient, peut-être, avait rapporté contre elles des préjugés traditionnels, les femmes trouvèrent, vers la même époque, dans Robert de Blois, auteur fécond dont les œuvres appellent une étude d'ensemble, un éducateur avisé. Habitué par son métier de jongleur et d'écrivain à

[1] P. 6 de l'édition donnée en 1888, par M. Marcel de Fréville, pour la *Société des anciens textes français*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

fréquenter les grands, Robert connaissait les usages du monde et était tout préparé à composer son *Chastoiement des dames.*

Dans cet ouvrage qui, par certains côtés, se rapproche de nos *Manuels de civilité,* Robert émet des avis d'un ordre intime et délicat sur la manière de marcher imposée aux dames, sur leur tenue à l'église, qui alors, comme aujourd'hui à la campagne, était un des rares lieux de réunion, sur la façon dont il faut répondre aux propos d'amour sans les provoquer, sur la réserve qu'elles doivent observer de ne pas accepter des cadeaux de trop grand prix; il les engage aussi à ne pas trop boire ni manger, à ne pas négliger les soins de toilette, à ne pas se faire prier pour chanter, etc. Parmi ces conseils, il en est quelques-uns qui ont choqué Amaury Duval, le rédacteur de l'*Histoire littéraire de la France*, celui, par exemple, de ne pas se laisser mettre la main aux seins et de ne pas s'essuyer les yeux ou le nez à la nappe :

Totes les foiz que vos bevez,
Vostre boiche bien essuez,
Que li vins engraissiez ne soit,
Qu'il desplait molt a cui le boit.
Gardez que vos ieus n'essuez
A cele foiz que vos bevez
A la nappe, ne vostre nez...

M. Langlois lui-même se demande si, en ce cas, l'auteur, plutôt que de laisser supposer chez les dames de son temps une telle liberté d'allures et un tel manque de savoir-vivre, ne veut pas simplement plaisanter. Tel n'est pas notre sentiment; nous croyons, en effet, que les plus grandes dames du XIIIe siècle et même des siècles suivants cachaient, sous le voile très léger et très superficiel d'une courtoisie bien délimitée à certains points, une mentalité et des façons d'agir et de penser qu'on ne saurait estimer supérieures à celles des plus humbles et des plus ignorantes de nos paysannes françaises, qui, de nos jours encore, ne reculent pas cependant devant un léger batifolage et ne considèrent pas une serviette comme un objet de première nécessité. Du reste, il suffit de se rappeler les inconvenances, disons le mot, les indécences de la duchesse de Bourgogne et les goujateries du Grand Dauphin à l'égard des dames de la Cour de Louis XIV, pour renoncer à vouloir trouver au XIIIe siècle les mœurs raffinées, les pudeurs de bon ton et les habitudes élégantes que la plus haute société n'avait pas encore adoptées au XVIIe siècle.

Dans cet article forcément restreint, nous n'avons pu que résumer

succinctement le livre où M. Langlois a présenté en dernier lieu une suite de tableaux de la vie de nos aïeux. On n'est que trop porté à la sévérité pour une époque que l'on connaît mal; les études de M. Langlois aideront à prononcer un jugement plus impartial. Quand on aura lu, en effet, ces introductions concises, mais substantielles, où l'auteur, plein de son sujet, nous donne, sur les différents ouvrages, des notions précises et souvent nouvelles, ces analyses d'œuvres multiples écrites d'un style alerte, où sont « rassemblés en gerbe » tous les traits de mœurs utiles, tous les faits, toutes les idées nécessaires au but proposé, ces explications claires données en notes dans une langue parfois volontairement familière, mais adéquate au sens du vieux mot français, quand enfin on aura, durant quelques heures, vécu avec ces hommes du temps passé, on sera comme imprégné de leur existence, on comprendra leurs idées, on excusera leurs faiblesses, on oubliera leur grossièreté, on se prendra même à aimer leur volonté de bien faire, leur ingéniosité subtile, leur naïveté enfantine, leur endurance tenace et leur labeur patient.

Gaston RAYNAUD.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCES.

THÉORIES RÉCENTES SUR L'ORIGINE DU TEMPLE GREC.

Lorsqu'on eut reconnu que les petits cubes de pierre eubéens d'Ocha et de Dystos, longtemps considérés comme les plus anciens sanctuaires de la Grèce, n'avaient ni grande antiquité ni caractère sacré, il fallut chercher ailleurs les premières formes du temple grec. Les découvertes de Schliemann firent connaître à point nommé la maison mycénienne avec *mégaron* compris entre un opisthodome et un prodome contenant parfois deux colonnes *in antis;* on y vit aussitôt le prototype du temple grec avec son opisthodome, son naos, son pronaos avec colonnes *in antis*. Mais la question est restée controversée, surtout par ceux qui n'admettent pas la doctrine classique du développement progressif de la colonnade depuis le temple *in antis* jusqu'au temple périptère. Ce temple apparaissant, de fait, à la même époque (750-650) tant chez les Doriens du Péloponnèse et de Sicile que chez les Ioniens d'Asie Mineure, on a considéré le rectangle de piliers comme l'élément essentiel du temple grec. Or on sait, par l'affir-

mation générale de Vitruve et par le cas particulier de l'Héraion d'Olympie, que ces piliers étaient d'abord en bois. Quel est le type de construction qui repose sur de pareils piliers? La hutte sur pilotis, répond le voyageur suisse Paul Sarasin[1], qui a pu étudier les stations lacustres tant dans sa patrie qu'aux Célèbes qu'il a explorées. Si l'on n'a pas trouvé jusqu'ici de traces de stations lacustres en Grèce, peut-être est-ce seulement dû à l'insuffisante exploration des lacs et marais, et l'on sait qu'Hérodote et Eschyle connaissent, chez les Thraces du lac Prasias, des habitations dont la description a souvent été rapprochée des faits constatés dans les palafittes. Sans même faire intervenir les idées d'orientation religieuse qui ont permis de chercher dans les terramares italiennes le prototype du *templum* tusco-latin avec *cardo* et *decumanus,* il suffirait d'admettre que l'habitation lacustre de la Grèce primitive fût semblable à celle des Célèbes pour ne voir dans le temple grec qu'une palafitte transformée : la colonnade avec bases et chapiteaux dériverait du rectangle de pilotis, parfois réunis par des cloisons en saison sèche, enfoncés dans des tas de pierres et supportant au-dessus d'un disque ou coussinet le plancher de la hutte que recouvre un toit triangulaire : c'est entre ce qui devait être l'architrave et le fronton, au-dessus de la future *cella,* que les ancêtres des Grecs auraient vécu éclairés par les ouvertures qu'allaient combler les triglyphes.

C'est dans la demeure des paysans roumains des Alpes de Transylvanie que MM. Karl et Theodor Fuchs[2] croient avoir retrouvé le prototype du temple grec. Pâtres et bergers, ces Roumains construisent, avec le seul concours de la hache et du couteau, très en vue dans un coin de montagne, des rectangles allongés, tout en bois, sans fenêtres; la porte s'ouvre au centre, donnant sur la pièce commune munie d'un foyer au milieu du mur du fond, là où sera l'idole du temple grec; de part et d'autre, les bêtes sont séparées par des cloisons dans ce que ces savants considèrent comme des rudiments d'opisthodome et de prodome; pour nourrir ce bétail l'hiver, il faut accumuler sur le toit plat des quantités énormes de fourrage; aussi la toiture déborde-t-elle la maison de toutes parts, soutenue par des colonnes, surélevée par une sorte de frise; cette frise offrirait les éléments de ce qui deviendra la *sima,* les triglyphes, les métopes, les acrotères; les colonnes sont pourvues de cannelures; la polychromie règne partout, le bleu formant les fonds sur lesquels les reliefs se détachent en rouge et en vert. Chacun de ces détails résulterait de quelque nécessité de la construction combinée avec un goût artistique inné. Or ce type de bâtisse se retrouve dans la région de toute antiquité, et l'on sait que la Transylvanie paraît avoir été un des centres

[1] Dans une conférence faite devant la Société historique de Bâle, résumée dans les *Mitteilungen der K. K. Geographischen Gesellschaft in Wien,* 1907, p. 54, développée dans la *Zeitschrift für Ethnologie,* 1907, p. 57-79.

[2] Karl Fuchs, *Globus,* 1905, p. 85 et 151; Théodor Fuchs, *Mitteil. d. K. K Geogr. Ges. in Wien,* 1907, p. 335.

les plus importants de la culture du bronze, puis du fer. Bien plus, Ridgeway, dans son *Early Age of Greece*, a proposé de faire venir les Doriens de cette même région où les nécropoles transylvaines et bosniaques atteste-raient leur long séjour aux environs du xe siècle.

On sait que M. Ridgeway est un partisan déclaré de la prépondérance en Grèce des éléments « nordiques » apportés, d'abord par les Achéens, ensuite par les Doriens. Depuis la publication du tome Ier de son *Early Age of Greece* (1901), il n'a cessé, dans des leçons toujours ingénieuses et hardies, d'ajouter quelque argument nouveau à sa thèse favorite. Dans une lecture du 10 novembre 1908 [1], il s'est attaqué à son tour au problème du temple grec. L'élément caractéristique n'est pas, à ses yeux, la colonne, mais le toit en pointe. Ce toit incliné, on l'a toujours admis, est dû au climat septentrional; il est destiné à la fois à permettre l'écoulement des pluies et à réserver au-dessus des pièces d'habitation un espace bien clos et bien chaud. Ce type de toiture apparaît déjà chez Homère : à côté du palais de Circé où l'on va dormir sur le toit « à l'italienne », le toit plat qu'on retrouve dans les palais mycéniens de Grèce et de Crète, l'Iliade connaîtrait le type « nordique », si l'on en croit cette comparaison de deux lutteurs aux « solives qu'un habile artisan assemble, au faîte d'un édifice élancé, de façon qu'elles puissent résister à la violence des vents » (*Il.*, XXIII, 712-713).

Comme les Myrmidons d'Achille, auxquels M. Ridgeway croit que l'aède pensait en écrivant ces vers, les Phlégyens sont une peuplade d'archers longtemps cantonnés en Thrace. C'est eux qui auraient fondé Panopeus en Phocide où Pausanias remarque, comme un fait exceptionnel, les toits en pointe (*σ7έγαι κοῖλαι*, Paus., X, 4, 1) et l'on peut prouver que la maison d'Ulysse possédait aussi un grenier sous toiture angulaire. Quand cette toiture fut-elle appliquée au temple grec? Dans le plus ancien sanctuaire dont il nous reste des débris, l'Héraïon d'Olympie, le plan est identique à celui du palais de Tirynthe, et l'on peut conclure du texte de Pausanias (V, 16) qu'on distinguait encore une toiture plate sous la toiture à frontons qui y avait été superposée. Or ce seraient les Corinthiens, d'après Pindare (*Ol.*, XIII, 21), qui auraient couronné les temples de frontons triangulaires (*ἀετοί*). Ce ne serait donc pas avant le VIIIe siècle, époque du premier épanouissement de Corinthe, que le temple grec aurait reçu le fronton qui le caractérisa depuis; deux siècles plus tard, ce fronton n'était pas encore partout adopté, et, sur le vase François (v. 600), on voit un temple à toiture aussi plate que ceux des plaquettes d'or de Tirynthe.

Le principe de la frise qui se développa bientôt sous ces frontons n'est pas davantage d'origine orientale. Sans doute, on le voit appliqué à des monuments assyriens; mais on oublie trop que ces monuments ne remontent guère au delà du IXe siècle; bien loin d'avoir influencé la Grèce, ils ont subi son influence.

[1] Analysée dans l'*Athenaeum*, 21 novembre 1908, p. 652-653.

Or cette Grèce n'est plus la Grèce égéenne. Dès le XIIe siècle, les Achéens y ont apporté les éléments nordiques : la métallurgie du fer qui aurait commencé en Norique, le bouclier rond à *umbo*, les longues lances, les fibules, la crémation des morts, le décor géométrique. Déjà sur une stèle de Mycènes, découverte dans la couche supérieure, au lieu de trouver un groupe héraldique selon le goût égéen qui fait converger la scène vers un point central, on voit, peintes sur le plâtre qui recouvre le motif primitif, trois zones, deux d'animaux, une de guerriers équipés à l'achéenne. C'est le principe même de la frise, tel qu'il se développera dans la céramique corinthienne et attique primitive. Cette céramique a subi l'influence des bronziers béotiens dont les œuvres présentent d'incontestables analogies avec celles des bronziers qui travaillent, dès le IXe siècle, dans toute la vallée du Danube, de Jezerine en Bosnie à Hallstatt en Basse-Autriche. Les traditions historiques permettent de suivre les Achéens, les Béotiens, les Doriens jusqu'en pleine région balkanique. Ainsi, comme ce serait la fusion de l'art supérieur et de la littérature affinée des Égéens avec la culture plus fruste, mais plus vigoureuse et plus noble, des envahisseurs du Nord qui nous aurait donné les poèmes homériques, n'est-ce pas, de même, l'habileté technique du Sud, mettant en œuvre les nouveaux principes d'art apportés par ces conquérants, qui aurait créé le temple grec avec ses frontons et ses frises ?

Comme M. Ridgeway, Richard Leonhard [1] considère que ce qui caractérise le temple grec, c'est moins la colonnade que la toiture en pointe avec ses frontons. Mais il n'en cherche pas le prototype dans la maison nordique. Si celle-ci présente, en effet, les hauts toits triangulaires qui distinguent la maison scandinave ou le chalet suisse (cf. A. Meitzen, *Anbau und Agrarrecht der Voelker Europas*, III, 1900, 464), des vases en forme de hutte trouvés dans les dépôts de l'âge du bronze en Suisse et en Schleswig-Holstein attestent que, à côté du bâtiment en rectangle allongé et à toit en pointe, ces régions ont connu les huttes rondes à toit conique. Si les *larnakes* crétois, qui imitent apparemment la demeure des défunts, affectent généralement la première forme, une urne de Phaestos se rapproche pourtant du second type, qui est le type classique de l'*urna-capanna* (cf. F. Cordenons, *La Casa ariana*, Padoue, 1904), et c'est à l'imitation de cette urne-cabane qu'avait été élevée la tombe à coupole dont on admet aujourd'hui que les quatre spécimens crétois (un à H. Triada, trois à Koumasa) ont servi de modèle à ceux de la Grèce. M. Leonhard croit que cette hutte en forme de dôme, à moitié enterrée dans le sol, où l'aération ne se fait que par la porte basse unique et le faîte du dôme allongé en cheminée, est la seule qui ait pu venir du Nord, où l'a maintenu en usage la nécessité de se protéger contre le froid. Le temple grec, si largement ouvert, donnant prise à tous les vents, ne peut être qu'une création des

[1] Richard Leonhard, *Die Paphlagonischen Felsengräber und ihre Beziehung zum griechischen Tempel*. Extrait du *84er Jahresbericht d. Schles. Ges. für vaterländische Kultur*, 38 p. In-8°. — Breslau, 1908.

pays chauds. Or on a depuis longtemps remarqué que rien ne ressemblait plus à une façade de temple grec que l'entrée d'une de ces tombes rupestres de la Paphlagonie que M. Leonhard a explorées après Hirschfeld (*Abhandl. d. Berl. Akad.*, 1885) et Kannenberg (*Globus*, 1895). Divisée par une ou deux colonnes *in antis*, leur entrée est généralement surmontée d'un fronton triangulaire. Dans l'une d'elles, à Karakojunlik, sur les 2 m. 80 que mesure la colonne, les 30 à 40 centimètres de la base forment un tore épais, les 50 à 60 centimètres du chapiteau sont creusés de part et d'autre par cinq spirales, enroulées en volute, dont l'origine végétale est encore attestée par une sorte de feuille qui les sépare. Le fronton est orné d'acrotères à quatre ou cinq palmettes, autre ornement du temple grec dont on sait que Benndorf (*Œst. Jahreshefte*, 1899) expliquait l'origine par la nécessité de protéger, au moyen d'un assemblage de tuiles, la jonction des solives du plafond avec les chevrons de la toiture.

C'est bien ce rôle que joueraient, selon M. Leonhard, les rudiments d'acrotères qu'on constate dans les maisons à toit en pente qu'on rencontre dans toute la région montagneuse qui s'étend de la Paphlagonie au Caucase, maisons dont la façade rappellerait celle des tombes rupestres. Durm a déjà rapproché du temple grec la chaumière quadrangulaire de la Perse actuelle, où les poutres du toit débordant en auvent sont soutenues par quatre piliers de bois avec rudiments de base et de chapiteaux. M. Leonhard, qui explique, par les fortes pluies de cette région, le développement du toit en pente, ne doute pas que la demeure des antiques Paphlagoniens, semblable à celle de leurs descendants d'aujourd'hui, n'ait servi de prototype à la façade de la tombe rupestre. Mais, bien qu'il admette avec M. Perrot, Ramsay. Reber (*Abhandl. d. Bayr. Akad.*, 1897) et leur dernier explorateur, E. Brandenburg (*ibid.*, 1905, et *Phrygien* dans *Der Alte Orient*, 1907), que les tombes rupestres analogues de la Phrygie datent du grand empire phrygien du VIIIe siècle auquel mit fin l'invasion cimmérienne de 695. M. Leonhard cherche plus au sud encore l'origine de ce type funéraire. On avait longtemps cru le trouver dans le temple grec lui-même, dont les plus anciens spécimens apparaissent en Ionie, à Néandreia vers 650, à Éphèse vers 580, avec des colonnes qui présentent une frappante ressemblance avec celles de Karakojunlik. Les termes de cette vieille théorie en vertu de laquelle la façade de la tombe phrygienne s'inspirerait du temple grec se sont vus renversés par les découvertes de Schliemann. Les tombes rupestres de Mycènes apparurent tout d'abord si semblables à celles de Phrygie que, la légende de l'origine phrygienne des Pélopides aidant, on conclut que la tombe phrygienne était le modèle de celle de Mycènes et que c'est du modèle qu'avait suivi Agamemnon que s'inspirait encore Midas deux siècles après cette conquête dorienne qui avait brutalement rompu les liens qui rattachaient la Grèce à l'Asie. Telle est, au fond, la théorie que M. Leonhard reprend avec quelques modifications imposées par l'état actuel des découvertes archéologiques. Les récentes fouilles de Crète y rendent vraisemblable l'existence, pour les morts comme pour les

vivants, de demeures de plan rectangulaire à toit en pente qu'on a rapprochées des tombes isolées à toit ogival reposant sur quatre murs qui se coupent à angle droit et qu'ornent parfois des pilastres, telles qu'on les trouve en Carie et en Lycie. Or les traditions antiques nous montrent, d'une part, les Cyclopes lyciens allant élever les murs de Tirynthe et les Cariens dominant dans l'Archipel à l'époque de Minos; d'autre part un roi Lykos régnant en Paphlagonie et des Lyciens et des Cariens jouant un grand rôle dans l'invasion dite des *Cimmériens*. Ce sont ces Lyciens et ces Cariens, imprégnés de culture égéenne, qui auraient apporté jusqu'en Paphlagonie et, d'après Lehmann-Haupt (*Materialien z. alten Gesch. Armeniens*, 1907), jusqu'en Arménie, les éléments de cette culture : c'est là que les Assyriens, lorsqu'ils conquirent la Cappadoce avec Sargon (778), auraient trouvé tous ces éléments égéens (colonne à volutes, colonne ou divinité entre deux lions, lion luttant avec un héros) dont on leur a si souvent attribué l'invention. Parmi ces éléments égéens, propagés par les Lyciens et les Cariens, se serait trouvé le plan classique du palais mycénien avec *mégaron* précédé du *prodomos* dont l'entrée comprend une ou deux colonnes *in antis*. On en a fréquemment relevé l'analogie avec le temple grec, mais sans pouvoir expliquer comment et pourquoi ce plan mycénien ne reparaissait qu'en Ionie, au VIIe siècle, pour servir à des temples et non plus à des palais. M. Leonhard veut que les traditions brisées par l'invasion dorienne n'aient été renouées qu'alors par les navigateurs ioniens qui auraient retrouvé, tant sur les bords de la mer Noire que sur ceux de la mer de Chypre, dans la tombe lycienne ou paphlagonienne, les éléments égéens du temple grec.

Demeure largement ouverte des vivants ou des morts que les Égéens devaient à leur civilisation méridionale, maison nordique à toit pointu importée par les Achéens ou les Doriens, habitation sur pilotis qui a pu exister dès l'époque néolithique dans les lacs de la Grèce, tels sont donc les trois prototypes allégués aujourd'hui pour l'origine du temple grec.

A. J. REINACH.

FOUILLES EN ÉGYPTE.

(*HIVER 1908-1909.*)

Le Service des antiquités n'a pas encore fait cette année, en Égypte, de découverte vraiment capitale; à Saqqarah, M. Quibell a continué le déblaiement du monastère copte de Saint-Jérémie de Memphis; il n'y à pas retrouvé de papyrus à ajouter à ceux que le Louvre possède depuis près de quarante ans; mais il a enrichi encore la section de sculpture copte du Musée, déjà hors de pair. Il a, de plus, dégagé une partie de l'enceinte qui précède la pyramide à degrés et a remis à jour les restes du revêtement

qui décorait cette enceinte, précieux spécimen de l'architecture sous les rois de la troisième dynastie.

À quelques mètres du sphinx de Gizeh, le comte de Gallarza, guidé par un manuscrit arabe, a creusé un grand trou dans le sable, espérant y découvrir un trésor; son espoir fut déçu et il dut, pour raison de santé, interrompre ses fouilles; le Service des antiquités les a continuées et a trouvé, non un trésor, mais une tombe qui paraît être celle d'une princesse de la famille de Khéops.

M. Lefebvre a fouillé les ruines de l'antique Théadelphia, à Harît dans le Fayoum; il y a trouvé, paraît-il, des papyrus et des inscriptions en langue grecque: les excavations allemandes de M. Zucker dans la partie orientale du Fayoum ont été, m'a-t-on affirmé, des plus fructueuses.

À Abydos, M. Garstang est venu faire une dernière campagne avant de quitter l'Égypte pour l'Asie Mineure; il a retrouvé en cet endroit M. Naville, M. Ayrton et M. Legge, fouillant pour l'Egypt Exploration Fund; je crois savoir que ces savants, venus chercher surtout des monuments de l'époque pharaonique, ont été amenés par le hasard des fouilles à explorer une nécropole préhistorique située dans le désert à quelques kilomètres à l'ouest d'Abydos.

À Karnak, M. Legrain, continuant son œuvre de déblaiement et de reconstruction, a rebâti pierre par pierre le mur qui porte l'inscription triomphale de Merenptah, en même temps qu'il a travaillé à la consolidation du deuxième pylône et qu'il voit enfin approcher de son terme la restauration de la gigantesque salle hypostyle; dans cette dernière partie de l'édifice, il ne reste plus à déblayer et à reconstruire que la travée méridionale.

De l'autre côté du Nil, M. Schiaparelli continue ses fouilles de Deir-el-Medineh; M. Howard Carter, travaillant pour le compte de Lord Carnarvon, recherche près de Gournah le tombeau du roi Amenophis I, tandis que M. N. de G. Davies relève des peintures tombales pour le Metropolitan Museum de New-York. Je n'ai aucun renseignement précis sur les fouilles de M. Theodor Davis dans la vallée des Rois.

Les fouilles françaises et allemandes de l'île Éléphantine touchent à leur fin; cet hiver, M. Zucker a laissé sa concession en jachère. Pour la troisième campagne, M. Clermont-Ganneau s'est fait remplacer, de l'autre côté de la ligne imaginaire qui sépare les deux territoires, par M. Étienne Gautier, qui a déjà fait ses preuves en Égypte, en Syrie et en Susiane. À l'heure actuelle, on poursuit, dans la concession française, le déblaiement du quartier araméen juif et concurremment celui du grand temple égyptien découvert à l'est du Khnoubeum, et dont le haut portail de granit domine les ruines de la ville antique.

Un livre récent, dont le retentissement est dû en grande partie à la célébrité de son auteur, nous a dépeint les temples de l'île de Philæ comme lentement minés par le fleuve et s'émiettant pierre à pierre au moment de la crue. Les égyptologues et les architectes qui ont visité Philæ cet hiver et l'année der-

IMPRIMERIE NATIONALE.

nière sont unanimes à être beaucoup moins pessimistes; le seul dommage réel est une vilaine teinte noirâtre prise par les pierres qu'a atteintes l'humidité; néanmoins il faut être préparé au pire et on ne peut que féliciter MM. Schæfer et Junker d'avoir consacré de longues heures, il y a près d'un an, à photographier à grande échelle la totalité des bas-reliefs de Philæ tandis que leur ami et collègue M. Zucker relevait de son côté les inscriptions grecques.

On sait que le grand barrage d'Assouan doit prochainement être élevé de six mètres; en prévision de cette calamité archéologique, le Gouvernement égyptien a décidé de consacrer une somme considérable à l'exploration de la Nubie; cet hiver, plusieurs archéologues étaient occupés à cette tâche : M. Reisner a fouillé plusieurs nécropoles; M. Gautier, a terminé le relevé du temple de Kalabcheh et a commencé le même travail pour celui de Dakkeh, tandis que MM. Blackman et Roeder opéraient de leur côté à Dendour. Signalons encore dans cette région les fouilles fructueuses de MM. Mac Iver et Woolley aux environs d'Ibrim.

Réservons pour un paragraphe final la campagne annuelle de M. Petrie qui, après avoir fouillé une tombe à Drah-abou'l-Neggah, et exécuté d'importants levés topographiques au nord de la vallée des Rois (opération qui a amené la découverte d'une sépulture de la XVII[e] dynastie et du temple funéraire du roi S-ânkh-ka-râ), est retourné à Memphis où il a repris ses fouilles des années précédentes, notamment autour du temple de Merenptah.

SEYMOUR DE RICCI.

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU MUSÉE DU BARDO, À TUNIS.

Pendant l'année 1908, des transformations assez considérables ont été effectuées au Musée Alaoui, à Tunis.

Au rez-de-chaussée, deux annexes à la salle chrétienne ont été ouvertes de chaque côté du grand escalier qui mène au premier étage; sur les murs ont été fixées des mosaïques récemment découvertes ou jusqu'ici restées en magasins. Derrière la galerie qui contient les effigies de marbre exhumées en 1906 à *Bulla Regia* par M. le capitaine Benet, on a installé une nouvelle salle pour le produit des recherches si fructueuses exécutées en 1908 par M. le capitaine Cassaigne à Bir-bou-Rekba dans des sanctuaires dédiés à Baal et à Tanit : treize statues en terre cuite des plus curieuses, quelques-unes de grandeur naturelle, reconstituées presque entières à l'aide des menus morceaux recueillis dans les fouilles, y ont été dressées; deux vitrines renferment les débris les plus intéressants qui restent isolés et les inscriptions punique

et latines qui ont été trouvées. Dans la salle punique ont pris place quarante-quatre ex-voto à Baal-Hamon et à Tanit provenant de l'île de l'Amirauté, à Carthage.

Les antiques du grand escalier se sont accrus d'un sarcophage apporté d'Henchir Romana.

Au premier étage, la salle des bijoux puniques, inaugurée en 1903, a été remaniée pour recevoir les statues et objets en bronze extraits de la mer près de Madhia. Au centre de la pièce, on voit l'Éros, réplique de l'original de Praxitèle décrit par le rhéteur Callistrate, et l'Hermès de Dionysos, œuvre de Boethos; dans deux vitrines sont conservés les lampes, les fragments de lits et d'ornements, les statuettes; une console supporte les deux corniches qu'ornent les têtes de Bacchus et d'Ariane. Les bijoux puniques, ainsi que les monnaies les plus importantes du médaillier, sont exposés dans les embrasures des fenêtres.

Les statuettes en terre cuite qui étaient autrefois dans cette salle ont été transportées dans deux des petites chambres de l'appartement des femmes; on y a joint dans l'une les enduits modelés, dans l'autre les panneaux de fresques romaines que possède le Musée. La galerie qui domine le grand patio a été mise en état et on y a rassemblé toutes les maquettes de monuments antiques. Le vestibule d'où part l'escalier menant à cette galerie, à côté de la salle des mosaïques d'El-Djem, a été orné de mosaïques venant de Carthage, ainsi que de bustes et de statues en marbre d'origines diverses.

A. MERLIN.

FOUILLES D'ITALIE.

I. *FOUILLES DANS LES ÉGLISES ET LES CATACOMBES DE ROME.*

Saint-Chrysogone. Les fouilles commencées en 1908 sont en voie d'achèvement. Sous la sacristie et la nef latérale gauche de l'église actuelle, c'est-à-dire au sud de celle-ci, on a retrouvé, au niveau de la caserne voisine des Vigiles, les ruines de l'église primitive. Les murs de l'abside (qui a 10 mètres d'ouverture) sont bâtis en lits alternés de tuf et de brique (cf. le cirque de Maxence) et semblent dater du IVe siècle. — À une époque postérieure, on créa une confession : une chapelle fut élevée au centre de l'abside et le pavé du chœur dut être surélevé d'autant. Dans cette chapelle, des peintures conservées représentent une femme (sainte Anastasie, selon M. Marucchi) et deux autres personnages; entre les figures, l'artiste a peint des colonnes torses; le style est du VIIIe siècle. Il n'est pas douteux qu'on ait là des traces de la restauration que le *Liber Pontificalis* attribue à Grégoire III. Sur les murs de l'abside, d'autres peintures de même date imitent les unes l'*opus sectile*, les autres des tapisseries. En outre, à l'extrémité de la nef latérale droite, dans

une petite chambre également décorée de peintures, on a trouvé des sarcophages, dont l'un, représentant des Néréides, peut dater du IIe siècle. L'église actuelle est du XIIe siècle; la confession datant de la même époque a été supprimée au XVIIe siècle; des fouilles la retrouveraient.

Saint-Silvestre in capite. On a rétabli la confession supprimée au XVIe siècle. On a reconnu de vieux murs et découvert des fragments de frises et de colonnes d'époque impériale, sans doute réemployées dans une construction antérieure à l'église actuelle, qui ne date que du VIIIe siècle. En cette région M. Hülsen plaçait le Temple du Soleil.

Catacombe de Calliste. En explorant le sous-sol de la crypte de Sainte-Cécile, on a découvert, outre une fosse pleine d'ossements, les inscriptions suivantes : l'épitaphe ΠΟΝΤΙΑΝΟϹ ΕΠΙϹΚ ΜΡ; ce dernier sigle est gravé plus légèrement que les autres lettres; il en est de même sur l'épitaphe du pape Fabien : on l'a donc ajouté quand la pierre était déjà en place; — en outre, deux fragments d'inscriptions damasiennes, l'une faisant partie de l'épithaphe de Xyste II, — l'autre, très courte, MA, dernière ligne d'une inscription damasienne inconnue. Dans le jardin du couvent a été trouvée l'épitaphe d'un lecteur qui raconte avoir voyagé en divers pays, Sardaigne, Apulie, Grèce, *propter ecclesiasticam dispositionem;* l'inscription mentionne aussi son frère, prêtre, mort en 366.

Cimetière ad Catacumbas. Découverte d'une chapelle avec abside, ornée de peintures, immédiatement à l'ouest de l'abside de Saint-Sébastien. M. Marucchi pense qu'elle a reçu les reliques de Saint-Quirin.

II. *ITALIE MÉRIDIONALE.*

Brindes. Pendant les travaux du nouveau marché, on a trouvé, au début de février, des fragments de statues et une inscription. Celle-ci, que les noms des consuls datent de 144, concerne l'érection d'une statue décrétée par la ville en l'honneur de Clodia Anthianilla, morte prématurément : comme la statue devait être placée *quam frequentissimo loco,* il est vraisemblable que cette fouille heureuse détermine l'emplacement de l'ancien Forum.

Venafro. Les journaux italiens ont fait quelque bruit autour de la découverte de meules prétendues préhistoriques. M. Gàbrici, chargé d'une enquête, a reconnu qu'il s'agissait de meules romaines.

Manfredonia. M. Quagliati vient de découvrir, dans la vallée de Candelaro, une tombe énéolithique renfermant un squelette replié et de nombreux vases; l'exploration se poursuivra.

A. PIGANIOL.

NOUVELLES DIVERSES.

M. T. Ashby a lu à la séance tenue le 31 mars 1909 par la *British School*, à Rome, un mémoire sur les antiquités préhistoriques, à Malte, dont les principales sont les grandes constructions mégalithiques de Gigantia à Gozo et celles de Mnaidra et d'Hagar-Kim à Malte. (Voir *Athenaeum*, n° du 24 avril 1909, p. 503-504.)

Concours. L'Académie des Sciences de Bavière a mis au concours le sujet suivant : « La topographie de la Thessalie. » Les manuscrits devront être écrits en latin, en grec ou en allemand et envoyés au secrétariat de l'Académie à Munich le 31 décembre 1912, au plus tard. La valeur du prix est de 1,500 marks.

LIVRES NOUVEAUX.

G. Germain de Montauzan. *Les aqueducs antiques de Lyon.* Un volume in-8°. — Paris, E. Leroux, 1909.

M. Germain de Montauzan est à la fois ingénieur civil des mines et agrégé de l'Université; par là s'explique et le choix du sujet dont il s'est occupé et la façon dont il a traité ce sujet : son livre touche à la fois à l'archéologie et à la physique; il éclaire l'une par l'autre. C'est, de plus, un ouvrage d'histoire générale aussi bien que d'histoire locale. Les aqueducs de Lyon sont, en effet, l'occasion de cette monographie; mais si l'auteur a dû faire, à leur sujet, une étude technique très approfondie, il a dû pareillement, et en vue de cette étude même, se livrer à une analyse des théories développées par ceux des auteurs romains qui ont exposé les principes d'hydraulique alors appliqués, Vitruve et Fronton en particulier, comme aussi à des comparaisons avec les aqueducs de Rome ou des autres provinces romaines. Le résultat de ces recherches et de ces constatations a, par suite, une portée plus grande que le titre du livre ne paraît l'indiquer. L'adduction d'eau à une ville comporte trois opérations successives : la captation des sources, leur transport par conduites souterraines ou aériennes jusqu'aux châteaux d'eau qui alimentent la ville, enfin la distribution de l'eau aux monuments publics et aux particuliers. Chacune de ces opérations a été exposée successivement par M. de Montauzan, avec nombreux exemples à l'appui, empruntés les uns à Rome, les autres à la France, quelques-uns à l'Afrique du Nord : examen qui a entraîné celui de bien des questions assez peu étudiées jusqu'ici : procédés et instruments de nivellement, degré de rapidité des pentes adoptées, usage des siphons, charge qu'ils pouvaient supporter, calcul de leur diamètre, fabrication et pose des tuyaux de plomb; maçonnerie adoptée pour les aqueducs, matériaux de construction et de liaison; organisation des chantiers; outils, transports; plan et aménagement des châteaux d'eau; procédés employés pour la distribution de l'eau; mesure du débit des aqueducs et des tuyaux de répartition; réseau de la canalisation. À quoi il fallait ajouter, pour être complet, ce qu'a fait l'auteur, l'étude des lois et

règlements qui régissaient la matière, autant qu'on peut arriver à les connaître par les textes des écrivains, les lois des codes et les inscriptions. On voit que la portée est plus grande que le texte ne paraît l'indiquer.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que Lyon ne soit qu'un prétexte pour tant d'études diverses. L'auteur n'a pas perdu de vue son sujet et a fait servir tous ces détails à l'ensemble. Nous voyons bien comment l'établissement de ces différents aqueducs marche de pair avec le développement de la ville, et comment la construction de chacun d'eux correspond à une époque de prospérité grandissante; ils pourraient porter les noms d'Auguste, de Claude et d'Hadrien. Des plans et des croquis de toute sorte, dans le texte ou hors texte, éclairent les discussions techniques.

R. C.

Wilhelm Wundt. *Völkerpsychologie. Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze in Sprache, Mythus und Sitte.* Tome III. *Die Kunst.* 2e éd. — Leipzig, Engelmann, 1908. In-8°, x-564 p., avec 59 gravures dans le texte.

Ce troisième volume de la « *Psychologie ethnique* » est entièrement consacré à l'art, mais à l'art sous toutes ses formes, plastique, architecture, musique, mimique, danse, poésie, théâtre. C'est un domaine immense où seul un savant comme M. Wundt pouvait se mouvoir à l'aise. Pour donner une idée, même très générale, des conclusions de l'auteur, il faudrait un long article, ou, encore mieux, plusieurs articles dont la rédaction serait confiée à des spécialistes. Voici pourtant quelques citations, propres à éclairer les futurs lecteurs sur la méthode de M. Wundt, où les détails sont toujours subordonnés à des considérations très générales : « L'activité du jeu et celle de l'art sont hétérogènes; c'est ce que prouve d'abord la diversité des rapports existant entre ces activités et les fonctions de l'imagination. Dans le jeu, l'intervention de celle-ci est accessoire: il y a même des jeux, comme les jeux de hasard, où l'imagination ne dépasse pas les limites de sa participation générale à la vie intellectuelle. En revanche, dans l'art, l'imagination est, à tous les degrés, la fonction psychique centrale. Dans le jeu le plus primitif, celui de l'enfant, l'imagination prend une part très considérable, et cette part diminue dans les jeux de hasard; en revanche, le développement de l'imagination, depuis les étapes primitives jusqu'aux plus hautes créations, suit pas à pas le développement de l'art .... Il résulte de là qu'à leurs débuts les deux formes du jeu et de l'art peuvent passer de l'une à l'autre, que les limites qui les séparent sont flottantes. » (P. 86.) — « Le jeu et l'art dérivent de dispositions concordantes de l'imagination. Les actes ressortant du jeu sont rattachés à l'ensemble de l'organisation psychophysique, à la tendance vers le mouvement rythmique des membres, vers l'expression des affections de l'âme, par le geste et le langage. Aussi les débuts en sont-ils communs aux hommes et aux animaux supérieurs. Par contre, l'art, dans la signification propre de ce terme, remontant aux motifs psychologiques de l'activité artistique, appartient à l'homme seul. Par là, à tous ses degrés, il se donne à connaître comme l'expression de fonctions complexes de la volonté, telles que ces fonctions sont exclusivement propres à l'homme et, par suite, n'opèrent que dans l'activité de son imagination. » (P. 101.) Était-il bien nécessaire à l'éditeur de réserver tous ses droits sur cet ouvrage, « en particulier celui de traduction » [1]? S. R.

[1] On sait assez la haute importance de l'art quaternaire (sculpture et peinture) dans toute recherche relative aux origines de l'art. M. Wundt n'a reproduit qu'*une seule gravure* de l'âge du renne, choisie parmi les moins

Arthur Mentz. *Geschichte und Systeme der Tachygraphie.* 1 vol. in-8° de 55 pages. — Berlin, Gerdes und Hödel, 1907.

L'auteur commence par l'histoire et même la préhistoire de la tachygraphie : mais il estime que sa préhistoire n'existe que dans l'imagination de ceux qui ont prétendu l'écrire, et que son histoire date en réalité du jour où Xénophon — c'est du moins l'opinion commune — aurait inventé un système d'écriture abrégée pour retenir les entretiens de Socrate; et encore fait-il justice de cette tradition, fondée sur un témoignage de Diogène Laërce mal interprété. Il explique l'inscription dite tachygraphique de l'Acropole par l'influence que put avoir sur son auteur l'écriture cunéiforme, en tant que syllabique. Il développe cette thèse et conclut que cette inscription ne représente pas, à proprement parler, un système sténographique. Suivant lui, le système tironien n'est pas, comme on l'a dit, l'origine de la tachygraphie grecque. Le plus ancien document relatif à cette profession est de l'an 155 après J.-C., époque où elle n'était pas encore très répandue. L'auteur expose ensuite le système dit de Grottaferrata (seconde moitié du IIIe siècle). Les abréviations des plus anciens manuscrits paraissent dater du IVe siècle. — La seconde partie de cette étude est consacrée à l'exposé détaillé des systèmes tachygraphiques : 1° celui de l'Acropole; 2° la table des consonnes de Delphes (avec la figure); 3° le système gréco-égyptien, qu'on pourrait nommer le système des papyrus; 4° le système de Grottaferrata, dit aussi système africain, expliqué dans plusieurs manuscrits, notamment le ms. 3022 de la Bibliothèque nationale; 5° les abréviations tachygraphiques des manuscrits, avec un tableau explicatif qui ne nous paraît pas tout à fait complet. Ce travail résume exactement l'état de la question, et, chemin faisant, M. Mentz en indique avec soin la bibliographie.

C. E. R.

intéressantes (p. 141); le vaste trésor de peintures révélées depuis 1900 sur les parois des cavernes de l'âge du renne semble n'avoir pas appelé son attention.

Ὀππιανοῦ Κυνηγετικά. *Oppien d'Apamée, La Chasse.* Édition critique, par Pierre Boudreaux. — Paris, H. Champion, 1908. 1 vol. gr. in-8° de 151 pages. (172e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.)

La première édition d'Oppien, *La Chasse* (Venise, Alde, 1517), fut l'œuvre de François d'Asola. Le volume comprend en outre les Halieutiques. La seconde édition (Parisiis, apud Vascosanum, 1549) dut quelques corrections à Turnèbe, qui donna lui-même la troisième en 1555. La quatrième, par Rittershusius (Leyde, 1597), est, paraît-il, moins bonne que celle de Turnèbe, et fut reproduite par Jacques Lect (Genève, 1906). Puis J. G. Schneider (Argentorati, 1776 et Lipsiae, 1813) s'aida de nouveaux manuscrits. Il en fut de même de Belin de Ballu, qui — il eût été bon de le dire — publia de *La Chasse* une traduction française. M. Boudreaux donne sur chacune de ces éditions une appréciation qui en montre respectivement le côté faible. Il en résulte pour nous la conclusion que la sienne est la première véritablement critique. Cette bibliographie est suivie de celle des paraphrases et des scolies et enfin des nombreux travaux auxquels ont donné lieu les Cynégetiques. Vient ensuite la notice analytique et comparative ainsi que le classement des manuscrits consultés par l'éditeur, la liste de ceux qui ont disparu et celle des copies d'originaux conservés. Un schéma résume ces notices. En somme M. Boudreaux a consulté dix-huit manuscrits. Il donne au bas de chaque page le résultat de ces collations non adopté dans le texte. On

regrettera qu'il n'ait pas consacré quelques pages à l'historique du peu que l'on sait sur Oppien, à un examen même sommaire des qualités et des défauts de son style, aux jugements portés sur le poète qu'un scoliaste appelait « un océan de grâces », et dont Buffon a plus d'une fois utilisé les descriptions d'animaux. L'édition est très soignée et fait grand honneur à M. Boudreaux. On peut, sans hésiter, la considérer comme définitive. C. E. R.

Paul Vallette. *L'Apologie d'Apulée.* 1 vol. in-8°. — Paris, Klincksieck, 1908.

L'accusation de magie n'est pas la seule dont Apulée cherche à se justifier dans son Apologie; mais elle domine tout le débat, comme l'ont bien senti les copistes qui ont intitulé ce plaidoyer *De Magia.* On a même le sentiment que l'auteur a fait de l'accessoire le principal et qu'il a mis au premier plan, au lieu d'une vulgaire question d'intérêt, origine de toute l'affaire, un grief dont il était plus flatté qu'embarrassé. Aussi, quoique M. Vallette n'ait rien néglige dans son analyse si pénétrante et si judicieuse, ce que l'on y cherche avec le plus de curiosité c'est son opinion sur le rôle d'Apulée, considéré comme adepte des sciences occultes. Que le rhéteur de Madaure, doué d'un extérieur agréable, beau parleur et déjà célèbre dans la fleur de son âge, ait eu besoin d'enchantements et de philtres amoureux pour séduire une femme très mûre, dont il voulait partager l'opulente existence, c'est, comme il le dit lui-même sans aucune galanterie, une hypothèse parfaitement superflue. Mais qu'il pratiquât habituellement la magie, qu'il se fût souvent, en d'autres occasions, livré à des expériences pour pénétrer les secrets du monde surnaturel, et qu'il tirât vanité de la puissance mystérieuse que lui attribuait l'opinion publique, c'est ce que nous devons admettre aussi avec d'autant plus de confiance qu'il se défend sur ce point très mollement. Là est le véritable intérêt de l'Apologie; il est piquant de voir comment Apulée, sans démentir complètement sa réputation de magicien, joue avec une accusation redoutable. Jusqu'où pouvait-il aller sans s'exposer à la vindicte des lois? M. Vallette apporte dans l'examen de ce problème de rares qualités de dialecticien, unies à un souci très vif de l'information étendue et précise. Toute apologie est suspecte par elle-même; mais celle qui nous vient d'un Apulée doit l'être deux fois. Il faut donc ici, avant tout, reconstituer l'accusation, autant qu'il est possible, et chercher ce qu'elle avait de fondé, autrement dit lire l'Apologie entre les lignes, en contrôlant à chaque mot les allégations de l'accusé. Quand il affirme, par exemple, qu'on n'employait pas les poissons dans les cérémonies magiques ou que sa statuette de Mercure n'avait aucun rapport avec l'art des thaumaturges, nous sommes parfaitement en mesure de déterminer qu'il altère audacieusement la vérité. M. Vallette l'établit dans une suite de chapitres qui comptent parmi les meilleurs de son livre; il a mis à profit, comme il le devait, les notes déjà anciennes d'Oudendorp; mais il a aussi enrichi sa démonstration de tout ce que les papyrus magiques, les talismans, les tablettes d'imprécation ont depuis peu ajouté à nos connaissances; à ce titre il mérite que son ouvrage soit signalé à l'attention des archéologues.

En somme la magie d'Apulée (il le savait bien) était inattaquable parce qu'on ne pouvait prouver qu'il l'eût exercée avec l'intention de nuire, et plus encore parce que les anciens n'ont jamais réussi à donner de la magie une définition précise, qui dictât aux juges leur devoir. Cette définition, M. Vallette cherche à l'établir, après beaucoup d'autres critiques modernes, dans une

discussion serrée. La théorie qui le satisfait le plus, c'est que la magie était à l'époque classique une survivance de rites primitifs, depuis longtemps périmés et discrédités; il allègue, entre autres preuves (p. 313), l'influence mystérieuse que les sorciers attribuaient au nom même de la divinité; sans aller chercher ses exemples chez les nations barbares, il aurait pu dire que cette superstition a survécu d'un bout à l'autre de l'antiquité gréco-romaine dans les formules de prières, dans les hymnes et jusque dans les odes des poètes les plus fameux. On lira avec intérêt les pages substantielles où il s'est efforcé de préciser les rapports que la magie d'Apulée présente : 1° avec la philosophie; 2° avec la médecine; 3° avec la religion. Sur un point cependant il ne satisfait pas entièrement notre curiosité. Dans Apulée, comme dans tous les magiciens, il y a un charlatan. Mais on peut se demander si, comme beaucoup de ses pareils, il n'a pas étudié avec bonne foi les phénomènes classés aujourd'hui sous les noms de magnétisme et d'hypnotisme, dont, pas plus que lui, nous ne possédons encore le secret, et si réellement il n'a pas dû à ses expériences ou à des dons exceptionnels une part du pouvoir étrange qu'il exerçait sur les esprits. Ces phénomènes en effet, depuis les temps les plus reculés, ont été exploités non seulement par la magie, mais encore par la religion, et même par une certaine médecine. L'histoire en est encore très obscure, aussi bien que le principe. Ce n'est pas une raison pour ne pas mettre en pleine lumière le passage suivant, simplement indiqué par M. Vallette dans une note (p. 74). Apulée est accusé d'avoir, en présence de témoins, ensorcelé un enfant pour obtenir de lui des révélations; l'enfant est tombé, privé de la conscience de ses actes. Apulée répond : « J'estime qu'une âme humaine, surtout l'âme simple d'un enfant, peut bien, au moyen d'incantations qui l'évoquent hors d'elle-même ou d'odeurs qui la séduisent, être endormie et extériorisée, au point d'oublier la réalité présente; que, perdant peu à peu le souvenir du corps, elle peut être ramenée, rendue à sa nature, évidemment immortelle et divine, et que, dans cet état d'assoupissement, elle peut présager l'avenir. » (43, 498.) Ce n'est plus là le langage d'un suspect qui cherche des faux-fuyants, mais celui d'un maître écouté, qui proclame sa conviction avec assurance; et alors nous ne nous étonnons plus quand nous voyons *un médecin*, qui en dépose au procès, amener chez Apulée une femme épileptique pour qu'il la guérisse (48, 506 et 51, 511); l'art d'Apulée commence là où s'arrête celui du médecin.

La seconde partie du livre est une étude complète sur la philosophie et la démonologie d'Apulée. Ici le développement déborde un peu en dehors de ses limites; mais Apulée, dans l'Apologie, s'est lui-même mis en scène avec tant de complaisance qu'on ne saurait, sans cette enquête générale, en bien comprendre toutes les parties. Peut-être aurait-il fallu insister sur les mérites littéraires de ce plaidoyer et en faire ressortir davantage l'habileté extrême de l'écrivain. Apulée est un rhéteur, c'est entendu; M. Vallette s'est plu à décomposer ses procédés et à étaler ses lieux communs. Mais ce rhéteur a une fine plume et il ne faut pas oublier que la magie du style est aussi un art dont il connaît tous les prestiges.

Georges Lafaye.

I. Iordanov. *Bulgarski Starini izŭ Makedonija. Antiquités bulgares de Macédoine.* 1 vol. in-8°. — Sofia, 1908.

On sait avec quelle ardeur la Macédoine soumise aux Turcs est disputée par trois des peuples qui se considèrent comme les héritiers de l'Empire ottoman, les Bulgares, les Grecs et les Serbes. Chacun d'entre eux cherche

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans l'histoire et l'archéologie des arguments pour justifier ses prétentions. M. Iordanov, qui est docent à l'Université de Sofia, a visité les pays macédoniens d'octobre 1906 à mars 1908. « Les circonstances, dit-il dans sa préface, étaient très peu favorables à des recherches scientifiques : meurtres résultant des haines religieuses ou des haines de race; rencontres quotidiennes entre des bandes armées, la population et les troupes régulières; soupçons et obstacles de la part des autorités.» Malgré toutes ces difficultés, M. Iordanov a réussi à prendre des photographies, des empreintes, des copies de manuscrits ou de livres rares et il réunit tous ces matériaux dans un volume imprimé avec élégance et qui ferait honneur aux meilleures typographies de Vienne ou de Prague. Il ne faut pas oublier qu'il y a un siècle, Sofia, si riche aujourd'hui en établissements scientifiques, n'avait pas une seule imprimerie. Parmi les monuments étudiés par M. Iordanov, il en est qui sont fort curieux. Ainsi, une inscription mutilée, de date inconnue, nous révèle l'existence d'un peuple des *Smoleanoi*, analogue pour le nom aux *Smoliane* de Russie, dont le souvenir est resté dans le nom de Smolensk. Non loin de Salonique se dresse une borne-frontière qui délimite le pays des Ῥωμεῖοι et des Bulgares et qui fut érigée en 904 par Siméon, que les Bulgares connaissent sous le titre de tsar et qui dans le texte grec prend le titre d'*ἄρχων*. Une inscription non moins curieuse est celle que le tsar Samuel fit ériger en 993 à la mémoire de son père et de sa mère et qui a été découverte en 1898 par la Mission archéologique russe de Constantinople. À noter encore les textes glagolitiques qui se rencontrent sur certains documents, les recherches sur des manuscrits du mont Athos, du monastère de Rilo, etc.

L. L.

Arnold Fayen. *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*; tome Ier, 1316-1324 (*Analecta Vaticano-Belgica*, t. II). 1 vol. in-8°, 1908.

La publication entreprise par l'Institut historique belge de Rome ne modifiera pas dans ses grandes lignes l'histoire du quatorzième siècle; elle a pourtant sa raison d'être et sa valeur. Sans doute les documents les plus importants qu'on y trouve publiés *in extenso* figurent déjà ou prendront place très prochainement dans l'ouvrage de M. Auguste Coulon (*Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII relatives à la France*); il ne pouvait en être autrement, puisque ces textes intéressent les rapports du comté de Flandre avec la couronne de France; mais on conçoit que des savants belges aient voulu les réunir en une collection spécialement consacrée à leur histoire. Il est surtout heureux que M. Fayen, membre de l'Institut historique belge de Rome, ait fait entrer dans son ouvrage toutes les bulles *communes* concernant les églises et le clergé de la Belgique. Son recueil nous apporte, pour le premier tiers du quatorzième siècle, tous les documents pontificaux d'où l'on peut tirer un tableau de l'administration ecclésiastique dans les anciens diocèses de Cambrai, de Liège, de Thérouanne et de Tournai.

Le premier volume de M. Fayen comprend 1,630 articles. Dans son introduction l'auteur nous renseigne sur l'étendue de ses recherches; il énumère année par année les registres de Jean XXII, mettant toujours en regard les registres dits d'Avignon, et ceux du Vatican où les documents de la série d'Avignon ont été transcrits pour la plupart; suivant avec raison le plan adopté par M. Coulon, il a pris soin de contrôler l'une par l'autre ces deux séries; on doit aussi lui savoir gré d'avoir placé à la suite de son introduction un très utile formulaire.

Pour ne parler que des lettres communes, l'influence de la France se manifeste à toutes les pages dans ces longues séries de pièces, importantes pour nous parce qu'on y compte par centaines les faveurs accordées à la demande de Philippe le Long, de Charles IV, des princes et des princesses qui tenaient alors le premier rang dans la société française, la reine Clémence de Hongrie, veuve de Louis X, Charles de Valois, Louis d'Évreux, la comtesse Mahaut d'Artois, Guy de Châtillon, comte de Blois.

Parmi les pièces jusqu'à présent inédites on doit mentionner celles qui se rapportent à Jean de Flandre, comte de Namur, qui refusa d'assister son frère, le comte de Flandre Robert de Béthune, dans sa guerre contre Philippe le Bel; d'autres mettent en lumière le rôle joué par Guillaume, comte de Hainaut, dans les négociations entamées avec le roi Robert de Naples pour la libération de la princesse d'Achaïe. Ailleurs c'est l'évêque de Liège qui, en 1324, offre au pape de passer en Italie à la tête de cent hommes d'armes. Certaines de ces pièces sont précieuses pour l'histoire des mœurs; telle la bulle du 25 août 1324, par laquelle Jean XXII mande à l'évêque de Cambrai de lever l'excommunication lancée contre le duc Jean de Brabant, convaincu d'avoir fait décapiter en sa présence, par les soins de l'ammann de Bruxelles, un clerc tonsuré, impliqué dans une affaire de viol.

L'index placé à la fin du volume est très commode, et généralement exact; on ne peut guère s'attendre à rencontrer la correction absolue dans une table où sont identifiées des localités très nombreuses appartenant aux pays les plus divers.

Élie Berger.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

2 avril. M. L. Delisle communique, de la part de M. le comte Durrieu, une note sur le manuscrit n° 603 du fonds d'Urbino de la Vaticane, bréviaire qui fut exécuté pour Blanche de France, fille de Philippe V le Long et de Jeanne de Bourgogne.

— M. Héron de Villefosse communique, de la part du P. Delattre, une note sur une inscription récemment découverte en Tunisie dans la région de Zaghouan et relative à la désignation du personnage chargé de surveiller la rédaction des comptes rendus des séances du Sénat. Lorsque Mommsen soutenait que cette nomination était toujours faite par l'empereur, il commettait une erreur. Il faut distinguer les secrétaires du Sénat choisis par les consuls et les secrétaires du Sénat choisis par l'empereur.

— M. Henri Cordier communique une note de M. le général de Beylié relative à Angkor Vat (Indo-Chine).

— M. Prost communique une note sur la forme primitive de la coupole de Sainte-Sophie.

— M. Seymour de Ricci fait un rapport sur sa récente mission en Égypte.

7 avril. M. Georges Villain entretient l'Académie des falsifications qui ont été faites au XIIe siècle par les moines de Saint-Magloire de Paris, tant dans des actes royaux que dans le

récit de la translation des reliques de saints bretons à Paris.

— M. Philippe Berger communique une note de M. Vassel sur une inscription carthaginoise.

— M. M. Besnier lit une note sur deux manuscrits épigraphiques qui appartenaient au début du XVIIIe siècle à l'intendant Nicolas Foucault. Les renseignements que donne à leur sujet la correspondance de l'orientaliste Galland, bibliothécaire de Foucault, permettent d'identifier l'un d'eux avec le recueil des inscriptions de Narbonne par Garrigues, qui est aujourd'hui en Angleterre au château de Chatsworth; l'autre avait peut-être été utilisé par Strada, au XVIe siècle, pour composer son recueil des inscriptions d'Espagne.

16 avril. M. Héron de Villefosse lit un mémoire de M. le curé Legrand, de Sousse, sur les fouilles exécutées dans les catacombes chrétiennes d'Hadrumète, en 1908.

— M. Cagnat lit un mémoire de M. le Dr Carton sur la découverte d'une nécropole berbère ancienne au Djebel Ferza, en Tunisie.

— M. Millet fait une communication sur l'image de la croix à l'époque des Iconoclastes.

— M. le comte Durrieu décrit sommairement la célèbre Bible carolingienne du IXe siècle conservée dans la basilique romaine de Saint-Paul-hors-les-murs.

23 avril. M. Ulysse Chevalier fait une communication sur des hymnes ecclésiastiques inédites de Claude Santeul, frère aîné de Jean Santeul, le célèbre chanoine de Saint-Victor.

— Mgr Addai Scheer fait une communication sur les œuvres littéraires de Joseph Khazaï, auteur syriaque du VIIIe siècle, aussi précieuses pour l'histoire de la philosophie que pour celle de la théologie. Ces œuvres, dont on connaissait à peine les titres, ont été retrouvées dans la bibliothèque de l'église de Sert (Turquie d'Asie).

— M. Héron de Villefosse lit un mémoire de M. Ringelmann sur certains procédés de mouture du blé dans l'antiquité.

— M. Clermont-Ganneau communique le texte d'une inscription grecque qui a été découverte dans les fouilles entreprises à Délos par l'École d'Athènes, grâce aux subsides de M. le duc de Loubat, et qui lui a été envoyée par M. Holleaux. C'est la dédicace d'un autel consacré par un certain Damon, fils de Démétrios, originaire d'Ascalon, à trois divinités : à Zeus Ourios, à l'Astarté Palestinienne et à Aphrodite Uranie. La première et la troisième sont bien connues, tandis que c'est la première fois qu'apparaît dans un texte cette Astarté ainsi qualifiée de Palestinienne.

Damon spécifie ensuite le motif de la dédicace : il avait été sauvé d'une attaque des pirates pendant la traversée d'Ascalon à Délos. Les anfractuosités des côtes de Pamphilie, de Carie et de Crète offraient, en effet, des repaires aux pirates qui écumaient le bassin oriental de la Méditerranée. C'est Pompée qui réussit à purger définitivement la mer de ce fléau.

Enfin, les deux dernières lignes de l'inscription ne sont pas moins curieuses. Elles ont pour objet d'exclure des sacrifices les animaux d'espèce caprine ou porcine et la vache.

30 avril. M. S. Reinach communique un texte relatif à Jeanne d'Arc découvert par M. Seymour de Ricci, dans une collection particulière anglaise. Dans ce texte, écrit avant sa mort, Jeanne d'Arc est nommée « la sorcière de France appelée la Pucelle ».

— M. Pierre Aubry fait une communication sur le rythme des motets et le rythme des chansons des troubadours.

— M. Camille Jullian fait une communication sur la valeur que peuvent présenter certains auteurs du moyen âge comme source de l'histoire de l'antiquité; ces auteurs ont pu avoir à leur disposition des textes actuellement perdus et relatant des faits intéressants. Il donne comme exemple le récit du siège de Marseille dans l'histoire de Jules César écrite par Jehan de Tuin, à la fin du XIIIe siècle, où l'on trouve des détails empruntés sans doute à des scholies de Lucain aujourd'hui disparues.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

Délégation. MM. le vicomte Melchior de Vogüé, de l'Académie Française, L. Leger, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Bigourdan, de l'Académie des Sciences, Bernier, de l'Académie des Beaux-Arts, Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Académie des Sciences morales et politiques, ont été délégués à l'inauguration solennelle du monument érigé par la Société des Amis des Lettres russes en l'honneur de Nicolas Gogol, à Moscou, le 9 mai 1909.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. WHITLEY STOKES, associé étranger depuis 1891, membre de la *British Academy*, est décédé le 13 avril 1909.

Le prix Bordin est partagé de la façon suivante : 1,000 francs à Dom Henri Quentin, *Les martyrologes historiques du moyen âge;* 1,000 francs à M. Albert Vogt, *Basile Ier;* 500 francs à M. Wartmann, *Les vitraux suisses du Musée du Louvre;* 500 francs à M. Perdrizet, *La Vierge de miséricorde.*

Le prix Brunet est partagé ainsi : Une récompense de 1,500 francs à M. Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et œuvres de Josse Badius;* une récompense de 500 francs à chacun des auteurs suivants : A Briquet, *Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier;* L. Nardin, *Jacques Foillet, imprimeur libraire et papetier (1554-1619);* H. Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français.*

Le prix Stanislas Julien (1,500 francs) est décerné à M. Aurel Stein, *Ancient Khotan.*

Le prix Honoré Chavée est partagé de la façon suivante : 1,000 francs à M. l'abbé Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale;* 800 francs à M. Ernoult, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Présentation. L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la chaire de mécanique céleste vacante au Collège de France, en première ligne, M. Hadamard, en seconde ligne, M. Drach.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Élection. L'Académie a élu le 8 mai M. LALOUX membre de la Section d'architecture, en remplacement de M. Normand, décédé.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI.

CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Notizie degli scavi, 5ᵉ série, vol. IV. — Rome, 1907; in-4°.

Fascicule 5. *Région VI* (Ombrie). *Assise :* découverte, dans le Forum, d'une inscription monumentale qui semble prouver qu'un certain C. Attius Clarus fit les frais de l'*opus albarium et pictorium* des édifices du Forum, où l'on reconnaît encore aujourd'hui cette décoration ; figures. [A. Pasqui]. — *Région VII* (Étrurie). *Corneto Tarquinia :* nécropole de Poggio di Selciatello-Sopra, contenant plus de 200 tombes à crémation, d'autres tombes primitives et une seule tombe à inhumation (ossuaires d'argile, vases, bronzes laminés, armes et rasoirs de bronze, fibules, etc.); fig. 28-55 [L. Pernier]. — Rome. *Via dei Miracoli :* statue de jeune homme, en marbre, rappelant le type de l'Hermès d'Atalante et ayant quelque affinité avec l'Hermès Farnèse ; — suite des fouilles du *Palatin* ; égouts et murs de différents types; grande citerne où l'on a trouvé divers vases; fragments architectoniques des vIᵉ, IIIᵉ et IIᵉ siècles; — *via Prenestina :* cippe de marbre, avec buste d'un enfant ; — *via Salaria* (?), fragment de plaque de columbarium, mentionnant un affranchi de l'empereur Vitellius; 25 fig. [D. Vaglieri] ; — *Palestrina :* ruines d'un monument où Hülsen croit voir une bibliothèque et Marucchi le temple de la Fortune; fragment architectonique portant le nom de *Var*] *ro Lucul* [*lus*] (c'est-à-dire M. Licinius Lucullus, fils de Lucius, préteur en 103, qui, adopté par M. Terentius Varro, prit le nom de M. Terentius Varo Lucullus ; on pourrait croire qu'il fut le fondateur de la colonie établie par Sylla après la destruction de l'ancienne ville, qui avait été le refuge du jeune Marius, et qu'il aurait joué à Préneste le même rôle que Publius, frère de Sylla, à Pompéi); fragments de marbre assez nombreux, entre autres la partie supérieure d'un buste dont les draperies rappelleraient la Kora praxitélienne de Florence et de Vienne; 22 fig. [D. Vaglieri]; — *Terracine :* fragment d'inscription mentionnant la légion VI Victrix [D. Vaglieri]. — Sicile. *Palerme :* recherches paléoethnologiques sur le Monte Pellegrino; 4 fig. [E. Salinas].

Fascicule 6. *Région VII* (Étrurie). *Grosseto :* tombe archaïque sur la limite méridionale de la nécropole de Rusellae (parmi les objets trouvés, un «paalstab» de cuivre décoré); fig. [A. Pasqui]; — *Corneto Tarquinia :* nécropole primitive de Poggio di Selciatello (ossuaires du type villanovien ordinaire, bronzes laminés, vaisselle et rasoirs de bronze); tombes de Poggio Gallinaro, de divers types; Poggio del Quarto della Perazzeta (dalles avec reliefs archaïques caractéristiques de la nécropole de Tarquinia et utilisés au vᵉ siècle av. J.-C. pour clore les tombes à chambre); les résultats des fouilles semblent prouver que l'emplacement de la *Tarquinii* étrusque doit être cherché non pas à la Civita, mais sur la hauteur rocheuse d'où Corneto domine les puys environnants et la plaine à l'Ouest; à la Civita se trouvait la *Tarquinii* colonie romaine; dans ces fouilles, toutes les époques sont représentées, du IXᵉ siècle av. J.-C. au Iᵉʳ siècle après J.-C.; fig. 36-74 [L. Pernier]. — Sardaigne. *Genoni :* statue archaïque en bronze, d'art sarde, provenant du nu-

rague Santu Pedru (joueur de corne en train de souffler dans son instrument, musicien guerrier ou religieux); — figurine de bronze du Musée de Cagliari, trouvée à Ittiri, dans la province de Sassari, et représentant un être humain hermaphrodite qui joue de la double flûte; 2 fig. [A. Taramelli].

Fascicule 7. Rome: exploration du *Forum Ulpium* (étude du piédestal de la colonne Trajane; grotte médiévale; stéréobate du sépulcre de Bibulus; substructions de la basilique Ulpia); 50 fig. [G. Boni].

Fascicule 8. *Région X* (Vénétie). *Feltre :* grande inscription, trouvée près de la cathédrale, datée du 28 août 323 p. C. et mentionnant un don de 500,000 deniers fait aux magistrats, à charge d'honorer la mémoire d'un certain Hos[tilius] Flaminius [G. Ghirardini]. — *Région VII* (Étrurie). *Orte :* ancienne tombe à chambre, remontant au moins au IIe s. a. C. et réemployée dans la période byzantine, sans doute au VIe s. p. C. [A. Bartoli]. — Rome. *Via delle Finanze :* constructions diverses, parmi lesquelles un fragment du mur dit *de Servius ;* — à *Montecitorio :* divers fragments de marbre sculpté, entre autres une tête de marbre coiffée d'un casque, en mauvais état; — suite des fouilles du *Palatin :* grand tombeau qui fait penser à la sépulture d'un haut personnage, probablement d'un chef, d'un *rex* de la tribu des *Ramnes* ou plus important encore; peut-être est-ce à ce tombeau, si le souvenir s'en était transmis sous la forme d'une cabane, que se serait substituée peu à peu la *casa Romuli*, le mur s'étant transformé en une habitation qui pourrait avoir donné naissance au mythe de la *casa Romuli*, située précisément *ad supercilium scalarum Caci;* — *via Flaminia :* tuyau de plomb avec l'inscription *Orfiti et Pisonis*, probablement Ser. Calpurnius Scipio Orfitus, consul en 178 p. C., et L. Calpurnius Piso, consul en 175, qui paraissent avoir été frères (cf. *C. I. L.*, VI, 9830 et 11501); — *via Portuensis :* cippes avec les inscriptions : *Lares semitales*, *Lares rurales*, *Lares viales;* masques de terre cuite, fragments de statuettes; — *via Triumphalis :* grand cippe de marbre avec bas-reliefs (sur la face antérieure, deux époux assis sur le lit, devant une table ronde; en haut, un Éros; en bas, trois esclaves à longue chevelure); 47 fig. [D. Vaglieri]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Palestrina :* chapiteau semblable à ceux de la façade de la cella du temple de la Fortune; fragments de marbre; miroirs trouvés dans les tombes de la via di Loreto; 25 fig. [D. Vaglieri]. — Sicile : découvertes archéologiques faites dans le Sud-Est de l'île, de 1905 à 1907; — *Modica :* tombeau surmonté d'un cippe en calcaire avec inscription grecque d'époque tardive; — *Buccheri :* cippes en calcaire avec inscriptions grecques; — *Caltagirone :* oppidum siculo-grec; — *Iudica* (= Ameselum, Diodor., XXII, 24?) — *Centuripe :* nécropole; inscriptions grecques; — *Acireale :* épitaphe latine chrétienne de l'enfant, prénommé Jean, d'un père arabe converti, nommé Tarric; fig.; — *Randazzo :* nécropole grecque de Sant'Anastasia; — *Monte Bubbonia* (commune de Mazzarino) : vaste construction primitive, palais d'hiver sans doute, qui rappelle, *mutatis mutandis*, les palais princiers de Crète [P. Orsi]. L. Dorez.

AUTRICHE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 9 octobre 1907. J. Seemüller, *Communication de la Commission des archives phonographiques.* Transcription en un alphabet phonétique simple de textes dialectaux allemands.

Séance du 23 octobre. R. F. Kaindl,

Contributions à l'histoire du droit germanique en Galicie. Tableau des localités fondées en Galicie avec le droit germanique du XIIIe au XVIIIe siècle. Les chartes de fondation sont seules utilisées. Il ne faudrait donc pas limiter la pratique du droit germanique en Galicie aux localités indiquées. — W. Weinberger, *Contributions à la connaissance des manuscrits, la « Bibliotheca Corvina ».* Reconstitution de la bibliothèque de Mathias Corvin. Sur cette liste, 120 manuscrits lui ont appartenu certainement, 145 avec un doute plus ou moins grand, 10 d'après une tradition vraisemblable. Une liste de manuscrits attribués à tort à cette célèbre bibliothèque termine le mémoire. — A. Wilmart, *La tradition des opuscules dogmatiques de Foebadius, Grégoire d'Elvire et Faustinus.* Ces écrits formeront le deuxième fascicule des *Scriptores ecclesiastici minores saec. IV-VI* du *Corpus* édité par l'Académie. Dom Wilmart a découvert que Fébadius dépendait de Tertullien et imitait particulièrement le traité *Adversus Praxean.* Le *De fide* de Grégoire d'Elvire nous est parvenu par une triple voie, mais sous les noms d'Ambroise, d'Hilaire de Poitiers et de Grégoire de Nazianze. L'auteur en a donné lui-même deux éditions. Le traité de Faustinus a été publié pour la première fois en 1528 d'après un manuscrit de Cologne. Le commencement se trouve dans des manuscrits et sous le nom d'Athanase (pseudo-Athanase), à la suite d'un *De Trinitate;* les chapitres 2-4 servent de supplément au *Contra sermonem Arrianorum* d'Augustin et portent le nom d'Ambroise; les chapitres 6-7, sous le même nom, sont joints à un recueil de lettres de saint Jérôme conservé par deux manuscrits : l'un d'eux est le célèbre palimpseste de Gaïus. — E. Schönbach, *La « Translatio sanctae Delicianae » de Gutolf von Heiligenkreuz.* Ce texte a été découvert dans un recueil de légendes qui appartint à Thomas Ebendorfer et porte des notes de sa main; il est maintenant conservé chez le comte Wilczek au château de Kreuzenstein. L'ouvrage était inconnu. Son authenticité n'est pas douteuse. Le récit se rattache au cycle de sainte Ursule et des onze mille vierges. La translation du chef de sainte Deliciana eut lieu en 1276, du monastère de Strahov à Prague au couvent de Cisterciennes récemment fondé à Vienne. La lutte entre Ottokar de Bohême et Rodolfe de Habsbourg forme le fond du récit, qui n'est pas sans importance pour l'histoire d'Allemagne. — D. H. Müller, *Nouvelles découvertes de papyrus à Éléphantine.* Papyrus découverts par M. Rubensohn et publiés par M. Sachau, relatifs à la destruction d'un temple de Iahvé à Éléphantine. M. Müller propose un certain nombre de lectures et de corrections nouvelles. La destruction du temple a été provoquée par l'obstruction d'une fontaine dont les Juifs cherchent à se disculper.

Séance du 30 octobre. Hans von Mžik, *Rapport provisoire sur un manuscrit arabe récemment acquis par la Bibliothèque impériale.* C'est un ms. de l'ouvrage sur les vizirs de Ibn Abdûs Galahšijâri, un des plus anciens historiens arabes, mort en 331 de l'hégire (942/3). Le ms. a été copié en 546 de l'hégire (1151/2) et s'arrête au califat d'Al-Ma'mûn. C'est une source importante pour l'histoire intérieure du califat.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

// JOURNAL
DES SAVANTS.

JUIN 1909.

EURIPIDE ET SES PLUS RÉCENTS CRITIQUES.

P. Masqueray. *Euripide et ses idées.* 1 vol. in-8°. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1908. — Euripide. *Les Bacchantes*, texte grec, édition avec commentaire critique et explicatif, précédée d'une introduction, par Georges Dalmeyda. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1908.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

IV

Les situations et les personnages, voilà en effet, à proprement parler, les « idées » d'un poète qui compose pour le théâtre. Par leur nature même, ces idées sont essentiellement particulières; et il y a toujours quelque inconvénient ou quelque danger à essayer de les traduire en idées générales.

M. Masqueray, dans un chapitre très intéressant de son livre, traite des personnages de la légende chez Euripide. Il y considère successivement Agamemnon, Ménelas, Ulysse et Hélène, et il nous montre, à titre d'exemple, comment ces personnages se sont transformés dans son théâtre. Il y a beaucoup à retenir dans cette série de fines études que je dois me contenter ici de signaler. Ce que je serais tenté de leur reprocher, c'est de tendre précisément à une généralisation quelque peu artificielle. Elles semblent nous inviter à croire qu'Euripide a porté sur chacun de ces personnages un jugement d'ensemble, dont chaque rôle ne serait qu'une manifestation particulière. Est-ce vraisemblable? En réalité, il

[1] Voir le premier article dans le cahier de mai, p. 197.

IMPRIMERIE NATIONALE.

les a rencontrés sur son chemin, ou plutôt ils lui ont été imposés par la légende comme les personnages les plus convenables à telle ou telle action qu'il voulait représenter, et il leur a donné en chaque occasion le caractère qui lui a paru le plus approprié aux besoins de son drame. Si Ulysse, chez lui, prend quelquefois la physionomie des orateurs populaires d'Athènes au ve siècle, s'il a leurs défauts ou même leurs vices, c'est que son rôle, dans tel ou tel cas, leur crée une ressemblance avec eux. Le satirique dont le poète est doublé peut trouver alors plaisir à la souligner en passant. Mais quelle raison avons-nous de voir là un jugement d'Euripide sur Ulysse, ou même simplement une disposition ordinaire qu'il aurait eue à son égard? Est-il prouvé qu'il ne l'ait pas représenté, à l'occasion, sous des traits assez différents? En fait, le rôle qu'il lui avait attribué dans son *Philoctète*, malheureusement perdu, semble avoir été très honorable et très brillant. On sait qu'Ulysse y réussissait à persuader Philoctète, servant ainsi la cause des Grecs, non sans courir un réel danger[1].

Il peut arriver même qu'en ne tenant pas assez de compte des circonstances particulières qui déterminent la portée de tel ou tel passage, on le détourne de son véritable sens, sous l'influence de certaines idées préconçues.

Dans les *Suppliantes*, Thésée, repoussant, au début de la pièce, la demande de secours que lui adresse le roi Adraste, lui reproche assez durement d'être lui-même l'auteur de ses propres infortunes, et il soutient, à ce propos, que la condition humaine, par elle-même, n'est pas aussi misérable que quelques-uns le prétendent: car, en somme, le bien, selon lui, l'emporte dans le monde sur le mal. Il en donne pour preuve les progrès de la civilisation, qui ont peu à peu transformé la vie humaine, progrès qu'il attribue à la bienveillance divine[2]. Les hommes pourraient être heureux s'ils savaient jouir paisiblement des biens de la vie. Ce qui les perd, c'est l'ambition, jointe à une confiance aveugle en eux-mêmes; de là résultent des entreprises téméraires. Tout le morceau est assez médiocre et banal. C'est un lieu commun qui a le tort de rappeler, en l'affaiblissant, un beau passage du *Prométhée* d'Eschyle. Mais faut-il croire, à cause de cela, qu'Euripide ait ici voulu protester secrètement contre les pensées qu'il prête à Thésée? Admettre qu'à tout prendre

[1] Ulysse, dans la paraphrase de Dion Chrysostome, dit de lui-même, en se plaignant de sa réputation d'habileté: *Ποία τις ἡ τοιαύτη σοφία καὶ φρόνησις δι' ἥν τις ἀναγκάζεται πλείω τῶν ἄλλων πονεῖν ὑπὲρ τῆς κοινῆς σωτηρίας καὶ νίκης* (Nauck, *Tr. gr. fr.*, p. 483). Cela résume la conception générale du rôle.

[2] *Suppliantes*, 195 et suiv.

le bien dans la vie humaine compense le mal, est-ce là une énormité qu'il soit impossible de lui imputer? Et, quand même il aurait eu des doutes sur ce point, était-ce vraiment un besoin irrésistible chez lui que d'en avertir son public? M. Masqueray semble le croire, tant il est persuadé du pessimisme intransigeant et incoercible d'Euripide. Et, comme il le croit, il en trouve la preuve dans ce passage même. Si Thésée, selon lui, est optimiste, c'est qu'il était obligé de le paraître. Faire de lui un personnage sceptique, « c'eût été défigurer un des héros les plus pieux de l'histoire attique ». L'emprunt fait à Eschyle attesterait le peu de valeur qu'Euripide attribuait aux raisons qu'il a développées. « Pouvait-il avouer plus ingénument qu'il se sentait incapable de les trouver lui-même[1]? » Cet aveu, si aveu il y a, m'échappe absolument. Je vois, dans ce passage, un personnage qui blâme l'ambition et la témérité parce que le poète les jugeait blâmables, peut-être aussi parce qu'il voulait, à ce moment, donner des conseils de modération à ses concitoyens. Que faut-il y chercher de plus?

Et lorsque M. Masqueray tire de son commentaire un principe et une règle de méthode, ce n'est pas sans quelque inquiétude que je l'entends la formuler en ces termes : « Ainsi, il est toujours prudent avec Euripide de regarder entre les lignes et de chercher l'intention véritable qui l'anime[2]. » Est-ce prudent, en effet? J'aimerais mieux dire que cela est quelquefois nécessaire; mais il ne l'est pas moins de se rappeler qu'à lire entre les lignes nous risquons toujours d'y découvrir, non « l'intention véritable » du poète, mais ce que nous y mettons nous-mêmes.

Est-ce à dire qu'il faille renoncer à se faire une idée de ce qu'Euripide a pu croire ou ne pas croire? Je suis bien loin de le penser. Un ouvrage tel que celui de M. Masqueray, avec tout ce qu'il contient d'excellent, avec la quantité de remarques justes et suggestives qu'on y rencontre à chaque page, avec ses conclusions même, malgré ce qu'elles ont peut-être de trop subjectif, est la meilleure preuve du contraire. Tout ce que je veux dire, c'est qu'on ne saurait être trop en garde, dans une telle étude, soit contre des généralisations qui conviennent mal à un poète dramatique, soit contre la tentation de se retrouver soi-même dans son œuvre par des interprétations subtiles. Donner des règles précises à cet égard est sans doute chose impossible. On ne peut guère qu'essayer d'en suggérer l'idée par des exemples particuliers. C'est dans cet esprit que je voudrais encore, en terminant, parler plus spécialement de la tragédie des *Bacchantes*, à propos de l'édition qu'en a donnée M. Dalmeyda.

[1] *Euripide et ses idées*, p. 124. — [2] *Ibidem*.

V

Il n'y a pas de pièce, dans tout le théâtre d'Euripide, qui ait été interprétée aussi diversement que les *Bacchantes*. M. Dalmeyda a rappelé ces divergences dans son Introduction. On peut les résumer en deux mots. L'action met en scène la victoire éclatante et terrible du dieu Dionysos sur les adversaires de son culte. Elle est donc une glorification de sa puissance. Cette glorification était-elle sincère de la part du poète? Ou bien ne faisait-elle que dissimuler une protestation secrète contre une légende inhumaine? Les meilleurs critiques ont eu le sentiment que ces deux hypothèses contraires renfermaient l'une et l'autre une part de vérité. La difficulté est de déterminer cette part exactement, c'est-à-dire de définir l'état d'esprit du poète au temps où il composait cette tragédie et d'expliquer comment il s'était formé en lui. Cela est d'autant plus intéressant que la pièce, nous le savons, appartient à ses dernières années[1].

M. Masqueray repousse avec force, et non sans raison, l'idée d'une conversion *in extremis* du poète. Il admet, il est vrai, que son imagination a été séduite par la « matière merveilleuse » que lui offrait la religion de Dionysos. « Il a su décrire par divination les transports qu'il ignore. Sa pièce est remplie de délire bachique. Elle déborde de mystique ivresse[2]. » Mais tout cela, ajoute-t-il, prouve simplement la souplesse de son génie. D'autres passages témoignent assez que le poète n'avait pas plus alors qu'autrefois l'âme d'un croyant. Sa véritable pensée, d'après M. Masqueray, se manifesterait surtout par le rôle du roi Penthée, l'adversaire et la victime de Dionysos. Il nous montre en lui « le défenseur de la foi conjugale en péril » et le représentant de l'esprit grec, justement inquiet de l'allure efféminée du dieu originaire d'Asie. « Donc, en ce duel inégal entre le dieu et l'homme, nous sommes pour Penthée. Il semble qu'Euripide ait voulu qu'il en fût ainsi. L'homme a raison contre le dieu et le dieu n'y peut rien[3]. » Si cela est juste, on ne peut guère nier, malgré les atténuations, que la tendance profonde d'Euripide n'ait été de protester contre son sujet.

M. Dalmeyda, dans son Introduction, exprime des idées assez diffé-

[1] Elle fut représentée à Athènes, aux Dionysies urbaines, après sa mort, qui eut lieu en 405. Elle avait été probablement achevée et jouée pour la première fois en Macédoine, où Euripide s'était retiré et où il mourut. Voir P. Girard, *La Trilogie chez Euripide* (*Revue des études grecques*, t. XVII, mai-juin 1904).

[2] *Euripide et ses idées*, p. 149.

[3] *Ibidem*, p. 147.

rentes. Il a eu le sentiment très vif et, selon moi, très juste, que le problème était plus complexe. Il voit en Penthée « un roi obstiné, vain de sa sagesse terre à terre », ce qui me paraît, en effet, parfaitement conforme à la conception du poète. Il note, avec raison aussi, qu'Agavé nous est présentée comme une sœur jalouse. De telle sorte qu'Euripide ne nous fait éprouver ni pour l'un ni pour l'autre un bien vif intérêt; et il remarque que, par suite, le dénouement n'excite pas en nous un sentiment de révolte. Ce sont là d'excellentes observations, qui ont le mérite de dégager nettement certains éléments nécessaires de l'appréciation d'ensemble. Je regrette seulement qu'un peu plus loin, à propos des arguments que Tirésias allègue en faveur de la religion de Dionysos, M. Dalmeyda leur attribue « une si étrange vulgarité que l'arrière-pensée ironique de l'auteur se laisse nettement sentir ». On revient ainsi par un détour à l'hypothèse de la protestation dissimulée. Et j'avoue que, de toutes les manières de laisser deviner sa pensée, la moins vraisemblable, de la part d'un grand poète, serait, à mes yeux, celle qui consisterait à faire volontairement débiter des platitudes par tel ou tel de ses personnages.

En réalité, je crois qu'une analyse attentive de la pièce démontre avec évidence qu'elle a été construite en vue d'attirer l'intérêt et la sympathie du public sur Dionysos et son cortège. Cette analyse, pour avoir toute sa force, demanderait un développement que je dois m'interdire ici. Il suffira d'en donner une esquisse.

Dès le début, le dieu apparaît sous l'aspect le plus propre à séduire un public. Il est jeune et beau. C'est un fils qui vient venger sa mère. Il a conquis le monde par ses bienfaits, et il vient maintenant les apporter à la Grèce. Or, au temps où Euripide écrivait cela, cette religion était établie parmi les Grecs depuis plusieurs siècles. Il n'en était pas de plus populaire ni de plus féconde. Extatique d'un côté, elle était philosophique de l'autre; chère à l'homme du peuple, elle s'imposait au penseur. Bien loin de combattre ces impressions, Euripide se plaît à les exciter par son prologue, à les exalter ensuite par le magnifique chant qu'il prête aux Bacchantes, une de ses plus belles compositions lyriques incontestablement.

Nous voyons alors paraître deux vieillards, les plus sages d'entre les Thébains, le devin Tirésias et le grand-père maternel de Penthée, Cadmos. Tous deux ont acquiescé à la religion nouvelle, non par un entraînement involontaire, comme les femmes de Thèbes, mais par réflexion. Cadmos obéit à la fois à un sentiment paternel en honorant celui qui est né de Zeus et de sa propre fille (v. 181) et à un sentiment de crainte religieuse en se gardant, lui mortel, de mépriser aucune manifestation

de la divinité (v. 198). Tirésias, en raison de son caractère d'interprète des choses divines, est plus théologien. Sa profession de foi, malheureusement mutilée, semble pouvoir se résumer ainsi : L'homme ne doit pas user de sa raison pour argumenter contre les dieux (ἐνσοφίζεσθαι τοῖσι δαίμοσι). Il ne doit ni rejeter inconsidérément les manifestations nouvelles de leur puissance[1] ni élever de subtiles objections contre celles qu'une longue tradition a consacrées. Ce qu'il demande, c'est donc le respect des cultes établis et le sentiment des limites de la connaissance humaine. Si le poète insiste d'ailleurs plus que nous voudrions sur le contraste entre l'enthousiasme des deux vieillards et leur faiblesse physique, il faut bien se garder de voir là une intention ironique. Euripide aimait à appeler ainsi l'attention sur des détails qui nous semblent à nous un peu puérils.

Au moment où Tirésias et Cadmos vont s'éloigner, paraît Penthée. Le prologue nous l'a signalé comme un ennemi des dieux (v. 45), et le poète n'a rien fait jusqu'ici pour nous intéresser à lui. Ce sera seulement à la fin de la pièce, après sa mort, quand il sera nécessaire d'accroître notre pitié, que Cadmos rappellera avec émotion ses bonnes qualités. Quant à présent, le jeune roi apparaît sous les traits du « tyran » traditionnel. Il entre en scène déjà furieux, sur la foi de rapports inexacts, qu'il n'a pas même vérifiés. Il vient de prendre des mesures de rigueur et il ne songe qu'à en prendre d'autres. Il ne parle que d'emprisonner et de tuer. Il n'a ni la pensée ni le souci de s'éclairer d'abord par une enquête impartiale. Il est manifestement de ceux qui, de prime abord, considèrent tout dissentiment comme une preuve de démence ou de scélératesse. Aussi violent que présomptueux, il s'emporte contre Tirésias et témoigne à son grand-père la pitié la plus dédaigneuse. Est-ce ainsi que le poète l'aurait présenté à son public, s'il avait voulu qu'on prît parti pour lui?

Tirésias répond avec hauteur et dignité. Ses paroles, quoi qu'on en ait pensé, sont loin de manquer de force. Il annonce la victoire future du dieu et l'éclat incomparable de son règne : prophéties dont la véracité ne pouvait être contestée par des Grecs du ve siècle ; ils en avaient

[1] C'est là ce qui manque au raisonnement et ce qui devait être dit dans le vers qui a disparu. Supposons, pour fixer les idées, qu'il fût conçu comme il suit :

⟨Θεοὶ δ' ὅσ' ἔδοσαν, εἴτε καινὰς εἴτε καὶ⟩
πατρίους παραδοχὰς ἅς θ' ὁμήλικας χρόνῳ
κεκτήμεθ', οὐδεὶς αὐτὰ καταβαλεῖ λόγος.

Le sens est rétabli et la grammaire est satisfaite.

sous les yeux la plus frappante réalisation. Cette victoire du dieu, Tirésias la justifie par une théologie que les esprits les plus éclairés du temps n'avaient aucune raison de repousser. La divinité de Dionysos est pour lui de même nature que celle de Déméter. Dionysos et Déméter, la divinité du vin et celle du blé, ce sont en quelque sorte les deux sources nourricières de la vie humaine. Et, non sans éloquence, il montre particulièrement, dans le dieu nouveau, l'ami et le consolateur des malheureux, celui qui verse l'oubli de la misère et de la souffrance. Cela peut paraître un peu vulgaire à notre morale plus raffinée. Je doute que les convives du banquet de Platon en aient jugé de la même manière. Suit une interprétation étymologique de la légende relative à la naissance de Dionysos. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter. À un argument sophistique de Penthée Tirésias en oppose un du même genre; Euripide et son public aimaient ces jeux d'esprit et ces tours de dialectique. Enfin Tirésias, en terminant, démontre la puissance du dieu par le délire qu'il inspire et spécialement par sa vertu prophétique; car « le délire, dit-il, a en lui-même un grand pouvoir de divination ». C'est à peu près ce que Platon devait faire dire à Socrate dans le *Phèdre*. Quant à Cadmos, sa réponse très courte est ce qu'elle devait être. Il eût été ridicule de faire du vieux roi un théologien, servant de second à Tirésias. Mais voyant Penthée insensible aux raisons religieuses, il essaye de le toucher par des raisons de famille et par une considération d'intérêt humain. Rien de plus naturel. Penthée, exaspéré, ne répond que par des injures et des menaces. Ce qu'il y a de « tyrannique » dans le personnage s'accuse de plus en plus.

Serait-ce donc lorsque Dionysos est amené devant le roi qu'Euripide aurait essayé d'éveiller en faveur de celui-ci la sympathie du public? Il serait bien tard déjà. Mais, si je ne me trompe, à ce moment même, c'est l'effet contraire qu'il poursuit et qu'il réalise. L'interrogatoire est une des belles scènes du théâtre grec. Quelle y est l'attitude des deux personnages? Penthée y est moins un juge qu'un accusateur. Son parti est pris d'avance. Il cherche non à s'éclairer, mais à confondre. Il voudrait obtenir un aveu qui justifierait avec éclat sa violence. Ses questions sont brusques, insidieuses, malveillantes. Il était impossible que le public, suivant en cela son instinct, ne s'intéressât pas à l'accusé. Les réponses de celui-ci sont admirables. Dionysos a pris les traits et l'aspect d'un mortel; il se donne pour un homme et il répond comme l'exige son rôle, mais sans dire une seule chose qui ne soit vraie. Il élude les questions insidieuses, il détourne celles qui sont indiscrètes, il repousse avec dignité celles qui sont injurieuses. Le dieu se laisse entrevoir partout, il ne

se découvre jamais. Le public, sachant ce qu'il était, devait admirer sa patience et sa sérénité, tout en attendant avec un sentiment religieux la manifestation de sa puissance.

Cette manifestation se produit, comme on sait, dans les scènes suivantes, dont l'effet théâtral est aisé à imaginer. Le merveilleux y est si bien préparé, si enveloppé de terreur religieuse, qu'il a dû s'imposer à l'âme de la foule. L'impression produite naît de l'état d'âme des spectateurs autant ou plus que des moyens extérieurs. Si le dieu se révèle là comme tout-puissant et redoutable, on peut dire que c'est conformément à leur attente et à leur désir.

Le dénouement, il est vrai, a quelque chose de sauvage. Penthée, devenu fou, n'est plus qu'un misérable jouet entre les mains du dieu. Celui-ci le rend ridicule avant de le faire périr d'une manière affreuse. L'horreur de cette mort est décrite dans un récit qui nous la rend en quelque sorte visible et présente. Vient ensuite la scène terrible où nous voyons Agavé en délire rapportant comme un trophée la tête de son propre fils et triomphant d'avoir déchiré de ses mains celui qu'elle prend pour un jeune lion. Affreux surtout est le moment de cette scène où la malheureuse, recouvrant la raison, prend conscience de l'acte épouvantable qu'elle a commis. Quelle a été ici l'intention du poète? Évidemment de pousser l'émotion au dernier degré. Toutefois il est possible qu'il ait voulu aussi faire sentir ce qu'il y avait d'inhumain et de barbare dans la vengeance de Dionysos, telle que la légende la représentait. Quelques mots semblent nous autoriser à le croire; c'est le vers admirable et souvent cité qu'il prête à Agavé, au moment même où, en présence de Dionysos, elle reconnaît sa faute : « Les colères des dieux, dit-elle, ne devraient pas être semblables à celles des hommes. » Une telle réflexion, ainsi placée, a en effet une puissance de suggestion incomparable. Elle oppose brusquement, à l'ancienne conception de dieux cruels et impitoyables, celle d'un idéal tout nouveau de justice et d'indulgence.

Mais ce qu'elle réprouve, en somme, c'est une partie seulement de la légende, ce n'est en aucune façon la religion de Dionysos en elle-même. Elle n'efface rien des éloges et des apologies qui ont précédé. Elle ne saurait prouver qu'Euripide n'ait pas considéré comme bienfaisante cette religion, telle qu'elle était pratiquée en Grèce de son temps. Et non seulement il a pu en avoir cette opinion, mais il a pu même s'y associer en imagination et de cœur, en l'interprétant à sa manière comme l'adoration d'une des forces naturelles par où se manifeste l'inconnu. Cela n'impliquait de sa part, si je le comprends bien, aucun démenti à son passé.

Ce qui est plus surprenant, ce sont les passages où il semble condamner les témérités de la raison humaine. Il ne me semble pas que ces déclarations, toutefois, soient inexplicables ni qu'elles doivent être considérées comme une simple concession à l'opinion publique. Elles ont un accent de sincérité qui frappe, et elles pourraient, si on en comprend bien la valeur, servir à éclairer d'une manière intéressante l'évolution de la pensée d'Euripide.

VI

Peut-être attache-t-on parfois trop d'importance à dénombrer, une par une, les influences philosophiques qui ont pu s'exercer sur lui. À vrai dire, nous n'en savons pas grand'chose. Et lorsqu'on veut noter dans tel ou tel passage un souvenir d'Anaxagore ou d'un autre philosophe, j'estime qu'on court le risque de se tromper. Il y avait bien des idées qui étaient « dans l'air » à Athènes au ve siècle. Lorsqu'un esprit actif et curieux, comme celui d'Euripide, en recueillait une au passage, savait-il bien lui-même d'où elle lui venait? Si nous pouvions reconnaître seulement avec quelque certitude ses tendances les plus générales, ce serait déjà beaucoup.

Les explications de l'univers, spécialement celle des philosophes ioniens, ne pouvaient manquer de solliciter une intelligence aussi ouverte. On doit admettre comme extrêmement probable que des lectures étendues lui ont permis de s'en faire une idée suffisamment exacte. Ces théories cherchaient à rendre compte de la nature de la matière, de la variété des éléments qui la constituent, de la façon dont ces éléments avaient pu se grouper et s'organiser, des forces ou des mouvements qui les assujettissent à un ordre déterminé. L'effet que ces hautes et hardies spéculations ont produit sur Euripide n'est réellement pas douteux. Nous en trouvons la trace dans maint passage de son œuvre. Devant cette science nouvelle, la personnalité légendaire des dieux de la mythologie n'avait plus qu'à s'effacer, pour se confondre soit avec les grands phénomènes visibles de l'univers, soit avec les forces obscures d'où ils procèdent. Mais cette première étape de la pensée à la recherche du vrai pouvait-elle arrêter définitivement le mouvement de son esprit? Il est difficile de le croire.

Ce qui a dû l'en empêcher, ce n'est pas tant l'incertitude de ces théories, les dissentiments de leurs représentants, les critiques de leurs adversaires, que sa propre nature. Poète tragique, il devait s'intéresser avant tout à la condition humaine. Il ne pouvait pas ne pas sentir ce que Pas-

IMPRIMERIE NATIONALE.

cal appelle la grandeur et la misère de l'homme : n'a-t-il pas employé toute son âme et tout son génie à les manifester l'une et l'autre dans d'admirables créations? Et il était trop réfléchi pour fermer les yeux aux problèmes qu'elles soulèvent. Or, sur ces questions profondes et parfois douloureuses, les théories de l'univers étaient muettes. Que pouvaient-elles lui apprendre sur la source de l'idéal moral, sur le besoin de la justice, sur l'instinct du dévouement et sa légitimité, sur la valeur même de la bonté? D'ailleurs, n'étaient-elles pas inaccessibles par nature à l'immense majorité des hommes? Mais, quand même elles eussent été comprises d'eux, quels encouragements au bien, quelles consolations dans la souffrance ou la misère leur auraient-elles apportés? Attentif et sympathique, comme il l'était, à la vie des humbles et des simples, à toutes les formes de la douleur, comment Euripide aurait-il trouvé dans la métaphysique d'Anaxagore de quoi satisfaire l'humanité?

Socrate représentait mieux ce côté humain de la philosophie. S'il n'a pu, étant plus jeune qu'Euripide, contribuer à sa formation intellectuelle, rien n'empêche d'admettre que son enseignement ait été connu du poète dans la dernière partie de sa vie et n'ait attiré son attention. Il me paraît peu probable toutefois qu'il ait exercé sur lui une influence profonde. Les réflexions très justes de Decharme sur ce sujet gardent toute leur force[1]. D'ailleurs, cette philosophie, purement morale, a dû paraître étroite, non sans raison, à un esprit habitué à une autre discipline. Montrer que la justice est la loi nécessaire de l'homme, cela est relativement aisé. Mais établir une relation entre cette loi humaine et l'action, aussi aveugle en apparence qu'incommensurable, des forces qui se déploient à travers le monde, c'est ce que la théologie sommaire et superficielle de Socrate ne semble guère avoir réussi à réaliser. Elle n'avait donc pas, elle non plus, le moyen d'assurer au grand poète méditatif et inquiet le repos d'esprit qu'il cherchait.

Ce repos, l'a-t-il jamais trouvé? Il y a tout lieu d'en douter. Mais ce qu'il a bien pu rencontrer dans cette longue recherche, comme beaucoup d'autres, c'est la désillusion à l'égard des constructions toujours fragiles de la philosophie et en même temps une indulgence croissante pour toutes les formes de croyance naïves et traditionnelles dans lesquelles l'humanité en général s'estime heureuse de trouver une satisfaction à ses besoins moraux[2]. Il a continué jusqu'à la fin, je n'en doute pas, à en vouloir éliminer certains éléments odieux et malfaisants, cruauté ou im-

[1] *Euripide et l'esprit de son théâtre*, p. 42-47. — [2] *Bacchantes*, 426 : Σοφὸν δ' ἀπέχειν πραπίδα φρένα τε περισσῶν παρὰ φωτῶν.

moralité. Mais, pour le reste, il a pu en venir à penser que cela était nécessaire et essentiellement humain. C'est la disposition d'esprit dont je crois trouver le témoignage dans les *Bacchantes*. Euripide, si je ne me trompe, y a loué très sincèrement la religion de Dionysos. Il a critiqué seulement la cruauté qu'une partie de la légende attribuait au dieu; et encore ne l'a-t-il critiquée qu'après en avoir tiré profit pour l'effet dramatique qu'il avait en vue de produire. Mais, en elle-même, cette religion, en tant qu'adoration d'une des forces mystérieuses qui contribuent à la vie universelle, lui a paru raisonnable et belle. Il ne s'en est même pas tenu sans doute à cette formule abstraite. Il savait que l'homme a besoin de se prendre à des choses sensibles, capables de parler à son imagination. Il était en présence d'un culte qui passionnait la foule, qui exaltait les âmes et leur procurait des joies vives, qui avait produit de fort grandes choses. Il a trouvé mauvais qu'on opposât des raisons d'école à des sentiments, et il a eu des mots assez durs pour les « esprits supérieurs » qui en affectaient le mépris. C'est sans doute qu'étant arrivé alors à une plus haute intelligence de l'humanité, l'intellectualisme qui se croit sûr de lui-même commençait à l'impatienter.

MAURICE CROISET.

LA KALAA DES BENI-HAMMAD.

GÉNÉRAL L. DE BEYLIÉ. *La Kalaa des Beni-Hammad, une capitale berbère de l'Afrique du Nord au XIe siècle.* 1 vol. in-8°. Paris, E. Leroux, 1909.

La Kalaa des Beni-Hammad, ancienne capitale des Sultans Hammadites, est située dans le département de Constantine (Algérie), à 31 kilomètres au sud de Bordj-Bou-Arreridj, à la limite nord de la plaine de la Hodna.

Paul Blanchet a été le premier à pressentir l'intérêt capital que l'étude de ces ruines devait offrir; il y a fait des fouilles très sommaires, dont il a rendu compte dans une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mais il n'a laissé que des notes incomplètes et un certain nombre de photographies dont je parlerai plus bas.

Il avait commencé cependant à publier dans le *Recueil* de la Société

archéologique de Constantine un résumé succinct des données historiques que nous possédons sur la Kalaa; il avait notamment été le premier à signaler les curieuses ressemblances de certains monuments de la Sicile avec ceux de la Kalaa, mais sa mort l'a empêché de compléter ce travail par la mise au jour des plans qu'il avait levés et des photographies qu'il avait prises.

Un peu plus tard M. Robert a donné dans le même recueil quelques notes sur la Kalaa. De mon côté j'ai fait paraître dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, en 1904 et en 1906, des notes sur les papiers de Blanchet et une communication de M. Lhôte de Selancy. Enfin, dans les *Nouvelles archives des missions* (t. XVII), je résumais les découvertes de Blanchet d'après ses notes très succinctes, ses plans et d'assez nombreuses photographies, documents que sa veuve avait généreusement mis à ma disposition. J'avais insisté sur l'intérêt capital que présenterait une étude détaillée de ces ruines, si l'on pouvait y faire des fouilles sérieuses, et je pensais que les analogies singulières qu'offrent ces monuments avec certains édifices de la Perse et de la Mésopotamie ne pouvaient qu'apparaître plus clairement encore, une fois que les restes de la Kaala auraient été dégagés des décombres qui les recouvraient.

M. le général de Beylié, séduit par la nouveauté d'un sujet aussi inédit et par l'attrait des études qui résulteraient des découvertes à faire à la Kalaa, n'hésita pas à entreprendre ce travail. Deux campagnes de fouilles heureuses poursuivies avec habileté et conscience en 1908 lui ont permis de déblayer complètement le Kasr-el-Menar, ou Palais du Fanal, de reconnaître un groupe considérable de palais dont il a relevé le plan exact et de déterminer le périmètre de la grande mosquée, ce qui lui a permis de rectifier le plan de Blanchet.

L'ouvrage dans lequel le général de Beylié a publié le résultat de ses recherches à la Kalaa contient des notes fort intéressantes sur Bougie, dans lesquelles il nous fait connaître non seulement un certain nombre des antiquités inédites de cette ville, mais encore des représentations de ses anciens monuments d'après un manuscrit arabe, moderne il est vrai, mais copié sur un manuscrit ancien de Ben-Hammad (XII[e] siècle de notre ère). Le général de Beylié a fait précéder la description des ruines de la Kalaa d'un aperçu historique sur l'histoire de la Kalaa et de l'empire hammadite. Il donne aussi une énumération très complète de tous les fragments d'architecture, de sculpture et de céramique architecturales, de poteries émaillées, de faïences à reflets métalliques qui ont été découverts au cours des travaux. La plupart sont au

Musée de Mustapha à Alger; le reste a été réparti entre le Musée des arts décoratifs de Paris et le Musée de Beylié à Grenoble.

Tout cela est exposé avec beaucoup de clarté, et un grand nombre de plans, coupes, élévations, vues photographiques et dessins accompagnent le texte. Un seul point faible est à signaler : c'est l'imperfection ou la naïveté de certains dessins d'architecture dans lesquels le général de Beylié n'a pas été secondé par un dessinateur assez expérimenté.

Les fouilles du Palais du Fanal, que le général de Beylié appelle le Ménar (les auteurs arabes le nomment Kasr-el-Menar, ou Palais du Fanal), lui ont permis de nous en donner des plans et des coupes d'une exactitude irréprochable. Ce monument, dont les faces rappellent, ainsi que je l'ai dit autrefois, les faces des palais de Khorsabad, de Warka, etc., présente, comme le remarque très exactement le général de Beylié, une analogie de plus avec eux : c'est une rampe intérieure conduisant du rez-de-chaussée à la terrasse supérieure de l'édifice. Les longues niches formées par les redents des murs étaient couronnées par de grandes demi-coupoles formées d'un seul bloc de pierre recreusé suivant des losanges ou des dessins géométriques. Le général de Beylié voudrait y voir l'origine des stalactites ou « nids d'abeilles »; je ne serais pas tout à fait de cet avis.

Au rez-de-chaussée, une salle en croix a été déblayée où des colonnes de marbre et des faïences à reflets métalliques ont été trouvées (fig. 16). Le plan de cette salle intérieure est absolument le même que celui de la salle centrale du palais de la Ziza à Palerme; mais si dans ce dernier de grandes voussures à stalactites couronnent les niches, ici ce sont de simples berceaux qui les ferment. Cette salle était probablement couverte par une coupole reposant sur un tambour sur plan circulaire ou polygonal. Le carré de base était racheté par des demi-voûtes d'arête analogues à celles qui supportent une partie analogue des voûtes du porche antérieur de la grande mosquée de Kairouan[1]. Les revêtements de faïence à reflets métalliques présentaient des éléments formant des croix entrelacées de dimensions telles que la plus grande dimension de ces croix est de 205 à 210 millimètres, ce qui est un point intéressant à remarquer, car ces dimensions sont en effet celles des croix et des étoiles à huit pointes qu'on a trouvées en si grand nombre en Perse, notamment à Reï et à Véramine. Il est donc bien probable que les céramistes persans ont été les maîtres de ceux de la Kalaa. On voit

[1] Cf. H. Saladin, *La mosquée de Sidi Okba à Kairouan*, dans les *Monuments historiques de la Tunisie* (*Monuments arabes*), Paris, Leroux, 1903.

ainsi une nouvelle étape dans la voie suivie par les influences persanes sur l'art musulman d'Occident. Les deux premières sont connues : 1° le Caire ; 2° Kaïrouan. Nous pouvons dès à présent y ajouter : 3° la Kalaa ; la quatrième serait Tlemcen, le Maroc et l'Espagne.

Le plan du Dar-el-Bahar est aussi un plan persan ; ce palais comprenait : 1° l'édifice antérieur ou palais proprement dit ; 2° un bassin ou miroir d'eau ; 3° le harem ou habitation privée. Les autres se rapprochent plutôt des plans andalous ou marocains. C'est donc avec la plus grande attention qu'il faut examiner ces plans pleins d'intérêt.

Ces ruines sont échelonnées (fig. 25) sur plusieurs terrasses successives, mais elles sont rasées à un tel point que ce n'est que par des fouilles assez profondes que le général de Beylié a pu se rendre compte de toutes leurs dispositions.

Le mieux conservé de tous ces palais est le Dar-el-Bahar, avec son porche autrefois voûté, son grand bassin ou miroir d'eau, le kiosque sur plan carré du milieu d'une des grandes faces, et son palais postérieur accompagné d'une cour rectangulaire autrefois entourée de bâtiments.

Les salles étaient les unes voûtées, les autres couvertes en charpente, soit par des plafonds plats, soit par des plafonds en tronc de pyramide à base carrée ou rectangulaire. Les murs de façade sont décorés ou de puissants contreforts, ou de niches demi-circulaires. Cette disposition est encore d'origine asiatique [1].

La décoration intérieure de ce palais était d'une extrême richesse ; des arabesques sculptées sur plâtre et rehaussées de vermillon, d'or et d'azur revêtaient la partie supérieure des murs (p. 76, fig. 52) ; dans les angles des pièces, des trompes couronnées de petites coupoles creuses à côtes rachetaient les pans coupés des voûtes supérieures ou des plafonds. La partie inférieure des murailles était décorée de revêtements en faïence à reflets métalliques ou en faïence de couleur bleue. Des clôtures à jour en terre cuite émaillée [2] fermaient les fenêtres à l'extérieur (pl. XV). Les colonnes engagées étaient stuquées et peintes, les douelles des arcs étaient aussi en plâtre sculpté d'arabesques peintes, enfin des marbres sculptés et peints ou incrustés de stuc complétaient cette magnifique décoration, où figuraient encore des éléments en terre cuite émaillée que le général de Beylié croit, à juste titre selon moi, avoir dû

[1] Comparez les murs du palais de Firouz-Abad. Coste et Flandin, *La Perse ancienne*, pl. XXXIX.

[2] Ces réseaux ajourés étaient placés du côté extérieur de la baie ; sur le nu intérieur du mur des vitraux en plâtre ajouré formaient la clôture véritable (cf. Saladin, *Manuel de l'art musulman*, t. I, p. 69 et 118).

former des stalactites figurant des frises ou des corniches. Là encore nous retrouvons des formes persanes.

Les autres palais situés à flanc de coteau sont beaucoup moins bien conservés, car les pluies en ont creusé et raviné les ruines, mais leurs plans sont encore bien reconnaissables : on y remarque plusieurs salles en forme de croix, des salles longues, de grandes cours, une grande citerne circulaire avec son citerneau et des porches décorés de niches dont l'analogie avec le porche de la grande mosquée de Mehdia (Tunisie, xe siècle) est indéniable. J'ai signalé déjà autrefois[1] la curieuse ressemblance des monuments de la Kalaa et de ceux de Mehdia au point de vue de l'appareil.

La mosquée, décrite ensuite, présente un plan semblable à peu de chose près à celui de la première mosquée d'El-Aksa à Jérusalem[2], sauf cependant en ce qui concerne la cour intérieure et le minaret, qui n'existent pas à Jérusalem. Cette mosquée d'El-Aksa, à laquelle ressemble si singulièrement la primitive mosquée de Cordoue, pourrait être considérée comme un des prototypes des mosquées du Maghreb et de l'Espagne; l'autre prototype serait la grande mosquée de Damas, comme je crois l'avoir démontré[3].

Si le plan de la mosquée de la Kalaa était d'inspiration syrienne, il faudrait voir aussi dans son minaret (fig. 63) une œuvre d'origine asiatique, dont le prototype devait être en briques et devrait être recherché en Mésopotamie et non en Syrie (si cette hypothèse n'est pas trop osée); car jamais ni dans les édifices musulmans de Syrie, ni dans ceux d'Égypte du XIe siècle ou antérieurs à cette époque, on n'a employé la brique émaillée ni la faïence comme à la Kalaa. Et nous savons que la Mésopotamie est le lieu d'origine de la céramique architecturale, dont l'usage s'y est perpétué jusqu'à nos jours.

Les poteries trouvées à la Kalaa par le général de Beylié et décrites par lui sont au moins aussi intéressantes que les édifices dans les décombres desquels il les a découvertes. Tous les types de céramiques s'y rencontrent, lisses ou ornées de reliefs, sans émail ou bien émaillées de bleu, de vert, de turquoise, de reflets métalliques, de brun, de violet, de noir. Des ornements linéaires, géométriques, inscriptions ou figurations d'animaux les décorent. De nombreux débris de verre de couleur sertis dans des morceaux de plâtre ajouré nous représentent ce qui reste

[1] Deuxième note sur les monuments arabes de la Kalaa des Beni-Hammad. *Bulletin archéologique*, 1905, p. 185.

[2] G. Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 98.

[3] Saladin, *Manuel de l'art musulman*, t. I, p. 83.

des vitraux des fenêtres, vitraux dont l'emploi a persisté jusqu'à l'époque actuelle dans tous les pays musulmans.

Quelques monnaies, des amulettes en verre, des poids en bronze et en verre, des fragments d'ustensiles ou d'ornements en bronze, des pierres tombales sculptées complètent la liste des découvertes faites à la Kalaa par le général de Beylié.

Peut-être trouverait-on encore un nouvel argument en faveur de l'influence exercée par les méthodes persanes sur la conception et l'exécution des édifices de la Kalaa en étudiant de très près les mesures de ces monuments. J'en ai déjà déterminé quelques-unes qui me semblent être des multiples exacts de la coudée perse de 0 m. 52 [1].

On voit, d'après les considérations qui précèdent, de quel intérêt, au point de vue de l'histoire des arts musulmans dans l'Afrique du Nord au XIe siècle de notre ère, doivent être les découvertes du général de Beylié.

Il faut l'en féliciter et l'en remercier, car c'est à sa libéralité, à sa ténacité et à son zèle archéologique que nous devons de connaître enfin ces monuments si divers et si remarquables. Plein de documents inédits, mais dégagé de tout appareil scientifique superflu, son ouvrage est écrit avec une verve et une netteté qui en rendent la lecture très attrayante; on n'y sent ni idées préconçues ni système.

Tous ceux qui s'occupent de l'archéologie musulmane lui seront reconnaissants, j'en suis sûr, d'avoir rendu à la science un service signalé en publiant des découvertes qui éclairent d'un jour nouveau bien des questions obscures, difficiles à débrouiller et encore si imparfaitement connues.

H. SALADIN.

LES POLÉMIQUES DE SAINT JÉRÔME.

J. Brochet. *Saint Jérôme et ses ennemis. Étude sur la querelle de saint Jérôme avec Rufin d'Aquilée et sur l'ensemble de son œuvre polémique.* 1 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1906.

On a beaucoup écrit sur saint Jérôme, mais sa physionomie est si complexe, et son activité si multiple, que presque tous ceux qui l'ont

[1] Cf. Mauss, *L'eglise de Saint-Jérémie à Jérusalem*, Paris, Leroux, 1892.

étudié n'ont envisagé qu'un des aspects de cette riche personnalité. Collombet, par exemple, n'a vu en lui que le traducteur et le commentateur de l'Écriture; Amédée Thierry a pris dans sa correspondance de quoi peindre l'aristocratie chrétienne de son temps; d'autres, depuis Érasme jusqu'au P. Stilting, ont élucidé les problèmes de sa biographie; d'autres, comme Paucker et M. Gœlzer, ont défini son rôle dans l'évolution de la langue latine. Mais, jusqu'à ces dernières années, on négligeait à peu près ses écrits polémiques : ils n'étaient même pas signalés dans l'excellente *Histoire de la littérature universelle au moyen âge* de Ebert. Et, comme ces écrits sont nombreux, comme ils se sont succédé pendant toute la vie de Jérôme, comme d'ailleurs on ne se pose jamais mieux qu'en s'opposant et qu'un individu ne nous est bien révélé que par les antipathies qu'il ressent ou qu'il inspire, qui ne voit combien était fâcheuse, pour un tel homme, une telle lacune?

Elle a été récemment comblée, en grande partie, par M. Brochet dans son ouvrage sur *Saint Jérôme et ses ennemis*. À vrai dire, M. Brochet s'est attaché surtout à une seule des innombrables polémiques qui ont torturé la vie de son héros, celle contre Rufin. Mais celle-ci est justement la plus longue de toutes, la plus importante, la plus mal connue en même temps, et d'ailleurs M. Brochet ne s'est pas abstenu de rappeler les autres luttes auxquelles Jérôme a été mêlé. De cette fameuse querelle de l'origénisme, qui constitue le sujet central de son œuvre, il a consciencieusement analysé les diverses phases : il me serait impossible de le suivre à travers un récit aussi détaillé; je voudrais seulement y ajouter quelques remarques, qui permettront peut-être de mieux comprendre le caractère et le rôle de saint Jérôme.

I

Tout d'abord, si considérable que soit cette controverse, elle n'est pas isolée. Elle n'aurait pas pris une telle acuité, ni excité une attention aussi passionnée, si déjà il n'y avait eu, déchaînées contre Jérôme, de fortes inimitiés. M. Brochet le sait bien; il n'omet pas de nous parler des haines que Jérôme avait encourues, et qui expliquent en partie l'ardeur de la guerre origéniste. Mais ces haines elles-mêmes, d'où viennent-elles? M. Brochet, avec la piété habituelle aux biographes, en ferait volontiers retomber toute la responsabilité sur les adversaires de Jérôme : l'acharnement des hérétiques contre le gardien de l'orthodoxie, la répugnance des mondains à accepter sa réforme ascétique, la jalousie des médiocres contre son talent, telles seraient les causes qui l'ont jeté dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

tant de querelles. C'est peut-être simplifier outre mesure les choses. Car enfin, Ambroise a fait, lui aussi, une propagande zélée pour la vie ascétique; Augustin a, lui aussi, défendu énergiquement la foi catholique; et quant à l'intelligence, le premier vaut peut-être Jérôme, et le second le dépasse sûrement : pourtant aucun d'eux n'a été lancé dans des luttes aussi furieuses. Il faut donc qu'il y ait eu chez Jérôme un don particulier d'attirer la malveillance, indépendamment de sa supériorité morale ou intellectuelle.

Ce don, c'est avant tout la fougue passionnée de son caractère, que tout, dans sa biographie, concourt à expliquer. Rappelons-nous son origine à demi barbare, son tempérament maladif, son âme morbide aussi, ses scrupules exagérés, son inquiétude d'imagination, qui le précipite tour à tour dans tous les extrêmes et ne lui laisse jamais embrasser de parti stable, la révolte sans cesse frémissante de sa sensibilité, sa vie solitaire, dans laquelle sa puissance d'émotion et de souffrance n'a pu que s'aigrir ou s'exaspérer : nous comprendrons sans peine qu'une personnalité ainsi formée ait été toute prête aux sentiments les plus démesurés, incapable d'aimer ou de haïr à moitié, et, pas plus que ses effusions de tendresse parfois ravissantes, ses invectives, furieuses ou sarcastiques, ne pourront nous surprendre. Ces invectives ont ceci de particulier, qu'elles éclatent partout, au moment où l'on s'attend le moins à les rencontrer. On le croit occupé à célébrer l'abnégation d'une riche patricienne, Proba, qui vend son bien pour faire plus d'aumônes : tout d'un coup, voici une explosion de colère contre les prêtres et les moines qui achètent des terres[1]. Dans la *Vie de saint Malc*, chemin faisant, il parle de ses projets, il veut écrire l'histoire de l'Église « jusqu'à la lie de l'époque actuelle » : cette brusque boutade soulage son humeur agressive[2]. Aussi sa réputation de critique dangereux ne tarde-t-elle pas à s'établir. Lui-même rapporte, sans avoir l'air d'en être fâché, qu'on le compare au vieux satirique Lucilius[3]; Sulpice Sévère lui laisse le monopole des railleries mordantes[4]; son amie, la pieuse Marcelle, fronce le sourcil quand elle le voit sur le point de s'engager dans une nouvelle querelle[5]. Mais ses bons conseils ne sauraient être efficaces. Jérôme revendique en toute occasion le droit à la satire; il escamote, par une dialectique habile, le précepte évangélique de « tendre l'autre joue », qui le gênerait fort[6]. Au fond, il aime la bataille pour elle-même, et non

[1] *Ep.*, CXXX, 7.
[2] *Vit. Malch.*, 1.
[3] *Ep.*, CXVII, 1.
[4] Sev., *Dial.*, I, 21.
[5] *Ep.*, XXVII, 2.
[6] *Adv. Ruf.*, III, 7.

seulement les coups qu'il donne, mais presque autant ceux qu'il reçoit. Si parfois il se plaint d'être incompris ou calomnié, c'est pure façon de parler conventionnelle. Il est bien plus sincère lorsque, après avoir fait je ne sais plus quel portrait satirique, il ajoute : « Je suis heureux de déplaire à de pareilles gens[1]. » Il est de ceux qui savourent à plein la volupté rare d'être impopulaires.

Cet esprit combatif se retrouve dans sa conception de l'ascétisme, et c'est pour cela qu'elle a soulevé une opposition si vive. Elle a quelque chose d'âpre et de dur, qu'on ne rencontre pas chez les ermites d'Orient, dont il a raconté la vie, mais dont il ne partage pas l'esprit. Frappé de l'amollissement qui s'insinue dans la société chrétienne depuis la victoire de l'Église, il veut réagir; à défaut de ces bienheureux périls qui jadis maintenaient tous les ressorts de la vie religieuse à une tension aiguë, il veut créer des devoirs difficiles, des perfections impossibles, qui exigent autant d'énergie que les anciens supplices. L'ascétisme est, dans son esprit, un succédané de la persécution[2]. De là proviennent des exigences, aggravées par le ton despotique sur lequel Jérôme les édicte, exigences qui se heurtent, même dans les plus pieuses familles (dans celle de la jeune Démétriade, par exemple[3]), à des résistances obstinées.

C'est que l'opposition est inévitable, dans la Rome du IVe siècle plus que partout ailleurs, entre les élans de l'ascétisme et les réclamations du monde profane. Jérôme ne s'attaque pas seulement à quelques préjugés ou à quelques affections sentimentales, mais aux principes essentiels sur lesquels reposent alors la famille et la société. Combattre le mariage, c'est ruiner la solidarité, religieuse, elle aussi, à certains égards, de la *gens* aristocratique. Pousser les jeunes nobles à renoncer à leurs biens, c'est les décharger d'un dépôt dont ils sont comptables envers la foule d'esclaves, d'affranchis, de clients, qui gravite autour d'eux. Les jeter dans un monastère, c'est détourner leur activité des charges civiques. Le conflit est donc partout. Mais, loin de l'atténuer, Jérôme s'applique à le mettre en plein relief. Chaque fois qu'il décrit la vie religieuse, il souligne ce qu'elle a d'excentrique par rapport aux mœurs de ce temps[4]; il insiste sur les sacrifices qui semblent les plus contraires à la nature[5], peut-être en y mettant un peu de rhétorique paradoxale, mais plus encore par une ivresse contagieuse d'héroïsme surhumain. Dans

(1) *Ep.*, XXII, 13.
(2) *Ep.*, CVIII, 31.
(3) *Ep.*, CXXX, 4.
(4) *Ep.*, XLV, LXIV, CXXIII.
(5) *Ep.*, XXXVIII, CXXX.

tous les cas douteux, dans la question du célibat notamment[1], il embrasse la solution la plus dure. Il renchérit tant qu'il peut sur les prescriptions les plus austères de la vie religieuse.

Aussi ne doit-on pas s'étonner que ses tentatives en faveur de l'ascétisme réunissent contre lui une foule d'adversaires : les païens ou les profanes, qui auraient accepté un christianisme humanisé, mondanisé, mais qui ne veulent pas plus des ascètes qu'ils n'ont voulu jadis des martyrs; les chrétiens tièdes; les prêtres modérés; les évêques aussi, dont l'autorité est peu respectée par l'humeur frondeuse de Jérôme. Toute cette foule de mécontents agit contre lui, tantôt en lui suscitant des contradicteurs (Helvidius, Jovinien, Vigilantius), plus souvent par des insinuations murmurées, par des rumeurs flottantes qui finissent, semble-t-il, par le lasser (car ses dernières lettres de direction, à Ageruchia, à Démétriade, à Hedibia, n'ont plus le même feu que celles des premières années, et contiennent même des concessions que jadis Jérôme se serait cruellement reprochées[2]). M. Brochet a en général très exactement décrit cette longue guerre d'escarmouches; je crains seulement qu'il n'en ait pas très bien vu toutes les causes : une étude plus impartiale l'aurait amené, je crois, à en attribuer l'origine autant et plus au caractère personnel de Jérôme qu'aux vices ou à l'envie de ses adversaires. Quoi qu'il en soit, nous connaissons maintenant l'état du terrain au moment où s'engage la querelle de Jérôme avec Rufin au sujet de l'origénisme.

II

Cette querelle semble bien avoir été la plus douloureuse de toutes pour Jérôme, et cela se comprend. Dans toutes ses autres polémiques, s'il a « le monde » contre lui, il peut compter sur les alliés dont la sympathie lui est la plus précieuse, sur l'élite des âmes nobles et pieuses qui seules existent à ses yeux (car Jérôme, comme Sénèque, comme Tertullien, est l'homme de l'élite et non de la foule); ici, au contraire, beaucoup de fervents chrétiens, qu'il estimait fort jusque-là, se rangent contre lui. Plus encore : quand il combat pour faire prévaloir la piété monastique sur les résistances profanes, il est, si l'on peut dire, tout entier de son propre parti, sans hésitation ni scrupule; dans la question de l'origénisme, il est moins d'accord avec lui-même; il sent deux tendances contradictoires, son respect pour la foi catholique, qui le pousse

[1] *Ep.*, XLI, XLVIII. — [2] *Ep.*, CXX, CXXIII.

à condamner la doctrine d'Origène, et sa curiosité scientifique, qui lui fait aimer l'auteur de cette doctrine. M. Brochet a très bien exposé sa lutte extérieure contre ses adversaires, moins bien, me semble-t-il, celle qui se livre en son for intime entre le chrétien et l'érudit; c'est pourtant celle-ci qui rend si intéressante, si poignante parfois, son attitude dans ce fameux débat.

Pour s'en rendre compte, il est nécessaire de remonter un peu haut, jusqu'aux origines du travail exégétique de Jérôme. Il ne semble pas que ce travail lui ait été commandé, dès le principe, par une pure vocation de savant, mais plutôt par une pensée religieuse. Très convaincu « qu'on ignore le Christ si l'on ignore les Livres Saints [1] », il a vu dans l'étude de l'Ancien ou du Nouveau Testament, tout d'abord, un exercice de dévotion. Il y a cherché aussi un moyen de chasser les tentations nées de l'oisiveté : « Aimez la science de l'Écriture, dit-il à Rusticus, et vous n'aimerez point les péchés de la chair [2]. » Là est peut-être l'unité entre les divers emplois de son activité : l'érudition est pour lui un complément de l'ascétisme. Mais on ne se livre pas longtemps à ces recherches, surtout quand on a l'ardeur intarissable que Jérôme porte en toutes choses, sans s'y intéresser passionnément. De fait, très vite, il arrive à aimer les études scripturaires en elles-mêmes. Venu à l'érudition par un motif de piété, il est bientôt conquis par elle, et désormais poursuit sa tâche en érudit.

Non qu'on ne puisse lui reprocher bien des lacunes ou des erreurs. Mais qu'importe, s'il a les traits essentiels du vrai savant? D'abord, une puissance de labeur inlassable, ou plutôt un besoin d'aller jusqu'au bout du champ entamé. Le travail engendre le travail. Il faut lire l'Écriture : mais peut-on la lire dans ces misérables traductions latines qui courent en Occident? Jérôme va les corriger en se référant à la Version des Septante. Mais cette version même est-elle sûre? Jérôme la discutera en la comparant au texte original; il apprendra l'hébreu, malgré sa répugnance pour cette langue « rauque et sifflante », et, à côté de sa première traduction, en fera une autre « selon la vérité du texte hébraïque ». Mais des ouvrages aussi obscurs peuvent-ils se suffire? Jérôme les éclaircira par de volumineux commentaires, où il énumérera et confrontera les diverses explications proposées. Ainsi naît, se développe et s'enfle, pendant trente-cinq ans, sa gigantesque « Bibliothèque sacrée », issue tout entière d'un scrupule d'exégète.

Son zèle scientifique se manifeste encore par sa soumission parfaite à

[1] *In Isaï.*, I. — [2] *Ep.*, CXXV, 11.

l'objet étudié. Ceux qui, avant lui, ont commenté l'Écriture en Occident, Hilaire et Ambroise par exemple, l'ont fait avec un dessein préconçu : l'un demandait aux Livres Saints des arguments pour les controverses dogmatiques, l'autre des exemples de morale. Jérôme ne voit dans l'Écriture que l'Écriture même : en fixer le texte, en élucider le sens, en éclaircir les particularités, suffit à son ambition; il est philologue et historien, non théologien ou prédicateur.

Il a même, comme beaucoup d'érudits, le dédain du *profanum vulgus*. Ce n'est pas sans une secrète complaisance qu'il parle de « se cantonner dans la forteresse du texte original [1] »; du haut de cette forteresse, il domine les autres, et les méprise un peu. En écrivant contre Jovinien ou Vigilantius [2], il raille presque autant leur ignorance que leur hétérodoxie. Il respecte peu ses prédécesseurs latins : il les accuse d'avoir tranché à la légère beaucoup de problèmes difficiles [3]; il reproche à Victorinus de ne rien entendre à l'Écriture [4], à Hilaire de savoir peu de grec et pas d'hébreu [5]; il semble bien viser Ambroise dans une épigramme contre les Occidentaux plagiaires des Grecs [6]. Par contre, sa curiosité le fait passer sur des différences de religion quand il s'agit d'avoir de sûrs renseignements : il consulte les rabbins. L'intérêt scientifique prime tout.

Il se conduit donc en véritable érudit, et c'est comme érudit aussi qu'il est suspect. Il se moque des Occidentaux, encroûtés dans leurs préjugés, qui crient à l'hérésie dès qu'on veut améliorer leur texte de la Bible, et qui croient qu'on ne peut être saint qu'à la condition de ne rien savoir [7]. Mais les esprits médiocres ne sont pas seuls à être aussi routiniers : même Augustin juge plus dangereuses qu'utiles ses réformes exégétiques, défend contre lui les Septante, lui conseille de quitter l'étude de l'hébreu, bref, ne comprend pas sa passion scientifique, et s'en effraie [8]. Par là, nous pouvons mesurer les obstacles qu'il rencontre comme traducteur et commentateur des Livres Saints; par là surtout nous voyons ce qu'il est à cette époque : le champion le plus énergique qu'ait en Occident l'érudition scripturaire.

Enfin, ce qui achève de montrer combien est puissante en lui la tendance scientifique, c'est son opinion sur Origène au moment où s'ouvre la querelle proprement dite. Lui-même l'a un peu obscurcie par ses réticences ultérieures, et M. Brochet ne l'a peut-être pas très nettement

(1) *Ep.*, LXXII, 2.
(2) *Adv. Iov.*, I, 1; *Contr. Vig.*, 6.
(3) *Ep.*, XXI, 6.
(4) *In Gal.*, 1.
(5) *In Gal.*, 2.
(6) *In Luc.*
(7) *Ep.*, XXVII.
(8) *Ep.*, LVI, CIV.

définie. Elle peut se résumer ainsi. Il y a deux choses dans l'œuvre d'Origène. Il y a, d'abord, les travaux de philologie et d'histoire, qui ont fait de lui le plus éminent représentant de l'exégèse biblique. Ceux-là, Jérôme les a lus, parfois traduits, souvent imités ou résumés, toujours largement utilisés. Il reconnaît volontiers sa dette; en toute occasion, il défend son maître contre les calomnies de l'ignorance; il écrit à Paula [1] tout exprès pour vanter l'immense savoir d'Origène, pour s'indigner que des « chiens enragés » osent clabauder contre lui. Mais, en même temps que commentateur, Origène a été théologien, et, comme tel, il a émis des opinions d'une orthodoxie discutable. Il a regardé le Fils comme inférieur au Père; il a pensé que les corps ne devaient ressusciter que sous une forme épurée, que les âmes devaient passer par plusieurs mondes pour se débarrasser peu à peu de leurs souillures, que les peines infernales ne pouvaient être éternelles; enfin, il a professé que le sens de l'Écriture était, en plusieurs endroits, bien plus allégorique que littéral. Ces thèses, qui étaient déjà audacieuses à leur date, et qui, depuis le Concile de Nicée, sont devenues franchement hérétiques, Jérôme les a-t-il toujours repoussées, même en sa jeunesse et sa première ferveur de disciple? Il se défend plus tard de les avoir jamais admises. Il répète à chaque instant qu'il s'est servi d'Origène comme de Tertullien ou de tel autre écrivain suspect, en lisant tout et en ne retenant que le bon [2]; qu'il l'a loué pour le mérite de sa science, non pour la vérité de ses opinions [3]. Il est vrai que parfois il paraît s'accuser d'avoir été trop loin, quand il convie, par exemple, les sectateurs d'Origène à se repentir avec lui, à corriger sur leurs vieux jours leurs erreurs de jeunesse, *erravimus iuvenes, emendemur senes* [4].

Je ne pense pas, tout bien examiné, qu'il ait jamais partagé, même au début de sa carrière, les opinions hardies du grand docteur alexandrin. Seulement, il ne les a pas condamnées non plus. La vérité est qu'il ne les a pas vues. Beaucoup plus préoccupé de réalité historique que de controverse métaphysique, peu spéculatif, peu « intellectuel », il ne s'est pas inquiété de savoir ce que son maître avait pensé sur la Trinité, sur l'enfer, ou sur l'âme. Là est le vrai sens de la distinction qu'il fera ultérieurement entre l'œuvre exégétique et l'œuvre théologique d'Origène. Il a, à ce propos, des formules très ingénieuses, que M. Brochet cite volontiers, et qu'il a raison de citer, mais qui, me semble-t-il, ont besoin d'être un peu rectifiées. Jérôme dit notamment qu'il n'a loué

[1] *Ep.*, XXXIII.
[2] *Ep.*, LXI.
[3] *Ep.*, LXXXIV, 2.
[4] *Ep.*, LXXXIV, 6.

en Origène « que le commentateur, et non le dogmatiste »; ce n'est pas faux, mais il pourrait dire, mieux encore, qu'il a totalement oublié le dogmatiste, qu'il n'a connu que le commentateur.

III

Les choses en sont là, quand, en 393, un envoyé de l'évêque Épiphane, Aterbius, exige de Jérôme et de Rufin une condamnation formelle de l'origénisme. Jérôme y consent, Rufin s'y dérobe, et voilà le commencement de la querelle qui, pendant plus de dix ans, tantôt sourde et voilée, tantôt à découvert, va mettre aux prises les deux anciens amis. Pour tous les épisodes de cette querelle, je ne puis que renvoyer à l'exposé, minutieux et précis, qu'en a tracé M. Brochet. Je me permettrai simplement de compléter ou de rectifier certaines de ses réflexions.

Par exemple, il indique très justement le rôle qu'a joué Épiphane dans les débuts de la controverse, et qui a consisté à synthétiser en quelques formules les opinions éparses dans les ouvrages d'Origène, pour en faire ressortir le caractère hétérodoxe, et pour les soumettre ainsi au jugement des théologiens en renom. Il aurait pu ajouter que ce procédé n'est pas particulier à Épiphane; on en avait usé quelquefois au cours des luttes de l'arianisme, et on y recourra plus tard encore. Lorsque, en 1654, Nicolas Cornet résumera la doctrine de l'*Augustinus* dans les cinq « propositions », qui, comme on l'a dit, ne sont nulle part dans le livre, mais y sont partout, — ou lorsque, au début du xxe siècle, la Cour de Rome condamnera, sous une forme arrêtée, les assertions réputées « modernistes », — ce sera toujours la même méthode : réduire, cristalliser en dogmes très nets des tendances un peu vagues et flottantes. Il est curieux de la voir appliquée avec tant de rigueur par Épiphane.

Parmi les protagonistes de la polémique, M. Brochet s'efforce d'être juste envers Rufin, qu'il présente comme une âme faible et comme un esprit incertain, plutôt que comme un sectaire acharné, et je serais volontiers de son avis. Par contre, je ne souscrirais pas sans quelques réserves à son jugement sur le patriarche Théophile d'Alexandrie. D'abord très favorable aux origénistes, ensuite très déchaîné contre eux, on sait que le revirement de ce prélat a été l'un des coups de théâtre les plus inattendus, comme les plus importants, de cette longue guerre. M. Brochet incline à y voir l'effet de la politique plutôt que d'une conviction sincère. J'avoue que Théophile n'est pas un personnage bien sympathique : la rigueur avec laquelle il a poursuivi, à partir de 399, ses alliés de la veille, peut rendre suspecte sa bonne foi. Pourtant il faut tâcher

de ne calomnier personne, pas même les persécuteurs. À cette date, et en ce pays où l'origénisme était florissant, l'évêque d'Alexandrie avait-il intérêt à adopter la doctrine contraire? Et, d'autre part, n'a-t-il pas pu être réellement convaincu par les démonstrations, entraîné par les exhortations de Jérôme et de ses amis? Nous ne savons jamais à quel point, dans ces âmes si lointaines, la foi a pu survivre à côté de l'égoïsme et de l'ambition. Prenons garde de retomber dans la vieille erreur du XVIIIe siècle, qui était d'interpréter comme «fourberies» tous les actes religieux qu'il ne comprenait pas.

Quant à Jérôme lui-même, M. Brochet a très bien mis en lumière la fausseté de sa position : c'est celle d'un combattant pris entre deux feux. Nous le voyons obligé de se défendre contre des reproches contradictoires. Un jour c'est Vigilantius qui lui reproche d'être origéniste; une autre fois c'est Rufin qui le blâme de ne l'être pas, tout en lui rappelant malicieusement qu'il l'a été jadis. Il ne peut répondre à l'un qu'en paraissant donner raison à l'autre, et il lui faut toute sa force de dialectique pour ne pas s'empêtrer davantage dans cet embarras. Au surplus (et c'est ce que M. Brochet a clairement montré), les arriérés, qui ont tant protesté contre ses travaux scripturaires, n'ont pas désarmé; leurs attaques viennent renforcer celles des origénistes, quoiqu'elles procèdent d'un esprit tout différent : mais quand on hait un même homme, peu importe que ce soit pour des motifs opposés, on s'entend toujours contre lui. Si j'osais, je dirais que l'extrême droite et l'extrême gauche forment contre Jérôme une de ces coalitions comme nous en avons vu beaucoup : trop audacieux novateur pour les uns, trop servilement orthodoxe pour les autres, il reçoit les coups des dévots timides aussi bien que des théologiens indépendants. Cela encore ne le déconcerterait pas trop, il en a l'habitude. Mais ce qui le chagrine surtout, c'est d'être obligé de désavouer un auteur qu'il a jusqu'ici respecté et chéri comme un maître. Il voudrait que tout le monde opérât comme lui un strict départ entre l'érudition si utile d'Origène et sa dangereuse métaphysique : «Sa science, écrit-il, n'est pas une raison pour adopter ses erreurs, ni ses erreurs pour rejeter ses commentaires. S'il faut absolument l'approuver ou le blâmer en bloc, j'aime encore mieux une pieuse ignorance qu'une hérésie savante[1].» Ces derniers mots, qui définissent très bien son attitude, ne sont qu'une concession, un pis-aller. Sans hyperbole, on peut dire que, de toutes les mortifications que Jérôme s'est imposées, aucune ne lui a plus coûté que la résolution de condamner Origène.

[1] *Ép.*, LXII.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il l'a condamné pourtant, sans hésitation, sinon sans regret, et l'on peut se demander pourquoi. C'est ce que son récent biographe n'explique pas avec toute la netteté désirable. Car enfin la chose peut surprendre : comment se fait-il que cet enthousiaste disciple d'Origène ait été si peu indulgent pour l'origénisme quand celui-ci lui a été présenté comme corps de doctrine, qu'il l'ait rejeté dès le début, avec une fermeté que font mieux ressortir encore les atermoiements et les faux-fuyants de Rufin? Dira-t-on que c'est précisément l'attitude de Rufin qui a dicté celle de Jérôme, qu'il devait y avoir un antagonisme latent entre eux et leurs moines, comme entre leurs protectrices, Paula et Mélanie, et que, Jérusalem se déclarant pour Origène, Bethléem ne pouvait manquer de se prononcer contre lui? Peut-être le conflit a-t-il un peu subi l'influence d'une rivalité de couvent à couvent, de dévote à dévote; mais cette explication mesquine, si elle n'est pas fausse, est très incomplète. Il me semble que la répugnance de Jérôme contre l'origénisme a des racines plus profondes.

Elle tient d'abord à son invincible besoin de netteté et de précision. Dans toute la querelle, un des défauts qui l'irriteront le plus chez ses contradicteurs, ce sera leur ambiguïté volontaire, leur habileté à reprendre sans cesse leurs concessions, toute cette dialectique insaisissable qu'il compare à une acrobatie de saltimbanques[1]. Déjà, même chez Origène, bien des idées ont dû lui sembler trop fuyantes. Ce Verbe qui est divin sans être égal à Dieu, ces peines infernales qui ne sont pas éternelles, cette résurrection qui fait renaître nos corps à la fois identiques et différents, ces perpétuelles étapes des âmes, tout cela n'est pas assez simple. Dans sa façon de traiter l'Écriture, Origène met aussi trop de complication. Il ramène tout à l'allégorie; or Jérôme s'en défie beaucoup, et en use moins qu'aucun autre exégète d'alors, répétant qu'il ne veut pas faire violence aux Livres Saints, mais exposer uniment ce qu'ils contiennent, *more iudaico*[2]. Les commentaires d'Origène doivent donc l'effrayer, comme risquant de laisser évaporer toute la réalité intime du texte sacré. Il y a, entre son modèle et lui, la différence de la méthode philosophique à la méthode historique.

Par cet amour des données tangibles et des faits positifs, Jérôme se montre tout à fait Latin. Mais, à d'autres points de vue encore, sa lutte contre l'origénisme apparaît comme un épisode du grand duel entre l'Orient et l'Occident. Avec sa hardiesse spéculative, son optimisme idéaliste, son syncrétisme panaché de religion et de métaphysique, la

[1] *Ep.*, LXXXII, 2. — [2] *Ep.*, LXIV, 7 et 9; CXXIX, 5.

doctrine d'Origène est par essence, non pas grecque, mais orientale : elle rappelle la gnose, et annonce le néo platonisme. Née à Alexandrie, propagée par les moines de Palestine, elle trouvera beaucoup de bienveillance chez un des docteurs les plus « orientaux » du ɪᴠᵉ siècle, Jean Chrysostome. Jérôme, au contraire, est un homme d'Occident. Même quand il vit en Asie, il n'oublie pas qu'il a été formé à Rome. Déjà, dans une autre controverse, il adressait au pape Damase cette profession de foi toute romaine : « Les mauvais fils ont gaspillé leur patrimoine; il n'y a plus que vous qui gardiez l'héritage paternel. . . Aujourd'hui c'est en Occident que naît le Soleil de justice, en Orient que règne Lucifer[1]. » Ailleurs, on le voit invoquer contre Jovinien le témoignage de l'Église de Rome[2], ou se féliciter qu'elle n'ait pas accueilli l'hérésie de Rufin[3], ou recommander à ses élèves de s'attacher à l'opinion du pape Innocent[4], bref, parler toujours comme un fidèle disciple du christianisme occidental. C'est encore une raison pour laquelle la doctrine d'Origène peut le choquer : trop métaphysique pour un historien, elle est trop alexandrine pour un Latin.

Et enfin elle est trop profane pour une âme foncièrement religieuse. Il n'est pas vrai, comme le disait Tertullien, que toutes les hérésies ne soient que des reviviscences des philosophies antiques; mais cela est vrai quelquefois, et notamment pour l'origénisme. Il semble souvent un écho du platonisme, et, sans insister sur les rapprochements particuliers, on peut dire que, dans son ensemble, cette doctrine a un accent plus « laïque » que vraiment chrétien. D'abord par sa méthode : elle fait largement appel à la raison et à la discussion; c'est ce que Jérôme appelle « mêler les divagations des philosophes à la simplicité de la foi chrétienne[5] »; il dit encore : « Ce que vous admirez, voilà longtemps que nous l'avons lu dans Platon, et méprisé[6]. »

L'origénisme a un autre lien avec la philosophie ancienne, lien que Jérôme a moins nettement défini, mais qu'il a certainement aperçu : c'est son caractère optimiste ou naturaliste. L'âme humaine y est conçue comme capable, presque par elle seule, de vertu et de progrès, comme ayant à peine besoin de l'intervention du Christ. Jérôme ne se trompera pas lorsqu'un peu plus tard il verra, dans le pélagianisme naissant, une branche de l'origénisme[7]. Origène a déjà, comme Pélage, une confiance imperturbable dans les ressources de notre nature morale. Aussi

(1) *Ep.*, xv, 2.
(2) *Ep.*, xlviii, 2.
(3) *Adv. Ruf.*, iii, 12.
(4) *Ep.*, cxxx, 16.
(5) *Ep.*, cxxiv, 6.
(6) *Adv. Ioan. Hier.*, 19.
(7) *Ep.*, cxxxiii.

fait-il peu de place aux notions de grâce et de péché; et, par suite, de telles opinions ne comportent guère cette vie de privations et de sacrifices, cet esprit d'angoisse et de tristesse, où Jérôme place la vertu suprême. Plus que tout autre motif, sa conception ascétique de la vie le rend réfractaire à une doctrine qui n'est en somme qu'une métaphysique vaguement teintée de couleurs théologiques.

Par là ses combats contre Rufin rejoignent ses efforts de propagande monastique; son activité de polémiste prend une remarquable unité; et l'on doit savoir gré à M. Brochet de nous avoir, par son excellent récit, fourni les matériaux d'une appréciation, plus nette qu'avant, de son vrai caractère et de son vrai rôle.

René PICHON.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LA DÉLÉGATION DE L'INSTITUT À MOSCOU AUX FÊTES DU CENTENAIRE DE GOGOL.

Pendant la deuxième semaine du mois de mai (les 9, 10 et 11e jours qui répondent aux 26, 27 et 28 avril du calendrier russe) ont été célébrées, à Moscou, les fêtes qui accompagnaient l'inauguration du monument élevé à Nicolas Gogol par souscription nationale, sur l'initiative de l'Université de Moscou et de la Société des amis de la littérature russe, qui existe depuis fort longtemps auprès de cette Université.

Gogol est mort à Moscou, le 21 février 1852, et son corps repose dans cette ville, au cimetière du monastère de Saint-Daniel.

Les promoteurs de l'érection du monument ont tenu à donner à son inauguration un caractère international, et ils ont invité les grands corps scientifiques de l'étranger, notamment l'Institut de France, à se faire représenter. Les cinq Académies, désireuses d'offrir à la Russie intellectuelle un témoignage de leur sympathie, ont été d'accord pour désigner chacune un délégué. L'Académie Française, rompant avec ses habitudes traditionnelles, a, pour la première fois de son histoire, consenti à envoyer à l'étranger un délégué officiel. Ce délégué a été, ainsi qu'on devait s'y attendre, M. Melchior de Vogüé, qui a précisément, dans son *Roman russe*, consacré à Gogol un des chapitres les plus considérables de ce bel ouvrage; l'Académie des Inscriptions a désigné M. Louis

Leger; l'Académie des Sciences, M. Bigourdan; l'Académie des Beaux-Arts, M. Bernier; l'Académie des Sciences morales, M. Anatole Leroy-Beaulieu; mais l'auteur de *L'Empire des Tsars*, voyageant en Orient, n'a pu remplir la mission que ses confrères lui avaient confiée.

Partis de Paris le samedi 1[er] mai, MM. de Vogüé, Leger et Bernier ont eu la bonne fortune de voyager avec M. l'amiral Touchard, notre ambassadeur en Russie, auprès duquel ils ont trouvé l'accueil le plus sympathique et qui leur a offert à Pétersbourg une cordiale hospitalité. Ils ont été rejoints à Moscou par M. Bigourdan. Ils ont rencontré dans les maisons particulières où des logis leur avaient été réservés un chaleureux accueil dont ils gardent le plus reconnaissant souvenir. Le programme des fêtes était ainsi composé :

Dimanche 26 avril (9 mai) : Service funèbre en mémoire de Nicolas Gogol dans la cathédrale du Sauveur. Inauguration du monument. Séance solennelle de l'Université impériale et de la Société des amis de la littérature russe dans la grande salle des Actes. Dans cette séance, à laquelle les membres de l'Institut ont assisté en uniforme, deux discours ont été prononcés par MM. de Vogüé et Leger, qui tous deux ont terminé par quelques paroles en langue russe. Le soir, des représentations de gala, dont les sujets étaient empruntés aux œuvres de Gogol, ont eu lieu dans les théâtres impériaux.

Le lundi 27 avril (10 mai), la Société des amis de la littérature russe a tenu une séance solennelle dans la grande salle du Conservatoire; M. de Vogüé, qui, la veille, avait été proclamé correspondant ainsi que M. Leroy-Beaulieu, a été appelé à la vice-présidence.

Le soir, après une séance musicale donnée au Conservatoire et dont les sujets étaient entièrement empruntés à l'œuvre de Gogol, un raout a été offert par la municipalité dans la grande salle de l'Hôtel de ville.

Le mardi 28 avril (11 mai) a eu lieu une nouvelle séance de la Société des amis de la littérature russe pour la lecture des adresses ou télégrammes envoyés des différents pays de l'Europe et notamment des pays slaves. Le fauteuil du vice-président a été offert à M. Leger, qui appartient à la Société comme correspondant depuis l'année 1873. Le soir, un banquet par souscription a eu lieu à l'hôtel Métropole, sous la présidence de M. le Maire de Moscou. Dans une improvisation chaleureuse, M. le Recteur de l'Université a fait ressortir l'intérêt de la visite faite à la Ville de Moscou par les délégués de l'Institut de France. La *Marseillaise*, saluée par les acclamations des assistants, a dû être jouée trois fois de suite. M. de Vogüé a répondu en langue russe en remerciant les Moscovites d'une hospitalité dont les délégués de l'Institut garderont longtemps le souvenir. Sa Majesté l'Empereur de Russie, informé de leur présence à Moscou, avait exprimé le désir de les recevoir à leur retour pour leur témoigner l'intérêt qu'il portait à leur visite. Malheureusement ils sont rentrés en France par des voies différentes, et n'ont pu, à leur grand regret, déférer au désir du souverain. L. L.

LE DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE.

Alexandrie - Le Caire (7 avril - 15 avril 1909).

I. Le premier *Congrès international d'archéologie classique* s'est tenu à Athènes en 1905. On se rappelle quel en a été le succès. Le deuxième Congrès s'est réuni en Égypte au mois d'avril 1909. Il n'a pas réussi moins brillamment. Les séances en ont eu lieu d'abord à Alexandrie les 7 et 8 avril, puis au Caire du 10 au 15. Puisqu'il s'agissait surtout d'archéologie classique, il était impossible de ne point accorder, à côté du Caire, une place à Alexandrie, qui fut pendant dix siècles environ la vraie capitale de l'Égypte gréco-romaine et byzantine. Les organisateurs du deuxième Congrès international l'ont compris, et c'est Alexandrie qui a eu l'honneur de recevoir la première les congressistes. L'éminent directeur du Service des antiquités égyptiennes, M. G. Maspero, vint même du Caire pour assister à la séance solennelle d'ouverture et pour souhaiter la bienvenue, sur la terre des Pharaons et des Ptolémées, aux nombreux savants arrivés d'Europe.

La réception des congressistes à Alexandrie eut lieu le mercredi 7 avril dans la matinée, au théâtre Zizinia. M. Schiess-Pacha, vice-président de la Municipalité, ouvrit la séance par une allocution, dans laquelle il rappela tous les efforts et tous les sacrifices que la Ville d'Alexandrie avait faits pour créer le Musée gréco-romain, pour entreprendre des fouilles suivies et méthodiques, pour donner à l'étude des antiquités alexandrines tout l'essor qu'elle mérite. Après lui, M. Ambroise Ralli, président de la *Société archéologique d'Alexandrie*, montra quelle avait été la part de la société qu'il préside dans ces progrès de l'archéologie alexandrine. Lorsque M. Maspero se leva pour parler à son tour, les congressistes le saluèrent par de longs applaudissements. Son discours, improvisé, ne peut être que résumé :

« Bien que le Congrès d'archéologie classique ait lieu au Caire, la Ville d'Alexandrie a voulu recevoir, elle aussi, les congressistes. Et ce n'est que justice. Les discours du Vice-Président de la Municipalité et du Président de la Société archéologique prouvent assez quel bel accueil elle leur réservait. Alexandrie tient à ce que les congressistes se rendent compte des efforts qu'elle a faits et des résultats qu'elle a obtenus dans le domaine archéologique.

« On s'attend peut-être à ce qu'un congrès tenu en Égypte soit un congrès d'égyptologie, et qu'il y soit question surtout des Pharaons, non pas des Pharaons étrangers, mais des Pharaons indigènes, de ceux dont la lignée se perd dans la nuit des temps. Pourtant c'est l'Égypte grecque et romaine qui est aujourd'hui appelée à faire les honneurs du pays.

« C'est qu'un fait nouveau s'est passé dans l'histoire archéologique. Nous assistons actuellement à une seconde renaissance du monde ancien. De nombreux écrits d'auteurs perdus ont été retrouvés; des œuvres d'auteurs dont on

ne possédait que des fragments sont venues enrichir le trésor intellectuel de l'humanité. Nos bibliothèques possèdent maintenant des œuvres, qui nous étaient encore inconnues, d'Aristote, d'Euripide, de Ménandre, de Sapho. Et c'est l'Égypte qui a fourni cette belle moisson. Et, de l'avoir fournie, elle n'est pas épuisée; elle renferme encore dans son sein des trésors cachés, non seulement dans les grands centres, à Alexandrie ou à Memphis, mais encore dans de petites villes de la Haute Égypte dont le nom est à peine connu.

« Il faut s'attendre à de nouvelles découvertes merveilleuses, mais il faut se hâter de les faire. L'Égypte, en effet, est née à une vie économique nouvelle et intense; des sites antiques sont rendus à la culture, des trésors risquent de disparaître. Il faut se hâter de faire rendre au sol tout ce qu'il cache.

« Comme nous sommes peu d'hommes et que la tâche qui est devant nous est immense, nous pensons que le congrès servira à nous aider. L'Égypte est peu connue au point de vue classique; la meilleure manière d'arriver à la connaître était de réunir un congrès de savants dont quelques-uns peuvent devenir nos collaborateurs.

« L'Égypte est entrée dans le concert économique et financier de l'Europe; — il faut la faire entrer dans le concert scientifique et littéraire. »

Pour répondre aux discours de bienvenue qui leur étaient adressés, les congressistes avaient désigné M. Lambros, recteur de l'Académie d'Athènes, l'ancien président du Congrès de 1905. Dans sa harangue éloquente, M. Lambros a salué d'un même hommage enthousiaste la terre hellénique et la vallée du Nil.

« Nous devons nous rappeler tous, a-t-il dit, ce jour mémorable où, rassemblés sur le roc sacré de l'Acropole, dans le temple même de la déesse, nous avons posé les bases de nos réunions périodiques..... Quatre ans se sont écoulés comme un seul jour. Nous nous retrouvons ici en vieux amis, en bons compagnons d'études pour nous adonner de nouveau à la tâche que nous nous sommes imposée.

« ...Après avoir brûlé votre encens sur les autels de l'ancienne Grèce, pieux hiérophantes de l'antiquité, vous avez vu du haut des gradins du Parthénon et de l'acropole de Mycènes et des palais de Crète se lever de l'Orient le soleil de l'art, que vous avez admiré à son zénith en Grèce. *Ex Oriente lux.*

« C'est l'Égypte qui est le représentant le plus ancien, le plus considérable de cet Orient. Son importance est due à un développement de longs siècles, à la conservation merveilleuse de ses restes pendant des milliers d'années. Et quel n'a pas été le bonheur de voir une civilisation pareille étudiée par une série de savants, qui sont de vrais ornements de la science, depuis Champollion et Smith jusqu'à Maspero, parallèlement aux investigateurs des monuments et de la civilisation de l'Assyrie et de Babylone, de la Perse et de la Phénicie !

« La terre d'Égypte ne nous a pas ouvert seulement les œuvres d'art et les

hiéroglyphes, les écrits et la civilisation des dynasties indigènes et adventices des anciens empires. Même après la chute de l'ancien État égyptien, les vicissitudes de ce pays, exposé à cause de sa position à tant de changements, ont fait de l'Égypte le dépôt des œuvres d'art et des restes des civilisations postérieures, qui ont fleuri sur son sol comme sur une terre paternelle. La Grèce macédonienne et Rome ont apporté au pays des Pharaons leurs nouvelles institutions et leurs dieux; la conquête arabe a disséminé sur cette terre les créations d'un art aussi digne d'étude que celui des temps anciens.

« Telle est la terre qui nous ouvre aujourd'hui ses pylônes, pour ainsi dire, dans cette fondation d'Alexandre le Grand. C'est ici, près du lac Maréotis et du quartier de Rakotis, qu'ont été amalgamées dans une nouvelle apparition d'une part la vie surannée et sénile des autochtones et de l'autre cette civilisation hellénique qui donnait son arome aux lauriers militaires du grand disciple d'Aristote.

« Nous ne pouvons pas oublier que cette ville contenait la tombe de son grand fondateur, que nous nous trouvons ici dans la capitale des Ptolémées, que nous sommes entourés à chacun de nos pas par les souvenirs de Pompée et de César, d'Antoine, de Cléopâtre, d'Auguste. Et lorsque nous voyons dans votre Musée la collection de vos papyrus grecs, nous nous rappelons, même sans le vouloir, l'ancien Musée ptolémaïque; nous nous attendons à voir s'avancer vers nous, de quelque coin, Aristarque et Aristophane de Byzance et nous soupçonnons que peut-être dans quelque loge de ce théâtre se trouve cachée, sous un travestissement parisien, l'ancienne Hypatie. »

Pendant leur séjour à Alexandrie, les congressistes ont entendu les communications de Mgr Duchesne sur *Les sanctuaires chrétiens d'Aboukir;* de M. Schreiber sur *L'art alexandrin;* de M. Thiersch sur *Le Phare* et sur *Le Serapeum d'Alexandrie;* de M. Adolphe J. Reinach sur *Les Galates en Égypte;* de M. Perdrizet sur *Les fragments de Satyros relatifs aux dèmes d'Alexandrie.* Ces communications, faites dans la grande salle du New Khedivial Hotel, avaient attiré un nombreux auditoire.

Mais ces séances n'ont pas été le seul intérêt du séjour à Alexandrie. Sans parler de l'agréable garden-party offerte aux membres du Congrès par la Municipalité dans le Jardin Nouzha, il convient du moins d'insister sur la double visite du *Musée gréco-romain* et des *Catacombes de Kom-el-Chogafa,* l'une et l'autre préparées et conduites par M. le docteur Breccia, l'aimable et savant directeur du Musée et des fouilles d'Alexandrie.

Bien qu'il ait à peine dix-sept ans d'existence, puisqu'il fut inauguré le 1er novembre 1892, le Musée gréco-romain, dont le premier directeur fut le regretté Botti, renferme une collection d'antiquités aussi précieuse par la valeur artistique de ses principales richesses qu'intéressante pour l'histoire de l'Egypte ptolémaïque, romaine et chrétienne. Tel fragment de statue y rappelle les belles œuvres de l'art grec classique; telles figurines de terre cuite y soutiennent la comparaison avec les plus jolies céramiques de Tanagra ou de Myrina; parmi les peintures, il en est qui l'emportent, pour la fraîcheur du

coloris, pour l'expression vivante des physionomies, pour la composition animée des groupes, sur les meilleurs spécimens de l'art pompéien.

Les Catacombes de Kom-el-Chogafa, découvertes par Botti, méthodiquement fouillées par Sieglin, ont été une véritable révélation pour les congressistes qui les ont parcourues. La permanence, à l'époque des Antonins, de motifs, de types, de figures, de conceptions caractéristiques du temps des Pharaons; leur superposition, leur adaptation à des monuments funéraires proprement romains, ce mélange de deux civilisations d'esprit et d'aspect si divers n'ont pas manqué de produire une impression très vive sur les archéologues et les historiens, à qui M. Breccia a prodigué les renseignements les plus précis et les plus circonstanciés.

Un certain nombre de congressistes, impatients de voir le Caire, ses beautés et ses richesses artistiques, avaient quitté Alexandrie très rapidement, trop rapidement peut-être. L'archéologie classique, dans la ville des Ptolémées, est représentée par des monuments d'un haut intérêt. Les séances qui y ont été tenues, les visites au Musée et aux Catacombes de Kom-el-Chogafa ont été, pour les séances du Caire, une préface indispensable.

II. La séance solennelle d'inauguration, au Caire, fut présidée par S. A. le Khédive Abbas-Hilmi. Dans une courte et très bienveillante allocution, prononcée en français, il rappela, comme M. Maspero l'avait fait à Alexandrie, tous les services que la terre d'Égypte a déjà rendus à l'archéologie classique, tous les trésors qu'elle renferme et dont on peut espérer la découverte. Après lui, prirent successivement la parole, M. Cavvadias, éphore général des antiquités grecques; M. Breccia, conservateur du Musée d'Alexandrie; le professeur Crusius, de Munich; M. Smith, conservateur du British Museum; M. Babelon, conservateur du Cabinet des médailles et membre de l'Institut de France; S. E. Yacoub Artin Pacha.

M. Cavvadias déclara qu'il apportait « une branche d'olivier de l'Acropole, une branche de laurier de Delphes, une branche de cotinos d'Olympie », et qu'il les déposait « au pied des grandes Pyramides comme symbole d'union et de parenté de la plus haute civilisation européenne à la plus ancienne civilisation orientale ». M. Breccia, au nom de l'Italie et des étudiants italiens, a rappelé que si l'Hellade représente le printemps de l'esprit humain, Rome et l'Italie en synthétisent l'automne; il a exprimé le vœu que le troisième congrès ait pour siège la Ville Éternelle et le Capitole. M. le professeur Crusius, au nom des Sociétés savantes, et M. Smith insistèrent sur l'intérêt et le profit scientifiques des congrès. M. Babelon, au nom des Académies, a proclamé la part que ces corps savants ont prise et ne cessent de prendre aux découvertes faites en Égypte dans le domaine de l'archéologie et des littératures classiques. « Nous sommes venus, a-t-il dit, pour contempler la parure classique de littérature, de poésie et d'art dont les Grecs et les Romains avaient orné la vallée du Nil, et que celle-ci a précieusement gardée, comme l'aïeule conserve avec tendresse les cadeaux de ses petits-enfants. » Enfin, au

IMPRIMERIE NATIONALE.

nom de l'Institut égyptien, S. E. Yacoub Artin Pacha souhaita la bienvenue aux congressistes « sur cette antique terre d'Égypte, si fertile encore en vestiges des brillantes civilisations qui ont éclairé le monde à d'autres âges ».

Solennellement inauguré le samedi 10 avril, le Congrès ne commença réellement ses travaux que le lundi 12. Il était divisé en six sections : *Archéologie préclassique; Archéologie classique; Papyrologie; Archéologie religieuse; Archéologie byzantine*; *Numismatique et Géographie.* Chacune de ces sections tint trois séances, les lundi 12, mardi 13, mercredi 14 avril dans la matinée. Dans chaque séance furent lues, parfois discutées, plusieurs communications; nous citerons le titre des principales :

I. *Section d'archéologie préclassique.*

MM. Flinders Petrie, *The palace of Apries at Memphis.* — G. Steindorff, *Ausgrabungen der Sieglin Expedition bei der Chefren-Pyramide.* — Cartailhac, *Les palettes préhistoriques.* — P. Cavvadias, *La civilisation mycénienne à Céphalonie.* — P. Paris, *Antiquités fausses d'Égypte en Espagne :* le tombeau égyptien de Tarragone et les statues égyptisantes du Cerro de los Santos. — G. Fougères, *Fresques crétoises et égyptiennes :* le vase des moissonneurs et les phallophories égyptiennes. — Apostolidès, *Les origines égéennes de la civilisation de l'ancien Empire égyptien.* — Hamilton Smith, *The columns of the façade of the Treasury of Atreus at Mycenae lately discovered in Ireland.*

II. *Section d'archéologie classique.*

MM. P. Cavvadias, *Sur la restauration de la Tholos d'Épidaure proposée par M. Thiersch.* — N. Svoronos, *Asklepios l'enfant.* — V. Staïs, *Sur un bas-relief votif du* v*e* *siècle concernant le mythe d'Ion.* — Breccia, *Sur un sarcophage à reliefs récemment découvert à Alexandrie.* — G. Fougères, *Les états successifs des fortifications de Sélinonte :* les propylées des temples de l'Acropole de Sélinonte. — G. Radet, *La première incorporation de l'Égypte à l'Empire perse.* — E. de Stern, *Les relations commerciales entre l'Égypte et les colonies grecques du littoral septentrional de la Mer Noire.* — Dürrbach, *Le témoignage des inscriptions de Délos sur la domination des Lagides dans l'Archipel au* III*e* *siècle avant notre ère.*

III. *Section de papyrologie.*

MM. Th. Reinach, *Un fragment littéraire sur papyrus.* — G. Glotz, *Philippe et la surprise d'Élatée* (339-338). — G. Lefebvre, *Une trouvaille récente de papyrus; quelques débris nouveaux du manuscrit de Ménandre.* — P. Jouguet, *Remarques sur l'administration des métropoles et des villages égyptiens à l'époque romaine,* d'après des papyrus publiés et inédits.

IV. *Section d'archéologie religieuse.*

MM. S. Gsell, *Les cultes égyptiens dans l'Afrique du Nord sous l'Empire romain.* — H. Grimme, *Eschmoun-Asklepios.* — F. Hommel, *Ueber den Arabischen Ursprung der Leto und des Apollo.* — J. Toutain, *Remarques sur la diffusion des cultes égyptiens dans les provinces latines de l'Empire romain.* — A.-J. Reinach, *Les armes des dieux comme principe de classification dans les études de mythologie classique.* — Van den Ven, *Alexandrie et la légende de saint Spiridion.* — S. Wide, *Griechische Kultusinschriften und die LXX.* — J. Maspero, *Théodore a-t-il été le premier évêque de Philæ?*

V. *Section d'archéologie byzantine.*

MM. G. Maspero, *Sur le nom du prêtre qui convertit en église le temple de Kalabcheh en Nubie.* — Ch. Diehl, *Les origines égyptiennes de l'art byzantin.* — Sp. Lambros, *L'origine de l'aigle à deux têtes byzantine.* — Th. Ouspensky, *Sur les mosaïques nouvellement découvertes à l'église de Saint-Démétrius à Salonique.* — J. E. Quibell, *The monastery of Saint-Jeremias at Sakkara.* — C. Huart, *La calligraphie orientale dans ses rapports avec l'archéologie.*

VI. *Section de numismatique et de géographie.*

MM. E. Babelon, *Les monnaies royales de Tyr avant et après Alexandre.* — Th. Reinach, *À propos des monnaies d'Alexandre le Grand.* — N. Svoronos, *Lacunes de la numismatique des Ptolémées.* — Soutzo, *Les origines assyro-babyloniennes de la livre romaine.* — H. Busson, *Sur les relations des anciennes populations des pays du Nil et du Niger.*

De cette liste sommaire il résulte que les séances de sections du Congrès d'archéologie du Caire ont été nourries et animées. On nous permettra de remarquer la part considérable, prépondérante même, qu'y ont prise les savants et les érudits venus de France; c'est la langue française qui a été de beaucoup la plus employée. Grâce à l'hommage sympathique qui lui a été rendue par d'éminents étrangers, MM. Lambros, Cavvadias, Svoronos, Ouspensky, Soutzo, elle a été vraiment la langue officielle du Congrès.

La séance de clôture a été tenue le jeudi 15 avril. Il y a été décidé que le prochain Congrès aurait lieu en 1911 et qu'il se réunirait à Rome. On y a aussi pris note de la proposition faite par l'Algérie, qui a revendiqué l'honneur d'offrir l'hospitalité à la quatrième session du Congrès.

III. Ce serait donner une idée parfaitement incomplète et inexacte du séjour des congressistes au Caire et en Égypte que de s'en tenir à ces indications sur les travaux du Congrès.

Au Caire même, les visites aux Musées et aux monuments ne leur ont pas

été moins profitables que les séances. Avec une bonne grâce et un dévouement qui lui ont valu la gratitude de tous, M. Maspero a tenu à faire lui-même, plusieurs jours de suite, aux congressistes les honneurs du Musée des antiquités égyptiennes. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de visiter sous sa direction cette collection admirable de documents uniques et d'œuvres d'art impressionnantes gardent très vivant le souvenir des heures exquises qu'ils ont passées dans le Musée.

D'autre part, M. Herz-bey, l'architecte en chef de l'Administration des *wakfs*, a facilité aux membres du Congrès la visite des plus belles mosquées, de la *Bibliothèque khédiviale* et du *Musée arabe*. Il nous est impossible d'énumérer ici les monuments et les objets d'art que les congressistes ont admirés; mais nous pensons ne pas exagérer ni commettre d'erreur en affirmant que pour beaucoup d'entre eux le séjour au Caire a été un perpétuel enchantement et une véritable révélation soit de l'art égyptien, soit de l'art arabe du moyen âge. Et comment oublier les excursions aux Pyramides de Gizeh, tantôt en plein jour, tantôt le soir au clair de la lune? Comment ne point citer la promenade, par la palmeraie de Memphis, à la nécropole de Sakkara; la visite au Serapeum; la descente dans plusieurs tombeaux voisins de la sépulture des Apis; le retour de Sakkara au Caire par Abousir et Gizeh? Comment négliger ces ensembles étranges que forment, aux portes mêmes de la grande ville moderne, les tombeaux des Khalifes et ceux des Mameluks? Est-il possible de ne point garder un souvenir précis et pittoresque du Vieux Caire et de ses églises coptes, presque introuvables dans le dédale des rues étroites qui les enserrent?

La Haute Égypte réservait aux congressistes d'autres surprises et d'autres merveilles. Les excursions à Louqsor, Assouan, Abydos, Dendérah, organisées spécialement pour les membres du Congrès par les compagnies Cook et Hamburg-Anglo-American Nile, ont été, en même temps que des promenades pittoresques et charmantes, d'incomparables leçons de choses. J'entends par là que la vue directe des monuments, dans leur cadre naturel, suggère en quelques minutes sur le peuple qui les a construits, sur la civilisation dont ils sont les témoins, des idées plus précises, des vues plus nettes que l'étude prolongée des photographies et des plans les plus exacts. Il faut, d'ailleurs, ajouter que ces expéditions ont été scientifiquement dirigées, avec une compétence aussi sûre qu'aimable, par plusieurs collaborateurs de M. G. Maspero, MM. Breccia, Daressy, Gautier, Jean Maspero, auxquels s'était joint M. Ad.-J. Reinach. Grâce à ces compagnons de route, toujours prêts à fournir les explications les plus détaillées, les monuments de la Haute Égypte ont livré aux congressistes une partie au moins de leurs secrets. À Karnak, M. Legrain, l'architecte du Service des antiquités, a fait descendre à terre, suivant les procédés usités au temps des Pharaons, une des architraves de la salle hypostyle, bloc de pierre pesant environ 40 tonnes.

Le voyage de la Haute Égypte, si bref qu'il ait été, n'en a pas moins formé le complément et comme l'épilogue naturel du Congrès. L'égyptologie, qui

s'était courtoisement effacée à Alexandrie et au Caire devant l'archéologie classique et l'art arabe, a repris tous ses droits le long du Nil, d'Assouan à Baliana. Karnak, Louqsor, la Vallée des Rois, la Vallée des Reines, le Ramesseum, Deir-el-Bahari, Medinet-Abou, ce groupe d'édifices et de tombeaux qui attestent la prospérité et l'éclat de la Thèbes pharaonique, ont laissé un souvenir profond, ont fait une impression ineffaçable. Et Philae, déjà à demi noyée! Et le grand temple d'Edfou, si complet, si grandiose! Et Dendérah! Et Abydos! Il faudrait, pour être juste, tout citer. Mais nous devons nous borner et conclure.

Certains paraissaient craindre que la France ne fût pas représentée au Caire aussi brillamment qu'il convenait. L'événement a démontré que ces inquiétudes étaient vaines. L'Institut de France, le Cabinet des médailles, la Sorbonne, plusieurs Universités provinciales, l'École des Hautes Études, l'École des Langues orientales vivantes y ont envoyé des délégués; les Écoles françaises d'Athènes et de Rome sont venues resserrer leurs liens avec l'Institut français d'archéologie orientale. Sur 75 communications environ, qui ont été soit faites, soit envoyées au Congrès, plus de 30 ont eu pour auteurs des savants ou des professeurs français; plus de 50 ont été rédigées en langue française. S'il n'est pas dans notre tempérament national de vanter nous-mêmes nos mérites, de célébrer et d'affirmer nos succès en termes déplaisants pour autrui, n'hésitons pas du moins à constater, quand l'occasion nous en est offerte, que la science, les méthodes et les œuvres françaises tiennent encore, dans certaines disciplines, le premier rang.

Ce second Congrès international d'archéologie classique n'a-t-il pas d'ailleurs été préparé et organisé surtout par des Français? Les applaudissements qui ont salué, les sympathies très vives et très respectueuses qui n'ont cessé d'entourer M. Maspero ont témoigné de la reconnaissance que tous les congressistes avaient pour le Secrétaire général du Congrès. Ces hommages s'adressaient sans doute aussi au grand savant, au Directeur du Service et au Conservateur du Musée des antiquités égyptiennes; mais ils allaient en même temps à celui dont on savait qu'il avait dépensé pour préparer le Congrès et en assurer le succès une activité sans trêve et un inlassable dévouement. Il nous semble que l'une et l'autre ont été récompensés et que M. Maspero peut, en toute sincérité, se féliciter des résultats qu'il a obtenus.

J. TOUTAIN.

DER ALTE ORIENT.

(*Gemeinverständliche Darstellungen, herausgegeben von der Vorderasiatischen Gesellschaft.* Editirt von H. Winckler und A. Jeremias. 38 fasc. Leipzig, Hinrichs, 1900-1909.)

Le but de cette publication est de vulgariser parmi la masse des lettrés d'Allemagne les résultats positivement acquis de l'Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique.

Ici point de gros volumes bardés d'érudition, chargés de notes savantes, volumes coûteux qui, dans leur châssis rigide, vieillissent dès l'instant de leur naissance jusqu'à l'apparition d'une nouvelle édition problématique..... Mais de légers fascicules à bon marché, résumés substantiels d'une doctrine ou des gestes d'une époque, esquisses d'autant mieux faites et plus exactes que la répartition du travail a lieu entre spécialistes éprouvés.

Les éditeurs de l'*Alte Orient* n'avaient pas à faire connaître de plan. Leur série de monographies pourra s'étendre à toute l'histoire ancienne de l'Orient classique, comme le titre l'indique. Entre temps, chacune d'elles paraît au gré et selon les convenances des collaborateurs. Ces matériaux travaillés, livrés pêle-mêle, s'ordonneront ensuite logiquement et chronologiquement, et constitueront un jour un solide monument d'harmonieux ensemble. Le tout étant à parties mobiles, indépendantes dans l'exécution, on saura sans retard intercaler, reculer, rééditer, mettre à leur rang, peuples ou rois nouveaux des plus récentes découvertes, et empêcher la caducité de l'œuvre.

Sans se croire l'hyperbole permise, on peut dire dès maintenant que cette entreprise aux apparences modestes a merveilleusement réussi.

Trente-huit fascicules ont paru depuis 1900, soit quatre par année, au prix de 0 fr. 75 chacun. Une douzaine d'entre eux ont eu déjà les honneurs d'une réédition; quelques-uns aussi, ceux d'une traduction anglaise.

Le cadre général de l'Histoire ancienne de l'Orient classique est dessiné par Winckler, *Die Völker Vorderasiens* (I, 1).

La clef qui nous a ouvert les archives propres des grands peuples assyro-babylonien et égyptien, c'est la science des écritures cunéiforme et hiéroglyphique. Messerschmidt, dans *Die Entzifferung der Keilschrift* (V, 2), et Spiegelberg, dans *Die Schrift und Sprache der alten Aegypter* (VIII, 2), font l'historique de ces fameuses découvertes.

Les croyances des Babyloniens sur l'origine et la forme du monde se trouvent résumées dans *Himmels- und Weltenbild der Babylonier* (III, 2, 3), et *Die babylonische Weltschöpfung* (VIII, 1), de Winckler, pendant que, dans *Biblische und Babylonische Urgeschichte* (II, 3), Zimmern les compare avec les conceptions bibliques. Le même savant nous renseigne sur la doctrine concernant des êtres supérieurs, dans les *Babylonische Hymnen und Gebete* (VII, 3), que complète Otto Weber dans *Dämonenbeschwörungen* (VII, 4). Wiedemann

en fait autant pour l'Égypte : *Magie und Zauberei im alten Aegypten* (VI, 4).

L'eschatologie est traitée, pour l'Assyro-Babylonie, par A. Jeremias, *Hölle und Paradies* (I, 3); pour l'Égypte, par A. Wiedemann, *Toten und ihre Reiche im Glauben der alten Aegypter* (II, 2).

La vie sociale était réglée par des lois comme celles du *Code de Hammurabi*, que Winckler reproduit (IV, 3), et que Meissner commente et illustre en quelque sorte, par des spécimens de contrats contemporains : *Aus dem altbabylonischen Recht* (VII, 1).

La littérature d'agrément chez les Égyptiens est résumée par Wiedemann, *Die Unterhaltungslitteratur der alten Aegypter* (III, 4).

Des notions (encore rares) sur la médecine qui florissait en Babylonie, sont fournies par von Œfele : *Keilschriftmedicin* (IV, 2).

L'art de la fortification préoccupe Billerbeck : *Der Festungsbau im alten Orient* (I, 4).

Dans la vie politique des peuples, les villes capitales ont de tout temps joué un grand rôle. Zehnpfund raconte comment Ninive revit le jour. *Die Wiederentdeckung Nineveh's* (V, 3), et Weissbach fixe le plan de la ville de Babylone, *Das Stadtbild von Babylon* (V, 4), dont Winckler fait l'histoire particulière (VI, 1), *Geschichte der Stadt Babylon.*

Les grandes lignes du *développement politique* de la Babylonie et de l'Assyrie sont tracées par Winckler (II, 1). Deux règnes en particulier, deux règnes des plus fameux, sont monographiés : l'un, celui de Hammurabi (*Sein Land und seine Zeit*), par Fr. Ulmer (IX, 1); l'autre, celui de *Sennacherib*, par O. Weber (VI, 3).

De même pour l'Égypte, *L'époque d'El-Amarna* fait l'objet d'une étude spéciale de C. Niebuhr (I, 2).

Les rapports des pays euphratéens avec les pays de la Méditerranée sont esquissés par Winckler (VII, 2), pendant qu'en sens inverse *Les Égyptiens guerriers et conquérants de l'Asie* sont traités par W. Max Muller (V, 1).

Des grandes monarchies avoisinant la Babylonie ou l'Assyrie, nous avons d'un côté l'*Élam*, et Husing y rattache une excellente étude archéologique, ethnographique, *Der Zagros und seine Völker* (IX, 3, 4); de l'autre, les *Hétéens*, que, en attendant mieux, Messerschmidt nous fait connaître sommairement (IV, 1). Un peu d'archéologie et de mythologie assyro-hétéenne se trouve condensé dans *Der Tell Halaf und die verschleierte Göttin* par von Oppenheim (X, 1).

Des peuples moindres gravitant autour de ces puissantes nations, mentionnons encore la *Phénicie*, dont von Landau décrit la population (II, 4) et l'épigraphie : *Phönizische Inschriften* (VIII, 3). La *Phrygie* est traitée par Brandenburg (IX, 2), les *Araméens* par A. Šanda (IV, 3), l'*Éthiopie* par W. Max Muller (VI, 2). Enfin, l'*Arabie préislamique* est étudiée par O. Weber (III, 1), en même temps que l'*Histoire des explorations* accomplies dans ce pays par les modernes (VIII, 4 et X, 2).

V. SCHEIL.

NÉCROLOGIE.

WHITLEY STOKES,

ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Notre confrère Whitley Stokes, né à Dublin le 28 février 1830, mort à Londres le 13 avril 1909, appartenait à une famille qui occupa en Irlande, au XVIII[e] et au XIX[e] siècle, une position élevée. Déjà son trisaïeul et son bisaïeul figurent dans le *Compendium of irish Biography* publié par Alfred Webb en 1878. Lui était fils et petit-fils de médecins qui eurent en Irlande grande réputation et qui furent chacun l'un après l'autre *regius professor of physic,* « professeur de médecine » à l'Université de Dublin, l'un de 1830 à 1845, l'autre de 1849 à 1878. Le premier, qui portait comme son petit-fils le prénom de Whitley, mourut à Dublin le 13 avril 1845 à 82 ans; le second, William Stokes, est mort à 76 ans, près de Dublin, dans sa maison de Carrick Breac, qu'après lui habita sa fille, Margaret Stokes, sœur de notre confrère et auteur d'ouvrages d'érudition auxquels le rare talent de Miss Margaret Stokes dans l'art du dessin donne un attrait tout spécial. Au début de sa carrière, notre futur confrère paraissait destiné à la jurisprudence. Il débuta comme avocat, *barrister,* en 1855. Ce fut en qualité de juriste que, s'étant rendu dans l'Inde en 1862, il y occupa successivement dans l'administration anglaise diverses fonctions dont la dernière fut celle de membre juriste du Conseil du Gouverneur général, « Law Member of Council of Governor general », 1877-1882. Il fit dans cet ordre d'idées diverses publications dont la dernière et la plus importante est l'ouvrage en deux volumes intitulé, *The anglo-indian Codes,* Oxford, 1887, 1888, in-8°, XXXII-1035, 1224 pages, dont un exemplaire a été offert à l'Académie des Inscriptions.

Mais, avant son départ pour l'Inde, il s'était révélé comme celtiste par la publication de deux volumes. Le premier est un in-4° de 207 pages intitulé *Irish Glosses,* qui a paru à Dublin en 1860 et dont la préface est datée de la maison paternelle de Carrick Breac près Dublin le 16 août 1858. Dans ce volume sont réunis et commentés : 1° un traité de la déclinaison latine avec gloses irlandaises; 2° l'hymne latin dit *Lorica Gildae* aussi accompagné de gloses irlandaises; 3° un choix de gloses irlandaises extraites du manuscrit connu sous le nom de Livre d'Armagh. D'amples index terminent ce volume.

Le second est l'in-8° de LXXX-168 pages intitulé *Three irish Glossaries,* contenant les glossaires irlandais de Cormac et d'O'Davoren et le glossaire du Martyrologe d'Oingus, *Calendar of Oingus,* avec un index général. La préface est datée de Dublin, octobre 1861 ; le volume a paru à Londres en 1862.

Vient ensuite de 1862 à 1882 une période d'environ vingt ans pendant laquelle l'auteur habita ordinairement l'Inde; la plupart de ses écrits sont alors datés de Calcutta, sauf quelques exceptions, telles que : 1° *Gwrean an bys,* « Création du monde », mystère cornique dont la préface est

datée de Clarence, 39° 27′ de latitude, 10° 25′ de longitude, 21 août 1862, volume in-8° de 208 pages qui a paru à Londres en 1864; 2° la première édition du *Felire Oenguso*, « Martyrologe d'Oingus », communiquée en manuscrit à la Royal Irish Academy le 13 novembre 1871 et publiée en format in-4°, 31-CCCLII pages, par cette Compagnie savante en 1880; 3° la Vie de saint Meriasec, drame cornique dont la préface est datée de Dublin, 4 décembre 1871, et qui a paru à Londres en 1872 in-8°, XVI-279 pages, avec un titre dont les deux premiers mots sont en cornique, *Beunans Meriasec;* 4° la seconde édition des *Góidelica*, dont la préface est datée de Dublin, 6 février 1872, et qui a paru à Londres la même année, in-8°, 184 pages.

Sont datés de Calcutta, outre diverses publications juridiques :

1° La première édition du recueil de textes irlandais intitulé *Góidelica*, 1866, in-8°, 78 pages;

2° *Cormac's Glossary*, 1868, in-4°, VIII-204 pages, traduction par O'Donovan, mais revue et corrigée, du vocabulaire irlandais connu sous le nom de Glossaire de Cormac, dont le texte irlandais avait été publié par le même Whitley Stokes en 1862 dans ses *Three irish Glossaries;*

3° *Three middle irish Homilies*, Vies de saint Patrice, de sainte Brigitte et de saint Columba, 1877, in-8°, XII-140 pages;

4° *Old breton Glosses*, 1879, in-8°, VI-21 pages;

5° *The breton Glosses at Orléans*, 1880, in-8°, IX-77 pages;

6° *The irish Passages in the Stowe Missal*, 1881, in-8°, 22 pages, 7 pl.;

7° *Togail Troy*, « Destruction de Troie », 1882, in-8°, XVI-188 pages.

En tête de ces quatre derniers opuscules, 1879-1882, Whitley Stokes prend le titre de correspondant de l'Institut de France. En effet, le 29 décembre 1878 il avait été élu correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

De retour dans les Îles Britanniques à l'âge de 52 ans, son activité ne diminua pas. Il fit paraître :

1° En 1883 dans les *Anecdota Oxoniensia* le *Saltair na rann*, littéralement « Psautier des quatrains », recueil de poèmes religieux irlandais, in-4°, VI-155 pages;

2° En 1887 un recueil de gloses irlandaises tirées des manuscrits de Würzburg et de Karlsruhe, un volume in-8° de 352 pages;

3° En 1890, dans les *Anecdota Oxoniensia*, les vies irlandaises de saints contenues dans le livre de Lismore, manuscrit appartenant au duc de Devonshire. Le texte irlandais, la traduction anglaise, les notes et les index forment deux volumes in-4° : 1° CXX-407 pages; 2° 411 pages.

Peu après la publication de cet ouvrage, notre Académie a élu Whitley Stokes associé étranger, le 1er mai 1891. Le zèle érudit de notre confrère ne s'est pas ralenti; outre un grand nombre d'articles de Revues, postérieurs à cette date, nous lui devons encore quatre ouvrages dont deux surtout, le premier et le troisième, sont d'une haute valeur :

1° En 1894, avec le concours d'Adalbert Bezzenberger, il a donné le

IMPRIMERIE NATIONALE.

Wortschatz der Celtischen Spracheinheit, « Vocabulaire de l'unité celtique », in-8°, VIII-337 pages;

2° En 1889, le martyrologe d'O'Gorman, in-8°, LII-411 pages;

3° En 1902 et 1903, avec la collaboration de John Strachan, le *Thesaurus palaeohibernicus*, texte irlandais et traduction anglaise, deux volumes grand in-8°, XXVIII-727 et XL-422 pages;

4° En 1905, la seconde édition du Martyrologe d'Oingus, in-8°, LII-474 pages.

Je devrais parler encore des nombreux articles que Whitley Stokes a donnés à divers recueils périodiques. Je citerai, sans prétendre être complet :

1° *Berichte der phil.-histor. Classe der Kœnigl.-Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1885; 2° *Proceedings* et *Transactions of the Philological Society*, 1885-1895; 3° *Zeitschrift für celtische Philologie*, 1897-1907; 4° *Archiv für celtische Lexicographie*, 1900-1907; 5° *Eriu, The Journal of the School of irish Learning* « Journal de l'École de science irlandaise de Dublin », 1905-1908; 6° *Beiträge zur Kunde der indo-germanischen Sprachen*, 1868-1876; 7° *Folklore*, 1892-1893; 8° *Indo-germanische Forschungen*, 1901; 9° *The English Historical Review*, 1905; 10° *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 1883-1907; 11° *The celtic Review*, 1909.

Enfin on aurait tort d'oublier la *Revue celtique*, dont Whitley Stokes a été de 1872 à 1908 un des principaux collaborateurs, et où il a publié d'importants articles. Deux de ces articles, partagés entre plusieurs livraisons, auraient pu chacun, s'ils eussent été tirés à part, former de respectables volumes. Ce sont : 1° t. XV et XVI, les fragments du traité irlandais d'étymologie géographique intitulé *Dindsenchas;* 2° t. XVI, XVII et XVIII, les fragments de la chronique irlandaise écrite par Tigernach au XIe siecle. Nous citerons aussi, comme texte mythologique de grande valeur, la Seconde bataille de Moytura, insérée dans le tome XII.

La mort de Whitley Stokes a été pour les études celtiques une perte énorme.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

LIVRES NOUVEAUX.

F. C. Lehmann-Haupt. *Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens* (Extrait des *Abhandlungen der Kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*). In-4°, 180 p., 92 fig., 14 pl. — 1907.

Dans ce volume sont réunis les résultats d'une expédition entreprise sous le patronage de la Société royale des sciences de Göttingen, en 1898-1899, dans l'Arménie et le nord de la Mésopotamie, principalement en vue de rechercher les éléments concernant l'histoire de cette région avant l'établissement du royaume d'Arménie.

M. Lehmann classe en trois séries les

documents découverts ou étudiés par la Mission : 1° les inscriptions, au nombre de 50 (dont la moitié étaient déjà connues). Elles ne démontrent guère que l'occupation du pays par les rois assyriens (deux fragments remontent à la période babylonienne), et n'apportent qu'une faible contribution à la connaissance de l'histoire locale. Mais dans une matière où la pénurie de documents est si grande, les moindres détails ne doivent pas être négligés; — 2° les matériaux ayant rapport à l'étude de l'art chaldéen, provenant principalement des fouilles faites à Toprakkalèh, près de Van. Il ne semble pas que ces fouilles aient donné des résultats bien importants; mais M. Lehmann-Haupt a su tirer un fort bon parti des quelques objets découverts, et le commentaire qui accompagne leur description ne manque ni d'intérêt ni d'érudition : — 3° des inscriptions arabes du moyen âge (au nombre de seize), dont l'étude a été confiée à M. Max van Berchem. Huit de ces inscriptions proviennent de Mayafariqin (la Maiferqat des Syriens, Martyropolis des Byzantins); la plus ancienne est de l'an 391, la plus récente de l'an 654 de l'Hégire. M. van Berchem les a commentées de telle sorte que ses notes constituent une véritable monographie historique de cette ville sous la domination des Ayoubides. — De nombreuses planches reproduisent tous les monuments et les inscriptions, soit d'après les originaux, soit d'après des estampages.

J.-B. Chabot.

Friedrich Groh. *Der Zusammenbruch des Reiches Jerusalem, 1187-1189.* 1 vol. in-8°, xxiv-78 p. — Iéna, 1909.

Les événements à la suite desquels Saladin a reconquis Jérusalem et la plus grande partie de la Terre Sainte ont de tout temps attiré l'attention des historiens, et récemment encore M. Reinhold Rœhricht leur a consacré, dans son *Histoire du royaume de Jérusalem*, des pages savantes. M. Friedrich Groh revient aujourd'hui sur ce récit dans une thèse soutenue devant l'Université d'Iéna; il reproche à M. Rœhricht de n'avoir pas joint à son livre une bibliographie, d'avoir donné trop de place aux épisodes et aux anecdotes, de se montrer parfois inexact ou peu précis pour l'établissement des dates. Quoique ces critiques paraissent quelque peu exagérées, elles ne sont pas dénuées de fondement, et en plus d'un point le mémoire de M. Groh marque un progrès.

Nous n'insisterons pas sur la longue bibliographie placée en tête de ce travail; quelle qu'en soit l'utilité, elle est à la fois trop abondante et trop sèche; il eût mieux valu passer sous silence un bon nombre d'ouvrages médiocres ou presque étrangers au sujet, et appeler, par de brèves mentions, l'attention du lecteur sur les textes les plus importants.

La sécheresse, regrettable même dans les énumérations bibliographiques, l'est bien davantage dans l'exposé des faits. Pourquoi supprimer d'office une foule de détails que les historiens chrétiens ou musulmans ont eu soin de nous léguer? Les données précises qu'on nous fournit sur la marche des armées, les dates des batailles, des investissements et des capitulations, n'excluent pas la relation des actes de courage ou les traits de caractère qui donnent à l'histoire d'une guerre la vie et le mouvement. D'ailleurs les faits militaires, même si l'on s'en tient à leur simple énumération, ne peuvent être compris qu'avec le secours d'une bonne carte; on aurait dû nous la donner.

Ce dont on doit savoir gré à l'auteur, c'est d'avoir soigné la chronologie plus que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Sous ce rapport il fournit, dans ses notes, un grand nombre de rectifications; il ne nous appartient pas de les contrôler. Nous nous bornerons à signaler le récit très bien établi de la dé-

faite subie, le 1er mai 1187, par les Templiers et les Hospitaliers en avant de Saffourieh, à Kafr-Kennah, et des autres événements qui ont précédé le désastre de Hattin, la bataille dite de *Tibériade,* où l'armée franque fut anéantie (3 et 4 juillet 1187). Nous devons aussi une mention spéciale aux sièges de Jérusalem et de Tyr.

Dans un de ses deux appendices, où il discute les allégations des historiens arabes et des chroniqueurs occidentaux, M. Groh établit la date à laquelle Conrad de Montferrat arriva, d'abord dans le port de Saint-Jean-d'Acre, d'où il s'échappa, puis à Tyr; ce fait a son importance. L'autre appendice a moins de valeur; on y plaide avec raison la cause de Raimond II, comte de Tripoli, faussement accusé d'avoir trahi les chrétiens et de s'être en secret entendu avec Saladin; mais il y a longtemps que le rude et habile descendant de Raimond de Saint-Gilles a été lavé de cette injuste flétrissure.

Élie Berger.

Leopold Karl Goetz. *Staat und Kirche in Altrussland, Kiever Periode, 988-1240.* 1 vol. in-8°. — Berlin, Duncker, 1908.

J'ai déjà signalé ici même l'important travail de M. Gœtz sur *Le monastère des Cryptes de Kiev et son rôle dans l'histoire de la civilisation russe* [1]. L'auteur poursuit avec ardeur ses études sur le moyen âge russe, et il est en Allemagne l'un des très rares érudits — le seul peut-être — qui aient fait de la Russie médiévale l'objet d'une étude vraiment scientifique. Il ne se contente pas de publier de bons livres, il s'efforce d'appeler l'attention de ses compatriotes sur la valeur de la langue russe considérée comme instrument de recherches historiques. Il se rencontre dans cette croisade avec l'éminent byzantiniste de Münich, M. Krumbacher, qui depuis de longues années réclame en vain l'institution de chaires de philologie slave à Münich et dans d'autres Universités. On sait que cette discipline n'est enseignée jusqu'ici qu'aux Universités de Breslau, de Leipzig et de Berlin. M. Gœtz atteste par d'excellentes publications l'intérêt des études auxquelles il a consacré sa vie. Il les aime tellement qu'il a poussé la coquetterie jusqu'à traduire en langue russe sur la couverture le titre de son dernier ouvrage.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des rapports de l'Église et de l'État pendant la période antérieure à l'invasion tatare, la période dite *Kiévienne,* où la ville de Kiev, sur le Dnieper, est considérée comme le centre religieux, politique et moral de la Russie. M. Gœtz est très familier avec les anciennes chroniques. Qu'il me permette, en passant, de le remercier du bon témoignage dont il a honoré la traduction que j'ai donnée naguère de l'une d'entre elles. J'ai rarement eu l'occasion d'avoir des lecteurs dont l'estime me fût aussi précieuse. Il est aussi très au courant des textes juridiques et des ouvrages modernes consacrés par les Russes à la période dont il s'occupe. J'imagine que ce nouveau travail sera pour ses compatriotes une véritable révélation. Les nôtres pourront aussi y apprendre beaucoup.

Il expose d'abord la structure politique de l'État russe pendant la période dite *des apanages.* C'est la période où la nation est morcelée en une foule de principautés sur lesquelles celle de Kiev exerce une sorte de suprématie politique et morale. L'Église, divisée en un certain nombre de diocèses, constitue pour toutes ces principautés une métropole, dont le métropolitain dépend du patriarche de Constantinople.

Le patriarche nomme, sur l'avis conforme des évêques russes, le métropolitain, qui est généralement un Grec. L'Église russe se modèle sur le type

[1] Voir *Journal des Savants*, 1905, p. 70 et suivantes, et 1906, p. 219.

de l'Église byzantine. Le prince est un serviteur de l'Église; il prend conseil de ses dignitaires; il meurt le plus souvent dans la robe du moine. Des chapitres fort bien documentés sont consacrés aux couvents, aux dotations des églises, au rôle de l'Église dans l'État. La république de Novgorod est l'objet d'un chapitre spécial où l'auteur étudie les rapports de l'Église avec la cité.

J'aimerais à savoir que cet ouvrage a reçu bon accueil en Allemagne et que le succès de ces recherches si nouvelles a déterminé quelques jeunes Allemands à s'engager dans la voie si bravement frayée par M. Gœtz.

Louis Leger.

A. Kleinclausz. *Histoire de Bourgogne.* 1 vol. in-8°. — Paris, Librairie Hachette et Cie, 1909.

Dans un volume de 454 pages, illustré de 56 photogravures, M. Kleinclausz a condensé le résultat de huit années de cours professés par lui à l'Université de Dijon, en nous présentant l'histoire de Bourgogne depuis les temps préhistoriques jusqu'au milieu du XIXe siècle. Bien qu'il laisse apparaître çà et là ses opinions personnelles, il nous trace un tableau suffisamment impartial et complet des transformations de cette belle province, qui prend une importance particulière et réelle sous les ducs de la race des Capétiens directs, dont M. Ernest Petit a écrit l'érudite histoire en neuf volumes. Elle acquiert une situation hors ligne sous les ducs de la dynastie des Valois, lorsque le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre vint lui annexer une partie des Pays-Bas. Après la mort de Charles le Téméraire, elle est réunie au royaume de France et participe plus que par le passé à ses destinées, même à ses divisions, parfois atténuées par elle, telles que la Ligue, la Fronde et la Révolution. Si elle conserva ses États particuliers, elle est administrée, à partir du XVIIe siècle, par des intendants, dont M. Kleinclausz met en relief l'administration éclairée, comme l'a fait récemment M. Ardascheff pour l'époque de Louis XVI. Sous leur impulsion, unie à celle des États, Dijon devient une véritable capitale, avec ses États, son Parlement, son Université, son Académie, sa société brillante et distinguée.

Puisant aux meilleures sources de l'érudition, M. Kleinclausz ne se borne pas au récit des faits; il entre pour chaque période dans des détails qui font bien connaître les manifestations économiques, industrielles, agricoles, artistiques et littéraires, qui se sont produites dans la province; il n'oublie pas les catastrophes qui la désolent à différentes reprises, telles que les pestes, les famines, voire même le tremblement de terre de 1356, qui renversa une partie des châteaux de Dijon et de Beaune; enfin il a accompagné son savant résumé de notices biographiques concernant les hommes qui ont illustré la Bourgogne depuis saint Bernard jusqu'à nos jours.

A. Babeau.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

7 mai. M. le comte Durrieu expose qu'il a identifié dans la collection de manuscrits donnée au pape par l'Électeur palatin en 1623 et conservée aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane (codex Palatinus, 1989), un très bel exemplaire de la première traduction française du *Décaméron,* qui avait appartenu à Jean sans Peur, duc de Bourgogne, mais dont la trace était perdue depuis 1467. Ce manuscrit, précieux par sa haute origine et les cent miniatures qui l'illustrent, semble émaner du plus ancien traducteur français de Boccace, Laurent de Premierfait, dont il porte à la fin le nom disposé comme une signature.

— M. Dieulafoy présente un vase et une soucoupe apportés récemment de Perse et uniques par la matière et la rareté de la décoration. Ces objets, en faïence de couleur terreuse, ont une couverte épaisse décorée de personnages accroupis sur les genoux, de dessins géométriques et d'une inscription cunéiforme, probablement hermétique, analogue à celles qui furent en usage en Perse au XIe siècle. Les couleurs employées, douces et harmonieuses, sont le blanc, le noir, le rose passé et l'indigo.

— M. Pichon fait une communication sur la magie dans Virgile.

14 mai. M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Charles Diehl relative aux mosaïques de l'ancienne église de Saint-Démétrius de Salonique, qu'il a étudiées en commun avec M. Marcel Le Tourneau, et aux précautions prises par le Gouvernement ottoman pour protéger ces monuments contre la destruction.

— M. C. Jullian lit une note de M. Cotte sur un groupe de tumulus situés dans le domaine de l'Agneau, commune de Pertuis (Vaucluse), et dans lesquels on a découvert divers objets en bronze.

— M. Henri Cordier communique une lettre de M. le général de Beylié relative aux travaux qu'on accomplit pour faciliter la visite des ruines d'Angkor.

— M. Paul Fournier fait une communication sur une collection canonique d'origine irlandaise fort peu connue, le *Liber ex lege Moysi,* qui était répandue dès le VIIIe siècle en Occident. Quatre manuscrits au moins en ont été conservés jusqu'à nos jours. À en juger d'après leur origine, le *Liber ex lege Moysi* aurait pénétré sur le continent par la Bretagne armoricaine. Ce recueil est un témoignage de l'importance particulière qu'avait la Bible aux yeux des Irlandais. C'est à l'influence des Celtes qu'il convient d'attribuer la diffusion des textes bibliques dans les recueils canoniques qui s'échelonnent du IXe au XIIe siècle. L'action exercée sur le développement des institutions canoniques par les textes bibliques qu'avaient réunis les Irlandais est caractérisée par l'introduction de règles sur la distinction des aliments purs et impurs, sur la dîme, sur la valeur des témoignages. M. Fournier termine en appelant l'attention sur la nécessité d'apprécier à sa juste valeur le courant irlandais : cette influence s'est fait sentir dans le droit canonique de l'époque carolingienne,

et d'ailleurs elle y a rencontré de très vives résistances.

21 mai. M. Henri Viollet communique les résultats de ses études sur plusieurs monuments arabes situés le long de l'Euphrate. Ces monuments, datant des premiers siècles de l'Hégire, n'ont pas encore pour la plupart été signalés jusqu'à ce jour. M. H. Viollet a restitué notamment le plan du palais de Dar-el-Khalif, construit au IXe siècle par Mutasim, fils de Haroun-el-Reschid.

— M. le comte Durrieu communique des photographies qu'il a reçues de Rome, grâce à l'intermédiaire du P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque apostolique, et reproduisant certains feuillets du manuscrit de la traduction française du *Décaméron*, dont il a entretenu l'Académie à la séance du 7 mai.

28 mai. M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Cavvadias sur les fouilles accomplies à Céphallonie. M. Cavvadias a découvert douze grottes contenant quarante-sept tombeaux creusés dans le rocher. Les objets qu'ils renfermaient, fragments de ceinture, poignards, pointes de flèche, vases, sont en or, en bronze, en verre, en terre cuite; les uns sont mycéniens, les autres de fabrication indigène. Des squelettes et des crânes, découverte précieuse pour l'anthropologie, étaient en parfait état de conservation. Ces grottes paraissent avoir servi de sépulture du XVe au XIIe siècle av. J.-C. M. Cavvadias donne également des détails sur la disposition et les dimensions des tombes ainsi que sur les modes d'ensevelissement.

— M. Paul Viollet lit un mémoire sur les interrogatoires de Jacques de Molay, grand maître des Templiers.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Élection. L'Académie a élu le 27 mai M. MARCEL PRÉVOST, en remplacement de M. Victorien Sardou, décédé.

Un autre scrutin ouvert pour élire un membre en remplacement de S. E. le cardinal Mathieu, décédé, n'ayant pas donné de résultat, l'élection a été ajournée à une date ultérieure.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. MICHEL JAN DE GOEJE, correspondant depuis 1886, associé étranger depuis 1900, est décédé à Leyde le 17 mai.

Le premier prix Gobert (9,000 fr.) a été décerné à M. Delachenal, *Histoire de Charles V;* le second (1,000 fr.), à M. Caillet, *Histoire des rapports de la commune de Lyon avec les rois Charles VII et Louis XI.*

Le prix Saintour a été partagé ainsi : 1,500 francs à M. l'abbé Roussel, pour sa traduction du *Râmâyana ;* 500 francs au P. Antonin Janssen pour ses *Coutumes des Arabes au pays de Moab ;* 500 francs à M. Macler, pour son *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale;* 500 francs à M. François Martin pour son *Livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien.*

Le prix extraordinaire Bordin a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Ed. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord ;* 500 francs à M. le général de Beylié, *La Kalaa des Beni Hammad;* 500 francs à M. de Genouillac, *Matériaux pour servir à l'histoire de la société sumérienne;* 500 francs à M. Ch. Huart, *Les calligraphes et les miniaturistes de*

l'Orient musulman ; 500 francs à M. Lafuma, pour sa traduction du *Zohar.*

Le prix Prost (1,200 fr.) a été décerné à M. l'abbé Dorvaux, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz.*

ACADÉMIE DES SCIENCES

Délégations. M. Edmond Perrier a été délégué pour représenter l'Académie à l'inauguration du buste d'Alphonse Milne-Edwards, qui a eu lieu le 18 mai dans la galerie de zoologie du Muséum d'histoire naturelle.

— Le président de l'Académie et MM. Bornet, Guignard, Chatin et Delage ont été délégués pour la représenter à l'inauguration de la statue de Lamarck qui a eu lieu au Muséum le dimanche 13 juin, sous la présidence de M. le Président de la République.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. ÉMILE MICHEL, membre libre depuis 1892, est décédé à Paris le 23 mai.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. ERNEST NAVILLE, associé étranger depuis 1885, est décédé à Genève.

Délégation. M. Émile Levasseur a été délégué pour représenter, le 11 juillet, l'Académie à l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Octave Gréard, dans le square de la Sorbonne.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 6 novembre 1907. A. Musil, *Inscriptions grecques de l'Arabie Pétrée.* Pour la plupart, épitaphes et textes chrétiens d'époque byzantine. Un fragment peut se rapporter à 99 après J.-C. À noter les deux textes suivants : 1° À Sik en-Namala : *τὰ ϖάντα Νίρου ἐπιτρόπου σπουδῇ ἔτους τι'* (2 av. J.-C.); 2° 'Abde : *Ἀγαθῇ τύχῃ.* Ζεῦ Ὀϐόδα *βοήθει* Εἰρηναίῳ *οἰκοδομοῦντι ἐπ' αἰσίοις τὸν ϖύργον, ἔτο(υς) ρπη'* (293 après J.-C.), *διά* Οὐαέλου *οἰκοδόμου* Πετρείου *καὶ* Εὐτύχους. — J. Cornu, *Contributions à la métrique latine : 1° Accentus anima versus :* cette thèse est fondée sur des analyses de l'hexamètre, principalement sur l'étude du 3ᵉ et 4ᵉ pied; un appendice est consacré à la forme du 4ᵉ pied dans Virgile et dans Ovide. 2° *« Armáque » et « àrmentáque » dans l'hexamètre.* Le type *armáque* au 5ᵉ pied est lié à l'emploi de la césure bucolique. Le type *àrmentáque* se trouve après la césure, penthémimère ou hepthémimère, rarement devant la césure bucolique. 3° *L'hexamètre de 14 syllabes dans les énigmes en six vers.* Supplément à l'étude de W. Meyer et spécialement discussion des césures. — J. Kvačala, *Thomas Campanella et Ferdinand II.* Ils furent mis en rapport par le célèbre philologue Kaspar Scioppus. Ferdinand chercha, à plusieurs reprises, à rendre service à Campanella, surtout lors de son emprisonnement à Naples, dont la réalité n'est plus contestable. Au fond de l'esprit de Campanella se trouvaient l'idée patriotique italienne et l'espoir d'un âge d'or où le monde retrouverait son unité.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUILLET 1909.

AUX PAYS DE MOAB ET D'EDOM.

Alois Musil. *Arabia Petraea : I, Moab ; II, Edom* (2 vol.) ; III, *Ethnologischer Reisebericht*. Quatre volumes in-8°, xxiii–443, xii–343, x–300, xvi–550 pages ; cartes et figures. — Vienne, Hölder, 1907 et 1908.

Alois Musil. *Karte von Arabia Petràea*. — Vienne, Hölder, 1906.

Ḳuṣejr ʿAmra, publié par l'Académie Impériale des Sciences. Deux volumes grand in-4°, x–238 pages, 1 carte et 41 planches. — Vienne, Impr. I. et R. de la Cour et de l'État, 1907.

Antonin Jaussen. *Coutumes des Arabes au pays de Moab*. In-8°, xi–448 pages et 9 planches. — Paris, Lecoffre, 1908.

PREMIER ARTICLE.

Il y a vingt ans, les pays de Moab et d'Edom passaient pour à peu près inabordables. En 1888, je vis à Jérusalem le photographe Bonfils, qui rapportait de Kerak trois ou quatre clichés pour lesquels il avait risqué sa vie. Dès lors, les efforts du Gouvernement ottoman pour protéger la route du pèlerinage, les travaux des missionnaires, l'affluence croissante des voyageurs en Terre Sainte, tout a contribué à rouvrir l'accès de cette région, qu'un chemin de fer traverse aujourd'hui dans toute sa longueur. La conquête scientifique a côtoyé le réveil économique. Il suffit de rappeler les relevés du Palestine Exploration Fund, la découverte de la mosaïque de Mâdaba, les explorations de l'École biblique de Jérusalem, les voyages de MM. Brünnow et de Domaszewski et leurs beaux volumes sur la *Provincia Arabia*, dont M. Clermont-Ganneau a rendu compte ici-même [1], enfin les travaux de MM. Musil et Jaussen, auxquels sont consacrés les pages suivantes.

[1] Voir *Journal des Savants*, 1904, 668 et suiv. ; 1906, 50 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

I

La topographie. — De 1896 à 1902, M. Musil a parcouru plusieurs fois la Palestine, la Transjordane et la Syrie centrale, en portant son principal effort sur la région située à l'est et au sud de la Mer Morte. Peu à peu, l'œuvre ébauchée sur divers points se précisait, se complétait par des itinéraires intercalés. Enfin l'explorateur pouvait publier, d'après un plan méthodique, les matériaux recueillis au cours de ces sept années. La carte et les quatre volumes consacrés à l'Arabie Pétrée ne représentent qu'une partie de son labeur d'écrivain. M. Musil a publié plusieurs mémoires dans les travaux de l'Académie de Vienne et dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes;* enfin il est le principal auteur du bel ouvrage publié par l'Académie et qu'on étudiera tout à l'heure. Commençons par l'*Arabia Petraea.*

La préface du premier volume est singulièrement instructive. On y voit l'auteur conduit, par le tour scientifique de son esprit, à préférer à des équipées brillantes, pour lesquelles il possédait toutes les qualités d'endurance et d'énergie, l'exploration méthodique, plus modeste mais plus féconde, d'une région nettement circonscrite. Puis elle le montre aux prises avec les difficultés de la préparation technique. Ces difficultés, que l'auteur de ces lignes connaît par expérience, dévoilent une lacune dans notre enseignement universitaire. Sans doute, un savant de cabinet peut apprendre à manier le crayon, la boussole, le compas, le théodolite, la chaîne d'arpenteur, le baromètre et la chambre noire. Mais que d'efforts tardifs et de faux pas lui seraient épargnés si nos établissements d'instruction supérieure étaient plus largement ouverts aux méthodes pratiques de relevés en campagne, si nos jeunes universitaires, allégés d'un bagage encombrant d'érudition souvent suspecte, pouvaient s'initier, dès l'école, aux procédés des ingénieurs, des architectes et des topographes! Ce qu'il nous faut avant tout, ce sont de bonnes méthodes d'observation, des relevés exacts dans tous les domaines de la science. Hâtons-nous de moissonner pendant qu'il en est temps et laissons les théories à nos successeurs, en nous attachant à leur léguer des matériaux de premier choix. M. Musil a connu l'angoisse qu'engendre, au départ, le sentiment d'une insuffisante préparation; au retour, la mise au point de documents incomplets. Ce malaise, dont il ne fait pas mystère, est un sûr garant de la valeur de ses informations. On les appréciera d'autant plus que l'explorateur voyageait sans aucun

confort, vivant à la dure, toujours sur le qui-vive et cachant quelques instruments dans les fontes de sa selle.

Il y a deux manières de voyager en Transjordane. On peut s'adjoindre un gros convoi de tentes, de bagages, de serviteurs et de bêtes de somme. C'est le moyen le plus confortable, mais aussi le plus coûteux, le plus encombrant; il multiplie les chances d'incidents, en attirant l'attention, en provoquant les soupçons et les convoitises. Favorable aux recherches d'archéologie, qui veulent un matériel technique, du temps, un œil frais et un esprit dispos, il est moins propre aux études de linguistique et d'ethnographie, parce qu'il écarte le contact avec les indigènes. On peut, comme M. Musil, sacrifier tous les *impedimenta* et se borner au strict nécessaire; c'est le parti le plus économique. On voyage alors avec une grande liberté d'allures; mais il faut beaucoup d'énergie physique et morale pour travailler avec profit dans ces circonstances. Traverser l'Arabie sur un chameau est un tour de force inutile si l'on revient les mains vides. M. Brünnow, qui est bon juge, a proposé un moyen terme, celui d'une expédition largement outillée, opérant sur une ligne choisie dans une région sûre et pourvue d'eau, et détachant, à chaque étape importante, une colonne volante pour explorer les régions inaccessibles à la caravane entière [1].

Ce premier volume est consacré au pays de Moab de l'Ancien Testament, c'est-à-dire à la région située à l'est du Jourdain et de la Mer Morte, entre le Wâdi Zerqa ʿAmmân au nord et le Wâdi Ḥesa au sud; cette région correspond principalement aux pays actuels de Belqa et de Kerak. A une introduction sur la topographie générale succèdent les itinéraires de Musil, disposés dans l'ordre chronologique et rayonnant pour la plupart de Kerak et de Mâdaba. Parmi les localités visitées, décrites et illustrées par de bonnes gravures, d'après les croquis et les photographies de l'auteur, je me borne à signaler en note celles qui intéressent plus spécialement l'archéologie [2].

[1] Voir *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XXI, 355.

[2] Pour simplifier la transcription des noms propres, je supprime l'article arabe et quelques signes conventionnels superflus dans un compte rendu sans prétention philologique. Dans les listes suivantes, la première citation entre parenthèses se rapporte au livre de Musil et la deuxième, précédée d'un B, à celui de Brünnow, *Provincia Arabia*.

Bsheir (I, 30; B. II, 49); Quṭrâni (38; B. II, 84); Kerak (45, 359; B. *passim*); Dhât Râs (80, 321; B. I, 61); Mhayy (81; B. I, 70); Ḥammân Zerqa Mâʿîn (95); Umm Raṣâṣ (109; B. II, 63); Mâdaba (113); Khirbet Rabba (155, 370; B. I, 54); Qaṣr Ṭûba (177, 305); Muwaqqar (190; B. II, 182); Mshatta (196; B. II, 105); Quṣair ʿAmra (220, 276); Quṣair ʿUweined (287); Qaṣr Kharâni (291); ʿUyûn Mûsa (341); Dhîbân (377); Ḥesbân (384).

Les deux volumes de la deuxième partie sont consacrés au pays d'Edom de la Bible, dans le sens le plus étendu, c'est-à-dire la région comprise entre la Mer Morte, la Méditerranée, le golfe de ʿAqaba et le désert à l'est de Maʿân. Ce vaste territoire est divisé en deux moitiés par le sillon de ʿAraba. À l'ouest s'étendent les plaines cultivables de la Nuqra, et plus au sud, le désert de sable que les Arabes appellent, d'un terme pittoresque et saisissant, « la mer sans eau ». À l'est s'ouvre le pays de Khôr de la Bible, qui porte aujourd'hui plusieurs noms régionaux, de langue arabe. À une introduction sur la topographie générale succèdent les itinéraires dans l'ordre chronologique, rayonnant autour de Tfîle, de Petra, de Mâʿân, de Ghazza, de ʿAqaba, etc. Parmi les localités visitées, décrites et illustrées, je me borne, ici encore, à signaler en note celles qui renferment les ruines les plus intéressantes [1].

Il est impossible d'analyser ici, même sommairement, les travaux topographiques de Musil. Je me borne à signaler leur valeur et leur nouveauté, notamment en ce qui concerne les deux régions, presque inconnues avant lui, qui s'étendent, l'une à l'ouest du sillon de ʿAraba, l'autre à l'est de la route du pèlerinage et du nouveau chemin de fer de Médine. Ceux qui n'auront pas le temps d'étudier ces trois volumes trouveront dans les deux introductions des aperçus généraux sur le système orographique et hydrographique, les produits minéraux et agricoles, les voies de communication du Moab et de l'Edom. Je les renvoie encore aux tableaux d'itinéraires et aux index placés à la fin des volumes. Ces index renferment un grand nombre de noms de lieu classés par langue (arabes modernes, hébreux, syriaques, grecs, latins, francs, arabes anciens). On a contesté l'exactitude de certaines orthographes et de certaines identifications [2]; quelle que soit la valeur de ces critiques, nul ne pourra désormais étudier l'histoire et la géographie de la Transjordane et de l'Arabie Pétrée sans avoir recours aux volumes de Musil. On peut regretter qu'il ait rédigé son texte dans l'ordre chronologique des itinéraires; il en résulte un certain décousu dans le plan topographique de l'ouvrage. Un grand nombre de localités visitées à plusieurs reprises sont décrites en plusieurs endroits. Ce désordre apparent, auquel les index

[1] Qaṣr Daushak (IIa, 37: B. I, 97); Wâdi Mûsa et Petra (41 à 150 et carte générale de Petra; B. I, 125 à 428); Khirbet Feinân (278); Shaubak (325; B. I, 113); Kseife (IIb, 18); Kornûb (21); Sbeiṭa (IIa 190, IIb 26); Rḥeibe (73); ʿAudja (86); ʿAbde (93 à 150).

[2] Voir notamment Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XXI, 293, 368 et suiv.; Reckendorf, dans *Orientai. Litteratur-Zeitung*, juin 1907, col. 321; Moritz, dans *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph*, III, 397, n. 2.

ne remédient qu'imparfaitement, est d'autant plus sensible qu'à part les titres d'itinéraires, ces trois gros volumes ne renferment ni titres de chapitre, ni têtes de page, ni noms en vedette. Les notes, reléguées à la fin des chapitres, seraient plus accessibles au pied des pages[1]. Mais le lecteur que ne rebuteront point ces légers vices de forme sera récompensé par l'intérêt du récit; le talent descriptif de l'auteur donne à mainte page une véritable valeur littéraire.

La grande carte, publiée à part et qu'on regrette de ne pas trouver dans l'un des volumes de l'*Arabia Petraea*, comprend trois feuilles au 1/300.000ᵉ, embrassant la région comprise, de la Mer Morte au golfe de ʿAqaba, entre le 34ᵉ et le 37ᵉ degré de longitude Est de Greenwich. La seule partie de cette région qui fût assez bien connue jusqu'ici est la zone qui longe à l'est la Mer Morte et le sillon de ʿAraba, avec les plateaux de Moab et d'Edom, le *limes* romain, la route du pèlerinage et les grands sites archéologiques de Ḥesbân, Mâdaba, Dhibân, Kerak, Shaubak et Petra. Il est instructif de comparer, sur ce point, la carte de Musil avec celles de Brünnow[2]. Celles-ci s'étendent de Ḥesbân et de Muwaqqar au nord, jusqu'à Maʿân et Ṣaqada au sud, un peu au delà de Petra. Sur toutes les lignes de ses itinéraires, reproduits au 1/100.000ᵉ, les relevés de Brünnow sont plus précis et plus détaillés que ceux de Musil. Ce qui donne le plus de valeur à la carte de ce dernier, c'est d'abord la grande richesse de la toponomastique; c'est, en particulier, le dessin topographique des régions qui enveloppent cette zone centrale à l'est, au sud et à l'ouest; c'est, en général, la méthode des itinéraires croisés qui lui a permis de construire, non de simples routiers, mais une carte de surface à réseau trigonométrique, basé sur un grand nombre de recoupements au théodolite et à la planchette. Sans doute, cette méthode n'était pas sans danger; on peut se demander si les routiers de l'auteur étaient assez serrés pour autoriser un travail aussi considérable. Très consciencieusement, il en a publié le réseau trigonomé-

[1] Les index ne sont pas exempts d'erreurs et de lacunes. Parmi les sources de toute époque citées dans les notes, on regrette de ne pas voir figurer plus souvent les manuels de chancellerie égyptiens, du moins ceux de ces ouvrages qui ont été publiés, tels que le *Taʿrîf* de Shihâb al-dîn ʿUmari (xivᵉ siècle) et la *Zubda* de Khalîl Ẓâhiri (xvᵉ siècle); cf. aussi Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XXI, 357, 372.

[2] Voir Brünnow, *Provincia Arabia*, I, et dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 356; cf. Becker et de Gœje, dans *Zeitschrift für Assyriologie*, XX, 356 et 461 et suiv.; Vincent, dans *Revue biblique*, 1907, 278 et suiv., et la réplique de Musil, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 163 et suiv.

trique sur une feuille annexée à son troisième volume [1]. Le nombre des points fixés est considérable. Toutefois, en comparant ce réseau à la grande carte exécutée à l'Institut géographique militaire de Vienne, on constatera, sur celle-ci, certaines faiblesses que l'excellente facture du dessin lithographique ne réussit point à masquer entièrement [2]. Peut-être eût-il été plus sage de se borner à construire les routiers combinés et à les reproduire par un procédé photo-mécanique. Ces légères critiques diminuent à peine l'éloge que mérite un si beau travail.

II

L'archéologie. — Au point de vue archéologique, les régions explorées par Musil forment trois zones parallèles, de l'ouest à l'est. La première s'étend au sud de Bîrsebaʿ et à l'ouest du sillon de ʿAraba; la deuxième comprend les plateaux de Moab et d'Edom, à l'est de la Mer Morte et du sillon de ʿAraba jusqu'à la route du pèlerinage; la troisième embrasse les régions désertes situées à l'est de cette route et entièrement livrées aux nomades.

La deuxième zone, la mieux connue jusqu'ici, renferme les ruines de Qaṣr Bsheir, Quṭrâni, Kerak, Dhât Râs, Mḥayy, Umm Raṣâṣ, Mâdaba, Rabba, Dhîbân, Ḥesbân, Daushak, Petra, Feinân et Shaubak. La plupart de ces localités ont été explorées très soigneusement par MM. Brünnow et de Domaszewski, dont les relevés peuvent être considérés comme à peu près définitifs. Dans cette même zone, ils ont étudié d'autres ruines, telles que les camps romains de Qasṭal, de Ledjdjûn et d'Odhruḥ, que M. Musil n'a visités qu'en passant [3]. Bien que les matériaux recueillis par ce dernier, notamment à Petra [4], soient loin d'être négligeables, je me borne à les signaler, parce qu'on ne saurait en parler sans avoir recours au magnifique ouvrage de Brünnow, qu'il ne peut être question d'analyser ici. En revanche, je voudrais attirer l'attention du lecteur sur les deux autres zones, où les explorations de Musil, à part quelques exceptions, sont entièrement nouvelles.

Les localités décrites par Musil dans la première zone s'échelonnent

[1] *Uebersicht des Dreiecknetzes der Karte Arabia Petraea*, au 1/1,000,000°.

[2] Ainsi la vaste région de Djafar, à l'est de Maʿân, que ne traverse aucun des itinéraires. Il eût décidément mieux valu la laisser en blanc que de la couvrir de tous ces wâdis convergents dont la régularité, flatteuse à l'œil, ne saurait être naturelle.

[3] Voir *Arabia Petraea*, I, 29, 232; IIa, 151, etc.

[4] *Ibidem*, IIa, 41 à 150, fig. 5 à 121 et carte.

dans la région située au sud-ouest de la Mer Morte. Quelques-unes de ces ruines avaient été signalées avant lui et plusieurs ont été explorées, depuis, par les PP. Savignac, Vincent et Jaussen[1]. Voici la liste sommaire des principales découvertes de M. Musil :

À Kseife (IIb, 18 et suiv.), deux basiliques;

À Kornûb (21 à 27), une enceinte flanquée de tours carrées; deux basiliques à trois nefs, avec colonnes à chapiteaux, une et trois absides;

À Sbeiṭa (26 à 44), une importante enceinte avec portes et tours; des citernes; des maisons; trois églises à trois nefs et trois absides, dont l'une possède un narthex et deux chapelles à une abside (fig. 20 et suiv.);

À Meshrefe (44 et suiv.), une enceinte avec tours; une église à une abside;

À Rḥeibe (73 à 83), une enceinte avec portes; au sud de la ville, un édifice voûté renfermant des bains dont les aménagements sont encore visibles;

À ʿAudja (86 à 102), une enceinte avec portes et tours; une citadelle; un grand caravansérail; plusieurs réservoirs; une basilique à trois nefs et trois absides, avec un narthex et une chapelle à narthex et à une abside;

À ʿAbde (35, 94 à 150), une enceinte; une grande citadelle, avec portes et tours; une acropole; deux églises à une et trois nefs, précédées d'un atrium; des citernes; des maisons; des rues; un important camp romain du type d'Odhruḥ et de Ledjdjûn[2]; une vaste nécropole de tombeaux creusés dans le roc, en forme d'hypogée à cour centrale, entourée de caveaux; enfin, à l'ouest de la ville, un bâtiment voûté pareil aux thermes de Rḥeibe[3].

En résumé, ce groupe de ruines assez homogène offre des vestiges d'une époque syrienne primitive; d'autres plus nombreux de l'époque romaine et nabatéenne; d'autres, plus abondants encore, de l'époque chrétienne (j'évite à dessein le terme équivoque de *byzantin*), et quelques

[1] Voir les intéressants rapports illustrés publiés dans *Revue biblique*, 1904 et 1906, avec la maigre littérature sur les explorations précédentes de ʿAbde. Le travail des savants dominicains français a paru avant l'ouvrage de Musil, mais l'exploration de ce dernier est antérieure à celle de l'École biblique.

[2] À part quelques détails sans importance, le plan de ce *castrum* publié par Musil (fig. 88) offre une remarquable concordance avec celui que les savants dominicains ont donné dans *ʿAbdeh*, 12 (extrait de *Revue biblique*). J'ajoute que l'inscription coufique publiée par ces derniers, *op. cit.*, 30, renferme des fragments du Coran, chap. CXII à CXIV.

[3] La plupart des ruines de ʿAbde ont été publiées aussi par les savants dominicains.

traces des époques arabe (omayyade?) et latine (franque). Les procédés de construction, notamment dans les ruines chrétiennes, rappellent ceux des ruines du Ḥaurân et de la Syrie du Nord. On y observe, notamment, le même emploi systématique d'arcs parallèles en pierre comme supports des couvertures, faites aussi de dalles en pierre [1]. Cette analogie de procédés s'explique par la nature des matériaux de construction : partout absence de bois et abondance de bonne pierre.

Si les ruines des deux premières zones appartiennent surtout aux époques romaine, chrétienne et latine, les monuments de la troisième forment un groupe absolument distinct au point de vue de leur âge et de leur destination. Pour ne pas surcharger cette étude, je néglige les ruines de moindre importance découvertes par Musil et celles qui lui ont été signalées dans la même région, mais qu'il n'a pas encore réussi à visiter [2]. Je me borne à nommer les cinq principales : Mshatta, à l'est de Mâdaba et de la route du pèlerinage ; Muwaqqar, à 15 kilomètres au nord-est de Mshatta ; Kharâni, à 44 kilomètres à l'est de Mshatta ; Quṣair ʿAmra, à 17 kilomètres au nord-est de Kharâni ; enfin, bien loin au sud-est de ce premier groupe régional, Ṭûba, à 70 kilomètres à l'est de Quṭrâni, station de la route du pèlerinage située à l'est de Kerak et de Ledjdjûn.

De Mshatta je ne dirai rien ici. Ce monument unique a beaucoup fait parler de lui depuis quelques années et la description de Musil (I, 196 et suiv., fig. 83 à 92) n'apporte rien d'essentiellement nouveau. Sur un point toutefois l'opinion du savant autrichien est fort importante : je veux parler des analogies entre Mshatta et Ṭûba, qu'il expose avec une singulière compétence (200), puisqu'il est le seul explorateur qui ait atteint jusqu'ici cette dernière ruine; j'y reviendrai plus loin [3]. Beaucoup plus importante est la description de Ṭûba (180 à 188, 309). Cette ruine, perdue dans la dépression déserte du Wâdi Ghadaf, comporte une grande enceinte rectangulaire, bâtie en calcaire blanc et flanquée de tours semi-circulaires. Deux portes commandées par des saillants carrés donnent accès dans une vaste cour centrale, autour de laquelle sont disposés des groupes symétriques de courettes et de chambres voûtées en berceau de briques (fig. 60 à 70). Les analogies avec Mshatta sont dans le plan général, dans la disposition et la forme des tours et des bâtiments intérieurs, dans les matériaux et les procédés

[1] Voir surtout les relevés de M. de Vogüé et de l'expédition américaine. — [2] M. Musil est reparti pour la Syrie dans l'automne de 1908. — [3] Voir le paragraphe IV de ce mémoire.

de construction, enfin dans le style du décor sculpté sur la pierre, lequel, bien que beaucoup moins riche qu'à Mshatta, forme un des traits les plus saillants de ce curieux édifice [1].

Muwaqqar (190 et suiv., 211) comprend un palais ou château, un réservoir et une construction composée de trois salles allongées, voûtées en berceau et communiquant par une série de passages en plein cintre. Le palais a une enceinte rectangulaire en pierre, flanquée de tours rondes ou carrées, dont la face orientale repose sur une substruction formée par une rangée de voûtes en berceau, qui portaient une colonnade. Des chapiteaux richement sculptés et d'autres morceaux décoratifs, notamment une pierre ornée d'une croix dans un cercle, gisent sur le sol (fig. 71 à 82). Cette ruine a été visitée et décrite aussi par M. Brünnow [2].

Kharâni (290 et suiv.) est un petit château, mieux conservé que les précédents, bâti sur un plan carré. Les murs extérieurs, en moellons alternant avec des lits de moellons plus petits et de briques, sont renforcés par des tours semi-circulaires. Sur la face nord, une porte s'ouvre au fond d'une haute arcade, percée dans un saillant de forme ellipsoïde, et donne accès, par un vestibule, dans une cour carrée, entourée d'une série d'appartements symétriques, disposés au rez-de chaussée et au premier étage, et composés chacun de plusieurs pièces voûtées en berceau. Je passe sur certains détails et sur la restitution un peu hasardée des parties supérieures de cet édifice [3], pour noter sa ressemblance avec Mshatta et Ṭûba, sinon dans le plan général, du moins dans l'emploi des saillants semi-circulaires, dans l'aménagement et la construction des appartements voûtés et dans certains détails de sa décoration architecturale d'ailleurs très sobre. Récemment, Kharâni a été visité et décrit par M. Moritz, qui y a relevé une inscription arabe inédite [4].

ʿAmra (222 et suiv., 276 et suiv.) ne ressemble à aucun des châ-

[1] Quelques fragments de ce décor, rapportés par Musil et conservés aujourd'hui au Musée Frédéric, à Berlin, ont été publiés dans *Kuṣejr ʿAmra*, fig. 127 à 130.

[2] Elle a été découverte par Hill et signalée par lui dans *Palestine Exploration Fund, Quarterly*, 1896, 30 et suiv., sous le nom bizarre de Umm Moghr. Les relevés de Brünnow ont paru un peu avant ceux de Musil, dans *Provincia Arabia*, II, 182 et suiv.; cf. son compte rendu de *Kuṣejr ʿAmra*, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 269, 283, 291, et Moritz, dans *Mélanges de la Faculté orientale*, III, 418.

[3] Cf. Moritz, *op. cit.*, III, 421.

[4] Voir *op. cit.*, III, 420 et suiv.; je reviendrai plus loin sur cette inscription. Kharâni a été découvert aussi par Hill; voir *Palestine Exploration Fund, Quarterly*, 1896, 33 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

teaux décrits jusqu'ici. Je passe sur les constructions secondaires qui l'entourent pour me borner à décrire rapidement l'édifice principal (fig. 96 à 105). Il se compose de deux parties : une salle et un bain. La salle comprend trois nefs parallèles voûtées en berceau et communiquant sous deux grands arcs en plein cintre. Une entrée s'ouvre dans le petit côté nord de la nef centrale, qui se termine au sud par une niche à fond plat. Les deux nefs latérales se prolongent du même côté par une chambre en forme d'abside. À en juger par son plan et par les peintures qui la décorent, cette partie paraît avoir été une salle du trône. Le bain, attenant à la salle à l'est, se compose d'une succession de trois chambres voûtées en berceau, en arêtes et en coupole, précédées d'un vestibule non voûté. Le caractère balnéaire de cette construction ressort des peintures qui la décorent, des traces très visibles d'un tuyautage pour la circulation de l'eau, provenant d'une citerne voisine, enfin de la comparaison de son plan avec celui des thermes retrouvés par Musil à Rḥeibe et à ʿAbde [1]. L'appareil des murs est en blocs de calcaire rougeâtre, soigneusement dressés et sans revêtement à l'extérieur. À l'intérieur, le sol était partie en mosaïque, partie en dalles de marbre; le bas des murs était lambrissé de marbre. Partout ailleurs, les murs et l'intrados des voûtes sont couverts d'un enduit qui sert de support à des peintures assez bien conservées, dont il sera question plus loin (fig. 118 à 124). Depuis Musil, ʿAmra a été visité par M. Moritz [2].

Telles sont, aussi brièvement résumées que possible, les principales trouvailles archéologiques de Musil. Dans son *Arabia Petraea*, il se borne essentiellement à faire œuvre descriptive. Quant aux problèmes généraux soulevés par ses découvertes, l'auteur ne les aborde ici qu'en passant, avec une extrême prudence qui fait honneur à sa modestie et à son sens critique. Mieux que tout autre, il sent que l'heure n'est pas venue de porter sur elles un jugement définitif et je ne demanderais pas mieux que de suivre son exemple. Mais la retentissante découverte de ʿAmra et les travaux des savants viennois, suivant de près la discussion soulevée par le problème de Mshatta, ont fait naître un grand conflit d'hypothèses qu'il est impossible de passer sous silence, sous peine de rester trop incomplet. Pour alléger la discussion de tout ce qui n'est pas essentiel, je la bornerai d'emblée aux deux questions suivantes : l'âge et le milieu [3] de ʿAmra; l'âge et le milieu de Mshatta et des châteaux du même groupe. Si je commence par ʿAmra, c'est pour relier

[1] Voir plus haut, 299.

[2] Voir *Mélanges*, III, 424 et suiv.

[3] Par *milieu*, j'entends d'une part l'appartenance historique, c'est-à-dire

directement au compte rendu de l'*Arabia Petraea* celui du bel ouvrage publié sous les auspices de l'Académie de Vienne; c'est aussi parce que le double problème de l'origine de cet édifice étant à peu près résolu, il faut nécessairement passer par ʿAmra pour revenir à Mshatta.

III

ʿAmra, un monument syrien et une résidence omayyade. — Au cours de ses premiers voyages, Musil apprend de ses amis bédouins l'existence, dans une région dangereuse du désert, d'un château mystérieux décoré de peintures. En 1897, il cherche vainement à l'atteindre. L'année suivante, l'Académie de Vienne le renvoie en mission en Syrie. Après mille difficultés, il arrive au campement des Banû Ṣakhr, guidé par deux Bédouins de cette tribu, qui l'avaient rejoint à Mâdaba. Il visite avec eux les châteaux de Ṭûba, Muwaqqar, Mshatta et Kharâni; puis, à la faveur d'une razzia des Banû Ṣakhr contre les Banû Shaʿlân, il réussit à atteindre ʿAmra. Il met pied à terre, jette un coup d'œil sur l'étrange édifice, entrevoit ses peintures et s'apprête à le photographier. Soudain retentit le cri d'alarme : l'ennemi! Les cavaliers rejoignent à la hâte le gros des Banû Ṣakhr et la retraite commence. En 1900, armé de nouveaux crédits, Musil retrouve ses fidèles Bédouins à Mâdaba et, profitant d'un armistice entre les deux tribus ennemies, il se rend en toute hâte à ʿAmra, par Muwaqqar et Kharâni. Durant trois jours, il relève, dessine et photographie, sans cesse en alerte, car la région reste fort dangereuse. Lorsque ses compagnons, à bout de courage, le forcent à la retraite, il peut rapporter en Europe un plan du château et de ses abords, une collection de clichés et une description sommaire des chambres et de leurs peintures[1].

Cette fois, l'Académie prit l'affaire au sérieux. Sur le rapport d'une commission désignée à cet effet, elle adjoignit à Musil un peintre de talent, prêt à risquer sa vie. En 1901, MM. Musil et Mielich rejoignent à Mâdaba leurs amis nomades et parviennent le 26 mai à ʿAmra. Les circonstances paraissent moins favorables que l'année précédente. Les Shaʿlân sont encore en paix avec les Ṣakhr, mais ces derniers

la personnalité du fondateur et, subsidiairement, la destination de l'édifice; de l'autre, le milieu d'art, ce que les Allemands appellent le *Kunstkreis*; il est difficile d'exprimer tout cela par un seul mot.

[1] Voir Musil, *Kuṣejr ʿamra und andere Schlösser östlich von Moab*, dans les *Sitzungsber. der phil.-hist. Classe* de l'Académie de Vienne, CXLIV, et divers mémoires et comptes rendus de ce premier rapport.

campent trop loin pour porter secours aux explorateurs, qui ont à redouter d'autres tribus et les nombreux *outlaws* du désert. Alors commence un travail de forçats, interrompu, dès le premier jour, par le rapt des chameaux de la petite caravane, entravé par une chaleur intolérable, par l'odeur infecte des cadavres déposés à l'entrée du château, par le voisinage de venimeux reptiles, par le souci de l'eau, qu'il faut aller chercher au loin, par les longues nuits sans sommeil, que traversent les cris d'animaux sauvages et les superstitieuses terreurs des Bédouins. Les explorateurs savent, par un rapport, qu'ils seront attaqués au bout de quelques jours. Sans perdre une minute, Musil organise le chantier, improvise des échafaudages, photographie et monte la garde, tandis que Mielich lave, calque et copie une à une les peintures, puis tente d'en détacher quelques fragments [1]. Ensemble, ils relèvent l'édifice et déblaient l'intérieur jusqu'au sol primitif. Enfin, le 9 juin, le travail le plus urgent est achevé et la caravane plie bagage, sûre d'être attaquée quelques heures plus tard. Musil pousse encore à l'est jusqu'au château de ʿUweined [2], sans pouvoir atteindre celui d'Azraq; puis ils reviennent ensemble par les châteaux déjà visités et rejoignent le campement des Ṣakhr à l'est de Petra.

Tels sont, brièvement résumés, les événements racontés en quelques pages par M. D. H. Müller, le président de la Commission nord-arabique, dans la préface du premier volume de *Ḳuṣejr ʿAmra*, et plus en détail par Musil, dans les trois premiers chapitres [3]. Son récit captive dès la première page et l'intérêt va croissant jusqu'à la fin. Après les Burkhardt, les Palgrave, les Burton, les Blunt, les Palmer, les Doughty, les Huber et les Euting, nous semblions un peu blasés sur les émotions du désert. Si tous ont vécu, comme Musil, la vie des Bédouins, j'en connais peu qui nous la fassent vivre avec une pareille puissance d'évocation. Chemin faisant, il raconte leurs campements, leurs migrations, réglées par les saisons, à la recherche de pâturages et d'abreuvoirs, leurs guerres intestines, leur état social, leurs naissances, leurs mariages, leurs funérailles, leurs idées religieuses et morales, l'économie de leurs troupeaux. Il note en arabe leurs chants [4], leurs aphorismes, leurs formules de

[1] Ces fragments sont aujourd'hui au Musée Frédéric, à Berlin, avec les morceaux décoratifs de Ṭûba, signalés plus haut, 301, n. 1.

[2] Sur ce château, voir aussi *Arabia Petraea*, I, 287 et suiv.

[3] *Die Auffindung von Ḳuṣejr ʿAmra; die Aufnahme des Schlosses; die Aufnahme der Wandgemälde.*

[4] Avec la notation musicale; voir les observations de Reckendorf, dans *Oriental. Litteratur-Zeitung*, juin 1907, col. 321.

salut, leurs cris de guerre, les noms de la faune et de la flore du désert. C'est en observateur à la fois impartial et sympathique qu'il parle des auxiliaires dévoués auxquels il doit le succès de ses entreprises. À de certains moments, le savant fait place à l'écrivain, qui donne un charme étrange à cette vie du désert, dangereusement et passionnément vécue. Voici les voyageurs travaillant avec une indomptable énergie, sous l'ardent soleil, l'oreille au guet, les muscles et les nerfs tendus jusqu'à la limite des forces humaines. Puis, quand la nuit magnifique de l'Orient a couvert le désert de ses voiles, les voici qui veillent encore, en proie à l'insomnie, harassés de fatigue, poursuivis par la plainte des hyènes et des chouettes, par l'obsession du danger prochain. Alors, dans la solitude et l'obscurité, les perceptions sensorielles surexcitées touchent à l'hallucination. Alors le cerveau primitif du Bédouin voit surgir partout les génies malfaisants du désert : le feu d'un campement lointain jette un rapide éclair : c'est un djinn, dont la chevelure flambe dans la nuit. Un bruissement doux caresse leur oreille : c'est la musique des esprits errant dans les ténèbres; oui, sous leurs pieds surgira tout à l'heure, à n'en pas douter, le *ghûl* ou sorcier de la ruine. L'étrange psychologie du désert se révèle ici, en quelques pages d'une rare beauté, à ceux que captive la genèse des croyances et des superstitions.

Le chapitre suivant[1] nous ramène en pleine érudition, mais une érudition singulièrement affinée par les souvenirs vécus. L'auteur étudie la topographie de la région de ʿAmra, la configuration de son sol, son climat, son hydrographie, ses voies de communication, bref, toutes les conditions d'existence faites aux habitants du désert de Moab. Ces conditions n'ont guère changé depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce qui change, ce sont les rapports sociaux et économiques entre les nomades et les sédentaires voisins, dont les premiers ne sauraient se passer pour les échanges indispensables à leur vie précaire. Que ces voisins appartiennent à un État fortement administré, alors ces rapports se doublent de relations politiques. Tous les empires qui ont possédé la Syrie, l'Égypte ou l'Arabie ont eu leur « politique bédouine », dont les changeants aspects se ramènent, en dernière analyse, à l'un de ces deux programmes : ou bien ils ont imposé de force aux nomades les lois d'un État basé sur l'agriculture; alors ils n'en ont tiré qu'une soumission feinte, pleine de menaces et de révoltes aux heures de faiblesse et de décadence; ou bien ils ont gagné leurs chefs par des honneurs et

[1] *Zur Topographie und Geschichte der Gebiete von ʿAmra bis zum Ausgang der Umajjâden.*

de l'argent, en leur laissant administrer leurs tribus suivant les lois propres à la vie nomade, et cette politique a produit d'heureux fruits. Ainsi naquirent à certaines époques, sur les confins du pays cultivé et du désert, ces petits royaumes de nomades à demi sédentarisés, dont les plus connus sont les Nabatéens païens de l'époque romaine et les Ghassanides chrétiens de l'époque byzantine.

Ces vues générales, qui pourraient intéresser nos gouvernements en charge de colonies et de protectorats, prennent une singulière ampleur sous la plume de l'explorateur, guidée par ses souvenirs personnels. Je ne m'attarderai pas à y relever quelques hardiesses et quelques invraisemblances historiques[1]. J'ai hâte d'aborder la question que l'on sent dominer tout ce débat, parce qu'elle se rattache aux découvertes de Musil. Les Ghassanides se sont-ils assimilé la culture romaine au point d'échanger leur campement nomade, leur *ḥira*, contre des demeures permanentes? Quelques auteurs arabes nous ont transmis les noms de plusieurs châteaux ou palais ghassanides. À supposer que ces traditions soient exactes, quel était le style de ces constructions? Des rapports de ces princes avec Byzance et avec les Lakhmides de Mésopotamie Musil conclut que ce style devait offrir un mélange d'éléments hellénistiques et persans. Il paraît admettre qu'une partie des châteaux explorés par lui peut être l'œuvre des Ghassanides; mais sur ce point, il garde une prudente réserve[2]. C'est que son cours d'histoire n'est point achevé. Il lui reste à raconter comment, après la conquête musulmane, les Omayyades se substituèrent aux Ghassanides.

Ce qui suit n'est pas, à proprement parler, l'histoire des Omayyades, mais plutôt un tableau de leur vie demi-nomade ou, si l'on veut, l'histoire de leur bédouinisme; voici, sans contredit, les pages les plus originales de *Ḳuṣejr ʿAmra*. Nous savions que la plupart des Omayyades furent des Arabes du bon vieux temps, amis de la chevalerie, de la chasse, du vin, des poètes, des chanteurs et des femmes, musulmans par nécessité plus que par tempérament[3]. Musil nous montre en eux des Arabes du désert, successeurs des Ghassanides bien plus que des

[1] Voir les observations présentées par Nöldeke, dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1907, LXI, 229, et Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 293 et suiv.

[2] Déjà dans son premier rapport, 47.

[3] Sur la *muruwwa* (chevalerie) et le *mulk* (autorité temporelle) des Omayyades, voir Goldziher, *Muhammedanische Studien*, II, 31; I, 13, et *passim;* Lammens, *Études sur le règne de Moʿawia Ier* (extrait des *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph*), 66 et suiv., 189 et suiv., et les sources citées.

empereurs byzantins. Ils ne se bornent pas à s'appuyer sur les Bédouins, jusqu'à Marwân II, qui, pour les avoir voulu mater, précipita la ruine de sa maison. La plupart d'entre eux mènent une vie demi-nomade. À peine Muʿâwiya a-t-il fondé la dynastie[1] que par une sorte d'atavisme de la *ḥîra* bédouine, ses successeurs, négligeant la capitale de l'empire, se transportent d'une résidence à l'autre[2]. Yazîd Ier est à Ḥawârîn; Marwân Ier, chez les Bédouins; ʿAbd al-Malik déménage, avec les saisons, de Damas à Ṣinnabra, de Baalbek à Djâbiya. Sulaimân s'établit à Ramla, Hishâm à Ruṣâfa. Walîd Ier, Yazîd II, Walîd II et plusieurs princes de leur famille séjournent dans la Belqa, c'est-à-dire sur le plateau et dans le désert de Moab. Les auteurs arabes nomment, parmi leurs résidences, plusieurs des châteaux retrouvés en Transjordane : Qasṭal, Muwaqqar, peut-être Ṭûba, si le nom d'Aghdaf, retrouvé dans ces auteurs, désigne le Wâdi Ghadaf, où gît Ṭûba[3]. Ils nomment aussi Bâyir et Azraq, deux châteaux que Musil n'a pas encore réussi à atteindre. Ils ne connaissent, il est vrai, ni ʿAmra, ni Mshatta, ni Kharâni; mais ces noms modernes correspondent peut-être à d'autres noms anciens. La scène de plusieurs anecdotes de la vie de Walîd II, notamment dans le *Kitâb al-Aghâni*, semble nous transporter à ʿAmra même et Musil n'est pas éloigné de conclure que là fut la résidence favorite de ce prince, dès avant son règne. Pourquoi se dérobe-t-il, au dernier moment, à la conclusion qu'on attend de son brillant plaidoyer et qu'il eût pu formuler avec les réserves dictées par les plus rigoureux scrupules scientifiques? C'est que son hypothèse, on va le voir, est en désaccord avec celle que l'analyse épigraphique suggère à M. de Karabacek. Il eût mieux valu, semble-t-il, l'avouer franchement que de laisser le lecteur sous la vague impression d'un malentendu.

Je passe sur les trois chapitres suivants, consacrés à l'architecture du château (Kropf), au relevé des peintures (Mielich) et à l'analyse chimique des couleurs (Pollak et Wenzel). Puis Wickhoff étudie, en *quatre* pages, le style des peintures. Sans doute, cette extrême concision lui est dictée par un fait que trahit un simple coup d'œil sur les planches de

[1] Voir maintenant la magistrale étude de Lammens, citée à la note précédente.

[2] Musil (145) note ce détail significatif que, chez les auteurs, les châteaux omayyades sont appelés des campements (*ḥîra*), comme les châteaux ghassanides. Sur la *bâdiya* ou villégiature au désert, chez les Omayyades, voir Lammens, *op. cit.*, 326 et suiv., 377 et suiv. Comparer le rôle effacé de Damas capitale omayyade à l'éclat extraordinaire de la Bagdad abbasside.

[3] Voir à la fin du paragraphe IV.

l'ouvrage : ces luxueuses chromotypies (pl. XV à XLI) reproduisent non des relevés intégraux, mais des restitutions soigneusement exécutées par Mielich, dans son atelier, d'après ses calques, ses notes et ses relevés de couleurs [1]. Il serait fort injuste d'en faire un grief aux explorateurs qui ont risqué leur vie et supporté mille souffrances dans le seul but d'enrichir la science. Ce qui paraît moins excusable, c'est que l'Académie n'ait cru devoir reproduire à titre de pièces justificatives, dans cet ouvrage où l'on n'a point épargné l'argent, ni les photographies originales des peintures publiées par Musil dans son premier rapport et dans son *Arabia Petraea*, ni les croquis cotés de l'édifice, que ne remplace nullement l'exécution brillante, mais un peu prétentieuse, des planches en couleurs consacrées au plan et aux coupes du château (pl. III à XIV) [2]. Il faut reconnaître qu'avec de pareilles données la tâche de Wickhoff était délicate; mais il est permis de regretter qu'elle n'ait pas été confiée à un savant mieux préparé, par ses études et son orientation scientifique, à tirer parti, pour l'histoire de l'art, de ces documents rares et singulièrement instructifs. Il est juste d'ajouter que la mort de Riegl (1905), qui fut un des plus fervents auxiliaires de Musil et qui s'était chargé de la critique (*kunsthistorische Bearbeitung*) des peintures, a privé l'Académie d'un précieux collaborateur. Mais sans sortir d'Autriche, on pouvait trouver, pour le remplacer, *the right man in the right place*, et je ne puis m'empêcher de prononcer ici, après d'autres critiques [3], le nom de M. Strzygowski. Malgré l'aversion que j'éprouve à mettre en cause un savant que la mort vient d'enlever à son tour, comment cacher à quel point la lecture du bref commentaire de Wickhoff a déçu mon attente? Il se borne à souligner le classicisme des peintures et à suggérer quelques rapprochements discutables avec Pompéi, Byzance et l'Italie médiévale. Leur style est classique, si l'on veut, en ce sens qu'il s'explique, à la rigueur, sans une influence orientale, persane ou mésopotamienne, du moins sans une influence *immédiate* [4]; mais alors il faut admettre que l'art syrien est un art classique. Si le jugement de Wickhoff n'avait pas été prévenu par cet éternel malentendu qui consiste à prendre Byzance et l'Italie pour la mesure de tous les produits de l'art méditerranéen, il eût trouvé sans peine, pour éclairer les peintures d'un

[1] Voir Müller (préface, IV et suiv.) et Wickhoff lui-même (203).

[2] Voir Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 271; Strzygowski, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1907, 733.

[3] Voir surtout le réquisitoire de Becker, dans *Zeitschrift f. Assyriologie*, XX, 376 et suiv.

[4] Voir Strzygowski, *Amra und seine Malereien*, 218 (cité plus loin).

château syrien, des comparaisons plus prochaines et plus décisives. Et l'on s'étonne qu'il ne fasse aucune allusion aux magistrales études de Strzygowski sur l'art hellénistique, ni aux écoles d'Antioche et d'Alexandrie, ni aux peintures de Palmyre, de l'Égypte et de l'Asie Mineure, ni aux mosaïques des mosquées de Damas et de Jérusalem, contemporaines des peintures de ʿAmra[1], ni à tant d'autres découvertes qu'aucun historien de l'art ne saurait ignorer plus longtemps. En réalité, architecture et peintures sont spécifiquement syriennes. Plan, matériaux, construction, aménagement et décoration, ʿAmra s'explique tout entier comme une résidence temporaire de ces califes à demi nomades, arabes par l'origine et les traditions, mais syriens par l'éducation, raffinés par la culture hellénistique à son déclin, très peu musulmans, dans le sens religieux de ce terme, en rapport avec les pays de l'Est méditerranéen bien plus qu'avec l'Orient de leur empire, cette Perse et cette Mésopotamie où la ferveur religieuse attise déjà le feu qui va les dévorer[2].

(*La suite à un prochain cahier.*)

Max van BERCHEM.

[1] Les mosaïques du calife ʿAbd al-Malik, à Jérusalem, ont été décrites par de Vogüé, *Temple de Jérusalem*, 84 et suiv. et pl. XXI. Celles du calife Walid Ier à Damas existaient encore en partie avant le déplorable incendie de 1893. Il eût été facile de les étudier alors; pourquoi ce travail n'a-t-il pas tenté les archéologues? Sans doute parce qu'il ne rentrait ni dans le cadre de l'archéologie *classique*, ni dans celui de l'archéologie *chrétienne;* Damas, ville arabe et musulmane, ne leur paraissait pas digne de leur sollicitude. Aujourd'hui que l'art *musulman*, dans la lueur d'une aube nouvelle, est à la veille de forcer l'attention des plus sceptiques, il n'est peut-être pas trop tard pour relever les mosaïques de Damas, dont les derniers débris, à ce qu'on m'assure, ont été conservés dans la restauration récente de la grande Mosquée des Omayyades. D'après Moritz, *op. cit.*, III, 425, la vue des peintures de ʿAmra lui a rappelé les fresques des vieilles églises de Damas.

[2] Voir les remarquables études de Strzygowski, *Amra als Bauwerk*, dans *Zeitschrift für Geschichte der Architektur*, I, 57 et suiv., *Amra und seine Malereien*, dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, neue Folge, XVIII, 213 et suiv., un compte rendu dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1907, 733, et quelques articles de journaux. Malgré leur concision, ces mémoires renferment les meilleures pages suggérées jusqu'ici par les problèmes d'art que soulève la découverte de Musil, et il faut espérer que le professeur de Graz en reprendra quelque jour l'étude détaillée; cf. la fin de ce paragraphe.

IMPRIMERIE NATIONALE.

FOUILLES ALLEMANDES À BOGHAZ-KEUI.

H. Winckler. Die im Sommer 1906 in Kleinasien ausgeführten Ausgrabungen. *Orientalistische Litteratur-Zeitung*, décembre 1906, p. 621-634. — Vorlaüfige Nachrichten über die Ausgrabungen in Boghaz-Köi im Sommer 1907. *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin*, n° 35, décembre 1907.

Depuis une quarantaine d'années, l'importance historique du peuple hittite apparaît chaque jour plus grande. Avant la publication de l'ouvrage de William Wright, *The empire of the Hittites*, personne n'avait songé à attribuer à ce peuple les inscriptions énigmatiques dont le premier exemplaire avait été trouvé vers 1870 à Hamath. Sayce, qui réunit en 1880 les inscriptions du même genre trouvées dans la Syrie du Nord et l'Asie Mineure, fit adopter cette attribution. M. Perrot, dans son *Histoire de l'Art*, passant en revue les monuments de l'Asie Mineure, montra la vaste étendue couverte par la civilisation hittite. Une chronique babylonienne récemment publiée par King (*Studies in eastern History*, III, 1907) nous apprend que les Hittites envahirent la Babylonie vers la fin du XIXe siècle avant notre ère. Il apparaissait de plus en plus que le noyau de la puissance hittite ne devait pas être situé en Syrie, comme on l'avait cru tout d'abord, mais en Asie Mineure. Les inscriptions hittites proviennent presque toutes de la région sud du Taurus, et comme on ne pouvait songer à faire de cette région le centre d'un grand empire, on devait naturellement chercher ce centre dans la Cappadoce.

Vers l'époque de la découverte des lettres de *Tell-Amarna*, on trouva aussi des tablettes écrites en cunéiformes sur le territoire de l'Asie Mineure, à *Kul-Tepe*, près de *Kara-Uyuk*, trois heures à l'est de *Kaisariye*. C'étaient, entre autres, deux lettres du roi hittite *Subbiluliuma*, et une lettre d'Aménophis III à *Tarḫundaraus*, roi d'*Arsawa*. Il devenait évident que les rois hittites et d'autres rois d'Asie Mineure s'étaient servis de l'écriture cunéiforme dans leurs relations internationales et que cette écriture avait joué le même rôle dans les pays de civilisation hittite qu'en Palestine et en Syrie.

Les ruines de *Boghaz-Keui*, connues depuis 1830 par les descriptions de Texier, puis de M. Perrot, par les moulages et les relevés de Humann, furent explorées en 1890 par M. Chantre, qui y découvrit quelques

fragments de tablettes d'écriture cunéiforme publiés par le P. Scheil. D'autres visiteurs trouvèrent d'autres fragments et Belck reconnut que le site méritait d'être fouillé. Grâce à la libéralité du baron v. Landau, M. Winckler, accompagné de Macridi Bey, put, en octobre 1905, explorer le site et, en trois jours, recueillir une trentaine de fragments de tablettes, aux environs du point appelé *Beuyuk-Kale*, au coin nord-est des murs de la ville. Tous ces fragments étaient écrits dans une langue inintelligible, mais où beaucoup d'indices permettaient de reconnaître la langue d'*Arsawa*, déjà connue par deux lettres de *Tell-Amarna*. En outre M. Winckler trouva trois fragments de lettres royales en langue babylonienne.

En 1906, des fouilles subventionnées par la *Vorderasiatische Gesellschaft* furent entreprises à *Beuyuk-Kale* par M. Winckler. Elles fournirent un nombre important de documents provenant des archives royales, environ deux mille cinq cents fragments de tablettes de toute grandeur, et permirent d'identifier le site avec la capitale du pays hittite, la ville de *Ḫatti*.

L'importance des résultats obtenus et des découvertes probables décida l'*Orient-Gesellschaft* à fournir les fonds nécessaires pour la continuation des fouilles, tandis que l'Institut archéologique allemand se chargeait des problèmes archéologiques. Les travaux furent donc repris en 1907.

Ils portèrent naturellement sur les pentes de *Beuyuk-Kale*, où l'on découvrit bientôt, du côté ouest, un dépôt de tablettes parfaitement conservées, que tout permet de considérer comme le reste des archives royales. L'une d'elles, en effet, n'est rien moins que le texte en langue babylonienne du traité conclu entre Ramsès II et le roi hittite *Ḫattusil* (alias *Ḫetasar*), que l'on connaissait déjà par la version égyptienne gravée sur les murs du temple de *Karnak*. La capitale est appelée « la ville du pays de *Ḫatti* », c'est-à-dire *Ḫatti*, ce qui, M. Winckler le remarque en passant, nous garantit l'authenticité de la bulle de *Tarriktimme* (alias *Tarkutimme*), qui fut connue bien avant l'époque où les tablettes de *Tell-Amarna* nous apportèrent les premiers exemples de cette manière de désigner une capitale.

Les documents trouvés à *Beuyuk-Kale* sont de l'époque des trois rois hittites connus par le traité de Ramsès, et probablement surtout du dernier, *Ḫattusil*.

Un dépôt de tablettes encore plus riche fut découvert de l'autre côté de *Beuyuk-Kale*, près des ruines que l'on suppose être celles du temple du dieu national des Hittites, *Tešub*. Ces tablettes sont de l'époque de *Ḫattusil*, de ses deux prédécesseurs et de ses deux successeurs. On a

d'ailleurs trouvé des fragments un peu partout, et par exemple, près d'une des portes, un cadastre portant le sceau royal d'*Arnuanta*.

Les données les plus importantes que M. Winckler a pu tirer d'un examen forcément superficiel des tablettes se résument ainsi qu'il suit. Les quatre rois dont le texte de *Karnak* nous avait conservé les noms sous la forme *Sapalulu*, *Maurasar*, *Mautenel* et *Ḫetasar*, s'appelaient en réalité *Subbiluliuma*, *Mursil*, *Muttallu* et *Ḫattusil*. *Subbiluliuma* est fils de *Ḫattusil* (*I*), roi de la ville, d'ailleurs inconnue, de *Kussar*. Nous possédions déjà une ou deux lettres adressées à lui par Aménophis III. Son règne prospère s'est prolongé au moins jusqu'à celui d'Aménophis IV. Il survécut à *Tušratta*, roi de *Mitani*, et, dans les troubles qui suivirent sa mort, prit parti pour son fils *Mattiuaza*. Il exécuta les projets que *Rib-addi*, roi de *Gebal* (Byblos), dénonçait au Pharaon; fit accepter sa suzeraineté par le chef des Amorréens, *Aziri;* soumit les pays syriens qui, dans les lettres trouvées à *Tell-Amarna*, réclamaient du secours contre lui, et le *Mitani* lui-même, qui, sous le règne de *Tušratta*, se vantait d'avoir battu les Hittites.

Le fils de *Subbiluliuma*, *Aranda*, ne fit qu'un court interrègne. Il fut bientôt remplacé par son frère *Mursil*. Celui-ci, on le sait par les monuments égyptiens, fit la guerre à l'Égypte, et le prétendu succès de Ramsès à *Ḳadeš* fut en réalité une défaite. *Mursil* entra en contact avec les Amorréens et un texte paraît contenir l'introduction historique d'un traité qu'il conclut avec le chef des Amorréens installé par lui.

À *Mursil* succéda son frère *Muttallu*. Nous savons par les lettres de *Tell-Amarna* que celui-ci renversa un chef des Amorréens et en installa un autre. Un document de son règne énumère en quatre lignes les divinités du panthéon hittite.

Le successeur de *Muttalu* fut son frère *Ḫattusil* (*II*), celui que nous connaissons par le traité qu'il conclut avec Ramsès II. Sous son règne, un nouveau traité fut conclu avec les Amorréens. On a trouvé à *Boghaz-Keui* non seulement, comme je le disais plus haut, le texte du traité avec Ramsès, mais des lettres relatives aux négociations, qui durent être fort longues. Les reines y prirent part, comme le prouve une lettre de *Naptera*, femme de Ramsès, à *Puduḫipa*, femme de *Ḫattusil*. Un fragment de lettre du roi de Babylonie, *Kadašman-Turgu*, à *Ḫattusil* est précieux en raison du synchronisme qu'il permet d'établir. Il paraît probable que le roi hittite s'entendit avec le fils et successeur de *Kadašman-Turgu*, *Kadašman-Buriaš* pour combattre les progrès menaçants de l'Assyrie sous Salmanasar Ier. Une lettre de 160 lignes, adressée par *Ḫattusil* à *Kadašman-Buriaš* (ce nom manque), nous montre *Ḫattusil* intervenant en Baby-

lonie à propos de la succession de *Kadašman-Turgu* et en faveur du fils de celui-ci. Le premier ministre babylonien *Itti-Marduk-balâtu* protesta contre cette intrusion de l'étranger dans les affaires de l'État. Mais *Ḫattusil* répondit qu'il avait simplement voulu faire observer que, au cas où l'on détrônerait la famille régnante, il se considérerait comme délié, en temps de guerre, de ses obligations d'allié. La lettre traitait en outre de l'alliance conclue entre le roi d'Égypte et le roi hittite; d'une affaire de meurtre de caravaniers; des déprédations commises en Babylonie par le chef amorréen *Banti-šinni*, vassal de *Ḫattusil;* d'un médecin et d'un exorciste envoyés de Babylonie à *Muttallu.* Enfin le roi hittite poussait son correspondant à piller un ennemi qui n'est pas nommé, mais qui ne peut guère être que le roi d'Assyrie: *Kadašman-Buriaš* l'attaqua en effet et fut battu.

Un édit du fils et successeur de *Ḫattusil*, *Duḫdalia*, nous le montre exerçant le pouvoir avec sa mère *Puduḫipa;* et ce n'est pas le seul document qui nous prouve que la reine prenait réellement part à l'administration de l'État.

Deux fragments d'édit et un cadastre sont tout ce qui a été retrouvé de son fils *Arnuanta.* L'un des édits portait un double sceau, en hiéroglyphes hittites et en cunéiformes; le texte hittite a presque complètement disparu. Il semble résulter du texte cunéiforme que la femme de *Duḫdalia* était en même temps sa sœur, ce qui formerait un parallèle intéressant à l'usage pharaonique.

La période qui suivit le règne d'*Arnuanta* est encore inconnue. C'est seulement avec les Annales de Tiglatphalasar que les Hittites reparaissent dans l'histoire; leur roi [. . . . .]-*Tešub* a été battu par le roi d'Assyrie, qui hérite de leurs droits ou de leurs prétentions sur la Syrie et la Palestine septentrionale; la notion de pays hittite se réduit de plus en plus à ces contrées, le nom de *Muski* ayant remplacé en Cappadoce celui de *Ḫatti.*

À côté de l'empire hittite, l'État le plus important à l'époque des lettres de *Tell-Amarna* semble celui de *Mitani.* Chose singulière, la correspondance du roi de ce pays avec le roi d'Égypte cesse brusquement après l'avènement d'Aménophis IV. On peut maintenant expliquer ce fait, grâce aux traités conclus entre *Subbiluliuma* et le successeur de *Tušratta.* Nous apprenons en effet que *Tušratta*, roi de *Mitani*, mourut peu de temps après l'avènement d'Aménophis IV et qu'après une période d'anarchie son royaume tomba sous la dépendance des rois hittites; il ne pouvait donc plus avoir de relations diplomatiques directes avec l'Égypte. Le traité entre le *Mitani* et les Hittites est d'autant plus inté-

ressant qu'il met en scène des personnages déjà connus par les lettres de *Tell-Amarna*, dont il forme ainsi la contre-partie : nous voyons comment les petits dynastes de la Syrie du Nord louvoyaient entre les deux grandes puissances hittite et égyptienne.

Les documents trouvés à *Boghaz-Keui* nous fournissent encore d'intéressantes données sur le peuple des *Ḫarri*, de langue et de race hittites, qui occupa le *Mitani* et le pays d'*Alše* déjà connu par les Annales de Tiglatphalasar I. L'Assyrie y apparaît peu ou point. Le pays d'*Arsawa* est souvent nommé; une importante tablette en langue hittite traite des affaires de ce pays et nous livrera sans doute des parties importantes de son histoire lorsqu'elle sera déchiffrée. Il est dès à présent certain qu'*Arsawa* formait un État indépendant, quoique soumis à l'influence hittite, et qu'il faut en chercher le site en Asie Mineure. *Alašia*, ou Chypre, fournissait du cuivre aux Hittites comme aux Égyptiens.

Mais c'est sur le pays des Amorréens que les archives hittites nous apportent les renseignements les plus précieux. Nous connaissions déjà par les lettres de *Tell-Amarna* les intrigues de leur roi, le remuant *Aziri*. Les lettres de *Rib-Addi*, de Byblos, sont remplies de doléances contre lui. Il avait pris et détruit la ville de *Sumur*, sur le territoire de Byblos, et il n'avait pu empêcher que la nouvelle n'en parvînt enfin à la cour d'Égypte. Il avait reçu l'ordre de reconstruire la ville, puis de comparaitre en Égypte pour se justifier. Après avoir beaucoup tergiversé, il dut obéir, et réussit à se disculper. Il avait évidemment de puissants appuis à la cour, car les accusations de ses ennemis, qui lui reprochaient de pactiser avec les Hittites, étaient loin d'être dépourvues de fondement. *Subbiluliuma* et ses successeurs nous montrent qu'il fut un fidèle vassal, un auxiliaire précieux de la politique hittite. Plusieurs traités en assyrien et en hittite nous permettent de reconstituer cette politique et forment comme la chronique du pays Amorréen depuis *Subbiluliuma* et *Aziri* jusqu'à leurs arrière-petits-fils. La comparaison de textes traitant la même matière dans les deux langues fournira les plus sûrs éléments pour le déchiffrement du hittite. Ce déchiffrement sera d'ailleurs facilité par la présence de mots assyriens qui jouent, dans les textes hittites, le même rôle d'idéogrammes que jouent les mots sumériens dans les textes assyriens.

Les fouilles de *Boghaz-Keui* nous obligent dès à présent à modifier notre conception de l'histoire de la Syrie. Ne connaissant que l'élément sémitique de la population syrienne, nous étions naturellement portés à exagérer son influence. Les textes qui sortent de terre nous permettent de rendre à un autre élément, l'élément hittite, la part qui

lui revient, et de préciser le sens encore un peu flottant de ce mot « hittite ».

Deux langues différentes, peut-être apparentées, comme le grec et le latin, ont été parlées en Asie Mineure, depuis les frontières de la Babylonie jusqu'à l'Égypte; ce sont le mitani et le hittite. Le mitani paraît la langue de la couche de populations la plus ancienne. On le parlait dans la ville syrienne de *Dunib*, comme Messerschmidt l'a justement conclu des gloses d'une lettre de *Tell-Amarna*, et le nom du roi de Jérusalem *Abd-ḫipa* (le premier élément, écrit idéographiquement, doit probablement être lu en mitani et non en sémitique), rapproché des noms de princesses mitanies, *Gilu-ḫipa*, *Tadu-ḫipa*, du nom de la reine hittite *Pudu-ḫipa*, du nom de divinité *Ḫipa* qui se rencontre dans les textes de *Boghaz-Keui*, montre qu'avant l'époque de *Tell-Amarna* une population mitanie, fraction de la grande famille hittite, s'étendait jusqu'à la frontière sud de la Palestine. À l'époque de *Tell-Amarna* se produisit une seconde poussée hittite, mais elle n'alla pas jusqu'au sud de la Palestine.

Le peuple *Ḫarri* joue un rôle important dans les événements qui suivirent la mort de *Tušratta*. Il a dû, à une certaine époque, conquérir le *Mitani*, et *Tušratta*, roi de *Mitani*, appartenait sans doute à cette race, venue probablement du Nord, de l'Arménie actuelle. Mais les textes égyptiens nous parlent d'un pays de *Ḫaru*, qui ne peut être que la Palestine méridionale et dont le nom ne saurait être séparé de celui de *Ḫarri*. Séti I, vainqueur des Bédouins, est salué à la frontière de Palestine par les princes de *Ḫaru*. Il faut donc admettre une invasion de ce peuple antérieure à Séti I. Les *Ḫarri* sont évidemment identiques aux Horites nommés dans la Bible comme un élément important de la population préisraélite de Palestine.

Nous trouvons donc en Palestine, bien avant l'arrivée des Hébreux, une couche de populations non sémitiques. À quelle famille appartiennent les langues des deux envahisseurs successifs, le mitani et le hittite? Knudtzon, d'après les données peut-être insuffisantes de deux lettres d'*Arzawa*, avait cherché à établir que la langue d'*Arsawa*, le hittite, était indo-germanique. Il est maintenant hors de doute que le peuple hittite fait partie de la famille indo-germanique et spécialement du groupe arien. En effet les dieux des Hittites et du *Mitani* sont invoqués comme garants des traités conclus entre les deux peuples. Ce sont d'abord les dieux dont le culte remonte à l'époque de l'influence babylonienne, puis les dieux du groupe de *Tešub*, divinités évidemment nationales. Mais dans le texte mitani, entre ces deux

groupes, apparaissent quatre noms qu'on ne s'attendait guère à rencontrer :

ilâni mi-it-ra-aš-ši-il ilâni u-ru-w-na-aš-ši-el (var. *a-ru-na-aš-ši-il*)
ilu in-dar ilâni na-ša-a[t-ti-ia-a]n-na (var. *in-da-ra na-š[a]-at-ti-ia-an-na*,

c'est-à dire Mithra, Varuna, Indra et Nasatya (les Jumeaux?). A quelle partie de la population appartiennent ces dieux? Le dieu de *Mitani* et du pays hittite est *Tešub*. Mithra et ses compagnons ne peuvent donc guère être autre chose que les dieux des *Ḫarri*. Mais si notre langue hittite est indo-germanique, il faut admettre que la population *Ḫarri* a recouvert aussi le *Ḫatti* et que, pour le *Ḫatti* comme pour la Mésopotamie et la Syrie-Palestine, nous devons admettre deux couches de populations : celle qui avait pour dieu *Tešub*, et celle des *Ḫarri*. Le fait qu'aucun nom de la famille royale de *Mitani* et de *Ḫarri* n'est composé avec *Tešub* confirme cette hypothèse. Il faut remarquer en outre que le nom du plus ancien membre de cette famille, *Sauš-šatar*, contient comme second élément le mot arien *kšatra*, rendu aussi exactement qu'il peut l'être par l'écriture cunéiforme. La première constatation d'ordre grammaticale que M. Winckler ait pu faire sur les textes hittites, c'est que le nominatif est en *s* et l'accusatif en *n*.

Quel rapport y a-t-il entre la langue hittite écrite en cunéiformes et la langue des inscriptions hiéroglyphiques auxquelles on réservait jusqu'à présent le nom de hittites? Y a-t-il une seule langue sous deux écritures, ou deux langues différentes? La question est pour le moment insoluble. Mais il est remarquable qu'une seule inscription en hiéroglyphes, d'ailleurs complètement effacée, se trouve à *Boghaz-Keui* et qu'on n'en a pas encore rencontré au nord de ce point.

Il me paraît superflu d'insister sur l'importance de découvertes destinées à renouveler complètement certaines parties de l'histoire de l'Asie Mineure et même, sur certains points, à la fonder. Je me contenterai de faire remarquer que c'est aux textes cunéiformes que nous devons désormais la mention la plus anciennement datée des dieux de l'Inde arienne, et que l'hypothèse de migrations ariennes venues de Russie, longeant la côte occidentale de la Caspienne pour se diviser en deux tronçons, l'un se répandant sur l'Iran et l'autre sur l'Asie Mineure, hypothèse que les annales des rois d'Assyrie et les inscriptions vanniques avaient déjà permis de formuler (Prášek, *Geschichte der Meder und Perser*, 1906), devient de plus en plus vraisemblable. Les migrations que l'on constate aux environs de l'an 1000 ne sont que la répétition de celles qui menèrent les Hittites jusqu'à Babylone 900 ans plus tôt. Enfin il n'est

pas jusqu'à l'histoire grecque qui ne puisse recevoir des textes cunéiformes des éclaircissements inattendus. M. Winckler a pu, en effet, non sans vraisemblance, rapprocher du nom du roi hittite *Mursilu* celui du tyran de Lesbos combattu par Alcée, Μύρσιλος.

C. FOSSEY.

LES ÉTUDES BYZANTINES.

Longtemps stationnaires et représentées à peine dans la science officielle, les études byzantines ont reçu au cours de ces vingt dernières années une véritable organisation. Non seulement il n'est plus guère de pays en Europe où elles ne disposent d'une ou de plusieurs chaires d'enseignement supérieur, mais elles ont trouvé en outre un merveilleux instrument de coordination dans la *Byzantinische Zeitschrift*, que dirige avec tant d'activité, depuis 1892, le professeur Krumbacher, de Munich, et dans le *Vizantijskj Vremennik*, fondé en 1894, sous le patronage du Gouvernement russe. Un grand nombre d'autres revues, tant en France qu'à l'étranger, leur font une place importante. Enfin elles ont retiré les plus grands bénéfices des explorations archéologiques de ces dernières années, et elles ont même donné lieu à des expéditions spéciales.

Les études byzantines se trouvent donc, en ce moment, engagées dans un mouvement de renaissance qui n'aura pas été une des conséquences les moins curieuses du progrès des études historiques à la fin du XIXe siècle. Sans chercher à revenir sur les résultats acquis depuis l'origine de ce mouvement, nous voudrions simplement signaler les principales manifestations d'activité qui se produisent actuellement dans ce domaine.

I

Textes. — L'Association internationale des Académies a décidé dans sa session de juin 1900 la publication d'un *Corpus* des diplômes grecs du moyen âge et des temps modernes. Cette œuvre considérable, qui permettra d'établir des *Regesta* des empereurs byzantins, en est toujours à la période d'élaboration. Un premier catalogue des diplômes connus a été dressé par M. Marc, et la *Byzantinische Zeitschrift* publie périodiquement des additions à ce recueil. La diplomatique byzantine est une science toute nouvelle, et il faudra encore de nombreux travaux pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

déterminer les usages et les règles de la chancellerie impériale. La voie vient d'être ouverte par un remarquable travail de M. Brandi sur la lettre grecque sur papyrus provenant de Saint-Denis et conservée aux Archives nationales (*Archiv für Urkundenforschung*, I, Leipzig). À propos de cette lettre, dont l'importance avait été déjà signalée par M. Omont (*Revue archéologique*, t. XIX, 1892), M. Brandi fait une étude complète sur la forme des diplômes impériaux et note les influences que les actes émanés de la chancellerie impériale ont pu exercer sur la diplomatique occidentale, notamment sur les chancelleries des papes et des archevêques de Ravenne.

Un *Corpus inscriptionum christianarum*, dont l'École française d'Athènes a pris l'initiative, est aussi en préparation. En attendant ce recueil, quelques publications de détail ont augmenté le nombre des inscriptions connues. Signalons les *Inscriptions chrétiennes du Mont Athos*, dont MM. G. Millet, Pargoire et Petit ont commencé la publication (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. I, Paris, 1904, 91[e] fascicule), et les *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, dues au R. P. Jalabert (*Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, 1906 et 1907).

L'étude des sources écrites, historiques, juridiques, littéraires, a donné lieu aussi à d'importantes publications. Les papyrus égyptiens ont fourni quelques contrats privés ou des fragments littéraires. M. Giannino Ferrari a édité deux fragments de locations de terres et une reconnaissance de dette que l'on peut dater du 29 décembre 514 (*Atti del Reale Instituto Veneto*, LXVII, 1908). Une découverte intéressante pour l'histoire de la poésie religieuse est celle d'une hymne en l'honneur de la Trinité qui présente beaucoup de rapports avec le Te Deum occidental (Kenyon et Bell, *Greek papyri in the Brit. Mus.*, III, 284, et *Byzant. Zeitschr.*, XVII, 307). L'étude de la poésie rythmique de Romanos le Mélode est en ce moment une des principales préoccupations des érudits et, en attendant l'édition critique promise par M. Krumbacher, des travaux nombreux ont été consacrés à l'acrostiche dans la poésie religieuse (voir Weyh., *Byz. Zeitschr.*, XVII, 1). La nouvelle *Byzantine* que publie la librairie Teubner s'est enrichie, en 1906, de l'*Histoire secrète de Procope* (édition Haury) et, en 1907, du *Pseudo-Codinus, Patria Constantinopoleos* (édition Preger). La question de l'authenticité et surtout de l'autorité de l'*Histoire secrète* a été reprise d'après des données nouvelles par M. Bellomo (*Agapeto diacono e la sua scheda regia*, Bari, 1906). Il a cru retrouver dans le traité du diacre Agapet sur les devoirs des princes comme la contre-partie de l'ouvrage de Procope. Après une étude critique très

complète du texte, il cherche à montrer que chacune des maximes de morale présentées par l'auteur à Justinien correspond à l'un des défauts que lui reproche l'*Histoire secrète;* la thèse semble plus ingénieuse que solide.

Avec une activité infatigable, M. Sp. Lambros, d'Athènes, continue à publier dans son *Neos Hellenomnemon*, qui paraît périodiquement depuis 1904, la série des *Anecdota* et textes inédits qu'il a recueillis dans les principales bibliothèques de l'Europe. En 1906, il a publié, d'après un manuscrit du Mont Athos, la vie de saint Nikon le Métanoïte (xe siècle), ainsi qu'une étude intéressante sur l'iconographie de Constantin XII, le dernier empereur de Byzance. Le volume de 1907 contient une nouvelle édition de la principale source de l'histoire des empereurs de Trébizonde, la chronique de Michel Paranetos d'après le manuscrit unique (Marcian. 608).

L'exploration des monuments et des archives du Mont Athos se poursuit méthodiquement. Le *Vizantijskj Vremennik* publie les « Actes de l'Athos » (*Monastère d'Esphigmenon*, par le R. P. Louis Petit et W. Regel, 1906; *Monastère de Zographou*, par M. Regel, E. Kurtz et B. Korablev). Ces actes contiennent un certain nombre de diplômes émanant des empereurs byzantins ou des tsars de Serbie des xive et xve siècles; ils forment aussi une source importante de l'histoire de l'Église grecque sous la domination des Turcs.

Dans le domaine des sources juridiques, une des découvertes les plus importantes de ces dernières années a été celle de la persistance en Orient de coutumes locales d'origine très ancienne qui se sont maintenues à côté du droit romain et souvent en contradiction avec lui (Mitteis, *Reichsrecht und Volksrecht*, Leipzig, 1891). C'est à ce point de vue que s'est placé M. Pantchenko dans son étude critique sur la « Loi agricole » (*Mémoires de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, IX, 1904). Après avoir montré que le texte de la « Loi agricole » publié par Zachariæ de Lingenthal est encore à établir, il se refuse à y voir, suivant l'opinion traditionnelle, un monument de l'activité législative des empereurs iconoclastes; il y reconnaît plutôt un recueil de coutumes dont la rédaction n'appartient pas à une seule époque, mais qui a dû apparaître au moment où commence la décadence du droit écrit, entre le règne d'Héraclius et les débuts de la dynastie isaurienne. Les conclusions de M. Pantchenko fortifient singulièrement l'autorité du témoignage historique que la « Loi agricole » nous apporte sur la persistance dans l'Empire byzantin des communautés de paysans libres.

Enfin, à ces travaux sur les sources de l'histoire byzantine il faut

joindre ceux auxquels a donné lieu, dans ces dernières années, le texte des œuvres de Constantin Porphyrogénète; elles constituent, comme l'on sait, un témoignage capital sur l'ethnographie de la péninsule des Balkans et l'histoire des institutions impériales. Le « De administrando Imperio » a été étudié par M. Bury (*Byzantinische Zeitschrift,* XV), qui a réussi à établir la date de la rédaction de quelques-uns de ses chapitres. M. R. Vari a publié (*Byzant. Zeitschr.*, XVI) le texte d'une harangue militaire aux stratèges d'Asie (*Cod. Ambros.*, B 119) qui a dû faire partie des extraits de harangues impériales de Constantin Porphyrogénète. M. Bury a abordé (*English historical Review,* 1907) le problème si délicat de la composition du *Livre des Cérémonies.* Connu par l'unique manuscrit de Leipzig, cet ouvrage est une compilation de plusieurs morceaux d'époques différentes. Déjà M. Diehl y avait retrouvé (*Revue des études grecques*, 1903) de véritables procès-verbaux de cérémonies auliques du temps des empereurs isauriens. M. Bury distingue, suivant les mêmes principes, dans le premier livre des Cérémonies : un traité du VIe siècle; un livre des Cérémonies de la période isaurienne; une revision de ce livre faite après le rétablissement des images; les actes des Dêmes. On voit quelle peut être l'importance des résultats obtenus par cette analyse.

II

Monuments. — L'archéologie byzantine possède aujourd'hui, elle aussi, des centres d'études et d'information de premier ordre. Il nous suffira de citer, à Paris, la conférence dirigée par M. G. Millet à l'École des Hautes Études (un musée de moulages et de photographies y a été réuni; voir Millet, *La collection chrétienne et byzantine des Hautes Études*, Paris, 1903); à Graetz, le Séminaire d'art byzantin de M. Strzygowski; à Athènes, la Société archéologique; à Constantinople, l'Institut archéologique de Russie, etc. Le travail est donc devenu plus systématique, et les efforts des archéologues ont abouti à poser, sinon à résoudre un certain nombre de problèmes des plus importants.

L'Institut archéologique de Russie a entrepris, en 1899, sous la direction de M. Uspenkij, des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne station bulgare d'Aboba-Pliska. Les résultats des deux campagnes ont été commentés dans une publication accompagnée d'un atlas (*Mém. de l'Instit. archéol. russe*, X, Sofia, 1905). La découverte d'un « aoul » bulgare défendu par des levées de terre, au centre duquel se dressait une forteresse de pierre, celles d'une basilique contemporaine du tsar Siméon, d'une inscription au nom d'Omortag avec les noms en grec des villes

conquises par les Bulgares, d'un grand nombre de monnaies, etc., tels sont les résultats importants de cette exploration, qui jette un jour intéressant sur les Bulgares du VIIIe et du IXe siècle, avant leur mélange avec les populations slaves. Les belles mosaïques de Kahrié-Djami ont été aussi l'objet des recherches du même Institut, qui en a publié d'excellentes reproductions accompagnées d'une étude historique et archéologique de M. Schmitt (*Mem. Instit. Archéol. russe*, XI, avec album, Munich, 1906). Ces mosaïques soulèvent la question du développement même de l'art byzantin. Suivant M. Schmitt, loin d'être une création originale, comme l'hypothèse en avait été émise, elles ne seraient qu'une copie des fresques syriennes qui décoraient l'église de Chora au IXe siècle. Enfin, plus récemment, l'Institut de Constantinople a reproduit dans un magnifique album les miniatures du manuscrit de l'Octateuque de la Bibliothèque du Sérail (XIIe siècle).

À Salonique, M. Papageorgiu a étudié en détail l'architecture et les mosaïques de l'église Saint-Démétrius (*Byzantinische Zeitschrift*, XVII, p. 322, article accompagné d'intéressantes reproductions).

En Grèce, la Société archéologique a déployé une grande activité pour assurer la conservation des églises de Daphni et de Mistra. M. Adamantiou, qui a insisté à plusieurs reprises dans les journaux d'Athènes sur l'intérêt national qu'offre pour les Grecs la conservation de ces monuments, a été chargé par le Gouvernement grec de présider à la restauration des églises de Mistra; en 1907, il a fait exécuter celle de Saint-Théodore. Au cours de ses explorations, il a signalé, à l'est de Sparte, un véritable centre d'art franco-byzantin, datant de l'époque de la conquête de la Morée, le château de Géraki, construit en 1254 par Jean de Nivelet. À Athènes, l'Institut archéologique allemand a étudié l'architecture de quelques églises du XIe siècle et en particulier de la Petite Métropole (*Athenische Mitteilungen*, 1906).

En Asie Mineure, les explorations de M. Ramsay et de miss Bell ont apporté des détails plus précis sur les églises si curieuses de l'intérieur, dont la date a donné lieu à tant de discussions (Strzygowski, *Kleinasien*, Leipzig, 1903; Ramsay, *Studies on the history and art of the Eastern provinces of the Roman Empire*, Aberdeen, 1906). M. Ramsay a pu identifier les ruines de Binbirkilisse avec la ville hittite de Barata, qui paraît être un centre resté réfractaire aux influences helléniques, et dont les églises, construites à la mode du pays (basilique voûtée à piliers, arcs en fer à cheval, etc.) auraient été construites entre le Ve et le IXe siècle. De pareilles recherches ne peuvent qu'éclairer la question des rapports de l'art byzantin avec l'Orient et aussi celle des origines de l'architecture romane.

Dans les environs mêmes de Milet, des fouilles entreprises par la Direction des Musées de Berlin ont révélé l'existence d'une basilique analogue avec piliers à colonnes engagées et double abside (*Abhandlungen der Königlich. Preuss. Akad.*, 1908).

En Syrie et en Mésopotamie, l'exploration de Ḳuṣejr Amra par la Mission autrichienne et celle des mosquées de Samara par M. le général de Beylié ont apporté une contribution inattendue à l'étude du premier art musulman. L'importante étude que M. Max van Berchem consacre ici-même à Amra nous dispense d'en parler. Quant aux mosquées de Samara (De Beylié, *Prome et Samara*, Paris, 1908) avec leurs minarets en hélice semblables aux zigurats chaldéens, leurs arcs polylobés, leurs décorations d'arcatures, elles se rattachent à la pure tradition de l'Iran.

L'Égypte fournit chaque année de nouveaux trésors. Après les fouilles de M. Gayet à Antinoé et de M. Clédat à Baouit, dont les peintures forment un cycle si intéressant pour l'histoire de l'iconographie chrétienne, MM. Falls et Kaufmann ont commencé à explorer, en 1906, les ruines du sanctuaire de Saint-Ménas, près du lac Maréotis. Les résultats ont été déjà très abondants : quatre basiliques, dont la grande église d'Arcadius, élevée à la fin du IVe siècle, ont été découvertes; les fouilles ont mis à jour les restes d'un baptistère semblable à celui des Orthodoxes à Ravenne; enfin, l'hiver dernier, on a retrouvé une piscine en relation avec l'église et, tout à côté, des hypocaustes et des baignoires; près de là se trouvent des fours qui servaient à la fabrication des fameuses ampoules de Saint-Ménas achetées par les pèlerins. Des peintures trouvées par M. Clédat à Baouit il faut rapprocher la chronique copte sur papyrus ornée de miniatures du Ve siècle, dont les fragments ont été reproduits par M. Strzygowski (*Eine Alexandrinische Weltchronik*, Vienne, 1905). Il est inutile d'insister sur l'intérêt que l'étude de ces monuments d'origine copte a pour l'histoire des origines de l'art byzantin.

Louis BRÉHIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ACADÉMIES.

C'est les 1[er], 2 et 3 juin dernier que s'est réuni à Rome le Comité chargé de préparer la session triennale de l'Association internationale des Académies qui doit se tenir, l'an prochain, sous la présidence de l'Académie des Lincei, actuellement directrice de l'Association.

Un grand nombre des Corps savants affiliés étaient représentés, notamment les Académies des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences et des Sciences morales et politiques de l'Institut de France.

Par une modification du règlement en vigueur, le Comité a décidé que dorénavant il ne tiendrait cette réunion préparatoire, qui a lieu dans l'année qui précède chaque session plénière, qu'autant que le nombre et l'importance des affaires en cours paraîtraient le comporter. Il a décidé, d'autre part, que pour mieux assurer la continuité des entreprises communes, les anciens présidents de sessions plénières faisant partie du Comité se joindraient aux président et vice-président de l'Académie directrice pour former un bureau élargi, dont les membres pourraient se concerter par correspondance.

Des détails intéressants ont été fournis sur la situation des œuvres entreprises et des vues échangées sur celles dont des difficultés, de nature en général financière, ralentissent l'exécution.

Il va sans dire que les délégués étrangers ont été de la part de leurs confrères italiens l'objet de l'accueil le plus courtois. S. M. le Roi d'Italie, en accordant une audience aux membres du Comité, a bien voulu donner un témoignage public du haut intérêt que lui inspirent les vues et les efforts de l'Association.

SCAVI AD OSTIA ED A PALESTRINA.

Con lo sterro che si sta ora facendo ad Ostia si sono congiunti già tre gruppi di rovine: la « via dei Sepolcri », le « Terme » e tutto quel grande gruppo che comprende la caserna dei vigili, la via della fontana, il così detto foro di Cerere, il teatro, la casa di Appuleio, il mitreo con i templi vicini ed i prossimi magazzini.

È stata anzitutto sterrata una via che, staccandosi da quella dei sepolcri, si dirige verso le « Terme » e sulla quale ho ritrovato il santuario orientale di Giove Sabazi o di Mitra, sul quale v. sopra, p. 178. Questa via sbocca su un' altra, larga, bella, la quale dalle « Capanne » si dirige verso il Teatro (« via del Teatro »), ed è, con molta probabilità, la via principale della città.

Tanto le « Terme », quanto almeno tre altri edifici, prossimi a queste, avevano innanzi sulla via un ampio, maestoso portico, sterrato sinora per quasi 150 metri. Sotto il portico, tra le « Terme » e l'edificio, che le sta a destra, sbocca un' altra via che si dirige verso l'ingresso della caserna dei vigili (« via dei vigili ») e che è ora sterrata sino all' incontro con l'altra che viene da quella della fontana e dove si è rinvenuta un' altra fontana. Sicchè le « Terme » sono del tutto isolate.

Un ingresso di queste dà nella via dei vigili ed è caratterizzato dai due pilastri in mattoni, consueti in Ostia. Prima dell' ingresso è a sinistra il guardiolo del portiere con due finestre a feritoia e col pavimento a mosaico, nel quale è una rappresentanza nilotica con una barca snella nel centro, un coccodrillo che insegue un pigmeo, un ippopotamo e molti fiori di loto.

Si entra in un corridoio, il quale dà accesso alla grande sala già nota per il grande mosaico, nel quale Posidone-Nettuno corre tirato da quattro bellissimi cavalli in mezzo ad animali marini e Tritoni. Nella stanza attigua, ora sterrata, continua la stessa rappresentanza : Anfitrite su un cavallo marino, preceduta da Imene con fiaccola, circondata da Tritoni festanti, si dirige verso l'altra sala. Si tratta evidentemente delle sue nozze col dio del mare.

Proseguendo per il corridoio si entra in un ampio peristilio (palestra) che ora si è sterrato. Dal tablino dell' edificio, che dà sul peristilio, è venuta in luce una bella statua, ritratto di donna (Sabina?) in veste di Cerere.

La « via della fontana » finisce a vicolo cieco. In fondo ad essa è una taberna, che dà sotto al portico di via del Teatro. E questa « taberna » dovette essere proprio una « taverna », giudicando dal mosaico nel quale è scritto : ... *Fortunatus* (nome probabilmente del proprietario). [*Vinum cr*]*atera quod sitis bibe*. E sotto la parola *cratera* è rappresentato proprio un cratere.

La « via del Teatro », nella quale si rinvennero e capitelli dei pilastri del portico in travertino, e colonne di granito e di marmo e capitelli di marmo, sembra che sia stata sgombrata già in epoca antica, per quanto relativamente recente, dei materiali che l'ingombravano. E questi erano o decorazioni marmoree cadute degli edifici (con le quali si fece anzi una maceria, che chiudeva una taberna) o, stranamente, frammenti di sarcofagi, qui portati dopo una devastazione dei sepolcri estraurbani. Anzi entro una taberna fu trovato un bellissimo sarcofago su cui è rappresentato il mito di Meleagro : Meleagro in lotta con gli zii, Meleagro sul letto di morte circondato dai suoi e, infine, il padre e una sorella piangenti sulla sua tomba. Notevole è il fatto, che il sarcofago fu già in antico adoperato siccome vasca.

E tornarono in luce iscrizioni, — tra cui importanti l'albo del collegio dei *fontani* ed un altro di collegio ignoto, — e frammenti di statue, tra le quale un bel torso di statua di Apollo o di Bacco e oggetti in terracotta e molti altri, sui quali riferisco nelle *Notizie degli Scavi*.

A Palestrina, sospesi gli scavi nel foro, l'Associazione archeologica ha ripreso quelli della necropoli, non lontano dal posto dove fu scoperta a suo tempo la famosa tomba Bernardini. Le tombe finora scavate, per quanto siano a molta profondità, si trovano spesso già frugate e veramente, siccome risulta anche per tanti altri esempi, frugate già in antico. Quelle non frugate sono in genere povere : si trova entro le grandi casse di peperino qualche strigile, qualche specchio non graffito, qualche vaso dipinto, i soliti pezzi di *aes rude*. Una tomba sola, per quanto priva di oggetti importanti, ha dato caratteristici oggetti di terracotta.

Ho assistito all' apertura di due tombe : l'una non conteneva insieme con lo scheletro se non uno strigile di ferro e l'orlo in bronzo della borsa di pelle per l'olio; l'altra, rinvenuta a quasi sette metri di profondità, conservava uno strigile di bronzo, su cui è rimasta traccia di stoffa, e una punta di lancia in ferro, con parte dell' asta di legno.

D. VAGLIERI.

DIPLOMATIQUE PONTIFICALE.

On se rappelle que Mgr Baumgarten a communiqué, l'été dernier, au Congrès des sciences historiques qui s'est tenu à Berlin les premiers résultats de ses recherches sur les documents émanés de la chancellerie papale depuis l'avènement d'Innocent III (1198) jusqu'à nos jours. Ses dépouillements, commencés aux Archives du Vatican, se sont continués à Paris, puis dans les dépôts d'archives de la Suisse et de l'Allemagne occidentale, pour se terminer en Autriche et en Espagne. Le recueil, à la publication duquel travaille Mgr Baumgarten, comprendra un atlas d'environ cent cinquante planches, avec notices explicatives, et un grand mémoire de diplomatique. L'auteur examinera tour à tour les différentes catégories d'actes, bulles, brefs, traités rédigés en forme de brefs, actes dits *motu proprio*, chirographes, cédules et sentences consistoriales, documents provenant de la Chambre apostolique, actes expédiés par le collège des cardinaux, minutes, projets de pièces. Pour finir il montrera, par une série de fac-similés, les modifications subies au cours des derniers siècles par la *Scrittura bollatica*, restée en usage jusqu'au XIXe siècle pour l'expédition des bulles.

La magnifique collection de photographies que nous avons vue entre les mains de Mgr Baumgarten atteste la profonde expérience avec laquelle il poursuit sa laborieuse et savante entreprise.

ÉLIE BERGER.

IMPRIMERIE NATIONALE.

NOUVELLES DIVERSES.

Un Congrès international des archivistes et des bibliothécaires se tiendra à Bruxelles, à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale, dans le courant d'août 1910. Le Congrès a pour but : 1° d'étudier toutes les questions théoriques et techniques appartenant au domaine de l'archivéconomie et de la bibliothéconomie; 2° de provoquer une entente internationale en vue de la réalisation des vœux du Congrès et de la réunion périodique de congrès similaires. Les membres du Congrès seront répartis en quatre sections où se traiteront plus spécialement les questions relatives : 1° aux archives; 2° aux bibliothèques; 3° aux collections annexées aux archives et aux bibliothèques; 4° aux bibliothèques populaires. La Commission centrale d'organisation a pour présidents M. A. Gaillard, archiviste général du royaume de Belgique, et le R. P. van den Gheyn, conservateur de la Section des manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique; pour secrétaires, MM. J. Cuvelier, sous-chef de section aux Archives générales du royaume, et L. Stainier, conservateur adjoint à la Bibliothèque royale de Belgique.

— L'Assemblée générale annuelle du *Palestine Exploration Fund* s'est tenue le 23 juin à la Royal Institution à Londres. M. R. A. Stewart Macalister a fait un exposé des recherches qu'il poursuit depuis trois ans en Palestine. Il a insisté sur l'intérêt que présentent les études de géographie historique en Palestine. L'emplacement de beaucoup d'anciennes localités reste encore à trouver, certaines identifications couramment admises sont à reviser.

— Le 5 juin, une plaque commémorative a été inaugurée à Jesus College à Oxford, en l'honneur de l'historien John Richard Green, l'auteur de *History of the English people*. Un discours a été prononcé par le D[r] T. H. Warren, vice-chancelier de l'Université. Dans son remerciement, M[me] Green a intercalé un intéressant passage de la correspondance inédite de son mari.

NÉCROLOGIE.

M. J. DE GOEJE,

ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Michael Jan de Goeje est né le 13 août 1836, à Dronrijp (province de Frise), où son père, qui était pasteur, lui donna ses premières leçons; il continua ses études au Gymnase d'Enkhuizen, et en 1854, il fut inscrit comme étudiant

à l'Université de Leyde. Nommé *adjutor interpretis Legati Warneriani*, dont le titulaire était Th. G. J. Juynboll († 1861), auquel il devait succéder dans ce titre, le 12 octobre 1859, il obtenait le grade de docteur ès lettres, avec une thèse justement estimée [1]. Élève remarquable et collaborateur [2] de l'illustre arabisant Reinhart Dozy († 1883), dont il publia les travaux inachevés [3] et écrivit la biographie [4], de Goeje était nommé professeur de langues sémitiques en 1866 à l'Université de Leyde, où, par son enseignement brillant, il renouvela la tradition des célèbres orientalistes du XVIIe siècle, Erpenius et Golius.

Le nombre des ouvrages de M. de Goeje est considérable et nous ne pouvons les énumérer tous ici. Le principal titre de gloire du savant hollandais restera la publication de textes arabes [5], en particulier des Annales de Tabari et de la collection des Géographes arabes. La *Bibliotheca Geographorum Arabicorum* [6] en huit volumes publiés de 1870 à 1894 est classique; de Goeje a traduit en français le sixième volume renfermant le *Livre des Routes et des Royaumes* d'Ibn Khordadhbeh. L'autre grand recueil comprend les Annales de Tabari, imprimées de 1871 à 1901 en quinze volumes : Abou Djafar Mohammed Ibn Djarir at-Tabari fut un célèbre historien et théologien arabe d'origine persane mort à Bagdad le 16 février 923; grâce au concours de J. Barth, Th. Nöldeke, P. De Jong, E. Prym, H. Thorbecke, S. Fraenkel, I. Guidi, D.-H. Müller, M.-Th. Houtsma, Stanislas Guyard, Victor Rosen, M. de Goeje put conduire à bonne fin cette œuvre monumentale [7].

M. de Goeje a pris une part très active aux Congrès internationaux des Orientalistes, et c'est lui qui, avec C. P. Tiele, a organisé la sixième session, tenue à Leyde en 1883 [8]. Toujours prêt à rendre hommage à la science de ses confrères, de Goeje avait non seulement écrit l'introduction, mais encore un mémoire dans les deux volumes publiés à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Theodor Nöldeke (2 mars 1906) [9]. Il avait aussi donné quelques observations sur le feu grégeois dans le volume composé en 1904 pour fêter le jubilé de D. Francisco Codera [10].

M. de Goeje avait formé d'excellents élèves, qui, le 6 octobre 1891, célébrèrent le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination de professeur à l'Université de Leyde [11] : une loi inexorable obligeait de Goeje à quitter à la fin de 1906 la chaire qu'il avait illustrée. Le soin de diriger la publication de la nouvelle Encyclopédie de l'Islam lui avait été confié, mais sa santé déclinait rapidement; l'année dernière, il lui fut impossible de se rendre au Congrès international des Orientalistes à Copenhague, et il expirait cette année le 17 mai.

M. de Goeje était membre de l'Académie des Sciences d'Amsterdam et de la plupart des Sociétés orientales; lors de la réunion de l'Association internationale des Académies à Paris, il occupait la place d'honneur; le 24 décembre 1886, il était nommé correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la place de Birch, et le 28 décembre 1900, il succédait comme associé étranger à Max Müller, dont il lisait l'éloge dans la séance du 25 avril 1902 [12].

Cet illustre savant était considéré comme le premier arabisant de son temps; il n'avait jamais eu la pratique des langues musulmanes, mais personne n'a mieux que lui connu le mécanisme de la langue arabe [13].

Henri CORDIER.

[1] Specimen e literis orientalibus exhibens Descriptionem al-Magribi, sumtam e Libro Regionum al-Jaqubii, quod auspice viro clarissimo T. G. J. Juynboll,... Legati Warneriani Interprete, edidit, vertit et commentario instruxit M. J. de Goeje.., Adjutor Interpretis Leg. Warn. — Lugduni Batavorum, apud E. J. Brill, Academiae Typographum. — MDCCCLX, in-8°, pp. 170 + texte arabe.

[2] Edrîsî. Description de l'Afrique et de l'Espagne, texte arabe publié pour la première fois des mss. de Paris et d'Oxford, avec une traduction, des notes et un glossaire par R. P. A. Dozy et M. J. de Goeje. 1866, gr. in-8°, pp. XXVIII-391.

[3] Mémoire posthume de M. Dozy contenant de nouveaux documents pour l'étude de la religion des Harraniens, achevé par M. J. de Goeje. (*Actes du VIe Congrès Int. des Orientalistes,* Leyde, 1883, IIe partie, pp. 281-366.)

Compte rendu du «Supplément aux dictionnaires arabes par R. Dozy. Leyde, Brill, 1881», in-8°, pp. 4. Overgedrukt uit «de Gids», 1881, n° 7.

[4] Levensbericht van Reinhart Dozy door M. J. De Goeje. — Overgedrukt uit het Jaarboek der Koninklijke Akademie van Wetenschappen, 1883. Amsterdam, Johannes Muller, 1883, in-8°, pp. 41.

Cette biographie a été traduite en français par V. Chauvin, 1883, in-8°.

[5] Fragmenta Historicorum Arabicorum. — I : Continens partem tertiam operis Kitábo'l-Oyun wa'l-hadáïk fi akhbári l'-hakáïk, quem ediderunt M. J. de Goeje et P. de Jong. 1869, in-4°, pp. VIII-410. — II : Continens partem sextam operis Tadjáribo'l-Omami, auctore Ibn Maskowaih cum indicibus et glossario, quem edidit M. J. de Goeje, 1871, in 4°, pp. x-129-212.

Diwân Poëtae Abu'l-Walid Moslim ibn o-'l-Walid al-Ançárí cognomine Çarío-'l-ghawání, quem e codice Leidensi edidit, multis additamentis auxit et glossario instruxit M. J. de Goeje. 1875, in-4°, pp. LXXIX-316.

Historia khalifatus Omari II, Jazidi II et Hischámi. 1885, in-8°, pp. VI-75.

Ibn Qotaiba. Liber poësis et poëtarum quem edidit M. J. de Goeje. 1904, gr. in-8°, pp. LIII-591.

M. J. de Goeje. — Selections from Arabic geographical Literature. With notes. 1907, in-8°, pp. x-114. — *Semitic Study Series* n° 8.

W. Wright. — The Travels of Ibn-Jubayr, edited from a Ms. in the University Library of Leyden. Second edition, revised by M. J. de Goeje. 1907, in-8°, pp. 53-393. — Gibb Memorial, vol. V.

[6] Bibliotheca Geographorum Arabicorum. Edidit M. J. de Goeje.

Pars prima. — Viae Regnorum. Descriptio Ditionis Moslemicae auctore Abu Isháq al-Fárisí al-Istakhrí. Edidit M. J. de Goeje. Lugduni Batavorum, E.-J. Brill, 1870, in-8°.

Pars secunda. — Viae et Regna. Descriptio Ditionis Moslemicae auctore Abu'l-Kásim Ibn Haukal. *Ibid.,* 1873, in-8°.

Pars tertia. — Descriptio Imperii Moslemici auctore Al-Mokaddasi. *Ibid.*, 1877, in-8°.

Pars quarta. — Continens Indices, Glossarium et Addenda ad Part. I-III, auctore M. J. de Goeje. *Ibid.*, 1879, in-8°.

Pars quinta. — Compendium libri Kitâb al-Boldân auctore Ibn al-Fakîh al-Hamadhânî. *Ibid.*, 1885, in-8°.

Pars sexta. — Kitâb al-Masâlik wa'l-Mamâlik (Liber Viarum et Regnorum) auctore Abu'l-Kasim Obaidallah ibn Abdallah Ibn Khordâdhbeh et excerpta e Kitâb al-Kharâdj auctore Kodâma ibn Dja'far quae cum versione gallica edidit, indicibus et glossario instruxit M. J. de Goeje. *Ibid.*, 1889, in-8°.

Pars septima. — Kitâb al-A'lâk an-Nafîsa VII auctore Abû Ali Ahmed ibn Omar Ibn Rosteh et Kitâb al-Boldân auctore Ahmed ibn abi Jakûb ibn Wâdhih al-Kâtib al-Jakûbî. Edit. secunda. *Ibid.*, 1892, in-8°.

Pars octava. — Kitâb at-Tanbîh wa'l-Ischrâf auctore al-Masûdî. Accedunt Indices et Glossarium ad Tomos VII et VIII. *Ibid.*, 1894, in-8°.

(7) Annales quos scripsit Abu Djafar Mohammed Ibn Djarir at-Tabari cum aliis edidit M. J. De Goeje. — Prima Series. I. Recensuit J. Barth. Lugd. Bat., E. J. Brill, 1879-1881, in-8°. — II. Recensuerunt J. Barth et Th. Nöldeke, 1881-1882. — III. *Ibid.*, 1881-1882. — IV. Recensuerunt P. de Jong et E. Prym, 1890. — V. Recensuit E. Prym, 1893. — VI. Recensuit E. Prym, 1898.

Annales..... at-Tabari..... — Secunda Series. I. Recensuerunt H. Thorbecke, S. Fraenkel et I. Guidi. Lugd. Bat., E.-J. Brill, 1881-1883, in-8°. — II. Recensuit I. Guidi, 1883-1885. — III. Recensuerunt I. Guidi, D. H. Müller et M. J. de Goeje, 1883-1889.

Annales... at-Tabari... — Tertia Series. I. Recensuerunt M. Th. Houtsma et S. Guyard. Lugd. Bat., E. J. Brill, 1879-1880, in-8°. — II. Recensuerunt S. Guyard et M. J. de Goeje, 1881. — III. Recensuerunt V. Rosen et M. J. De Goeje, 1883-1884. — IV. Recensuit M. J. De Goeje, 1890.

Annales... at-Tabari... — Introductio, Glossarium, Addenda. Lugd. Bat., E. J. Brill, 1901, in-8°.

Annales... at Tabari... — Indices. *Ibid.*, 1901, in-8°.

At-Tabari. — Selections from the Annals of Tabari, edited with brief Notes and a selected Glossary by M. J. de Goeje, 1902, in-8°, pp. XII-73. — *Semitic Study Series* n° 1.

De Goeje a également écrit l'article *Tabari* dans l'*Encyclopædia Britannica.*

(8) Ueber die Geschichte der Abbâsiden von al-Jakûbi, von M. J. de Goeje. — Tiré du vol. II des Travaux de la 3e session du Congrès international des Orientalistes. — Leyde, E. J. Brill, 1878, in-8°, pp. 16.

Communication sur le livre d'Ibn al-Modjâwir, par M. de Goeje. (*Actes du XIe Cong. Int. des Orient.*, Paris, 1897, 3e Sect., pp. 23-33.)

L'encensement des morts chez les anciens Arabes, par M. J. de Goeje. (*Actes du XIVe Congrès Int. des Orientalistes*, Alger, 1905; IIIe partie, Langues musulmanes, pp. 3-7.)

(9) Orientalische Studien Theodor Nöldeke zum siebzigsten Geburtstag (2. März 1906). Giesen, 1906, 2 vol. in-8°.

I. — M. J. de Goeje. — Vorwort [Leiden, 18 Jan. 1906], pp. V-VII.

Die Berufung Mohammed's, von M. J. de Goeje, pp. 1-5.

(10) M. J. de Goeje. — Quelques observations sur le feu grégeois. (*Homenaje a D. Francisco Codera en su jubilacion del Profesorado...* Zaragoza, 1904, gr. in-8°, pp. 93-98.)

(11) Feestbundel aan Prof. M. J. de Goeje op den 6den October 1891 aangeboden door eenige Oud-Leerlingen. Leiden, E. J. Brill, 1891, gr. in-8°, pp. 115+2 ff. n. chif.

Mémoires de M. Th. Houtsma, C. Snouck Hurgronje, G. van Vloten, G. Wildeboer, H. G. Kleyn, J. Brandes, H. D. van Gelder.

(12) Institut de France. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Notice sur la vie et les travaux de M. Max Müller par M. J. de Goeje, associé étranger de l'Académie, lue dans la séance du 25 avril 1902. Paris, Typ. de Firmin-Didot, MDCCCCII, in-4°, pp. 35.

(13) Je note ici quelques ouvrages qui n'ont pas été cités plus haut :

Mémoires d'histoire et de géographie orientales, par M. J. de Goeje. — N° 1. Leyde, E. J. Brill, 1862, in-8°, pp. 86-XXI.

Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn.

Mémoires.... — N° 2. *Ibid.*, 1864, in-8°, pp. 40-LIX.

Mémoire sur le Fotouho's-Scham attribué à Abou Ismaïl al-Baçri.

Mémoires... — N° 3. *Ibid.*, 1864, in-8°, pp. 132-XI.

Mémoire sur la Conquête de la Syrie.

Mémoires d'histoire et de géographie orientales, par M. J. de Goeje. — N° 1. Seconde édition. Leyde, E.-J. Brill, 1886, in-8°, pp. 232.

Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn et les Fatimides.

Les pages 229-232, consacrées à des calculs astronomiques, sont signées H. G. van de Sande Bakhuyzen.

N° 2. Mémoire sur la conquête de la Syrie. 1900, in-8°, pp. VIII-176.

N° 3. Mémoire sur les migrations des Tsiganes à travers l'Asie. 1903, in-8°, pp. VIII-91.

De Belangrijkheid van de Beoefening der Arabische Taal en Letterkunde. — Redevoering ter aanvaarding van het hoogleeraarsambt aan de Hoogeschool van Leiden den 6den October 1866, uitgesproken door Dr M. J. de Goeje. In-4°.

Das alte Bett des Oxus Amû-Darja. 1875, in-8°, pp. IV-115, carte.

Een belangrijk arabisch bericht over de slawische volken omstreeks 965 n. Ch. door M. J. de Goeje. — Overgedrukt uit de Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afdeeling *Letterkunde*, 2de Reeks, Deel IX. Amsterdam, Johannes Müller, 1880, in-8°, pp. 30.

Arabische Berichten over Japan. Bijdrage van den Heer M. J. de Goeje. — Overgedruckt uit de Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afdeeling *Letterkunde*, 2de Reeks, Deel X. Amsterdam, Johannes Müller, 1880, in-8°, pp. 23.

Het Schaakspel. Quellenstudien zur Geschichte des Schachspiels. Von Dr. A.-V.-D. Linde, pet. in-8°, pp. 7. Par de Goeje. — Overgedrukt uit de *Nederlandsche Spectator*, 1881.

Hadhramaut von M. J. de Goeje. — Separatabdruck von der «Revue coloniale internationale». In-8°, pp. 337, carte [1886].

Catalogus Codicum Arabicorum Bibliothecae Academiae Lugduno-Batavae. I. Auct. M. J. de Goeje et M. Th. Houtsma. 1888, in-8°, pp. XXXVIII-498. — II. Pars I. Auct. M. J. de Goeje et Th. W. Juynboll. 1907, in-8°, pp. IV-256.

Deuxième édition de :
Catalogus Codicum Orientalium Bibliothecae Academiae Lugduno-Batavae. 1851-1877, 6 vol. in-8°.

De Arabische nachtvertellingen. (*De Gids*, sept. 1886.) — The Thousand and one Nights. (*Encyclopaedia Britannica*, 9th ed., vol. 23, 1888.) — Cf. sur ce sujet le remarquable mémoire de M. E. Cosquin : *Le Prologue. — Cadre des Mille et une Nuits, les Légendes perses et le Livre d'Esther*. Paris, 1909, in-8°.

De Reizen van Sindebaad. — M. J. de Goeje, in-8°, pp. 35. — Overgedrukt uit « de Gids ». 1889, n° 8.

De Bâbî's. — M. J. de Goeje, in-8°, pp. 20. — Overgedrukt uit « de Gids ». 1893, n° 10.

Die Arabische Literatur, von Michael Jan de Goeje. (*Die Kultur der Gegenwart*, herausgegeben von Paul Hinneberg. — *Die Orientalischen Literaturen*... Des Gesamtwerkes Teil I Abt. VII. Berlin u. Leipzig, 1906, gr. in-8°, pp. 132-159.)

LIVRES NOUVEAUX.

Friedrich Leo. *Der Monolog im Drama, ein Beitrag zur griechisch-rœmischen Poetik* (Abhandl. der Koenigl. Gesellschaft der Wissensch. zu Gœttingen, Philologisch-historische Klasse, Neue Folge, Band X, 5).

Cette savante étude de M. Leo est une importante contribution à l'histoire de la technique dramatique dans l'antiquité grecque et latine. L'auteur, par la connaissance approfondie du théâtre tragique et comique, à Athènes et à Rome, était mieux préparé que personne à traiter ce sujet. En passant en revue, suivant l'ordre chronologique, toutes les formes et tous les emplois du monologue au théâtre, depuis Eschyle jusqu'à Sénèque, il en a tracé l'évolution de la manière la plus instructive et distingué les phases successives. Cette évolution est d'autant plus intéressante à suivre qu'elle se lie étroitement à la façon diverse dont les poètes de la tragédie ou de la comédie ont conçu l'illusion scénique et aussi à certaines parties de la constitution intime du drame, par exemple au rôle du chœur et à la division en actes. On lira, avec un profit tout particulier, l'analyse si précise des nombreuses sortes de monologues que l'auteur a su distinguer chez Euripide et ses remarques neuves sur ceux de Ménandre, dont nous commençons seulement à pouvoir juger. D'une manière générale, on ne peut que louer la fine et délicate justesse des observations sur lesquelle repose cette étude. Peut-être, toutefois, l'auteur n'a-t-il pas distingué assez nettement, dans le monologue dramatique, les deux éléments qu'il importe surtout de discerner, à savoir l'élément naturel et l'élément conventionnel. L'élément naturel comprend tout ce qu'un personnage peut à la rigueur dire dans la solitude, soit tout haut, soit en se parlant à lui-même; l'élément conventionnel, tout ce qu'il n'a aucune raison de dire ainsi, par conséquent ce qui est dit pour le public. Au fond, c'est la proportion de ces deux éléments qui détermine principalement le caractère du monologue. Un morceau tel que celui que prononce Penthée, dans les *Bacchantes* d'Euripide, lorsqu'il entre en scène (v. 215-247), est comme le type de ce qu'on serait en droit d'appeler le faux monologue. Car Penthée n'a aucune raison de se

dire à lui-même ce qu'il dit là, et manifestement c'est pour le public seul qu'il parle, puisqu'il ignore alors la présence du chœur et celle des autres personnages; seulement il parle pour le public sans s'adresser à lui. C'est ce faux monologue que les poètes de la comédie nouvelle ont transformé très heureusement, grâce aux vieilles libertés traditionnelles du genre, en un récit adressé au public. En agissant ainsi, ils n'ont fait en réalité que substituer à une convention maladroite une convention franche et amusante.

Maurice Croiset.

W. Soltau. *Die Anfänge der römischen Geschichtschreibung.* — Leipzig, Haessel, 1909, in-8°, 273 p.

Depuis qu'au xviiie siècle Pouilly et de Beaufort eurent ébranlé la foi que le bon Rollin et l'abbé Sallier, leurs contemporains, conservaient encore dans la valeur de la tradition concernant les quatre ou cinq premiers siècles de Rome, l'érudition s'est acharnée à faire, dans ce domaine suspect, la part de la vérité et de la fiction. Niebuhr crut y decouvrir un écho de l'épopée populaire (*Volksepos*), et cette hypothèse célèbre, qui en a suscité tant d'autres, connexes ou antagonistes, résiste encore, à l'état de fort démantelé, aux assauts qu'elle a subis durant près d'un siècle, surtout de la part de ceux qui réclament pour les Grecs le douteux honneur d'avoir fabriqué ou falsifié l'histoire romaine. On ne croit plus que les épopées se fassent toutes seules par le travail de l'imagination infuse dans les masses populaires : mais on n'a pas renoncé à retrouver des « chants épiques » dans le tréfonds de l'histoire ou préhistoire de Rome. Les ruines de la théorie niebuhrienne paraissent encore — à M. de Sanctis, par exemple — plus solides que le plafond nuageux sur lequel un émule moderne de Niebuhr. M. E. Pais, projette les ombres des héros transformés en dieux.

Voici maintenant que M. Soltau, qui travaille depuis longtemps, après tant d'autres, à disséquer Tite-Live et à étiqueter les emprunts du glorieux compilateur, résume dans une vue d'ensemble le produit net de ses études. M. Soltau a volontiers l'affirmation tranchante, et il semble tout d'abord qu'il va faire place nette, balayant à la fois et la tradition et les théories de ses devanciers. Le recours à la tradition orale est, de toutes les hypothèses, « la plus absurde » (p. 2). À Rome, point d'épopées; pas davantage de mythes : les seuls qu'on y rencontre, les mythes étiologiques, ont été confectionnés sur le tard par des dilettantes ou des cuistres (p. 102). Pas de tradition écrite non plus : il n'y a pas encore de chronique romaine au ive siècle, et la *tabula pontificum* ne commence qu'à Flavius. D'autre part, supposer que les historiens grecs ont suppléé au silence de la tradition romaine, c'est oublier que, avant la conquête de la Grande-Grèce, Rome intéressait fort peu les Hellènes. Hérodote, qui connaît Caeré (Agylla), ne cite pas le nom de Rome. Aristote a vaguement entendu parler de Rome à propos des invasions gauloises, et Timée ne s'est occupé des Romains qu'à propos de Pyrrhus. Voilà les Grecs mis hors de cause.

Mais aussitôt l'influence grecque ainsi éliminée rentre par la porte triomphale que lui ouvre la littérature latine — drame romain (*praetexta*) et épopée — inaugurée par Naevius (vers 235 a. C.) et Ennius. Autour de quelques noms transmis par des « traditions de famille », ces poètes, qui sont des artistes et non des historiens, accumulent des ornements empruntés au riche trésor des légendes grecques. Naevius façonne la légende de Romulus d'après la Tyro de Sophocle; Ennius prend les Troyennes pour modèles de ses Sabines

et fait de Coriolan un Achille; Accius transporte dans la famille des Tarquins les crimes des Oedipodides et des Atrides. Les annalistes font entrer ces fictions dans l'histoire. Leur patriotisme, de moins en moins scrupuleux, veut hausser les gestes des ancêtres au niveau des exploits de la race rivale, et, pour mieux provoquer les comparaisons, ils racontent l'expulsion des Tarquins en songeant aux Pisistratides, l'exil de Coriolan en se souvenant de Miltiade et de Thémistocle, le trépas des 306 Fabius comme pendant au combat des Thermopyles, et le siège de Véïes avec le souci de le faire durer aussi longtemps que le siège de Troie.

Mais enfin, que reste-t-il d'historique dans cet amas d'enjolivements et de réminiscences ? Ici, M. Soltau, qu'on aurait pu prendre pour un agnostique, redevient conservateur. Il reste la « charpente » qui soutient le décor, une « tradition historique d'origine authentiquement romaine » (p. 74), qui a conservé en gros le souvenir des principaux événements du passé. Les grands acteurs de l'histoire romaine à ses débuts sont « certainement historiques », et non, comme le veut E. Pais, des « doublets » ou décalques antidatés de personnages postérieurs (p. 180). Mais par quelle voie se sont transmis ces souvenirs ? Non par la tradition orale, que M. Soltau a expressément disqualifiée, mais par des documents conservés dans des archives de famille, des *imagines*, des *elogia*; par les listes de magistrats, qui ont pu être corrigées, interpolées, mais non inventées; par des notes sur des faits intéressant la religion, notes consignées dans les « Commentaires » des collèges sacerdotaux, matériaux dont les pontifes, précurseurs des annalistes, ont tiré leurs *Annales maximi*.

C'est là le fondement de l'historiographie romaine. Il est étroit, mais « solide », et M. Soltau accuse de manque absolu de critique ceux qui en méconnaissent la « valeur positive » (p. 227).

Soit ! mais encore faut-il qu'on puisse retrouver ces premières assises. M. Soltau s'y est tellement exercé, pour son compte, qu'il juge la tâche facile ou même terminée. Il est convaincu que son livre, « ayant délimité exactement tous les hors-d'œuvre non historiques, a mis en lumière le bon aloi de la tradition archaïque » (p. 237). Quand on songe aux monceaux de conjectures entassées par la *Quellenforschung*, on ne se croit pas dépourvu de critique pour être d'un autre avis. L'auteur a réservé pour la fin l'argument le plus sérieux à l'appui de son dogmatisme. Les institutions de l'époque historique dataient d'une époque antérieure : elles portent la marque des conditions politiques et sociales qui les ont engendrées. Ce sont des documents historiques au premier chef. Cela, personne ne le nie : mais le débat recommence quand on veut préciser. M. Soltau est scandalisé de voir révoquer en doute non seulement l'histoire des sécessions de la plèbe ou des lois Liciniennes, mais jusqu'à l'authenticité des XII Tables (p. 247). Il oublie un peu ce qu'il a dit lui-même des mythes étiologiques et que l'histoire des institutions est le terrain d'élection où pullule cette sorte de fictions. Le culte romain aussi avait sa charte, soi-disant rédigée tout d'une pièce par Numa.

En résumé, M. Soltau estime que, débarrassée du placage poétique emprunté à la littérature grecque, l'histoire romaine conserve, comme chronologie et comme fond, son allure traditionnelle. Il s'interdit d'en éliminer les causes dont les effets se vérifient plus tard. Les *leges sacratae* ont un caractère révolutionnaire : donc elles sont le produit d'une révolution, dont le souvenir est resté attaché au *mons sacer* (p. 252). Le détail écarté, le fond demeure. En un sujet où aucune solution ne s'impose, je trouve celle-ci fort raisonnable. Je suis même tenté de demander davantage, à

IMPRIMERIE NATIONALE.

savoir, qu'on garde une place, à côté des faits acceptés, aux légendes qui sont devenues des réalités agissantes, des idées-forces. Les Romains du temps de Brutus ont-ils vraiment juré haine éternelle à la royauté? Peu importe : leurs descendants l'ont cru, et c'est la raison pour laquelle les empereurs romains n'ont été officiellement que les présidents de la République.

Écrit avec la verve coutumière de l'auteur, le livre de M. Soltau mérite de ne pas passer inaperçu : c'est une belle passe d'armes dans une controverse qui ne sera sans doute jamais close.

A. Bouché-Leclercq.

Tibulle et les auteurs du Corpus tibullianum. Texte établi par A. Cartault. 1 vol. in-8° de 260 p. — Paris, Armand Colin, 1909.

Il était tout naturel et très désirable que M. Cartault, après avoir récemment dépouillé, analysé, discuté les travaux de plusieurs générations de philologues sur la vie et les poésies authentiques ou apocryphes de Tibulle (*A propos du Corpus tibullianum. Un siècle de philologie classique.* Paris, 1906; voir *Journal des Savants,* 1907, p. 316-333, 352-360), conçût le dessein d'utiliser l'exceptionnelle compétence acquise ainsi pour faire sur le même sujet œuvre sienne. On regrettera seulement qu'il n'ait pas cru devoir l'utiliser d'une façon plus complète, c'est-à-dire en publiant d'une part une étude où toutes les questions relatives à Tibulle et aux autres poètes du *Corpus tibullianum* fussent exposées avec le développement voulu et avec les références bibliographiques nécessaires, d'autre part une édition munie et d'un apparat critique et d'un commentaire exégétique.

Au reste, le titre de son livre n'en signifie pas tout le contenu. Avant l'édition purement critique des poésies tibulliennes et pseudo-tibulliennes (p. 149-260), on y trouve une introduction d'étendue considérable et de substance fort riche, divisée en cinq chapitres : 1° Biographie de Tibulle; chronologie des élégies; 2° Les personnages des élégies; caractère de Tibulle; 3° Publication de l'œuvre de Tibulle; éléments et publication du *Corpus tibullianum;* 4° Sources de Tibulle; place qu'il tient dans l'histoire de l'élégie; ses rapports avec les écrivains latins; 5° Les manuscrits du *Corpus tibullianum;* état de la tradition; principes de l'établissement du texte. Ces vastes prolégomènes, remarquables tour à tour par leur précision philologique et par leur finesse littéraire, seraient parfaits, s'ils pouvaient se suffire à eux-mêmes, si, à cause de l'excessive concision avec laquelle certains problèmes y sont indiqués plutôt que traités et à cause du manque presque total de bibliographie, ils ne supposaient, pour être pleinement utiles et même intelligibles, la connaissance et, en quelque sorte, la présence du précédent ouvrage de M. Cartault.

Pour l'établissement du texte voici quels sont ses principes. Les leçons du *fragmentum Caiacianum* et des *excerpta Frisingensia,* là où nous les possédons, doivent prédominer, si elles sont d'accord; en cas de désaccord, il faut choisir entre elles par raisons intrinsèques. Il faut faire de même lorsque nous avons à choisir entre la leçon des *excerpta Parisina,* là où elle n'est pas suspecte d'interpolation systématique, et celle des manuscrits complets, deux autorités équivalentes. Quand nous en sommes réduits à la tradition seule des manuscrits complets, bien qu'elle soit très fautive et interpolée, nous ne devons nous en écarter et recourir à la conjecture que dans les passages assez nombreux où la faute est certaine. En regard des deux meilleurs représentants de cette tradition, *Ambr.* et *V,* les

manuscrits inférieurs, même le *Gaelferbytanus* de Baehrens, n'ont d'utilité que parce que les Italiens du xve siècle ont assez souvent retrouvé par conjecture la bonne leçon; d'ailleurs la deuxième main de *V* fournit en général ces corrections. *V* n'est pas négligeable, son accord avec *Ambr.* assurant la leçon de l'archétype, mais *Ambr.* est un témoin beaucoup plus fidèle. La critique verbale du *Corpus tibullianum* ne doit être, selon M. Cartault, ni ultra-conservative ni révolutionnaire. En fait elle est chez lui moins conservative que chez ses deux principaux devanciers immédiats, que chez Hiller et surtout que chez Postgate.

Philippe Fabia.

Gerhart Melchior. *Der Achtsilber in der altfranzösischen Dichtung mit Ausschluss der Lyrik.* — Leipzig, Seele, 1909. In-8°, 62 pages, dont 10 en tableaux.

Travail de débutant fait avec soin et intelligence. M. Melchior résume la doctrine courante sur le vers latin ïambique dimètre considéré comme le point de départ de l'octosyllabe français moyennant la substitution de l'accent tonique à la quantité. Il énumère ensuite toutes les œuvres non lyriques de notre ancienne littérature (jusque vers 1350), qui sont écrites en octosyllabes, et il étudie les différents systèmes d'accouplement. Dans chaque vers considéré isolement il ne distingue pas moins de sept types. Une étude spéciale est consacrée à la versification du *Saint-Leger* et à celle de *Gormont et Isembart.* Les statistiques ont leur utilité; il semble cependant que M. Melchior en a abusé et que les résultats sont un peu minces en comparaison de la peine qu'il s'est donnée.

T.

K. Waliszewski. *Le berceau d'une dynastie. Les premiers Romanov* (1613-1682). 1 vol. in-8°. — Paris, Librairie Plon, 1909.

J'ai déjà signalé ici même (1906, p. 612) un travail antérieur de M. Waliszewski et expliqué comment, au lieu d'écrire une histoire pragmatique de Russie depuis les origines jusqu'à nos jours, il avait traité successivement une série d'épisodes qui l'avaient intéressé. Il a commencé par Catherine II pour remonter jusqu'à Ivan le Terrible et le public a pris goût à le suivre à travers ses courses historiques. Aucune de ses monographies n'a eu le succès de son étude sur Catherine II, qui est arrivée à sa seizième édition; mais toutes sont également instructives et écrites avec éclat et avec un sérieux souci de la vérité historique. Assurément M. Waliszewski ne dédaigne ni les brillants portraits, ni les anecdotes piquantes, ni les épisodes pittoresques; mais on ne peut pas dire que ce goût passionné pour ce qui fait l'agrément d'un livre fasse tort chez lui à la probité de l'historien. Il procède peut être sans s'en douter de Mérimée, qui a naguère publié dans ce *Journal* quelques-unes de ses études sur l'ancienne Russie. Mais son style est moins impeccable que celui de Mérimée. Dans son désir de mettre l'histoire à la portée du public des salons il lui arrive parfois d'emprunter le style du roman ou du journal et de faire des concessions fâcheuses au néologisme. Ces taches légères n'enlèvent rien au grand intérêt de ces recherches et, sans faire tort à l'excellent manuel de feu Alfred Rambaud, il faut reconnaître que nous n'avons pas encore d'ouvrage aussi bien documenté sur la Russie. Mis en goût par le succès qu'ont obtenu ses différentes monographies, M. Waliszewski n'a plus maintenant qu'à écrire deux ou trois volumes sur le moyen âge pour avoir achevé une histoire complète de Russie qui manquait à notre littérature. Le volume actuel est particulièrement instructif; le règne du tsar Alexis Mikhaïlovitch, qui

en constitue la plus grande partie, annonce déjà par plus d'un côté l'époque de Pierre le Grand. Il abonde en épisodes tragiques ou pittoresques, par exemple la révolte du cosaque Stenka Razine, la naissance du schisme ou raskol. Il apprendra beaucoup au lecteur qui ne peut aborder les sources dans le texte original.

Louis Leger.

Chronicon universale Anonymi Laudunensis, von 1154 bis zum Schluss (1219), für akademische Uebungen herausgegeben von Alexander Cartellieri, bearbeitet von Wolf Stechele. — Leipzig, Dyk; Paris, Picard, 1909. In-8° de v-86 pages.

Des fragments de la chronique universelle dite de l'*Anonyme de Laon*, composée sans doute dans le premier tiers du XIIIe siècle par un Dominicain d'origine anglaise, avaient été publiés par les continuateurs de dom Bouquet et par G. Waitz, au tome XXVI des *Scriptores* de la collection des *Monumenta Germaniae*. On n'en possédait pas de texte complet. M. A. Cartellieri, que ses travaux bien connus sur l'histoire de Philippe-Auguste ont mis à même d'apprécier la valeur de l'ouvrage, a entrepris de combler cette lacune, en éditant la partie de la chronique qui n'est pas purement et simplement empruntée à des sources antérieures connues, c'est-à-dire celle qui va depuis le milieu du XIIe siècle environ jusqu'à l'année 1219, date à laquelle s'arrête l'auteur. Les historiens trouveront là pas mal de renseignements relatifs surtout aux rapports de la France et de l'Angleterre. Mais il ne s'agit que d'une édition pour ainsi dire provisoire. Le texte a été établi par les soins de M. W. Stechele, d'après les deux seuls manuscrits connus, dont l'un est à Berlin et l'autre à Paris, mais il est livré à l'état brut, avec un simple appareil critique, c'est-à-dire sans introduction, sans étude sur la personnalité de l'auteur, sans notes d'aucune sorte et sans index. La publication est destinée aux exercices « de séminaire ». C'est ainsi en effet qu'elle pourra être reprise et pourvue des divers compléments que je viens d'indiquer.

R. P.

J. G. Frazer. *Le Rameau d'or (The Golden Bough)*, trad. française par MM. R. Strébel et J. Toutain, tome II. — Paris, Schleicher frères, 1908.

Le tome II de la traduction française du grand ouvrage de Frazer, *Le Rameau d'or (The Golden Bough)*, porte, comme titre spécial : *Les Meurtres rituels, périls et transmigrations de l'âme*. Il est divisé en trois livres : I. Les meurtres rituels; II. Transfert et expulsion des maux; Les boucs émissaires; III. Périls et transmigrations de l'âme. Voici quelles sont les idées essentielles exposées dans ce volume et comment elles se rattachent aux idées développées dans le premier volume de la traduction française. Ce premier volume avait surtout mis en lumière le caractère divin attribué aux rois et aux prêtres par un grand nombre de populations soit anciennes, soit modernes; les tabous royaux et sacerdotaux dérivent pour ainsi dire logiquement de la conception du roi-dieu et du prêtre-dieu. Cela posé et admis, les meurtres rituels s'expliquent aisément d'après J.-G. Frazer. Sitôt qu'un de ces rois-dieux ou prêtres-dieux donnait quelque signe de décrépitude, il était mis à mort, pour que la puissance divine incarnée dans sa personne humaine ne subît aucun affaiblissement et pût passer intacte dans le corps d'un autre personnage. Cette coutume primitive fut atténuée par diverses substitutions, au travers desquelles il n'est pas impossible de reconnaître l'idée originelle. Avec l'immolation du roi-dieu se combine l'idée du bouc émissaire. Certaines populations croyaient ou croient encore qu'il leur est possible

de se délivrer des maux dont elles souffrent, des crimes ou des péchés qu'elles ont commis en les transférant soit à un objet inanimé, soit à un être vivant, animal ou personne humaine; de là dérive l'idée des boucs émissaires, et souvent l'on choisit pour bouc émissaire quelque dieu mourant, destiné au sacrifice. Les deux premiers livres du second volume de la traduction française se rattachent donc nettement au premier volume.

Le troisième livre, consacré aux Périls et transmigrations de l'âme, prépare le lecteur aux théories qui seront formulées dans le volume suivant. Dans les chapitres dont se compose ce troisième livre, J.-G. Frazer montre, par de multiples exemples, empruntés au folklore et à l'anthropologie, que fréquemment les sauvages se croient capables de faire sortir leur âme de leur corps, de la déposer, de la mettre en sûreté en quelque endroit bien caché, afin de protéger leur vie contre les périls dont elle est menacée. C'est ainsi que souvent ils se figurent que leur âme réside dans une plante, dans un arbre, ou dans le corps d'un animal.

L'énorme abondance des renseignements accumulés dans ce volume du *Rameau d'or* en augmente beaucoup le prix et en fait, sans même parler des idées fort originales soutenues par l'auteur, un instrument de travail indispensable à tous ceux qu'intéressent les formes primitives ou inférieures du sentiment religieux et de la civilisation.

Y.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

4 juin. M. Gauckler communique la photographie d'une statuette en bronze doré, découverte au cours des fouilles qu'il a exécutées avec MM. Nicole et Darier sur le Janicule. L'idole était couchée au fond d'une sorte de cuve triangulaire, qui avait été ménagée au centre d'une cella octogonale rappelant la forme des premiers baptistères chrétiens. L'idole est engoncée comme une momie. Un dragon à crête dentelée en fait sept fois le tour. Entre les circonvolutions du monstre sept œufs de poule avaient été déposés en ligne sur la statuette. En pourrissant, ils ont éclaté; les débris des coques ont roulé à droite et à gauche. On a proposé d'identifier cette statuette avec un *Kronos* mitriaque. Tel n'est pas l'avis de M. Gauckler. S'autorisant d'un passage de Macrobe, qui a vu dans le temple d'Hiéropolis deux divinités féminines entourées des replis du dragon, il croit y reconnaître une Atargatis naissante, une Atargatis sortant de l'œuf, dont étaient issus les dieux syriens Hadad et Atargatis. Un fragment d'inscription latine trouvé au même endroit semble indiquer que la divinité orientale avait été identifiée à Rome, par ses adorateurs occidentaux, avec la Fortuna primigenia.

— M. Philippe Berger expose brièvement les découvertes d'inscriptions rupestres faites par M. Archambault en Nouvelle-Calédonie. Il prie l'Académie de s'associer à la mission que les Ministères des Colonies et de l'Instruction

publique ont confiée à M. Archambault pour continuer ses travaux.

— M. H. Cordier fait don à la Bibliothèque de l'Institut, au nom de M[me] Dubard-Hamy, et selon le désir de M. le D[r] E.-T. Hamy, de lettres adressées par Alexandre de Humboldt à Arago, à M[me] Laugier, nièce d'Arago, à Mathieu, membre de l'Académie des Sciences, à Laugier, membre de l'Académie des Sciences, gendre de Mathieu. Cette correspondance forme un précieux dossier pour l'histoire scientifique du XIX[e] siècle.

— M. Paul Girard lit un mémoire sur le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique, notamment dans le poème intitulé *Travaux et jours*.

11 juin. M. Cagnat communique le résultat des fouilles sous-marines que M. A. Merlin a continuées sur la côte de Tunisie, en face de Mahdia, et sur lesquelles le *Journal* publiera prochainement une note développée.

— M. Philippe Berger communique le résultat des fouilles entreprises par MM. Ferdinand Scheurer et Lablotier dans le cimetière mérovingien de Bourogne (Haut-Rhin). Quantité d'objets intéressants ont été découverts : bijoux, bagues avec intaille, boucles de ceinture, éperons.

18 juin. M. Antoine Thomas étudie, d'après des manuscrits du VII[e] et du VIII[e] siècle, trois gloses latines : 1° *exortus, abortus;* 2° *azyma, alisum;* 3° *osanna, genus ligni*. Ces gloses permettent de donner l'étymologie de trois mots usités encore aujourd'hui dans les patois de la langue d'oïl, à savoir : *échorter*, au sens d'avorter (en Picardie); *pain alis*, au sens de pain azyme (Maine, Poitou et Saintonge); *osane*, au sens de buis (Poitou et provinces voisines), parce que le buis, dans cette région, comme ailleurs, l'olivier ou le palmier, est employé dans les cérémonies du dimanche des Rameaux dit *dimanche hosanna*.

25 juin. Le R. P. Lagrange expose les résultats généraux d'une nouvelle mission dans l'Arabie du Nord confiée aux PP. Jaussen et Savignac par la Société française des fouilles archéologiques. Il insiste sur la découverte d'un temple au centre du petit royaume arabe de Lihyân, qui succéda à l'empire des Nabatéens et dura jusqu'à une époque voisine de l'hégire.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le 16 juin une séance extraordinaire sous la présidence de M. Bouchard.

Sur le rapport de M. Émile Picard, *le prix triennal Osiris* (100,000 fr.) est partagé entre MM. Louis Blériot et Gabriel Voisin, ingénieurs-constructeurs à Paris, pour récompenser les expériences et les travaux par lesquels ils ont puissamment contribué aux progrès de l'aviation.

Sur le rapport de M. Gaston Darboux, les arrérages de la *fondation Debrousse* (30,000 fr.), auxquels il y a lieu d'ajouter une somme de 1,000 francs, provenant des arrérages de la fondation Gas, sont partagés ainsi : 3,000 francs pour la continuation de la publication de la *Correspondance de Bossuet;* 3,000 francs pour la reproduction d'un manuscrit de Platon; 2,500 francs pour la publication du *Corpus* des mosaïques antiques de la France et de l'Afrique du Nord; 4,000 francs pour

l'achat et l'installation de deux sismographes : l'un à Paris, sous la direction de M. Bigourdan; l'autre, à Lille sous la direction de M. Barrois; 6,000 francs pour la publication des *Procès-verbaux des séances de l'Académie des Sciences de 1795 à 1835;* 1,500 francs pour la continuation de la publication intitulée: *Monuments antiques relevés et restaurés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome;* 3,000 francs pour la continuation de la publication du *Catalogue musical* de la Bibliothèque nationale; 1,000 francs pour la publication des *Procès-verbaux de l'ancienne Académie d'architecture;* 7,000 francs pour l'aménagement de la galerie des livres usuels dans la Bibliothèque de l'Institut.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. CHAMPOISEAU, correspondant depuis 1889, est décédé le 29 juin.

Élection. M. ADOLF TOBLER, professeur de langues romanes à l'Université de Berlin et membre de l'Académie des Sciences de Berlin, a été élu le 25 juin associé étranger, en remplacement de M. Whitley Stokes, décédé.

Concours des antiquités de la France. 1re médaille (1,500 fr.), M. Parisot, *Les origines de la Haute Lorraine et sa première maison ducale;* 2e médaille (1,000 fr.), M. Labande, *Avignon au XIIIe siècle;* 3e médaille (500 fr.), M. Germain de Montauzan, *Les aqueducs antiques de Lyon;* 4e médaille, M. Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales.* Mentions : M. Maurice Houtard, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges;* M. Joseph Girard, *Les États du Comté Venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle;* M. Louis Chatelain, *Les monuments romains d'Orange;* M. le chanoine Urseau, *Le Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers;* M. Claude Faure, *Histoire de la réunion de Vienne à la France (1328-1454);* M. l'abbé Petel, *Mémoires divers relatifs aux Templiers et aux Hospitaliers dans le diocèse de Troyes;* M. le chanoine Métais, *L'église de Notre-Dame-de-Josaphat.*

Le prix de La Grange (1,000 fr.) est décerné à M. Henri Chatelain pour son ouvrage : *Le mistère de Saint-Quentin.*

Le prix Allier de Hauteroche (1,000 fr.) est décerné à M. Eugène Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle.*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nécrologie. M. FRÉDÉRIC DE MARTENS, associé étranger depuis 1900, qui avait pris part comme délégué de la Russie aux deux conférences de La Haye, est décédé. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

CROATIE.

ACADÉMIE SUD-SLAVE D'AGRAM.

L'Académie a fait paraître en 1908 les tomes 172-174 de ses *Mémoires* d'histoire et de philologie. Le tome 174 renferme un curieux travail de M. Ivan Kasumović sur les poésies latines d'Urbain Appendini, humaniste estimé qui mourut à Raguse en 1834. Parmi ces poésies il en est une qui a pour nous un intérêt particulier. Elle vante la sollicitude du général Lauriston pour les

écoles de Raguse et exprime l'espoir que de ces écoles sortira un poète latin qui

Illyrica fretus cithara fidibusque latinis

chantera la gloire de Napoléon, qui surpasse tous les héros de la Grèce et de Rome.

M. Smiciklas a fait paraître les tomes V et VI du *Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae*. Ils comprennent les actes relatifs aux années 1256-1290. Tous les textes sont en latin; malheureusement pour les étrangers qui voudraient les consulter, les introductions et les commentaires sont en serbo-croate. Les Académies ne pourraient-elles s'entendre par l'intermédiaire de l'Association internationale pour décider que tous les textes latins qu'elles publieront seront accompagnés de commentaires dans la même langue? Cette observation s'applique également à la chronique latine d'Antoine Vramecz (XVIe siècle) qui est précédée d'une intéressante préface de Vekoslov Klaić, en langue croate. La chronique de Vramecz avait été traduite en langue nationale et éditée en 1578 à Lublania (Laybach). M. Klaić réimprime cette traduction à la fin de son volume avec le fac-similé du titre illustré de l'ouvrage.

Le Dictionnaire serbo-croate publié par l'Académie est arrivé à N I. Il est actuellement rédigé par M. T. Maretić. L'Académie commence la publication d'un dictionnaire juridique-historique rédigé par M. Vladimir Mazuranić. Le premier fascicule va de A à C. Il comprend non seulement les vocables indigènes, mais aussi les mots latins employés dans les actes publics ou les textes historiques (par exemple *calumnia, camera*). L'un des articles les plus intéressants est l'article *ban* (banus, au sens de gouverneur, vice-roi), où se trouvent réunis la plupart des textes où ce titre est employé dans les pays sud-slaves.

L'annuaire de l'Académie pour l'année 1907 donne le compte rendu de la séance annuelle, le budget de l'Académie dont la fortune représente 1 million 400,000 francs de notre monnaie, et des notices sur les membres décédés, notamment sur le frère Martić, de l'Ordre des Franciscains, célèbre poète bosniaque. L. L.

AUTRICHE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 20 novembre 1907. O. Stolz, *Le système douanier du Tyrol pendant le moyen âge jusqu'à l'acquisition du pays par les grands-ducs d'Autriche.* Étude sur la nature de ce droit, d'abord régalien, puis territorial; sur l'organisation des routes; sur les différentes espèces de droits perçus, etc.

Séance du 4 décembre. K. Wessely, *Un nouveau libellus de la persécution de Dèce.* Papyrus d'Alexandrie signalé déjà de divers côtés. Ce nouveau texte est étroitement apparenté à ceux qu'on a découverts précédemment et la teneur en est sensiblement la même. — A. E. Schönbach, *Études sur la littérature narrative du moyen âge, César de Heisterbach*, II. Analyses d'œuvres jusqu'ici inconnues et conservées par des manuscrits du pays rhénan. Caractère de son œuvre.

Paul Lejay.

Le Gérant : Eug. Langlois.

JOURNAL

DES SAVANTS.

AOÛT 1909.

L'ATLAS HISTORIQUE DE LA FRANCE.

AUGUSTE LONGNON. *Atlas historique de la France.* Texte explicatif des planches, 1re partie. — Paris, in-4°, Hachette, 1907.

La table que M. Longnon a jointe, il y a plus d'un an, aux fascicules qui accompagnent son atlas, leur a donné leur véritable caractère. Il ne s'agit plus d'une série de dissertations expliquant les cartes que l'auteur nous a jusqu'à présent données; nous sommes en présence d'un ouvrage unique en son genre, dont le premier volume est terminé; le second, nous aimons à l'espérer, ne tardera pas à paraître.

Le titre de ce livre est vraiment trop modeste; on nous apporte, comme simple complément à un atlas, et sous le nom de *Texte explicatif des planches*, ce qui est en réalité, pour la France, le premier traité de géographie historique qu'on ait publié. Il s'agit, en ce qui concerne notre pays, d'une science nouvelle, créée de toutes pièces par un homme, d'un livre où l'on est arrivé, du premier coup, par une immense quantité de recherches spéciales, accomplies avec une méthode magnifique, aux résultats généraux les plus importants. Ce livre, dont nous sommes fiers à juste titre, peut servir de modèle aux savants étrangers; quel est le pays qui possède, pour son histoire, un atlas valant celui de M. Longnon, et une géographie à travers les âges capable de rivaliser avec son *Texte explicatif?*

Quoique les livres les plus excellents ne soient pas toujours ceux dont on se sert le plus, l'*Atlas historique de la France* est trop connu du monde savant pour que nous ayons à en énumérer les diverses parties.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il suffira de rappeler ici la liste des peuples de la Gaule, la nouvelle édition de la *Notitia civitatum et provinciarum Galliæ*, la liste générale de tous les noms géographiques inscrits sur la carte de la Gaule romaine, les pages consacrées à la Gaule franque, dans lesquelles l'auteur a donné la substance de son grand ouvrage sur la géographie mérovingienne, le mémoire sur les pagi des dix-sept provinces à l'époque carolingienne, qui, publié à part, formerait à lui seul un volume. Pour les trois périodes les plus anciennes de notre histoire, c'est tantôt le remaniement complet, tantôt la création de notre géographie.

Ce qui concerne l'époque des Capétiens directs, quoique présenté avec la plus grande sobriété, nous frappe encore davantage. Il est facile de se rendre compte qu'avant la publication de ce livre et de cet atlas nous avions sur l'origine et les accroissements successifs du domaine royal les données les plus incomplètes ou les plus fausses; il en est de même de la géographie féodale; c'est toute une révolution dans l'histoire du moyen âge français. M. Longnon a choisi, pour sa première carte féodale du royaume, la date de 1032. La raison pour laquelle il a préféré cette date à celle de 987 est donnée par lui dans des termes qu'il convient de rappeler; il s'est arrêté à ce parti « parce que les documents relatifs au règne de Hugues Capet ne sont ni assez nombreux, ni assez précis pour permettre de reconstituer la division féodale à son époque ». Cette brève déclaration, à elle seule, suffirait à renseigner les nouveaux venus sur la valeur des cartes qu'on a mises à leur disposition : ici, comme dans les autres parties de cet atlas, tout est neuf, tout est créé de toutes pièces, rien n'est emprunté aux ouvrages antérieurs. Tout nom de lieu inscrit sur une carte, toute limite de fief, présuppose la connaissance de textes, souvent nombreux; pour arriver au résultat dont nous bénéficions, il a fallu dépouiller et comparer toutes les chroniques de notre histoire, relever les faits épars dans une immense quantité de documents. Nous n'insisterons pas sur le travail délicat nécessité par l'établissement des diverses limites et par le choix des caractères qu'il convenait d'adopter, sur les cartes, pour la désignation des fiefs directs et des arrière-fiefs; ces difficultés ont été exposées et résolues dans une grande note qui occupe les pages 113 à 115.

La partie de notre pays qui appartient au souverain est minime au temps de Henri Ier; le domaine royal est encore enserré entre les grands fiefs; quel changement, sous ce rapport, entre 1032 et 1259 ! Les rois capétiens, dont le domaine était si réduit à l'origine, ont procédé d'abord par petits accroissements, puis, avec Philippe Auguste, ils en

sont venus aux acquisitions de provinces entières; ce sont d'abord l'Artois, l'Amiénois, le Vermandois et le Valois, annexés au domaine royal; puis vient le tour de quatre ou cinq grands fiefs, représentant une notable partie du royaume, enlevés en très peu de temps à la maison d'Angleterre, dont les possessions en France se trouvent réduites des trois quarts; encore les Plantagenêts ne doivent-ils ce qui leur reste qu'à la politique trop scrupuleuse de saint Louis. Il est incontestable que ce grand prince a commis la pire des imprudences en laissant subsister au sud-ouest de ses États ce duché de Guyenne où les rois d'Angleterre restaient les maîtres, en dépit des obligations que leur imposait leur situation de vassaux. On peut se demander encore jusqu'à quel point il a bien fait de renoncer à ses droits de suzeraineté sur le Roussillon, abandonné sans arrière-pensée, en 1258, à l'Aragon. Malgré tout, la part du domaine royal, en France, serait demeurée très belle si Louis IX n'avait dû exécuter le testament de son père, et constituer ainsi en faveur de ses frères trois fiefs d'une étendue et d'une richesse considérables. Il a fait ainsi une énorme brèche à la fortune territoriale de la couronne; le Poitou a bien fait retour au domaine à la mort du comte Alphonse, le Maine et l'Anjou, eux aussi, n'ont pas tardé à retomber entre les mains du roi, mais on sait que l'Artois est resté séparé du domaine royal pendant deux siècles, pour sortir enfin du royaume, où il n'est rentré qu'en 1659. La responsabilité de saint Louis serait bien grande si cette faute, qu'on ne peut nier, lui était réellement imputable; il faut aller jusqu'aux grandes folies de Jean le Bon, jusqu'à la transformation du duché de Bourgogne en apanage, pour trouver l'exemple d'aussi énormes et aussi désastreuses aliénations; mais, comme M. Longnon l'a établi dans un de ses cours du Collège de France, saint Louis, en se dépouillant ainsi, n'a pas fait un acte personnel; il a simplement exécuté les dernières volontés de son père Louis VIII, et certainement il a dû le faire à regret, d'accord en cela avec sa mère. Son système était de constituer aux fils de France des domaines assez restreints, sauf à les marier richement, et il suffit de regarder, sur les cartes, l'étendue des terres attribuées à ses fils, pour se rendre compte qu'en fait d'aliénations domaniales il avait une politique avisée, dominée par la prudence et le bon sens. Ces idées, aussi originales que conformes à la réalité, sont entrées depuis quelque temps dans le domaine public; l'auteur de l'*Atlas historique de la France*, qui en a la paternité [1], sera certainement le dernier à se plaindre de ce qu'elles aient fait leur chemin.

[1] Cours professé au Collège de France; leçon du 12 février 1890.

Pour la période qui s'étend de 987 à 1328, les grandes cartes de la France en 1032 et 1259 sont certainement les plus consultées, mais combien il est intéressant de constater, entre ces deux dates, les états intermédiaires du pays, avec les limites successives auxquelles atteignit la domination des Plantagenêts, à l'avènement d'Henri II (1154), en 1200, après ces traités de Péronne et du Goulet qui sont à peine mentionnés dans les histoires de France, à la mort de Philippe Auguste, enfin, en 1241, date à laquelle le frère de saint Louis fut mis en possession du comté de Poitiers! Puis viennent les divisions ecclésiastiques et administratives du royaume au commencement du XIVe siècle, et les cartes relatives à la première partie de la guerre de Cent ans; après le bouleversement géographique amené par le traité de Brétigny, c'est la victoire de Charles V et l'expulsion presque totale des Anglais; nous sommes en 1380, le moyen âge tire à sa fin.

Et pourtant nous n'avons pas encore reçu de M. Longnon tout ce qu'il nous doit pour le moyen âge. La carte dont nous avons le plus besoin manque encore à son atlas, et c'est avec impatience que nous en attendons la publication. La carte de la *Division ecclésiastique de la France de 1297 à 1317* ne donne que les limites des diocèses, et ce qu'il nous faut maintenant, c'est une grande carte ecclésiastique portant les circonscriptions secondaires et donnant les emplacements et les noms des établissements monastiques. Actuellement, ceux qui s'occupent de la France religieuse, tant au moyen âge que dans les temps modernes, sont sans cesse gênés et arrêtés dans leur travail, faute d'avoir une carte de ce genre. Sous ce rapport nous n'avons, pour les études d'ordre général, que des instruments de travail tout à fait insuffisants, tels que la petite carte ecclésiastique de la France publiée dans l'atlas de Spruner; quant aux cartes par provinces et par diocèses, elles sont la plupart du temps aussi incomplètes qu'inexactes, telles les cartes publiées dans les divers volumes de la *Gallia christiana*. Chacun sait les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'il s'agit d'identifier ou de retrouver sur le pays la place de certaines abbayes, surtout celle de la plupart des prieurés; on perd son temps à fouiller dans Cassini, sans être sûr, dans beaucoup de cas, d'arriver à un résultat. Ces sortes de recherches sont encore assez faciles pour ceux qui se limitent à des sujets restreints, mais entreprenez une publication de textes relative à l'ensemble de notre pays, et tirez-vous d'affaire, sans le secours d'une bonne carte, quand il s'agit de corriger les noms des églises, estropiés par les copistes, de retrouver des noms

de lieux qui, parfois, ont changé, ou de mettre en place les archiprêtrés et les archidiaconés; c'est une tâche ingrate et dangereuse.

Nous avons la confiance qu'en peu de temps M. Longnon aura mis à notre disposition cette carte que seul il est capable de dresser. Comment en serait-il autrement, quand nous voyons la rapidité avec laquelle il avance dans sa grande publication des *Pouillés?* nous avons déjà ceux des quatre provinces lyonnaises; on nous annonce ceux des deux Belgiques, des provinces ecclésiastiques de Trèves et de Reims; outillé comme il l'est par toute une vie de publications et de découvertes, M. Longnon, en se hâtant de nous donner le tableau dont nous avons besoin, nous épargnera une quantité de tâtonnements et d'erreurs. Puis il aura bientôt fait d'en finir avec le moyen âge et d'entamer les temps modernes. Sa carte de la France au temps de Jeanne d'Arc est depuis longtemps entre nos mains, et dans sa collaboration à l'*Atlas historique* de M. Schrader, il a mis sur pied ce qui concerne la fin de la guerre de Cent ans et la géographie des États Bourguignons au xve siècle. Pour cette période de notre histoire, le volume de texte que nous avons sous les yeux nous apporte, en note de la page 115, une promesse dont nous devons prendre acte; voici en quels termes il s'exprime à ce sujet : « On s'est décidé à donner dans la note explicative des planches XVII à XX (carte de la France sous Louis XI) une sorte de revue rapide des fiefs de la France. » C'est donc sur une carte en quatre feuilles de notre pays au temps de Louis XI que nous sommes en droit de compter. Ceux qui ont eu le privilège de suivre, il y a déjà longtemps, au Collège de France, les leçons de M. Longnon sur la formation du domaine royal, savent combien ses idées sont neuves et ses connaissances profondes sur notre géographie moderne comme sur celle des temps les plus anciens. Le jour où il aura continué son atlas, au moins jusqu'à la lutte de François Ier et d'Henri II contre la maison d'Autriche, la reconnaissance que nous lui devons sera doublée.

Élie BERGER.

LUCILIUS ET SES SATIRES.

C. Lucilii carminum reliquiae, recensuit FRIDERICUS MARX, 2 vol. in-8°. Leipzig, Teubner, 1904-1905. — CONRAD CICHORIUS, *Untersuchungen zu Lucilius*, 1 vol. in-8°, Berlin, Weidmann, 1908.

Dans un article publié ici même il y a plus d'un demi-siècle, M. Patin engageait le lecteur à se défier des hypothèses aventureuses auxquelles avaient déjà donné lieu les fragments de Lucilius; il protestait contre ce qu'il appelait avec esprit « le roman historique de l'érudition »[1]. Il va de soi en effet qu'un recueil de poèmes, dont nous n'avons conservé que des morceaux épars, fournit une ample matière à la critique conjecturale; mais il suffirait de dire pour la justifier qu'il n'est guère de vers de Lucilius qu'on puisse interpréter sans la mettre à contribution; elle est encore stimulée ici par le grand nom de l'auteur, par l'importance de l'œuvre, par l'abondance et le caractère original de ses débris. Il nous reste près de quatorze cents vers plus ou moins mutilés du vieux poète; un livre des satires d'Horace n'en contient pas tant. Il est bien séduisant de chercher comment on pourrait rendre à chacun d'eux sa véritable forme et retrouver çà et là le dessin de quelques ensembles. Les deux ouvrages de MM. Marx et Cichorius dépassent de beaucoup tous les travaux antérieurs par la profondeur des recherches; comme on pouvait le prévoir, les hypothèses y foisonnent, mais souvent appuyées sur des découvertes récentes, toujours conduites avec une précision que personne n'avait encore poussée aussi loin. Il faut dire plus; le commentaire de M. Marx remplit un volume entier; s'il y expose nécessairement, comme dans ses copieux Prolégomènes, beaucoup d'opinions qui ne sont que des opinions, on y trouve aussi rassemblées pour la première fois une foule d'observations précieuses, fruit d'un énorme labeur, qui n'ont rien d'hypothétique et qu'on peut considérer comme acquises : explication des formes grammaticales et du sens des mots, rapprochements avec les autres écrivains, indication des sources, éclaircissements historiques, M. Marx nous fournit tout ce qui nous manquait jusqu'ici pour nous reconnaître au milieu de tant de ruines. Le livre de M. Cichorius est dédié à M. Marx; en suivant le dernier éditeur sur son terrain, l'au-

[1] *Journal des Savants*, 1846, p. 65, 281. (*Études sur la poésie latine*, II, p. 366.)

teur des *Recherches* a tenu à lui rendre hommage d'abord pour tout ce qu'il lui devait et il est difficile en effet de les séparer l'un de l'autre; quand M. Marx donnera une seconde édition de son beau travail, il aura à son tour plus d'une dette à payer à M. Cichorius.

Nous savons par saint Jérôme que Lucilius est mort en 102 avant J.-C.; mais le même écrivain ajoute : « à l'âge de 46 ans », ce qui placerait sa naissance en 148. L'erreur est manifeste; car sans parler d'autres invraisemblances, on ne voit pas comment Horace, dans un passage bien connu, aurait pu qualifier son prédécesseur de *senex*. Maurice Haupt a supposé une confusion entre les consuls de 148 et ceux de 180, leurs homonymes; Lucilius serait donc né en 180 et mort en 102 à l'âge de 78 ans. Ce système a été généralement adopté; mais il est permis de chercher mieux. Si saint Jérôme fait mourir Lucilius trop jeune, Haupt le fait mourir trop vieux pour que les principaux événements de sa biographie s'enchaînent dans un ordre satisfaisant. Il en résulterait que Lucilius aurait suivi Scipion sous les murs de Numance (133), en qualité de simple cavalier, à l'âge de 47 ans, au delà de l'âge fixé par les lois comme terme du service militaire. On peut tenir pour certain qu'il commença à écrire en 132; il aurait donc attendu jusqu'à 48 ans pour « confier, suivant le mot d'Horace, ses secrets à ses livres comme à de fidèles camarades ». Et dans ce cas, comment pouvait-on y voir représentée ainsi que dans un tableau votif, « *toute* la vie (*omnis vita*) du vieux poète »? On n'y aurait pu voir que la fin de sa vie, sa vieillesse. Enfin, quoiqu'il ne faille pas trop insister sur cette raison, il y a dans les poèmes qu'on peut dater de 116 à 110 des vers érotiques un peu surprenants sous la plume d'un septuagénaire. Ces objections tombent si avec M. Cichorius on corrige dans le texte de saint Jérôme XLVI en LXVI. On doit cependant envisager encore une autre hypothèse, à laquelle il a songé lui-même, mais qu'il a exclue, c'est que la source où saint Jérôme a puisé, et qui est probablement le *De poetis* de Suétone, portât le chiffre LVI; Lucilius serait né en 158, il aurait pris part au siège de Numance à 25 ans, peut-être même, comme certains fragments nous le donnent à penser, après avoir servi déjà en Espagne pendant plusieurs années sous d'autres chefs que Scipion, à l'âge où il était normal que les jeunes gens de la noblesse fissent leur apprentissage des armes, et aussitôt après son retour il aurait commencé à se distinguer comme écrivain aux approches de la trentième année, dans cette période de la vie où Virgile, Horace et Ovide ont répandu les premiers ouvrages qui aient assuré leur réputation. L'orateur Titius, qui fut le contemporain d'Antoine (ans 143-87) et de Crassus (140-91),

est appelé par un auteur « *vir aetatis Lvcilianae* »[1]; sans doute l'expression comporte une interprétation assez large; cependant elle manque encore un peu trop de rigueur, si l'on admet avec M. Cichorius une différence de vingt-huit ans entre Lucilius et Crassus. Reste la question de savoir si le chiffre LVI est compatible avec le *senex* d'Horace et il faut bien reconnaître en effet que c'est là un obstacle grave, si ce mot doit être entendu au sens propre.

Une question se présente sans cesse à l'esprit, quand on parcourt les témoignages des anciens sur Lucilius : comment s'explique l'impunité toute nouvelle dont a joui, au milieu de la société romaine si sévère pour l'insulte, ce poète audacieux? Pendant trente ans ou à peu près il a poursuivi de ses sarcasmes, nous dit-on, les personnages les plus considérables de la république sans qu'aucun ait jamais porté plainte contre lui devant les tribunaux. C'était un fait jusque-là sans exemple; d'où venait la tolérance de l'autorité? M. Marx suppose que Lucilius, originaire de Suessa Aurunca, n'était pas citoyen romain, mais allié, *socius*, et que comme tel il échappait à la vindicte des lois. La solution ne paraît pas convaincante; car si un allié avait pris dans Rome de pareilles libertés contre les Douze Tables, on n'y aurait jamais supporté sa présence. Tout nous porte à croire que bien loin d'avoir vécu dans une situation inférieure, il a appartenu à la plus haute société de son temps et qu'il y a été l'objet d'un privilège dû à de très puissantes protections. S'il servit à Numance dans la cavalerie auprès du commandant en chef, c'est sans aucun doute qu'il était chevalier romain; des textes dignes de foi parlent de sa noblesse et de sa fortune; sa nièce, issue « d'une famille sénatoriale », fut la mère de Pompée. M. Cichorius croit même avoir retrouvé le père de cette dame, frère du poète, dans Manius Lucilius, fils de Marcus, de la tribu Pomentina, dont le nom figure parmi ceux des sénateurs mentionnés dans le sénatus-consulte d'Adramytte[2]; ce personnage serait aussi le père de M. Lucilius Rufus, commissaire des monnaies en 89. Nous pourrions ainsi reconstituer la généalogie de la famille pour une période d'un siècle environ. Mais il ne faut pas trop faire état du sénatus-consulte d'Adramytte; la liste de treize sénateurs qui y est annexée a déjà donné lieu à beaucoup d'identifications suspectes. Il peut être postérieur soit à l'an 123, soit à l'an 98; il est plus probable cependant qu'il a été rédigé aux environs de l'an 120. M. Cichorius lui

[1] Macrobe, *Saturn.* III, 16, 14 (dans l'éd. Marx, t. I, p. CXXVI, *Testimon.* 10); sur Titius v. Cichorius, p. 264.

[2] *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, IV, p. 262.

assigne la date de 110; on peut douter que ses déductions soient très décisives; Manius Lucilius a assisté aussi à la rédaction d'un sénatus-consulte en 126 [1]. Au surplus ces légères différences de dates n'ont dans la question qu'une importance secondaire. La généalogie n'en a pas moins de grandes chances d'être exacte; elle nous confirme dans l'idée que Lucilius devait une partie de ses avantages à sa naissance. Peut-être son père, M. Lucilius, est-il identique à ce tribun de la plèbe, qui traîna un jour en prison, de sa propre main, un citoyen acquitté par ses collègues, et fut pour ce fait blâmé par les censeurs. Si l'on pouvait démontrer qu'un des censeurs était le fameux L. Cornelius Lentulus Lupus, la principale victime du poète, on s'expliquerait encore mieux l'humeur batailleuse qui inspire les satires et l'âpreté toute particulière avec laquelle ce grand personnage y était bafoué.

Un des points qui ressortent des nouvelles recherches avec le plus d'évidence, c'est que Lucilius possédait une très grosse fortune; Horace déclare qu'il n'atteignait pas le cens de son devancier et Horace, une fois célèbre, a vécu dans une large aisance. Les livres XXII à XXV des Satires se composaient de petites pièces consacrées uniquement par Lucilius aux esclaves de sa maison; dans les fragments il est question de son caissier (*tesorophylax*), de son fermier, de son bouvier. On se plaignit de lui certain jour dans le Sénat, parce que des serviteurs négligents avaient laissé paître ses troupeaux sur le domaine public. Nous saurons désormais, grâce à des rapprochements très ingénieux, où étaient situées les terres de ce poète fortuné. Pour désarmer les critiques trop sourcilleux il s'est défendu, avec une modestie où il entrait un peu d'affectation et beaucoup d'habileté, de vouloir être lu par les beaux esprits de Rome, par les fins lettrés de son temps; il écrivait, disait-il, « pour les gens de Tarente, de Consentia (Cosenza) et pour les Siciliens ». Le choix de ces noms a paru très énigmatique; il l'est d'autant plus que dans toute la Grande Grèce la population du pays parlait encore le grec; l'osque se maintenait dans le Bruttium; mais des écrits en langue latine devaient y trouver peu de lecteurs. Cependant il y avait même là, depuis la seconde guerre punique, un public capable de comprendre les satires; c'étaient les Romains établis sur les terres qu'on avait enlevées aux anciens alliés d'Hannibal. Tout s'éclaire si l'on suppose que Lucilius fut du nombre des grands propriétaires, qui exploitaient pour leur compte ces domaines conquis, à côté de ceux que l'État s'était réservés. Il savait qu'il trouverait bon accueil auprès de ces

[1] *Corp. inscr. lat.* I, p. 158; Joseph. *Ant.* XIII, 9, 2.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Latins d'une instruction moyenne, gens de bon sens, que ne troublaient point les querelles futiles des dilettantes; et surtout il devait être sûr de leurs sentiments : loin de Rome ils avaient conservé, au milieu de populations étrangères et naguère encore hostiles, cet attachement à la tradition et aux vieilles mœurs que le satirique déplorait de voir s'affaiblir dans la capitale. Nous comprenons mieux ainsi le but de ce *Voyage en Sicile*, qu'Horace a pris pour modèle dans son *Voyage à Brindes* : Lucilius allait voir une de ses propriétés; en faisant le trajet par mer il évita, pour cette fois, la Via Popilia, « la route glissante et boueuse », qui passait par Consentia; mais il a dû visiter aussi l'Apulie dans d'autres circonstances, si c'est bien à lui que pense Horace quand il écrit : « Je ne me vante pas d'être né d'un père illustre et de me promener autour de mes domaines sur un cheval tarentin. »

Le récit humoristique que Lucilius avait fait de son voyage en Sicile a donné à cet épisode dans sa biographie une importance toute particulière; mais il avait été beaucoup plus loin, puisqu'il avait servi en Espagne, peut-être même depuis l'an 139, sous les généraux qui ont commandé l'armée romaine avant Scipion. Avait-il visité aussi la Grèce? A défaut de témoignages positifs, certaines considérations, qui prennent par leur rapprochement une force assez imposante, nous portent à le croire. Ainsi nous savons que Clitomaque, philosophe académicien, originaire de Carthage, lui avait dédié un de ses traités; qu'ils se fussent connus à Rome en 155, lors de la fameuse ambassade de Carnéade[1], il n'y a pas apparence, même si l'on fait naître Lucilius en 168. Clitomaque, qui s'était appelé d'abord Hasdrubal, conserva un souvenir fidèle à sa ville natale après qu'elle eut été détruite (146); comment les Athéniens, à la veille de la troisième guerre punique, auraient-ils choisi ce Carthaginois pour défendre leurs intérêts devant le Sénat à propos d'une contestation de territoire? Un peu plus tard, Clitomaque vint se fixer à Athènes et il ne la quitta plus jusqu'à sa mort; il y habita pendant quarante ans; c'est là sans doute que Lucilius aura été en rapport avec lui. Dans une des satires du poète latin[2], il était question d'un banquet où les convives s'entretenaient de philosophie; ils passaient en revue les doctrines de l'ancienne Académie et citaient à ce propos les maîtres les plus fameux du IIIe siècle, Polémon et Cratès. On est fort tenté d'approuver M. Cichorius quand il cherche à établir que le banquet a eu lieu réellement à Athènes chez Clitomaque, un des principaux

(1) Cic. *Acad.* II, 137; Cichorius, p. 11 et 41. — (2) Lucil. *Sat.* XXVIII, 2. (Marx.)

représentants de la nouvelle Académie, que Lucilius y avait assisté et que Clitomaque prenait, dans sa satire, une part importante à la conversation. Il est même possible qu'à Athènes Lucilius ait fréquenté Carnéade, dont il parle dans une autre pièce; car ce philosophe, jusqu'à ses derniers jours, vécut dans une intimité étroite avec Clitomaque. On s'explique mieux ainsi qu'il se rencontre dans les Satires tant de mots grecs et de souvenirs de la Grèce. Il est assez hardi de prétendre qu'il fallait y avoir voyagé pour connaître les noms des pirates Rhondes et Icadion, pour pouvoir comparer, en passant, le port de Pouzzoles à celui de Délos, ou encore pour avoir entendu parler des mystères[1]. Cependant on ne peut se défendre de l'idée que Lucilius a vu les Grecs chez eux; ses notions sur le stade et le gymnase ne semblent pas lui être venues uniquement des livres et, quand il mentionne l'éphébie attique, c'est avec une précision de termes qui nous étonnerait un peu chez un Romain de ce temps, s'il n'avait jamais été au delà de Tarente. On lit dans les fragments ces deux vers :

> ‹*Praeclarum*› cuium uiderim in uita mea
> epiteugma *Ap*elli longe opera ante alia omnia.

Si Gerlach a eu raison de restituer dans le second vers le nom d'Apelle, il s'agit là d'un chef-d'œuvre de ce peintre et, comme au temps de Lucilius ses tableaux n'avaient pas encore quitté la Grèce, on pourrait en conclure assez légitimement que le poète y avait vu celui dont il fait l'éloge. Mais il resterait encore à établir que c'est lui-même qui parle ici, et rien n'est moins sûr : il y avait dans les Satires des dialogues et des discours attribués par l'auteur à divers personnages historiques ou fictifs; c'est là une des principales difficultés qui nous arrêtent dans l'interprétation des fragments; elle nous empêche surtout d'en tirer avec confiance les nombreux renseignements, utiles à la biographie du poète, qui s'y cachent probablement.

Lucilius a commencé à écrire ses Satires en l'an 132. Quand a-t-il cessé? Sans doute l'année même de sa mort, en 102; car les raisons que l'on a données en faveur d'une date antérieure ne paraissent pas décisives. Depuis Lachmann, il est établi qu'il y a eu à l'origine trois recueils ainsi divisés : 1° les livres XXVI à XXX, les plus anciens; 2° les livres I à XXI qui leur font suite immédiatement et vont jusqu'à la fin de la carrière du poète; 3° les livres XXII à XXV. Pour ces derniers, dont il ne reste que huit vers, ils ont le caractère d'un supplément

[1] Cichorius, p. 49 et 51.

posthume; ce sont des épigrammes sur les esclaves de Lucilius, composées peut-être à des dates très espacées; il serait chimérique de chercher à préciser davantage. Au contraire, la chronologie des deux autres recueils soulève des problèmes d'une haute importance pour l'interprétation du texte, auxquels on peut espérer donner une solution vraisemblable. Suivant M. Marx, le premier recueil (livres XXVI-XXX) aurait été publié en 129, l'année de la mort de Scipion; le livre I serait de 126, le livre II de 119. M. Cichorius ne croit pas qu'il y ait eu d'interruption dans l'activité du poète et ses recherches, en résumé, aboutissent à un système qui établit entre les différents livres une continuité à peu près parfaite. Lucilius déclare dans le livre XXVI (vers 671, 672) qu'il ne voudrait pas changer de situation; il ne voudrait pas cesser d'être ce qu'il est pour devenir publicain en Asie. Les impôts de l'Asie ont été affermés aux publicains en 123. De là on pourrait conclure non seulement que le premier recueil n'est pas antérieur à 123, mais encore que dans ce recueil même l'ordre des livres n'est pas rigoureusement chronologique, puisque le plus récent se trouve placé en tête. Lucilius aurait alors composé en dernier lieu (an 123) une sorte de préface, qu'il aurait fait passer avant les satires composées depuis 132; les exemples de ce procédé sont si nombreux qu'il n'y a pas lieu de s'étonner beaucoup. Cependant une remarque s'impose : les livres XXVI et XXVII sont écrits en septénaires trochaïques; à ce mètre s'ajoutent des sénaires ïambiques et des hexamètres dactyliques dans les livres XXVIII et XXIX; il n'y a plus que des hexamètres dactyliques dans le livre XXX et c'est la forme définitive à laquelle Lucilius se tiendra désormais dans tout le reste de son œuvre. Donc, s'il a écrit la préface de son premier recueil en 123, il faut qu'il ait abandonné momentanément l'hexamètre dactylique, le mètre choisi par lui comme le mieux approprié à la satire, pour revenir par exception au septénaire trochaïque par lequel s'ouvrait le recueil, et ceci afin de mettre sa préface en harmonie avec les morceaux suivants. Ce n'est pas impossible; mais on se crée ainsi une difficulté gratuite. Dans les vers 671-672 il n'est pas nécessairement question de la ferme des impôts d'Asie et de la loi de Caïus Gracchus, qui, en 123, l'attribua aux publicains. Dix ans plus tôt, l'application du testament d'Attale avait déjà fait l'objet d'une loi de Tiberius Gracchus; elle ne fut pas rapportée après sa mort[1] et il est fort probable que dans les opérations financières qui s'ensuivirent les publicains jouèrent un

[1] Foucart, *La formation de la province romaine d'Asie* (1903), p. 15-16. (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXXVII, p. 311-312.)

rôle qui ne fut pas pour eux sans profit. Lucilius a très bien pu, dès l'an 132, faire allusion à leurs ambitions et à leurs intrigues couronnées d'un succès définitif par la loi de 123.

Sur la date des livres suivants (I à XXI) et sur la formation du second recueil où ils ont été rassemblés, les recherches nouvelles des deux savants allemands nous suggèrent encore bien des observations utiles. Ces discussions sur la chronologie d'une œuvre aussi vaste, qui correspond à trente années de l'histoire de Rome, sont à la fois très arides, très délicates et très nécessaires. Elles nous amènent au moins à une conclusion qui a son prix. On sait assez quelle haine Lucilius avait vouée à L. Cornelius Lentulus Lupus, prince du Sénat, et quelles furieuses attaques il avait dirigées contre ce grand personnage; qu'il l'eût bafoué vivant, c'est ce qui résulte même de l'ordre chronologique généralement adopté aujourd'hui; car un passage en sénaires ïambiques provenant du livre XXVIII, par conséquent du recueil le plus ancien, contient une raillerie amère contre la sévérité outrée des jugements de Lupus[1]; il n'y a point de doute que Lupus fût vivant lorsque ces vers ont eté écrits. Mourut-il en 126, comme le veut M. Marx, ou en 123, comme le veut M. Cichorius? Il serait très important de le savoir pour fixer exactement la date du livre I; mais, à vrai dire, les arguments invoqués de part et d'autre ne tranchent pas la question. Il est clair seulement que la fameuse satire de ce premier livre, intitulée *Deorum concilium*, est postérieure à la mort de Lupus, mais de très peu, et c'est ce qui en fait une pièce de circonstance qui tire tout son sel de cet événement récent. Les dieux, indignés des scandales dont Rome est le théâtre et inquiets des dangers qu'ils lui font courir, se sont assemblés pour y mettre un terme; parmi les orateurs figure un dieu, qui n'avait pas assisté au conseil précédent, c'est-à-dire, suivant une conjecture très ingénieuse, Romulus divinisé; le poète a voulu sans doute rappeler le conseil tenu par les dieux au début des Annales d'Ennius; Romulus n'avait pu y prendre part, la séance ayant eu lieu avant la fondation de Rome. Le divin sénat ne voit pas d'autre remède à la situation que la mort de Lupus, auteur de tous les maux présents. Le rapprochement des dates nous montre donc que Lucilius, lorsqu'il a écrit cette satire, ne courait pas plus de risques que Sénèque lorsqu'il a écrit le *Ludus de morte Claudii*, qui en est une imitation manifeste, ou que Juvénal, lorsqu'il a écrit la satire sur le turbot de Domitien. Il se peut même qu'il ait exercé

[1] Vers 784 à 790. Il faut peut-être rapporter aussi aux livres XXVIII-XXX le vers 54. Cichorius, p. 231.

sa verve plus tard encore contre son ennemi mort[1]. Mais cet exemple suffirait à prouver que son audace a souffert des tempéraments ou, du moins, qu'elle ne s'est pas toujours adressée à des vivants, constatation qui doit nous rendre circonspects dans l'interprétation de ses fragments; on a même cru pouvoir saisir une certaine différence, à ce point de vue, entre le premier recueil et le second. S'il en était ainsi, il y aurait là, toutes proportions gardées, entre Horace et son redoutable prédécesseur un rapport que son seul témoignage ne nous faisait pas soupçonner[2].

Georges LAFAYE.

LES FOUILLES DE NAUKRATIS ET L'HISTOIRE DE LA CÉRAMIQUE GRECQUE DE 650 À 550[3].

Fondée vers 650 par les Milésiens, qui paraissent avoir aidé Psammétique I à triompher de ses adversaires, Naukratis fut agrandie vers 570 sous Amasis qui autorisa — ou obligea — tous les Grecs commerçant en Égypte à s'y établir et leur donna des terres pour élever autels et sanctuaires. En retour du monopole exclusif du commerce avec l'Égypte, qui lui fut réservé, Naukratis paraît avoir dû payer un droit pour tout navire entrant dans son port. C'est alors que l'*Hellénion* y fut élevé aux frais communs de Chios, Téos, Phocée, Clazomènes, en Ionie, de l'éolienne Mytilène, des villes doriennes de Rhodes, Cnide, Halikarnasse et Phasélis; les Milésiens avaient un temple particulier d'Apollon,

[1] Vers 1313 incertae sedis (hexamètre dactylique).

[2] Cartault, *Étude sur les satires d'Horace* (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris, t. IX), 1899, chap. septième : *L'emploi des noms propres dans les satires.*

[3] Les fouilles commencées par Flinders Petrie en 1884/5 et continuées en 1885/6 par E. A. Gardner, ont été publiées dans les 3e et 6e fascicules des *Memoirs of the Egypt Exploration Fund* (*Naukratis I* et *II*). Elles ont été achevées par Hogarth, d'abord, en 1899, pour le compte de l'École anglaise d'Athènes, puis, en 1903, aux frais du *Craven fund of the University of Oxford.*

Les travaux de Hogarth et de ses collaborateurs, C. C. Edgar et Miss Lorimer, ont fait l'objet de deux articles dans l'*Annual of the British School*, V, p. 26-97, et le *Journal of Hellenic Studies*, 1905, p. 105-36.

les Samiens d'Héra, les Éginètes de Zeus, les Lesbiens d'Aphrodite. C'est alors que Solon vint la visiter; c'est alors que s'y placent les aventures de Charaxos, le frère de Sappho, avec Doriché et Rhodopis. Dès 598, Naukratis envoyait des sommes importantes pour la reconstruction du temple de Delphes. Elle déclina après la conquête perse (525) et Hérodote la trouve en pleine décadence en 454. Sans doute Kléoménès de Naukratis, qui gouverna l'Égypte au nom d'Alexandre, fit déjà quelque chose pour sa ville natale; mais ce sont seulement les travaux de Ptolémée Philadelphe qui lui rendirent son ancienne splendeur. L'abondance des amphores rhodiennes et des figurines hellénistiques atteste quelle prospérité elle connut de nouveau. Le nombre des écrivains d'origine naukratite témoigne que les privilèges concédés par les Lagides à Naukratis y firent naître une sorte d'Université : Philistos, Apollonios, Polycharmos, Charon, Lykéas à l'époque ptolémaïque; Chairémon, Athénée, Pollux à l'époque romaine; vers 180, son dernier professeur, Proklos, est appelé par Commode à la chaire de sophistique d'Athènes.

Les fouilles ont permis de se faire une idée de la ville, admirablement disposée pour le commerce le long de la rive gauche de la branche canopique, à mi-chemin entre les bouches du Delta et Memphis, pouvant recevoir les grands vaisseaux et reliée par des canaux à Saïs, la capitale de la XXVIe dynastie.

Au nord de la ville se succèdent les sanctuaires des Dioscures, d'Apollon et d'Héra; au sud-est des deux premiers, l'Hellénion avec ses nombreuses dédicaces : *θεοῖς τοῖς Ἑλλήνων*, puis la ville grecque aux ruelles étroites et tortueuses aboutissant à un temple d'Aphrodite. A en croire l'historien Polycharmos, cette Aphrodite était celle de Chypre et c'est du temple de cette Aphrodite ou d'un sanctuaire voisin de Déméter que proviennent les terres cuites qui représentent un personnage féminin sévèrement drapé, pressant un oiseau contre sa poitrine sur laquelle tombe un lourd collier; les figurines en calcaire où un personnage semblable, debout ou assis, tient un enfant ou le petit d'un animal; les ex-voto, bien plus nombreux, où l'on voit grossièrement taillée une femme nue, tantôt étendue tout de son long, tantôt dans l'attitude d'une Baubô, parfois entre deux Bès. A côté des *favissae* remplies de ces figurines, des monceaux de faïence brisée indiquent la place d'une grande fabrique de porcelaine. Au sud de la fabrique s'étend le faubourg égyptien où une stèle du IVe siècle nous a appris le nom indigène de la ville : « Pi-emrô, dit Naoukrati », abrégé en « Karati ». Dans ces limites, la ville couvre une superficie de 800 mètres du nord au sud sur 400 mètres de l'ouest à l'est, à peu près les 3/5 de Mantinée.

Peut-être le premier temple d'Apollon, en bois et en briques, était-il le plus ancien de la ville; c'est de lui que proviendraient quelques statuettes d'Apollon archaïque; le second, auquel appartiennent des colonnes proto-ioniques, est en tuf; le troisième en marbre, avec des détails qui rappellent l'Érechteion. Presque tous les sanctuaires laissent voir de même les traces de trois constructions, aux VIIe, VIe et Ve siècles, et l'on peut espérer retrouver encore le temple de Zeus d'Égine dont parle Hérodote, celui d'Athéna et une palestre que mentionnent les inscriptions. Un fragment de vase portant le nom *Kômaios* paraît justifier ce que l'historien Hermeias, cité par Athénée (IV, 149 *d*), nous apprend du prytanée de Naukratis où siégeaient les *timouchoi* et où l'on célébrait de grands banquets aux fêtes d'Hestia Prytanitis, de Dionysos et d'Apollon Kômaios.

Le principal intérêt des fouilles de Naukratis s'attache aux débris céramiques trouvés par milliers dans les *favissæ* des sanctuaires, surtout de ceux d'Apollon et d'Aphrodite. Le plus grand nombre a été versé au *British Museum;* des collections plus petites sont parvenues au *Fitzwilliam Museum* de Cambridge et à l'*Ashmolean* d'Oxford, au *Museum of fine Arts* de Boston, au *Berliner Antiquarium*, à Heidelberg et à Bonn[1]; M. de Bissing en a acquis pour la collection de Munich; S. de Ricci en a rapporté quelques spécimens au Louvre en 1905 et en 1909; enfin le Musée du Caire a prélevé sa part pendant les fouilles et, depuis leur clôture, le Musée d'Alexandrie s'est enrichi des meilleurs d'entre les milliers de tessons que les chercheurs de *sebakh* extraient encore chaque année des buttes situées entre Kôm Gaief et Neqrash qui, à 1 mille à l'est, conserve le nom antique. Si cette dispersion de la céramique

[1] L'étude particulière de la céramique a été l'objet de chapitres écrits par Cecil Smith et E. A. Gardner, dans *Naukratis I* et *II*. Les pièces entrées au British Museum, aux Musées de Cambridge, d'Oxford et de Boston ont été décrites dans les catalogues de ces Musées par MM. Cecil Smith, E. A. Gardner, Percy Gardner, Edw. Robinson. Avec ces pièces, celles qui sont conservées à Berlin, Heidelberg et Bonn ont été utilisées par M. Hugo Prinz, actuellement membre de l'Institut allemand à Athènes, dans son excellent mémoire *Funde aus Naukratis, Beiträge zur Archäologie und Wirtschaftsgeschichte der VII und VI Jahrh.* (*supplément VII à Klio, Leipzig, 1908, 150 p. in-4°*), M. Prinz n'a pas connu les importantes collections du Caire et d'Alexandrie que j'ai pu étudier de près, celle du Caire pendant que M. Edgar en préparait le catalogue, qui paraîtra incessamment, celle d'Alexandrie en dressant moi-même un inventaire que j'espère publier prochainement.

Bien qu'il ne me semble pas qu'on puisse être aussi affirmatif que M. Prinz sur beaucoup de points, son classement n'en conserve pas moins une grande valeur, et j'ai pu le suivre en général.

trouvée à Naukratis était inévitable, il est d'autant plus à regretter qu'aucun ouvrage abondamment illustré ne soit venu permettre d'en étudier l'ensemble. Dans cette période de 650 à 550 où l'histoire des vases peints est encore si obscure, Naukratis a été le plus grand entrepôt entre l'Égypte et le monde grec — entrepôt d'où les importations étrangères étaient sans doute exclues, puisqu'on n'y a recueilli que trois objets phéniciens ou assyriens. Tous les styles de vases peints qui, pendant cette période, ont été simultanément ou successivement en vogue doivent se retrouver dans ses ruines. Une étude d'ensemble ne permettrait pas seulement de préciser les rapports artistiques et chronologiques qui existent entre ces différentes séries. Elle fournirait les éléments d'une histoire du commerce de Naukratis, contribution précieuse à l'histoire du monde grec au VIIe et au VIe siècle. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut répartir les vases de cette époque recueillis à Naukratis entre les dix groupes suivants :

1) *Milet* (amphore, pinax, cratère, askos, lébès) : la terre rougeâtre est recouverte d'une engobe jaune clair, souvent verdâtre; la peinture, qui, selon l'épaisseur, varie du brun clair au noir, est disposée par zones; les détails internes sont réservés; des touches de rouge et de blanc rehaussent l'effet; les ornements sont surtout linéaires, remplissant toutes les parties libres de méandres, de tresses, étoiles, rosaces, triangles, carrés, etc.; le lotus est le seul élément végétal; dans les frises qu'encadrent ces ornements, la figure humaine ne paraît que rarement; parmi les animaux dominent les cervidés, bouquetin, ibex, chamois ou daim; on rencontre parfois chien, taureau, lion, lièvre, renard, panthère; comme oiseaux, on ne connaît que le canard ou le cygne; comme poissons, que le dauphin; comme animaux fantastiques, la chimère n'apparaît qu'une fois, tandis que le sphinx et le griffon sont fréquents. Le groupe de vases qui présentent ces caractères a été longtemps considéré comme originaire de Rhodes ou d'Argos. La découverte récente de vases semblables à Milet, jointe à leur prédominance à Naukratis dans les débris des temples d'Apollon et d'Aphrodite du VIIe siècle, permet de les attribuer définitivement à Milet. Comme aucun spécimen n'a été trouvé dans l'Hellénion, on en peut conclure que la fabrication avait cessé lors de la construction de ce temple (v. 570). D'autres découvertes permettent d'en suivre l'exportation, par Ilion vers les colonies milésiennes du Pont-Euxin; par Samos, Rhodes, Rhéneia (Délos) vers l'Égypte, où ils pénètrent jusqu'à Sakkara.

Une petite série de coupes semblables à celles de Milet paraissent de fabrication *cnidienne*, à en juger par les formes grammaticales

IMPRIMERIE NATIONALE.

et alphabétiques des inscriptions qu'elles portent. On se rappelle que Cnide est une des quatre villes doriennes qui ont participé à la fondation de l'Hellénion, tandis que Milet n'y a pas contribué. Il est possible qu'il faille voir là l'indice de la décadence du commerce milésien.

2) *Samos*. — Les découvertes de Naukratis ne font que confirmer ce que Boehlau (*Aus ionischen Nekropolen, 1898*) a écrit sur cette série de vases. Avant ses fouilles dans la nécropole de Samos, on considérait comme originaires de Rhodes ces vases trouvés surtout dans le village rhodien de Fikelloura : fond jaune clair, pas d'incisions, abondant emploi des retouches en rouge violacé, beaucoup de vivacité dans le dessin des animaux disposés en groupes plutôt qu'à la file sur chaque registre. Les trouvailles de Naukratis permettent de placer le grand développement de cette céramique un peu plus tard que celui des vases milésiens et de considérer Naukratis comme l'intermédiaire d'où ces vases ont pénétré à Daphnai et à Abousir. P. Jacobstahl (*Athenische Mitteilungen*, 1907, p. 420) a relevé les noms d'origine samienne qu'on rencontre sur les poteries de Naukratis : parmi eux se trouve un Rhoikos qu'on a proposé d'identifier avec le bronzier de Samos. Comme le vase dit *vase à œil* qui porte son nom est de fabrique naukratite, la tradition de son séjour en Égypte se trouverait confirmée. Elle pourrait aussi expliquer l'analogie que Puchstein (*Die ionische Saüle*, 1907) a mise en lumière entre les plus anciennes colonnes de l'Héraion de Samos, dont Rhoikos passait pour un des auteurs, et celles du plus ancien temple d'Apollon à Naukratis, prototypes de l'ordre ionien : trochile et tore à la base, fût cannelé, astragale, couronne de feuillage et volutes au chapiteau. Sur le chemin de l'Égypte, à Rhodes et à Chypre, la céramique de Samos fait une concurrence heureuse à celle de Milet, tandis que, dans le Pont, elle paraît ne s'introduire que dans la mesure où le permettent les marchands de Milet. — On peut ajouter à ces vases une petite série de *kylikes* et de coupes à une anse trouvés dans le téménos d'Héra et où le nom de la déesse (au nominatif) paraît avoir été peint avant la cuisson : ils étaient sans doute apportés par des fidèles de l'Héra de Samos.

3) *Clazomènes*. — D'après leur analogie avec les fameux sarcophages, l'origine clazoménienne de tout un groupe de vases a été mise en lumière par Zahn (*Ath. Mitt.*, 1898) : sur une argile grise le décor est peint directement en un blanc crémeux, puis verni par le même brun qui sert à marquer des détails internes pour lesquels on a aussi recours à l'incision. Naukratis a fourni au moins 24 vases de même facture aux-

quels on peut ajouter plusieurs pièces du même style à Daphnai et à Abousir. Comme sur les sarcophages, des lions, des taureaux, des panthères s'y enlèvent en plein mouvement, des sphinx et des sirènes stylisés alternent avec des Centauromachies et des Amazonomachies, parfois même avec des scènes empruntées à l'Épopée. Les souvenirs de la guerre contre les Kimmériens qui, sur les sarcophages, remplacent ces scènes indiquent le début du VIIe siècle comme date initiale pour cette céramique, et le grand nombre de fragments clazoméniens trouvés à Daphnai, place abandonnée sous Amasis au profit de Naukratis, permet de placer entre 650 et 550 l'extension en Égypte des importations de Clazomènes limitées jusque-là à Mytilène et à Kymè.

4) *Lesbos.* — L'origine lesbienne d'une trentaine de vases de *bucchero nero* est attestée par les *graffiti* qu'ils portent : dédicaces à Aphrodite et aux Dioscures par des gens de Mytilène, de Malocis et de Kébrên. C'est ce *bucchero* qu'ont imité les Étrusques et, parmi les plus anciens exemplaires de Vulci, on a précisément trouvé un scarabée de Psammétique I. Peut-être certains furent-ils donc exportés directement de Naukratis, et l'on entrevoit ainsi une des voies par lesquelles l'influence égyptienne a pu s'exercer en Étrurie.

5) *Autre fabrique d'Ionie ou d'Éolide.* — On ne sait à quel centre attribuer des débris de céramique sombre avec dessins dont le contour est gravé et rempli de rouge.

6) *Cyrène.* — Une trentaine de fragments dont la couleur et le décor rappellent la coupe d'Arkésilas sont considérés, en raison de cette similitude, comme d'origine cyrénéenne. Leur présence s'expliquerait par les étroits rapports entre Cyrène et l'Égypte, particulièrement l'amitié entre Amasis et Arkésilas. Mais, déjà, le grand nombre des vases du même style trouvés dans le Péloponnèse obligeait à admettre que Cyrène s'y était presque réservé un monopole; aujourd'hui, devant la masse des fragments *cyrénéens* mis au jour par les fouilles anglaises de Sparte, il faut se demander si ce ne sont pas les Doriens du Péloponnèse qui ont exporté cette céramique tant à Samos qu'à Cyrène, en Italie comme en Égypte [1].

7) *Mélos.* — A cette grande école où, dans la seconde moitié du VIIe siècle, la figure humaine fait son apparition dans la céramique, se rapporte un seul fragment important qui montre un homme se défendant contre un chien ou un loup. On ne saurait donc affirmer que l'île, si

[1] Sur toutes les questions relatives aux vases dits *cyrénéens*, voir Ch. Dugas et R. Laurent, *Revue archéologique*, 1907, I, p. 377; II, p. 36.

même elle restait un centre de production active, fût en relations directes avec Naukratis.

8) *Corinthe.* — Quelques fragments proto-corinthiens, probablement fabriqués à Sicyone et exportés de Corinthe (intérieur vernissé de noir avec bandes en noir ou en blanc; intérieur brun avec un oiseau stylisé au centre et rosaces dans le champ), ont pu atteindre Naukratis entre 650 et 600 par les étapes d'Égine, Théra et Rhodes. Quant à la très abondante céramique corinthienne, l'absence de tout spécimen à figures rouges la place avant le milieu du vi[e] siècle. On ne saurait lui assigner une date antérieure au début de ce siècle, car, tant que Milet domina à Naukratis, elle dut y interdire l'importation de la céramique corinthienne; une pareille interdiction est d'autant plus probable qu'on n'a pas trouvé à Milet un seul fragment corinthien et *vice versa.* Au début du vi[e] siècle, dans la guerre Lélantique, Milet et Égine soutiennent Érétrie; Corinthe et Samos, Chalcis. C'est après la victoire de Chalcis que les produits de Samos et de Corinthe ont dû l'emporter sur ceux de Milet dans le marché de Naukratis jusqu'au jour où la faveur du public passera aux vases attiques à figures noires.

9) *Athènes.* — Les produits athéniens apparaissent à Naukratis avec trois vases d'un ton rouge chaud caractérisés par un champ réservé pour les figures, l'emploi de l'incision et des retouches rouges; leur origine est attestée par les caractères attiques que portent des vases semblables trouvés à Athènes et à Égine ainsi que par ces provenances mêmes. Antérieurs au vase François, ces vases se placent vers 600; les lettres ioniennes dans lesquelles sont rédigées les dédicaces de deux des exemplaires de Naukratis montrent que c'est seulement par l'intermédiaire d'un port ionien qu'on les exportait à cette date. Beaucoup plus nombreux sont les vases à figures noires contemporains du chef-d'œuvre de Klitias et d'Ergotimos (v. 570). Les signatures associées de ce peintre et de ce potier sont retrouvées à Naukratis sur deux *kylikes* — on sait que d'autres œuvres de ces maîtres ont été découvertes à Égine, en Étrurie et à Gordion —; un céramiste jusque-là inconnu, Sondros, a laissé son nom sur quatre autres *kylikes* de Naukratis; du fécond Nikosthénès (v. 530), elle a donné la 75[e] œuvre signée. On sait qu'il forme la transition entre la céramique à figures noires et celle à figures rouges de style sévère. Que cette dernière ne soit pas représentée à Naukratis, alors que la poterie attique y domine dans la deuxième moitiédu vi[e] siècle, remplaçant Corinthe comme Corinthe a succédé à Milet, il faut sans doute en chercher la cause dans la conquête de l'Égypte par les Perses, amenant une interruption des relations entre

Naukratis et Athènes. Quand elles seront reprises, c'est l'École de Douris qui dominera en Attique.

10) *Naukratis.* — A côté de ces produits importés, Naukratis a eu des fabriques locales dont la production, à en juger par ce qui nous reste, égalait au moins l'apport de l'importation et dont la réputation était vivante encore au temps d'Athénée (XI, 480). Si aucun des vases à surface argentée dont il nous parle ne nous est parvenu, les inscriptions sinistroverses que portent les plus anciens d'entre ces tessons font remonter leur fabrication à la fondation même de Naukratis. On peut les répartir en quatre groupes : A et B sont d'une pâte grisâtre que la cuisson rougit faiblement; les deux faces sont peintes, l'extérieure sur une couverte blanche, l'intérieure sur un beau noir relevé de blanc et de rouge; la face interne ne reçoit qu'une décoration florale stylisée (boutons, rosaces, lotus, grenades) en blanc et en rouge, décor dont Boehlau a établi l'origine éolienne; la face externe est ornée de zones d'animaux comme à Milet, mais plus fréquemment mêlée de représentations humaines. Dans le groupe A, le pinceau est seul employé avec réserves en clair pour le détail des figures; dans le groupe B, sans doute sous l'influence de Corinthe, on voit la décoration pure reculer devant la figure humaine. En même temps apparaît l'incision; elle ne sert d'abord qu'à dessiner le contour d'un animal ou à rendre tel détail de sa musculature, à détacher les pennes d'une aile ou les mèches d'une crinière; elle reste exclue des bandes de lotus, de grenades ou de palmettes et des rosaces et cercles du champ. Dans les groupes C et D, on voit le rôle du poinçon se développer : quelques incisions fournissent d'abord comme une ossature aux ornements du champ; puis, elles gagnent les bandes florales. Ces bandes sont faites presque uniquement de lotus en boutons ou en fleurs diversement combinés. A côté de ce motif d'origine égyptienne et des sphinx dont le développement dans la céramique ionienne est sans doute dû à Naukratis, l'influence de l'Égypte s'est exercée manifestement sur ces bandes d'hommes ou de femmes sautant ou dansant qui, sur les tessons de Naukratis, disputent la prédominance aux frises d'animaux qui caractérisent la céramique de Milet. Tel satyre est plus près du nègre de la caricature égyptienne que du monstre chèvre-pied conçu par l'imagination grecque; ici, on voit représenter une fable libyenne, là l'histoire de Busiris.

C et D présentent le même mélange d'influences éolo-ioniennes et d'éléments égyptiens, mais se distinguent, les premiers par la demi-palmette partant de l'anse sur une couverte blanc jaunâtre, les seconds, dits *coupes à l'œil*, par la paire d'yeux peints en rouge et blanc sur une

couverte d'un brun jaune. La répartition géographique de cette céramique de Naukratis, dont la fabrication s'étend de 650 à 550, constitue le plus précieux document pour le commerce de la cité : de Saïs en Égypte à Caere en Étrurie, à Rhodes, à Chypre, à Milet, à Pitané, à Gordion, à Rhéneia, à Égine, à Athènes, à Olbia et dans l'île Berezan (mer Noire)[1].

A côté de l'art de la céramique que Naukratis devait à ses fondateurs grecs, elle s'appropria, grâce à sa position, l'art tout égyptien de la faïence qui connut une véritable renaissance sous l'impulsion de la dynastie saïte. Sa faïencerie produisit quelques vases en forme d'aryballos ou de bombylion et, surtout, des scarabées (on a retrouvé 678 moules) qui, a côté de la forme classique, imitaient des têtes de nègre ou de bélier, simulaient un Bès ou un lion couchant, un Ptah ou un faucon, un souffleur de flûte double et un racleur de lyre. L'antiquité de ces amulettes était si prisée des Grecs que, à côté des scarabées qui portent les noms des deux Psammétique ou d'Apriès, on trouve les cartouches de Menkere et de Touthmès III, fait qui doit mettre en garde contre les synchronismes absolus tirés de la présence d'un scarabée royal dans une couche de débris. Aucun scarabée ne présentant le cartouche d'Amasis, on doit admettre que la fabrique naukratite cessa avant 570. Il est probable que c'est de cette fabrique des VIIe-VIe siècles que proviennent la plupart des faïences égyptiennes qu'on rencontre à Kamiros, à Amathonte, à Larnaka et à Marion, à Samos, à Milet, à Gordion, à Panticapée et à Berezan, à Théra, à Mélos et à Égine, à Athènes et Corinthe, à Syracuse, Cervetri, Orvietoet Corneto.

Comme les faïences, les albâtres qu'on trouve également disséminés de Gordion à Rhodes et à Vulci, paraissent sortir des mains d'ouvriers égyptiens travaillant à Naukratis. Il est plus difficile d'admettre avec Flinders Petrie, sur la foi des objets en fer qu'on y a trouvés et d'après le séjour hypothétique de Rhoikos, que cette ville ait été un des centres où la métallurgie grecque se serait perfectionnée au contact de l'Égypte. Mais, à côté des statuettes d'albâtre et de faïence où la forme comme la matière est souvent empruntée à l'Égypte, il faut mentionner les innombrables figurines en terre cuite qui présentent des types de déesse, tantôt grec, tantôt égyptien, tantôt chypriote; ici les grands chevaux montés par des cavaliers minuscules du modèle bien connu à Chypre, là des guerriers portant le casque conique et la barbe calamistrée des Perses,

[1] MM. Pharmakowsky et E. von Stern ont fait connaître au Congrès du Caire (avril 1909) de nouveaux fragments de céramique ionienne trouvés dans la Russie méridionale avec des objets égyptiens, en y expliquant leur présence par le commerce de Naukratis.

des Apollon archaïques; un Héraklès à l'arc et à la peau de lion plus phénicien que grec et une tête d'Héraklès de caractère ionien; le pied d'une statuette en calcaire dédiée à Héraklès portant la signature du Chypriote Sikon. — La rencontre de ces éléments divers et leur fusion n'ont guère pu se faire que dans le grand *emporium* grec du Delta dont on ne saurait exagérer l'importance dans l'histoire commerciale et artistique de la Grèce du milieu du VIIe au milieu du VIe siècle.

A. J.-REINACH.

AUX PAYS DE MOAB ET D'EDOM.

ALOIS MUSIL. *Arabia Petraea : I, Moab; II, Edom* (2 vol.); III, *Ethnologischer Reisebericht.* Quatre volumes in-8°, XXIII–443, XII–343, X–300, XVI–550 pages; cartes et figures. — Vienne, Hölder, 1907 et 1908

ALOIS MUSIL. *Karte von Arabia Petraea.* — Vienne, Hölder, 1906.

Ḳuṣejr ʿAmra, publié par l'Académie Impériale des Sciences. Deux volumes grand in-4°, X–238 pages, 1 carte et 41 planches. — Vienne, Impr. I. et R. de la Cour et de l'État, 1907.

ANTONIN JAUSSEN. *Coutumes des Arabes au pays de Moab.* In-8°, XI–448 pages et 9 planches. — Paris, Lecoffre, 1908.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Dans le chapitre suivant, M. de Karabacek cherche à fixer la date et la destination de ʿAmra, tout d'abord au moyen de l'épigraphie. Il analyse l'inscription coufique peinte au-dessus du portrait qui décore le fond de la nef centrale de la grande salle (pl. XV et fig. 132). Un essai de déchiffrement appuyé sur une savante dissertation le conduit à y lire le nom du prince abbasside Aḥmad, né en 836, qui fut calife, de 862 à 866, sous le surnom d'al-Mustaʿîn billâh. Un simple coup d'œil jeté sur la copie originale de ce texte (fig. 131) montre qu'elle n'est pas l'œuvre d'un épigraphiste. Je suis trop familiarisé avec les difficultés du métier pour critiquer le travail de M. Mielich, qui fait preuve d'une très louable conscience. Mais pourquoi M. Musil, chez qui l'arabisant se double d'un épigraphiste (2), s'est-il borné à en copier les deux premiers mots (fig. 133)? Une copie intégrale de sa main, indépen-

(1) Voir le premier article dans le cahier de juillet, p. 293.

(2) Outre quelques inscriptions grecques et samaritaines de Syrie, Musil a publié deux inscriptions arabes dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXII, 81 et suiv.

dante de celle de son collaborateur, eût fourni à la critique un document inestimable[1]. Dans la copie de Mielich, je ne vois guère qu'un mot, l'avant-dernier, dont la lecture soit à peu près certaine (*Allâh*). Deux ou trois autres mots suggèrent des leçons possibles et rien de plus[2]. Quant aux autres fragments de ce texte déplorablement fruste, ils ne sauraient fournir les éléments d'une discussion scientifique. Après cela, il me paraît inutile de suivre M. de Karabacek dans ses ingénieuses théories, pour en relever les lacunes et, il faut bien le dire, les nombreuses invraisemblances[3].

Une autre inscription est peinte au-dessus des personnages représentés à gauche de la baigneuse, dans le tableau qui couvre la paroi occidentale de la grande salle (pl. XXVI et fig. 134). Ce texte bilingue renferme quatre mots grecs et quatre mots arabes, peints sous les premiers. Ces huit mots forment quatre doublets, au-dessus des quatre personnages de gauche de ce groupe de six personnes. Au premier coup d'œil, on voit qu'il s'agit de portraits, expliqués par un double nom grec et arabe. En lisant, au-dessus du personnage de gauche, les mots [KAI]CAP et قيصر (points rétablis), M. de Karabacek a posé une base inébranlable à son déchiffrement. Mais conduit, par sa lecture de la première inscription, à placer ʿAmra au milieu du ɪxᵉ siècle et à chercher ici la confirmation de son hypothèse, il a lu le second doublet [A]POΔOE[Θ] et تاودرى et croit y reconnaître les noms de l'impératrice Théodora, mère de l'empereur Michel III, qui régna de 842 à 856. Cette leçon, comparée à sa lecture de la première inscription, lui fournit un synchronisme frappant. Il est vrai qu'il perd beaucoup de sa valeur si l'on rejette l'interprétation du premier texte. D'autre part, il n'est obtenu qu'au prix d'une nouvelle série de tours de force. Sans discuter tous les points faibles de cette argumentation[4], je me borne à signaler deux difficultés matérielles et deux invraisemblances historiques. En ce qui concerne les premières, l'éditeur est forcé de lire le nom grec de Théodora de droite à gauche, *exceptionnellement;* les analogies spécieuses que lui fournit la numismatique sont loin d'être convaincantes. D'autre part, ce doublet est placé au-dessus de la tête

(1) Il ne pouvait être question d'estamper ce texte peint et l'obscurité de la salle en rend la photographie bien difficile; voir *Arabia Petraea*, I, fig. 124.

(2) Cf. Nöldeke, dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LXI, 225; Becker, dans *Zeitschrift f. Assyriologie*, XX, 363; Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 280.

(3) Voir surtout Becker, *op. cit.*, 362.

(4) Voir surtout Becker, *op. cit.*, 365 et suiv.

du *second* personnage, alors que c'est dans le troisième que M. de Karabacek croit retrouver l'impératrice. Quant aux invraisemblances, il suffit de rappeler que les Abbassides, ces mortels ennemis des Omayyades, ne se bornèrent pas à les détruire, mais prirent en tout le contre-pied de leurs traditions et de leurs usages. Le désert de Syrie, qui fut la résidence favorite de ces derniers, tomba dans une profonde décadence sous les Abbassides, qui ruinèrent la politique bédouine de leurs prédécesseurs[1]. Comme eux, ils construisirent à l'envi des palais et des villas; mais tous ces édifices s'élevaient en Mésopotamie et non dans le désert syrien[2]. Supposons un instant que le prince Aḥmad, rompant avec les traditions de sa race, soit venu vivre dans la Belqa : pourquoi y eût-il fait peindre une impératrice byzantine qu'aucune source historique ne nous montre en relations directes avec lui?

Enfin, dans le déchiffrement des deux derniers doublets, les leçons proposées KAICAPOC MH[TH]P et الجاشنى كير sont encore plus risquées et n'ont pas même, en leur faveur, les apparences paléographiques.

La véritable solution, entrevue par M. Musil[3] et aussi par M. de Karabacek[4], nous la devons tout entière à MM. Nöldeke et Littmann[5]. Partant du premier doublet et observant que tous ces personnages sont des souverains et que le monument a tout l'air d'être omayyade, ils ont lu les doublets suivants POΔOPIK[O]C et ردريق, KOCΔPOIC et كسرا, enfin نجاشى, la forme grecque de ce dernier nom restant incertaine[6]. Les quatre personnages ainsi désignés sont l'empereur de Byzance, le roi visigoth d'Espagne Rodrigue, l'empereur sassanide et le négus d'Abyssinie, c'est-à-dire les souverains vaincus par la conquête arabe commencée sous les premiers califes et poursuivie durant le règne des Omayyades. Cette interprétation, parfaitement correcte au point de vue paléographique, paraît confirmée par quelques détails des costumes de ces quatre personnages. Ainsi, la couronne portée par Chosroès est bien celle des derniers Sassanides et si ce personnage est représenté sans barbe, contrairement à l'usage, c'est que Yezdegerd, le dernier Sassanide, était un tout jeune homme lorsque la conquête arabe le précipita du trône à la mort[7].

[1] Voir Musil, *Kuṣejr 'Amra*, 165 et suiv.; Lammens, *Mu'awia*, 382.

[2] Voir les exemples cités par M. de Karabacek lui-même, dans *Kuṣejr 'Amra*, 233; cf. Becker, *op. cit.*, 360.

[3] Voir Becker, *op. cit.*, 369.

[4] Dans *Kuṣejr 'Amra*, 224.

[5] Voir Nöldeke, *loc. cit.*

[6] Peut-être O NAΓ[ACIOC]; voir Becker, *loc. cit.*

[7] Voir Nöldeke, *op. cit.*, 224 et suiv.; Becker, *op. cit.*, 365; Brünnow, *op. cit.*, 281.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Parvenu au pouvoir en 710, Rodrigue disparut, dès l'année suivante, à la bataille du Guadalete; ainsi la peinture ne peut avoir été exécutée qu'entre 711 et 750, date de la chute des Omayyades. D'autre part, le château tout entier, avec sa décoration, paraissant être d'un seul jet[1], on ne saurait douter qu'il ne soit l'œuvre d'un des derniers Omayyades. Dès lors, l'hypothèse de Musil devient une quasi-certitude. Parmi les Omayyades qui résidèrent dans la Belqa, l'on peut songer à Walîd Ier, mort en 715, ou à Yazîd II, mort en 724, ou à Walîd II, mort en 744. Musil, on l'a vu, penche pour ce dernier et l'on conviendra que ʿAmra fait une scène admirable aux exploits de ce débauché presque sympathique, à force de talents et de dons naturels[2]. Mais il n'a régné que quatorze mois. Il est vrai que durant tout le règne de son oncle Hishâm, il a mené dans la Belqa cette vie de plaisirs qui l'a rendu célèbre dans les annales poétiques de son temps; peut-être a-t-il bâti ʿAmra en attendant un trône. Un détail précis, toutefois, rend cette hypothèse peu probable. Le personnage peint sous la première inscription, qui ne peut être que le maître du lieu, est un calife et non un simple candidat au califat, car il est entouré des insignes du pouvoir suprême: le trône, le nimbe et le bâton[3]. Si ʿAmra est bien l'œuvre de Walîd II, on doit en conclure que cette peinture date précisément de son règne, c'est-à-dire de l'année 743 ou 744, car il n'est guère admissible qu'il ait voulu immortaliser Hishâm, son oncle détesté. Je crois qu'il est impossible, actuellement, de résoudre ce problème. Un fac-similé de l'inscription

[1] D'après M. de Karabacek, *Kuṣejr ʿAmra*, 226, Musil tiendrait la salle pour plus récente que le bain (antique?); cf. Becker, *op. cit.*, 370. Brünnow, *op. cit.*, 283, en comparant les appareils, pense au contraire que le bain est plus récent et peut avoir ajouté à la salle (antique?) en même temps que les peintures. Avec Strzygowski, *Amra als Bauwerk*, 63, je ne découvre, dans les documents qu'on nous montre, aucun indice sérieux en faveur de l'une ou l'autre hypothèse, et je tiens l'édifice entier pour homogène et omayyade, en attendant une exploration complète.

[2] M. Wiet prépare, sur Walîd II, un travail qui jettera peut-être quelque jour sur le problème de ʿAmra.

[3] Un bâton (*Stab*), d'après Wickhoff, 209, et Becker, *op. cit.*, 361; peut-être une lance, d'après Strzygowski, *Amra und seine Malereien*, 214. La lecture de l'inscription étant absolument douteuse, il n'y a aucune raison d'admettre qu'il s'agit d'un défunt; en tout cas, l'hypothèse, suggérée par Strzygowski, *loc. cit.*, d'un portrait de Mahomet me paraît exclue, de même que celle d'un *prince*, abbasside (Karabacek) ou omayyade. Sur le trône et le bâton comme insignes des premiers califes, notamment chez les Omayyades, voir Becker, *Die Kanzel im Kultus des alten Islam* (extrait des *Mélanges Nöldeke*), 2 et suiv.; Lammens, *Moʿawia*, 59. Sur la lance et son rapport avec le mihrâb, voir provisoirement les sources citées par Becker, *op. cit.*, 18, n. 3, et Rhodokanakis, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XIX, 296 et suiv.

qui couronne ce portrait, s'il est encore à temps pour le faire, permettrait peut-être d'en donner une lecture satisfaisante. En attendant que Musil rapporte le dernier mot de l'énigme, il re te une piste, peut-être la seule qui n'ait pas encore été suivie : je veux parler des deux derniers personnages du groupe de souverains, dont il n'a pas été question jusqu'ici.

Quoi qu'on en ait dit, aucune trace d'inscription n'a été retrouvée au-dessus de ces deux portraits[1]. On a supposé qu'ils représentent soit le dernier Ghassanide et le mystérieux Muqauqis d'Égypte, soit deux souverains de l'Asie centrale, de ces khaqans turcs contre lesquels les Arabes guerroyèrent sous les Omayyades, au delà de la Perse[2]. Cette dernière hypothèse ne repose sur aucun fait précis, mais elle me paraît vraisemblable et voici pourquoi. En examinant le groupe, on verra que les six personnages n'y sont pas simplement juxtaposés, mais qu'il forme un véritable tableau dont la composition obéit à des règles précises. Le schéma ci-contre, où les personnages sont numérotés de gauche à droite, fera comprendre ce qui suit. Les nos 1, 3 et 5 sont placés au premier plan, la main droite ouverte en signe d'hommage ou de soumission. Les nos 2, 4 et 6 sont intercalés derrière les premiers, au second plan, ne montrant que la tête et le haut du corps, dont le bas est caché derrière les personnages du premier plan. Or, les inscriptions mettent hors de doute les identifications suivantes :

	• 2		• 4		• 6
• 1		• 3		• 5	

N° 1. César (empereur de Byzance);
N° 2. Rodrigue (roi d'Espagne);
N° 3. Chosroès (empereur de Perse);
N° 4. Négus (roi d'Abyssinie).

On peut en déduire : 1° que les personnages du premier plan sont les souverains de grands empires, alors que ceux du second plan représentent les maîtres de simples royaumes; 2° que dans chaque série, et indépendamment l'une de l'autre, la disposition des trois personnages de gauche à droite répond à leur situation géographique d'ouest en est, à la façon d'une carte. Si ces conclusions sont exactes, le n° 5 ne peut représenter le dernier Ghassanide; ce doit être le portrait d'un grand

[1] D'après Becker, dans *Zeitschrift f. Assyriologie*, XX, 368, Musil aurait cru en reconnaître; dès lors, ce dernier m'a écrit qu'il n'avait rien vu. Il se peut que sur ce détail ses souvenirs ne soient pas absolument précis; cette lacune est bien excusable, si l'on songe à la situation des explorateurs.

[2] Voir Becker, *loc. cit.*

souverain d'Asie résidant à l'est de la Perse. De même, le n° 6 ne peut être le Muqauqis; c'est plutôt un souverain de second ordre résidant à l'est de l'Abyssinie. Or, l'histoire des Omayyades, précisément, semble autoriser cette interprétation. Les hypothèses suivantes, bien que très risquées, ne sont point un vain jeu. Il est possible qu'on retrouve des traces d'inscriptions au-dessus des deux portraits énigmatiques; dès lors, il n'est pas tout à fait oiseux d'en préparer le déchiffrement.

Lorsque les premières armées arabes passèrent l'Oxus, vers le milieu du VIIe siècle, les Turcs occidentaux, déchus de leur grandeur passée, étaient en train de tomber sous la suzeraineté de la Chine[1]. Il n'est donc pas vraisemblable que le n° 5 représente un des souverains de ce vaste empire, dont la domination s'étendait, peu auparavant, jusqu'à la Transoxane et à l'Indus. Quant aux Turcs orientaux, il ne paraît pas que les Arabes soient entrés en contact direct avec eux, sauf peut-être en une occasion. Ce fut quand Qutaiba reprit en Transoxane, au début du VIIIe siècle et au nom des Omayyades, l'offensive contre les peuples turcs, abandonnée durant la guerre civile entre les califes ʿAlî et Muʿâwiya. Dans une bataille que le général arabe gagna sur eux, entre Merw et Bukhârâ, figurait peut-être, parmi les chefs de l'armée turque et sous le nom de neveu de l'empereur de Chine, le fameux Kultegin des inscriptions de l'Orkhon, qui était alors le neveu du chef suprême des Turcs orientaux. D'après les sources arabes, cette victoire eut lieu en l'an 707, soit quatre années avant la mort de Rodrigue, le roi visigoth d'Espagne représenté dans le n° 2. Il se peut encore que Kultegin soit ce « fils du khaqan » que Qutaiba battit en 712, sous les murs de Samarkand, un an après la mort de Rodrigue[2]. Dans l'un et l'autre cas, la coïncidence est bien frappante. Le n° 5 ne serait-il pas le portrait de Kultegin, ou plutôt de son oncle Metshuo (Kapagan), le khaqan des Turcs orientaux? Il y a une hypothèse encore plus simple : ce portrait ne serait-il pas celui de l'empereur de Chine lui-même, qui était alors le suzerain de toute l'Asie centrale, jusqu'au golfe Persique, et que tous les rois turcs menacés par les Arabes appellent à leur aide, précisément

[1] Voir Chavannes, *Documents sur les Turcs occidentaux*, 267 et suiv. et *passim*. Ce qui suit n'étant qu'un rapide essai, je me borne à de très brèves indications bibliographiques.

[2] Voir la discussion des sources et du problème dans Marquardt, *Die Chronologie der alttürkischen Inschriften*, 8 et suiv.; Barthold, *Die historische Bedeutung der alttürkischen Inschriften*, 3 et 21; *Die alttürkischen Inschriften und die arabischen Quellen*, 7 et suiv.; Chavannes, *op. cit.*, 289; cf. Skrine et Ross, *The heart of Asia*, 51.

contre Qutaiba et ses successeurs [1]? Le n° 6, alors, pourrait représenter l'un des nombreux rois turcs mêlés aux guerres de Qutaiba [2], ou encore un de ces rois indous qu'à la même époque le général Muḥammad écrasait sur l'Indus, autour de Multân [3].

Si l'on réfléchit à ces curieux synchronismes; si l'on songe que toutes ces victoires, qui portèrent la fortune omayyade à son plus haut point, se succédèrent coup sur coup, sous le règne de Walîd I[er]; que celui-ci fut un grand constructeur et qu'il résida dans la Belqa [4], il devient bien tentant de lui attribuer ʿAmra et de chercher son portrait dans le tableau du souverain trônant. Dès lors, celui des six personnages ne serait-il pas un monument commémoratif de ses victoires? Le portrait du César serait celui de l'un de ces faibles empereurs byzantins qu'un autre général de Walîd, le fameux Maslama, battit constamment en Asie Mineure [5]. Le portrait du Chosroès pourrait, à la rigueur, représenter non Yezdegerd lui-même, mais un de ses descendants, qui tentèrent, jusqu'au VIII[e] siècle, de restaurer le trône sassanide et sur

(1) Voir les curieux documents chinois publiés par Chavannes, *op. cit.*, 199 et suiv. Dans ce cas, le n° 5 pouvait être expliqué soit par le titre خاقان, désignant un des khaqans turcs, soit par le titre فغفور, désignant l'empereur de Chine. C'est ce dernier titre qui figure dans le texte persan de Narshakhi, éd. Schefer, 44, l. 7, dans le récit de l'une des batailles auxquelles je viens de faire allusion. Dans son récit parallele, Ṭabari, éd. de Goeje, II, 1195, l. 13, se sert du titre *malik*. Il faudrait étudier le type de ce personnage (yeux en amande?), sa coiffure et son costume. Sur le costume du khaqan des Turcs occidentaux au VII[e] siècle, voir la *Vie de Hiuen-tsang*, trad. Julien, 55; Chavannes, *op. cit.*, 194. Sur *baghbûr* = *faghfûr* (fils de Dieu), voir Saint-Martin, *Arménie*, II, 54 et 488, et chez les anciens auteurs arabes : Ibn Khurdâdbeh, éd. de Goeje 16; Masʿûdi, éd. Barbier de Meynard, I, 306; Devic, *Merveilles de l'Inde*, 92, 133, 144, etc.

(2) Tels que Tarkhûn ou Ghûrak, rois de Sogdiane, ou encore le roi (*jabghu*) du Tokhâristân. Ces deux pays jouent un rôle important à cette époque; pour le premier, voir en dernier lieu F.-W.-K. Müller, dans *Sitzungsber. der K. preussischen Akademie*, XXVII, 729 en bas; pour le second, voir Chavannes, *op. cit.*, 200, et dans *Toung-pao*, 2[e] série, VIII, 188, note. Il me paraît inutile de pousser plus loin ces hypothèses.

(3) Ainsi ce roi Dahir, qui fut tué dans le Sind en 712; pour abréger, je me borne à citer ici Weil, *Chalifen*, I, 505, et Lane-Poole, *Medieval India*, 9. On pourrait songer encore à la célèbre devineresse (*kâhina*) des Berbères, qui fut vaincue dans l'Aurès, vers l'année 704. Mais outre que le n° 6 ne paraît pas être le portrait d'une femme, cette attribution serait en désaccord avec ce que j'ai dit du groupement géographique des six personnages.

(4) Voir Musil, *Kuṣejr 'Amra*, 154.

(5) Dans *Zeitschrift f. Assyriologie*, XX, 366, Becker a déjà supposé que le César pourrait être un des successeurs d'Heraclius.

lesquels les sources chinoises ont jeté récemment quelque lumière[1]. Quant au négus, nous savons peu de chose sur les rapports de l'Abyssinie avec les premiers musulmans; il n'est pas impossible que Walîd I[er] ait porté ses armes dans son royaume[2]. Sans faire grand fond sur ces hypothèses, il me semble, à tout prendre, que les chances sont en faveur de Walîd I[er].

En ce qui concerne la destination de l'édifice, M. de Karabacek le considère tout entier comme un bain. Partant de là, il en analyse les diverses pièces et leur décoration peinte, à l'aide d'un ouvrage arabe du début du xv[e] siècle, le *Maṭâli' al-budûr*, de Ghuzûli. La valeur de ces rapprochements a été contestée à bon droit. Il est certain qu'*une partie* de 'Amra renferme un bain. D'autre part, il est sûr que le chapitre de Ghuzûli, malgré l'origine disparate des matériaux qui le composent, renferme de curieux détails sur ce qu'était ou pouvait être un bain arabe à la fin du moyen âge. Il ne suit pas de là qu'on puisse y chercher l'explication tout entière d'un édifice antérieur de sept siècles à cette compilation littéraire. Ce parti pris d'affubler d'un nom arabe, emprunté à Ghuzûli ou à d'autres auteurs, toutes les chambres de 'Amra, conduit le savant viennois à de regrettables malentendus[3]. Le *Maṭâli'* est un ouvrage estimable, qu'il a eu raison de tirer d'un injuste oubli; ce n'est point un *guide* de 'Amra. M. Musil semble avoir été mieux inspiré en cherchant des points de comparaison dans les constructions analogues qu'il a retrouvées en Syrie[4].

Les peintures de 'Amra touchent encore à l'un des problèmes les plus discutés de l'archéologie musulmane: je veux parler de la représentation figurée. On sait que la théologie, s'appuyant sur quelques passages du Coran et de la tradition, réprouve sévèrement les images d'êtres animés et ne tolère que sous certaines restrictions l'usage ou la jouissance d'objets ornés de figures[5]. D'autre part, il est certain que les

(1) Voir Chavannes, *op. cit.*, 172 et suiv., 257 et suiv., 302.

(2) Les sources citées par M. Nöldeke, *Zeitschrift d. deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LXI, 225, sont peu concluantes à ce sujet; elles se bornent à montrer des colonies musulmanes à Dahlak, dans les premiers siècles de l'hégire.

(3) Voir Becker, dans *Zeitschrift f. Assyriologie*, XX, 370 et suiv.

(4) Voir *Arabia Petraea*, I, 231; *Kuṣejr 'Amra*, 64 et suiv. Dès lors, MM. Butler et Littmann ont découvert à Quṣeir Ḥallâbât, non loin de Mshatta, un bain pareil, auprès d'un édifice qu'ils tiennent pour une mosquée; voir Strzygowski, *Amra als Bauwerk*, 64.

(5) Voir en dernier lieu Snouck Hurgronje, dans *Zeitschrift d. deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LXI, 186 et suiv., à propos de 'Amra.

peuples musulmans, notamment les souverains et les grands, ont enfreint de tout temps cette défense. Sans parler des nombreux témoignages fournis par les auteurs, les découvertes de l'archéologie ont fait connaître un nombre si considérable de ces figures que quelques savants ont nié la défense théologique ou du moins en ont contesté la portée. A cette question, M. de Karabacek a consacré jadis un brillant mémoire, plein de faits curieux[1]. Pourquoi ne l'a-t-il pas abordée franchement dans *Kuṣejr ʿAmra*, où l'occasion s'offrait belle d'y revenir? Il se borne à la toucher en passant, pour conclure que dans certains cas, les théologiens toléraient ou même recommandaient l'usage des figures. On n'a pas eu de peine à démontrer que le texte invoqué par le savant viennois dit tout autre chose[2]. En réalité, la défense théologique est absolue, ou peu s'en faut, parce qu'elle procède d'anciennes superstitions touchant la magie et l'envoûtement[3]. D'autre part, l'emploi des figures est général, parce qu'il n'est que le prolongement, au travers et en dépit de l'Islam, des aptitudes artistiques des peuples orientaux. Ces deux tendances primitives persistent à travers tous les déguisements de la pensée; dans leur éternel conflit, la victoire reste tantôt à l'une, tantôt à l'autre, suivant les circonstances. Vouloir les concilier théoriquement, c'est faire œuvre de philosophe; l'historien doit se borner à les étudier. Que d'autres malentendus entre Islam et musulmans, entre christianisme et chrétiens[4]! Toutes les religions n'ont-elles pas pour but d'apprendre aux hommes à renoncer à une partie de soi-même? S'ensuit-il qu'ils y renoncent toujours?

Si, de tout temps, les souverains musulmans les plus orthodoxes ne surent résister à la tentation des images, comment s'étonner qu'un calife omayyade, plus épris d'art que de théologie, ait enfreint une défense qui n'avait pas encore la même force que dans les siècles suivants? Théoriquement, les peintures de ʿAmra ne nous apprennent donc rien de nouveau. En revanche, le savant qui tentera l'étude de toutes les scènes qu'elles représentent devra connaître non seulement l'iconographie hellénistique, dont ces scènes se réclament presque

[1] Karabacek, *Das angebliche Bilderverbot des Islam* (1876).

[2] Voir Becker et Snouck Hurgronje, *loc. cit.*

[3] Voir Chauvin, *La defense des images chez les musulmans*, 22; Doutté, *Merrâkech*, 137; *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, 16.

[4] Par exemple, voir Becker, dans *Koloniale Rundschau*, mai 1909, 269. Sur les peintres musulmans, voir en dernier lieu Huart, *Calligraphes et miniaturistes de l'Orient musulman*, 326 et suiv. et les sources citées.

toutes, mais aussi l'iconographie musulmane des siècles postérieurs. M. Strzygowski a déjà pressenti le problème. Bien plus, il en a posé quelques termes avec un rare bonheur, en rapprochant, à propos de ʿAmra, l'iconographie chrétienne primitive en Orient, l'iconoclastie byzantine et la défense musulmane des images[1]. Quand on aura compris que ces termes désignent trois faces du même problème, l'iconographie musulmane du moyen âge sera près de prendre, dans l'histoire de l'art, la place à laquelle elle a droit; d'ici là, tâchons de l'enrichir de nouveaux documents.

Quelques détails encore avant de quitter *Ḳuṣejr ʿAmra*. Les photographies originales des peintures, je l'ai déjà dit, n'ont pas été reproduites dans le volume du texte; en revanche, on y trouve des gravures qui n'ont aucun rapport avec ʿAmra. Je n'entends pas celles des autres châteaux du Moab que Musil décrit dans son récit de voyage, mais celles de ces ruines de l'Edom sud-occidental qu'il étudie dans son *Arabia Petraea* et dont il n'est pas question dans *Ḳuṣejr ʿAmra*. Pourquoi ne leur a-t-on pas préféré les documents originaux sur ʿAmra, qui eussent donné plus de confiance dans les belles planches du second volume? L'absence d'un index se fait d'autant plus vivement sentir qu'aucune table des matières n'accompagne les titres des chapitres. Le renvoi des notes à la fin de ces derniers complique un peu la lecture; en revanche, l'exécution matérielle, confiée à l'Imprimerie impériale, ne laisse rien à désirer.

(*La fin à un prochain cahier.*) MAX VAN BERCHEM.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

UNE INSCRIPTION GRECQUE À SÎK EN-NAMALA.

Le numéro de juin du *Journal des Savants* signale (p. 292) l'inscription grecque suivante, découverte par M. A. Musil à Sîk en-Namala et commu-

[1] Voir *Amra und seine Malereien, loc. cit.*, et dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1907, 733.

niquée par lui, en simple transcription, à l'Académie des sciences de Vienne (séance du 6 nov. 1907) :

τὰ πάντα Νίρου ἐπιτρόπου σπουδῇ ἔτους τι'.

Selon M. Musil la date *τι'* = 310 correspondrait à l'an 2 avant notre ère, c'est-à-dire qu'elle serait à calculer d'après celle des Séleucides.

Même en l'absence de tout contrôle paléographique, il est permis de mettre en doute cette conclusion. La formule employée, le lieu de la provenance (environs immédiats de Pétra), les conditions historiques, tout nous y invite.

Si l'on acceptait le calcul de M. Musil, il nous faudrait faire remonter notre texte aux premières années du roi nabatéen Arétas IV, contemporain d'Auguste, et force serait de voir dans notre épitrope un successeur inconnu du fameux Syllæos dont j'ai raconté ailleurs (*Recueil d'Archéologie Orientale*, VII, pp. 305-329) les dramatiques aventures terminées à Rome, sous la hache du bourreau. L'emploi exclusif du grec, à pareille époque, au cœur de l'Arabie Pétrée, est bien peu vraisemblable. Celui de l'ère des Séleucides ne l'est pas davantage, les Nabatéens autonomes ayant l'habitude constante de dater tous leurs documents, épigraphiques aussi bien que monétaires, des ans de règne de leurs rois nationaux.

C'est pourquoi je proposerai de calculer la date en question d'après l'ère de la province romaine d'Arabie, autrement dit l'ère de Bostra; soit : 310 + 105/6 = 415/6 J.-C., ce qui nous fait retomber en pleine époque byzantine, sous le règne de Théodose II.

Je ferai remarquer, à l'appui de cette interprétation, que Pétra même nous a fourni déjà une longue inscription grecque datée, sans ambages possibles cette fois, de l'ère de Bostra 341 = 447 J.-C. (cf. *Rec. d'Arch. Or.*, VI, p. 336). Les deux textes seraient par suite aussi rapprochés dans le temps qu'ils le sont dans l'espace.

Pour ce qui est du titre, quelque peu imposant, de *ἐπίτροπος*, il ne doit pas nous faire illusion; il s'est conservé très tard, et avec une valeur singulièrement diminuée, dans les milieux gréco-arabes de la Syrie byzantine, témoin les inscriptions n°s 2110, 2111 Waddington, où nous voyons, en 578 de notre ère, un certain Seos fonctionner en qualité d'*épitrope* sous l'autorité du patrice et phylarque ghassanide Alamoundaros (arabe Al-Moundhir).

CLERMONT-GANNEAU.

IMPRIMERIE NATIONALE.

FOUILLES SOUS-MARINES DE MADHIA (TUNISIE).

La Direction des Antiquités de Tunisie a pu reprendre cette année les fouilles sous-marines de Madhia qui, en 1907 et en 1908, avaient donné des résultats si remarquables. De nouvelles découvertes importantes ont été faites.

Ce sont d'abord des objets en bronze : une statue d'Éros androgyne, ayant servi de lampadaire, d'un mouvement très élégant et très hardi; des statuettes : un Satyre, un Amour dansant, un personnage dont la tête est recouverte d'un masque; des bustes ayant été utilisés comme appliques : une Minerve casquée, l'égide sur la poitrine, d'un fort gracieux effet, et une Diane en deux exemplaires de taille inégale, portant sur l'épaule droite un carquois; des têtes d'animaux, finement traitées, ayant décoré les faces d'accoudoirs de lits : chevaux, mulets, canards. D'autres appliques ont été recueillies qui ornaient également des meubles : têtes de lion, masques d'homme barbu et de Bacchante, griffons. Une anse de vase consiste en une panthère bondissant; une plaquette montre deux griffons affrontés de part et d'autre d'un cratère; des fragments : colonnes, chapiteaux, pieds en forme de pattes d'animaux, ont appartenu à de grands lampadaires. Deux jolies lampes, l'une à deux becs, l'autre à un seul, garnies de leurs poignées, et un grand bassin circulaire, dont le bord est rehaussé d'une grecque en argent incrusté, méritent aussi une mention.

Les objets en marbre sont plus abondants. Il faut rappeler d'abord les colonnes, bases, chapiteaux ioniques, qui constituent le gros du chargement du navire naufragé; une de ces colonnes a été sortie de la mer : elle est tronconique et mesure, comme la plupart des autres au témoignage des scaphandriers, 3 m. 95 de haut, 0 m. 65 de diamètre à la base, 0 m. 55 à la partie supérieure. Des bases plus petites présentent parfois des lettres grecques, sans doute des marques d'appareillage; d'autres chapiteaux ioniques appartiennent à cet ordre de moindres dimensions. On a pu remonter deux chapiteaux composites très curieux, rehaussés sur chacun de leurs côtés, entre les volutes qui en occupent les angles, d'une tête de griffon vue de face au milieu de deux grandes ailes recoquillées.

Quelques pièces de marbre avaient une destination purement décorative : ce sont des bases triangulaires, ayant environ 1 mètre de haut, dont chaque panneau est bordé d'une ligne de perles et dont la partie inférieure est sculptée à chaque angle de protomés de griffons; des motifs à plusieurs registres portant des glands de chêne et soutenus par des feuilles d'acanthe semblent avoir surmonté ces piédestaux, dont le sommet se termine lui-même en feuilles d'acanthe. De grands cratères, dont les fouilles de 1908 avaient déjà procuré des morceaux, étaient entourés de bas-reliefs bachiques et étaient des doubles, avec de légères variantes, du vase Borghese, aujour-

d'hui au Louvre, et d'un autre vase conservé au Campo-Santo de Pise. Les fragments rassemblés cette année permettent de savoir qu'il y avait dans la cargaison du bateau deux exemplaires de chacun de ces cratères.

Le navire transportait, outre les belles statues en bronze précédemment extraites, beaucoup de statues de marbre, à juger par ce que nous en avons trouvé : deux torses nus, une statuette de Diane chasseresse, plusieurs statuettes d'enfants, dix têtes colossales, qui représentent des Satyres rieurs, un Faune, des femmes; certaines, rongées par les coquillages, sont assez endommagées, mais l'une d'entre elles, une femme aux cheveux divisés en deux bandeaux ondulés, a le visage presque intact. Un bas-relief offre, suivant un type bien connu, une scène de banquet funèbre à six figures.

Parmi les découvertes les plus surprenantes, on doit placer celle de quatre inscriptions grecques dont le détail est très instructif et qui, toutes quatre, ont ce grand intérêt de nous reporter à l'Attique : l'une, gravée sur une colonnette, est l'épitaphe d'un personnage du dème de Phlyées; une autre, de vingt-trois lignes qui peuvent se déchiffrer ou se restituer entièrement, est un décret rendu par les *πάραλοι* en l'honneur d'un citoyen du dème de Cholleidès; un fragment de colonne, dont le texte est très mutilé, laisse lire néanmoins le mot *πάραλοι*; sur une grande stèle, dont il ne subsiste que le début (environ le tiers gauche) des quatre-vingt-onze lignes qui y étaient inscrites, était énumérée une série de dons faits à Ammon par le *δῆμος Ἀθηναίων*. Celle-ci, comme la seconde, dater du IVe siècle av. J.-C.

Des objets en plomb ont été aussi retirés de la mer. Cinq lingots, mesurant à peu près 45 centimètres de long, ont des estampilles latines avec des noms; trois sont frappés au même timbre, les deux autres ont des cachets différents. Il convient de citer également une pièce de plomb, pesant près d'une tonne, à la forme légèrement incurvée, qui est sans doute une ancre : quatre autres semblables ont été vues par les scaphandriers, mais laissées au fond de l'eau.

Les fouilles ont enfin livré une certaine quantité de tuiles plates rectangulaires, une tuile faîtière, de nombreuses amphores en terre cuite ayant renfermé les liquides nécessaires à l'équipage : eau, huile, vin; dans le fond de l'une d'elles, on reconnaît encore des restes de poix. Parmi les objets réservés aux usages journaliers du bord, le plus marquant est une lampe ordinaire en céramique, d'un type intermédiaire entre les lampes rhodiennes et les lampes delphiniformes; elle semble remonter au Ier siècle av. J.-C. et présente cette curieuse particularité d'avoir conservé sa mèche. Deux petits moulins étaient destinés à broyer le grain dont on avait besoin.

Les travaux de cette année permettent de donner des réponses plus précises à certaines des questions qui ont été posées au sujet de la découverte de Madhia : d'où venait le bateau? Où allait-il? À quel moment a-t-il été englouti? S'il est toujours difficile de dire quelle était sa destination, on peut affirmer qu'il était parti d'Attique; poussé par les vents contraires sur la

côte inhospitalière des Syrtes alors peut-être qu'il se dirigeait vers l'Italie et Rome, il a sombré à une époque qu'il est très vraisemblable de fixer aux environs du début de l'ère chrétienne. A. MERLIN.

FOUILLES D'ITALIE.

I. ROME.

Forum. Au début de juin M. Boni a découvert, près du temple d'Antonin et Faustine, une nouvelle tombe préhistorique. Elle appartient à la plus ancienne des deux séries de tombes de l'Argiletum; les cendres du mort étaient renfermées dans une urne-cabane déposée elle-même dans un dolium. Avec l'urne était un vase peint et orné de protubérances mamillaires. M. Boni a renouvelé l'observation qu'il avait déjà présentée au sujet des autres urnes-cabanes ; toutes sont orientées de telle manière que la porte est au sud-est; il voudrait en déduire une conclusion touchant l'emplacement du village primitif. Une autre tombe sera prochainement ouverte.

Passeggiata Archeologica. De l'arc de Constantin à la porte Saint-Sébastien on travaille à créer une magnifique avenue; les travaux sont assez avancés pour qu'on puisse s'attendre à de prochaines découvertes : la Porte Capène et l'extrémité méridionale du Grand Cirque vont être dégagées. Les journaux de Rome viennent d'intervenir juste à temps pour sauver le casino dit la Vignola, que l'on avait commencé d'abattre; on a enfin obtenu la promesse que tous les monuments historiques de cette région seraient respectés.

Saint-Saba. M. Cannizzaro, qui a précédemment fouillé l'église inférieure, s'est attaqué à l'église haute. Sous les marches de l'autel, il vient de trouver une intéressante inscription grecque, l'épitaphe de Μ·ΑΥ·ΞΕΝΩΝΙΑΝΟϹ ΑΚΥΛΑϹ ΒΕΙΘΥΝΟϹ ΓΕΝΕΗ ϹΤΑΤΙΩΝΑ ΙϹΧΩΝ ΕΝ ΟΡΙΟΙϹ ΠΕΤΡΩΝΙΑΝΟΙϹ ΠΡΩΤΟϹ ΛΙΘΕΝΠΟΡΩΝ. Les *horrea Petroniana* étaient connus par l'inscription CIL. VI. 3971. Le voisinage de Sainte-Prisque (titulus beatorum Aquilae et Priscae) prête à la mention d'un *'Αχύλας* de Bithynie une importance particulière. On espère découvrir d'autres inscriptions funéraires sous l'autel. D'autre part, la confession que l'on commence à dégager conserve des traces de peintures. Enfin, en avant de l'autel, on retrouve des sarcophages à divers niveaux.

II. ITALIE.

Gênes. (D'après une conférence de M. Paribeni à l'Institut germanique, mars 1909.) Une nécropole découverte près de la via Giulia nous renseigne

sur la civilisation ligure du IVe siècle. Les tombes sont toutes à incinération; les vases appartiennent à l'époque récente de la céramique à figures rouges. Parmi les fibules on rencontre, à côté du type Certosa, le type la Tène. Les textes qui parlent de la barbarie des Ligures ne peuvent s'appliquer, semble-t-il d'après cette trouvaille, aux villes de la côte.

Capène. La nécropole préhistorique de Capène est fameuse. En ce moment, sur les pentes de la colline « delle Saliere », se poursuit l'exploration d'une vaste nécropole datant de la fin de la République et du début de l'Empire.

Pompéi. A l'extrémité de la via dei Sepolcri vient d'être déblayée une luxueuse villa; on y a découvert de remarquables peintures murales du 2e style et des objets d'orfèvrerie comparables à ceux de Boscoreale. Malheureusement une description scientifique fait encore défaut (le *Marzocco* du 30 mai 1909 renferme un article insuffisant de M. A. Conti concernant les peintures). A la suite d'un conflit juridique entre le propriétaire du terrain et l'État, la fouille est suspendue.

Tarente. Les travaux du nouveau bassin ont amené la découverte d'une nécropole du IVe siècle.

A. PIGANIOL.

UNE LETTRE DE M. CORRADO RICCI.

(24 juin 1909.)

M. Piganiol nous fait la communication suivante :

Un récent article du *Morning Post* reprochait aux Italiens de négliger les fouilles, particulièrement en Grande Grèce, après avoir refusé le concours de l'étranger. M. Corrado Ricci, Directeur des Antiquités et Beaux-Arts, a répondu par une lettre adressée aux journaux et dont voici les passages essentiels.

« Les fouilles exécutées dans notre pays représentent une activité considérable; y voulût-on consacrer de plus grandes ressources encore, le nombreux personnel qui les dirige et les surveille n'y pourrait plus suffire, et le développement des musées ne pourrait plus aller de pair avec l'accroissement des découvertes. »

Suit un coup d'œil d'ensemble sur les fouilles les plus récentes et les recherches en cours; les grands travaux du Forum, du Palatin et d'Ostie mis à part, il faut citer :

Sardaigne. — Fouilles de la Giara di Gesturi, de la nécropole punico-

romaine voisine de l'antique Sulcis (S. Antioco), de la station préhistorique de Gonnesa, de la nécropole énéolithique d'Anghelu Ruju et des nouraghes Palmavera et Lugherras.

Sicile. — Fouilles de Gela, Syracuse, Camarine, Modica, Buccheri, Caltagirone, Centuripa, Randazzo, Monte Bubbonia.

Côte Ionienne. — Locres, Tarente.

Pouilles et Campanie. — Paestum, amphithéâtre de Lecce, Coppanevigata, Molfetta.

Abruzzes et Marches. — Arcevia, grottes du Vernino, de Frasassi, de la Maielletta à Pretoro

Latium. — Satricum, Marino, Palestrina, Leprignano, Corneto.

Toscane. — Populonia, Vetulonia, Rusellae, Fiesole.

Romagne. — Fouilles de la Porta Aurea et du palais de Théodoric à Ravenne.

Émilie. — Fouilles de la terramare de Parme et des nécropoles suburbaines de Bologne.

Vénétie. — Este, théâtre de Vérone, caverne préhistorique de Bocca Lorenza, nécropole vénéto-illyrienne de Dernazacco, de S. Pietro al Natisone.

Lombardie. — Station préhistorique de Cella Dati.

Piémont. — Industria, Augusta Bagiennorum, théâtre de Turin.

On notera que plusieurs des recherches signalées par cette lettre sont terminées ou suspendues : par exemple celles du Palatin ou celles de Corneto. D'autres, en revanche, ont été passées sous silence : ainsi celles de Capène ou celles de Ferento.

M. C. Ricci indique en terminant que les Italiens ont pu, après avoir pourvu par eux-mêmes à l'étude de leur pays, explorer aussi l'Egypte, la Crète et l'Erythrée. — Une récente discussion de la Chambre italienne commente justement cette dernière phrase. Le Gouvernement a annoncé que l'*École italienne d'Athènes* s'ouvrirait avec la prochaine année scolaire; le directeur désigné est M. L. Pernier; il sera en même temps chef de la *Mission archéologique de Crète*. Le budget de l'École sera d'environ vingt mille francs.

A. PIGANIOL.

LA SECTION DE PAPYROLOGIE AU DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE.

Le second Congrès international d'archéologie classique, qui s'est ouvert à Alexandrie le 7 avril et dont M. Toutain a donné ici un compte rendu d'ensemble (numéro de juin, p. 274-281), devait naturellement comprendre une section de papyrologie. Malheureusement, la plupart des illustres représentants de cette science n'avaient pu venir en Égypte, et M. G. Vitelli a exprimé les sentiments de tous en regrettant l'absence de MM. Gradenwitz, Grenfell, Hunt, Kenyon, Lumbroso, Mahaffy, Nicole, Wessely, Wilcken. Le nombre des mémoires papyrologiques dont la communication avait été annoncée était si restreint qu'on a dû réunir en une seule section papyrologues et épigraphistes. Il y a eu trois séances, présidées par MM. Mitteis et Vitelli. Ménandre a été le principal sujet de la séance du 12 avril. M. Th. Reinach, après examen du manuscrit, a proposé de lire au vers 39 de la *Περικειρομένη*, dont il prépare une édition :

ὁ μὲν ᾤχετ' εἰπὼν ὅτι κατὰ σχολὴν ἴδ[οι
αὐτὴν τί βουλεθ'

et au vers 352 :

ἂν δ'ἀληθὲς ᾖ κατάλαβῃς τ' κτλ.

On a entendu, à propos de ces deux pièces, quelques intéressantes observations de M. Otto Crusius ; M. Gustave Lefebvre a donné des indications sur la méthode qu'il a suivie pour la publication du *fac simile* du papyrus, et M. Th. Reinach a fait savoir que M. S. de Ricci avait rapproché le fragment M (non classé) de N et J (*Arbitrage*) et raccordé les fragments *L. P. S.*

La seconde partie de la séance a été consacrée aux *faussaires*, dont M. Zucker a révélé les procédés, heureusement encore très naïfs. Le 13 avril, M. Jouguet a présenté quelques remarques et proposé quelques corrections à un papyrus d'Hermoupolis publié par M. C. Wessely (C. P. H. 127), document particulièrement intéressant pour l'administration financière des *métropoles* au IIIe siècle et pour la question des *ἐπιμέλειαι*. M. Kornemann, annonçant la publication des *Papyri Gissenses I*, a communiqué un contrat de mariage datant de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. — le plus ancien, par conséquent, après le texte d'Éléphantine publié par M. O. Rubensohn — et dont les formules sont à rapprocher de celles du P. Genève 21 (complété par les fragments d'Oxford et de Münich). Parmi les travaux d'épigraphie, il faut signaler celui de M. Pridik sur des inscriptions grecques d'Égypte conservées au Musée de l'Ermitage. L'une d'entre elles, d'époque ptolémaïque, intéresse l'histoire de la chasse des éléphants. Les autres communications n'avaient pas trait à l'Égypte. Nous n'omettrons pourtant pas de citer le mémoire de

M. Glotz sur la prise d'Élatée par Philippe de Macédoine; celui de M. Dürrbach, sur la chronologie de la domination lagide dans les Cyclades, et celui de M. Hatzfeld, sur la fontaine Minoé à Délos.

P. JOUGUET.

NOUVEAUX RECUEILS PÉRIODIQUES DE PHILOLOGIE.

L'Allemagne est la terre d'élection de la philologie et de la linguistique. Deux nouveaux périodiques viennent de s'y fonder et entrent en lice, à partir de cette année, avec ceux, en nombre respectable, qui existaient déjà : tous les deux sont édités par la maison Carl Winter, de Heidelberg. Le premier, de format in-8° et mensuel, comme l'indique son titre sans prétention : *Germanisch-romanische Monatsschrift,* a pour directeur le docteur H. Schröder. Il semble faire une concurrence directe au *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* des professeurs Behagel et Neumann, qui en est à sa trentième année et qui n'a pas démérité; mais il admet des articles de fond, ce que ne fait pas le *Literaturblatt.* Le second, de format in-4°, paraît sous ce titre : *Wörter und Sachen, Kulturhistorische Zeitschrift für Sprach und Sachforschung.* Il a cinq directeurs, MM. Meringer, Meyer-Lübke, Mikkola, Much et Murko. Il part de cette idée que la linguistique n'est qu'une partie de la *Kulturwissenschaft* et que cette science plus ample ne peut faire de progrès que par l'alliance intime de la science des langues avec la science des objets. On reconnaît là la direction féconde donnée à la linguistique par les dernières publications de M. Hugo Schuchardt, et l'on ne peut que s'en féliciter. En souhaitant la bienvenue à *Wörter und Sachen,* nous formulons le vœu que les savants français marchent aussi dans cette voie qui est en définitive celle qu'ont brillamment ouverte nos encyclopédistes du XVIIIe siècle.

Grâce aux efforts de M. B. Schädel, privat docent à l'Université de Halle, il s'est fondé en 1908 une « Société internationale de dialectologie romane » dont le siège est à Bruxelles. Cette société publie, à partir de 1909, un *Bulletin* et une *Revue* dont les premiers fascicules parus donnent la meilleure idée. A signaler particulièrement, dans le fascicule janvier-mars de la *Revue,* une monographie des dialectes catalans de la région pyrénéenne, par M. Schädel, et une bibliographie critique raisonnée de tous les travaux relatifs au domaine gascon, depuis les travaux du regretté professeur Luchaire (1879), par M. Georges Millardet, professeur au lycée de Bordeaux. T.

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE SOFIA.

La Société littéraire de Sofia, qu'il serait plus exacte d'appeler la Société des sciences, joue dans le jeune royaume de Bulgarie le rôle d'une Académie.

Elle vient de publier pour la première fois (sous le titre *Lietopis, Annales*) le compte rendu de ses travaux. Cette Société est de beaucoup antérieure à la renaissance politique de la Bulgarie. Elle fut fondée au mois d'octobre 1869, à Braïla, en Roumanie, et elle a fait paraître dans cette ville deux gros volumes de mémoires fort estimés.

Transportée à Sofia depuis l'émancipation, elle se divise en trois classes : 1° histoire et philologie; 2° sciences; 3° philosophie et sciences sociales. Elle compte aujourd'hui 34 membres dans la première section, 36 dans la seconde et 25 dans la troisième. Elle a en outre à l'étranger une vingtaine de membres honoraires et cinq correspondants.

La Société publie ses travaux : 1° dans le *Recueil périodique*, qui paraît tous les mois; 2° dans sa *Chronique*, qui paraît à intervalles irréguliers (huit volumes seulement ont été édités depuis sa fondation), enfin dans un volume annuel qui porte le titre *Sbornik* (*Recueil*) et où ont été publiés depuis un quart de siècle des travaux considérables sur l'histoire de la péninsule balkanique, sur la langue et la littérature populaire du peuple bulgare. La Bibliothèque de l'Institut possède une collection probablement unique à Paris de cet important recueil, qui lui a été offert il y a quelques années par le Ministère de l'Instruction publique de la Principauté. Le *Sbornik* est accompagné d'illustrations fort curieuses pour l'histoire de l'art et du costume dans les régions habitées par les Bulgares.

La Société a organisé une bibliothèque et une collection d'antiquités nationales et de portraits.

Son budget pour l'exercice 1907 a été de 86,756 francs. L. L.

LIVRES NOUVEAUX.

Philumeni de venenatis animalibus eorumque remediis, ex codice Vaticano primum edidit MAXIMILIANUS WELLMANN. (Corpus medicorum graecorum. Auspiciis Academiarum associatarum ediderunt Academiae Berolinensis, Hauniensis, Lipsiensis. X, 1, 1.) Lipsiae et Berolini, B. G. Teubner, 1908.

Le « Corpus medicorum graecorum » dont nous avons fait connaître la genèse (année 1908, p. 321 et suiv.), vient de commencer à paraître avec un texte inédit découvert à la bibliothèque du Vatican par le nouvel éditeur de Dioscoride. Les trois académies chargées de cette vaste entreprise philologique publieront, comme on le voit, chacun des textes admis dans le Corpus au fur et à mesure que l'édition en sera prête pour l'impression et indépendamment de la tomaison générale affectée d'avance à la collection. M. Wellmann estime que Philouméne est un peu postérieur à Galien; c'est un compilateur qui fut à son tour tantôt cité textuellement, tantôt simplement visé par Oribase, Aelius Promotus (encore inédit), Aétius d'Amida (dans son livre XIII, inédit) et par Paul d'Egine. Cette publication, où l'éditeur a suivi le même plan que dans son Dioscoride, fait bien augurer du corps médical grec « interacadémique », lequel reprend,

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans les meilleures conditions, au point de vue de la critique, une collection grecque-française où ne furent mises au jour que les œuvres complètes d'Oribase et de Rufus d'Éphèse, par les soins de Ch. Daremberg et de ses collaborateurs.

C. E. R.

Georges Nicole. *Meidias et le Style fleuri dans la céramique attique.* — Genève, Kündig, 1907; *Supplément*, 1908.

On a conservé un grand nombre de signatures d'artistes grecs pour la période de fabrication céramique qui s'étend du milieu du VIᵉ siècle au milieu du Vᵉ av. J.-C. Mais, au delà de cette limite, pour des raisons qui restent encore obscures, l'habitude de signer les vases se fait beaucoup plus rare, en sorte que les œuvres du style le plus libre et le plus souple sont presque toujours anonymes. Cette circonstance rend plus précieux encore les rares noms que nous avons conservés pour la seconde moitié du Vᵉ siècle et pour le IVᵉ. Parmi eux brille au premier rang l'artiste que M. Georges Nicole, de l'Université de Genève, ancien Membre étranger de l'École d'Athènes, a pris pour objet de son étude.

De Meidias nous ne connaissons qu'un seul vase signé, une magnifique hydrie à figures rouges du Musée Britannique, représentant l'Enlèvement des Leucippides par Castor et Pollux et l'Arrivée des Argonautes dans le jardin des Hespérides. S'inspirant de la méthode fort en usage en Allemagne et d'où est sorti en particulier le gros volume de M. Hartwig sur les *Meisterschalen*, M. Nicole a pensé que plus d'un vase non signé présentait les caractères particuliers du style de cet artiste, ce qui lui a permis de grouper autour de cet exemplaire unique une cinquantaine de peintures. Évidemment ce postulat prête à contestation, car un grand nombre de peintres, surtout dans le domaine industriel, ont pu travailler d'après les mêmes formules et adopter un style à peu près uniforme. Aussi M. Nicole a usé de prudence sur ce point, et il entend étudier «le cycle de Meidias», englobant dans ce groupe tous les ateliers qui auraient adopté la manière de Meidias ou qui se seraient rapprochés de lui. D'ailleurs, comme il se range aux idées actuellement en faveur sur le rôle des fabricants de vases, comme il voit en Meidias avant tout, «un chef d'atelier» qui dirige la fabrication, mais auquel il n'est pas nécessaire d'attribuer, en fait, la paternité exclusive du décor peint, il en résulte que son admiration et ses éloges vont aux collaborateurs de Meidias, autant qu'au maître lui-même.

M. Nicole analyse en détail le vase signé du Musée de Londres; puis il compare les autres vases dans lesquels il reconnaît le même style, en les classant par formes : hydries, œnochoés, aryballes, lécythes, etc. Il cherche ensuite à distinguer ceux qui seraient sortis de l'atelier même de Meidias et ceux qu'on pourrait attribuer à des émules contemporains, et enfin ceux qui plus tard auraient recueilli et prolongé dans le temps l'influence de ce style. Toutes ces comparaisons sont conduites avec beaucoup de méthode et de soin. Dans un chapitre spécial l'auteur analyse le traitement des cheveux, le costume des femmes, le dessin des yeux, des mains, le modelé du nu, etc., et il en tire des observations qui intéressent l'histoire générale de l'art, celle de la plastique en particulier.

Abordant la question chronologique, M. Nicole se montre disposé à rabaisser sensiblement la date de Meidias qu'on avait placé jusqu'aux environs de 450 av. J.-C. et qu'il propose de faire descendre dans la première moitié du IVᵉ siècle. Il prend pour base d'argumentation la découverte des dépôts céramiques de Délos, antérieurs à la purification de l'île (425 av. J.-C.). On n'y trouve en-

core aucune trace du «style fleuri». D'autre part, le style des vases trouvés en Crimée, à Kertsch, subit visiblement l'influence de la sculpture du IVe siècle, comme l'a montré Furtwaengler, et les hydries d'Alexandrie sont nécessairement postérieures à la fondation de la ville en 331. Le groupe de Meidias se place entre ces deux catégories, par conséquent entre les limites de 420 à 350. Nous aurions donc le droit, avec ces belles compositions, de nous faire une idée des peintures de Zeuxis et de Parrhasios.

La conclusion est, on le voit, neuve et séduisante. Je trouve que l'auteur s'est peut-être laissé emporter à rajeunir un peu trop le groupe de Meidias, car il est nécessaire de placer après lui tout le développement des peintures apuliennes et campaniennes, que pour des raisons historiques assez sûres nous devons placer dans la première moitié du IVe siècle. Je préférerais, pour ma part, adopter une chronologie qui rapprocherait ce maître de la fin du Ve siècle. L'auteur a montré lui-même l'influence et le souvenir du style fleuri se poursuivant en Italie dans les fabriques de Ruvo, de Tarente et de Capoue. Cette partie est un peu trop écourtée et l'on aurait aimé à savoir comment l'auteur comprend cette parenté et de quelle façon il la concilie avec la chronologie des fabriques de l'Italie méridionale.

Dans un *Supplément* paru en 1908, M. Nicole a donné la description de plusieurs vases inédits se rattachant au même groupe, avec un *Appendice* sur le motif de l'Échelle dans les scènes de gynécée, détail qui reste encore assez enigmatique après les diverses interprétations qu'on en a proposées.

L'ouvrage entier est abondamment illustré de planches et de figures qui permettent de suivre très clairement les déductions de l'auteur. C'est, en somme, une très intéressante monographie qui vient à propos combler une lacune dans l'histoire de la peinture des vases grecs.

E. Pottier.

Carl Robert. *Pausanias als Schriftsteller, Studien and Beobachtungen*, mit 2 Plänen und 7 Planskizzen im Text; 1 vol. in-8°, 348 p. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1909.

Ce nouvel ouvrage de Carl Robert intéressera tout à la fois les littérateurs et les archéologues. L'auteur s'y est proposé de définir l'esprit et la méthode de Pausanias. Après l'avoir lu et pratiqué pendant de longues années, il est arrivé à se convaincre que le célèbre périégète était avant tout un sophiste, bien plus préoccupé de l'effet littéraire qu'on ne le suppose communément. C'est ce qu'il démontre dans une série de chapitres très fortement documentés, où il étudie d'abord la tendance générale de l'œuvre, puis ce qu'il appelle les λόγοι (récits) et les θεωρήματα (choses qui méritent d'être vues), ensuite l'ordre suivi par Pausanias soit dans ses descriptions en général, soit plus particulièrement dans celles des villes, enfin son style et son plan d'ensemble. Un dernier chapitre traite de sa patrie et du temps où il a vécu : né à Damas, en Syrie, au plus tard en 115, peut-être plus tôt, Pausanias a composé son livre sous Antonin et Marc-Aurèle; il avait soixante ans lorsqu'il l'acheva. Ces derniers résultats ont leur importance. Mais ce qui fait la valeur propre de l'ouvrage, c'est qu'il est de nature à mettre les archéologues en garde contre des erreurs, souvent graves, provenant de ce qu'on se représente mal la façon de composer de Pausanias. Il leur arrive en effet d'identifier des monuments et des œuvres d'art d'après un prétendu itinéraire unique et rationnel qu'ils lui attribuent pour chaque localité. Or la notion d'un tel itinéraire est détruite par la démonstration de Carl Robert. Si cette démonstration est reconnue valable après

qu'elle aura été vérifiée dans toutes ses parties, des conséquences assez imprévues devront en être déduites peu à peu. Deux appendices, l'un sur Delphes, l'autre sur l'Agora d'Athènes, montrent déjà combien elles modifieront, en bien des cas, les idées reçues.

Maurice Croiset.

Corpus juris civilis. Vol. I. *Institutiones* recognovit Paulus Krueger; *Digesta* recognovit Theodorus Mommsen, retractavit Paulus Krueger; 1 vol. in-4°. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1908.

On sait que la librairie Weidmann a réuni en trois volumes dans une grande édition stéréotype les recueils juridiques de Justinien. La première édition remonte à 1872; celle-ci est la onzième. Une modification profonde dans les clichés antérieurs, qui étaient usés, a permis à M. Krueger d'y remanier le texte et les notes et de mettre le tout au courant des résultats entrés dans le domaine scientifique depuis trente-cinq ans. Il a pourtant été nécessaire encore de recourir au système des additions présentées à la fin du volume. Les plus importantes sont empruntées à l'édition italienne du Digeste, publiée en 1908 par MM. Bonfante, Scioloja, etc., et que l'auteur n'avait pu, par suite, consulter avant de refondre son travail, additions toutes de détail, naturellement. Cette nouvelle édition ne complète pas, elle annule les précédentes.

R. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

2 juillet. M. Salomon Reinach communique un télégramme de M. le commandant Espérandieu annonçant la découverte d'un buste en bronze faite à Alise-Sainte-Reine.

— M. le commandant Lacoste annonce d'Ourga, le 8 juin 1909, son départ pour les anciennes capitales des Tou-Kiou, des Ouïgours et des Mongols (Karakoroum), et son intention de se rendre ensuite à Ouliasoutaï et à Kobdo.

— M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. l'abbé Bonnel, curé du Kef (Tunisie), un petit poème latin de vingt et un vers gravé sur une plaque de marbre blanc, qui est conservée chez Sidi Sakat, caïd du Kef. C'est une invocation au printemps et au dieu Silvain, qui figurait peut-être sous une statue. La prosodie n'est pas irréprochable, mais le tour en est agréable. On y remarque l'emploi de termes archaïques et de formes spéciales au latin d'Afrique.

— M. Luc de Vos lit un mémoire sur le mode d'élection de Julien à la dignité d'empereur, dans lequel il soutient la thèse que l'acclamation des soldats mutinés qui assiégèrent le palais parisien, où se tenait Julien, et lui imposèrent le diadème, fut confirmée par un décret de la curie des Parisiens et par une assemblée des légats de la Gaule réunis à Paris.

— M. B. Haussoullier lit une étude sur l'instruction primaire à Milet.

9 juillet. M. le comte Paul Durrieu fait une communication sur un curieux et amusant détail relevé dans une Bible

en deux volumes que la Bibliothèque vaticane possède au moins depuis le milieu du xve siècle : le portrait des petits chiens de Jean, duc de Berry, frère de Charles V. Ce prince avait une prédilection marquée pour ces petits chiens, dont la garde était confiée à une dame de sa cour. D'après leur portrait que contiennent deux des beaux livres d'heures du duc, leur race semble rappeler celle du loulou de Poméranie, à poil blanc ou très clair.

Dans la Bible de la Vaticane, ils sont peints, avec beaucoup de naturel, sur des pages qui portent encore les armes du pape d'Avignon, Clément VII, mort en 1394, et celles du duc. De la manière dont sont disposées ces doubles armoiries, on peut conclure que cette Bible fut offerte à ce pape par le duc : ils étaient en relations suivies et échangeaient quelquefois des cadeaux. Les petits chiens tiennent dans leur gueule un phylactère sur lequel se détache le mot *Alegret* Ce n'est ni le nom du miniaturiste qui a peint le feuillet, ni même celui de l'un des petits chiens qui y sont peints, mais celui de l'un des plus fidèles serviteurs du duc de Berry, de son médecin Simon Allegret, qui était chanoine de Paris. Ce nom doit signifier que le duc avait reçu en don cette Bible de son médecin avant de l'avoir offerte à Clément VII. On sait, en effet, que si le duc rémunérait largement ses officiers de leurs services, ceux-ci lui offraient régulièrement au 1er janvier des étrennes qui, de la part d'Allegret, consistaient la plupart du temps en manuscrits. Ne possédant pas d'armoiries, le donateur avait fait inscrire son nom.

23 *juillet*. M. H. Cordier annonce que M. le général de Beylié a achevé de faire photographier les sculptures d'Angkor Vat.

— M. le commandant Espérandieu communique les premiers résultats des fouilles qu'il vient d'exécuter sur le mont Auxois, dans un terrain mis à sa disposition par M le docteur Epery, ancien maire d'Alise. Ces fouilles ont amené la découverte d'un temple de forme octogonale, consacré à la divinité d'une source, d'où ont eté retirés de nombreux ex-voto en bronze qui figurent soit des yeux, soit des organes sexuels, offerts par les visiteurs du temple. Il y a analogie entre ce temple et celui des sources de la Seine. Ces deux sanctuaires, si l'on y joint le temple de la forêt de Compiègne exploré il y a une cinquantaine d'années, sont d'ailleurs probablement les seuls en France qui aient fourni une telle quantité d'ex-voto en bronze.

— M. Pottier lit un mémoire sur quelques vases grecs du Louvre décorés de sujets homériques. La composition et la chronologie de ces peintures montrent quelle connaissance étendue et précise les industriels avaient des poésies d'Homère dans la deuxième moitié du VIIe et au début du VIe siècle avant notre ère. On peut en tirer un argument positif pour prouver que certains passages du texte homérique, considérés comme des additions assez tardives, par exemple la *Doloneia* et le « Catalogue des Vaisseaux », étaient bien certainement connus dès cette époque.

— M. l'abbé Scheil lit, au nom de M. Édouard Naville, associé étranger de l'Académie, un mémoire relatif aux origines du *Deutéronome*, le dernier livre du Pentateuque. En Égypte, sous les premières dynasties, il était d'usage de placer soit dans les fondations de certains temples, soit sous les statues de certains dieux, un texte sacré. Plus tard, quand ces temples de briques durent être réparés et reconstruits en pierres de taille, ces textes archaïques se retrouvèrent, et l'on pensa qu'ils émanaient de la divinité elle-même à laquelle le temple était dédié. Quand le temple de Jérusalem fut réparé,

comme le dit le *Livre des Rois*, sous Josias, le grand prêtre déclara avoir trouvé le Livre de la Loi dans la Maison de l'Éternel. S'autorisant des faits constatés en Égypte, sachant les rapports qui existèrent entre elle et les Hébreux, M. Naville se demande si ce Livre de la Loi, c'est-à-dire le *Deutéronome*, n'aurait pas été trouvé dans les fondations du Temple. Il en résulterait que ce livre remonterait, tout au moins, à l'époque de Salomon, qui avait construit le Temple.

30 juillet. M. Salomon Reinach fait une communication sur l'époque de l'érection de l'arc d'Orange. Il résulte d'un texte de Vincentius, prêtre du midi de la Gaule, qui vivait vers 450, que cet édifice fut élevé en mémoire des victoires de Jules César sur les Marseillais et les Albiques, leurs alliés, par son ancien légat, le père de l'empereur Tibère. Le nom de ce dernier fut inscrit sur l'arc vers l'an 21.

— M. H. Cordier donne lecture d'un rapport de M. Jean Vuillet sur ses recherches de vestiges préhistoriques dans l'Afrique occidentale française.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le 7 juillet sa troisième séance trimestrielle. MM. Alfred Mézières, Léopold Delisle et Gruyer ont été réélus conservateurs du Musée Condé.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Le prix de Chénier (2,000 fr.) est décerné à M. Pernot pour ses études de linguistique néohellénique sur les parlers de Chio.

La médaille Blanchet est décernée à M. le commandant Ordioni pour l'ensemble des fouilles et découvertes faites par lui en Tunisie depuis quinze ans.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Simon Newcomb, astronome américain, associé étranger de l'Académie depuis 1895, est décédé.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. Jules Chaplain, membre de la section de gravure depuis 1881, est décédé à Paris le 13 juillet. M. Chaplain était l'un des délégués de l'Académie à la Commission administrative centrale de l'Institut.

Élection. M. Jules Comte, directeur de la *Revue de l'Art ancien et moderne*, a été élu, le 24 juillet, membre libre de l'Académie en remplacement de M. Émile Michel, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Imbart de la Tour a lu le 10 juillet, une notice sur la vie et les travaux de M. Achille Luchaire, son prédécesseur.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 9 juillet 1908. A. Brandl, *Les débuts de l'autobiographie en Angleterre.* Il est intéressant de voir comment l'autobiographie a débuté dans cette terre classique des mémoires. M. Brandl montre les éléments biographiques dans les chants des jongleurs, dans l'épopée, dans l'élégie. Bède donne le modèle de l'autobiographie à la fin de son histoire. Son exemple est suivi par le roi Alfred, Aelfric, Asser, Eadmer, Orderic Vital, Jean de Salisbury. Le but de ces hommes est le savoir; ils racontent comment ils l'ont atteint, tranquillement, sans exagération, sans passion, sans philosophie : mémoires de « scholars ». Parallèlement se développe la « confession », inaugurée par Cynewulf. Les conflits religieux, à l'époque de Guillaume le Conquérant, font naître une espèce d'autobiographie propre aux hommes marquants dans les luttes ecclésiastiques : Lanfranc de Cantorbéry en avait donné un premier exemple, qui est perdu. Vers 1200, Giraldus Cambrensis écrit la première autobiographie proprement dite, *De rebus a se gestis.* La mystique anime aussi l'autobiographie et l'adapte à ses deux objets de prédilection en Angleterre, la peinture et les visions du ciel et de l'enfer, la poésie de l'amour spirituel. La passion de l'amour divin, qui a produit au moyen âge des œuvres violentes comme le *De incendio amoris* de Richard Rolle, l'ermite de Hampole, mort en 1349, se retrouvera dans les journaux des quakers au XVIIe siècle. Au contraire, le monde laïc ne produit que des choses insignifiantes en autobiographie pendant le moyen âge. Au milieu du XIVe siècle seulement apparaît un progrès réel avec le poème *La Perle*, dont le fond est un événement vécu, si la forme dépend du *Roman de la Rose.* Le chef-d'œuvre de l'autobiographie au moyen âge n'est donné qu'en 1384 par Chaucer. — Erman et Schäfer, *Le prétendu rapport égyptien sur le périple de l'Afrique.* Les textes des deux scarabées désormais célèbres sont pleins de fautes de style et de langue. L'auteur avait une connaissance superficielle et élémentaire de l'égyptien. Il en savait assez pour comprendre des textes faciles, et en avait lu, surtout des textes récents. Mais il ne s'inquiétait pas beaucoup de la structure de la langue. Il a eu l'imprudence de copier des fragments dans des documents connus. La pensée de la falsification paraît avoir été suggérée par une phrase de M. Maspéro en tête d'un mémoire de M. Foucart sur un fragment d'époque saïte qui a été exploité par le faussaire.

Séance du 23 juillet. Heusler, *L'Histoire savante des origines dans la littérature irlandaise.* Les fables évhéméristes sur les migrations, rapportées par Snorri et autres, ont des sources auxquelles on peut remonter. Chez les Germains, les Islandais sont les seuls à montrer un évhémérisme développé. Le danois Saxo dépend d'eux. Il ne faut pas supposer un noyau historique à ces fables savantes. — M. Wellmann, *Les Ἰατρικὰ Φυσικὰ καὶ ἀντιπαθητικὰ d'Aelius Promotus.* Aelius est un médecin qui vivait dans la première moitié du IIe siècle. On a son Δυναμερόν. Les Ἰατρικά sont perdus. Il en reste des extraits conservés

par une compilation byzantine dans les manuscrits grecs du Vatican 299 (xve s.) et le Vossianus Fol. 29 (xve s.). Ce sont des recettes de médecine sympathique, des formules magiques et superstitieuses en honneur chez des médecins même sérieux, comme Scribonius Largus, Dioscoride, Xénocrate, Strabon, Théodore, Archigène. Galien reconnaissait leur puissance (cité par Alex. Tr., II, 475) et l'on a sous son nom une compilation *De incantatione, adiuratione et suspensione.* Les deux grands réservoirs où l'on puisait ces formules sont le Pseudo-Démocrite et les écrits de Xénocrate d'Aphrodisias qui reposaient sur la médecine populaire orientale. Texte des fragments avec apparat et indication des passages parallèles (*Géoponiques,* Pline l'ancien, Aelius, Marcellus Empiricus, etc.). — Pischel, *Les recensions du Dhammapada trouvées à Turfan.* Parmi les manuscrits rapportés du Turkestan par MM. Grünwedel et Le Coq se trouvent un grand nombre de feuillets, trente-cinq au moins, contenant des recensions inconnues du recueil d'aphorismes bouddhiques, le *Dhammapada.* Jusqu'ici, on n'avait qu'un texte pâli. Les nouveaux fragments sont en sanscrit. M. Pischel étudie le rapport des textes sanscrit et pâli entre eux et avec les versions chinoise et tibétaine. — C.-H. Becker, C. Schmidt, H. Schäfer, *Documents privés du royaume chrétien de Nubie.* Les plus anciens, rédigés en copte, sont du IXe siècle; trois sont du Xe, un en nubien et deux en arabe. Ils ont été acquis par les musées de Berlin.

Séance du 30 juillet. A. S. Yahuda, *La non-authenticité du livre samaritain de Josué.* M. Gaster a publié un texte samaritain jusqu'ici inconnu du livre de Josué. Ce texte offre de grandes différences avec le Josué hébreu de la Bible. Malheureusement cet ouvrage est une de ces falsifications dont les Samaritains sont coutumiers. Il est extraordinaire que le Josué samaritain soit, pour les parties communes, constamment d'accord avec l'hébreu massorétique contre les Septante. Un certain nombre d'expressions ne sont intelligibles que si on les traduit en arabe. Il est évident que le falsificateur a compilé les auteurs arabes, notamment Abul-Fath et la chronique de Pinhas. L'ouvrage n'existait pas encore vers 1598, quand Scaliger apprenait des Samaritains qu'ils n'avaient pas de livre hébreu de Josué.

AUTRICHE.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 11 décembre 1907. J. Bick, *Palimpsestes de Vienne,* I, *Cod. Palat. Vindobonensis 16, olim Bobbiensis;* 1re partie, *les fragments latins : Lucain, Pelagonius, Acta apostolorum, Epistolae Jacobi et Petri, Epistola apogrypha Apostolorum.* Nouvelles lectures. Un texte qui n'avait jamais été déchiffré est un fragment de lettre des apôtres aux Églises. Cet apocryphe n'était connu que par un résumé d'un texte copte publié par M. C. Schmidt. — Groller von Mildensee, *Rapport sur les fouilles du « limes ».* A Carnuntum, fouilles au camp et dans les environs de l'amphithéâtre; à Lauriacum, déblaiement partiel du prétoire et de la questure; castellum de Mauer-Oehling; routes des environs.

Ont paru dans les publications de l'Académie :

Tome 154 des *Sitzungsberichte :* 1. A. E. Schönbach, *Studien zur Geschichte der altdeutschen Predigt,* I, *Berthold von Regensburg,* I; 2. A. Mell, *Berichte über die Vorarbeiten zur Herausgabe des Ergänzungsbandes der Steirischen Taidinge;* 3. D. H. Müller, *Semitica,* II; 4. Th. Gomperz, *Beiträge zur Kritik und Erklärung griechischer Schriftsteller,* IX; 5. Th. Wehofer, *Untersuchungen zum Lied des Romanos auf Wieder-Kunft des Herrn.*

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL

DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1909.

RÉGIONS NATURELLES ET NOMS DE PAYS.

L. Gallois. *Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne.* 1 vol. in-8°, 358 p. (avec 8 planches hors texte). Paris, A. Colin, 1908.

PREMIER ARTICLE.

I

M. L. Gallois, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, a publié, sous le titre de « Régions naturelles et noms de pays », un volume qui mérite d'être signalé à l'attention. La formule même de ce titre indique un rapport qui a besoin d'être expliqué. Qu'est-ce qu'une région naturelle ? Qu'entend-on par nom de pays ? Pourquoi et comment y a-t-il lieu d'associer ces deux notions ? En quoi convient-il de les distinguer ? Il ne peut s'agir assurément de définitions abstraites répondant à des questions de pure théorie. Ces questions sont sorties d'elles-mêmes du progrès des recherches ; elles ont une histoire qui intéresse directement les progrès récents de la science géographique.

On peut à peu près fixer la date où les notions de *régions naturelles* et de *pays* se sont introduites dans la langue scientifique. Elles se présentèrent à l'esprit dès qu'on commença à se livrer à des observations systématiques sur le terrain et à entrer en contact direct avec la nature. Cela explique pourquoi l'initiative, en France du moins, ne vint pas des

IMPRIMERIE NATIONALE.

géographes, mais des géologues. Nos géographes du XVIIIe siècle, les Delisle, les d'Anville, avaient excellé dans l'analyse critique des documents, et l'œuvre qu'ils ont accomplie a fourni une base solide à la cartographie moderne. Mais ces érudits ne se préoccupèrent qu'assez peu de divisions physiques. La seule tentative en ce sens fut celle de Philippe Buache [1]; elle fut loin d'être heureuse. Elle reposait en effet sur une confusion entre les montagnes et les lignes de partage des eaux. Cette conception systématique, exagérée comme à plaisir par les disciples de Buache [2], jouit longtemps chez nous d'une vogue qui contribua à entretenir un divorce fâcheux, je ne dirai pas entre géologues et géographes, mais entre certains géographes et l'observation de la nature.

Déjà pourtant de nouvelles voies s'étaient ouvertes, par les travaux de l'abbé Guettard. Un des maîtres de la géologie moderne, sir Archibald Geikie [3], s'est plu récemment à remettre en lumière les mérites de ce savant. N'aurait-il eu que celui d'avoir reconnu l'origine volcanique des monts d'Auvergne, ce serait assez pour préserver son nom de l'oubli. Mais on peut dire du mémoire qu'il publia dès 1746 pour accompagner une première esquisse de carte géologique du nord de la France [4], que ce fut le point de départ d'un mouvement d'idées très fécond. On s'aperçut et on déclara qu'un certain ordre préside à la disposition des masses minérales, et qu'il y a des pays caractérisés par les roches qui les constituent. Nous pourrions alléguer que pareille remarque avait été faite, près de deux cents ans auparavant, par Bernard Palissy [5]; tant il est vrai que l'habitude de l'observation directe est capable de devancer la marche de la science ! Mais ce qui n'avait été chez Palissy qu'un pressentiment devint une idée directrice pour les générations de naturalistes et de savants qui collaborèrent, après Guettard, à fonder l'étude scientifique du sol de la France.

[1] Buache, *Essai de géographie physique, où l'on propose des vues générales sur l'espèce de charpente du globe, composée des chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres.* (*Hist. Acad. roy. des sciences, 1752. Mém. de math. et de phys.*, p. 339-416). La carte du bassin de la Seine qui accompagne ce mémoire est reproduite par M. Gallois (p. 30, pl. I).

[2] Voir dans le livre de M. Gallois (p. 32, pl. II) la reproduction d'un fragment de carte accompagnant la *Géographie prototype de la France* (1841) par Denaix, officier attaché au Dépôt de la Guerre.

[3] *The founders of geology. Lecture I* (p. 14-46). — Baltimore, H. John Hopkins Press, 1901.

[4] *Mémoire et carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre* (*Hist. Acad. des sciences, 1746*), p. 363.

[5] *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, etc. — Des pierres*, II, 169, p. 188.

M. Gallois a tenu à rappeler les noms et les mérites de ces initiateurs [1]; je ne puis que renvoyer le lecteur aux substantiels chapitres historiques qui ouvrent son livre. Je dois pourtant signaler, dans cette pléiade d'hommes distingués, le nom assez oublié aujourd'hui de Coquebert de Montbret, qui fut directeur du *Journal des Mines*, fondé par la Convention, et, sous le Consulat, directeur de la Statistique de la France. C'est une intéressante figure que ce personnage, qui, après avoir débuté dans la diplomatie, devint voyageur et naturaliste par goût, ami de Berthollet, Monge et Fourcroy; et qui, à travers les incidents d'une carrière administrative très variée, ne perdit jamais de vue les idées qu'avait éveillées en lui l'observation des réalités naturelles. C'est comme directeur de la Statistique qu'il conçut et mit sur pied le projet d'une description de la France, qui eût été fondée sur des bases moins variables que les divisions politiques. « Il voulait appuyer son travail sur une division en régions physiques; . . . et il pensait que les seules divisions propres à atteindre le but qu'il se proposait étaient celles déterminées par la nature du sol [2]. » Ainsi s'exprimait plus tard à ce sujet le confident de ses idées, auquel il confia le soin de réunir les matériaux de cette œuvre, d'Omalius d'Halloy, qui, de Liége, sa patrie, était venu poursuivre ses études à notre Muséum d'histoire naturelle. Muni, grâce à l'autorité de son protecteur, de tous les renseignements dont disposaient les préfets et les ingénieurs des mines, le jeune savant entreprit à pied de longues pérégrinations, non seulement dans la France du Nord, y compris la Belgique, mais dans le Midi, en Italie et dans une partie de l'Allemagne. Une fructueuse moisson fut le résultat de ces recherches. De 1808 à 1816 les mémoires de d'Omalius d'Halloy, accompagnant des cartes géologiques partielles, se succédèrent rapidement [3]. Ils eurent

[1] Le premier collaborateur de Guettard ne fut autre que Lavoisier; puis vint Monnet, qui publia en 1780 le résultat de leurs communs travaux sous le titre : *Atlas et description minéralogique de la France. — Première partie.* En même temps commençait la remarquable publication de l'abbé Giraud-Soulavie : *Histoire naturelle de la France méridionale* (Paris, 7 vol. in-8°, 1780-1784).

[2] *Observations sur un essai de carte géologique de la France, des Pays-Bas et des regions voisines* (*Annales des mines*, tome VII, 1822).

[3] D'Omalius d'Halloy présenta à la Classe des Sciences de l'Institut, le 16 août 1813, une carte intitulée : *Esquisse de l'étendue géographique du bassin de Paris et des terrains environnants*, accompagnée d'une *Notice sur l'étendue géographique du terrain des environs de Paris*. Ces documents, manuscrits l'un et l'autre, sont conservés à la Bibliothèque de l'Institut (*Fonds Cuvier, carton D, liasse 88, pièce I*), et signalés à la page 15, n° 88, du *Catalogue des manuscrits du fonds Cuvier* par Henri Dehérain (Paris, Champion, 1908).

La carte et le mémoire imprimés ne

enfin pour couronnement la publication, en 1822, d'un *Essai de carte géognostique de la France*, qui resta jusqu'en 1841, date de la publication de la grande carte de Dufrénoy et Élie de Beaumont, le premier travail d'ensemble sur la conformation géologique du sol français.

Ce qui pour nous est d'un intérêt particulier dans ces travaux et dans ceux qui se poursuivaient pareillement à la même époque, c'est l'élargissement progressif de l'horizon scientifique dont ils témoignent. L'habitude d'observer sur le vif ne tarda pas à ouvrir les yeux sur les relations qui existent entre les divers phénomènes qui se manifestent à la surface du sol. On se familiarisa avec l'idée qu'un certain rapport unit la nature des terrains, les formes du relief, la physionomie de la végétation, et même, dans une certaine mesure, les œuvres des hommes. La transition s'opérait ainsi naturellement entre la géologie et la géographie. Il y a une remarquable similitude entre les vues que d'Omalius d'Halloy ne cessa d'exprimer dans ses nombreux écrits [1] et celles qu'avec plus d'éloquence formulait Cuvier dès 1808. Ces idées semblaient germer d'elles-mêmes, devant l'observation du sol, chez tout esprit capable de vues générales. Ce qu'avait jadis pressenti Buffon, ce qui allait inspirer en Allemagne les premières œuvres de Karl Ritter, l'idée d'un enchaînement naturel des faits géographiques, devint un thème ordinaire pour ceux qui, chez nous, consacrèrent leurs recherches à la conformation des terrains. On le retrouve non seulement dans certaines pages devenues classiques d'Élie de Beaumont (*Introduction à la Carte géologique*), mais dans les écrits de novateurs moins connus qui prirent, de leur côté, l'initiative de recherches de géographie régionale. Nous nous plaisons surtout à mentionner ici les études auxquelles donna lieu en Normandie l'impulsion de la *Société Linnéenne* : celles de de Caumont, dès 1828, sur le Calvados, et celles d'Antoine Passy, en 1832, sur la Seine-Inférieure. Ces observateurs voyaient et sentaient la nature. Il y a une sorte d'enthousiasme scientifique qui surprend parfois le lecteur de ces mémoires spéciaux. « Que de circonstances imprévues, dit de Caumont, viendront charmer le voyageur, s'il peut reconnaître la nature des terrains!... Il verra chaque butte, chaque vallée avec un plaisir qui

parurent qu'en 1816, dans le tome Ier des *Annales des mines* (p. 231-266), avec quelques additions et remaniements. De nombreux noms de pays, absents de la carte manuscrite, figurent sur la carte imprimée.

[1] En dernier lieu dans sa *Note sur les divisions géographiques* (*Bull. de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. XI, 2e *partie*, 1844).

ne peut être bien conçu que de ceux qui l'ont éprouvé [1]. » Plaisir d'interpréter et de comprendre! Cet appel, il est vrai, resta longtemps sans écho chez nos géographes.

C'est avec raison que M. Gallois s'est attaché à retracer ces précédents : on voit ainsi comment se posa la question de noms. Elle est liée à l'histoire des idées. La notion nouvelle de divisions physiques devait donner lieu à une nomenclature nouvelle. Il ne s'agit pas précisément, dans le principe, de substituer une série de divisions physiques aux divisions en usage, mais plutôt de fixer dans des types les régions dont on aurait distingué l'individualité. Désignées, spécifiées, elles passaient à l'état de données scientifiques, comparables et susceptibles de classification. On vit ainsi s'introduire, au fur et à mesure des recherches, des noms tels que *Bassin de Paris*, *Plateau central*, qui devaient acquérir droit de cité en géographie. La constitution d'une nomenclature appropriée est une nécessité pour toute science naturelle. Ce travail s'imposa dès le début aux naturalistes devenus géographes; travail qui est loin encore d'être terminé, comme le savent bien tous ceux que préoccupe la rigueur des définitions, base de tout groupement et de toute synthèse légitime.

Dès l'origine de ces recherches l'attention avait été attirée vers certains noms qui, sans avoir d'existence officielle, vivaient dans l'usage populaire. Les premiers qui soient mentionnés dans les mémoires ou écrits spéciaux appartiennent aux régions par lesquelles avait commencé l'enquête géologique : *Beauce*, *Brie*, *Bray*, *Sologne*, etc. Mais on constata bientôt qu'il y en avait beaucoup d'autres; et la valeur de ces vocables, considérés comme des créations spontanées de l'observation populaire [2], fut hautement appréciée. Plus renseigné que personne par ses longues pérégrinations, d'Omalius d'Halloy s'employa en leur faveur à une véritable tâche de réhabilitation. Il proteste contre l'injuste discrédit dans lequel ils seraient tombés, d'après lui, chez les géographes, « qui se croient, dit-il d'un ton de reproche, obligés d'emprunter un correctif, et de dire : la contrée vulgairement désignée par tel nom » [3].

[1] De Caumont, *Essai sur la topographie géognostique du département du Calvados*, p. 11 (Caen, 1828).

[2] « On comprendra de mieux en mieux que la connaissance des noms de ce genre et de tout ce qu'ils expriment est à la fois la base de la géographie ordinaire et de la géographie minéralogique. » (Dufrénoy et Élie de Beaumont, *Explication de la carte géol. de la France. Intr.*, p. 7).

[3] *Note sur les divisions géographiques* (*Bulletin de l'Acad. royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles;* tome XI, 2e partie, 1844), p. 198.

Ce n'était pas seulement une entreprise curieuse, mais une œuvre utile et non sans portée scientifique, que de remettre en circulation et de s'efforcer de faire reluire ces vieilles médailles. Plusieurs savants de grand mérite s'éprirent, avec ou après d'Omalius, de ces noms de pays, et portèrent dans ce prosélytisme un véritable zèle de découvertes. L'exagération était à craindre; et cela ne manqua point. « Le bon sens du paysan, écrivait l'un d'eux, a devancé la science; il a distingué par un nom particulier *chaque* étendue offrant le même aspect et la même culture [1]. » Ainsi, par une fortune inattendue dont elle n'est pas coutumière, la science aurait récolté ce qu'elle n'avait pas semé! Et les paysans eussent accompli sans s'en douter l'œuvre scientifique délicate devant laquelle tâtonnaient encore les efforts des spécialistes!

Ce qui inspirait ces exagérations, c'était le désir de transporter dans la cartographie, avec la précision et la contiguïté de limites qu'elle exige, un ensemble complet de régions physiques. L'idée de fonder une carte de France sur les divisions de pays a hanté certains esprits, et plusieurs en ont fait la tentative, C'était autre chose au fond que la pensée scientifique qui avait présidé aux premières velléités de nomenclature nouvelle. On se proposait ainsi une application, ou plutôt une extension qui n'était pas sans danger. Que l'on mît à contribution les noms populaires, rien de mieux; mais il eût été bon de se prémunir par une réflexion très simple contre l'idée d'en tirer un système de divisions territoriales. Ces vocables ont pour ceux qui les emploient la valeur d'une notation; mais comment supposer qu'une idée d'ensemble ait présidé à leur formation? Les divisions d'une contrée se présentent au cartographe sous l'image d'un casier dont il faut garnir les cadres : telle n'est pas assurément la conception du populaire. N'était-il pas à craindre dès lors que, pour remplir à tout prix les cadres de la carte, on se montrât trop complaisant sur le choix des pièces à introduire, et qu'on admît sans contrôle toutes celles qui pouvaient s'offrir?

Il subsiste sur le vieux sol historique de France un vocabulaire hétérogène de noms vacants et sans emploi; source de tentations pour les cartographes en quête de noms de pays. Chaque époque a déposé dans la nomenclature des sédiments successifs, dont il reste çà et là quelques fossiles. Les peuplades gauloises, les cités romaines, les *pagi* mérovingiens, les comtés féodaux, sans parler des provinces monarchiques encore si vivantes, ont laissé certains témoins et certaines survivances. La plus grande partie de ce matériel a sombré au cours des temps; mais quelques débris

[1] *Description géologique de la Seine-Inférieure* (1832), p. 196.

surnagent, pourvus d'une existence plus ou moins factice, qu'ils doivent à des circonstances diverses. Plusieurs ont été recueillis et plus ou moins arbitrairement limités par les lexicographes du XVIIe siècle; ils ont passé de là dans les cartes du siècle suivant, qui nous les transmettent à leur tour[1]. On les y trouve localisés avec une apparence de précision dont il ne faut pas être dupe, car elle ne tient souvent qu'à la nécessité de tracer des compartiments contigus. Leur seul titre au nom de pays est d'être dépourvus d'application politique actuelle.

Sommes-nous sûrs, du moins, que les noms de pays dont on ne saurait suspecter l'authenticité n'aient pas été l'objet d'extensions ou de déformations arbitraires? On se fonde généralement, pour en déterminer le domaine, sur l'adjonction, à certains noms de communes, de suffixes tels que « en Thelle, en Beauce, en Vexin, etc. », qui figurent dans les documents officiels de notre époque. Mais cet indice ne mérite pas toujours créance, et M. Gallois nous met en garde. Il est arrivé plusieurs fois, depuis la création et surtout l'organisation définitive des départements qui eut lieu au début du Premier Empire, qu'on a eu recours à de tels procédés afin de distinguer des communes homonymes. Ce serait certainement accorder trop de crédit à ces arrêtés préfectoraux ou à ces délibérations de conseils municipaux, moins préoccupés de géographie scientifique que de pratique administrative et de réglementation postale, que de faire fond, sans critique préalable, sur ces témoignages.

« Il plane donc, dit M. Gallois[2], sur ces noms de pays une incertitude qu'il est bon de dissiper. » Telle a été l'idée initiale de son travail. On entrevoit par ce qui vient d'être dit les difficultés de la tâche entreprise, mais on en discerne aussi l'intérêt. Car si ces noms de pays ne sont pas *mera nomina*, si, comme en ont jugé les observateurs excellents que nous venons de rappeler, ils ont vraiment jailli de source, ils représentent comme le reflet d'une contrée dans l'âme de ses habitants.

II

On est frappé et presque surpris au premier abord de l'abondance et de la variété des matériaux que M. Gallois a mis en œuvre. Il a fait usage des descriptions, guides ou dictionnaires qui concernent, spécialement ou non, la région parisienne depuis le XVIe jusqu'au XVIIIe siècle. Ces docu-

[1] La carte du *Gouvernement général de l'Île-de-France divisé par pays*, par le sieur Robert, géographe ord. du Roi (1754), donne un exemple de ce système factice de divisions. Elle est reproduite dans le livre de M. Gallois (p. 94, pl. IV; — cf. p. 346, n° 71).

[2] P. 53.

ments sont de caractères différents : les uns, comme la *Notitia Galliarum* d'Adrien de Valois, sont des œuvres d'une estimable érudition; d'autres, tels que la *Descriptio fluminum Galliarum* de Papire le Masson (1618), ou les *Rivières de France* de Coulon (1644), contiennent, sous une forme plus littéraire et dans un style parfois trop orné, des renseignements précis, bons à recueillir; d'autres, comme la *Division et Dénombrement de France* d'Expilly, ont un caractère plus statistique. M. Gallois, dans l'emploi de cette volumineuse littérature, fait preuve de la maîtrise qu'on lui connaissait déjà sur l'histoire documentaire de la géographie. Mais en outre, avec ce sens des réalités vivantes qui est la première vertu d'un géographe, il a tenu à contrôler sur place les indications fournies par les livres; et parmi ces livres mêmes, il a accordé une attention particulière aux ouvrages, malheureusement trop rares, qui n'ont pas dédaigné aussi de consulter le populaire sur ces questions où il a certainement son mot à dire. C'est à ces sources d'information qu'avait eu recours l'auteur d'un opuscule paru en 1552 sous le titre : *La Guide des chemins de France*[1]. Cet auteur anonyme, qu'on suppose n'être pas différent de l'imprimeur qui a édité le livre, Charles Estienne, avait, dit-il, « consulté *messagiers*, *marchans et pellerins* ». Il semble s'en excuser, tant le procédé paraissait alors insolite! Nous souhaiterions fort aujourd'hui que son exemple eût trouvé plus d'imitateurs.

Les cartes, comme nous l'avons vu, ont joué un grand rôle dans les attributions, vraies ou fausses, qu'on a faites des noms de pays : aussi ont-elles été l'objet d'un classement systématique. M. Gallois a été amené à dresser un catalogue critique des cartes spéciales de la région parisienne, depuis Henri IV jusqu'à l'œuvre de Cassini exclusivement[2]. Chacune de ces pièces, au nombre de 73, est brièvement décrite et analysée. On saura d'autant plus de gré à l'auteur d'avoir ajouté à son livre cet appendice que c'est la première fois qu'un travail d'ensemble a été accompli sur la

[1] *La Guide des chemins de France;* à Paris, chez Charles Estienne, imprimeur du Roy, 1552; in-12. Préface. (Bibl. nat. L 25; réserve.)

[2] Appendice V. *Sur les progrès de la cartographie de la région parisienne jusqu'à la carte de Cassini* (p. 284-348). Quelques reproductions illustrent ce catalogue. Les voici : Fragment de la carte de l'Île-de-France, de la Guillotière (1598). Édition française de Jean Leclère (pl. V). Vignette de la carte anonyme du Gâtinais-Sénonais, gravée par les soins de Jean Jannson (pl. VI). Fragment de la carte des environs de Paris de l'Académie des Sciences (1674) [pl. VII]. Fragment de la carte de l'évêché de Meaux, de Chevallier (1698) [pl. VIII]. Le gouvernement général de L'Île-de France divisé en pays, d'après la carte de Robert (1754) [pl. IV].

cartographie de la région parisienne. On y suit le développement et les progrès de cette œuvre scientifique, qui n'est pas sans rapport avec l'histoire générale de la France. La première carte, contemporaine de la bataille d'Ivry, a été visiblement inspirée par les opérations militaires de Henri IV autour de Paris. Plus tard Richelieu imprima une impulsion puissante et générale aux travaux cartographiques; c'est alors que les ingénieurs-cartographes commencent à lever de véritables plans des régions où se passaient des événements militaires. Puis, avec Colbert et l'Académie des Sciences, s'ouvre une période nouvelle à laquelle la région parisienne est redevable des superbes cartes qu'exécutèrent, de 1669 à 1685, « les sieurs *Niquet*, *Beaulieu*, *Pivert*, et surtout *Vivier* », dont les émoluments figurent aux procès-verbaux encore inédits des séances de l'Académie. L'exemple rencontre des imitateurs; et nous trouvons en 1698 une très belle carte du diocèse de Meaux « dédiée à M[gr] Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, par M. Chevallier, maistre de mathématiques du Roy ».

On peut juger ainsi qu'à l'encontre de l'ordinaire, le livre de M. Gallois tient plus qu'il ne promet. L'intérêt de ces appendices s'ajoute à celui des démonstrations, dont l'autorité en est affermie.

Nombreux sont, dans la région parisienne, les noms de pays auxquels M. Gallois a consacré une plus ou moins longue analyse : on en compte près d'une trentaine. Il serait impossible ici de suivre d'un bout à l'autre ce travail critique. Nous y renverrons le lecteur, nous contentant de citer quelques exemples topiques, qui permettent d'apprécier la méthode et les résultats.

La *Beauce* est le type de ces sortes de noms. Jamais ce nom ne s'est appliqué à une division civile. On s'en est servi parfois pour distinguer, sous forme de suffixe, telle ou telle division ecclésiastique, et pas toujours à bon escient. Mais, lorsque le nom s'est trouvé ainsi fourvoyé hors de son domaine naturel, comme par exemple au sud d'Orléans ou à l'ouest de Vendôme, ces applications ont rencontré un démenti dans l'usage populaire. Un examen critique et comparatif des textes montre, contrairement aux assertions de certains savants, qu'il n'y a pas lieu de croire que ce nom ait jamais désigné autre chose que ce qu'entendent aujourd'hui les habitants [1]. Un Beauceron ne se trompe pas, pas plus que

[1] Le plus ancien texte connu qui mentionne la Beauce (*Belsa*) est dans la vie de saint Germain par Venance Fortunat, au VI[e] siècle. Un texte postérieur d'un siècle, du grammairien gallo-romain Virgile, « nous apprend, dit M. Gallois (p. 82), que *belsa* est synonyme de plaine, et qu'il peut aussi

IMPRIMERIE NATIONALE.

ne se tromperait un Cauchois, sur ce qui est et sur ce qui n'est pas son pays. Il n'a pas eu besoin de consulter livres ou cartes; il n'a pas puisé cette notion à l'école primaire : mais il sait bien que la Beauce est le pays des grandes moissons de blé, celui où ce genre dominant de culture règle le cycle traditionnel des occupations et des préoccupations de l'année. C'est bien sous cette forme que s'est implantée et enracinée dans son esprit l'idée de pays. Les terrains à vignobles ou à forêts ne sont plus '.. Beauce. Que cette conception traduise un fait géologique, soit l'existence d'un calcaire limoneux sur un sous-sol perméable, rien de plus naturel et de plus intéressant que cette coïncidence; mais l'expression, pour ceux qui l'emploient, représente un genre de vie.

Le cas de la *Brie* est plus complexe. L'appellation n'est pas moins ancienne, et n'échappe pas moins que celle de Beauce à toute étymologie latine. Mais dans les *Vies des Saints*, où elle figure dès le VIIe siècle, elle est désignée à la fois comme *saltus* et comme *pagus;* ce dernier mot entendu non au sens de division politique, mais dans le sens populaire qu'il a gardé et qu'exprime le mot de pays. Ce dualisme d'expressions répond bien à l'idée d'une contrée où les forêts occupent de grandes étendues, mais où il existe entre les parties boisées assez d'espace pour admettre aussi de larges cultures. Le nom de Brie a été maintes fois mis à contribution pour spécifier des circonscriptions soit ecclésiastiques, soit féodales[1]; ce n'a pas été impunément. Il a été ainsi tiraillé pour ainsi dire, en sens divers; et l'on ne saurait être surpris de l'attribution excentrique qu'il paraît recevoir dans certains documents. La question est de savoir si ce nom éveille actuellement un rapport dont les habitants aient conscience. Or, ici comme pour la Beauce, une idée très nette de genre de vie se fait jour. Le témoignage populaire, rectifiant l'extension abusive due aux circonstances politiques, ramène la Brie au large plateau situé entre la Seine et la Marne[2]. Encore ne désigne-t-il que le plateau même, et non les pentes, que garnissent généralement des taillis, des vergers ou des vignes. La Brie est la région des grandes fermes disséminées, des espaces où s'étendent, entremêlés çà et là de bouquets d'arbres,

être identifié avec *gramina*, prairies ». — Cette explication ne rappelle-t-elle pas le nom de *prairies*, que nos Français d'Amérique appliquèrent aux plaines qui sont devenues aujourd'hui un des greniers à blé du monde?

[1] On trouve, au XIe siècle, ce nom appliqué à la fois à des archidiaconés de cinq diocèses différents : Paris, Meaux, Soissons, Sens et Troyes. — Il désigne, un peu plus tard, une partie des domaines des comtés de Champagne.

[2] Voir dans Gallois (p. 137) les preuves et témoignages.

des champs de blé ou de betteraves. Ici encore il y a rencontre entre la géologie et la conception populaire, mais par des voies imprévues.

L'examen du nom de *Hurepoix* présente un cas inverse, des plus singuliers. Géologues et géographes s'accordent aujourd'hui à désigner de ce nom la contrée de sables et de grès, entrecoupée de plateaux à meulières, qui s'étend de la Ferté-Aleps à Rambouillet et de Dourdan à Sceaux. L'attribution se justifie géographiquement; mais l'instinct populaire n'y est pour rien, le nom est généralement ignoré des habitants. Ce vocable est ancien cependant; mais si l'on consulte les textes et les cartes, on s'aperçoit qu'il a été successivement localisé dans les endroits les plus divers entre la Seine, l'Yonne et la Loire[1]. M. Longnon nous a appris que dans les chansons de geste, où il apparaît pour la première fois, il désigne une région très étendue s'opposant à la *France* située au Nord de la Seine[2]. Cette circonstance est la seule qui se soit montrée stable. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que ce vocable vagabond a fixé son assiette et pris sa place actuelle, par une attribution que la science a ultérieurement confirmée et dont elle a fait son profit[3]. Mais l'attribution est toute fortuite; elle tient simplement à ce que les cartographes qui s'avisèrent d'introduire dans la province d'Île-de-France une subdivision par « régions ou contrées », ne trouvèrent pour ce vague nom historique, entre la Brie, la Beauce et le Gâtinais, déjà en possession, que cette place vacante.

Voici maintenant des exemples de noms historiques dont l'usage populaire s'est emparé pour les affubler d'un sens spécial, conforme à ses besoins. Le *Gâtinais*, quelle que soit d'ailleurs l'origine physique du nom, continue à désigner, pour les gens instruits, une ancienne division historique, qui s'est probablement constituée autour de la voie romaine d'Orléans à Sens. Mais il en est autrement pour « ceux qui vivent du sol ». Des témoignages très précis, appuyés de documents d'archives, montrent qu'il se restreint pour eux au pays de vignobles qui s'étend sur la rive gauche du Loing, près de Beaune-la-Rolande.

Le *Multien* s'est détaché, de même, de son noyau primitif qui était la ville de Meaux, pour désigner au sens populaire les plateaux fertiles et

[1] La carte d'Oronce Finé (1525), suivie de la plupart des cartes du XVIe siècle, place le Hurepoix entre Montargis et Briare. Il est généralement situé à l'ouest du Loing, dans les cartes du XVIIe siècle. Piganiol de la Force, dans sa *Nouvelle description de la France* (1753), avoue son embarras.

[2] A. Longnon, *L'Île-de-France, Son origine, ses limites, ses gouverneurs* (*Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Île-de-France*, t. I, 1875), p. 1-43.

[3] *Carte de Robert* (1754), déjà citée (p. 94, pl. IV).

limoneux qui suivent la rive droite de l'Ourcq, dans lesquels la ville elle-même n'est pas comprise.

Que dire enfin du sens populaire qu'a pris le nom de *France?* On le trouve très communément employé, dès le XVI[e] siècle, pour désigner les campagnes fertiles qui s'étendent entre Saint-Denis, Luzarche et Dammartin-en-Goële. On le distingue nettement des pays voisins, Brie, Valois, Santerre [1]. Sa signification agricole est définie, au dix-huitième siècle, par Delamarre : « Pays de grandes et vastes plaines, les plus fertiles du royaume, où il croît le plus beau et le meilleur froment [2]. » Des dictons ruraux confirment cette acception. Il est très probable que le voisinage du marché parisien, avec la concurrence que s'y faisaient les blés de provenances contiguës et diverses, a rendu cette dénomination nécessaire ou du moins utile; mais elle s'est si bien enracinée que, malgré tous les changements, je ne suis pas sûr que des expressions telles que « vent de France » ne se rencontrent pas encore dans la bouche de quelque vieux paysan de la Brie ou du Vexin. Ainsi, par une singulière évolution, ce nom qui tour à tour s'est appliqué à la région entre la Loire et le Rhin, puis à la région au nord de la Seine, puis au royaume en même temps qu'à une province, a été investi par le langage populaire d'un sens rural et restreint qui a coexisté avec les diverses significations historiques.

Mais pour quelques noms que l'usage a conservés ou adoptés, beaucoup d'autres végètent et sont en voie de disparaître. On en trouvera des exemples dans le livre qui nous occupe [3]. Celui de *Gallevèse*, déformé parfois par ignorance en *Galeuse*, n'éveille plus d'écho chez les paysans, bien que les géographes des siècles derniers eussent l'habitude de le localiser au nord de Château-Thierry. C'était pourtant un nom réellement populaire. S'il a disparu comme nom régional, on le retrouve encore dans quelques lieux-dits du département de Seine-et-Marne [4]. Comme la plupart de ces vieilles appellations rurales, reliques de langues perdues dont l'étymologie nous échappe, il semble avoir exprimé un sens générique, celui sans doute de *mauvaises terres*.

Ainsi chaque nom mérite d'être étudié à part, comme l'a fait M. Gallois. Chacun a son histoire propre. À travers une nomenclature hétérogène, léguée par la tradition ou par l'histoire, on démêle l'effort populaire pour approprier une nomenclature à son usage. Une sève cir-

(1) *La Guide*, etc., p. 10.

(2) *Traité de la police* (1722), t. II, p. 435.

(3) *Goële*, qui paraît signifier un lieu boisé.

(4) Cités par M. Gallois (p. 150, n. 2).

cule, animant certains vocables, leur infusant parfois une vie nouvelle, greffant même une signification populaire sur une dénomination historique. Ailleurs la sève s'est retirée.

P. VIDAL DE LA BLACHE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

AUX PAYS DE MOAB ET D'EDOM.

ALOIS MUSIL. *Arabia Petraea : I, Moab; II, Edom* (2 vol.); III, *Ethnologischer Reisebericht.* Quatre volumes in-8°, XXIII–443, XII–343, X–300, XVI–550 pages; cartes et figures. — Vienne, Hölder, 1907 et 1908.

ALOIS MUSIL. *Karte von Arabia Petraea.* — Vienne, Hölder, 1906.

Ḳuṣejr ʿAmra, publié par l'Académie Impériale des Sciences. Deux volumes grand in-4°, X–238 pages, 1 carte et 41 planches. — Vienne, Impr. I. et R. de la Cour et de l'État, 1907.

ANTONIN JAUSSEN. *Coutumes des Arabes au pays de Moab.* In-8°, XI–448 pages et 9 planches. — Paris, Lecoffre, 1908.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

IV

Les châteaux mésopotamiens de Syrie. — ʿAmra recèle encore mainte énigme que de nouvelles recherches contribueront sans doute à résoudre. Un point important paraît désormais acquis : le château tout entier est une création des Omayyades. Cette hypothèse, rendue probable par les recherches historiques de Musil, est confirmée par l'analyse du monument. Son architecture, purement syrienne, est bien celle qu'on s'attend à trouver chez ces califes arabes et syriens, dont les rapports assez lâches avec l'Orient de leur empire expliquent ici la rareté

[1] Voir les précédents articles dans les cahiers de juillet et août 1909, p. 293 et 363.

des influences persanes et mésopotamiennes. Quant à ses peintures, leur style, également syrien, autoriserait la même conclusion, si l'épigraphie n'apportait pas la preuve directe et positive de leur origine omayyade. Désormais, est-il possible de fixer, par comparaison, la date et l'origine des autres châteaux du Moab? Pour abréger cette étude, je circonscris la question à Mshatta, Ṭûba, Kharâni, subsidiairement à ʿAmmân et Abyaḍ, parce que ces châteaux sont les plus importants et que leurs caractères principaux les rattachent au même type [1].

Mshatta n'a pas attendu les découvertes de Musil pour mettre la discorde au camp des archéologues. Signalé par d'anciens voyageurs, retrouvé par Tristram vers 1865, exploré à fond par Brünnow, transporté en partie à Berlin, décrit par Schulz et analysé minutieusement par Strzygowski, ce monument a fasciné tout le monde et fait couler plus d'encre qu'aucun autre en Syrie; par une étrange ironie, il reste un des plus énigmatiques. Il est inutile de le décrire encore; je me borne à résumer les hypothèses principales au moyen desquelles on a tenté de fixer son âge et son origine.

La plus ancienne est l'hypothèse *sassanide* [2]. S'appuyant sur le style persan de son décor et sur de prétendues inscriptions en pehlevi, Tristram et Fergusson l'attribuèrent à Chosroès II, qui l'aurait fait bâtir durant sa campagne en Syrie, vers 614. Cette opinion a été défendue, ou du

[1] Pour Ṭûba et Kharâni, voir plus haut, 300 et suiv.; pour ʿAmmân et Abyaḍ, dont il ne sera ici question qu'incidemment, voir Dieulafoy, *L'art antique de la Perse*, V, 99 et suiv.; Strzygowski et Schulz, Mshatta, 350 et suiv., et les autres sources citées par Sarre, *Makam Ali* (extrait de *Jahrbuch der K. preussischen Kunstsammlungen*, 1908), 8, n. 7; Butler, *Ancient architecture in Syria, Southern Syria*, I, 34 et suiv.; Brünnow, *Provincia Arabia*, II, 218 et suiv.; de Vogüé, *Syrie centrale*, 69 et pl. 24; Dussaud, *Voyage archéologique*, 43 et suiv., 215; *Mission*, 480 (78); *Les Arabes en Syrie*, 29 et suiv.; von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, I, 105.

Kharâni forme un trait d'union entre Mshatta et Ṭûba d'une part et ʿAmmân de l'autre. Comme ceux des deux premiers, son plan général est celui d'un *castrum* (du type Qasṭal) avec éléments mésopotamiens, alors que sa disposition intérieure, comme à ʿAmmân, est du type cruciforme. Sur les rapports de ʿAmmân avec le grand arc de Ctésiphon, voir van Berchem, *Corpus inscriptionum arabicarum*, I, 267 (lire *ṭâqi* au lieu de *tâdji*). Par son plan et son décor, Abyaḍ appartient au même groupe, bien que plus librement.

[2] Pour ce qui suit, voir les travaux cités par Brünnow, dans *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, Mittheilungen und Nachrichten*, 1895, 81 et suiv.; *Provincia Arabia*, II, 143 et suiv.; cf. *Corpus inscriptionum arabicarum*, I, 266, n. 1. Je me borne à ces indications sommaires pour la bibliographie de Mshatta jusqu'aux découvertes de Musil.

moins admise, par Conder, Dieulafoy, Séjourné et quelques autres archéologues.

Dès 1881, Merrill élève des objections, d'ordre historique, à la théorie sassanide, à laquelle il oppose l'hypothèse d'une église et d'un couvent bâtis par un empereur byzantin; il rallia l'avis de Thomson. Hill en 1890, puis Bliss en 1895, affirment que le monument ne renferme d'autres textes que des graffites et des marques de Bédouins et portent un nouveau coup à l'hypothèse sassanide.

C'est alors que naît l'hypothèse *ghassanide*. Suggérée, mais repoussée par Tristram, elle est reprise, en 1895, par Brünnow et, indépendamment de lui, par moi-même. Brünnow l'a développée plusieurs fois, en l'appuyant sur de forts arguments d'ordre historique et archéologique; ultérieurement, il l'a étendue à Ṭûba, à Kharâni et à Abyaḍ [1]. Elle a rallié des juges aussi compétents que Schulz et Strzygowski [2], et Musil lui-même [3]. Toutefois Strzygowski, dans son étude désormais classique, subordonne le problème historique au problème artistique et Musil ne se prononce qu'avec une extrême réserve.

Bien que fortement motivée, l'hypothèse ghassanide prête le flanc à des objections que semble écarter l'hypothèse *lakhmide*. Suggérée par Clermont-Ganneau [4], elle a été reprise et développée par Dussaud [5]. Celui-ci l'appuie, d'une part, sur l'inscription de Nemâra, qui prouve qu'au début du IVe siècle, le roi lakhmide Imrulqais Ier était l'allié des Romains aussi bien que des Perses et qu'il étendait sa domination sur le *limes* romain, à l'est du Ḥaurân; il l'appuie, d'autre part, sur les rapports de Mshatta avec Abyaḍ, ce fort du *limes* romain, situé tout près de Nemâra, dont la construction, à en juger par les inscriptions de plusieurs forts de cette région, doit remonter au IIIe ou au début du IVe siècle. Il montre que si Mshatta est antérieur à la fin du Ve siècle, ainsi que Strzygowski paraît l'avoir prouvé, il ne saurait être attribué aux Ghassanides, dont la prospérité ne date guère que du VIe siècle. Cette difficulté chronologique a été reconnue par Brünnow [6], qui, pour sauver l'hypothèse ghassanide, propose d'abaisser Mshatta jusqu'au

[1] Voir *Provincia Arabia*, II, 171 et suiv., 310 et suiv.; *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XXI, 283 et suiv.

[2] Voir *Jahrbuch der K. preussischen Kunstsammlungen*, 1904, *passim*; cf. Rhodokanakis, *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XIX, p. 307; van Berchem, dans le *Journal des Savants*, 1905, p. 472 et suivantes.

[3] Voir son premier rapport, *Ḳuṣejr 'amra*, 46, et le grand ouvrage du même nom, 119 et suiv.

[4] Voir *Journal des Savants*, 1906, 52.

[5] Voir *Les Arabes en Syrie*, 40 à 54.

[6] Voir *Provincia Arabia*, II, 310.

VIe siècle, en se fondant encore sur l'analyse de l'appareil. Pour tenir compte des arguments invoqués par Strzygowski en faveur d'une date plus haute, il constate que le décor de Mshatta est plaqué sur la façade et suggère que ce décor, composé de fragments plus anciens, y a été appliqué après coup[1]. Cette hypothèse aurait un grand poids si le décor était supposé plus récent que l'édifice; il est moins facile d'admettre qu'on a plaqué sur la façade un décor plus ancien. D'ailleurs, la date proposée par Strzygowski vise non la façade seulement, mais le monument tout entier. L'hypothèse lakhmide, qui supprime ces difficultés, a encore l'avantage d'expliquer mieux la forte influence persane à Mshatta, plus vraisemblable chez les Lakhmides mésopotamiens que chez les Ghassanides syriens, l'absence de tout symbole chrétien et la présence de fragments de statues païennes, qui ne sauraient provenir des Ghassanides chrétiens[2].

On en était là, quand on découvrit que ʿAmra ne peut être l'œuvre que des Omayyades. Dès lors, ceux-ci passèrent au premier plan et l'on s'avisa de leur attribuer, par surcroît, la paternité de Mshatta et des châteaux du même type. Suggérée par Vailhé et appuyée par Nies[3], l'hypothèse *omayyade* a été reprise avec éclat par Becker[4] et appuyée par Littmann[5] et Moritz[6]; aujourd'hui, elle paraît fort en vogue en Allemagne[7]. Elle a été combattue par Brünnow; avec raison, selon moi, il estime Mshatta trop différent de ʿAmra pour qu'on soit autorisé à conclure de l'un à l'autre[8].

Dans toute cette discussion, l'on n'a pas assez distingué, semble-t-il, deux points de vue connexes, il est vrai, mais qu'il importe de ne pas confondre : le milieu historique et le milieu d'art (*Kunstkreis*)[9]. En ce qui concerne le second, tout le monde s'accorde à reconnaître que

[1] Voir *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 289; cf. Rhodokanakis, *ibidem*, XXII, 213.

[2] Je néglige ici les problèmes soulevés par ces statues et leur épigraphie, car on ne saurait tirer de ces fragments intéressants aucun indice précis sur l'origine de l'édifice. En revanche, l'interprétation dionysiaque de la façade suggérée par M. Clermont-Ganneau, *loc. cit.*, serait encore en faveur d'une origine païenne.

[3] Cités par Brünnow, *Provincia Arabia*, II, 146 et suiv.

[4] Dans *Zeitschrift für Assyriologie*, XIX, pages 425 et suivantes.

[5] Dans *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1908, 150.

[6] Dans *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph*, III, 429 et suiv. (l'auteur confond ici les deux califes Walid).

[7] C'est l'impression que j'ai rapportée du Congrès d'histoire tenu à Berlin en août 1908.

[8] Voir *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 286.

[9] Voir Rhodokanakis, *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XIX, 307; XXII, 213.

Mshatta est fortement influencé, sinon entièrement inspiré par la Perse et la Mésopotamie[1]. Les historiens de l'art peuvent se borner, pour le moment, à cette constatation. Quant aux archéologues, ils feront bien d'attendre, pour reprendre la discussion, la découverte d'un fait nouveau, d'ordre historique, tel qu'un texte ou une inscription. Bornons-nous à déblayer le terrain en reprenant rapidement, à la lumière des découvertes de Musil, les quatre hypothèses que je viens de résumer; cette fois, je suivrai l'ordre chronologique renversé.

Malgré l'autorité qui s'attache à tout ce qui sort de la plume de M. Becker, le principal défenseur de l'hypothèse omayyade, celle-ci soulève tant d'objections qu'il m'est impossible de m'y rallier, même provisoirement. Cette hypothèse paraissant en faveur, je demande à développer un peu mes réserves. Il y a d'abord l'objection chronologique. Bien que l'âge de Mshatta soit encore indécis, le style de cet édifice est décidément incompatible avec le VIIIe siècle. Il y a ensuite l'objection tirée du style lui-même. Dans sa remarquable étude sur Mshatta, Becker a montré, à l'appui de sa thèse, la puissante influence exercée par la Perse et la Mésopotamie sur la civilisation musulmane; de tous les exemples qu'il en donne, aucun ne remonte à l'époque omayyade. De fait, c'est peut-être sous les Omayyades, précisément, que cette influence apparaît le moins. Tout faisait pressentir que ces califes syriens ont bâti des monuments syriens; aujourd'hui, grâce à Musil, la preuve est faite. Plan, construction, matériaux et peintures, ʿAmra est purement syrien et n'offre guère de rapport avec Mshatta et ses pareils. Ces derniers sont des édifices mésopotamiens accommodés au plan des *castra* du *limes* romain[2]. Encore se peut-il que ce plan soit d'origine orientale, car on le retrouve dans les *castra* du *limes* sassanide[3].

Le caractère militaire de Mshatta et des châteaux mésopotamiens sou-

[1] Outre les sources citées, voir Saladin, dans *Bulletin archéologique*, 1905, 410 (4). Dussaud lui-même, qui revendique pour Mshatta une forte influence syrienne, est conduit, par l'hypothèse lakhmide, à faire la part large à l'élément persan-mésopotamien; voir *Les Arabes avant l'Islam*, 50 et suiv., et Strzygowski, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1907, 721.

[2] Plus précisément au type de Qasṭal; voir Brünnow, *Provincia Arabia*, II, 311, n. 1, et dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 283 et suiv.

[3] Par exemple, à Serpul (Qala-i kuhna), à Qaṣr-i shirin (Qala-i Khuṣrau); voir Coste et Flandin, *Voyage en Perse*, atlas, IV, pl. 213; de Morgan, *Mission en Perse*, IV, 341 et suiv.; Saladin, *Manuel d'architecture musulmane*, 30; Thiersch, *Pharos*, 238. M. Massignon a découvert, dans la région déserte à l'ouest de Kerbela, à Okhaidir, un

IMPRIMERIE NATIONALE.

lève une autre objection qu'on n'a pas encore aperçue. Que les Romains, les Perses et leurs alliés arabes aient bâti des *castra* sur la frontière de leurs empires, rien de plus naturel. Mais pourquoi les Omayyades, maîtres de l'Asie jusqu'au delà de la Perse, auraient-ils perpétué ce type à deux pas de leur capitale? Leur *limes*, à eux, n'était pas en Moab, mais en Transoxane et sur l'Indus; c'est là-bas, non dans la Belqa ou le Ḥaurân, qu'on retrouvera peut-être les ruines des *castra* omayyades, car ils ont sans doute existé. Qu'on jette un coup d'œil sur les enceintes conservées encore en Perse et en Transoxane, et l'on verra que cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable [1]. ʿAmra, ce monument omayyade, n'a pas d'enceinte fortifiée; de fait, pourquoi en aurait-il une? Un simple mur à éperon l'abritait contre les débordements du Wâdi Buṭum. Ce pavillon de chasse doublé d'un bain n'est point une caserne. À côté s'élevait un modeste édifice dont les quatorze chambres, réparties autour d'une grande cour, ne pouvaient abriter que des serviteurs et des bêtes de somme, non des soldats et des engins de guerre. Qu'avait à craindre ici un Omayyade au milieu des plus fidèles soutiens de son empire?

Voici encore une objection tirée de l'épigraphie: tous les monuments musulmans portent des inscriptions et celles-ci font corps avec l'architecture ou la décoration. Cette règle est si générale que malgré leur âge reculé, les monuments omayyades n'y font pas exception. On connaît les belles inscriptions *en bandeau* du calife ʿAbd al-Malik à la Qubbat al-Ṣakhrâ de Jérusalem [2]; celles de Walîd Ier, dans les mosquées de Damas et de la Mecque, ont disparu sans doute, mais les auteurs en ont gardé le souvenir [3]. ʿAmra offre la même particularité; bien plus, fait significatif qu'on a pas encore aperçu, l'inscription qui couronne le portrait du souverain est déjà traitée comme un morceau décoratif. Rien de pareil à Mshatta ni dans les châteaux du même type [4]. J'ai beau retour-

curieux palais qui souligne encore les rapports des châteaux du type de Mshatta avec la Mésopotamie, soit pour le plan, soit pour l'aménagement intérieur et les méthodes de construction; voir *Gazette des beaux-arts*, 4e pér., I, 297 et suiv., et *Comptes rendus de l'Academie des Inscriptions*, 1909, 202 et suiv. Or, l'auteur attribue sans hésiter cet édifice aux Lakhmides. Je me borne à signaler encore les palais de Hatra, de Sarvistân et de Fîrûzâbâd.

(1) Voir, par exemple, quelques plans de villes persanes dans Mac Gregor, *Journey through Khorassan*, I et II.

(2) Voir de Vogüé, *Le temple de Jerusalem*, 85 et pl. XXI.

(3) Voir les sources citées dans *Corpus inscriptionum arabicarum*, I, 694, n. 1.

(4) Moritz a copié à Kharâni un fragment d'inscription arabe, peint en noir sur un mur, portant la signature d'un certain ʿAbd al-Malik, fils de ʿUbaid, et la date du lundi 27 muḥarram (?) 92 (24 novembre 710); voir *Mélanges*, 422. Malgré le point d'interrogation,

ner le problème dans tous les sens, il m'est impossible de concevoir Mshatta ou ʿAmmân comme un monument de l'Islam[1].

Les découvertes de Musil ont porté un coup fatal à l'hypothèse sassanide, déjà fort ébranlée. Car il est évident que si Chosroès n'a guère eu le loisir de bâtir Mshatta durant sa rapide et stérile campagne de Syrie, on ne saurait lui attribuer, par surcroît, ni Ṭûba, par où il n'est pas passé, ni Kharâni, ʿAmmân ou Abyaḍ[2]. Sans apporter d'arguments positifs contre l'hypothèse ghassanide, ces découvertes ne lui sont pas non plus très favorables, parce que la position de Ṭûba paraît bien orientale pour un château du limes byzantin défendu par les Ghassanides.

En revanche, la situation excentrique de Ṭûba s'explique par l'hypothèse lakhmide. Ce château, qui est à la même longitude que la ligne des *castra* du Ḥaurân et le tombeau d'Imrulqais, aurait fait partie, avec eux, d'un limes persan dont ʿAmmân, Mshatta et Kharâni formaient les extrêmes avant-postes dans l'Ouest. Si l'on rapproche cette observation de ce que j'ai dit plus haut du caractère essentiellement oriental de tous ces châteaux, de quelques indices de paganisme et de l'absence de symboles chrétiens, enfin de l'âge reculé que leur style accuse, l'hypothèse lakhmide, qui permet de les faire remonter au IVe siècle, est celle qui me paraît offrir aujourd'hui le plus de vraisemblance. Sans doute, elle ne supprime pas toutes les difficultés. Il reste surprenant que ʿAmra soit le seul château des Omayyades conservé jusqu'à nous, dans cette Belqa où

la date est vraisemblable, parce que la férie est exacte, d'après les tables de Wüstenfeld. A ce propos, Moritz rappelle que le calife Walid II fit le pèlerinage en 91 et suggère qu'il peut avoir passé à Kharâni à son retour. Le synchronisme est fort curieux, sans doute; mais il est sans valeur au point de vue de l'origine du château, car l'inscription n'est probablement qu'un hors-d'œuvre, à en juger par sa technique et sa position. D'ailleurs les premiers mots relevés par Moritz, qui doivent se lire *qâla amîn* (et non *amîr*), forment la fin d'une de ces formules fréquentes dans les graffites et les épitaphes arabes : « Qu'Allâh aie pitié de celui qui dit amen ! » Si l'on veut tirer de ce texte la conclusion que Walîd II a passé à Kharâni en 92, on ne pourrait y voir qu'une confirmation de l'hypothèse (voir plus loin, 408) que les châteaux de Syrie ont été habités successivement par plusieurs dynasties. En effet, je persiste à croire que Kharâni, comme les châteaux de ce groupe, est antérieur aux Omayyades. Une anecdote de la biographie de Walîd II, localisée à ʿAmra par Musil, *Kuṣejr ʿAmra*, 158, est reportée à Kharâni par Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 296.

[1] Pour Mshatta, voir aussi Nöldeke, dans *Zeitschrift d. deutschen morgenländischen Gesellschaft*, LXI, 228. Pour ʿAmmân, van Berchem, dans *Journal des Savants*, 1905, 476; Dussaud, *Les Arabes en Syrie*, 33, n. 1; Sarre, *loc. cit.* et dans *Kunstgeschichtliche Gesellschaft*, *Sitzungsber.*, II, 1906, 14; S. Reinach, dans *Revue archéologique*, 1906, I, 485.

[2] Voir Musil, *Kuṣejr ʿamra* (premier rapport), 46 et 47.

plusieurs d'entre eux passèrent une partie de leur vie. Mais pourquoi ces châteaux n'auraient-ils pas été habités successivement et transformés par plusieurs dynasties [1] ? Ainsi s'expliquerait le fait que Qasṭal, ce fort du *limes* romain attribué par l'historien Ḥamza à un Ghassanide [2], a servi de résidence aux enfants de Walîd Ier [3], ou que Muwaqqar, qui paraît, lui aussi, antérieur aux Omayyades, a été habité par Yazîd II [4], ou que Ṭûba, dans le Wâdi Ghadaf, fut une des résidences de Walîd II [5]. Il ne faut pas oublier que les conditions très étroites de la vie du désert, notamment le besoin d'eau, durent imposer, de tout temps, les mêmes séjours aux habitants de la Belqa [6].

Je me résume : Musil a découvert ʿAmra et montré qu'il est l'œuvre des Omayyades; bien plus, avec Mielich, il en a fourni les preuves. Par cette découverte et celle de Ṭûba et de Kharâni, il a donné une nouvelle orientation au problème de Mshatta et des châteaux mésopotamiens. Rapportera-t-il enfin le dernier mot de l'énigme? Si nous exigeons tant de lui, c'est qu'il nous a déjà beaucoup donné.

V

L'ethnographie. — Il me reste bien peu de place pour en parler ici; je serai d'autant plus bref que le sujet m'est moins familier. Pourtant, Musil affirme qu'en parcourant le Moab et l'Edom, son but principal était d'étudier la vie des pays bibliques, dont la nature éternellement renouvelée l'attirait plus que les choses mortes. C'est ici que sa manière de voyager, sans appareil et toujours en contact avec les indigènes, lui a rendu d'éminents services. Pour faire de bons relevés en linguistique et en ethnographie, il ne suffit pas de bien entendre et de posséder à fond la langue du pays. Il faut gagner la confiance de ses habitants, vaincre

[1] Cf. plus haut, 406, n. 4. M. Littmann m'écrit que les ruines découvertes par l'expédition américaine à Quseir Ḥallâbât (voir plus haut, 370, n. 4), où une mosquée et un bain arabe voisinent avec un *castrum* romain, offrent un exemple du même fait.

[2] Voir Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 290; *Provincia Arabia*, II, 100.

[3] Voir les sources citées par Musil, *Ḳuṣejr ʿAmra*, 154 et 160, n. 394, 155 et suiv., n. 317 et 321, *Arabia Petraea*, I, 211, et par Brünnow, *Provincia Arabia*, II, 187.

[4] Voir les sources citées *op. cit.*,

[5] Voir les sources citées par Musil, *Ḳuṣejr ʿAmra*, 156, n. 333; cf. Nöldeke, *op. cit.*, 226. Cette dernière hypothèse, toutefois, a été contestée par Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, XXI, 296.

[6] Cf. Musil, *Ḳuṣejr ʿamra* (premier rapport), 47, et le grand ouvrage du même titre, 148.

leur réserve et leur crainte de l'étranger[1]; il faut aussi se mettre à leur portée, entrer dans leur mentalité, préparer des questionnaires et diriger la conversation, sans effort apparent, enfin noter, tout en causant, les réponses et leurs commentaires.

La préface de la troisième partie de l'*Arabia Petraea* donne à ce sujet des détails instructifs, suivis d'un aperçu sur les dialectes du Moab et de l'Edom. Je me borne à résumer, en quelques lignes, ce gros volume rempli d'informations originales et variées. Les premières pages (2 à 22) traitent du climat, des vents, de la pluie, de la flore et de la faune. Suit (22 à 123) un long chapitre sur les habitants, avec une liste détaillée des tribus et des sous-tribus, de leurs marques (*wasm*), de leur ancêtre, de leur habitat, de leurs migrations, de leurs aiguades et de leurs campements, le tout entremêlé de détails historiques. On retrouve ici quelques-uns des récits, pittoresques ou dramatiques, dont Musil a relevé ailleurs ses récits de voyage[2]. Ce travail, qui renferme une étonnante richesse de matériaux ethnographiques, est sans doute le plus complet qui ait été fait sur les habitants de ces régions. Puis viennent des chapitres plus courts sur l'habitation (tentes et maisons, 124), les aliments et la cuisine (137), les vêtements (159), l'amour, le mariage et la sociologie de la vie conjugale (173), les esclaves (224), les jeux (229), la poésie et les poètes (232), les animaux domestiques (253), l'agriculture (293), la divination, la magie, les esprits et le culte des saints (308), la coutume juridique et sociale (334), la guerre (369), les maladies et la médecine (411), les cérémonies funèbres (421), la vie future et le culte des morts (448). Tous ces chapitres sont émaillés de nombreux textes en transcription, la plupart en vers, quelques-uns avec notation musicale, et de gravures d'après des photographies originales. Le volume se termine par près de cent pages d'index (noms de lieu, noms de personne, registre général pour les trois parties).

Publié la même année que le dernier volume de Musil et un peu avant lui, le livre du P. Jaussen[3] traite des mêmes sujets et s'inspire du même désir de chercher, au delà de la Mer Morte, le commentaire vivant des récits bibliques. L'introduction montre l'auteur aux prises avec les mêmes difficultés et soucieux des mêmes précautions; mais on y saisit déjà

[1] On sait que, pour le primitif, tout ce qui est *étranger* est *étrange*; sur cette observation souvent faite à propos du mot arabe *gharîb*, voir en dernier lieu Doutté, *Merrâkech*, 25 et suiv.; *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, 49.

[2] Ainsi *Arabia Petraea*, III, 113 et suiv., à comparer à *Ḳuṣejr 'Amra*, 72 et suiv.

[3] Avec une préface du P. Lagrange.

quelques nuances entre les deux méthodes. Ainsi, tandis que Musil, dans ses enquêtes, recherche le tête-à-tête (III, VI), Jaussen (4) préfère la discussion dirigée par l'enquêteur, au milieu d'un groupe d'interlocuteurs. À un aperçu géographique (5) succèdent de longs et substantiels chapitres sur la famille (11), la tribu (107), la vie sociale des tribus (149), le droit (181), l'économie (235), la religion (287). Sous ces titres généraux, l'auteur range un grand nombre de sous-titres, embrassant tous les phénomènes de la vie économique et sociale des Moabites, leurs croyances, leurs lois et leurs coutumes. Quatre appendices (391) renferment la liste des tribus du Moab et du Nejdeb, le récit de la migration d'une tribu chrétienne de Mâdaba et la biographie d'un Bédouin chrétien de cette localité. Au volume est joint un index des matières de quatre à cinq pages, que l'on souhaiterait plus complet et doublé d'un index des noms propres. L'illustration, moins abondante que chez Musil, est faite avec choix, d'après des photographies originales. Bien qu'elle soit reléguée à la fin du volume, des renvois permettent d'en trouver aisément l'explication dans le texte.

J'ai déjà dit que ces deux ouvrages ne s'inspirent pas tout à fait de la même méthode. Celui du P. Jaussen se borne au pays de Moab et fait une part plus large aux populations chrétiennes. Il est d'une lecture plus agréable et plus facile; il est plus composé. Peut-être l'est-il un peu trop, car l'information brute y paraît comme noyée dans les commentaires d'ailleurs fort instructifs de l'auteur, non seulement dans les notes, que Musil a systématiquement écartées, mais aussi dans le texte. Je crains que ce souci de la forme ne fasse un tort injuste à l'excellent livre du P. Jaussen. En la sacrifiant, en s'effaçant davantage, Musil fait pour ainsi dire jaillir le témoignage original avec plus de force et de précision. Un autre danger de la méthode du P. Jaussen réside dans la distribution des matériaux; en voici un exemple. Le chapitre *Religion*, le plus considérable du livre, comprend les principaux sous-titres suivants : Allâh, welis (saints), ancêtres, djinns, *mère de la pluie*, arbres et pierres sacrés, immolations, rançons et offrandes, temps sacrés, superstitions, etc. L'auteur groupe ainsi, sous le chef de religion et sous l'égide d'Allâh, une foule de croyances et de rites qui sont peut-être bien devenus religieux (je ne dis pas *musulmans*, car l'islam du Bédouin n'est qu'un concept assez vague), mais qui ne l'étaient certainement pas à l'origine, du moins dans le sens qu'on donne couramment à ce terme. N'eût-il pas été plus prudent de traiter chacun de ces sujets comme un thème distinct? Ainsi l'a fait Musil, qui semble avoir été bien inspiré, par exemple, en étudiant la *mère de la pluie* dans le chapitre du climat. En effet, si les

rites de la pluie, comme tant d'autres, ont pris un caractère nettement religieux dans les pays musulmans, il semble bien qu'ils ne furent, à l'origine, que des pratiques de magie sympathique, nées des conditions climatériques de ces pays[1]. Mais du moment que l'auteur introduisait, dans ses riches matériaux, une classification forcément un peu arbitraire, il eût été bon d'en éclairer la méthode par quelques vues générales. Ici, par exemple, il aurait pu rappeler l'absorption des rites magiques primitifs dans la religion (j'évite encore, à dessein, le terme d'*islamisation*), ainsi que M. Doutté l'a fait dans le beau livre que je viens de citer.

Les listes de tribus du P. Jaussen sont moins étendues que celles de Musil. On y relève aussi des divergences dans la transcription des noms propres; mais il ne suit pas de là qu'il y ait erreur dans l'un ou l'autre ouvrage. Comme les coutumes et les croyances, la prononciation varie à l'infini d'un lieu à l'autre, presque d'un homme à l'autre, et l'on ne saurait trop se garder de généraliser. Précisément à cause de ces différences, les deux ouvrages qu'un heureux hasard a fait paraître la même année se complètent l'un par l'autre et il est fort instructif de les comparer. Ils sont désormais indispensables, non seulement à tous ceux qui étudient la Terre Sainte, mais aux folkloristes, aux sociologues et aux ethnographes en quête de matériaux solides pour étayer l'édifice un peu vertigineux de leurs synthèses.

Max van BERCHEM.

LA LITTÉRATURE SUD-SLAVE.

J. Karasek, *Slavische Literaturgeschichte*, 2 vol. Leipzig, 1906. — Slovnik Naučny, *Encyclopédie tchèque.* Prague, Librairie Otto, 26 volumes parus, 1888 et années suivantes (articles Iougoslaves, Serbie, Bulgarie, etc.).

PREMIER ARTICLE.

Les peuples sud-slaves ou, comme ils s'appellent eux-mêmes, les Iougoslaves[2], se divisent en trois groupes : les Slovènes, les Serbo-

[1] Voir les sources citées par Doutté, *Magie et religion*, 305, 582 et suiv. et *passim*, notamment Bel, *Quelques rites pour obtenir la pluie*, etc. Voir aussi Clermont-Ganneau, *Recueil*, VIII, 28 et suiv.; Chabot, dans *Revue critique*, 25 février 1909; Brünnow, dans *Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes*, 1909, et *Zeitschrift d. deutschen Palästina-Vereins*, XXXII, 170 et suiv. (sur les premiers volumes de Musil, voir Dalman, *ibidem*, 165 et suiv.).

[2] Iong veut dire « Sud ».

Croates, les Bulgares. D'après les récentes évaluations du professeur Niederlé, qui englobe même les Slaves émigrés dans le Nouveau Monde, on compterait aujourd'hui 1,450,000 Slovènes, 8,210,000 Serbo-Croates et 4,588,000 Bulgares, soit au total plus de quatorze millions de Sud-Slaves répartis entre l'Autriche, la Hongrie, la Turquie, le royaume de Serbie, le royaume de Bulgarie et le Montenegro. Ces quatorze millions se partagent entre cinq cultes : chrétiens orthodoxes, catholiques, grecs uniates, réformés (en assez petit nombre) et musulmans. Ils pratiquent trois alphabets : le latin chez les Slovènes et les Croates, le cyrillique (autrement dit l'alphabet russe avec de légères variantes) chez les Serbes et les Bulgares. Un texte identique peut être imprimé tour à tour en caractères latins à Agram, en caractères slaves à Belgrade. D'autre part, dans les îles de la Dalmatie, quelques milliers de fidèles suivent encore l'antique liturgie slave-romaine avec des livres liturgiques imprimés dans un alphabet mystérieux qui remonte peut-être aux apôtres slaves, l'alphabet dit *glagolitique*.

Comme on le voit par ces indications, ces Iougoslaves, malgré leur petit nombre, constituent une mosaïque fort bigarrée de peuples, de langues et d'alphabets.

En dehors de la littérature proprement dite, ces peuples ont encore gardé une littérature orale de chants épiques qui se transmettent de bouche en bouche comme les *bylines* de la Russie ou les *doumas* de l'Ukraine. C'est surtout dans le groupe orthodoxe que l'épopée populaire a persisté. Chez les Serbes et les Bulgares, l'influence du clergé a été moins forte que celle du clergé catholique, plus vigilant, plus soucieux d'exterminer tout ce qui pouvait rappeler les traditions du paganisme. Je n'ai pas l'intention d'insister en ce moment sur cet élément épique qui mérite une sérieuse attention et qui a déjà été chez nous l'objet de travaux détaillés. Je me contente de rappeler ici ceux de MM. Dozon, D'Avril, et le petit volume que j'ai consacré récemment au cycle épique de Marko Kralievitch [1]. Certains faussaires ont même essayé de fabriquer des chants épiques où l'on aurait retrouvé les premières pages de l'humanité. Mais la falsification a été heureusement éventée.

I. Les Slovènes.

De tous les peuples iougoslaves, les Slovènes sont les plus voisins de

[1] Dozon, *Poésies populaires serbes* (Paris, Leroux). — D'Avril, *La Rapsodie de Kossovo* (Paris, Leroux). — L. Leger, *Le Cycle épique de Marko Kralievitch* (Paris, Leroux).

nous. Aux époques primitives du christianisme, leur littérature religieuse se confond avec celle de leurs voisins les Croates. C'est la Réforme qui chez eux commence à émanciper la langue nationale, écrasée jusqu'alors par le latin. C'est à Tubingue et à Urach, en Wurtemberg, que s'imprimèrent dans la seconde moitié du XVIe siècle les premiers textes religieux (catéchisme, Actes des apôtres, traductions de la Bible, etc.). À cette époque héroïque se rattache les noms de Truber, d'Ungnade, de Georges Dalmatin, du philologue Bohoricz, qui édita en latin une grammaire slovène, à Wittenberg, en 1584. Dans la préface de cette grammaire, Bohoricz se plaît à proclamer la grandeur et l'unité de la race slave. « La langue slave, dit-il, est répandue par la plus grande partie du monde, sinon par le monde entier. » La même année, Dalmatin faisait paraître à Wittenberg une traduction intégrale de la Bible : cette publication ne coûta pas moins de 8,000 florins, somme énorme pour le temps. Sur ce total, les États de Carniole fournirent 6,100 florins, ceux de Styrie 1,000, ceux de Carinthie 900. Dans les pays slovènes, comme en Bohême, la Contre-réformation finit par triompher et anéantit la plupart des livres hérétiques. Mais pour réussir, elle dut employer les mêmes procédés que chez les Tchèques. Il fallut, d'une part, détruire les livres proscrits, de l'autre, écrire des livres catholiques dans la langue nationale. Ce ne fut que vers la fin du XVIIIe siècle que le slovène arriva à la vie littéraire, au sens profane du mot. On vit apparaître des almanachs, des essais dramatiques, notamment, en 1790, une adaptation du *Mariage de Figaro*. La Slovénie (appelons de ce nom l'ensemble des Slaves de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole et de l'Istrie) eut son premier poète dans la personne de Valentin Vodnik, né en 1758, mort en 1819. Il était professeur à Lublania, autrement dit Laybach, lorsque Napoléon, vainqueur de l'Autriche, créa en 1809, avec des provinces enlevées à l'empereur François Ier, une Illyrie soumise à la France et administrée par deux gouverneurs résidant l'un à Lublania (Laybach), l'autre à Trieste. Cette Illyrie comprenait l'ensemble des pays slovènes, une partie de la Croatie et de la Dalmatie. Ce nom d'Illyrie, renouvelé de l'antiquité classique, produisit un effet magique. Les pays auxquels il s'appliquait n'ont été peuplés par les Slaves que plusieurs siècles après l'ère chrétienne. Mais il ne manquait pas de patriotes qui se plaisaient à faire remonter leur origine aux périodes les plus lointaines de l'antiquité.

Vodnik, devenu, sous le régime français, inspecteur des écoles et directeur du gymnase de Laybach, fut de ces nombreux Slaves qui s'enthousiasmèrent pour Napoléon et virent en lui le régénérateur des

IMPRIMERIE NATIONALE.

nations. J'ai dans ma bibliothèque un livre bien rare, — probablement unique en France; — c'est une grammaire française en langue croate, rédigée par un curé croate. Sime Starčević[1], d'après une grammaire allemande de Mozin, qui était alors fort à la mode. Elle porte ce titre : *Nouvelle grammaire illyrico-française à l'usage de la jeunesse militaire des provinces illyriennes.* Ce livre est imprimé à Trieste et daté de 1812. 1812! Un an plus tard, cette jeunesse militaire que Napoléon rêvait de mettre au service de la France échappait à sa domination et rentrait au service des Habsbourg.

Le poète Vodnik crut à l'éternité du régime français et de la dynastie napoléonienne. Dans une ode enthousiaste, *le Réveil de l'Illyrie*, il chanta le passé et les espérances de son peuple :

> Napoléon a dit : Réveille-toi, Illyrie. Elle s'éveille, elle soupire : Qui me rappelle à la lumière? O grand héros, est-ce toi qui me réveilles? Tu me donnes ta main puissante, tu me relèves... Le Grec et le Latin appellent notre pays l'Illyrie; mais tous ses fils l'appellent la Slovénie. Le citoyen de Raguse, l'habitant du littoral, de Cattaro, de Goritsa, tous, de leurs anciens noms s'appellent Slaves.
>
> Chez les Slovènes pénètre Napoléon; une génération tout entière s'élance de la terre. Appuyée d'une main sur la Gaule, je donne l'autre à la Grèce pour la sauver. À la tête de la Grèce est Corinthe, au centre de l'Europe est l'Illyrie. On appelait Corinthe l'œil de la Grèce, l'Illyrie sera le joyau du monde[2].

Napoléon évacua l'Illyrie; le rêve de Vodnik s'évanouit. Toutefois l'empereur François Ier sembla lui donner un semblant de satisfaction en créant en 1816 un royaume d'Illyrie qui comprenait la Carniole, les pays de Goritz et de Gradisca, de Villach et de Klagenfurt, le littoral et une petite partie de la Carniole. Le titre un peu fantastique de roi d'Illyrie figure toujours dans le protocole de la Chancellerie autrichienne; mais il ne représente qu'une entité de protocole. Il n'a pas plus de valeur que celui de roi de Chypre ou de Jérusalem.

Vodnik n'eut pas à se louer de son malencontreux enthousiasme pour Napoléon. Il eut beau chanter le retour de la domination autrichienne; malgré ses palinodies, il tomba en disgrâce et mourut dans une situation assez misérable.

Il avait dû rencontrer à Laybach un Français aventureux qui rédigeait alors la partie française du journal officiel de la domination, *Le*

[1] Ce Sime Starcevitch, qui est mort en 1858, était le grand-oncle d'un homme politique croate, Ante Starčević, qui me fit cadeau du volume il y a une vingtaine d'années.

[2] J'ai traduit l'ode en entier dans *le Monde slave* (t. I, 2e édit., p. 32-33).

Télégraphe. Ce Français s'appelait Charles Nodier et devait jouer assez brillamment sa partie dans le concert romantique. C'est à Laybach que Nodier puisa l'inspiration de quelques-unes de ses premières œuvres, *Jean Sbogar,* et un récit truculent : *Smara ou les Démons de la nuit, songes romantiques,* traduits de l'esclavon du comte Maxime Odin. Inutile de dire que le comte Maxime Odin, — un prétendu noble ragusain, — n'a jamais existé et qu'Odin n'a jamais été un nom slave[1]. C'est Nodier probablement qui suggéra à Mérimée l'idée première de cette colossale mystification qui parut pour la première fois à Strasbourg, en 1827, sous ce titre : *La Guzla ou choix de poésies lyriques recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie et l'Herzégovine*[2].

Plus tard, le bon Nodier, pour avoir séjourné chez les Illyriens, se croyait capable de disserter sur leur langue et leur littérature et lorsque parut, entre les années 1832 et 1839, le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture,* c'est à lui qu'on demanda l'article : *Langue et littérature illyriennes,* et cet article a été réimprimé sans changement au tome onzième de la deuxième édition de cet ouvrage, qui parut à Paris en 1856. Il est bien curieux comme rare spécimen d'ignorance impudente et de creuse phraséologie. En 1856, Nodier était mort depuis douze ans; un éditeur consciencieux aurait eu le devoir de faire mettre son article au courant de la science. Les bons travaux ne manquaient pas alors, même en français, sur cette littérature si peu connue. Les trois quarts de l'article sont consacrés à des divagations plus ou moins exactes sur les chants des *guzlars,* tels qu'on se les figurait d'après les fantaisies de Mérimée. Nodier se permet d'émettre un diagnostic doctrinal à propos de cette langue qu'il ignore et de cette littérature qu'il ne soupçonne pas :

> Je ne sais, dit-il gravement, si la langue slave aura jamais une littérature classique; je l'en crois très digne sous tous les rapports et il est du moins certain qu'elle a déjà son *Iliade* ou sa *Jérusalem;* c'est l'*Osmanide,* poème épique de Gondola, aussi célèbre chez les Dalmates qu'il est inconnu à Paris[3]. Toutefois ce poème assez récent n'existe lui-même que dans la bouche des rapsodes et dans quelques manuscrits très rares. En attendant que le poète esclavon prenne son rang parmi les maîtres de l'épopée, ce qui peut arriver un jour, son existence à peine constatée n'occupe pas la renommée à vingt lieues du pays qui conserve ses cendres et je n'ai jamais entendu nommer un de ses émules dans tout le reste de l'Europe.

Ceci est fort impudent. Dès 1826, Schafarik avait publié à Bude sa

(1) Odin représente tout simplement les quatre premières lettres de NODIer.

(2) J'ai étudié cette mystification dans la *Nouvelle Revue* (année 1908, n° du 15 avril).

(3) Nous parlerons tout à l'heure de cette Osmanide.

Geschichte der Slavischen Sprache und Literatur et en 1837 l'Allemand Olbrecht avait publié à Leipzig un autre ouvrage sur les littératures slaves, où Nodier aurait eu beaucoup à apprendre, et où le nom de Gondola ou mieux Grandulić n'était pas ignoré.

Nodier continue ainsi sa notice :

> Le culte de la Muse slave a dû être beaucoup plus dédaigné dans la civilisation scolastique et universitaire des âges modernes ; mais je ne doute pas qu'il ne se rétablisse un jour.

Le bon Nodier et le *Dictionnaire de la conversation* savaient se contenter de peu. L'*Osmanide* avait été publiée en 1803 et en 1826 [1] et traduite en italien dès 1827. Quant à ce culte de la Muse slave, que l'auteur de Jean Sbogar croyait si dédaigné, nous verrons tout à l'heure dans quelles œuvres et par quelles mains il avait été célébré.

Revenons à Vodnik ; il fut un précurseur non seulement comme poète, mais aussi comme publiciste. Il fonda le premier journal de son pays, les *Ljublanske Novice* (*Gazette de Laybach*). En 1827 une chaire de slovène fut fondée dans cette ville; cet idiome trouva son grammairien dans la personne d'un philologue qui d'ailleurs écrivait en allemand et qui a joui d'une réputation européenne, Kopitar. Depuis, la nation slovène a donné au monde slave un autre grand philologue, Miklosich, qui fut professeur à Vienne et associé de l'Institut, et qui d'ailleurs ne se piquait guère de patriotisme slave. De tous les peuples slaves de l'Autriche-Hongrie les Slovènes sont ceux qui ont les prétentions les plus modestes. Ils n'ont pas dans leur histoire de faits bien saillants et, malgré la dénomination purement fictive de Royaume d'Illyrie, ils ne sauraient avoir la prétention — comme les Tchèques, les Polonais ou les Croates — de reconstituer un État qui n'a jamais existé. Ils ne rêvent ni d'une grande Slavie, ni même d'un royaume illyrien; ce qu'ils voudraient avoir, ce que leur promet d'ailleurs la constitution, c'est une université nationale à Laybach. Leurs voisins, les Croates, en ont bien une à Agram.

En littérature les Slovènes n'ont pas eu, comme d'autres peuples, comme leurs congénères, les Russes et les Polonais, à passer par la crise douloureuse de la lutte des classiques et des romantiques. Avec François Prešern (né en 1800, mort en 1849), la poésie slovène

[1] J'ai dans ma bibliothèque un magnifique exemplaire de l'édition de 1826 (3 volumes in-8°, Raguse) qui aurait certainement réjoui le cœur de Nodier, lequel était, comme on sait, un passionné bibliophile.

entre de plain-pied dans le romantisme; elle s'inspire de Byron, de Mickiewicz, des balladistes allemands, mais elle puise aussi directement aux sources de la vie populaire.

Stanko Vraz (1810-1851), après avoir débuté en recueillant et publiant les chants populaires de son pays, passa chez les Croates, où nous le retrouverons plus loin, et devint chez eux le plus grand poète de la période dite *illyrienne*.

La littérature politique naquit en 1843 avec le journal *Novice* rédigé par le docteur Bleiveis. En 1852, un évêque patriote, Slomšek, fonda une société de Saint-Hermagoras pour la publication de livres populaires. Cette société, qui existe toujours, a puissamment contribué à exciter dans le peuple le goût de la lecture. Bien que leurs origines littéraires — ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure — remontent à la Réforme, les Slovènes sont aujourd'hui d'ardents catholiques.

En 1866, à l'instar de ce qui s'était passé à Novi-Sad chez les Serbes de Hongrie, chez les Tchèques, chez les Slovaques, les Slovènes fondèrent une *Matiça*, c'est-à-dire une société coopérative ou mutualiste d'édition. Cette société, qui au début ne comptait que cinq cents membres, en a aujourd'hui environ quatre mille. Ses publications embrassent à peu près tous les genres et sont assurées d'un public assidu et intelligent.

L'activité littéraire des Slovènes se concentre surtout à Laybach; mais Klagenfurth (en slovène Celovec) lui a parfois disputé le premier rang. C'est à Celovec qu'Antoine Janežič (1825-1869) fonda le premier journal purement littéraire. Parmi ses collaborateurs l'un des plus considérables fut François Levstik (1831-1887) que ses compatriotes se plaisent à appeler le Lessing slovène; Levstik fut tout ensemble critique, poète, romancier. Joseph Jurčič (1844-1881) fut surtout un peintre de la vie populaire, une sorte de Tourguenev slovène, dont certaines œuvres ont été portées avec succès à la scène. M. Tavczar (né en 1851) a écrit aussi des romans de la vie nationale; l'un d'entre eux se passe à Lublania (Laybach) à l'époque du congrès qui valut à cette ville, d'ailleurs assez obscure, une renommée éphémère.

En créant la revue *Zvon* (*la Cloche*) le poète Stritar (né en 1836) a donné à la littérature slovène l'organe périodique qui lui avait manqué jusqu'alors; chez Stritar le poète est doublé d'un critique et d'un philosophe. Mais son libéralisme a dû plus d'une fois se heurter au conservatisme clérical de ses compatriotes. C'est pourtant le clergé qui a produit deux des meilleurs poètes de l'époque moderne, Gregorčič (né en 1844) et Askerec (né en 1856). Gregorčič est un patriote passionné. Dans un de ses poèmes les plus célèbres, il met en scène un prêtre qui impose

les cendres aux fidèles suivant le rite de l'église catholique; à la fin se présente devant lui un personnage qui représente le peuple slovène, ce peuple si longtemps méconnu et misérable. Le prêtre rejette les cendres loin de lui et s'écrie d'une voix forte : «Lève-toi, mon pauvre peuple, jusqu'ici foulé aux pieds dans la poussière, ce n'est pas le jour des cendres qui est ton jour, c'est le jour de la résurrection.» Antoine Askerec (né en 1856) a écrit des ballades et des romances, des poèmes épiques et lyriques. Ce n'est pas un poète de sentiment et de mélancolie, c'est le poète de l'action. Sa muse ne s'attarde point à pleurer. «La torche dans une main, le glaive dans l'autre», elle conduit son peuple au combat contre l'obscurantisme et la tyrannie, mais elle ne l'invite pas aux sanglantes revanches. «Le progrès, la civilisation, que telle soit notre vengeance!» Elle se berce de rêves humanitaires; elle tend une main fraternelle aux frères musulmans. Elle défend la cause des opprimés et des misérables. Askerec s'inspire au besoin de la poésie populaire russe et des légendes de l'Orient. Gregorčič et Askerec sont les deux chefs d'école de la jeune génération.

Les Slovènes ont même une littérature dramatique. Ce n'est que depuis 1887 que les réprésentations slovènes alternent avec les représentations allemandes au théâtre de Lublania[1]; on y joue peu de pièces originales et celles qui ont ce caractère sont naturellement assez difficiles à comprendre pour les étrangers, même pour les congénères slaves qui ne sont pas au courant des mœurs locales ou des types indigènes.

Je n'ai pas de renseignements récents sur la statistique des journaux dans les pays de langue slovène. En 1897 le total des périodiques était de 54, dont deux journaux quotidiens paraissant à Lublania et un bi quotidien à Trieste. Aujourd'hui, ce que les Slovènes désirent avant tout, c'est un établissement d'enseignement supérieur où les leçons seraient données en leur langue. Ils ne peuvent avoir de grandes ambitions politiques, mais le jour où le suffrage vraiment universel sera proclamé en Autriche ils apporteront un précieux appoint à leurs congénères de Bohême et de Moravie dans la lutte contre l'élément germanique. Ils tiennent avant tout à rester slaves, et il ne faut pas oublier que c'est ce peuple qui ferme aux ambitions allemandes le chemin de Trieste.

Louis LEGER.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] Sur Lublania (Laybach) voir mon volume *La Save, le Danube et le Balkan.*

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

JUBILÉS DE GENÈVE.

Genève a célébré au mois de juillet le quatrième centenaire de la naissance de Calvin, les jubilés du Vieux Collège et de l'Université. Le 5 juin 1559, avait eu lieu l'inauguration de « l'Université et Collège » de Genève par la promulgation des *Leges Academiae*, ou de l'Ordre du Collège, au Temple de Saint-Pierre; Théodore de Bèze fut le premier recteur.

Les Sociétés savantes et les Universités du monde entier avaient répondu à l'appel de l'Université de Genève et de son recteur, M. R. Chodat. L'Institut de France était représenté par M. le comte d'Haussonville (Académie Française), MM. Henri Cordier (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Yves Delage et Michel Lévy (Académie des Sciences) et Émile Boutroux (Académie des Sciences morales et politiques). MM. Ed. Chavannes et Émile Picot, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représentaient, le premier, le Collège de France et la Société asiatique, le second, l'École des Langues orientales vivantes. Il y eut deux séances solennelles, l'une le jeudi 8 juillet, dans la cathédrale de Saint-Pierre, où furent remises les adresses : l'adresse de l'Institut fut lue par le délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; l'autre, le vendredi 9 juillet, à Victoria Hall, où eut lieu la collation des grades. Nous donnons la liste, qui n'a pas été publiée en France, de nos compatriotes qui ont été nommés dans cette cérémonie docteurs *honoris causa* de l'Université de Genève. — Sciences : MM. Yves Delage, Th. Durand, Flahaut (Université de Montpellier), Grasset (même Université), A. Haller (de l'Académie des Sciences), Kilian (Université de Grenoble), Michel Lévy. — Lettres : MM. Émile Boutroux, Jean Brunhes (Université de Fribourg), Ferdinand Buisson, Henri Cordier, Gide (Université de Paris), le comte d'Haussonville, Abel Lefranc (Collège de France), Gabriel Monod (École des Hautes Études), Payot (Université d'Aix-Marseille), Léon Poinsard. — Droit : MM. Saleilles (Faculté de Droit), Sarrut (Président de Chambre à la Cour de Cassation). — Théologie : MM. Doumergue (doyen de la Faculté de Théologie protestante de Montauban), J.-E. Roberty (pasteur à Paris), baron de Schickler (président de la Société du Protestantisme français). — Médecine : M[me] Curie, MM. le docteur Jules Dejerine (Académie de Médecine), le docteur Guyon (de l'Académie des Sciences), Liard (Vice-Recteur de l'Académie de Paris).

Le jeudi 8 juillet, au banquet offert par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève aux délégations et à l'Université, M. le comte d'Haussonville a pris la parole au nom de toutes les Sociétés étrangères repré-

sentées; le lendemain, M. Boutroux a été le porte-paroles des nouveaux docteurs au dîner offert au Palais électoral par l'Université aux autorités, aux délégués et aux invités. Enfin le samedi 10 juillet, un superbe cortège historique a terminé les fêtes universitaires, qui ont eu le plus brillant succès, malgré le mauvais temps.

H. C.

FOUILLES DU JANICULE.

Les fouilles du Janicule, dont le *Journal des Savants* a déjà rendu compte cette année à diverses reprises (voir n° de mars, p. 136, n° d'avril, p. 181) se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de juin, grâce au concours de la Société immobilière, propriétaire du terrain exploré, qui, à partir du 25 avril dernier, a pris à sa charge tous les frais du chantier.

Les travaux ont été poussés en profondeur jusqu'au niveau de la couche aquifère, qui marque à cet endroit la limite inférieure de l'habitat humain. Ils ont permis de retrouver, sous les ruines superposées du temple syrien le plus récent, qui semble avoir été improvisé au temps de Julien, et de celui que, deux cents ans plus tôt, le *cistiber* Gaionas avait fait construire pour célébrer l'avènement de Commode à l'Empire (176 ans ap. J.-C.), les restes d'un troisième sanctuaire plus ancien encore, que certaines particularités de son appareil permettent de dater, au plus tard, du milieu du premier siècle de notre ère. Le culte syrien avait donc fait son apparition à Rome beaucoup plus tôt qu'on ne le supposait jusqu'ici, bénéficiant sans doute de l'exclusive prédilection que, d'après Suétone, l'empereur Néron manifesta quelque temps pour la déesse syrienne : *religionum usque quaque contemptor praeter unius deae Syriae* (Suétone, *Nero,* LVI).

Les trois étages de constructions occupent un seul et même emplacement sur le versant nord du ravin où coule la source du bois sacré de *Furrina.* Ils ont à peu près les mêmes limites et la même orientation. Leurs terrasses remblayées coupent horizontalement le plan incliné de la colline à des niveaux différents, mais peu distincts l'un de l'autre.

Le sanctuaire le plus récent se divise en deux parties, séparées par un mur continu que traverse en son milieu un escalier monumental. Au nord, à la lisière du ravin, le temple proprement dit comprend : au fond, une sorte de basilique, la demeure du dieu; au centre, un *atrium* à ciel ouvert; en avant, une chapelle octogonale qui semble avoir été réservée à la célébration des mystères, le tout englobé dans une même enceinte rectangulaire. Il offre un curieux mélange d'éléments païens et chrétiens, orientaux et romains. Mais il présente en même temps certaines particularités qu'on ne retrouve pas ailleurs, notamment un système d'éclairage très ingénieux, concentrant les rayons du soleil levant sur les statues divines qui se dressaient au fond de l'édifice principal, tandis que le reste de la nef demeurait éternellement

plongé dans une obscurité presque complète. Cet ensemble architectural, étant tout entier compris dans les terrains de la Société du Janicule, a pu être déblayé en totalité.

Par contre, nous ne possédons encore que de très vagues indications sur les dépendances du sanctuaire qui le précédaient au sud, vers le fond du ravin; elles s'étendent dans la propriété voisine, la villa Wurts, qu'il ne nous a pas encore été donné de fouiller; c'est là, sans doute, qu'était installée la fontaine lustrale où les fidèles faisaient leurs ablutions avant de pénétrer dans le temple proprement dit.

C'est dans cette même région encore inconnue que s'étendent aussi en majeure partie les temples des deux étages inférieurs. L'on n'a pu dégager encore qu'un tiers environ de leur superficie totale : mais les amorces reconnues permettent déjà de se faire une idée de l'ordonnance de l'ensemble.

Très différents du monument qui les remplaça au temps de Julien, les sanctuaires successivement construits au premier et au second siècle de notre ère paraissent au contraire calqués tous deux sur le même plan. Ils se composent l'un et l'autre d'un *temenos* carré à ciel ouvert, exactement orienté, et divisé en quatre compartiments égaux par deux galeries transversales qui se croisent à angles droits en son milieu et qui sont dirigées, l'une du nord au sud, suivant l'axe du monde, l'autre de l'est à l'ouest, suivant la course du soleil à travers l'espace. Au point d'intersection de ces deux artères devait se dresser jadis un grand autel en marbre blanc, sur lequel on égorgeait les victimes. En amont, du côté du couchant, était installée la fontaine sacrée qu'alimentait la source des Nymphes *Furrinae;* en aval, vers l'Orient, le *Delubrum*, affecté aux ablutions rituelles. Des murs d'amphores couchées et des alignements de jarres dressées marquent les limites et les principales divisions du sanctuaire. Toutes ces dispositions n'ont rien de romain.

Le mobilier sacré avait, lui aussi, un caractère exotique. Dans la *favissa* du temple de Gaionas, l'on a retrouvé parmi des milliers de fioles coniques ou piriformes, munies d'un couvercle plat, qui jouaient sans doute le même rôle que les vases analogues des temples africains consacrés à Baal Saturne ou à Tanit Caelestis, quelques curieux spécimens de faïences émaillées turquoise, brunâtre, vert émeraude et bleu foncé, qui sont probablement d'importation orientale, et dont l'on constate pour la première fois la présence à Rome, dans un monument de l'époque impériale.

Ainsi se précise et s'accuse, à mesure que les fouilles avancent, le caractère oriental du sanctuaire du Janicule. D'ailleurs, l'on ne peut plus douter aujourd'hui qu'il fût consacré aux dieux syriens. Les derniers coups de pioche donnés dans les ruines viennent, en effet, de faire sortir de terre un autel votif, qui devait être surmonté d'une statue de bronze, et qui est dédié par un officier des milices équestres au *numen* de *Jupiter Heliopolitanus*, c'est-à-dire au prête-nom romain du grand Baal de Syrie *Hadad : numini J(ovi) o(ptimo) m(aximo) H(eliopolitano) M(arcus) Helvius Rusticus a militiis*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

sub Herennio sacerdote d(ono) d(edit). Cette inscription, découverte en même temps qu'une curieuse perruque féminine en marbre blanc, qui reproduit le type de coiffure mis à la mode à Rome par la seconde Faustine, ne peut guère être postérieure à la fin du second siècle de notre ère. Elle a pourtant été trouvée dans les ruines et au niveau du temple le plus récent, ce qui semble indiquer que le culte de *Jupiter Heliopolitanus* s'était perpétué dans le sanctuaire du Janicule, jusqu'aux derniers temps de son existence, à la fin du IVe siècle.

P. GAUCKLER.

MUSÉE DU LOUVRE.

Le département des antiquités grecques et romaines du Louvre vient d'avoir la bonne fortune, trop peu fréquente, de s'enrichir coup sur coup, dans ces derniers mois, de cinq marbres importants qui, à des titres divers, présentent pour ses collections un haut intérêt.

La plus ancienne de ces sculptures est une statuette en pierre calcaire, haute de 0 m. 75, représentant une femme drapée, le bras gauche pendant le long de la cuisse, la main droite ramenée sur la poitrine, debout sur une petite base carrée, qui se trouvait, presque inconnue et dédaignée, au Musée d'Auxerre. L'honneur de l'y avoir pour ainsi dire découverte revient à M. Max. Collignon, membre de l'Institut. Il en reconnut de suite la haute valeur et montra quelle place précise elle doit tenir dans la série des figures féminines archaïques en forme de *xoanon*, à côté du buste d'Eleutherne conservé au Musée de Candie et de la statue de Tégée du Musée national d'Athènes. La statuette, qui date sans doute du premier quart du VIe siècle, s'ajoutera aux rares témoins qui nous sont parvenus de l'art des fameux « Dédalides »; grâce à un échange conclu entre les représentants du Louvre et ceux de la ville d'Auxerre, qui recevra pour son Musée un magnifique paysage du maître Harpignies, elle occupera une place de choix dans notre salle grecque.

Vient ensuite la tête de femme connue sous le nom de « tête Humphry Ward », du nom de son précédent propriétaire. La tête, quoique jadis conservée à Rome au palais Borghèse, est, selon toute vraisemblance, un original grec. Mrs A. Strong, alors Miss E. Sellers, en la publiant il y a une quinzaine d'années, l'a, avec grande raison, pour la disposition caractéristique de la coiffure, — notamment pour la façon très particulière dont les oreilles émergent à peine entre les cheveux qui les recouvrent, — rapprochée de l'Aphrodite du célèbre « trône Ludovisi ». Il a donc paru tentant d'attribuer, comme le « trône » lui-même, la « tête Humphry Ward » à Calamis et, si nous sommes de ceux qui pensent qu'il faut toujours garder une grande prudence, lorsqu'il s'agit de sculpture antique, dans le prononcé des noms propres, il n'en reste pas moins certain qu'elle a dû avoir pour auteur un des artistes qui travaillaient à Athènes au temps de la jeunesse de Phidias, vers le deuxième quart du Ve siècle.

Une autre tête, à coup sûr moins attachante mais qui se recommande de cette particularité précieuse d'être absolument intacte, avec son nez antique, est un spécimen de la sculpture attique du IVe siècle où se perpétue l'influence de l'école argienne personnifiée en Polyclète. Il y a, dans cette tête d'athlète que l'adjonction de deux ailerons, dont on croit reconnaître la trace, a pu transformer en une tête d'Hermès, d'une part un ressouvenir très net des traditions polyclétéennes dans la forme générale du visage et le parti adopté pour la masse de la chevelure, d'autre part, dans le modelé des yeux, dans la liberté et l'asymétrie des mèches remontantes au-dessus du front, un indice des tendances nouvelles qui aboutiront à l'art d'un Scopas.

Plus importante est une figure de femme drapée, en marche rapide vers la droite, le pied gauche posé sur une sorte de socle, qui a évidemment formé ou la figure d'angle d'un fronton ou une acrotère. Le marbre est du marbre grec et le rendu de la draperie plein d'accent. Il s'agit d'une figure décorative, mais de grand style, et l'on aimerait savoir quel monument elle décorait jadis. La statue avec son pendant était au commencement du XIXe siècle dans la villa Miollis, devenue plus tard villa Aldobrandini, d'où nous est venu, par l'intermédiaire de la collection Campana, le panneau de l'*Ara Pacis* que nous possédons. Toutes deux furent plus tard à la villa Lante sur le Janicule, puis passèrent entre les mains d'un peintre italien fixé à Paris. De là l'une, la mieux conservée, est entrée dans une collection parisienne. La seconde, dont le buste est dû à une restauration, vient d'être acquise par le Louvre.

Il faut mentionner enfin une belle tête de femme appartenant aux derniers temps de ce qu'on a appelé l'art augustéen et qui représente sans doute Agrippine l'ancienne. La collection des bustes romains au Louvre est très riche, mais la plupart sont des œuvres d'artistes romains, souvent très restaurés. Le nouveau portrait, qui aurait été trouvé à Athènes, a le double mérite d'un magnifique marbre grec, chaud à l'œil, et d'une fraîcheur de travail bien rare dans nos séries iconographiques. ÉTIENNE MICHON.

NÉCROLOGIE.

M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, est décédé à Allevard (Isère), le 16 août 1909.

Le *Journal des Savants* perd en lui un de ses amis les plus fidèles et les plus dévoués. Sa vie était trop occupée, son activité absorbée par trop d'œuvres diverses, pour qu'il ait eu le loisir d'écrire souvent des articles à notre intention; mais il nous réservait autre chose, une bienveillance qui ne nous a jamais fait défaut. Dans la période de transformation que le *Journal* vient de traverser, M. Picot ne nous a ménagé ni ses encouragements ni l'appui effectif de son autorité. C'est donc avec une tristesse aussi profonde que reconnaissante que nous annonçons à nos lecteurs sa disparition prématurée.

LIVRES NOUVEAUX.

George A. Reisner. *The Early Dynastic Cemeteries of Naga-ed-Dêr.* Part I. University of California Publications, Egyptian Archæology, vol. II. In-4°, xii-160 p. et 79 pl. — Leipzig, Hinrichs, 1908.

Le répertoire extrêmement compact de faits et de monuments publié sous le présent titre n'est lui-même qu'un des fragments d'une enquête colossale, poursuivie simultanément au Pérou, dans l'Amérique du Nord et en Afrique, et dont les recherches d'ordre anthropologique forment le but principal. Le Peabody Museum et l'Université de Californie n'ont pas reculé devant un pareil travail, et voici qu'apparaissent les premiers résultats des recherches commencées sur ce vaste plan il y a dix années. M. G.-A. Reisner s'est chargé de la section égyptienne, et le volume actuel n'est que le premier de toute une série, où seront exposés les résultats de fouilles méthodiques pratiquées depuis 1899 dans la vallée du Nil.

L'organisation d'une pareille entreprise n'a pas été facile. Il ne s'agissait plus de ces fouilles où l'on déblaie à fond quelque groupe de monuments heureusement choisis, ni de celles où l'ordre adopté pour les travaux peut se régler sans inconvénient sur les convenances du moment. Ici, l'enquête devait porter sur tout un pays et sur toute une période de sa civilisation. Un plan d'ensemble s'imposait. Borchardt, Green et Quibell y apportèrent le précieux concours de leur expérience.

Une partie des stations préhistoriques déjà explorées fut d'abord revisée; en 1900, on fouilla aux abords de Coptos, de Chourafa, et surtout à Der-el-Ballas; puis, dès 1901, il apparut que Naga-ed-Dêr, en face de Girgèh, et au cœur du vieux domaine thinite, était décidément une des localités les plus importantes. MM. Lythgoe et Mace secondèrent et remplacèrent à l'occasion M. Reisner, occupé en même temps au déblaiement de Gizèh. Le Dr Elliot Smith, de l'École khédiviale de médecine, se chargea de la partie crâniologique et anatomique. Enfin, à partir de 1905, le Harvard University et le Musée des beaux-arts de Boston concoururent pour leur part à cette vaste entreprise. Si l'on songe qu'il y a eu en même temps, dans la vallée du Nil, les fouilles allemandes d'Abousir et l'expédition de l'Université de Chicago en Nubie, dirigée par J. H. Breasted, et que tout y a été conçu sur le même plan d'enquête méthodique et intégrale, on pourra mesurer la distance qui sépare les travaux qui se font actuellement en Égypte des fouilles telles qu'on les pratiquait encore il y a vingt ans.

Le tome I, consacré à Naga-ed-Dêr, condense en seize chapitres, un appendice, une liste des tombes, et une description raisonnée des 40 planches, la partie des fouilles qui a trait aux sépultures des deux premières dynasties. Les quinze premiers chapitres sont attribués à la classification et à la description méticuleuse des faits et des monuments; le seizième et dernier constitue un essai de synthèse des résultats acquis. Il ne peut être question ici même que d'une très sommaire analyse d'un texte aussi serré et aussi plein de documents. On croit cependant indispensable de signaler, pour ce premier compte rendu, et pour n'avoir plus à y revenir à propos des volumes ultérieurs, la méthode générale qui a présidé à cette énorme publication.

Les onze nécropoles ont reçu comme

étiquettes distinctives des numéros d'ordre — cimetière 1500, cimetière 9000, etc. — correspondant, en chiffres ronds, aux groupes des sépultures fouillées, tout en laissant, en fin de série, une certaine marge pour les tombes à intercaler éventuellement et ultérieurement dans ces cadres. C'est un peu le système adopté pour l'immense catalogue du Musée du Caire. On aurait seulement préféré des divisions plus clairement mises en vedette dans le texte, et surtout mieux tranchées à première vue par l'adoption de numérations toujours semblables, par 1000 ou 2000 par exemple. De cette façon, le lecteur aurait toujours été à même, sur le simple énoncé du chiffre d'un tombeau, de le situer sans hésiter dans tel ou tel des onze groupes funéraires.

Les nécropoles 1500 et 3000 forment le corps du présent volume. Le cimetière 7000 (prédynastique), et ceux des dynasties memphites ou protothébaines feront l'objet des volumes à venir. On aura ainsi une belle série de monuments allant de la fin de la période néolithique aux débuts de la XIe dynastie.

Le texte s'attaque d'abord à la partie monumentale des tombes, puis à leur contenu. Dans la première division, il examine d'abord les caractères des tombeaux, pour les décrire ensuite isolément. Dans la seconde, il examine les objets trouvés à l'intérieur, en les classant par espèces archéologiques, modes de sépultures, fournitures funéraires, etc.

M. Reisner distingue, dans la première division, l'étude des superstructures et celle des substructures. La première est fort brève, et ce malheureusement par la force des choses. Des trop rares vestiges il résulte cependant que les grands tombeaux tout au moins étaient conçus sur le type du mastaba avec face latérale échancrée de niches étroites à toiture, un mur d'enceinte et, dans l'intervalle, un sol damé de limon recouvert de plâtre. Mastaba, sol et mur, étaient stuqués d'un enduit fin de couleur blanche, à part les niches, peintes en rouge. On comparera avec intérêt ces constatations à celles qui résultent des fouilles de Petrie à Abydos et au vieil ouvrage de Mariette sur les mastabas de Saqqarah et de Gizèh.

À la substructure est consacrée près de la moitié de l'ouvrage. D'une manière générale, M. Reisner estime pouvoir arriver à classer chronologiquement toutes les tombes d'après les indices archéologiques. Avec raison, il voit dans les grands tombeaux la série directrice à prendre comme base pour établir l'évolution, les sépultures des classes moyennes ayant adopté plus lentement les innovations successives. L'étude minutieuse des particularités et leur mise au net par tableaux l'amènent, pour tout résumer en deux mots, à placer dans la Dynastie I les tombes à toiture en bois avec petites chambres aux extrémités du caveau funéraire, et sans escalier d'accès. Des raisons de commodité constructive auraient amené l'usage de l'escalier sous la seconde moitié de la Dynastie II, et la voûte en encorbellement apparaîtrait à la fin de cette même dynastie. Les chambres souterraines, creusées profondément et accessibles par un escalier au nord, marqueraient la IIIe Dynastie, tandis que l'emploi du puits vertical annoncerait la IVe. Je laisse de côté nécessairement maint détail et surtout mainte hypothèse; ainsi, et pour seuls exemples, la théorie que l'ensemble de ces tombes privées s'est inspiré des Tombes royales d'Abydos; ou l'idée que la superstructure du tombeau n'était édifiée qu'après les funérailles. Les caractéristiques de toiture en bois, d'encorbellement d'entrée, de puits carré avec ou sans réduit servent, d'après la même méthode, à serier entre la Ire et la IVe Dynastie les tombes plus petites. Une description raisonnée, un inventaire méticuleux, des tables et des tableaux prennent, à l'appui de ces

thèses, chacune des sépultures des deux nécropoles (ch. v et viii). Qui voudra dégager rapidement de cette longue étude les caractères essentiels des divers modes de sépulture n'aura qu'à se rapporter aux planches correspondantes les plus caractéristiques : le type 1532 (pl. IV) pour les grands tombeaux à chambres annexes; le 1506 (pl. XI) pour les restes de toiture en bois; le 1512 et le 1513 (pl. XIX et XXIV) pour les escaliers; le 3022 (pl. LXII) pour l'appareillage des voûtes, etc.

Au corps et au matériel funéraire sont consacrés les six chapitres suivants. On y trouve la confirmation des résultats précédemment acquis à El-Âmrah et à Abydos. Tous les squelettes sont repliés, tournés à gauche, en majorité orientés au sud; les cadavres avaient été enroulés dans des pièces d'étoffe. L'ensemble de ces pratiques persiste pour les classes moyennes, jusque sous les Memphites.

Les cercueils sont en bois, en limon (de forme ordinairement rectangulaire), en poteries (généralement ovales ou à coins arrondis), ou même en vannerie (panier ovale) [cf. pl. XVI et LXVIII]. Le pillage antérieur des nécropoles a malheureusement empêché les fouilles de Naga-ed-Dêr de donner ici tous les résultats possibles.

Je ne puis m'empêcher de signaler combien en cet endroit du beau mémoire de M. Reisner on trouve à tout instant des ressemblances caractéristiques avec les pratiques funéraires des « non-civilisés » actuels de l'Afrique équatoriale, et ceci encore est peut-être un argument de plus à ajouter aux conclusions générales dont je parlerai dans un moment.

La poterie et l'évaluation des séquences archéologiques; le matériel de pierre caractéristique de l'époque (pots en albâtre, plats et coupes de matières diverses); la décadence de l'industrie du silex; un chapitre des plus nouveaux sur le cuivre, son apparition, ses usages; l'évolution des fournitures funéraires; les séries relatives aux armes et à la multitude des objets de toilette (chaînes, colliers, bracelets, amulettes, aiguilles, etc.) remplissent les cinq chapitres suivants d'un texte pressé et rapide. On ne peut que renvoyer en passant aux ornements en or des planches IV, V, VI, et au matériel funéraire de la planche LVIII, comme spécimens.

Le chapitre xv, consacré à l'écriture, et l'un des meilleurs du livre, atteste à Naga-ed-Dêr un système pratiquement semblable à celui des monuments royaux d'Abydos, et l'emploi d'une titulature régulièrement exprimée (pl. XLIV). Ce sont, jusqu'à nouvel ordre, les plus anciens monuments privés où l'on ait trouvé des notations écrites. À part les considérations — que je ne puis accepter pour ma part — sur le peu d'ancienneté qu'avait alors l'écriture, M. Reisner a ajouté ici une solide argumentation à l'appui de la thèse que l'écriture égyptienne est d'origine exclusivement indigène. Il embrasse la série qui va des vases de Neggadèh à Hiéraconpolis et Abydos, montre fort bien l'inanité de la prétendue origine libyenne, réfute excellemment la thèse chaldéenne, et refuse de s'occuper de l'hypothèse désespérée qui, sans l'ombre d'un fait à l'appui, suppose pour les écritures de Babylonie et de l'Égypte un prototype commun. Quelques affirmations trop catégoriques gagneraient seulement à être estompées : il n'est pas certain que l'usage de l'écriture dans la tombe suppose nécessairement son emploi très courant dans la vie ordinaire; il l'est encore moins que « peu ait été perdu pour nous des phases des progrès successifs dans l'invention de l'écriture hiéroglyphique ».

Les conclusions générales (ch. xvi), très fortement motivées, démontrent qu'en somme les coutumes funéraires de la période historique ne diffèrent pas de celles des temps prédynastiques. Des changements, tels que la présence

du cuivre, des vases de pierre, de la poterie faite au tour (IIIe et IVe dynastie), ou l'emploi de l'écriture, tiennent uniquement au progrès matériel. Rien ne se décèle à Naga-ed-Dêr qui ne soit le développement normal de la civilisation indigène de la préhistoire. D'autre part, le conservatisme bien connu en matière funéraire maintient, sous les premières dynasties, un certain nombre d'objets préhistoriques devenus traditionnels, au milieu du matériel réellement utile (ainsi les couteaux de silex, les «palettes», etc.). Bref, la race et la civilisation égyptiennes apparaissent continues, et sans le moindre indice étranger, des plus anciens monuments antérieurs à l'histoire à la période memphite.

Le grand désaccord entre M. Reisner et le soussigné portera sur la chronologie. L'emploi outré du «comput court» de Sethe et de Meyer, encore exagéré ici même, amène à des énoncés inadmissibles, par exemple à rabaisser à 4200 ou même à 4000 les plus anciens monuments prédynastiques, à supposer moins d'un siècle entre l'apparition de l'écriture et son évolution complète, de la pictographie au phonétisme, à supposer parfois moins de cent ans entre deux termes extrêmes du développement de telle ou telle série archéologique. À tout moment, les observations si claires, si précises de l'auteur viennent heurter des séquences admirablement disposées au postulat de la nécessité d'une chronologie ultra-comprimée. Tout s'expliquerait le mieux du monde en mesurant largement les siècles nécessaires. Tout devient surprenant, faute de temps, et réclame parfois des explications un peu téméraires (notamment pour justifier la formation soi-disant si rapide d'une écriture proprement dite).

Ceci pour le fond. La forme même n'échappe pas non plus à toute critique. Rarement, peut-être, la prudence et la réserve se sont-elles plus imposées qu'à propos de conclusions, nécessairement provisoires, à des enquêtes à peine esquissées depuis moins de quinze ans. Aussi ce texte ponctué de «radicalement», «entièrement», «absolument», «immédiatement», effraie-t-il quelque peu par son ton décisif. Les faits ne perdraient rien en nouveauté ni en force persuasive s'ils n'étaient pas accompagnés si souvent de «there was, therefore, no hesitation», «there cannot be the least doubt that», «impossible to escape the conclusion», et j'en passe. Les résultats matériels acquis par M. Reisner sont indiscutables; ses conclusions le sont moins, et il serait regrettable que sa belle publication eût à souffrir, d'ici quelques années, de démentis apportés par de nouveaux faits à des affirmations réellement un peu tranchantes.

On me permettra une dernière observation : M. Reisner a posé catégoriquement les conditions auxquelles, d'après lui, une publication scientifique doit «être ou ne pas être» et ce manifeste cause quelque appréhension. Il faut tout explorer, couche par couche, tout décrire, tout reproduire tombe par tombe, et tout photographier, y compris, si possible, les divers moments d'une fouille. Voilà certes le moyen idéal de réunir tous les éléments d'information possibles. Et M. Reisner a raison de s'élever contre les recherches que préoccupe avant tout l'acquisition de belles pièces de musée. Mais doit on condamner avec lui toute publication immédiate des résultats acquis en cours d'année? Son système peut être théoriquement parfait. Mais qui ne voit le temps et l'argent qu'il suppose, et combien exceptionnellement les circonstances permettront de procéder ainsi? L'édition des fouilles de Naga-ed-Dêr ne laisse assurément rien à désirer, mais les premières recherches remontent à 1899. Si une suggestion m'était permise, le meilleur procédé me paraîtrait l'emploi d'un moyen mixte, déjà excellemment

mis en pratique aux deux extrémités du domaine égyptien, à Abousir par l'Institut allemand, et en Nubie par l'expédition Breasted : publier de brefs résumés illustrés, dégageant année par année les résultats les plus saillants, puis, à leur heure et dûment mûries, paraîtraient les grandes et luxueuses monographies. Ce compromis est on ne peut plus aisé. Il aurait par surcroît un autre avantage : il rendrait plus accessible aux étudiants et à ceux qui ne sont point des professionnels les beaux résultats du gigantesque labeur entrepris par M. Reisner et ses collaborateurs.

George FOUCART.

L. VAN DEN ESSEN. *Étude critique et littéraire sur les Vitae des Saints mérovingiens de l'ancienne Belgique.* 1 vol. in-8° de xx-447 p. — Paris-Louvain, 1907. [Recueil des travaux de l'Université de Louvain, fasc. 17.]

Rien de plus mal connu que la littérature des *gesta martyrum*, si ce n'est, peut-être, celle des sermons, ou celle encore des *vitae episcoporum*. M. Van den Essen s'attaque courageusement à ces problèmes : il publie aujourd'hui une série d'études analytiques consacrées aux saints de l'époque mérovingienne qui ont vécu dans les diocèses de Liège, Cambrai-Arras, Tournai, Térouanne et Utrecht; il compte faire paraître ensuite un travail d'ensemble sur la formation et le développement de l'hagiographie mérovingienne en Belgique. Le volume publié fait voir comment la légende s'est développée au détriment de l'histoire, qu'il s'agisse de Vaast ou d'Éleuthère, d'Arnoul ou de Gertrude, d'Éloi ou d'Omer, d'Amand ou de Mommelin, de Lambert ou de Hubert (je cite quelques-uns des plus fameux d'entre les soixante-dix-huit saints qui sont étudiés ici). Les enquêtes, groupées selon l'ordre géographique, sont coupées parfois de brèves notes, qui amorcent le livre suivant (p. 82, importance des missionnaires irlandais et anglo-saxons; p. 111, la réforme monastique du xe siècle et ses conséquences littéraires; p. 143, 172, nouvelle efflorescence de l'hagiographie au xie siècle). Dans chacune de ces enquêtes, l'auteur commence «par une brève biographie critique du personnage, sauf à reproduire la légende lorsque l'histoire est inconnue»; il analyse ensuite les remaniements successifs du texte primitif. J'aurais mieux aimé, je l'avoue, que la biographie critique terminât l'étude, au lieu de l'introduire : ne doit-elle pas se présenter à nous comme la conclusion naturelle de celle-ci; n'utilise-t-on pas le plus souvent, pour l'établir, des données qui ne sont pas acquises encore et n'eût-il pas été préférable de commencer chaque enquête par l'analyse du texte le plus ancien? Quoi qu'il en soit à cet égard, l'étendue des recherches et la pénétration critique de l'auteur confèrent à l'ouvrage une très haute valeur. J'insiste sur le soin avec lequel il a mis en relief les procédés littéraires des hagiographes, confirmant ou rectifiant, précisant toujours, les conclusions de Kurth, Demarteau, Balau, Morin, Poncelet, Lévison, etc...; tant qu'on n'aura pas classé les textes légendaires *selon les méthodes de la critique littéraire*, on ne saurait, en ces matières, éviter le vague que pour tomber dans l'erreur.

Albert DUFOURCQ.

ANTOINE JACOTIN. *Preuves de la maison de Polignac. Recueil de documents pour servir à l'histoire des anciennes provinces du Velay, Auvergne, Gévaudan, Vivarais, Forez* (IX-XVIIIe siècle). — Paris, Ernest Leroux, 5 vol. in-4°, t. I (1898), LIX-461 p.; t. II (1899), 516 p.; t. III (1899), 480 p.; t. IV (1905), 646 p.; t. V (1906), 350 p.

L'ouvrage considérable que M. Jacotin a consacré à l'une des plus célèbres familles de l'Auvergne n'a pas seulement

le mérite d'être un recueil de 826 documents illustrant l'histoire de la maison de Polignac, mais il a également celui d'apporter une importante contribution à l'histoire des anciennes provinces d'Auvergne, Velay, Gévaudan, Vivarais et Forez.

M. Jacotin n'a pas écrit l'histoire de la maison de Polignac. On peut le regretter, l'ouvrage consacré à cette famille par Truchard du Moulin n'étant pas, vu sa rareté, facile à consulter. Et on se prend à regretter cette lacune, — qui, souhaitons-le, sera bientôt comblée, — par l'intérêt très grand et très varié des textes rassemblés dans l'ouvrage qui nous occupe.

Les Polignac apparaissent au IXe siècle; dès leur origine, ils prirent une place prépondérante dans la région avoisinant Le Puy; leurs alliances furent illustres et nombreuses; d'importants domaines s'agrégèrent de bonne heure à leur formidable château, dont les ruines imposantes attestent encore l'ancienne puissance. Durant plusieurs siècles, ils demeurèrent confinés dans leur pays d'origine, trouvant matière à y exercer leur besoin d'activité. Ils entrèrent en lutte avec leurs voisins, et ils cherchèrent surtout à s'assurer la suprématie temporelle sur l'évêché du Puy. Ils essayèrent — et plusieurs fois leurs efforts furent couronnés de succès — d'en assurer la possession à leur maison.

La lutte dura du IXe au XVIIe siècle. Dès 890, Armand Ier se faisait céder par l'évêque du Puy ses droits sur la ville de Saint-Paulien; en 1073, un Polignac, Étienne, évêque de Clermont, tentait de s'emparer de l'évêché du Puy; au XIe et au XIIe siècle la lutte fut surtout acharnée avec la collégiale de Brioude. En 1087 cependant, Pons VI renonça à ses prétentions contre l'église du Puy, et en 1213, Pons V fit hommage à l'évêque, et abandonna ses droits sur la fabrication des monnaies. Mais ce ne fut qu'une trêve. La lutte recommença en 1273 et se poursuivit durant tout le moyen âge. Elle sembla même s'aggraver au XVIIe siècle, lorsque Armand XVIII fut nommé gouverneur du Puy. Appuyé sur l'échevinage, il reprit la guerre, et ce conflit, devenu tout judiciaire et anecdotique, ne s'apaisa qu'en 1739, le jour où l'évêque du Puy, Mgr de Beringhem, alluma le feu de joie dressé en l'honneur de la bienvenue d'Armand XXI comme gouverneur de la province.

Ces luttes, toutefois, n'absorbèrent pas l'activité des Polignac; ils surent augmenter leur fortune et s'établir solidement aux environs du Puy. Les documents, très nombreux, actes de foi et d'hommage, déclarations de mouvance, reconnaissance de droits seigneuriaux, le prouvent surabondamment.

Lorsque, au début du XIVe siècle, les rapports devinrent plus fréquents entre le pouvoir royal et les provinces centrales, les Polignac se trouvèrent appelés à jouer un rôle important. L'un d'eux est présent à l'Assemblée générale convoquée en 1303 par Philippe IV lors de ses démêlés avec Boniface VIII; et on le retrouve quelques années plus tard dans l'union des nobles contre les exactions de ce roi. Mais c'est surtout pendant la guerre de Cent Ans qu'ils coopérèrent activement et utilement à la défense du Forez et de l'Auvergne contre les Anglais et contre les bandes des Compagnies. Les documents qu'a rassemblés M. Jacotin éclairent vivement l'histoire troublée et lamentable de cette époque, et viennent confirmer les faits déjà racontés par Siméon Luce, le P. Denifle, Cherest et Boudet. C'est contre Robert Knolles, Peninbourre, Séguin de Badefol que les Polignac luttent avec le maréchal d'Audrehem; c'est contre les Anglais que, de 1381 à 1391, ils défendent avec acharnement les diocèses de Saint-Flour, de Clermont, de Mende et de Rodez. À ce moment la première maison de Polignac s'éteint, et ce sont les Chalençon qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

en relèvent le nom et les armes. Ils ne furent pas indignes de leurs aînés; ils étaient à la tête des États du Velay en 1387, lorsque l'on y décida de lutter sans merci contre les Anglais, et en 1403 ils prirent part aux projets d'union avec les États de Gévaudan pour s'opposer aux bandes armées qui saccageaient la région.

À l'époque des guerres religieuses, les Polignac furent parmi les plus fermes défenseurs de la foi catholique contre la Réforme. Ils défendirent énergiquement le Puy contre François de Coligny, ils furent des premiers à prêter serment d'obéissance à la Ligue; mais ils furent aussi des plus fermes adhérents de Henri IV après son abjuration.

Dès cette époque, la maison de Polignac, comme tant d'autres familles, émigre à la cour. Elle y fait sa fortune politique; elle occupe les plus brillantes situations; mais en même temps sa fortune territoriale diminue. Pour maintenir le luxe, il faut peu à peu, morceau par morceau, aliéner le domaine si solidement constitué par de nombreuses générations; l'émiettement commence avec Armand XXII et se poursuit durant tout le XVIII[e] siècle, si bien qu'en 1780, au moment de l'érection en duché, la terre de Polignac ne rapportait plus que 26,834 livres.

Cette histoire des Polignac se retrouve dans les 826 documents publiés par M. Jacotin. Ces textes vont du IX[e] siècle à 1792; ils ont été puisés dans des publications antérieures ou extraits de divers dépôts d'archives; soigneusement édités, sobrement et substantiellement analysés à la fin de chaque volume et rendus d'un maniement facile par une très bonne table alphabétique remplissant le t. V en entier, ils constituent une mine très riche de renseignements précieux pour l'histoire des provinces auxquelles se rattache la maison de Polignac. On en pourrait signaler de nombreux exemples; relevons entre autres les délibérations des États de Gévaudan en 1387 (n° 273), et en 1403 (n° 291), l'association de chevaliers Bourbonnais prenant comme emblème la *Pomme d'or*, et comme devise *La plus belle m'aura* (n° 283), les importants inventaires des États du Velay (n° 256) et des titres de la maison consulaire du Puy (n° 175), le récit de l'entrée de Charles VIII à Tours lors des États généraux de 1484 (n° 728), le procès-verbal de la dévastation de l'église de Saint-Laurent en 1562 (n° 430), la défense du Puy en 1519 (n° 449), la subvention accordée en 1710 par les États pour aider au relèvement de l'industrie de la dentelle (n° 586).

Ces quelques exemples suffiront à montrer l'intérêt de la publication de M. Jacotin et la contribution des plus importantes qu'elle apporte par des textes très nombreux et rassemblés avec beaucoup de soin et de sagacité à l'histoire de l'Auvergne et des régions avoisinantes.

Léon Mirot.

E. Rodocanachi. *Le Château Saint-Ange.* 1 vol. in-4°. — Paris, Hachette et C[ie], 1909.

M. Rodocanachi vient d'ajouter un nouveau chapitre à tous ceux qu'il a déjà écrits sur Rome et sur son histoire. Après le Capitole, il s'attaque au Château Saint-Ange, dont on connaît le rôle considérable au moyen âge et au temps de la Renaissance. M[me] de Staël a dit depuis longtemps que « tous les événements de l'histoire de Rome depuis Hadrien jusqu'à nos jours sont liés à ce monument ». En étudier la vie et les transformations, c'est donc étudier, sous un certain jour, la vie et les transformations de la ville elle-même : là est le principal intérêt du livre qui vient de paraître.

Il fallait naturellement remonter aux origines. M. Rodocanachi a chargé de cette besogne un ancien membre de

l'École française de Rome, M. Albertini; il lui a laissé le soin d'exposer la fondation de l'édifice par l'empereur Hadrien, qui avait voulu, on le sait, se construire un mausolée somptueux, à l'exemple d'Auguste, ses dispositions intérieures, sa transformation en tour de défense de l'enceinte d'Aurélien, ses vicissitudes jusqu'à l'époque où les Goths en firent le siège inutilement.

Le reste du livre est l'œuvre de M. Rodocanachi seul. La courte introduction qu'il a écrite donne bien la caractéristique du Château Saint-Ange. Ce fut d'abord, dit-il, une formidable et imprenable forteresse; celui qui la possédait dominait effectivement dans Rome. De là, on pouvait avec une poignée d'hommes interdire les communications avec le Nord, arrêter la navigation sur le fleuve, menacer les quartiers populeux. Cette forteresse appartint en premier lieu à des familles seigneuriales, souvent ennemies de la papauté, dont la plus connue est celle des Crescenzi. Plus d'un souverain pontife y fut alors enfermé : Jean XIII en 969, puis Benoît VI, son successeur, qui y fut étranglé, puis Jean XIV, qui y mourut de faim. On a donc pu dire à bon droit que tant qu'elle était entre les mains de ses ennemis, « elle était une épine dans l'œil de l'Église ». Tout changea lorsque le Château Saint-Ange lui appartint.

Dès lors, relié au Vatican par un corridor secret, il offrit au Souverain Pontife un asile assuré contre les entreprises des Romains ou de l'étranger; il lui suffisait de s'y enfermer pour déjouer toutes les attaques. C'est lui qui permit à Alexandre VI de se défendre, en 1495, contre Charles VIII, et en 1527, à Clément VII de résister victorieusement pendant quelques semaines aux Impériaux. On conçoit que pour le tenir en état, il fallait y faire sans cesse des aménagements, y entasser des armes, des vivres, de l'argent. On trouvera la mention de tout cela, pontificat par pontificat, dans le livre de M. Rodocanachi; il en a trouvé le bilan soit dans les écrits contemporains, soit surtout dans les pièces d'archives.

Entre temps on prenait, au Château Saint-Ange, des distractions, on y donnait des fêtes, on y offrait des repas, on y jouait la comédie. Jules II et Léon X surtout aimaient à y séjourner. Ils y assistaient, entourés de nombreux cardinaux, aux fêtes du carnaval, aux mascarades, aux entrées des ambassadeurs qui passaient sur le pont du Tibre; ils y recevaient des visiteurs de marque et les traitaient somptueusement; il n'était pas rare qu'on y tirât des feux d'artifice dont l'imagerie nous a conservé le spectacle. En 1521, la magnificence des réjouissances fut extrême : « Huit Siennoises dansèrent dans la cour une moresque en compagnie de cinquante serviteurs vêtus de satin et tenant des flambeaux. Au milieu du ballet une des danseuses s'avança et pria Vénus de lui donner un amant digne d'elle; alors huit moines parurent et dansèrent une moresque au son du tambourin; de dessous un pavillon de soie sortit un Amour, qui transperce les moines de ses flèches. Ils se lamentent et adressent à la danseuse des paroles amoureuses. Elle les somme de montrer ce qu'ils valent et eux, jetant leurs cagoules, se présentent sous leurs traits véritables, comme de beaux jeunes gens; une bataille s'engage entre eux et le dernier survivant s'empare de la dame. Le pape regardait tout cela d'une fenêtre. »

En même temps, pour que le tableau fût complet et reflétât fidèlement les mœurs de l'époque, une partie du château était disposée en prison et en prison terrible; certains cachots, dont l'aménagement remontait à Alexandre VI, étaient tout particulièrement affreux; ils s'enfonçaient dans l'épaisseur du mur romain; l'air et la lumière y pénétraient

à peine. Rarement ils restaient inoccupés. Pour chacun des pontificats, à la suite des événements notables qui se passent au Château, M. Rodocanachi donne l'énumération des personnages incarcérés; la régularité de ces renseignements, loin d'être monotone pour le lecteur, devient chaque fois plus saisissante. Naturellement, ces prisonniers appartiennent à toutes les catégories; on ne tient compte ni de l'âge, ni du sexe, ni de la naissance, ni des dignités. Il suffit d'être suspect pour être enfermé. Ainsi sont amenés successivement dans cette sombre prison d'État des littérateurs (sous Paul II, Bartolommeo Sacchi, dit Platina, qui avait écrit un libelle contre le pape), des artistes (Benvenuto Cellini, sous Paul III, accusé d'avoir détourné à son profit des objets de prix qui appartenaient au pape, et qu'il avait été chargé de fondre); des princes (Djem, frère du sultan Bajazet, qu'Alexandre VI veut garder en otage, ou Pierre-Napoléon Bonaparte, coupable de meurtre sous Grégoire XVI); des cardinaux (le cardinal Caraffa sous Pie IV, « pour avoir volé le trésor pontifical et commis des crimes abominables », le cardinal Farnèse sous Sixte Quint, pour port d'armes prohibées, dirait-on aujourd'hui); des femmes (Lucrezia et Beatrice Cenci pour assassinat, Isabella di Luna, courtisane espagnole, pour détournement de jeune fille); des jeunes gens (un garçon de 18 ans que Clément VII fait incarcérer sur la demande de sa mère « parce qu'il voulait épouser une jeune barbière » malgré sa famille); des aventuriers (Michele Pezza, dit Fra Diavolo et le non moins célèbre Cagliostro), etc. Un bon nombre de ceux qui entraient ainsi au Château Saint-Ange n'en sortaient point vivants; quant à s'évader, il n'y fallait pas songer.

Qu'eût pensé l'empereur Hadrien s'il avait pu se douter qu'en se faisant construire un tombeau, il préparait à ses successeurs, les souverains pontifes, un instrument de domination et de règne? R. C.

H. et G. Daumet. *Le Château de Saint-Germain-en-Laye.* 1 vol. in-4°, 12 planches. — Schmidt, Paris, 1905.

Trois châteaux bien différents figurent sur les comptes des Bâtiments royaux relatifs à Saint-Germain sous Louis XIV : le château du Val, situé à l'extrémité de la grande terrasse; le château neuf, construit sous le règne de Henri II, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que le pavillon de pierre et de brique dit *pavillon Henri IV*, avec la curieuse grotte en rocaille qui lui sert de soubassement; enfin le château vieux, le plus ancien des trois, souvent remanié, plusieurs fois augmenté par les rois de France depuis saint Louis, dans lequel est installé aujourd'hui le Musée gallo-romain. C'est à ce dernier que la collaboration de M. H. Daumet, l'éminent architecte de Chantilly, et de son fils, M. G. Daumet, l'érudit archiviste aux Archives nationales, a consacré une notice résumant toute l'histoire de la construction, des métamorphoses et des vicissitudes du bâtiment, notice accompagnée de douze planches ou héliogravures indispensables pour l'intelligence du texte. Il existe peu de monographies aussi complètes et aussi bien informées sur nos anciens monuments historiques. Celle-ci pourrait servir de type et de modèle à des publications de même nature sur les châteaux de Fontainebleau, de Versailles, de Compiègne, de Chambord, de Blois et de Pau. Sans doute, des ouvrages considérables, publiés depuis un demi-siècle, ont fait connaître les circonstances les plus notables de l'histoire de ces anciennes résidences royales; mais ne conviendrait-il pas de présenter sous une forme plus concise et plus facilement accessible aux travailleurs le résultat des recherches poursuivies par les savants

et les artistes? D'ailleurs, le château de Saint-Germain n'avait pas encore sa description et son histoire. C'est donc une lacune que MM. Daumet père et fils viennent de combler de la manière la plus heureuse.

Les premiers souverains de la troisième race paraissent avoir établi une de leurs résidences à proximité de la forêt giboyeuse qui s'étendait sur un très vaste espace se reliant aux forêts voisines de Marly, de Versailles et de Rambouillet. Louis VI paraît être le premier prince dont le séjour à Saint-Germain soit constaté par les documents authentiques. Des bâtiments encore existants les plus anciens, le donjon et la chapelle, remonteraient seulement au règne de saint Louis. La chapelle offre un type remarquable de l'architecture religieuse du XIIIe siècle. Elle a été en ces dernières années soigneusement restaurée par MM. Eugène Millet et Henri Daumet. Il subsiste encore plusieurs têtes sculptées contemporaines du règne de saint Louis, ornant les clefs de voûte, spécimen précieux de l'art de cette époque. Le volume de MM. Daumet en donne la reproduction. Les arguments réunis par les auteurs pour attribuer le plan de ce monument « aussi parfait dans son ensemble que dans ses détails » à Pierre de Montereau, ne manquent pas de solidité. Toutefois la preuve décisive, le texte formel manque encore. Aussi convient-il jusqu'à nouvel ordre de n'accepter le nom du grand architecte du XIIIe siècle comme celui de l'auteur de la chapelle de Saint-Germain que sous certaines réserves.

Après Louis IX, les souverains qui s'intéressèrent au château de Saint-Germain pour le relever de ses ruines furent Charles V, qui paraît y avoir créé une véritable forteresse, et François Ier. À ce dernier sont dus la plupart des vieux bâtiments qui existent encore et qui portent la marque si particulière du style de la Renaissance. Louis XIV n'aimait pas, comme on le sait, le séjour de Saint-Germain, bien qu'il y fût né. Tout en délaissant cette vieille résidence de ses ancêtres pour Versailles, il y fit cependant plusieurs séjours avec toute la cour pendant la première partie de son règne, ce qui entraîna le remaniement des vieilles constructions et l'adjonction de nouveaux bâtiments, indispensables pour loger la suite royale. Après 1688, le château est abandonné au roi d'Angleterre détrôné, Jacques II; ce prince et sa femme y meurent (1701, 1718) et le château est complètement délaissé. Au XIXe siècle, il servit d'école militaire, puis de caserne, puis de pénitencier; leur installation exigea des modifications funestes pour les anciennes constructions. Les premiers travaux de restauration datent de 1855; ils durent encore. Le Musée gallo-romain y fut créé par Napoléon III quelques années plus tard.

Le château de Saint-Germain se rattache donc aux plus vieux souvenirs de notre histoire et, en même temps, il évoque la mémoire des souverains qui ont, plus que tous les autres, contribué à l'expansion de l'art national : Louis IX, Charles V, François Ier, Louis XIV.

Le second Empire avait commencé une série de somptueuses monographies sur les anciens châteaux de la France. Celles de Fontainebleau et de Compiègne avaient paru. L'architecte de Versailles, M. Questel, s'était occupé d'une grande publication relative au palais de Louis XIV. D'autres volumes auraient été consacrés à Chambord, à Blois, à Pau, aux Tuileries. Ils ne paraîtront sans doute jamais. L'ouvrage de MM. Daumet forme du moins un chapitre très important de l'histoire de nos anciens châteaux.

J. J. G.

E. DE LANZAC DE LABORIE. *Paris sous Napoléon. Assistance et bienfaisance, ap-*

provisionnement. In-8°. — Paris, Plon, 1908.

Si la gloire militaire de Napoléon est partout célèbre, moins connue est l'action qu'il exerça sur l'administration, notamment sur celle de la bienfaisance à Paris. M. de Lanzac de Laborie l'a mise en relief à juste titre dans le nouveau volume de sa savante et belle publication sur *Paris sous Napoléon.* En matière d'assistance, la Révolution avait fait à peu près table rase; la pénurie et l'anarchie avaient été introduites presque partout par elle. Un des collaborateurs que s'était choisis Napoléon comprenait bien qu'il fallait restaurer plutôt qu'innover. « Il faut que le présent prenne conseil du passé, disait Frochot. En administration le meilleur raisonneur, c'est l'expérience. » Le Consulat s'inspira de ces maximes en rétablissant le grand bureau des pauvres sous le titre de Conseil général des hospices, qu'il composa des hommes considérés, que Le Play appelle les « autorités sociales ». L'influence de l'État s'y fit sentir cependant, notamment en provoquant la vente des maisons appartenant aux hospices, qui de 934 étaient réduites à 400 en 1812, afin d'en appliquer le prix à la construction de marchés, dont le produit devait être attribué aux établissements charitables. Napoléon intervient souvent directement, et quand il s'abstient, les hauts fonctionnaires font connaître ses intentions et obtiennent de la sorte des concours qui ne s'offraient pas spontanément. C'est ce qui arrive pour les subventions dont avait besoin la Société de charité maternelle en 1810. M. de Lanzac de Laborie montre aussi l'ingérence de l'État dans les mesures prises pour l'éducation des orphelins, et les écoles gratuites qui, sous prétexte de cléricalisme, avaient été à peu près complètement supprimées sous la Révolution; il la signale dans les secours à domicile et la distribution des soupes économiques, dans le Mont-de-piété fondé en 1778, restauré en l'an V et monopolisé en 1804. La réglementation s'étend aussi à l'approvisionnement, à la boulangerie comme à la boucherie; elle s'applique surtout dans les temps de disette, comme en 1811 et 1812, où la taxe du pain est fixée à Paris à un taux si bas qu'il faut empêcher les consommateurs des environs de venir s'approvisionner dans la capitale. Le temps manqua à Napoléon pour réaliser quelques-uns de ses projets relatifs aux approvisionnements, comme pour les abattoirs, décrétés en 1808 et qui ne furent terminés qu'en 1818, surtout pour la Halle aux vins et les Halles centrales, qui ne furent exécutées que beaucoup plus tard. Le nouveau volume de M. Lanzac de Laborie renseigne sur tous ces points, souvent d'après des documents inédits, qui jettent des lumières suggestives et nouvelles sur cette partie peu explorée et pourtant si intéressante de l'histoire de Paris sous Napoléon. A. Babeau.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

6 août. M. le commandant Espérandieu annonce la découverte d'un sanctuaire d'Hygie ou de Déméter sur le mont Auxois. Le déblaiement de ce sanctuaire a fait retrouver dans une piscine des fragments d'une statue de la déesse : tête diadémée et couronnée

d'épis, main gauche tenant un serpent. Les mêmes fouilles ont mis au jour un bas-relief représentant un enfant emmailloté, de nombreuses monnaies, surtout d'Antonin le Pieux, des *ex-voto* de bronze, représentant des yeux, et beaucoup d'autres menus objets, dont une lamelle de plomb, qui porte une inscription celtique.

— M. l'abbé Scheil fait une communication sur la langue non sémitique des monuments de Suse. Il propose de lui donner le nom de langue anzanite, d'après celui du pays d'Anzan, d'où étaient originaires les rois d'Élam et qui désignait une importante partie de la monarchie.

13 août. M. Cagnat communique et commente plusieurs inscriptions inédites trouvées par M. le commandant Donau au nord du Chott el Fedjedj (Tunisie). Il résulte de leur comparaison que le pays qui s'étend au nord-est de ce chott était habité à l'époque romaine par une tribu que Ptolémée appelle les *Νυγϐηνοί*, et que les documents épigraphiques de M. Donau prouvent s'être appelée Nybgenii.

— M. Chavannes commente quatre inscriptions chinoises de la province de Yun-nan, dont les estampages ont été rapportés par M. le commandant d'Ollone. L'une d'elles, qui date du Ier siècle de notre ère, montre l'influence chinoise déjà fortement implantée dans une région qu'elle s'était annexée peu de temps auparavant. Les trois autres inscriptions, datées respectivement de 405, 458 et 971, fournissent des renseignements intéressants sur l'histoire des peuplades indigènes de la Chine méridionale.

20 août. M. le Dr Carton communique le résultat des fouilles exécutées dans les thermes publics de Bulla Regia. On a découvert un hypocauste parfaitement conservé et une inscription donnant le *cursus honorum* d'un *procurator tractus Karthaginis*, et mentionnant une expédition contre les Quades et les Marcomans.

— M. Cagnat lit, de la part de M. R. Basset, une note sur des inscriptions libyques trouvées sur la paroi d'une grotte à Ifri N' Dellal (Kabylie).

— M. Homolle lit un mémoire de M. Jouguet sur l'éphébie dans l'Égypte gréco-romaine.

27 août. M. Cagnat lit une note sur un vase à représentation figurée photographié par M. le Dr Carton dans une collection particulière en Tunisie. On y voit deux gladiateurs, un personnage attaché à un poteau contre lequel s'élance un animal, sans doute un ours, un valet d'amphithéâtre armé d'un fouet, un lièvre, un cheval et un homme tenant à la main un caducée qui paraît être une reproduction d'Hermès psychopompe. Une grande ancre placée en face du personnage enchaîné paraît bien indiquer qu'il s'agit d'une scène de martyre.

— M. Homolle communique une lettre de M. Adamantios Adamantiou sur l'organisation du service des monuments médiévaux en Grèce. En 1908, on a restauré à Mistra les principales églises, les fortifications, le palais des Despotes. En 1909, on a entrepris des travaux à Daphni, à Arta, au monastère de Saint-Luc en Phocide, à Jeraki, à Paros.

— M. Bouché-Leclercq fait une lecture sur l'antinomie apparente qu'offre l'histoire du peuple romain, conquérant d'humeur pacifique.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Gaston Darboux a été délégué pour représenter l'Académie aux fêtes qui auront lieu, à New-York, à la fin de septembre, pour célébrer le tricentenaire des découvertes géographiques du navigateur Henry Hudson et le centenaire des expériences de navigation à vapeur de Fulton.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Notice sur la vie et les œuvres de M. Ernest Glasson, par M. Morizot-Thibault. — 1 broch. in-4°.

Inauguration du monument élevé à la mémoire de Gérôme à Paris. Discours de M. Henry Roujon. — 1 broch. in-4°.

Inauguration du monument élevé à la mémoire d'Octave Gréard. Discours de MM. Henri Poincaré, E. Levasseur, Liard. — 1 broch. in-4°.

Funérailles de M. Chaplain. Discours de M. Nénot. — 1 broch. in-4°.

Trois-cent-cinquantième anniversaire de l'Université de Genève. Discours de M. le comte d'Haussonville. — 1 broch. in-4°.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI.

CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Notizie degli scavi, 5e série. vol. IV. — Rome, 1907; in-4°.

Fascicule 9. *Région X* (Vénétie). *Baone* : fouilles dans un très ancien habitat; 3 fig. [A. Alfonsi]. — Rome : étude du fragment du mur dit de *Servius* près de la via della Finanze; on pourrait supposer l'existence d'une acropole spéciale dans la zone comprise entre la villa Spithoever et les Thermes de Dioclétien; résultats des fouilles faites sur cet emplacement : vases, terres cuites architectoniques, têtes de marbre dont l'une représente Castor, fragment d'un hermès qui d'après l'inscription devait porter le portrait de Socrate; statue en marbre grec qui représente une vieille femme et rappelle la vieille qui porte un agneau au marché, découverte sur l'Esquilin, et le vieux pêcheur, trouvé via Milano, tous deux aujourd'hui au Palais des Conservateurs; — *Prati di Castello* : nouvelles inscriptions de la *gens Sacconia*; 72 fig. [D. Vaglieri]. — *Campanie. Pompéi* : dans la maison des «Petits Amours dorés», statuette égyptienne d'albâtre, représentant probablement Horus; grande lanterne de terre cuite, avec reliefs représentant Isis au milieu, Harpocrate à gauche et une autre divinité égyptienne à tête d'animal à droite; bas-reliefs de marbre blanc encastrés dans la paroi du portique méridional du péristyle : un masque comique, la Vénus de Pompéi dans une grotte, deux groupes formés de deux masques chacun, un groupe volant; édicule laraire avec peintures imitant les marbres de couleur; dans ce laraire, statuettes de Jupiter, de Junon et de Minerve, Mercure assis, deux lares élevant dans une main un rhyton et dans l'autre une situle; dans le jardin, petits hermès, statuettes de marbre blanc; tête de marbre blanc; tête de marbre d'un homme encore jeune, etc.; 41 fig. [A. Sogliano].

Léon Dorez.

Le Gérant : Eug. Langlois.

// JOURNAL
DES SAVANTS.

OCTOBRE 1909.

L'ARGOT ANCIEN.

LAZARE SAINÉAN. *L'argot ancien* (1455-1850), *ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne*, avec un Appendice sur l'Argot jugé par Victor Hugo et Balzac. Paris, Champion, 1907. Petit in-8°, VIII-350 pages.

Le terme d'*argot* a fini par prendre en français un sens très vague, très élastique : chaque groupe social a son *argot*, langage plus ou moins factice où figurent des mots inconnus au français proprement dit, et où les mots français sont souvent pris dans une acception détournée. Primitivement, le mot *argot* s'est appliqué, dans notre pays, à la « classe » et non à la « langue » des malfaiteurs. C'est un terme collectif, dont M. Sainéan a fort bien élucidé l'origine. Pour la forme, *argot* n'est autre chose que le français usuel *ergot*, qui désigne l'ongle pointu ou éperon du coq. Pour le sens, on a dit « compagnon de l'*argot* » en symbolisant en quelque sorte dans ce mot la « griffe » du voleur, outil naturel et primitif de son métier, comme on peut dire « compagnon de la pince et du croc ». La langue de l'argot, c'est proprement le *jargon*, et les textes les plus anciens ne la désignent jamais autrement que par le nom de *jargon*. Mais on comprend facilement que le besoin d'abréger, naturel à tout langage humain, ait fait remplacer *langue de l'argot* par *argot* tout court. Nos pères, qui ont osé dire *parler Vaugelas*, ne pouvaient hésiter devant la locution *parler argot*.

Donc c'est à la langue des malfaiteurs, étudiée dans ses monuments les plus anciens et les plus authentiques, que M. Sainéan a consacré le

livre que nous nous proposons de faire connaître et auquel l'Institut a décerné en 1908 la plus haute récompense dont il dispose dans l'ordre des études linguistiques, le prix Volney,

On a beaucoup écrit sur l'argot. La *Bibliographie raisonnée de l'argot* d'Yve Plessis énumère, jusqu'à la date de 1901, trois cent soixante-cinq publications, dont la majeure partie appartient au XIXe siècle. Mais, abstraction faite de celles qui se proposent modestement d'enregistrer et non d'expliquer, M. Sainéan estime qu'il n'y en a que deux qui marquent : les *Études de philologie comparée sur l'argot* de Francisque-Michel (1856) et l'*Étude sur l'argot français* de Marcel Schwob et Georges Guieysse (1889)[1]. Quelque érudit que fût Francisque-Michel, ses moyens d'information étaient limités : la lexicographie française a fait depuis lors d'immenses progrès dont il n'a pu profiter, et dont le bénéfice s'étend, au moins pour une minime partie, à l'argot comme à la langue générale. Le mémoire de Schwob et Guieysse est surtout remarquable par l'esprit qui l'anime : il analyse avec finesse les procédés qui servent à l'argot à s'enrichir par l'évolution interne, mais il aborde à peine la question capitale de savoir comment l'argot s'est constitué. Moins érudit de son propre fonds que Francisque-Michel, M. Sainéan a eu à sa disposition les matériaux nouvellement donnés au public par les lexicographes et les éditeurs de textes; il a, pour les mettre en œuvre, une connaissance générale des langues et des patois les plus divers que son laborieux devancier était loin de posséder au même degré. Aussi ingénieux que Schwob et Guieysse, il est guidé par un principe excellent, dont ils ne se sont pas toujours inspirés, celui de procéder historiquement : aussi se garde-t-il d'attribuer arbitrairement à l'argot ancien les tendances qui ne se sont manifestées que dans l'argot de nos jours.

L'introduction de M. Sainéan est de tout point excellente. J'y louerai surtout le chapitre intitulé : *Critique des sources*, où il montre combien les recueils et réimpressions modernes ont altéré, par suite de fautes typographiques, l'ancien vocabulaire argotique. Là où les monuments originaux donnent *ballader* (mendier), on leur fait dire *balander, balauder, battander, bettender; duresme* (fromage) est coupé à tort en *du resme*, écrit plus récemment *rême*, *rème*, et ce prétendu mot est défiguré en *blème* par Francisque-Michel et le chansonnier Bruant; *solir* (vendre) devient *salir*, et on le définit « ventre » au lieu de « vendre », etc.

[1] On peut trouver M. Sainéan trop sévère; il faut reconnaître que si la méthode est défectueuse, il y a quelques détails bons à prendre dans les publications d'Auguste Vitu (*Le jargon du XVe siècle*, 1884) et de M. Lucien Schöne (*Le jargon et jobelin de François Villon*, 1888).

Méticuleusement documenté, M. Sainéan a soumis à une analyse approfondie l'argot ancien de France, tant au point de vue lexicographique qu'au point de vue sémantique. Il repousse la plupart des rapprochements qu'on a proposés entre certains termes d'argot et des termes celtiques, grecs, latins, hébreux, bohémiens, etc., et il proclame que, malgré quelques points de contact avec l'argot d'Italie (le *furbesco*), d'Espagne (la *germania*) et de Portugal (le *calao*), l'argot de France est un produit foncièrement indigène. Par suite, l'argot n'aurait rien d'original en ce qui concerne son matériel lexical, si ce n'est peut-être le groupement en faisceau des mots qu'il emploie : mais le faisceau n'est pas bien serré et les mots s'en échappent aussi facilement qu'ils y entrent. Au point de vue sémantique, c'est autre chose. M. Sainéan dit excellemment (p. 59) : « L'argot est le langage métaphorique par excellence; il n'est en réalité que cela, la métaphore lui offrant la meilleure ressource pour atteindre son but immédiat, ne pas être compris par les profanes. » Mais s'il reconnaît lui-même (p. 43) qu'on a exagéré l'originalité de l'argot, il verse à son tour dans l'exagération lorsqu'il déclare (p. 60) qu'il y a « un abîme » entre les images de l'argot et celles des parlers populaires ou patois, « produit d'une évolution naturelle et spontanée » (p. 42). Je ne vois pas cet abîme, pour ma part, si ce n'est peut-être au point de vue moral, qui n'est pas en cause ici. Quant à l'évolution « naturelle et spontanée » des patois, il ne faut pas s'en faire accroire, surtout depuis les études si pénétrantes de M. Gilliéron et de ses disciples. En quoi donc est-il plus artificiel d'appeler un fiacre un *roulant*, comme le font les malfaiteurs, que d'appeler un anneau un *coulant*, comme le font les honnêtes gens? Le procédé est le même de part et d'autre; l'argot en fait plus fréquemment usage que le langage ordinaire, voilà tout.

Sauf sur ce point, et contrairement à la plupart de ses devanciers, M. Sainéan s'efforce de réduire l'élément mystérieux de l'argot. Il n'y aurait plus, en effet, de mystère si l'on acceptait sans réserve l'idée maîtresse de son livre : l'argot a emprunté son vocabulaire au français commun ou dialectal, qu'il a parfois conservé tel quel, et plus souvent détourné de son sens propre par le jeu capricieux de l'imagination. La première partie de son livre, l'étude de ce qu'il appelle les « éléments originaux », est fort bien conduite et fort intéressante : c'est un manuel de sémantique argotique où l'auteur fait preuve de beaucoup de perspicacité et éclaire singulièrement le sujet. Mais les 95 pages qu'il consacre au « fonds indigène » ne font pas sur le lecteur la même impression lumineuse. Non seulement M. Sainéan est obligé de laisser de côté un résidu assez considérable de « termes d'origine obscure » (p. 249-257),

mais à chaque instant des doutes surgissent quand on le suit pas à pas dans la revue rapide qu'il passe des mots dont il croit avoir trouvé l'origine. Il abuse d'ailleurs d'un moyen facile de diminuer le vocabulaire réfractaire de l'argot, en refusant d'y faire entrer tout ce qui est antérieur au *Procès des Coquillards* de 1455, par exemple quelques vers du *Jeu de Saint Nicolas* de Jehan Bodel (fin du XIIe siècle) et quelques mots échappés à la plume du copiste Raoul Tainguy (commencement du XVe siècle). Le parti pris l'aveugle à ce point qu'il affirme (p. 165) « qu'il n'y a aucun vestige linguistique de l'argot antérieur à 1455 », oubliant que l'existence de l'argot à Rouen dès 1426 est un fait indéniable, mentionné en passant, p. 106, mais qu'il fallait d'autant plus mettre en relief que le mot *duppe*, du jargon de Rouen, se retrouve avec le même sens et dans le *Procès des Coquillards* et dans les poésies de Villon[1]. N'est-il pas vraisemblable aussi que le mot *guielier*, qu'affectionne Raoul Tainguy, est identique à l'argot *guelier* « diable »?

Mais, en admettant qu'aucun des termes de Bodel et de Tainguy ne se retrouve aujourd'hui dans l'argot, est-ce une raison suffisante pour les exclure? Victor Hugo a dit que les mots de l'argot étaient « perpétuellement en fuite, comme les hommes qui les prononcent », et M. Jean Richepin a comparé le langage des malfaiteurs au vif-argent : « Il passe, court, roule, coule, se déforme, se reforme, meurt, renaît, flotte, flue, file, fuit, échappe à la notation. » En faisant la part de l'exagération poétique, on trouvera peut-être plus de vérité dans cette opinion que dans celle qu'émet M. Sainéan lorsqu'il dit (p. 291) : « L'argot change, évidemment, comme toute langue, naturelle ou conventionnelle, dès que l'ancien état des choses ne répond plus aux conditions de l'époque nouvelle. » L'état des choses peut changer sans entraîner un changement dans le langage ordinaire : depuis plus de cent ans le peuple de France manie une pièce de billon sur laquelle on lit : « cinq centimes », et il continue à l'appeler « un sou », comme avant la Révolution. Mais les raisons de changer, les compagnons de l'argot les avaient pour ainsi dire en eux-mêmes; puisqu'ils ont toujours été traqués par la police et que le jargon est un des moyens qu'ils ont employés pour la dépister, il est évident que la mobilité de ce jargon est la conséquence même de sa création, et que la langue des malfaiteurs est dans des conditions autres que celle de tout le monde. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que,

[1] D'autre part, M. Sainéan admet (p. 174) que le mot *joncheus* (trompeur), qui figure dans un texte de 1389, « est probablement d'origine argotique », et (p. 163) que « des témoignages isolés font remonter l'argot au XIIIe siècle ».

étant données ces conditions spéciales, l'argot a plus de stabilité qu'on ne serait porté à le croire *a priori*. M. Sainéan le prouve d'une manière intéressante, mais peut-être sans descendre assez au fond des choses et sans oser dénoncer ce qu'il y a nécessairement de « livresque » dans la cinquantaine de mots « remontant aux plus anciennes couches du vocabulaire argotique » qu'il a supputés dans la *Chanson des Gueux* de M. Jean Richepin.

Les efforts faits par M. Sainéan pour ramener le « fonds indigène » de l'argot à ses sources diverses, pour méritoires qu'ils soient, ne sont pas toujours heureux. Il reconnaît lui-même (p. 8) que du jargon de Villon « la plus grande partie, en dépit des investigations réitérées, reste encore indéchiffrable ». On n'est que plus surpris de voir l'intrépidité avec laquelle, dans sa troisième partie, il prétend expliquer presque tout le vocabulaire argotique par l'ancien français et par nos patois du Nord ou du Midi. Sans méconnaître ce qu'il paraît y avoir de fondé dans la direction donnée à ses recherches, on peut trouver que, dans le détail, il s'abuse plus d'une fois et se contente souvent de rapprochements trop superficiels. La tâche qu'il s'est donnée est si ardue qu'il faut lui être indulgent. Mais il me sera permis de consigner ici un certain nombre de remarques critiques et de faits dont il pourra tenir compte dans une édition ultérieure de son intéressante monographie.

P. 32. M. Sainéan dit que dans le plus ancien exemple (1391) que l'on connaisse du mot *baragouin*, ce mot « paraît avoir le sens de *baragouineux* dans les *Fourberies de Scapin* de Molière ». En réalité, dans ce texte, *sanglant Barragouin* est une injure adressée par les gens d'Ingré (Loiret) à un journalier originaire de Guyenne, lequel répond : « Beaux seigneurs, je ne suis point *Barragouin*, mais aussi bon Crestian, d'aussi bonnes genz et aussi bon François que vous estes » (Arch. nat., JJ 141, n° 191). Il est évident que c'est à cause de sa façon de parler le français que ce journalier de Guyenne a été pris pour un étranger, et pour un étranger *non chrétien* : ce qu'on lui reproche, c'est moins de parler mal que d'être païen. Malheureusement, on ne peut rien dire de positif sur la nationalité qu'impliquait pour les gens d'Ingré ce terme de *Barragouin*. Seraient-ce déjà les Tsiganes? Aucun rapprochement avec les différents noms qu'on leur a donnés n'autorise cette hypothèse.

P. 77. Je ne connais pas en ancien français de mot *pelé* signifiant « fourré ».

P. 90. Le passage de *flambe* du sens « flamme » au sens « épée » est un phénomène sémantique qui n'est pas propre à l'argot : on sait que le mot *brand* (d'où notre verbe *brandir*), qui désigne l'épée en ancien français, se rattache à un radical germanique dont le sens propre est « brûler ». M. Sainéan pense que le nom de l'épée de Renaud de Montauban, *Floberge*, est devenu *Flamberge* sous l'influence directe de *flambe*. Je crois plutôt que *Froberge* (telle est la forme primitive) est devenu *Framberge* par confusion avec un autre nom germanique. Ce nom de *Framberge* était porté au XV siècle par une famille d'Orléans : un membre de cette famille,

avocat au Parlement de Paris, est de temps en temps appelé *Flamberge* par les documents qui n'émanent pas directement de lui [1]. Il s'agit là d'un simple phénomène de dissimilation phonétique.

P. 165. *Ambier*, aller. Cotgrave (qui écrit *ambier* et non *embier*) distingue nettement le terme argotique, qu'il traduit exactement par *to go*, du français propre *ambier*, lequel n'est qu'un décalque maladroit du latin *ambire* dont il reproduit la signification propre et la signification figurée. Le rapport du français et de l'argot est plus que douteux; en tout cas, si on l'admet, il faut classer *ambier* non dans la section A (avec le sens conservé), mais dans la section B (avec changement de sens).

P. 166. *Andre*, femme. M. Saiuean admet que, dès le XIVe siècle, le français possède ce mot avec le même sens qu'il a dans l'argot, en quoi il s'écarte, sans donner d'explication, de Francisque-Michel, qui a signalé *andre* dans *Bauduin de Sebourc* en lui attribuant le sens de « fille de joie ». Ici comme là, c'est pure conjecture, car le mot ne figure pas ailleurs et peut n'être qu'une bévue de scribe : mais la conjecture de Francisque-Michel s'appuie sur le contexte, tandis que celle de M. Sainéan est en l'air. Le seul manuscrit connu porte (Bibl. nat., fr. 12552, fol. 35^a) :

Diroient tost ribaut ou aucun fel loudier
Que vos series .j. *andre* que je mainne en gibier.

L'éditeur a jugé à propos de supprimer *vos* et d'imprimer *André;* Francisque-Michel a corrigé la leçon, mais en négligeant de rétablir *vos*. Je ne vois pas de correction à proposer. J'ignore d'ailleurs sur quoi se fonde M. Sainéan pour attribuer au provençal *andra* ou *landra* le sens de « femme ».

P. 167. *Bacler*, fermer; *débacler*, ouvrir. Article à supprimer; ces deux mots sont du français courant.

Ibid. Bacon, porc. L'ancien français *bacon* ne signifie pas « porc », mais « lard »; il y a donc changement de sens. D'ailleurs, au lieu de placer *bacon* dans l'ancien français, il fallait instituer l'article dans la section B des patois français. Le chapitre « ancien français » ne devrait contenir que des mots aujourd'hui absolument éteints : or la plupart des patois emploient encore couramment *bacon* au sens de « lard ».

Ibid. Baudrier, bourse. Pas plus en ancien français qu'en français moderne, *baudrier* ne signifie « bourse » : l'argot a donc altéré le sens. Pourquoi d'ailleurs qualifier *baudrier* de mot « ancien français »?

Ibid. Beffleur, escroc. Je ne vois pas sur quoi se fonde M. Sainéan pour dire que le sens primordial de ce mot est « gourmand ». Cotgrave n'a que le verbe *beffler*, qu'il traduit par « to deceive, mock, gull », et le substantif *beffleries* « fooleries, mockeries, gulleries ». Les mots anglais *gull* et *gulleries*, lesquels n'ont rien à voir avec le français *gueule*, signifient « duper » et « duperies ». Comme *beffleur* est déjà dans le *Procès des Coquillards* de 1455, il y a bien des chances pour que le verbe *beffler* n'appartienne pas au français commun, mais à l'argot.

Ibid. Bigner, regarder. M. Sainéan est réduit, faute de textes, à supposer que le verbe *bigner* a existé en ancien français parce que différents patois le possèdent

[1] Arch. nat., X^2 A 37 (29 décembre 1469) et X^2 A 41 (21 juillet 1477).

aujourd'hui : mais alors comment distingue-t-il les mots qu'il doit placer dans son chapitre « ancien français » de ceux qu'il place simplement dans son chapitre « patois français »?

Ibid. Bilou, nature de la femme. Ce mot est rapproché de l'ancien français *billouart*, membre viril. Mais *billouart* se prononce avec *l* mouillée : c'est le bâton qui sert à *biller* une gerbe, une balle, etc., et l'on conçoit facilement comment il a pris un sens obscène. Quel rapport avec le *bilou* argotique? M. Sainéan oublie ici l'excellente méthode qu'il a recommandée dans son introduction, la méthode historique. Si on lit *bilou* dans le *jargon* de 1700, il y a *bijou* dans l'*Argot réformé* de 1628. Il suffit de connaître les *Bijoux indiscrets* de Diderot pour être fixé.

P. 168. *Boucon*, poison, n'est pas un mot d'ancien français : c'est l'italien *boccone*, passé en France à la suite des premières guerres d'Italie (fin du XVe siècle). L'argot l'a pris sous la forme *boucant*, que M. Sainéan ne connaît que par Vidocq (1837). Je le trouve sous la forme *boucan* dans les Mémoires de Richard de Lédans (mort en 1816) : « Le petit *boucan* de Lombardie qu'on lui administra pendant la tournée de Bretagne » (*La Corresp. hist. et archéol.*, ann. 1905, p. 23).

Ibid. Boye, bourreau d'un bagne. Quoique *boye* soit dans Cotgrave, ce n'est qu'une transcription de l'italien *boja*; on sait que le mot *bagne* lui-même nous vient d'Italie.

P. 169. *Calvine*, vigne, et *calvins*, raisins, sont rapprochés de l'ancien français *calvanier* « ouvrier de moisson qui aide à enlever les gerbes du champ » : c'est se contenter à trop bon marché et comme forme et comme fond.

P. 171. *Dalle*, écu de six francs. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que c'est une adaptation du flamand *daaler*, qui correspond à l'allemand *thaler*.

Ibid. Enterver, entendre, comprendre. A ajouter le substantif verbal, *enterve*, dont Godefroy ne donne qu'un exemple qui, d'après son origine (il vient des *Actes des Apostres*), doit être attribué à l'argot plutôt qu'au français courant, d'autant plus que le verbe *enterver* avait disparu depuis longtemps de l'usage général.

Ibid. Escoute, oreille. Il y a changement de sens, si petit qu'il soit; article à classer dans la section B.

P. 172. *Fourgat*, recéleur; *fourguer*, vendre (les objets volés). Ce n'est pas *forgat*, mais *forgas* que donne Cotgrave. Ce mot se rattache au verbe *forgager*, dégager, dont il est une sorte de substantif verbal. Pour le sens, que Cotgrave rapporte inexactement, voir Ragueau, *Indice des droicts roiaux*. Si le rapprochement fait par M. Sainéan est exact, *fourgat* et *fourguer* doivent être classés dans la liste B (avec changement de sens).

P. 173. *Gourrer*, tromper. Tous les anciens textes de langue d'oïl sont des textes argotiques. Le texte latin qui contient *gorrinus* et *gorrinare* a été écrit dans le Midi; Mistral donne *gourra* et *gourrina*, rôder, tromper, etc. L'argot a donc pris son verbe aux patois provençaux, et le normand *gourer* est vraisemblablement d'origine argotique.

P. 175. *Landreux*, infirme. Le mot n'est pas attesté en français avant Oudin, dont le témoignage est plutôt en faveur de l'origine argotique.

P. 178. *Pelure*, redingote. C'est un changement de sens tout naturel, et comme

le mot d'argot ne figure que dans Vidocq, il est sans lien direct avec l'ancien français *peleüre*, fourrure.

P. 179. *Piaf*, orgueil. C'est le français *piaffe*, d'origine italienne; Vidocq ne savait pas le français à fond, sans quoi il n'aurait pas considéré *piaf* comme un terme spécial à l'argot.

Ibid. *Piètre*, faux. Le *jargon* de 1628 dit : « Les *piettres* sont ceux qui ont les jambes et bras rompus... » C'est fort bien. Mais il fallait remonter en ancien français par delà Oudin, jusqu'à *peestre*, qui est dans Godefroy, fort mal défini d'ailleurs, et qui correspond au latin *pedester* (voir Körting, *Lat.-rom. Wœrterb.*, 3[e] éd., n° 6974). En outre, à cause du développement sémantique propre à l'argot moderne, il fallait renvoyer le mot à la section B.

Ibid. *Pommard*, bière. Le rapprochement avec l'ancien français *pomat*, cidre, paraît fondé, mais aurait dû être précisé. Comme Cotgrave donne *pommardière*, il est vraisemblable que l'ancien français a connu une forme *pommard*. De plus, à cause du changement de sens, il fallait renvoyer l'article à la section B.

Ibid. *Punaise*, prostituée. Le changement de sens paraît propre à l'argot; donc, à renvoyer à la section B.

P. 180. *Salverne*, tasse. Le mot n'est pas attesté avant Rabelais; il est probable que Rabelais l'a pris à l'argot.

Ibid. *Sergolle*, ceinture à argent (Vidocq). M. Sainéan explique ce mot par *serre-golle* et il induit le lecteur à supposer que ce mot composé existe réellement en ancien français, ce qui n'est pas. L'ancien français ne connaît que *gorle*, *golle*, etc., (de l'allemand *gürtel*), qui désigne la ceinture où l'on met sa bourse. La composition d'un mot comme *serre-golle* est bien peu vraisemblable.

P. 181. *Solir*, vendre. L'exemple unique de *sollir*, vendre, relevé par Godefroy dans un texte messin de 1261 n'est pas probant : *sollir* doit être pour *soldre* (d'après l'analogie de *tollir* pour *toldre*) et signifie manifestement « payer » et non « vendre ».

P. 184. Le rapport de *aubert*, argent, avec le latin *albus* est peu vraisemblable; il est plus naturel de voir dans l'argot le terme d'équipement militaire *haubert*, d'après l'analogie du double sens de « écu ».

Ibid., note. Le patois normand *piauche*, *pianchon*, fille, enfant, n'a pas de rapport avec *planche* : il correspond au français courant *plançon*, jeune plante.

P. 190. *Comte*, geôlier. À rattacher à l'italien *comito*, chef de la chiourme des galères, souvent francisé en *comite*.

P. 203. L'ancien français *jafuer* est bien connu, comme sens et comme étymologie : il signifie « aise, commodité » et vient du haut allemand *gafori*, latinisé de bonne heure en *gaforium* (voir *Romania*, XXI, 293). Comment tirer de là l'argot *jaffe*, potage?

P. 212, note. Ce n'est pas le patois du *Gâtinais* (Île-de-France), mais de la *Basse-Gâtine* (Poitou) qui est étudié par M. *Puichaud* (et non *Puichard*) dans le t. VII de la *Revue de philologie française*.

P. 222. De *verver*, pleurer, crier, il faut évidemment rapprocher *zerver*, crier,

cité plus loin, p. 252 : il doit y avoir là une de ces coquilles typographiques dont M. Sainéan a cité maint exemple instructif.

P. 225. Je ne saisis pas le rapport que M. Sainéan voit entre l'argot *cholette*, demi-litre, et le picard *cholette*, balle de bois : le terme picard est un diminutif du simple *choule*, en français propre *soule*, dont on ne connaît pas l'étymologie, quoiqu'on ait beaucoup écrit sur le jeu populaire de la *soule* ou *choule*.

P. 249. *Anger*, pendre, est mis parmi les termes d'origine obscure : il se rattache manifestement au radical qui se trouve dans l'allemand *hängen*, pendre. Il est étrange que Godefroy n'ait pas compris que *hangeman*, qu'il a enregistré sans le définir, est emprunté à l'anglais *hangman*, bourreau, pendard.

Antoine THOMAS.

LA LITTÉRATURE SUD-SLAVE.

J. Karasek, *Slavische Literaturgeschichte*, 2 vol. Leipzig, 1906. — Slovnik Naučny, *Encyclopédie tchèque*. Prague, Librairie Otto, 26 volumes parus, 1888 et années suivantes (articles Iougo-slaves, Serbie, Bulgarie, etc.).

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

II. Les Croates.

La littérature religieuse des Serbes et des Croates au moyen âge n'offre guère de production originale et je n'ai point à m'en occuper ici. Des textes théologiques ou juridiques, des Vies des Saints ne constituent pas, à proprement parler, des œuvres littéraires. La littérature historique fait presque complètement défaut. Il est bien entendu que je ne m'occupe pas ici des écrits en langue latine.

C'est à Spalato et à Raguse qu'apparaissent les premiers représentants de la littérature proprement dite.

La Dalmatie subissait la domination de Venise, mais elle n'avait pas renoncé à sa langue nationale, l'idiome slave ou serbo-croate; les citoyens les plus éclairés allaient faire leur éducation en Italie, mais ils rapportaient de l'étranger le noble désir de rivaliser avec leurs maîtres. La littérature de la Dalmatie s'inspire naturellement des poètes italiens.

(1) Voir le premier article dans le cahier de septembre, p. 411.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le premier en date des poètes croates de la Dalmatie, c'est Marko Marulić (1450-1524). C'est par lui que l'Académie sud-slave d'Agram a commencé en 1869 sa collection des anciens écrivains croates, qui compte aujourd'hui vingt-cinq volumes. Son poème de *Judith* parut en 1521. Le sujet est emprunté à la Bible, mais au fond le poète songe aux voisins musulmans qui oppriment les frères chrétiens. Tandis que la poésie populaire — alors fort dédaignée des humanistes — néglige la rime et ne produit que des vers blancs, les représentants de l'école littéraire s'appliquent au contraire à n'écrire que des vers rimés. Le plus souvent ils se contentent d'adapter ou de paraphraser des œuvres italiennes. Un contemporain de Marulić, Pierre Hektorović (1487-1572), est surtout célèbre par un poème original, *Dialogue des pêcheurs*, dans lequel il a intercalé trois chansons populaires.

Comme les villes d'Italie, les cités dalmates avaient des fêtes de carnaval qui souvent donnaient lieu à des chansons ou à des poèmes satiriques; l'une des œuvres les plus célèbres dans ce genre est *La Bohémienne* d'André Čubranović (mort vers 1550).

La plupart des poètes se sont plu à traiter des sujets bibliques, soit d'après le texte des Écritures, soit d'après quelque prototype latin ou italien. Ainsi Mavro Petranić[1] (1482-1576), moine de l'ordre de Saint Benoît, a chanté *La Chaste Suzanne*, *Le Sacrifice d'Abraham*, *La Résurrection*. Marin Držić[2] (1520-1585) écrivit des comédies, dont un *Avare* d'après Plaute. Je pourrais citer ici bien d'autres noms et des titres d'ouvrages qui n'apprendraient rien au lecteur. J'ai hâte d'arriver au grand poète national ragusain, à celui que les Sud-Slaves opposent avec orgueil à l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, à François Gundulić (1588-1638), qui est aussi connu sous le nom italien de Gondola. Il appartenait à une famille noble et remplit avec honneur quelques emplois de la République; il serait sans doute arrivé à la magistrature suprême, au titre de *prince*, s'il avait dépassé l'âge de cinquante ans. Son œuvre capitale est un grand poème épique, l'*Osmanide*. Ce titre est assez difficile à expliquer. Au premier abord il semble singulier qu'un poète slave chrétien ait pris pour héros un musulman. Le fait demande quelques commentaires. Au mois de mai 1622 s'était accomplie à Constantinople une révolution de palais qui avait eu un retentissement considérable chez les chrétiens de la Péninsule balkanique et de l'Europe orientale : le meurtre du sultan Osman II, étranglé par son grand vizir Daoud Pacha.

[1] Le c final de ces noms se prononce *tch* comme dans les noms serbes.

[2] Prononcez « Derjitch ».

Peu de temps auparavant les troupes de ce sultan avaient échoué au siège de Chocim ou Khotin en Bessarabie; elles avaient été repoussées par celles du roi de Pologne Sigismond III. C'est le fils de Sigismond, Wladyslaw ou Ladislas (roi de Pologne de 1632 à 1648) qui est le véritable héros du poème dont la dénomination est plutôt inexacte.

Gundulić entretenait par sa famille ou par ses études de nombreuses relations avec l'Italie. À ce moment-là un duc de Toscane, Ferdinand III, avait eu l'idée d'apprendre la langue slave de ses voisins, les Dalmates, et c'était un jésuite apparenté à l'auteur de l'*Osmanide*, Marin Gundulić, qui lui donnait des leçons. Dans une ode adressée à cet auguste élève, le poète ragusain célèbre la gloire de la race slave. Il joue comme le fera plus tard le Tchèque Kollar sur l'homonymie des mots *slave* et *slava* (qui veut dire gloire) et il exalte la grandeur de sa race :

Elle s'envole comme une flèche sur son char ensoleillé, la Gloire (*Slava*), à travers la plus vaste partie du monde, l'étendue de tous les pays slaves.

L'éclat de son visage fait luire une brillante aurore depuis le pays de Raguse jusqu'au froid Océan glacial.

Cent royaumes où l'on entend célébrer aujourd'hui le nom slave sont divisés par l'immensité de l'espace, mais réunis par la communauté de la langue.

. . . Que partout où retentissent les paroles slaves,

Que de toute une moitié du monde une seule langue se mette à faire retentir ce chœur :

« Ferdinand, prince couronné par-dessus les plus grands princes, toi que le monde plein de ta gloire tient pour le soleil de la terre,

« Écoute comme tout le peuple slave dans sa reconnaissance fait retentir ta gloire, ce peuple dont tu aimes la langue, ô noble prince. . . »

Quand Gundulić parle de la reconnaissance de tous les peuples slaves pour le prince qui daigne apprendre un de leurs dialectes, il abuse singulièrement du droit que les poètes ont d'exagérer. Jusqu'au XIX[e] siècle les œuvres de l'école dalmate ne seront guère connues que des riverains de l'Adriatique. Les Serbes et les Bulgares asservis aux Turcs sont généralement illettrés; les Tchèques, les Polonais et les Moscovites ignorent absolument l'idiome de la Dalmatie.

L'*Osmanide* est une épopée romanesque assez difficile à analyser : les négociations que le sultan a entamées avec la Pologne donnent lieu à des récits de voyages fantastiques; le poète met en scène deux amazones, l'une slave, l'autre musulmane, qui se battent en duel comme les héroïnes du Tasse. Il transporte tour à tour le lecteur dans la Péninsule balkanique et à Varsovie; il descend aussi dans les enfers et nous fait assister aux conseils du démon, qui, en sa qualité de personnage satanique, tient naturellement pour les païens contre les Polonais. Les chants XIV et XV du

poème ont malheureusement disparu. Ils ont été suppléés au XIXe siècle par deux poètes croates, Sorkočević et Mažuranić, qui les ont imaginés chacun au gré de leur fantaisie. Je citais tout à l'heure les fantaisies de Nodier sur la littérature illyrienne. Voici une autre erreur qui n'est pas moins plaisante. Un savant polonais qui ne manquait pas d'un certain talent, Christian Ostrowski, s'est occupé de Gundulić dans ses *Lettres slaves*[1].

Or, pour faire admirer de ses lecteurs le génie de Gundulić, il n'a rien trouvé de mieux que de traduire un des chants interpolés au XIXe siècle par Sorkočević. Il n'y a que la foi qui sauve. Il faut aussi beaucoup de foi pour croire tout ce que chante Gundulić. Il chante le prince royal de Pologne Ladislas; il en fait le héros de la bataille de Chocim; il le montre chevauchant au milieu de monceaux de cadavres, transperçant les cœurs de sa lance, moissonnant les vies avec son sabre. La réalité racontée par un témoin polonais, Jacques Sobieski, castellan de Cracovie, s'accorde mal avec ces fantaisies épiques. La vérité, c'est que le prince fut malade pendant l'expédition et qu'il resta couché dans le camp tandis que ses compatriotes se battaient. Gundulić est un humaniste assez éclairé; mais il a parfois de singulières ignorances; ainsi il met l'Attique au nord de la Thessalie, erreur plus excusable, à vrai dire, que celle de Shakespeare qui fait échouer des vaisseaux sur les côtes de la Bohême, de Calderon qui fait couler le Danube entre la Russie et la Suède. La géographie du lointain septentrion échappe encore plus complètement au poète ragusain. Il fait du roi de Pologne le souverain de la Nouvelle-Zemble et il peuple cette contrée de galants héros qui entreprennent des pèlerinages d'amour en l'honneur d'une beauté persane. En revanche, Gundulić connaît bien ses voisins les Turcs, mais pas leurs femmes, auxquelles il prête à tort des caractères et des aventures romanesques. Son poème a pour sujet un épisode contemporain, comme les *Lusiades* de Camoëns. Le poète portugais fait un abus effroyable de la mythologie classique. C'est un défaut que Gundulić a eu la sagesse d'éviter. Il n'y a dans l'*Osmanide* qu'un épisode surnaturel; mais il se passe dans l'enfer chrétien.

On a reproché au poème de manquer d'unité, de disperser l'intérêt, tantôt sur Ladislas, tantôt sur Osman; on a même supposé que nous avions affaire à deux poèmes différents réunis par quelque caprice inexplicable. Au fond le vrai héros de l'*Osmanide* est la nation slave luttant contre la domination musulmane, de même que chez le

[1] Christian Ostrowski, *Lettres slaves*, Paris, Amyot, 1857.

Tasse au-dessus des Armide et des Clorinde plane la grande idée des Croisades.

Malgré d'incontestables défauts de composition et de style, malgré des lacunes irréparables, l'*Osmanide* reste une œuvre très remarquable qui mériterait d'être connue en Occident. Elle a déjà été traduite en latin et en italien; mais ces traductions faites par des compatriotes de l'auteur ne sont guère sorties du milieu qui les a vues naître. Même dans un idiome aussi ingrat que le nôtre, — par rapport à l'harmonie de l'original, — une version bien faite aurait chance d'intéresser les lecteurs délicats. Je regrette de ne m'être attaqué jusqu'ici qu'à des fragments.

À côté de Gundulić, Junius Palmotić (1606-1657) tient une place fort remarquable dans la littérature ragusaine, mais ses œuvres manquent un peu d'originalité. La plus importante est une *Christiade* en vingt-quatre chants qui n'est qu'une paraphrase du fameux poème latin de Vida.

Le tremblement de terre de 1669 qui faillit détruire Raguse porta un coup mortel à la cité naguère si florissante. Cette catastrophe fut chantée par plusieurs poètes, notamment par Jacques Palmotić (mort en 1680), frère du précédent, qui célébra de même Raguse restaurée. Au fond, la cité ne devait plus se relever. Elle traîna une existence précaire jusqu'en 1806, époque où cette antique république, si justement nommée l'Athènes slave, fut supprimée par Napoléon. Raguse n'avait pas seulement subi les influences italiennes. La littérature française avait pénétré jusque sur le littoral de l'Adriatique. Dans les Mémoires de l'Académie d'Agram un savant distingué, M. Matić, a récemment publié un ingénieux travail sur Molière à Raguse[1]. Voici le relevé des pièces de Molière qui ont été traduites ou plutôt adaptées aux mœurs et à la société ragusaines et jouées par des sociétés d'amateurs : *Le Misanthrope*, *Tartufe*, *Don Juan*, *L'École des Maris*, *L'École des Femmes*, *Les Femmes savantes*, *Georges Dandin*, *Sganarelle*, *Le Mariage forcé*, *Le Malade imaginaire*, *Le Médecin malgré lui*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *La Comtesse d'Escarbagnas*, *Les Fâcheux* et *Psyché*, soit les deux tiers environ de l'œuvre du maître.

Raguse ne se contentait pas d'assimiler Molière. Le prestige de sa langue et de sa poésie était tel qu'il s'imposait même à des Français. En 1774 arriva à Raguse un jeune Français fils d'un consul qui s'appelait Bruère Desrivaux. Il apprit l'idiome local et l'apprit si bien qu'il

[1] J'ai résumé ce travail dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (15e année, n° 3).

devint en cet idiome un poète fort estimable; il fut tour à tour consul de France à Saraïevo, à Scutari, à Tripoli, et mourut en 1823. Il écrivit en serbocroate des noëls satiriques, des satires, voire même une comédie, qui ne furent publiées que longtemps après sa mort.

III

J'ai surtout insisté sur Raguse; mais en dehors de cette république privilégiée la Dalmatie a eu aussi quelques poètes. L'un des plus originaux est assurément un religieux, le père André Kačić Miošić, qui vécut au XVIIe siècle. C'était un moine patriote qui voulut être le poète de son peuple. Les poètes dont nous avons parlé tout à l'heure avaient écrit surtout pour l'aristocratie, pour les intellectuels; ils s'étaient particulièrement inspirés de l'antiquité classique et de l'Italie. Kačić était professeur de théologie dans un monastère de Sibenico, mais toutes les fois que ses occupations lui en laissaient le loisir il parcourait à pied la région qui s'étend de Scutari à Zara, de Mostar à Cattaro. Il n'avait pas, comme on l'a eue plus tard, l'idée de recueillir les chants de la bouche même du peuple pour les imprimer tels quels sous leur forme fruste et naïve. Il se contenta de s'en inspirer; il s'inspira aussi de quelques chroniques plus ou moins exactes et il publia en 1746, à Venise, un recueil de chants historiques qui est devenu l'un des livres les plus populaires du monde sud-slave. Il remonte jusqu'aux époques les plus lointaines; il s'imagine par exemple qu'Alexandre fut un roi slave et il le chante en cette qualité avec le même sérieux qu'il célèbre les héros sud-slaves qui luttèrent contre les Turcs. Le succès de son recueil retentit jusqu'en Allemagne. Herder, dans son célèbre ouvrage *Stimmen der Völker in Liedern*, cite telle chanson de Kačić comme un vrai poème populaire. Et de fait quelques-unes des chansons de Kačić ont si bien pénétré dans la conscience nationale qu'on a oublié leur origine littéraire et qu'elles semblent sorties des entrailles mêmes du peuple.

IV

Les petits peuples slaves, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, sont trop volontiers tentés de confondre la littérature avec la bibliographie. Je suis obligé de passer sous silence une infinité de noms qui n'ont aucun intérêt pour cette étude et de transporter brusquement le lecteur de Raguse à Agram, de Dalmatie en Croatie. C'est Agram en effet qui, vers 1835, devient le grand foyer du mouvement intellectuel.

Le développement de la littérature nationale coïncida avec la renaissance de la littérature tchèque, avec les efforts des Magyares pour imposer leur langue aux différents peuples de la couronne de Hongrie. L'initiateur du mouvement ne fut ni un poète ni un lettré de génie, ce fut un simple publiciste, Louis Gaj; il trouva un appui intéressé auprès du gouvernement de Metternich, qui désirait tenir en échec les Hongrois. Après avoir d'abord publié un journal croate, il reprit aux voisins slovènes le nom de l'Illyrie et lui donna pour quelques années une consécration officielle. Sous l'épithète d'Illyriens il embrassait les Croates, les Serbes, les Slovènes; le mot devint à la mode et l'on désigna sous le nom d'illyrisme le mouvement intellectuel et politique qui devait aboutir à la régénération de ces petits peuples. Mais au bout de quelques années le gouvernement viennois s'effraya de l'illyrisme; le mot fut interdit, mais l'idée resta. Au terme illyrien on substitua celui de sud-slave (iougoslave) et la ville d'Agram resta le centre, le foyer intellectuel du sud-slavisme : pour faire rayonner plus aisément leur influence, les Croates renoncèrent à certaines particularités de leur idiome et adoptèrent en partie le parler plus harmonieux de leurs voisins serbes. La même langue littéraire avec deux alphabets différents s'imprime aujourd'hui à Agram et à Belgrade. En 1842 fut fondée la *Matica* illyrienne, à l'instar de la société analogue créée en 1826 par les Serbes de Novi-Sad pour la publication de livres nationaux. On sait comment ce mouvement en apparence purement littéraire aboutit aux conséquences les plus graves en politique, comment en 1848 les Croates se prononcèrent nettement contre la révolution hongroise et prêtèrent un concours efficace à la dynastie, qui avait alors sensiblement besoin d'être secourue[1]. Gaj à Agram, Havliczek à Prague, Kossuth à Pesth furent les trois initiateurs des mouvements parallèles dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. Après avoir si brillamment débuté, Gaj rentra tout à coup dans l'obscurité; il se mit au service du gouvernement autrichien, fut oublié de sa nation et finit par mourir dans la misère. Lorsque j'assistai en 1867 aux fêtes de l'inauguration de l'Académie d'Agram, je le cherchai en vain dans la foule et fut tout surpris de constater qu'il ne jouait aucun rôle dans les cérémonies officielles. La graine qu'il avait semée leva drue et féconde. L'intensité de la vie littéraire à Agram fut telle qu'elle absorba jusqu'à des éléments voisins. Ainsi le poète Stanko Vraz (1810-1851), né chez les Slovènes et qui avait débuté par écrire dans leur langue, adopta l'idiome croate. La noblesse, qui jusque-là se mode-

[1] Voir mon *Histoire d'Autriche*, chap. XIX.

lait sur celle de Vienne, et parlait volontiers allemand dans ses salons, se reprit à aimer la langue des ancêtres. En 1838, un gentilhomme, le comte Drašković, écrivit — en allemand — une brochure : *Ein Wort an Illyriens hochherzige Töchter über die älteste Geschichte und Regeneration ihres Vaterlandes* (Un mot aux nobles filles de l'Illyrie sur l'histoire la plus ancienne et la régénération de leur patrie), qui réveilla chez ses belles compatriotes le patriotisme qui avait si longtemps sommeillé. Je n'insiste pas ici sur le rôle que les Croates jouèrent dans la période révolutionnaire de 1848 comme patriotes slaves, soutiens de la dynastie et adversaires de la suprématie magyare. J'ai raconté cet épisode dans un livre auquel je renvoyais tout à l'heure. Gaj avait à propos des Magyares prononcé ce mot profond : « Les Magyares sont une île qui flotte sur le grand océan slave; je n'ai pas fait cet océan; je n'ai pas déchaîné ces vagues; prenez garde qu'elles ne s'élèvent au-dessus de vos têtes et que votre île n'y sombre. »

« Gaj, a dit plus tard un grand patriote, a lancé notre esquif sur la mer du slavisme. Désormais l'esquif peut être assailli par toutes les tempêtes; il ne peut pas périr. » Un autre a dit de lui dans un style moins solennel : « Il nous a mis du miel sur les lèvres. » A cette période de renaissance, à cette lune de miel du slavisme régénéré correspond un développement intensif de la poésie lyrique. La race slave apparaît aux poètes comme une grande famille dont tous les fils doivent se connaître, s'aimer et s'armer pour lutter ensemble contre leurs ennemis communs. Stanko Vraz fonde la revue *Kolo*[1], et écrit au poète tchèque Erben : « Notre vif désir est d'élever notre littérature, de la rapprocher du goût et de l'esprit des autres peuples slaves qui sont plus près que nous de la civilisation européenne, mais nous ne pouvons le faire par nos seules forces et nous nous réfugions sous vos ailes. »

Dans des vers adressés à Mickiewicz au mois de mars 1848 il s'écrie :

Lève-toi, noble race, saisis les lances, les cuirasses, les drapeaux, rassemble tes héros sous l'étendard de la foi et de la liberté. Qui pourra résister à Dieu et te résister? Le Turc à demi sauvage fuit vers la mer, dans les forêts le Teuton et le hideux Magyare disparaissent. C'est parmi tes fils que sera toujours l'antique liberté.

Ailleurs il flétrit l'ingratitude de l'Europe vis-à-vis de la race slave.

Qui me dira pourquoi tu lèves tes mains maudites pour souiller l'image sainte de Slava?

[1] Le *Kolo* est proprement une danse nationale sud-slave, une sorte de sarabande d'un mouvement très lent. Le mot veut dire cercle, ronde.

Slava, c'est, comme je l'ai déjà expliqué, une personnification de la race, une déesse fantastique sortie de l'imagination du poète tchèque Kollar, qui fut le chantre des idées panslavistes.

Mais en vain, vous la frappez, mains maudites; il viendra, le jour de la revanche. Alors le ciel s'ouvrira; le soleil rayonnera, On abattra les autels sanglants pour élever des temples éternels à Dieu et à Slava.

Dans les notes de ce poème l'auteur explique comment la race slave a sauvé trois fois le monde, d'abord des Tatares au XIII[e] siècle, puis au XVII[e] lorsque Sobieski délivra Vienne des Turcs, enfin au XIX[e] quand les Russes renversèrent Napoléon. Ce sont là les trois rédemptions de cette Europe ingrate qui méconnaît ses bienfaiteurs.

Des idées analogues se rencontrent dans les œuvres de Medo Pučić, le poète ragusain qui fut le gouverneur du futur roi Milan; dans celles de Kukuljević Sakcinski, lequel fut plus encore historien que poète. Ce fut lui qui lança le premier l'idée du Congrès slave de Prague qui avait donné de si belles espérances et qui échoua si misérablement.

Preradović (1818-1872) est probablement le plus grand poète de son peuple. Tout en servant avec distinction dans l'armée autrichienne, il écrivit des poésies lyriques qui allèrent au cœur de ses compatriotes et dont quelques-unes resteront éternellement populaires. Ses œuvres sont parfois pénétrées d'un mysticisme singulier, qui n'est pas sans analogie avec le messianisme de Mickiewicz.

Elles respirent un profond sentiment de la solidarité slave. Dans une pièce intitulé *Toast* il représente tous les Slaves réunis dans un festin. Ils se portent mutuellement des santés avec leur breuvage national, le Russe avec du thé, le Polonais avec de l'hydromel, le Tchèque avec de la bière, le Jougo-Slave avec le vin, et après chaque couplet tous les Slaves reprennent en chœur : « Tant que nous vivrons, frères, aimons-nous d'un amour fraternel. »

Ivan Mažuranić (1814-1890), qui a su combler d'une main fort habile les lacunes de l'*Osmanide*, a donné une épopée nationale (*La mort de Smaïl aga*) qui a pour objet une épisode de la lutte des Slaves et des Turcs et que les Croates considèrent comme un chef-d'œuvre digne de rivaliser avec les plus beaux chants populaires.

À côté de la poésie se développent les autres genres littéraires : Šenoa (1838-1881), Tomić Sandor et Gialski sont dans leurs récits et leurs œuvres dramatiques des conteurs délicats de la vie nationale.

Les sciences historiques et philologiques font des progrès remarquables grâce aux instruments de travail que leur fournissent l'Académie sud-

IMPRIMERIE NATIONALE.

slave fondée en 1867 et l'Université ouverte à Agram en 1874. Je ne puis insister ici sur les noms des savants ni sur le détail des travaux publiés. Je me contente de rappeler que c'est un Croate, M. Vatroslav Jagić, qui a longtemps occupé la chaire de philologie slave de l'Université de Vienne[1]. Parmi les œuvres éditées par l'Académie d'Agram, je mentionnerai seulement le grand Dictionnaire de la langue serbo-croate commencé depuis un quart de siècle.

Les lecteurs du *Journal* sont d'ailleurs tenus au courant des travaux de cette Compagnie, dont la création a été le couronnement de l'œuvre entreprise par les précurseurs du mouvement illyrien. On sait que cette fondation, ainsi que celle de l'Université d'Agram, est due en grande partie à la libéralité d'un illustre prélat auquel j'ai eu plus d'une fois occasion de rendre hommage[2], le regretté évêque de Diakovo, Mgr Strossmayer.

Louis LEGER.

RÉGIONS NATURELLES ET NOMS DE PAYS.

L. Gallois. *Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne.* 1 vol. in-8°, 358 p. (avec 8 planches hors texte). Paris, A. Colin, 1908.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[3].

III

Ces questions ne noms de sont pas de simples questions de formes. Ce serait faire tort au livre qui nous occupe et méconnaître les intentions de l'auteur, que de ne pas essayer de dégager quelques-unes du moins des considérations générales qu'il soulève.

Ces observations sur la région parisienne peuvent s'appliquer au reste de la France, ainsi qu'à beaucoup d'autres contrées. Nul n'a plus contribué à mettre en lumière cette vérité, que M. Gallois dans les diverses

[1] M. Jagić a été élu en 1908 correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

[2] Voir *Le Monde slave* (2e édition) et *Souvenirs d'un Slavophile* (Paris, Hachette, 1905).

[3] Voir le premier article dans le cahier de septembre, p. 389.

monographies qu'il avait déjà antérieurement publiées[1]. En réalité, les noms populaires de pays sont moins répandus que ne l'avait fait croire le désir d'en garnir la carte. Une analyse critique en réduit notablement le nombre. Mais elle montre que vraiment il en existe, doués d'une vitalité singulière. Il y a des pays dont le nom évoque à lui seul un aspect dont il paraît inséparable, qui sont devenus synonymes d'un genre de vie. Qu'ils offrissent matière à d'autres possibilités, rien n'empêche de l'admettre; mais celles qui ont prévalu les ont marqués d'une telle empréinte qu'elle a frappé l'imagination populaire. Elle les distingue; et ce nom d'origine souvent inconnue qui nous parvient à travers les âges spécifie, aujourd'hui comme autrefois, une étendue de physionomie particulièrement tranchée, se détachant sur les étendues qui ne doivent de nom qu'à la politique ou à l'histoire.

L'analyse montre, en outre, — ce qui est peut-être plus imprévu, — que des noms de ce genre se sont formés de tout temps, qu'il peut et qu'il doit sans doute s'en former encore. Ils proviennent du désir, ou plutôt du besoin de fixer dans le langage les objets qui tiennent à la vie quotidienne, et que ramène incessamment à l'attention des habitants le milieu dans lequel ils vivent. Ils sont la traduction pratique de ce milieu. Il faut, pour bien se rendre compte des facultés d'observation dont ils dérivent, entrer en familiarité plus intime avec les choses et les gens, de façon à apprécier les ressources que déploie le langage des paysans pour distinguer les qualités ou caractères des objets qui tiennent à la vie du sol. On composerait un dictionnaire rural par localités, avec les termes qui spécifient les diverses qualités du terroir : ici les *groies*, *varennes*, *terres froides*, etc.; ailleurs les *boulbènes*, *peyrusquets*, etc.; ou bien avec ceux qui désignent les formes de végétation dont le sol est encombré ou garni : ici les *brandes*, là les *touyas*, ailleurs les *garigues*, etc. Certains noms génériques de la langue actuelle, tels que *Champagne* ou *Plaine*, *Val*, *Marais*, *Bocage* ou *Boischaut*, *Planèze*, *Causses*, etc., ne sont pas des traductions moins exactes que ces vieux noms de pays dont l'étymologie nous échappe. Le principe dont ils sont issus est le même; c'est d'une racine commune qu'ils ont poussé, là où la nécessité s'est fait sentir de déterminer des contrées franchement distinctes par leurs habitudes propres, ou s'opposant vigoureusement les unes aux autres.

[1] *Le Bassigny; La Woëvre et la Haye* (appendices II et III, p. 240-261, dans le volume qui nous occupe). — Du même auteur : *La Dombes* (*Annales de géographie*, t. I, 1892; p. 121-131); *Le Mâconnais et le Charolais* (*ibid.*, t. III, 1894, p. 428-449), *Le Beaujolais et le Lyonnais* (*ibid.*, t. IV, 1895, p. 287-309).

Spécifier et localiser sont pour les gens vivant de la terre le résultat d'une même opération de l'esprit, qui trouve son expression directe dans le langage.

« On ne s'étonnera pas, dit M. Gallois [1], dans un vieux pays agricole comme la France, de cette attention obstinée accordée à la terre. » On s'en étonnera d'autant moins qu'à chaque genre de vie formé en rapport direct avec la nature, correspond aussi un vocabulaire spécial. Que l'on remarque, par exemple, de quelles expressions souvent imagées et pittoresques le marin scandinave ou le marin breton ont gravé dans leur mémoire les silhouettes d'écueils, d'îles ou de côtes, entre lesquelles se joue leur existence. Les particularités de l'existence montagnarde n'ont pas été une moindre source de vocables : l'*adroit* et l'*ubac*, dans nos Alpes, pour distinguer les orientations; les *basses* et les *collines*, dans les Vosges, pour déterminer les zones de culture; l'*Alpe*, la *montagne* ou la *chaume*, pour les migrations pastorales [2]. Il n'est pas rare que le mot ait pris dans la bouche des montagnards un sens différent de celui que lui prête le langage ordinaire.

Tel est le vocabulaire, attestant l'exercice toujours actif de la faculté populaire d'observation, parmi lequel se détachent ce que l'on a appelé des noms de pays. Ces noms persistent, incessamment ramenés par le cycle des occupations. Ils durent autant que les modes d'existence qui les ont fait naître, plus longtemps parfois que la langue même dont ils dérivent. Ce n'est pas une notation scientifique, moins encore une qualification esthétique : ce qu'ils envisagent dans la nature ambiante, c'est sa fonction pratique et quotidienne, son effet immédiat sur la vie qui s'y est implantée. Mais, ainsi qu'il faut s'y attendre, ce concept populaire est limité à l'horizon de ceux qui l'ont créé et le perpétuent. Il a pour la science la valeur d'un document, qu'elle peut et doit utiliser, mais à condition de lui conserver le sens précis et restreint qui fait son originalité et son mérite propre.

L'expression de région naturelle répond, au contraire, à un concept scientifique qui s'est formé et fortifié par les progrès de la science. En avançant dans la connaissance du globe, nous avons vu que les faits naturels se produisent sur une large échelle. Soit qu'il s'agît de masses minérales, soit que l'on considérât des formes de configuration et de

[1] P. 210.

[2] Un récent observateur du Sahara nous apprend que les Touareg ont une quinzaine d'expressions pour désigner, suivant leurs formes ou leurs colorations, des hauteurs, mais aucune pour désigner une hauteur au sens général (Chudeau, *Sahara soudanais*, p. 20. Paris, A. Colin, 326 p., 1909).

relief, ou des formations végétales, ou des genres de vie humaine, ce n'est pas le cas isolé, mais le groupement des faits qui s'est imposé à la recherche. Tout groupement répond à une étendue, et c'est à la déterminer que s'est efforcée l'idée régionale. Géologues, météorologistes, botanistes, ont été amenés, indépendamment les uns des autres, par les nécessités mêmes de leurs recherches, à se faire, en un certain sens, géographes. Car ils ont dû exprimer régionalement les groupes de phénomènes, les associations, les types, que les progrès de la méthode comparative leur avaient appris à former. Et leurs idées prenaient d'elles-mêmes une empreinte géographique. Car les classifications auxquelles ils étaient conduits, chacun dans l'ordre de faits correspondant à leurs recherches, mettaient de mieux en mieux en lumière une notion qui est l'essence même de la géographie, celle de l'unité terrestre : à mesure que de la répartition des phénomènes ils remontaient aux causes qui les ont produits.

Il peut y avoir en un certain sens autant de régions qu'il y a d'ordres différents de phénomènes; il n'y a pas, en effet, de raison, — tout au contraire, — pour que des régions géologiques, climatiques, botaniques, se superposent exactement. Le Boulonnais, par exemple, a sa continuation géologique, par delà le Pas-de-Calais, dans le Weald : le géologue peut faire abstraction du détroit pour considérer l'unité de l'ensemble; le géographe ne le peut pas. L'Inde appartient, comme la Chine, au domaine des moussons asiatiques : nul ne songerait à faire coïncider cette région météorologique avec une même région géologique ou botanique. Ces aires de répartition, dont quelques-unes sont très vastes et peuvent se subdiviser à leur tour, ne correspondent pas à des compartiments où la nature aurait travaillé sur un plan particulier. Mais elles intéressent, chacune dans leur genre, le géographe, puisqu'elles contribuent à titres divers à imprimer à la surface terrestre cet aspect de variétés régionales, qui tient essentiellement aux lois qui gouvernent le monde physique.

La surface terrestre est, en effet, le *substratum* commun où les effets de ces différents facteurs s'inscrivent en caractères plastiques. Il existe entre les phénomènes naturels un étroit enchaînement. Bien que relevant de causes différentes, qu'il convient d'étudier chacune à part, ils réagissent sans cesse les uns sur les autres. Sans revenir sur ce qui a déjà été dit des relations réciproques entre la nature des roches, le relief, l'hydrographie, le climat, la végétation, etc., il suffit de faire remarquer que de ces rapports naissent des aspects caractéristiques. Il revient au géographe de mettre en lumière les ensembles originaux qui sont pro-

duits sur la surface du globe par les combinaisons pleines de variétés que réalisent ces phénomènes. C'est en ce sens aussi qu'il peut exister des régions naturelles; l'expression de *Naturgebiet*, qui revient souvent dans l'œuvre de Karl Ritter, répond à des divisions de ce genre. Elles résultent de l'ensemble des phénomènes physiques qui se combinent dans la physionomie d'une contrée. Les réactions réciproques des agents physiques, aussi bien que les faits d'association et de symbiose qui caractérisent le monde vivant, ne se traduisent en physionomies expressives qu'autant qu'elles s'exercent sur une certaine étendue. La région est le cadre nécessaire qui répond à ce champ d'études. La forme régionale s'impose ainsi dans la plupart des cas aux recherches géographiques.

Il était nécessaire d'insister sur ces distinctions. On saisit mieux désormais les différences essentielles d'origine qui séparent l'idée de *pays*, création populaire, de l'idée scientifique de *région*, et l'usage qu'il convient d'en faire. Les deux notions ont pourtant ceci de commun, qu'elles expriment, l'une et l'autre, des individualités ou, si l'expression semble ambitieuse, des groupes naturels, dans lesquels entre un élément humain. La présence de cet élément est manifeste dans l'idée de pays; elle n'est pas étrangère non plus à l'idée de région; car toute division de ce genre, dans l'état actuel du globe, est déjà plus ou moins marquée de l'empreinte humaine, fruit d'une si longue et si intime collaboration qu'une observation attentive suffit à peine pour dégager la part respective de la nature et de l'homme. Signalons toutefois ici un avertissement très opportun que nous donne M. Gallois. « Je crois, dit-il, que c'est dans la nature même qu'il faut chercher le principe de toute division géographique[1]. » Rien de plus juste. Il est bon de se tenir en garde contre la prééminence excessive que l'homme s'accorde à lui-même dans ses spéculations scientifiques. Partir, comme on le fait souvent, de faits historiques et sociologiques pour demander comme par surcroît à la géographie son explication, c'est risquer de fausser à la fois la géographie et l'histoire.

Mais en même temps on ne saurait méconnaître qu'une individualité naturelle est une force qui attire dans son orbite la sphère d'activité humaine, et qu'il est permis de se demander si l'effet ne s'en fait pas

[1] P. 222. Et plus loin, non peut-être sans quelque exagération : « C'est à des unités, grandes ou petites, mais toutes d'ordre physique, qu'il convient de réserver le nom de régions naturelles. » Il entre bien de la complexité dans des unités telles que le *Bassin parisien* ou le *Massif central*.

sentir jusque sur l'histoire. Il ne manque pas d'exemples qui trahissent cette influence. L'unité française ne s'est-elle pas cimentée dans le bassin de Paris? Que sont, en Suisse, les cantons primitifs, sinon de véritables microcosmes, dont chacun correspondrait bien, au sens exact, à un pays? Le pays représente, il est vrai, surtout un régime de vie cantonale et archaïque, dont les clans d'Albanie et jusqu'à nos jours les *pieve* de Corse [1] fournissaient des exemples attardés en Europe. Mais il est arrivé aussi que, grâce au concours de circonstances générales, cette force résistante a servi de noyau à de grandes formations politiques. Des États sont nés, autour des Alpes et des Pyrénées, d'un groupement de vallées. Les régions naturelles, susceptibles de plus grandes étendues que le pays, peuvent à plus forte raison contribuer à la formation d'États.

La question, si on y regarde de près, n'est pas sans intérêt pratique. Car si réellement une force réside dans ces divisions naturelles, pourquoi ne chercherait-on pas à en appliquer le bénéfice aux divisions administratives dans lesquelles se meut notre vie publique? L'idée est séduisante; elle a tenté plusieurs esprits libéraux [2]. Substituer des autonomies vivantes à des agrégats de molécules, ne serait-ce pas la meilleure garantie contre l'excès de centralisation? Le despotisme seul est intéressé à rompre les rapports naturels que les conditions physiques créent entre les hommes.

Ce sont là, certes, des préoccupations qui s'imposent à la réflexion comme au respect. Le sentiment de personnalité et d'indépendance que l'homme tire d'un sol dont il sent en lui la *virtù*, est une valeur et, pour ainsi dire, un capital dont une société doit se montrer ménagère. Nul doute que la constitution d'unités plus étendues et plus en rapport avec les cadres naturels que celles que nous a léguées l'histoire, ne fût d'un grand avantage pour la vie politique de notre pays. Si le jour vient de substituer à nos départements et à nos arrondissements des divisions de ce genre, la géographie ne sera pas une conseillère à écarter.

Il faut dire toutefois qu'on s'exposerait à de nombreux mécomptes si l'on s'attendait à trouver ces divisions déjà tracées soit dans l'usage populaire, soit dans les catégories de la science. Il importe avant tout qu'elles soient pratiques, c'est-à-dire qu'elles tiennent compte et des habitudes

[1] La *Cinarca* ou *Paese d'Orcino* formait une *pieve*, soit un petit pays embrassant tout au plus neuf kilomètres. (Voir Fr. Ratzel, *La Corse, étude anthropogéographique*, dans *Annales de géographie*, tome VIII, 1899, p. 313).

[2] P. Foncin, *Les Pays de France, projet de fédéralisme administratif.* (1 brochure, 80 pages. — Paris, Armand Colin, 1898.)

acquises et des besoins actuels d'une société en marche. Tel ne serait pas toujours le cas d'un pays ou d'une région naturelle. Comme M. Gallois le fait observer avec raison, le Massif central, vraie région naturelle pourtant, « serait un cadre administratif bien incommode [1] ». Et quant aux pays, il est permis de douter que, tels que nous venons de les caractériser, ils représentent une forme très appropriée à la vie moderne. En fait, l'histoire de France semble apporter à cet égard un témoignage plutôt négatif; car on peut constater que, du moins dans le Bassin parisien, aucune de ces individualités rurales, qui pourtant s'y sont montrées très vivaces, n'a jamais correspondu à une division administrative ou politique.

Cela tient sans doute à ce que la France est une contrée de relations larges et faciles, où les causes locales ont cessé de bonne heure d'exercer une domination exclusive. Il y a un motif qui, lorsque l'horizon a commencé à s'étendre, prend un empire croissant sur les relations humaines : c'est la solidarité entre régions différentes, en un mot le commerce. Des routes s'établissent pour faciliter les échanges; des habitudes nouvelles se nouent; des villes naissent au carrefour des routes. Un principe actif de changement s'est introduit désormais dans les relations humaines. La ville n'est pas une création qui sorte naturellement du pays : tout au contraire. Sa place naturelle est au contact de régions différentes. Chartres n'est pas au centre, mais à la périphérie de la Beauce. On pourrait citer, d'un bout à l'autre de la France, des dictons qui attestent que l'instinct populaire a parfaitement conscience d'une sorte d'antinomie, ou du moins d'une distinction entre le pays [2] et la ville.

Or, comme le fait très bien remarquer M. Gallois, le principe de formation politique qui a prévalu dans notre pays a été de très bonne heure la ville. « Lorsque, dit-il [3], on réfléchit à la manière dont se sont formées chez nous les unités politiques, on ne peut manquer d'être frappé du très grand rôle qu'ont joué les villes dans cette organisation. » L'auteur, en s'exprimant ainsi, pense surtout aux chefs-lieux de cités romaines, devenus les points fixes et comme les pivots de nos divisions ecclésiastiques et historiques. Mais que d'exemples ultérieurs confirment encore cette appréciation! La Flandre, telle qu'on la voit dès le moyen âge, est une formation politique, née de la combinaison de villes industrielles et de campagnes largement nourricières. La Normandie se présente

[1] *Ouvrage cité*, p. 230.

[2] Morlaix, dit-on, est à cent lieues du Pays de Léon. — Saint-Flour touche à la Planèze, mais n'en est pas.

[3] *Ouvrage cité*, p. 227.

comme une association de pays, groupés autour de deux villes qui ont concentré deux foyers d'attraction, Caen et Rouen.

Si l'histoire rend ainsi témoignage de l'influence politique de ces organismes urbains, combien à plus forte raison convient-il d'en tenir compte dans nos société actuelles! Nos grands centres industriels engendrent des relations dont la trame s'étend sans cesse et couvre de mailles de plus en plus serrées les contrées environnantes. Lyon n'occupe qu'un territoire restreint : son activité urbaine a suffi pour créer une région lyonnaise, dont la périphérie plus ou moins indécise s'écarte jusqu'à vingt ou trente lieues de la métropole. Si le mouvement de concentration de la grande industrie continue du même pas que depuis un quart de siècle, le rôle des villes dans les formations politiques ne fera que grandir. C'est la ville, en ce cas, qui groupe le territoire. Le faisceau d'intérêts qui se noue autour de ces centres de capitaux, d'impulsions et d'activités diverses, exerce sur les relations humaines une influence qui semble plus impérieuse que le lien traditionnel que représente le nom de pays; attache quelque peu intermittente, au milieu des mouvements multiples qui tendent aujourd'hui à arracher les hommes à leurs foyers.

Il ne serait pas permis à ceux qui entreprendraient de remanier dans un sens pratique et moderne les divisions dans lesquelles aurait à se mouvoir la vie politique, de négliger des réalités qui s'imposent avec cette puissance. Mais peut-être est-ce plus que jamais le cas, en face de ces phénomènes envahissants, d'insister sur les relations, réelles et vivantes aussi, quoique moins directement saisissables, qui tiennent à l'entourage physique, aux influences directes et immédiates du sol, à ce qu'il y a de plus intime dans la nature humaine. Il serait probablement exagéré de les croire irrévocablement condamnées à se confondre et à se perdre, comme diluées dans les grands courants de la vie économique moderne. Car ces relations ont des racines plus profondes et plus tenaces que ne le feraient supposer les apparences. Elles se manifestent jusque dans certains milieux où on ne les attendrait guère. Même dans la jeune Amérique de bons observateurs nous signalent, soit dans les replis des Appalaches [1], soit dans les montagnes du Sud du Brésil, la formation de petites sociétés d'origine européenne vivant à la façon de nos vieux pays.

[1] Voir, par exemple, l'étude de miss Ellen Churchill Semple : *The Anglo-Saxons of the Kentucky mountains; a study in Anthropogeography* (*Geographical Journal, June 1901*).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous voilà donc ramenés à ces termes de pays et de régions naturelles, que le livre de M. Gallois s'est proposé d'expliquer. Ce ne serait pas assez de dire qu'il nous a donné la note juste; on voit que ce livre est très suggestif. Peut-être quelques-uns trouveront-ils qu'il suggère plus qu'il ne développe; mais ce regret même, si tant est qu'il soit fondé, n'implique-t-il pas un éloge? Les érudits trouveront dans cet ouvrage la solution de plusieurs intéressants problèmes; mais en outre il offrira matière aux réflexions de ceux qui, sous les noms, chercheront à scruter des réalités d'ordre scientifique.

P. VIDAL DE LA BLACHE.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LES FOUILLES DE CRÈTE
1907-1909.

Bien que la période héroïque qui a suscité tant d'enthousiasme puisse être considérée comme close, l'activité des fouilles en Crète ne s'est pas ralentie depuis deux ans. Sans modifier sur aucun point essentiel les résultats des découvertes minoennes tels qu'on les trouve exposés dans les premiers ouvrages de synthèse, *La Crète ancienne* du P. Lagrange (Paris, 1908) et les *Recent Discoveries in Crete* de R. Burrows (Londres, 1908), elles y ont beaucoup ajouté. Mais, sauf la luxueuse publication par la Mission américaine de ses recherches à Gournia achevées en 1907, aucun exposé d'ensemble d'une fouille n'a paru depuis[1]. Le dernier *Report* de M. Evans date de 1906; le dernier *Rendiconto* de M. Pernier de 1907. Sans doute les explorateurs ont communiqué quelques notes sur leurs fouilles récentes; mais, dans les fouilles minoennes plus que dans toute autre, il est difficile de se rendre un compte exact de la portée d'une découverte ailleurs que sur les lieux ou par des plans et des photographies. Ayant visité récemment la plupart des champs de fouilles crétois, je crois pouvoir, sans entrer dans les détails réservés aux publications des explorateurs, donner des fouilles de Crète, dans la période 1907-1909, un aperçu qui en fera mieux apprécier l'intérêt.

Leur premier résultat a été d'enrichir à tel point le Musée d'Hérakleion, si

[1] Un intéressant aperçu d'ensemble est donné par miss Boyd, au début de cet ouvrage, *Gournia, Vassiliki and other prehistoric sites*, 1909, p. 1-18. Il faut aussi mentionner le premier chapitre de l'Ἱστορία τῆς Κρήτης (Athènes, 1909) de M. Xanthoudidis, et, pour l'évolution de l'art minoen, E. H. Hall, *The decorative Art of Crete in the Bronze Age* (Philadelphie, 1907).

bien organisé par les éphores Hatzidakis et Xanthoudidis, que la construction d'une nouvelle aile est devenue nécessaire. Dans le magasin-atelier qui occupe le rez-de-chaussée s'entassent les vases et les figurines; les inscriptions étéocrétoises de Praisos et les chaudrons géants trouvés à Tylissos sont parmi les pièces les plus notables qui remplissent un hangar construit dans la cour; les monuments de sculpture gréco-romaine encombrent l'escalier; la salle du deuxième étage ne peut plus contenir les découvertes archaïques de Prinias. En passant en revue les fouilles, on sera amené à noter les principaux objets qui ont pris place dans la Salle minoenne. Parmi les plus remarquables, la tête de taureau de la « Villa aux Fétiches » sera décrite plus loin; les deux vases en stéatite de H. Triada, coupe des Guerriers(1) et rhyton des Lutteurs(2), dignes de leur aîné, la fameuse coupe des Moissonneurs, vont être incessamment publiés avec le soin qu'ils comportent par L. Savignoni dans les *Monumenti antichi;* il en profitera pour discuter les travaux dont le vase a été l'objet depuis qu'il l'a publié et qui obligent à n'y plus voir des guerriers triomphants, mais bien une fête de moissonneurs(3).

Le sarcophage peint de H. Triada, excellemment publié (avec quelques fragments inédits des fresques du palais) par M. Paribeni en 1908(4), a déjà été soumis à plus d'une discussion, tant au point de vue de l'interprétation des peintures qu'à celui de leur dérivation égyptienne(5). Le problème des influences chaldéennes a été étudié par M. della Seta, d'abord à propos du sphinx en stéatite de H. Triada, puis à propos d'un coquillage trouvé à Phaistos, représentant à la file quatre démons à tête d'animal et à corps d'homme(6). Quant au problème de l'écriture minoenne, en attendant la découverte du bilingue qui permettra de la lire, on s'efforce de reconnaître la valeur relative des signes par leur position respective et les groupes qu'ils forment. Deux précieux documents découverts en 1908 jettent un jour nouveau sur les deux classes d'écriture en usage en Crète : le disque de Phaistos, où dans les quatre rangées que forme une spirale, 124 signes idéographiques sont imprimés en relief sur une face, 118 sur l'autre; des barres transversales divisent les *pictogrammes* en groupes de 2, 3, 4, 5, 6 ou 7, ce qui paraît indiquer un syllabaire pareil à celui de Chypre(7); une

(1) Décrite par Mosso, *Excursioni nel Mediterraneo*, 1907, p. 55.

(2) Décrit par Lagrange, *op. cit.*, p. 39, qui reproduit les deux registres inférieurs, et par Burrows et Mosso, qui le reproduisent tout entier.

(3) M. G. Fougères, notamment, au Congrès du Caire, a donné de bonnes raisons pour reconnaître un étui phallocrypte dans l'appendice qui tombe de la ceinture des moissonneurs.

(4) *Monumenti dei Lincei*, 1908, 1er fasc.

(5) A.-J. Reinach, *Revue archéologique*, 1908, II, p. 273-284; *Revue de l'histoire des religions*, 1909, octobre; R. Dussaud, *ibid.*, p. 161-185; F. von Duhn, *Archiv f. Religionswissenschaft*, 1909, p. 161.

(6) *Accad. dei Lincei*, *Rendiconti* 1907, p. 699; 1908, p. 399. Cf. mon compte rendu dans la *Revue de l'histoire des religions*, 1909, octobre.

(7) L. Pernier, *Accademia dei Lincei*, *Rendiconti*, 1909; *Ausonia*, 1909, p. 225.

petite coupe d'albâtre en forme de cœur trouvée près d'Arkhanès, à 1 heure au Sud de Knossos, porte sur ses bords 22 signes linéaires de la classe A. Un groupe de 4 signes s'y rencontre, disposé comme sur la table à libations du Knos Dikte[1] et un sur un vase en stéatite de Palaikastris. Il semble que ce soit le nom de la divinité au culte de laquelle ces objets étaient affectés, comme le disque paraît contenir un rituel. Ces deux pièces remarquables, qui appartiennent toutes deux au Minoen Moyen III, ont été assez promptement publiées pour que M. Evans puisse les insérer dans le premier volume (sous presse) de *Scripta Minoa*, l'ouvrage capital où seront reproduits tous les documents écrits de la Crète minoenne. De la grande publication qu'il prépare sur Knossos, une des parties non moins impatiemment attendues sera consacrée aux fresques, que M. Gilliéron continue à restituer avec autant d'ingéniosité que de minutie[2].

Les deux processions des jeunes échansons ont beaucoup gagné à ses soins; leur pagne richement brodé descend par-devant la ceinture ciselée, en une pointe d'où tombe un pan de tissu transparent, comme une gaze à mailles losangiques; les uns tiennent dans la main un cratère, les autres le vase en forme d'entonnoir qui caractérise le début du Minoen Récent. Au poignet, au biceps, à la jointure du pied s'enroulent des bracelets. Les cheveux flottent dans le dos librement.

La restauration de trois autres fresques mérite d'être signalée. L'une, trouvée à gauche de la porte Ouest de la Salle du Trône, représente[3] une sorte de griffon, le corps de lion accroupi sur les quatre pattes, la queue dressée, la tête d'oiseau de proie dressée vers le ciel. On dirait qu'il va se lever au milieu d'un bouquet de hautes herbes. Tout le long de l'encolure, l'artiste s'est amusé à représenter des plumes qui rappellent celles du coq d'Inde, comme celles qui forment la couronne du «chef à la fleur de lis» sur un *gesso duro* déjà fameux; il importe de rappeler que le culte du coq persista en Crète sous le nom de Zeus Welchanios. La chaîne ouvragée et les guirlandes de fleurs qui ornent le dos du monstre, la rosace entourée d'une double spirale qu'il porte sur le poitrail, l'espèce de base enfin sur laquelle il est accroupi, tous ces traits tendent à donner un caractère cultuel à son image. Des deux autres fresques, qui proviennent d'une petite pièce au Nord de la cour centrale, l'une est la fresque dont la partie centrale, seule publiée jusqu'ici, a été souvent reproduite comme la représentation de la grande chapelle minoenne[4] : partie centrale surélevée, où deux colonnes apparais-

[1] Steph. Xanthoudidis, Ἐφημ. ἀρχ., 1909, p. 180. M. Xanthoudidis a donné un bon exposé de l'état de la question de l'écriture minoenne dans l'Ἀθηνᾶ, 1906.

[2] Pour une étude d'ensemble sur la peinture minoenne, voir Max. Collignon, *Gazette des Beaux-Arts*, 1909, II, p. 1. Pour quelques détails techniques, A. Reichel, *Memnon*, 1907, p. 2.

[3] A.-J. Evans, *British School Annual*, II, 1900, p. 40. Description antérieure à la restauration.

[4] A.-J. Evans, *Journal of hellenic*

sant au-dessus d'un haut soubassement sculpté supportent deux assises isodomes que surmontent six cornes de consécration; à droite et à gauche, deux ailes plus basses avec une colonne au milieu et un pilastre à l'angle; de part et d'autre de la colonne, une corne de consécration; au-dessus, deux assises composées de rectangles alternativement clairs et foncés que couronnent cinq cornes de consécration. Des deux côtés du sanctuaire, des femmes sont assises en costume richement brodé, sans doute les dames nobles qui ont seules accès au sanctuaire; au-dessus et au-dessous de l'enclos qui les entoure les hommes se pressent en foule, reconnaissables au rouge brun de leur peau qu'interrompt seule la ligne blanche du pagne. De part et d'autre de cette scène centrale se trouvait un même édifice : probablement un large escalier de huit marches flanqué de deux escaliers latéraux qui le dépassaient de treize marches; on se l'imagine aisément d'après le grand escalier d'honneur de Phaistos. En bas et en haut de chaque escalier latéral se dresse une de ces colonnes à chapiteau formé de trois rectangles emboîtés l'un dans l'autre dont un autre exemple est fourni par le rhyton des Lutteurs. De part et d'autre de la colonne supérieure des femmes sont debout; elles semblent présider aux danses auxquelles se livrent leurs compagnes qui apparaissent au-dessus de l'escalier central. Au-dessus et au-dessous de cet ensemble, isolée par un fond de couleur différente et par une ligne de terrain, la foule des hommes continue à se presser.

La troisième fresque, bien qu'un peu plus grande, faisait sans doute pendant à la précédente. Elle montre aussi une cérémonie religieuse du plus haut intérêt. Les arbres sacrés — trois oliviers séculaires — sont entourés d'un enclos où l'on voit jusqu'à huit rangs de femmes en grand costume; assises, elles regardent deux autres files de femmes danser devant les arbres, pendant qu'une masse compacte d'hommes semblent pousser des acclamations en dehors de l'aire sacrée.

À côté de ces peintures, les gemmes sont peut-être ce qui nous intéresse le plus dans les chefs-d'œuvre de l'art minoen; nous aurons l'occasion d'en signaler quelques-unes parmi les dernières trouvailles. En publiant les 166 pierres gravées du Musée d'Hérakleion, M. Xanthoudidis[1] en a donné un classement suivant les trois grandes périodes de l'art minoen qui pourra servir à compléter et à rectifier les premières planches des *Antike Gemmen* de Furtwaengler.

Knossos. — À Knossos ainsi qu'à Phaistos, on peut considérer comme achevée la première phase de l'exploration : les palais sont dégagés et leur structure générale bien connue. Mais, pour la position relative des deux palais

Studies, 1901, pl. V. Un croquis des parties qui entourent la chapelle a été donné par Durm, *Wiener Jahreshefte*, X, p. 64, au cours d'une importante étude sur l'architecture minoenne.

[1] Xanthoudidis, Ἐφημ. ἀρχ., 1907, p. 171.

qui se sont succédé et pour les détails de leur construction, il reste beaucoup à apprendre. D'autre part, en fouillant sur leur pourtour, en même temps que leurs limites extérieures apparaissent plus clairement, viennent au jour, en dehors de ces limites, des constructions nouvelles. On les a considérées tout d'abord comme des dépendances; mais, à mesure que le nombre s'en accroît et qu'on les trouve à des distances de plus en plus grandes du palais, il devient évident que, pour les princes et les nobles, s'élevaient, autour du palais et s'inspirant de son architecture, toute une série d'hôtels formant probablement une sorte de quartier royal. À Knossos il devait dominer la ville même et il y a lieu de croire que celle-ci, dont on a retrouvé des maisons au pied de la colline de Zafer Papoura, se trouvait sur l'emplacement actuel du village de Makrytiechos auquel confine la «Villa Royale». Au delà de la ville devaient s'espacer les tombes. À Knossos, elles paraissent avoir été creusées dans la terrasse calcaire qui borne à l'Est la vallée du Kairatos, depuis l'éperon d'Isopata, à 3 kilomètres et demi du palais, où M. Evans a fouillé en 1906 une grande sépulture royale, jusqu'à l'embouchure du fleuve; au Nord du Palais, à 1 kilomètre environ avant Isopata, il a fouillé en 1907 deux tombes à coupoles creusées dans le roc; à 2 kilomètres environ de cette embouchure, il vient d'explorer un groupe de neuf tombes dont le plan reproduit en plus petit celui de la sépulture d'Isopata et que leur céramique date du Minoen Moyen III et du Minoen Récent I et II.

Pour le palais même de Knossos, la campagne de 1908 a mis en lumière les faits suivants[1] : des sondages pratiqués sous les orthostates des magasins de l'Ouest ont montré qu'ils reposaient partout sur une couche composée exclusivement de tessons du Minoen Moyen I. Le premier palais a donc été construit au début du Minoen Moyen II sur un emplacement déjà habité. Il est de deux ou trois siècles antérieurs aux tombes de l'Acropole de Mycènes (M. M. III et M. R. I.). Dans la cour même la poterie appartient surtout au Minoen Moyen III; parmi ses plus belles pièces un crabe moulé sur le rebord d'un grand bassin d'argile était d'un tel réalisme que M. Evans le prit d'abord pour un fossile. À l'époque du premier palais, la cour de l'Ouest, que les magasins bornent à l'Est, était probablement fermée. Du moins, en face des magasins 16-10 (cf. le plan donné par le P. Lagrange, *La Crète ancienne*, 1908), s'est trouvée sous le pavé qui date du deuxième palais une série de maisonnettes formées de deux ou trois pièces rectangulaires, à murs en petites pierres non cimentées, dont le fond descend jusqu'à 2 mètres au-dessous de la cour. Immédiatement au Sud de ce groupe d'habitations, — peut-être un reste du village antérieur au palais dont la poterie trouvée sous les orthostates atteste l'existence —, s'ouvre une grande fosse circulaire de 6 mètres de

(1) Les seuls renseignements de première main qu'on ait encore sur les fouilles de 1907 et de 1908 sont les deux lettres de M. Evans publiées dans le *Times*, 15 juillet 1907 et 27 août 1908. J'ai traduit cette dernière lettre dans la *Revue archéologique*, 1908, II, p. 288.

diamètre et de 3 m. 50 de profondeur avec sol pavé. Elle était pleine de fragments de fresques, stuccatures et vases du Minoen Moyen III, autant de restes du premier palais jetés dans la fosse pour la combler lors de la construction du deuxième palais. Mais elle n'atteint pas à la profondeur des plus anciens établissements humains de ce site, qui, au Nord-Ouest de la cour Nord-Ouest, descendent à près de 9 mètres.

À côté de la fosse, quelques planches de bois recouvrent aujourd'hui une profonde citerne carrée. M. Evans désigne plaisamment la fosse sous le nom de «fosse aux ours»; on sait qu'un puits de ce genre servait, à Épidaure, de demeure au serpent sacré. Que le puits et la citerne aient pu jouer un rôle religieux, c'est ce que vient de confirmer la mise au jour, à Phaistos, dans une position semblable — à l'Ouest de la cour Ouest, — d'une grande fosse elliptique, pleine de tessons de la fin du Minoen Moyen, qui coupe une citerne plus ancienne. — À Knossos, à 6 mètres environ de la citerne, on rencontre l'angle Nord-Est d'un grand bâtiment. Immédiatement après la chaussée dallée en relief (9) se présente un nouveau bâtiment; il raccorde le premier au corps de logis qui contient la porte Sud-Ouest du palais (11-12). Cette porte jouait donc le rôle d'un véritable guichet, donnant accès à la cour entre la rangée des magasins et les deux bâtiments qui, au temps du premier palais, circonscrivaient la cour au Sud-Ouest. Au temps du deuxième palais, cette aile fut abattue pour faire place à des maisons particulières.

Au Sud, le grand mur rectiligne qu'on considérait comme le mur extérieur du palais a été reconnu comme paroi intérieure d'un couloir, ou *cryptoportique*. Aussi large que le corridor de la Procession, il limitait de ce côté le palais, unissant sans doute la porte du Sud-Ouest à la grande entrée du Sud qui mène à la cour intérieure. Charrois ou processions pouvaient ainsi passer de la cour occidentale à la cour centrale sans être vus du dehors et sans sortir de l'enceinte du palais. Comme l'enceinte semblable qui entoure les temples égyptiens, elle mettait ce qui se passait dans le palais à l'abri de la curiosité des profanes. Entre ce mur extérieur et la dépendance méridionale, tout l'espace était rempli de blocs qui avaient fait partie de cette façade du palais. Bien des pièces provenant des mêmes chambres que les blocs les avaient accompagnés dans leur chute. Toutes brisées qu'elles nous sont parvenues, elles forment comme l'*épitomé* de ce qui fit le suprême éclat des seigneurs minoens. Au point de vue religieux, une idole votive en bronze, les débris d'une série de grandes jarres marquées de la bipenne sacrée et ceux d'un autel à cornes; au point de vue artistique, de beaux spécimens de vases peints de la dernière période du «style Palais», de véritables monceaux de stucatures tombées des murs, ornées la plupart de dessins curieux. L'un des fragments les mieux conservés représente, en profil, la figure d'un jeune homme devant lequel se voient, richement brodés, le pagne et la ceinture d'un autre éphèbe marchant sur un niveau plus élevé, sans doute une procession peinte dans un escalier, pareille à celle du Corridor dit de la Proces-

sion [1]. Si bien peu de métaux précieux ont échappé à la cupidité des destructeurs du palais, quelques menues pièces de bijouterie nous sont pourtant parvenues, notamment une intaille en lapis-lazuli à monture d'or, représentant un homme derrière un lion; des fragments aussi de coupes et de coffrets en cristal merveilleusement taillés dont l'un montre une maison faite de blocs égaux, le tout gravé avec une finesse qui ne se retrouvera qu'à la Renaissance; dans une caisse en pierre étaient rangés des spécimens des différentes matières employées pour la mosaïque : cristal de roche pur ou fumé, améthyste, béryl, lapis-lazuli, cuivre et or pur; parmi les ivoires, une plaque où, en hardi relief, un griffon saisit un taureau. La finesse du modelé, l'impression de force qui s'en dégage, l'imagination déployée dans le dessin de la tête du monstre concourent à classer cette pièce parmi les chefs-d'œuvre de l'art minoen.

L'entrée du Sud, mal connue jusqu'ici, s'est révélée en 1907 comme construite sur le même plan que celle du Sud-Ouest : double porte avec *propylon* et loge du portier. De cette entrée un chemin [2] descendait au Sud-Est jusqu'au Kairatos. Dans les travaux conduits devant cette porte, on est tombé sur une fosse se terminant supérieurement en pain de sucre qu'on a fouillée jusqu'à 16 mètres de profondeur sans en atteindre le fond. Coupée par une conduite d'eau en terre cuite du Minoen Moyen I et par les fondations du premier palais, elle remonte sans doute au Minoen Ancien. On avait d'abord pensé à une énorme tombe à coupole; mais comme la fouille a dû s'arrêter parce qu'on arrivait au niveau de l'eau (elle sera reprise au moyen d'un tunnel), il est plus vraisemblable qu'il s'agit de la citerne de la *burg* primitive ou plutôt d'un puits menant au niveau des eaux, analogue à celui qui atteint une source à 95 pieds de profondeur dans le roc du *tell* de Gezer.

À cette entrée Sud comme à l'entrée Sud-Ouest, on voit que le deuxième palais a été moins développé sur ces deux faces que le premier. Les fouilles de 1908 permettent de constater qu'il a gagné au contraire vers l'Est. Le premier palais s'arrêtait de ce côté par un mur à redans, courant à petite distance de la cour. Tous les beaux appartements à étages descendant en terrasses vers le Kairatos sont l'œuvre des constructeurs du deuxième palais. Les travaux de consolidation et de restauration auxquels M. Evans a dû se livrer en 1908 dans cette partie du palais n'ont pas manqué de la faire mieux connaître. Ainsi ils ont mis en évidence, sur le mur Nord de la salle

(1) S. Macalister, *Palest. Expl. Fund*, 1908, p. 96 : H. Vincent, *ibid.*, p. 218. Il comprend 80 gradins dans un tunnel de 23 pieds sur 12. C'est probablement le même rôle que jouait l'escalier de 120 marches pratiqué à l'intérieur du *tell* de Suse; cf. J. de Morgan, *Comptes Rendus Acad. Inscr.*, 1908, p. 876.

(2) G. G. A. Murray (*Nation*, 27 juillet 1907) a suggéré que ce serait là le véritable Labyrinthe, temple souterrain du dieu-taureau, prototype des hypogées du taureau mithriaque. Le rapprochement entre λαβρύς et labyrinthe a été soumis à un nouvel examen par Vollgraff, *Rhein. Museum*, 1906, p. 147.

des Doubles Haches (88), un nouveau trône en bois dont le haut dossier était encadré entre deux petites colonnes cannelées. C'était donc une salle royale de réception et l'on comprend qu'elle communique par un couloir coudé avec le Mégaron de la Reine (95). Par ce couloir qui partait du seuil d'un « puits de lumière », par les courettes semblables ménagées au Sud et à l'Est du *mégaron* et de sa cour, le jour affluait dans le *mégaron*, au Sud à travers trois baies, à l'Est par un portique à deux colonnes; il ne parvenait que très tamisé aux pièces intérieures et intimes, comme celle où subsiste le petit bain d'argile, qui se pressaient entre le *mégaron* et la cour. La restauration très complète que M. Evans a fait faire de ce coin particulièrement intéressant du palais permet de se rendre compte que ces courettes, qu'il nomme « light-wells », ne jouaient pas seulement le rôle de puits de lumière et d'aération. Comme il faut se les imaginer entourées de deux, voire de trois étages, elles devenaient de véritables « puits d'ombre », réservoirs de fraîcheur en été, de chaleur en hiver. On sait que, contre la thèse[1] soutenue par M. Doerpfeld, M. Mackenzie, le fidèle collaborateur de M. Evans, a montré que les palais crétois du Minoen Récent n'avaient pas connu ce *mégaron* de la Grèce continentale dont M. Doerpfeld voulait retrouver les éléments dans la grande salle du palais crétois séparée par un portique du « puits de lumière ». Récemment, M. Noack s'est rallié à l'opinion de M. Mackenzie en reconnaissant qu'on ne pouvait identifier ces trois éléments à la cour, au *prodomos* et au *mégaron* proprement dit. Cependant il me semble qu'on rattache encore trop intimement le portique avec double colonne à la salle qu'il sépare du « puits de lumière ». A voir les reconstitutions auxquelles a procédé M. Evans, on est frappé de la ressemblance de la disposition choisie en Crète avec celle qu'une même recherche de la fraîcheur en été et de la chaleur en hiver a fait adopter dans la Toscane médiévale. Rien ne ressemble plus à un ensemble comme celui que forment les trois éléments de la Salle de la Reine ou du Hall des Doubles Haches que la cour du Bargello ou telle autre petite cour de palais florentin : le portique y apparaît comme une dépendance de la cour bien plus que de la grande salle, dont il est séparé par un mur percé d'une porte et de grandes baies.

La question du mode de toiture est intimement liée à celle de l'éclairage. Le *mégaron* continental, apporté sans doute du Nord par les Achéens, avait primitivement le toit à double pente. C'est probablement sous l'influence du palais crétois — M. Noack, renversant l'ancienne théorie de l'action exercée en Crète par l'architecture du Nord apportée par les Achéens, recherche maintenant, dans les palais de Tirynthe et de Mycènes, l'influence de ceux de la Crète — que le palais mycéno-achéen a adopté le toit *à l'italienne*. Si ce mode de toiture, naturel dans les pays chauds, semble avoir été celui des parties les

[1] Sur cette discussion, voir F. Noack, *Ovalhaus und Palast in Kreta*, Leipzig, 1908, et surtout le grand mémoire de Duncan Mackenzie, *Cretan Palaces*, dans *British School Annual*, XI-XIV.

IMPRIMERIE NATIONALE.

plus importantes du palais crétois, où il fournissait en même temps terrasse ou balcon aux étages supérieurs; dans certaines parties secondaires les traces laissées dans les murs par les solives inclinées l'une vers l'autre qui supportaient le plafond paraissent indiquer que ce plafond était, sinon à double pente, du moins assez incliné pour permettre à l'eau de s'écouler. Les plaques de faïence trouvées à Knossos qui reproduisent des maisons en miniature illustrent à merveille ces différents systèmes.

Enfin, pour la reconstitution du sanctuaire minoen, on a déjà vu le parti que l'on pouvait tirer de la comparaison de la petite fresque de la « procession à la chapelle » avec telle partie des palais minoens. Les dames privilégiées qui regardent d'une estrade comprise entre des escaliers et celles qui se dressent au bout des escaliers latéraux font comprendre le rôle de la « loge royale » entre les deux séries de gradins, qui seraient bien ceux d'un amphithéâtre, comme le voulait Evans, et non de simples escaliers, suivant l'hypothèse de Doerpfeld. La grande cour qui, sur la fresque, s'étend devant la chapelle peut s'imaginer d'après la cour centrale de Knossos. Sur les arasements du mur qui sépare à l'Ouest la cour centrale du dépôt où ont été recueillis les cachets à l'empreinte de la déesse debout sur une montagne entre deux lions, dépôt qui se trouve devant le sanctuaire de la déesse aux serpents (47, 50), M. Evans a relevé la trace de colonnes; elles font penser à la paire de colonnes encadrées entre deux colonnes plus basses qu'on voit sur la fresque. D'ailleurs, ni le nombre des colonnes, ni leur forme ne paraissent avoir eu de véritable valeur cultuelle dans ces sanctuaires; le culte du pilier ne se serait adressé qu'aux piliers en pierre isolés. La partie essentielle, au point de vue religieux, aurait été le long soubassement sur lequel s'élèvent dans la fresque les deux colonnes du centre; ce serait une ciste contenant les *sacra*, empreintes de la *Potnia Thérôn* dans ce sanctuaire de Knossos.

Parmi les demeures princières qui entourent le palais, l'exploration de celle à laquelle conduit la route pavée qui part du Nord-Ouest du palais a été achevée en 1908, malgré les difficultés résultant du bois d'oliviers et des ruines des villas gréco-romaines qui s'élevaient sur le terrain. De ces villas M. Evans a tiré plusieurs marbres, dont un joli Dionysos drapé, qui ornent la villa qu'il s'est fait construire juste au-dessus de la demeure minoenne. Il l'a appelée « Villa Ariadne », parce qu'on voit de là l'île de Dia, fermant de ses roches désolées la baie d'Hérakleion. Cette belle vue dut être une des raisons qui amenèrent à élever sur cette pente la villa minoenne qu'on a d'abord appelée le « Petit Palais ». Il vaut mieux la désigner sous le nom de « Maison aux fétiches »[1] d'après la curieuse trouvaille faite dans une salle à colonnes que la présence d'une urne de consécration en stuc et de quelques

[1] Ces fetiches ont été trouvés par M. Evans au cours d'un premier sondage dans cette maison et publiés par lui, *British School Annual*, XI, 8. Le singe est reproduit par Mosso, *op. cit.*, p. 159.

chèvres en argile désignait comme un sanctuaire. Des cinq concrétions de pierre à forme vaguement humaine trouvées dans cette chapelle, l'une présente une similitude frappante avec ces singes cynocéphales que les Égyptiens vénéraient comme la plupart des peuplades africaines; rappelons que l'Acropole de Mycènes a fourni une figurine en porcelaine d'un vieux singe qui porte le cartouche d'Aménophis II[1]. L'édifice, contemporain du deuxième palais, est, d'ailleurs, le plus considérable que Knossos ait livré après le palais. Il couvre une superficie de plus de 3,000 mètres carrés, avec une façade d'environ 40 mètres s'ouvrant vers le Sud-Est. Quatre escaliers de pierre desservent trois étages. À l'extrémité Est une cour avec péristyle et colonnade devait donner une vue ample sur le palais et la vallée. Dans tous les murs importants, la partie inférieure est formée d'assises régulières en pierres rectangulaires bien taillées, appareil aussi beau que celui du grand mur qui, au deuxième palais de Phaistos, coupe le grand escalier. Presque au centre de l'édifice, dans sa partie la plus profonde, deux piliers tétragonaux se dressent au milieu d'une petite salle que M. Evans considère comme une sorte de crypte. Ce caractère religieux paraît confirmé par les objets trouvés dans le voisinage des piliers : un petit socle à gradins avec cavité carrée, destinée à recevoir la hampe d'une bipenne; deux grands rhytons à libations en forme de tête de taureau, l'un en argile peinte, l'autre en stéatite. Avec ses grandes cornes en bois doré, son museau de nacre cerclé de rouge, ses yeux de cristal de roche avec orbite de la même substance rouge, cette dernière pièce, isolée dans une vitrine, est l'une des plus impressionnantes du Musée d'Hérakleion ; par la finesse du modelé, surtout par les points de noir et de rouge déposés dans des creux de l'émail qui forme le fond de l'œil et que magnifie le cristal de roche, cette tête du taureau sacré, — noir comme le Mnévis d'Héliopolis, — garde une prodigieuse intensité de vie. L'auteur de ce chef-d'œuvre avait gravé derrière le cou une tête de taureau en miniature, peut-être une sorte de signature. Parmi les autres découvertes, il faut mentionner un cachet portant sur les deux faces des signes linéaires de la classe A, écriture qui paraît avoir dominé au Minoen Moyen III, et un vase, premier spécimen de cette céramique à reliefs qui ne reparaîtra qu'à l'époque alexandrine (sur chaque face trois papyrus attachés par un nœud en croix; entre les papyrus nagent des poissons).

L'autre demeure princière dégagée par les nouvelles fouilles est celle dont la construction a nécessité l'interruption vers l'Ouest du cryptoportique. On pourrait l'appeler la « Villa du Sud-Ouest » par opposition à la « Villa du Sud-Est », fouillée en 1904 (104 L.), qui lui fait pendant à l'autre extrémité de la même terrasse. Pour élever cette villa au début du Minoen Récent, on

[1] Voir V. Staïs, *Guide de la collection mycénienne du Musée d'Athènes*, 1909, p. 82, n. 4573, et Hall, *British School Annual*, VIII, p. 188. Deux singes semblables, l'un cananéen, l'autre elamite, sont reproduits par le P. Vincent, *Canaan*, 1907, p. IX.

a dû raser de petites maisons semblables à celles qu'on a signalées dans la cour Ouest et retailler profondément le roc. Ce qui reste des deux escaliers de pierre qui montaient parallèlement de part et d'autre de l'édifice indique qu'il comptait deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Dans la grande salle du rez-de-chaussée, avec ses trois piliers en pierre, les portes avaient jambages et linteaux en pierre, alors qu'ils sont de bois dans le palais. Malgré la présence de ces piliers alignés, M. Evans ne reconnaît pas ici une salle cultuelle; celle-ci se trouve plus à l'intérieur, dans une petite chambre obscure, avec un pilier au centre et une table de libations devant une petite idole féminine en plomb, aux bras levés.

Sous l'un des escaliers de la villa s'est trouvée une véritable collection de vases et cruches d'argent, quelques-uns ornés de spirales. Une des caves contenait un dépôt d'armes et d'instruments en bronze, trois belles scies entre autres; — on sait que l'invention en était attribuée à Perdix, fille de Daedale, ou à Talos son doublet. Dans un second bâtiment, découvert immédiatement à l'Est du précédent, l'ensemble des pièces de bronze est plus important encore : superbe aiguière allongée, large bassin, trois chaudrons à trépied, une scie de bronze de près de 2 mètres, employée apparemment pour la taille de la pierre. De même encore, dans une maison avoisinant l'extrémité Nord du palais, nouvel ensemble d'armes et d'instruments de bronze en parfait état, particulièrement un chaudron à trépied.

Enfin, dans un dernier bâtiment de la terrasse méridionale (Minoen Moyen), dont les arasements subsistent près de la grande fosse, des soubassements plus anciens contiennent le premier dépôt de céramique du Minoen Ancien qu'on ait trouvé jusqu'ici à Knossos, céramique toute semblable à celle que des tombes de la même époque ont livrée à Mochlos. Parmi ces tessons on a recueilli un fragment de bol en diorite, tellement semblable à un bol de même nature trouvé dans la pyramide à degrés de Meïdoum qu'il est difficile de ne pas voir là un synchronisme important[1]. Snofrou, le pharaon de cette pyramide, se plaçant vers 2800 dans le comput d'Ed. Meyer, le Minoen Ancien remonterait au début du 3e millénaire. D'autre part, Garstang a trouvé en 1907 à Abydos un vase du Minoen Moyen II en compagnie de cachets de Senuser II et d'Amenemhat III (v. 2000).

J'ai déjà mentionné les tombes fouillées par M. Evans depuis la découverte de celles de Zafer Papoura sur le flanc Est des collines qui s'allongent au Nord de Knossos et du grand sépulcre d'Isopata, dans l'éperon qui termine ces collines au Nord-Ouest. J'ajouterai seulement quelques mots sur leur contenu. Outre de la poterie du Minoen Moyen II et du Minoen Récent I et II, dans la seule des neuf tombes ouvertes en 1909 à mi-chemin entre l'éperon d'Isopata et l'embouchure du Kairatos qui n'ait pas été complètement

[1] Sur ces synchronismes, voir, outre les discussions de Burrows, von Bissing, *Bericht der 49ten Philologenversammlung*, 1907, et surtout H. R. Hall, *Proceedings of the Soc. of. Bibl. Archaeology*, 1909, p. 135, 221.

pillée dès l'antiquité, on a recueilli une bague en or massif et une de ces gemmes opalines qu'on recherche en Crète sous le nom de *galapétra*, parce qu'on s'imagine qu'elles ont le pouvoir de donner du lait aux femmes. Sur la gemme on voit un molosse traîné par un homme, tandis qu'un autre le pousse (prototype lointain d'Héraklès entraînant Cerbère avec l'aide d'Iolaos?); sur le chaton elliptique de la bague, quatre femmes, dans le costume ordinaire des dames minoennes, semblent danser en élevant un épi; au ciel, une déesse minuscule préside à cette exaltation du blé[1]. Les deux tombes ouvertes en 1907 entre Zafer Papoura et Isopata ne sont pas comme celles de 1909 de petites chambres carrées creusées dans le roc auxquelles on accède par un *dromos*, ce couloir, comme la chambre, ayant ses murs en cet appareil de pierres rectangulaires disposées en assises régulières qui caractérise la meilleure époque du deuxième palais. Ce sont des tombes à coupole postérieures comme celles de Kavosi et de Praisos : à côté de plus d'une centaine de vases géométriques conservant le vieux décor polychrome, dont l'un montre un dieu armé, debout avec une déesse sur de petites bases, on a recueilli une seule *Bügelkanne* assez tardive. La plupart de ces vases contiennent des cendres, quelques-uns des armes de fer. On se trouve donc en pleine période de transition, probablement à la veille de la conquête dorienne; les *tholoi* sont des survivances de l'époque minoenne, à moins qu'on n'ait réemployé des tombes contemporaines du deuxième palais en substituant aux *larnakes* des indigènes les urnes funéraires des envahisseurs.

La plus connue des tombes de la région de Knossos était celle de Zeus, que les anciens voyaient ou dans l'enceinte cyclopéenne ou dans la grotte qui se trouvent de part et d'autre du mont Jouktas[2]. Au mois de juin 1909, M. Evans en a commencé l'exploration. D'après les premiers résultats, une épaisse couche de cendres dont les débris s'étendent du Minoen Moyen I au Minoen Récent II, parsemée de statuettes du type de celles de Petsofà et de membres humains offerts en ex-voto, atteste l'existence d'un lieu de culte qu'entouraient des murs massifs.

(*La suite à un prochain cahier.*) A.-J. REINACH.

[1] Voir A.-J. Evans, *The prehistoric tombs of Zafer Papoura* (extrait de l'*Archaeologia*, t. LIX), Londres, 1906.

[2] Voir la description de Taramelli, *Monumenti antichi*, IX, p. 350.

LIVRES NOUVEAUX.

HÉSIODE. *Les Travaux et les Jours*, texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française, par P. WALZ. — Bruxelles, Lamertin, 1909.

Cette édition des *Travaux et Jours*, d'Hésiode, est destinée aux étudiants de nos universités; elle leur sera fort utile. L'auteur, déjà familiarisé avec son sujet par le livre qu'il a publié en 1906 sur *Hésiode et son poème moral*, a résumé, dans une introduction bien composée, ce qu'il est nécessaire de savoir sur le poète, sur les sources et la formation de son poème, sur ses idées morales et ses préceptes pratiques, enfin sur ses qualités littéraires, son style, sa langue, sa prosodie et sa métrique. On trouvera là, sinon des vues toujours neuves et personnelles, du moins une information sûre et de bons jugements. Le texte est à peu de chose près celui de Flach. Les discussions critiques ont été à dessein réduites au strict nécessaire. On pourra regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir accorder une plus large place à la notation des emprunts faits par Hésiode aux poèmes homériques ainsi qu'à celle des imitations les plus anciennes dont il a été lui-même l'objet : il y a là un élément d'appréciation indispensable, soit pour juger de ses relations avec la poésie ionienne, soit pour déterminer son influence; et on ne saurait trop habituer les etudiants à observer de près les indices qui laissent apercevoir la filiation des formes et celle des idées. L'annotation vise à faire ressortir les particularités de la langue, à expliquer la marche de la pensée du poète, souvent difficile à suivre, enfin à éclairer les passages obscurs. La méthode générale en est bonne. Pour l'interprétation des mythes, l'auteur renvoie généralement à des travaux spéciaux, tout en indiquant brièvement son opinion personnelle. Il y aurait eu profit peut-être à discuter quelquefois davantage, par exemple à propos du mythe de Pandore, où l'auteur se rallie, trop vite à mon gré, à l'application singulièrement forcée de Lebègue (v. 96). La traduction, destinée à compléter en quelque sorte le commentaire, est aussi littérale que notre langue a pu le permettre. Elle prêterait naturellement, comme toute traduction d'un poète difficile, à bon nombre d'objections qui ne peuvent trouver place ici, et qui, d'ailleurs, seraient elles-mêmes discutables. Si elle manque un peu de vigueur et de hardiesse, elle a le grand mérite d'être sincère, c'est-à-dire d'éviter avec soin l'équivoque; elle accuse nettement la pensée du traducteur; c'est là une qualité rare, particulièrement appropriée à la destination de l'ouvrage. L'auteur, en somme, a su nettement ce qu'il voulait faire, et, en réalisant son dessein, il a rendu, comme il le voulait, la lecture des *Travaux et des Jours* « plus abordable à tous ceux qui, par profession ou par goût, s'intéressent aux lettres grecques ». Maurice CROISET.

Teletis reliquiae, recognovit, prolegomena scripsit OTTO HENSE, ed. secunda. — Tubingue, J. C. B. Mohr (P. Siebeck), 1909.

Bornons-nous à signaler cette seconde édition des fragments subsistants du philosophe cynique Télès. L'ouvrage est connu et apprécié de tous ceux qui s'occupent de philosophie grecque. Les études spéciales de l'auteur lui ont permis d'améliorer ses prolégomènes, spécialement en ce qui touche à l'étude des sources de Télès. Grâce à l'excellent index, dû à H. de Müller, les textes réunis dans ce volume offrent, en outre

aux littérateurs et aux linguistes des documents précieux. M. C.

Mauritius Naechster. *De Pollucis et Phrynichi controversiis.* Dissertatio inauguralis. Leipzig, De Seele, 1908.

Tous les érudits en matière d'hellénisme connaissent l'*Onomasticon* de Julius Pollux, et il y en a peu qui ne l'aient mis à profit. On connait moins les ouvrages du grammairien Phrynichus son contemporain, la « Préparation sophistique » dont il ne reste que des fragments publiés par Bekker (*Anecdota gr.*, I, 1814), et le petit traité Περὶ ἀττικῶν ὀνομάτων (édit. Lobeck, 1820, et Rutherford, 1881), M. Naechster nous donne un relevé, qu'on a lieu de croire complet, des passages de Pollux sur lesquels portent les critiques de Phrynicus ainsi que de celles où il condamne les expressions non attiques rencontrées dans Ménandre et chez les autres poètes comiques. L'analyse des deux ouvrages de Phrynichus nous semble avoir épuisé la question. Les histoires de la littérature grecque, notamment celle de MM. Croiset, avaient bien mentionné les polémiques suscitées entre grammairiens grecs au temps de Marc-Aurèle, mais on n'avait jamais, que nous sachions, traité ce point d'histoire littéraire avec autant de minutieux détails ni avec une telle ampleur. Toute une partie de cette dissertation est consacrée au rhéteur Hadrien de Tyr, maître de Phrynichus, dont les *Declamatiuncula* ont été publié par Léon Allatius (1641), et aux diverses écoles d'Atticistes. Plusieurs index analytiques complètent la publication.

C. E. Ruelle.

Alb. Mayr. *Die Insel Malta im Alterthum*, 1 vol. in-8°. — Munich. Librairie O. Beck, 1909.

C'est un sujet assez neuf que celui auquel M. A. Mayr s'est attaqué : depuis Movers on n'avait consacré à l'île de Malte que des articles courts et d'un intérêt tout spécial. Il restait à écrire une monographie complète de cette île, de son histoire, de sa civilisation. Aujourd'hui la chose est faite.

L'auteur commence par examiner ce que fut Malte à l'âge préhistorique. Il n'a, pour se guider, que quelques enceintes en pierres brutes, des statuettes grossières, des poteries à ornementations géométriques, très semblables aux poteries kabyles actuelles comme forme et comme décor. De l'étude de ces maigres documents M. Mayr conclut que la population primitive de l'ile venait de l'Afrique.

Les Phéniciens arrivent au VIIIe ou au VIIe siècle; ils s'établissent dans ce port, comme dans bien d'autres sur les côtes méditerranéennes, préparant la voie aux Carthaginois, qui y établissent à leur tour leur domination. Dès lors le pays suit la fortune de ses nouveaux maîtres : entraîné dans les guerres puniques, il est réuni, après les victoires de Rome, à la province de Sicile, non sans garder cependant une certaine autonomie municipale; puis, comme la Sicile, il reçoit le droit de cité romaine, peu après la mort de César. Au début de l'empire, Malte était soumise à l'autorité du *proconsul Siciliae;* c'est seulement un peu plus tard que l'on trouve la mention d'un procurateur de Malte et de Gozo; la question est de savoir si c'est un agent financier de l'empereur, comme il en existe dans les provinces du Sénat, ou un gouverneur véritable, ainsi qu'on en rencontre à la tête de certains départements de l'empire. M. Mayr se prononce pour cette dernière opinion, à tort, me semble-t-il.

À la chute de l'empire romain, Malte passe sous l'autorité des Goths, et ensuite des Byzantins, qui la réunissent de nouveau à la Sicile. Enfin les Arabes s'en emparent en 869.

Le chapitre suivant du livre est consacré à la religion des Maltais; nous avons, en effet, gardé, à cet égard, des

documents précis, surtout dans les inscriptions. Les dieux honorés dans l'île sont des dieux puniques, que les Grecs, puis les Romains habillent à leur manière : Melkart, désigné par Ptolémée sous le vocable d'Héraclès, Baal-Chamman, Malek-Baal et Malek-Osir, ce dernier rappelant Osiris; Apollon, Arès, Sadambaal, Proserpine; et enfin une divinité locale, un génie protecteur des îles de Malte et de Gozo, qu'on retrouve représenté à la fois en Astarté et en Héra.

La topographie des deux îles, objet du chapitre suivant, contient la mention plutôt que la description des temples consacrés à ces différents dieux, des ports anciens, de quelques maisons découvertes çà et là, — une mosaïque figurée qui ornait l'une de ces maisons est reproduite à la page 145; — enfin des catacombes célèbres du pays.

La conclusion établit un parallèle intéressant entre Malte ancienne et Malte moderne. Ce fut toujours une place de commerce de quelque importance; sa position intermédiaire entre l'Égypte, d'une part, la Sicile et l'Italie de l'autre, lui assurait, à cet égard, des avantages qu'elle a conservés. Mais elle ne jouait pas, dans l'antiquité, elle n'a jamais joué un rôle politique et militaire; il a fallu, pour l'en doter, les rivalités méditerranéennes des puissances occidentales. Autre remarque. De même qu'aujourd'hui encore, par suite de sa longue soumission aux Arabes, Malte est plus africaine qu'européenne, autrefois, et jusqu'à la venue des Romains, elle avait plus d'affinité, plus de contact avec l'Afrique qu'avec la Sicile, plus voisine d'elle cependant.

R. C.

J. Turmel. *Histoire du dogme de la papauté, des origines à la fin du IVe siècle.* 1 vol. in-16 de 492 pages. — Paris, Librairie Alphonse Picard, 1908.

Le titre de cet ouvrage est de nature à surprendre bien des lecteurs, et même à les inquiéter un peu. Qu'est-ce que ce « dogme de la papauté » ? Et, s'il y a par hasard un « dogme de la papauté », comment peut-on songer sérieusement à l'aller chercher en ces temps-là, « des origines à la fin du IVe siècle », comme nous en prévient l'ironie du sous-titre? Laissons donc le dogme, et revenons à l'histoire : c'est heureusement sur ce terrain que se tient l'auteur. Supposons que son livre soit intitulé plus modestement « Histoire des origines de la primauté romaine », et nous n'aurons plus guère qu'à le louer.

En effet, malgré l'arrière-pensée du théologien, c'est l'historien qui a mené l'enquête. M. Turmel a fort habilement groupé les faits qui, pendant les quatre premiers siècles de l'Église, marquent l'éveil et le progrès de l'ambition romaine. Il ne cache pas, d'ailleurs, les résistances et les mécomptes. Dans une série de quatorze chapitres, il passe en revue les principales périodes et les principaux épisodes de cette histoire : origines de l'Église romaine (chap. I-II); rôle du pape Victor et de ses successeurs (chap. III); démêlés du pape Étienne avec les Africains et les Orientaux (chap. IV-V); rapports de Constantin et de ses fils avec les évêques de Rome (chap. VI-IX); la papauté sous Damase (chap. X-XIII); les derniers papes du IVe siècle (chap. XIV).

Le récit est solide, nourri de faits, et contient la traduction d'assez nombreux documents. L'auteur est non seulement bien informé, mais armé de sens critique. Évidemment il prend plaisir à enregistrer les progrès de l'hégémonie romaine; mais il expose les diverses opinions en présence, ne se prononce qu'avec mesure, et résiste à la tentation de tirer à lui les textes. De cette impartialité méritoire nous donnerons un exemple décisif. Il s'agit de la grave controverse qui, vers le milieu du IIIe siècle, mit aux prises, avec Cyprien

de Carthage et le pape Étienne, deux conceptions divergentes de l'Église : « Il appartient au lecteur, dit M. Turmel (p. 172), de décider à quelle conclusion l'examen impartial des textes conduit un esprit non prévenu... La seule observation que je me permets de faire, c'est que, en toute hypothèse, l'attitude de saint Cyprien dans la controverse baptismale dénote chez lui un sentiment peu net des droits de la primauté... Qu'on atténue tant qu'on voudra la portée des textes, qu'on restreigne le conflit dans les limites de la discipline, qu'on s'en tienne même aux menaces d'excommunication fulminées par Étienne : il reste vrai que, dans le concile du 1er septembre 256, saint Cyprien — les théologiens en conviennent — a résisté à un ordre formel du pape, et qu'il a entraîné dans la résistance les évêques des trois provinces d'Afrique... Or de pareils actes et de semblables paroles sont inconciliables avec la notion exacte de la primauté du pape. Et qu'on ne mette pas sur le compte de la passion la résistance dont le grand évêque de Carthage nous a donné le spectacle. Qu'on ne cherche pas dans une défaillance de la volonté le nuage qui a obscurci à ses yeux le principe de la constitution de l'Église... Non, pour proclamer son indépendance en face des ordres émanés de Rome, saint Cyprien n'a pas eu besoin de se laisser égarer par les emportements de la passion, il n'a eu qu'à obéir à la logique de ses idées. Comme je l'ai dit plus haut, le dogme de l'épiscopat lui a, dès l'origine, voilé plus ou moins complètement le dogme de la papauté. »

Jusqu'à la fin du IVe siècle, malgré les initiatives ambitieuses et les succès relatifs de certains papes, rien ne faisait prévoir encore les destinées éclatantes de la papauté. Pendant plusieurs générations, l'évêque de Rome n'a joué qu'un rôle très effacé, même dans sa communauté : il n'était que le premier parmi ses pairs. Depuis la fin du IIe siècle, il est réellement le chef de son Église; mais il n'est guère que cela. De divers côtés, on commence à lui témoigner une déférence particulière, qu'il doit à l'importance politique de sa ville épiscopale, aux traditions qui font de lui le successeur de saint Pierre, au rôle des missionnaires romains dans l'évangélisation de l'Occident. Mais, pendant longtemps, cette déférence reste purement honorifique. Le pape Victor, à la fin du IIe siècle, le pape Étienne, au milieu du IIIe, paraissent avoir été les premiers à revendiquer nettement un droit d'intervention dans les affaires religieuses de tout le monde chrétien. Tous deux échouèrent. Victor vit s'unir contre lui les évêques d'Orient; Irénée de Lyon dut s'évertuer à empêcher une rupture. Les prétentions d'Étienne se heurtèrent à la ferme opposition des Africains et des Orientaux, qui s'entendirent pour sauvegarder l'indépendance de leurs Églises.

Au IVe siècle, les circonstances devinrent plus favorables à l'ambition romaine. Pour se défendre contre le schisme donatiste, les catholiques africains durent s'appuyer sur Rome, et lui faire des concessions. Les catholiques d'Orient, menacés par l'Arianisme, se montrèrent aussi moins intransigeants : au Concile de Sardique, on accorda à l'évêque de Rome un droit de revision des affaires religieuses. Plus tard, le pape Damase, soutenu par les empereurs, affermit son autorité sur une partie de l'Italie. La lutte contre le Pélagianisme devait aussi favoriser, à plusieurs reprises, les progrès de l'hégémonie romaine.

Cependant, vers la fin du IVe siècle ou le début du Ve, cette hégémonie était encore bien loin d'être formellement reconnue, en droit et en fait. Généralement on accordait au pape un droit de preséance honorifique, mais rien de

IMPRIMERIE NATIONALE.

plus. L'Orient tendait de plus en plus à s'isoler, même par des schismes intermittents; en face de Rome, les Églises grecques se groupaient autour de Constantinople, la nouvelle capitale de l'Empire. En Occident, les occasions d'intervenir étaient plus fréquentes pour le pape; mais cette intervention était souvent mal accueillie, et elle avait ses limites. Les Africains, qui dans leurs embarras se tournaient volontiers vers l'évêque de Rome, n'hésitaient pas à lui résister, dès qu'il voulait se mêler de leurs affaires: on le vit dans la question des appels, au temps d'Augustin. En Gaule, en Espagne, l'action des papes était encore intermittente et peu efficace : on le constate notamment dans les querelles relatives au Priscillianisme. En Italie même, l'évêque de Rome avait un rival, presque un égal, dans l'évêque de Milan, dont l'action directe s'étendait sur tout le Nord de la péninsule. Les conciles africains du temps s'adressaient simultanément aux évêques de Rome et de Milan, qu'ils mettaient presque sur le même rang. Le vrai pape n'était pas l'évêque de Rome, quand l'évêque de Milan était saint Ambroise.

On voit que la suprématie romaine était loin d'être acceptée alors, même en Occident. Elle se reduisait le plus souvent à une primauté d'honneur. Peu à peu, les papes avaient pris l'habitude d'intervenir dans les affaires d'autres Églises; mais ce n'était ni une règle ni un droit reconnu. Les Orientaux et les Africains prétendaient rester maîtres chez eux. Même en Gaule, en Espagne et dans le Nord de l'Italie, on oubliait le plus souvent d'en référer à Rome. À cette date, nous sommes bien loin encore, non seulement du prétendu « dogme de la papauté », mais d'une reconnaissance explicite d'une primauté romaine dans tout l'Occident.

À ce propos, l'on peut s'étonner que M. Turmel se soit arrêté à la fin du IVe siècle. Logiquement, il aurait dû poursuivre son enquête jusqu'au moment où la suprématie du pape est définitivement établie dans le monde latin, c'est-à-dire jusqu'à la fin du VIe siècle : Grégoire le Grand est le premier évêque de Rome qui ait fait vraiment, dans tout l'Occident, figure de pape.

Paul Monceaux.

Georges de Manteyer. *La Provence du Ier au XIIe siècle. — Études d'histoire et de géographie politique.* 1 vol. in-8°. — Paris, Picard, 1908.

Ce n'est pas, et on peut le regretter, une histoire de la Provence, à proprement parler, que M. de Manteyer a voulu nous donner dans ce gros volume, bourré de faits, de noms et de dates, d'une lecture un peu difficile, mais d'une érudition admirablement informée. Le sous-titre définit d'ailleurs exactement le but que s'est proposé l'auteur, à savoir : retracer la géographie politique et administrative du pays, depuis la fondation de la province romaine jusqu'à la constitution complète du système féodal. Une conclusion, d'une concision peut-être excessive, résume en quelques lignes les six chapitres qui constituent l'ouvrage. Partie d'une province romaine, proconsulaire sous la république, prétorienne, puis sénatoriale, sous l'empire, partagée ensuite entre les deux provinces de Narbonnaise et de Viennoise, la Provence proprement dite prit naissance au milieu du Ve siècle, avec Arles pour capitale. Elle fut gouvernée successivement par un patrice, jusqu'au milieu du VIIIe siècle, puis, jusqu'au milieu du Xe, par un duc, enfin par un marquis depuis 979. À partir du milieu du XIe siècle, l'unité du pays alla s'affaiblissant, pour aboutir au XIIe siècle à un partage en trois marquisats, ou comtés, de Provence, de Forcalquier et de Venaissin. Le dernier chapitre étudie l'organisation administrative du pays, et montre comment les

fonctionnaires de la hiérarchie carolingienne, comtes, juges, vicomtes, viguiers et châtelains, se sont peu à peu fixés et fondus dans le système féodal.

Un appendice diplomatique, où M. de Manteyer étudie les styles successifs de la chancellerie de Louis l'Aveugle et son personnel, et des pièces justificatives, terminent l'ouvrage.

Un des chapitres les plus intéressants est celui relatif à la Provence franque, c'est-à-dire au temps où s'opéra la division de la province en deux portions bien distinctes, distinction qui dura jusqu'à la Révolution, à savoir : le « pays et comté de Provence », ayant pour chef-lieu Aix, et les « terres adjacentes », faisant l'une et l'autre partie de la province, qui avait alors pour capitale Arles. M. de Manteyer fait remonter l'origine et la cause de cette distinction à la séparation de la Provence en Provence bourguignonne et Provence austrasienne, au temps de Gontran, roi de Bourgogne de 561 à 592. Il y a dès lors deux Provences, une bourguignonne ou arlésienne, et une austrasienne ou marseillaise, que M. de Manteyer appellerait plus volontiers auvergnate, parce qu'elle se reliait directement à l'Auvergne par Uzès et Viviers. Or l'Auvergne, quoique séparée par la Bourgogne du reste du royaume d'Austrasie, n'en faisait pas moins partie; de sorte que l'Auvergne proprement dite et la Provence auvergnate formaient un territoire d'un seul tenant, dont le centre politique fut forcément l'Auvergne, pays plus considérable et plus rapproché de l'Austrasie. La Provence auvergnate forme alors la *marche* de l'Auvergne, et la Provence bourguignonne la *marche* de la Bourgogne franque.

Cette domination austrasienne, exercée ainsi sur la Provence par l'intermédiaire de l'Auvergne, M. de Manteyer en a relevé soigneusement les traces, et dans l'onomastique géographique, et dans les traditions, notamment dans les légendes religieuses. C'est ainsi qu'il a noté les diverses localités de Provence dont le nom semble dérivé d'Alvernia, comme Mont-de-Vergues près d'Avignon, le Vernègues près d'Aix, et quelques autres. Il a cru retrouver dans la distribution de ces noms l'indice d'autant de *castra* auvergnats surveillant les frontières. Mais il a bien vu lui-même que, pour certains au moins de ces noms, l'étymologie est plus que douteuse, et qu'il faut plutôt faire intervenir le nom latin et provençal de l'aulne, *vernu*, arbre qui croît en abondance dans les lieux un peu humides et dont la célèbre chartreuse de la Verne tire, sans aucun doute, sa dénomination. Or il ne me paraît pas en être autrement pour le Vernègues, un des *castra* signalés par M. de Manteyer comme constituant la ligne de défense auvergnate. J'ai eu l'occasion de montrer ailleurs, et après M. Reynaud, que le village actuel de Vernègues, admirable position militaire à coup sûr, n'a pris ce nom qu'à une époque assez basse, et que le *castrum Alvernicum* du haut moyen âge était au contraire le château actuel de la Maison-Basse, enfoui dans un creux et tout à fait impropre à constituer un poste militaire.

A ces influences auvergnates M. de Manteyer rattache encore toute une série de légendes provençales, et non des moins célèbres, à savoir les légendes relatives à saint Sidoine, à saint Maximin et à sainte Marthe, et aux saintes Maries. Il croit même pouvoir attribuer, d'une façon plus précise, l'introduction de ces cultes dans les diocèses d'Avignon, d'Aix et d'Arles, au patrice Bonnet, personnage d'origine auvergnate, vers la fin du VII[e] siècle. Il n'est guère douteux, depuis les recherches de Dom Germain Morin, rappelées par M. de Manteyer, que saint Sidoine n'ait été autre que le célèbre évêque auvergnat Sidoine Apollinaire. Mais est-il bien certain que ce

Sidoine et le Sidoine provençal soient le même personnage? Dans tous les cas, ce culte n'a jamais eu en Provence qu'une importance assez restreinte. Mais il n'en est pas de même pour celui de sainte Marthe, que M. de Manteyer rattache également à une influence auvergnate. Si on l'admet, et si l'on admet en même temps, comme le fait M. de Manteyer, adoptant les vues exposées par Mgr Duchesne, que le culte de sainte Madeleine et celui des saintes Maries sont également d'importation étrangère et dus à l'influence de l'abbaye de Vézelay dans le diocèse d'Autun, on se demande ce qu'il peut bien rester de provençal dans les cultes locaux du moyen âge. Est-il vraiment admissible que les Provençaux, qui ont pourtant toujours passé pour des gens d'imagination, aient été aussi pauvres de leur fonds, et en aient été reduits à tout tirer du dehors, et à une époque relativement aussi récente? Je sais bien que, jusqu'à présent, les documents très anciens manquent pour ces cultes : mais cela est-il bien surprenant, étant donnée la pénurie de nos archives pour le haut moyen âge? À défaut de documents des ve ou vi^e siècles, que l'on découvrira peut-être un jour, j'estime pour ma part qu'il faudrait songer aux documents de l'époque romaine et se rappeler qu'une dédicace latine, trouvée aux Saintes-Maries, y signale le culte de *Junones Augustæ*, où il n'est peut-être pas très téméraire de reconnaître la première forme, païenne, du culte chrétien du moyen âge. Et il y a bien des raisons de croire que la Sainte-Baume, avec sa grotte, sa source et sa forêt, a été de tout temps aussi le centre d'un culte païen dont je croirais volontiers que Lucain nous a laissé la description à propos du siège de Marseille par Jules César.

Quoi qu'il en soit sur ces points et d'autres encore, qui évidemment prêteront à discussion, l'ouvrage de M. de Manteyer n'en demeure pas moins la base indispensable désormais de toute histoire de la Provence au moyen âge.

Michel Clerc.

Annali dell' Islām, compilati da Leone Caetani, principe di Teano. Vol. II (dall'anno 7 al 12 H.); tomes I et II, lxxviii-1567 pages. — Milan, Ulrico Hœpli, 1907.

L'œuvre colossale entreprise par le prince de Teano vient de s'enrichir de deux nouveaux tomes, formant ensemble le volume II de l'ouvrage. Celui-ci doit, dans la pensée de l'auteur, former une série de 13 volumes y compris les *indices;* mais on est porté à croire qu'il en contiendra beaucoup plus, quand on songe que les deux tomes qui viennent de paraître ne renferment que le récit des événements qui se sont déroulés de l'année 7 à l'année 12 de l'*hégire*.

Les maîtres de l'orientalisme, les Nöldeke, les Goldziher, les Guidi, les Derenbourg, pour ne citer que ceux-là, ont déjà porté un jugement favorable sur cette consciencieuse et utile publication. On connaît l'économie de ce travail, qui, selon le vœu de l'auteur, doit contenir l'inventaire raisonné de toute la « matière historique », telle que nous l'ont transmise les auteurs arabes, accompagné des résultats de la critique européenne. Par l'ordonnance du plan, qui classe les événements année par année, et par une heureuse disposition typographique du texte, qui contient en gros caractères le récit des chroniqueurs arabes, et en caractères plus petits ce qu'on peut appeler la discussion scientifique de ce récit, chaque paragraphe résume ce que l'on sait sur l'événement en question; c'en est aussi la bibliographie spéciale.

Ces deux volumes commencent avec l'expédition de Mahomet contre les Juifs de *Khaibar* (année 7 de l'H. = 628 de J.-C.) et nous mènent jusqu'au seuil

des grandes conquêtes qui illustrèrent les *khalifats* d'Aboû-Bakr et de 'Omar. Dans l'intervalle, on passe en revue les diverses petites expéditions, où les guerriers arabes aiguisèrent leurs armes et s'entraînèrent avant de se lancer à la conquête du monde. Les expéditions du *nadjd*, de *Tourba*, de *Fadak*, de *Maifa'a*, des *Banoû-Soulaim*, de *Mouta*, de *Dhât-as-salâsil*, la prise de la Mecque sans coup férir, le siège du *Tâ'if*, le camp de *Taboûk*, l'expédition de *Doumat-al-Djandal*, les ambassades (*woufoûd*) reçues par Mahomet, les conversions des tribus païennes, le pèlerinage d'adieu (*hadjdjat-al-wadâ'*), la maladie et la mort de Mahomet, le soulèvement des tribus que l'on est convenu d'appeler l'apostasie (*ridda*), la lutte contre le faux prophète Mousailima, l'expédition d'Ousâma b. Zaid en Syrie, enfin la réunion des divers fragments du Qoran en un livre (*moushaf*) et une étude sur l'origine de l'écriture chez les Arabes, voilà les *principaux* sujets traités dans le tome I. Le tome II, qui contient à lui seul les événements de l'année 12 de l'H. (633-634 de J.-C.), continue le récit des batailles livrées pour réprimer l'insurrection de la *ridda* et ouvre le premier chapitre des grandes conquêtes musulmanes dans la Syrie, la Palestine et la Perse. Des considerations générales sur les causes de la décadence des empires sassanides et byzantin présentent, à côté des vues personnelles et très justes de l'auteur, le résumé des travaux de la critique européenne moderne (Nöldeke, Spiegel, Justi, Lebeau, Bury, etc.). Tout cela est raconté simplement, chaque fait étant appuyé sur une ou plusieurs autorités, et dans un ordre chronologique rigoureux, qui fait du récit un véritable tableau où chaque fait conserve exactement sa place et ses véritables proportions.

De plus l'ouvrage est enrichi de deux plans en couleurs, l'un de Médine (p. 73), l'autre de la Mecque (p. 128), les deux villes saintes de l'Islâm; — de 3 cartes en couleurs représentant : 1° le territoire de Médine (p. 376); 2° la situation des tribus arabes au temps de Mahomet (p. 464); 3° l'Asie antérieure «pour illustrer les premières conquêtes des Arabes»; — de 15 belles héliogravures contenant : 1° une vue générale de Médine; 2° le *mihrâb* et le *minbar* de la mosquée de Damas; 3° le temple de la Mecque; 4° le tombeau de Mahomet à Médine; 5° un spécimen d'écriture arabe ancienne sur papyrus gréco-égyptien; 6° un spécimen d'écriture arabe sur papyrus; 7° un spécimen d'écriture arabe *koûfique;* 8° 2 vues de San'a, la capitale du Yémen; 9° le fond desséché du *Schott al-Mulghîgh* dans le Sahara septentrional; 10° un bas-relief représentant un combat entre Arabes et Assyriens (VIIe siècle avant l'E. V.); 11° 2 bas-reliefs représentant un campement arabe et un combat entre Arabes et Assyriens (au VIIe siècle avant l'E. V.); 12° le palais des Sassanides à Ctésiphon; 13° un cavalier arabe armé de la lance au milieu des ruines de Palmyre; 14° un campement de Bédouins; 15° le désert de Syrie près de Palmyre; — enfin d'une carte où l'on peut suivre les deux itinéraires que les deux versions différentes des chroniqueurs arabes font suivre à Khâlid b. Al-Walid, dans sa marche de Hira à Bosra.

En outre, une table des ouvrages cités, un index analytique très détaillé, dans l'ordre des paragraphes, une table chronologique et synchronique des principaux événements, une concordance des années musulmanes avec le calendrier Julien, jour pour jour, enfin un index général, à la fois alphabétique et analytique, qui s'étend sur plus de 300 pages, constituent d'excellents instruments de travail et permettent de trouver presque instantanément le renseignement voulu.

Je regrette que le peu de place dont

je puis disposer ici ne me permette pas de souligner tous les points de vue nouveaux que cet important travail met en lumière dans un grand nombre de questions de l'histoire musulmane. On ne peut que souhaiter de voir la continuation rapide de cette publication, qui rendra les plus grands services à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'histoire de l'Islam.

Émile Amar.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

3 septembre. M. Maurice Croiset lit un mémoire sur la légende primitive d'Ulysse. L'objet de ce travail est de déterminer aussi exactement qu'on le peut aujourd'hui, ce qu'etait cette légende avant la composition de l'*Odyssée*. La légende d'Ulysse semble contenir un important élément de réalité historique. Elle se rattache à un peuple que l'*Iliade* et l'*Odyssée* connaissent sous le nom de Kephallénès et qui semble avoir occupé d'abord Samé (aujourd'hui Sainte-Maure), Ithaque et Zante, puis Céphalonie et une partie de l'Acarnanie. Ulysse est le représentant légendaire de ce peuple. Il peut y avoir aussi quelque élément de réalité historique dans ce qui est raconté de son père Laërte. La partie de la légende relative à ses aventures après la prise de Troie paraît postérieure à l'*Iliade*. Il en est de même de ses relations étroites avec la déesse Athènè. C'est entre le temps de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée* que le personnage d'Ulysse grandit et que sa légende primitive se développa. Alors furent inventés les récits relatifs à son rôle dans la dernière partie de la guerre de Troie, à ses voyages, à son retour et au meurtre des prétendants de Pénélope. Il serait possible toutefois qu'à cette dernière partie de la légende ait été incorporé un élément mythique plus ancien.

— M. Viollet lit une étude sur l'histoire de la charge de colonel général de l'infanterie qui fut créée par François I[er], amoindrie par Henri II, restaurée dans sa plénitude par Charles IX et supprimée par Louis XIV.

10 septembre. M. Antoine Thomas fait une communication sur la rubrique que porte, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, une harangue latine d'Alain Chartier, destinée à ramener les Hussites à l'obéissance envers l'Église. On croyait jusqu'ici, en se fondant sur la rubrique, que cette harangue avait été prononcée à Prague même, en 1425, et répétée quelque temps après devant l'empereur Sigismond, alors en Hongrie. M. Thomas estime que dans cette rubrique on doit corriger deux mots inintelligibles (*unde rorata*) non pas, comme on l'a fait, en *iterum orata*, mais en *Bude perorata*. C'est à Bude, où séjournait effectivement Sigismond, en 1425, et non à Prague, que la harangue du célèbre écrivain ambassadeur a été prononcée (et non répétée) en présence de l'empereur.

— M. Henri Cordier lit un mémoire sur les Musulmans en Chine.

17 septembre. M. Clermont-Ganneau communique la photographie d'un autel découvert au cours des fouilles entreprises à Délos par M. Holleaux, grâce aux subsides de M. le duc de Loubat. Cet autel porte une double dédicace en sabéen et en grec fort intéressante, dont M. Clermont-Ganneau avait donné l'explication d'après un estampage, dans une communication antérieure.

— M. Henri Cordier annonce que M. Jacques Bacot a rapporté de Li Kiang une belle collection de manuscrits mossos, qui est déposée à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

— M. Edmond Pottier lit un passage d'une lettre de M. Fr. Thureau-Dangin sur une tablette d'argile, provenant, dit-on, de Césarée, qui permettrait de fixer la date des tablettes cunéiformes dites *cappadociennes*. On peut en tirer cette conclusion importante que dès le milieu du troisième millénaire avant l'ère chrétienne, mille ans avant l'époque d'El-Amarna et plus de deux cents ans avant la fondation du premier royaume babylonien, l'écriture cunéiforme, et avec cette écriture, la langue akkadienne étaient employées en pays hittite.

— M. Cagnat lit un mémoire de M. Paul Fournier sur l'histoire de la juridiction ecclésiastique.

— M. L. Delaporte communique les photographies d'un second sceau du scribe Our-Enlil, fils de Ka-sag-ab. On y remarque un dieu assis sur le dos d'une chèvre et devant lui un symbole déjà connu, mais inexpliqué. À propos de ce sceau de l'époque des rois d'Our (deuxième millénaire avant l'ère chrétienne), M. Delaporte expose l'état de la question des cylindres-cachets utilisés par un même personnage.

24 septembre. M. Jean Clédat fait une communication sur les fouilles qu'il a entreprises dans l'isthme de Suez, en un point qu'il suppose être le mont Casius et où s'élevait un temple célèbre dédié à Jupiter.

— M. de Lasteyrie fait une communication sur l'architecture à coupoles en France.

H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 22 octobre 1908. Vahlen, *À propos de deux lettres d'Alciphron.* Ces lettres nous ont été transmises par petits groupes dans des mss. différents. Mais l'état imparfait de leur tradition n'est pas une raison de s'écarter trop loin de la teneur des copistes. M. Vahlen montre par de multiples exemples qu'il est possible de retrouver le vrai texte en se rapprochant le plus possible de la leçon manuscrite. Des particularités propres au style d'Alciphron peuvent aussi guider l'éditeur : synonymes groupés par paires, verbes synonymes dépendant l'un de l'autre (*ὑπομένειν ἀνεχόμενον*), pléonasmes variés; il faut bien se garder de supprimer des mots qui paraissent superflus. Étude particulière de III, 40 (II, 38, lettre de paysan) et de I, 8 (lettre de pêcheur) — Fr. Loofs, *Les indications chronologiques du preambule des lettres festales de saint Athanase.* L'auteur avait en vue les dates consulaires. Il n'y a que des erreurs apparentes.

Séance du 5 novembre. Diels, *Contri-*

butions à l'étude de la palmomantique en Orient et en Occident : textes en grec et en d'autres langues; le fondement animiste de la palmomantique (réservé aux *Abhandlungen*). — Diels, *La stèle de Mnésithée.* On peut enfin en tirer un texte plus sûr :

Χαίρετε τοὶ παριόντες, ἐγὼ δὲ θανὼν κατάκειμαι.

Δεῦρο ἰὼν ἀνάνειμαι ἄνεω, τέος τῆδε τέθαπται.

Ξεῖνος ἀπ' Αἰγίνης Μνησίθεος Λουρυμάχαιο.

Ὤιν με πένθησε φίλη μήτηρ Τιμαρέτη.

Τύμωι ἐπ' ἀκροτάτωι στήλην ἄρ' ἀμᾶτο νεωτί.

Ἴδη ἵλαθι ὦ Ἀίδη, ἀν' ἐρέμν' ὅτ' ἀπώσας.

Τιμαρέτη δ' ἔστησε φίλωι ἐπὶ παιδὶ θανόντι.

(Traduction et observations.) — Karl Schmidt, *Une « Epistola Apostolorum » conservée en copte et en latin.* Le texte copte est conservé au Caire et provient du couvent de Schenouti; le latin a été retrouvé par M. Bick dans un palimpseste de Vienne (Vindob. 16). Ce document prouve que les actes apocryphes des apôtres ne sont pas un produit du gnosticisme. Le « panchristisme » des actes de Pierre et de Jean est un héritage catholique des temps primitifs de l'église d'Asie. La phrase des actes de Jean qui est très caractéristique (p. 201, 11 Bonnet) se retrouve dans l'épître : « Je suis tout entier dans mon Père et mon Père est en moi. »

Séance du 19 novembre. Brunner, *La date du « Pactus pro tenore pacis Childeberti et Chlotarii ».* La situation politique, les données de l'épilogue de la loi salique, les termes du *Pactus* et son rapport avec la *Decretio Childeberti II* conduisent à le placer entre 511 et 557.

Séance commune du 26 novembre. Hirschfeld, *Conjectures sur l'ancienne histoire romaine.* Étude de la tradition relative à l'organisation des plus anciennes tribus romaines, à la victoire de Cincinnatus sur les Èques, aux dépouilles opimes de Cornelius Cossus.

Séance du 3 décembre. Sachau, *Un papyrus d'Éléphantine.* Une longue liste de noms prouve que la colonie israélite d'Éléphantine au ve siècle av. J.-C. était une colonie militaire. Étude sur le vieux nom sémitique de divinité Bethel et sur l'antique déesse guerrière cananéenne, Anat-Bethel. — Zimmer, *Contributions à l'explication d'anciens textes irlandais ecclésiastiques et profanes.* Étude sur les mots *tarmchossal, doforchossol, toxal, forochsalsat, foxal, coisle, cisel.* — *Rapport sur la commission du « Thesaurus » latin.*

Séance du 17 décembre. G. von Schmoller, *Critique des recherches relatives à l'ancienne organisation des guildes en Scandinavie, en Angleterre, dans la France septentrionale, dans les Pays-Bas et en Allemagne.* Il s'agit surtout des travaux entrepris en Angleterre et en Hollande qui ont confirmé la thèse de Nitzsch, sur le rapport des guildes avec l'organisation communale. — Diels, *Addition à propos de la stèle de Mnésithée.* M. Wilhelm propose pour les vers 3-4 : *Μνησίθεος δ' ὄνυμα ‖ καί μοι μνῆμ' ἐπέθηκε φίλη μήτηρ Τιμαρέτη.*

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL
DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1909.

LE COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE DE FRANCE.

Le connétable, les maréchaux, les lieutenants généraux des provinces et les gouverneurs formaient, quand s'ouvrit le xvie siècle, une puissante aristocratie militaire. En ce même siècle, diverses causes d'amoindrissement, d'affaiblissement, viendront menacer ces puissants de très ancienne origine : en haut, les secrétaires d'État, dont les pouvoirs se développeront suivant une marche à peu près régulière et continue; en côté, des officiers supérieurs de création nouvelle, le grand maître de l'artillerie, le colonel général de l'infanterie (auquel le présent article est consacré). Si bien que, dès la seconde moitié du xvie siècle, l'historien peut prévoir la décadence et la chute de cet état-major, car les signes précurseurs d'une irrémédiable ruine apparaissent.

Mais il y a plus. Nous sommes comme invités à nous demander si François Ier, prince ombrageux, fantasque et novateur, n'eut pas un jour la pensée audacieuse d'abattre d'un seul coup toute cette force armée à demi féodale. La question semble se poser, parce que ce prince rendit, le 21 mai 1542, une déclaration vraiment extraordinaire, portant suspension générale de ces hauts dignitaires jusqu'au jour où ils auraient reçu des lettres de confirmation de leurs pouvoirs [1].

[1] Isambert, t. XII, p. 779, 780. *Catalogue des actes de François Ier*, t. IV, n°s 12525, 12574.

Ce document est qualifié *édit*, non seulement par Isambert, mais aussi par les rédacteurs du *Catalogue des actes de François Ier;* mon confrère, M. Poupardin, qui a bien voulu examiner l'original (Bibl. nat., lat. 9241, n° 79), estime que cet acte paraît plutôt rentrer dans la catégorie des déclarations, puisqu'il a une date de jour et était scellé sur double queue de parchemin, non sur soie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Toutefois, avec un peu de réflexion, l'historien rejettera une interprétation aussi invraisemblable : il ne prêtera pas à François Ier un pareil projet de coup d'État et de transformation instantanée, projet irréalisable et vraiment insensé.

Mais quelle était, en définitive, la pensée du roi et quels résultats obtint-il? C'est là un problème qui s'impose à mon examen.

J'estime que très probablement François Ier voulait faciliter l'importante tâche militaire qui allait être confiée, le lendemain, 22 mai, à Charles de Brissac, nommé ce jour-là colonel général de tous les gens de pied français de l'armée de Piémont [1]. Les personnages dont François Ier suspend les pouvoirs et, à leur tête (cela va de soi), le « lieutenant général du roi tant en deçà qu'au delà des monts », ne gêneraient-ils point l'action de ce grand chef de création nouvelle, auquel incombe une grave et difficile mission? François Ier ne songerait-il pas aussi à deux colonels généraux bien moins importants, les colonels généraux de troupes suisses et italiennes qu'il créait le même jour? De fait, il casse tout son vieil état-major, mais il paraît s'apercevoir, deux jours après (23 mai), qu'il a été trop loin : il résulte, en effet, de documents qui nous sont parvenus qu'il accorda, ce jour-là, à l'amiral Chabot et à plusieurs lieutenants et gouverneurs pleine et entière réinvestiture [2]. Des décisions analogues, à n'en pas douter, suivirent de près [3]. Le roi agit-il de la même manière — cette question est de la plus haute importance — au regard du connétable? Loin de là! Le connétable, Anne de Montmorency, était en même temps le lieutenant général représentant la personne du roi tant en deçà qu'au delà des monts, auquel à l'instant je faisais allusion : non seulement on ne lui rendit pas les pouvoirs de lieutenant général qui lui avaient été enlevés, le 21 mai, par l'effet d'un

[1] Cf. Pinard, *Chronologie historique — militaire*, t. III, p. 507-510. Le même jour, 22 mai, James de Saint-Julien était nommé colonel général des Suisses en Piémont et Jean-Paul de Cère colonel général de 6,000 Italiens qui allaient être levés (*Catalogue des actes de François Ier*, t. VII, nos 24811, 24813).

Antérieurement à 1542, il n'y avait que des capitaines généraux (Susane, *Hist. de l'infanterie*, t. VIII, p. 3, 4).

[2] *Cat. des actes de François Ier*, t. IV, n° 12526 avec la note 1; t. VII, n° 24815. Cf. Isambert, t. XII, p. 780, 781.

Supposera-t-on que François Ier songeait à se faire de l'argent en délivrant des lettres de confirmation qui immanquablement lui seraient demandées? C'est peu probable; car le temps, en cette affaire, manque pour les marchandages, les lettres de confirmation ayant été délivrées en grand nombre dès le 23 mai.

[3] Nous pouvons en citer une du 16 juillet 1542 (*Cat. des actes de François Ier*, t. IV, n° 12632).

acte s'étendant au royaume tout entier et où pas un nom propre n'avait été prononcé, mais, tout au contraire, ces pouvoirs lui furent définitivement et personnellement enlevés, le 27 juin suivant[1]. Montmorency était aussi gouverneur du Languedoc : il perdit, non moins définitivement, ce gouvernement, le 11 janvier 1544 (n. st.)[2]. Suspendu comme connétable en termes vagues avec tous les autres grands chefs, rien n'indique qu'il ait été comme tel réinvesti. Le contraire paraît évident. Le connétable se trouvait, au demeurant, ou entièrement annihilé ou singulièrement diminué, en même temps que se constituait le pouvoir nouveau du colonel général des gens de pied français. De cette immolation collective Montmorency demeura, suivant toute vraisemblance, la seule victime! On peut même se demander si François Ier n'avait pas rendu, le 21 mai, cette déclaration générale, afin que le coup qu'il voulait porter, précisément à Montmorency, n'eût pas l'apparence d'une mesure personnellement hostile et offensante. — Le roi, sans connétable, est plus maître de ses colonels généraux; et les colonels généraux, sans connétable, sont plus maîtres de leurs troupes.

C'est seulement à l'avènement de Henri II que Montmorency reprendra tous ses titres et toutes ses « facultés »[3].

Du vivant même de François Ier, les autres représentants de l'organisation ancienne furent réintégrés dans leurs fonctions et leurs pouvoirs. Mais, très évidemment, le personnage que nous venons de voir entrer en scène, le 22 mai 1542, le colonel général de tous les gens de pied français de l'armée de Piémont, qui s'appellera bientôt colonel général de l'infanterie de France, va gêner d'une manière durable et permanente l'ancien état-major de l'armée, diminuer sa situation et sa puissance.

C'est Jean de Taix qui, sous François Ier, fut honoré le premier d'un titre plus large et plus compréhensif que celui de Brissac, titre qui devint très vite celui de « colonel général de l'infanterie de France tant

[1] Pinard, ouvrage cité, t. Ier p. 142.

[2] Pinard, t. Ier, p. 142, 143. En parlant dans le texte du 11 janvier 1544 (n. st.), j'interprète, non sans hésitation, Pinard, qui dit : « 11 janvier 1543 » : je suppose qu'il a gardé l'ancien style. Ni cette mention de Pinard, ni la précédente n'ont été relevées dans le *Catalogue des actes de François Ier*. Cf. pour la lieutenance générale de Montmorency (14 juillet 1536), *Catalogue des actes de François Ier*, t. III, n° 8563. Détail piquant, Brissac était parent de Montmorency (Marchand, *Charles Ier de Cossé, comte de Brissac*, Paris, 1887, p. 6, note 6, 58).

[3] Cf. Pinard, t. Ier, p. 143; t. III, p. 508, 556. — A la même époque, Brissac, qui n'était plus colonel général, tombait en disgrâce.

deçà que delà des monts »[1], — l'infanterie « en laquelle des dix parties de la guerre consistent les neuf », disait excellemment du Plessis-Mornay.

Jean de Taix fut destitué par Henri II, qui créa deux charges de colonel général de l'infanterie, l'une pour le département delà les monts, qui comprit toutes les provinces au delà de la Loire, l'autre pour le département deçà les monts, qui comprit toutes les provinces en deçà de la Loire [2].

À la mort des titulaires, en 1569, Charles IX réunit les deux charges en une seule. Le colonel général eut commandement et juridiction sur toute l'infanterie française. Il eut dans tous les régiments français la première compagnie, dont le capitaine-lieutenant se qualifiait lieutenant du colonel et par la suite fut appelé lieutenant-colonel. Il nommait à tous les emplois, excepté aux compagnies des vieilles bandes.

En 1584, Henri III érigea cette charge en office de la couronne, en faveur du duc d'Épernon, son favori, déjà pourvu depuis trois ans de cette haute fonction [3]. Henri IV créa un peu plus tard un lieutenant-colonel général de l'infanterie qui avait le commandement en l'absence du colonel général : le premier titulaire, Crillon, n'eut pas de successeur [4].

Ces données chronologiques perdraient leur intérêt et leur valeur si nous ne rapprochions une fois encore l'histoire du connétable de celle du colonel général de l'infanterie.

À l'avènement de Henri II, Jean de Taix, colonel général, est destitué,

[1] Le titre exact de Jean de Taix paraît avoir été originairement : « colonel général de tous les gens de guerre avanturiers, François et Gascons, tant deçà que delà les monts ». Cf. Pinard, t. III, p. 508; Marchand, *Charles Ier de Cossé, comte de Brissac*, p. 61, 62, 84.

[2] Je reproduis textuellement l'explication de Pinard (ouvrage cité, t. III, p. 508). La valeur primitive de cette formule *delà les monts, deçà les monts*, est un peu différente : au commencement du XVIe siècle, on appelait « bandes deçà les monts » ou de Picardie les troupes organisées par Louis XI, et « bandes delà les monts » ou de Piémont des troupes plus récemment formées et dont la création (sous Louis XII) fait date dans l'histoire de l'infanterie française (Susane, *Histoire de l'infanterie française*, t. Ier, p. 72, 89, 96-98, 100-105).

[3] D'Épernon fut nommé colonel général de l'infanterie le 15 septembre 1581; la transformation en office est de décembre 1584 : « Créons et érigeons la charge de colonel général de notre infanterie françoise en titre d'état et office de notre couronne. » (Bibl. nat., Réserve, F 161, Recueil Cangé, 3, 1re série, Portefeuille militaire, boîte C, fol. 50, 78.) D'après Susane, c'est en 1547 que cette charge aurait été érigée pour la première fois en titre d'office, en faveur de Gaspard de Châtillon, comte de Coligny (Susane, *Histoire de l'infanterie française*, t. VIII, p. 3, 4).

[4] Réserve F 161, *ibid.*, fol. 52.

et la charge de colonel général est dédoublée. Pourquoi cette destitution? Pourquoi ce dédoublement? L'explication me paraît très simple : le rival du colonel général, le connétable Anne de Montmorency est rentré en grâce; on le débarrasse de ce grand chef militaire de création nouvelle, et on remplace ce dernier par deux colonels généraux, c'est-à-dire par des colonels généraux amoindris, qui ne feront point ombrage au connétable.

Montmorency fut tué en 1567 à la journée de Saint-Denis. Catherine de Médicis, Charles IX et Henri III semblent avoir voulu, en prolongeant indéfiniment la vacance, se libérer des dangers dont la puissante épée du connétable avait si souvent menacé la royauté : durant vingt-sept ans (1567-1594) la France n'eut pas de connétable [1]. Et c'est au cours de ces vingt-sept années que Charles IX, puis Henri III, restaurèrent et consolidèrent la charge de colonel général de l'infanterie. Ce nouveau chef était, à leurs yeux, une manière de connétable au petit pied, qui ne leur serait jamais redoutable. Calcul décevant! car le nouvel officier de la couronne était Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, cet ambitieux saturé d'orgueil, ce vicieux intrépide, en qui survivait, à la fin du XVIe siècle, je ne sais quel mauvais génie des temps féodaux! Mais de l'homme je ne retrace pas ici l'histoire; j'écris celle de la charge.

Histoire courte et singulièrement mouvementée; j'en résumerai les phases principales.

En faisant de la charge de colonel général de l'infanterie française un office héréditaire, Henri III donnait à ce chef militaire, qui peu après allait devenir amiral et être pourvu de plusieurs gouvernements [2], une situation quasi indépendante et très dangereuse pour l'État. Il s'en aperçut vite (les ligueurs, à la vérité, l'y aidèrent puissamment), et d'Épernon tomba en disgrâce, disgrâce telle que sa vie même fut un moment en danger (août 1588) [3].

Au mois d'octobre 1588, ce même Henri III semble avoir voulu se

[1] Jean Le Feron, *Les armoiries des connétables, grands maistres, chancceliers*, Paris, 1628, p. 60.

[2] Cf. Brantôme, *Œuvres complètes*, édit. Lalanne, t. VI, p. 91-104 et *passim*; Pinard, t. Ier, p. 325 et suiv.; Mezeray, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, t. IX, 1717, p. 188.

[3] Sur les circonstances diverses qui contribuèrent à la disgrâce de d'Épernon voir Girard, *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, t. Ier, Paris, 1730, p. 234-237; Mezeray, ouvrage cité, t. IX, p. 189, 199, 204, 205. Lire de curieuses lettres de d'Épernon, essayant de conjurer la disgrâce qui le menace, dans Boulay de La Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, t. Ier, p. 464-469; joindre l'exposé de M. Boulay de La Meurthe, p. 212 et suiv.

débarrasser par voie détournée du colonel général; voici, en effet, le serment qu'un maréchal de bataille [1], Miraulmont, fut chargé d'exiger de tous les gens de pied :

Vous jurez Dieu, votre créateur, que bien et loyalement vous servirez le roy envers tous, contre tous, sans nulz excepter, que vous ne déppendrez que du roy seul, que vous ne recongnoitrez et ne recepverez commandement de personne, quelle qu'elle soit, que de Sa Majesté ou du maréchal de camp qui aura charge de vostre régiment ou du lieutenant général de Sa Majesté, du maréchal de bataille et officiers de l'armée en laquelle vous serez employez pour son service, que, si vous sçavez quelque chose qui soit contre le service de Sadicte Majesté, vous l'en advertirez ou vos supérieurs pour le luy faire sçavoir [2].

Par cet expédient, le triste Henri III, désemparé, espérait annuler indirectement le colonel général de l'infanterie. Il contribuait du même coup à la désorganisation de l'infanterie elle-même, de cette « milice certaine et ordinaire », comme dit du Plessis-Mornay. Désorganisation et diminution numérique qui se continuèrent pendant la première partie du règne de Henri IV [3]. Sans auxiliaires étrangers [4], nos forces militaires stables et régulières eussent été singulièrement insuffisantes.

Henri IV, qui avait de bonnes raisons de se défier de d'Épernon [5], semble avoir vivement senti à son tour les inconvénients de la situation

[1] Le P. Daniel pense que ce titre (assez rare) fut mis en usage par Louis XIII, car il n'a « point d'idée de l'avoir vu dans nos histoires avant ce règne » (*Histoire de la milice françoise*, t. II, p. 73). On voit que le titre de *maréchal de bataille* est beaucoup plus ancien que ne le croyait le P. Daniel.

[2] « Forme du serment que le roy veut présentement estre faict par tous les capitaines et soldatz de ses régimens de gens de pied françois, oultre le serment ordinaire des monstres et que Sa Majesté veult estre signé et à elle renvoyé par le sieur de Miraulmont, maréchal de bataille de son infanterie françoise. » Suit le texte du serment. Et, à la fin, cette date : « Faist à Bloys, le XIXe jour d'octobre 1588. » (Bibl. nat., ms. fr. 3363, fol. 88 r°.) Ce document ne permet pas de se ranger à l'opinion de M. G. de Monbrison, qui ne croit pas à la sincérité des rapports de d'Épernon avec Guise (G. de Monbrison, *Un Gascon du XVIe siècle*, dans *Revue des Deux-Mondes*, t. 220, 1874, p. 155). Certes, en octobre 1588, Henri III y croyait.

[3] Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. III, p. 620-626; t. IV, p. 640 et suiv.

[4] Souvent bien mal payés : en 1593, Henri IV consent, faute d'argent, une hypothèque aux régiments suisses depuis longtemps impayés (Langlois, *Notes sur quelques marchés militaires et un contrôleur général des vivres en 1592*, dans *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, tome XII, 2e partie, p. 97).

[5] Cf. Mezeray, ouvrage cité, t. IX, p. 270, 422, 423, 433; Girard, Boulay de La Meurthe et G. de Monbrison, que j'ai déjà cités.

faite à celui qu'on appela quelquefois le colonel général de France [1]. En même temps qu'il travaillait à restaurer l'infanterie, il restreignait les pouvoirs de ce grand chef [2], se réservant (31 mai 1605) la disposition des charges de mestres de camp des régiments et diverses autres nominations. Pour une série considérable de régiments, le colonel général eut seulement le droit de présenter les capitaines, la nomination à tous les autres emplois lui demeurant entière [3].

Le fils du duc d'Épernon fut, dès 1610, colonel général de l'infanterie en survivance. Vingt-deux ans plus tard, en 1632, cette charge, déjà si importante, fut grossie, en apparence du moins, par l'adjonction de la charge de colonel général de l'infanterie allemande qui lui fut unie [4].

La carrière du fils devait être plus heurtée encore et plus tourmentée que celle du père. À la suite d'une attaque malheureuse contre Fontarabie, d'Épernon fut condamné par contumace sous l'inculpation de haute trahison (1639). Il s'était réfugié à l'étranger. Après la mort de Richelieu (décembre 1642), Mazarin, continuant la politique de son prédécesseur, supprima la charge gênante de colonel général de l'infanterie de France, et même, combinant cette décision avec celle par laquelle Richelieu, seize ans auparavant, avait éteint la charge de connétable, trouva moyen d'unifier après coup ces deux actes, et, en avril 1643, fit signer à Louis XIII mourant un édit d'extinction collectif où je relève ce passage :

> Nous avons recongneu par expérience en plusieurs occasions que ces charges (de connétable et de colonel général de l'infanterie de France) peuvent causer de plus grands prejudices à l'Estat qu'il n'en sçauroit recevoir d'avantages, estant certain que le pouvoir qui est donné à ceulx qui en sont pourveus de disposer de la pluspart des charges importantes de la guerre leur acquiert de grand crédict et auctorité, qu'aux occasions ils ont souvent employé les forces du royaulme pour leur intérest particulier contre leur debvoir et au grand dommage de l'Estat. A ces causes, de nostre certaine science, pleine puissance et autorité royalle, nous avons déclaré et déclarons que nous avons esteint et supprimé, esteignons et suprimons lesdictes charges de connestable et de colonel général de l'infanterie de

(1) Cf. Jal, *Dict. critique*, Paris, 1867, p. 537.

(2) Joignez les conseils de du Plessis-Mornay à Henri IV, dans Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. IV, p. 640, 641, 642.

(3) Voir ici le P. Daniel, t. II, p. 264 : suivant cet auteur, depuis une décision de Henri IV, le colonel général de l'infanterie nomma les capitaines des gardes alternativement avec le roi ; sur cette question épineuse des nominations au commencement du règne de Louis XIV voir André, *Michel Le Tellier*, p. 161, 162.

(4) Susane, *Histoire de l'infanterie française*, t. VIII, p. 1-10.

France, sans qu'à l'advenir l'on puisse la faire revivre pour quelque cause et occasion que ce soit[1].

Il est téméraire de disposer ainsi de l'avenir. Louis XIII mourut le 14 mai 1643. D'Épernon rentra aussitôt en France (il avait des amis puissants); il plaida et fit plaider sa cause; dès le mois de juillet 1643, il obtint un arrêt de réhabilitation; le mois suivant, il arrachait, je devrais dire il imposait, au souple Mazarin un édit qui faisait revivre la charge abolie à toujours en avril de la même année. Les termes de cet édit sont étudiés avec soin : ils sont gracieusement flatteurs pour d'Épernon et constituent dans le détail l'exact contre-pied de l'édit d'avril[2]. En août comme en avril le roi statue pour les siècles à venir: c'est par « édit perpétuel et irrévocable » qu'il rétablit la charge de colonel général de l'infanterie de France.

Cette perpétuité ne dura pas vingt ans. L'encombrant et inquiétant d'Épernon mourut le 25 juillet 1661[3]. Dès le lendemain, Louis XIV abolit la charge de colonel général de l'infanterie de France.

Quand on a suivi comme nous venons de le faire l'histoire de cette création de Henri III, on est conduit à considérer la décision radicale du grand roi comme la réalisation d'une pensée qu'avaient caressée ses prédécesseurs et leurs ministres[4], d'une pensée que Mazarin avait cru un moment faire passer dans l'ordre des faits accomplis.

Louis XIV a commenté dans ses Mémoires cette grave mesure :

La charge de colonel général de l'infanterie ayant vaqué par la mort du duc

[1] Archives nat., X[1a] 8654, fol. 464 v°. Simple mention dans Isambert, t. XVI, p. 550 : Isambert, dans son résumé, ne fait aucune allusion au connétable.

[2] Archives nat., O[1] 11, fol. 325 v°. En 1649, le fils du duc d'Épernon, le duc de Candale, obtint la survivance (Bibl. nat., Réserve F 161, Recueil Cangé, 3, 1[re] série, Portefeuille militaire, boîte C, fol. 78). Le duc de Candale mourut avant son père, en 1658.

[3] Sur le duc d'Épernon voir P. Anselme, t. VIII, p. 220; Jal, *Dictionnaire critique*, p. 537; Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*, Paris, 1877, p. 1362; *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVIII, p. 187-194. — Je n'ai pu retrouver le texte de la condamnation de 1639, ni celui de la réhabilitation de juillet 1643.

[4] Richelieu déclare dans ses Mémoires que « les droits prétendus par le colonel de l'infanterie étoient de très dangereuse conséquence et du tout insupportables ». (Cf. G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. III, p. 61, 62).

d'Épernon[1], je pris résolution, écrit-il, de la supprimer[2], parce que[3] sa fonction me sembloit trop étendue, et que je ne pensois pas qu'un souverain pût donner à un particulier le droit de porter ses ordres et de se faire des créatures dans tous les corps qui font la principale force de son État[4].

Il faut joindre à ce commentaire du monarque l'ordonnance par laquelle Louis XIV, après avoir rappelé qu'il a éteint et supprimé la charge de colonel général de l'infanterie « pour ne pouvoir jamais revivre ni être rétablie en quelque manière et pour quelque cause que ce puisse être », déclare qu'il a « résolu de prendre lui-même les soins auxquels les fonctions de ladite charge s'étendoient sur toutes les troupes d'infanterie et de ne faire désormais répondre qu'à lui seul les principaux chefs qui les commanderont ».

Il n'y a plus de colonel général, mais du même coup sont créés un certain nombre de colonels; car les mestres de camp désormais prendront ce titre.

L'ordonnance est signée *Louis* et contresignée du secrétaire d'État *Le Tellier*[5]. Le secrétaire d'État contresigne; mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'est lui, qui, à l'ombre de la royauté, s'impose à toute la hiérarchie militaire! C'est lui qui absorbe les pouvoirs du colonel général de l'infanterie, non point le roi, comme le proclame le texte officiel. C'est lui, d'ailleurs, qui habilement a su ménager cette abolition et l'a rendue facile en amoindrissant progressivement depuis plusieurs années les prérogatives du colonel général de l'infanterie, devenu finalement « inutile au service du roi », comme dira Louis XIV dans l'ordonnance d'abolition[6].

En 1721, la charge de colonel général de l'infanterie fut rétablie : le roi créa Louis d'Orléans, duc de Chartres, colonel général de l'in-

[1] Pellisson ajoute : « Son père, le premier duc d'Épernon, élevé par la faveur de Henri III, avoit porté cette charge aussi haut que son ambition l'avoit voulu. »

[2] Pellisson ajoute : « . . . quoique j'eusse déjà retranché de ce grand pouvoir par diverses voies tout ce que la bienséance et le temps m'avoient permis ».

[3] Pellisson change la forme de l'idée et ajoute un détail : « . . .le pouvoir en étoit infini, et la nomination des officiers inférieurs qu'on y avoit attachée, lui donnant le moyen de mettre partout de ses créatures, le rendoit plus maître que le roi lui-même des principales forces de l'État. »

[4] Louis XIV, *Mémoires*, édit. Dreyss, t. II, p. 407.

[5] P. Daniel, *Histoire de la milice françoise*, Paris, 1721, t. Ier, p. 285, 287. Sur les lieutenants colonels voir P. Daniel, t. II, p. 53, 54.

[6] André, *Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique*, p. 162, 163.

IMPRIMERIE NATIONALE.

fanterie française et étrangère; une ordonnance de la même année (30 mai 1721) détermina les droits et prérogatives du colonel général. Sous le ministère du duc de Bourbon, le colonel général, devenu duc d'Orléans, prétendit au droit de travailler seul avec le roi, ce qui ne fut pas admis. Dès lors, le duc d'Orléans laissa tout le détail de l'infanterie au secrétaire d'État de la Guerre. Enfin, le 5 décembre 1730, il se démit, et la charge fut de nouveau supprimée par ordonnance du 8 du même mois[1].

De ce colonel général de l'infanterie, qui fut un savant et un ascète, il nous reste, entre autres écrits, une belle page contre les guerres de conquête et contre la gloire des conquérants[2]. Cette page, qui s'inspire de l'esprit chrétien et du simple bon sens, ne vaut-elle pas bien des combats et bien des victoires?

La charge de colonel général de l'infanterie fut rétablie pour la troisième fois en 1780, en faveur du prince de Condé[3]. Ce n'est plus dès lors qu'un titre d'apparat.

Paul VIOLLET.

[1] Pour l'ensemble de cet article, voir Pinard, ouvrage cité, t. III, p. 507, 510, 596; P. Anselme, t. VIII, p. 213-214. M. Mention écrit à tort que la charge de colonel général de l'infanterie fut supprimée en 1750 (Mention, *Le comte de Saint-Germain et ses réformes*, p. 83); il faut lire 1730.

[2] Publiée dans P. Viollet, *Œuvres chrétiennes des familles royales de France*, p. 274, 275. — Ce Louis d'Orléans est le grand-père de Philippe-Égalité, le bisaïeul de Louis-Philippe.

[3] *Almanach royal, 1781*, p. 163. Louis-Joseph de Bourbon fut, d'après Susane, colonel général de l'infanterie française du 7 avril 1780 au 17 mars 1788 (Susane, *Histoire de l'infanterie française*, t. VIII, p. 3, 4). Je ne m'explique pas cette date finale du 17 mars 1788, car de 1789 à 1791 inclusivement; l'*Almanach royal* continue à porter le prince de Condé comme colonel général de l'infanterie française et étrangère; je me trompe : dans l'almanach de 1791, *M. le prince de Condé* est devenu *M. de Condé*. Cf. *Almanach royal, 1789, 1790*, p. 171, 172; *1791*, p. 207, 208 (Condé était émigré depuis 1789).

L'HISTOIRE DE LA POÉSIE LATINE.

Frédéric Plessis. *La poésie latine (de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus).* 1 vol. in-8° de XVI-710 p. Paris, Klincksieck, 1909.

I

Il nous manquait en France une histoire de la poésie latine. Tandis que l'Allemagne voyait paraître celle de Ribbeck[1] et l'Angleterre celle de Sellar[2], ouvrages très estimables, surtout le second, qui reste malheureusement inachevé, nous en étions toujours à peu près réduits aux leçons de Patin[3], solides certes et instructives, mais fragmentaires et d'ailleurs beaucoup trop anciennes déjà pour n'avoir pas subi de façon très visible l'outrage du temps. Bien des savants, chez nous, faisaient avancer la connaissance de tel auteur, de telle œuvre, de telle question; il ne s'en trouvait aucun pour reprendre les ébauches du vieux maître, les rajeunir, les corriger, les compléter, les coordonner, les fondre en un tableau d'ensemble. Doué d'un sens littéraire très fin et muni d'une érudition philologique très sûre, M. Frédéric Plessis était qualifié à merveille pour accomplir, s'il le voulait, cette tâche difficile et nécessaire. À lire le titre de son volume, nous avons pu croire qu'il l'avait voulu; en le refermant, nous devons constater avec regret qu'il a mieux aimé faire autre chose.

Ce livre, en effet, n'est guère qu'une série de notices sur les poètes latins, série nombreuse où figurent tous les noms considérables avec beaucoup de noms insignifiants, série incomplète pourtant, où certaines présences rendent bizarres certaines absences. Pourquoi, par exemple,

[1] Otto Ribbeck, *Geschichte der römischen Dichtung*, Stuttgart, I, 1887 (2e éd., 1894); II, 1889; III, 1892.

[2] W. Y. Sellar, *The Roman poets of the Republic; — The Roman poets of the Augustan Age: Virgil; — The Roman poets of the Augustan Age: Horace and the elegiac poets.* Des trois parties de cet ouvrage, publiées à Oxford, la première parut en 1863 (3e éd., 1889); la deuxième en 1891 (3e éd., 1897); la troisième en 1892 (2e éd., 1899).

[3] *Études sur la poésie latine*, 2 vol. Je fais allusion surtout aux *Discours sur l'histoire générale de la poésie latine*, qui remplissent à peu près le premier volume; le plus récent est de 1864-1865; la plupart sont beaucoup plus anciens; le plus ancien est de 1832-1833.

Titius[1], obscur tragique, n'a-t-il pas été jugé digne de la mention qu'obtient Vatronius[2], comique plus obscur encore? Il y a quelque arbitraire dans les admissions et les exclusions; il y en a bien davantage, et les conséquences n'en sont pas aussi négligeables, dans la composition des notices et leurs proportions relatives. Plaute, Térence et, en général, les poètes archaïques, hormis Lucilius, sont un peu sacrifiés; Lucrèce n'est pas traité selon son mérite; en comparaison, Lucain et Stace sont traités au delà du leur; Lygdamus tient trop de place par rapport à Tibulle. Les *Fastes,* dans le chapitre sur Ovide, en tiennent beaucoup moins que les *Héroïdes;* les arguments acrostiches des comédies de Plaute avaient droit à une simple note, ils ont accaparé toute une page du texte. Bref, M. Plessis ne fait pas équitablement leur part aux auteurs et aux problèmes; l'attention qu'il accorde à chacun se mesure plutôt à son propre goût qu'à leur importance objective; sa marche est comme une promenade dont sa curiosité ou sa fantaisie règle l'allure, qui parfois se hâte, parfois s'attarde et tourne presque à la flânerie. Encore que bien des questions soient traitées à fond, surtout des questions de détail, comme celle de l'identification de Lygdamus ou celle du double début de la *Pharsale*, l'ensemble paraît un peu superficiel. L'appréciation littéraire, où, critique ingénieux et brillant écrivain, excelle M. Plessis, — sur Catulle, sur Virgile, sur Ovide, sur Lucain, sur tous ses poètes préférés, il a des pages exquises — ne pêche, à mon sens, que par un excès d'aimable, mais injuste optimisme : les qualités d'un Virgile épique et d'un Horace lyrique sont assez illustres, assez prépondérantes, pour que l'on n'ait pas à se faire scrupule d'avouer leurs défauts. Tel quel, infiniment agréable aux amateurs, le livre sera très utile aux travailleurs, s'ils se mettent en garde contre le charme de cette excessive sympathie; mais, comme instrument de travail, il ne tiendra pas lieu du vaste manuel de Schanz[3], plus substantiel et pourvu à souhait de l'appareil bibliographique dont M. Plessis aurait dû se montrer moins avare.

Une série de monographies des poètes latins, la série fût-elle complète, chaque monographie fût-elle parfaite en soi, ne serait pas une histoire de la poésie latine. Il n'y manquerait pas, dans ces conditions, le trait d'union d'une notice à l'autre, là où il le faudrait; les influences subies par chaque poète et celles qu'il a lui-même exercées y seraient

[1] Voir Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur,* I, I³, München, 1907, p. 184 et suiv., § 51.

[2] *Ibid.*, p. 168, § 46; Plessis, p. 92.

[3] Il forme, toujours plus vaste d'une édition à l'autre, le tome VIII, en plusieurs volumes, du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* d'Iwan von Müller.

naturellement indiquées. Ces relations, M. Plessis les note, mais le plus souvent avec trop peu de précision; ainsi, il aurait convenu d'insister davantage sur la dette de Térence envers Plaute, de Lucrèce et de Virgile envers Ennius, de Virgile envers Lucrèce, d'Ovide envers ses devanciers latins, et principalement sur la dette immense des Latins envers les Grecs. De la question des sources grecques M. Plessis ne dit à peu près rien : rien de précis, pour les comiques et les tragiques; ce qu'il en dit pour Ennius, Lucrèce, Virgile, Horace est tout à fait insuffisant. Il méconnaît — nous allons voir pourquoi — ce principe, que l'histoire de la poésie latine jusqu'à son âge d'or inclusivement doit être avant tout une étude de littérature comparée. Mais ce qu'il faudrait ajouter même à la série pleine des notices parfaites et ce qui manque le plus à l'ouvrage en question, ce sont les idées directrices, celles qui doivent dominer l'ensemble des faits ou tel groupe de faits, les éclairer, les enchaîner. Une introduction partielle était indispensable à l'histoire de chaque genre pour en expliquer les origines et l'évolution; on ne la trouve ici qu'exceptionnellement, par exemple, pour la satire dans le chapitre sur Lucilius et pour l'élégie dans le chapitre sur Tibulle. Une introduction partielle était indispensable au tableau de chaque période pour en définir les caractères; on ne la trouve ici nulle part. Le livre a une introduction générale; mais, au lieu d'être la dissertation nécessaire sur la tardive naissance et la croissance anormale de la poésie latine, ce n'est qu'un plaidoyer en faveur du paradoxe qui refuse d'admettre la faiblesse poétique du génie romain et son extrême infériorité vis-à-vis du génie grec [1].

Qu'il me soit permis de maintenir contre ce paradoxe l'opinion commune et, puisque M. Plessis a beaucoup trop négligé la période archaïque, d'esquisser au moins, en attendant qu'un autre fasse mieux et davantage, le développement de cette poésie depuis son apparition jusque vers le temps de son apogée.

II

Cinq siècles durant, le peuple romain resta incapable de se créer une littérature, spécialement une poésie. Redire après Patin [2] que la poésie

[1] Paradoxe dès longtemps cher à M. Plessis; voir *De l'opinion qui conteste aux Romains l'aptitude littéraire et le don poétique*, leçon d'ouverture du cours de poésie latine professé à la Faculté des lettres de Lyon (1891-1892), dans *L'Hermine, Revue littéraire et artistique de Bretagne*, V, 1892, p. 330 et suiv.

[2] Ouv. cité, I, p. 329 (2ᵉ éd., Paris, 1875); Plessis, p. v.

existait dès lors, qu'elle était surtout dans les fêtes religieuses, dans la pantomime dramatique du barreau et des relations internationales, dans les triomphes et les funérailles, n'est-ce pas jouer sur les mots? Tant que cette poésie des choses, cette « poésie muette, qui n'avait de voix que dans les cœurs émus », personne ne sut l'en dégager et l'exprimer dignement par la parole et le mètre, tant qu'il n'y eut pas de poètes, au point de vue de l'histoire littéraire la poésie ne fut pas. Faut-il chercher dans les circonstances seules la cause d'une si longue stérilité? On les a incriminées, non sans raison. Quand nous songeons à la multiplicité et à la gravité des occupations qui, en paix et en guerre, pesaient sur les anciennes générations de Romains, nous admirons moins que, dans leur existence pour ainsi dire sans loisirs, consacrée toute aux affaires publiques ou privées, il n'y ait pas eu de place pour la littérature. Mais l'explication tirée des circonstances, à la considérer de près, se révèle insuffisante. Si les vieux Romains n'eurent presque pas de loisirs, la poésie primitive, dont les monuments, chez tant d'autres peuples, sont en leur naïveté de véritables œuvres d'art, n'est pas, comme la poésie savante, le fruit d'un loisir studieux : elle naît en quelque sorte au milieu même de l'action. Ce n'est donc pas uniquement parce que le temps et la liberté d'esprit leur ont fait défaut, qu'elle n'a rien produit de pareil chez les vieux Romains. D'ailleurs, quelque multiple et laborieuse qu'elle fût, leur activité ne s'exerçait pas absolument sans répit : il y avait dans l'année des jours fériés, solennités champêtres ou urbaines, et dans les cérémonies et les réjouissances dont elles se composaient la poésie devait forcément jouer son rôle sous la forme d'hymnes aux dieux, de chants tristes ou gais, laudatifs ou satiriques. Elle le joua; mais cette poésie n'eut aucune valeur littéraire. Enfin, les circonstances furent contraires à la création d'une littérature, en ce sens qu'elles imposèrent aux vieux Romains d'autres occupations et d'autres soucis; mais elles y furent favorables en un autre sens. Tant d'événements et tant de passions, tant de guerres et de victoires, de discordes et de séditions, n'était-ce pas une matière à souhait pour la poésie épique, lyrique et dramatique, comme pour l'éloquence et l'historiographie? Et cependant, aussi longtemps que l'intelligence romaine en fut réduite à ses propres ressources, aucun de ces genres n'atteignit à la dignité littéraire. Le contraste est saisissant entre l'indigence de la production intellectuelle et la richesse de l'histoire politique et militaire. Il s'en faut donc que tout le mal soit imputable aux circonstances. La vérité paraît être que, soumis aux mêmes conditions d'existence, un peuple mieux doué aurait eu sa littérature. Dans le cas du peuple romain, elles ne firent qu'aug-

menter la force et aggraver les effets de la cause première et principale, l'infirmité de son génie.

Nous savons que la plus ancienne population de Rome fut un mélange de Latins, de Sabins et d'Étrusques. Quoique nous connaissions trop peu ces vieilles nations de l'Italie centrale pour définir l'apport de chacune au fonds commun, nous pouvons être assurés que la somme de leurs dispositions innées fit à la cité nouvelle un tempérament de froide raison et d'énergie robuste. Les circonstances contribuèrent puissamment à le développer, elles ne le créèrent pas. Les difficultés au milieu desquelles durent vivre et surent prospérer les Romains des premiers siècles auraient accablé une race à l'esprit moins avisé, au courage moins viril. De cette longue et pénible épreuve Rome sortit victorieuse, parce que son bon sens lui procura toujours la vue nette de l'utilité, de l'opportunité, des meilleurs moyens d'aller au but, et parce que sa volonté poursuivit ce but avec une infatigable persévérance. Mais l'esprit positif et l'énergie du vouloir ne purent donner à Rome que la grandeur politique. Des qualités tout autres, la curiosité et la souplesse de l'intelligence, la profondeur et la délicatesse de la sensibilité, la vivacité et la richesse de l'imagination, lui eussent donné la gloire des lettres et des arts. Si les Romains n'ont jamais été les égaux des Grecs sous ce rapport, guidés par eux, ils se sont élevés au-dessous d'eux à un rang fort honorable. L'âme romaine, même en sa rudesse primitive, n'était pas complètement dépourvue des dons précieux qui firent l'excellence du génie hellénique : ils sont inhérents à l'humanité. Mais elle ne les possédait qu'en germe et ne savait pas les féconder au moyen de ses propres ressources, toute la vigueur de sa sève étant employée ailleurs. Ils végétèrent obscurément jusqu'au temps où une aide bienfaisante vint du dehors à leur faiblesse naturelle. Sans cette aide, on peut le dire hardiment, ils n'auraient jamais porté fleurs et fruits. Prédisposé par l'hérédité, non à rêver au beau, mais à agir en vue de l'utile, le Romain des premiers siècles y était encore façonné par une éducation qui ne le préparait qu'à bien servir la chose publique et à bien gérer son patrimoine. Et les générations se succédaient, pareilles les unes aux autres, avec la même intensité de vie physique, la même pauvreté ou, si l'on veut, la même médiocrité de vie mentale. Sans doute les esprits ne restaient pas inactifs; mais leur activité s'exerçait dans le domaine inférieur du savoir pratique, et le seul but de leur travail était le profit. Ils ignoraient que des régions plus hautes et plus libres sont ouvertes à l'intelligence humaine et que, pour prix d'un effort plus désintéressé, elle peut ne se proposer qu'une jouissance délicate à goûter ou à faire goûter. Ces générations de labou-

reurs, d'artisans et de soldats, de juristes, d'hommes d'État et de guerre, eussent méprisé comme inutiles les artistes et les poètes, s'il s'en était trouvé parmi eux. Mais il n'y en eut point avant l'époque où l'hellénisme vint civiliser Rome. Alors le soleil se leva dans les âmes et tout un monde nouveau leur fut révélé.

Cicéron se fait illusion quand il croit que, dès l'époque des Tarquins, Rome était arrosée, non par un faible ruisseau, mais par un large fleuve de sciences et d'arts helléniques [1]. Ce qui est vrai, c'est que de très anciens rapports, où se marquait déjà l'ascendant de la civilisation grecque, provoqués tour à tour par le commerce, la politique et la guerre, avaient préparé la révolution mémorable qui mit Rome sous la domination intellectuelle de la Grèce. Mais l'influence de l'hellénisme n'était encore que très partielle et très superficielle; il n'avait encore entamé sérieusement ni l'antique simplicité des mœurs ni l'antique rusticité des esprits, lorsque, au lendemain de la première guerre punique, des effets généraux et profonds commencèrent à se produire, au prix desquels tout ce qu'il avait pu gagner jusque-là sur la barbarie nationale était insignifiant. Au reste, si la victoire fut d'emblée éclatante, décisive, la conquête ne s'acheva pas d'un coup. À la fin de l'époque républicaine seulement l'œuvre de l'hellénisme, la fusion du génie romain avec le génie grec, fut aussi complète que possible. Comment sa vertu avait-elle pris soudain cette efficacité irrésistible? Le mot célèbre d'Horace [2] : « *Graecia capta ferum victorem cepit. . .* » ne donne pas une explication suffisante de l'événement qu'il constate et définit. Oui, certes, la conquête intellectuelle et morale de Rome par la Grèce eut essentiellement pour cause la conquête matérielle de la Grèce par Rome; le contact que les progrès des armes romaines établirent entre les deux civilisations inégales, d'abord dans la Grande-Grèce, puis en Sicile, plus tard dans la Grèce proprement dite et l'Asie grecque, ce contact toujours plus étendu et plus intime, joua le rôle capital dans la révolution. Mais d'autres causes y contribuèrent puissamment; elle éclata dès que ces autres causes favorisèrent l'action de l'hellénisme et seulement alors. Au VIe siècle se précipite et se termine presque une importante transformation économique de la société romaine [3]. Les campagnes italiennes se dépeuplent;

[1] *De rep.* II, 19, 37.

[2] *Epist.*, II, 1, 156. Sur la conquête hellénique, voir Santi Lo Cascio, *L'influenza ellenica nell' origine della poesia latina*, dans *Rivista di filologia*, XX, 1892, p. 41-124; Gaston Boissier, *À propos d'un mot latin : comment les Romains ont connu l'Humanité*, dans *Revue des Deux-Mondes*, nov.-déc. 1906, p. 762-786; janv.-fév. 1907, p. 82-116.

[3] Voir J. Martha, *Les transformations économiques et morales de la société ro-*

la richesse mobilière se développe. L'abandon de la vie agricole pour la vie urbaine rend commun le loisir, chose jusqu'alors peu connue des Romains. Moins occupée que leur ancienne existence de laboureurs, leur existence actuelle de citadins est aussi plus variée. À la faveur de ce loisir, mis en éveil par cette variété, les esprits osent franchir le cercle étroit des idées coutumières, s'émanciper des préjugés traditionnels, regarder curieusement vers tout ce qui est nouveau. Or l'hellénisme. avec sa littérature, ses philosophies, ses sciences et ses arts, offre justement une ample matière à leur curiosité récente. Il bénéficie encore d'une autre disposition que la surabondance de l'argent fait naître, le goût du luxe. Autant les ancêtres se montraient économes de leur avoir péniblement acquis, autant, par vanité, par ambition, par amour du bien-être et du plaisir, on est maintenant enclin à prodiguer une fortune trop aisément gagnée. Or l'hellénisme contemporain, ensemble complexe et mêlé d'arts et de vices, d'élégances délicates et de raffinements voluptueux, apporte de quoi contenter aussi cet appétit de jouissance et cette passion du luxe. Enfin, c'est au VIe siècle que Rome, enorgueillie par ses victoires sur des adversaires tels que Pyrrhus et Carthage, conçoit nettement le désir et l'espoir d'être bientôt la maîtresse du monde. Elle a conscience que, pour remplir dignement une mission si haute, la supériorité militaire et politique ne lui suffira pas, qu'il conviendra qu'elle ne soit en rien inférieure aux peuples sujets. Le Romain idéal des temps passés, le laboureur soldat, n'est pas le modèle que doit se proposer le Romain des temps nouveaux, le citoyen de la ville universelle. Mais le prestige dont il a besoin, il sent que la culture hellénique, large, brillante, cosmopolite, pourra peut-être le lui procurer. Et l'orgueil patriotique se trouve ainsi parmi les mobiles qui le poussent à subir le joug de l'hellénisme. Celui-ci, sa force propre de civilisation plus avancée étant corroborée par les conditions sociales et politiques de la cité romaine, se joua de la résistance que lui opposèrent avec acharnement ses ennemis. Il envahit tout, il s'imposa partout; il transforma les mœurs, bouleversa les croyances, créa une littérature.

« La Muse ailée se porta chez la nation belliqueuse et farouche de Romulus », non « pendant la seconde guerre punique », comme le dit Porcius Licinus[1], mais dès le temps de la première ou au plus tard dans l'intervalle de la première à la seconde. C'est alors que Livius Andronicus, en traduisant des œuvres grecques, fonda la tragédie, la comédie,

maine au temps des guerres puniques, dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 février 1893.

[1] Cité par A.-Gelle, XVII, 21.

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'épopée latines, et donna même un échantillon isolé du genre lyrique. À peu d'années près il fut suivi dans presque toutes les voies qu'il avait ouvertes par Naevius, qui, en outre, créa la tragédie de sujet romain et essaya de métamorphoser en genre littéraire le divertissement dramatique national, la satire. Les soucis et les malheurs de la guerre hannibalique n'arrêtèrent pas le mouvement et ne semblent même pas l'avoir ralenti. Tandis que Livius et Naevius continuaient leur carrière, Plaute commençait la sienne, moins entreprenant que ses deux aînés, puisqu'il se vouait à la seule comédie. La joie de la délivrance et l'orgueil du triomphe ne pouvaient que favoriser le développement de la poésie romaine. Alors parut Ennius, qui cultiva à son tour la tragédie, la comédie et l'épopée, inaugura le poème didactique et fut grammairien en même temps que poète. Ceux qui vinrent ensuite, s'ils ne se renfermèrent pas tous absolument dans un genre, se spécialisèrent pourtant à l'exemple de Plaute. Caecilius et Térence firent des comédies, Pacuvius et Accius firent surtout des tragédies, pour ne nommer ici que les illustres. La prompte séparation des genres était inévitable. Simple traducteur sans vocation déterminée, Livius Andronicus passa de l'un à l'autre au gré des circonstances. Mais dès que les poètes latins eurent assez de personnalité pour chercher, d'instinct ou de propos délibéré, à mettre leur marque sur leurs emprunts, à se les approprier en quelque façon, leurs efforts se concentrèrent naturellement sur un genre qu'ils choisirent par inclination ou par raison. Tous les poètes que nous avons nommés appartiennent entièrement au VIe siècle de Rome, sauf Pacuvius, dont la vie empiète un peu sur le septième, et Accius, qui n'a écrit qu'au septième. Pendant les trois premiers quarts de ce septième siècle, la poésie latine ne gagna que deux genres nouveaux. L'épigramme, forme secondaire du lyrisme grec, qui ne s'était montrée auparavant chez les Romains qu'à l'état sporadique, fut alors acclimatée par quelques spécialistes ingénieux, et un véritable poète, Lucilius, créa ou transforma la satire, dont Quintilien revendiquera presque légitimement pour sa patrie l'entière propriété[1]. Quant aux autres genres, la tragédie arrive à son apogée avec Accius, mais décline aussitôt et s'épuise; la comédie, cessant de traduire, mais non d'imiter les Grecs, essaie à trois reprises de se renouveler en changeant de cadre, sans qu'aucune de ces tentatives ait un succès durable, et un seul de ses représentants, Afranius, mérite de prendre place à côté de Plaute et de Térence; l'épopée et le genre didactique ne sont pas inféconds, mais ne produisent aucune œuvre

[1] *Inst. or.*, X, 1, 93.

remarquable, rien qui fasse oublier Ennius, rien qui laisse prévoir Lucrèce et Virgile. Et, en somme, ce siècle est loin d'avoir dans l'histoire de la poésie romaine la même importance que le précédent, jusqu'à ses dernières années, où commence avec Lucrèce et Catulle l'âge d'or de la Muse latine. Alors enfin les genres qui ont survécu approchent de la perfection et les genres qui ont manqué jusque-là, ode, élégie, idylle, naissent et, à peine nés, donnent des chefs-d'œuvre.

Il ne faut pas chercher dans l'évolution de la poésie latine depuis le temps des guerres puniques jusqu'à l'époque de Cicéron une logique interne semblable à celle qui avait réglé le développement de la poésie grecque. Là les genres étaient apparus un à un, chacun naissant de celui qui l'avait précédé. La poésie avait eu un progrès normal, une enfance, une adolescence, un âge viril, comme l'âme du peuple dont elle était le produit spontané et l'expression naturelle. L'imagination et la sensibilité y avaient d'abord prédominé, puis la réflexion et la raison s'y étaient fait une place toujours plus grande. Au contraire, que trouvons-nous à Rome? D'emblée et simultanément plusieurs genres poétiques, parmi lesquels l'épopée et le drame, la première forme qu'ait inventée l'art grec et la dernière. C'est que la création de la poésie latine fut une improvisation artificielle provoquée par une impulsion étrangère. Rome n'avait pas su se faire seule et petit à petit sa poésie; lorsque enfin, civilisée par l'hellénisme, elle sentit le besoin d'en avoir une, elle prit, dans celle que la Grèce lui offrait toute faite, en partie des œuvres entières, en partie des moules, des modèles, des matériaux et des instruments pour en composer d'autres. Depuis Homère jusqu'à l'alexandrinisme elle mit toutes les époques à contribution. Mais dans ce vaste et magnifique ensemble que la Grèce proposait à son imitation, si elle prit parfois un peu au hasard, en général elle choisit conseillée et guidée par le vieil instinct national, et l'on peut dire que la recherche de l'opportun et de l'utile fut le principe qui présida à la naissance, qui domina longtemps l'existence de la poésie latine. Ainsi s'explique la fécondité de certains genres, la stérilité ou le tardif avènement de certains autres. Dans l'histoire de la poésie latine jusqu'à Cicéron la place d'honneur appartient au drame, non seulement grâce à une cause accidentelle, la conservation d'œuvres entières de ce genre, les comédies de Plaute et de Térence, et la perte presque complète de tout le reste, mais aussi parce qu'il fut bien réellement le principal, c'est-à-dire le plus prospère et le plus fécond des genres poétiques. Le drame présentait deux avantages que nul autre genre ne réunissait comme lui. Aux Romains impuissants à créer de toutes pièces, le répertoire dramatique grec fournissait

d'abondantes ressources pour la traduction et l'adaptation, et ce travail servait à quelque chose de pratique : outre qu'il était le gagne-pain du poète qui vendait ses œuvres aux donneurs de jeux, il servait à rehausser l'éclat des grandes fêtes publiques. Car, humiliés par l'infériorité évidente de leurs divertissements scéniques, les vainqueurs voulurent en avoir de pareils à ceux qu'ils voyaient chez les vaincus; mais, incapables de faire comme les Grecs sans le secours des Grecs, ils durent leur emprunter le drame régulier. Au contraire, le lyrisme subjectif, qui était par excellence le genre inutile, ne prospéra qu'en dernier lieu, lorsque fut consommée l'éducation hellénique du génie romain.

Avec la prédominance du drame pendant la période archaïque, il faut remarquer la multiplicité de ses espèces, son incessant besoin de variété et de nouveauté. Sa condition privilégiée lui imposait l'obligation de plaire au grand public, à un public qui n'avait pas véritablement la passion du théâtre et qui, instinctivement, préférait d'autres spectacles. La comédie latine fut d'abord la *palliata*, qui exploitait le répertoire de la nouvelle comédie attique. Les Romains ne purent songer à prendre pour originaux les pièces de la comédie ancienne : des drames tels que ceux d'Aristophane, faits pour être joués devant les seuls compatriotes et contemporains de l'auteur, n'auraient été ailleurs ni intéressants ni même intelligibles. La comédie nouvelle, par contre, se prêtait à l'exportation. Sans doute, ce qu'elle peignait, c'était la vie privée d'une certaine société à une certaine époque; mais dans ces tableaux poétiques de la réalité ambiante, avec des éléments éphémères et locaux, il y avait une très grande part de vérité éternelle et cosmopolite; dans l'image qu'elle avait tracée de l'âme attique contemporaine apparaissait et dominait l'image de l'âme humaine. Transportées d'Athènes à Rome, ces pièces ne pouvaient sembler à personne dénuées de sens et d'intérêt; elles avaient bien un air exotique, mais qui était propre à piquer la curiosité du public, non à le déconcerter ou à le choquer. Les vieux comiques romains traitèrent leurs originaux grecs avec une extrême liberté. Ce modèle dont ils ne savaient se passer, ils ne savaient pas non plus, ayant trop de verve et trop peu de goût, se résigner à le suivre docilement. Peu leur importaient les disproportions, les disparates, les invraisemblances, en un mot le préjudice causé à la beauté de l'œuvre originale, pourvu que leur pièce à eux fût animée, variée, amusante, à la portée de spectateurs généralement incultes. De propos délibéré ils imitaient la nouvelle comédie attique; d'instinct ils retournaient sans cesse à la satura nationale. Le résultat de cette imitation libre n'était pas une véritable adaptation; le modèle grec sortait de ces mains hardies et

lourdes déformé, non transformé. La *palliata* de Plaute est une espèce bâtarde, à demi grecque et à demi romaine. Mais avec le temps, le sentiment et le respect de la beauté littéraire se développèrent chez les poètes, et dans le public s'accrut le nombre des spectateurs assez instruits pour apprécier la valeur artistique de leurs ouvrages. Les comédies de Caecilius furent bâties plus régulièrement que celles de Plaute, c'est-à-dire qu'il respecta davantage le plan et les proportions de ses modèles. Au mérite de la régularité celles de Térence unirent celui d'un style élégant, c'est-à-dire qu'il porta dans la reproduction du détail la fidélité que Caecilius avait montrée seulement dans la reproduction de l'ensemble. Ainsi la *palliata* devenait peu à peu une espèce nouvelle, inférieure en ce qu'elle était de moins en moins originale et romaine, mais supérieure au point de vue esthétique parce qu'elle était franchement et complètement étrangère. Du reste, à mesure qu'elle s'épurait et s'affinait, si elle charmait davantage l'élite, elle semblait moins plaisante et vivante à la multitude. Sa dépendance toujours plus grande par rapport aux modèles grecs fut la cause essentielle de son discrédit et de sa disparition. Lorsque, d'une part, l'attrait de la nouveauté se fut usé et que, d'autre part, l'âcre piment fescennin ne releva plus la saveur exquise, mais faible, du mets attique, il fallut servir autre chose à l'appétit du vulgaire. Aux personnages en *pallium* succédèrent les personnages en toge, aux sujets grecs les sujets romains. Mais la *togata*, plus neuve en apparence qu'au fond, s'épuise assez vite, et, pour la remplacer, deux sortes de farce populaire, l'atellane et le mime, sont élevées coup sur coup à la dignité littéraire. Autres rajeunissements superficiels, autres rénovations apparentes, qui pourtant font vivre et fleurir la comédie jusqu'à la fin de la république, mais la laissent alors épuisée autant que la tragédie. Celle-ci, reproduction plus ou moins libre des œuvres tragiques grecques, faiblement secondée par la *praetexta* ou drame historique de sujet romain, suffit tant bien que mal à remplir jusqu'au bout de la période archaïque le rôle de genre dramatique sérieux; elle y suffit parce que ses représentations ont dégénéré en exhibitions fastueuses et folles, où le poème n'a plus grande importance et ne produit plus grand effet au prix de la décoration et de la figuration. Ainsi le succès qu'elle obtenait encore, loin de la faire prospérer, achevait de la faire mourir.

À la poésie grecque la jeune poésie latine doit tant qu'il s'en faut de peu qu'elle lui doive tout, comme à celle qui l'a mise au monde, nourrie de sa substance, instruite de ses exemples. Pour remplacer l'uniforme et grossier saturnien, elle lui a donné sa métrique savante et variée; par l'exercice de la traduction elle lui a inculqué l'art du style; en sorte que

des deux instruments de la poésie latine l'un est grec, l'autre forgé sur le type grec. Grecs encore sont la plupart des genres et, si les Romains en ont créé quelques-uns dès la période préclassique, rarement leur fortune a été brillante : la satire seule fut vraiment vivace, la *togata* eut une fécondité brève, la *praetexta* languit stérile. Dans les moules grecs certains poètes archaïques, comme Andronicus et Térence, n'ont mis que de la matière grecque; d'autres y ont versé, tel Plaute surtout, un mélange incohérent, d'autres enfin une combinaison mieux réglée de matière grecque et de matière romaine, tel Ennius. Les *Annales* d'Ennius représentent le premier effort notable en vue de concilier l'invention avec l'imitation, le patrimoine national avec l'apport exotique, Rome avec la Grèce, conciliation que les maîtres de l'âge classique auront la gloire de réaliser pleinement. Mais l'imitation de la poésie grecque sera, même alors, l'essence de la poésie latine. Imiter les Grecs parut toujours si légitime et si naturel aux Romains, qu'ils avaient l'illusion, quand ils n'imitaient qu'eux, de n'imiter personne; qu'ainsi avec un orgueil naïf Horace, juste au moment où il se proclame le disciple d'Archiloque, de Sapho et d'Alcée, revendique le mérite de l'originalité : *Libera per vacuum posui vestigia princeps, non aliena meo pressi pede* [1]. Que la Muse étrangère ait enfanté, allaité, éduqué, gardé si longtemps en tutelle la Muse latine, faut-il le déplorer? Bien loin de là. Au point de vue moral, l'invasion hellénique fut plutôt un malheur; elle fut un bienfait inappréciable au point de vue intellectuel. Réduit à ses propres ressources, le peuple romain n'aurait jamais eu, sans nul doute, qu'une chétive poésie purement originale, au lieu de la poésie faiblement originale, mais néanmoins si riche en belles œuvres, dont il est redevable à la culture grecque.

PHILIPPE FABIA.

RÉPERTOIRES DE MONUMENTS FIGURÉS.

SALOMON REINACH. *Répertoire de reliefs grecs et romains.* Tome I. *Les ensembles.* 1 vol. in-8°. Paris, Ernest Leroux, 1909.

M. Salomon Reinach ne se lasse point d'être le bienfaiteur attitré des archéologues. Alors même qu'on le sait engagé le plus avant dans ces recherches sur l'origine et l'histoire des religions qui lui tiennent au

[1] *Epist.*, I, 19, 21.

cœur plus que toute autre chose, il prend en pitié le malheureux sort de ceux des adeptes de nos études, maîtres déjà notoires ou apprentis à leurs débuts, qui n'ont pas à leur disposition une grande bibliothèque publique et qui ne peuvent consacrer qu'une faible somme à l'entretien de leur bibliothèque privée. Ce qu'il veut, avec cette passion qu'il porte dans tout ce qu'il entreprend, c'est rendre service à ceux de ses émules qui sont privés des avantages dont il jouit. Il s'attache à leur fournir des instruments de travail dont la qualité donne toute garantie d'exactitude à ceux qui s'en servent, sans que le prix d'acquisition dépasse les ressources des bourses les plus modestes.

Ce qui stimule l'ardeur avec laquelle M. Reinach poursuit cette tâche, c'est la colère qu'il éprouve et qu'il a souvent manifestée contre maints éditeurs, surtout des éditeurs d'Outre-Rhin, qui, à force d'agrandir les formats, d'élargir les marges et d'épaissir les cartons des recueils de planches qu'ils publient, arrivent à en hausser si fort les prix qu'ils paraissent les destiner plutôt à de très riches amateurs qu'aux savants de profession. Les Académies mêmes ne trouvent pas grâce à ses yeux. À plusieurs d'entre elles il reproche de s'être souvent laissé entraîner à perdre de vue, avec leurs somptueux et chers in-folio, les intérêts dont elles auraient dû se préoccuper tout d'abord. Ces compagnies avaient le devoir de donner le bon exemple. Si, dans les entreprises de librairie dont elles supportent les frais, elles avaient moins visé au luxe et à l'effet, il leur aurait été facile, en s'imposant quelques sacrifices, de faire arriver ces livres à leur adresse, de les mettre aux mains des seuls lecteurs qui soient vraiment en mesure d'utiliser ces suites d'images et ces levés d'architecture.

M. Salomon Reinach ne s'est point contenté de protester, en toute occasion, sans aucun ménagement, contre les ruineuses fantaisies des éditeurs mégalomanes. Il ne s'en est pas tenu à la critique; il s'est fait un point d'honneur de passer à l'action. Il a voulu montrer, par des exemples topiques, comment un éditeur qui serait uniquement préoccupé de rendre service devrait s'y prendre pour mettre les archéologues à même de meubler les rayons de leur bibliothèque sans risquer de plonger leur famille dans la misère. C'est de cette pensée que procède une part de l'œuvre considérable qui porte son nom. Nous ne saurions citer toutes celles de ses publications qui offrent ce caractère; nous nous bornerons à rappeler les titres des plus importantes.

Dès 1888, M. Reinach ouvrait cette série en réimprimant, ramenées aux dimensions de l'in-octavo sans que cette réduction leur eût rien fait perdre de leur netteté, les belles planches du *Voyage archéologique en*

Grèce et en Asie Mineure de Philippe Le Bas. Cet ouvrage était né sous une mauvaise étoile; il était voué à l'inachèvement. Malgré le mérite de l'artiste distingué que Le Bas avait attaché à sa mission, malgré celui des collaborateurs qui sont venus, après sa mort, reprendre et poursuivre la tâche à peine ébauchée, aucune partie de ce recueil complexe n'a jamais pu être conduite à son terme. MM. Waddington et Foucart ont ajouté beaucoup de nouveaux textes épigraphiques à ceux dont Le Bas n'avait donné que de simples copies et ils ont fait preuve d'une véritable maîtrise en expliquant tous ces textes; mais le commentaire de l'un et de l'autre s'arrête au milieu d'une phrase. Ce qui, d'ailleurs, faisait surtout le désespoir des bibliothécaires, c'était la section de l'ouvrage que formaient les planches où étaient reproduits les monuments figurés. Ces feuilles étaient empilées en désordre dans des cartons où elles se froissaient et se piquaient. Avait-on, par miracle, réussi à mettre la main sur celle que l'on cherchait, bien souvent on n'était pas beaucoup plus avancé, faute de savoir à quoi se rapportait l'image et où avait été découvert l'objet représenté; la légende de la figure ne donnait pas ces indications. Quant au texte explicatif qui avait été promis, il n'a jamais paru. Les papiers de Le Bas ne contenaient point de notes qui pussent servir à le rédiger. Pourtant, M. Reinach a réussi à nous le donner, concis et précis, grâce à l'enquête laborieuse qu'il a instituée. Cet atlas incomplet n'était jusqu'alors qu'un fouillis qui décourageait la curiosité même la plus éveillée; il ne s'est vraiment prêté à l'étude que depuis le jour où le nouvel éditeur a mis l'ordre dans ce chaos et rétabli l'état civil de chacun des monuments qu'avait dessinés M. Landron.

Cette même méthode, M. Reinach l'a appliquée, avec autant de suite et de succès, à toutes les publications de même sorte qu'il a cru devoir entreprendre. Tantôt, comme dans ses *Peintures de vases antiques* (1891) et dans ses *Pierres gravées* (1895), dans son *Répertoire des vases grecs et étrusques* (1899-1900), ce qu'il offre à la clientèle dont il s'est assuré la reconnaissance, c'est une fidèle reproduction, en un format réduit, des planches de recueils qui sont devenus introuvables ou qui, lorsqu'ils se rencontrent en librairie, atteignent des prix exorbitants, plutôt en raison de leur rareté que pour leur valeur scientifique. Tantôt, comme dans le *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* (1897-1904), les réimpressions d'albums antérieurement publiés ne forment qu'une part de l'ensemble. Le premier de ces trois volumes porte comme sous-titre : *Clarac de poche*. C'est une réédition, à plus petite échelle, des planches du *Musée de sculpture* de Clarac; mais le second volume présente *Six mille statues antiques réunies pour la première fois* et classées d'après le

sujet qu'elles figurent. Enfin, il y a des albums, tels que le *Recueil de têtes antiques idéales et idéalisées* (1903), qui ne comprennent que des dessins exécutés tout exprès, d'après les marbres, sur des moulages ou sur des photographies.

Quel que soit l'élément qui domine dans chacun de ces recueils, ils ont tous un caractère commun : parmi les myriades de monuments qui remplissent ces milliers de pages, il n'en est pas un qui ne soit accompagné de sa notice. Ces notices, dans le *Répertoire de la statuaire*, ont à elles seules, avec l'*index* qui y fait suite, fourni la matière de tout un volume, le troisième de l'ouvrage. Ailleurs, inscrites au bas des pages, elles n'ont souvent que deux ou trois lignes; mais, là même où elles sont le plus brèves, elles indiquent les dimensions du monument, sa provenance, quand elle est connue, et son domicile actuel. Elles renvoient, lorsque le monument a quelque importance, à l'ouvrage où il a été le mieux étudié. Parfois elles relèvent et corrigent les bévues des premiers éditeurs. Il en est de très courtes qui ont dû coûter à M. Reinach bien des heures de recherches et de travail.

L'effort que M. Reinach s'est imposé pour la préparation et la rédaction de son *Orpheus* ne lui a pas fait oublier ce que l'on peut appeler son vœu, le serment qu'il s'était prêté d'être la providence des archéologues qui ne sont pas millionnaires. Le voici qui reprend l'exécution de son dessein en leur offrant le *Répertoire de reliefs grecs et romains*. Une remarque à ce propos : sur les premiers albums de cette série, on voyait se répéter, au-dessus du titre particulier de chaque recueil, cette mention : *Bibliothèque des monuments figurés*. Pourquoi, tout en poursuivant son entreprise dans des conditions qui n'ont pas changé, M. Reinach a-t-il renoncé à cette étiquette[1]? Elle avait l'avantage d'indiquer très nettement, dès l'abord, le caractère des publications qui se succédaient à bref intervalle. Nous aimerions à la voir rétablie en haut du premier feuillet de ceux de ces recueils dont il existe encore des exemplaires chez l'éditeur. À plus forte raison souhaiterions-nous qu'elle reparût au titre des nouveaux recueils auxquels songe M. Reinach et que ne tardera point à nous donner son infatigable libéralité.

Ici, dans sa très courte préface, M. Reinach nous avertit que le nouveau répertoire comportera deux volumes. C'est qu'il ne prétend pas reproduire *tous* les bas-reliefs grecs et romains. « Il y en a trop, dit-il,

[1] Ce titre général a déjà disparu dans le *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, ainsi que dans le *Répertoire des vases grecs et étrusques*. Nulle part cependant il n'eût paru être mieux à sa place.

IMPRIMERIE NATIONALE.

et beaucoup trop sont insignifiants. » C'est donc un choix de reliefs que l'on nous apporte aujourd'hui. Nous ne serions pourtant pas surpris de voir dépassées, un jour ou l'autre, les limites de ce programme. Dans cette même page, M. Reinach ne nous annonce-t-il pas que le *Répertoire de la statuaire* va s'augmenter, à bref délai, d'un quatrième volume, qui est déjà sous presse? Les fouilles qui se poursuivent un peu partout, dans les terres classiques, font découvrir plus encore de reliefs que de statues. C'est surtout les bas-reliefs funéraires qui ne cessent pas de foisonner, dans la Grèce d'Europe comme en Syrie et en Asie Mineure. Il n'y a pour ainsi dire pas de semaine, voyez les *Notizie degli scavi*, où l'on ne découvre en Italie quelques nouveaux fragments du décor dont étaient parés les édifices de la Rome impériale.

« Le présent volume, dit l'auteur, contient ce que j'appelle les *ensembles*, à l'exclusion de ceux que l'on a déjà sous la main dans le *Répertoire de la statuaire*, comme les frontons d'Égine, d'Olympie, de Samothrace, du Parthénon. J'ai pourtant fait exception pour la frise d'Assos, mieux connue aujourd'hui que lorsque Clarac la publia. Le terme « ensemble » est assez vague; c'est, à mes yeux, sa principale qualité. J'appelle ici *ensembles* les groupes de figures en relief qui ont décoré des édifices antiques ou qui ont été découverts au même endroit, de telle sorte qu'il n'y ait pas intérêt à les étudier isolément. Ainsi, une frise, un fronton sont des *ensembles*, et j'ai même donné le fragment d'un fronton (celui de Topolia en Béotie), qui se compose d'une seule figure, mais qui en laisse deviner d'autres qui sont perdues. Les trésors d'orfèvrerie ornés de reliefs sont pour nous des *ensembles* et c'est pourquoi l'on trouvera dans ce volume ceux de Berthouville, de Bosco-Reale, de Nagy, de Notre-Dame d'Alençon, de Pompéi. »

Pour classer dans ce volume les monuments qu'il reproduit, M. Reinach a adopté l'ordre des localités d'origine. Cet ordre « lui a semblé être le plus clair, sinon le plus scientifique. De la sorte, ajoute-t-il, la table des matières peut servir en même temps d'index provisoire ». Je ne comprends pas bien la raison qu'il allègue pour justifier le parti qu'il a pris. De quelque manière qu'eussent été distribués les monuments, toute table où auraient été répétés, dans l'ordre suivi par l'éditeur, les titres des divers articles n'aurait pas rendu la recherche moins facile. J'avoue d'ailleurs n'avoir pu me défendre d'éprouver, pendant que je feuilletais cet album, un certain malaise qui tenait à l'imprévu et à l'étrangeté de l'ordre dans lequel m'apparaissaient les monuments qui défilaient sous mes yeux. Je venais de prendre plaisir à revoir les reliefs qui ont décoré, au temps où l'art atteignait la perfection, les plus beaux édifices d'Athènes et, en tournant le feuillet, je me trouvais soudain transporté de Grèce en Italie, d'Athènes à Bénévent, du ve siècle avant

Jésus-Christ au Ier siècle de notre ère. De même façon, un peu plus loin, je passais de l'Asie Mineure au Danemark, des bas-reliefs qui s'enroulaient autour des colonnes de la façade, dans le temple ou plutôt dans les deux temples de l'Artémise éphésienne, à ce chaudron de Gundestrup qui date peut-être du Ve ou du VIe siècle de notre ère. Désorienté et dépaysé, on le serait à moins; on se sent comme étourdi, quand on touche terre après une de ces brusques envolées, après un de ces bonds qu'il a fallu faire à travers l'espace et le temps, par déférence pour l'ordre traditionnel des lettres de l'alphabet.

C'est que chacun de ceux qui consultent ce recueil a plus ou moins présent à l'esprit, par l'effet de ses études antérieures, le tracé de l'évolution par laquelle les arts du dessin, après les essais ingénus et laborieux de la statuaire archaïque, sont arrivés à produire, pendant près de deux siècles, des chefs-d'œuvre où la nature était interprétée avec une liberté souveraine, et ont ensuite aspiré à varier leurs effets et à se renouveler par la recherche du pittoresque, dans les bas-reliefs alexandrins, et par l'exagération du mouvement et de l'expression, avec les écoles de Rhodes et de Pergame, pour finir par se prêter, avec les sculpteurs qui s'étaient mis au service des nouveaux maîtres du monde, à figurer les traits et à raconter les campagnes des Césars romains. Nous aurions aimé à voir le recueil suivre et rappeler par ses divisions les phases successives de ce développement organique. Rien n'aurait été plus facile, ce semble, que d'obtenir ce résultat. Deux grandes sections : *reliefs grecs*, *reliefs romains*. Dans la première section, trois subdivisions : *reliefs archaïques*, *reliefs de style libre*, *reliefs de l'âge hellénistique*. À la suite des bas-reliefs romains, qui ont tous des caractères communs, on aurait rangé, comme en appendice, les quelques monuments de basse époque et de facture barbare que M. Reinach a bien voulu admettre dans cet album, le chaudron de Gundestrup et le trésor de Magy-Szent-Niklos. Peut être y aurait-il eu lieu d'hésiter sur la place qu'il convenait d'assigner à certaines pièces, telles que les vases d'argent de Berthouville, de Bosco-Reale et d'Hildesheim; mais personne n'aurait cherché querelle à M. Reinach s'il les avait groupées à la suite des reliefs hellénistiques. N'est-on pas d'accord, entre archéologues, pour chercher dans les ateliers d'Alexandrie les modèles dont se sont inspirés les artistes auxquels on doit toute cette riche et brillante orfèvrerie?

Le parti que M. Reinach a pris serait encore plus déconcertant si les figures qu'il présente étaient d'assez grande taille pour que l'on eût, en les considérant, l'impression très nette des différences de style; mais, avec le système qu'il a dû adopter, ici comme dans ses autres albums,

de ne donner que des croquis au trait où l'image a subi une très forte réduction, ces différences s'atténuent au point de devenir à peine sensibles. Toute trace des particularités du modelé s'est effacée. L'œil même du connaisseur, s'il ne devait juger que sur ces esquisses, serait souvent fort embarrassé pour distinguer un bas-relief attique d'un bas-relief pergaménien ou même, la composition mise à part, d'un bas-relief de l'époque romaine. Dans ces conditions, les contrastes qui s'offrent, d'une page à l'autre, paraissent moins choquants qu'ils ne le seraient si les dissemblances et les inégalités de l'exécution étaient plus accusées par les dimensions de la figure et la fidélité du rendu. Nous n'en persistons pas moins à regretter de ne pas trouver ici un plan et une distribution des monuments qui correspondent aux grandes lignes de l'histoire des arts plastiques et qui puissent ainsi concourir à faire l'éducation de l'apprenti dont la curiosité prétend s'initier à ces études.

Ce regret, nous n'espérons guère le faire partager à M. Reinach. Sa préoccupation dominante a toujours été d'assurer aux travailleurs un rapide et facile emploi des recueils, manuels ou albums, qu'il met à leurs ordres et, à tort ou à raison, il a cru mieux atteindre ainsi le but qu'il visait. Sans plus nous attarder à cette légère critique, hâtons-nous de dire quel profit l'archéologue tirera des matériaux qui lui sont offerts. Pour en donner une juste idée, il faudrait transcrire toute la table des matières; mais quelques exemples suffiront, pris presque au hasard.

Rien de plus connu, depuis 1838, que les reliefs qui ornaient l'architrave du temple dorique d'Assos; mais on chercherait en vain, dans plus d'une bibliothèque, le *Report of investigations at Assos*, de l'architecte américain Clarke, dont les fouilles, en 1881, ont ajouté de nouvelles plaques sculptées à celles que possède le Louvre. On a ici tous les restes de ce décor. L'attention n'avait guère été attirée, jusqu'à ces derniers temps, sur une frise de marbre qui est conservée dans l'église de la Panaghia Gorgopiko à Athènes. C'est un calendrier liturgique, où les différents mois sont indiqués par les signes du zodiaque et les fêtes ou autres événements périodiques par des figures et des scènes appropriées. J'avoue ne l'avoir jamais remarquée, pendant les divers séjours que j'ai faits à Athènes. Puis, ce sont les débris de la frise de l'Erechthéion. Elle était d'une exécution aussi soignée et d'un goût aussi fin que les moulures des chambranles, des colonnes et de l'entablement; mais le temps l'a terriblement maltraitée et il n'en subsiste, si l'on peut ainsi parler, qu'une poussière de figures. On sera heureux de trouver ici rapprochés tous ces fragments qui ont été découverts et publiés en plusieurs fois. Le décor sculptural du Parthénon a moins

cruellement souffert; mais tous les archéologues ne possèdent pas l'ouvrage de Michaëlis, qui seul en présente l'ensemble; ils se féliciteront de rencontrer réunis tous les reliefs des métopes et de la frise du portique, avec l'exacte indication de la place qu'ils occupaient dans l'édifice. Toutes ces séries sont d'ailleurs ici complétées par l'adjonction de fragments qui avaient échappé aux recherches de Michaëlis et qui n'ont été signalés que tout récemment. De même encore, jusqu'à ce que soit achevée la grande publication entreprise par M. Homolle, c'est à ce recueil qu'il faudra demander toute la suite des reliefs que les fouilles françaises de Delphes ont mis au jour, depuis les métopes archaïques du Trésor des Sicyoniens jusqu'au monument de Paul Émile. L'Académie de Berlin n'a pas non plus donné la partie de ses *Alterthuemer von Pergamon* où seront publiés intégralement les reliefs de Pergame. Il est commode d'en avoir ici la série, reproduite d'après les petites gravures au trait qui illustrent le *Guide du Musée de Pergame.*

Le bénéfice à retirer de l'emploi du présent recueil sera plus grand encore pour l'étude des monuments de l'art romain. Ceux-ci, jusqu'à ces derniers temps, avaient été traités par les archéologues avec moins d'égards que les monuments de l'art grec. De beaucoup d'entre eux on n'avait pas même de fidèles images. Voici par exemple l'*Arc de Bénévent*, élevé en l'honneur de Trajan. Les planches de M. Reinach, exécutées d'après des photographies, sont les premières qui donnent, à quelques morceaux près, la reproduction complète d'un riche ensemble dont toutes les scènes n'ont pas encore été expliquées d'une manière satisfaisante. Si les reliefs de Bénévent représentent bien l'art du siècle des Antonins, le meilleur spécimen peut-être que l'on puisse offrir de l'art augustéen nous est fourni par ce qui reste des sculptures de ce grand autel, dit de la Paix Auguste, qui fut consacré par le Sénat à l'empereur, en l'an 13 avant notre ère. Il s'élevait sur l'emplacement actuel d'un des palais du Corso, le palais Fiano, et les Musées de Paris, de Florence et de Rome se sont partagé les fragments de ce décor, dont de nouveaux débris ont été exhumés dans ces dernières années. En trois pages, M. Reinach a groupé tous les reliefs épars qui peuvent, avec plus ou moins de vraisemblance, être considérés comme ayant appartenu à l'*Ara pacis.* Quiconque voudra s'intéresser à l'art romain ou seulement s'occuper de l'histoire romaine aura profit à étudier, ailleurs que dans de rares et pesants in-folio, la longue série des bas-reliefs qui ornent les colonnes aurélienne et trajane, les arcs de Titus, de Septime-Sévère et de Constantin; on y suit pas à pas la marche des légions en pays ennemi; on les voit aux prises avec les difficultés du terrain et les hordes

barbares; on assiste aux assemblées militaires où les plus braves soldats reçoivent la récompense de leur valeur; on regarde se dérouler, sur la Voie sacrée, les pompes du triomphe. Cette sculpture narrative garde quelque prix jusque dans sa décadence, par l'intérêt des scènes qu'elle figure. Les bas-reliefs d'une colonne détruite de Théodose sont donnés ici d'après d'anciens dessins, qui avaient été reproduits dans des ouvrages vieux de deux siècles et qu'il est aujourd'hui difficile de se procurer.

Enfin, M. Reinach n'a pas été moins heureusement inspiré en réservant ici leur place à des trésors d'orfèvrerie tels que ceux de Berthouville ou Bernay, de Bosco-Reale et d'Hildesheim. Des pièces de ces deux derniers il n'avait été donné d'images satisfaisantes que dans des ouvrages qui, par leur format et leur prix élevé, ne sont pas à la portée de tous. Quant au Trésor de Bernay, qui appartient à notre Cabinet des antiques, croirait-on qu'il n'en existe pas, à l'heure présente, de publication complète? Pour ne rien omettre qui ait quelque importance, M. Reinach a dû emprunter des planches à divers ouvrages, dont plusieurs sont aujourd'hui presque introuvables.

Nous arrêterons ici ces mentions; il n'en faut pas davantage pour faire comprendre quelle économie d'argent et de temps représentent, pour un étudiant en archéologie, la possession d'un recueil de ce genre et l'habitude de s'en servir. Quant à l'historien de l'art, sans doute, il ne pourra se contenter de ces légers croquis. Pour traiter les questions de facture, pour définir un style, il sera toujours tenu de se reporter aux originaux ou, si ceux-ci ne sont pas à sa portée, aux moulages et aux photographies. Ce n'en sera pas moins pour lui un avantage inappréciable que d'avoir toujours ouverts sur sa table des albums tels que le *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* ou le *Répertoire des reliefs grecs et romains*. Très vite, quand il aura appris à en user, il y trouvera des données qui l'aideront à nettement délimiter la tâche qu'il se propose d'entreprendre et à en simplifier l'exécution. Veut-il étudier, dans le legs de la plastique grecque, le développement de tel ou tel type et les variations qu'il a subies, veut-il distinguer les différentes épreuves qui ont été tirées de ce type, simultanément ou successivement, par les diverses écoles, les premiers éléments de la comparaison qu'il institue lui seront fournis par les esquisses que la plume agile de M. Paride Weber a tracées pour M. Reinach. Celles-ci, sans doute, ne sauront rien lui dire de ces finesses et de ces particularités du modelé où l'on reconnait la marque de tel ou tel maître, de tel ou tel atelier; mais, là même, il notera, d'une figure à l'autre, des différences de vêtement, d'attributs et de poses qui l'aideront à opérer un classement sommaire

par lequel lui sera facilitée la suite du travail. La marche à suivre sera la même si l'enquête a pour objet de fixer les traits par lesquels se caractérise l'art de telle ou telle période. Rien qu'aux allures des mouvements et à l'arrangement de la draperie, il pourra faire, parmi toutes ces images, un premier choix des figures qui appelleront ensuite une étude plus détaillée.

Ce qu'un archéologue avisé goûtera peut-être plus encore dans tous ces recueils, ce sera la sobriété des notices qui y sont partout jointes aux monuments. Il y trouvera, du premier coup, de sûres références, un renvoi aux seules sources que, dans l'espèce, il importe vraiment de consulter. Personne mieux que M. Reinach n'a su se mettre en garde contre ce charlatanisme de la bibliographie redondante qui est une des maladies de l'érudition contemporaine. Il ne cite jamais que des livres qu'il a lus et dont il a pu, par sa propre critique, apprécier la valeur. Son exemple serait bon à suivre.

GEORGES PERROT.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU TEMPS DE PHILIPPE AUGUSTE.

ACHILLE LUCHAIRE. *La société française au temps de Philippe Auguste.* Paris, Hachette et Cie, 1909. IV-460 p. in-8°.

Après la mort prématurée de M. Achille Luchaire, un de ses anciens élèves a été chargé d'examiner ses papiers. Il n'y a découvert, paraît-il, qu'une seule « œuvre inédite » : le manuscrit des leçons que le savant professeur fit, de 1897-1898 à 1899-1900, sur « la société française au temps de Philippe Auguste ». Ce manuscrit, dont M. Luchaire lui-même avait déjà communiqué au public quelques fragments (dans le Recueil des *Séances et travaux* de l'Académie des sciences morales, et ailleurs), l'éditeur l'a préparé pour l'impression « en limitant son intervention au strict nécessaire » et « en s'inspirant autant que possible de la méthode suivie par l'auteur » dans les morceaux parus de son vivant. De là le présent volume.

On a eu grandement raison de sauver ces pages substantielles, d'une lecture facile, où les données fournies par de vastes dépouillements sont groupées avec vigueur, et dignes enfin, à tous égards, de l'historien des premiers Capétiens directs.

Il n'est guère possible d'analyser ou de résumer cet ouvrage, galerie d'esquisses dont chacune vaut par l'accumulation de détails précis. Mais il est intéressant d'indiquer par quel procédé ces esquisses ont été obtenues et de constater les conclusions générales qui s'en dégagent.

L'histoire des anciennes mœurs peut être présentée de plusieurs manières : deux au moins. M. Luchaire, qui, dans la seconde partie de sa carrière, avait pris goût à ce genre d'études, les a supérieurement pratiquées l'une et l'autre.

Une méthode très simple consiste à choisir, parmi les œuvres littéraires ou les documents d'autrefois qui sont vraiment des miroirs de la vie passée, les plus sincères, les plus frappants, les plus typiques, et à les faire connaître. S'agit-il de l'œuvre d'un romancier ou d'un moraliste? Après avoir dit ce que l'on sait de celui qui l'a écrite, de la date et des circonstances où elle a été écrite, on l'analyse en soulignant ce qu'elle apprend. S'agit-il de la correspondance d'un homme mêlé à beaucoup d'affaires? On entreprend le portrait de cet homme, d'après sa correspondance, avec, à l'arrière-plan, le monde où il a vécu. S'agit-il d'un ensemble de documents tels que statuts synodaux, procédures, sermons, etc.? On trace le tableau des mœurs du temps telles que les montrent les statuts synodaux, les procédures, les sermons. On obtient ainsi une série d'images homogènes, distinctes et indépendantes, partielles sans doute, mais qui, juxtaposées et munies de commentaires convenables, procurent en fin de compte une impression totale de ce qu'était jadis la vie, et peut-être l'impression la plus juste qu'il soit possible de procurer, parce qu'elle est la plus directe : en effet, l'historien qui procède ainsi ne s'interpose pas entre l'image du passé et le lecteur d'aujourd'hui; il se contente de la nettoyer et d'en préciser les contours. — M. Luchaire a fait, parfois, usage de cette méthode : notamment dans plusieurs chapitres de son *Innocent III* et dans son très agréable portrait de Pierre de Blois, le bel esprit au service de Henri II Plantagenêt[1]. Il aurait pu, certes, l'employer, et mieux que personne, pour décrire « la société française au temps de Philippe Auguste »; car, pour cette période, les documents et les œuvres de nature à être individuellement présentés au public moderne sont en grand nombre : il y a, parmi les chroniqueurs, des figures originales, comme le bon curé Lambert d'Ardres, Bernard Itier (le bibliothécaire de Saint-Martial à Limoges), le prieur Geoffroi de Vigeois, et Rigord; il y a des écrivains comme Jean de Salisbury et le bio-

[1] *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales...*, mars 1909, p. 371.

graphe anonyme de Guillaume le Maréchal; il y a des recueils de lettres (Étienne de Tournai, Philippe de Harvengt), des sermons (Jacques de Vitri), des romans, et la plus abondante floraison de joyeux écrits en langue vulgaire, tandis que les pièces d'archives vraiment significatives commencent à n'être pas rares. Cependant, en 1897, M. Luchaire préféra s'y prendre autrement.

En vue de l'histoire politique du règne de Philippe Auguste qu'il méditait alors, il avait lu, bien entendu, tous les monuments de premier ordre que je viens de citer, et beaucoup d'autres. Chemin faisant, il y avait recueilli les traits intéressants pour l'histoire des mœurs. Le classement de ces matériaux sous des rubriques méthodiques mit ensuite à sa disposition les éléments d'esquisses générales, d'après toutes les sources, sur les diverses classes de la société. Et c'est là le second des procédés d'exposition légitimes, qui consiste, au lieu de faire passer successivement sous les yeux les traces du passé dans l'ordre même où elles se sont déposées, à hacher tous les documents pour en distribuer ultérieurement les morceaux similaires sur les lignes d'un plan arrêté d'avance. Si la première manière a l'avantage de respecter les liaisons naturelles entre les faits racontés, qui sont quelquefois utiles à l'exacte intelligence de ces faits, celle-ci a le mérite de faciliter la comparaison des notions du même genre et de conduire à les coordonner. D'autre part, elle n'est pas sans inconvénients : il est très malaisé, avec des textes de provenances variées (et mal connues du lecteur)[1], dont quelques-uns ont sans doute une coloration artificielle ou exceptionnelle, de composer une représentation dont la perspective et la tonalité ne laissent rien à désirer; enfin il faut infiniment d'art pour relier les pièces de la mosaïque, et jointoyer le tout, par des transitions discrètes, sans qu'il y paraisse trop. Mais M. Luchaire savait triompher de toutes ces difficultés, dont si peu de gens se tirent.

Il a donc dépouillé toutes les sources du temps de Philippe Auguste (en s'interdisant soigneusement de prendre en considération celles qui n'étaient pas d'origine française)[2] : chroniqueurs, mémorialistes, épistoliers, romanciers (surtout *Girart de Roussillon* et *les Lorrains*), prédicateurs, moralistes graves ou plaisants; statuts, formulaires, procédures, etc. Puis il a rangé sa récolte dans treize compartiments. D'abord,

[1] M. Luchaire a pris soin de caractériser les auteurs qu'il a eu l'occasion de mettre le plus souvent à contribution : Lambert d'Ardres (page 63), Rigord (page 205), Bernard Itier (page 208), Geoffroi de Vigeois (page 243).

[2] C'est à peine si quelques traits ont été empruntés à l'anecdotier allemand Césaire d'Heisterbach.

IMPRIMERIE NATIONALE.

les faits qui révèlent (I) *L'état matériel et moral de la population :* insécurité et superstition. Dans un livre à part, qui comporte six chapitres, la vie des clercs, séculiers et réguliers, est passée en revue (II. *Paroisses et curés;* III. *L'étudiant;* IV. *Le chanoine;* V. *L'évêque;* VI. *L'esprit monastique;* VII. *La vie monastique*). Il est question enfin de la société laïque : noblesse (VIII. « *La féodalité pillarde et sanguinaire* »; IX. *Le noble en temps de paix;* X. *Les budgets seigneuriaux, la chevalerie;* XI. *La châtelaine;* XII. *La courtoisie et la noblesse courtoise*) et commun (XIII. *Les paysans et les bourgeois*). — Quelques-uns seulement de ces chapitres avaient été amenés par l'auteur à l'état où il les aurait voulu voir : ceux qu'il a publiés lui-même, c'est-à-dire le premier, le second, le troisième et une partie du onzième, et, sans doute, parmi ceux qu'il avait gardés en portefeuille, le quatrième, le cinquième, le septième et le huitième, qui sont les meilleurs du recueil et auxquels l'on ne voit pas qu'il eût pu rien ajouter.

Les conclusions qui, sans y être ramassées à la fin, se dégagent d'un bout à l'autre du volume tel qu'il est, sont en contradiction avec bien des banalités courantes, et, à ce titre, très dignes d'attention. Elles sont nettement pessimistes. De son commerce intime et prolongé avec les documents contemporains de Philippe Auguste, l'auteur est revenu, semble-t-il, avec des impressions mêlées de surprise, de pitié et d'horreur. Le règne de Philippe Auguste est une des périodes des plus brillantes du moyen âge français, et pourtant, quand on y observe de près la vie sociale, d'affreuses misères apparaissent. « Les hommes mouraient encore de faim en moyenne un an sur quatre » (p. 7). Les maisons « n'étaient que des bouges suintants et les rues des cloaques » (p. 6). « La plupart des brigands vivaient de leurs vols avec impunité » (p. 9). « Réduite à ses armes spirituelles, l'Église s'agitait, mais n'obtenait rien » (p. 13). « Dans cette atmosphère de malheur et d'épouvante. . . la superstition, sous ses mille formes, est toujours le fond de l'intelligence individuelle et l'empreinte commune de toutes les classes d'hommes » (p. 20). « Les éléments de la société ecclésiastique sont en état de guerre, tout aussi bien que ceux du monde laïque » (p. 151). « La guerre était alors, sur presque tous les points du territoire, un fléau à peu près permanent » (p. 278). « Au moyen âge, les divisions sociales étaient beaucoup plus tranchées, les haines de classes infiniment plus vives et plus persistantes que dans les temps modernes » (p. 288). « Il n'y a pas un coin de la France de Philippe Auguste où le clerc et le noble ne soient aux prises » (p. 290; cf. p. 299). L'homme d'armes semble avoir eu en

ce temps-là « la haine du prêtre, le besoin d'outrager ce qui sert à la religion et au culte » (p. 11). « On pourrait prendre à une date donnée, à une année quelconque, les chefs de seigneuries contemporains de Philippe Auguste; on en trouverait bien peu qui ne subissent ou n'aient subi la peine de l'interdit ou de l'excommunication » (p. 301). La féodalité a eu sur les liens de la famille une influence déplorable (p. 397). — Qu'est-ce que le chrétien de cette époque? un « païen, hanté d'imaginations enfantines et de visions familières aux tempéraments appauvris » (p. 20). L'éducation? « l'éducation scolastique a laissé sur le moine sa trace ineffaçable; en lui inculquant, dès l'enfance, l'amour des jeux de mots, des antithèses, des métaphores et de l'allégorie outrée, elle lui a donné une maladie intellectuelle que les longues réflexions, dans les loisirs de la vie claustrale, ont amenée à l'état aigu » (p. 205). — Bref, le chroniqueur Rigord a dit : « Le monde est malade... »; le prédicateur Jacques de Vitri a dit : « On voit partout, de nos jours, le fort opprimer le faible et le grand dévorer le petit... ». M. Luchaire cite et ajoute (p. 419) : « C'est bien là, en raccourci, le tableau de la société du moyen âge. »

Voilà le dernier mot d'un historien essentiellement sage et modéré, mais d'esprit libre, clairvoyant et sincère, sur un temps qu'il a longtemps étudié avec goût et par choix; il est à mettre en regard des apologies romantiques ou sournoises, qui se sont perpétuées presque jusqu'à nos jours, des admirateurs *a priori* de ce passé lointain. — Il ne faudrait pas, d'ailleurs, prendre à la lettre toutes les formules générales où M. Luchaire a condensé ici sa pensée; il ne l'eût pas voulu lui-même, car, en refaisant plus tard, pour l'*Histoire de France*, le tableau de la société au XIIe siècle, il les a, pour la plupart, atténuées, et on l'a entendu plus d'une fois défendre publiquement, contre des candidats au doctorat qui en avaient médit, ce « moyen âge » qu'il connaissait si bien. C'est qu'au moyen âge, comme aujourd'hui, les phénomènes de la vie sociale ont été trop variés pour ne pas déborder des formules brèves, quelles qu'elles soient. Les hommes du temps de Philippe Auguste furent assurément de grands enfants, toujours prêts à s'entre-nuire, brutaux et malheureux à notre estime (et nous le savons d'autant mieux que la plupart des textes qui nous les révèlent ont le caractère de doléances); mais ils ont connu tout de même la douceur de vivre. Après avoir industrieusement groupé les textes qui attestent les violences de toutes sortes auxquelles il est prouvé que beaucoup furent en butte, il est naturel de se représenter ces violences comme ayant été non seulement possibles ou fréquentes à cette époque, mais ordinaires, continuelles

et universelles, et de se demander, en conséquence, « avec étonnement, comment, dans un pareil chaos, la population pouvait subsister » (p. 279)[1]. On a vécu pourtant, et agi, et même accompli de grandes choses : les monuments de ce temps sont parmi les plus beaux de tous les temps. Ce simple fait — que M. Luchaire n'a pas manqué de rappeler en très bons termes (p. 173 et suiv.) — doit suffire à arrêter sur la pente des généralisations instinctives. — Il ne faut pas trop généraliser. Parce que la petite noblesse sauvage de l'Auvergne et du Forez, vraiment « pillarde et sanguinaire », vivait alors de brigandages dans ses nids d'aigle, il n'est nullement certain que, partout ailleurs, la maison du gentilhomme fût encore un « corps de garde » ou que les châtelains comme les barons, « dans un isolement farouche, fussent toujours occupés à guerroyer contre leurs suzerains, leurs égaux et leurs sujets » (p. 278). La France de Louis IX ressemblait singulièrement à celle de Philippe Auguste; or le Florentin Brunet Latin ne se lassait point d'admirer, sous Louis IX, les manoirs seigneuriaux de l'Île-de-France, gais, ouverts, désarmés et paisibles, entourés de vergers et de jardins, tels en un mot que les décrivent les romans d'aventure du XIIIe siècle, qui contrastaient si fort avec les âpres forteresses de son pays. Ainsi du reste : tout n'était pas si laid, ni si triste, ni si sombre, quoiqu'il y eût en effet beaucoup de laideurs, de tristesses et de ténèbres. — Il ne faut pas trop généraliser. L'auteur de *La société française au temps de Philippe Auguste* le donne assez à entendre en plusieurs endroits : lorsqu'il montre, par exemple, à côté d'un évêque comme ce Mathieu de Lorraine qui, excommunié et déposé, se réfugia dans les bois et poignarda son successeur, les prélats de cour humanistes comme Étienne de Tournai et les prélats administrateurs et bâtisseurs comme Maurice de Sulli. — Il y avait du bien et du mal, étroitement tressés. L'idéal serait aujourd'hui de les démêler et de distribuer, dans le tableau de cette société, la lumière et les ombres suivant les proportions où elles s'y jouaient jadis. Mais ces proportions, comment les connaître? elles diffèrent dans les écrits originaux qui sont les miroirs du temps; et, au surplus, n'ondoyaient-elles pas sans cesse dans la réalité, suivant les régions, les personnes et les années? Ces considérations ramènent peut-être à la méthode, précitée, des monographies en série, dont chacune fait voir un coin, rigoureusement cerné, de la réalité disparue, à un moment donné.

Ch.-V. LANGLOIS.

[1] Cf. p. 357 : « On se demande comment les hommes pouvaient résister... »

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LA NOUVELLE ORGANISATION DES ÉTUDES ORIENTALES EN GRANDE-BRETAGNE.

En décembre 1906, un certain nombre de personnalités, frappées de l'état précaire des études orientales dans le Royaume-Uni, firent part de leurs inquiétudes à Sir Henry Campbell-Bannerman, alors premier ministre, par l'intermédiaire de Sir Edward Busk, vice-chancelier de l'Université de Londres. Entrant dans les vues qui lui étaient exposées, le premier ministre nomma un Comité, qui fut composé de Lord Reay [1], président, Lord Redesdale, Sir Alfred Lyall, Sir Thomas Raleigh, M. A. R. Guest. Sir Montagu Turner, directeur de la *Chartered Bank of India, Australia and China*, lui fut ultérieurement adjoint.

Ce Comité avait pour mission d'étudier les questions suivantes : 1° Quels sont actuellement les crédits alloués par les divers ministères pour l'étude des langues orientales? — 2° Étant donnés l'état actuel et l'importance de ces études, comment pourrait-on le plus avantageusement organiser une École de langues orientales à Londres? — 3° Quels sont les crédits employés actuellement à Londres dont cette école pourrait bénéficier? — 4° Quelles seraient les ressources supplémentaires nécessaires à son établissement et à son entretien, les maîtres devant être convenablement rémunérés de leurs services? — 5° Dans quelle mesure les départements ministériels devraient-ils faire état chez leurs fonctionnaires de la connaissance des langues orientales, quand elle serait attestée par des certificats ou des diplômes?

En réponse à ces différentes questions, le Comité vient de publier un rapport dans lequel il expose ses travaux et formule ses propositions.

Il a entendu soixante-trois personnes compétentes et exprime ses remerciements pour les communications qu'il en a reçues, notamment à MM. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, Paul Boyer, directeur de l'École des langues orientales vivantes, et Edward Sachau, directeur du *Seminar für orientalische Sprachen*, à Berlin.

Dans son rapport, il commence par établir qu'il serait de la plus haute utilité pour toutes les personnes se proposant d'exercer en Orient un emploi dans une administration publique ou privée, d'être munies avant leur départ de connaissances linguistiques et de notions sur l'histoire, la religion et les mœurs des peuples orientaux.

[1] Lord Reay est membre de la *British Academy* et associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques.

Faute de posséder cet enseignement élémentaire, beaucoup d'Anglais se désintéressent des peuples exotiques au milieu desquels ils font leur carrière. « Nos colonies britanniques, écrit l'un des correspondants du Comité, cherchent à vivre à l'étranger la même vie qu'en Grande-Bretagne et à se garer des indigènes. » Un autre déclare qu'il règne parmi les Anglais vivant en Chine une certaine hostilité contre l'étude du chinois.

Pour combattre ces dispositions fâcheuses, il est nécessaire de fonder à Londres une École des langues orientales.

Cette École rendra service aux futurs fonctionnaires civils de l'Inde, aux officiers de terre et de mer, candidats aux fonctions d'interprètes, aux missionnaires, aux étudiants en médecine qui se proposent d'exercer en Orient, aux commerçants. *Mais elle devra être également un centre de haute culture intellectuelle,* — et c'est en cela surtout qu'elle intéresse le *Journal des Savants.* « Nous estimons, dit le rapport, que l'existence d'un noyau d'orientalistes de premier ordre, instruisant d'autres orientalistes ainsi que nos futurs fonctionnaires de l'Inde et des colonies, est pour l'Empire d'une importance vitale, et qu'il lui faut soutenir dorénavant les études orientales plus largement qu'il ne l'a fait jusqu'ici... Dans presque tous les domaines de l'orientalisme se rencontrent des œuvres de premier ordre signées par des Anglais... et pourtant, considérées dans leur ensemble, les études orientales en Grande-Bretagne ne sont pas, nonobstant l'existence de quelques individualités de haute valeur, au même niveau que sur le continent. »

D'après le plan proposé, la future École n'aurait pas une vie propre, mais elle ferait partie de l'Université de Londres. Le *Senate* de l'Université formerait le Conseil suprême, mais elle serait placée sous la surveillance immédiate d'un Comité, dans lequel le Gouvernement aurait deux représentants, et où siègeraient des délégués de la *Corporation of the City of London,* du *London County Council,* de la Chambre de commerce de Londres, de la *China Association,* et pour la partie scientifique, des délégués de la *British Academy* et de la *Royal Asiatic Society.* Si l'on veut vraiment faire de cette institution une fondation scientifique, une large part doit être attribuée dans le Comité à ces deux dernières catégories de membres. Le Comité a constaté que les sommes dépensées à Londres pour l'enseignement des langues orientales ne dépassent pas actuellement 20,000 francs. On prévoit, pour la future École, un budget d'environ 320,000 francs. Le personnel se composera d'un directeur, de cinq professeurs titulaires, de neuf lecteurs, de seize répétiteurs indigènes, d'un bibliothécaire et d'un secrétaire. Le faible droit de scolarité qui sera demandé aux élèves ne devant pas permettre à l'École de se suffire à elle-même, le soin de la subventionner incombera au Gouvernement et à l'Université de Londres.

Les langues enseignées à l'École seront divisées en deux groupes : le premier comprendra notamment le turc, l'arabe, le persan, l'hindoustani, le bengali, le mahrathi, le gujarati, le tamoul, le birman, le malais, le chinois, le japonais, le souaheli et le haoussa. Chacune de ces langues sera enseignée

par un maître européen et un répétiteur indigène. Le second groupe comprendra les langues dont l'étude, bien qu'intéressante, sera certainement moins recherchée, telles que l'arménien, les langues du Penjab, du Tibet, de Ceylan, de Mélanésie et de Polynésie, le siamois, l'amharique, les langues de l'Ouganda, des Somalis, des Yorubas et des Zoulous. On n'ouvrira pas immédiatement des cours de sanscrit et de pali, mais on espère que des fondations particulières permettront de faire leur part aux langues classiques de l'Inde.

Ces différents cours de linguistique seront complétés par des conférences sur la géographie, l'état politique et économique de l'Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique. Mais l'enseignement donné à l'École ne serait pas suffisant si ceux qui en font partie n'étaient pas en rapports constants avec l'Orient; il serait donc bon que les maîtres allassent de temps à autre séjourner dans le pays dont ils seront chargés d'enseigner la langue, et se retremper au contact de la réalité.

Un soin particulier sera apporté à la composition et à l'entretien de la bibliothèque de l'École, qui devra être surtout une bibliothèque de littérature orientale contemporaine et « maintenir le public anglais en rapport avec la pensée contemporaine des pays orientaux ».

Le Comité est plein d'ambition pour l'établissement dont il demande la fondation et trace le plan général. « Métropole de l'Empire britannique, étendant et développant ses relations en Orient, en Extrême-Orient et en Afrique, Londres, dit-il, pourrait devenir le siège d'une École d'orientalisme comme il n'en existe actuellement nulle part ailleurs sur le globe. » Alors même que cette fondation n'atteindrait pas les hautes destinées que rêvent ses patrons, elle sera saluée par les vœux sincères des amis de l'orientalisme et de l'Angleterre. H. D.

NÉCROLOGIE.

Fedor Fedorovitch Sokolov, helléniste russe, né en 1841, est mort le 1er/14 juin 1909. Il fut professeur d'histoire ancienne à l'Université de Saint-Pétersbourg et à l'Institut historico-philologique de cette ville. On lui doit d'importants travaux sur l'histoire politique et littéraire de la Grèce ancienne. Il a formé un grand nombre de jeunes hellénistes qui sous sa direction sont allés se perfectionner en Grèce. Outre un grand travail sur la Sicile au ve siècle avant l'ère chrétienne, il a publié un certain nombre de mémoires qui ont paru dans la revue allemande *Klio* et dans la revue (russe) du Ministère de l'instruction publique.

— À Bucarest est mort, dans les derniers jours de septembre 1909, M. Grégoire Tocilesco, professeur d'histoire ancienne et d'épigraphie à l'Université, directeur du Musée d'antiquités de Bucarest. On lui doit un grand

nombre de mémoires archéologiques, notamment un travail en allemand : *Das Monument von Adamklissi, Tropæum Traiani* (en collaboration avec Otto Benndorf et Georges Niemann, Vienne, 1895), une description des monuments épigraphiques du Musée de Bucarest (Bucarest, 1902). Il a fait de nombreuses communications à l'Académie des Inscriptions.

— Otto Donner, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université d'Helsingfors, est décédé dans cette ville le 17 septembre 1909. Il était né en 1835 à Garnlakarleby, en Finlande. Il a fondé, en 1883, la Société finno-ougrienne, qui a rendu tant de services à la science. Il fut membre du Sénat et de la Diète de Finlande. Son principal ouvrage est le *Vergleichendes Wörterbuch der finnisch-ugrischen Sprachen* (Helsingfors-Leipzig, 1874-1883).

L. Leger.

— Le 24 octobre est mort à Vienne, à l'âge de 54 ans, M. Robert de Schneider, directeur de l'Institut archéologique et professeur à l'Université de cette ville. Élève de Conze, ami et collaborateur de Benndorf, auquel il avait succédé dans la direction de l'Institut, il avait pris depuis plus de trente ans une part active aux recherches entreprises par l'Autriche sur son propre territoire aussi bien qu'en Asie Mineure. Il a donné un très grand nombre d'articles aux belles publications dont peut, à juste titre, s'enorgueillir la science viennoise : les *Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen*, les *Jahreshefte* et le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen*. Mais M. de Schneider n'était pas seulement un savant de cabinet, c'était aussi un administrateur et un organisateur laborieux, dont le zèle toujours en éveil a beaucoup contribué, dans son pays, au développement des collections publiques. Quand le Musée des Antiques de Vienne fut transporté du palais impérial dans un nouvel édifice mieux aménagé pour cette destination, ce fut lui qui présida à l'installation des monuments grecs et romains. En 1900 il fut nommé Conservateur en chef de ce département, auquel il était attaché depuis de longues années. Il a préparé avec autant de goût que de savoir, dans le Volksgarten et au Belvédère, l'exposition des œuvres d'art retrouvées à Éphèse et il les a fait connaître au public par des catalogues pleins d'attrait. Enfin, au milieu de bien des difficultés, qui aiguillonnaient toujours davantage son dévouement, il a organisé des musées d'antiquités dans les villes romaines du Danube, de l'Istrie et de la Dalmatie, à Carnuntum, à Aquilée, à Pola, à Spalato. L'Autriche perd en lui prématurément un savant de grand mérite, qui faisait plus de besogne que de bruit et qui s'est dépensé sans compter en œuvres modestes et fécondes.

Georges Lafaye.

LIVRES NOUVEAUX.

ÉDOUARD NAVILLE. *The Temple of Deir-el-Bahari, Part VI.* Egypt Exploration Fund. 29th Memoir. In-4°. — Londres, Quaritch, 1908.

Le sixième et dernier volume de cette grande publication — le premier avait paru en 1895 — achève la description de détail du temple de Deir-el-Bahari, et résume l'enseignement général qui ressort du déblaiement de cet édifice. Une première partie est donc consacrée aux bas-reliefs ou à l'architecture de la terrasse inférieure du sanctuaire. Dans la seconde, un historique de la construction, la description architecturale et la restauration du temple sont le couronnement magistral d'une série de fouilles et de splendides monographies qui n'auront pas coûté moins de seize ans d'efforts.

Les particularités architectoniques ou topographiques de la terrasse inférieure, le dispositif curieux de ses colonnades, l'ingéniosité du type mixte des supports hathoriques, à fût mi-cylindrique mi-rectangulaire, le jardin aménagé en plein sable du désert, les deux grands perséas mystiques plantés devant le portail d'entrée, en guise d'obélisques, sont les particularités les plus dignes d'être signalées au début de la première partie.

L'examen des bas-reliefs, comme dans les volumes précédents, est riche en remarques intéressantes. Le panneau où le dieu Didoun amène les peuples de Nubie (pl. CLII) est une variante assez rare à signaler. Les célèbres scènes du transport des obélisques d'Hatasou au temple de Karnak ont été l'objet d'une belle étude d'archéologie. Les deux gigantesques pièces de granit, accolées base à base sur un chaland colossal à quatre gouvernails, sont convoyées par trois escadres de dix navires chacune (neuf remorqueurs et un chef de file). Les galères amirales se distinguent par leur cabine de pont et leurs pavillons à emblèmes mythologiques, assez comparables aux «figures de proue» de notre vieille marine (le lion, le sphinx, le taureau invincible, etc.; comparer avec les noms des navires dans la fameuse inscription d'Ahmosou Si Habini). Il y a en outre trois navires royaux, à bord desquels on accomplit des cérémonies propitiatoires. Le roi et la reine y sont censés accompagner la flotte, mais sont remplacés par leur emblème, leur «ombre» placée sur le trône royal. Le voyage triomphal d'Assouân à Thèbes, les réjouissances aux escales, l'arrivée à Karnak, où le roi lui-même fait le simulacre de haler sur le câble, achèvent cette page illustrée de l'histoire monumentale de l'Égypte; on aimera à mettre en regard les inscriptions relatives à cet événement, et aujourd'hui commodément réunies dans les *Ancient Records* de Breasted. À noter également, pour l'aisance avec laquelle les Égyptiens traitaient les dimensions respectives des choses ou des personnes, la scène de consécration des deux obélisques.

Le reste des figurations appartient au répertoire classique de la décoration des temples : rituel de fondation, course avec le fouet (rare), offrande des *sokhitou*, et de la «Porte», intervention de Safkhitbaboui, etc. Les scènes où le Griffon foule aux pieds les ennemis de l'Égypte prennent une grande valeur depuis les belles fouilles d'Abousir, en prouvant la continuité de ces thèmes et de leurs emplacements, depuis l'empire memphite jusqu'aux seconds Thébains. L'offrande des quatre veaux ritualistiques, le défilé des statues

portatives, les restes de la scène mystérieuse de la « chasse aux oiseaux de marais » constituent la plus importante série du reste des représentations ciselées sur les murs. Un travail considérable reste à entreprendre sur ce point : il s'agira de montrer, pour chacune de ces figurations, les textes des Pyramides qui y correspondaient. J'ai pu l'établir assez aisément pour une partie déjà (le défilé des porteurs de palmes, l'offrande des veaux, le triomphe du Griffon). Mais c'est là une théorie qui demanderait de longs préambules pour être abordée ici-même, si brièvement que ce fût. Si j'ai quelque jour occasion d'y revenir, elle contribuera à démontrer l'ancienneté, antérieure à la période historique, des principales cérémonies du temple funéraire, dont les textes des Pyramides ou bas-reliefs des âges appartenant à l'histoire ne sont qu'un abrégé écrit ou pictographique.

En une belle et magistrale étude, M. Naville résume ensuite l'histoire du temple qu'il a déblayé. Chemin faisant abondent les vues nouvelles sur les sanctuaires égyptiens : thèse que la demeure divine se couvre, au fur et à mesure d'un règne, du récit illustré de ses fastes; constatation que le temple égyptien à terrasses est un dispositif au moins aussi ancien que la XIe dynastie (ajoutons aux arguments de l'auteur l'édifice à terrasse de la XIIe dynastie retrouvé récemment à Abydos); théorie sur le concept des temples funéraires, et l'habitude des sépultures privées aménagées dans leur enceinte — ce dernier point sujet peut-être à réserves. Une étude des plus attachantes est consacrée, en fin de compte, au grand surintendant Sonmaouit, constructeur de Deir-el-Bahari, à ce qu'il emprunta aux architectes des âges antérieurs et à ce qu'il modifia de leur enseignement. Ainsi se dessine graduellement, par son œuvre comme par les inscriptions de ses statues, une figure de plus, et une des plus grandes, de la série des hommes d'État de la vieille Égypte. Leurs noms n'étaient que cliquetis de syllabes barbares il n'y a pas dix ans. Grâce à des monographies comme celle-ci, ils deviendront peut-être assez familiers aux générations futures pour tenir un jour place honorable à côté des « hommes illustres » de l'antiquité.

Je ne ferai qu'une réserve, à propos des comparaisons avec le temple voisin des Montouhâtep de la XIe dynastie et de la chapelle de la Vache Divine. M. Naville pense que la caverne primitive de la déesse était celle du temple d'Hatasou. Je crois être à même de démontrer que le souterrain découvert en 1907 en arrière du temple de la XIe dynastie était cette fameuse entrée des Enfers tant de fois reproduite par les imagiers thébains, et d'où sortait la Vache Hathor pour guider les morts; en sorte que l'édifice de Montouhâtep est non pas son temple funéraire, mais le monument à toit pyramidoïdal toujours reproduit dans les vignettes ou les fresques à côté de la figure de la Vache. Je pense avoir réuni assez d'exemples pour en faire au besoin la preuve : mais je me bornerai ici à énoncer le fait, la démonstration de détail étant nécessairement assez longue.

La parité du culte des rois vivants et des rois défunts est un nouvel et précieux argument en faveur du développement rationnel des grands cultes nationaux. Enfin la similitude du grand autel d'Harmalkdhris et de ceux figurés dans les peintures d'Amarna constitue une preuve extrêmement importante à ajouter à toutes celles qui rattachent de plus en plus étroitement le culte d'Atonou à Héliopolis. On comprend qu'il ne me soit pas possible de faire autrement que de signaler sans commentaires une thèse de cette ampleur.

La description architecturale, par M. Somers Clarke, vaudrait elle-même mieux qu'un simple énoncé. Après des

généralités sur les raisons techniques de la supériorité de la maçonnerie égyptienne et sur l'appareillage des matériaux, l'ensemble des constructions est repris méthodiquement, depuis l'avenue des Sphinx, jusqu'à l'imposante falaise verticale de 500 pieds où sont creusées les dernières chapelles du Temple. Le mur d'enceinte, la porte et ses percées, les plantations de la première cour, les colonnades et les emplois alternés des divers ordres, l'aspect qu'avait jadis l'ensemble de cet immense sanctuaire sont autant de contributions importantes, nécessaires à tout historien futur de l'art égyptien. On notera également parmi les détails curieux : les restes de sculptures dorées (p. 27), le stuquage en blanc du pavé des cours (j'ajouterais : peut-être avec des dessins linéaires mystiques); enfin des remarques sur les effets destructeurs, manifestés dès l'antiquité, des terribles variations atmosphériques du site de Deir-el-Bahari. Malgré les scrupules et les raisons aussi sérieuses que pleines de modestie énoncées par M. Clarke, je persiste à croire qu'une grande « restauration d'architecte » aurait complété dignement un exposé aussi nourri de faits et aussi solidement documenté. Il aurait affirmé, à première vue, l'immensité du travail accompli là-bas pendant tant d'années par M. Naville et par ses collaborateurs. Il aurait attesté aussi qu'ils ont rendu à l'histoire de l'Art un de ses plus beaux monuments. La gloire du temple de Deir-el-Bahari n'appartient pas à la seule Égypte, mais à la civilisation de notre monde classique tout entier.

George Foucart.

Prospero Varese. *Cronologia romana.* Volume I : Il calendario Flaviano (450-563 Varr.). Parte prima. 1 vol. in-8°, 322 p. — Rome, Loescher, 1908.

M. Varese se propose de reprendre sur nouveaux frais, après Holzapfel, Unger et Soltau, l'examen des données traditionnelles relatives à la chronologie des événements de l'histoire romaine sous la République. Le volume premier sera consacré tout entier à l'ère du calendrier Flavien, de 450 de Rome (304 av. J.-C.) à 563 (191), c'est-à-dire à l'époque des guerres puniques et des grandes conquêtes extérieures. La première partie de ce volume, seule parue, contient les livres I et II.

Le livre I est intitulé : *Fonctionnement du calendrier.* L'auteur y fait connaître, avec exemples à l'appui, sa méthode et sa doctrine. Prenant çà et là un certain nombre d'événements caractéristiques dans les trois grandes phases de la période dont il s'occupe (d'abord de 218 à 207 av. J.-C.; puis, en remontant dans le passé, au temps de la première guerre punique; enfin, redescendant le cours des âges, de 207 à 190), il constate que le calendrier romain était en retard de plus de cinq mois sur le calendrier véritable en 564 de Rome, d'environ quatre mois en 557 et vers la fin de la guerre d'Annibal, d'un peu moins au début de cette guerre, d'environ trois mois vers la fin de la première guerre punique et de moins de trois mois pendant la première moitié de cette guerre : « En somme, un retard tel que nous le voyons diminuer de plus en plus à mesure que nous remontons à des époques plus lointaines, jusqu'à ce que l'on arrive finalement à un moment où il devait être nul (p. 67). » L'écart tient au système adopté, en 450, sur l'initiative de l'édile Cn. Flavius et resté en vigueur jusqu'au consulat de Manius Acilius, qui prescrivit, en 563, une intercalation extraordinaire pour remettre l'année légale en harmonie avec l'année astronomique. Dans le calendrier Flavien l'année romaine était en retard d'un jour en moyenne sur l'année véritable, et l'erreur allait forcément en s'aggravant avec le temps. Un tableau synoptique (p. 101-104)

indique la date réelle du premier jour de chacune des années romaines depuis 450, où le 1er mars de Varron tombait le 4 avril, jusqu'en 563, où il ne tombait plus que le 25 juillet.

Le livre II traite de la plus importante des trois phases de cette période, celle de la guerre d'Annibal. Un chapitre préliminaire nous explique d'après quels éléments d'information et quels raisonnements les écrivains anciens, tels que Polybe et Tite-Live, ont fixé la date des faits qu'ils relatent. Ils utilisent les indications données, sous une forme plus ou moins précise, plus ou moins exacte, par les auteurs contemporains grecs ou latins et par les documents officiels romains; les historiens grecs se référaient au calendrier grec; les annalistes latins et les documents officiels au calendrier romain, lequel, nous le savons, tandis que Polybe et Tite-Live l'ignoraient, se trouvait en retard sur l'année réelle, et dont l'écart avec celle-ci s'aggravait constamment. De là viennent toutes les inexactitudes chronologiques des écrivains anciens et toutes les confusions qu'ils ont commises : souvent ils assignent aux événements des dates erronées; souvent aussi, quand plusieurs sources attribuent le même événement à des dates différentes, ils croient à tort qu'il s'agit de plusieurs faits distincts. M. Varese énumère les cas de « déplacement » et de « dédoublement », *spostomenti* et *sdoppiamenti*, qu'il relève dans l'histoire traditionnelle de la deuxième guerre punique. Le dernier chapitre contient, en guise de conclusion, le tableau général des événements survenus entre 218 et 207, groupés par ordre de région (opérations d'Italie, d'Espagne, de Sicile, de Grèce, de Sardaigne) et dans chaque région par ordre de date, avec renvoi aux divers passages des livres I et II qui les concernent.

Maurice Besnier.

Adamantiou. Τὰ χρονικὰ τοῦ Μορέως. (Ext. du Δελτίον τῆς ἱστορικῆς ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος, VI, p. 453-675). — Athènes, Sakellarios, 1906.

La Chronique de Morée, qui renferme le récit de la conquête de l'Achaïe par les chevaliers français du XIIIe siècle, nous est parvenue en plusieurs rédactions : un certain nombre de versions en vers grecs politiques, dont les deux principaux types, qui renferment de nombreuses variantes, sont les manuscrits de Copenhague et de Paris; une version en prose italienne (éd. Hopf., *Chron. gréco-rom.*, Berlin, 1873); une autre en prose française (éd. Buchon, 1845); une autre en prose aragonaise (éd. Morel-Fatio, *Soc. Orient lat.*, 1885). Ces divers textes racontent les mêmes événements de la même manière, sans qu'on puisse dire que l'un soit la traduction de l'autre. Une Chronique universelle du XVIIe siècle, attribuée à tort à Dorothée, évêque de Monembasia, donne aussi un abrégé en prose de cette Chronique. Quelle est la valeur historique de ces textes? Existe-t-il entre eux des rapports de dépendance? Buchon, qui avait donné une édition assez médiocre de la version grecque et une meilleure de l'édition française, croyait à l'antériorité de celle-ci. En 1904, un érudit américain, enlevé trop tôt à la science, John Schmitt, publia une excellente édition des deux textes grecs de Copenhague et de Paris (Londres, 1904, Coll. Bury) et démontra leur indépendance à l'égard de la version française. C'est grâce à cet excellent instrument de travail que M. Adamantiou a pu reprendre l'étude du problème et lui apporter une solution des plus élégantes.

L'étude de M. Adamantiou est précédée d'une introduction sur l'importance de la principauté d'Achaïe, son organisation féodale et la valeur historique des détails de la Chronique. Sans

doute on trouve dans cette immense compilation de nombreuses inadvertances que la connaissance des sources officielles, lettres des papes, archives vénitiennes ou napolitaines, permet de rectifier. La Chronique de Morée n'en contient pas moins des renseignements authentiques et précieux sur les mœurs chevaleresques de cette époque, sur les rapports entre les conquérants et les indigènes, enfin sur la géographie politique du Péloponèse au XIII[e] siècle. L'auteur examine ensuite les différentes rédactions en faisant précéder son commentaire d'une bibliographie raisonnée. La version grecque doit sa forme poétique au goût pour les romans de chevalerie en vers que les Francs ont pu introduire en Orient; son auteur connaît admirablement la vie féodale ou urbaine et paraît avoir vu une partie des événements qu'il raconte. Il est franchement hostile aux Byzantins de Constantinople ainsi qu'à l'Église grecque. C'est donc un indigène rallié aux conquérants ou un «gasmoulos» issu d'un père franc et d'une mère hellène, ou même peut-être un Franc qui a écrit en «romaïque». Suivant l'hypothèse, émise autrefois par Ducange et que M. Adamantiou reprend à son compte, il a dû écrire vers 1300. La langue est un mélange de mots grecs classiques, ou pris dans un sens nouveau, et de mots français, hellénisés ou conservés dans leur forme originale. La Chronique du pseudo-Dorothée n'est qu'un mauvais abrégé de cette version. La rédaction italienne en dépend aussi étroitement et paraît devoir être attribuée à un Vénitien. La Chronique française offre au contraire des différences notables avec la Chronique grecque, mais elle est due aussi à un habitant du pays, bien au courant de la vie féodale, et dont le goût pour les aventures romanesques fait songer à son contemporain Froissart. M. Adamantiou remarque qu'il est plus mesuré et plus impartial à l'égard du gouvernement byzantin que l'auteur de la Chronique grecque. Enfin la Chronique aragonaise, rédigée par ordre de Juan Fernandez de Heredia, grand maître des chevaliers de Rhodes vers 1393, a fait autant d'emprunts à la version grecque qu'à la version française.

Dans la dernière partie de son étude M. Adamantiou établit qu'aucune de ces deux dernières versions ne peut être considérée comme le prototype de l'autre. D'autre part les renseignements qu'elles fournissent semblent avoir une valeur officielle, et cette impression s'accentue si l'on considère la précision de leur nomenclature géographique et politique. Des allusions mêmes qui sont éparses dans nos différents textes on peut inférer que la principauté d'Achaïe fut organisée avec la même régularité que l'on trouve dans les colonies franques d'Orient, en Syrie ou à Chypre par exemple. Dans les archives du prince de Morée devaient se trouver un *Livre des fiefs* (analogue au *Doomsday-book* anglais ou au *Catalogue des barons du royaume normand des Deux-Siciles*), un *Livre des coutumes*, recueil des lois féodales sanctionnées par l'empereur Henri au parlement de Ravennica en 1209, enfin un *Livre de la Conquête*, chronique officielle analogue à celle qui existait en Syrie et qui est mentionnée dans un vers même de la Chronique grecque (éd. Schmitt, v. 92). C'est de ce *Livre de la Conquête* que sont dérivées les deux rédactions grecque et française. M. Adamantiou pense justement que cette chronique officielle devait être rédigée dans la langue même des conquérants, c'est-à-dire en français. En essayant ainsi d'éclaircir un des problèmes les plus intéressants qui se posent à l'origine de l'histoire nationale de la Grèce moderne, M. Adamantiou apporte aussi une contribution importante à l'étude des sources de la colonisation française à l'époque féodale.

Louis Bréhier.

M. Clerc. *Le temple romain du Vernègues.* In-4°. Marseille, 1908.

Cette monographie, extraite des *Annales de la Faculté des sciences de Marseille,* intéressera tous ceux qui ont souci des antiquités de notre pays. Le temple du Vernègues, avec son annexe ajoutée au moyen âge, la chapelle Saint-Césaire, est un des monuments les moins connus de la Provence; à ce titre seul il méritait une étude un peu détaillée. M. Clerc nous la fournit, aussi complète que possible, et il l'a éclairée par des planches très réussies. Je suis tout à fait d'accord avec lui pour dater le monument du Ier siècle de l'Empire plutôt que du IIe. C'est bien l'impression que donne le monument, dont l'élégance et le charme n'apparaissent qu'imparfaitement sur les photographies. Mais je n'affirmerais pas, comme lui, même avec toutes les restrictions qu'il a apportées, que l'édifice était dédié aux « nymphes des eaux et peut-être des arbres »; en réalité on ignore absolument en l'honneur de quelle divinité il avait été construit.

Le chapitre consacré à la chapelle Saint-Césaire (XIe siècle), aux différentes transformations du temple païen en sanctuaire chrétien, aux restes de sculptures qui remontent à cette période n'est pas moins intéressant. Le tout est accompagné de dissertations philologiques (étymologie de *Vernègues,* qui signifierait « lieu planté de vernes » c'est-à-dire d'aunes) ou archéologiques instructives. R. C.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

1er octobre. M. A. Merlin fait un exposé détaillé des fouilles sous-marines qu'il a dirigées à Mahdia (Tunisie), et sur lesquelles il a publié ici même une notice (n° d'août, p. 374).

8 octobre. M. Clermont-Ganneau communique une inscription hébraïque relevée récemment à Sepphoris (Galilée). C'est une dédicace remontant aux environs du IIIe siècle de notre ère et donnant le nom de Rabbi Youdan, fils de Tanhoum.

— M. G. Maspero expose les travaux exécutés par le Service des antiquités en Égypte en 1908-1909. En Nubie on s'est préoccupé de mettre les temples en état de résister à l'immersion qui se produira par suite du relèvement du plan d'eau entre Ouadi Halfa et Assouan. Plusieurs fonctionnaires du Service ont continué le déchiffrement des inscriptions, dont le texte sera publié ultérieurement. Les travaux de déblaiement ont été poursuivis pour dégager à Esneh le temple, à Thèbes le Ramesseum, les tombeaux du cheikh Abd el-Gournah, les petits temples de Tot près de Medinet Habou et de Der el-Medinet, à Sakkarah le Der Amba Jeremias. D'autres travaux de moindre importance ont occupé les fonctionnaires du Service sur divers points de l'Égypte.

— M. de Lasteyrie termine la lecture de son mémoire sur l'architecture à coupoles en France.

15 octobre. M. Paul Girard lit une notice sur la vie et les travaux de M. Barbier de Meynard, son prédécesseur.

— M. Max. Collignon lit un mémoire

sur les statues funéraires grecques. Avec le luxe des sépultures qui s'introduit en Grèce et surtout en Attique au IVe siècle, l'usage se répand d'associer à l'effigie du mort ou de placer autour de la tombe des figures secondaires sculptées en ronde bosse. Ce sont tantôt des esclaves ou des suivantes, tantôt des personnages qui semblent veiller sur le tombeau, comme les archers scythes qui décoraient une sépulture attique, tantôt enfin des pleureuses, figures auxquelles d'ailleurs l'artiste n'a accordé dans l'ornementation sculpturale des tombeaux qu'une place de second rang, subordonnée à la représentation du défunt.

22 octobre. M. l'abbé Scheil donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Hartwig Derenbourg, son prédécesseur.

— M. Clermont-Ganneau communique une découverte faite à Jérusalem par le P. Germer Durand d'une série de vases en pierre, les uns ronds, les autres rectangulaires, dont les combinaisons, multiples les unes des autres, semblent représenter des mesures de capacité ordonnées selon le système métrologique juif.

— M. Homolle lit un mémoire intitulé : *Cnide ou Siphnos?*

29 octobre. Les amis et les disciples de M. le marquis de Vogüé lui ayant offert un *Recueil de travaux d'érudition* [1], M. le Président, se faisant l'interprète de l'Académie, lui adresse quelques paroles d'éloge et d'affectueuse confraternité. M. le marquis de Vogüé répond à cette allocution par l'expression de sa reconnaissance.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le lundi 25 octobre 1909 sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Bouchard.

M. le Président a prononcé l'éloge des membres de l'Institut décédés depuis la dernière séance publique annuelle.

Le prix Volney est décerné à M. Leo Reinisch, membre de l'Académie des Sciences de Vienne, pour l'ensemble de ses études sur les langues africaines.

Il est ensuite donné lecture des notices suivantes :

Les écoles primaires de Milet, par M. Bernard Haussoullier, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

Les anciennes Académies de peinture et d'architecture, par M. Guiffrey, délégué de l'Académie des Beaux-Arts ;

Mirabeau et Marat au Panthéon, par M. Welschinger, délégué de l'Academie des Sciences morales et politiques ;

En marge des mémoires de Louis Racine, par M. Jules Lemaitre, délégué de l'Académie française.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Élection. M. Thomsen, professeur de philologie comparée à l'Université de Copenhague, a été élu, le 5 novembre, associé étranger.

[1] *Florilegium ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le marquis de Vogüé, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance.* In-4°. — Paris, Imprimerie nationale, 1909.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. FRANÇOIS ANATOLE GRUYER, membre libre depuis 1875, est décédé le 27 octobre 1909.

Élection. M. FRÉDÉRIC VERNON a été élu, le 23 octobre, membre de la Section de gravure, en remplacement de M. Chaplain, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Élection. M. DE FOVILLE a été élu, le 23 octobre, secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Georges Picot, décédé. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE ET CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 4 janvier 1908. Hans Prutz, *Les débuts des Hospitaliers à Rhodes, 1310-1355.* Les origines de l'établissement des Hospitaliers à Rhodes sont difficiles à connaître; car il n'y a pas de bonnes chroniques contemporaines et les documents d'archives manquent jusqu'en 1346. Le récit de Bosio est légendaire. Bien que Clement V ait mis les Hospitaliers en possession de l'île le 5 septembre 1307, ce ne fut qu'en 1308 qu'une première expédition fut tentée, sans succès, et le 15 août 1309, que la capitale fut enlevée. Rhodes devint très vite un centre commercial important. Mais les chevaliers se heurtèrent à une contradiction intime. Les papes leur faisaient un devoir d'empêcher le commerce avec les infidèles et la nécessité les condamnait à servir ce commerce. Des discordes intérieures, les interventions des papes, la richesse et le luxe des Hospitaliers, l'exemple des zélés et impitoyables chevaliers teutoniques rendaient d'année en année la situation de l'Ordre plus difficile et faisaient désirer au monde officiel de la chrétienté sa réforme ou sa dissolution.

— N. Wecklein, *La méthode dans la critique des textes et la tradition manuscrite d'Homère.* M. Wecklein distingue quatre méthodes de critique textuelle : la méthode paléographique, qui cherche la correction dans les lettres de la tradition manuscrite; la méthode de substitution, qui suppose un échange entre le texte original et celui que donnent les manuscrits; la méthode psychologique, qui cherche à retrouver le procédé par lequel le texte faux a été introduit (confusion, influence des mots voisins, fausse interprétation); la méthode statistique, qui établit d'abord quelles sont les fautes les plus fréquentes dans les manuscrits ou dans un manuscrit donné. Cet exposé est appuyé par des exemples pris surtout aux œuvres des poètes dramatiques de la Grèce. Puis M. Wecklein en fait l'application au texte d'Homère et suggère de très nombreuses corrections. Il termine par la règle suivante : quand une particularité est attestée, par exemple, 90 fois sur 100, l'éditeur doit ramener au niveau de la majorité les 10 exceptions. En conséquence, l'édition de M. Ludwich ne réalise aucun progrès à cet égard; au contraire, les éditions de Nauck et de MM. van Leeuwen et Mendes da Costa représentent une amélioration véritable du texte.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL
DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1909.

LES INCUNABLES DE J. PIERPONT MORGAN.

Catalogue of manuscripts and early printed books from the libraries of William Morris, Richard Bennett, Bertram, fourth earl of Ashburnham, and other sources; now forming portion of the library of J. Pierpont Morgan. EARLY PRINTED BOOKS. — London, printed at the Chiswick Press, 1907. In-folio. XIV et 252 p., 278 p. et 280 p.[1].

À peu près en même temps que le premier fascicule du Catalogue des incunables du Musée Britannique, nous avons vu paraître, en trois somptueux volumes in-folio, un autre catalogue, qui mérite à tous égards d'être recommandé à l'attention des bibliophiles et des bibliographes. L'exécution matérielle ne laisse rien à désirer, et, si les ouvrages qui y sont décrits avec le plus grand soin étaient déjà, à peu près tous, connus par d'excellentes descriptions, ils s'y présentent la plupart en appareil de fête, parés de reproductions phototypiques, qui non seulement charment les yeux, mais encore fournissent pour l'histoire de la gravure et de l'imprimerie des informations qu'on demanderait en vain aux meilleures descriptions.

Sous la dénomination d'anciennes impressions (*early printed books*), il n'a guère été admis dans le présent Catalogue que des livres imprimés au plus tard en 1500. À très peu d'exceptions près, tous les grands ateliers typographiques du XVe siècle y sont représentés par de bons spécimens.

C'est le catalogue du noyau ou du fonds primitif de la Bibliothèque

[1] De cet ouvrage il a été tiré 5 exemplaires sur vélin et 170 sur papier.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de M. Pierpont Morgan, telle qu'elle existait au commencement de l'année 1906. Les volumes ont été achevés d'imprimer, le premier le 26 novembre 1906, le deuxième le 14 février 1907, et le troisième le 20 septembre de la même année.

La Bibliothèque se composait alors, pour la plus grande partie, de livres recueillis par William Morris et par M. Richard Bennet, de Manchester. Le premier avait recherché de préférence les livres à gravures d'origine allemande, et ceux d'origine française qui n'avaient pas subi l'influence de la Renaissance. Il s'était aussi intéressé aux livres des Pays-Bas. M. Bennet, qui avait acheté une notable partie des collections de Morris, avait aussi recherché les anciens livres français et italiens.

La dispersion des collections de lord Ashburnham et de William Mitchell permit à M. Pierpont Morgan d'arrêter au passage certains livres qu'un amateur ne peut guère espérer voir revenir sur le marché. De la première de ces bibliothèques étaient sortis deux des plus précieux Caxtons qui ont conservé leurs reliures originales. La seconde renfermait une remarquable suite de livrets illustrés de Savonarole. Constituée comme elle l'était après les acquisitions qui viennent d'être rappelées, la Bibliothèque de M. Pierpont Morgan s'annonçait comme devant prendre place à côté de ces collections de livres imprimés et manuscrits que des amateurs riches et éclairés ont réussi à réunir dans les trois derniers siècles, et dont l'histoire littéraire a consacré le souvenir, mais dont la formation semble à peu près impossible à notre époque, au moment où s'achève la concentration de tous les trésors bibliographiques dans des dépôts publics d'où rien ne peut plus sortir.

Au moment où le Catalogue fut mis sous presse, dans le courant de l'année 1906, le nombre des incunables qui devaient y être compris, en y ajoutant quelques livres des premières années du XVI[e] siècle, s'élevait au chiffre de 769, dont les descriptions sont ainsi réparties dans les trois volumes :

Tome I.	Xylographes, 11.
—	Allemagne, 171.
—	Suisse, 21,
—	Autriche-Hongrie, 1,
Tome II.	Italie, 125.
—	Paris, 81.
Tome III.	Paris, livres d'heures, 32.
—	Localités provinciales de la France, 29.
—	Pays-Bas, 38.
—	Espagne, 8,
—	Angleterre, 98.

M. Pierpont Morgan avait l'ambition de fonder une bibliothèque qui fît honneur à son pays et dont les catalogues contribueraient aux progrès de la science bibliographique.

Le Catalogue qui vient d'en être publié prouve que le projet de M. Pierpont Morgan n'avait rien de chimérique : il a certainement dès maintenant mis entre nos mains l'image réduite du monument bibliographique qu'il a eu l'honneur de créer et qui sera utilement étudié et admiré dans les deux mondes.

Le directeur et le principal auteur du Catalogue dont je dois rendre compte est M. Alfred W. Pollard, l'élève et le continuateur du très regretté et très justement célèbre Robert Proctor; il a fait ses preuves au Musée Britannique et à la Société Bibliographique de Londres. Les noms des collaborateurs qui ont concouru à la rédaction des notices offrent aussi la plus sérieuse garantie de l'exactitude des descriptions et de la justesse des appréciations.

Les livres ont été classés par pays, par localités et par ateliers, suivant la méthode de Proctor. Ce mode de groupement présente certains inconvénients pour un catalogue de grande bibliothèque encombrée de nombreuses séries d'incunables réunis au hasard, par suite de circonstances accidentelles, mais il est fort commode quand on est en présence de petites séries discrètement formées par des amateurs ou des bibliographes. On peut alors mieux apprécier et comparer les volumes qui constituent l'œuvre d'un grand typographe. Les rapprochements permettent parfois de fixer avec quelque précision la date des livres dont la souscription ne mentionne pas de millésime.

La notice des livres allemands illustrés, qui est une des plus notables parties de la collection, a été rédigée par Robert Proctor lui-même. Stephen Aldrich, qui fut le premier à s'occuper sérieusement des incunables du Musée Britannique, a décrit une partie des livres imprimés en Allemagne et dans les Pays-Bas. L'étude des livres anglais a été confiée à M. E. Gordon Duff, dont la compétence est depuis longtemps connue dans toute l'Europe. M. Pollard s'est réservé la série des livres d'heures, et en général des ouvrages illustrés d'origine française ou italienne.

Les livres sont donc groupés de façon à faire voir à côté les uns des autres les produits des plus célèbres typographes de chaque localité. On peut ainsi étudier avec plus de commodité les plus beaux livres sortis des principaux ateliers typographiques des différents pays de l'Europe.

Les notices ont été rédigées avec précision, sans développements inutiles, et d'après un plan uniformément suivi par les différents rédacteurs. Elles font connaître tout ce qui est nécessaire pour identifier les édi-

tions, avec renvoi aux bibliographies et aux catalogues les mieux accrédités. Toutes les particularités pouvant intéresser l'histoire de l'exemplaire ont été soigneusement relevées.

On sait que les bibliographes les plus érudits et les plus ingénieux ne peuvent pas complètement réussir à donner des incunables une description qui donne une idée exacte des types d'imprimerie et des ornements gravés, ce qui contribue, pour une grande part, à caractériser la véritable physionomie du livre. Heureusement la photographie nous a apporté des ressources qui ne laissent plus guère à désirer. M. Pierpont Morgan a voulu qu'on y eût recours dans la plus large mesure. La richesse de l'illustration ne pouvait guère aller plus loin. On compte à peu près 550 reproductions phototypiques dans les trois volumes du Catalogue et presque toutes sont des images de pages entières. Une telle profusion était bien à sa place dans un ouvrage où les livres à figures sont en majorité.

L'éditeur se félicite à bon droit d'être arrivé à toujours placer les illustrations à côté du texte auquel elles se rapportent, sans avoir eu besoin de recourir à des tricheries que réclament souvent les metteurs en pages et qui souvent obligent les auteurs tantôt à de regrettables suppressions dans le texte, tantôt à des allongements ou à des bavardages pour le moins inutiles.

Je dois maintenant passer rapidement en revue les différents chapitres du livre.

La série des xylographes est représentée par les articles suivants :

La *Bible des pauvres*, édition néerlandaise, n° VI de classement, de Schreiber; c'est l'exemplaire de Renouard;

Une feuille isolée d'une autre édition du même ouvrage, attribuée aux Pays-Bas;

Un fragment de *l'Art de mourir*, consistant en 4 gravures et 5 feuilles de texte, de la plus ancienne édition, qui est au Musée Britannique;

Un morceau de l'édition du même ouvrage, n° IV du groupe haut allemand, de Schreiber;

Quatre éditions de l'*Apocalypse*, dont trois correspondent aux numéros III, IV et V de Schreiber; l'exemplaire qui porte le numéro VII vient de la collection de Didot;

L'ouvrage de Franciscus de Retz, *De generatione Christi*, daté de 1471, qu'on suppose être l'exemplaire vendu à Paris en 1858 et qui avait appartenu en 1610 à « Joannes de Cerretanis »;

La *Chiromancie*, de Jean Harblier, qu'on suppose avoir appartenu à Panzer;

La série de 22 planches représentant les scènes de la Passion, décrites dans le Manuel de Schreiber.

La description des livres en caractères mobiles succède aux xylographes. Elle s'ouvre par la série allemande, qui consiste en 227 articles provenant des ateliers de dix-neuf villes rangées chronologiquement suivant ce que nous savons de l'époque à laquelle la typographie a fait son apparition dans chaque localité : Mayence, Strasbourg, Cologne, Augsbourg, Nuremberg, Spire, Essling, Ulm, Laugingen, Lubeck, Rostock, Reutlingen, Memmingen, Passau, Leipzig, Eichstadt, Heidelberg, Zinna, Siemern. Il n'y a point là des fragments de ces vieux calendriers ou de ces vieux Donats qui semblent bien avoir été les débuts de l'art typographique. On n'y trouve ni la Bible de 36 lignes, ni le Psautier de l'année 1457. La Bible à 42 lignes s'y voit accompagnée des autres vénérables reliques typographiques de Mayence : le second Psautier de Schæffer, daté de 1459; le *Catholicon* de 1460, que le docteur Zedler attribue à Gutenberg, comme la Bible à 42 lignes, et quelques-unes des plus anciennes impressions de Schæffer, les *Clémentines*, de 1467, le *De Vita christiana* de saint Augustin, le Sexte de 1470 et le saint Jérôme de la même année.

La série allemande se fait remarquer par le grand nombre des livres illustrés qu'elle renferme et dont beaucoup peuvent être étudiés d'après des fac-similés phototypiques.

La Suisse n'est représentée que par seize ouvrages, sortis de sept ateliers de la ville de Bâle, dont les deux premiers sont ceux de Bernard Richel et de Martin Flach.

Un seul livre est venu de l'Autriche-Hongrie : la *Chronica Hungarorum*, imprimée en 1488 à Brunn en Moravie.

La part faite à l'Italie est à peu près égale à celle de l'Allemagne : 254 articles attribués aux ateliers de dix-huit localités : Subiaco, Rome, Venise, Foligno, Ferrare, Milan, Florence, Trévise, Bologne, Naples, Padoue, Parme, Mantoue, Vérone, Messine, Brescia, Modène, Aquila.

La collection de M. Pierpont Morgan a recueilli six ouvrages exécutés par les deux Allemands qui ont importé l'imprimerie en Italie : Sweynheym et Pannartz : le premier de ces ouvrages est le *Lactance*, daté du 29 octobre 1465. On y remarque les livres à gravures de Venise, Ferrare et Florence.

La part faite aux produits de l'ancienne imprimerie française, elle aussi, occupe une place considérable (181 pages) dans le Catalogue de M. Pierpont Morgan, et nous devons savoir gré à M. Pollard d'avoir apporté un soin particulier à la composition des trois chapitres dans les-

quels il a étudié les volumes de cette catégorie, qui ont pour nous un attrait tout spécial.

Le premier chapitre (t. II, p. 193-275, nos 484-564) contient la notice de 81 ouvrages parisiens, auxquels se rapportent 72 reproductions qui ont été choisies comme exemples remarquables de travaux exécutés à Paris entre les années 1470 et 1520 ou environ. En tête sont placés trois des premiers livres par lesquels Ulric Gering inaugura le premier atelier ouvert en 1470 dans les bâtiments de la Sorbonne, sous les auspices de Guillaume Fichet. À la suite de Gering défile un groupe d'une vingtaine d'imprimeurs ou d'éditeurs dont les noms sont familiers à tous les bibliophiles, et parmi lesquels je cite au hasard de l'ordre alphabétique : Félix Baligault, André Bocard, Jean Driart, Antoine Caillaut, Jean Dupré, Thielman Kerver, Michel Le Noir, Le Petit Laurens, Pierre Le Rouge, Pierre Levet, Gui Marchand, Martineau, Denis Rosse, Jean Trepperel, Antoine Vérard. Le dernier de ces noms, qui revient plus de trente fois dans le Catalogue, désigne un négociant habile et heureux, mais peut-être assez peu consciencieux.

Le second chapitre (t. III, p. 1-43), relatif à la librairie parisienne, est exclusivement consacré aux livres d'Heures, dont M. Pierpont Morgan a réuni 31 éditions, au nombre desquelles se trouvent des volumes exquis, aux noms de Jean Dupré, Antoine Vérard, Geoffroi de Marnef, Philippe Pigouchet, Simon Vostre, Thielman Kerver, Étienne Jehannot, Gillet Remacle, Jean Pychorre, Remi de Laistre, Germain et Gillet Hardouyn, Guillaume Anabat, Pierre Le Dru. Il ne manque à cette énumération que le nom de Geoffroi Tory. Trente-neuf des pages gravées sont reproduites en fac-similé, et complètent le résumé en quelques lignes de l'histoire des Heures françaises que M. Pollard a placée au commencement du volume.

Cette collection de livres d'Heures est vraiment remarquable; elle contient, sous les numéros 565, 567, 571, 573, 574, 576, 580, 581, 584, 588, 589, 590, 591, 594 et 595, quinze éditions qui ne sont pas mentionnées dans le Catalogue de M. Lacombe et qui, par conséquent, n'existent dans aucune bibliothèque publique de Paris.

Les notices des Heures sont suivies (t. III, p. 44-96, articles 597-625) de la partie de l'ouvrage relative aux produits des ateliers provinciaux de la France. On y voit seulement figurer des ateliers de cinq localités. Si le nombre est si restreint, c'est que nos amateurs français s'efforcent de ne pas laisser passer à l'étranger les livres des provinces à l'histoire desquelles ils ont un intérêt spécial à s'attacher. Aussi l'occasion d'en acquérir des exemplaires se présente si rarement que M. Pierpont

Morgan n'a pu se procurer que des spécimens provenant de cinq localités : 22 de Lyon, 2 de Chambéry, 1 de Bréhan-Loudéac, 2 d'Abbeville et 2 de Rouen; mais presque tous sont des livres de premier ordre ou d'une insigne rareté.

À la ville de Lyon appartiennent des livres illustrés de premier ordre, comme la *Postilte*, de Guillaume de Paris, œuvre de Nicolas Philippe et de Nicolas Reinhard; — *La Ruine des nobles hommes et femmes*, de Boccace, imprimé en 1483, par M. Huss et Jean Schabeler (exemplaire portant la signature de « Marguerete Wyndesore »); — *La Légende dorée*, en français, de M. Huss (1484); — le *Fierabras*, de Guillaume Le Roy (1486); — le *Du Guesclin*, du même imprimeur; — *La Légende dorée*, en latin, de M. Huss (1487); — *Les Peregrinations*, de Breidenbach, éd. de Michelet Topié (1488); — *Les Chroniques*, de Louis de Valois, éd. du même; — *Valentin et Orson*, de Jacques Maillet; — Mandeville en français, exemplaire de Hamilton; — *Les Quatre-Fils Aymon*, exemplaire de La Vallière (1493); — le *Térence*, de Jean Trechsel (1493); — *L'Abusé en cour*, de Martin Havart; — le *Belial*, de M. Huss (1502).

De l'imprimeur de Chambéry, Antoine Neyret, sont venus le *Mandevie*, de Jean Dupin, et *Le livre du roi Modus*, datés, l'un de 1485, l'autre de 1486.

Parmi les livrets populaires qui furent exécutés, à partir de 1484, par Robin Fouquet et Jean Crès, à Bréhan-Loudéac, dans les domaines et sous la protection de Jean de Rohan, il s'en est trouvé un, *La Danse des Aveugles*, de Pierre Michaud, dont le seul exemplaire connu est entré dans la collection de Pierpont Morgan. C'est une petite pièce gothique ornée d'une gravure très grossière.

L'imprimeur parisien Jean Du Pré établit à Abbeville, en 1486, un atelier temporaire, où fut exécuté, sous son nom et sous celui de Pierre Gérard, une édition en deux volumes de *La Cité de Dieu*, traduite en français par Raoul de Presles. Cette belle édition est ornée de 23 grandes gravures, dont 4 sont reproduites en fac-similé dans le Catalogue.

En 1487 fut imprimé à Abbeville, mais avec le seul nom de Pierre Gérard, un second ouvrage intitulé : *Le Triomphe des neuf preux*, et orné de 10 gravures, dont la dernière représente Du Guesclin (type déjà consacré par la tradition).

Je ne dirai que deux mots des livres imprimés dans les Pays-Bas et dans l'Espagne. D'une part, pour les Pays-Bas, on trouve dans le Catalogue de M. Pierpont Morgan 38 ouvrages répartis entre les villes d'Utrecht, de Louvain, Bruges, Bruxelles, Delft, Gouda, Deventer, Anvers, Kuillenbourg, Harlem, Schoonhoven et Schiedam.

Il faut noter particulièrement les impressions de Bruges, inscrites sous les numéros 634-638, au nom de Colard Mansion et de William Caxton. C'est là que, sous les années 1475-1477, ou environ, le célèbre introducteur de l'imprimerie en Angleterre fit son apparition comme ayant pris part à l'édition de quatre volumes : *Le Recueil des histoires de Troie*, par Raoul Le Fèvre, en anglais; le même ouvrage, en français; *Le Jeu des échecs moralisé*, en anglais, et le *Cordiale*, traduit en français. Ce dernier volume avait appartenu à un monastère de Rouen. Le seul autre exemplaire connu de ce *Cordiale* est conservé au Musée Britannique.

Pour l'Espagne, on ne mentionne que huit ouvrages imprimés : 1 à Valence, 1 à Saragosse, 1 à Séville, 2 à Salamanque et 3 à Burgos.

Il revient à l'Angleterre une part beaucoup plus considérable : 98 volumes (nos 664-769). Le chiffre des Caxtons s'élève à 33, non compris les quatre classés au nom de Colard Mansion.

Tel était en résumé, au commencement de l'année 1906, l'état de la collection d'incunables formée par M. Pierpont Morgan, que M. Pollard et ses collaborateurs ont classée et décrite avec autant de soin que d'érudition. Elle est appelée d'ailleurs à recevoir de notables accroissements : le recensement que M. Seymour de Ricci[1] a récemment publié pour la Société bibliographique d'Angleterre nous a fait savoir que les 19 Caxtons de la bibliothèque de lord Amherst of Hackhney sont venus s'ajouter aux 37 qui étaient précédemment réunis chez M. Pierpont Morgan.

L. DELISLE.

HISTOIRE DE LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE.

OLIVIER MARTIN. *L'Assemblée de Vincennes de 1329 et ses conséquences.* 1 vol. in-8°. Paris, Alphonse Picard et fils, 1909.

C'est un fait bien connu que l'Église du moyen âge s'est trouvée chargée de plusieurs grands services que l'État a depuis lors attirés à lui plus ou moins complètement : l'instruction et la charité publiques. Or, pendant plus d'un siècle, c'est aussi à l'Église qu'a appartenu, dans une très large mesure, l'administration de la justice civile et criminelle.

[1] *A Census of Caxtons*, by Seymour de Ricci. *Printed for the Bibliographical Society. Illustratd Monographe.* 1909. In-4°.

Quelques publications récentes ont ramené utilement l'attention du public sur cette part des attributions du pouvoir ecclésiastique.

I

Comment s'est formée cette juridiction de l'Église, c'est une question qui a été l'objet d'études assez nombreuses. On a montré que la compétence des tribunaux d'Église était faite de deux éléments : les causes des clercs, dont les supérieurs ecclésiastiques étaient les juges ordinaires, en vertu du privilège du for, observé dans tout l'Occident comme une règle de droit commun, et d'innombrables causes intéressant les laïques, qui, soit parce qu'elles portaient sur un objet d'ordre spirituel ou annexe à l'ordre spirituel, soit à raison de la coutume, étaient considérées comme relevant des prélats et de leurs représentants. De là une compétence personnelle (*ratione personae*) et une compétence réelle (*ratione materiae*).

Le premier de ces deux éléments est le plus ancien. Cependant l'opinion assez généralement admise veut que le privilège du for n'ait pas été reconnu par le pouvoir séculier avant la chute de l'Empire romain. Dans un mémoire qui se distingue par la solidité du raisonnement et la clarté de l'exposition, un jurisconsulte versé dans l'étude de l'histoire du droit ecclésiastique, M. Génestal, a récemment abouti à une conclusion différente [1]. De l'analyse des constitutions impériales il déduit qu'au IVe siècle et au Ve elles admettaient l'existence du privilège du for, au criminel, non seulement au profit des évêques, mais au profit des clercs. Que si ce privilège a été expressément supprimé par Valentinien III, il n'est pas sûr qu'il ait complètement disparu de la pratique à cette époque; en tous cas une trace s'en est conservée dans le Bréviaire d'Alaric. Sans doute Godefroy, dans son commentaire du Code théodosien, enseigne une doctrine contraire; mais, *a priori*, Godefroy ne voulait pas « trouver dans les constitutions des empereurs romains le *privilegium fori* des clercs », étant peu désireux d'appuyer d'une telle autorité les prétentions des officialités de son temps. Quoi qu'il faille penser de cette question, il est certain que l'époque franque vit le privilège du for se développer et se faire reconnaître par le pouvoir séculier; l'évolution en a été décrite par M. Nissl dans un ouvrage bien connu, dont la publication remonte à un certain nombre d'années [2].

[1] *Les origines du privilège clérical*, dans *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, tome XXXII, année 1908, pages 161-212.

[2] Nissl, *Der Gerichtsstand des Clerus im Fränkischen Reich*. Innsbruck, 1886.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est aussi à l'époque franque qu'apparaît le second élément de la compétence ecclésiastique. Il est né surtout de ce fait que les princes Carolingiens, et en particulier Charlemagne, firent des évêques les instruments de leur œuvre, qui consistait à implanter la civilisation chrétienne dans les pays de leur domination; aussi leur confièrent-ils au nom de l'État la mission, qui leur était déjà dévolue au nom de l'Église, de faire régner partout les enseignements et la morale du christianisme. L'évêque ne devait pas borner son rôle à la prédication, ni même à l'inspection; par l'autorité même des Capitulaires, il devenait, en une foule de cas, le personnage chargé de réprimer les infractions à la morale; voyez, par exemple, le rôle dont il est chargé vis-à-vis de ceux qui contreviennent aux lois du mariage. C'est ainsi que non seulement le pouvoir séculier lui abandonne les causes matrimoniales, parce que le mariage est considéré avant tout comme une affaire où est engagée la conscience chrétienne, mais qu'aussi, sur une foule de points, l'évêque se trouve compétent en matière criminelle.

C'est principalement au cours de sa visite pastorale que l'évêque, par lui-même ou par l'intermédiaire de ses *missi*, doit exercer sa juridiction. De cet usage naquirent les tribunaux synodaux, cours ecclésiastiques qui apparaissent dès le IXe siècle et qui ne tardent pas à se généraliser; elles se répandent en France et en Angleterre aussi bien qu'en Germanie. Une étude documentée qui présente beaucoup d'intérêt a été récemment consacrée par M. Kœniger à cette juridiction synodale, en tant qu'elle a fonctionné dans les églises d'Allemagne [1]. On y constate une fois de plus le pouvoir d'adaptation de l'Église qui a utilisé pour l'organisation de ce tribunal diverses institutions d'origine barbare, les assemblées judiciaires avec leur procédure habituelle et les témoins assermentés chargés d'y faire connaître les crimes et délits, en même temps qu'elle maintenait avec soin ses principes organiques; c'est ainsi que l'Église n'admet point les laïques de l'assemblée synodale à participer aux jugements et réserve la sentence à l'évêque assisté de ses clercs.

Si de l'époque Carolingienne nous passons au XIIIe siècle, nous constatons que la compétence des supérieurs ecclésiastiques s'est singulièrement élargie; l'histoire de cet accroissement est d'ailleurs assez mal connue. Un écrivain contemporain [2], qui signale cette grave lacune, indique les moyens qui, à son avis, permettront de la combler; ce serait

[1] A. M. Koeniger, *Die Sendgerichte in Deutschland*, t. I, Munich, 1907 (dans la série des publications du Séminaire d'histoire ecclésiastique de Munich). L'ouvrage de M. Koeniger est encore incomplet.

[2] Il s'agit de M. Olivier Martin; voir son ouvrage, *L'Assemblée de Vin-*

de relever avec soin les textes concernant la juridiction ecclésiastique dans les compilations canoniques jusques au *Décret* de Gratien, et aussi dans les compilations ultérieures des Décrétales jusques à Grégoire IX. Évidemment cette étude des textes est indispensable; elle jettera quelque lumière sur divers points de la question; elle contribuera à montrer, par exemple, comment la juridiction ecclésiastique s'est saisie naturellement du testament parce que, lorsqu'il reparut au XIIe siècle, sa fonction fut d'abord de donner satisfaction moins à des intérêts temporels qu'aux besoins de l'âme chrétienne, préoccupée, au moment de paraître devant son juge, des réparations dont elle se croit encore tenue (dettes et *torts faits*) et aussi des intercessions qu'elle veut se ménager (aumônes et legs pieux)[1]. Mais c'est, à mon sens, ailleurs que dans les textes écrits qu'il faut chercher la principale explication des conquêtes du for ecclésiastique au XIIe siècle et au XIIIe. Si, par exemple, le juge d'Église peut connaître, entre laïques, d'actions réelles, c'est-à-dire d'actions concernant la revendication de biens ou droits immobiliers, ou même d'actions personnelles, qui mettent aux prises un créancier et un débiteur tous deux laïques, c'est, le plus souvent, parce qu'il se fonde sur la coutume. Or la formation de cette coutume est l'une des conséquences d'un fait dont l'importance, dans l'histoire de la civilisation occidentale, ne saurait être exagérée; je veux parler de la résurrection de l'étude scientifique des recueils juridiques de Justinien. En dépit des résistances que tentèrent quelques hommes fidèles à un idéal purement spirituel, ainsi Pierre de Blois, saint Bernard, et plus tard Joachim de Flore, les clercs du XIIe siècle, c'est-à-dire l'élite cultivée de ce temps, se précipitèrent en foule vers l'étude des Pandectes, du Code et des Novelles. Aussi, à la fin du siècle, tout le personnel des cours d'Église, et en première ligne les officiaux auxquels les évêques en confiaient la direction, avaient substitué aux institutions judiciaires anciennes une organisation et une procédure infiniment supérieures, qui n'étaient autres que l'organisation et la procédure des tribunaux du Bas-Empire, modifiées et parfois simplifiées sous l'inspiration de « l'équité canonique ». Que les justiciables se soient portés de préférence vers les tribunaux qui, les premiers, avaient accueilli cette réforme, cela n'a rien qui puisse étonner ceux qui ont apprécié la différence des deux couches d'institutions dont l'une était

cennes, dont il sera question plus loin; le passage visé se trouve à la page 13, note 2.

[1] Sur l'histoire de la compétence ecclésiastique en matière de testaments dans tous les pays de l'Occident, il faut recourir au remarquable ouvrage de M. Robert Caillemer, *Origines et développements de l'exécution testamentaire*, Paris, 1901, p. 641-678.

substituée à l'autre. Quand, suivant l'expression d'un texte d'origine anglaise, un créancier déclare préférer la justice ecclésiastique *quia ibi maturius justitiam habere potuit*[1], il n'est que l'écho d'innombrables plaideurs qui savaient reconnaître les bienfaits inestimables que leur procuraient une procédure de jugement et une procédure d'exécution rationnelles et méthodiques.

Abandonnées par la faute des plaideurs, les justices séculières essayèrent de diverses façons de réagir contre ce courant. En Angleterre, une royauté fortement constituée s'efforça, dès le temps de Henri II, de barrer la route aux conquêtes de la justice d'Église. Ailleurs les cours laïques, pour mieux lutter, s'organisèrent, plus ou moins complètement, selon le modèle romano-canonique que leur présentaient les officialités. Il serait intéressant de dresser, à titre d'exemple, la liste des emprunts que le prévôt de Paris, siégeant au Châtelet, fit au tribunal de l'official établi à quelques pas de lui, à l'ombre de Notre-Dame. Quand ces réformes furent accomplies en France dans les tribunaux royaux, s'ouvrit l'ère des grands conflits entre la justice royale et la justice ecclésiastique. On peut dire qu'ils commencèrent avec le règne de Philippe le Bel.

II

L'assemblée tenue à Vincennes en 1329, à laquelle M. Olivier Martin vient de consacrer un livre important, est un des événements les plus intéressants de cette époque. Là, devant Philippe de Valois, dont le conseil élargi comprenait un certain nombre de prélats, les deux partis furent appelés à présenter leurs arguments. L'avocat des légistes fut Pierre de Cugnères, ce président au Parlement dont les rancunes de ses adversaires devaient plus tard identifier l'image avec un marmouset grotesque, œuvre de la fantaisie du sculpteur qui décora un pilier du chœur de Notre-Dame. En face de Pierre de Cugnères, deux prélats français, un futur pape, Pierre Roger, qui devait ceindre la tiare sous le nom de Clément VI, et un futur cardinal, Pierre Bertrand, alors évêque d'Autun, avaient la charge de soutenir les droits et les prétentions de l'Église.

À cette époque, la question des rapports de l'Église et de l'État était traitée de haut, au point de vue théorique, dans les écrits dont la lutte qui se déroulait entre Jean XXII et Louis de Bavière avait provoqué l'éclosion. C'était le temps où Marsile de Padoue et son associé Jean de

[1] Texte cité par Pollock et Maitland, *History of English Law*, t. II, p. 198.

Jandun enseignaient que l'Église est subordonnée à l'État, que d'ailleurs elle ne possède sur les fidèles aucun pouvoir coercitif; que son rôle, purement moral, consiste à conseiller, non à ordonner [1]. Il va de soi que de telles doctrines entraînaient comme conséquence directe l'abolition de toute juridiction ecclésiastique, qu'elle connût de causes temporelles ou de causes spirituelles. Sans doute ces doctrines n'étaient pas ignorées de Cugnères; tout au moins avait-il vraisemblablement connaissance de quelques opinions analogues qui avaient été proposées en France du temps de Philippe le Bel [2]. Cependant il se garde le plus qu'il peut de porter la discussion dans le domaine purement théorique; il sent bien qu'à vouloir trop prouver, il dépasserait le but immédiatement réalisable; aussi ne conteste-t-il pas le droit appartenant à l'Église d'exercer la juridiction, pourvu que cette juridiction soit restreinte aux choses spirituelles. Pour lui, la compétence en matière temporelle est réservée exclusivement au pouvoir séculier. Il y a plus : les deux juridictions sont tellement distinctes qu'elles ne peuvent à aucun prix être réunies dans la même main; Cugnères insiste beaucoup sur ce principe auquel les faits, de son temps, donnent de multiples démentis. En tout cas, ces prémisses étant posées, la partie importante de la tâche de Cugnères devait être de faire le départ entre les causes spirituelles et les causes temporelles. Je ne puis le suivre sur tous les points; qu'il me suffise de mettre en lumière les plus importants.

Cugnères range vraisemblablement parmi les causes spirituelles les causes des clercs puisqu'il ne demande pas l'abolition du privilège du for [3]. Toutefois il réclame énergiquement contre les abus auxquels il prétend que donne lieu la pratique : multiplication exagérée des tonsurés, protection illégale accordée à de faux clercs, mollesse de la répression

[1] Ils disaient que l'Église n'a pas de juridiction coactive. Le *Defensor Pacis*, de Marsile de Padoue, où étaient exposées ces doctrines, avait paru dès 1324; cf. N. Valois, *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 577 et suiv.

[2] Par exemple celles indiquées par Jean de Paris, dans son traité *De potestate regia et papali*, écrit en 1302 ou 1303. La juridiction ecclésiastique y est réduite à une *potestas discernendi*, d'un caractère tout moral : cf. Scholz, *Die Publizistik zur Zeit Philipps des Schönen*, p. 309. Une idée analogue fut indiquée à cette époque dans la *Disputatio inter clericum et militem*. Scholz, *op. cit.*, p. 346.

[3] Il ne paraît pas qu'il ait été grandement question en 1329 du privilège des croisés, que, pour la compétence, le droit antérieur avait dans une large mesure assimilés aux clercs. Ce privilège a été l'objet d'une importante étude due à M. Bridrey, *La condition juridique des croisés et le privilège de croix*, Paris, 1900 (thèse de doctorat en droit).

quand il s'agit des crimes des clercs. En émettant ces doléances, Cugnères ne fait que répéter celles de ses prédécesseurs. Je ne crois pas sans intérêt de reproduire ici un fragment d'un acte contenant des plaintes formulées à ce sujet par Philippe le Bel lui-même à l'occasion d'un conflit qui avait mis aux prises l'administration royale et le chapitre de Chartres [1]. Je laisse la parole au Roi :

Ex latitudine nostri Regni et ex multitudine alienae gentis pro diversis et variis negotiationibus confluentis ad ipsum, credimus in eo esse decem millia mercatorum a barbitonsoribus dumtaxat accipientium coronas, et hujus coronae titulo, in elusionem et deffensionem suorum scelerum et omnis voraginis usurarum ne puniantur, se esse clericos mentiuntur; et si quando Ecclesiae redditi, via justitiae et negatoriae actionis ab officialibus episcoporum per nostros praepositos repetuntur, negantes ipsos habere proprietatem ordinis clericalis et clericos non esse (asserentes), per modicum tempus probant [2] se portasse coronas. Pronunciant contra Deum et jura et opinionem doctorum ipsos mercatores et usurarios esse ut clericos deffendendos, qui etiam interdum sunt ita idiotae quod etiam unicam litteram non cognoscunt. Et egressus a Regno statim est laicus, et ingressus statim est clericus, prout dicit..... Ex hoc errore illud sequitur quod jam nostri burgenses, casu criminis superveniente vel gravi actione civili contra eos mota, tot et tanti coronas tales assumunt quod fere dimidia pars hominum Regni nostri a nostra jurisdictione hoc falso et iniquo privilegio est exempta.

Il faut naturellement faire la part de l'exagération fort naturelle à des documents de ce genre [3]. On en retrouve la trace aussi bien dans les

[1] M. Wenck (*Philipp der Schöne von Frankreich, seine Persönlichkeit und das Urteil der Zeitgenossen*, discours prononcé en 1905 pour l'inauguration du recteur de l'Université de Marbourg; Marbourg, 1905, p. 64) attribue ce document à une époque contemporaine du pontificat d'Honorius IV (1285-1287), c'est-à-dire aux débuts du règne, ce qui convient bien à certaines expressions qui y sont employées. Cela met en lumière l'attitude que Philippe le Bel prit dès son avènement. Le document dont il s'agit est une lettre du roi à l'archevêque de Sens et à l'évêque d'Auxerre, à propos d'un conflit avec le chapitre de Chartres. Il avait été transcrit dans le registre *Pater* de la Chambre des Comptes et nous a été conservé, avec d'autres documents tirés de la même source, dans une copie du XVIIe siècle, d'ailleurs assez imparfaite, conservée à la Bibliothèque nationale, Latin, 9045; voir fol. 241 v°.

[2] *Præbent* dans le manuscrit, dont le texte semble défectueux en plus d'un endroit.

[3] A côté des documents contenant les réclamations des juges séculiers, il faut placer celles de l'Église. Voir notamment celles qui ont été insérées dans des documents rédigés en vue du Concile de Vienne : Ehrle, *Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. IV (1888), p. 417-428; Mollat, *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VI (1905), p. 319-323; et consulter aussi l'ouvrage de Guillaume Durant le neveu, évêque de Mende au commencement du XIVe siècle, *De modis Concilii generalis celebrandi*, part. II, tit. 70; cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois.

doléances des ecclésiastiques que dans les plaintes des séculiers. Toutefois il est certain que la pratique du privilège du for donnait naissance à de nombreuses difficultés, à des réclamations amères et à des conflits violents.

Ce n'est pas seulement à propos de la compétence personnelle que Cugnères suit le chemin frayé par les légistes de Philippe le Bel. Il en est de même lorsqu'il formule les plus importantes de ses revendications concernant la compétence *ratione materiae.* D'abord il revendique toutes les actions réelles immobilières et même toutes celles *quae tangunt realitatem;* en cela il suit fidèlement la leçon de Nogaret et de Plasian, qui, dans leur mémoire de 1310, écrivaient :

Super actionibus realibus vel in rem scriptis pro rebus immobilibus et temporalibus spectantibus ad quemcumque, ut super juribus quibuscumque rerum immobilium temporalium, sive possessario sive petitorio agatur, pertinet cognicio per totum regnum ad curiam temporalem..... [1].

En second lieu, il se refuse à admettre que les actions personnelles contre les laïques puissent, en vertu de la coutume, être portées devant les juges d'Église, même quand le demandeur serait un clerc. Ce point avait déjà été touché par Philippe le Bel dans le document précité. Le roi y dit en effet :

Jam ad illud advenimus quod si laicus laicum coram judice (ecclesiastico) in causa civili conveniat, et ille de foro excipiat, judex se talis jurisdictionis possessionem habere allegat et prononciat contra ipsum [2].

Vers le même temps, Pierre du Bois, dans son célèbre pamphlet, intitulé *Summaria, brevis et compendiosa doctrina*, avait élevé les mêmes plaintes; de même avait fait l'auteur d'une enquête sur les empiétements des cours d'Église en Languedoc [3]. Cependant la justice ecclésiastique devait conserver ces causes bien plus longtemps que les actions réelles ou mixtes.

Cugnères eut-il la pensée de pousser plus avant sa distinction entre le spirituel et le temporel, afin de refuser au juge d'Église le droit d'accomplir certains actes qui produisent des effets extérieurs et matériels dans un territoire déterminé? On est tenté de le supposer quand, par

[1] Scriptum contra Bonifacium, *Preuves des libertez de l'Église gallicane*, 3e édition (1730), t. I, p. 113. — La même idée se retrouve déjà dans une ordonnance de 1290 à propos des testaments : *Ordonnances des Rois de France de la troisième race*, tome I, page 319.

[2] Document tiré de la copie du registre *Pater*, voir ci-dessus, p. 546.

[3] Texte publié par Boutaric, au tome XX des *Notices et extraits des manuscrits*, 2e partie, p. 132.

exemple, il critique la pratique en vertu de laquelle le juge d'Église appose les scellés, fait des inventaires, arrête les laïques suspects d'hérésie. Toutefois la supposition ne paraît guère fondée, car nous ne voyons pas que Cugnères ait rattaché ces critiques au principe général, flottant dans beaucoup d'esprits, d'après lequel le pouvoir civil dispose seul de la force exécutoire; nous savons d'ailleurs que Cugnères ne contestait pas à l'Église sa juridiction, mais qu'il s'efforçait seulement de la restreindre. En somme, Cugnères semble éviter les thèses trop absolues en même temps que les grandes considérations d'ordre philosophique ou théologique. Il a délimité le but qu'il poursuit, et, sans regarder trop haut ni trop bas, il dirige vers ce but une argumentation pressée, qu'il emprunte surtout à l'ordre juridique. Avant tout il se montre de la race de ces serviteurs dont la royauté française n'a jamais manqué, esprits nets, précis, aiguisés, ne demandant à la théorie que les moyens de justifier les solutions qu'ils proposent et se gardant, autant que possible, de poser des principes dont ils pourraient être embarrassés. L'attitude des avocats de l'Église fut naturellement très différente; si par prudence Cugnères mettait ses principes à l'arrière-plan, eux n'avaient aucune raison de ne pas les déployer :

La thèse des prélats part explicitement de la subordination théorique du pouvoir temporel au pouvoir spirituel. De cette subordination sera déduite l'aptitude de la juridiction ecclésiastique à exercer la juridiction temporelle... Les ecclésiastiques ne soutiennent nullement que les attributions contestées sont de l'essence de la juridiction spirituelle[1]. Ils soutiennent seulement que, de droit divin comme de droit humain, elle est apte à les exercer. Dès lors c'est la coutume qui doit être consultée et qui doit déterminer ces attributions[2].

Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que le fort de la discussion porte sur la coutume. Ce n'est pas qu'en général les canonistes en fussent les serviteurs aveugles; ils avaient construit une théorie qui permettait de la critiquer et au besoin de l'écarter quand elle était irrationnelle[3]. Mais dans le présent litige, elle constituait un de leurs meilleurs arguments. Déjà Gilles de Rome, au commencement du siècle, avait rappelé qu'il n'est pas impossible de fonder la juridiction sur la coutume. L'évêque d'Autun reprend cet argument. Si, de droit commun, la coutume est susceptible de produire semblable effet, il en est ainsi à plus forte raison, à son avis, de la coutume immémoriale et d'une coutume

[1] Exception faite pour la compétence *ratione peccati*, sur laquelle on n'insiste guère.

[2] Olivier Martin, *op. cit.*, p. 148.

[3] Voir, sur les théories des canonistes concernant la coutume, S. Brie, *die Lehre vom Gewohnheitsrecht*, t. I (Breslau, 1899), p. 59-95 et 165-201.

favorable à l'Église. À cela Cugnères répond par cette considération, fondée sur la confusion, fréquente à cette époque, de l'idée de prescription et de l'idée de coutume : la coutume n'a pu fonder un droit en faveur de l'Église parce que les clercs n'étaient pas de bonne foi. Puis, se transportant sur le terrain de la prescription, il émet une doctrine, empruntée aux lois romaines, qui semble nouvelle dans le droit public de cette époque : la prescription ne court pas contre le fisc, c'est-à-dire contre le roi, d'autant mieux que le roi lui-même est dans l'impuissance d'abandonner les attributs essentiels de sa couronne, et notamment sa juridiction. Les prélats, à leur tour, sans renoncer à se fonder sur la prescription, en distinguent nettement la coutume : *Ista non valent*, dit Pierre Bertrand de l'argument tiré par Cugnères de l'imprescriptibilité des droits de la couronne.

Ecclesia enim Gallicana magis vindicat sibi jus ex consuetudine quam ex prescriptione, quia consuetudo videtur introducta magis ex voluntate et electione populi.

On voit la portée de cette discussion, et la place qui lui appartient dans l'histoire des doctrines sur lesquelles on s'efforce de fonder le droit public.

Le résultat immédiat de l'assemblée de Vincennes ne fut pas proportionné aux efforts faits de part et d'autre; je tiens pour exacte la conclusion de M. Olivier Martin, d'après lequel le clergé n'en retira que, de la part du roi, de bonnes paroles un peu vagues et, de la part de ses conseillers, des réticences voulues et des menaces à peine voilées. Le clergé de France était moins heureux que le clergé dauphinois, auquel le dauphin Humbert II, quelques années plus tard, pour des raisons diverses qu'il serait trop long d'exposer par le menu, accordait une confirmation explicite de sa juridiction, ajoutant que, d'après les *traditiones sacrae et humanae*, nul laïque ne doit être empêché de plaider devant l'Église dans les matières qui, par droit, coutume ou privilège spécial, appartiennent au for ecclésiastique [1]. Évidemment cette déclaration était peu conforme aux idées développées par Cugnères; il est vrai que, pendant la seconde moitié du XIVe siècle, le clergé du Dauphiné trouva maintes occasions d'éprouver en cette matière la rigueur des doctrines de la royauté française, devenue l'héritière de Humbert II [2].

[1] Valbonnais, *Histoire des Dauphins*, t. II, p. 264.

[2] Voir, sur les luttes entre l'administration française et l'archevêque de Vienne, le registre B 3250 de la Chambre des comptes du Dauphiné (Archives départementales de l'Isère) et l'analyse qu'en donne l'*Inventaire*

IMPRIMERIE NATIONALE.

III

Si l'assemblée de Vincennes ne fut pas le point de départ d'une action immédiate de l'administration royale contre la juridiction ecclésiastique, M. Olivier Martin estime qu'elle marque cependant une ère nouvelle dans l'histoire des conflits de juridiction parce qu'elle précise l'attitude de la royauté. Il importe cependant de ne pas oublier que pendant le long règne de Philippe le Bel, la royauté avait lutté sans relâche contre les justices ecclésiastiques, et qu'alors s'étaient nettement dessinés tous les traits de la politique hostile aux prétentions du clergé qui fut celle de nos rois sur le terrain de la justice. Philippe le Bel l'avait faite sienne, et la poursuivit avec d'autant plus d'âpreté qu'il était plus jaloux de son pouvoir et qu'il n'entendait pas, comme il l'écrivait à l'archevêque de Sens, se voir, grâce au développement de la justice d'Église, réduit à une situation inférieure à celle d'un simple comte[1]. Quand M. Olivier Martin ne voit dans cette conduite que des « velléités sans méthode », il n'en donne pas, à mon sens, une exacte appréciation. C'est la politique de Philippe le Bel qui, après quelques années d'éclipse, devait reparaître et devenir la politique des premiers Valois; ce sont les germes déposés en terre sous l'influence du petit-fils de saint Louis qui plus tard se développèrent librement; c'est de ses principes que s'inspire le Parlement, devenu « l'instrument principal d'une action suivie, qu'il mènera avec sa prudence habituelle et une grande richesse de théories et de prétextes juridiques ». L'assemblée de 1329 montre les fonctionnaires laïques de l'administration royale imbus de ces traditions et en fait pressentir la restauration. Si l'on veut savoir à quel point cette restauration fut menée, il faut recourir à la seconde moitié du livre de M. Martin, consacrée à étudier les conflits de juridiction qui éclatent entre l'Église et la royauté, de 1329 à 1400. L'exposé en est fait avec l'élégante clarté qui distingue cet ouvrage; ce qui donne une véritable originalité à cette

sommaire, t. II, p. 232. — On remarquera notamment les conflits soulevés vers 1398 à l'occasion de l'application du privilège du for.

[1] Dans le document déjà cité, tiré du registre *Pater*, Philippe le Bel, après avoir rappelé le dicton : « Non cessabit exactio clericorum quousque minuatur devotio Gallicorum », après avoir déclaré que les empiétements de la juridiction ecclésiastique menaient le roi à la ruine, ajoute : « Credimus tamen quod nostris temporibus tantum nobis relinquent quod exinde victum habeamus et vestitum, sed videmus quod in nostris successoribus scandalum paratur et indevotio violenta; nam... procuratur quod rex Francorum ad minus quam ad comitem redigatur. » (Bibl. nat., Latin, 9045, fol. 243.)

partie de l'œuvre, c'est que l'auteur dégage la jurisprudence du Parlement de multiples arrêts qu'il a su retrouver dans l'admirable série de registres de l'hôtel Soubise, si riche et encore si peu exploitée. Je crois utile de mettre en lumière les résultats auxquels M. Olivier Martin est parvenu.

En principe, le Parlement respecte et fait respecter le privilège du for; quand une contestation s'élève sur la qualité d'un prétendu clerc, il applique dans leurs grandes lignes les règles établies par la célèbre décrétale de Boniface VIII, *Si judex laicus*[1]. Toutefois « d'ingénieuses formations doctrinales » viennent limiter l'application de ce régime. Au civil, le Parlement proclame en 1357 qu'il est en droit de contraindre le clerc ajourné devant lui en matière personnelle à s'acquitter de la dette qui lui est réclamée; remarquez que, pour se conformer au principe canonique, il ne le condamne pas personnellement, mais se borne à procéder contre lui par la saisie des revenus de ses bénéfices. Ainsi, en pratique, l'avantage que les clercs tirent du privilège du for se réduit à ce que leurs personnes et leurs meubles personnels échappent à l'action du juge séculier. Au criminel apparaît, pour un nombre encore restreint d'infractions, et se développe la théorie du cas privilégié, à laquelle un rôle si important était réservé dans l'avenir; grâce à cette innovation, le juge royal peut prononcer une condamnation pécuniaire qui s'ajoute à la peine du délit prononcée par l'official. En outre, une autre idée se fait jour : en certains cas, la justice royale tiendra les clercs criminels pour dégradés *ipso facto*, et partant pour déchus du privilège de clergie; cette idée, accueillie par la jurisprudence des cours séculières, fera fortune jusqu'aux derniers siècles de la monarchie; les tribunaux royaux sauront en tirer parti. Ajoutez à cela que, pour le cas où le prévenu arrêté par les officiers du roi se prétendrait clerc, en vertu d'une décision prise en 1389 et dérogeant à la décrétale *Si judex laicus*, la présomption résultant pour lui du port de l'habit clérical et de la tonsure ne saurait lui profiter s'il est illettré, c'est-à-dire s'il ne sait lire, écrire ou chanter[2]; en ce cas un délai lui sera donné pour produire ses lettres de tonsure, passé lequel, si les lettres ne sont pas exhibées, le juge séculier passera outre à l'instruction de l'affaire.

En ce qui touche la compétence des cours ecclésiastiques *ratione materiae*, si le Parlement leur laisse les causes matrimoniales, et s'il admet

[1] C. 12, in *Sexto*, V, 11.

[2] L'idée dont procède cette jurisprudence a été indiquée un siècle plus tôt par Philippe le Bel; voir ci-dessus, page 546.

la compétence concurrente de l'Église en matière testamentaire, il n'éprouve aucun scrupule à reprendre à son profit, sur d'autres points, le domaine autrefois si vaste des officialités. Il s'aide pour cette besogne d'une maxime dont la jurisprudence commence à s'emparer au XIVe siècle : les questions de possession sont de fait et, par suite, c'est la cour temporelle qui en doit connaître, comme si la fonction des cours spirituelles devait se réduire à connaître du droit. Parmi les applications nombreuses qui furent faites de cette règle, bientôt considérée comme « intangible », la plus importante est celle qui concerne les matières bénéficiales et les dîmes. S'agit-il par exemple d'une contestation sur la collation d'un bénéfice ecclésiastique, le Parlement est compétent au possessoire; il admet d'ailleurs que la cour spirituelle est compétente au pétitoire. Toutefois la jurisprudence postérieure ne permettra pas au juge d'Église de remettre en question le titre du demandeur, que le juge royal a dû apprécier avant de statuer sur le possessoire; par ce moyen, la majeure partie du contentieux des bénéfices se trouvera transportée à la juridiction du roi. — Quant aux différends portant sur les droits divers que les particuliers peuvent prétendre sur les biens immobiliers, il va de soi que les tribunaux séculiers sont seuls compétents pour en connaître. Un important arrêt rendu par le Parlement en 1385, contre l'évêque de Chalon, confirme la doctrine d'après laquelle le juge d'Église ne peut, en vertu de sa juridiction spirituelle, connaître des actions réelles, mixtes, ou autres concernant la réalité; il faut remarquer qu'en cette affaire le procureur général, comme l'avocat de l'évêque, utilisa les arguments produits en 1329 lors de l'Assemblée de Vincennes. — Au moins les cours d'Église gardent le droit, qui leur avait été si vivement contesté, de connaître des causes purement personnelles des laïques, droit qu'elles conserveront jusqu'à ce qu'en 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterets le leur enlève. — Au criminel, elles demeurent en possession du droit de réprimer les délits contre les mœurs, les infractions aux prescriptions disciplinaires de l'Église, les violences contre les clercs; les moyens de répression employés sont l'amende et subsidiairement l'excommunication. Remarquez que dès que l'affaire devient grave, la justice séculière est toujours prête à s'en saisir; c'est ainsi qu'au XVIe siècle elle s'attribuera pour elle seule la connaissance du crime d'hérésie.

D'ailleurs le juge d'Église n'a pas la liberté de prendre les mesures qu'il juge indispensables, soit pour assurer le fonctionnement de sa juridiction, soit pour en défendre les frontières. Sous Charles VI, l'évêque se trouvait privé de la faculté d'arrêter lui-même ses justiciables, non

seulement les laïques (il en était ainsi depuis longtemps), mais encore les clercs; il ne pouvait non plus saisir leurs meubles, ni même en faire inventaire; pour ces divers actes, il lui fallait faire appel au concours du bras séculier. Pierre de Cugnères avait bien conseillé quelques réformes inspirées par cet esprit, mais sans les appuyer par un principe général. À la fin du XIV[e] siècle, on dit volontiers, pour rendre raison des décisions nouvelles, que si l'évêque possède une juridiction, il n'a point de territoire. L'expression devait faire fortune; elle est, sous une forme très atténuée, une manière d'exprimer les idées chères à Marsile de Padoue et à d'autres publicistes du premier quart du XIV[e] siècle, qui refusaient à l'Église tout pouvoir coercitif. — Que si les juges séculiers prétendent usurper encore sur le domaine si restreint alors de la compétence des tribunaux ecclésiastiques, il ne faut pas que les prélats s'avisent de se défendre eux-mêmes en employant les armes spirituelles qui leur appartiennent, l'excommunication et l'interdit. Le Parlement s'est arrogé le droit de contrôler l'emploi qui est fait de ces armes; s'il ne peut annuler directement des sentences qui appartiennent essentiellement à l'exercice du pouvoir spirituel, il n'hésite pas, quand elles lui déplaisent, à employer la saisie du temporel pour en obtenir mainlevée.

En résumé, de l'étude fort bien menée par M. Olivier Martin il résulte qu'à la fin du XIV[e] siècle la juridiction des cours d'Église est à la discrétion du roi. C'est lui qui, par la jurisprudence de ses cours, fixe le domaine de plus en plus exigu qu'il laisse aux clercs, domaine qu'il ne leur permet même pas de défendre par leurs propres moyens : que si les clercs en sortent ou font mine d'en sortir, le roi, grâce à l'appel ou à la complainte en nouvelleté, élève un débat qu'il trouve toujours le moyen de terminer devant ses tribunaux. Il s'en faut d'ailleurs que le roi s'arrête devant les limites qui séparent le spirituel du temporel; il en vient à les franchir et, comme le fait observer M. Martin, il connaît dans une large mesure des choses spirituelles. À ce résultat avaient abouti les efforts des magistrats du XIV[e] siècle, inspirés par les doctrines dont Pierre de Cugnères s'était fait l'interprète en 1329, mais qui, avant lui, étaient, au moins dès le règne de Philippe le Bel, la règle de conduite des hauts fonctionnaires de la royauté; ils surent atteindre leur but « sans nulle décision de principe émanée du pouvoir royal, par le développement continu d'une jurisprudence ingénieuse ». Les ordonnances du XVI[e] siècle et du XVII[e] poseront naturellement les dernières assises de l'édifice; alors ce qui restera de la juridiction des cours d'Église sera volontiers considéré par

certains jurisconsultes gallicans comme une juridiction émanant du roi, source de toute justice[1].

Ainsi il y avait eu un temps, au XIIIe siècle, où la juridiction spirituelle, indépendante sur son propre terrain, avait débordé sur le domaine temporel, dont elle avait occupé une portion importante. Dans les siècles postérieurs, un reflux se produisit qui renversa la situation au profit du prince temporel; non seulement le pouvoir séculier reconquit le terrain perdu, mais il brisa l'autonomie de la société spirituelle et la soumit à son autorité absolue, si bien que c'est par la grâce du prince que les prélats purent user des débris de leur juridiction. Telle est l'œuvre préparée et accomplie en grande partie par ces hommes du XIVe siècle dont M. Martin nous a fait connaître la doctrine et l'action.

Paul FOURNIER.

LA MARINE SPARTIATE.

Luigi Pareti. *Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani e sulla cronologia dei navarchi.* Turin, 1 brochure in-4°, Bona, 1909.

M. Luigi Pareti se propose de nous donner quelque jour une *Histoire de Sparte,* qui sera la bienvenue. Ses *Recherches sur la puissance maritime des Spartiates*, publiées dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*[2], ne sont qu'un chapitre détaché du grand ouvrage d'ensemble qu'il médite.

On trouvera peut-être qu'il aborde l'étude des institutions lacédémoniennes par l'un de leurs côtés les moins importants et les moins caractéristiques. Sparte était avant tout un État continental et militaire; elle avait tourné son activité, dès le début et sous la pression des circonstances, vers la conquête des petits pays voisins et l'organisation d'une ligue péloponnésienne sur laquelle elle exerçait une hégémonie redoutée et qu'elle dominait par la force des armes. Tout occupée de l'établissement, du maintien et de l'extension de son autorité guerrière, elle se désintéressait à l'origine des choses de la marine, comme de

[1] Sans doute, au XVIIIe siècle, de Héricourt pose en principe que la connaissance des affaires purement spirituelles appartient de droit divin aux supérieurs ecclésiastiques. Mais il ajoute que cela « ne donne pas même à l'Église le droit d'avoir un tribunal contentieux; car ce n'est que des Princes que l'Église a reçu son tribunal extérieur et contentieux » (*Les Loix ecclésiastiques de France,* édit. de 1771, p. 307).

[2] Série II, t. LIX, 1908-09, p. 71-160.

l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Ses flottes ne furent jamais comparables à celles d'Athènes, par exemple, ou, sans sortir du Péloponnèse ni de la race dorienne, à celles de Corinthe.

M. Pareti a exposé les raisons multiples de cette infériorité relative. Elles tiennent à la géographie de la Laconie, à sa constitution politique, aux conditions de sa vie économique. Sparte était située assez loin de la mer et elle ne possédait sur la côte que très peu de ports, presque tous médiocres; la seule de ses stations navales qui comptât était celle de Gythion, où elle avait son arsenal et ses chantiers de construction. D'autre part, l'armée de terre passait traditionnellement pour être l'élément essentiel et principal, sinon unique, de la grandeur de l'État; l'esprit étroitement conservateur des citoyens les empêcha constamment, même aux plus beaux temps de l'empire lacédémonien, d'envisager la possibilité d'une transformation radicale de leurs habitudes séculaires. Ils étaient d'ailleurs en trop petit nombre pour suffire à assurer tout ensemble et par eux seuls le recrutement des hoplites et l'armement des navires de combat; quand Sparte avait besoin d'une flotte, elle était obligée de faire appel aux autres membres de la ligue péloponnésienne; ses escadres furent toujours composées en majeure partie de ces contingents auxiliaires : ce qui n'allait pas sans inconvénient ni péril, car la fidélité des cités soi-disant alliées, en réalité sujettes ou vassales, n'était pas très sûre. Enfin, l'argent manquait aux Lacédémoniens pour équiper des vaisseaux et maintenir sur pied de forts effectifs mercenaires; ils n'avaient pas à leur disposition l'équivalent de ces tributs énormes qu'Athènes levait régulièrement sur ses confédérés; le plus clair de leurs ressources venait du butin enlevé aux vaincus, et surtout des subsides versés par les Perses, qui prenaient indirectement leur revanche de Marathon et de Salamine en soutenant de leur or les adversaires irréductibles des Athéniens; le jour où les satrapes suspendirent leurs payements, la marine spartiate cessa d'exister.

Si brèves et si précaires qu'aient été ses destinées, la puissance maritime de Sparte méritait cependant l'examen approfondi que M. Pareti vient de lui consacrer. Il est intéressant de savoir à partir de quel moment, sous quelle forme et par quels moyens un État ambitieux, qui devait d'abord tout son prestige aux victoires remportées sur les champs de bataille de la terre ferme, s'est risqué à lutter aussi sur mer contre ses rivaux. Dès que les Lacédémoniens, portant leurs regards au delà des limites du Péloponnèse, ont voulu soumettre la Grèce entière à leur suprématie, ils furent obligés de se créer une flotte. L'histoire de leur

marine est liée à l'histoire de leurs efforts persévérants pour obtenir et conserver le premier rang dans le monde hellénique; elle passe par les mêmes phases et subit les mêmes vicissitudes; elle a, par conséquent, une portée générale et une haute signification.

Avant les guerres médiques, les textes qui sont parvenus jusqu'à nous font à peine quelques rares allusions à l'existence de navires spartiates et à leurs interventions momentanées dans la mer Égée; déjà Sparte constituait principalement ses flottes naissantes avec les vaisseaux de ses alliés. Il est surprenant, à première vue, qu'au moment où les Grecs, dans un bel élan d'enthousiasme et de patriotisme, s'unirent pour défendre contre les Perses leur indépendance nationale, ils aient confié aux Lacédémoniens le commandement suprême de leurs forces navales comme de leurs forces continentales. M. Pareti explique ce fait par l'ascendant incontesté qu'assurait alors à Sparte, dans tous les domaines, la présidence de la ligue péloponnésienne, et aussi par la décadence passagère de la marine d'Athènes depuis la chute des Pisistratides, décadence à laquelle allaient bientôt mettre un terme la politique clairvoyante et obstinée de Thémistocle, la fortification du Pirée, la construction de cent trirèmes et la fondation de la confédération attico-délienne.

Plusieurs Spartiates, le navarque Eurybiade, le roi Léotychidès, le régent Pausanias, le navarque Dorcis, jouèrent un grand rôle, à la tête des flottes grecques, pendant les années 480-477, au cap de l'Artemision, devant Salamine et sur les côtes d'Asie Mineure. La marine de Sparte retombe ensuite dans l'obscurité : c'est l'époque dite de la *pentécontaétie*, où se prépare sourdement le conflit décisif avec Athènes. Au contraire, de 430 à 372, les documents abondent en détails précis : c'est l'époque de la guerre du Péloponnèse, puis celle de l'apogée de la domination lacédémonienne. Les navires de Sparte et de ses alliés interviennent partout, dans la Grèce propre, dans les îles, en Asie. Les sources littéraires, Thucydide et Xénophon, Diodore de Sicile et Plutarque, et un papyrus d'Oxyrhinchus récemment retrouvé[1] nous font connaître, sauf quelques lacunes (les deux principales portent sur les années 425-413 et sur les années 386-378), les noms des navarques qui ont exercé tour à tour le commandement de la flotte, et les noms aussi d'un grand nombre d'officiers placés sous leurs ordres à des titres divers, réguliers ou exceptionnels. M. Pareti s'est trouvé tout naturellement amené à mettre au premier plan dans son mémoire le récit des faits de cette

[1] *Oxyr. Pap.*, V, 842, col. XXI, l. 24.

période, la plus brillante de toute l'histoire de Sparte, et la discussion très serrée des textes qui les concernent. Le plus long de ses cinq chapitres (p. 26-75) est intitulé : *Analyse chronologique de la navarchie spartiate.* Après avoir recherché d'abord à quelles dates Eurybiade et Dorcis, les premiers navarques dont les auteurs anciens nous aient gardé le souvenir, ont rempli leur charge, il suit jusqu'en 372 la carrière de leurs successeurs. Il nous serait impossible d'entrer après lui dans l'exposé critique des questions délicates et controversées qu'il rencontre à chaque pas et qu'il s'efforce de résoudre pour le mieux, en utilisant chemin faisant les observations antérieures de MM. Solari, Ed. Meyer, Busolt, Beloch et autres, mais sans craindre de rompre, le cas échéant, avec les opinions de ceux qui l'ont précédé. Les conclusions de cette enquête sont résumées, en appendice, sous la forme d'un tableau synoptique qui énumère, année par année et avec renvois aux sources, tous les navarques jusqu'ici connus et tous leurs lieutenants ordinaires ou extraordinaires. Les cinquante pages dans lesquelles M. Pareti donne le développement et la justification de son système ne fixent pas seulement, avec toute l'exactitude désirable, la liste des chefs de la marine lacédémonienne; elles apportent encore une très notable et très précieuse contribution à la chronologie générale des v[e] et iv[e] siècles, parce que Sparte occupait alors une place prééminente en Grèce et qu'elle la devait justement, pour une part, à ses flottes.

Après la paix de 371, il n'est plus question de la navarchie spartiate, sauf peut-être dans un passage assez obscur de la *Politique* d'Aristote, qui semble en parler comme d'une institution encore en vigueur. Les Lacédémoniens, abandonnés de la plupart de leurs alliés, renoncent désormais à l'empire de la mer et limitent de nouveau leurs ambitions au Péloponnèse. De 371 à 146 on relève çà et là les traces d'expéditions navales conduites, à défaut de navarques, par les rois; mais il faut avouer que Sparte, comme grande puissance maritime, a fini son temps. C'est en vain que Nabis essaie un instant de restaurer la flotte et fait venir de Crète des équipages mercenaires. En 195 les Romains s'emparent de Gythion; en 189 une tentative des Lacédémoniens pour mettre la main sur Las, qui aurait pu devenir port de guerre à son tour, échoue misérablement; les villes de la côte s'affranchissent du joug de Sparte; celle-ci perd tout débouché vers le golfe de Laconie; son horizon se restreint à la seule vallée de l'Eurotas; son rôle historique est terminé.

Si les textes nous donnent, en somme, des indications suffisantes sur les entreprises extérieures auxquelles la marine lacédémonienne a été

IMPRIMERIE NATIONALE.

mêlée, surtout entre les guerres médiques et le deuxième quart du IVe siècle, en revanche ils sont très sobres de renseignements sur son organisation intérieure.

Deux faits importants restent toutefois hors de doute : les flottes spartiates n'étaient spartiates que de nom, et le plus souvent c'est aux frais des rois de Perse qu'elles faisaient campagne. Seuls le navarque et ses lieutenants appartenaient par leur naissance à la cité lacédémonienne. Les marins des navires laconiens se recrutaient parmi les ilotes et parmi les aventuriers de tous pays qui prenaient du service indifféremment auprès de quiconque les payait. Les vaisseaux fournis par les États alliés, Corcyre, Épidaure, Sicyone, Argos, Mégare, Corinthe surtout, venaient s'y joindre, avec des officiers de leur propre nationalité; ils étaient de beaucoup les plus nombreux. On ne peut s'étonner que des escadres ainsi composées aient manqué, comme le constatent les historiens anciens, de cohésion, de discipline et de mobilité. À ce point de vue les escadres de la confédération attico-délienne, où la plupart des navires étaient commandés et manœuvrés par des citoyens athéniens, avaient une supériorité incontestable : elles pouvaient réaliser sans peine cette unité d'allures, cette harmonie des pensées et des mouvements, cette promptitude d'évolution qui sont dans la guerre navale les premières conditions du succès. Il est vrai qu'Athènes, grâce aux liturgies qui pesaient sur les riches et aux contributions exigées des alliés, avait le moyen de faire pour ses flottes des dépenses énormes, que Sparte ne put jamais s'imposer. Cette dernière fut contrainte de se retourner d'un autre côté; elle accepta volontiers l'assistance pécuniaire de Tissapherne, de Pharnabaze et de Cyrus le jeune, quand elle n'alla pas elle-même la solliciter[1]; oubliant que les Grecs lui avaient confié jadis, au temps des pires dangers, la direction de la résistance contre les Barbares, elle puisa sans scrupules, pour alimenter le budget de sa marine, dans les caisses du Grand Roi et de ses satrapes. Les flottes spartiates, ou pour mieux dire les flottes péloponnésiennes levées et dirigées par les Spartiates, naviguaient pour le compte et le plus grand bénéfice des successeurs de Darius et de Xerxès.

De même que l'histoire de la puissance maritime des Lacédémoniens se ramène à la fixation de la chronologie des navarques, de même aussi presque tout ce que nous savons de son fonctionnement se réduit aux données que nous possédons sur l'institution de la navarchie.

[1] Voir les textes cités par M. Pareti, à la page 20 du tirage à part de son mémoire, note 11.

Au-dessous du commandant en chef paraissent : l'ἐπιστολεύς, nommé, semble-t-il, dans les mêmes formes que lui et pour le même temps, chargé de l'assister et de le remplacer au besoin; des harmostes et des archontes, chefs de détachement, investis de fonctions temporaires, en vue d'une mission déterminée; des triérarques ou capitaines de vaisseau et des κυβερνῆται ou pilotes; enfin, dans certaines circonstances graves, des σύμβουλοι, conseillers ou assesseurs, qu'on adjoignait à un navarque incapable ou suspect pour le diriger et le surveiller. Il est question aussi dans les textes, assez fréquemment, des ἐπιβάται; les modernes ne sont pas d'accord sur le sens qu'il faut attacher à ce mot; M. Pareti propose une hypothèse nouvelle qui a l'avantage d'être synthétique et conciliante, mais qu'on trouvera sans doute un peu compliquée et aventureuse. Pour lui, et sur ce point il a certainement raison, les ἐπιβάται sont, en général, les soldats de marine, les combattants embarqués sur les navires de guerre; d'autre part, si les auteurs anciens parlent quelquefois d'un seul ἐπιβάτης, attaché à la personne d'un navarque, c'est que sur chaque vaisseau laconien un citoyen spartiate commandait les soldats de marine, tous périèques, tandis que sur chaque vaisseau allié un périèque commandait les ἐπιβάται péloponnésiens; le commandant des ἐπιβάται du vaisseau amiral était l'ἐπιβάτης par excellence, chef de tous ceux de la flotte. Rien dans les documents ne confirme explicitement ces suppositions ingénieuses. Thucydide et Xénophon, l'un et l'autre Athéniens, notons-le, désignent sous le même nom les soldats de marine, qui s'appelaient à Athènes ἐπιβάται, et un officier subalterne, qui s'appelait à Sparte ἐπιβάτης et qui était, selon toute probabilité, le commandant des soldats de marine; il serait téméraire de vouloir préciser davantage.

L'origine de la navarchie est obscure. M. Pareti ne croit pas que cette charge n'ait pris naissance qu'en 430, date à partir de laquelle on peut établir presque complètement la série des navarques, ni même seulement en 480, avec Eurybiade. Aussitôt que Sparte envoya pour la première fois des navires de guerre dans la mer Égée, c'est-à-dire bien antérieurement aux guerres médiques, elle dut mettre à leur tête un chef responsable; la navarchie fut créée de bonne heure; elle s'est lentement développée, pour atteindre son maximum d'éclat dans la seconde moitié du ve siècle. M. Pareti se refuse à admettre qu'elle soit issue d'un démembrement des prérogatives royales et qu'à ses débuts elle ait été obligatoirement décernée à des membres des familles régnantes. Il combat la théorie de M. Solari, d'après laquelle les premiers navarques furent nommés par les rois, pour les suppléer en cas d'absence ou

d'empêchement, puis par les éphores, qui se substituaient partout aux rois. À son avis, comme la navarchie répondait à des besoins nouveaux, elle vécut constamment d'une vie indépendante et du premier jour elle fut élective. Cela n'empêchait pas, du reste, que l'on remît parfois à des rois spécialement qualifiés et compétents le commandement de la flotte et la direction des opérations de la guerre maritime, sans leur conférer cependant le titre même de navarque (tel fut le cas, par exemple, de Léotychidès en 479 et du régent Pausanias en 478), ni que les rois de leur côté fissent tout leur possible pour étendre leur influence sur l'armée de mer aussi bien que sur les troupes de terre, encore que son appui leur importât beaucoup moins, puisqu'il n'y avait pour ainsi dire pas de citoyens spartiates sur les navires de la ligue péloponnésienne. Il y aurait lieu, ici aussi, de faire des réserves. En présence du silence absolu des textes, rien ne nous autorise à affirmer que la navarchie existât avant les guerres médiques ni qu'elle fût, aussitôt instituée, tout à fait autonome et entièrement affranchie du contrôle royal. Dans chaque cité grecque, aux origines, le roi réunissait entre ses mains tous les pouvoirs; il était le chef naturel de l'armée, sur terre et sur mer. Ce sont des rois, croyons-nous, qui ont conduit les premières expéditions navales des Spartiates, comme ils le firent de nouveau, après le déclin ou l'abolition de la navarchie, aux IV[e] et III[e] siècles; et c'est des rois que les premiers navarques tenaient leur titre.

À l'époque classique, de 480 au plus tard à 372 tout au moins, la navarchie est une magistrature régulière et permanente, élective et annuelle. Les Spartiates ne procédaient pas à la désignation d'un navarque par intermittences, quand ils voulaient entreprendre quelque expédition maritime, et seulement pour le temps plus ou moins long de la campagne. Même en pleine paix, il y avait toujours un navarque en exercice et un seul. Si nos sources passent parfois sous silence, et même pendant plusieurs années de suite, les noms des navarques, il ne faut pas en conclure que la fonction était alors suspendue, mais que les hommes auxquels on l'avait confiée n'ont rien fait de marquant. L'assemblée des citoyens, l'*ἀπέλλα*, que présidaient les éphores, élisait le navarque pour un an et sans qu'il fût rééligible, double précaution de l'oligarchie gouvernante, qui redoutait jalousement qu'un amiral victorieux prît trop d'importance dans l'État. L'entrée en charge coïncidait avec le début de l'année civile; d'après M. Pareti, elle tombait, sinon dès le commencement du V[e] siècle, à coup sûr depuis la guerre du Péloponnèse, au milieu de l'été, un ou deux mois avant l'équinoxe d'automne, selon que l'année précédente comptait douze ou treize mois.

On peut citer plusieurs exemples de navarques qui restèrent un peu plus d'un an à la tête de la flotte; il s'agissait alors soit d'années de treize mois (avec le mois intercalaire), soit de prolongations exceptionnelles de la magistrature; on ne pouvait rappeler le chef suprême des flottes navales avant qu'il eût terminé sa campagne; il conservait provisoirement son commandement, et son successeur attendait à Sparte qu'il pût venir sans inconvénient prendre sa place. Le navarque avait sous ses ordres en temps de paix les navires de la Laconie, en temps de guerre toute la flotte fédérale. Il ne dépendait en rien des rois, mais il était subordonné aux éphores, qui lui donnaient leurs instructions. S'il se montrait inférieur à sa tâche, on envoyait près de lui des *σύμβουλοι*, ou même on l'éloignait du théâtre des hostilités, sans le révoquer officiellement, et l'on remettait ses pouvoirs à un chef extraordinaire. En dehors de ces cas très rares, il jouissait d'une autorité considérable. C'est à lui qu'incombaient l'administration matérielle de la marine, la construction, l'entretien et la réparation des navires, le paiement des marins, le maintien de la discipline. Il avait en même temps la direction et la responsabilité des opérations de guerre; il concluait des alliances et des trêves, répartissait le butin, obligeait les alliés à remplir leurs devoirs et réprimait, s'il y avait lieu, leurs défections ou leurs révoltes. Aristote ne craint pas de dire que chez les Spartiates la navarchie était presque l'égale de la royauté, *σχεδὸν ἑτέρα βασιλεία*[1]. Rien n'est plus vrai; et voilà qui justifie M. Pareti d'avoir choisi cette question, entre toutes, comme sujet de son premier mémoire sur l'histoire et les institutions de Sparte.

Maurice BESNIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

SCAVI A TERRACINA, OSTIA, PALESTRINA E LICENZA.

Le antichità di Terracina sono state illustrate dal De la Blanchère nel suo volume, che è rimasto capitale per lo studio di quella città, anche credendolo ciascuno di noi o non completo o non completamente esatto. Nè molte sono state le scoperte avvenute colà in questi ultimi anni, o ancor meglio non di tutte quelle casualmente avvenute si è tenuto conto.

[1] *Polit.*, II, 6, 22.

Eppure Terracina, la città incantevole per la sua posizione, che la rende un angolo di Sicilia nel Lazio, la città oggi dei fiori e della dolce uva, le due ricchezze del paese, la città che conserva tante attrattive sia per gli avanzi antichi, sia per i medievali, ha nel suo suolo tante ricchezze e tanti sono ancora i problemi per la sua topografia antica, che meriterebbe di essere meglio conosciuta e che più se ne tenga conto. Essa ha però due fortune, un Museo locale, il migliore del Lazio, genialmente sistemato dal Capponi, ed uno zelante ispettore degli scavi, l'avv. Monti.

Testè, volendosi costruire un muro di cinta, si sono scoperti gli avanzi di un portico per una lunghezza di circa 100 metri. Esso fiancheggiava la via Appia e formava la fronte di un edificio di cui in parte si vedono i muri in bel reticolato di pietra locale e tufi con ricorsi di mattoni, presso quel caratteristico Pisco montano, che vediamo già rappresentato nelle pitture di via Graziosa nella Biblioteca Vaticana, relative alla leggenda di Ulisse e che è sempre un' attrattiva per i pittori.

La continuazione di tale portico verso l'interno della città era già nota : infatti era stata riconosciuta nel costruirsi la casa prossima, i cui muri riposano appunto su quelli antichi. Ma si ha qualcosa di più : osservando il palazzo costruito di fronte da Papa Braschi per albergo della Posta, al tempo in cui Terracina era tappa per i viaggiatori diretti a Napoli, si nota come esso abbia il portico di eguale misura. Onde è lecito credere che un simile portico stava anche sull' altro lato della via e che sui suoi avanzi sia stato costruito l'albergo.

L'ufficio per gli scavi avendo continuate le indagini ha messo in luce una scala, la quale indica l'esistenza di piani superiori. Ma non ci è dato riconoscere la natura dell' edificio. Si è pensato a magazzini del prossimo porto ed è possibile, ma la cosa non è certa. Un portico simile è p. e. quello che fiancheggia la grande via da me rimessa in luce ad Ostia e che forma la fronte delle terme e di altri edifizi. Come lì gli edifizi sull' Ostiense ebbero dinanzi un tale portico, così lo poterono avere anche quelli dell' Appia, edifizi di vario genere. Il portico insomma è più ornamento della via che elemento essenziale degli edifizi retrostanti.

La continuazione dello scavo si presenta difficile e costosa, per le frane cadute dall' alto, quando l'edificio era già vuoto.

Proseguendo le indagini verso il Pisco montano si è riconosciuto la via alla base del monte, con un sedile sul quale si legge : *CXXVIII*, vale a dire il numero completo dei piedi, che importava la roccia ivi tagliata per aprire la strada. Che si tratti del numero completo risulta del fatto non solo che a' suoi piedi si ha la strada, ma anche da ciò che superiormente i numeri corrono di dieci in dieci, mentre qui la distanza dal precedente è di otto.

Sono stati ripresi gli scavi ad Ostia.

Nell' estate scorsa furono sospesi precisamente nel punto, dove conviene immaginare che sia stata la porta principale della città verso Roma, non

lontano da quella che si suole chiamare *porta Romana*, allo sbocco della via dei Sepolcri, essendosi ritenuta per errore quella la via principale, la continuazione dell' Ostiense.

« Ces suppositions, dice il Boissier, se trouvèrent justes, et en creusant autour des tombes on ne tarda pas à découvrir les larges dalles de la *via Ostiensis.* » Si tratta invece di una via secondaria parallela.

« De là on arrive à l'une des portes de la ville, dont le seuil est encore à sa place, et l'on entre dans Ostie. Le quartier où l'on débouche est assez misérable, comme le sont d'ordinaire les extrémités des grandes villes... » Invece la via principale ora rinvenuta veramente ha ai lati edifizi ricchi e sontuosi.

È strano, che il Visconti non abbia pensato che quella via potesse non essere la principale, se egli stesso ha osservato che dei sepolcri, da lui scavati, taluni dovevano avere l'ingresso su altra via parallela.

Per ora lo sterro non s'è ripreso dove è stato interrotto quest' estate, ma si è cominciato collo sgombrare della terra il tratto delle tombe tra le due vie, sicchè solo tra breve si arriverà alla porta dall' esterno. Non avrei speranza di ritrovare per ora molto, perchè quella terra è quella accumulata dal Visconti nel suo sterro, ma qualcosa è a lui sfuggito e in qualche tomba non è penetrato.

Il vantaggio che presenta però questo sterro, si è non solo che esso mostrerà dei ruderi subito all' ingresso, ma specialmente che permetterà di godere dal castello la vista della grande via e darà a questa siccome sfondo il castello.

Sono noti i frammenti del calendario prenestino, che con molta ragione si crede opera di Verrio Flacco, l'illustre antiquario dell' epoca augustea. Dice infatti Svetonio che questi ebbe la sua statua nel foro di Preneste presso i fasti da lui ordinati e fatti incidere in marmo. È stato sospettato che questi fasti siano i fasti consolari, di cui infatti frammenti vennero in luce a Preneste, ma sta il fatto che il calendario prenestino ha un largo commento, per cui è il più prezioso di tutti e il cui carattere antiquario ben si può collegare nel nome di Verrio.

Quei frammenti, che ora si conservano a Roma nel Museo nazionale, sono stati rinvenuti quasi tutti nella località *Le Quadrelle*, lontana circa due miglia dalla città, dove invero non era supponibile che fosse il foro dell' antica Preneste. In quel punto si rinvenne per caso anche un emiciclo, che trasse in errore pure il Mommsen nella prima edizione del primo volume del *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

Senonchè nel 1864, per iniziativa dell' Accademia di Berlino, furono fatti alle Quadrelle degli scavi, che portarono alla conseguenza che quel-l'emiciclo fa parte di edifizi medievali, anzi veramente di una basilica in onore di s. Agapito, e che quei frammenti marmorei, contenenti il calendario, furono colà trasportati per servirsene come materiali di costruzione. D' altra parte le fonti epigrafiche hanno dimostrato come il foro Prenestino fosse verso

la via Prenestina, non lontano della chiesa della Madonna dell' Aquila. Qui è da supporsi sia stato il calendario di Verrio Flacco. E qui infatti è stato rinvenuto anni or sono un frammento, relativo al mese di febbraio ed ora riunito con gli altri nel Museo nazionale.

Il Ministero della pubblica instruzione ha ora deciso di rinnovare delle ricerche alle Quadrelle, che speriamo abbiano, rispetto al calendario, un risultato positivo, a differenza di quelle del 1864. Un documento conservato nell' archivio del seminario di Palestrina indica il punto dove furono sospesi gli scavi del 1771. Ignoro se in base a questo documento furono fatte le ricerche del 1864. Perchè, se così fosse, poca o nessuna speranza di risultati avremmo dal nuovo scavo.

Comunque, sia esso il benvenuto. Chè, se ci dimostrerà inutili ulteriori ricerche alle *Quadrelle*, indurrà certamente a fare ricerche sistematiche nella vigna Sbardella, nell' antico foro, dove è tornato in luce il frammento suddetto del febbraio e dove, ad ogni modo, vista l'importanza delle scoperte casuali ivi fatte in breve spazio nel 1903, è lecito di sperare qualcosa di importante.

Un altro scavo ha deciso il Governo e si inizierà in breve, corrispondendo ad un desiderio espresso da più parti.

Della villa di Orazio *post fanum Vacunae in arduos Sabinos* si occuparono con interesse molti : il desiderio di ritrovare il luogo cantato dal poeta, il luogo dove egli riposava e si ispirava è troppo naturale. Basterà che io ricordi e Pietro Rosa, il conoscitore perfetto della campagna di Roma, e Noel des Vergers e C. Jullian e il grande Boissier. In genere sulla posizione del podere non si ha dubbio, ma quanto a identificazione precisa...! Ad ogni modo entro il territorio del comune di Licenza esistono dei ruderi che si indicano siccome appartenenti alla villa del poeta e che forestieri visitano, che sono guardati con venerazione dai paesani e dove si rinvennero numerosi pavimenti a mosaico.

Qui si farà uno scavo. Anche qui esprimiamo l'augurio che essi siano feraci di risultati, anche se non ci daranno le prove che si tratti del podere di Orazio. Se ci si dimostrerà questo, tanto meglio... Ma quale è stato il destino di quel podere dopo la morte del poeta? E la ricchezza di quei ruderi ci farà proprio credere di trovarci innanzi alla villa di Orazio, villa che sembra essere stata modesta, una piccola fattoria, quale ci descrive il Venosino?

D. VAGLIERI.

LE MANUSCRIT DE JOSÈPHE ILLUSTRÉ PAR FOUCQUET.

Dans son beau volume consacré à l'étude du manuscrit de Josèphe, enrichi de miniatures de Foucquet, M. Durrieu n'a laissé obscur qu'un détail de

l'histoire du second volume, si heureusement entré à la Bibliothèque nationale : qu'était devenu ce volume entre les années 1814 et 1903 ? En 1814 il disparaît à la vente Towneley ; en mars 1903 il reparaît à Londres, dans une vente de Sotheby.

Je me suis reporté à mon exemplaire du catalogue de la vente Towneley [1] et j'y ai trouvé le Josèphe de la Bibliothèque nationale décrit (p. 44, n. 889) dans les termes suivants :

« Josephe, Anciennetez des Juifs. Very beautifully written upon vellum, WITH 13 MOST BEAUTIFUL LARGE HISTORICAL PAINTINGS, bound in morocco, with compartments on the sides, folio. »

Suivant une note manuscrite jointe à mon exemplaire du catalogue, ce manuscrit fut adjugé pour £ 84 à North.

Ce North n'était pas le collectionneur célèbre Frederick North, lord Guildford, mais un autre bibliophile moins connu, du nom de John North.

Je retrouve en effet le Josèphe dans le catalogue de sa troisième [2] vente (1819), p. 36, n. 809 : « Josephe, Anciennetez des Juifs. Very Fine Manuscript, beautifully written upon vellum, with 13 Most Beautiful large Historical Paintings, bound in morocco, with compartments on the Sides. »

Il s'agit bien ici du manuscrit qui avait figuré à la vente Towneley ; en effet, dans une annonce publiée par Evans, à la fin d'avril 1819 à la page 26 du Catalogue de la vente de Lord Kerry, l'attention du public est attirée par le libraire sur les principaux articles qui doivent figurer dans la vente North ; on y observe un « Josephe, Anciennetez des Juifs. A most splendid Manuscript from the Towneley Collection, with beautiful large Historical Paintings ».

De plus, le manuscrit est signalé d'après le catalogue Towneley dans le *Repertorium bibliographicum* de William Clarke (Londres 1819, in-8°, p. 555) ; dans l'index de cet ouvrage (p. 637), le manuscrit Towneley est indiqué comme ayant passé dans la collection de North.

Voilà donc l'histoire du manuscrit continuée jusqu'à l'année 1819 ; un autre catalogue de vente nous permettra de franchir une nouvelle étape d'une quinzaine d'années ; c'est celui [3] de la vente de P. A. Hanrott (1833).

(1) *Bibliotheca Towneleiana, a catalogue of the curious and extensive library of the late John Towneley. Part I.* Londres, Evans, 8 juin 1814 et jours suivants.

C'est à tort, semble-t-il, que M. Durrieu identifie le volume de la Bibliothèque nationale avec le n° 888 de la vente Towneley (acheté £ 43.1.0 par Forster et Gordon) et dont voici la description selon le catalogue : « Josephe, Histoire des Juifs. Manuscript upon vellum, *with numerous* MINIATURES, VERY FINELY EXECUTED, red morocco, folio. »

(2) *A catalogue of the curious and extensive library of the late John North, Esq., removed from his residence, East Acton. Part the third.* Londres, Evans, 25 mai 1819 et jours suivants.

(3) *Catalogue of the splendid, choice and curious library of P. A. Hanrott, Esq. Part the second.* Londres, Evans, 5 août 1833 et jours suivants.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On y trouve en effet (t. II, p. 90, n. 1740) la description suivante qui nous permet de reconnaître sans hésitation le même précieux volume:

« Josephus. Les Anciennetes des Juifs selon la sentence de Josephe. A most splendid and beautiful Manuscript upon vellum, *finely illuminated, with large Miniatures, and initials, but wants the first leaf, old morocco binding, very richly tooled in compartments. From the Towneley Collection.* »

Ce manuscrit fut adjugé à £ 31.

En résumé, de la vente Towneley, le volume qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale a passé chez John North, puis chez P. A. Hanrott; que devint-il de 1833 à 1903? Pas plus que M. Durrieu, je ne suis encore arrivé à le savoir. Seymour de Ricci.

OUVRAGES SIAMOIS.

La Bibliothèque nationale Vajirañāṇa de Bangkok, qui a réuni une belle collection d'ouvrages siamois de littérature tant profane que sacrée, a commencé la publication d'ouvrages ou de textes indigènes: le *Phra Râjavicârana*, mémoires de la princesse Narindr Devi de 1767 à 1820, publiés par S. M. le roi Chulalongkorn d'après un manuscrit unique, avec un commentaire explicatif et les papiers d'État qui s'y rapportent; le *Mahawaṃsa*, histoire de Ceylan traduite par Phya Dhammaparohit, en 1796; enfin l'histoire et la légende du *Phra Prathama cetiya* (dans le cercle Nakhon Chaisi), par Chao Phraya Divakaravamsa (1812-1870), imprimé sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Bangkok. H. C.

DÉCOUVERTE D'UNE STATION PRÉHISTORIQUE EN SUISSE.

Des fouilles conduites par M. Tarin, puis par M. Schenk, ont fait découvrir à Chêne-Paquier, près de Lausanne, une nouvelle station préhistorique. On a trouvé, disposés en couches superposées, des ossements d'hommes et d'animaux, des instruments en bronze et en pierre, appartenant aux âges du bronze, de la pierre polie et de la pierre taillée. Ces débris préhistoriques ont été transportés au Musée cantonal de Lausanne.

NÉCROLOGIE.

HENRI WEIL.

Le grand helléniste qui vient de disparaître a été pendant plus d'un quart de siècle (de 1882 à 1909) un des collaborateurs les plus assidus du *Journal*

des Savants, un de ceux qui ont le plus contribué à maintenir sa haute réputation scientifique. Il serait impossible d'apprécier convenablement en quelques lignes la longue série des articles qu'il lui a donnés. Mais il suffit d'un aperçu rapide pour en faire ressortir la variété et l'originalité.

La liste qu'on en pourrait dresser, si elle ne se trouvait déjà dans la *Table* du *Journal,* ne comprend pas moins de cinquante-trois articles, dont quelques-uns fort étendus et divisés en plusieurs sections. Ce n'est pourtant qu'une partie de la production scientifique de Henri Weil. Son nom restera surtout attaché à ses belles éditions d'Eschyle, d'Euripide et de Démosthène; et il a publié, en outre, d'autres études de haute valeur dans diverses revues françaises et et étrangères. Quoi qu'il en soit, les pages qu'il a écrites pour le *Journal des Savants* sont, à elles seules, de nature à donner une idée assez exacte de son activité; car elles touchent à tous les sujets dont il s'est occupé et elles témoignent de l'intérêt attentif avec lequel il n'a cessé de suivre, jusqu'au dernier jour de sa longue vie, le mouvement des études helléniques. Lui-même en a facilité le groupement en répartissant ce qu'il a jugé bon de conserver dans les trois volumes intitulés *Études sur le drame antique* (Paris, 1897), *Études sur l'Antiquité grecque* (Paris, 1900), *Études de littérature et de rythmique grecques* (Paris, 1902).

Si une connaissance approfondie de l'histoire du peuple grec et une intelligence très précise de ses croyances ainsi que de sa philosophie sont indispensables au véritable helléniste, nul n'a réalisé mieux que lui cette condition fondamentale. Ses articles sur *Démosthène* (1886), sur les *Cavaliers athéniens* (1887), sur l'*Éducation athénienne* (1889), sur la *Constitution d'Athènes* (1891), sur le *Discours d'Hypéride contre Athénogène* (1892) révèlent le savant parfaitement informé des événements historiques, des institutions et des mœurs. Ceux qui se rapportent à *Épicure* (1888), au *Culte et à l'immortalité de l'âme chez les Grecs* (1800 et 1895), à *Platon* (1893), aux *Penseurs grecs* (1896), à *Dion de Pruse* (1898), aux *Dieux des Grecs* (1890), sont d'un esprit naturellement ouvert à la philosophie et qui s'intéressait vivement à la vie religieuse de l'antiquité. On ne peut qu'y louer la largeur des vues, la justesse et la lucidité des idées. Au même groupe se rattachent assez naturellement les études relatives à l'ensemble de la littérature grecque (1902, 1906), où dominent les aperçus à la fois généraux et précis.

Toutefois, c'est surtout à la poésie grecque, et plus spécialement au drame, tragique ou comique, qu'il s'est attaché comme à son sujet de prédilection. Rappelons ses remarquables articles sur le *Parthénée* d'Alcman (1886), sur la *Comédie attique* (1888), sur l'édition d'*Euripide* de Bernardakis (1889), sur la *Tragédie attique* et l'*Héraklès* de Wilamowitz (1890), sur les *Fragments de l'Antiope* découverts à Gurob par Flinders Petrie (1891), sur les *Mimes* d'Hérondas (1891, 1892, 1893), sur la *Dramaturgie d'Eschyle* et l'ouvrage de P. Richter (1894), sur le livre de P. Masqueray intitulé *Théorie des formes lyriques de la Tragédie grecque* (1896), sur *Ménandre*

(1897), sur *Bacchylide* (1898), sur les *Nouveaux fragments de Ménandre* (1900 et 1906). En relisant aujourd'hui ces études, on ne cesse d'admirer tout ce qu'elles contiennent d'observations personnelles et pleines d'un intérêt durable. Tantôt ce sont des discussions serrées à propos de théories ou de jugements tels que ceux de P. Richter sur Eschyle ou de Wilamowitz sur la conception même de la tragédie grecque. Henri Weil s'y montre prêt à accueillir, avec une pleine liberté d'esprit, toutes les suggestions nouvelles; il les examine sans parti pris, et il y fait, avec autant de fermeté que de finesse, la part de ce qui est vrai et de ce qui n'est que spécieux. Tantôt, reprenant à son compte le sujet traité, il en découvre certains aspects négligés et jette sur les points obscurs une lumière inattendue. Ailleurs, c'est la critique des textes qui passe au premier plan. S'agit-il de fragments nouveaux, il déploie ses rares qualités d'éditeur en corrigeant des vers altérés, en comblant des lacunes, en restituant parfois, au moyen de conjectures toujours ingénieuses et souvent convaincantes, le plan de scènes entières.

Il faudrait insister particulièrement sur celles de ses études qui touchent à la rythmique et à la métrique grecques, si les plus importantes d'entre elles n'avaient été publiées ailleurs que dans ce journal. Toutefois deux articles au moins, l'un relatif à *Aristoxène de Tarente* (1884), l'autre à la *Versification des lyriques grecs* (1898) nous permettent de rappeler qu'il a été en cette matière un véritable rénovateur. Résistant, avec l'autorité de son savoir et de son jugement, à des vues théoriques qui tenaient trop peu de compte de la tradition ancienne, il a défendu constamment les données des métriciens grecs et latins, et il les a si bien défendues qu'il a fini par y rallier la majorité des spécialistes.

La collaboration de Henri Weil au *Journal des Savants* a réalisé, en somme, de la manière la plus heureuse, ce qui est l'objet essentiel d'une revue de cette nature. Personne n'a su mieux que lui choisir, entre les livres nouveaux, ceux qui méritaient le plus d'être signalés; personne ne les a jugés avec plus de sincérité ni discutés plus utilement; personne surtout n'a excellé autant que lui à faire de la critique une occasion de penser. Ajoutons que cet érudit et ce philologue de premier ordre était un écrivain au meilleur sens du mot, car il avait toujours le mot juste, et il savait dire ce qu'il voulait dans une langue aussi simple que savoureuse. Son souvenir est de ceux qui resteront liés de la façon la plus durable à l'histoire de ce journal.

M. C.

— On annonce la mort, à Oxford, de M. Richard William Morfill, professeur de langues slaves à l'Université. Il a publié, en anglais, des monographies ou des histoires de la Russie et de la Pologne, des grammaires simplifiées des diverses langues slaves et collaboré à l'*Encyclopædia britannica* et à la *Chamber Cyclopædia.* Il était né, en 1834, à Maidstone (comté de Kent).

L. L.

LIVRES NOUVEAUX.

Wolfgang Helbig. *Ein homerischer Rundschild mit einem Bügel* (*Jahreshefte* de l'Institut archéologique autrichien, t. XII, 1909, cahier 1).

Dans un mémoire conduit avec la sûreté de méthode dont il a donné tant d'exemples, M. Helbig étudie le bouclier rond, l'*ἀσπὶς πάντοσ' ἐΐση*, dont il est souvent question dans l'*Iliade*. Il démontre que ce bouclier n'était maintenu, sur le bras gauche du combattant, que par une poignée unique, placée au centre de l'arme défensive. C'est ce qu'indiquent la description du combat homérique et le caractère des mouvements que celui-ci imposait aux combattants. Les inductions qu'il tire de l'analyse des récits de l'épopée sont confirmées par les images du bouclier primitif qu'il rencontre dans les monuments figurés de la Chaldée et de l'Assyrie, dans ceux de la Phénicie et de la Syrie, dans ceux de l'Égypte, dans les peintures de vases du Dipylon. Le bouclier à poignée unique était celui qui se prêtait le mieux à la promptitude et à la diversité des parades qu'exigeait le combat en ordre dispersé, la suite des combats singuliers qui était dans les habitudes de la guerre primitive. Il en fut autrement quand s'organisa, avec un nouveau système d'armement et de tactique, la phalange des hoplites grecs. C'est alors qu'entra dans l'usage un nouveau bouclier : il était manié par deux poignées, l'une passée autour du bras, entre l'épaule et le coude, et l'autre où était engagé le poignet. Moins mobiles et plus fortement soutenus, ces boucliers, serrés les uns contre les autres sur la face de la troupe rangée en ordre de bataille, faisaient, tout le long de la ligne, comme un mur solide. Chacun d'eux couvrait à la fois le côté gauche de celui qui le portait et une partie du côté droit du voisin.

G. Perrot.

Arthur E. P. Weigall. *A report on the Antiquities of Lower Nubia* (*The first cataract to the Sudan frontier*) *and their condition*. In-4°, xii-142 p. avec 96 pl. — Oxford, University Press, 1908.

Les questions relatives à la Nubie et au Soudan égyptien sont assez brusquement venues à l'ordre du jour. La création d'un « Survey » archéologique de la Nubie, la grande expédition américaine de Breasted, les fouilles de Budge, de Garstang, de Mac Iver, la revision monumentale accomplie par le service des antiquités de l'Égypte sous la direction de M. Maspero, l'organisation administrative des monuments nubiens, enfin l'énorme travail de réfection qui s'y poursuit en ce moment, tout atteste que l'on se préoccupe désormais de sauver une des plus intéressantes régions du domaine égyptien, peut-être une des plus riches en découvertes futures.

Cet ensemble de travaux et cette curiosité scientifique remontent à bien peu de temps. Jusqu'en ces dernières années, les choses étaient restées à peu près telles qu'elles étaient au temps de Mariette. Les monuments, assez rarement visités par les archéologues, étaient abandonnés à la lente destruction. Tels les avaient vus les premiers voyageurs du xviiie siècle, tels on les retrouvait, un peu plus rongés par le temps, un peu plus détruits par la main des hommes. Ni fouilles, ni explorations scientifiques, encore moins de restaurations. Notre Service des Antiquités semblait s'être désintéressé de

ces régions reculées. La trop courte tournée d'inspection officielle que j'y fis en 1891-1892 fut le premier acte administratif depuis de longues années. La ruine de l'empire des Derviches en 1898 ne marqua point, comme on aurait pu le croire, un renouveau de l'activité égyptologique en Nubie, et il a fallu attendre jusqu'en 1904. Ce n'est pas sans quelque mélancolie que j'ai lu le rapport de M. Weigall, inspecteur général actuel du Service. Il a eu la chance de réaliser le travail que j'avais si vivement désiré accomplir, et que les circonstances d'alors ne m'ont pas mis à même d'entreprendre. M. Weigall, de par ses fonctions officielles, a dû, à son regret, s'arrêter à la borne-frontière qui sépare aujourd'hui le territoire nubien laissé à l'Égypte de la Nubie rattachée au Soudan anglo-égyptien (à 2 kilomètres au Sud de l'île d'Adendân); il manque par conséquent à son rapport tout le groupe des monuments de Wady-Halfah. Les résultats de sa tournée d'inspection sont résumés dans le présent volume, et les dimensions du texte, comme le nombre des planches, attestent assez qu'il a su employer, sans en perdre une heure, les deux mois qu'il avait pour accomplir sa tâche.

Je reviendrai tout à l'heure sur les deux premiers chapitres de généralités (Histoire de la Nubie et «pan-graves») pour tenter de donner tout de suite une idée du travail qu'il a eu à mener à bien. Le pays a été divisé en un certain nombre de sections, une quinzaine, correspondant aux divisions monumentales presque toujours usitées, et chaque section a été examinée d'abord rive orientale, puis rive occidentale. Il ne s'agissait pas de remettre au net les notes des Champollion ou des Lepsius, ni de préparer une publication extensive des monuments. Et d'autre part, le but administratif de cette inspection: enquête sur l'état de conservation, les réparations ou les déblaiements utiles à signaler, etc., pouvait faire craindre la rédaction d'un rapport peu accessible aux profanes. M. Weigall a fort judicieusement compris sa mission. Il a su éviter une description des temples qui eût été une réédition amplifiée de ce que l'on peut trouver dans les guides; il n'a pas cherché non plus à entamer un travail semblable à celui qu'a exécuté là-bas la mission américaine de Breasted. Assurément il a cru, et à bon droit, qu'il était nécessaire de résumer, pour chaque localité, le caractère de l'édifice, son histoire, le répertoire des scènes ou des monuments principaux. Il a cru également indispensable de résumer, en excellentes listes, les divinités locales des sanctuaires. Il a relevé partout les graffiti; plusieurs étaient intéressants et inédits (cf. p. 63 et pl. XXXII, XXXVII, L, LXVII). Mais il a pensé qu'il avait mieux à faire qu'à signaler ensuite, purement et simplement, l'état actuel, les travaux urgents et les risques de prochaine destruction par les hommes ou les eaux. Il a su voir les localités en historien et en géographe, comprenant qu'au temple même, centre et parfois unique témoin aujourd'hui de la vie d'un groupement humain de jadis, devait se joindre la recherche et l'étude des divers organes qui se rattachaient en ce temps-là au sanctuaire. Il a donc voulu retrouver les carrières d'où on avait extrait les matériaux (cf. Debôd, p. 59; Kerdassèh, p. 62; Bet Walli, p. 75), et où pouvaient exister, en graffiti ou autrement, les témoignages des travaux passés; il a longuement examiné — et c'est une des parties neuves de son rapport — toutes ces forteresses pharaoniques qui, de Kerdassé à Gebel Addèh, expliquent la valeur de la Nubie pour l'Égypte ancienne et sont des monuments d'une valeur unique pour l'histoire de l'architecture militaire. Enceintes à double mur, à grande porte et à réduit d'angle sur le type classique égyptien (p. 63); assises caractéristiques

« serpentines » de Koshtamnèh (p. 84); escarpes, contrescarpes, murailles se dressant encore à 8 mètres de hauteur à Kubbân (p. 89); mélanges accumulés de fortifications égyptiennes, romaines et musulmanes à Kasr Ibrim et à Gebel Addèh (p. 119 et 141), il a voulu tout inventorier, au moins sommairement, tout photographier, et dire, tandis qu'il en était encore temps, l'urgence des fouilles et des relevés d'architectes à exécuter; car tout cela est voué d'ici quelques années à la destruction. En feuilletant les planches (voir notamment la pl. XXXIX de Koshtamnèh), et en lisant la description de ces belles forteresses là-haut, je me suis rappelé mes voyages en Nubie, et je ne puis m'empêcher de déplorer les nécessités économiques qui vont faire, de ces murs et de ces tours, des tas de limon que les eaux du Nil dissoudront bientôt dans leurs flots.

Aux carrières et aux forteresses, l'auteur a rattaché enfin l'étude des nécropoles. Tout ou presque tout est encore à faire de ce côté. La tâche de M. Weigall ne pouvait être que celle de relever les localités intéressantes et de pratiquer de rapides sondages. Des fouilles méthodiques, comme celles de Garstang et de Mac Iver, demandent un ou plusieurs hivers. Mais il ne s'en est pas tenu aux seules indications locales tirées de Debôd, de Bet Wali, de Dakkèh, de Kubbân, d'Amada, d'Ibrim. De l'étude des mobiliers funéraires, de leur situation près des points stratégiques, de leurs séquences historiques, et enfin de leur comparaison méthodique avec les séries similaires trouvées en Égypte, il a tiré une étude magistrale sur les « Pan-Graves », qu'il a placée en tête du rapport. L'avenir et des fouilles plus complètes se chargeront de vérifier l'exactitude de la thèse historique de M. Weigall. Elle paraît à première vue fort satisfaisante, et si les « Mazai » ou mercenaires noirs des régions nubiennes sont bien ceux auxquels appartiennent, de la période memphite aux Thébains, ces tombes de Nubie, et celles qui leur ressemblent si fort dans la Haute Égypte, nous avons là désormais d'excellents éléments pour reconstituer une partie nouvelle des annales politiques de la vieille Égypte. Je tiens à signaler d'ailleurs la réserve pleine de prudence véritablement scientifique avec laquelle l'auteur a présenté son système.

Nous sommes loin des « certitudes » et des « évidences » de Breasted et de Reisner.

Ce qui est bien certain, c'est que l'on se doute enfin de l'importance qu'a l'exploration de la Nubie pour la solution de très grands problèmes d'histoire, peut-être même de celui qui a trait aux origines de la civilisation égyptienne. Des fouilles comme celles de Mac Iver, aux environs d'Amada, ont été une surprise inattendue pour beaucoup. Et ceux qui, en octobre 1908, ont pu entendre le rapport annuel de M. Maspero à l'Académie des Inscriptions en ont certainement emporté, comme moi, l'impression que quelque chose de nouveau et de considérable se préparait pour l'histoire de l'Orient classique.

Mais la science arrivera-t-elle à temps? Cette histoire de Nubie, dont M. Weigall a tracé au début de son rapport une si claire esquisse provisoire, pourra-t-on la faire définitive? Ce n'était pas assez de l'accélération des ruines causées par les indigènes, — et de celle-ci même je ne veux pas de preuve plus saisissante que la destruction accomplie à Dakkèh entre mon inspection de 1892 et ma mission de 1907. Voici que le relèvement du barrage d'Assouân menace de faire disparaître à jamais tout moyen de contrôle et d'investigation. Ses effets se feront ressentir au moins jusqu'à Maharakah. Plus haut encore, estime M. Maspero. On protégera bien les temples dans la mesure du possible, soit; mais les forteresses, mais les ruines

de brique crue, mais les nécropoles? À tout instant, M. Weigall nous le dit : que l'on se hâte d'explorer, de fouiller. Il sera trop tard avant peu. Le pourra-t-on? En aura-t-on l'argent et le temps?

Il me resterait à parler de l'illustration copieuse de ce travail considérable. Je ne puis que signaler les beaux spécimens en couleurs de la poterie nubienne, et la netteté particulière des vues des temples de Kerdassèh (XX), Dandour (XXX), Gerf Hosseïn (XXXV) et du tabernacle d'Ipsamboul (LXXII). Si les vues simplement pittoresques émaillent largement les séries de reproductions des monuments anciens, c'est loin d'être un défaut dans un ouvrage de ce genre. On ne comprend bien l'histoire de la Nubie qu'en ayant une idée, par le paysage et par les vues générales, d'une contrée aussi particulière à tous points de vue.

George Foucart.

Anonymi de rebus bellicis liber. Text und Erlaüterungen von Rudolf Schneider, in-8°, 40 pages. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1908.

Les manuscrits de la *Notitia dignitatum* contiennent, à la suite et en formant comme un appendice, un *Anonymi de rebus bellicis liber* qu'on n'a guère hésité depuis la Renaissance à attribuer à la fin du IVe siècle : l'auteur y décrit notamment un certain nombre de machines de guerre dont est jointe la représentation et dont les dessins sont en effet si parfaitement concordants qu'ils ne peuvent être séparés du texte.

Le texte, tel qu'il résulte de l'édition de Bâle de 1552, M. Schneider le donne donc d'abord intégralement avec les dessins. Il n'y a là toutefois pour lui qu'une tâche préliminaire. Son but est de montrer, par la critique de deux des inventions proposées, la *ballista* et la *liburna*, que la date de l'écrit est bien différente de celle qui est d'ordinaire admise. La force de projection de la balliste, tout d'abord, tant de celle qui est montée sur quatre roues que de celle qui est qualifiée *ballista fulminalis*, ne serait pas celle des ballistes antiques; mais surtout, pour ridicule que soit la conception de la *liburna*, il y apparaît néanmoins ce fait vraiment nouveau, des bœufs faisant mouvoir des roues à aubes par le moyen desquelles avance le navire : or l'emploi des roues comme mode de propulsion est étranger à toute l'antiquité et n'est pas antérieur à la fin du moyen âge.

La conclusion de M. Schneider est donc que le *liber de rebus bellicis* n'a pas, au point de vue de l'histoire militaire, l'importance qu'on ne pourrait au contraire lui dénier s'il était vrai qu'il datât de l'époque de Valentinien et de Valens ou de Théodose.

Étienne Michon.

A. Nöldeke. *Das Heiligtum al-Husains zu Kerbelâ.* — Berlin, Mayer et Müller, 1909; in-8°, 72 p. et 8 pl.

Ce petit livre forme le tome XI de la *Türkische Bibliothek* de M. G. Jacob, qui fait paraître, dans ce recueil, une série d'études sur la littérature moderne et l'histoire du peuple turc. L'auteur, un neveu du maître de Strasbourg, a trouvé moyen, pendant qu'il travaillait avec la mission archéologique allemande de Babylone, de relever le célèbre sanctuaire de l'imam Husain à Kerbelâ, ainsi que ceux de son frère Abbâs, dans la même ville, et de leur père, le calife Ali, à Nedjef (Meshhed Ali). Son ouvrage comprend une préface du professeur Jacob, qui a fourni, en outre, des contributions à la partie historique, une préface de l'auteur, une courte introduction et trois chapitres. Le premier renferme une description de l'état actuel du sanctuaire de Husain et, subsidiairement, de ceux d'Abbâs et d'Ali; il est suivi d'un index biblio-

graphique. Le deuxième est consacré à l'histoire du sanctuaire, d'après les sources arabes, persanes et turques, et les voyageurs occidentaux. Le troisième traite de l'histoire du monument à un point de vue technique. Les huit planches représentent une vue générale de Husain (d'après une photographie), les plans de Husain, d'Abbâs et d'Ali, une élévation du mausolée de Husain depuis la cour du sanctuaire, une coupe de ce mausolée, le plan d'un curieux monument de Kerbelâ nommé le *Khaimeh-gâh*, enfin deux carreaux de faïence du mausolée de Husain. Bien que dans leurs parties principales les édifices actuels soient d'une époque assez basse (XVII[e] siècle environ), ces planches sont fort intéressantes. Pour la première fois, elles donnent une représentation fidèle, sinon rigoureusement exacte et complète, l'auteur l'avoue lui-même, de ces monuments célèbres, mais restés inaccessibles aux infidèles et dont les images publiées à ce jour étaient tout à fait insuffisantes, même erronées, ainsi qu'il résulte des observations consignées dans l'index bibliographique. On regrettera que l'échelle réduite de ces figures ne permette pas de suivre l'auteur dans tous les détails de sa description technique, surtout en face du silence qu'il observe sur la méthode et les procédés employés dans ce travail. Bien que sa discrétion s'explique par des motifs sur lesquels il est inutile d'insister, on aurait voulu savoir, du moins, si les relevés sur place ont été faits par l'auteur lui-même ou par des indigènes, pour mieux fixer le degré de la confiance qu'il est permis de leur accorder. Dans sa description technique, l'auteur aurait pu, ici ou là, multiplier les comparaisons avec des édifices musulmans déjà connus, ou citer, à propos de ces derniers, plus d'ouvrages originaux[1]. En l'absence de tout renseignement précis sur l'âge des diverses parties des sanctuaires et sur leur épigraphie, le troisième chapitre est un essai descriptif plutôt qu'un essai historique (Versuch einer *Geschichte* des Baues).

Malgré ces légères réserves, qu'il ne faudrait pas prendre pour des critiques, ce livre court et substantiel, qui nous révèle un groupe de monuments cachés jusqu'ici derrière un voile impénétrable, est fort important pour l'archéologie musulmane et pour l'histoire de l'imamisme. Sur d'autres points encore, il apporte quelques faits intéressants. Ainsi, p. 37, la discussion sur le double emplacement (traditionnel et véritable) du tombeau d'Ali touche au problème général de la transmutation des éponymes d'un sanctuaire funéraire, et dans le cours du volume, plusieurs termes techniques seraient à relever pour un nouveau supplément aux dictionnaires arabes.

MAX VAN BERCHEM.

HENRI MORIS. *L'Abbaye de Lérins, histoire et monuments.* 1 vol. in-8°, avec 1 carte et 40 illustrations en phototypie. — Paris, Plon-Nourrit et C[ie] et Honoré Champion, 1909.

Ce nouveau volume de M. Moris, l'érudit et actif archiviste des Alpes-Maritimes, est la mise en œuvre définitive des études poursuivies par lui depuis

[1] Ainsi, à propos du mausolée du sultan Sindjar (p. 52, n. 2), le livre russe de Joukowski sur les ruines de Merw; à propos de la mosquée bleue de Tabriz (p. 57, n. 1), le volume de Coste sur les monuments modernes de la Perse; à propos de la coupole de Fathpur Zikri (p. 57, n. 2), les ouvrages de Cole et de Smith, etc. L'âge exact des restes de la mosquée du Suqal-ghazl à Bagdad (p. 60, n. 2) ne paraît pas définitivement fixé, du moins d'après les recherches encore inédites de MM. Sarre et Herzfeld. L'encorbellement (*muqarnas*, p. 63) paraît remonter au moins au XI[e] siècle; voir de Beylié, *La Kalaa des Beni-Hammad*, *passim*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de longues années sur l'abbaye de Lérins. Après en avoir mis en ordre, complété et inventorié les riches archives, et en avoir publié les documents les plus importants dans les deux gros volumes du *Cartulaire de l'abbaye de Lérins* (1883-1905), M. Moris nous retrace aujourd'hui l'histoire du célèbre monastère, qui a joué pendant plusieurs siècles un rôle si important dans le développement de la civilisation, non seulement pour la Provence, mais pour la France.

Après une description des îles et plus particulièrement de Saint-Honorat, telles qu'elles étaient à l'époque romaine et au moyen âge, l'auteur fait l'histoire proprement dite de l'abbaye. Fondée, au commencement du ve siècle, par saint Honorat, mort archevêque d'Arles, l'abbaye acquit très vite une grande réputation, et fournit aux cités de la Gaule plusieurs évêques. Vivant d'abord sous la règle que lui avait donnée son fondateur, elle adopta vers 661 la règle de Saint-Benoît, qu'elle garda désormais. A travers les mille vicissitudes de ces temps troublés, où l'abbaye eut à plusieurs reprises à souffrir des incursions des Sarrasins, la vie monastique persista, et l'abbaye ne cessa d'accroître ses possessions territoriales, qui, à la fin du XIIIe siècle, s'étendaient sur tout le littoral de la Méditerranée, et remontaient, au nord, jusqu'à la Loire : la juridiction de l'abbé s'étendait alors sur près de soixante-dix prieurés ou fiefs. C'est pour défendre leurs richesses que les moines élevèrent, dans le courant du XIe siècle, le château fort dont les ruines sont encore debout.

C'est du milieu du XVe siècle que date véritablement la décadence du monastère, amenée par l'établissement de la commende, qui y tua en réalité la vie monastique. A partir de ce moment, ce ne sont plus que luttes perpétuelles et fastidieuses entre les moines et leurs abbés commendataires, dont l'un réunit son abbaye à la congrégation du Mont-Cassin. Enfin, en 1786, Louis XVI sécularisa le monastère et transféra tous ses biens, droits et revenus à la mense épiscopale de Grasse. On sait qu'aujourd'hui le monastère a repris une nouvelle vie, étant devenu, depuis 1871, le siège de la communauté des Cisterciens de Sénanque.

Les chapitres suivants développent les points de détail seulement indiqués dans cette histoire générale. L'auteur y étudie successivement les privilèges accordés à l'abbaye, ses statuts, ses possessions, ses abbés. Le rôle militaire fort important joué par les îles donne lieu à un intéressant chapitre relatif aux différentes invasions qu'elles eurent à subir, depuis les Sarrasins jusqu'à la campagne faite par les Impériaux en 1746-1747. Les écrivains célèbres sortis de l'abbaye, saint Hilaire, saint Eucher, saint Césaire et jusqu'à Vincent Barralis au XVIIe siècle, font l'objet d'un autre chapitre. Enfin, les monuments anciens, puis les archives, la bibliothèque et le trésor de l'abbaye y sont décrits aussi complètement que le permettent les documents parvenus jusqu'à nous. Un appendice, contenant un index des noms de lieux et divers autres renseignements, notamment la bibliographie des écrivains ayant appartenu à l'abbaye, termine l'ouvrage.

Les planches, fort bien venues, illustrent le livre de la façon la plus intéressante, en mettant sous les yeux du lecteur les monuments de toutes sortes, inscriptions, monnaies, bas-reliefs, reliquaires, etc., et achèvent de faire de cette histoire l'histoire complète et sans doute définitive de l'abbaye de Lérins.

Michel CLERC.

MYRRHA BORODINE. *La femme et l'amour au XIIe siècle d'après les poèmes de Chrétien de Troyes.* 1 vol. in-8°. — Paris, Picard, 1909.

Les problèmes que soulève l'étude des œuvres de Chrétien de Troyes sont nombreux et complexes. Le livre de M[me] Myrrha Borodine, une thèse de doctorat soutenue l'an dernier en Sorbonne, dont la partie principale est constituée par l'analyse comparative des poèmes de Chrétien au point de vue spécial de la femme et de l'amour, s'attache surtout à montrer dans quel esprit le poète a écrit ses œuvres. Jusqu'ici on avait constaté chez Chrétien, — on lui en avait même fait un reproche, — la variété de sentiments amoureux qu'il prête à ses héroïnes : dans *Érec*, Énide nous offre en effet le type de l'amour conjugal, amour n'ayant rien d'irréel, il est vrai, mais respirant d'autre part le dévouement et le sacrifice en face d'un mari épris de gloire et de valeur; dans *Cligès*, simple roman d'aventure, Fenice, mariée contre son gré, n'hésite pas, pour appartenir à son ami, à se laisser endormir et à simuler la mort, épisode que nous retrouvons tragiquement modifié dans le *Roméo et Juliette* de Shakespeare; dans *Lancelot* ou *le Conte de la Charrette*, poème commencé par Chrétien sous l'inspiration de la comtesse Marie de Champagne et terminé plus tard par Godefroy de Lagny, la reine Guenièvre, femme du roi Arthur, pour la première fois dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, personnifie *la dame*, telle que l'avaient créée les théories raffinées de l'*amour courtois* inventées par les troubadours, dame à laquelle le chevalier servant devait fidélité et soumission; dans *Yvain* ou *le Chevalier au lion*, dont l'introduction n'est qu'une transformation du thème bien connu de *la Matrone d'Éphèse*, c'est encore l'amour conjugal qui dans la deuxième partie est en jeu, comme dans *Érec;* mais ici le mari de Laudine subit de longues épreuves et expie ses fautes à force d'amour fidèle; dans *Perceval* enfin, du moins dans les premiers vers (8,000 environ) qui seuls sont dus à Chrétien, l'amour n'a qu'un rôle secondaire, et l'image de Blancheflor, sa fiancée, est facilement effacée du souvenir de Perceval par la douleur d'avoir laissé mourir sa mère sans l'avoir revue et par le désir de conquérir le saint Graal, symbole de régénération.

De l'examen de ces différents poèmes, classés selon l'ordre chronologique de leur composition, M[me] M. Borodine a voulu déduire que l'œuvre de Chrétien formait une sorte de *courbe harmonieuse* suivant la manière dont le poète avait traité ses différents sujets, passant tour à tour de la gloire à l'amour et de l'amour à Dieu. Je doute fort, pour ma part, que ces changements renouvelés dans sa façon de faire aient été voulus par Chrétien, et qu'après avoir écrit en l'honneur de la gloire *Érec et Énide* (où cependant il donne déjà à l'amour une large place), le poète ait renoncé à célébrer la valeur dans ses poèmes suivants, pour se consacrer désormais à glorifier l'amour; de même que j'hésite beaucoup à supposer qu'après *Cligès*, *Lancelot* et *Yvain*, il ait clos la série de ses romans d'aventure et d'amour, pour composer, dans une heure d'exaltation religieuse, le *Perceval*, laissé inachevé par sa mort. Ce sont là des raisonnements bien subtils pour expliquer les faits les plus simples; et les auteurs dont s'inspirait Chrétien, le caprice de ses protecteurs ou de ses protectrices, le hasard aussi l'ont plutôt guidé, croyons-nous, dans le choix de la matière de ses poèmes que la pensée de changer successivement son genre en se proposant un idéal toujours de plus en plus épuré.

En formulant cette réserve au sujet d'une théorie un peu douteuse et en remarquant aussi que M[me] M. Borodine a élargi outre mesure le domaine de l'*amour courtois* (qui d'après la définition même d'André le Chapelain est incompatible avec le mariage), on ne saurait nier que le petit volume qui

nous occupe, écrit avec la volonté évidente de faire œuvre nouvelle, dénote chez son auteur une lecture des plus variées et une connaissance approfondie de son sujet; il tiendra une place honorable dans le nombre des travaux relatifs à Chrétien de Troyes, en dépit d'un sentiment admiratif peut-être exagéré pour un écrivain qui n'a de réellement supérieur que l'excellence et la pureté de son langage.

Gaston Raynaud.

Paul Le Cacheux. *Actes de la chancellerie de Henri VI concernant la Normandie sous la domination anglaise* (1422-1435). 2 vol. in-8°. — Rouen, Lestringant; Paris, Picard.

On sait que les lettres de rémission accordées par les rois de France constituent, du xiv[e] au xvi[e] siècle, une des sources les plus riches de notre histoire; elles présentent un double intérêt à l'époque où Henri VI, roi d'Angleterre, put se croire roi de France, parce que les Anglais, qui occupaient une moitié de notre pays, traitaient en criminels ordinaires, en « brigands », ceux qui ne voulaient pas se soumettre à leur domination. À cet égard les actes normands de Henri VI, publiés par M. Le Cacheux, ont pour nous une valeur particulière. Obligé de restreindre sa publication à deux volumes, l'auteur a fait entre les nombreux documents qu'il avait recueillis un choix judicieux, et pour que nous ayons une idée complète de l'administration anglaise en Normandie, il a réuni à la fin de son recueil, sous forme d'analyses, tous les actes, ordonnances, donations, lettres de rémission, qu'il ne lui était pas possible de donner en entier. À ces centaines de pièces, dont un certain nombre ont pu être signalées, mais qui presque toutes sont inédites, il a joint une très savante annotation, qui en double la valeur.

Les traits de mœurs révélés par les lettres de rémission, mais étrangers à la guerre de partisans, ne nous arrêteront guère; c'est surtout des « brigands » qu'il s'agit, de ceux que Henri VI appelle « noz ennemis tenans le bois ». Les maîtres du pays, qui les craignaient, n'avaient aucune raison de les épargner, mais souvent ils faisaient grâce à ceux qui les avaient aidés ou suivis par contrainte; ces actes de clémence s'appliquent aux gens qui ont reçu ou approvisionné les « brigands », qui ont fait campagne avec eux ou favorisé leurs entreprises : reprise de Bernay par les Français, complots pour leur livrer Rouen, Dieppe, Argentan, le Château-Gaillard ou d'autres places. La lecture de tous ces faits donne une impression d'ensemble; on sent que toutes les classes de la population étaient prêtes à la révolte; souvent, avec les laboureurs et les artisans, les prêtres et les moines se mettaient de la partie : un paysan de la Londe-en-Vexin, malmené par un Anglais, appelle à son secours un prêtre, qui tue d'un coup de bâton l'agresseur et aide à le jeter dans un puits (pièce 167); frère Laurent Anquetil, religieux de Mortemer, est poursuivi pour avoir recueilli et soigné un brigand (165); à Sées, les chanoines de Saint-Gervais livrent aux Français le château (159); Nicole Souris, prêtre, est pris pour chef par les brigands de la forêt de Lyons, les Anglais s'emparent de lui et l'exécutent (11).

Il va sans dire que les procédés des hommes d'armes et des archers anglais n'étaient pas faits pour leur attirer la bienveillance de la population. Violents et brutaux entre eux, ils ne ménageaient guère les gens du pays; les femmes, tout naturellement, jouaient leur rôle dans ces rixes, toujours sanglantes et parfois comiques : à Dieppe, dans une mauvaise maison où étaient les « fillettes communes », deux pêcheurs de harengs de Belleville-sur-Mer sont occupés à festoyer, quand survient un Anglais qui, s'étant de force fait ouvrir la porte, les

apostrophe en son jargon : « Vous estes marié, dit-il à l'un des deux marins, est-ce vostre estat d'estre cy ? Par saint George, moi mene vous en prison, en la cour du Polet! » On sort, on se bat, l'Anglais reçoit un mauvais coup, et le Normand obtient sa grâce (194). Parfois la colère des Anglais avait sa raison d'être dans l'hostilité non déguisée des habitants : en 1428, un Anglais se prit de querelle avec un nommé Robin le Peletier, de Valognes, accusé d'avoir mal parlé du régent Bedford et du comte de Suffolk; on en vint à se battre, et le pauvre Normand paya de sa vie sa liberté de langage; se sentant le plus faible, il sauta dans un vivier et se noya (192).

Les exécutions de Normands affiliés au parti français ont été nombreuses, et l'on sait qu'en pareil cas les femmes, pas plus que les hommes, n'échappaient au bourreau; une des pièces publiées par M. Le Cacheux nous apprend qu'en 1428 ou environ, la chambrière du geôlier anglais de Verneuil, Jeanne de la Mare, fut exécutée pour avoir comploté de faire échapper les prisonniers (191). Malgré toutes les rigueurs, les évasions étaient encore assez fréquentes; celle d'un certain prisonnier, enfermé à Gisors, fut dramatique; il avait de bonnes raisons pour se sauver, ayant subi la question, sans compter que deux de ses compagnons avaient été exécutés (36).

Ces étrangers, dont la justice était si dure, avaient pourtant leurs jours de pitié, et l'on voit un gentilhomme du parti français, prisonnier à Verneuil, sauvé de la potence, avec l'assentiment du capitaine anglais, par une jeune fille de quinze ans, venue avec sa mère et ses amis déclarer qu'elle était prête à l'épouser (33).

Nous n'insisterons pas sur les crimes ou délits de droit commun qu'on relève par centaines dans les deux volumes de M. Le Cacheux : violences, homicides par imprudence, émission de fausse monnaie. Le caractère anecdotique qu'ont toujours les lettres de rémission rend précieux pour l'histoire des mœurs ce recueil qui nous apprend tant de choses sur la lutte soutenue par les Normands contre les armées de Henri VI.

Élie Berger.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

5 novembre. M. Naville communique en seconde lecture son mémoire sur la découverte de la loi sous Josias.

12 novembre. M. Cordier communique les résultats des travaux de M. le général de Beylié à Bantéa Chmar, à 60 kilomètres au nord de Sisophon (Siam).

— M. Senart fait une communication sur les derniers travaux du Service archéologique de l'Inde. Une stèle portant une inscription a été dégagée à Besnagar, près de Bhilsa, dans le Malwa. Le déchiffrement partiel opéré prouve qu'il y est question d'un maharaja Amtalikita, qu'il est permis d'identifier avec le roi indo-grec Antialkidas. D'autre part l'inscription glorifie l'érection d'un monument en l'honneur de Vâsudeva, dieu des dieux, par un certain Héliodore, né à Takṣasila.

Les travaux du Dr Spooner ont confirmé l'opinion de M. Foucher, qui avait

identifié un emplacement voisin de Peshawar avec le grand stoupa de Kaniṣka. Les fouilles du Dr Spooner ont mis au jour intact le récipient de métal, où avaient été enfermées dans un cristal de roche les reliques de Bouddha, en l'honneur desquelles avait été érigé ce monument grandiose. Cette boite est particulièrement curieuse non seulement à cause de son antiquité et du portrait de Kaniṣka, mais surtout à cause des quatre courtes inscriptions en caractères kharoṣthi qui y sont tracées en pointillé.

— Le P. Prosper Viaud, supérieur des Franciscains de Nazareth, rend compte des fouilles qu'il a pratiquées dans son couvent. Il a retrouvé l'église élevée dès le IVe siècle au-dessus du sanctuaire de l'Annonciation et rebâtie par les Croisés.

19 novembre. M. Senart communique une lettre du commandant de Lacoste, datée de Kobdo, et exposant les découvertes qu'il a faites à Karakoroum et à Kara-Belgassoun, capitales des Mongols et des Ouïgours.

— M. Maurice Croiset donne une seconde lecture de son mémoire sur l'évolution des poèmes homériques.

— M. Capitan expose les résultats de ses dernières fouilles à Pech-de-l'Aze et à la Ferrassie, près du Bugue (Dordogne). Dans ce dernier gisement, MM. Capitan, Boule, Cartailhac et Breuil mirent au jour un squelette entier couché sur le dos, les membres inférieurs repliés fortement, le bras gauche placé le long du corps, le droit un peu élevé et plié, la tête inclinée à gauche, la mâchoire ouverte. Des débris nombreux de bisons, cerfs, chevaux et rennes ont été trouvés tout autour, ainsi que des instruments en silex et en quartz, dont le type est celui du moustérien inférieur.

— Le R. P. Scheil fait une communication sur un texte gravé sur une tablette en terre cuite, récemment apportée d'Orient par le consul de France à Mossoul. Ce texte donne le récit de toutes les campagnes du roi d'Assyrie Tukulti-Ninip IIe (889-884 avant notre ère), grand-père de Salmanasar, contemporain de Jehu, roi d'Israël. L'exposé de la sixième campagne est particulièrement détaillé. Elle dura deux mois et demi; partie d'Assur, l'armée se porta jusqu'à Bagdad, puis se dirigea sur la Commagène. Le récit de la campagne est suivi de celui des occupations du temps de paix, notamment des chasses du roi.

— M. Viollet communique une étude de M. Albert Dufourcq, sur le Décret Gélasien. Dans un manuscrit de Munich, M. Dufourcq a retrouvé une version partiellement inédite de ce texte si connu, laquelle permet de remonter à sa forme primitive. Dans un manuscrit de Paris, M. Dufourcq a également rencontré un traité inédit relatif au Saint-Esprit, qui émane certainement du même milieu que le texte de Munich. Ce milieu, où l'influence des Lucifériens et celle de Diodore de Tarse se sont parallèlement exercées, paraît être la cour de Rome, au temps du pape Damase, vers l'an 382. Cette étude éclaire l'histoire ecclésiastique et l'histoire dogmatique du christianisme à la fin du IVe siècle.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 18 novembre sous la présidence de M. le vicomte de Vogüé. L'ordre des lectures était le suivant: 1° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel sur les concours de l'année

1909; 2° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu; 3° Lecture de fragments des poèmes qui ont remporté des prix au concours de poésie.

— L'Académie a reçu, le 9 décembre, M. Raymond Poincaré, qui a lu un discours sur la vie et les œuvres de M. Émile Gebhart, son prédécesseur. M. Ernest Lavisse, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 26 novembre 1909, sous la présidence de M. Bouché-Leclercq. L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1909 et les sujets des prix proposés; 2° Les petits chiens du duc Jean de Berry, par M. le comte Durrieu, membre de l'Académie; 3° Notice sur la vie et les travaux de M. William-Henry Waddington, par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel.

— Une subvention de 4,000 francs sur les arrérages de la fondation Benoît Garnier a été accordée à M. le commandant d'Ollone.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 6 novembre sous la présidence de M. Nénot. Le programme de la séance était le suivant : 1° Exécution d'un allegro symphonique composé par M. Gallois, pensionnaire de l'Académie de France; 2° Discours de M. le Président; 3° Proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations; 4° Notice sur la vie et les travaux d'Ernest Hébert, par M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie; 5° Exécution de la scène lyrique qui a remporté le premier grand prix de composition musicale, et dont l'auteur est M. Jules Mazellier.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 4 décembre sous la présidence de M. Stourm. L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président; 2° Notice sur la vie et les travaux de M. Georges Picot, par M. de Foville, secrétaire perpétuel, 3° Rapport sur la fondation Carnot par M. Morizot-Thibault. H. D.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET DE PHILOLOGIE ET CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 7 mars 1908. Paul Lehmann, *Nouveaux fragments des mss. de l'Itala dits de Weingarten.* Ces fragments ont été trouvés dans des reliures. Ils appartiennent à deux manuscrits différents: un manuscrit des Prophètes et un manuscrit des Évangiles, tous deux écrits en onciale très ancienne. Le manuscrit des Évangiles était palimpseste et avait reçu au VIe-VIIe siècle un autre texte en onciale, très intéressant, un pénitentiel étroitement apparenté aux pénitentiels irlandais. M. Lehmann publie les nouveaux textes, qui vont s'ajouter à des publications plus an-

ciennes, dues notamment à E. Ranke; mais les auteurs qui se sont occupés de l'*Itala* de Weingarten n'avaient eu aucun souci de sa provenance. M. Lehmann montre que les manuscrits qui contenaient ces feuillets anciens ont été acquis en 1630 par le monastère de Weingarten au chapitre de Constance. Plusieurs portent même des notes signées de Henri Truchsess von Diessenhofen, un chroniqueur bien connu et chanoine de Constance (mort en 1376). Cette découverte est importante. Elle permet de supposer que les manuscrits de l'*Itala* viennent des monastères des îles du Rhin, Reichenau, par exemple, et que l'un d'eux était le *liber prophetarum quem Hiltiger de Italia adduxit*, d'un ancien catalogue de Reichenau. — Von Amira, *Le bâton dans la symbolique du droit germanique*. Les « bâtons de service », du héraut d'armes, du bouffon de cour, de l'officier de la cour, de l'huissier, sont à l'origine des bâtons de messager. En particulier, le rite de briser son bâton indique que l'on considère sa mission comme terminée. Des résultats analogues sont à tirer de l'histoire du bâton de justice, dans ses formes diverses, depuis le sceptre du roi jusqu'au bâton du préchantre et du premier danseur. Partout où le bâton n'est pas un insigne personnel, mais le symbole d'un rôle, il apparaît comme bâton de messager. Ce bâton de messager est germanique dès l'origine; cependant dans la plupart de ses usages particuliers, il appartient seulement aux Germains occidentaux. Des comparaisons tirées du droit des peuples non germaniques confirment ces conclusions ou s'en éclairent. Paul Lejay.

BOHÊME.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE PRAGUE.

La Société a fait paraître le volume bilingue (tchèque et allemand) de ses mémoires pour l'année 1908. Il renferme les travaux suivants : En allemand : Joseph Paldus, *Inventaire des domaines de Friedstein, Böhm, Aicka, Rohosets et Kleinskal pour l'année 1552.* — Heinrich Voigt, *Brun de Querfurt, missionnaire allemand du xe siècle* (avec une carte des pays où s'exerça l'apostolat de Brun, qui périt chez les Prussiens en 1009). — En langue tchèque : R. Adamek, *Inventaire du domaine de Chroustovice en 1675 et 1777.* — Hrubant, *La critique littéraire de la Renaissance.* — Janota, *Une grammaire espagnole de la langue du Pérou* (M. Janota publie avec un commentaire en tchèque le texte original de cette grammaire dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Université de Prague). — Kapras, *Le droit de propriété en mariage d'après la coutume de Bohême.* — J. Kolar, *Étude sur la grammaire polonaise.* — Peroutka, *Coup d'œil chronologique sur la culture égéenne.* — P. Tischer, *Correspondance de la comtesse Sylvia Černin de 1635 à 1651* (Correspondance en langue tchèque fort intéressante pour l'histoire de la Bohême).

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PRAGUE.

L'Académie a fait paraître son dix-neuvième annuaire (pour l'année 1909). À l'occasion du soixantième anniversaire du règne de l'empereur François-Joseph, l'Académie a tenu une séance extraordinaire sous la présidence du professeur Randa. Par suite de la mort de son fondateur, l'architecte Hlavka, l'Académie hérite de 200,000 couronnes (plus de 200,000 francs). Un bienfaiteur anonyme lui a en outre offert une somme de 10,000 couronnes pour l'encouragement des études astronomiques. L'annuaire renferme, comme les précédents, des notices sur les membres décédés, notamment sur notre compatriote le Dr Cornil. En dehors de ces notices réglementaires, l'Académie a fait paraître une biographie spéciale

de son fondateur, l'architecte Hlavka. Cette biographie est accompagnée de la reproduction d'un portrait de Hlavka par Brožik, qui fut membre associé de notre Académie des Beaux-Arts.

Le *Bulletin* (*Věstnik*), commun aux diverses sections, renferme les études suivantes : A. Beer, *La langue gothique.* — Joseph Janko, *Sur les rapports des Slaves avec les Turko-tatares et les Germains au point de vue linguistique.* — Mathesius, *Études sur la littérature anglaise.* — Tille, *Les récentes histoires de la littérature française.*

L'Académie a poursuivi la publication de la Bibliographie historique de la Bohême par M. Vincent Zibrt. Les deux derniers fascicules parus (n[os] 4118 à 11820) sont relatifs à la guerre de Trente ans. Elle a également poursuivi la publication des écrits philosophiques de Vincent Zahradnik, dont le premier volume avait déjà paru.

Elle a continué la publication du grand ouvrage de M. le D[r] I. L. Pič, *L'archéologie de la Bohême.* Le troisième volume de cet important travail traite de la Bohême pendant la période des princes (du IX[e] au XII[e] siècle). L'auteur y étudie successivement les tombes de la fin du paganisme, celles de la première époque chrétienne et les lieux fortifiés dont il dresse un inventaire détaillé. L'ouvrage est accompagné de plusieurs centaines d'illustrations et de quelques cartes ou plans.

Sous les auspices de l'Académie, M. Zigmund Winter a continué ses recherches sur l'histoire de l'industrie et des métiers en Bohême. Le dernier volume est consacré au XVI[e] siècle.

Parmi les publications nouvelles de l'Académie, l'une des plus importantes est celle du livre de Paul Zidek, *Spravovna.* Ce titre, assez difficile à traduire exactement, — c'est un néologisme de l'auteur, — peut être rendu par « Livre de direction ». L'auteur est un Juif du XV[e] siècle, qui, enlevé jeune à sa famille, fut élevé d'après la confession utraquiste et devint ensuite prêtre catholique. En écrivant ce livre, Zidek se proposait de ramener le roi Georges à la religion romaine. Il est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur expose quels sont les devoirs d'un roi; dans la seconde, il donne des conseils personnels à Georges de Podiebrad; dans la troisième, il raconte les bonnes et les mauvaises actions de divers souverains. Mal écrit et mal ordonné, ce traité fournit de précieuses indications sur la vie sociale en Bohême au XV[e] siècle.

Une autre publication relative au XV[e] siècle est celle du livre d'un certain Procope qui fut greffier de la ville de Prague : *Praxis Cancellariæ.* C'est encore à cette époque que se rapporte la publication des *Textes juridiques de la principauté d'Opava* (Troppau) en Silésie. Tous ces documents sont en langue tchèque. Signalons enfin un volume de M. Vacslav Schulz : *Contribution à l'histoire du tribunal des finances du royaume de Bohême de 1627 à 1783.* Presque tous les documents publiés dans ce volume sont en allemand.

L. L.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLES

DU JOURNAL DES SAVANTS.

ANNÉE 1909.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Le Gérant : Eug. Langlois.